



TUFTS COLLEGE LIBRARY.

1864  
1864  
1864





REVUE  
DES  
DEUX MONDES

LXXIII<sup>e</sup> ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE



REVUE

DES

DEUX MONDES

---

LXXIII<sup>e</sup> ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

---

TOME DIX-SEPTIÈME

---

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1903

ST. JOSEPH'S COLLEGE  
LIBRARY.

48941



---

---

# DE BOULOGNE A AUSTERLITZ

---

II <sup>(1)</sup>

## LA LEVÉE DU CAMP

---

Napoléon ne se vantait pas quand il faisait dire par un de ses agens : « L'Empereur pénètre toutes les vues de ses ennemis et il embrasse d'un coup d'œil rapide les conséquences les plus éloignées. » Le voilà dans ces derniers jours de juillet, qu'il a assignés à la jonction de Villeneuve revenant des Antilles et de Ganteaume sortant de Brest. Avant quatre semaines, il passera en Angleterre ou il se portera sur le Danube. S'il passe en Angleterre, il faut retenir l'Autriche; s'il fait la guerre à l'Autriche, il faut la prévenir. Dans l'un et l'autre cas, terrifier, gagner, neutraliser au moins la Prusse, le temps d'aller à Londres ou d'aller à Vienne, sauf à l'anéantir ensuite d'un coup de revers. Ces trois affaires s'ordonnent dans son esprit, sans se confondre. D'abord, la descente prime les deux autres; puis, peu à peu, à mesure qu'il approche du terme fixé et que nul guetteur ne signale les voiles de Villeneuve, sa préoccupation se tourne vers l'Allemagne; le reflux de la grande armée se prépare sourdement, et, degré par degré, précautions d'abord, puis ordre de marche se succèdent, se précipitent, et cette combinaison, accessoire encore dans les dernières semaines de juillet, devient principale dans les trois premières semaines d'août. Les mouvemens ne s'accomplissent avec cette sûreté de méthode, ne se décou-

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

vrent avec cette rapidité de coup de foudre, que parce qu'ils ont été médités, concertés de longue main. Il n'y eut en cette évolution ni jeu de scène, ni coup de théâtre, ni prestidigitation de génie : il y eut clairvoyance, prévoyance, conseil et enchaînement. « Je ne me butais pas à plier les circonstances à mes idées, disait-il, je me laissais en général conduire par elles. Qui peut, à l'avance, répondre des circonstances fortuites, des accidens inopinés ? Que de fois j'ai donc dû changer essentiellement ! Ainsi ai-je vécu de vues générales, bien plus que de plans arrêtés (1). »

## 1

Le 20 juillet 1805, Napoléon appelle devant Boulogne Ganteaume resté à Brest. Tout est préparé, « tout sera embarqué, embossé hors de rade, de sorte que, maîtres trois jours de la mer, nous n'avons aucun doute sur la réussite... Vous nous mettrez à même de terminer le destin de l'Angleterre... » A Villeneuve, le 26 juillet : Ralliez les Espagnols à Cadix, au Ferrol, et arrivez devant Boulogne : « Si vous me rendez maître, pendant le seul espace de trois jours, du Pas de Calais, avec l'aide de Dieu, je mettrai un terme aux destinées et à l'existence de l'Angleterre. » Il estime que cette lettre trouvera Villeneuve à Cadix et que cet amiral rejoindra Ganteaume dans la Manche.

Tandis que ses courriers se hâtent vers Brest et vers Paris, il se reporte vers l'Allemagne. Pour lui, comme pour Alexandre, la Prusse est la pièce principale à pousser, et c'est le même jeu de la part des deux empereurs : la gagner, sauf à la payer très cher, si elle les sert bien, ou à la détruire, si elle les contrarie ou les combat. Talleyrand presse Lucchesini ; il offre le Hanovre : que la Prusse l'occupe pendant la guerre, elle le gardera lors de la paix ; Napoléon la défendra, avec 80 000 hommes, si la Russie et l'Autriche l'attaquent ; mais, par compensation, il exige qu'elle reconnaisse l'état dernier des choses en Italie, la réunion de Gênes, la libre disposition de Parme et de Plaisance. Laforest,

(1) Archives des Affaires étrangères, Correspondance de Napoléon, Correspondances publiées par MM. Bertrand, Tratchewsky, Bailleu. Cf. le lieutenant-colonel Rousset : *l'Art de Napoléon* ; les ouvrages de MM. Desbrière, Alambert et Colin : *la Guerre maritime* ; *la Campagne de 1805* ; ceux de Lefebvre, Thiers, Thibaudeau, Fournier, Hüffer, Ranke, Martens, Helfert, Oncken ; les *Mémoires* de Ségur, Miot, Czartoryski, Metternich, Comeau, la comtesse Potocka.

le ministre de France à Berlin, compose, sur la même donnée, un long mémoire qu'il remet à Hardenberg, le 8 août : — « La Prusse ne doit point espérer de pouvoir rester spectatrice paisible des événemens. Entraînée dans le tourbillon, obligée de combattre sur le terrain que le hasard lui aura assigné, parce qu'elle ne sera plus à temps de choisir, elle regrettera vainement de n'avoir point prévenu des maux qu'il ne sera plus en son pouvoir d'empêcher. »

Le Portugal tombera de soi-même, si l'Angleterre succombe; il le faut faire tomber, si l'Angleterre subsiste. Napoléon voudrait que l'Espagne se chargeât de la besogne. Le grand chancelier de la Légion d'honneur, Lacépède, continuateur de Buffon dans l'histoire naturelle, émule de Cuvier dans les emplois et la politique, mène cette affaire à Paris, avec Izquierdo, adjoint, pour l'intrigue de Godoy, à l'ambassade officielle de Charles IV à Paris. « Il me semble, disait Napoléon, que 60 000 Français sont trop considérables; 16 000 Français et 60 000 Espagnols devraient être suffisans pour venir à bout du Portugal (1). »

Nouvelles des flottes, réponses de Berlin et de Madrid, il décide de les attendre à Boulogne, au milieu de son armée. Les temps sont proches et l'événement décidera de ses résolutions. Il part de Paris le 2 août; le 3, de Boulogne, il expédie à Talleyrand le canevas d'un discours à tenir à Louis Cobenzl, le ministre des Affaires étrangères, à Vienne. L'Autriche arme; elle menace les frontières du royaume d'Italie: « Il est impossible que j'obtienne la paix avec l'Angleterre, si l'Autriche n'est pas véritablement pacifiée; » si elle ne l'est pas, si elle ne rassure ni ne désarme, « dans l'impossibilité de soutenir la guerre maritime, il marchera en Allemagne pour pacifier entièrement l'Autriche; » que la cour de Vienne y réfléchisse: « On ne peut plus se battre raisonnablement que pour les affaires de Constantinople, qui sont une pomme de discorde pour laquelle il est très probable que la France et l'Autriche marcheront réunies (2). » Par Berlin, il adresse des insinuations plus claires: « Serbie, Bosnie, Herzégovine, Croatie turque, sont sous sa prise, s'ouvrent à elle. » Enfin, au prince Eugène: « Vous dites que tous les bruits sont à la guerre. Il ne faut pas combattre ces

(1) A Lacépède, 26 juillet 1805.

(2) Je donne le texte rectifié d'après l'original qui se trouve aux Archives de Vienne. Fournier, *Zur Textkritik der Korrespondenz Napoleons I.* Vienne, 1903.

bruits-là. Ce que fait l'Autriche, elle le fait vraisemblablement par peur (1). » Done, l'épouvanter.

C'est qu'il espère passer. « L'heure de l'Angleterre a sonné, dit-il, le 4 août. Nous avons à venger les défaites de Poitiers, de Crécy et d'Azincourt. Il y a cinq cents ans que les Anglais commandaient à Paris. Les Anglais sont maîtres de l'univers. On peut, en une nuit, se mettre à leur place. Ils ont conquis la France sous un roi fou; nous conquerrons l'Angleterre sous un roi en démente. » « Si nous sommes maîtres douze heures de la traversée, l'Angleterre a vécu ! » Le 7, enfin, il apprend que Villeneuve a battu les Anglais devant le Ferrol, le 22 juillet : la jonction entre la flotte française et la flotte espagnole est opérée ! Trente-cinq vaisseaux sont réunis au Ferrol; les capitaines, les matelots sont parfaits, écrit Lauriston, mais Villeneuve est mou, indécis, perplexe, sans audace. « Cette bête de Gravina, au contraire, n'est que génie et décision au combat ! » Vont-ils venir ? Ganteaume sortira-t-il de Brest ? Ces journées, du 9 au 12 août, marquent le point culminant de la crise, le tournant décisif des choses.

Jusqu'au 12 août, Napoléon se débat avec ses illusions; il interroge la mer, scrute l'horizon, harcèle les vigies. A partir du 12, les illusions s'évanouissent: il se reporte à la carte d'Allemagne, il s'y absorbe de plus en plus. Villeneuve n'a pas paru: le destin se déclare; les probabilités tournent à la guerre continentale, et, dès lors, le grand revirement, conçu par lui, en ses heures de perplexité, va se disposer avec méthode, s'opérer par progrès, se dérouler par flots et vagues qui se poussent, ainsi que monte la marée, sous l'impulsion lointaine de l'Océan qui oscille dans sa masse.

Le 12 août, il écrit à Cambacérès : « L'Autriche arme; je veux qu'elle désarme; si elle ne le fait pas, j'irai avec 200 000 hommes lui faire une bonne visite dont elle se souviendra longtemps. » Il envoie, le même jour, à Talleyrand la matière d'une note à passer à Philippe Cobenzl, l'ambassadeur d'Autriche à Paris : — « On ne peut pas aller plus loin; j'attends une réponse catégorique, parce que, sans cela, je ferai entrer des troupes en Suisse et je lèverai mes camps des côtes de l'Océan. » Il mande à Eugène, le 13 : « Je marcherai sur Vienne avec

(1) A Eugène, 27 juillet; Talleyrand à Laforest, 30 juillet 1805.

200 000 hommes; rien n'est beau comme mon armée ici. » Puis, une nouvelle instruction à Talleyrand, celle-là embrassant l'ensemble de la politique: « Mon parti est pris; je veux attaquer l'Autriche et être à Vienne, avant le mois de novembre prochain, pour faire face aux Russes. » Toutefois, il préférerait que l'Autriche désarmât; Talleyrand doit graduer les réclamations: « Vous savez qu'il est assez dans mes principes de suivre la marche que tiennent les poètes pour arriver au développement d'une action dramatique, car ce qui est brusque ne porte pas à vrai. » Que l'Autriche désarme, retire ses troupes en Bohême et en Hongrie, nous laisse « faire tranquillement la guerre avec l'Angleterre, » sinon: « elle aura la guerre dans un mois. L'Empereur n'est pas assez insensé pour donner le temps aux Russes d'arriver... Si votre maître veut la guerre, dira Talleyrand à Philippe Cobenzl, il ne fera pas les fêtes de Noël dans Vienne. » Il exige une réponse en quinze jours; sinon, il lève les camps! Talleyrand, du même coup, mettra la Bavière en demeure: « Je ne souffrirai pas qu'elle reste neutre. » De même le Wurtemberg, de même Bade. Il déclare, d'ailleurs, qu'il ne gardera rien au delà du Rhin. Que toute l'Allemagne soit avertie, « afin que l'inquiétude générale du danger saisisse ce squelette de François II, que le mérite de ses ancêtres a placé sur le trône. »

Traiter avec la Bavière sera facile. L'Électeur convoite la couronne royale: il a tout à gagner avec Napoléon, tout à perdre en se prononçant contre lui. Le Wurtemberg suivra, et par les mêmes passages. Veut-on « l'obliger à détrôner le roi de Naples? » Il y songe, mais il n'y viendra que par contre-coup. Il ordonne qu'Alquier se retire, si les armemens continuent: le procès est ouvert (1).

Cependant, il se reprend à espérer. « Villeneuve est un pauvre homme qui voit double, et qui a plus de perception que de caractère. » Nelson n'a que douze vaisseaux. Si Villeneuve possédait un peu de l'intrépidité de Nelson! Il essaie de le galvaniser: « Pour ce grand objet, nous pourrions tous mourir sans regretter la vie (2). » Le 22 août, arrive une dépêche de l'amiral, datée du 10: il a renoncé à forcer l'entrée du Ferrol. Napoléon le croit à Brest. Il l'appelle, il appelle Ganteaume: avec leurs cinquante vaisseaux de ligne, il aura la supériorité: « Partez, ne perdez

(1) A Talleyrand, 26 juillet, 4, 16 août; à Eugène, 19 août 1805.

(2) A Decrès, à Villeneuve, 13 août 1805.

pas un moment, entrez dans la Manche. L'Angleterre est à nous ! Nous sommes tout prêts, tout est embarqué. Paraissez vingt-quatre heures, et tout est terminé (1). » Mais une dépêche, envoyée par le télégraphe, annonce que Villeneuve s'est réfugié, le 21, à Cadix. Napoléon écrit, en hâte, à Decrès : « Je vous prie de m'envoyer, dans la journée de demain, un mémoire sur cette question : dans la situation des choses, si Villeneuve reste à Cadix, que faut-il faire ? Élevez-vous à la hauteur des circonstances... Pour moi, je n'ai qu'un besoin, c'est celui de réussir (2). »

Le même jour, 22 août, un courrier de Talleyrand lui apporte des nouvelles de Berlin. On a tout offert à la Prusse : « le Hanovre, tel autre avantage, arrondissement, prérogative ou influence en Empire que le roi pourrait trouver à sa convenance. » Le roi écoute, prend conseil et revient à sa manie, la neutralité, qui lui procurerait des bénéfices de toutes mains, sans le compromettre avec personne. Pressé entre ces deux géans, la France et la Russie, il cherche un défilé par où échapper à l'étreinte. S'il passe à la Russie, c'est la possession des Pays-Bas, d'une partie de la rive gauche du Rhin ; mais Napoléon peut l'anéantir ! S'il passe à la France, c'est le Hanovre, mais c'est la guerre avec l'Angleterre et avec la Russie qui s'appête à l'envahir et à lui prendre Varsovie ! Il est prêt, répond-il, à négocier pour le Hanovre ; mais il demande des explications au sujet de l'Italie, de la Hollande, de la Suisse ; et il se flatte de transformer ainsi l'alliance, qu'il redoute, en une médiation pacifique et lucrative, qu'il souhaite.

Napoléon était un homme qu'il fallait prendre au mot : porté à donner, et largement même, quand il attendait beaucoup en retour, mais se repentant aussitôt, désirant reprendre ses promesses ou, pour les accomplir, exigeant davantage. « En donnant le Hanovre à la Prusse, écrit-il à Talleyrand, le 22 août, je lui donne un bien qui, sans exagération, augmente ses forces de 40 000 hommes et améliore la situation de ses États, de la même manière que Gênes améliore le Piémont... Je lui garantirai l'intégrité de ses États ; mais j'entends aussi que la Prusse me garantira l'intégrité de mes États actuels, sans que je veuille m'engager avec elle pour la Suisse, la Hollande ou les États de Naples. Le roi de Prusse me garantira, à moi et à mes descendants, mon

(1) A Ganteaume, à Villeneuve, 22 août 1805.

(2) A Decrès, 22 août 1805.

royaume d'Italie... Je ne veux pas entendre parler du roi de Sardaigne, je tranche le mot, pas plus que des Bourbons!... Quant à la Hollande, je ne veux donner aucune garantie... C'est une offre que je ne referai point dans quinze jours... Une fois que j'aurai levé mon camp de l'Océan, je ne puis plus m'arrêter, mon projet de guerre maritime est tout à fait manqué; alors je ne gagnerai plus rien à donner le Hanovre à la Prusse. Il faut donc qu'elle se décide sur-le-champ. « Je suis obligé de marcher du 7 au 12 septembre; que la Prusse menace et fasse connaître que, si l'Autriche passe l'Inn, elle entrera en Bohême, sinon, rien! »

Le 23 août, la réponse de Decrès arrive. Elle laisse peu d'espoir que Villeneuve sorte de Cadix. Toutefois, il reste encore une chance. Napoléon la suppute: mais déjà tout son esprit, toute sa volonté se portent vers la terre. « Si mon escadre suit ses instructions, se joint à l'escadre de Brest et entre dans la Manche, il est encore temps: je suis le maître de l'Angleterre (1). » Mais les vents sont contraires; s'ils le demeurent et si les amiraux hésitent: « Je cours au plus pressé: je lève mes camps... et, au 1<sup>er</sup> vendémiaire, 23 septembre, je me trouve avec 200 000 hommes en Allemagne, et 25 000 hommes dans le royaume de Naples. Je marche sur Vienne, et ne pose les armes que je n'aie Naples et Venise, et augmenté tellement les États de l'Électeur de Bavière, que je n'aie plus rien à craindre de l'Autriche. »

Son plan est double: politique et militaire. En politique, il lui faut gagner du temps; c'est à Talleyrand de filer la rupture en conséquence. Il envoie Duroc à Berlin: « Vous conclurez le plus promptement possible le projet d'alliance... Ma conduite sera celle du Grand Frédéric au commencement de sa première guerre. » A Naples, où l'on annonce le débarquement de 6 000 Anglais, il exige qu'Acton et Damas soient chassés de la Sicile, que les troupes napolitaines soient placées sous le commandement d'un officier français, que les milices soient licenciées: « Alors, je conclurai un traité de neutralité avec la reine de Naples, qui assurera la tranquillité. » Mais il n'y croit pas, et il se précautionne. Ses exigences ont pour objet de mettre les Napolitains à genoux, désarmés, déshonorés, ou de les pousser à des imprudences qui donneront prétexte à la guerre; et il y

(1) A Talleyrand, à Berthier, 22 août 1805.

compte tellement qu'il la commande. Gouvion Saint-Cyr est prévenu qu'avant le 15 septembre, il peut recevoir l'ordre de marcher sur Naples, et, en huit jours, de s'en rendre maître, de désarmer les milices et de lever des troupes régulières qu'il fera entrer dans son armée. Marmont et l'armée de Hollande doivent s'apprêter à débarquer dans les vingt-quatre heures, au premier ordre qu'ils recevront, et à gagner Mayence. Cependant Bernadotte s'acheminera sur Gœttingue, « le tout dans un secret impénétrable. » « *Si le cas arrive*, je veux me trouver dans le cœur de l'Allemagne avec 300 000 hommes, sans qu'on s'en doute (1). »

Ces ordres sont arrêtés le 23 août. Les lettres pour Marmont et pour Bernadotte sont expédiées le jour même. Napoléon écrit à Dejean, adjoint au ministre de l'administration de la Guerre, à Paris, que les vivres soient prêts à Strasbourg et à Mayence pour le 20 septembre. Le 24 août, il donne à Berthier des instructions détaillées pour la formation des divisions et leur marche sur Strasbourg. Il écrit à Talleyrand : « Je fais descendre mon armée de Hanovre en Bavière. » Il croit tenir les Prussiens, il est résolu à courir les grands risques et à les laisser dévorer déjà leur proie, à leur abandonner le Hanovre qu'il leur offrait, à si haut prix, sauf, l'Autriche « pacifiée » sans eux ou malgré eux, à le leur reprendre et à les « pacifier » à leur tour.

*Si le cas arrive*, écrivait-il le 24 août ; le 25, il estime que *le cas est arrivé*. « Tous les renseignemens que je reçois par mes courriers me font prendre le parti de ne pas perdre un jour. Le moment décisif est arrivé, » mande-t-il à Berthier. Derrière le décor qui demeure immobile et la figuration qui se continue, tout le fond, tous les dessous du théâtre s'ébranlent et se retournent. Il écrit encore, le 25, à Talleyrand : « Mon parti est pris. Mon mouvement est commencé... Dès ce moment, je change de batteries ; il ne faut plus d'audace, il faut de la pusillanimité, afin que j'aie le temps de me préparer. Il s'agit de me gagner vingt jours et d'empêcher les Autrichiens de passer l'Inn pendant que je me porterai sur le Rhin. » Il connaît en partie, imparfaitement, les mouvemens de l'Autriche ; il s'en étonne, ignorant l'arrivée des Russes. « Je n'aurais pas cru les Autrichiens aussi décidés... Mais... ils ne s'attendent pas... avec quelle rapidité, je ferai pirouetter mes 200 000 hommes. » Il

(1) A Talleyrand, au roi de Prusse, à Berthier, 23, 24 août ; instructions à Duroc 24 août ; ordres définitifs à Gouvion, 2 septembre.



envoie, en poste, sous le nom du colonel Beaumont, Murat, qui commandera l'avant-garde, reconnaître les pays limitrophes de la Bohême, se rendre compte des passages, tout étudier, la carte et le précis des campagnes de Belle-Isle, à la main (1).

Il dépêche Thiard à Bade avec pouvoir et instructions pour traiter. Il traitera aussi avec le Wurtemberg, non avec l'Électeur, qui est tout autrichien, mais avec son fils, qu'il pense à substituer au père : ce fils aura le grade de général français et le grand aigle. « Arrivé à Stuttgart, je mets tout entre ses mains ; je lui donne ce que l'Autriche a en Souabe. » Le général Bertrand part pour Munich avec une lettre à l'Électeur. Il fera une reconnaissance en règle, notamment sur la route d'Ulm à Donauwerth ; il étudiera le plan d'Ulm en grand détail. « Peut-on aller à Prague par cette route ? » A l'Électeur, il confie le secret « qui n'est connu d'aucun de mes ministres, et qui est encore dans ma plus arrière-pensée. » La Bavière « y gagnera l'accroissement et la splendeur que lui réservent l'ancienne amitié de la France et la politique actuelle de mon empire. » L'esprit occupé de la Bohême, il s' imagine si peu que les Autrichiens le devanceront à Ulm et qu'il les y investira, qu'il demande à l'Électeur d'y faire confectionner 500 000 rations en biscuit, et autant à Würzburg.

Le 26, il fait préparer les ordres de marche pour Marmont, Bernadotte, Davout, le prince Eugène, le grand déménagement des provisions et munitions embarquées. Il envoie Masséna en Italie, où Jourdan lui semble insuffisant. Ces ordres sont signés et expédiés le 27. Il divise l'armée, qu'il appelle *la Grande armée*, en sept corps ; la lettre où il donne à Berthier les instructions nécessaires est du 29, mais la mesure était connue de Berthier le 28, car, ce jour-là, Napoléon écrit à Dejean : « Le ministre de la Guerre vous aura envoyé l'organisation de la Grande armée en sept corps. » Et à Duroc : « L'armée est en plein mouvement... L'armée de Hanovre n'a encore reçu que l'ordre de se rendre à Göttingue. Si je m'arrange avec la Prusse, je n'ai pas besoin de penser au Hanovre ; si je ne m'arrange pas avec elle, je laisserai, dans la place forte, des vivres pour un an, un bon commandant et de l'artillerie ; et si quelqu'un vient l'assiéger, je reviendrai, avant que la tranchée soit terminée, tomber sur l'armée assiégeante... Frédéric allait bien, rapidement, de Prague à Ros-

(1) Mission analogue à Savary, le 28 août, pour les vallées du Danube.

bach... Il est possible que, d'ici à cinq ou six jours, j'envoie l'ordre aux corps du maréchal Bernadotte de se rendre à Würzburg... Il devra alors traverser un pays neutre. Commencez à faire les premières démarches pour obtenir des facilités pour le passage, par l'intermédiaire de la Prusse... Dites au roi, seulement, que l'Autriche m'insulte trop et d'une manière trop évidente; que, dans le fait, elle a déjà déclaré la guerre. »

Toutefois il ajourne à expédier cette lettre. Qu'attend-il? Des nouvelles décisives, les nouvelles dernières et irrémédiables de la flotte. Le 31, il les a, et il envoie le courrier à Duroc avec ce post-scriptum : « Mon escadre est entrée à Cadix, gardez le secret... Tout est parti, je serai en mesure le 5 vendémiaire, 27 septembre. » Le 2 septembre, il est encore à Boulogne; le 4, il rentre à Malmaison. C'est là qu'il reçoit les courriers d'Espagne, les rapports de Decrès, et que sa colère éclate : « L'amiral Villeneuve vient de combler la mesure... Cela est certainement une trahison... Villeneuve est un misérable, qu'il faut chasser ignominieusement. Sans combinaisons, sans courage... Au lieu de venir à Brest, il s'est dirigé sur Cadix, violant ainsi ses instructions positives. » Villeneuve était un marin sans génie et sans audace; il ne craignait pas la mort, mais il n'avait pu soutenir la responsabilité du commandement; il ne supporta pas le soupçon de lâcheté, et l'horreur qu'il en eut le jeta bientôt dans un coup de désespoir. Telle fut la fin de l'immense projet qui devait, en vingt-quatre heures, anéantir l'Angleterre. Napoléon ne pouvait plus désormais que la bloquer dans son île, l'affamer, la ruiner, lui faire la guerre des banqueroutes à l'intérieur, et la prendre à revers par l'Europe d'abord, jusqu'en Autriche, jusqu'en Pologne, jusqu'en Russie, puis jusqu'aux Indes. *L'immense hyperbole* commence. A la diversion fantastique par l'Amérique succède le mouvement tournant par l'Asie, à l'infini.

## II

La première négociation à conclure, à brusquer au besoin, était celle de la Bavière : un pays sur lequel, de part et d'autre, on voulait passer. Maximilien, l'Électeur, beau-frère d'Alexandre, endoctriné par sa femme, tiraillé par les ministres de Russie et de Suède, pressé par Otto, se débattait entre ses désirs, la couronne royale, et ses affections de famille, ballotté entre la crainte

et l'avidité. Napoléon l'emporta : il semblait plus redoutable, il déclarait ne vouloir rien prendre et il promettait de donner beaucoup. Le traité d'alliance fut signé à Munich le 24 août. Le 6 septembre, Schwarzenberg somme l'Électeur de joindre ses troupes à celles de François II ; sinon, il le traitera en ennemi. Maximilien s'effare, se désespère. Otto accourt, le console, l'exhorte, le secoue ; il lui montre la couronne royale perdue, l'électorat avili, la sujétion autrichienne, la vengeance de Napoléon. Maximilien le crut et s'en trouva bien. Cette confiance fit de lui un roi. Toutefois il dut commencer par où les autres finissent. Dans la nuit du 8 au 9 septembre, il déménage en hâte avec ses ministres, sa cour, son trésor et ses troupes. Le 9, les Autrichiens franchissent l'Inn, mais ils ne trouvent que des arsenaux vides, une capitale évacuée ; ni prince à lier, ni armée à enrégimenter. La Bavière se faisait enlever, tout bonnement, sur simple promesse de mariage.

La Prusse exigeait, au préalable, une constitution de douaire, des articles de reprise, des réserves de divorce et tout un sous-contrat de secondes noces. Il y avait à Berlin, à l'armée, à la cour, un parti de la guerre, un parti de l'alliance russe, de la « grande alliance » qui régénérerait l'Europe, purifierait l'atmosphère politique et relèguerait, à leur place, les parvenus et les usurpateurs.

Frédéric-Guillaume fit ce que font les généraux nés pour les capitulations : il tint conseil, et consulta les plus perplexes des hommes, après lui-même, Brunswick, Schulenburg, Hardenberg, sans parler des sous-consultations secrètes de Haugwitz. Ces conseillers conférèrent le 22 août, après quoi, Hardenberg fit à Metternich cette remarquable déclaration : « Nos principes sont inébranlables ; le roi ne se départira pas de la plus stricte neutralité. » Mais s'entêter à la neutralité dans un pays sans frontières, entre deux empires qui se poussent l'un vers l'autre, c'est se jeter inévitablement dans les conflits. Or, ce roi irrésolu s'y précipitait par l'effet même de son indécision.

Le 27 août, Alopeus reçut, ainsi qu'il avait été décidé à Pétersbourg et qu'il en avait été averti, une lettre d'Alexandre pressant Frédéric-Guillaume de se joindre à lui. Alopeus devait en même temps annoncer des mesures, « tant militaires que diplomatiques, tendantes à persuader ou à contraindre la Prusse à faire cause commune avec la Russie et avec l'Autriche. »

L'armée russe était en marche et approchait des frontières. Quatre jours après, le 1<sup>er</sup> septembre, Duroc arriva avec la lettre de Napoléon, réclamant aussi alliance et passage. Duroc vit Hardenberg le 2 septembre et fut reçu, le 3, par le roi. Ce prince parut fort ému de la communication, mais il déclina les offres : « Ce projet a dû être jugé entièrement inadmissible, puisqu'il ne tend à rien moins qu'à m'enchaîner pieds et poings liés à la cause et aux intérêts de la France, et à m'entraîner dans une offensive incalculable dans ses effets et ses bornes. »

D'ailleurs, si Napoléon propose un traité, Alexandre en possède un : la déclaration du 24 mai 1804 ; elle porte : « *Le casus fœderis* aura lieu à la première entreprise des Français contre un État de l'Empire situé sur la rive droite du Weser. » Lié de la sorte, Frédéric-Guillaume pourrait-il, sans félonie, s'engager contre le Russe avec Napoléon, ou simplement faciliter à Napoléon les moyens d'une invasion que l'alliance du 24 mai 1804 avait précisément pour objet d'empêcher ? Dans cette extrémité, il ne trouvait plus de recours qu'à Vienne ; il y envoya un courrier, et Hardenberg s'occupa, jusqu'à la réponse, de tenir Duroc et Alopeus en suspens. Si le roi se berçait encore de neutralité, Hardenberg ne s'en flattait plus guère : ses propres fils lui semblaient trop ténus pour résister à de telles bourrasques. « Les espérances de paix ont encore plus diminué et la guerre paraît décidée, écrit-il, le 8 septembre, à Brunswick, nous ne sommes rien moins que sûrs du côté de la Russie. Il paraît qu'on veut nous forcer à nous unir à la coalition... »

Ils s'imaginèrent qu'en sommant du fifre, battant le tambour et traînant les sabres sur le pavé, le tapage détournerait, de part et d'autre, les violateurs de neutralité. Ils mirent les troupes sur pied : « Une armée de 80 000 hommes qui, au premier signal, pourra être portée à un nombre beaucoup plus considérable, » écrivit, le 9 septembre, le roi à Lucchesini. Devant ce déploiement de forces, et pour s'en débarrasser, Napoléon les laisserait dériver vers le Hanovre ; ils occuperaient ce pays, de son consentement tacite, sans traité, ce qui éviterait le conflit d'engagemens avec la Russie. Mais en auraient-ils le loisir ?

La marche des Russes prenait un aspect d'invasion. Hardenberg s'en explique avec Alopeus. — Le roi, dit-il, ne se décidera jamais pour la France, si la Russie ne l'oblige pas à sortir de ses principes. Qui tentera de lui faire violence, le verra

certainement passer du côté de l'adversaire. Et, le 12, il remit une note à Laforest : « Le roi est très fermement décidé à s'en tenir au système de neutralité, le seul conforme aux intérêts de sa monarchie et à ceux de ses voisins... Il maintiendra la tranquillité et le repos du Nord de l'Allemagne... C'est le système le plus favorable à la France; mais on ne peut se dissimuler qu'il devient très difficile et presque impossible de le soutenir, si l'Électorat de Hanovre reste occupé par les troupes françaises... Que la France remette donc, *sans la moindre perte de temps*,... le pays de Hanovre à la Prusse...; qu'elle en retire toutes vos troupes, qu'elle emploiera beaucoup plus utilement ailleurs. »

Cette neutralité, qu'ils cotaient encore à un si haut prix, ils n'en disposaient plus. Le 15 septembre, Alopeus reçut une seconde lettre d'Alexandre pour le roi, la seconde sommation annoncée; le tsar l'avait signée à Pétersbourg le 4 septembre, avant de quitter sa capitale. Malgré les instances de Czartoryski, il répugnait à violenter un ami si doux, si touchant, si angoissé. Il insistait sur la nécessité de menacer et d'entamer Napoléon de tous les côtés à la fois; il réclamait l'alliance; il réclamait, « en attendant, le libre passage » pour ses troupes à travers les États prussiens; il annonçait son arrivée et il demandait une entrevue « pour nous concerter avec détail sur l'ensemble de nos vues... Je vous garantis des dispositions de l'Autriche... Le sort de l'Europe est entre vos mains. » Le 16, cette missive, ultimatum fraternel et caressant, était entre les mains de Hardenberg. Alopeus supplia ce ministre de la remettre au roi le plus tôt possible. Hardenberg fit un beau geste : — « Vous connaissez depuis longtemps mes principes. J'ai déclaré au roi qu'il ne lui restait plus que le parti de lever le bouclier. — Et contre qui? interrompit Alopeus. — Eh! pouvez-vous le demander? contre la France. » Alopeus déclara qu'il attendrait la réponse jusqu'au 23; c'était le terme fixé par la procédure russe et tout, dans le plan, s'exécutait avec méthode. Merveldt, envoyé de Vienne pour concerter une entente, arriva sur ces entrefaites, et Metternich en profita pour pousser à fond Hardenberg et son maître.

Mais, le lendemain, 17 septembre, Duroc et Laforest reçurent des instructions de Napoléon : Bernadotte passera, de gré ou de force, par les États de l'Électeur de Cassel. « Tâchez de conclure. Pourvu que votre traité ne me lie pas les mains pour marcher de suite, je passerai par-dessus tout le reste. » Que

Laforest « n'épargne point les espions, qu'il envoie des officiers prussiens ou autres, pour observer; qu'il prodigue l'argent, si cela est nécessaire. » Le 19, il se tint une grande conférence entre Brunswick, Hardenberg, Haugwitz, Mœllendorf, Kalkreuth, Kleist. Ce conseil délibéra d'armer très ostensiblement : neutralité maintenue contre tous, alliance avec personne, médiation *in petto*, et le Hanovre de toutes mains. Ni Duroc, ni Metternich, tirant chacun de son côté, n'en obtinrent davantage. Le 21 septembre, Frédéric-Guillaume écrivit à Alexandre en termes pathétiques : « Et vous, à qui je tiens par des traités solennels que j'ai remplis, par une amitié qui fait mon bonheur, c'est par vous que mes premiers droits de souverain pourraient être compromis ! » Il refuse le passage, il décline l'alliance, il accepte l'entrevue, « une de ses idées les plus chères » depuis Memel (1). Au fond, il la subit et ne s'y rend qu'avec anxiété, redoutant le prestige, les séductions d'Alexandre. Il tremble pour sa neutralité, ainsi qu'une prude pour sa vertu, traînée, comme malgré elle, au rendez-vous.

Le courrier s'en allait à la rencontre du tsar, quand, le 23, Alopeus, exécutant ses instructions, annonça que, n'ayant point obtenu le passage à la date indiquée par lui, les Russes entreraient de gré ou de force : 50 000 hommes par Varsovie, marchant sur Breslau ; 47 000 par Grodno, marchant sur la Prusse ; 25 000 en Poméranie, par mer. Ils sont annoncés pour le 28. Hardenberg se trouble. Les adjurations du roi, l'armement de la Prusse, n'ont donc point arrêté Alexandre ! Il prie Alopeus de le venir voir ; il le supplie d'éviter « la plus horrible des catastrophes. » Alopeus répond que les choses militaires échappent à sa compétence, et rompt l'entretien au bout de quelques minutes.

En rentrant chez lui, il trouve un de ses attachés qui arrive de Pétersbourg, avec des ordres datés du 18, et tout est renversé. Alexandre charge Alopeus de déclarer que, « dans l'espoir de voir accepter par le roi le rendez-vous qu'il lui a proposé, il a suspendu l'entrée de ses troupes jusqu'à cette époque, convaincu toutefois que le roi n'hésitera pas à faire cause commune avec lui. » Alopeus court chez Hardenberg, où l'on fait quelque difficulté de l'introduire. C'est que Duroc et Laforest sont attendus d'un instant à l'autre. Hardenberg reçoit Alopeus dans un petit

(1) C'est à Memel qu'avait eu lieu, en 1802, la première entrevue d'Alexandre avec le roi et la reine de Prusse.

salon. Il traversait une de ces crises où tout moment de répit semble le salut; il fit le Russe, il fit l'empressé, annonça qu'il se trouvait désormais à l'aise avec les Français; qu'il aurait de quoi leur répondre; qu'il attendait tout le bien possible de l'entrevue. Sur quoi, le voyant si bien disposé aux expansions, Alopeus lui demanda si l'on parlait toujours du Hanovre. — « Ah! répondit Hardenberg, il est question de bien plus: on nous propose une alliance et beaucoup en sus. » Mais il était impatient de voir débarquer les Anglais. « Personne ne peut les empêcher de reprendre leur propre pays. » Et, revenant à l'entrevue: « J'espère que nous pourrons en tirer parti. Qui sait si on n'entraînera pas le roi? »

Alexandre avançait à travers la Pologne. « L'enthousiasme était général, rapporte Czartoryski; toute la Pologne était prête à se lever en masse, » à acclamer le tsar pour roi. Lord Gower, qui rejoignit le quartier général russe, dit que l'Angleterre ne s'y opposerait point, dans le cas où il s'agirait d'une reconstitution totale de la Pologne. Alexandre songeait aux compensations qu'il offrirait à l'Autriche pour la Galicie, qu'il lui prendrait. « Si je puis vous faire avoir la Silésie, vous pouvez compter sur moi, » disait-il à l'envoyé autrichien. Comment compenser à la Prusse Varsovie et Posen, et cette Silésie dont on l'expulserait pour la donner à l'Autriche? La guerre en fournirait les moyens, aux Pays-Bas, en Hollande, sur la rive gauche du Rhin. Mais ces pays, bons à partager, étaient encore à conquérir; pour en chasser Napoléon, le concours de la Prusse semblait nécessaire; en commençant par la démembrer, n'allait-on pas la jeter dans l'alliance française, qui, au lieu de la dépouiller, lui procurerait le Hanovre?

Dans les châteaux où il logeait, Alexandre charmait ses hôtes par sa courtoisie, parlant beaucoup, jamais d'affaires, empressé près des femmes. « Sa conversation, dit l'une d'elles, était simple et réservée; on ne pouvait présumer qu'il eût de grands moyens, mais il était impossible de ne pas lui accorder de l'élévation dans les idées et une mesure infinie. » Ses officiers en observaient beaucoup moins, habileurs, avantageux, ils demandaient aux belles Polonaises leurs commissions pour Paris... et au delà. Mais, à mesure qu'il s'approchait de la frontière prussienne, Alexandre se sentait pris d'inquiétude, de remords: violer le droit, rompre l'amitié, précipiter le bon roi dans le désespoir,

perdre son renom chevaleresque aux yeux de la reine ; se jeter sur la Prusse, brutalement à la Bonaparte ; humilier, arracher des pleurs, provoquer, au lieu des embrassades émues, des regards de haine, des gestes d'horreur ; dépouiller cet Alexandre, le tendre et le magnanime, pour découvrir le machiavéliste et le conquérant ! Et pourquoi ? Si la Pologne était disposée à se donner, il la recevrait des mains mêmes du roi de Prusse, allié, reconnaissant et largement rémunéré aux dépens de la France et de ses auxiliaires allemands, traîtres à la patrie.

Il reçut à Brzest, en Lithuanie, la lettre, du 6 septembre, où Frédéric-Guillaume annonçait son acceptation de l'entrevue. Dès lors, les autres desseins se subordonnèrent à celui-là. Alexandre préférait ces jeux de théâtre à toutes les combinaisons des diplomates. Il en aimait les émotions, l'imprévu ; il en savourait le succès, où le charme de sa personne opérait au moins autant que son prestige de souverain, la force de ses armes, l'habileté de sa dialectique. C'était sa vocation d'artiste en l'art de mener les hommes. Il écrivit, le 27 septembre, à « son frère, » et le mot, ici, n'était point seulement de protocole, qu'il suspendait momentanément la marche de ses troupes, « demandant au roi d'accélérer, autant que possible, le moment où elles pourraient traverser ses États. » Il expédia cette lettre par son aide de camp Dolgorouki. Le 30, il était à Pulavy, chez les Czartoryski ; les Polonais lui préparaient un accueil enthousiaste à Varsovie. Il n'avait plus qu'un pas à franchir, Czartoryski le faisait roi de Pologne. La Prusse était sacrifiée : le cœur défailloit décidément au tsar. Il reçut la lettre de Frédéric-Guillaume, du 21 septembre, douloureuse, humble, mouillée de larmes : « Pardon, Sire, si je vous ai peiné un moment. Mais il ne m'est pas possible de conserver une arrière-pensée pour vous. » Comment spolier ce suppliant ? Il le relèverait, lui tendrait les bras, et, du même coup, joindrait à l'armée russe les 200 000 Prussiens. C'en serait fait de Bonaparte, de sa fausse gloire, de ses usurpations et de la Révolution française. Alexandre médita cette phrase où Frédéric-Guillaume avait mis tout son secret : « A quelques destins que votre route vous conduise, on ne me fera jamais ni craindre votre puissance, ni bien moins encore mettre en doute votre loyauté. » Il répondit par cette autre, où il enfermait toutes ses pensées de derrière la tête : « C'est sur une conformité absolue de principes et sur une amitié inébranlable de la



part de Votre Majesté que tous mes plans ont été calculés... J'envisagerai le moment — de l'entrevue — comme un des plus heureux de ma vie, mais, si mon cœur désire qu'il ne soit pas retardé, la situation des affaires ne le demande pas moins. » — « Forgeons le fer pendant qu'il est chaud ! » dit-il quelques jours après, et il résolut de partir pour Berlin. Enveloppée par les armées russes, enguirlandée par le tsar, la Prusse était prise ; mais elle ne se livrait pas encore. Napoléon, en la heurtant, la fit tomber dans les bras d'Alexandre.

### III

Avant de quitter Paris, Napoléon organisa une sorte de régence. Il comptait gouverner de loin, en marchant, par les courriers, par les « portefeuilles » gonflés de rapports, bourrés de notes de police, qu'apporteraient les auditeurs au Conseil d'État ; mais il se pouvait présenter des conjonctures urgentes ; il fallait, *en cas d'événement*, pourvoir au nécessaire : ces mots s'entendaient de la mort de l'Empereur. Le « Grand Électeur, » Joseph, reçut, avec la présidence du Conseil d'État, l'extérieur du pouvoir ; l'ancien président du Comité de Salut public, Cambacérès, en eut la réalité. Le 17 septembre, Napoléon réunit le Conseil d'État en séance extraordinaire. Son langage rappela les temps de la Révolution, et c'était bien celui d'un empereur de la République française : — « J'irai briser cette odieuse maison d'Autriche que je n'aurais pas dû épargner. Je la réduirai au rang de puissance secondaire... Mes alliés verront que... ma protection n'est pas vaine. Je ferai de la Bavière un grand État interposé entre l'Autriche et moi, et j'irai signer une nouvelle paix dans le palais de l'empereur d'Allemagne. » Il annonce des rappels de réserve, des levées anticipées, la réorganisation des gardes nationales. « J'ai tout ce qu'il me faut ; mais il faut prévoir les besoins d'une guerre qui peut se prolonger deux ou trois ans (1) ; il faut, tandis que je serai engagé au fond de l'Allemagne, que la nation me réponde d'elle-même, qu'elle garde les places, qu'elle repousse, s'il est nécessaire, une descente, une tentative de l'ennemi sur nos côtes. Il faut donc ranimer son ancienne énergie, faire voir à l'Europe entière qu'elle s'associe à son chef...

(1) En réalité, elle dura de septembre 1805 à juillet 1807, près de deux ans.

Je ne suis sur le trône que par sa volonté... Je suis son ouvrage, c'est à elle de le maintenir. »

Les périls qu'il prévoyait ne se réalisèrent que quatre ans plus tard, à la suite du premier grave échec de ses armes, à Essling; mais ce n'étaient point des paroles de rhétorique, et, pour employer un mot favori de Napoléon, la guerre qui commençait ne devait pas être « un jeu d'enfans. » Ces discours, ces mesures trahissaient la fragilité de l'édifice, républicain ou impérial, qui s'élevait depuis 1795, la précarité des victoires, de Fleurus à Hohenlinden, de Lodi à Marengo, l'incertitude des traités, de Bâle à Rastadt, de Campo-Formio à Lunéville et Amiens.

La campagne de 1798 recommençait. C'est sur Naples, comme alors, que portèrent les premiers coups. Il importait de se libérer aux extrémités, de se concentrer en Italie, où Eugène et Masséna ne se trouvaient pas en force devant les Autrichiens.

Napoléon compte que Gouvion entrera à Naples dans le temps où lui-même passera le Rhin, entre le 23 septembre et le 7 octobre. Gouvion sera maître de Naples avant que le gouvernement sache même que les hostilités sont commencées, et il attendra, tenant les gens en peur et en soumission. Ce qu'il attendra, c'est un traité que Talleyrand va dicter, à Paris, à M. de Gallo, et qui arrivera peu de jours après Gouvion. Ce général disposera les esprits à le ratifier. Talleyrand fit venir Gallo et lui posa cet *ultimatum* : Le roi de Naples s'engage à observer la plus stricte neutralité, sur terre et sur mer; il repoussera les alliés, s'ils tentent de débarquer; il ne tolérera dans son armée ni Russes, ni Autrichiens, ni Anglais, ni émigrés français; à ces conditions, et dans le délai d'un mois après les ratifications, Napoléon évacuera le royaume. Gallo signe et expédie, en hâte, le traité, le 21 septembre. Napoléon, le considérant comme acquis, écrit à Gouvion de rejoindre Masséna, dès que les ratifications seront signées (1).

Ainsi fut fait. Gouvion reçut ses premiers ordres le 7 septembre, et se mit aussitôt en marche. Son approche terrifia la cour de Naples. Cette cour était alors en pleins pourparlers avec l'envoyé russe, Tatistchef; le 10 septembre, elle avait décidé de livrer toutes ses places aux alliés. Elle n'eut plus qu'une pensée, se débarrasser de Gouvion, et le renvoyer à l'armée de Masséna :

(1) A Gouvion, 23 septembre 1805.

les Autrichiens s'en accommoderaient. Le 4 octobre, Alquier reçut le traité signé à Paris; il en exigea la ratification dans les vingt-quatre heures. Refuser, c'était la guerre immédiate; ratifier, c'était congédier Saint-Cyr et faire la place nette aux Russes et aux Anglais. On ratifia, le 8 octobre, et, le 14, Saint-Cyr se mit en marche vers le Nord. Le 11, par une déclaration signée de ses ministres, Luzzi et Circello, le roi avait fait connaître à l'envoyé russe que ce traité, imposé par la force, était vicieé et nul de plein droit et que, « loin de vouloir l'exécuter, il attendait avec impatience le moment où, avec l'aide de son fidèle allié, l'empereur de Russie, il serait en mesure de mettre son royaume à l'abri des agressions de son ennemi naturel. » Napoléon ne s'en faisait aucune illusion. Alquier, d'ailleurs, l'en avait averti : « Si les choses vont mal ici, ce mal est dans les maîtres. Il n'y a rien non plus à attendre des princes héréditaires : l'avenir est fermé pour nous; on sera constamment opposé à notre système; il est donc désirable que le gouvernement de ce pays passe en d'autres mains. »

Donc, un coup de prestige qui permette à Napoléon de joindre Gouvion à Masséna et de battre les Autrichiens; les Autrichiens battus, il fera bon marché de ces Bourbons; mais, si Masséna succombe, les Napolitains se lèvent, les Russes et les Anglais débarquent et montent au Nord; et ce sera comme en 1799, la perte de l'Italie.

Jusqu'au 15 septembre, il n'avait disposé que la marche de son armée sur le Rhin et le Mein. C'est à partir de cette date que ses combinaisons se formèrent, d'après les nouvelles qu'il reçut d'Allemagne, et les mouvemens de l'ennemi. Le 27, il écrit à Bernadotte : « Avant le 12 octobre, l'Autriche sera déçue, » et, le 30, à Augereau : « Je vais partir cette nuit... tourner Ulm. Malheur aux Autrichiens, s'ils me laissent gagner quelques marches;... mais je suppose qu'ils vont s'empressez d'évacuer la Bavière. »

Les alliés comptaient attaquer partout à la fois, à Naples, en Lombardie, en Allemagne; disperser ainsi les forces de Napoléon, battre, détruire ses lieutenans, jeter le désordre en France, recommencer la campagne de 1799, Novi en Italie, contre Eugène et Masséna; en Allemagne, Napoléon enveloppé, écrasé entre les Autrichiens, les Russes qui arrivent, les Prussiens que l'on se croit sûr d'entraîner et qui se jetteront sur ses flancs, lui cou-

peront la retraite : les Russes et les Anglais marcheront sur la Hollande ; une révolution à Paris, un débarquement des Anglais, des soulèvemens en Vendée, en Belgique, suivront la première nouvelle des défaites et précipiteront la catastrophe. En Italie, où ils ont 80 000 hommes, les Autrichiens envoient leur meilleur général, l'archiduc Charles. En Allemagne, la direction supérieure est livrée à Mack, « l'idole du pays, écrivait Gentz, le premier homme de la monarchie, » aux yeux des Autrichiens ; un niais militaire, aux yeux des Russes ; présomptueux et malheureux, disait Napoléon.

Mack, spéculant sur la politique et sur la guerre, en grand homme qu'il se figurait être, imagina que Napoléon laisserait une partie de son armée à Boulogne pour s'opposer à un débarquement des Anglais, et une autre à Paris et dans l'Ouest, pour contenir les insurrections annoncées par tous les agens. Dans ces conjonctures, et fort exposé d'ailleurs en Italie, il n'arriverait en Allemagne ni à temps ni en force. Les Russes l'y devanceraient ; les alliés le pousseraient devant eux et le refouleraient vers le Rhin, et peut-être envahiraient-ils la France avant même que les Français se fussent concentrés.

Napoléon ne s'y méprend pas. Pour parer le coup et « environner l'ennemi de tous côtés (1), » il lui faut passer par le territoire du Wurtemberg, et il y passe ; par le territoire prussien d'Anspach, il y passe du même pas. Il est sûr de la tolérance des Wurtembergeois ; mais le Prussien protestera sans doute. Il fait compulser les précédens : il s'en trouve toujours d'innombrables pour les violations du droit, et dans le Saint-Empire plus que nulle part au monde. Il écrit à l'Électeur de Bavière, et le prie de s'entremettre ; il écrit à Duroc, à Otto : il ne doute pas que les Prussiens ne s'apaisent, aux raisons qu'il leur donnera. Il suppose que les menaces et les mouvemens de la Russie vont les décider en faveur de la France. Il les juge perplexes, inertes, pusillanimes. Duroc mande de Berlin : « Certes, l'armée prussienne n'est rien moins que prête à entrer en campagne. » Napoléon les sait à la merci de l'événement, et l'événement, il le précipite.

Le 5 octobre, il apprend l'arrivée des Russes à Vienne ; il a peine à y croire ; mais il se hâte en conséquence. Ce jour-là

(1) A Bernadotte, à Soult, 2 et 3 octobre 1805.

même, il signe le traité d'alliance avec le Wurtemberg, qui fournira de 8 à 10000 hommes. Quelques jours après, le traité avec la Bavière est ratifié, et procure 20000 auxiliaires bavarois. Mais, par contre-coup, Napoléon décide les Prussiens à se déclarer contre lui.

## IV

Le 6 octobre, Frédéric-Guillaume, assisté de Hardenberg, avait reçu à Potsdam, à dix heures du matin, Dolgorouki, porteur du message d'Alexandre du 29 septembre. Dolgorouki promit, au nom de son maître, de procurer un subside anglais de 1250000 livres par an, pour 100000 hommes; il demanda une médiation, d'abord, une alliance, ensuite, si la médiation échouait. Le roi demeura impassible; rien ne put l'arracher « à son rêve chéri de neutralité. » « Retournez près de l'empereur votre maître, et faites-lui connaître mon inébranlable résolution, dit-il à Dolgorouki. Je serai contre quiconque rompra, par la violation de mon territoire, ma neutralité. » Hardenberg, qui s'était fait fort de la médiation, sinon de l'alliance, sortit de cette audience profondément déçu.

Il traversait les salles du palais, méditant une démission, lorsque, tout à coup, le roi le fit rappeler dans son cabinet. Une estafette venait d'arriver, apportant la nouvelle de l'entrée des Français à Anspach, le 3 octobre. Le roi lui dit : « Les choses ont changé de face; allez de ce pas chez le prince Dolgorouki. Je le chargerai d'une lettre par laquelle j'annonce à l'empereur que je lui ouvre les frontières de mon royaume. » Il s'emporta d'abord, d'une colère d'homme faible qui se voit jugé à sa mesure, que le mépris, encore plus que l'insulte, jette hors de lui-même, et qui ne se reconnaît plus. Son premier mouvement fut d'envoyer sur l'heure des passeports à Duroc et à Laforest. Ce fut à Hardenberg de le retenir : l'armée n'était pas prête, les Russes n'étaient pas arrivés. Le roi se radoucit, s'enorgueillissant, au fond, que l'on eût, désormais, à le modérer. Napoléon forçait Frédéric-Guillaume à vouloir. Frédéric-Guillaume se décida, sans doute, sous l'affront, mais l'affront le poussa du côté où il penchait. La nouvelle de la violation du territoire se répandit dans Berlin, et l'opinion, du coup, se prononça. On se fit gloire de ne point imiter la conduite honteuse du Wurtemberg, de ia

Bavière, la grande trahison de l'Allemagne par ses princes : la Prusse, au moins, resterait fidèle à « la patrie. »

Un conseil de ministres et de généraux se réunit le lendemain ; il émit l'avis que l'acte de Napoléon déliait la Prusse de tout engagement avec la France ; qu'il en serait donné avis à Napoléon ; qu'Alexandre en serait informé ; que le passage serait accordé aux Russes ; que les troupes prussiennes occuperaient le Hanovre. Le 9, les mêmes conseillers se prononcèrent pour la neutralité armée, et le roi écrivit à Alexandre : « Un événement inattendu a donné à toute ma manière d'envisager les affaires une tendance nouvelle, mais décisive... Tous mes devoirs sont changés. Si quelque chose me console, Sire, c'est qu'ils vont s'identifier avec les vôtres. J'ignore si, à la suite des premières mesures que j'ai prises, la rupture formelle éclatera sur-le-champ, ou si j'aurai le temps encore d'en concerter l'époque avec Votre Majesté. »

Prévenus par leurs informateurs, Duroc et Laforest payèrent de contenance. Mais les précédens allégués par Napoléon parurent une impertinence ajoutée à l'outrage. « Sa Majesté, répondit Hardenberg à Laforest, ne sait si elle doit s'étonner davantage des violences que les armées françaises se sont permises dans ses provinces, ou des argumens inconcevables par lesquels on prétend les justifier... Le roi se considère comme libre de toute obligation antérieure au moment présent. Il n'a plus d'autres devoirs que ceux de sa propre sûreté et de la justice universelle. Voir l'Europe partager la paix qu'il aspire à conserver à ses peuples, ... consacrer à ce grand ouvrage *sa médiation active*, tel sera son premier devoir (1). » Quant au Hanovre, il ordonne à Brunswick de l'occuper, et charge Hardenberg d'en avertir verbalement Laforest quand l'opération sera en train. Brunswick prit aussitôt ses mesures. « Hardenberg m'a informé confidentiellement que le roi a passé de notre côté avec toutes ses forces militaires, écrivait Metternich, le 15 octobre. Il faut quatre à cinq semaines pour que l'armée puisse être réunie dans le pays de Bayreuth. C'est à cette époque que la colonne russe qui traverse la Silésie peut également avoir atteint les frontières de la Bohême et que les armées réunies pourraient, de ce côté, agir dans un sens offensif convenu. »

Cependant les marches des Français ont été si précises, si

(1) Note à Laforest, 14 octobre 1805.

rapides, que, le 8 octobre, Mack est coupé de Vienne; mais l'arrivée des Russes se confirme, et l'armée française court risque d'être prise entre deux feux. Napoléon se couvre du côté des Russes et pousse sur Mack. « Il ne s'agit pas de battre l'ennemi, il faut qu'il n'en échappe pas un... Cette journée doit être dix fois plus célèbre que celle de Marengo (1). » Le 14 octobre, Ney bat les Autrichiens à Elchingen; Ulm est investi.

Le 15 au soir, les nouvelles en arrivèrent à Berlin. Le roi se sent troublé. Il retombe dans les perplexités; il regrette la neutralité. Hardenberg, qui s'est trop avancé, qui a trop poussé à la guerre, se sent ébranlé. Lombard, le secrétaire intime du roi, qui a tâché, en vain, d'accommoder le différend, remonte en crédit. Haugwitz, qui passe pour l'homme de la paix, ou, tout au moins, de la neutralité, rentre en qualité d'adjoint au ministère des Affaires étrangères : il y aura désormais deux ministres, comme il y aura deux tendances : l'un, Haugwitz, pour la conciliation, l'autre, Hardenberg, pour la lutte; l'un négociera avec Napoléon, l'autre avec Alexandre. Ce dédoublement du ministère sauvera les apparences de la duplicité. Metternich, qui confère avec Hardenberg, le 17 octobre, le trouve tout changé, atermoyant, parlant de médiation. — « Laquelle? demande Metternich; celle que nous avons proposée dans le sens du traité du 11 avril? Le roi a donc l'air de vouloir être médiateur dans sa propre cause? »

« Nous sommes déjà, pour ne pas nous faire d'illusion, sur un pied de guerre avec la France, » dit le roi à Lombard. Mais les ardents insistent : la Prusse assurerait la victoire des alliés; en différant, elle se voue aux vengeances de Napoléon. S'ils désarment, ils se livrent, ils se déshonorent! Ils dérivent ainsi vers la guerre, en soupirant, en détournant les yeux. Frédéric-Guillaume avait accordé le passage aux Russes, accepté l'entrevue avec Alexandre. Il voudrait maintenant retenir les Russes à la frontière, ajourner l'entrevue. Alexandre ne le permet pas. Au reçu de la lettre du roi, le 19 octobre, il lui répond : « Pardonnez, Sire, si je mets de côté toutes les formalités; mais c'est mon cœur qui a besoin de vous parler... Sire, il lui est impossible de renoncer à la jouissance de vous exprimer de bouche ma reconnaissance... Je sens parfaitement toutes les raisons qui rendent votre présence à Berlin indispensable, et, pour concilier

(1) A Soult, 12 octobre 1805.

les deux choses, c'est moi, Sire, qui viendrai me présenter chez vous. »

## V

Pendant qu'il s'y achemine, Napoléon a frappé. Le 19 octobre, Mack a capitulé avec 32 000 hommes. Le plan des Autrichiens est bouleversé. Ils rappellent, en hâte, l'archiduc Charles d'Italie.

C'est pour Napoléon un grand succès de prestige. Un instant, il se flatte d'en tirer une combinaison qui, en quelques semaines, peut-être, achèverait la campagne et le rendrait maître des affaires.

La capitulation d'Ulm l'a trompé sur la valeur des Autrichiens : il les croit plus désarmés, plus accablés qu'ils ne le sont en réalité. Il se flatte de les amener à traiter. « Je donne un conseil à mon frère d'Allemagne. Qu'il se hâte de faire la paix. C'est le moment de se rappeler que tous les empires ont un terme ; l'idée que la fin de la dynastie de la maison de Lorraine serait arrivée doit l'effrayer. Je ne veux rien sur le continent. Ce sont des vaisseaux, des colonies, du commerce que je veux, et cela vous est avantageux comme à nous. » Il le dit à Mack ; il le publie dans le ix<sup>e</sup> bulletin, du 21 octobre, ignorant qu'à cette heure la France n'a plus de marine et que les grands desseins sur les colonies se sont évanouis, la veille, à Trafalgar. S'il effraie ainsi et attire du même coup François II, Napoléon le sépare d'Alexandre ; alors, n'ayant plus devant lui qu'un corps russe, qu'il estime à 30 000 hommes, il le détruit, offre la paix, l'alliance même, à Alexandre et le gagne, au prix de la Pologne, de l'Orient au besoin. Czartoryski l'avait prévu. Quant à la Prusse, instruit que, décidément, elle refuse l'alliance, il se flatte de la tenir en suspens. Il gagnera ainsi le temps nécessaire pour en finir avec les Autrichiens, par les armes ou par la négociation, pour isoler ou enchaîner les Russes. « Ayez soin de respecter le territoire prussien, écrit-il à Murat, le 20 octobre. J'ai déjà des querelles assez sérieuses avec cette puissance. J'ai de grands intérêts à la ménager. »

Et il marche sur Vienne : le 22 à Augsbourg, le 24 à Munich, où la société l'acclame à l'Opéra ; le 28, il passe l'Inn ; le 29, il occupe Salzbourg. Mais, à mesure qu'il s'enfonce en Autriche, il



se sent plus menacé par les Prussiens, il juge l'ennemi plus redoutable. Le Russe a l'élan, l'audace; l'Autrichien recule, mais ne s'égare point en déroute. Le Prussien est arrogant; ses troupes sont intactes. C'est une armée que Napoléon a devant lui, s'il ne prévient pas la jonction des Russes et des Autrichiens: c'est une autre armée, la prussienne, qui le menace sur ses flancs. Le 27 octobre, il écrit à Joseph: « Avant quinze jours, j'aurai en tête 100 000 Russes et 60 000 Autrichiens, venus soit d'Italie, soit des autres corps... La Prusse se conduit d'une manière assez équivoque... Si la guerre se prolonge, il faut que je calcule sur une forte armée à laisser dans le Nord, pour protéger la Hollande. »

C'est que, de Berlin, on ne lui écrit plus; depuis quinze jours il est sans nouvelles. Il décide de rappeler Duroc, l'alliance étant manquée, mais, en se retirant, Duroc fera un dernier effort d'accommodement, doublé de menaces. Il demandera une audience de congé, et dira au roi: « Sire, vous avez dans l'Empereur un ami capable de venir des extrémités du monde à votre secours. L'Empereur est peu connu en Europe: c'est plus un homme de cœur encore qu'un homme de politique. » Laforest remettra une note à Hardenberg: « L'Empereur ne tient pas au Hanovre; mais il faut qu'on y mette des formes;... il est incalculable ce que peut faire l'Empereur... L'Empereur sait bien que Frédéric, avec la Prusse, a résisté à l'Europe entière; il vaut mieux que Frédéric, et la France que la Prusse; le Comité de Salut public a résisté aussi à l'Europe entière, et tout le monde sait que l'Empereur a des armées différentes de celles du Comité de Salut public (1). »

Prévoyant un coup de main sur le Hanovre, il ordonne au général Barbou, qui y commande, de s'enfermer dans les forteresses, de n'en laisser approcher personne, de ne rendre Hameln que sur un ordre de lui, porté par un de ses aides de camp. « Je ne pense pas, écrit-il à Otto, à Munich, que les Prussiens aient l'audace de se porter en Hanovre pour arracher mes aigles; cela ne pourrait se faire sans du sang. Les drapeaux français n'ont jamais souffert d'affront. Je ne tiens pas au Hanovre; mais je tiens à l'honneur plus qu'à la vie. »

Ce même sentiment, l'honneur des armes, l'honneur monarchique, jetait alors la Prusse dans la coalition.

(1) A Duroc, à Otto, 24 octobre 1805.

## VI

Alexandre arriva à Potsdam le 25 octobre. Il y trouva la nouvelle de la capitulation d'Ulm. Sa seule apparition rasséra tout le monde. Il ôta le poids qui pesait sur les cœurs, tant d'années de neutralité rampante ! Dans la fierté où les monte cette puissante alliance, leur arrogance naturelle se ranime. La capitulation de Mack ne leur paraît plus qu'un incident fâcheux, une mésaventure à l'autrichienne, tant ils sont certains de couper Napoléon, de l'envelopper, de le saisir, au filet, entre deux feux. Frédéric-Guillaume, ravi hors de lui-même, emporté dans le tourbillon, confus de sa hardiesse, plus confus encore du personnage subalterne qu'il joue en son propre royaume, sans fierté de vouloir, parce qu'il ne veut que par la volonté d'autrui, gauche, mélancolique, prend la place qu'il occupera désormais, celle de *roi à la suite* dans les coalitions et le cortège d'Alexandre. La reine, exaltée, le croit transfiguré comme elle l'est elle-même ; enguirlandée et captivante, enchantée « des procédés délicats et généreux de l'adorable souverain, » elle s'élançe, avec son désir passionné de plaire, dans une carrière nouvelle, flatteuse à son âme : la coquetterie de l'héroïsme après la coquetterie de l'enthousiasme ; entraînant le roi, la cour, l'armée, acclamée par le peuple, prenant le beau rôle que Marie-Antoinette aurait voulu jouer pour sauver le trône de son mari, l'héritage de son fils.

Alexandre occupa, tout de suite, naturellement, la première place, au centre de la cour, au centre des affaires, recevant, commandant, négociant, non en voisin ou en allié, mais en empereur, en suzerain chez le premier de ses grands vassaux. Tandis que la famille royale redouble de prévenances et Alexandre de courtoisie chevaleresque, les ministres confèrent. Czartoryski accompagnait le tsar ; Alopeus et Dolgorouki étaient à Berlin ; ils travaillent avec Hardenberg et Haugwitz. Metternich, à côté, se tient aux aguets, surveillant, conseillant. Pénétré de son propre génie, et comme infatué déjà de la brillante destinée qu'il se ménage, c'est un de ces Autrichiens souples, insinuans et tenaces, qui ne renoncent jamais. Plein de mépris pour les principicules félons de Bade, de Wurtemberg, de Bavière, ces souverains inavouables qui ont « répudié » l'Allemagne, il tient l'alliance prussienne pour nécessaire « au grand objet de toute réunion

raisonnable contre la France, » jugeant, comme tout le monde à Vienne, à Pétersbourg, à Londres, à Berlin, que « sans le concours complet et constant de la Prusse, la France ne peut pas être renvoyée dans ses anciennes frontières; » que la France ne succombera que si elle est attaquée simultanément sur ses deux flancs, par l'Autriche et la Russie, en Suisse, en Italie, dans le Sud de l'Allemagne; au Nord, par l'Angleterre, la Suède et 150 000 Prussiens; que la guerre ne se fera pas pour « maintenir le *statu quo*, mais pour le changer, » et que ce doit être le principe fondamental de toute entreprise de l'Europe contre la France.

Il reçoit, le 26, un courrier de Vienne avec une lettre pour le tsar. Il sollicite une audience et l'obtient pour le 27. Les souverains sont venus à Berlin, où « il y a grand couvert, sur le service d'or, auquel sont admises toutes les personnes ayant le titre d'Excellence. » A quatre heures, Alexandre tient un cercle. Alopeus lui présente tous les ministres, sauf les envoyés de France, de Hollande, de Bavière, de Wurtemberg. Il reçoit Metternich « dans son appartement. » C'est la première rencontre entre ces deux hommes, dont l'un est déjà le maître omnipotent de la Russie, dont l'autre deviendra le meneur tout-puissant de l'Autriche; destinés à combattre Napoléon, à l'abattre, à accomplir l'œuvre qu'ils méditent et concertent dès lors : refouler la France dans ses anciennes limites, anéantir la Révolution française, en ses effets; tour à tour alliés contre Napoléon ou alliés avec lui l'un contre l'autre; mais, dans l'hostilité même, ne se nuisant jamais et trompant toujours Napoléon; plus redoutables peut-être, à la France, amis qu'ennemis; souvent en rivalité, en lutte de prestige et d'influence, mais rivalisant aussi de souplesse, d'astuce, de ténacité dans l'entreprise commune; l'un sous les apparences du mysticisme romanesque, l'autre sous la marque de la galanterie et de la frivolité mondaines, tous les deux « féministes, » hommes à bonnes fortunes; mais, dans les affaires, profonds politiques et partenaires d'une suprême élégance en cette partie où se jouent, avec les destinées de l'Europe, l'existence de milliers d'Européens.

Alexandre vint au-devant de Metternich : « Vous êtes, Sire, dit l'Autrichien, à la suite de la plus généreuse en même temps que de la plus heureuse des révolutions, sur les lieux mêmes de nos longues et arides négociations : ce qui ne nous était pas ré-

servé a dû l'être au sauveur de l'Europe. — Cela ira, répondit Alexandre. Vous avez parfaitement bien mené la barque ; il s'agit maintenant de lui donner le dernier coup. J'ai trouvé beaucoup de bonnes dispositions. Mœllendorf pense à merveille ; même Haugwitz s'est très franchement expliqué vis-à-vis de moi ; il est enchanté de votre empereur. J'ai surtout trouvé la reine plus courageuse que je ne croyais... Tout doit se faire. Ils tiennent à leur idée de médiation ; nous verrons : cette médiation ne saurait être qu'un *ultimatum*, que Bonaparte assurément n'acceptera pas, et nous en tirerons, dans ce cas, une insolente réponse, avant les trois semaines qu'il leur faut encore pour avoir ici toutes leurs armées sur les lieux (1). » Metternich presse le tsar de leur forcer la main ; il lui dénonce « la constante envie de cette cour de traîner en longueur ce qu'elle voit ne plus pouvoir refuser. » Le tsar atténue les défaites, Elehingen, Ulm : « 20 000 hommes ne font pas la puissance autrichienne ! » « Les causes, dit Metternich, tiennent en grande partie à l'inconcevable défection d'un des plus puissans princes de l'Empire, et à un procédé de Bonaparte, qui, à ce qu'il faut espérer, lui sera payé avec usure. — Ah ! reprit le tsar avec vivacité, quant à l'Électeur de Bavière, mon cher parent, nous le pincerons, j'espère, d'importance ; il n'y a pas un exemple plus infâme à citer dans les annales de la guerre. »

Le soir, la cour se rendit à l'Opéra où l'on donnait *Armide* « avec ses ballets. » La salle acclama l'empereur et le roi. Les envoyés de France et de Bavière assistaient, dans leurs loges, à ces démonstrations sur le sens desquelles ils ne pouvaient se méprendre. Duroc, cependant, se flattait que la médiation prussienne n'exigerait de Napoléon que les concessions décidées par Napoléon lui-même, dupé, comme le furent tant d'autres, jusqu'à la fin, par les propos équivoques et vagues, par cet artifice qui consistait à présenter comme l'*ultimatum* de la paix immédiate et définitive ce qui n'était que le *minimum* des conditions exigées, un moyen de suspendre les marches de guerre, d'amorcer les négociations où se découvriraient, au fur et à mesure, les exigences réelles. Le 30 octobre, on vit paraître l'archiduc Antoine, muni d'une lettre de l'Empereur, appel désespéré au roi.

(1) Ainsi en 1813, au temps de l'armistice et du congrès, les rôles étant renversés, la Prusse liée à la Russie, et l'Autriche jouant, mais très habilement, le jeu que la Prusse tente, faiblement et gauchement, en 1805.

Le lendemain, Duroc reçut les dernières instructions de Napoléon et prit congé de Frédéric-Guillaume dans les termes qui lui étaient prescrits.

Alexandre aurait désiré une accession pure et simple de la Prusse au traité du 11 avril. Les Prussiens s'y refusèrent avec obstination. L'aventure d'Ulm leur donnait à réfléchir. Ils tenaient à leur médiation, qui leur procurerait le temps d'armer, et leur laisserait la faculté de n'intervenir qu'au bon moment, presque à coup sûr, après un échec des Français : ils décideraient alors de la défaite complète de Napoléon, se feraient les pacificateurs de l'Europe, les sauveurs de l'Allemagne. Si Napoléon continuait de l'emporter, ou s'il bâclait sa paix avec l'Autriche pour se rejeter sur les Russes et traiter avec eux, ils sauraient, par cette même médiation, déguisée et atténuée, se ménager une retraite habile, peut-être même fructueuse. Il fallut bien en passer par où ils voulaient : la médiation avec l'accession éventuelle à l'alliance, si la médiation était repoussée par Napoléon.

Dans ces termes mêmes, le traité ne laissait point d'être un ouvrage laborieux. Les diplomates conférèrent trois jours entiers et jusque dans la nuit. On convint, en principe, que la Prusse proposerait à Napoléon les conditions d'une paix générale, à savoir les conditions ostensibles du traité du 11 avril. On attendrait la réponse jusqu'au 15 décembre. La Prusse aurait alors 180 000 hommes sur pied, et, en cas de refus, très vraisemblable de la part de Napoléon, elle se joindrait aux alliés. Metternich essaya vainement de persuader les Prussiens d'exiger une réponse dans les quarante-huit heures. « Autrement, disait-il, Bonaparte nous mettra hors de jeu l'un après l'autre ; » il n'aura « qu'à traîner à sa suite l'envoyé prussien ; à avoir l'air de ne pas refuser d'entendre aux propositions, dans l'espoir que le parti pris de la Prusse mollirait à mesure que le danger devrait être plus directement combattu par elle. » Sur quoi, les Prussiens de se récrier : — « Nous ne pouvons pas battre l'ennemi avant de l'avoir atteint ! » Puis vint l'éternelle affaire du Hanovre : la Prusse, qui redoutait un voisinage avec la France, offrait d'échanger contre cet électorat ses provinces westphaliennes, au delà du Weser ; l'Angleterre y gagnerait le port d'Emden, les côtes de la mer du Nord, des moyens d'agir plus directement sur la Hollande.

Les actes furent signés à Potsdam, dans l'appartement

d'Alexandre, le 3 novembre (1). Ils consistaient en des *déclarations* du tsar et du roi de Prusse, auxquelles, le jour même, adhéra Metternich; elles comprenaient *les articles ostensibles* du traité; il s'y joignait une convention du tsar et du roi de Prusse sur la marche à suivre en commun à l'égard de la France, une *déclaration additionnelle* de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, comprenant les articles séparés et secrets.

*Les articles ostensibles* posent la médiation prussienne : — à la France, les limites de la paix de Lunéville et ce que l'Autriche a pu céder depuis; au roi de Sardaigne, une indemnité aux dépens soit de la République italienne, soit de l'État de Gênes, avec Parme, Plaisance, une partie de Modène, Lucques; l'indépendance et l'évacuation immédiate, après la paix, des États de Naples, de la Hollande, de la Suisse, de l'Empire germanique; l'Autriche sera étendue au Mincio, avec Mantoue; le royaume de Lombardie ne pourra être réuni à la France; Napoléon promettra de ne point inquiéter l'Empire ottoman, par suite de l'union de cet empire avec la Russie; un armistice général mettra fin aux hostilités; un congrès réglera la paix et organisera, pour la maintenir, un concert intime entre les puissances alliées (2).

Un délai de quatre semaines sera accordé à Napoléon pour accepter ou refuser. S'il accepte, — mais on le croit trop clairvoyant pour accepter, — ce ne sera point la paix aux conditions qu'on lui pose, ce sera simplement, avec ces conditions comme entrée en matière, l'ouverture des négociations de la paix, et l'on verra paraître le fin des choses. L'Angleterre est liée à la Russie et à l'Autriche par le traité du 41 avril et toute sa série d'articles séparés et secrets. Elle n'adhère point aux déclarations de Berlin; l'intervention de la Prusse ne l'engage à rien; cependant, ni la Russie ni l'Autriche ne peuvent négocier la paix sans elle, elles l'appelleront donc aux conférences? Alors l'Angleterre y dévoilera ses conditions, c'est-à-dire les articles secrets du 41 avril, auxquels d'avance la Russie et l'Autriche ont accédé. Elles seront forcées de les soutenir. Les *bases* présentées par la Prusse disparaîtront, ou plutôt s'étendront étrangement; mais Napoléon sera pris dans l'engrenage, il aura perdu les avan-

(1) Le texte de ces actes a été publié pour la première fois par M. de Martens, *Recueil des Traités de la Russie*, t. II, p. 480 et suivantes.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 15 août, le traité du 41 avril 1805 et l'équivoque des articles ostensibles.

tages militaires et, s'il rompt une négociation entamée à des conditions si « modérées, » le public, en France, ne le lui pardonnera pas. Ce calcul, qui fut celui de 1813, ne pouvait réussir qu'à la suite d'une défaite de Napoléon. Les alliés comptent qu'il refusera, que son refus rendra la guerre impopulaire, et ils prennent leurs mesures pour le contraindre, avec l'appui de l'opinion en France.

La Prusse marchera avec 180 000 hommes. L'Angleterre lui paiera des subsides. A la paix, « on procurera à la Prusse une frontière plus sûre que celle qu'elle a actuellement, soit par des acquisitions, soit par des échanges. » Le plan de campagne sera combiné et les opérations seront dirigées, d'un point central à convenir, « jusqu'au moment où l'ennemi replié sur la rive gauche du Rhin, permettra de convenir et de concerter des mesures propres à l'état des choses d'alors. » Ces lignes trouvaient leur commentaire dans le traité du 11 avril et dans les conversations entre Allemands et Russes qui précédèrent les actes du 3 novembre : c'était le refoulement de la France « dans ses anciennes limites, » qui ne sera possible qu'*alors* et dont on était bien décidé à ne parler qu'*alors* (1). Une part éventuelle y était réservée à la Prusse. C'était le troc du Hanovre contre les possessions prussiennes de l'Ost-Frise, qui faciliterait la reprise de la Hollande, « sans compter, ajoutait Hardenberg, sur le cas possible qu'une guerre heureuse permit à la maison électorale (de Brunswick) des acquisitions, sur la Meuse, sur les anciennes provinces prussiennes au delà du Rhin, le duché de Juliers, etc. (2). » Ainsi se définissait ce feint respect de la limite du Rhin et des frontières de la paix de Lunéville.

Le plan de campagne consistait en ceci : occupation du Hanovre, blocus de Hameln, négociation militaire avec la Hesse et la Saxe; marche des Prussiens de Hanovre dans le pays de Fulda, de Meiningen et de Cobourg; mouvements concertés des Russes et des Prussiens en Hanovre, des Hessois et des Prussiens sur le Rhin, autour de Mayence, des Prussiens et des Saxons en Franconie.

Alexandre quitta Potsdam, à la suite d'une de ces scènes

(1) *Mémoires* de Czartoryski, t. II, p. 48. Négociations qui ont précédé le traité du 11 avril 1805.

(2) *Mémoires* relatifs à l'acquisition du pays de Hanovre à la suite du traité de Potsdam, par Hardenberg. Ranke, t. V.

théâtrales qu'il se plut, dès lors, à donner comme un dénouement symbolique à chacune des grandes journées du drame qu'il se composait à lui-même et présentait en spectacle au monde. Au moment de partir, le 3 novembre, vers minuit, il exprima le désir de visiter le tombeau de Frédéric. Ce tombeau, — un sarcophage de métal nu, — se trouve dans un caveau étroit et sombre, pratiqué sous la chaire de l'Église de la garnison à Potsdam; un autre tombeau, de marbre noir, celui du père, Frédéric-Guillaume 1<sup>er</sup>; l'épée du grand roi. Rien de plus déponillé, de plus austère que ce dortoir éternel du roi philosophe, sorte de purgatoire du néant. Les souverains s'y rendirent dans la nuit froide, à travers les cours désertes. Alexandre y entra, accompagné de Frédéric-Guillaume et de la reine Louise, s'inclina silencieusement, déposa un baiser sur le cercueil, resta un instant à contempler, sous les reflets des lumières fumeuses et tremblantes, ces tombes obscures qui cachaient des chairs desséchées et vides d'âme, une épée qu'aucune main ne tenait plus, enveloppes inertes, vains simulacres du génie évanoui, puis, « très simplement, » prit congé de ses hôtes et disparut dans la nuit.

Brunswick, le Mack de la Prusse, un de ces Allemands « amis des lumières » et idoles des « philosophes, » qui jugeaient usurpée la réputation militaire de Napoléon et se croyaient de taille à le ramener à la mesure, ne voulait point que l'on entamât l'affaire avant le 15 décembre. On ne se pressa donc point de mettre en route Haugwitz, qui devait porter l'*ultimatum* et poser la médiation. On lui dressa, ou plutôt il se dressa lui-même des instructions minutieusement combinées. « En partant le 13, et en employant douze jours pour le voyage, j'arriverai près de Napoléon le 25. Avec lui, il est peu permis de compter sur les délais, il n'en admettra guère pour la négociation; je mets quatre jours. S'il refuse d'accepter les propositions, il ne reste d'autres moyens, pour empêcher que la rupture ne s'ensuive, que d'écouter les idées que l'Empereur présentera à son tour et de me charger de les porter moi-même à la connaissance du roi. En ce cas, et en employant de nouveau dix jours pour le voyage, je pourrais être de retour le 9 décembre, et, s'il réussit de suivre cette marche, il en résultera le double avantage que Napoléon n'apprendra la détermination du roi pour la guerre qu'après le 15 décembre, et que Sa Majesté saura, le 10 décembre, qu'elle



est inévitable... Il reste à prévoir encore que, réduite aux abois, la cour de Vienne fasse sa paix particulière avec la France... Dans un tel cas, il conviendrait, je pense, de redoubler de soins afin de calmer l'humeur que l'empereur des Français aura conçue de l'armement de la Prusse et qu'il ferait doublement éclater alors. Il faudrait surtout s'appliquer à gagner du temps... »

Avant de partir, il ne manqua point de visiter Laforest. Comme ce ministre s'inquiétait des bruits qui couraient d'une alliance avec la Russie, Haugwitz lui répondit « que les Russes se vantaient beaucoup, qu'il était *faux qu'il existât de traité ou de convention* de ce genre entre les deux souverains. » « Il n'a pas dit tout à fait, rapporte Laforest, qu'il n'y avait pas eu de promesse arrachée, mais il s'est jeté dans des demi-phrases dont le sens portait... qu'on avait essayé d'entraîner le roi,.. mais qu'il ne ferait jamais rien contre ses intérêts. » Il n'existait, en effet, ni traité, ni convention d'alliance, puisque l'on avait eu le soin de donner aux actes d'alliance le titre de *déclarations* et que la *convention* que l'on avait signée était purement militaire. Hardenberg, pour compléter l'illusion, mande à Lucchesini à Paris, le 14 novembre : « Jusqu'ici, aucun motif, chère Excellence, de faire des préparatifs de départ. » Les Français ainsi induits en sécurité, l'attaque les déconcertera davantage, et il écrit, le 16, à Brunswick : « Il faut entrer en Franconie le plus tôt possible, pour vaincre ou mourir. »

Ces ruses, très classiques, permettaient de gagner quelques jours et de manœuvrer dans le brouillard ; mais Napoléon n'en serait pas la dupe, et elles ne suffisaient pas à calmer les scrupules du roi. Réveillé du rêve où son prestigieux ami l'avait emporté durant une semaine, il retomba dans les angoisses. « J'ai signé, disait-il, mais mon cœur est profondément troublé devant les conséquences. » Ses pressentimens ne furent que trop tôt justifiés. Le 14 novembre, le jour où Haugwitz montait en voiture, Alexandre écrivait à Frédéric-Guillaume : « Les affaires se trouvent dans un état bien plus alarmant que nous ne l'avions supposé au moment de mon départ de Berlin, et chaque moment est précieux. Le sort de l'Europe est entre vos mains, Sire... Moi-même, je suis inquiet pour les miens... »

---

---

# LE MAITRE DE LA MER

---

DERNIÈRE PARTIE (1)

---

XXII. — BRÈVE IDYLLE

Accoudée à sa fenêtre, dans ce grand caravansérail de l'hôtel Shephard où sa rentrée tardive avait passé inaperçue, Millicent songeait. L'aube descendait de la montagne, les mains chargées de pure lumière; elle éteignait les dernières étoiles, tous les feux brûlans qui s'allument la nuit, au ciel et dans les veines des créatures du désir. L'aube apportait l'éclair aigu de la réflexion; cette lucide vision de nous-mêmes que nous avons aux premières minutes du jour, dans l'instant où l'âme se voit nue au miroir de la conscience, avant que renaisse le tumulte des passions, des illusions, des sollicitudes qui vont la reprendre. Durant ce court instant, M<sup>me</sup> Fianona revit toute la suite de son existence.

Longue trame grise, jusqu'à une époque toute récente, prolongement de l'enfance dans la paix d'un cœur inéveillé : jeune femme ignorante de l'amour, elle regrettait la douceur de ses premières années, elle rêvait, très vaguement, de bonheurs inconnus qu'elle ne se définissait pas. Un jour, le monde s'était ouvert devant elle comme un fruit mûr; lorsqu'elle s'échappait de Buenos-Ayres, libre, lasse de végéter, désireuse de vivre toute sa vie de femme. Deux hommes lui avaient donné l'envie de leur

(1) Voyez la *Revue* des 1<sup>er</sup> et 15 juin, 1<sup>er</sup> et 15 juillet, 1<sup>er</sup> et 15 août.

plaire et la confiance qu'elle y réussirait. Elle avait balancé d'abord entre ces deux attractions opposées : maîtresse encore d'elle-même, elle raisonnait, comparait, jugeait avec sa pensée. Bientôt, le choix des instincts obscurs s'était fixé sur l'un de ces hommes ; l'autre l'intéressait, comme un sommet curieux et dangereux qu'elle eût voulu gravir ; elle savait, elle pouvait dire ce par quoi il l'attirait : elle ignorait quel sortilège l'inclinait vers celui-là seul qu'elle imaginait délicieux, et qui l'appelait d'une voix reconnue, entendue depuis le berceau dans toutes les promesses de ses rêves. Il lui souvenait du moment précis où ses hésitations avaient pris fin, à Jossé. Là, son cœur s'était rendu ; sa personne s'était refusée : forte encore de tous les scrupules d'une âme fière et pure, de toutes les défenses d'une raison arrêtée par d'insurmontables obstacles, elle avait craint de briser l'avenir de l'homme aimé, de lui imposer un sacrifice bientôt suivi d'amers repentirs. Et, plus tard, c'était elle-même qui avait secrètement maudit son courage, dans les souffrances de la séparation, du malentendu, de l'abandon. Nouvelle et pire dépression de sa vie un moment exaltée, écrasement définitif de cette vie dans l'irréparable misère ; défaillante sous un poids trop lourd, elle avait accepté passivement la fatalité d'un retour à son ancienne destinée, à la solitude intérieure dans la prison dorée d'un mariage sans amour. Elle allait s'y résigner ; la rencontre avec Louis avait réveillé cette volonté d'être heureuse qui se rendormait en elle. Il avait suffi d'un instant, du souffle d'orage qui chasse les eaux tranquilles contre la digue qu'elles emportent. Énervée par la traîtresse journée de kham-sin, exaspérée par la persistance d'un odieux soupçon, prise d'une folie de soumission à l'homme qui la repoussait durement, elle s'était jetée à lui, inconsciente de son acte.

Maintenant, à la minute des clairvoyances matinales, Millicent ne se reconnaissait plus. Elle se demanda si c'était très mal, ce qu'elle avait fait ; comme un nuage noir qui eût fondu sur elle dans le rose sourire de cette aurore, elle vit nettement, d'un seul regard, toutes les menaces de l'impossible lendemain. Elle ferma les yeux, les couvrit de ses deux paumes, d'un geste qui lui était habituel. D'autres images envahirent aussitôt sa mémoire, lui rapportèrent des troubles dont tout son être frémit. La cruelle minute des reprises de conscience avait fui sans retour. Le temps d'un frisson, au passage de la vision

noire, ce fut tout; l'instant d'après, l'amoureuse était reperdue dans son bonheur, enivrée par le flot des souvenirs. Qu'importait ce qui adviendrait d'elle? L'avenir, c'était l'heure de ce jour naissant qui continuerait celles de l'ineffable nuit : une encore, une seulement, dût-elle mourir le lendemain de honte et de chagrin. Ce qui avait été ne pouvait plus ne pas être. Une superbe confiance succéda brusquement aux affres : confiance en lui, confiance en elle-même; ils s'aimaient, ils sortiraient tous deux de l'impasse; elle se sentit soulevée par la plénitude de sa félicité comme par une force neuve, triomphante, qui vaincrait toutes les difficultés. Bientôt, elle ne pensa plus qu'au moment où elle le reverrait; ce matin même, à la mosquée d'El-Mouaïyad : elle avait voulu qu'il vint la retrouver dans l'asile de ses méditations solitaires. Elle se mit à sa toilette; devant son miroir, elle se trouva belle d'avoir été aimée par lui. L'heure impatientement appelée sonna, Millicent sortit pour aller rejoindre Louis.

Le jeune homme l'attendait sur la margelle de la fontaine. Pour lui aussi, tout ce qui n'était pas cette femme avait subitement disparu du cercle d'horizon; cercle rétréci à la mesure d'un seul être, puis agrandi pour laisser rayonner les projections de cet être dans tout le champ de l'infini. La terre et le temps n'existaient plus qu'à la place et pendant la minute où il voyait les yeux candides, où ses baisers recueillaient sur leurs paupières l'âme qu'il sentait tout entière en son pouvoir.

Louis était de nature inquiète, ombrageuse, mais sincère et droite : il se reprochait amèrement sa longue cruauté, le soupçon imbécile qui avait meurtri la pauvre femme : il savait, maintenant, combien elle était digne d'adoration. Dans chacun des mots, des regards, des gestes où Millicent se donnait, il avait pu deviner l'être de vaillance et de dévouement pour qui l'amour n'est qu'une forme du sacrifice. Il se comparait, lui, l'homme égoïste et grossier, à cette créature d'essence supérieure qui traversait les flammes de la passion comme celles d'un holocauste, parfaitement oublieuse d'elle-même dans l'humble offrande d'un trésor dont elle paraissait ignorer la valeur. Il demeurait confondu, le cœur débordant de gratitude, d'admiration pour la femme qui sortait grandie de l'épreuve où tant d'autres s'abaissent. Il se répétait : Que suis-je à côté d'elle, et par quoi l'ai-je méritée ?

Telle qu'il l'évoquait depuis longtemps à la fontaine d'El-Mouaïyad, elle émergea du seuil d'ombre, entra dans la lumière qui auréolait sa robe blanche sur l'éclatante blancheur du parvis; avec un air d'être chez elle dans ce lieu, reine des beautés anciennes et des grâces vivantes : colonnes, feuillages, oiseaux, balancemens de palmes et battemens d'ailes dont il semblait que son pas rythmât la symphonie. Elle vint s'asseoir aux côtés de Louis sous les branches du sycamore, dans le tremblement des reflets de l'eau qui frissonnaient sur son corsage; elle lui prit les mains, avec un ravissement dans son regard qui disait :

— C'est vous ! Vous encore ! Vous ici ! Ce n'était donc pas un rêve, cette nuit ?

Par dessus les hautes murailles, le bruit des foules extérieures arrivait indistinct, très lointain, comme d'un autre monde : juste assez pour faire plus sensibles le recueillement et la vie particulière de l'enclos des ruines. Vie légère, qui palpait sur les choses décrépites et charmantes. Les tourterelles rousses emplissaient la cour de leur vol et de leur roucoulement; par les blessures des plafonds troués, les rayons perpendiculaires plongeaient entre les colonnes de la kebla; leurs pinceaux ranimaient les couleurs éteintes dans l'ombre du sanctuaire, sur les émaux à fleurs et les marbres des revêtemens. Le mendiant choisissait, sous le figuier, la place où il s'accroupirait tout le jour pour ne penser à rien, pour jouir du seul bien qu'il possédât, l'aise des yeux et de tous ses vieux membres dans la tiède clarté.

— Voyez, disait-elle, ces palmes sont des harpes, la lumière y compose des harmonies, je voudrais les transcrire pour vous les jouer : elles vous diraient tout ce que j'ai ressenti, quand je vous appelais ici ! — Entendez-vous ce murmure de vieilles prières, et comme il implore sur nous un peu de miséricorde ?

Elle expliquait, avec son intuition subtile de l'âme des choses, les correspondances secrètes entre le génie de ce lieu et les aspirations qu'il éveillait en elle. Millicent obéissait au sentiment instinctif qui nous fait essayer la sensibilité de l'être aimé sur les aspects de beauté que nous préférons, afin de nous convaincre qu'elle est bien accordée, qu'elle vibre à l'unisson de la nôtre sous les mêmes impressions. Et les paroles de l'amour lui étaient plus douces à entendre dans le royaume qu'elle avait peuplé de ses pensées tristes, alors que son chagrin venait s'isoler à El-Mouaïyad.

Il en fut de même dans les jardins de Rôda. Elle l'y conduisit à la fin de la journée. Elle le retint longtemps à sa place favorite, au pied d'un jujubier penchant sur le fleuve, près d'une *sakïyé*. C'est la roue élévatrice des eaux du Nil, l'organe primordial et symbolique de toute la vie de l'Égypte : vie perpétuellement puisée dans la grande veine nourricière, reversée sur la terre par les chapelets de godets qui tournent sur ces roues, tout le long de la vallée.

— Que de fois, dit-elle, j'ai recherché ici l'image de mes jours, leur recommencement monotone et leur écoulement inutile ! Je croyais les voir tourner devant moi, avec ces pots d'argile où s'égoutte une eau grise qui va se perdre... Regardez ! Elle n'est plus grise, ce soir ; elle monte joyeuse, chantante, avec des reflets d'azur, l'eau qui nous désaltérera toujours !

Ils gagnèrent la pointe de Rôda, cet éperon de l'île d'où Millicent avait souvent interrogé l'horizon du sud, les barques descendantes qui apporteraient peut-être, de là-bas, quelque chose de l'absent. Elle fut heureuse de voir Louis séduit par ce qu'elle aimait tant : l'enchantement vespéral du Nil, la poésie des belles passantes silencieuses, ces longues voiles effilées, palpitantes sur les dahabïyés comme des ailes de courlis, emportées au fil du fleuve d'un glissement si noble et si doux. Mais, plus que les voiles, il admirait le jeune corps qui se dressait devant lui sur la berge, dans le cadre d'argent assombri, dans la gloire de ce ciel clair qui épure et grandit toutes les formes : il pensait, il lui disait : — Vos sœurs qui passent, et qu'il faudrait presque aimer comme vous..., — tant il la voyait pareille, dans le port et dans la démarche, à ces hautes grâces mobiles qui ramassaient les clartés éparses sur les eaux où elles promenaient leurs ombres.

— Je veux bien que vous aimiez les voiles, répondait-elle, je ne veux pas que vous aimiez Mirit. Avouez que vous l'aimez plus que moi, parce qu'elle a plus de mystère !

Il souriait : — Une morte !

— On peut être jalouse d'une morte, fit-elle gravement.

Le matin, à la mosquée, elle lui avait demandé, d'une voix anxieuse et suppliante :

— Louis, c'est bien vrai que vous ne pensez plus à partir sur le bateau de ce soir ?

— Chère folle, en aurais-je le courage ? Le bateau qui me

ramènera en France ne m'y ramènera qu'avec vous, je vous le jure.

Ce fut la seule allusion qu'ils firent à l'avenir, au cours de cette journée et de celles qui suivirent. Ils échangeaient à toute heure les sermens de s'aimer toujours ; où, comment, ni l'un ni l'autre n'osait y penser et le dire : d'un accord tacite, ils ne projetaient rien, ils fermaient les yeux devant ce trou noir, demain, comme les enfans ferment les leurs, par peur du vertige, au bord d'un précipice. Ils s'efforçaient de retenir éperdument l'heure présente et de se persuader qu'elle ne finirait jamais.

Trois jours s'écoulèrent ainsi, remplis par les idolâtries passionnées des soirs, par les émerveillemens des promenades dans la ville sarrasine, dans la campagne, aux confins du désert. Ces pittoresques visions d'Orient, qui ne sont pour le voyageur ordinaire qu'agréables et curieuses, la magie de l'amour les métamorphosait pour eux en splendeurs incomparables, uniques dans le monde. Sur les lieux, sur les choses, elle étendait cet or divin qui en fait notre trésor personnel, éclatant plus tard dans le souvenir, toujours reflété dans des yeux qui furent nôtres ; si bien que de bonne foi nous haussons les épaules, quand d'autres s'extasiaient, et prétendent qu'ils ont revu ce que nul n'a pu voir après nous, ce qui n'existe plus pour les demi-aveugles qui ne voient pas à travers ces mêmes yeux. — Trois jours passèrent dans le rêve ininterrompu, rapides comme une minute ; minute d'ivresse où les deux amans auraient perdu le sentiment de la vie ambiante, et même l'appréhension du réveil, du lendemain. Trois jours sans autre contrainte que les repas à l'hôtel Shephard.

Sur les instances de Millicent, Louis était revenu s'y établir, il avait pris place à la table où se réunissait la société de M<sup>me</sup> de Lauvreins : façon d'agir toute naturelle et dont ne pouvait guère se dispenser l'ancien camarade de Christian, l'hôte reçu dans l'intimité de Jossé. Très naturelle aussi, l'explication qu'il donna d'un mot, lorsqu'il se représenta devant la duchesse, le lendemain du jour où il l'avait rencontrée aux Pyramides : des lettres de France trouvées au Caire lui permettaient de prolonger son voyage. Mais on jugea moins naturelles ses courses prolongées avec M<sup>me</sup> Fianona : sauf aux heures des repas, le couple était toujours absent. On lisait d'ailleurs sur leurs visages ce bonheur rayonnant qui ne sait pas se dissimuler, qui

dédaigne et ne voit plus un monde dont il fait l'entretien. Les langues se délièrent vite, allèrent leur train. Celle de Louise de Banneleuse ne ménagea pas Millicent.

— En a-t-elle une santé! La semaine dernière, presque officiellement fiancée à Robinson : elle faisait sa tête, nous nous fendions déjà pour garnir la corbeille. L'amoureux aux milliards tourne les talons, et la voilà qui s'affiche avec son officier; ils ne se donnent même pas la peine de sauver les apparences, ils disparaissent ensemble du matin au soir; et je ne voudrais pas répondre que, du soir au matin... Nous allons rire, au retour d'Archibald. A moins qu'il ne trouve cela tout simple, comme Peg, comme ces Américaines! Et le monde est si sévère à d'autres, pour quelques insignifiantes coquetteries!... Quelle société, mon pauvre ami!

Le pauvre ami, M. de Banneleuse, approuvait, d'une grave inclination de sa belle tête césarienne.

M<sup>me</sup> de Lauvreins ne trouvait pas cela « tout simple; » mais elle n'émettait point d'appréciations. Froide et réservée d'abord avec le capitaine, elle lui en voulut, elle en voulut à Millicent d'un rapprochement qui ruinait ses combinaisons; Robinson ne se ferait plus écouter, la duchesse en eut vite la certitude; elle connaissait trop son amie pour garder à cet égard la moindre illusion. Conduite parfaitement déraisonnable, estimait Peg. Le soir même du jour où Tournœl reparut au Shepheard, elle entreprit amicalement celle qui l'y attirait :

— Ainsi, tout est changé! Vous renoncez à mon malheureux ami Robinson? Pourtant, ajouta-t-elle, en prenant la taille de sa compagne, si j'ai bien lu dans ce petit cœur capricieux, sa cause était presque gagnée!

Quelques semaines plus tôt, Millicent se fût peut-être laissée aller à des confidences sans réserves. Mise en défiance et un peu blessée par la pression de son entourage, elle retint l'aveu le plus difficile, ne dit pas qu'elle avait avec Louis les derniers engagemens. Sa réponse n'en fut pas moins catégorique sur ses intentions : M. de Tournœl, un instant égaré par de faux rapports, lui était revenu avec des sentimens aussi vifs que par le passé; elle n'avait pas varié; si incertain que fût leur avenir, elle se gardait toute au seul homme qu'elle aimât, et il serait désormais inutile de lui parler en faveur de Robinson. — Peg revint une dernière fois à la charge :



— Je ne vous comprends pas, et peu de femmes vous comprendraient. Laissons de côté les avantages de la magnifique situation que vous sacrifiez : Archibald a pour vous un attachement dont toute femme serait fière, vous le savez foncièrement bon, vous paraissiez très séduite, il n'y a pas si longtemps, par les facultés qu'on admire chez ce fort entre les forts ; et vous lui préférez un officier de fortune, — soit dit sans mauvaise plaisanterie sur sa pauvreté, — qu'une aventure sans lendemain a fait mousser un moment ; un homme qui s'est très mal conduit envers vous...

— Chère, c'est vous, une femme, qui me parlez ainsi ? Vous devriez deviner ma réponse : eût-il fait cent fois pis, il est lui, cela répond à tout, et tous les autres ne me sont, ne me seront jamais rien !

A la flamme qui passa dans les prunelles de Millicent, au trouble dont elles s'emplirent, M<sup>me</sup> de Lauvreins soupçonna qu'on ne lui disait pas tout : elle comprit d'instinct qu'elle opposait un raisonnement à un délice, et que ses argumens ne portaient plus.

— Puisqu'il en est ainsi, fit-elle, je ne dirai plus un mot. Va pour le capitaine ! Il ne reste qu'à reprendre nos idées de Jossé. à tâcher de vous aider dans les difficultés où vous vous jetez tête baissée. Comptez sur moi, ma pauvre petite.

Le bon sens pratique de l'Américaine souffrait ; mais il n'avait rien d'obtus ; il était éclairé par une intelligence avisée des diversités de nature. Elle savait qu'il est absurde de vouloir imposer à des gens qui en font peu de cas la sorte de bonheur qu'on leur souhaiterait. Sa folle amie se faisait une fausse idée de la vie, elle repoussait une chance inespérée ; c'était regrettable ; mais chacun doit agir selon son idée, sous peine d'être parfois très malheureux dans la condition où d'autres trouveraient leur joie. Peg avait le respect inné de la liberté d'autrui : sentiment tout contraire à celui de M<sup>me</sup> de Banneleuse, excellente Française, qui supportait avec peine qu'on laissât quelque liberté à son prochain. La sage conseillère avait fait ce qu'elle croyait de son devoir en essayant de guider sa protégée ; il n'y avait plus qu'à suivre cette obstinée où elle voulait aller, à veiller sur elle. Dès lors, la duchesse affecta de trouver « tout simple » ce dont on glosait ; elle ne manqua pas une occasion de couper court aux malins commentaires provoqués par les im-

prudences de Millicent. Peg était la moins romanesque des femmes : mais, n'ayant rien à se reprocher, elle était indulgente et brave, toujours prête à couvrir une amie dans le danger.

Ils ne s'inquiétaient guère des propos méchants, les deux amans absorbés dans leur contemplation réciproque, dans l'unique souci de découvrir l'un chez l'autre des raisons nouvelles de s'adorer. Chaque entrevue leur en apportait de plus persuasives, et qui faisaient leur passion plus enivrée de sa force, plus étrangère à tout ce qui n'en était point l'aliment. — Le soir du troisième jour, — était-ce bien le troisième ? ils n'auraient pu le dire, ils ne les comptaient plus, — Millicent voulut revoir le berceau de leur bonheur, les Tombeaux des Khalifes. C'était l'instant rapide du crépuscule d'Égypte. Enveloppés déjà dans les premiers voiles de la nuit, les dômes blanchirent encore une fois : à la minute où il semble que le jour mourant se relève d'un dernier sursaut pour donner un grand baiser d'adieu à la terre. Puis, dômes et minarets sombrèrent dans les ténèbres, si subitement que la jeune femme en demeura saisie :

— Oh ! Louis, la nuit est tombée sur eux comme un suaire ; j'ai le pressentiment que nous ne les reverrons plus !

— Qu'importe, si je vous revois toujours !

— Qui sait ? fit-elle, en tressaillant au cri soudain d'un chacal, glapissement plaintif venu des cavernes du Mokattam. Elle frissonna de nouveau, sous un coup de vent très frais, souffle de quelque brise marine qui remontait le Nil.

— Pour la première fois, j'ai eu froid en Égypte !

Il se hâta de l'emmener. Sur la route, ils parlèrent peu : des pensées les envahirent qu'ils devinaient pareilles et qu'ils hésitaient pourtant à se communiquer : nouveauté qui les fit doublement tristes.

A l'hôtel, Millicent trouva toute la petite bande réunie dans le hall : on tenait autour de la duchesse un conciliabule animé.

— Votons, disait Peg : il faut se décider.

— Quel dommage ! soupira l'amie américaine ; le pacha nous avait promis une belle fête dans son palais de Géziré, pour lundi soir !

— Et il devait me montrer les chevaux qu'il a reçus du Nedjed, ajouta le duc.

— Bah ! s'écria Louise, nous nous faisons déjà vieilles, dans cette vieille Égypte ; et Paris nous pleure. Nous n'aurions, dit-on,

qu'un mauvais bateau, la semaine prochaine : on est si bien à bord du *Neptune*!

— Alors, c'est voté? On part! conclut M<sup>me</sup> de Lauvreins. — Elle aperçut Millicent qui rentrait, elle l'appela d'un signe, tira de sa poche une dépêche :

— Lisez : une bombe!

M<sup>me</sup> Fianona lut le télégramme d'Alexandrie, ainsi conçu :

« Affaires urgentes me rappellent en Europe. Mon *Neptune* prendra la mer demain soir, à cinq heures. Désolé de presser votre départ. Je veux espérer que rien ne vous retient au Caire et que vous me ferez le plaisir de rentrer en France à mon bord, tous et toutes. Joë va chercher et me rapportera vos ordres. ARCHIBALD. »

La duchesse avait vu Joë peu après la réception du télégramme : le secrétaire venait régler des notes, des affaires laissées en suspens dans les bureaux du Caire; et il devait convoquer pour le lendemain, à Alexandrie, quelques personnes que M. Robinson désirait voir avant son départ; entre autres Jérôme Cruas, Joseph Yabeç.

— Mon bon Joë, lui avait dit Peg, peut-on vous demander quelles affaires urgentes rappellent Archibald? Rien de fâcheux, j'espère?

— Je ne sais, Madame; je suis étonné, Monsieur ne m'en a rien dit.

— Une question encore : Robinson savait-il que le capitaine de Tournoël nous est revenu?

— Oui, avait répondu l'Irlandais sans malice; quand Monsieur m'a dicté la dépêche pour vous, ce matin, il venait de recevoir un billet de M<sup>me</sup> de Banneleuse, au sujet d'une des affaires dont s'occupe le mari de cette dame; je crois me souvenir qu'il y était fait mention incidemment de l'arrivée du capitaine.

— C'est bien, merci, Joë. — Peg était instruite de ce qu'elle voulait savoir, et fixée sur l'affaire urgente qui précipitait leur départ.

Elle n'en dit rien à Millicent. Mais, du regard, encore plus que des lèvres, d'un regard scrutateur, chargé d'inquiétude et de commisération, elle interrogea l'amie qui lui rendait le papier d'une main tremblante :

— Et vous, chère, quel est votre avis? Nous pensons que ce serait un mauvais procédé envers Archibald de lui fausser compagnie pour prolonger de quelques jours; et il nous paraît plus pratique de rejoindre demain notre confortable *Neptune*.

— C'est indifférent... Je n'ai pas d'opinion..., balbutia Millicent, avec des mots qui sortaient à grand'peine de la gorge étranglée.

Elle se déroba, courut précipitamment chez Tournoël; d'une voix essoufflée par le battement du cœur, elle lui annonça la nouvelle. Le visage de l'officier pâlit, se contracta durement :

— Et que comptez-vous faire? dit-il en lui prenant les mains.

— T'aimer!

D'un mouvement effrayé qui implorait protection, elle se jeta dans les bras où elle avait tout abdiqué, s'y blottit comme pour fuir une puissance hostile qui aurait tenté de l'en arracher.

#### XXIII. — JOUR DE BATAILLES

Louis retrouva le lendemain une autre femme : bien différente de celle qu'il essayait vainement de consoler, la veille au soir. Il l'avait vue tour à tour consternée, effrayante d'exaltation douloureuse; puis longtemps pensive, obsédée, et tristement apaisée par le travail d'une idée qu'elle ne communiquait pas. Quand ses yeux battus de larmes se rouvrirent au jour, une lueur de froide résolution les ranimait. Ceux qui croyaient le mieux connaître M<sup>me</sup> Fianona allaient éprouver durant ce jour de vives surprises. Une heure tragique avait réveillé l'héroïne endormie dans le sang maternel de l'amoureuse Vénitienne : cette heure la ramenait de trois siècles en arrière, la refaisait sœur de ces Italiennes qui eurent toutes les audaces dans les grandes crises de la passion. L'éruption chez Millicent d'une force qui s'ignorait fut manifeste dès le matin : debout près de Tournoël, les mains sur les épaules du jeune homme, elle l'enveloppait d'un regard impérieux et tendre, le pressait de paroles volontaires : un magnétisme de commandement souverain émanait de toute sa personne, transfigurée par une inspiration du cœur.

— Chère bien-aimée, lui disait Louis, calmez-vous, je vous en conjure : l'état où je vous vois me fait peur, plus peut-être que votre abattement d'hier, plus que les angoisses qui vous agitaient si fort. Je ne sais quelle folie, belle comme vous sans

doute, a surgi dans votre esprit : n'y pensez plus. Je vous le répète, tout ce qui vous trouble ne m'émeut guère. Vous craignez les jugemens d'un monde avec lequel vous rompez, en restant seule ici près de moi ; je m'en soucie peu. Dans quelques jours, je vous ramènerai en France ; bientôt après, j'aurai la joie et l'orgueil de vous nommer ma femme. Nous aviserons à vivre comme vivent les pauvres gens, heureux dans leur détresse matérielle, quand ils s'aiment.

— Non, répondait-elle avec une obstination qu'il sentait invincible, non, Louis. Je suis à vous, sans réserve et pour toujours, vous n'en pouvez douter. Je ne regrette pas l'acte qui m'a faite vôtre, presque à mon insu, dans une inspiration du désespoir, alors que je ne savais comment vous convaincre et vous retenir. Je ne crains rien pour moi. Mais ma raison, abolie depuis quelques jours dans le rêve où vous me faisiez vivre, m'est revenue tout entière devant le danger qui vous menace.

— Quel danger ?

— Le seul vraiment redoutable pour l'homme que vous êtes. Comment ne voyez-vous pas ce que je m'efforce de vous démontrer depuis une heure ? Après le départ de ce navire et des gens qu'il emporte, après le départ des Lauvreins, des amis qui me faisaient une condition encore acceptable, honorable aux yeux du monde, il ne restera dans vos bras, — sur vos bras, diront ceux qui me respectaient hier, — qu'une maîtresse humiliée, misérable, si misérable qu'elle ne pourrait même pas quitter ce pays, qu'elle y mourrait de faim dans la rue, si vous l'abandonniez à son triste sort. Ici d'abord, en France bientôt, tous vos envieux, tous vos ennemis auront à la bouche les mots que vous devinez : Le capitaine de Tournoël ! Un homme fini ! Il est tombé dans les filets d'une aventurière qui lui mange l'argent qu'il n'a pas. — On me traînera dans la boue. Ah ! que m'importe, à moi ! Assez heureuse, si je garde le seul bien que je souhaite, votre amour ! Mais cette boue rejaillira sur vous : la créature qu'on aura ainsi avilie ne pourra plus être, ne sera jamais, entendez-vous, la femme du glorieux officier que vous devez rester. Comme à Jossé, je connais le devoir de mon amour : vous sacrifier ma vie, ne jamais sacrifier la vôtre. En vous écoutant à Jossé, je ne l'aurais rendue que très difficile ; maintenant, après l'éclat public qui ferait de moi une gêne per-

pétuelle pour votre dignité, pour votre liberté, je la briserais irrémédiablement.

— Tais-toi, chérie, ce n'est pas vrai, je ne veux pas entendre ces paroles ! — Il essaya de les arrêter sur les cruelles lèvres, avec des baisers. Elle se dégagea :

— Vous ne les entendrez que trop, quand tous les diront !

— Tu es au-dessus des jugemens du monde ! La pire honte pour moi, ce serait d'accepter ton admirable sacrifice. Laisse-moi la douceur de te faire le mien, si vraiment c'en est un.

— Vous le feriez de grand cœur aujourd'hui, mon aimé, je n'en doute pas. Mais un temps viendrait fatalement où vous le regretteriez : le jour où je verrais poindre ce regret, j'en mourrais de chagrin. — Et votre vocation, l'avez-vous oubliée ? Les idées qui étaient toute votre vie, ces idées dont j'aimais en vous la force et la grandeur, mes baisers les ont-ils tuées ? Non ; endormies et bercées, seulement. Elles se réveilleront : contre moi, si je les dessers. Tout à l'heure encore, lorsque vous me pressiez de rester ici près de vous, ne disiez-vous pas qu'il vous en coûterait de quitter l'Égypte avant d'être fixé sur les menées de votre adversaire, sur le véritable but de cette expédition qui vous donne tant de souci ? Jusque dans l'enchantement de nos premières ivresses, j'ai vu passer l'ombre de votre préoccupation : que ce sera-ce plus tard ? Oh ! je n'en suis pas jalouse ! Je ne veux pas tuer vos idées, je veux les servir. Et, pour cela, pour sauvegarder votre avenir, il faut que je reparte, sur ce bateau, avec ceux qui me protègent. Vous viendrez vite me rechercher : toujours, partout, vous me retrouverez ce que je fus ici, votre esclave, votre chose. Mais il faut que je reparte ce soir, le cœur déchiré : pour ton bien, cher plus cher que moi-même.

— Sur ce bateau ! Chez cet homme ! Avec cet homme ! Vous ne ferez pas cela. Tout ce que vous voudrez, mais pas cela !

— Louis, dit-elle gravement, les enfantillages ne sont plus de saison. Je vous ai pardonné vos injustes soupçons, alors qu'ils étaient déjà sans excuse ; ils m'avaient fait beaucoup de mal : vous savez comment je l'ai payé. Aujourd'hui, après ce qui a été, ce qui est, .. je ne puis voir dans vos inquiétudes qu'une plaisanterie ; et l'heure n'est pas aux plaisanteries. Parlons sérieusement. A mon tour, j'ai peut-être le droit d'être exigeante ; le droit de vous demander une confiance aveugle, et même

votre obéissance pour un jour, moi qui vous obéirai pendant toute la durée de mes jours. Il faut que je parte, vous dis-je : j'ai mon idée, moi aussi...

— Mais donnez-m'en connaissance ! Que je sache au moins...

— Non ; vous y feriez cent objections, raisonnables en apparence ; et je ne saurais quoi répondre, et vous ébranleriez peut-être la foi que j'ai puisée dans une inspiration de mon amour. Ayez foi en moi, vous aussi, je vous en supplie, mon bien-aimé ; et faites ce que je vous demande : accompagnez-nous tout à l'heure à Alexandrie. Il est convenable, il est naturel que vous y veniez prendre congé de nos amis, de moi, au moment où nous nous séparons... Oh ! ce mot ! — Et, d'une voix qui faiblissait avec son courage, elle ajouta : — Écoute : à la dernière minute, si cette affreuse séparation te paraît être au-dessus de nos forces, si le cœur nous manque à tous deux, tu commanderas, j'obéirai, je te le jure ; nous serons lâches ensemble... Mais essayons, au moins : je veux essayer mon idée !

Il résistait, torturé par la pensée qu'elle allait disparaître, la douce joie vivante qui était devenue pour lui une nécessité de chaque instant ; inquiet en outre de ce dessein qu'elle méditait et lui cachait obstinément. Elle continua de l'attaquer, toujours plus pressante ; il se rendit, vaincu par l'énergie dominatrice qu'elle lui révélait, il promit de la suivre : avec l'arrière-espoir qu'au dernier moment il la dissuaderait, la garderait, défaillante de chagrin.

A tout hasard, il prit ses cantines : bien résolu à s'embarquer lui-même sur le plus prochain courrier, s'il ne réussissait pas à la retenir. Le train d'Alexandrie les emporta tous deux, dans la bande joyeuse des partans, des Américaines qui reconduisaient les Lauvreins et voulaient profiter de l'occasion pour visiter le *Neptune*. Le couple navré s'efforçait de faire bonne contenance sous la surveillance maligne dont il était l'objet. A l'arrivée, comme on avait quelques heures à perdre avant de rallier le bord, la duchesse et ses amies acceptèrent l'invitation d'un riche Levantin qui leur offrait un goûter au jardin Antoniadis. M<sup>me</sup> Fianona s'excusa. On s'y attendait, nul ne fut surpris de la voir s'éloigner avec le capitaine : leur drame intime était soupçonné par toutes les femmes, elles plainquirent des souffrances qu'elles devinaient.

Millicent et Louis s'allèrent réfugier dans un hôtel de la

place des Consuls. Là se renouvelèrent les scènes douloureuses du matin : supplications désolées de l'amant, alternatives de faiblesse et de vaillance chez celle qu'il ne voulait pas laisser partir. Amollie par les caresses, ébranlée par des instances qui ne trouvaient que trop d'écho dans son propre cœur, elle ramassa tout son courage dans cette prière qu'elle lui fit à genoux :

— Votre volonté sera faite, si vous y persistez : je l'ai promis. Mais laissez-moi d'abord essayer la mienne. — Louis, ne m'interrogez pas, ne me suivez pas, attendez-moi ici : je jure d'y revenir dans une heure.

— Dis au moins où tu vas ! Non, inutile, je le devine... Pourquoi ? Pourquoi ? — Je te suis !

— Non. Seule. Je veux de toi cette preuve de confiance et d'amour, j'y ai droit, tu m'entends !

— Millicent ! Je ne te reverrai plus !

— Si. Crois en moi, aime-moi bien, mon Louis ; tu verras que je le mérite !

Et, toute frémissante, elle s'arracha du long baiser où passait toute son âme, sortit, héla une voiture, se fit conduire au port.

Ses yeux tombèrent machinalement sur le nom, écrit en grosses lettres bleues, d'une des barques d'où les bateliers grecs l'appelaient : *Santa Maria della Salute*. Un vieil homme, différent de ces Grecs par le type du visage et la forme du bonnet, offrit en italien ses services à la *signora*. Millicent lui répondit dans le dialecte vénitien. Un sourire d'aise illumina la figure parcheminée du marin : il se précipita pour aider la belle dame à descendre, avec les précautions d'un artiste qui manie une jolie statuette fragile. Heureux d'entendre et de pouvoir parler son patois natal, il commença, tout en faisant démarrer sa barque, à raconter son histoire. Il avait navigué longtemps, disait-il, sur les bateaux d'une petite Société de l'Adriatique ; mais la vie était devenue difficile à la mer : l'Américain, — celui dont le yacht se balançait là-bas, dans le grand bassin, — ruinait les petites compagnies par la concurrence ; elles devaient faire des économies sur le personnel ; on l'avait remercié, vu son âge : il était venu s'échouer dans le port d'Alexandrie.

— *Briccone!* fit-il en tendant le poing vers le yacht, — il mange le pain des pauvres gens !

— Conduis-moi chez lui, dit Millicent ; et demandons assistance à la Madone.



Elle venait d'apercevoir, grossièrement sculptée à l'avant de la barque, une figurine de la protectrice de Venise : du fond de l'âme enfantine et traditionnelle, une ardente prière, imploration de secours pour son amour malheureux, monta aux lèvres de l'Italienne.

A bord du *Neptune*, tous étaient en mouvement pour les préparatifs d'appareillage. Du pont qu'il arpentait à grands pas, M. Robinson braquait à fréquentes reprises sa jumelle sur le port. Elle lui fit voir enfin ce qu'il cherchait : un canot du yacht qui ramenait Joë, flanqué de Moucheron. Archibald vint les attendre à l'échelle ; dès que la voix put porter, il cria :

— Nos invités viennent-ils, Joë ? Où sont-ils ?

— J'arrive du Caire avec eux, monsieur. Ils seront ici tout à l'heure.

— Tous et toutes ?

— Je le crois, monsieur.

Les deux hommes embarquèrent. Tandis que Moucheron s'isolait, pour satisfaire son vice professionnel en lisant les journaux de France arrivés le matin, le secrétaire énumérait les noms des personnes qui allaient venir à bord, y compris celui de M<sup>me</sup> Fianona. Visiblement soulagé, M. Robinson frotta l'une contre l'autre ses mains musculeuses. Mais, bientôt, le pli d'une préoccupation reparut sur son front ; après un silence, il dit :

— Tous les hommes sont fous, Joë.

Celui qu'il gratifiait de cette vérité fit un signe de tête approbatif, témoignage de son profond respect pour toutes les opinions de l'oracle, alors même qu'elles étaient obscures et inattendues.

— J'ai trouvé dans le courrier de ce matin, reprit Archibald, une lettre d'Hiram Jarvis dont je ne saurais dire combien elle me peine. Je n'aime pas à changer mon jugement sur les hommes.

— Je comprends, monsieur, dit avec compassion le secrétaire. J'ai parcouru le *Times* à l'hôtel : le journal faisait connaître et qualifiait sévèrement la conduite peu sérieuse de M. Hiram Jarvis

— Il m'en écrit cependant très sérieusement ; avec tant de conviction qu'on est tenté de se demander s'il n'y aurait pas deux espèces de raison : celle des fous, et celle des autres, qui prétendent ne pas l'être. — Voyez, lisez.

Il tira la lettre de sa poche, la tendit à Joë. L'étrange personnage y annonçait la détermination qui étonnait à ce moment tous les clubs, tous les salons de Londres, autant que des Anglais peuvent s'étonner d'une excentricité. L'apôtre de la paix impériale, l'écrivain si habile à justifier les guerres qui acheminaient le monde vers ce grand bienfait, le conseiller écouté des politiques anglais, l'homme dont les suggestions éloquents avaient souvent influencé les princes et les cabinets du Nord de l'Europe, le prophète, — comme l'appelaient ironiquement ceux qui souriaient de ses idées et obéissaient ensuite au courant d'opinion qu'elles avaient créé, — le célèbre Hiram Jarvis quittait l'Angleterre et allait s'établir sur l'ancien territoire des Mormons, aux bords du Grand Lac Salé. Il avait découvert parmi les brochures de son *magazine* une jeune fille d'un génie singulier et d'une beauté non moins singulière, écrivait-il à son ami; initié par elle à la véritable doctrine du progrès social, il y avait d'abord converti M<sup>me</sup> Jarvis l'ancienne; la respectable épouse de l'apôtre n'était pas moins enthousiaste que son mari de la grande révolution morale qu'ils allaient prêcher d'exemple au Nouveau Monde. Le trio partait pour l'Utah, afin d'y rénover la secte et la république modèle des Saints du dernier jour. Jarvis exposait le plan de la campagne d'agitation qu'il voulait entreprendre en Amérique, pour faire revenir le Congrès de Washington sur les aveugles prohibitions qui avaient étouffé le mormonisme; il ne doutait pas que l'opinion américaine ne se rendit vite à la force de ses arguments; les esprits les plus prévenus se laisseraient convaincre, disait-il, par ce plaidoyer vivant, la beauté de sa collaboratrice; et aussi par le spectacle de la touchante union qui régnerait entre ses deux épouses, la nouvelle et l'ancienne. La lettre s'achevait sur un pressant appel au concours d'Archibald Robinson :

« Ne m'objectez pas, mon ami, les directions antérieures que j'avais proposées à votre activité. Elle s'est employée jusqu'à ce jour à des fins utiles, sans doute, mais secondaires; éclairé aujourd'hui sur le véritable idéal de la civilisation moderne, je vous supplie de m'aider à le réaliser. Les difficultés que je vais rencontrer ne pourront être vaincues qu'avec le secours de ces deux grands pouvoirs, la volonté, l'argent. Dès l'instant où la lumière m'est apparue, dans les yeux et sur les lèvres de l'inspiratrice de vérité, j'ai pensé à vous, Archibald, comme au

réparateur providentiel qui relèvera de ses ruines la cité fondée par le Lion du Seigneur. Nous comptons sur vous, sur votre intelligente énergie, sur votre grande puissance financière; croyez-moi, tout vous désigne pour reprendre l'œuvre interrompue du vénéré Brigham Young, pour reformer et faire accepter au peuple américain la république dont vous serez le chef, l'État-type où pourront enfin se satisfaire toutes les aspirations de l'humanité. Je vous exposerai mes idées sur l'application méthodique des principes du *trust* à la nouvelle société mormonne; j'attendrai impatiemment votre retour en Amérique, avec la confiance que je vous persuaderai, aujourd'hui comme naguère; mais avec bien plus de raison cette fois. Quand vous aurez vu l'inspiratrice de vérité... Hâtez-vous, ne craignez pas d'abandonner nos anciennes entreprises, indignes de vous retenir, maintenant que votre mission prédestinée vous est enfin révélée par ma voix... »

Le prophète continuait sur ce ton, avec le zèle communicatif, les adroites flatteries, l'éloquence autoritaire des lettres qui avaient jadis gagné Robinson à la cause de l'impérialisme anglo-saxon.

— Joë, dit-il, ceci est très désagréable. Je m'étais habitué à faire grand cas des opinions d'Hiram Jarvis. Je peux dire qu'elles m'ont engagé dans certaines tâches contre lesquelles j'avais personnellement de sérieuses objections. Ce qu'il y a de plus fâcheux dans la folie subite qui atteint un homme, c'est qu'elle nous fasse douter des enseignemens que nous tenions de lui, des œuvres qu'il nous avait conseillées.

Joë crut devoir risquer un aphorisme philosophique :

— Il est en effet très malheureux qu'une femme ait le pouvoir de pervertir un esprit supérieur, comme était celui de M. Hiram Jarvis.

— Joë, pensez-vous qu'il y ait des esprits supérieurs au pouvoir de la femme?

L'ampleur de cette question était faite pour déconcerter Joë Buttler. Il écarquilla les yeux, sourit en montrant toutes ses dents : il cherchait encore une réponse, quand M. Robinson s'éloigna pour rallumer son cigare à la mèche.

Quelques bribes de leur conversation étaient venues aux oreilles de Moucheron, qui rôdait non loin de là. Il s'approcha du secrétaire.

— Dites donc, Joë, il n'est pas ordinaire, votre prophète : il n'a qu'un œil, et il lui faut deux femmes ! C'est égal, je ne suis pas fâché de voir le patron dégrisé sur son Égérie borgne. Un simple loufoque, n'est-ce pas ?

Archibald revenait vers eux, quand un homme d'équipage l'appela :

— C'est une dame, monsieur, qu'une barque vient d'amener à l'échelle de tribord, et qui vous demande.

Le maître du yacht se dirigea vers la coupée ; une exclamation de joyeuse surprise lui échappa : M<sup>me</sup> Fianona gravissait les derniers échelons.

— Vous, chère amie ! La première ! C'est aimable d'avoir devancé les autres, je suis touché ! Laissez-moi croire que cette hâte est de bon présage : faut-il me préparer à être très heureux?... Mais j'oublie qu'il faut d'abord vous conduire à votre cabine : vous déciderez si une autre vous plaît mieux. Commandez, sur ce navire qui est vôtre, avec tous ceux qu'il porte. Où sont donc vos bagages ? — James, dit-il à un serviteur qui s'empressait, allez payer ce batelier, et qu'il débarrasse notre échelle.

— Non, fit Millicent, je le garde. Descendons au salon, si vous le voulez bien : je désire causer un instant avec vous.

Un peu surpris par ces mots, et plus encore par l'accent, par l'air du visage, il déféra au désir de M<sup>me</sup> Fianona, la suivit dans le petit salon de l'arrière. Elle s'assit, répondit brièvement aux questions de politesse sur leurs amis, sur elle-même, prit la parole d'une voix émue, et pourtant assurée :

— Archibald, — jamais encore elle ne l'avait appelé de ce nom, — Archibald, je viens vous faire une demande.

— C'est-à-dire me donner un ordre, commença-t-il sur un ton de galanterie enjouée ; mais la réponse l'avertit aussitôt qu'il faisait fausse route.

— Je n'ai pas d'ordres à donner chez vous. Je viens vous demander une marque de votre affection, que je sais grande et sincère ; comme celle que je vous ai vouée moi-même dans la vérité de mon cœur, cher ami.

Remué par la nouveauté de ce langage, pénétré de gratitude, il lui prit la main. Elle le laissa faire, indifférente ; et il eut la sensation singulière qu'en tenant cette main, il ne tenait rien de la personne qui venait de lui dire ces bonnes paroles.

— Je vais droit au fait, reprit-elle : ce sont les façons que vous aimez. Je connais imparfaitement le détail et les motifs de vos différends avec M. de Tournoël, au sujet de ces contrées africaines qu'il a découvertes, qui lui appartiennent ; mais je sais que vous voudrez être juste avec lui, amical pour moi. Je vous demande ce qui m'importe à cette heure plus que tout au monde ; je vous supplie de respecter les droits du capitaine sur sa conquête, de renoncer à ces pays d'Afrique, de n'y rien entreprendre sans son aveu ; de vous abstenir, s'il le désire ; de servir ses projets, s'il y consent, mais de les servir alors de tout votre pouvoir, en Afrique, à Paris, où votre influence est prépondérante sur ceux qui ont lié les mains à l'officier, peut-être pour vous complaire. — Oh ! ceci, qu'il ne s'en doute pas, agissez à son insu, il ne me pardonnerait jamais, s'il m'entendait. — Bref, je vous demande de l'aider, sans autre pensée que celle de lui être utile, dans la mesure et avec les moyens qu'il jugera convenables.

— Voici, en vérité, le sujet d'entretien que j'attendais le moins, dit Robinson en retirant sa main : j'en espérais un autre. — Et puis-je savoir d'où vous vient ce beau feu pour les ambitions de M. de Tournoël ?

— Vous pouvez le deviner aisément : désormais, son intérêt et le mien ne feront qu'un.

— Je m'en doutais ! — Il se leva, commença de marcher en cercle dans le salon, comme tourne dans une cage, en cherchant l'issue barrée, l'animal sauvage qu'on vient d'y enfermer. — Ainsi, il suffit que ce monsieur veuille bien reparaitre auprès de vous, et c'en est fait aussitôt du léger espoir que vous ne m'aviez pas défendu d'emporter !

— Je ne vous ai pas caché mes inclinations ; vous les encourageiez naguère, faut-il vous le rappeler une fois de plus ?

— Mais qu'a-t-il donc fait pour vous ensorceler, ce petit, ce faible, ce pauvre ? Un garçon que j'avais trop favorablement jugé, qui ne sait pas vouloir, qui ne sait que se plaindre. Et je devrais tout lui céder, moi qui me sens la force de maîtriser le globe, qui ai pris ce globe dans ces mains que voici, et qui vous l'offre ? Qui est donc cet homme, pour que je ne sois plus rien, dès qu'il daigne se montrer ?

— Vous aussi, vous m'adressez cette question ? Il est lui. Ne me demandez pas d'expliquer ce qu'il y a pour moi dans ce simple petit mot.

— Je le vois assez ! Mais vous n'attendez pas, chère madame, que je m'efface devant un rival sans lutter, sans me défendre, alors que j'ai toujours brisé sur ma route toutes les résistances.

— Vous ne lutterez pas contre moi, Archibald ; ce serait méchant, et inutile ; mon cœur renferme à présent une puissance plus inflexible que la vôtre.

— Ne me défiez pas ! — Sa voix se faisait mordante, l'amertume du désir contrarié déchaînait toute la violence contenue à laquelle il commandait d'habitude ; et, se rapprochant, presque menaçant : — Ah ! l'on nous appelle chez vous des sauvages ! Pirates ! disiez-vous à notre première rencontre. Eh bien ! soit, je ne suis qu'un pirate. Le Maître de la Mer, comme on me surnomme, maître sur elle, sur mon navire. Un coup de sifflet, et ce navire gagne le large, il vous emporte, toute en mon pouvoir, je vous garde !

— Faites, dit-elle tranquillement ; ce sera bien, j'aurai plus de temps pour vous convaincre.

Momentanément désarmé par ce grand calme, il recula, se laissa tomber sur un siège, la regarda :

— Mais je ne vous reconnais plus, vous n'êtes plus la même : que s'est-il donc passé ?

— Je vous l'ai dit. J'aime. L'âme de celui que j'aime, une âme triste et forte, quoi que vous en pensiez, est descendue en moi.

A son tour, elle se leva, vint lui prendre la main.

— Pardon, Archibald. Je sais que je vous fais de la peine. C'était inévitable. Mais dites-vous aussi que ma démarche, mes paroles, attestent ma foi profonde en votre affection, en votre bonté. Cette bonté, je l'ai devinée, il y a longtemps. Ce n'est pas ma faute si j'aime ailleurs, on n'est pas maîtresse. Croyez du moins qu'après lui, vous êtes le seul homme en qui j'aie une confiance sans bornes, le seul à qui je veuille demander secours. Je le prouve, en ce moment.

— Alors, donnez-moi un peu de temps, une chance encore de vous fléchir ; laissez-moi espérer que peut-être, mieux instruite, avant de choisir irrévocablement...

— Non, mon ami. Il est trop tard, Pour nous épargner à tous, — à vous, d'abord, — d'inutiles, de pénibles malentendus, pour vous faire comprendre d'un mot l'importance que j'attache à votre désistement, il vaut mieux que je vous dise... oui, ce que

je vous demande, je vais l'acheter en vous donnant cette preuve suprême de mon estime, de ma confiance... que je vous dise toute la vérité. Vous ne pouvez plus penser à moi... comme vous pensiez : j'appartiens à celui que j'aime.

— Vous dites?... Achevez : que veulent dire ces mots ?

— Tout ce qu'ils signifient. — Je vous étonne ? Souvenez-vous. Réfléchissez. Vous l'avez dit : il est pauvre, malheureux. Il n'a rien ; il n'avait à lui qu'une grande idée, une chère espérance ; vous les lui avez prises, vous qui possédez tout. Il faut bien qu'un homme ait quelque chose pour supporter la vie. Que pouvais-je lui donner, si misérable moi-même ? Je lui ai donné tout ce que j'avais, mon pauvre moi. N'est-ce pas juste ?

— Mon Dieu ! Est-ce possible ? s'écria Robinson avec un sursaut douloureux de tout le corps.

— C'est étrange qu'une femme vous avoue ces choses. Mais nous sommes ici, à cette minute, en dehors des conventions mondaines ; moi, surtout, qui me sens déjà hors du monde, qui ne serai plus ce soir qu'une créature méprisée, honnie par tous, si vous rejetez ma demande. Ma ruine, ma misère, vous sont assez connues : je n'ai donc pas besoin de vous expliquer ce que seront désormais ma situation matérielle, ma condition sociale, après le pas que je vais faire. Mais comprenez ceci : je vais devenir un humiliant fardeau pour l'homme que j'aime ; il a la générosité de s'en charger. Eh bien ! moi, je voudrais du moins lui rendre, en retour du sacrifice qu'il me fait, les seuls biens qu'il eût au monde, ses grands espoirs, son trésor de gloire future. Le sort a mis ces biens en votre pouvoir, vous les lui enlevez : je vous les redemande, pour les lui donner. Si vous me faites ce présent, — et vous me le ferez, Archibald, — je reviendrai tout à l'heure à votre bord, avec joie ; vous m'emmènerez en compagnie de mes amis, respectée encore, sauvée des pires déchéances, n'ayant confié qu'à vous mon secret. Courageuse et résignée, j'attendrai le moment où Tournœl pourra venir chercher, à la face de tous, une femme qu'on ne jugera pas indigne de partager sa glorieuse destinée. Mais si vous ne me mettez pas en mesure de lui assurer cette destinée, s'il vous plaît mieux de la détruire, je ne le laisserai pas ici en proie au chagrin, vaincu, dépouillé par vous de toutes ses chances d'avenir ; je me perdrai publiquement pour le consoler, pour qu'il garde le peu qui lui reste, mon amour, ma personne. Vous

le voyez : cette vie de la malheureuse Millicent dont vous vouliez être l'arbitre, vous pouvez d'un mot la briser, ou la sauvegarder.

— Ainsi, dit-il amèrement, ce ne serait pas assez de vous céder à cet homme ; il faudrait encore lui abandonner un empire auquel j'ai les plus fortes raisons de tenir ! Savez-vous seulement quelles vastes combinaisons vos caprices prétendent déranger ? Croyez-vous que je n'aie pas mes desseins, moi aussi, mes intérêts ? Non pas ceux que vous supposez, des bénéfiques de trafiquant : mais les grands intérêts de race que je sers dans le monde entier, et qui m'appellent aujourd'hui dans cette Afrique où votre capitaine les combat. Je serais absurde et coupable, si j'immolais à son bon plaisir ces intérêts généraux d'une race qui est la vôtre, vous l'oubliez trop. Le sang de votre père ne parle donc jamais dans vos veines ?

— Ces hautes considérations ne sont pas à ma portée. Cependant, je devine maintenant beaucoup de choses que j'ignorais. L'amour et la souffrance donnent aux femmes l'intuition de ce que les hommes apprennent par l'étude et la réflexion. Je ne connais le pays de mon père que par les nobles voix de ses poètes ; je l'admire : s'il y a dans le monde un grand sujet d'orgueil pour tous les hommes, et une preuve positive qu'ils sont les fils d'un Dieu puissant, c'est que quelques-uns de ces hommes aient pu faire ce miracle, l'Angleterre, avec tout ce qui est sorti d'elle. Mais la force de vos nations n'est admirable qu'au service de la justice. Elles peuvent se tromper, et on peut les tromper. Vous en savez quelque chose, Archibald. Je devine quel conseiller déraisonnable vous a poussé au Soudan, vous y a jeté en travers de l'officier français. Naguère, dans nos causeries sur l'océan, vous m'aviez fait entendre qu'un seul homme avait le pouvoir de peser sur vos déterminations : cet Hiram Jarvis dont vous parliez avec tant d'enthousiasme. Eh bien ! tout à l'heure, en wagon, on ne s'entretenait autour de moi que de la ridicule équipée de ce personnage. Ne regrettez-vous pas maintenant d'avoir pris pour guide un triple fou ?

— Ah ! fit-il, ne vous hâtez pas d'appeler fou l'homme qui se laisse égarer par une femme !

La gênante vérité de ce qu'avait dit Millicent eut un effet contraire à celui qu'elle attendait ; l'irritation d'Archibald, un moment calmée, bouillonna de nouveau ; lui, il s'était laissé



guider par un assembleur de chimères, il s'en rendait compte, il lui déplaisait de l'entendre dire; et il se sentait, d'autre part, presque aussi ridicule que le prophète; comme Jarvis, jouet d'une femme; comme lui, prêt aux pires folies... Il se remit en marche, sa voix redevint cassante, bientôt grondante.

— Je vous admire. Vous philosophez sur les nations, sur l'Angleterre, comme si nous causions tranquillement après dîner; et il y va de ma vie!

— N'y va-t-il pas de la mienne?

— Il y va d'un grand bonheur détruit aussitôt qu'entrevu, de mes plus chères et de mes plus graves préoccupations. Vous êtes libre d'agir à votre guise: mais sachez bien que je ne sacrifierai ni mes entreprises ni les intérêts de ma race; la puissance ne m'a été donnée que pour les servir.

— Elle vous a été donnée pour faire du bien, cher Archibald. C'est sa justification. Vous pouvez l'employer à sauver une malheureuse femme, à rouvrir une belle vie devant un homme qui la mérite; vous le ferez, et vous serez satisfait de vous-même, plus que si vous aviez accaparé un nouveau continent. Au nom de tout ce que vous avez aimé, au nom de votre morte, de cette Mary Robinson qui plaiderait sûrement ma cause, accordez-moi ce que je demande pour celui que j'aime, la restitution que vous lui devez en toute justice. Oh! je n'ai pas honte de vous implorer! Écoutez l'amie qui vous supplie les mains jointes, ne la repoussez pas!

Elle était tout contre lui; dans la supplication éperdue des gestes, des regards, l'imprudente mettait inconsciemment tout son pouvoir de charmer. La femme émue qui veut convaincre laisse agir d'instinct et sans préméditation son arme naturelle, la fascination physique; cette fascination se dégageait de la personne de Millicent: plus provocante, à cette minute, de tout l'amour qui palpitait en elle pour un autre. — Robinson s'abandonna aux frénésies sauvages qui montaient en lui; il saisit les poignets délicats, il les retint tout meurtris dans son étreinte brutale; des mots dont il ne gouvernait plus l'audace se pressèrent sur ses lèvres:

— Des phrases! Vous me prenez pour un autre, ma belle amie! Je ne suis pas un héros de roman, moi, un chevalier errant comme votre petit soldat français! Je fais mes volontés, pas celles des autres! Archibald Robinson, le grand accapareur,

hein! Oui, je prends mon bien où je le trouve, et je le garde! Vous êtes mon bien : changé, volé par un autre, n'importe; très désirable, ma foi, telle qu'il vous a faite. Je vous veux, entendez-vous, je vous veux mienne, à tout prix. Ah! vous réclamez un grand service! Robinson ne donne rien pour rien. Achetez, payez. Pourquoi pas? Puisque vous vous donnez si facilement! Vous me plaisez ainsi, embellie par ces journées d'amour, par...

Elle dégagea péniblement une de ses mains, la lui jeta sur la bouche :

— Taisez-vous, de grâce! Pour vous! Pour moi, c'est naturel, c'est le calice attendu, l'outrage qui commence... Je ne pensais pas qu'il me viendrait d'abord de vous, Archibald!

Ivre de fureur, il ne l'écoutait plus, sa bouche collée sur cette main qui étouffait les paroles injurieuses, de plus en plus libres, cyniques... Avec une force qu'elle ne se connaissait pas, Millicent le repoussa, recula jusqu'à l'entrée du salon; sur le seuil, elle s'arrêta un instant, très pâle, toujours calme : ..

— Adieu. Je m'en vais, pour vous épargner des mots, des actes peut-être, dont vous auriez éternellement honte. Je m'étais trompée sur votre cœur. Vous pouviez me sauver, vous préférez me perdre, vous êtes le maître. Je me perdrai dans mon amour. Votre conscience vous dira qui est le plus méprisable, de vous ou de moi. — Si vous vous ravisez, si vous avez quelque chose à me faire dire, on me trouvera jusqu'au soir de ce jour à l'hôtel Abbat : prête à revenir chez vous, à repartir avec vous, sans crainte, sans rancune, aux conditions que j'ai dites. — Si vous persistez dans votre brutale cruauté, vous ne me reverrez plus. Chacun des malheurs qui m'attendent vous sera un remords. Adieu!

Elle gravit les marches, disparut. Il demeura sur place, hébété, livide, la souffle court et bruyant. Après quelques instans de perte de lui-même dans cette stupeur, il s'élança dans l'escalier, courut sur le pont, au bordage. M<sup>me</sup> Fianona était déjà dans sa barque, le batelier démarrait. Robinson suivit des yeux l'embarcation, bientôt masquée par la carène d'un gros navire. A pas lents, le corps affaissé, il revint vers le salon. Devant la claire-voie, Moucheron l'arrêta au passage. Assis sur le coffre, Émile achevait la lecture de ses journaux.

— Vous avez lu la triste nouvelle, monsieur?

— Quoi? fit distraitemment Archibald.

— Ce pauvre diable de Charançon qui s'est tué!

— Charançon? Qui cela, Charançon?

— Vous ne vous rappelez pas? L'homme des câbles électriques, avec lequel vous avez rompu un contrat, pour cette grosse commande... Je viens de le retrouver aux faits divers. Son usine a été déclarée en faillite, il s'est logé une balle dans la tête, il laisse une femme et plusieurs enfans à la rue...

— Un imbécile, un faible! murmura Robinson; et il passa outre. D'ordinaire, ces petits accidens de la grande bataille industrielle le laissaient parfaitement insensible; cette fois, troublée comme elle venait de l'être, sa pensée s'arrêta sur une image lugubre; au moment de s'engager dans l'escalier, son pied hésita; il lui semblait qu'un cadavre barrait l'entrée.

Il passa dans sa chambre. La vieille Bible du *Mayflower* était en évidence sur le petit bureau. — Voici mon bouclier, pensa-t-il; et, avec l'habitude invétérée qu'il avait de mêler ce livre à sa vie, Archibald l'ouvrit; ses doigts qui feuilletaient les pages s'y alourdissaient, malgré lui, sur celle qu'il ne voulait pas lire; sur ce passage du Livre des Chroniques :

Naboth de Jezrahel avait à lui une vigne, près du palais d'Achab, roi de Samarie; et Achab lui dit : Donnez-moi votre vigne, afin que j'en fasse un jardin potager, parce qu'elle est proche de ma maison...

Il referma le livre importun, quitta la chambre, rentra dans le salon. Là, il s'éroula sur le fauteuil, à la place où était l'instant d'avant Millicent. Immobile, la tête dans les mains, il s'y oublia. Et celui qui eût osé le déranger, ce à quoi ne se fût risqué aucun des serviteurs qui venaient de l'observer, aurait vu cette chose invraisemblable : deux larmes qui tremblaient au fond des yeux caves d'Archibald Robinson.

Au-dessus de sa tête, des bruits auxquels il ne prenait pas garde augmentèrent : les invités, les visiteurs arrivaient, montaient à bord du *Neptune*. Il fut enfin tiré de sa torpeur par le frôlement d'une robe et la sensation d'une main qui se posait sur son épaule. M<sup>me</sup> de Lauvreins était près de lui, le devisageait attentivement :

— Seriez-vous indisposé, Archibald? — Oui, je sais; M<sup>me</sup> Fianona est venue. Que vous a-t-elle dit?

— Des folies!

— Ne repartira-t-elle pas avec nous ?

— Peut-être : à la condition que je me sacrifie, moi et mes entreprises, pour le bon plaisir de son... de son mari, puisque ce monsieur va l'être.

— J'ignore ce qu'a pu vous demander Millicent, mon ami ; mais, quoi que ce soit, je sais que vous devez le faire. Elle est très à plaindre.

— Et moi donc !

— Je devine. Je vous plains aussi. Mais vous êtes fort, elle est faible. Vous avez tout, elle n'a rien. Il faut nous aimer comme nous voulons être aimées.

— Je ne suis pas un héros de roman, je le lui ai dit !

— Vous devez être plus et mieux : un digne fils de notre Amérique. — Peg avisa le *World*, ouvert sur la table. — Archibald, vous avez peut-être surpris, comme moi, certains sourires des gens de France, si fiers de leur long passé, de toutes leurs gloires ; ils ne se privent pas de plaisanter sur ce qu'ils appellent notre *Gotha* ; ils nous croient incapables, nous si jeunes, de fonder autre chose qu'une noblesse d'argent. Ne perdons pas une occasion de prouver à ce vieux monde qu'il y a chez nous de l'étoffe pour la plus haute noblesse, celle du cœur. La fortune a fait de vous un des chefs réels de notre peuple : témoignez pour lui. Montrez où est notre vraie force : pas dans les dollars, dans l'âme. Montrez-leur à tous qu'un fils de notre race est maître du monde parce qu'il l'est de lui-même. Allez retrouver cette pauvre femme, faites tout ce qu'elle désire, et plus. Cela vous est difficile, je le conçois ; tant mieux : vous donnerez une plus grande idée de ce que nous valons. Ne perdez pas de temps, ce n'est guère votre habitude. Venez, cher Archibald.

Elle le prit par la main, l'emmena vers la porte, dans l'escalier. Il se laissa faire, comme un enfant sans volonté. Sur le pont, il salua vaguement quelques-uns de ses invités, murmura quelques excuses. Peg vint à son secours.

— M. Robinson est rappelé à terre, un instant, par une affaire en retard. Il me charge de vous faire en son absence les honneurs du *Neptune*. Nous allons luncher, et boire à la santé de nos amis qui restent dans cette belle Égypte. Revenez vite nous rejoindre, Archibald !

Affalé sur le bordage, il laissait dire, ne bougeait pas. Soudain, on le vit se redresser, avec ce déclanchement sec et prompt

de tous les muscles dont il était coutumier, quand il venait de conclure une grosse affaire. Il commanda :

— Un canot à la mer ! Rondement, les hommes !

A l'intonation de ce commandement, les matelots comprirent que le maître n'était d'humeur ni à flâner ni à laisser flâner. En quelques minutes, le canot fut armé. Robinson s'y jeta.

— Nagez, les garçons, et dur... A terre !

XXIV. — M. ROBINSON TRAVAILLE

Dans une pièce de l'hôtel Abbat, Millicent et Louis étaient assis côte à côte. Heureux de sentir qu'il la gardait, le jeune homme cherchait des paroles consolatrices, il s'efforçait d'endormir sous les caresses une douleur qui ne livrait pas son secret. Abattue, brisée, avec une indicible désolation dans ses yeux qui interrogeaient sans cesse la pendule, un air d'attente fébrile sur son visage qui tressaillait au moindre bruit dans le couloir, Millicent opposait un silence navré aux questions dont il la pressait.

— Mais parle, au moins. Où es-tu allée ? Chez cet homme?... Qu'as-tu fait ?

— Rien. J'étais folle. J'ai voulu te servir, et je ne t'ai fait que du mal. Je suis une malheureuse.

Un garçon frappa. Elle courut à la porte.

— On demande Madame en bas, dans le petit salon.

Les tristes yeux se ranimèrent, une flamme d'audace y reparut.

— Venez, dit-elle à Louis ; et, comme il hésitait : — Viens, reprit-elle, avec un accent d'autorité tendre qui ne souffrait pas de refus.

Robinson attendait. Il avait son expression habituelle de flegme et de force au repos. Il s'avança courtoisement vers Tournoël.

— M<sup>me</sup> Fianona vient de m'apprendre quels complimens il faut vous adresser, capitaine. J'ai voulu vous apporter les miens avant de partir. Je vous prie de les recevoir comme ils sont faits, en toute sympathie.

Louis s'inclina, glacial ; il interrogeait du regard Millicent.

— En renouvelant mes souhaits respectueux à madame, reprit Archibald, je dois aussi lui renouveler mes excuses : elle a été reçue à mon bord d'une façon peu convenable, par un ma-

telot ivre, un misérable vaurien. Je l'ai chassé. Vous ne reverrez jamais cette brute, madame. — Et s'adressant derechef à Tournoël : — Je n'ai que peu d'instans, capitaine : mais je voudrais profiter de l'occasion pour dissiper entre nous un malentendu fâcheux. Nous ne nous sommes pas vus depuis plusieurs mois, nous n'avons pas pu reprendre nos conversations sur cette affaire du Ouadaï. Ce fut une affaire mal engagée; très mal engagée. Vous n'êtes pas entré complètement dans mes idées, je crois; elles alarmaient votre fierté, votre patriotisme. Je ne fais pas difficulté de reconnaître que je négligeais trop certains aspects de la question, qui priment pour vous tous les autres. Quand je me passionne pour une affaire, je ne tiens plus compte des justes objections, des susceptibilités; vous savez, l'habitude!... Et j'avais été mal averti, par des gens qui ne méritaient pas ma confiance. N'en parlons plus, c'est de l'histoire ancienne, je m'en désintéresse. Je viens précisément de décommander les préparatifs d'une expédition à laquelle j'avais songé : je voulais faire étudier les mines du Dar Rounga; mais ce bassin fait partie des territoires où vous vous êtes assuré les droits du premier occupant, n'est-il pas vrai? D'autres entreprises sollicitent en ce moment mon activité. D'ailleurs, ajouta-t-il en souriant, je ne prétends pas lutter contre la puissance de l'État français; l'idée m'était venue de prendre les devans, alors que je le supposais inactif; mais, d'après les nouvelles que je reçois de Paris, votre gouvernement aurait décidé de vous renvoyer au Ouadaï, et d'y poursuivre énergiquement cette œuvre colonisatrice où je voulais le suppléer (Robinson anticipait sur des résolutions qu'il se flattait, à tort ou à raison, de provoquer rapidement dans les milieux officiels). De notre discussion d'il y a six mois, veuillez ne retenir que ceci : vous me trouverez toujours prêt à seconder votre action militaire et politique avec mes opérations commerciales : vous serez seul juge de leur opportunité; je les subordonnerai à vos plans; je ne vous demande que le droit commun sur les riches territoires qui vont devenir par vos soins une colonie française. Je voudrais surtout, conclut Robinson en appuyant sur chaque mot, vous laisser aujourd'hui cette impression : l'homme qui vous parle n'a plus d'autre pensée que celle d'être pour vous un loyal auxiliaire; vos droits légitimes, ceux de votre pays, lui seront sacrés; vous ne le rencontrerez jamais en travers de votre route; ni en Afrique..., ni ailleurs.

Tournoël commençait à comprendre : le visage radieux de Millicent acheva d'éclairer pour lui les paroles d'Archibald. Il tendit chaleureusement la main à l'Américain :

— J'ai en effet l'impression, cher monsieur, que j'entends un langage honnête, sincère, amical. J'y crois, et je vous en remercie

— Il me reste, continua Robinson, à traiter une affaire particulière avec madame. Je voudrais lui soumettre et la prier d'agréer des propositions relatives à son domaine de l'Argentine...

— Ne parlons pas de cela ! interrompit précipitamment Millicent. — Louis, je vous jure que je n'ai pas dit un mot de cela !

Une rougeur colora son visage, d'où l'expression joyeuse avait subitement disparu.

— Chère amie, dit tranquillement Tournoël, laissez parler M. Robinson. Il ne dira rien, j'en suis très sûr, que nous ne soyons satisfaits et fiers d'entendre, vous et moi.

— Vous allez en juger, reprit le financier. Avec votre agrément, madame, je me mets sur les rangs pour l'achat de votre plantation. L'affaire est magnifique : il faut vraiment qu'ils soient stupides, ces gens de là-bas qui ne s'en sont point aperçus ! J'ai fait examiner de très près la propriété, ses ressources, son avenir ; on ne s'est pas avisé jusqu'ici d'un mode d'exploitation qui en décuplera la valeur...

Avec une précision, une abondance de détails qui témoignaient de sa documentation minutieuse, il s'étendit sur les conditions actuelles du domaine, sur les cultures qu'il y fallait essayer, sur une industrie rémunératrice qu'on y pouvait créer avec certitude de succès. Le pli spécial avait reparu chez cet homme singulier ; entraîné par son sujet, par l'intérêt d'une affaire qu'il avait étudiée de longue main, comme si toute sa fortune en dépendait, il en expliquait les avantages à l'ignorante Millicent, une heure après leur entrevue tragique ; il lui en parlait comme il eût fait à quelque propriétaire retors, difficile à convaincre. Cette conférence agricole et financière, dans sa bouche, à ce moment, entre ces deux personnes, eût paru d'un comique intense à un auditeur renseigné sur le drame sentimental où elle se fourvoyait. Rien n'était plus naturel, pourtant, que le retour complaisant de cet esprit à ses préoccupations professionnelles ; rien, sinon son besoin naïf de se prouver à

lui-même qu'il faisait une excellente affaire en cédant à un mouvement du cœur.

— Ainsi, conclut-il, plus-value immédiate, gros bénéfices certains à bref délai. Réfléchissez, chère madame, et voyez si vous préférez me vendre le domaine, ou rester mon associée pour votre part ; dans ce dernier cas, je crois pouvoir vous garantir, après l'extinction des dettes, une situation indépendante, et même aisée. Croyez-moi, c'est une bonne affaire, je l'ai bien étudiée.

— C'est mieux qu'une bonne affaire, fit en riant Millicent : c'est une bonne action ; et, pour l'appeler de son vrai nom, un bienfait. Nous l'acceptons, n'est-ce pas, Louis ?

— Nous l'acceptons d'un ami, dit simplement l'officier. — Mon cher Robinson, vous nous emmenez hors de notre vieux monde, dans votre très jeune monde ; hors de nos conventions sociales, dans l'état de nature. Il a du bon. Voici une de ces rares minutes où des hommes desserrent leur cuirasse de préjugés pour mettre leurs cœurs à nu ; où ils renoncent aux petites façons que fait l'amour-propre, pour rentrer dans la simplicité, dans la dignité des vrais sentimens humains. Vous venez à nous d'un mouvement généreux : quels que soient les mobiles qui vous guident, je sens qu'ils sont nobles, et que je vous dois désormais toute ma confiance, toute mon affection. J'aurais honte d'une étroitesse d'esprit qui me ferait hésiter à devenir votre obligé alors qu'il n'en coûte rien à ma conscience. Vous m'avez vu susceptible, chatouilleux à l'excès. Si je continuais à l'être aujourd'hui, je n'aurais pas le beau rôle. Je vous avais mal jugé : pardonnez-moi. On est ombrageux dans mon pays ; c'est qu'il a été très malheureux. Et, si je suis pour ma part très prompt à m'effaroucher, c'est qu'après un premier et rapide sourire, la fortune ne m'a pas gâté : d'elle et des hommes, je n'attendais plus que mécomptes. Faut-il ajouter, — je m'en accuse et m'en excuse, — que je me sentais naturellement prévenu contre les trop grandes puissances financières ?

— Oui, dit Robinson, vous estimez que l'argent est toujours malfaisant ! C'est une arme, capitaine, comme votre épée. L'une et l'autre blessent, fauchent des victimes dans les grandes batailles qui font avancer l'humanité. Les imbéciles, les poltrons s'en effarent ; et aussi ces ennemis du véritable progrès humain qui se disent des humanitaires : vous pensez comme moi sur leur



compte, j'imagine. Vous et moi, nous représentons deux forces. La vôtre est l'ainée, très noble : je la respecte. La mienne n'est pas nécessairement ignoble, comme le disent ses envieux. L'argent peut être brave, intelligent, généreux.

— Vous venez d'en faire la preuve, mon cher Robinson.

— Je vous le disais bien, que nous finirions par nous comprendre! — Puisque vous n'avez plus peur de mon pauvre argent, — oui, très pauvre, très lourd, très impuissant quelquefois, fit-il avec un sourire d'une singulière amertume, — une prière, capitaine. Les amis de madame seraient désolés, je ne le serais pas moins, si elle nous privait du plaisir de la ramener en France. Elle ne trouvera plus d'ivrogne à mon bord ; mais elle hésiterait sans doute à vous quitter. Voulez-vous me faire l'honneur de voyager sur mon yacht jusqu'à Marseille? Votre acceptation déciderait sûrement celle de madame.

— C'est moi qui accepte la première, dit Millicent, pour nous deux! D'autant plus que j'ai hâte de déclarer à nos amis les engagements que nous venons de prendre, M. de Tournoël et moi.

— Je souscris de grand cœur, s'écria Louis. Quel joyeux voyage nous allons faire !

— Oui, un joyeux voyage, répéta Robinson ; et les plis légers que la vie avait laissés aux coins de ses lèvres se creusèrent plus profonds, comme si l'on y eût appuyé une pointe de fer.

Le canot qui ramenait Robinson, Tournoël et Millicent accosta l'échelle du *Neptune*. On croira sans peine que des propos animés s'échangeaient entre les personnes accoudées sur la lisse du yacht. Pour la plupart de ces personnes, les péripéties du drame intime dont elles voyaient approcher le dénouement n'étaient plus un mystère. Les mieux instruites renseignaient obligeamment celles qui l'étaient moins : les imaginations suppléaient aux détails qu'elles avaient le chagrin d'ignorer.

Légère comme une mouette qu'un vent heureux eût apportée sur le navire, Millicent sauta la première sur le pont, alla se jeter au cou de Peg :

— Félicitez-moi, chère bonne qui m'avez protégée aux jours mauvais : et félicitez, — s'il y a de quoi, — mon futur protecteur, mon mari !

Les Américaines qui étaient venues voir un yacht, et qui

bénéficiaient par surcroît d'un chapitre de roman, entourèrent, complimentèrent Tournœl et M<sup>me</sup> Fianona. On alla rechercher les verres sur la table du lunch, on but à la santé du couple. Louise de Banneleuse était parmi les plus empressées. Lorsqu'elle eut accompli les rites, Louison se détourna pour dire à son bénévole époux :

— Très forte : elle les a ramenés tous les deux. Nous allons voir si elle conduit bien l'attelage.

Louison aurait tenu pour un fiéffé nigaud quiconque lui eût fait le véridique récit qu'on vient de lire. Louison avait beaucoup d'esprit, encore plus d'expérience; l'esprit et l'expérience n'aident pas toujours à voir les choses simples et belles dans leur vérité.

Moucheron gesticulait auprès de Tournœl : sa joie était aussi sincère que bruyante.

— Vous le voyez bien, capitaine, que tout s'arrange pour tous ! Maintenant, un télégramme de remerciemens à Pélussin ! Vous avez été injuste pour Pélussin ! Pour une fois, en vous envoyant ici, il a fait d'admirable besogne.

— Sans le savoir, dit en riant l'officier. Mon ami, quand les gouvernans font quelque chose de très bien, c'est presque toujours sans le savoir. Ils tirent au hasard. Derrière eux, sans doute, un pointeur invisible rectifie le tir. Alors, des coups portent.

Émile alla rejoindre Jérôme Cruas et le docteur Revaz, qui devisaient sur la passerelle.

— Je suis bien content, leur dit-il ; mais il faut convenir qu'en arrangeant les choses, la vie dérange singulièrement nos idées. Quand j'ai fait la connaissance de ces deux hommes, à Paris, ils n'étaient embesognés que de grandes affaires, financières, politiques ; ils se disputaient un gros morceau du globe. Pas une jupe à l'horizon ; rien que le sérieux. Six mois se passent, je pénètre intimement dans leur vie, et qu'est-ce que j'y vois ? Mes deux grands hommes ne sont plus occupés que d'une femme ; toute leur politique pivote sur la jolie tête que voilà, qui les brouille, qui les raccommode, qui est devenue pour eux tout le globe terraqué.

— Parbleu ! fit Cruas. Nous sommes en Égypte. Ici, c'est toujours le nez de Cléopâtre qui change la face de la terre.

— Ici et partout, appuya Revaz. Vous devez le savoir, monsieur l'historien, si vous avez mis vos bonnes lunettes pour lire

l'histoire. Nous le savons encore mieux, nous autres médecins qui regardons la vie du côté où elle est vraie, à l'envers. Mon maître Ferroz me l'a dit souvent, on peut l'en croire : sur cent hommes qui tiennent les grands rôles de la comédie humaine, il y en a quatre-vingt-quinze qui ne jouent le leur que pour une femme. De loin, on les croit tout occupés de mener le monde; on approche, on entre dans leur privé, on voit vite de quoi ils sont occupés, par qui et par où ils sont menés. Il suffit de peu de mots pour résumer tout le travail de leur vie : gagner de l'argent, grimper au mât de cocagne social, pour satisfaire les besoins et les vanités d'une femme, légitime ou autre. Quand on le leur dit, ils prennent de grands airs; ils se rebiffent, haussent les épaules, traitent ces vérités d'inventions de roman. Mieux que le romancier, le médecin sait à quoi s'en tenir. Ils ont bien tort d'être si renchérés; la Nature leur fait grand honneur en les employant à ses fins comme tous les autres, en leur disant : Mon petit, je me moque pas mal de tes balivernes politiques; je n'ai, tu le sais, qu'une loi et qu'un but : continuer. Obéis à ma grande loi, continue, comme le nègre, sous peine de tomber au-dessous de lui dans le plan de la création.

— Cher docteur, reprit Cruas, vous qui prétendez tout expliquer, il y a une chose que vous n'expliquerez pas : le choix de cette très charmante femme. Voici le Maître de la Mer, le plus riche citoyen du globe, un rude homme tout en or fin, — Robinson Chrysoé, comme dit Moucheron, — et, ce qui vaut mieux, un homme remarquable à tous égards; si j'en crois ce qu'on chuchote autour de nous, il vient de montrer dans toute cette histoire une force, une noblesse de cœur peu communes. Pourquoi diable la belle dame lui a-t-elle préféré notre jeune officier, qui est très bien, que j'aime beaucoup, mais enfin...

— Vous le demandez? fit Revaz. — L'officier tue des hommes au grand soleil, avec des sabres clairs, des fusils qui font du bruit, et on lui en sait beaucoup de gré. Le financier en tue peut-être autant, mais dans l'ombre, avec des papiers sales, silencieux, et on le lui reproche. C'est une raison, cela! Et je vous en fournirais de plus démonstratives, si j'avais l'honneur de donner mes soins, quelques jours seulement, à cette belle dame; je pourrais alors vous dire...

— Revaz! interrompit Moucheron, ne le dites pas! Laissez de quoi vivre aux poètes, qui vivent difficilement : il y en a un

ici, votre serviteur. Et puis, vous savez, nous n'y coupons plus, dans vos trompe-l'œil scientifiques! Vous écrivez de gros livres, vous faites de belles conférences aux badauds, dans un charabia qui les tient bouche bée, et tout cela, pourquoi? Pour nous dire des secrets de Polichinelle, que nous savions d'instinct avant vous, et que nous disions avec des mots jolis. Nous racontons aux hommes les mêmes vieilles histoires, vous et nous; mais vous les faites vilaines; nous les faisons belles, et quelquefois, quand nous mettons dans le mille, sublimes...

— Si les intentions de la Nature ne sont pas sublimes, répliqua Revaz, je ne sais pas ce qu'il vous faut! Croyez-vous qu'elle n'ait pas dépensé plus de génie qu'Homère et Shakspeare, pour amener cette femme de l'Argentine, cet officier du Soudan, pour les faire se rencontrer, pour leur insuffler l'idée qu'elle avait depuis le commencement des siècles au sujet d'un troisième personnage, l'éternelle et maternelle Nature?

— Causez, messieurs, fit Jérôme Cruas : tout ce que vous dites l'un et l'autre, je l'ai lu sur des papyrus qui ont six mille ans. J'y ai lu aussi que l'argent a parfois du bon; je le soutenais naguère devant M. de Tournoël, il n'avait pas l'air de le croire, il me contredirait moins aujourd'hui. Sur ce, je retourne n'en pas gagner, ce qui a bien aussi son charme.

Il alla prendre congé de Robinson, s'entendit avec lui sur la campagne de fouilles, quitta le bord.

— Monsieur, annonça timidement Joë, il y a là M. Joseph Yabeç, qui attend toujours les ordres...

— Yabeç? fit Robinson : Ah! je l'avais oublié! — Bonsoir, cher monsieur, bonsoir. On ne va plus au Rounga, vous l'ai-je dit? J'ai d'autres projets. Licenciez vos hommes. J'ai décidé de vous confier l'organisation du dépôt de charbon, sur mon îlot des Farsan. Vous trouverez toutes les instructions à mon bureau de Port-Saïd. Rejoignez au plus vite votre poste. Il faut que la station fonctionne le mois prochain. Bonsoir, cher monsieur.

Yabeç salua, tourna les talons. La longue figure ravagée était plus longue d'une aune.

— Gouverneur des îles Farsan, beau titre, fit derrière lui Moucheron : mais il n'y mangera pas souvent de la salade. J'ai compté trois brins d'herbe, pas un de plus, sur la rôtissoire où il va prospérer.

— Bah! fit le duc de Lauvreins : il trouvera moyen d'en tondre davantage, je ne suis pas inquiet sur son compte.

On avait donné le signal du départ. Les Américaines quittaient le yacht, à grand bruit d'embrassades, de souhaits, de congratulations à l'heureux couple. Leurs toilettes voyantes s'égrenèrent sur l'eau glauque du port. Les partans restèrent seuls. L'hélice ronfla, s'ébroua dans l'écume, comme un jeune cheval impatient de galoper. Le *Neptune* franchit la passe, gagna la haute mer, laissant tomber derrière lui, dans la mer plus haute des sables libyques, ce constant et paisible soleil d'Égypte sous lequel de pauvres cœurs venaient de se torturer. Deux de ces cœurs lui envoyaient un hymne de reconnaissance. Délivrés enfin des contraintes mondaines, Louis et Millicent s'étaient retirés à l'arrière du bateau : ils regardaient disparaître cette côte plate, qui prenait pour eux la figure d'un gradin par où l'on monterait au ciel.

— Joë, dit M. Robinson, allons travailler. Il faut libeller le projet de contrat, pour cette Compagnie que je dois incorporer à l'U. S. T. ; les représentans nous attendent à Messine.

— Brr., murmura Moucheron, je ne voudrais pas être cette Compagnie : gare à elle ! En voilà une qui va payer cher le bonheur des autres !

Émile ne touchait plus juste, depuis quelque temps. Et Joë, assis déjà dans le bureau, courbé sur sa machine à écrire, faillit se laisser choir à la renverse, quand il entendit ces paroles inouïes :

— Joë, je ne suis pas en train de travailler, aujourd'hui. Je me sens un peu souffrant.

M. Robinson ressortit, vint s'asseoir sur la claire-voie du salon, là où il avait écouté de la musique. Il regarda la grande mer, sa chose préférée, l'immense champ de ses convoitises d'où montait toujours dans ses yeux un âpre plaisir, le plaisir du chasseur devant le gibier. Elle était bleue et belle ; il la vit froide et stérile, comme un ciel vide où il n'y aurait plus d'espoir divin. Il en détourna ses regards, les reporta sur les deux amans serrés l'un contre l'autre, à l'arrière.

Ceux-là ne regardaient personne. Leurs yeux se rencontraient en errant sur la mer. Ils la voyaient lumineuse et féconde, ils se sentaient pénétrés par les effluves de vie qui montaient des vagues dans leurs veines. Louis dit :

— Je l'aime ! — Archibald a été très bon.

— Oui, répondit Millicent; nous l'aimerons bien : avec notre reste.

— Si nous allions un peu lui parler? reprit le jeune homme; ce serait charitable. J'ai tout compris; mais je n'ai plus peur. Allons, soyons bons, il le mérite.

— Oui, fit-elle, tout à l'heure : parle-moi, à moi, encore un instant; tu m'aimes?

Louis s'était levé; il se rassit, sous une pression de la chère main. — Tu veux que je reste? Comme tu es bonne!

Seule, Peg vint rejoindre Robinson.

— Cher Archibald, c'est bien, ce que vous avez fait! Je suis fière, nous sommes tous fiers de vous.

Il haussa les épaules.

— Soyez satisfait, reprit-elle. Le Maître de la Mer a été aujourd'hui quelque chose de plus : son propre maître. Vous vous êtes montré le fort des forts, le puissant, le victorieux.

— Ne vous moquez pas, dit-il : le riche, le puissant, le fort, le victorieux, c'est celui qui sait se faire aimer.

— Ne regardez plus de leur côté, Archibald. Regardez votre mer que vous aimez tant, qui vous appartient.

— Comme elle appartient au matelot mort qu'on y jette. Une grande tombe.

— Vous avez fait du bonheur, c'est si doux!

— Pour d'autres! — Il montra du doigt, dans l'ombre qui noyait déjà les choses indistinctes, deux têtes qui se rapprochaient, s'unissaient dans un baiser. — Ils font de la vie!

— Vous avez fait, vous ferez pour nous ce dont notre grand jeune peuple a besoin : de la noblesse, de la grandeur.

— C'est un dur métier, dit-il; les apprentis y souffrent beaucoup!

Il se releva; Peg vit le jeu du ressort d'acier, ce mouvement caractéristique d'une remise en train de la puissante machine.

— Joë, appela M. Robinson, Joë! C'est passé, ce bobo, ce n'était rien : retournons travailler.

---

---

# DÉFICITS ET EXCÉDENS

DES

## BUDGETS EUROPÉENS

Le commencement du xx<sup>e</sup> siècle nous fait assister à de singuliers phénomènes. Pendant que le crédit de quelques États, tels que l'Italie, l'Espagne, s'élève dans une proportion notable, on voit celui de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne, non pas périlcliter, mais subir une éclipse. Alors que certains budgets qui, pendant de longues années, eurent à lutter contre des difficultés de toute sorte sont aujourd'hui en équilibre ou se soldent même en excédent, ceux de nations dont la puissance financière était jusqu'ici considérée comme de premier ordre donnent le spectacle fâcheux de dépenses sans cesse accrues, de crédits ouverts, sans compter, aux ministères dépensiers par excellence, de sacrifices toujours plus grands demandés aux contribuables, de surcharges d'impôts qui finissent par lasser leur patience et par avoir un contre-coup sur la situation économique générale. Les pays que nous avons choisis comme types de cette évolution récente nous donnent l'occasion de mesurer le chemin parcouru depuis quelques années, de montrer les progrès des uns et le recul des autres.

### I

A tout seigneur tout honneur. Les budgets français luttent depuis plusieurs années contre un déficit chronique, qui emprunte

un caractère exceptionnel de gravité au fait qu'il se produit en dépit des économies considérables obtenues par les conversions de rente, en présence d'une dette perpétuelle et amortissable qui ne diminue pas et d'une dette viagère qui augmente chaque année. Non seulement la dette perpétuelle ne diminue pas, mais à chaque instant elle croit en capital, comme cela a été le cas lors de la capitalisation de l'indemnité chinoise, qui a donné lieu à un emprunt de 265 millions, et lors de la conversion du 3 1/2 en 3 pour 100, au mois de juillet 1902, qui s'est traduite par un accroissement en capital de 69 millions de francs. Le déficit du budget de 1901 est évalué par M. Dubost, rapporteur général du Sénat (1), à 261 millions, et celui de 1902 à 279 millions, soit au total 540 millions. Ces 540 millions ont été fournis par l'emprunt en rentes jusqu'à concurrence de 218 millions et par les ressources de la trésorerie, c'est-à-dire par l'emprunt à court terme, jusqu'à concurrence de 322 millions. Hâtons-nous d'ajouter que ces chiffres ont été contestés, et à juste titre. Notre comptabilité publique et surtout la complication d'écritures qui résulte des rapports de l'État avec les Compagnies de chemins de fer, sont telles que la réalité budgétaire n'est pas toujours aisée à dégager. M. Berteaux, rapporteur général du budget de 1903 à la Chambre des députés, résumait les résultats de 1902 par un déficit de 115 millions, et rappelait qu'il avait fallu émettre, au cours de l'exercice, 64 millions d'obligations à court terme pour parer à divers besoins et servir les garanties d'intérêt aux chemins de fer.

En présentant le projet de budget pour 1903, le rapporteur général ne cachait pas au Sénat que cet équilibre apparent masque en réalité un déficit : sans parler de 60 millions de crédits supplémentaires qu'il s'attend à voir s'ajouter, en cours d'exercice, aux dépenses prévues, les recettes comprennent le produit de l'émission d'obligations à court terme pour 40 millions, de sorte que l'emprunt alimente, une fois de plus, des dépenses qui devraient être couvertes par les ressources normales. Aussi M. Dubost ne ménage-t-il pas au pays les avertissemens salutaires : les dépenses sont excessives, nous dit-il ; leur accroissement moyen, de 60 millions par an, est plus que double de celui des recettes. Le service de la dette viagère, c'est-à-dire des pen-

(1) Rapport général sur le budget de 1903, p. 18.



sions civiles et militaires, atteint la somme formidable de 87 millions pour les unes et 169 pour les autres; en face de ces sommes, il n'y a de rentrées au budget que pour un chiffre de 36 millions. Le moment semble venu de remplacer cette organisation pitoyable par un système rationnel d'assurance qui garantisse à chacun une retraite proportionnelle aux retenues qu'il a subies, alors qu'aujourd'hui, malgré ces énormes sacrifices budgétaires, il arrive à chaque instant qu'un fonctionnaire meure peu de temps avant d'avoir atteint la limite d'âge ou de service et laisse les siens sans droit à recouvrer aucune fraction des sommes qu'il a versées à l'État en vue de se constituer un droit à la retraite. L'analyse du budget de la Guerre, à laquelle M. Dubost s'est livré, est du plus haut intérêt. Il a montré combien les dépenses en étaient mal réglées, comment la partie purement administrative gagnerait à en être dégagée; peut-être serait-ce là un moyen d'arrêter l'inquiétante progression d'un chapitre qui, de 1887 à 1900, a passé de 636 à 743 millions (dépenses ordinaires et pensions), sans compter une quarantaine de millions de frais extraordinaires. M. Dubost, avec un remarquable courage, proclame que nous ne pouvons, alors que notre population ne représente pas plus des deux tiers de celle de l'Allemagne, entretenir des effectifs égaux à ceux de cette dernière; il développe un plan de remaniement des services d'approvisionnement, de fournitures, de remonte, de l'artillerie et du génie, duquel il espère une économie d'une centaine de millions. En attendant le jour heureux d'une semblable réforme, qui aurait le meilleur effet, non pas seulement sur nos finances, mais sur notre armée, qu'elle débarrasserait d'une série de besognes administratives, notre budget de prévision pour 1903 se présente en déficit de 40 millions : les impôts et revenus publics, les produits du domaine, de monopoles et exploitations de l'État atteignent 3 488 millions, alors que les dépenses sont prévues pour 3 528 millions.

En voici le résumé :

Dépenses.	Millions.	Recettes.	Millions.
Dette publique . . . .	1180	Contributions directes et taxes assimilées. . . .	540
Pouvoirs publics . . . .	13	Enregistrement. . . . .	570
Guerre et Marine. . . .	4000	Timbre et opérations de bourse. . . . .	483
Services généraux des autres ministères. . . .	856		

Dépenses	Millions.	Recettes.	Millions.
Frais de régie, de perception, d'exploitation, des impôts et revenus publics. . . . .	438	Taxe 4 p. 100 sur revenu des valeurs mobilières. . . . .	82
Remboursements et restitutions, non-valeurs et primes . . . . .	41	Douanes. . . . .	411
		Contributions indirectes. . . . .	600
		Sucres. . . . .	134
		Tabacs, allumettes, poudre. . . . .	474
		Postes, télégraphes, téléphones. . . . .	273
		Diverses exploitations. . . . .	21
		Domaine. . . . .	55
		Produits divers. . . . .	70
		Recettes d'ordre. . . . .	73
		Recettes en Algérie. . . . .	2
		Emission d'obligations à court terme. . . . .	40
	<hr/>		<hr/>
	3528		3528

Ce budget ne comprend d'autre amortissement que le remboursement d'une série de la rente 3 pour 100 amortissable. On nous dit bien que, dans le service de la dette, se trouvent compris un certain nombre de remboursements, d'annuités régulièrement servies, notamment à des Compagnies de chemins de fer; que les 40 millions empruntés représentent un prêt d'égale importance fait par l'État aux grandes Compagnies de chemins de fer sous forme de garantie d'intérêt; mais la date du remboursement de ces avances est incertaine; pour plusieurs Compagnies, elle est, à coup sûr, très lointaine. C'avait été une des réformes les plus heureuses de nos précédents budgets que de faire rentrer dans les dépenses ordinaires ces garanties d'intérêt, qui constituaient, à condition d'être prélevées sur nos ressources normales, une réserve latente pour l'avenir. On sait combien nous en avons besoin. A part la nue propriété des voies ferrées, dont la jouissance reviendra à l'État vers le milieu du siècle, nous ne possédons aucun patrimoine dont la valeur puisse être mise en regard du fardeau énorme de notre dette. Nous rappellerons dans un instant combien la situation d'autres puissances est différente: les unes, comme l'Angleterre, consacrent, en temps normal, des sommes considérables au rachat de leur dette; d'autres, les États allemands, par exemple, possèdent un domaine dont la valeur et le revenu surpassent le capital et l'intérêt de la Dette publique.

C'est un fonds d'amortissement qui nous manque, celui que M. Thiers réclamait impérieusement au lendemain de la guerre de 1870; celui dont M. Rouvier rappelait l'autre jour la nécessité. Mais, puisqu'il n'existe pas, ou qu'il est insuffisant, ou qu'il est annihilé par des emprunts directs et occultes d'un montant supérieur, il faut que nous recherchions les moyens de le rétablir dans notre budget avec l'ampleur que commande une dette de plus de 30 milliards. Comment ne pas être effrayés d'une situation qui se manifeste par les symptômes suivans : accroissement de la dette consolidée et viagère, accroissement des dépenses de toute nature, fléchissement des plus-values qu'on peut appeler normales dans le rendement des impôts et qui résultent de la multiplication des habitans, chez des nations plus favorisées que la nôtre sous ce rapport, et du développement régulier de la richesse publique? Aussi longtemps que la marche des dépenses ne dépasse pas celle de ces plus-values, on peut à la rigueur n'en être pas trop préoccupé, bien que, selon nous, la véritable destination de ces excédens doive être l'amortissement de la dette. Mais, lorsque la progression des dépenses s'accélère d'une façon inquiétante, que c'est par soixantaine de millions qu'elle se chiffre, et qu'en regard on voit les impôts et particulièrement les taxes indirectes, qui reflètent bien les mouvemens de la richesse publique, présenter des signes non équivoques de ralentissement, la situation devient dangereuse.

Si les chiffres indiqués plus haut par nous ne se suffisaient à eux-mêmes et ne parlaient pas avec une éloquence fâcheuse, nous trouverions d'autres preuves des difficultés au milieu desquelles nous nous débattons dans la recherche pénible de taxes nouvelles qui a marqué l'éclosion du dernier budget. Nous ne parlons pas des lois que le ministre a courageusement demandées au Parlement pour faire cesser les fraudes des bouilleurs de cru et les abus des consommations en franchise dans les zones douanières, mais de la taxe sur le pétrole, qui compromet une industrie organisée sur la foi des tarifs établis, de la taxe sur les contrats d'assurance, qui frappe la prévoyance du père de famille dans ce qu'elle a de plus légitime, et d'autres semblables qui, pour jeter quelques millions en proie au minotaure, apportent le trouble dans les affaires. De semblables mesures sont un avertissement, elles indiquent que le pays donne tout ce qu'il peut et doit donner à l'État, et que ce n'est pas dans l'accrois-

sement des recettes qu'il convient de chercher l'équilibre budgétaire, mais dans la diminution des dépenses. C'est ici qu'il faut porter le fer rouge, c'est ici qu'il faut avoir le courage de regarder le mal en face et d'envisager, non pas un remède passager, mais une orientation courageuse de notre politique générale qui nous permette de retrouver la santé financière. Il semble qu'à cet égard des idées nouvelles commencent à pénétrer les milieux parlementaires : des paroles significatives ont été prononcées à la tribune du Palais-Bourbon. M. Ribot, dans un éloquent discours, s'écriait : « Si je ne veux pas que les dépenses militaires augmentent, c'est parce que je veux l'armée la plus forte que nous puissions avoir. L'armée ne sera forte qu'à la condition d'être proportionnée à la population et à notre budget... C'est une opinion réfléchie de ma part : je l'apporte à cette tribune parce que je considère comme mon devoir de l'exprimer... Il faut une armée appropriée, adaptée et à l'état de la population et aux ressources dont nous disposons. On a été imprudent, on a été entraîné à des charges exagérées, on a voulu suivre l'Allemagne, ce qui était impossible, puisqu'elle a une population de moitié plus considérable que la nôtre... On a voulu des unités plus nombreuses chez nous qu'en Allemagne. C'est une faute énorme, parce qu'au lieu de fortifier l'armée, on l'affaiblit (1). »

M. Ribot n'a pas été le seul, dans la discussion du budget de l'année courante, à signaler le danger. Deux mois plus tard, M. le ministre des Finances a prodigué de salutaires avertissements : « Dans les pays qui nous entourent, a-t-il dit, on a fait des dépenses considérables pour l'armement; des efforts immenses ont été accomplis pour augmenter la marine et pour conquérir un domaine colonial; comme les autres, nous avons poursuivi à la fois ces objectifs très divergens, fort difficiles à concilier, et nous sommes arrivés au même résultat... En Allemagne, en Autriche, dans les pays même secondaires qui nous entourent, partout on constate dans les budgets l'augmentation des dépenses et le déficit. Une seule nation fait exception, c'est l'Italie. »

Le même jour, M. Rouvier a ajouté les paroles mémorables que voici :

(1) Séance de la Chambre du 20 janvier 1903.

« Il faut que nous soyons convaincus que, si grandes que soient les ressources de la France, il est absolument impossible de poursuivre tout à la fois une politique militaire qui nous permette d'équilibrer nos forces avec celles de nos rivaux sur le continent, une politique maritime qui nous permette de tenir tête à ceux qui sont les maîtres de la mer, une politique coloniale qui, en s'étendant sans cesse, augmente chaque jour le chiffre des dépenses... Si vous vous laissez entraîner à des augmentations continues de crédits, comme le Parlement l'a fait dans la dernière législature quand il a proclamé le programme naval et celui de la défense des colonies au delà des demandes du gouvernement, vous serez exposés à manquer de ressources pour d'autres dépenses nécessaires. Après que vous aurez porté votre effort sur la guerre, la marine, les colonies, le budget vous apparaîtra encore sous son autre aspect, l'aspect pacifique et fécond; et vous aurez à songer aux travaux publics, à l'instruction publique. Quelles que soient nos ressources, si nobles que soient les aspirations qui nous entraînent dans la voie féconde que je viens d'indiquer, il est chimérique de penser qu'aucun pays, aucun peuple, aucune puissance puisse à la fois poursuivre financièrement autant de buts si divers et, j'ose dire, si peu cohérens... Vouloir tout faire, tout aborder à la fois, ce serait préparer une situation dont, quelle que soit notre puissance financière, quelque grandes que soient les ressources de notre nation, il nous serait impossible de sortir; ce serait briser d'avance tout effort en vue de reconquérir pour nos finances l'élasticité que notre premier devoir est de leur rendre. »

Ces déclarations devraient marquer le point de départ d'une évolution dans la gestion de nos finances. Ce n'est pas en établissant de nouveaux impôts que nous leur rendrons l'élasticité que le ministre a bien raison de considérer comme nécessaire. C'est du côté des dépenses que notre attention doit se porter. Le rapporteur général du budget au Sénat a tracé un commencement de programme. M. Ribot a montré qu'il était encore plus important d'avoir des réserves économiques que de tendre jusqu'à l'extrême limite des préparatifs militaires, mal en rapport avec l'exiguïté relative de notre population; le ministre s'est implicitement rallié à ces déclarations : c'est au Parlement à prendre les mesures qui traduiront et appliqueront ces idées.

## II

Le pays du monde qui a vu depuis quelques années se transformer le plus radicalement sa situation financière et économique est la Grande-Bretagne. La guerre du Transvaal a marqué l'apogée de ce que l'on pourrait appeler l'impérialisme aigu de nos voisins. Depuis que la reine Victoria avait ajouté à son titre royal celui d'impératrice des Indes, l'esprit de conquête, si peu en faveur chez les Anglais de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, avait fait parmi eux de singuliers progrès : presque chaque année, de nouvelles expéditions coloniales l'attestaient. La guerre entreprise en octobre 1899 contre les Boers et qui ne se termina que trois ans plus tard, par la paix conclue le 31 mai 1902, mit à une singulière épreuve et l'énergie anglo-saxonne et les ressources du Trésor britannique. Ce fut le plus grand effort militaire et financier de nos voisins depuis la clôture des guerres de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et du commencement du XIX<sup>e</sup> siècle. Au cours de cette période presque centenaire, l'Angleterre avait été entraînée dans une seule guerre européenne, celle de Crimée : grâce à notre concours chevaleresque, ce fut l'armée française qui porta le principal poids de cette longue et pénible campagne ; le contingent de nos alliés ne représenta qu'une faible proportion de nos effectifs. Le coût de l'expédition, qui ne dépassa pas 2 milliards de francs pour l'Échiquier britannique, fut couvert moitié par l'emprunt, moitié par l'impôt. Gladstone, qui était alors au pouvoir, insista pour que la plus grande partie de ces frais fussent demandés sans délai aux contribuables : les sacrifices qu'exige la guerre sont un frein, disait-il, que la Providence a mis à l'ambition des peuples, qui, sans cela, serait insatiable. Ce fut aussi la seule époque où, depuis la clôture de ce que l'on pouvait appeler le compte des guerres napoléoniennes, le grand livre de la Dette publique se rouvrit à la Banque d'Angleterre : une émission de 400 millions en consolidés eut lieu en 1855. Mais on peut dire que ce ne fut qu'un accident dans la politique admirable de réduction de la dette que les chanceliers de l'Échiquier poursuivirent à peu près sans interruption jusque vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Nous avons décrit ici même les procédés multiples et ingénieux au moyen desquels des hommes d'État anglais ont travaillé

à diminuer le fardeau qui pesait sur le contribuable (1), soit en rachetant au moyen d'excédens budgétaires des rentes qui étaient aussitôt annulées, soit en transformant des rentes perpétuelles en annuités terminables, soit en permettant aux propriétaires de s'affranchir de certains impôts moyennant remise au Trésor de titres de rentes. Le résultat de ces efforts était double : il allégeait la somme annuelle du service de la dette et, en raréfiant les titres de celle-ci, il en faisait monter le cours : le niveau du crédit britannique s'élevait sans cesse ; à la veille du xx<sup>e</sup> siècle, le 2 3/4 atteignit le cours de 115 pour 100. Or, pour la première fois depuis vingt-cinq ans, les consolidés anglais viennent de tomber au-dessous de 90. Il est vrai que le revenu, qui en était de 2 3/4 depuis 1888, est ramené à 2 1/2 depuis le 1<sup>er</sup> avril 1903. Mais cette baisse n'en est pas moins frappante. En octobre 1899, au moment de la déclaration de guerre du Transvaal, les consolidés étaient encore cotés 103 ; depuis lors, nous avons assisté à une baisse progressive, interrompue par quelques reprises, comme celle qui se produisit au printemps de 1902, lors de la conclusion de la paix dans l'Afrique du Sud. Cette baisse est d'autant plus significative que le marché de Londres ne paraît point encore de force à l'enrayer et que la masse de titres flottans indique que les capitalistes, en dépit de l'attrait que cette chute profonde semblerait devoir exercer sur eux, ne se hâtent point de venir acheter le fonds national à un taux inconnu depuis longtemps.

Ce n'est pas seulement le gouvernement anglais qui, par ses emprunts répétés, pèse sur le marché. Les municipalités, en particulier celle de Londres, font des appels réitérés à l'épargne et contribuent dans une large mesure à l'abaissement du niveau du crédit public anglais. On a calculé que, d'ici au milieu de l'année 1904, le Conseil de comté de la capitale empruntera 460 millions de francs. Le socialisme municipal qui sévit en Angleterre impose aux villes des charges croissantes pour assurer l'exécution de services jusque-là confiés à des compagnies particulières. Le fonds des emprunts locaux (*Local loans stock*), créé par Goschen pour subvenir en partie aux besoins des autorités provinciales et communales, est aussi en augmentation constante et a donné lieu à la création de titres pour plus de 1 400 millions

(1) Voyez notre article sur *la Dette anglaise*, dans la *Revue* du 15 septembre 1898.

de francs. De toutes parts, les placements de ce genre, considérés comme de premier ordre, sont offerts aux capitalistes : aussi le *Financial News* a-t-il pu dire que ces valeurs, connues sous le sobriquet de « dorées sur tranche » (*giltedged securities*), voient leur dorure pâlir rapidement.

Une autre cause de la situation monétaire difficile dans laquelle se trouve en ce moment le marché de Londres est la diminution du portefeuille étranger des Anglais ; ils n'ont pas cessé, depuis un certain temps, de vendre les fonds russes, autrichiens, hongrois, italiens, espagnols, portugais, américains, que, à d'autres époques, ils avaient absorbés en quantités considérables. Ils ont perdu de ce chef une ressource annuelle qui leur permettait de solder l'excédent de leurs importations sur leurs exportations de marchandises, et qui approche de 5 milliards de francs.

Et il n'est pas à prévoir que les placements anglais en valeurs étrangères reprennent à brève échéance leur importance d'autrefois : car les appels de fonds aux capitaux indigènes pour des besoins intérieurs se multiplient. Voici que M. Wyndham a déposé un projet de loi ayant pour but de venir en aide à l'agriculture irlandaise, c'est-à-dire de faire des avances aux fermiers pour leur permettre de racheter les terres qu'ils occupent, et d'accorder en même temps aux propriétaires, aux frais du Trésor impérial, d'après une échelle établie par la loi, une bonification sur le prix qui doit leur être payé. On prévoit que ces paiemens donneront lieu à des créations successives d'un fonds  $2\frac{3}{4}$  pour 100, dont le total pourra s'élever jusqu'à 2 milliards et demi de francs. Les Anglais estiment que, si cette mesure met fin à la guerre agraire qui désole l'île-sœur, ce ne sera pas acheter trop cher la pacification de l'Irlande. Ils ont raison : mais cette nouvelle émission, si même elle ne dépasse guère, au début de l'opération, une centaine de millions par an, ne laissera pas que de peser sur le marché des fonds publics.

Les emprunts, d'ailleurs, ont été loin de suffire à équilibrer les budgets ; il a fallu, à diverses reprises, élever les impôts existans et en créer d'autres. Voici le détail de ces taxes nouvelles, divisées en deux catégories, celle des droits de douane et celle du revenu intérieur :



		Millions de francs.		
Nouveaux droits de douane.	}	Thé, 20 centimes (2 d.) par livre . . .	54	} 336
		Tabac, 40 centimes (4 d.) par livre . .	34	
		Alcool, 60 centimes (6 d.) par gallon.	6	
		Sucre, 5 fr. 25 (4 s. 2 d.) par quintal.	122	
		Charbon, 1 fr. 25 (1 s.) par tonne exportée. . . . .	53	
		Grains et farine, 30 et 50 centimes par quintal . . . . .	67	
Revenu intérieur.	}	Bière, 1 fr. 25 (1 s.) par baril . . . .	45	} 514
		Alcool, 60 centimes (6 d.) par gallon.	23	
		Income tax. { 4 d. en 1900-1901. . . . }	} 444	
		(augment.). { 2 d. en 1901-1902. . . . }		
		{ 1 d. en 1902-1903. . . . }		
Glucose. . . . .	2			
Total général des augmentations d'impôt . . . .			850	

D'autre part, la dette a été augmentée de 4 milliards, qui se décomposent comme suit :

	Millions de francs.
Bons du Trésor. . . . .	328
Bons de l'Échiquier 3 0/0. . . . .	605
Emprunt de guerre 2 3/4. . . . .	757
Consolidés 2 1/2. . . . .	2310
	4000

Le tableau que voici montre ce qu'a été la dette anglaise dans les temps modernes, depuis la fondation de la Banque d'Angleterre, qui suivit de près la chute définitive des Stuarts et l'avènement de la maison d'Orange :

	Millions de francs.		Millions de francs.
1694. . . . .	45		22 400
1700. . . . .	120		21 300
1725. . . . .	1 220		21 000
1750. . . . .	1 830		19 300
1775. . . . .	3 270		17 000
1800. . . . .	12 000		21 420

La dette actuelle comprend :

	Millions de francs.
Consolidés 2 1/2 . . . . .	14 900
Bons 3 0/0 de l'Échiquier échéant en 1903 et 1905 . . . . .	605
Annuités 2 3/4 échéant en 1905 . . . . .	116
— 2 1/2 — 1905 . . . . .	789
Emprunt de guerre 2 3/4 échéant en 1910 . . . . .	756
Bons du Trésor . . . . .	530
Annuités terminables . . . . .	1 440
Avance permanente de la Banque d'Angleterre . . . . .	276
Divers . . . . .	568
Fonds des emprunts locaux . . . . .	1 420
	21 420

L'Angleterre ressemble en ce moment à un homme qui se réveille après une nuit d'orgie. Pendant trois ans, il n'a été question de l'autre côté de la Manche que d'empire et d'impérialisme : les voix qui protestaient étaient étouffées sous le bruit du canon et les chants patriotiques de Rudyard Kipling. Aujourd'hui, les troupes en « khaki » ont cessé de défiler dans les rues de la Cité, qui acclame encore Chamberlain, mais commence à faire le compte de ce que la guerre a coûté. La mère patrie éprouve un mécompte du côté des colonies, de qui elle attendait un concours financier aux dépenses de l'Empire, et qui refusent d'entrer dans cette voie. Le Parlement actuel, qui a poussé ardemment à la politique de conquête, ne saurait brûler ce qu'il a adoré. Mais des élections partielles significatives ont envoyé à la Chambre des communes des députés libéraux et ouvriers, qui y apportent un esprit tout différent de celui des unionistes : ils seront moins disposés à consentir aveuglément toutes les dépenses que la majorité actuelle, à propos de laquelle l'*Economist* anglais disait spirituellement : « Jadis les souverains, engagés dans des aventures ruineuses, s'arrêtaient parfois, et licenciaient une partie de leurs troupes. Aujourd'hui, c'est le peuple lui-même qui se saigne et qui considère que dépenser sans compter, c'est faire de la politique nationale, c'est être bon patriote. »

Le budget de la Marine anglaise s'élève pour 1903-1904 à 870 millions de francs, en augmentation de plus de 80 millions sur l'année précédente. Le personnel de la flotte s'élève à 127 100 hommes, soit 4 600 de plus. Au cours de l'exercice 1902-1903, il a été terminé 4 vaisseaux de ligne, 5 croiseurs cui-

rassés de première classe, 2 sloops, 4 destructeurs (*destroyers*), 3 torpilleurs et 6 sous-marins. Un très grand nombre de bâtimens de ces divers types sont encore en construction, et on s'attend à ce qu'avant le 1<sup>er</sup> avril 1904, 6 vaisseaux de ligne, 11 croiseurs cuirassés, 1 croiseur de seconde classe, 2 sloops, 4 destructeurs, 8 torpilleurs, 3 sous-marins soient livrés à l'amirauté. Un quatrième port militaire va être créé, sur la côte orientale du Royaume-Uni, au Firth of Forth, près d'Édimbourg. Le budget de la guerre, à quelques millions près, égale celui de la marine, et s'élève à 862 millions. Les deux réunis forment un total de 1 732 millions de francs.

Sous l'influence de ces énormes besoins, un double courant se manifeste en Angleterre : d'une part, les libéraux de l'ancienne école, ceux que l'on pourrait appeler les gladstoniens, ceux dont les dernières élections partielles font prévoir le retour aux affaires dans un avenir plus ou moins lointain, veulent réduire les dépenses. D'autres envisagent résolument le maintien des budgets de guerre et songent même à y ajouter des charges nouvelles, notamment pour l'instruction populaire et la construction de logemens ouvriers : ceux-ci prétendent remanier le budget des recettes en y inscrivant des droits protecteurs ; ils ne visent à rien moins qu'à un renversement complet de la politique économique dont la Grande-Bretagne s'enorgueillit depuis plus d'un demi-siècle ; ils parlent, comme sur le continent, de l'agriculture sacrifiée à l'industrie ; ils réclament un pacte colonial, par lequel ils prétendent cimenter l'union des colonies avec la mère patrie. M. Chamberlain mène ce mouvement.

Quoi qu'il en soit, le pays est arrivé à la limite des impôts qu'il peut payer ; il marque son mécontentement de la direction suivie, dont il est pourtant le premier responsable. Il voit le fruit d'une sagesse demi-séculaire perdu en trois ans ; sa rente, précipitée de plus de vingt points, est le témoignage irrécusable de cette décadence économique, tant il est vrai que les nations les plus fortes ne peuvent pas impunément s'écarter des règles fondamentales d'une bonne gestion financière, dont une politique mauvaise est le mortel ennemi.

« Extravagance nationale ! » tel est le titre sous lequel le *Statist* (1) de Londres juge la situation : « Nos recettes n'aug-

(1) 4 avril 1903.

mentent pas, dit-il, par suite du développement normal des sources de revenu, mais parce que des taxes nouvelles ont été créées; au contraire, elles manifestent même une certaine tendance à décroître, puisque, toutes choses égales, elles auraient dû être, en 1902-1903, de 3 900 millions de francs, tandis qu'elles n'ont été que de 3 820 millions. Le budget a passé de 2 300 millions en 1893-1894 à 3 500 en 1903-1904. L'armée demande 67 pour 100, les services civils 42 pour 100 de plus qu'il y a dix ans. L'excédent des importations sur les exportations atteint en 1902 la somme colossale de 4 662 millions de francs au lieu de 2 040 en 1887; les bénéfices du pays, qui se plaçaient alors en valeurs étrangères, sont absorbés aujourd'hui par les dépenses improductives de l'État et des villes... Le moment est venu d'arrêter la croissance des dépenses d'État et de municipalités, qui constituent une menace sérieuse pour le développement de la prospérité nationale. »

## 111

Le budget allemand, lui aussi, se présente en déficit, même dans sa partie ordinaire, ce qui est contraire à la Constitution de l'Empire : car les dépenses ordinaires doivent en principe être couvertes par le produit des impôts, et, si celui-ci est insuffisant, par des contributions des États confédérés, dites matriculaires. Seul, le budget extraordinaire peut être équilibré au moyen d'emprunts. Or, cette année, les charges sont telles que le gouvernement n'ose pas demander aux royaumes et duchés, dont le groupement constitue l'Empire, la totalité des sommes dont il a besoin au budget ordinaire; il propose de les couvrir en partie au moyen de l'emprunt. Cette situation amènera peut-être l'établissement de nouveaux impôts, notamment sur la bière et le tabac, qui seront particulièrement désagréables aux Allemands, à qui M. de Bismarck lui-même n'avait pu imposer sa volonté en cette matière. On commence aussi à reparler d'un impôt sur le revenu qui serait attribué à l'Empire, alors que jusqu'ici cette taxe (*Einkommensteuer*), en vigueur chez la plupart des États confédérés, appartient à leurs budgets particuliers.

Les dépenses du budget allemand se divisent en dépenses permanentes et en dépenses qui ne se renouvellent pas. Celles-ci figurent en partie au budget ordinaire et en partie au budget

extraordinaire Rappelons que l'Empire remet aux États confédérés, après prélèvement de 160 millions de francs, les sommes fournies par le tabac, l'alcool, le timbre et les droits de douane. Les dépenses qui ne se renouvellent pas, couvertes en général par l'emprunt, ont donné naissance à la dette impériale, en provoquant de fréquentes émissions destinées à les alimenter. Pour la première fois en 1900, le budget ordinaire a été en déficit; celui-ci s'est accentué l'année suivante; pour l'exercice qui va du 1<sup>er</sup> avril 1902 au 31 mars 1903, les prévisions évaluaient l'insuffisance à 60 millions de marcs (le marc vaut 1 fr. 24); le budget 1903-1904 annonce un déficit de 72 millions de marcs à l'ordinaire et des dépenses de 128 millions de marcs à l'extraordinaire. Afin de parer à ces diverses insuffisances, l'Empire a créé 290 millions de marcs en rentes 3 pour 100, qui ont été offertes au public, le 17 avril 1903, au cours de 92 pour 100, c'est-à-dire exactement celui auquel un précédent emprunt impérial avait été émis en 1899. Depuis lors, le prix d'émission avait baissé jusqu'à 87,50 en 1901, s'était relevé à 89,80 en 1902, de sorte que 1903 marque une nouvelle étape dans la période ascendante. Toutefois le crédit de l'Allemagne est loin d'être encore revenu à son plus haut point, puisque le 3 pour 100, dont la première émission remonte à 1890, atteignit le pair et le dépassa même légèrement en 1895, tandis qu'à l'heure où nous écrivons, il est retombé aux environs de 90.

Ici, comme en France et en Angleterre, le pays souffre à la fois d'une augmentation trop rapide des dépenses et d'un ralentissement dans la progression des recettes qui, à des époques antérieures, était régulière, et qui, en Allemagne, était due avant tout à la croissance de la population : en trente ans, celle-ci a grandi de 50 pour 100. De 1895 à 1900, les droits de douane, le timbre, les taxes sur le sucre, le sel, l'alcool, la bière avaient chaque année donné 32 millions de marcs environ de plus que l'année précédente. Pour les exercices suivants, le produit en est presque stationnaire; il en est de même pour les postes et télégraphes, les chemins de fer, l'imprimerie impériale.

Voici le budget allemand du 1<sup>er</sup> avril 1903 au 31 mars 1904. Il est intéressant de remarquer que les ressources en sont fournies par les taxes indirectes, en particulier les droits de con-

sommatum; les contributions des États confédérés sont presque exactement compensées par les viremens du Trésor impérial :

Dépenses.	Millions de marcs.	Recettes.	Millions de marcs.
<i>Dépenses permanentes.</i>		Douanes. . . . .	473
Conseil fédéral, Reichstag, Chancelier, Affaires étrangères. . . . .	15	Tabac. . . . .	12
Intérieur. . . . .	63	Sucre. . . . .	114
Armée impériale. . . . .	512	Sel. . . . .	49
— bavaoise. . . . .	64	Bière. . . . .	157
Marine. . . . .	93	Vins mousseux. . . . .	5
Justice. . . . .	2	Cartes à jouer, timbres des effets. . . . .	13
Trésor impérial (viremens aux États particuliers). . . . .	549	Timbres de titres, d'arrêtés, de lots, de connaissances. . . . .	78
Chemins de fer, Dette, Cour des comptes. . . . .	400	Statistique. . . . .	1
Pensions. . . . .	78	Postes et télégraphes. . . . .	456
Fonds des invalides. . . . .	49	Imprimerie impériale. . . . .	8
Postes et télégraphes. . . . .	399	Chemins de fer. . . . .	88
Imprimerie impériale. . . . .	6	Banque. . . . .	16
Chemins de fer. . . . .	67	Divers. . . . .	42
	4 997	Fonds des invalides. . . . .	49
		Contribution du budget extraordinaire. . . . .	72
<i>Dépenses qui ne se renouvellent pas.</i>		Contribution de divers États pour recettes non communes. . . . .	18
Budget ordinaire (y compris un déficit de 48 millions en 1901). . . . .	220	Contributions matriculaires. . . . .	566
Budget extraordinaire (y compris 72 millions de concours au budget ordinaire). . . . .	200	Emprunt. . . . .	495
		Vente de terrains. . . . .	5
Total. . . . .	2 417	Total. . . . .	2 417

La situation des finances allemandes n'a d'ailleurs rien de très inquiétant, à cause de l'actif considérable que possèdent l'Empire et surtout les États particuliers. D'après un tableau que nous empruntons à un excellent article de M. Jaray, voici comment se présentaient, en mars 1902, les dettes publiques, les domaines et les amortissemens :

Millions de francs.

États.	Dettes.	Valeur des chemins de fer.	Arrérages de la dette.	Amortissement prévu pour 1902-1903.	Revenu net du domaine.	
					Chemins de fer.	Autres propriétés.
Empire . . . .	3512	2030 <small>(Revenu capitalisé à 4.)</small>	127	»	81	»
Prusse . . . .	8410	9980 <small>(Capital d'établissement.)</small>	293	50	662	103
Bavière . . . .	2123	1556 <small>(Revenu capitalisé à 4.)</small>	63	3	57	30
Saxe . . . . .	1160	1140 <small>(Capital d'établissement.)</small>	37	11	42	11
Wurtemberg . .	636	766 <small>(Capital d'établissement.)</small>	22	4	2	12
Bade . . . . .	513	785 <small>(Capital d'établissement.)</small>	17	7	22	7
Hesse . . . . .	394	»	12	1	14	2
Hambourg . . .	596	»	21	»	»	27
Autres États . .	374	»	»	»	»	»
	<u>17718</u>	<u>16257</u>	<u>594</u>	»	<u>880</u>	»

On voit que la valeur en capital des chemins de fer est sensiblement égale au montant du total des dettes, qui n'atteint pas 18 milliards de francs, et que les arrérages de ces dettes exigent une annuité inférieure aux trois quarts des revenus nets du réseau ferré. La propriété d'un actif qui rapporte des sommes pareilles justifierait, en cas de besoin, de nouveaux emprunts de la part des États allemands, qui possèdent là une véritable réserve. Leur situation est, sous ce rapport, bien supérieure à celle de pays qui ne peuvent gager leurs emprunts que par des impôts nouveaux. Nous ne prétendons nullement en conclure que le salut pour ces derniers consisterait à acquérir un réseau d'État : ce serait le remède de Gribouille qui dépenserait de l'argent pour pouvoir s'endetter. Mais nous constatons la situation qui est née d'un passé sur lequel il n'y a plus à revenir, et qui met en présence une Prusse, propriétaire de 30 000 kilomètres de chemins de fer, lui rapportant net 662 millions par an, et une France qui en possédera autant dans un demi-siècle, mais qui, en attendant, non seulement ne tire aucun revenu de ses voies ferrées, mais leur verse tous les ans une annuité plus ou moins importante du chef de diverses conventions, notamment à titre de garantie d'intérêt.

## IV

Si nous tournons nos regards vers l'Italie, nous trouvons un spectacle tout différent, et nous comprenons les éloges que notre ministre des Finances adressait le 20 mars dernier, en une citation significative, aux finances de ce pays. Cette amélioration, qui se préparait lentement depuis une dizaine d'années, s'est affirmée aux yeux de tous par deux faits considérables : le retour du change italien au pair, et les excédens des quatre derniers budgets; en même temps, la rente italienne 4 pour 100 dépassait le cours de 100, ce qu'elle n'avait point fait depuis 1886, et encore faut-il rappeler qu'à cette époque elle rapportait 4,34 pour 100; d'ailleurs, elle n'avait pas tardé ensuite à redescendre au-dessous de 100 et à être précipitée même jusqu'au cours de 74, en l'année 1893. L'ancien 5 pour 100 net d'impôts n'avait été coté au pair qu'une seule fois, en 1852. Cette marche des fonds publics donne la mesure du crédit que le royaume a mérité aux diverses dates de son histoire. S'il est aujourd'hui apprécié plus favorablement qu'à aucune autre époque antérieure, si le ministre du Trésor peut entrevoir la création d'un fonds 3 et demi pour 100 et escompter, avec un peu de hâte peut-être, la conversion du 4 pour 100, c'est que des progrès considérables ont été réalisés; et ils l'ont été avant tout grâce à la politique financière suivie depuis plusieurs années, grâce à la restriction des dépenses, grâce à la fermeture du Grand Livre de la Dette, à la suppression des caisses spéciales et d'autres artifices comptables destinés en général à masquer des emprunts occultes. Alors que le budget de 1896-97 (l'année financière italienne va du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin) présentait encore un léger déficit de 9 millions et était grevé de 40 millions de dépenses extraordinaires pour l'Afrique, voici comment se sont clos les cinq exercices suivans, d'après les comptes définitifs (*conti consuntivi*) approuvés par la Cour des comptes de Rome :

Années.	Millions de lires (1).			
	Recettes.	Dépenses.	Excédent.	Dépenses extraordinaires de Clime.
1897-1898 . . .	1 629	1 620	9	»
1898-1899 . . .	1 659	1 626	33	»
1899-1900 . . .	1 672	1 633	39	»
1900-1901 . . .	1 721	1 652	69	15
1901-1902 . . .	1 743	1 680	63	40

(1) La lire, étant aujourd'hui revenue au pair, vaut un franc français.



Seule parmi les grandes puissances européennes, l'Italie a couvert au moyen des ressources normales de son budget les dépenses de l'expédition d'Extrême-Orient, si bien que les annuités de l'indemnité chinoise constitueront un boni pour ses exercices futurs. Pour avoir de ses finances une idée complète, il convient de rappeler qu'à côté du budget ordinaire dont nous venons de résumer les chiffres, l'Italie en a deux autres, celui des chemins de fer et celui qu'elle appelle « du mouvement des capitaux » et qui comprend les dettes contractées ou remboursées. Voici les résultats de la combinaison des trois budgets pour les cinq derniers exercices :

Années.	Millions de lire.				
	Construction de chemins de fer. A	Mouvement des capitaux. B	Total des colonnes. C = A + B	Excédens des budgets ordinares. - D	Solde actif ou passif. E = D - C
1897-1898 . . .	- 20	+ 10	- 10	+ 9	- 1
1898-1899 . . .	- 19	+ 1	- 18	+ 33	+ 15
1899-1900 . . .	- 21	- 12	- 34	+ 39	+ 5
1900-1901 . . .	- 18	- 9	- 27	+ 69	+ 42
1901-1902 . . .	- 17	- 14	- 31	+ 63	+ 32
Totaux . . .	- 95	- 24	- 120	+ 213	+ 93

M. Maggiorino Ferraris, à qui nous empruntons l'instructif tableau qui précède, insiste avec raison, dans son étude intitulée « Progrès des finances italiennes », sur le budget du mouvement des capitaux, qui enregistre les variations du compte « capital » de la nation, de son patrimoine : à l'entrée (*entrata*), figurent les dettes contractées ; à la sortie (*spesa*), les sommes employées à amortir. Ainsi l'entrée de 10 millions pour l'exercice 1897-98 signifie que, cette année-là, il a été, par solde, emprunté ou aliéné en valeurs patrimoniales 10 millions. Au contraire, quand l'exercice 1899-1900 montre une sortie de 12 millions, c'est qu'il a été amorti par solde une somme supérieure de 12 millions à celle des dettes contractées. Le résultat global des cinq derniers exercices est le suivant : il y a eu, après avoir payé 25 millions pour frais de l'expédition en Chine, 213 millions d'excédent de rentrées budgétaires, qui ont servi à construire pour 95 millions de chemins de fer, à amortir pour 24 millions de dette ; il est resté, en fin de compte, à la disposition du Trésor une somme de 93 millions. Pour l'année 1902-03, il a été prévu

1767 millions de recettes contre 1690 millions de dépenses au budget ordinaire : après avoir consacré 30 millions aux chemins de fer et aux mouvemens de capitaux, il restera un excédent de 47 millions, mais il faut reconnaître qu'une bonne partie de cet excédent est dû à un excès d'importation de céréales, dont la récolte a été mauvaise. Les bons du Trésor, qui, au 30 novembre 1892, circulaient pour 270 millions, ne s'élevaient plus qu'à 204 millions au 30 novembre 1902. A la même date, les 30 millions avancés au gouvernement par les banques d'émission leur avaient été remboursés. La circulation et les engagements à vue des trois instituts d'émission n'avaient pas varié dans ce même intervalle décennal ; le total en était de 1314 millions ; mais les réserves métalliques avaient passé de 447 à 663 millions, dont les deux tiers en or. Le portefeuille de ces mêmes instituts va sans cesse en s'améliorant ; les immobilisations se liquident, c'est-à-dire que la qualité du billet se fortifie. Il en est autrement de la circulation de billets d'État, qui, en dix ans, s'est élevée de 333 à 445 millions ; il est vrai que la réserve correspondante en numéraire a passé de 137 à 177 millions. Le pays a racheté une partie notable de ses rentes, qui se trouvaient aux mains de capitalistes étrangers : il en est rentré, en huit ans, pour un capital de plus de 800 millions en Italie. La situation budgétaire est donc remarquable. Le courage des hommes d'État qui se sont imposé à eux-mêmes un frein en consolidant, c'est-à-dire en s'interdisant d'augmenter les dépenses des plus importants départemens ministériels, est digne d'être cité.

## V

Après l'Italie, c'est un autre pays méditerranéen qui a droit à nos éloges. L'Espagne, dont, pendant une partie du XIX<sup>e</sup> siècle, le budget souffrait d'un déficit chronique, dont les fonds publics faisaient tour à tour le profit des banquiers, appelés sans cesse à l'aide du Trésor, et le désespoir des capitalistes qui les avaient souscrits, dont la gestion économique soulevait presque autant de critiques que ses mœurs politiques et administratives, l'Espagne semble entrée, comme sa voisine orientale, dans la voie de la régénération financière ; elle est peut-être même plus avancée dans le progrès économique proprement dit, en ce sens que la population est moins chargée d'impôts et que la richesse

y croît plus rapidement, au moins dans certaines provinces favorisées soit au point de vue minier, soit au point de vue agricole. Mais la question du change, qui se rattache étroitement à celle de la monnaie et de la circulation fiduciaire, et qui a été si heureusement résolue en Italie, s'est au contraire aggravée en Espagne au cours des dernières années; — et si nous pouvons louer ses budgets, nous devons regretter le peu d'empressement qu'elle met à résoudre cet autre problème, alors qu'elle pourrait y parvenir aisément.

Nous n'aurions pas à remonter bien haut dans l'histoire de la péninsule pour retracer le sombre tableau de budgets en déficit, d'emprunts répétés, de réductions d'intérêt, de conversions plus ou moins arbitraires imposées aux porteurs de titres, et, conséquence inévitable de toutes ces fautes, de fluctuations violentes des fonds publics, soumis, sur les diverses places européennes où ils se négocient, à tous les orages d'une politique financière qui n'était d'ailleurs souvent que le corollaire inévitable d'une politique intérieure agitée. Cependant, déjà il y a une dizaine d'années, les budgets s'établissaient en excédent. Celui du 1<sup>er</sup> juillet 1896 au 30 juin 1897, que nous avons devant les yeux lorsque nous publiâmes en 1897 une étude sur les finances espagnoles, présentait un surplus de 8 millions de pesetas. Nous le sentions compromis par les insurrections renaissantes à ce moment-là de Cuba et des Philippines, mais nous ajoutions :

— « Le jour où, d'une façon ou de l'autre, la guerre cubaine et celle des Philippines seront terminées, le problème du budget espagnol se résoudra. Il est certain que cette double insurrection a fait reculer de plusieurs années l'époque de l'équilibre, dont on approchait il y a deux ans. Mais il ne faut pas désespérer de la voir arriver... Le conseil le plus pressant à donner à l'Espagne, celui que ses meilleurs amis doivent l'adjurer d'écouter et de suivre, est de ne pas enfler davantage sa circulation fiduciaire... L'État devrait avoir le courage de diminuer ses engagements vis-à-vis d'elle, l'obliger en particulier à réaliser 400 millions de rente amortissable qu'elle garde en portefeuille, ou tout au moins ne pas lui permettre de les faire figurer dans le portefeuille qui s'ajoute à l'encaisse pour gager la circulation. Il faudrait suspendre les frappes d'argent, qui ne servent qu'à inonder le pays d'un métal déprécié. »

Si une partie seulement de ce programme a été jusqu'ici

remplie, le budget témoigne d'une volonté évidente de contenir les dépenses dans des limites raisonnables. Le ministère de la Guerre y figure pour 145 millions de pesetas contre 140 en 1896-97 : mais, à cette époque, un budget extraordinaire sur ressources spéciales prévoyait en outre une soixantaine de millions de dépenses d'armement. La Marine demande 30 millions, contre 24 il y a sept ans : mais, là aussi, nous avons alors un état supplémentaire de 71 millions. La grosse augmentation est celle de la Dette publique, qui demande 100 millions de plus ; il a fallu emprunter pour faire face aux frais de la guerre contre les États-Unis, et accepter l'héritage partiel de la dette cubaine, aujourd'hui transformée en dette espagnole. Les contributions directes donnent 120 millions, les indirectes 34 millions, les monopoles et services exploités par l'État 35 millions de plus, sans que ces augmentations, qui proviennent en majeure partie de la plus-value des anciens impôts et pour une fraction seulement de taxes nouvelles, pèsent sur la population.

Le budget se présente donc sous un aspect favorable. Il représente par tête d'habitant une charge d'environ 45 pesetas, soit 34 francs, le tiers à peu près de ce que notre budget impose à chaque Français. Il suffira à l'Espagne d'appliquer son énergie à la solution de la question monétaire et fiduciaire, pour conquérir une situation enviable parmi les puissances européennes.

## VI

Si nous consacrons quelques lignes, avant de résumer notre travail, aux États-Unis d'Amérique, ce n'est ni pour louer ni pour critiquer les finances de cette jeune et puissante nation, dont l'éclatante prospérité attire l'attention du monde. Tout en constatant, non sans quelque envie, l'abondance inépuisable des ressources du Trésor fédéral, il faut reconnaître que la sagesse du Congrès n'a pas toujours été aussi complète dans la gestion des deniers publics que celle de ses prédécesseurs, qui, après la grande guerre civile, restaurèrent les finances, rétablirent la circulation métallique, et amortirent en grande partie la Dette. Mais une richesse aussi luxuriante que celle de nos voisins d'outre-Atlantique supporte des épreuves qui affectent plus douloureusement les budgets hypertrophiés et les contribuables anémiés de la vieille Europe.

Il faut d'autant moins nous attendre à tirer de l'étude des finances américaines des comparaisons utiles à notre but que nous sommes en présence d'un pays où l'intervention de l'État dans la vie économique est, heureusement pour les citoyens de la grande République, réduite au minimum. Nous n'y trouvons ni chemins de fer, ni télégraphes, ni téléphones publics; point de monopoles d'aucune sorte : ni tabacs, ni poudres et salpêtres, ni allumettes, ni produits de manufactures nationales. On ferait sourire les Yankees à la pensée de confier à des fonctionnaires le soin de fabriquer certaines marchandises ou de les transporter. Le réseau de l'*Union Pacific* qui, par suite d'avances consenties par le Trésor fédéral, devait retomber entre ses mains, a été vendu par lui à un groupe de capitalistes qui l'ont réorganisé et l'exploitent. Aussi le budget est-il d'une grande simplicité : les seules dépenses sont celles de l'armée, de la marine, des affaires étrangères, des affaires indiennes, de la perception des impôts fédéraux et du service postal, qui a paru devoir être réservé au gouvernement central pour former une sorte de lien entre les États particuliers. Le budget militaire y présente un caractère spécial : ce n'est pas à des augmentations d'effectifs que les crédits sont en majeure partie consacrés. Aussitôt la guerre espagnole terminée, les Américains ont eu la sagesse de résister à ceux qui leur conseillaient de mettre sur pied des cadres beaucoup plus considérables qu'auparavant : ce n'est ni dans le budget de la Marine, ni dans celui de la Guerre proprement dite que nous trouvons les plus gros chiffres ; c'est dans le célèbre chapitre des pensions allouées aux survivans de la guerre de Sécession et à leurs familles, que s'engloutissent des centaines de millions de francs.

En dépit de cette extravagance, — car la plupart de ces fonds servent d'instrument politique, et non pas de soulagement à des infortunes réelles, — le budget fédéral se solde en excédent. Il serait donc aisé de supprimer ou de réduire les droits de douane qui frappent à l'importation un grand nombre de marchandises étrangères ; des intérêts industriels tout-puissans s'y opposent. Le problème consiste alors à trouver un emploi à ces excédens. Tandis qu'en France, nous votons des dépenses, sans nous préoccuper de savoir comment nous nous procurerons ensuite les ressources nécessaires, et que nous sommes à chaque instant acculés à l'emprunt ou à l'impôt nouveau, à Washington,

les caisses fédérales regorgent de millions qu'y verse chaque jour l'administration des douanes. Le secrétaire du Trésor essaie de les rendre à la circulation, mais se trouve à chaque instant arrêté par les entraves que la législation met à sa libre action en cette matière. Nous souffrons d'un déficit; eux, d'une pléthore chronique. Ils ne peuvent pas non plus appliquer la totalité de leurs excédens au rachat de leur Dette, parce que les titres de celle-ci servent à gager la circulation des billets des Banques nationales.

Les recettes de l'année fiscale terminée le 30 juin 1902 aux Etats-Unis se sont élevées à 684 millions et les dépenses à 593 millions, laissant un excédent de 91 millions de dollars (le dollar vaut 5 fr. 18)). Il a été racheté pour 70 millions de titres de la Dette. Pour l'année fiscale 1902-03, le secrétaire du Trésor prévoit un excédent de 43, et, pour l'année suivante, (1903-04) un excédent de 52 millions de dollars. Le commerce étranger se soldait, en 1901-02, par 903 millions de dollars d'importations et 1381 millions d'exportations, soit 478 millions d'excédent d'exportations.

En face de la prospérité qu'attestent ces chiffres et que les statistiques des chemins de fer, de l'agriculture, de la métallurgie, des mines, démontreraient d'une façon encore plus élatante, il serait inutile de parler de modération ou de restriction dans les dépenses. La fécondité et l'étendue d'un territoire merveilleux, l'esprit d'entreprise de ses habitans, créent là-bas une richesse dont l'effet se fait sentir dans l'univers. Il importe de ne pas compromettre la nôtre, si nous voulons conserver notre force en face de cette nouvelle puissance, dont l'ombre se projette déjà sur le xx<sup>e</sup> siècle.

## VII

Nous venons de tracer le tableau de la situation financière de six grands pays. Par un singulier retour des choses d'ici-bas, ce sont trois des principaux d'entre eux qui nous offrent le spectacle du malaise le plus sérieux. Celui dont le crédit n'avait cessé, au cours du xix<sup>e</sup> siècle, de tenir le premier rang dans le monde est aujourd'hui déchu de cette suprématie, conquise par les Etats-Unis de l'Amérique du Nord. Si la richesse totale de la Grande-Bretagne est encore supérieure à celle de la France

ou de l'Allemagne, elle ne dépasse peut-être pas la moitié de celle de Frère Jonathan. Le 2 1/2 anglais est à 90, quand le 2 pour 100 américain est à 109. Il est vrai qu'en Europe, le crédit britannique est encore le premier, puisque sa rente, même tombée à dix points au-dessous du pair, ne rapporte que 2,75 pour 100 (1), tandis que le 3 pour 100 français est à 97, et que le 3 pour 100 allemand, coté à 90, rapporte 3,33 pour 100. Mais, à d'autres époques, l'écart entre les fonds publics anglais et les nôtres, par exemple, était différent: il y a six ans, le 2 3/4 anglais ne rapportait, au cours de 114, que 2,40, tandis que notre 3 pour 100 rendait 2,90 pour 100. Dans la même période, les fonds italiens ont monté de dix points; leur 4 pour 100 paraît solidement assis au-dessus du pair; et le 4 pour 100 espagnol s'est élevé, du cours de 70 environ, auquel il s'échangeait avant la guerre cubaine, à celui de 90.

Tel a été le déplacement de l'échelle des crédits, que résume le tableau suivant :

	1897 (2).	Taux du rendement p. 100.	1903 (2 avril).	Taux du rendement p. 100.
2 0/0 américain (cours de création en 1900) . . . . .	100	2	109	4,83 (4)
2 3/4 anglais (converti en 2 1/2 depuis le 1 <sup>er</sup> avril 1903 . . . . .	442	2,45 (3)	91,40	2,73
3 0/0 français . . . . .	103	2,91	98,60	3,04
3 0/0 allemand . . . . .	98	3,06	91,80	3,30
4 0/0 italien . . . . .	97	4,12	102,50	3,80
4 0/0 espagnol . . . . .	61	6,55	88	4,54

L'ordre des revenus est toujours le même, mais les échelons sont beaucoup plus rapprochés; si le taux du crédit des États-Unis s'est encore élevé (et il y a pour cela, en dehors de la prodigieuse richesse de la nation, des raisons techniques que nous avons exposées), celui de l'Espagne a fait le plus notable progrès: entre le revenu de sa rente en 1903, 4,54 pour 100, et celui de la rente américaine, il n'y a plus que 2,71 d'écart, tan-

(1) Si on tient compte de l'*income tax*, le revenu est encore plus faible: mais il y a de grandes probabilités pour que cet impôt sur le revenu soit, sinon supprimé, du moins réduit au cours des prochaines années, en sorte que nous ne le faisons pas entrer en compte dans notre calcul.

(2) Moyenne des cours de la première semaine de chaque trimestre.

(3) Sans tenir compte de l'*income tax*.

(4) Sans tenir compte de la perte par suite du remboursement au pair.

dis qu'en 1897 il y avait 4,55 pour 100. Si nous faisons abstraction de l'Amérique et que nous ne considérons que les cinq nations européennes, les changemens survenus sont encore plus saisissans : l'écart extrême entre le crédit anglais et le crédit espagnol a diminué, en six ans, de plus de moitié : il n'est plus que de 1,80, au lieu de 4,10.

Si, de l'examen de ces cours, qui ne sont après tout qu'une notation en quelque sorte externe de la situation de chaque pays, nous passons à celui des budgets, qui nous renseignent, eux, d'une façon précise et irréfutable, sur la réalité des choses, nous voyons que les marchés financiers ont sagement apprécié celle-ci et que leurs indications barométriques sont exactes. Nous avons montré le budget anglais démesurément enflé par la guerre du Transvaal, les impôts surélevés, le Grand Livre de la Dette rouvert pour des sommes presque égales à celles qui avaient été amorties pendant un demi-siècle de sagesse ; le budget français régulièrement accru chaque année, les dépenses civiles et militaires se multipliant sans raison, en pleine paix, le fisc devant chaque jour plus exigeant et plus àpre, menaçant de tarir les sources de l'activité nationale, le Parlement gaspillant sans compter, votant des lois sans vouloir considérer leurs conséquences financières, vivant d'expédiens, escomptant, par l'emprunt, des ressources aussi lointaines que celles de l'indemnité chinoise ; le budget allemand souffrant, lui aussi, de la mégalomanie gouvernementale, de dépenses coloniales dont beaucoup contestent l'utilité, d'armemens excessifs sur terre et sur mer.

Chez les trois puissances, la politique a été l'auteur responsable du mal financier. L'histoire jugera plus tard la guerre sud-africaine : nous ne croyons pas qu'elle y découvre un élément de force ni de grandeur vraie pour la Grande-Bretagne. En France, nous craignons fort que la conduite imprévoyante qui consiste à tendre à l'extrême en pleine paix tous les ressorts de la force contributive du pays ne soit un jour condamnée avec sévérité par nos descendans. L'Allemagne souffre d'un mal semblable au nôtre, mais avec cette différence que la dette impériale est légère et que les États particuliers ont un actif considérable, composé surtout de chemins de fer, dont la valeur est souvent supérieure au total du capital de la Dette. Là aussi néanmoins, la croissance régulière des dépenses a conduit à un état de



choses fâcheux, dont témoigne le tableau suivant, qui rapproche les budgets des six pays examinés par nous à six ans d'intervalle :

	Budget 1897 (résultats).		Budget 1903 (prévisions).			
			Millions de francs.			
	Dépenses.	Recettes.	Excédent ou Déficit.	Dépenses.	Recettes.	Excédent ou Déficit.
États-Unis, dollar = 5 fr. 20 . . .	2217	2027	— 190	2630	2900	+ 270
Angleterre, 1 livre st. = 25 fr. 20 .	2584	2604	+ 20	4964	3835	— 1129
France . . . . .	3314	3332	+ 18	3528	3488	— 40
Allemagne, marc = 1 fr. 24 . . .	1660	1585	— 76	3020	2770	— 250
Italie, une lire = 1 franc. . . .	1620	1629	+ 9	1720	1767	+ 47
Espagne, une peseta = 75 centimes. . . . .	656	662	+ 6	718	728	+ 10

Ce tableau demande quelques explications. Le déficit du budget américain de 1897-1898 était dû à la guerre cubaine, dont le coût total n'a d'ailleurs guère dépassé 615 millions de francs. Celui du budget anglais de 1902-1903 provient de la guerre du Transvaal : il a été couvert par l'emprunt, sauf une fraction prélevée sur les disponibilités de l'Échiquier. Le déficit français est la portion de nos dépenses de 1903 couverte au moyen de l'émission des bons du Trésor ; il est à craindre que les crédits supplémentaires n'en élèvent le chiffre. Le déficit allemand de 1903-1904 est comblé par l'emprunt. L'excédent italien est celui du budget ordinaire, diminué des dépenses du budget des chemins de fer et de celui des « mouvemens de capitaux. »

Les budgets espagnol et italien sont en progrès soutenu, et ce progrès coïncide avec une politique de sagesse. L'Italie a renoncé à la mégalomanie et à la gallophobie crispiniennes ; elle a abandonné sa tentative de colonisation en Érythrée ; elle se contente d'essaimer dans l'Amérique du Sud et de peupler plusieurs républiques de ce continent de travailleurs sobres, énergiques, économes, qui envoient le plus clair de leurs salaires dans la mère patrie. Elle a *consolidé* les budgets de ses principaux ministères et arrêté dans une large mesure la crue annuelle des

dépenses ; elle a conclu un arrangement commercial avec la France. De même l'Espagne est entrée, un peu malgré elle, mais avec une résignation pleine de dignité, dans la voie qui lui est tracée depuis sa lutte contre les États-Unis. N'ayant plus de colonies, — et depuis longtemps elles lui coûtaient plus qu'elles ne lui rapportaient, — elle a eu la sagesse de réduire, s'il est permis de s'exprimer ainsi, son train de maison.

Nous n'avons pas à discuter ici la politique qui dicte les dépenses ni à en examiner les conséquences pour telle ou telle nation, considérée en particulier. Mais nous avons le droit d'attirer l'attention des hommes d'État sur un point, que certains d'entre eux ignorent ou veulent ignorer : les forces contributives d'un peuple ont des limites ; elles ne peuvent être indéfiniment mises à l'épreuve ; les budgets ne doivent pas s'enfler chaque année, sans trêve ni merci, surtout là où la population est stationnaire et où par conséquent une somme sans cesse accrue se répartit entre le même nombre de contribuables. Ce qu'on a appelé « l'obsession fiscale » paralyse l'activité nationale ; un budget congestionné, des déficits chroniques que l'on bouche à coup d'emprunts occultes ou avérés, en les dissimulant à l'aide d'une comptabilité artificielle, l'accroissement des charges permanentes, engendrent, tôt ou tard, des maux inéluctables ; le crédit public baisse, la dette s'accroît d'autant plus rapidement que le taux auquel l'État débiteur emprunte devient plus défavorable ; les agens du fisc recherchent avec une sorte de fureur les moindres manifestations de la vie économique pour les atteindre à leur source ; le Trésor, comme une immense pompe aspirante, attire à lui tous les canaux de la richesse nationale, pour les déverser à son tour avec une égale rapidité au profit de légions de fonctionnaires budgétivores. Peu à peu un ralentissement des affaires légitimes, de l'initiative individuelle, apparaît ; une sorte d'épuisement, comme le disait éloquemment M. Paul Leroy-Beaulieu, s'empare du corps social et pourrait à la longue ébranler les constitutions les plus robustes, si les yeux des gouvernans et des citoyens ne se dessillaient et si, par un brusque effort de volonté, les uns et les autres, rappelés enfin à la réalité des choses, ne procédaient à une de ces réformes radicales qui, dans la vie des peuples comme dans celle des individus, marquent le retour à la santé.

---

UN ÉPISODE  
DE  
**L'HISTOIRE RELIGIEUSE**  
DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

---

III<sup>(1)</sup>

**LA COMPAGNIE DU SAINT-SACREMENT  
ET LES PROTESTANS**

---

Pour juger la conduite de la Compagnie du Saint-Sacrement à l'égard des réformés, il ne serait sans doute pas déplacé de rappeler au préalable que la situation dans l'État de ces « hérétiques » qu'ils poursuivirent était toute différente de celle des « juifs, mahométans, adamites, anabaptistes (2) » et autres « ennemis du nom chrétien, » proscrits perpétuels. La « tolérance » de la religion protestante, ordonnée par le Roi, organisée par les lois, admise implicitement, et parfois même explicitement, par le clergé de France, était en somme obligatoire pour des consciences catholiques, et cette obligation limitait leur droit de propagande. Mais si, négligeant la légalité, nous considérons ici seulement la réalité; si, comme il faut toujours essayer de le faire avant de juger, nous avons égard aux circonstances, nous n'en trouvons vraiment aucune, je ne dis pas qui justifie, mais qui excuse l'acharnement de la Compagnie contre les protestans.

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> juillet et du 1<sup>er</sup> août.

(2) Tous les textes officiels du temps font une distinction expresse entre ces sectes de mécréans ou d'« innovateurs » et la « religion » tolérée par les édits laquelle est ainsi nommée à la suite de la religion catholique.

## I. ÉTAT ET DISPOSITIONS DU PROTESTANTISME FRANÇAIS DE 1629 A 1636.

Car, d'abord, pouvait-on croire sérieusement, après 1629, que le protestantisme, dépouillé de toute force politique, méritât les craintes, encourût les griefs que peut invoquer parfois un zèle intransigeant pour continuer, malgré les pouvoirs publics, contre un adversaire ménagé à tort, une lutte trop tôt interrompue? Pouvait-on sérieusement estimer que les églises calvinistes, au moment où la Compagnie du Saint-Sacrement commença de les harceler, fussent encore, en France, pour l'Église catholique l'ennemi formidable qu'autrefois, — peut-être, — elles avaient été; peut-être, car je ne voudrais point affirmer, que même en sa nouveauté séduisante, même dans son âge « d'assaut et d'irruption, » la Réforme ait mordu beaucoup sur l'âme française?

Il est très sûr que l'Édit de Nantes, puis la prise de la Rochelle, puis la guerre terminée en 1629 par la paix d'Alais et l'édit de Nîmes, avaient marqué pour le protestantisme français les étapes d'un affaiblissement progressif. Sa dissolution en tant que parti politique avait été accompagnée, — et c'était fatal, — d'une décadence en tant qu'association religieuse (1). Comme il arrive toujours, « à une période de surexcitation succédait un affaîssement moral. » Henri IV avait déjà pu triompher avec quelque ironie de ce résultat de sa politique (2). Sous Louis XIII, après les défaites réitérées des Grands, les défections recommencèrent, et, ce semble, assez nombreuses, parmi la noblesse réformée (3). Pendant la guerre de 1627, bien des apostasies montrèrent que, comme l'écrivait un gentilhomme protestant (4), agent secret de Richelieu, « le métier de huguenot ne valait plus rien » pour les gens avisés. D'autre part, depuis 1611 jusqu'en 1634, une série presque ininterrompue de missions,

(1) Beaucoup d'historiens l'ont constatée : citons seulement Ranke et Lièvre, *Histoire des Protestans du Poitou*.

(2) Lettre de 1603 au pape Paul V dans Lacombe, *Henri IV, et sa politique*, p. 34.

(3) « Pour la noblesse, depuis quinze ans, dit un pamphlet de 1621 (*Manifeste anglais aux Réformés de France*), il y en a plus de 40 000 qui ont quitté votre créance. »

(4) *Bulletin historique de la Société du protestantisme français*, t. XXX, p. 256. Cf. Bazin, *Louis XIII*, 2<sup>e</sup> édit., t. II, p. 83; Fagniez, *Le Père Joseph et Richelieu*, t. I, p. 428-429; N. Weiss, article *France protestante*, dans l'*Encyclopédie Lichtenberger*, p. 172.

organisées par le Père Joseph dans les provinces protestantes et appuyées en certains endroits, au moins dans le Midi, de rigueurs violentes (1), avait infligé au peuple réformé des pertes grandes. Dans le seul Poitou, les Capucins se vantaient de 50 000 conversions : « même en faisant » dans ces évaluations « la part de l'illusion » complaisante, il paraît bien que « l'effet immédiat, obtenu » par la prédication appropriée des missionnaires, « avait été considérable (2). » Du reste, les dénombremens généraux de la population réformée dans la première partie du xvii<sup>e</sup> siècle concordent, quel que soit le vague des statistiques d'alors, avec les indications locales qui subsistent çà et là. De 1627 à 1637, — malgré la période de paix relative qui dura de 1630 à 1636, — le nombre des églises et le nombre des pasteurs paraissent avoir considérablement diminué, sans que la différence puisse s'expliquer par un nombre égal de suppressions officielles (3). C'est donc qu'il y avait atrophie et extinction spontanée ; et de fait, dans telle petite église (4) où le nombre des communions aux grandes fêtes était, en 1623, de 300, il n'est plus, trente-cinq ans après, que de 60. Si l'on tient compte, en outre, — à titre au moins de symptômes d'un découragement assez général, — du nombre de ministres que Richelieu, d'après Élie Benoit et Richard Simon, aurait gagnés à son plan de « réunion, » — quatre-vingts (5), presque un huitième de l'effectif total ; — de l'embarras qu'avait le protestantisme, frustré de l'appui financier du gouvernement, à subvenir par ses seules ressources à l'entretien fort lourd, il est vrai, de ses collègues, parfois même

(1) Fagniez, *Le père Joseph et Richelieu*, p. 432-433.

(2) Élie Benoit, *Histoire de l'Édit de Nantes*, t. II, p. 503 (à l'année 1629). Fagniez, *ouvrage cité*, t. I, p. 283, 294, 426.

(3) Voir les chiffres, du reste différens, donnés par Aymon dans le *Recueil des Synodes nationaux* ; par Haag, *France protestante*, t. I ; par N. Weiss, article cité, p. 172 ; par F. de Schickler, *Géographie de la France protestante*, dans l'*Encyclopédie Lichtenberger*, p. 73 ; par Baird, *The Huguenots and the Revocation*, I. Soit que l'on prenne les chiffres donnés par Aymon, soit que l'on adopte ceux que rectifie et complète M. de Schickler, la diminution de 1627 à 1637 est notable : sur les églises, d'environ 6 p. 100 suivant Aymon, d'environ 17 p. 100 suivant Schickler ; sur les pasteurs, d'environ 10 p. 100 suivant Aymon, d'environ 16 p. 100 suivant Schickler. En 1626 (*Bulletin de la Société du Protestantisme français*, IX, 176, XXX, 69), le nombre des pasteurs est évalué à 700 ; en 1641, à 647. — Pour les statistiques locales, voir le même *Bulletin*, t. XXX, p. 244 ; t. XXXI, p. 172 et *passim*.

(4) L'abbé Dubourg, *Monographie du prieuré de la ville de Leyrac*.

(5) Élie Benoit, t. II, p. 513-514. Cf. Fagniez, *ouvrage cité*, t. I, 430 ; il ne semble pas que tous ces ministres aient été des stipendiés et des apostats.

à la rémunération de ses pasteurs (1); — on s'expliquera que, dans des conversations particulières de 1628, Richelieu pût émettre l'idée qu'il faudrait peu d'années à l'hérésie pour mourir, en France, de sa belle mort (2); — on s'expliquera que, dans des occasions solennelles (comme, en 1637, au synode national d'Alençon), les représentans du pouvoir osassent dénoncer aux protestans, avec une brutalité insultante, leur impuissance (3) et leurs divisions : — on ne s'expliquera pas que la Compagnie du Saint-Sacrement, composée d'hommes informés et réfléchis, ait cru devoir, ne fût-ce qu'au point de vue de l'intérêt catholique, instituer, contre un ennemi qui se trouvait si mal d'une paix débilante, une guerre superflue (4).

Diminuée et affaiblie par les événemens politiques, cette minorité protestante provoquait-elle du moins la persécution par un mécontentement insubordonné et une rancune irréconciliable? Il y avait beau temps que les ardeurs batailleuses des protestans étaient tombées. Dès l'année 1624 (5), le déclin en est sensible pour les observateurs attentifs. En 1625 (6), il se marquait encore, et, en 1629, on sait quelle peine eut Henri de Rohan à recruter des soldats (7), pour cette dernière prise d'armes où lui-même, peut-être, ne s'engageait qu'à contre-cœur. Ce n'était pas seulement de la tiédeur qu'il rencontrait, c'était des résistances fortes et motivées, et cela, en plein Languedoc, même à Castres, sa résidence habituelle, même chez des protestans sincères et, quoi qu'on en ait dit, irréprochables, comme Auguste Galland (8). Il n'y avait pas trop d'exagération à dire dès lors, que même dans des villes qui, naguère, étaient les citadelles du parti, « un enfant venant de la part du Roi les eût gouvernés à son plaisir (9). » La répression de 1629 n'avait

(1) *Bulletin de la Société du Protestantisme français*, t. IV, 505, 508, 588, 593; *Inventaire des Archives communales de Nîmes*, série II, 4 (3<sup>e</sup> partie); et dans Aymon, *Synode national de Charenton* 1631, ch. XVII n<sup>o</sup> VII; ch. XXVI, art. V, et *Synode national d'Alençon*, 1637, ch. XXII, p. 417-419.

(2) Fagniez, I, 428-429.

(3) Aymon, *Synodes nationaux*, t. II, p. 535.

(4) « Les catholiques n'ont pas d'animosité contre les Réformés, affirme le pasteur converti Boule (*Essay de l'histoire générale des Protestans*, 1646), ils ont le dessus du vent, ... et ils les estiment plutôt objet de pitié que d'indignation. »

(5) G. Hanotaux, *Revue* du 1<sup>er</sup> février 1902, t. I, p. 484, 485, 502, 504.

(6) Baird, *ouvrage cité*, t. I, p. 254; Fagniez, I, 417.

(7) Voyez par exemple, *Bulletin du Protestantisme français*, t. XIII, p. 146.

(8) Haag et Bordier, *France protestante*, t. VI, p. 806; Fagniez, *ouvrage cité*, I, 417.

(9) P. Gachon, *les Etats du Languedoc et l'Édit de Béziers*, p. 243.

pas besoin d'être aussi sanglante qu'en de certains endroits elle le fut : la population protestante (1), surmenée par un demi-siècle de violences, éprouvait le même besoin de repos qui, partout dans le pays, criait merci ; et les qualités d'énergie et d'initiative, l'économie, les vertus familiales que la morale calviniste avait développées en elle, ne demandaient qu'à fructifier dans la paix. On le vit bien en 1632. « Ce fut en vain (2) que Montmorency eut recours à tous les artifices pour entraîner les protestans des Cévennes. » Il eut beau leur promettre la restitution de leurs places de sûreté, leur admission à toutes les charges de l'État. « Tandis que les évêques d'Uzès, de Saint-Pons, de Lodève, de Nîmes, d'Albi se joignaient à lui, les réformés de Montauban et de Privas soutenaient la Cour (3), » et le reste du Midi huguenot ne bougea pas.

Les catholiques étaient bien obligés de reconnaître (4) ce loyalisme éclatant et constant, et, sans aller jusqu'à l'optimisme dithyrambique de Balzac, affirmant, en 1634, que les protestans, « habitans des villes rasées, bénissent la foudre qui les avait frappés (5), » on sent bien qu'alors il y avait en vérité, comme il le dit, une sorte de concurrence entre catholiques et protestans dans l'affection pour « le Prince, » une rivalité d'empressement vers l'obéissance « quand même, » un acheminement parallèle vers la soumission entière, — je dis même dans les choses ecclésiastiques, — aux pieds du despotisme bienfaiteur qui à tous les Français, en échange d'un renoncement général à tous leurs droits, promettait repos et richesse.

En même temps s'amélioraient les sentimens des protestans à l'égard des catholiques vainqueurs. Qu'il n'y restât pas quelque amertume de la défaite, quelque dépit du changement des temps, quelque regret (là où les Réformés avaient pour eux le nombre) de la suprématie perdue, on nous le dit (6), et je le crois. Que les fervens du calvinisme renonçassent à plaisanter le « Dieu de

(1) Sur les dispositions du peuple protestant, « qui hait et déteste la guerre civile pour les maux qu'il en a reçus, » voir le mémoire de Philippe Codure à Richelieu (*Bulletin du Protestantisme français*, t. XXXI, p. 422, 428).

(2) Caillet, *ouvrage cité*, t. I, p. 181.

(3) Franck Puaux, *Histoire de la Réformation en France*, t. V, p. 237.

(4) Nous le trouvons loué encore en 1646 dans un écrit dédié précisément à l'un des fondateurs de la Compagnie du Saint-Sacrement, l'archevêque d'Arles, François-Adhémar de Grignan : *Essay de l'Histoire générale des Protestans*, cité plus haut.

(5) *Le Prince*, ch. iv.

(6) Boulle, *opuscule cité*, p. 189 et suivantes.

pâte; » qu'ils consentissent volontiers à se découvrir devant le Saint-Sacrement, non sans doute; et la question des « tentures » et du balayage des rues sur le passage des processions est une des grosses difficultés que les Parlemens ont à résoudre. Mais rares sont les conflits graves qui naissent de ces petites contentions, et les chroniques du temps (1), qui nous font entrer dans la vie quotidienne des villes, ne relatent de ces hostilités menues que des traits fort anodins. Pour la période de 1629 à 1636, je n'en vois d'exemples notables ni à Meaux, ni à Langres, ni à Tours, ni à Chaumont, ni à Meulan, ni à Bordeaux, ni à Montpellier ou même à Nîmes, où quinze ans plus tôt les protestans traitaient de haut et malmenaient assez vivement leurs concitoyens « philistins. » Au contraire, même dans des milieux restés en majorité protestans, les preuves de bonne intelligence ne sont pas rares. A Castres, la commune, de qui, dès 1621, les ecclésiastiques séculiers et réguliers reconnaissent les bons procédés (2), vote, en 1634, une somme de 12 500 livres aux Dominicains et Franciscains pour la reconstruction de leurs couvens (3). A Pont-de-Veyle, dans l'Ain, dès 1628, du libre consentement des habitans, les places de professeurs sont partagées par la moitié (4). Et voici qui est plus significatif. Ce sont les sermons, assez fréquentes alors, des consistoires et des pasteurs aux réformés trop larges qui ne se font pas scrupule d'aller dans les églises, qui se marient avec des catholiques, et, à cet effet, abjurent, sauf à revenir ensuite à leur religion (5); qui fréquentent les fêtes, les danses, les assemblées « papistes. » Il n'est pas jusqu'à ce nom de « papiste » qui, à ce moment, ne tombe en désuétude : « les plus sages et les plus modérés de ce temps n'en usent plus; » — c'est un ancien protestant qui le déclare, — « nonobstant les reproches de leurs ministres (6). » Les pointes agressives, l'orgueil raide et volontiers dédaigneux

(1) Voyez par exemple le Journal du catholique Messin Bauchez, publié par Abel et de Bouteiller en 1868, et l'abbé Urbain, *Nicolas Coeffeteau*, p. 100. Cf. pour Nîmes, Germain, *Histoire de l'Eglise de Nîmes*, t. II, p. 254; l'abbé Azaïs, *la Charité à Nîmes* (*Mémoires de l'Académie du Gard*, 1874, p. 65.)

(2) D'après l'Inventaire des Archives communales (AA,3).

(3) *Ibid.*, BB 17 (1634).

(4) Félice, *les Protestans d'autrefois. Éducation et instruction*, p. 93.

(5) Voyez Élie Benoit, t. II, p. 580, sur « cette coutume trop bien établie et ce mal trop commun, » contre lequel le clergé catholique proteste comme les pasteurs et qu'il tâche de faire interdire par des intendans. Cf. D'Avenel, III, 413; Fagniez, I, 427.

(6) Boulle, *opuscule cité*.



des calvinistes puritains du xvi<sup>e</sup> siècle s'émoussait trop, chez leurs petits-enfans, au gré des pasteurs. Encore les pasteurs même n'étaient-ils point, pour la plupart (1), « des fanatiques extravagans en paroles ou en actes, » mais « des hommes judicieux, que caractérisait l'équilibre de l'esprit. » N'allant plus étudier à l'étranger, ils se formaient, dans les académies françaises, à un esprit plus doux que celui de Genève. C'étaient des pacifiques, comme Cameron à Montauban, Tilenus à Sedan, Amyraut à Saumur, Ferry à Metz, qui donnaient le ton à ce clergé nouveau (2).

Ainsi, aux environs de 1630, les protestans français, sujets soumis et citoyens tranquilles, désireux, ne fût-ce que par des raisons d'intérêt matériel, de rentrer dans l'unité morale de la nation comme dans le droit commun, ne donnaient, ce semble, aux « zélateurs » de la Compagnie du Saint-Sacrement aucun sujet d'inquiétude et d'animosité. Reste à nous demander si ce groupe de militans, en prenant contre les calvinistes l'offensive, obéit à quelqu'une de ces poussées d'opinion qui sont parfois la triste excuse du fanatisme.

## II. — SENTIMENS DES CATHOLIQUES A L'ÉGARD DES PROTESTANS DE 1629 A 1636

Des partisans d'une croisade nouvelle contre les huguenots, il en restait assurément (et je l'ai rappelé) à la Cour. C'était cette « cabale » dont les travaux de MM. Houssaye, Fagniez, Hanotaux, ont achevé de mettre en lumière les menées; ces « bigots espagnolisés (3), » — comme disent les pamphlets, — de qui « la haine » pour les protestans était telle « que, ne les pouvant souffrir, ils voulaient qu'on les forçât par une guerre de religion à se convertir ou à sortir du royaume (4); » — machiavéliques exaltés de qui la haine subtile était allée naguère (c'est Fontenay-Mareuil, un des membres de la Compagnie du Saint-Sacrement, qui nous le révèle) jusqu'à ne pas souhaiter la prise

(1) Baird, t. II, p. 383.

(2) Bonet-Maury. *Histoire de la Tolérance*, p. 25. Les ouvrages d'Amyraut, à cette époque, n'ont pour objet que des questions de haute philosophie chrétienne ou d'apologétique générale : ainsi le *Traité de la Prédestination* 1634, le *Traité des religions contre ceux qui les estiment indifférentes*.

(3) *Le Miroir du temps passé à l'usage du présent*, 1625, p. 33.

(4) Fontenay-Mareuil. *Mémoires*, collection Petitot, t. LI, p. 86-89.

de la Rochelle, de peur qu'après un succès trop prompt on ne laissât trop tôt les protestans en paix. Vers 1632, bien que le cardinal de Bérulle fût mort et le P. Suffren en exil, cette coterie de violens durait encore. Par Marillac, qui, en 1630, dénonce à Mathieu Molé, dans le protestantisme, une « semence de mal propre à causer de grands désordres (1), » la Compagnie du Saint-Sacrement subit sans doute leur influence, mais l'on peut regretter que nos mystiques, — dont je crois, comme M. Allier, qu'au début au moins, les intentions étaient purement spirituelles et le zèle désintéressé, — aient ainsi accepté le mot d'ordre de ces mystiques d'État et d'intrigue, qui mêlaient à la religion la haine contre Richelieu et les mesquines rancunes de la Reine mère.

De ces ligueurs qui ne désarmaient pas, il s'en trouvait aussi, probablement (2), dans la petite bourgeoisie, et, plus probablement encore, dans le bas peuple. C'était, comme à l'ordinaire, chez ceux qui se rendaient le moins de compte des « erreurs » de la secte hétérodoxe que l'exécration en était la plus vive, et que, d'ailleurs, il était le plus facile de l'entretenir, avec quelques déclamations outrageuses, à ces controversistes populaires dont nous dirons un mot tout à l'heure. Ajoutez que cette persistance, dans les masses, de la haine anti-protestante était logique. Une sorte de mouvement acquis continuait à les pousser, par habitude, contre ces huguenots sur lesquels, soixante ans durant, les pouvoirs publics les avaient, avec autorité, lancées. On a dit, avec beaucoup de raison (3) que l'Édit de Nantes avait en 1598, causé dans la nation, une « surprise. » De cette surprise scandalisée, le bas peuple, trente ans après, n'avait pas encore eu le temps de revenir. Enfin, il n'était pas jusqu'aux aspirations vers le bien-être matériel, jusqu'aux besoins de se refaire et de prospérer, qui ne fussent, pour les petits, un motif de détester les protestans, car ceux-ci, par cela même qu'on les excluait de la plupart des charges publiques, portaient leur énergie dans l'industrie et le commerce (4) et, par le travail et la moralité, arrivaient peut-être plus rapidement que les catholiques à la fortune. C'est alors

(1) *Mémoires de Molé* publiés par la Société de l'Hist. de France, t. II, p. 28.

(2) « Probablement, » parce que les documens provinciaux qui permettraient d'en parler à coup sûr ne sont encore suffisamment ni commentés ni même connus.

(3) G. Picot, *Histoire des États généraux*, t. IV, p. 333.

(4) Weiss, *Histoire des Réfugiés protestans*, t. I, liv. I; Franck Puaux, *Histoire de la Réforme française*, t. V, p. 225.

probablement que naît en France, au détriment des Réformés, et que vient se greffer sur les griefs religieux cette jalousie industrielle et commerciale qui devait plus tard, — comme on l'a naguère fort bien montré (1), — encourager le gouvernement de Louis XIV à la révocation de l'Édit d'Henri IV. Peut-être est-ce de cette époque que date l'expression populaire : « Riche comme un huguenot, » plus envieuse assurément qu'admira-trice. Et sans doute on pourrait, après 1629, rencontrer encore, ici et là, à propos d'une invasion ennemie, d'un grand incendie, d'un pont qui s'éroule, ces accusations contre les protestans, que les historiens relèvent entre 1610 et 1624, ces « placards » odieux contre des mécréans « d'où venait tout le mal » et toute colère de Dieu. Au moins cette malveillance durable continuait-elle de se révéler par des mesures locales significatives : en bien des endroits, entre 1629 et 1640, on exclut les huguenots des municipalités ; on n'en veut pas, ne fût-ce que pour les plus chétifs emplois de ville ou de village ; certaines « assemblées de ville, » à Poitiers par exemple, se refusent à recevoir des protestans aux maîtrises des moindres métiers, et, dociles à ces impulsions d'en bas, les « petites justices » se montraient, dans l'exécution de l'Édit de Nantes, beaucoup plus partiales que le Conseil du Roi (2).

Tout cela est vrai, mais, outre que, dans les documens actuellement connus, les « émotions » populaires contre les Réformés ne se rencontrent pas fréquentes, il est sûr qu'à ces animosités plébéiennes, brutales et cupides, la Compagnie du Saint-Sacrement n'était pas obligée de complaire. Ce n'étaient pas des inconscients, des illettrés, ces grands seigneurs, ces doctes laïques, ces diplomates, ces magistrats (3), groupés à l'appel du duc de Ventadour et du P. Philippe d'Angoumois. D'autant que, pour être pacifiques, il ne leur fallait rien innover. Ils n'avaient qu'à suivre d'autres exemples, plus dignes d'eux et plus voisins.

Celui d'abord, de cette « société polie » et « précieuse » dont il est permis de railler les minutieux soucis de « politesse, » à la condition de reconnaître que cette éducation formelle eut quelque temps un excellent effet social. Les efforts, solidaires en

(1) Paul Gachon, *Quelques préliminaires de la Révocation en Languedoc* p. 142 et suivantes.

(2) Voir, dans Aymon, les réclamations du Synode de Charenton de 1631 : Élie Benoit, t. II, p. 521 ; Lièvre, *ouvrage cité*, II, 89 ; D'Avenel, *ouvrage cité*.

(3) Voyez le livre de M. R. Allier, ch. II, spécialement p. 38 et 39.

somme, d'adoucissement des mœurs, d'affinement intellectuel et d'analyse critique, simultanément poursuivis, entre 1610 et 1660, par les femmes et les « beaux esprits » des salons et par les logiciens de la grammaire ou de la philosophie, ces efforts étaient incompatibles, trop évidemment, avec un réveil de l'intolérance barbare du siècle passé. L'esprit de persécution était chose vilaine et surannée, contraire à la saine raison et à la noblesse des sentimens comme à la douceur de la société et de la « conversation » humaine. Aussi bien les déclarations des « beaux esprits » les plus autorisés touchant les relations entre catholiques et protestans sont-elles d'une générosité précise. « Je vous proteste, monsieur, écrivait Balzac à Conrart, que je n'ai pas plus d'aversion pour les huguenots que vous n'en avez pour les catholiques. Puisque la bonne persuasion est un don de Dieu et une pure grâce du ciel, je ne suis pas si injuste que d'accuser un homme de sa pauvreté et de vouloir mal à un courtisan parce qu'il n'est pas en faveur (1). » « Ces honnêtes gens ne vétilaient pas sur la religion, » écrit plus tard le protestant David Ancillon. Or, c'étaient pourtant d'« honnêtes gens, » eux aussi, des esprits polis et délicats, que les membres de la Compagnie du Saint-Sacrement. Et Antoine Godeau (2), le « nain de Julie, » cousin et ami de Conrart, « ancien de l'église de Charenton, » ami du célèbre ministre Daillé, de Gombaud, de Perrot d'Ablancourt, de Pellisson, protestans notables; Godeau, qui, après sa conversion, fit partie de la Compagnie, aurait pu ouvrir les yeux et les âmes de ses collaborateurs aux exemples de bénignité philosophique et de charité chrétienne que l'hôtel de Rambouillet et l'Académie donnaient aux dévots.

Mais il y a plus. Dans l'Église même, il s'en fallait qu'un fanatisme belliqueux fût l'état d'esprit commun et dominant. Pour ce qui est du bas clergé, ce que nous pouvons remarquer,

(1) J'ai cité ailleurs (*Bossuet historien du Protestantisme*, I. I, ch. II) d'autres textes de ce genre. Cf. Bourgoïn, *Conrart*, p. 292-293, 286 ss., et O. Dcuen, *la Révolution de l'Édit de Nantes à Paris*, t. 1, p. 7 ss.

(2) M. Allier, dont le livre offre plus d'un de ces détails curieux et nouveaux, note (p. 236) que Godeau, en 1637, à son passage à Aix, se prêta aux charitables intentions du chevalier de la Coste, le pieux « serviteur des galériens, » et qu'en 1651 (p. 89), il rédigea une « *Ehortation aux Parisiens pour le secours des pauvres de Picardie et de Champagne, où il est prouvé par des passages formels de l'Écriture Sainte, par les autorités des Saints Pères grecs et latins et par des raisons invincibles que l'aumône en ce temps est de précepte et non pas de conseil.* » Cf. l'abbé Tisserand, *Étude sur Godeau*, p. 80 et suivantes Bourgoïn p. 64, 86, etc.

à défaut de documens précis, c'est que, dans les poursuites judiciaires intentées alors en divers lieux contre des « exercices » et autres droits ou privilèges des protestans, les curés, au moins de campagne, paraissent rarement comme demandeurs (1). Et peut-être avaient-ils alors, pour ménager leurs ouailles protestantes, d'autres motifs encore que l'intérêt matériel et le souci de leur popularité ou de leur repos. Leur ignorance les aidait peut-être à la tolérance. Il n'y avait pas longtemps qu'à Angers, à Auxerre, les évêques avaient dû leur interdire tantôt d'« assister aux prêches, prières et autres actes de la religion prétendue réformée, » tantôt même de présenter, après la communion, aux fidèles un calice rempli d'eau et de vin, par une espèce de simulacre de communion sous les deux espèces et de complaisance pour les calvinistes (2). Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y avait alors en France, au moins dans l'Est, des exemples analogues à ceux qu'offraient certains pays allemands, d'un bon ménage des deux religions allant parfois jusqu'à la cohabitation fraternelle dans des temples partagés (3).

Parmi les évêques, il y en avait sans doute quelques-uns, qui, avant même les sollicitations de la Compagnie du Saint-Sacrement, portaient en guerre contre les hérétiques. J'en vois cinq ou six à coup sûr : les évêques d'Orléans et de Saintes, l'archevêque de Tours, mais surtout ces évêques du Dauphiné (4), qui, dès 1629, à une date où la Compagnie ne faisait que de naître, mirent en train la célèbre campagne contre les *annexes*, destinée à emprisonner rigoureusement l'action des ministres protestans au seul endroit de leur domicile ou de « l'exercice » légal. Mais qu'aux environs de 1623, on pût citer beaucoup de ces belliqueux, j'en doute. Je constate, au contraire, qu'à Montauban même, l'évêque, — un vieux ligueur pourtant, Murviel

(1) A Paris même, en 1621, lors de l'émeute populaire où le temple de Charenton fut détruit, les curés, comme les Capucins, se conduisirent généralement envers les protestans. Voyez O. Douen, *ouvrage cité*, t. I, p. 21.

(2) Voir Fisquet, *France épiscopale* (aux chapitres de ces diocèses).

(3) « A Vaudrevange, sur les confins de la Lorraine, » raconte Pontis dans ses *Mémoires*, « l'église des catholiques sert aussi de pèche aux huguenots ; le curé et le ministre vivent en parfaite intelligence l'un avec l'autre ; les dimanches les catholiques entendent la messe de huit heures du matin à dix heures et à dix heures ils font place aux huguenots, s'entre-saluant fort civilement les uns les autres. » (Collection Michaud, p. 637 (à l'année 1613).

(4) Élie Benoît, t. II, p. 507 ; Caillet, *L'Administration sous Richelieu*, t. I, p. 185 et suivantes ; Arnaud, *Histoire des Protestans du Dauphiné* t. II.

— s'était si fort calmé qu'on jugea bon de lui envoyer, en 1638, un coadjuteur, Pierre de Bertier, pour empêcher « l'hérésie de fleurir » sous ce prélat trop indulgent. Au surplus, même en corps et officiellement, je l'ai dit, le clergé ne s'opposait point à l'état de choses nouveau. Dès 1598, — la chose vaut d'être une fois de plus rappelée, — il n'avait pas réclamé, ainsi que le fit la magistrature, contre l'Édit de Nantes (1), et si, en 1614, il s'enhardit à demander « la suppression du culte protestant, » ce fut pour la forme, si l'on peut dire. Il céda aussitôt, et très sagement, bornant ses prétentions à ce « qu'on ne permit aux prétendus réformés rien de plus qu'au décès de Henri IV, » il s'en remettait au Roi de régler par un édit les rapports entre les catholiques et les protestans, *afin*, — les paroles sont notables, — *qu'ils puissent vivre en paix, union et tranquillité, sans entreprendre les uns sur les autres, sans appréhension, envie ni jalousie.* » Encore vingt-deux ans plus tard, en 1636, à cette Assemblée générale du Clergé où, déjà peut-être, les instigations souterraines de la Compagnie du Saint-Sacrement commencèrent d'opérer, même alors le vent continuait tellement de souffler à la modération, que, jusque dans une harangue assez « perfide » contre les huguenots, l'évêque d'Orléans, Nicolas de Netz, croyait devoir reconnaître (2) que « l'ordre ecclésiastique n'avait pas été plus fâché (que la Noblesse et le Tiers) de voir le Roi tenter, par de doux remèdes, la guérison des réformés et remplacer les bûchers du siècle passé par des lumières pures et innocentes. » Ces « lumières, » il est vrai, le clergé français séculier ne se pressait pas de les prodiguer aux dévoyés. Mais c'est encore une preuve de sa disposition, je ne dis pas à désarmer sans esprit de revanche, mais à subir sans chagrin une trêve prolongée, que cet attiédissement de la controverse (3), si sensible entre 1620 et 1660. Au grand scandale de Saint-Cyran et des Jansénistes, on abandonnait soit à des moines, soit même à des laïques de bonne volonté, — merciers, cordonniers, tailleurs, qui s'improvisaient prédicans et couraient les carrefours, — la besogne et le nom dédaignés de « convertisseur, » et les religieux qui s'y livraient étaient eux-mêmes assez discrédités. Tout ce que fai-

(1) G. Picot, *ouvrage cité*, t. IV, p. 383 et suivantes; Bonet-Maury, *Histoire de la liberté de conscience*, p. 16 et suivantes.

(2) Élie Benoit, t. II, p. 533.

(3) *Bossuet historien du Protestantisme*, liv. I, ch. 1, p. 13 et suiv. Cf. Allier, p. 260.

saient les Assemblées du Clergé, c'était d'affecter, sur leurs fonds, des pensions aux ministres protestans convertis (1). — Que cette indifférence n'impliquât pas le changement des cœurs, j'en conviens. Que, chez un certain nombre de prêtres catholiques, les rancunes persistassent, là surtout où, comme dans le Midi, l'Église ancienne voyait sa concurrente durer malgré ces revers, d'accord. Mais il n'en paraît pas moins que le clergé français séculier, livré à ses seules inspirations, n'eût pas donné sous Louis XIII le signal de l'intolérance pratique et organisée. Soit que le haut clergé, recruté dans la société cultivée, retint un peu de son indulgence éclairée, soit que le clergé inférieur s'assoupit de plus en plus dans la torpeur de la possession heureuse, ce n'est pas de là, semble-t-il, que serait spontanément venue l'initiative d'une entreprise systématique et acharnée pour détruire le régime institué par l'Édit de Nantes.

Venons enfin au gouvernement.

Il ne convient pas davantage de dénaturer et d'embellir les raisons vraies de sa mansuétude relative. Parmi les paroles de Richelieu relative aux protestans que l'on vante d'ordinaire, il en est que nous gâtent des restrictions fâcheuses : parfois (2), on dirait qu'il désapprouve la guerre de chicanes que certains de ses fonctionnaires lui suggèrent, moins comme injuste ou pernicieuse que comme maladroite et prématurée. Toutefois d'autres déclarations de lui, datant de l'époque que nous étudions, sont, dans le sens de la tolérance, très pures et très formelles. « A présent que, par la grâce de Dieu, la paix est si bien établie sur tout le royaume..., je vous assure que *la véritable intention du Roi est de faire vivre paisiblement sous l'observation des Édits tous ses sujets* et que ceux qui ont l'autorité dans les provinces lui feront service de s'y conformer (3). » Si, d'autre part, il est certain que son ambition des grandes choses conçut d'elle-même ou accepta d'autrui l'idée de réconcilier en masse à la foi de l'Église les dissidens qu'il avait fait rentrer dans le droit commun de l'État, il n'est pas moins vrai qu'il ne songeait pas à « les y amener par la force. » Il l'avait dit dès 1616; il le répète en 1629 et en 1631 : « C'est un ouvrage où nulle violence ne doit être apportée. » Et quand, après 1629, il se décide non plus

(1) Voyez Cans (*Bulletin du Protestantisme français*, t. II, p. 234).

(2) Lettre du 6 août 1630 à Michel de Marillac.

(3) Lettre du 20 mai 1635 au comte de Sault, lieutenant du Roi en Dauphiné.

seulement à « attendre » platoniquement « du ciel, » mais à préparer cette réconciliation (1), nous savons à présent (2) de façon certaine quels moyens il se proposait ou même il commença d'employer. Moyens machiavéliques, c'est incontestable, et d'un réalisme grossier, mais point illégaux ni violens, ni même proprement injustes ou intolérans. Amoindrir la puissance absolue des synodes, lien de l'unité protestante; attirer les pasteurs, par l'« appel comme d'abus » en même temps que par l'argent et les faveurs, sous la dépendance directe de la Cour; voilà ce qui suffisait, selon lui, sans qu'il fût nécessaire de toucher aux Édits, ni même, par une interprétation pharisaïque de ces Édits, de « retrancher les grâces accordées (3). »

A ces vues, dont l'essentiel était, on le voit, exprimé dans des écrits officiels, et connu, par conséquent, des hommes politiques, à l'époque où la Compagnie du Saint-Sacrement s'organisa, on ne saurait évidemment prétendre que les actes des pouvoirs publics correspondissent tous, ceux surtout des autorités judiciaires et administratives les plus élevées d'alors, les Parlemens.

Mais, d'abord, il serait inexact d'imputer au pouvoir royal, — dans un temps où ses intentions et même ses ordres n'étaient pas encore, partout et toujours, exécutés fidèlement, — tout ce que fit contre les protestans la magistrature parlementaire, soit à Paris, soit principalement en province. Les cours souveraines, on ne saurait le nier, obéirent, maintes fois, tant à ces animosités locales dont j'ai parlé, qu'à cet esprit de « monarchisme » exclusif, à cette passion d'unité nationale qui, dès 1560, les avait rendues rebelles aux larges idées de L'Hôpital, et leur représentaient le protestantisme comme une sorte de schisme de la patrie. Encore est-il que, toutes les fois que des Parlemens suivent, bon gré mal gré, les impulsions pacificatrices de Richelieu ou de ses agens (à Rouen, par exemple, celle du duc de Longueville), ils repoussent et empêchent les « chicaneries » séditieuses des controversistes, exhortent les partis « à vivre paisiblement ensemble, *en amis et bons citoyens* (4), » et tâchent, par

(1) Avenel, *Papiers d'État de Richelieu*, t. 1, 225, 111, 260, 364; *Bulletin de la Société du Protestantisme français*, t. XI, p. 31-35.

(2) *Maximes d'État et fragmens politiques du cardinal de Richelieu*, publiés par G. Hanotaux, n° 138; G. Fagniez, *Mémoire du pasteur Codarc*, agent secret aux gages de Richelieu, dans le *Bulletin du Protestantisme français*, t. XXXIX.

(3) Lettre indiquée ci-dessus au comte de Saulx.

(4) G. Picot, *ouvrage cité*, t. II, p. 25; Baird, *ouvrage cité*, t. I, p. 355-356.



une justice d'équilibre, d'assurer une répression simultanée des empiètemens des protestans comme des résistances tyranniques des catholiques (1). C'est ainsi qu'à Rouen, à Rennes, jusque dans ces vétilles qui parfois, il est vrai, occasionnent de plus après conflits que les grandes choses, les magistrats s'ingénient, de 1623 à 1635, à concilier les prétentions rivales des deux cultes par des « jugemens de Salomon » d'excellente intention. Sur le parcours des processions, les religionnaires seront dispensés de tendre, mais ils devront laisser tendre leurs maisons par les catholiques leurs voisins, qui en auront la peine (2).

De plus, même dans les centres judiciaires éloignés de Paris, ou frondeurs de tradition, — Bordeaux, Toulouse, Dijon, — cette période de 1629 à 1635, où nous essayons de reconstituer l'état d'esprit général de la nation, ne nous offre pas uniquement, au sujet des réformés, de ces sentences rigoureuses ou humiliantes. De temps en temps, une contradiction heureuse venait interrompre la série. Élie Benoît, l'historien calviniste, reconnaît volontiers que, quand la Cour de Dijon faisait une démarche solennelle pour que le protestant Saumaise obtint la succession de la charge judiciaire de son père, cette seule « action de justice semblait effacer la plupart de ses injustices passées. » Même dans ces « Grands jours » de Poitiers de 1634, — où les délégués du Parlement de Paris subirent pourtant l'influence d'un milieu provincial fort agité; — même dans cette affaire du temple de Saint-Maixent, jugée contre les protestans, et que leurs historiens considèrent comme la première des manifestations scandaleuses de l'hostilité du gouvernement à leur égard; ce n'est point, comme le veut une tradition persistante (3), le représentant du gouvernement, l'avocat général Omer Talon qui prononçait à leur sujet ces paroles iniques et impolitiques souvent citées : que « les affaires qui regardent les réformés ne doivent pas être comptées parmi les affaires favorables, et qu'il convient de leur appliquer, au contraire, la plus rigoureuse interprétation. » Hautement, l'« homme du Roi » mit hors de cause « l'intérêt de la

(1) Floquet, *Histoire du Parlement de Normandie*, t. IV, p. 376-383; 407-408. Le Parlement écrit, en 1631, aux dix-sept évêques de la province de ne plus faire prêcher le P. Véron, « vu son naturel et humeur turbulente propre seulement pour les controverses et non pour apporter aucune édification. »

(2) Le 3<sup>e</sup> des Articles secrets de l'Édit de Nantes ordonnait qu'il serait « tendu et paré par l'autorité des officiers des lieux. »

(3) Voir Élie Benoît, t. II, p. 543; Ch. Drion, *Histoire chronologique de l'Église protestante de France*, t. II, p. 13-14; Caillet, *L'Administration sous Richelieu* etc.

religion catholique » et la liberté de conscience protestante. C'est au nom de la police publique et de l' « obéissance due au Roi » qu'il requiert et conclut : et son discours proclamait que le pouvoir royal avait eu principalement en vue le rétablissement dans l'Ouest de la France de l'autorité royale assez communément méprisée loin de Paris, et la répression des entreprises, plus ou moins illégales, que, dans l'anarchie récente, les particuliers, çà et là, s'étaient hardiment permises (1).

Aussi bien est-ce là l'esprit qui, — tout compte fait, toute balance établie et en dépit des contradictions assez nombreuses, — se dégage en somme des interventions directes du pouvoir central dans les affaires du protestantisme, de 1629 jusque vers 1637 environ, ou même 1640.

Mettons à part, comme il convient, cette année 1629, où l'état de guerre civile dure encore et où Richelieu, pressé d'en finir avec le protestantisme politique, ferme les yeux non seulement sur le sac et le massacre de Privas, mais, je l'ai déjà dit (2), sur des « logemens militaires, » des « enlèvemens d'enfans, » et autres vexations analogues à celles que devaient plus tard réinventer Marillac, Foucault, Bâville et Louvois. Une fois achevée, et terriblement, l'œuvre de la force, le cardinal, au cours des années suivantes, n'omit pas de montrer, par plusieurs actes notables, qu'il se souvenait des promesses de tolérance bienveillante qu'il avait faites à Metz au ministre Paul Ferry.

Dès 1631, il le manifeste, de significative façon, dans une conjoncture solennelle : au synode national d'Alençon. Puisqu'il estimait, dans son for intérieur, que c'était dans l'autonomie toute-puissante de ces Assemblées que résidait la vitalité de l'Église séparée, l'occasion s'offrait belle, au lendemain de la défaite du « parti, » à la faveur de son effroi et de son découragement, de diminuer ou d'humilier, sans plus tarder, le Conseil supérieur des Églises réformées, réuni, sous la main du Roi, à Charenton. Néanmoins, Richelieu n'en fait rien. Tout au contraire. Non seulement il accorde à l'Assemblée 16 000 livres d'indemnité pour ses frais, payables sur la cassette du Roi, et 60 000 pour les collèges protestans (3), mais encore il lui abandonne la

(1) Encore en 1634, les protestans de Metz fondent un collège en se passant de l'assentiment du Parlement, où pourtant des conseillers de leur religion siégeaient.

(2) D'après G. Fagniez, *ouvrage cité*, t. I, p. 422-426.

(3) Aymon, t. II (ch. VII et XXIX du Synode de 1631). Il est vrai que les allocations

disposition libre et la distribution de cette dernière somme; — il laisse le synode s'occuper, sans gêne, de toutes les matières d'organisation et de juridiction que les précédens avaient accoutumé de régler, et où il eût été bien facile à Richelieu de s'immiscer sous mille prétextes; — il lui permet de rejeter et de répudier, avec la même vivacité que le faisaient, trente ans auparavant, les survivans farouches du xvi<sup>e</sup> siècle, ces tentatives en vue de « mêler les deux religions et de les confondre en une seule, » que, précisément, Richelieu était déjà en train, nous assure-t-on, de préparer; — et cela, pendant que, le synode, dans un « décret » fort important et destiné à un vaste retentissement, proclamait hardiment la solidarité des calvinistes français avec leurs « frères luthériens (1). » Dans tous ces « réglemens, » généraux aussi bien que particuliers, le synode de 1631 jouit, malgré la présence d'un commissaire royal, d'une si pleine indépendance (2), qu'invité par le Roi, le 21 septembre, à se séparer après vingt et un jours de session, il se proroge de sa propre autorité jusqu'au 10 octobre, — « jusqu'à ce qu'il eût touché les deniers que Sa Majesté lui avait promis. »

Dans le même temps (1633, 1635, 1636), des arrêts du Conseil (3) interdisent aux catholiques d'appeler les protestans *hérétiques*, ou même, — malgré la saveur que Balzac trouvait à ce

précédemment octroyées aux Églises réformées par le gouvernement n'avaient pas été payées depuis 1627 (Aymon, II, 463-464), les « assignations » en étant mauvaises; et peut-être en advint-il pareillement des libéralités de 1631. Mais cela n'implique pas mauvaise volonté. On sait la presque perpétuelle détresse des finances de l'ancien régime, et l'incertitude de ses moyens de trésorerie.

(1) Ch. xxiii du Synode de Charenton : « Décret » rendu sur une demande de la province de Bourgogne. Cf. *La décision de plusieurs questions relatives aux rapports avec Genève* (ch. xix, art. XIV, XL; ch. xxii, art. XX).

(2) Aymon, II, p. 467. — On a observé avec raison que le Synode de 1631 témoigna, sur plusieurs points importants, à l'égard du gouvernement, d'une fermeté et d'une obstination qui réussirent. C'est ainsi que le Roi ayant ordonné, dans une vue politique facile à comprendre, « que désormais aucun étranger » à chaque église, « mais seulement les membres de chaque église particulière assisteront aux sessions consistoriales » (ch. xiii, Aymon, II, p. 472), le Synode résista et chargea le commissaire royal de faire retirer cette prétention. — C'est ainsi que, malgré l'intention exprimée par le Roi et les représentations du commissaire royal, le Synode persista à vouloir que les Synodes ultérieurs se tinssent par toute la France, et pas seulement à Charenton. — C'est ainsi, enfin, que, quoique le Roi eût interdit aux étrangers d'exercer en France le ministère pastoral, — interdiction qui n'était pas, il est vrai, rétroactive au delà d'une certaine date, mais qui avait été expressément renouvelée dans la harangue du commissaire (II, p. 455), — ce fut un étranger, le célèbre Jean Mestrezat, de Genève, qui, député par l'Île-de-France, fut élu modérateur du Synode; — acte qui était loyal, mais hardi.

(3) Cités par d'Avenel, t. III, p. 406 et suivantes.

vieux terme de lutte et d'honneur, — *huguenots*. Des arrêts du Conseil permettent, « à ceux de nos sujets qui professent la religion tolérée par les Édits, » de travailler les jours de fête chômés par les catholiques, pourvu que ce soit à des métiers « dont le bruit ne puisse être entendu du dehors ; » ou bien ouvrent les écoles catholiques aux enfans protestans, en stipulant « qu'ils ne pourraient pas être induits à faire des exercices contraires à leur religion. » Et, en 1638, au moment de la naissance du Dauphin, le gouvernement ne songe pas à empêcher les protestans de se munir, en quantité, de « lettres royales » qui leur donnaient ou la noblesse avec tous ses privilèges, ou la liberté d'exercer leurs métiers et professions.

Même, durant cette période, le gouvernement a plus d'une fois le mérite, soit de résister à la pression de quelques évêques exaltés ou de Parlemens chicaneurs, soit de se rétracter lui-même. C'est ainsi qu'en 1635, les protestans d'Annonay obtiennent gain de cause (1) au Conseil du Roi contre un seigneur qui veut fermer le temple ; qu'en 1637 (2), le secrétaire d'État La Vrillière s'oppose aux mesures rigoureuses que l'évêque de Montpellier, Pierre Fenoillet, voulait prendre pour entraver les mariages mixtes ; qu'en 1633, le Roi, revenant sur les prohibitions, faites par les Parlemens ou par lui-même, touchant la prédication dans les *Annexes*, « dit et déclare qu'il n'a point entendu et qu'il n'entend point empêcher les ministres de prêcher dans tous les lieux permis par l'Édit, encore qu'ils n'y fassent pas actuellement résidence. »

Il est vrai que bientôt, — dès 1634, et de nouveau en 1636, — le Conseil du Roi se reprit à défendre à *tous* les ministres de faire « aucun exercice en dehors des lieux habituels de leurs demeures. » Mais c'est qu'en l'espèce, comme aussi en ce qui concerne le droit d'exercice concédé aux seigneurs protestans (où il s'agissait de savoir s'ils pouvaient mobiliser, pour ainsi dire, ce droit et le transporter à leur gré dans tous les lieux de leur domaine), — dans ces deux cas, la question ne laissait pas, — en dehors de toute espèce de fanatisme, — d'être délicate.

Qu'il fût juste et bon, socialement, de la résoudre par l'affirmative, d'interpréter avec largeur les droits de prédication ambulante et d'exercice personnel, accordés par l'Édit de Nantes,

(1) *Bulletin de la Société du Protestantisme français*, t. I, p. 285 et suivantes.

(2) *Ibid.*, t. V, p. 36.

cela ne fait pour nous, je le pense, aucun doute; mais que, politiquement parlant, et surtout alors, il fût permis et raisonnable d'hésiter, il faut en convenir. Plus grandissait la monarchie unitaire et gallicane, et plus clairement se posait, je ne dis pas au zèle des gens religieux, mais au scrupule des hommes d'État, un problème politique: le protestantisme devait-il être seulement *toléré* ou bien, par surcroît, *aidé et encouragé*? Convenait-il dans cette France unifiée, où le Roi Très Chrétien prétendait de plus en plus exercer réellement son pouvoir spirituel, d'ouvrir la route à l'extension illimitée de la seconde religion des Français, ou, au contraire, de la contenir et de la limiter à ses positions conquises et confirmées? L'Édit de Nantes, charte de liberté fort incomplète, on le sait, n'était, ni dans sa lettre, ni dans son esprit, décisif pour obliger, ou même pour engager le gouvernement à des surérogations de bienveillance, tandis que la doctrine traditionnelle de l'unité nécessaire à l'autorité tendait à l'incliner vers la rigueur stricte. Ce que nous prouvent les incertitudes, relativement aux « annexes, » de la jurisprudence du Conseil du Roi, c'est, au moins, qu'il hésita; mais, de ce qu'après deux ou trois ans de flottement, il résolut le problème par la négative, il ne faudrait pas conclure à une hostilité préméditée et à un parti pris destructeur, que ne nous autorisent pas, non plus, à supposer les mesures générales, même sévères, prises alors contre le protestantisme par le gouvernement de Louis XIII.

Si le Roi, de 1631 à 1633, ordonnait le partage des magistratures municipales ou des collèges dans les villes (1) dont la population se partageait entre les deux cultes, il ne faisait en cela qu'exécuter l'Édit de Nantes, autant destiné, ne l'oublions pas, au *rétablissement* du catholicisme qu'au *maintien* du protestantisme. Si, dans le partage des honneurs municipaux, il stipulait pour les édiles catholiques un droit de primauté ou de préséance; si, dans le partage des collèges, il réservait la fonction de principal à un catholique, il ne faisait que consacrer la subordination hiérarchique, obligée et normale, de la religion « nouvelle » à l'« ancienne, » de la religion *tolérée* à la religion *officielle* du Prince et de l'État. — Si, tout en respectant le

(1) Voir pour toutes ces mesures *Bulletin historique du Protestantisme français*, t. III, 49, XIV, 307, XXII, 421 et *passim.*; Drion, *Histoire chronologique de l'Église protestante de France*.

Synode national, il annonçait l'intention de prohiber les synodes provinciaux et les communications habituelles des « colloques, » entre eux (1), il ne faisait qu'appliquer à l'Église protestante les mêmes règles de suspicion et de surveillance étroite qu'il appliquait déjà et qu'il allait appliquer de plus en plus à l'Église catholique.

Dans ces différens cas, les décisions royales étaient-elles, — selon l'expression d'un historien protestant (2), — « inattaquables au point de vue des théories modernes » de l'État? Je ne le sais, mais, du moins, elles étaient en parfaite cohérence avec les visées désormais patentes de la royauté à l'omnipotence absorbante. Et c'est ce qu'en 1637, le commissaire royal Saint-Marc expliquait avec une violence fort claire au synode national d'Alençon (3). Il ne s'agit plus dorénavant d'invoquer « droits ou privilèges; » il faut se convaincre que maintenant ou « dépend... uniquement... », comme tout le monde dans la nation, comme toute chose dans la vie nationale, « de la protection et de l'autorité souveraine du monarque. » Réconcilié avec la royauté, le protestantisme devait accepter le nivellement général exigé par cette « paix de l'État, » que les agens de Richelieu ont sans cesse à la bouche. Rentré dans les cadres d'une société hiérarchisée et soumise, il devait y accepter docilement, humblement, sa place au dernier rang. C'est l'ordre politique nouveau qui impose aux réformés des sacrifices, douloureux sans doute au sortir de l'indépendance; mais, ajoutait l'orateur royal, « quoique le gouvernement ou le magistrat civil puisse quelquefois donner des ordres qui sembleraient être contraires à la liberté de vos consciences, *faute d'en savoir les motifs,* » ayez la foi, et n'ayez crainte: « Sa Majesté n'a pourtant pas pour cela aucun mauvais dessein contre votre religion. » C'est affaire, et c'est raison d'État.

Et enfin, ce qui peut bien faire croire à la sincérité de ces déclarations, ce qui atténuait singulièrement ces rigueurs, c'est que la plupart d'entre elles, et la plupart du temps, restaient lettre morte.

Cela, fallait-il l'attribuer, comme le fait plus tard le protes-

(1) Art. VII du Synode national de 1631.

(2) Gaufrès, dans le *Bulletin historique du Protestantisme français*, XXII, 421, à propos des collèges protestans.

(3) Aymon, *Synode national*, t. II, 534 ss.

tant Élie Benoit, aux distractions sans cesse renaissantes que donnaient à Richelieu les intrigues factieuses du dedans ou les grandes guerres ou diplomaties du dehors; — ou n'était-ce pas plutôt que le gouvernement ne tenait au fond qu'à manifester, avec un fracas intimidant, au sujet des protestans comme des autres corps de la nation, cette doctrine que tout devait plier sous le Roi, qu'aucune indépendance ne pouvait s'élever, qu'aucun droit ne pouvait valoir contre le Prince? Toujours est-il qu'il se contentait fréquemment, à leur égard, de gestes d'autorité platoniques. Entre 1632 et 1636, parmi les mesures législatives qui les visent, il n'en est guère dont Élie Benoit lui-même (1) ne soit obligé d'ajouter qu'« elles n'eurent que peu ou point d'effet. » En 1632, ces Grands jours de Poitiers, avec leur appareil, « firent en somme, dit-il, plus de bruit que de mal. » L'arrêt de 1635, qui exigeait des pasteurs le serment de fidélité, eut peu de suite et ne fut jamais exécuté. « L'arrêt du 20 juin 1634 relatif aux annexes ne fut appliqué en Poitou, nous dit un historien moderne (2), que très longtemps après. » Cette inexécution, les Intendants parfois la sanctionnaient : ainsi Villemontée en Poitou. Une fois, c'est le P. Joseph lui-même, qui, en 1636, malgré les décisions des Parlemens de Toulouse et de Paris et les intentions exprimées du Roi touchant l'interdiction et l'expulsion des ministres étrangers, autorise le ministre Le Faucheur, Genevois, chassé de Montpellier, à entrer dans l'église de Charenton et à y exercer le ministère (3). Même après 1636, où, nous l'avons déjà dit, ce régime de modération commence à se gâter, l'édit obtenu par le clergé contre les blasphémateurs, « malgré les essais que l'on fit d'en étendre les pénalités aux protestans, « ne causa pas, » dit Élie Benoit, « autant de mal » qu'on l'avait pu craindre (4). Même en Dauphiné, où les évêques, nous l'avons vu, sont militans, des églises anciennes ou nouvelles, interdites, continuent d'exister, et il s'en fonde de nouvelles (Bezaudun, 1634, Vesc, 1642) (5). En 1642 encore, à Gap, les « annexes » ayant été inquiétées de nouveau, la résistance courageuse des

(1) *Histoire de l'Édit de Nantes*, t. II, p. 529, 532, 541, 547, 550, 553, 554, 559, etc

(2) Lièvre, *Histoire des Protestans du Poitou*.

(3) Aymon, *Synodes nationaux*, t. I, p. 305 t. II, p. 526. Cf. O. Douen, *ouvrage cité*, I, 173-174.

(4) Arnaud, *Histoire des Protestans du Dauphiné*, t. III

(5) Cf. une lettre de Drelincourt à Rivet (1639), dans Douen, *ouvrage cité*, I, 182

protestans a gain de cause. Aussi bien, cette discrétion du pouvoir est constatée sur l'heure par les protestans de bonne foi. « Nous roulons ici avec une liberté pleine, » écrit, en 1632, Philippe Vincent à André Rivet, » et les « jous, » dont il se plaint, sont, en vérité, fort légers (1). Cinquante ans plus tard, Élie Benoit, retrouvant la même impression dans les « mémoires » sur lesquels il travaille, reconnaît que la persécution, dans cette période, fut bornée à « des faits de peu d'éclat et qui ne pouvaient avoir beaucoup de suite. » Et ceux des historiens protestans modernes qui considèrent avec calme un passé qu'ils ne sont pas les seuls à regretter et à flétrir, avouent qu'il y eut, alors, pour le protestantisme français, une époque de repos et de répit : *halcyonian days*, dit l'un d'eux (2), où « des vexations incontestables, mais légères, ne troublèrent pas positivement l'état de paix, n'empêchèrent pas le développement économique de la population calviniste. »

Ainsi, dans les six ou sept années qui suivirent immédiatement la paix d'Alais, le pouvoir royal, exercé par Richelieu, nous apparaît en somme disposé à maltraiter aussi peu que possible, à ménager autant que possible ces réformés, que le peuple, en certains endroits, s'accoutumait à supporter, que tous les Parlemens ne haïssaient pas; que le monde poli accueillait; que le clergé lui-même oubliait ou négligeait de poursuivre; et qui, du reste, très diminués et très assagis, méritaient ces égards par leur incapacité à nuire comme par leur loyalisme politique. Et l'impression d'ensemble que produit, à la distance où nous sommes, cette époque de 1629 à 1638 environ, est bien celle que le protestant Élie Benoit (3), peu enclin pourtant à l'optimisme, et le catholique Antoine Arnauld avaient tous deux reçue, personnellement ou par tradition, de cette courte époque du xvii<sup>e</sup> siècle, — où, dit l'un, la nation « s'était fait une habitude de voir une division » de religion « dans le royaume; » — où, dit l'autre, on apprenait, « par l'expérience, que la diversité de sentimens sur la religion n'était pas incompatible avec la paix civile et politique (4). »

(1) *Bulletin de la Société historique du Protestantisme français*, t. V, p. 298.

(2) L'Américain Henry-M. Baird, *The Huguenots and the Revocation*, II, 359, 368.

(3) E. Benoit, né en 1640. Préface du t. III de l'*Histoire de l'Édit de Nantes* (1690).

(4) Arnauld, né en 1612. Préface du t. I de la *Perpétuité de la Foi catholique sur l'Eucharistie* (1670).



III. — DÉMARCHES DE LA COMPAGNIE DU SAINT-SACREMENT  
CONTRE LES PROTESTANS, DE 1632 A 1666

C'est alors, — quand, de nulle part, dans la société française, sauf de quelques Parlemens fanatiques, de quelques prélats fougueux, ou, peut-être, des bas-fonds de la foule aveugle, ne paraît une incitation ou un encouragement à la persécution, — que la Compagnie du Saint-Sacrement, par une initiative spontanée, restaure cette persécution délaissée, et ajoute à ses multiples besoins la surveillance et la gêne des réformés.

C'est vers 1632-1633 que, d'après Voyer d'Argenson, elle s'y met pour la première fois. Dès 1632, la Compagnie de Paris (1) « fait supprimer un libelle que les prétendus réformés avaient intitulé *le Jubilé*, plein de railleries et de blasphèmes contre l'Église romaine. »... Elle fait « dénoncer à M. le Procureur général un médecin huguenot de Loudun, qui, pour être dans l'office de receveur des tailles, avait simulé une abjuration publique de son hérésie : *sur l'avis qui en fut donné au Roi*, il y eut arrêt du Conseil qui déclara sa réception nulle... L'arrêt fut délivré gratis, et on l'envoya signifier sur les lieux aux dépens et par les soins de la Compagnie. » Enfin, comme « les prétendus réformés avaient trouvé moyen de faire recommander puissamment, et même par lettre de cachet, au premier président du Parlement, vingt-cinq postulans de leur secte pour être reçus procureurs, aussitôt que la Compagnie en fut informée, *elle crut être obligée* de s'opposer à ce désordre. Elle chargea divers particuliers d'en remonter les mauvaises conséquences aux magistrats de leurs amis, et chacun agit avec tant de vigueur et de bonne conduite auprès des juges, qu'enfin les six conseillers qui furent députés pour examiner ces postulans le firent *avec tant d'exactitude* qu'ils n'en trouvèrent pas un seul capable d'être reçu procureur... Ainsi les hérétiques... sentirent l'effet des sollicitations de plusieurs parties dont ils ne counurent jamais pas une. »

On voit ici la première forme de cette multiple guerre : l'exclusion des fonctions publiques. La Compagnie use abondamment de ce moyen. En 1637, le groupe de Lyon « donne avis que les hérétiques étaient reçus dans l'assemblée des médecins de

(1) D'Argenson, édition de dom Beauchet-Filleau, p. 34-35.

leur ville. Sur quoi M. le Chancelier fut supplié de faire ordonner à toutes les Facultés de médecine du royaume de n'en plus admettre aucun, comme aussi aux communautés des apothicaires et des chirurgiens; et, depuis ce temps-là, on a été plus exact à faire mettre la clause de la religion catholique dans toutes les lettres de maîtrise et d'office, tant chez le Roi que chez Monsieur (1). » Mais ce n'est pas seulement des maisons des princes que l'on écarte les huguenots. On empêche un conseiller huguenot de présider au Présidial de Caen, un huguenot de devenir échevin à Nantes; on travaille, à Metz, à ce « qu'il n'y ait pas tant d'officiers hérétiques dans les compagnies des bourgeois; » on y réussit tout de suite pour « les petits offices de la ville de Paris. » On manœuvre à la Rochelle pour que ce ne soient pas les huguenots qui, quoiqu'ils aient, de beaucoup, la majorité, établissent l'assiette « des tailles. » On n'oublie pas les ouvriers, surtout « des arts et métiers » de la Rochelle; on en exclut les jeunes apprentis originaires de la ville. Pour empêcher, à Amiens, « l'établissement de plusieurs maîtres artisans de la R. P. R., on sollicite, » en 1659, « des ordres de la Cour, » à l'effet d'insérer dans *toutes* les lettres de maîtrise la condition de catholicisme. On s'occupe fort des lingères, parce que c'est la seule corporation en France où il y ait des maîtrises de femmes; on parvient à empêcher une huguenote d'être reçue maîtresse, « bien qu'il y eût des lettres » du Roi en sa faveur; et, une autre fois, on va, pour se défaire de candidates qui résistent et qui plaident, jusqu'à leur « rembourser les frais qu'elles avaient faits. » Plus tard, on sera plus ambitieux : — c'est des Compagnies de commerce que l'on écartera les protestans; — et plus exigeant : — c'est un nouveau converti, à qui, en cette même année 1663, on fera refuser « une charge de la bouche du Roi. » — Et, comme il n'y a point de petites choses, comme il ne faut pas que les hérétiques aient des honneurs plus que des emplois, on sollicite, à Rouen (1648), M. et M<sup>me</sup> de Longueville de ne pas recevoir les députations des huguenots : « ces hérétiques n'ont point le droit de députer. » De même, on tâchera d'empêcher (1660) que les sages-femmes protestantes « n'entrent dans les églises pour porter les enfans au baptême. »

Quant à la propagande et à l'extension protestante, la Com-

(1) D'Argenson, p. 34 (1637. Cf. à l'année 1655).

pagnie s'y oppose en toutes choses. Elle fait supprimer les livres de controverse (1632, 1639), et elle soutient les mères de famille qui ne veulent pas que leurs filles épousent un calviniste (1648). Elle entrave de toutes ses forces la fondation, non seulement d'un collège latin protestant à la Rochelle (1645) ou à Pavilly-en-Normandie (1653), mais même d'une « académie » d'exercices et sports militaires dans le faubourg Saint-Germain (1638), et, ne l'ayant pu, elle contrecarre du moins « les prédications à sa mode » qu'un sieur L'Escuyer y voulait faire. Elle s'inquiète de ce que « des personnes de la R. P. R. prennent de jeunes pensionnaires (1659). » Mais surtout elle suscite mille obstacles à la bienfaisance protestante. Elle ne supporte pas que les hérétiques aillent voir « des prisonniers de leur religion, » de crainte qu'ils ne pervertissent les autres. Et elle ne supporte pas davantage qu'ils aient à eux des hôpitaux. En 1653, en 1655, elle en pourchasse un du faubourg Saint-Germain, et en fait porter les lits à l'Hôtel-Dieu.

Dans cette entreprise de vexations contre la vie spirituelle et même matérielle des réformés, la Compagnie joue de ses armes ordinaires. A découvrir les délits, vrais ou faux, des hétérodoxes, elle consacre l'« espionnage patient (1) » de sa police ; à les faire châtier, les démarches dissimulées de ses amis plus ou moins déguisés. Non contente de « dresser, par le moyen de ses sûres correspondances dans les provinces, » les mémoires de dénonciation dont je parlerai plus loin, elle a soin de mettre à la disposition des autorités locales ou des « commissaires » du gouvernement envoyés en province, des confrères qui les accompagnent, les renseignent, les guident (2). Rien ne lui échappe : ni les manquemens de respect au Saint-Sacrement dans les rues des grandes villes, ni quelques irrévérences commises dans une église de campagne en Saintonge par des demoiselles huguenotes. Elle fait poursuivre les catholiques apostats (1658). Elle affecte de voir une contravention, et dénonce comme telle (1645) aux juges de Poitiers, l'habitude que prennent les réformés de porter secrètement la Cène à leurs malades. Et, une fois les instances intentées, les procès engagés, elle se multiplie pour que tout procès aboutisse à une condamnation. Par précaution, elle arrache aux Chambres de l'Édit et fait évoquer à Paris le plus

(1) Allier, p. 292.

(2) Allier, p. 319 (d'après les procès-verbaux de Grenoble).

de causes qu'elle peut. A Paris, elle intrigue au Conseil du Roi (1646) pour faire casser les jugemens favorables aux hérétiques rendus par des Parlemens de province (Bordeaux, 1644). Inversement, elle s'oppose (à Limoges, 1648) à l'exécution d'un arrêt du Conseil du Roi. Partout elle sollicite infatigablement « pour, dit d'Argenson, *tirer des magistrats toute la justice* que les affaires de l'État peuvent permettre de rendre contre les ennemis de l'Église catholique. »

Depuis 1638, d'ailleurs, — année où, selon d'Argenson (1), « elle réveilla son zèle contre les hérétiques, » — ce qu'elle avait fait jusque-là d'une façon fragmentaire et dispersée, elle le coordonne en système et l'applique en général. Le système tient en une formule pratique : « S'opposer à la liberté, que voulaient se donner les hérétiques, de faire ce qui ne leur était pas explicitement permis par *les édits*. » Les protestans invoquent toujours les *édits*; le gouvernement, pour les ménager ou ne les molester que médiocrement, se dit lié par les *édits*; — soit. On verra ce que ces édits, interprétés à la lettre, opposés les uns aux autres, permettent; — si la liberté de conscience et d'exercice, réduite aux termes exacts des textes conférés, ne se trouvera pas réduite à peu de chose; si l'Édit même de Nantes, que les catholiques ont jusqu'ici naïvement déploré, n'est pas pour eux une ressource excellente et méconnue. Quant à l'application générale de cette tactique nouvelle, tout de suite la Compagnie l'organise, sauf à la perfectionner peu à peu. Dès 1638, celle de Paris fait écrire à ses « filles » de province « pour leur demander des mémoires sur ce qui se passait, » au sujet des huguenots, en leurs quartiers. En 1659, à la circulaire est jointe un questionnaire, en trente et un chefs; en 1654, elle avait nommé un comité permanent de commissaires pour examiner ces rapports (2). On aura ainsi, copieuse, une provision de matières à chicane. Quant aux procédés de chicane, les voici : « La Compagnie de Paris pria les particuliers de recueillir tous les édits, déclarations et arrêts donnés » contre les réformés; « on en rapporta » bientôt « un grand nombre, » dont « on envoya les copies à M. Filleau, » avocat au Présidial de Poitiers, qui en composa lentement (3),

(1) P. 77. Cf. p. 96.

(2) Allier, p. 313-316.

(3) D'Argenson, p. 77-78. Les *Decisions catholiques* de Filleau parurent seulement en 1663.

mais avec grand soin, un recueil formidable. Ainsi documentés et ainsi armés, ce n'est pas seulement à Paris, ou dans les grandes villes, que les confrères pourront agir. C'est à peine s'il sera besoin désormais d'« inspirer » (1638), — ce qui est toujours délicat, — « aux magistrats [l'idée] de réprimer avec soin les entreprises des hérétiques ; » il deviendra presque superflu « d'agir sur les personnes d'autorité » (1645). Il suffira, n'importe où il y a un tribunal, du premier « demandeur » venu, ou dénonciateur, pour, au nom et en vertu de tel article, de tel édit ou de tel arrêt du Conseil, mettre en mouvement l'action publique. Et, dès lors, contre les « entreprises » des hérétiques, c'est-à-dire contre les *exercices*, contre les *prêches*, contre les *temples*, contre les réunions des *consistoires*, on voit s'évertuer à l'envi, multipliant les plaintes de « contravention, » presque toutes les Compagnies du royaume : Poitiers, Grenoble, Montpellier, Metz, Rouen, Caen, Bordeaux. Blois, Arles, Limoges. C'est, sur tous les points du territoire, la même besogne, pareillement menée : la guerre sainte sur le terrain judiciaire.

Mais ce n'est pas tout encore. Il n'y avait pas toujours unanimité, je l'ai dit, au sujet des protestans, entre les Parlemens et le Conseil du Roi, entre les gouverneurs et les intendans, entre les évêques et les ministres ; et, surtout, les mesures décidées pour tel ou tel endroit n'étaient pas valables et obligatoires partout. De ces inégalités de traitement des protestans, la Compagnie souffrait (1). Ce qui valait le mieux, c'était un bon édit ou règlement du Roi, faisant loi de l'État et loi universelle. Mais comment obtenir ces solennelles démarches, sous Richelieu, si suspect, sous Mazarin, si tiède, dans le règne décourageant de ces politiques « indévots (2) ? » Force est à la Compagnie du Saint-Sacrement de recourir à ce clergé, auquel elle s'est si souvent et si cavalièrement substituée, mais qui, grâce au « don gratuit, » peut, lui, presser avec efficacité sur la royauté, et obtenir des édits en échange de son or. La Compagnie entre

(1) En 1643, la Compagnie de Metz se plaint à celle de Paris « de la protection trop grande donnée aux hérétiques par les personnes d'autorité. » En 1646, la Compagnie de Bordeaux déplore des jugemens favorables aux hérétiques, rendus par le Parlement. En 1648, celle de Rouen est choquée, je l'ai dit, par la courtoisie du duc et de la duchesse de Longueville. En 1649, celle de Paris constate que « la Cour est obligée de garder des mesures » ; en 1651, elle regrette que des réformés obtiennent à leur profit des lettres de cachet ou des arrêts.

(2) D'Argenson, p. 104.

donc en rapports avec les Assemblées du clergé. Ces rapports, d'Argenson les mentionne pour la première fois en 1649, mais rien ne dit qu'ils n'aient pas existé plus tôt. En tout cas, c'était déjà faire ressentir et sa puissance et ses prétentions à l'ensemble de l'Église de France que de susciter de vastes missions en pays hérétiques (1), comme elle en subventionne dès 1638, ou de créer partout des maisons de Nouvelles catholiques, ou d'établir un « fonds » régulier pour les convertis (2). Mais bientôt, c'est très clairement qu'elle stimule contre les protestans le zèle endormi des évêques. En 1655, elle faisait présenter à « MM. du clergé » tous les « mémoires » qu'elle avait provoqués et rassemblés, dans toutes ses succursales, touchant les « entreprises des religionnaires (3). » Elle recommence en 1660; cette fois, selon d'Argenson, sur la demande des « prélats pleins de bonne volonté pour détruire l'hérésie » qu'« il y avait alors dans l'Assemblée du clergé, » — et qui étaient peut-être des membres de la Compagnie. — Elle continue ce travail en 1661 et 1665. Elle fait résumer, pour l'usage des « commissions », les dossiers trop volumineux des enquêtes. Enfin, dans les Assemblées elles-mêmes, quand venait le moment des décisions, la Compagnie, dit d'Argenson, « par le moyen des évêques de sa confiance, agissait puissamment. »

Faut-il croire que cette action fut aussi puissante qu'il le proclame, que « ces soins produisirent de grands effets, » et que, vraiment, comme il s'en vante, « ce fut le commencement de la destruction de l'hérésie dans ce royaume? »

On a déjà pu remarquer la concordance au moins singulière qui existe entre la date à laquelle finissent les jours de répit du protestantisme français (1637-1638, environ) et celle (1638) où le « zèle » de la Compagnie « s'éveille » une première fois (1632), puis où il se « réveille » (1638) contre les protestans.

Cette concordance, elle existe aussi, dans les faits, entre ceux que nous connaissons par avance et les actes, qui viennent de nous être révélés, de la Compagnie. — Les historiens de Limoges (4)

(1) Dans le bailliage de Gex et dans les Cévennes, en 1638. Dans les Cévennes, en 1651. A Saint-Maixent, en 1664.

(2) De 1652 à 1665. La Compagnie, se substituant à l'Assemblée du clergé qui semblait abandonner ce soin, décide même, en 1662, qu'on aidera pécuniairement « les particuliers disposés à la conversion.

(3) Allier, p. 309 et suivantes; D'Argenson, p. 117, 203, 264 et *passim*.

(4) Voyez Alfred Leroux, *Histoire du Protestantisme dans la Marche et le Limousin*.

avaient observé déjà que le temple des réformés, indûment démoli en 1648 par les écoliers des Jacobins amentés, et rebâti par arrêt du Conseil du Roi, avait été de nouveau démoli, et l'arrêt du Conseil inexécuté, jusqu'en 1654, où les protestans, de guerre lasse, durent aller l'établir ailleurs. Or, le registre de Voyer d'Argenson, confirmé par les procès-verbaux de la Compagnie de Limoges (1), nous montre l'ingérence en cette affaire de la Compagnie du Saint-Sacrement, qui soutint les démolisseurs et réussit à empêcher la juste réparation accordée par le gouvernement. — Les historiens de Metz (2) avaient déjà raconté que le maréchal de Schomberg, gouverneur, sollicité en 1644 par le clergé messin de prendre contre les huguenots plusieurs mesures rigoureuses, les avait toutes immédiatement accordées, et cela, dans une ville où, pourtant, l'accord moral semblait prendre racine entre les citoyens des deux religions. Or, nous apprenons que la Compagnie du Saint-Sacrement de Metz « s'était plainte », cette année même (3), « de la protection trop grande que recevaient, « selon elle, » les hérétiques de la part des personnes d'autorité, » et que, si le secrétaire d'État, comte de Brienne, écrivit alors, à ce sujet, au maréchal, cette lettre avait été sollicitée par la Compagnie du Saint-Sacrement de Paris. — Et ce ne sont pas là les seuls exemples (4) de démarches de cette Compagnie précédant, et expliquant, des vexations locales ou des rigueurs générales.

Quant à la pression, affirmée par d'Argenson, de la Compagnie sur les Assemblées quinquennales du clergé de France, il faudrait, certes, pour l'affirmer sans hésitation, que nous pussons collationner les mémoires, fournis par la Compagnie au clergé réuni, avec les rapports des commissaires, les procès-verbaux des commissions ou les décisions finales de l'Assemblée. Les documens existans ne nous le permettent pas (5); mais, à défaut, ils nous permettent au moins d'observer que, dans les Assemblées du clergé depuis 1636, les ecclésiastiques les plus actifs contre les protestans furent ceux qui faisaient partie de

(1) Allier, p. 294.

(2) Cf. Thirion, *le Protestantisme à Metz*.

(3) D'Argenson, p. 96. Allier, p. 294-295.

(4) Voyez Allier, ch. xv; « La Contre-réformation organisée. »

(5) M. Allier signale au moins un « air de famille » entre les questionnaires, relatifs aux protestans, dressés par la Compagnie et par l'Assemblée (p. 316-318).

notre Compagnie (1); que l'Assemblée de 1656, — celle qui, avant 1661, fut la plus violente de toutes contre les protestans (2), celle où Henri de Gondrin, archevêque de Sens, déclara « que les réformés avaient ruiné, par leurs nouvelles entreprises, toutes les sages précautions dont Louis XIII avait arrêté l'inquiétude de leur génie, » celle enfin qui décida la Cour à ordonner l'envoi dans toutes les provinces de commissaires « chargés de connaître des infractions à l'Édit de Nantes (3), » — que cette Assemblée de 1656 fut aussi celle que la Compagnie du Saint-Sacrement excita le plus consciencieusement, endoctrina le plus abondamment sur le sujet des hérétiques. Et, si l'on était tenté de mettre en doute les effets de cette pression d'une compagnie privée sur un corps public, nous répondrions qu'il n'y a pas d'in vraisemblance à supposer que, surtout dans un état de trouble et d'incertitude politique, comme fut toute la régence d'Anne d'Autriche, des prélats, assez faciles, si l'on en croit les médisances contemporaines (4), à intimider, n'aient été vivement impressionnés par les avis hardis, insistans, d'une société connue de quelques-uns d'entre eux, soupçonnée probablement de plusieurs autres, et dont le mystère augmentait le prestige. On imagine aisément ce que les fonctionnaires (on peut, sous Louis XIV, employer ce mot) de la Haute Église, pouvaient penser et craindre d'une société libre, assez répandue et assez bien informée pour leur rappeler, ou leur apprendre, ce qui se passait dans leurs diocèses; assez sûre d'elle-même et de ses appuis pour leur dicter en quelque façon leur devoir. — Inquiets, sans doute, d'une surveillance ténébreuse qu'ils sentaient planer sur eux, ils devaient être inclinés à admettre que les sollicitations de cette « cabale d' « invisibles (5) » représentait bien en effet les réclamations de l'opinion catholique, et, de peur de paraître mous, ils suivaient avec docilité ces impulsions anonymes.

Mais la présomption la plus forte pour nous autoriser, d'ores et déjà, à attribuer à la Compagnie du Saint-Sacrement la plus

(1) Allier, p. 310 ss.

(2) Franck Puaux, dans la *Revue historique*, 1883, t. XXIX.

(3) Allier, p. 315.

(4) Voir soit les mémoires du P. Rapin, soit les documens jansénistes, et les livres de M. Gérin, *Louis XIV et le Saint-Siège; Recherches sur l'Assemblée de 1682*

5) Nom qui fut quelquefois donné (à Bordeaux, par exemple) à la Compagnie.



grande importance, — de direction ou de suggestion tout au moins, — dans la persécution renouvelée vers 1640, reprise par à-coups de plus en plus fréquens de 1640 à 1661, suivie et grandissante jusqu'en 1685, c'est encore, je crois, l'ensemble de faits de l'histoire religieuse de la France de 1620 à 1640 que nous avons groupés dans le précédent article et dans celui-ci. Faits bien connus pour la plupart, mais dont le rapprochement est instructif.

Car il s'en dégage que, comme nous l'avons vu précédemment, la contre-réformation catholique n'était pas, tant s'en faut, réalisée, au moment où la Compagnie du Saint-Sacrement commença d'exister, et que c'est, apparemment, l'instigation active des Dévots qui la fit mettre décidément en train. Et il s'en dégage aussi, comme nous venons de le voir aujourd'hui, que, malgré des contradictions inévitables et des hésitations très intelligibles, il n'y avait point en France, dans le milieu du règne de Louis XIII, un « mouvement », ni concerté, ni spontané, contre les protestans. Au contraire, de la bonne volonté, — ou, si l'on veut, de l'absence de mauvaise volonté; — de la collaboration inconsciente, ou de l'inaction indifférente, des classes dirigeantes, du gouvernement et même du clergé, un état de paix durable pouvait, et devait logiquement, résulter. Qu'il faille parler, alors, de tolérance vraie, — de cette tolérance qui est la franche et fraternelle reconnaissance de ce que Bayle appelait plus tard les « droits de la conscience errante, » — non sans doute, cela est bien entendu. Mais, à défaut de ce sentiment supérieur, par suite de motifs divers et concourans, — motifs d'idées, de sentimens, d'intérêts matériels surtout, — il y avait, à l'ombre de Richelieu, comme un éloignement général de l'intolérance passée, comme une tendance plus ou moins sentie, plus ou moins sincère, plus ou moins résignée, à l'apaisement religieux; il y avait ce qu'Arnauld appelle assez joliment, et avec tristesse, un « état de négligence et de froideur, » cependant « favorable en soi à la félicité publique. »

Or, malgré cette réunion heureuse de conditions propres à l'établissement d'une paix religieuse durable, cette paix ne s'établit pas. Au contraire, — et cela, sans causes tangibles, ni dans les affaires intérieures, ni dans les affaires extérieures; sans prétextes fournis par les réformés, dont le gouvernement, à plusieurs reprises, certifie et loue « la bonne conduite, » — le

fanatisme du clergé renaît, la politique du gouvernement s'irrite, mais à froid, pour ainsi dire, et, semblerait-il par momens, contre son gré. Cette politique du gouvernement à l'égard des protestans se modifie assez pour que, dès les derniers temps de Richelieu, dès le ministère de Mazarin, on puisse prononcer le mot de persécution (1). Parallèlement, l'attitude du grand public, de malveillante, se fait hostile; l'attitude, naguère conciliante, des classes cultivées se modifie assez ou se laisse si aisément neutraliser que cette persécution recommencée paraît avoir l'approbation tacite et la muette complicité de la haute société. Il y a là, dans l'histoire religieuse du xvii<sup>e</sup> siècle, un revirement étonnant, un changement difficile à comprendre, si l'on se borne à interpréter les événemens publics et connus, si l'on se contente de raisonner sur les acteurs visibles de l'histoire. Il en est tout différemment, si l'on peut conjecturer en cette affaire l'intervention souterraine et le travail latent d'une cause cachée, l'intrigue secrète d'un groupe d'hommes d'action, déterminés, habiles, méthodiques, capables à la fois de peser sur le gouvernement central et sur les pouvoirs publics provinciaux, capables, par l'entretien d'une sorte de fermentation combative, d'agiter sourdement et d'inquiéter l'opinion publique. A ce *desideratum*, que nous avons jusqu'ici dans l'histoire religieuse du xvii<sup>e</sup> siècle, il faut convenir que la révélation de l'existence de la « cabale des Dévots, » avec son effectif d'hommes souvent remarquables, avec le mystère de son procédé, avec son ubiquité, sa police, ses « comités locaux de vigilance (2), » répond évidemment mieux et plus qu'on ne l'aurait pu souhaiter.

N'en abusons pas. N'allons pas, je le veux, jusqu'à faire remonter à elle, — et à elle seule, — la responsabilité lointaine de la Révocation. Ne disons pas que, sans elle, le gouvernement de Louis XIV n'aurait pas songé ou réussi à détruire les protestans. D'autres motifs, à partir de 1661 surtout, intervinrent, dont il faut tenir compte. Mais ce qu'il paraît bien que l'on puisse, sans injustice, imputer à la Compagnie, c'est d'avoir, non seulement ouvert, mais aplani les voies à l'œuvre de Louis XIV.

(1) Voir Moïse Amyraut, *Apologie pour ceux de la religion*, 1648; spécialement la *Préface*, où il étudie les motifs d'animosité que le public croit avoir contre les protestans; Drelincourt, *Avertissement sur le procédé des missionnaires*, 1664; et Arnaud, *Histoire des Protestans du Dauphiné*.

(2) Allier, p. 309.

Par son fait, par l'infusion qu'elle eut l'art d'opérer peu à peu, patiemment, au gouvernement et au clergé, de son « irréconciliable fanatisme, » c'est elle qui a accompli, selon toute apparence, une besogne que, jusqu'ici, on avait cru pouvoir parfois attribuer à la Compagnie de Jésus; c'est elle qui semble avoir assuré la perpétuité ininterrompue de la lutte religieuse, de façon qu'il n'y eût pas prescription en France contre l'hérétique, et que l'habitude de le combattre ne se perdit point. Ce qu'il est permis, dès à présent, de voir dans la Compagnie du Saint-Sacrement, c'est l'adversaire acharné de cet esprit de tolérance, qui commençait à percer, qui, semble-t-il, voulait vivre et pouvait croître, mais qu'il était alors bien aisé d'étouffer. Car, pour que la tolérance naisse et surtout pour qu'elle s'implante, en triomphant des objections d'un bon sens grossier et des répugnances que la brutalité instinctive des individus et des associations humaines lui oppose, il faut, soit dans le gouvernement, soit dans la nation, la rencontre et la collaboration prolongée de plus d'une idée, de plus d'un sentiment, de plus d'un intérêt. Ces rencontres, ces collaborations, l'historien sait qu'elles sont fortuites, rares et éphémères; plus rares même, peut-être, que les éveils, dans les corps sociaux, des sentimens de pitié pour les souffrans et pour les pauvres. — Et c'est pourquoi il a le droit d'estimer que le mal fait par la Compagnie du Saint-Sacrement, en ressuscitant et fomentant la guerre religieuse, ne compense que trop le bien qu'elle a fait ou fait faire d'autre part, dans le domaine de l'assistance publique.

Cette intolérance, du reste, la Compagnie du Saint-Sacrement ne l'exerça pas seulement contre les réformés. Les jansénistes s'en ressentirent; — et sa lutte contre eux, que nous aurons l'occasion d'étudier en racontant la fin de l'étrange et redoutable Compagnie, — jette un jour assez curieux sur les diversités de l'âme et de l'idée catholique au xvii<sup>e</sup> siècle.

---

## DEUX TABLEAUX

DE LA

# VIE TERRENEUVIENNE

---

### I. — LA LOUÉE DE LA MER

Qui passerait par le Vieux-Bourg à tout autre moment de l'année que le 2 décembre ne prêterait qu'une attention distraite à cette enfilade de masures branlantes, échelonnées le long des routes de Dinan à Dol et de Rennes à Saint-Malo.

Vainement vous chercheriez au-dessus d'elles la flèche d'un clocher, les bras d'un calvaire : ces masures semblent poussées là au hasard. Quelques-unes sont de vraies ruines, et la plupart ne tiennent debout que par miracle. Pourri d'humidité et mêlé aux poussières végétales en suspension dans l'atmosphère, le chaume qui les coiffait a fini par se résoudre en une sorte de tégument verdâtre, suffisamment riche en humus pour nourrir toute une flore de plein vent : glaïeuls, camomilles, renoncules pavoisent les toits, d'avril à septembre. C'est l'unique coquetterie de ces bicoques. Trois ou quatre constructions seulement, aussi surannées que leurs voisines, mais couvertes en ardoises et surélevées d'un étage, témoigneraient que le Vieux-Bourg connut des jours plus prospères. L'une d'elles, où s'enroulent les rinceaux d'un gracieux portail Renaissance, dut servir autrefois d'église paroissiale; les autres étaient à usage d'école et de mairie; la plus vaste, au croisement des deux routes, abritait l'*Hôtellerie de la*

*Poste.* Fameuse du temps des diligences, qui avaient leur relais principal au Vieux-Bourg, cette hôtellerie n'a pas changé de destination; elle a seulement baissé d'un cran dans la hiérarchie commerciale: l'hôtellerie n'est plus qu'une auberge. Auberges aussi, l'église, la mairie, l'école et toutes les mesures qui leur font suite et qui, trop misérables pour se payer le luxe d'une enseigne, se contentent d'accrocher une touffe de gui au-dessus de leurs portes. Et le voyageur qui traverse en temps ordinaire ce hameau singulier, exclusivement composé de cabarets, s'enquerrait volontiers si les débitans, pour se donner l'illusion d'une clientèle, n'ont pas fait la gageure d'aller boire à tour de rôle les uns chez les autres.

Renseignemens pris, le Vieux-Bourg est une façon de ville morte, déclassée administrativement au profit d'un bourg voisin, Miniac-Morvan, qui a hérité de sa mairie, de son école et de son église. Un jour seulement par année, le 2 décembre, le Vieux-Bourg renaît à la vie: comme par enchantement, les cinquante auberges de ses cinquante mesures se remplissent d'une clientèle si pressée et si dense qu'il faut encore bâtir pour elle, au dehors, des pavillons, des hangars et des tentes, et que les habitans, des bénéfices rapportés par cette journée unique, tirent de quoi vivre sans rien faire les 364 autres jours de l'année. C'est que, le 2 décembre, le Vieux-Bourg n'est pas seulement le rendez-vous de tous les fermiers et fermières des localités voisines; il ne s'y tient pas seulement un marché de bœufs, de moutons, de chevaux, de porcs et d'ânes: il s'y tient aussi un marché d'hommes. Des points les plus éloignés de la région, de la Ville-ès-Nonais, d'Erquy, de Châteauneuf, de Saint-Coulomb, de Cancale, de Dol, de Pleudihen, à pied, à cheval, en carriole, par chemin de fer, les gars à vendre, solides et bien marchands, accourent par centaines à la foire du Vieux-Bourg. Ils ont la démarche roulante, les yeux clairs, le cuir ocreux; pour costume, des tricots, des vareuses et des bérets. La Patouillette, chez les paysans gallots, est le petit nom d'amitié de cette foire étrange, dont les pluies de décembre et le piétinement des animaux font communément un vrai borbier; les pêcheurs terreneuviers qui y vont chercher un engagement lui donnent un autre nom, moins trivial et plus grave: la Louée de la mer ou la Louée ès marins (*mé* et *mar-rav*, en patois de la Haute-Bretagne).

On sait que, bien différente sur ce point, comme sur beau-

coup d'autres, de la pêche « à Islande, » la pêche à Terre-Neuve n'est pas une industrie exclusivement métropolitaine : Saint-Pierre possède aussi sa flottille hauturière. Réservée au personnel de cette flottille qui arme et désarme chaque année dans le Barchois, la « louée » du Vieux-Bourg attire principalement les marins des quartiers de Saint-Malo, de Dinan et de Saint-Brieuc. Granvillais et Fécampais embarquent de préférence sur les « bancquiers » ou « banquais » métropolitains ; leur recrutement, qui ne diffère pas de celui des marins du commerce, se fait par l'intermédiaire des « marchands d'hommes » et des capitaines. L'opération présente beaucoup plus de variété dans la région bretonne, ce qui ne tient pas seulement à la prédominance de l'élément breton dans les équipages terre-neuviens, mais au fait que certaines spécialités maritimes, comme l'armement colonial, les chauffauds du French-Shore et les établissemens du golfe Saint-Laurent, ne recrutent leur personnel qu'en Bretagne.

De novembre à mars, les Terre-neuvas, comme on appelle indistinctement les pelletas, sauteurs, soudeurs, chauffaudiers, capelaniers, graviers, etc., restent à terre, pratiquant la petite pêche côtière ou s'occupant à des travaux de culture. L'armement pour Terre-Neuve est en progression continue depuis 1897. L'an passé, tant à Saint-Malo qu'à Saint-Servan, 84 navires sont partis pour Terre-Neuve. En 1901, on n'en comptait que 78. Même progression dans les autres ports, particulièrement à Cancale et à Fécamp. Le chiffre total des navires métropolitains armés pour Terre-Neuve, qui était de 160, en 1897, est monté successivement à 183, en 1878 ; à 190, en 1899 ; à 202, en 1900 ; à 213, en 1901 ; à 220, en 1902. Celui des navires coloniaux, qui était de 184, en 1899, est monté à 193, en 1900 ; à 201, en 1901 ; à 206, en 1902. Parallèlement au chiffre des navires, le mouvement des importations augmentait d'année en année. On en peut juger par ce fait que les arrivages à Bordeaux, principal centre de l'importation moruyère, qui étaient, en 1875, de 40 millions de kilogrammes (chiffre rond), en 1880, de 44 millions, en 1890, de 23 millions, passaient, en 1900, 40 millions. La statistique ne manque pas d'éloquence. Toutefois ce ne sont pas les armateurs qui ont le plus bénéficié de ce développement d'une industrie qui eut ses bons et ses mauvais jours sans atteindre jamais au rendement actuel. Près de 10 000 hommes sont actuellement engagés pour Terre-Neuve, et il n'est pas exagéré de dire que le

salaires de ces hommes est presque d'un tiers plus élevé que celui qu'ils touchaient il y a dix ans. La loi de l'offre et de la demande commence à faire sentir ses effets chez les Terreneuvais : ils ne courent plus après les engagements ; ce sont les engagements qui courent après eux. Dans ces conditions, à quoi bon se déranger ? Sans doute, sous la Grand'Porte de Saint-Malo, où se tient une sorte de foire permanente aux Terreneuvais, quand passe un loup de mer à tournure de capitaine, on entend encore de ces dialogues comme ceux qu'a saisis à la volée M. Herpin (1) :

— Monsieur, voulez-vous un bon « avant » de doris?...

— Monsieur, voulez-vous un bon pelletas, un bon gravier, un bon saleur?...

De plus en plus, ce marché aux hommes de la Grand'Porte est déserté par les marins sérieux, et l'on n'y trouve que le rebut, mêlé aux mousses et aux novices, dont il y a toujours surabondance. Aussi bien, même au temps de sa vogue, la Grand'Porte n'abritait guère sous son guichet que les marins de Saint-Malo, de Saint-Servan et de leurs faubourgs, les hommes du Clos-Poulet, comme on les appelle, qui forment les équipages des goélettes métropolitaines. Les équipages des goélettes coloniales se recrutent, au contraire, presque en totalité, pendant les foires d'hiver, dans les villages de l'intérieur. L'occasion est bonne, en même temps que la ménagère, contre écus sonnans, se débarrassera de son veau ou de ses « courous » (porcets), pour prendre langue avec les camarades, « voir venir » les patrons de pêche et débattre avec eux les conditions de la campagne prochaine. Il y a de ces foires dans toute la région : à Plancoët, le dernier samedi de novembre ; à Plouër, le 2 décembre ; à Pleurtuit, le 8. Mais la plus importante se tient au Vieux-Bourg et, nonobstant la difficulté des communications, c'est encore dans ses remous que les racoleurs coloniaux viennent de préférence jeter leurs filets.

J'avais pris, pour accéder au Vieux-Bourg, l'embranchement de Lamballe à Lison. Peu de monde au départ du train ; mais, en cours de route, des capitaines et des patrons terreneuviers sont montés dans mon compartiment et dans les compartimens voisins. Ma présence ne les gêne en rien et ils continuent à s'entretenir tout haut de leurs affaires. Les plus âgés ne paraissent

(1) Cf. *Terreneuvais*, par E. Herpin. — Rennes, 1896. Sous forme de roman, l'auteur a tracé dans cet émouvant petit livre une peinture très fidèle de la vie du pêcheur moruyer.

pas avoir dépassé la quarantaine : rasés de frais, la mise soignée, presque élégante, un pardessus ou un caoutchouc sur le bras, — vrai luxe pour des marins, — n'étaient leurs bottes et leur casquette en cuir bouilli, on aurait peine à les distinguer des premiers bourgeois venus. Ils ont en général de bonnes figures pleines et franches, bien en chair, « retapées » par un mois de séjour dans leur famille. Mais en voici d'autres, dans le compartiment d'à côté, dont la tête âpre, les yeux durs, les maxillaires saillans, la carrure énorme, ne laissent pas d'inspirer une certaine appréhension. Ils fument, qui le cigare, qui la pipe, — des pipes en écume de mer, aux fourneaux sculptés comme des proues. Évidemment, c'est « une bonne position » que celle de capitaine au Banc, même sur les goélettes saint-pierraises. Si leurs « avances » sont assez faibles (600 francs environ), les capitaines banquiers ont droit à trois parts pleines, à une gratification qui varie de 500 à 1 000 francs, à 3 ou 4 pour 100 sur le produit net de la pêche (1). En outre, comme racoleurs, ils touchent tant par homme engagé, et l'échelle des primes est ainsi établie que, plus l'engagement est faible, plus la prime est élevée. Aussi mes compagnons se montrent-ils fort scandalisés des prétentions croissantes du personnel colonial. Eux-mêmes pourtant sont presque tous des matelots de 3<sup>e</sup> classe : ils ne possèdent aucun brevet ou certificat, et c'est par pure tolérance qu'ils sont assimilés à des patrons au cabotage. Gagnant par campagne de 3 à 4 000 francs, quelquefois davantage, ils supportent mal que leurs hommes exigent aujourd'hui « des 7 à 800 francs d'avances, » alors que, pour la moitié de cette somme, on avait naguère « autant de pelletas et de saleurs qu'on voulait. » Sans compter le denier à Dieu, qui augmente proportionnellement : de 25 francs, le voilà monté à 40, même à 50. Et ce n'est pas fini...

— Est-ce qu'il n'y a pas un avant de doris, l'autre jour, à Plancoët, qui a eu le toupet de me demander 60 francs de denier à Dieu? s'écrie un des interlocuteurs, en accompagnant son exclamation d'un formidable coup de poing sur la banquette.

J'ai pour vis-à-vis un jeune patron terreneuvier, un blond aux yeux pâles, presque timide, fort intelligent d'ailleurs, et qui

1 Je ne donne là que les conditions officielles. Mais tous les capitaines ont des engagements secrets avec l'armateur, un « fixe » convenu avec lui et qui n'est pas porté sur le rôle.



me sera précieux pour mon enquête. Nous lions connaissance. C'est la cinquième ou sixième fois qu'il se rend à cette « louée » du Vieux-Bourg, où hommes et choses lui sont familiers et prochains. Il accepte de me piloter ; nous ferons la route ensemble, *pedibus cum jambis*. Par exemple, j'ai eu tort de ne pas mettre de bottes.

— Vous verrez tout à l'heure...

De fait, il pleut déjà. Une aube sale, crasseuse, embue les vitres de notre compartiment. Nous chargeons des voyageurs à toutes les gares. Le train finit par être comble : il se déboarde brusquement à la station de Miniac et lâche sur le quai un flot trouble de capitaines, de « pisteurs, » de matelots et de forains. Tout ce monde jure, crie, peste, sacre, s'ébroue. Puis le défilé s'organise. Mêlés à la foule des paysans aux blouses empesées, raides comme des feuilles de zinc, qui traînent leurs aumailles à la foire, nous déambulons par petits groupes vers le Vieux-Bourg, dont les maisons s'estompent confusément sur la hauteur. Il pleut toujours : une pluie fine, aux mailles serrées, qui enveloppe le paysage dans un réseau de tristesse. En pente douce, flanquée de grands arbres aux teintes roussies par l'automne, la route monte droit à travers champs. On compte trois kilomètres de la gare au Vieux-Bourg, et la grisaille de l'atmosphère fait paraître interminable ce long ruban de route nue, rectiligne, où l'eau miroite par grandes flaques et qu'emplit un défilé ininterrompu de chars à banes, de roulottes et de banneaux. Une guimbarde, chargée à couler bas, nous étoile, au passage, de boue des pieds à la tête. Rétive, la bête a fait un écart, failli verser dans la douve avec son chargement.

— En v'là d'une embardée ! crient nos hommes au conducteur. T'es donc pas f... de mettre le cap sur le Vieux-Bourg ? Il te crève les yeux pourtant !

On rit. Le Vieux-Bourg, d'ailleurs, ne fait que de s'éveiller. Il est à peine huit heures. Tandis que les animaux, qui continuent d'arriver par files serrées, prennent place sur le « marchix » avec leurs conducteurs des deux sexes, les forains qui occupent les banquettes du carrefour achèvent de consolider leurs tentes ou de dresser leurs étalages. A 200 mètres du bourg, on n'avance plus qu'entre une double haie de roulottes, de carrousel, de tirs, de ménageries, de « points de vue, » alternant avec les grands parapluies rouges qui abritent les éventaires des

chapeliers et des marchands de rouenneries. Dans les douves, sur les talus, entre les tentes, partout des mendiants, la sébile au poing, harcelant l'ouïe de leur aigre *miserere*. N'oublions point les fritureries en plein vent : trois galets, sur un feu de tourbe, font office de trépied ; des chapelets de saucisses et de cervelas brandillent à la ceinture du marchand ; dans un bain de graisse rissolent les cimereaux, sortes de fouasses plus substantielles, fabriquées avec de la farine, des œufs, du lait et du beurre et auxquelles la légende assigne une origine fabuleuse : « cimereaux » viendrait de Kymris ; les premiers cimereaux seraient contemporains d'Hu-Kadarn et de la fée Koridwen ! Pleurtuit en garda longtemps la spécialité. On les y fabriquait, d'après M. Louis Boivin, « dans des huttes curieuses, ressemblant beaucoup à des huttes de charbonniers. » Le secret, à la longue, transpira : aujourd'hui, tout le pays dinanais et malouin fabrique et consomme des cimereaux.

Devant l'*Hôtellerie de la Poste*, engoncés dans leurs costumes neufs, les bras ballans, des mousses se tiennent en permanence sous la pluie. Les premiers arrivés au Vieux-Bourg, ils s'en iront aussi les derniers. Pour le moment, malgré l'enfantine jactance de leurs foulards ponceau, ces pauvres petits ne semblent pas très rassurés. Dès qu'un capitaine fait mine d'approcher, on les voit qui se précipitent. Mais les capitaines ont d'autres soucis en tête : des mousses, m'explique mon cicerone, on en trouve tant qu'on veut : ce sont les patrons et les avants de doris qui regimbent à l'appel. Le fait est qu'on n'en aperçoit guère pour l'instant. Une boue noire, fétide, transforme les routes en marécages : mon compagnon parlait d'or tout à l'heure, et il n'est que trop vrai que des bottes, même d'égouttiers, ne sont point céans un vain luxe. De temps à autre, un maigre rayon de soleil filtre entre les nuées qui pèsent sur le paysage ; la pluie cesse, mais pour reprendre presque aussitôt. Je commence à me morfondre... Attention ! Voici nos gens. Ils nous ont vus, mais ils n'ont eu garde de s'arrêter. Ils poussent droit aux auberges où ils savent que les capitaines, tôt ou tard, les iront relancer. Mon compagnon en happe un au passage.

— Tu n'es pas engagé, Jean-Louis ?

— Bast ! J'ons ben le temps.

— Farceur ! Si tu n'étais pas engagé, ce n'est pas un bout de causette entre deux mics qui te ferait si peur que ça.

— Voulez-vous voir mon permis? demande l'homme.

Il fouille sous sa vareuse, en sort un papier sali, maculé, qu'il tend à mon compagnon : c'est la preuve qu'il n'est pas engagé, puisqu'en échange du denier à Dieu, et comme garantie de sa bonne foi, tout marin doit remettre au capitaine son permis d'embarquement.

— Eh bien! puisque tu es libre, reprend mon compagnon, veux-tu que nous fassions marché ensemble?

— Nenni, réplique l'homme, j'préférons attendre...

— Vous voyez, me dit le capitaine. Ce Jean-Louis est un bon matelot et j'aurais aimé le prendre à mon bord certainement. Mais c'est un rusé compère. Et la plupart des bons matelots sont comme lui : ils attendent, ils refusent de s'embarquer sans biscuit, comme ils disent ; ils ne viennent à la « louée » que pour savoir quelle est la moyenne des avances et mieux poser leurs conditions ensuite. Si je veux traiter avec lui, il faudra que je l'aïlle relancer à domicile dans trois ou quatre jours.

L'homme est entré dans une auberge. Nous l'y suivons. Les salles sont déjà pleines à déborder et il nous faut jouer des coudes un bon quart d'heure durant pour découvrir enfin, dans une arrière-cuisine, un bout de banc et un coin de table où déguster une mocque de cidre. Des gars, à une table voisine, sirotent des « glorias. » Ils ne font pas mine de nous voir et, de notre côté, nous affectons à leur égard la plus complète indifférence. Mais on sent que les deux parties s'observent en dessous, se mesurent et se tâtent du coin de l'œil avant le corps-à-corps final. Qui l'engagera, ce corps-à-corps? L'amour-propre s'en mêle et les deux parties risqueraient de rester sur la défensive jusqu'au soir si quelque incident futile, la maladresse d'une servante, la chute d'une carte sous la table, ne fournissait le prétexte attendu pour nouer la conversation. Nous amorçons de la sorte un avant de doris qui battait inutilement le briquet pour allumer sa pipe. Mon capitaine lui offre sa boîte de tisons. Voilà les chiens rompus. On cause ; l'avant se prête à nos ouvertures et nous nous levons tous les trois pour débattre au dehors les conditions de l'engagement. Précaution superflue : arrivés sur la route, plus d'avant. Tandis que nous nous faisons jour vers la porte, un de ses « pays », qui racolait pour le compte d'un autre capitaine à bord duquel il était lui-même engagé comme patron, nous l'avait soufflé au passage. Mon compagnon ne se montre

pas autrement surpris du procédé. « C'est une affaire à recommencer, » dit-il simplement. Nous entrons dans une autre auberge. Même scène que tout à l'heure. Mais, cette fois, nous avons la main plus heureuse et nous tombons par surcroît sur un patron de doris. Les pourparlers ont l'air de vouloir aboutir. Le capitaine et le patron se retirent à l'écart : le gars veut-il être engagé au tiers franc, au cinquième, au grand mille? La discussion est longue, serrée, minutieuse. Sur la question du denier à Dieu, elle manque un moment de s'achopper : notre homme exige 60 francs. Le capitaine ne veut donner que 50, maximum fixé par l'armateur : s'il le dépasse, il y sera de sa poche. Mais l'homme tient bon. Le capitaine finit par céder et nous rentrons dans l'auberge. Nous touchons à la minute psychologique. Le capitaine commande une moccque de cidre, ouvre son carnet, frappé à chaque page d'un timbre de quittance à dix centimes, et y griffonne la formule consacrée :

« Miniac-Morvan, le 2 décembre 1901, le nommé X. (nom et prénoms) s'engage aux conditions suivantes comme patron de doris : une part au tiers franc ; 700 francs d'avances ; 150 francs de gratification (1). »

Les formules sont identiques pour les avants de doris, les mousses, les novices, les seconds, les maîtres d'équipage : seuls les salaires varient et les modes d'engagement. Sur un même bord et à égalité de fonction, il est rare que les conditions soient les mêmes pour tous les hommes. Tel désire être engagé au tiers franc, qui consiste dans une part à toucher sur le tiers net des bénéfices d'une campagne, défalcation faite de la commission de vente de 3 pour 100, des gratifications, des frais d'achat des engins divers pour pêcher la boîte et du cheval salé pour pêcher le bulot. Tel préfère l'engagement au cinquième, où les avances du départ sont dites avances perdues : dans ce cas, le lot du pêcheur est formé par le cinquième du prix de vente, défalcation faite des gratifications et d'un cinquième des frais de vente, pilotage, courtage, intérêt des fonds, achat ou pêche de la boîte, etc. Ces deux modes d'engagement, le premier surtout, sont les plus répandus dans la région de Saint-Malo. Mais il y en a d'autres, moins connus et qui mêlent les deux modes.

(1) A toucher au retour, si l'homme couvre les avances qui lui ont été faites. Pour le denier à Dieu, on s'entend verbalement. La somme n'est pas inscrite sur le carnet.

— Actuellement, me dit mon capitaine, les bons patrons de doris en arrivent à exiger 6 ou 700 francs d'avances perdues, plus un engagement au grand mille allant jusqu'à 50 francs du mille pêché sur leur doris. Un de ces patrons m'a même demandé la suppression du 3 pour 100 de commission que l'armateur impose à l'équipage pour ses frais de vente. Certains patrons, enfin, mais c'est le plus petit nombre, préfèrent l'engagement dit au salaire fixe. Isaac B..., à mon bord, est ainsi engagé à raison de 990 francs de salaire fixe, sur lesquels il touchera 900 francs d'avances. Les 90 francs qui restent seront gardés par l'armateur pour le bitter et le tabac de B..., car la coutume s'est établie sur les goélettes coloniales que les patrons de doris, en plus de leurs boujarons d'alcool, aient droit à deux bitters par jour...

La formule est transcrite. Mon compagnon repose la plume et se tourne vers l'homme pour lui donner lecture de l'engagement qu'il vient de libeller. Celui-ci, défiant plus que de raison, se fait répéter jusqu'à trois fois chacun des articles.

— Sommes-nous d'accord? demande le capitaine.

— Oui, dit l'homme après un court moment d'hésitation.

— Alors, tope-là, dit le capitaine.

Les deux hommes se frappent à tour de rôle dans la main. Puis le capitaine tend la plume au patron.

— Pose ton « signe » à côté du timbre, lui dit-il, ou, si tu ne sais pas écrire, fais une croix.

L'homme, en lettres « moulées, » de sa grosse main crevassée par le gel, brûlée par l'acide des encornets, péniblement trace son nom au bas de la feuille. Le capitaine aligne devant lui trois pièces d'or, montant du denier à Dieu convenu. Les yeux de l'homme s'allument d'une brève flamme : il prend les trois louis, les roule dans un coin de son mouchoir et fait un nœud par dessus. En échange, il remet au capitaine son permis d'embarquement, sans lequel aucun marin ne peut contracter de service. Le capitaine fait apporter une tournée de *glorias*. On se « tope » dans la main ; on trinque une seconde fois.

— A' propos, dit le capitaine, si tu connais un bon matelot qui veuille être avant sur ton doris...

L'homme se gratte l'oreille.

— Il y a cinq francs pour toi, continue le capitaine.

— J'ai peut-être votre affaire, dit l'homme en se levant. Espérez-moi une minute.

Il revint, en effet, au bout d'un quart d'heure, avec un avant qu'il poussait devant lui et qui avait plus l'air d'un novice que d'un matelot. Mon capitaine ne fut pas dupe.

— Tu n'as jamais été avant, dit-il au nouveau venu.

— C'est-à-dire...

— Oui, comme novice, tu as peut-être remplacé quelquefois sur les doris des avants disparus ou malades.

— Justement...

— Eh bien ! mon garçon, tu dois comprendre que je ne peux pas te payer cette fois le prix d'un bon avant...

— Je ne suis pas exigeant, dit l'autre, visiblement déconcerté.

— Si c'est comme ça, on pourra peut-être s'entendre, reprit mon capitaine, qui tira son calepin et se mit en devoir d'écrire les nom et prénoms du postulant...

J'abrège la scène, qui ne serait que la répétition des précédentes et des autres scènes qui se déroulaient au même moment à toutes les tables, dans les cinquante auberges des cinquante maisons du Vieux-Bourg. Partout, comme ici, des têtes boucanées de capitaines bancaires, penchés sur leurs calepins et griffonnant un engagement, tandis que les gars, en face d'eux, une longue pipe blanche aux dents, supputent entre deux lampées de *mic* ou de *gloria* les chances de leur prochaine campagne. Le cidre et l'eau-de-vie aidant, le ton des conversations commence à s'échauffer. On s'interpelle d'une table à l'autre ; on rit ; on chante ; on crie : « Par ici les mics ! — Non, par ici ! » Les servantes affolées ne savent à qui entendre. D'innombrables mélanges stagnent en flaques polychromes sur les tables ; le plancher, en dessous, n'est qu'une mare. Sur le coup d'onze heures, les poulets bouillis font leur apparition au bras levé des servantes. Avec les cimereaux, c'est le plat de résistance de la frairie terreneuviennne. On les sert dans des chaudrons, autour desquels la tribu fait cercle. Les femmes sont au premier rang. Sitôt le prix de leurs « courous » en poche, elles ont rejoint les hommes à l'auberge. Elles veulent leur part de la bombance. Tout à l'heure, le déjeuner fini, on se rendra en chœur devant les boutiques des marchands de rouenneries ; on paiera un fichu neuf à la femme ou à la promise, un tricot à l'enfant, un cotillon à la mère. Mais la presque totalité du denier à Dieu passera entre les mains des aubergistes et des forains. Il en restera quelque

chose aussi à la sonnambule extra-lucide qu'interroge sur le balcon de sa roulotte une grosse commère en marmotte de couleur vive, Bordelaise métissée de Romanichel, agitant une longue baguette blanche dont elle frappe à tour de rôle les spectateurs : « — Dites-moi ce que fait la personne de la société que je touche avec ma baguette ? — Elle fume. — La nuance de ses cheveux ? — Rouge carotte. — La forme de son nez ? — En pied de marmite. » Il n'en faut pas davantage pour convaincre l'assistance des vertus divinatoires de la facétieuse pythonisse. On fait queue sur les marches de sa roulotte. Qui sait ? Les limbes du banc n'ont peut-être pas de secret pour elle. Pelletas, sauteurs, graviers, que l'énigme de votre destinée tourmente, pour 30 centimes, elle « tirera votre planète, » elle vous ouvrira tout grand le livre de l'avenir... Mais où le spectacle est le plus imprévu, le plus poignant aussi, c'est dans la partie du marché réservée aux novices et aux mousses. La plupart sont accompagnés de leur mère. La bonne femme, chaussée de lourds sabots de « foutaie, » coiffée du « pignon pointu » de Pleudihen ou des « coques » rondes de Pleurtuit, disparaît à moitié sous un énorme parapluie de cotonnade et, quand passe à portée un capitaine, l'interpelle d'une voix obséquieuse :

— Par ici, cap'taine. Voulez-vous point d'un joli p'tit mousse, cap'taine ?

— Où qu'tas navigué, mon gars ?

Neuf fois sur dix, c'est la mère qui répond pour l'enfant. Celui-ci pourrait se troubler, perdre la tête ; il ne saurait pas faire ses conditions. L'enfant, ô tristesse ! devient entre les mains maternelles une façon d'article de foire, une marchandise vivante dont on détaille les avantages comme on ferait d'un poulain ou d'un « courou. »

— Il est ben p'tiot, vot'gars, la mère.

— Si l'on peut dire ? Mais, cap'taine, ardez-moè ses bras et ses poignets ! Il est fort comme un Turc, donc ! Et courageux à l'ouvrage, faut voèr ! Ben sûr qu'il vous fera « l'étaie » comme pas un de son âge.

— Et qu'est-ce qu'il demande, vot'gars ?

— Pas grand'chose, certainement : trois cents francs d'avances, deux tiers de part et vingt francs de denier à Dieu.

— Allons ! Allons ! Vous êtes folle, la mère. Adressez-vous à d'autres.

— Voyons, cap'taine, vous fâchez pas. On pourrait p't-être ben s'entendre tout de même. Qu'est-ce que vous nous offrez?

— Deux cents francs d'avances et dix francs de denier à Dieu.

— Ouais! Il n'est donc point pour vous, not'gars.

Mais, s'il n'est point pour ce capitaine-là, l'enfant sera pour un autre qui se montrera plus coulant sur les conditions ou qui s'y prendra plus adroitement. Il se tait, tandis que sa mère et le capitaine débattent devant lui les conditions du marché; mais de ses grands yeux de misère il regarde l'homme à qui il appartiendra peut-être tout à l'heure. Sera-ce pour lui un protecteur ou un bourreau? Tant de petits mousses sont partis qui ne sont pas revenus, et il court sur ces capitaines banquais des histoires si terribles! C'est le mousse du *Baucis*, les os rompus à coups d'épiquois; c'est le mousse du *Dauphin*, la figure démolie à coups de corne de brume; c'est le mousse de la *Gabrielle*, dont la brève carrière maritime ne fut qu'un long, un atroce martyre. L'enfant avait le mal de mer; pour l'aguerrir, on le mit au peloton de punition, le piflon (barre de bois pesant quatre kilos) sur l'épaule. On l'y laissait des journées entières; l'enfant, au moindre roulis, trébuchait, glissait sur le pont, se relevait trempé jusqu'aux os, et, tout grelottant de froid, reprenait sa pénitence. Puis, comme il ne s'aguerrissait pas assez vite, on lui supprima son bonnet et son cache-nez; on lui releva jusqu'aux coudes les manches de sa veste et de sa chemise et jusqu'aux cuisses son pantalon. Les températures de 25 et 30 degrés au-dessous de zéro ne sont pas rares sur le Banc. Sa peau prenait toutes les couleurs. Il s'y formait des plaies qu'on avivait à coups de pied et de bâton. On le priva de nourriture, et, comme il fut surpris maraudant des miettes de biscuit dans la cambuse, on le décullotta complètement pour lui donner le fouet. Il ne disait rien, ne faisait pas un mouvement; on « tapait » encore sur lui, qu'il était mort.

Le martyrologe de la pêche à Terre-Neuve n'est que trop riche en pages de ce genre. Et la brutalité, les sévices, la mort même, ne sont rien. S'il est vrai, comme le dit M. Faubournet de Montferrand, commandant la division navale de Terre-Neuve, que les syphilités soient dans la proportion de 80 pour 100 parmi les mousses terreneuviers, la conscience s'insurge, à la fin; il ne lui paraît pas possible que les pouvoirs publics, éclairés par une enquête impartiale, continuent à s'enfermer dans leur indifférence



olympienne. Cette enquête ne peut se faire en France. On le voit assez par la manière dont est conduite l'instruction de la plupart des crimes et délits commis à bord : contre l'opinion généralement accréditée, ces crimes et délits de droit commun relèvent de la justice ordinaire ; mais, neuf fois sur dix, me disait un commissaire de la marine, le parquet renvoie l'affaire devant le tribunal maritime en alléguant qu'elle n'est point de sa compétence. Or, les tribunaux maritimes ne peuvent prononcer que des condamnations relativement légères, et l'opinion, mal éclairée, interprète à complaisance l'involontaire modération de leurs arrêts. Il faut ajouter que rien n'est difficile comme l'instruction de ces affaires. Six et sept mois se sont écoulés quelquefois depuis l'accomplissement du délit ou du crime, et l'on n'imagine pas les déformations qu'a subies entre temps la vérité dans l'esprit des marins, dont le témoignage est fort suspect en général. Si l'on voulait conduire des instructions sérieuses, il faudrait en charger le croiseur de l'État et que ce croiseur restât en permanence sur les Bancs. Mais il n'y fait que passer ; il lui faut visiter par surcroît Saint-Pierre, le French-Shore, les établissements du golfe Saint-Laurent, etc. Dix mille hommes, en qui couvent toutes les frénésies de l'alcool, sont livrés pendant six mois à eux-mêmes, retranchés de la société et abandonnés aux pires suggestions de l'instinct. La police des Bancs, pour être efficace, devrait s'exercer sans discontinuité de mars à septembre. Veut-on un exemple de la difficulté des instructions actuelles ? Le jeune Augustin Gautier, âgé de 16 ans, mousse à bord de la goélette coloniale *Charles-Jules*, accuse le capitaine de s'être livré sur sa personne à des actes immoraux, en août 1901, pendant que le navire pêchait sur le Banc. Le parquet de Dinan ouvre une enquête : deux témoins, Dorléans, saleur, et Le Buchoux, novice, entendus les premiers, font des dépositions accablantes pour le capitaine. Le second du bord, Porcon, se montre beaucoup moins affirmatif. Toutefois il reconnaît avoir reçu les plaintes du mousse et lui avoir conseillé d'appeler l'équipage, si le capitaine recommençait. Celui-ci proteste énergiquement. Flairant le complot qui s'ourdissait contre lui, il s'est fait délivrer un certificat par le médecin de l'hôpital de Saint-Pierre. D'autre part, il est très estimé dans le pays où sa conduite n'a jamais donné prise à la moindre critique. Mais ses accusateurs ne désarment pas et n'hésitent pas à mettre en cause le médecin

de Saint-Pierre, qui, afin de disculper le capitaine, lui aurait « délivré un certificat mensonger. » Finalement, le parquet a classé l'affaire, ne parvenant pas à se débrouiller entre ces témoignages contradictoires.

Je ne dis point qu'il faille supprimer le mousse à bord de tous les navires, et c'est se moquer des gens de prétendre qu'homme fait il ne tirera aucun parti des connaissances techniques si péniblement acquises pendant son apprentissage. « A quoi lui servira, demande-t-on, de savoir confectionner des nœuds d'agui, des demi-clefs, des tresses d'amarrage, des épissures rondes, plates ou carrées, etc., etc., si on l'embarque plus tard sur ce que, dans l'argot marin, on appelle pittoresquement une « casserole, » c'est-à-dire un cuirassé? » Il n'y restera pas toute sa vie, et, si ces connaissances lui sont inutiles dans la flotte, elles lui serviront quand il rentrera au commerce. Relativement douce à bord des pêcheurs côtiers, supportable à bord des longs-courriers et des caboteurs, la condition des mousses n'est vraiment intolérable qu'à Terre-Neuve et en Islande, sur ces bagnes flottans que sont pendant six mois les navires mouriers (1).

Ce qui complique le problème, c'est que, si précaire et si dure que soit la condition des mousses, les enfans de la côte témoignent pour ce métier une passion véritable. Tout petits, le vent du large plia leurs poumons à son rythme; ses iodés et son sodium, mêlés au lait maternel, leur firent le sang riche et agile. Plus tard, de nourricier passé magister, il façonna leur âme à son image; il la voulut fougueuse, inquiète et vagabonde comme lui. Pour les attirer sur la grève, leur souffler à l'oreille ses suggestions perfides, il savait prendre, les jours d'été, des inflexions d'une douceur irrésistible. L'ensorceleur les suivait au foyer domestique, se faufilait sous les portes, entre les planches, par le trou des serrures, et venait rôder, la nuit, autour de leurs

(1) C'est aussi l'avis du commandant Faubournet. « La présence d'un mousse, enfant de 14 ans, dans ce milieu d'hommes rudes, est regrettable à tous points de vue, sans présenter aucune utilité bien réelle. Le mousse est censé faire la cuisine; mais il n'a aucune aptitude pour s'acquitter de cette fonction; en réalité, il est mis en supplément à tous les travaux, sans besogne bien fixe. On ne devrait pas embarquer de marins de moins de 18 ans sur les navires banquiers. A cet âge, l'homme des côtes est encore assez jeune pour être formé au métier de la mer, et on ne peut pas objecter que l'embarquement du mousse répond à la nécessité de former des marins. » (*Revue Maritime*, février 1902. *Rapport de fin de campagne du commandant de la division navale de Terre-Neuve.*)

lits clos, des lits en formes de caissons superposés, pareils à ceux qui, dans les navires, garnissent les postes des équipages. Le logis sentait la vieille botte et la rogue. Des « cirages » s'égouttaient devant l'âtre; pour plafond, des gaffes et des avirons couchés transversalement sur les poutres. Peu s'en fallait que l'enfant ne se crût à bord. L'illusion était presque complète par les gros temps d'équinoxe, quand la chaumine, craquant par tous les joints, tanguait et roulait comme une goélette en dérive; l'embrun cinglait les vitres; la paille du toit volait, s'échevelait avec le bruit sec d'une voile qui se déchire. L'enfant, aguerri par l'habitude, sur sa paillasse de varech, dormait à poings fermés. C'est le moment qu'attendait l'hypocrite pour s'engouffrer dans la cheminée, disperser les cendres, mener aux quatre coins du logis son sabbat infernal. Enveloppé dans le tourbillon, le pauvre être, cette fois, perdait pied, s'abandonnait, ne tenait plus à la réalité par aucun fil; son imagination, sur le mouvant et libre Infini marin, courait jusqu'à l'aube la grande aventure. Au réveil, la tête lourde, les paupières bouffies, quand la réalité le ressaisissait dans ses liens, il ne la trouvait que plus insipide et plus morne : il aspirait d'une vigueur décuplée après l'instant où il vivrait son rêve, où il romprait ses amarres et satisferait enfin sa fringale d'indépendance et d'essor...

Mon capitaine, pour compléter son équipage, n'avait plus besoin que d'un novice et d'un mousse. Il avait déjà rabroué quatre ou cinq postulans qui se pendaient à ses chausses, quand nous vîmes venir dans notre direction un couple bizarre, composé d'un homme dont le haut du corps esquissait un commencement d'arc de cercle, la figure toute craquelée par des milliers de petites rides, borgne, monaut, camard, boiteux et bossu par surcroît, vrai magot de paravent qu'accompagnait un gars tout petit, l'air extrêmement jeune, mais affligé d'une voix de basse-taille qui détonnait comiquement sur ses lèvres enfantines. Le vieux nous expliqua qu'il était un ancien marin, mais qu'il avait eu, sous les Tropiques, la maladie appelée *béri-béri* qui l'avait estropié pour le reste de ses jours et forcé de quitter le service. Il nous demanda si, par hasard, nous n'aurions pas besoin d'un mousse et nous présenta son rejeton.

— Quel âge a-t-il ? demanda le capitaine.

— Dix-sept ans.

— Diable ! C'est qu'il en paraît à peine douze.

— Les apparences sont contre lui, c'est certain. Mais il est plus solide qu'il n'en a l'air : l'autre jour, il a encore déhalé du bassin un homme qui se noyait.

— Prenez-moi, monsieur, prenez-moi, supplie l'enfant. Vous n'en aurez pas repentance, bien sûr.

— Tu n'as jamais servi ?

— Les capitaines me trouvaient trop petit. C'est mon air, je vous dis, qui est cause de tout...

La scène commence à m'attendrir. Je joins ma prière à celle de l'enfant. Le capitaine, brave homme, se tourne vers le père.

— Enfin ! Je veux bien le prendre. Mais, vous savez, c'est rapport à monsieur... Par exemple, je ne peux pas bailler lourd d'avances.

— Dites tout de même.

— Deux cent cinquante francs.

— J'ai mal entendu certainement. Mais, capitaine, à bord de vos autres collègues, tous les mousses sont payés trois cents francs.

— Possible. Moi, je n'ai qu'une parole : deux cent cinquante francs et cinq francs de denier à Dieu. C'est à prendre ou à laisser.

— Bon ! pour le denier à Dieu, vous irez bien jusqu'à dix francs.

— Topez-là !

On entre dans une auberge pour libeller l'engagement. L'enfant ne se tient pas de joie. Il me confie qu'à cause de sa petite taille il désespérait d'être jamais engagé. L'an passé, à bout d'expédiens, il était parti à pied pour Saint-Malo, avec l'intention d'embarquer « par-dessus bord. » Mais, à Pleurtuit, les gendarmes lui demandèrent ses papiers. Il revint chez son père, la tête basse. S'il n'avait pas trouvé d'engagement au Vieux-Bourg, il aurait encore tenté la chance en mars prochain : chaque année, en effet, des centaines d'enfants qui n'ont pas trouvé d'engagement se coulent en tapinois dans les cales des steamers et des bateaux passagers. Une fois au large, ils sont sauvés : à Saint-Pierre, on les livre à l'Inscription maritime, qui, pour rembourser au capitaine le prix de leur passage, s'occupe de leur chercher une place dans les sécheries du littoral. On cite même une fille de pêcheurs qui se glissa ainsi dans la cale d'un navire en partance et dénicha là-bas une place de bonne à tout faire chez le capitaine du port...

Comme nous sortons de l'auberge, une bordée d'hommes, bras

dessus, bras dessous, criant, gesticulant, la figure allumée par l'alcool, s'engouffre sous le porche et nous refoule à l'intérieur. Mon capitaine, dans la bande, reconnaît le patron et l'avant qu'il a engagés le matin. Les deux hommes sont ivres à ne pas tenir debout. Ils s'effondrent sur un banc et ne retrouvent un peu d'énergie que pour houspiller la bonne qui tarde à les servir.

— Jolie acquisition que vous avez faite là ! dis-je au capitaine.

— Tous nos hommes sont pareils, me répond-il. Vous connaissez le proverbe du Banc : *l'alcool est la boîte du pêcheur*. Supprimez l'alcool, vous supprimez du même coup l'armement pour Terre-Neuve.

— Est-ce bien sûr ? répliqué-je. A bord des goélettes américaines, l'alcool est remplacé depuis 1897 par des boissons chaudes, du thé, du café, du vin. L'armement n'a pas souffert au change.

Cette fois, mon compagnon ne répond pas. Quatre heures sont sonnées, du reste, et il n'a que le temps de rejoindre à pied la station de Miniac-Morvan. Le soir tombe vite en hiver. Aumailles et courous, gagnés de somnolence, aspirent confusément vers la paille chaude des étables ; leurs maîtres aussi ont hâte de rentrer : la foire n'a plus d'intérêt pour eux, et le Vieux-Bourg, maintenant, appartient aux seuls Terreneuvais. Il ne ferait pas bon les y déranger. Dans les auberges, sous les tentes, la « noce » bat son plein, la petite « noce » du denier à Dieu, prélude de la grande « noce » des avances. Un tumulte de voix rudes emplit les salles, déborde au loin sur les routes, dans la nuit glacée de décembre, mêlé aux pistons hystériques des forains, aux boniments des somnambules et aux abois des chiens de ferme. Et je songe à d'autres nuits qui suivront celle-ci, à des nuits de faction sur le Banc, coupées d'alertes continuelles, hantées par les blancs fantômes des icebergs en dérive, moins dangereux encore que ces paquebots éventreurs, ces *Ocean greyhounds* dont l'étrave est teinte du sang de tant d'équipages terreneuviers ; à des nuits qui seront pendant six mois les nuits de ces hommes, où ils n'entendront que l'aigre chanson du poudrin dans les vergues et la rauque modulation des cornets de brume prolongeant de bord en bord leur meuglement de bêtes blessées. Mais eux-mêmes y songent-ils seulement, à ces nuits de leur angoisse future ? Les racoleurs sont partis ; la « louée de la mer » est terminée : l'ogresse a fait au Vieux-Bourg sa raffe périodique de chair

humaine... Et voici qu'une à une, derrière nous, les lumières s'éteignent sur la crête du plateau. L'*Hôtellerie de la Poste* met ses volets la dernière. La paix descend sur le Vieux-Bourg. Il ne pleut plus. Le ciel est d'une limpidité hyaline. Sous la lune qui monte, une campagne léthargique et douce s'étale à perte de vue; les glèbes luisent, blanches de gel; les arbres découpent au bord du chemin leur ramure de verre filé; la flûte d'un crapaud solitaire vibre dans le silence comme le timbre intermittent de ce paysage de cristal. Terre-Neuve, les factions sur le Banc, le grésillement du poudrin dans les vergues, le meuglement des cornets d'appel dans la brume, que tout cela, qui palpète confusément sur l'horizon, semble à cette heure irréel et lointain!...

## II. — LE GRAND DÉPART

Depuis trois semaines les murs de Saint-Malo, de Saint-Servan, de Cancale et des bourgades environnantes sont tendus de grandes affiches tricolores annonçant que « le steamer *Burgundia*, capitaine Bresson, partira du quai de Trichet pour Saint-Pierre-Miquelon le samedi 29 mars 1902, à huit heures et demie très précises du matin. » Les journées du 25 et du 26 mars seront réservées au chargement des « marchandises et mannes; » celles du 27 et du 28 au chargement des « coffres et bagages. » L'affiche dit que les passagers devront être à bord le samedi 29 mars « pour huit heures au plus tard; » que chaque passager devra remettre sa carte en embarquant, « afin de ne pas être signalé absent; » que les cartes seront délivrées aux patrons et capitaines, « le jour des coffres, » au bureau du quai d'embarquement; enfin, — post-scriptum qui paraît avoir une certaine importance, car il se détache en lettres grasses sur l'affiche, — « qu'il n'y aura pas de vapeur spécial pour les retardataires. »

Un peu partout, sous le guichet de la Grand'Porte, le long des remparts, sur les quais, des attroupemens se forment devant ces affiches et les commentent à voix haute. La *Burgundia* est un des trois steamers affrétés cette année pour le transport du personnel des sécheries et des goélettes saint-pierraises. Les deux autres sont le *Château-Laffitte* et l'*Hélène*. Tous trois, en temps normal, font le grand cabotage. La *Burgundia*, dont le port d'attache est Marseille, arrive des côtes d'Afrique; le *Château-Laffitte*, de Bordeaux. Vieux rouleur de la côte gasconne.

qu'un habile maquillage rafraîchit extérieurement, ce *Château-Laffitte*, construit à Southampton en 1881, n'en a plus pour longtemps à « lover son câble, » comme disent pittoresquement les marins : son sort est fixé, paraît-il, et, s'il ne chavire pas en route, on le vendra au retour à quelque entrepreneur de démolitions. La *Burgundia* et le *Château-Laffitte*, qui sont des vapeurs d'un tonnage considérable, peuvent prendre de 1 200 à 1 500 passagers chacun. Quant à l'*Hélène*, qui appareillera la dernière et qui est un navire de tonnage moyen, elle n'emportera que 400 passagers. Le prix du voyage, à bord des trois steamers, est établi à raison de 85 francs par tête. Les patrons de pêche, après entente avec les armateurs, dont quelques-uns, du reste, qui prennent leurs quartiers d'hiver à Saint-Malo, feront la traversée comme passagers de première classe, arrêtent leur choix sur tel ou tel navire et préviennent leurs hommes d'avoir à se trouver au quai d'embarquement, pour « le jour des coffres, » et, le lendemain, à bord, pour l'appareillage.

Dans la vie en partie double du pêcheur moruyer, cet appareillage, nommé le Grand Départ, est à la fois un épilogue et un prologue. Épilogue de sa vie à terre ; prologue de sa vie au large. Une pièce va finir dont on ne saurait dire qu'elle était toujours bien divertissante, mais qui avait pourtant quelque bonne humeur, çà et là même sa grosse gaité de cocagne ; une autre va commencer, plus grave, dont le dénouement s'enveloppe d'une ombre mystérieuse, et qui se déroulera loin de France, dans les limbes brumeux du Banc. Entre temps, les engagements conclus, — soit dans les foires de l'intérieur, soit à domicile, soit à Saint-Malo même, sous le guichet de la Grand-Porte qu'encombrent les éventaires des marchands de cimereaux, de *badioux* et de *cragrins* et qui est comme un marché permanent de Terreneuvus, — ont eu lieu, de février à mars, au commissariat de l'Inscription maritime, les revues des équipages moruyers. Chaque équipage est introduit à tour de rôle dans le bureau du commissaire, où lecture lui est donnée des conditions de l'engagement. On fait ensuite l'appel des hommes : « Un tel ? — Présent ! — Acceptez-vous les conditions de l'engagement ? — J'accepte. » L'homme « pose son signe, » et le commissaire procède à la distribution des « avances. » Minute ineffable ! Des rouleaux éventrés, les louis s'échappent en cascade ; les mains se tendent, les yeux brillent. Patatras ! Du fond de la salle s'élève

le timbre aigu, le fausset glapissant d'un protestataire en jupons, quelque « hôtesse » à museau de fouine qui s'est fauflée parmi l'équipage et qui intervient au moment psychologique pour rappeler à « Monsieur le commissaire » que les avances en question sont frappées d'une saisie-arrêt. L'homme, dans les cabarets et les mauvais lieux, a déjà mangé en herbe la presque totalité de son pécule. La loi dit bien que le salaire du marin est insaisissable ; mais, d'autre part, le commissaire de l'Inscription maritime n'a pas qualité pour prononcer sur la recevabilité ou l'irrecevabilité de l'opposition. C'est affaire au juge, et sa sentence, avec les délais obligatoires, ne sera pas rendue avant cinq semaines peut-être. Voilà clos pour longtemps le paradis de félicité que se forgeait notre innocent. Le mieux encore est de transiger, insinue le commissaire : l'homme renoncera de plein gré à une partie de ses avances et gardera le reste « pour gréer son coffre. » Marché conclu. L'hôtesse, la première, se prête à l'arrangement. Une humeur si accommodante ne laisse pas de surprendre ; elle paraîtra moins méritoire quand j'aurai dit que le Shylock féminin a si bien majoré sa note qu'en la réduisant de moitié elle fait encore un sérieux bénéfice.

L'oreille tendue, la figure collée aux vitres, anxieuses de connaître l'issue du débat, les familles des pêcheurs, au dehors, guettent la sortie de l'équipage. Pour mieux surveiller leurs hommes, elles les ont convoyés à la ville, se sont empilées avec eux dans ces guimbarde de louage, grinçantes et cahotantes, qui datent des premiers âges de la carrosserie, et ne les ont lâchés qu'à la porte du commissariat. Toute la maisonnée est présente, mère, femme, sœurs, enfans ; et c'est que, quand le nouvel engagé, tout à l'heure, ses avances roulées dans son mouchoir, sortira du bureau de la marine, ce ne sera pas trop de leur effort collectif pour l'arracher aux griffes des « pisteurs » qui rôdent sur le trottoir, prêts à happer au passage les marins isolés. « Hé ! matelot, tu as fait un bel engagement. Si le cœur t'en disait, je connais un joli endroit... » Bien vite, crainte qu'il ne morde à l'appât, on l'entraîne dans la direction de la rue du Boyer, qui est la rue des bazars et des magasins spéciaux pour Terreneuvas. Une fois là, il n'est point de ménagère si brouillée avec les ruses de son sexe qu'aux emplettes du mari, cache-nez, bottes, mitons, cirage et tricot, garde-robe du pêcheur moruier, elle n'arrive à joindre, pour son usage personnel, un coupon de



cotonnade et, pour celui des mioches, tout au moins un béret et une paire de galoches vernies. Voilà notre homme « pouillé » de frais, et les siens par surcroît. Nouvelle déambulation par les rues ; nouvelle tentative de l'homme pour gagner au large ; nouvelles supplications de sa smala pour le retenir, le « soulager » de gré ou de force des quelques écus qui lui restent. La liste est si longue des comptes qu'il faudra régler au village chez l'épici-er, le boulanger, le mercier, le cordonnier!... L'homme re-gimbe, s'emporte : « Qu'est ce qui m'a f... des femelles pareilles ? » Bien sûr donc qu'il ne va pas virer de bord comme ça sans trin-quer avec les copains ! Mais la femme tient bon ; elle connaît son homme, cette veulerie étrange dont semblent frappés sur la terre ferme la plupart des marins, semblables à ces oiseaux de mer d'une agilité surprenante et qui, sortis de leur élément, font par leur gaucherie la risée des badauds et des snobs. Par dessus tout elle craint cette ville de proie, ce Saint-Malo où la débauche est un négoce comme les autres, où la luxure s'embusque à tous les coins et harcèle jusqu'aux mousses de quatorze ans. Mon Dieu, elle se rend bien compte que son homme est comme tous les hommes et qu'il faut bien qu'il prenne un peu de bon temps par-ci par-là. Une petite « noce » n'est pas pour l'effrayer et même, tout à l'heure, quand on sera remonté dans la guimbarde, elle ne verra pas de mal à ce qu'on s'arrête en route un peu plus souvent que d'habitude, histoire de vider une bolée ou deux dans les guinguettes du Clos-Poulet. Habilement réservé pour la péroraison, ce dernier argument paraît faire son effet sur le récalcitrant. La femme se hâte d'en profiter ; l'homme n'a pas eu le temps de protester, que quatre paires de bras l'ont saisi par derrière et hissé dans la vieille guimbarde familiale. Hue, co-cotte ! Le tour est joué. Mais, pour un de sauvé, combien qui succombent à la tentation ! D'un coup de reins, l'homme s'est débarrassé des gêneurs pendus à ses chausses. Il est parti Dieu sait où et pour combien de temps ! Et c'est alors dans Saint-Malo un spectacle à serrer le cœur, que celui de ces pauvres familles désorbitées, errant de venelle en venelle et de cabaret en cabaret à la recherche du disparu. Comment peindre cette battue lamen-table, cette chasse à l'homme dégradante, coupée d'affûts mornes aux carrefours et sur le seuil des mauvais lieux où l'on soup-çonne la présence du chenapan ? Ils ne sont pas rares, les bru-taux et les égoïstes qui n'ont égard qu'à eux-mêmes et, quand

on fait appel à leurs bons sentimens, qu'on évoque l'image de leurs enfans et de leur femme, répondent avec cynisme : « Qu'ils fassent comme moi ! Qu'ils se débrouillent comme je me suis débrouillé ! » Journallement le commissaire de l'Inscription maritime est assailli de doléances et de lamentations : c'est une mère sans ressources, une femme chargée d'enfans, dont le fils ou le mari n'est pas revenu à la maison depuis qu'il a touché ses avances. Puisque la pêche terreneuvienne est placée sous un régime spécial, pourquoi n'y pas admettre le principe du droit des tiers et ne pas recourir, comme dans la marine de l'État, au système des délégations obligatoires?...

Les dernières revues sont passées, et l'on dirait que, pris d'un obscur frémissement aux approches de leur migration annuelle, les navires moruyers ont hâte de quitter leurs bassins d'hivernage. Mars va les rendre à la liberté. Les premiers qui s'en vont sont les saint-pierrais ; puis, c'est le tour des goélettes et des trois-mâts métropolitains ; enfin, celui des grands steamers qui transportent à Saint-Pierre le personnel des saleries et les équipages des goélettes coloniales.

Quand j'arrivai à Saint-Malo, les départs étaient commencés. Malgré le vent glacial qui soufflait du nord-est, les saint-pierrais avaient tous appareillé ; une partie des banquais métropolitains était déjà sur rade, et les autres, remorqués par de diligentes « abeilles, » manœuvraient pour les rejoindre dans le méandre des bassins et des sas. Le *Survivor*, l'*Avatia*, le *Prosper-Jeanne*, l'*Étincelle* passent ainsi devant moi et vont prendre leur mouillage entre Harbour et Cézembre. Ce ne sont pas les plus beaux navires de la flottille terreneuvienne. Mais leurs coques sont parées et calfatées de frais ; le pont lavé à grande eau ; les doris, la quille en l'air, bien arrimés à bâbord et à tribord ; et l'œil d'un profane reconnaîtrait mal dans ces jolies goélettes matineuses les lourdes barques qui s'abattaient sur rade, par quelque nuit du dernier hiver, la membrure craquante, suant la saumure et le « massacre, » et d'où s'échappaient des spectres aux barbes limoneuses, aux yeux d'acier froid et comme saisis encore dans l'engourdissement du pôle...

— Avec ces bateaux-là, me disait un vieux loup de mer, pas besoin de sémaphores ni de lunette d'approche. Au retour du Banc, quand un moruyer embouque les passes, on sent son odeur de la Grand-Porte, à un mille de distance,...

Sur le quai de Trichet, devant la *Burgundia*, guimbarde, carrioles, brouettes, véhicules de toute sorte et de toute dimension ne cessent de décharger des matelas et des coffres. Il pleut. Le vent a « culé » au sud; les voitures ne sont pas couvertes, et les « paillots » des pauvres gens garderont au fond des goélettes, pendant huit mois, cette humidité absorbée en une demi-heure dans le trajet de la gare au quai. Et il est possible que ce soit aux intéressés à exiger, des entrepreneurs de factage, des voitures munies de bâches imperméables. La « question des paillots, » comme on dit ironiquement, ne regarde que les pêcheurs. Mais que penser de la commission d'hygiène qui tolère que ces mêmes paillots, déjà tout gonflés d'humidité, restent encore exposés jusqu'au lendemain, sur le pont des vapeurs, à toutes les intempéries de l'atmosphère? Le fait s'est produit l'an passé sur le *Château-Laffitte*. Les paillots sont restés sur le pont, une après-midi et une nuit durant, et pas une minute, cette après-midi et cette nuit-là, il n'a cessé de pleuvoir ou de bruiner. Mais, devant le navire même, une tente, un abri quelconque serait la moindre des précautions exigées par l'hygiène : en attendant que paillots et coffres soient hissés à bord, il leur faut subir en plein air, dans la boue, sous des ondées torrentielles, la longue et méticuleuse inspection de la douane. Pas un coffre qui ne soit exploré dans ses moindres recoins, un paillot qui ne soit tâté, fouillé, retourné dans tous les sens. Disons-le : pour tracassier qu'il semble, ce luxe de précautions s'explique. Le mal serait petit si l'homme se contentait d'embarquer en fraude un litre de tafia ou deux; mais, dans les coffres, devant moi, on saisit du « gazmilte, » du pétrole, de l'esprit-de-vin. « Avec leur manie de faire du café, malgré la défense, ils mettront un de ces jours le feu à mon navire, » disait le capitaine.

Elle paraît interminable, sous l'averse, cette inspection des coffres, qui dure depuis l'aube et ne se terminera qu'aux chaudières, avec la distribution des cartes d'embarquement. Continuellement, à mesure qu'arrivent les nouveaux trains, des files de voitures à bras se détachent de la gare dans la direction du quai de Trichet. Des passagers économiques ou qui n'ont pu trouver de véhicule font le trajet, leur matelas sur le dos; à deux, par derrière, les femmes ou les enfans traînent le coffre. Sur le pont du steamer, les longs bras de la grue ne cessent d'aller et de venir, au grincement précipité des chaînes. Enfin les derniers

paillots sont à bord ; tous les coffres sont estampillés ; les douaniers frottent leurs mains blanches de craie ; la grue cesse de gémir, et la foule des passagers s'écoule bruyamment dans la nuit. Cette même foule, demain, assiègera le navire dès la pointe de l'aube. Pourquoi ne pas lui permettre de coucher à bord ? Elle en avait licence autrefois. Mais beaucoup de passagers étaient ivres ; on craignait les dangers d'incendie : c'est une raison. D'autre part, cette dernière nuit à terre, dans une ville inconnue et pleine de tentations, sera vraisemblablement fatale à bien des Terrenevas. Que ne peuvent-ils la passer chez eux, en famille ? Il suffirait que les Chambres de commerce de Saint-et de Saint-Servan s'entendissent avec les Compagnies de chemins de fer et de tramways sur route pour organiser des trains spéciaux partant de très bonne heure, les matins d'appareillage, à destination de ces deux localités. Un train de ce genre existe déjà qui part de la Houle à quatre heures du matin ; un autre va être créé qui partira de Cancale-Ville à la même heure. Voilà le système à généraliser...

— Etes-vous paré, capitaine ?

— Oui.

— Les cales sont fermées ? Tous les coffres et les paillots sont sur le pont ?

— Oui, vous pouvez monter.

Coutumiers de ces gymnastiques, les gendarmes maritimes escaladent le plat-bord, serrent la main du capitaine et commencent leur tournée d'inspection. Deux hommes de l'équipage les accompagnent avec des lanternes. Le quatuor disparaît dans la cale et en reparait après une heure d'investigations, chassant devant lui un troupeau d'enfants déguenillés, soixante environ, qu'on a trouvés tapés un peu partout dans les coins et les recoins de la *Burgundia*.

— Allons, houst ! tas de clampins... Démarrons et plus vite que ça !

Les expulsés, sans demander leur reste, sautent sur le quai, s'évadent dans la nuit. Les gendarmes retournent vers le capitaine.

— Nous avons fouillé partout, capitaine, dit le brigadier. Nonobstant, vous ferez bien d'ouvrir l'œil et le bon. Ces gaillards-là, c'est comme le chiendent, qui repousse à mesure qu'on l'arrache. A bord du *Château-Laffitte* il y en avait vingt-neuf, qu'on n'a découverts qu'au large...

Le capitaine grogne on ne sait quoi dans sa moustache. C'est la première fois qu'il prend des passagers pour Saint-Pierre et il n'est pas encore « bien au courant. »

— Il y a huit jours, continue le brigadier, la goélette *Concorde*, capitaine Hamon, mettait à la voile pour les Bancs avec vingt-quatre hommes d'équipage et soixante-cinq graviers. A souper, le soir, le cambusier s'apercevait qu'il avait quatre-vingt-quatorze convives à servir, soit cinq de plus que son compte. Heureusement que le pilote n'avait pas encore quitté le bord : on lui a remis les cinq délinquans. Un peu plus, tout de même, ils auraient fait la traversée aux frais du capitaine. Je vous dis qu'il n'y a pas de pire peste que ces « trouvés... »

Les « trouvés ! » C'est en effet le nom qu'on donne à ces déserteurs à rebours, comme dit un rapport du Père Yves, qui, n'ayant pu réussir à s'engager comme mousses ou comme graviers, s'embarquent « par-dessus bord, » se faufilent dans les cales et s'y cachent, comme des rats, entre les coffres des passagers. Gros embarras pour les capitaines, cependant, obligés de les rapatrier à leurs frais ou de leur procurer des engagements dans la colonie. Ces « trouvés » ne sont pas difficiles, et il ne faut pas qu'ils le soient : dans beaucoup de saleries, on ne les accepte qu'au pair ; encore, si la morue chôme, ne se gêne-t-on pas pour les remercier. Nombre d'entre eux sont ainsi condamnés au vagabondage et à la mendicité. Faute d'un gîte et d'un morceau de pain, on en voit qui sollicitent comme une faveur d'être « mis à la geôle. » L'expérience de leurs aînés ne guérit point ces pauvres petits : l'instinct d'aventure, la nostalgie de l'inconnu sont plus forts chez eux que tous les raisonnemens. Bon an, mal an, il se glisse dans les cales des steamers et des goélettes une centaine de « trouvés » qui ne se découvrent au capitaine qu'une fois la terre hors de vue.

— Vous n'imaginez pas les stratagèmes auxquels ils recourent pour dépister les recherches des gendarmes, me disait le commissaire de la marine. On en découvre pelotonnés dans les coffres, cachés dans la soute au charbon. J'en ai vu un qui était venu à pied de Guingamp et qui s'était fait coudre dans un paillot. Je suis sûr qu'il n'avait pas douze ans : il avait une tête ravissante, des yeux d'une telle douceur qu'ils en remuaient jusqu'au brigadier. Celui-ci, par mégarde, avait buté contre le paillot. L'enfant fut découvert. Il n'avait pourtant pas pousse

un cri sous la lourde botte qui l'écrasait. Le lendemain, je l'aperçus qui rôdait autour du *Château-Laffitte*. L'œil aux aguets, il semblait attendre. Mais il m'avait reconnu et il fit mine de s'éloigner. Je me détournai, pris de pitié. Le *Château-Laffitte* avait lâché ses amarres : quand je me retournai, je pus voir mon garnement qui avait saisi un bout de filin lancé du bord par un complice et qui escaladait le bastingage...

Dans le cabinet où le commissaire, tout en achevant sa correspondance, me contait cette significative anecdote, se tenait depuis quelques instans un petit Malouin à figure éveillée, garçon de treize à quatorze ans qui n'avait plus de parens qu'une vieille grand'mère impotente et sans autres ressources que sa pension. Sur les instances de la bonne femme, le commissaire l'avait agréé pour saute-ruisseau. Intelligent, le gamin, déjà nanti de son certificat d'études, pouvait devenir un excellent employé.

Le commissaire venait de le sonner pour l'envoyer porter différens papiers à bord de la *Burgundia*. Il était cinq heures. « Ce n'est pas la peine que tu reviennes au bureau ce soir, » lui dit le commissaire. L'enfant sourit assez drôlement. Ni mon interlocuteur ni moi ne primes garde à ce sourire. Quelques minutes plus tard, du reste, je quittai le commissariat. — « N'oubliez pas d'aller faire un tour à la foire Sainte-Ouine, » m'avait dit sur le seuil mon aimable interlocuteur. Cette foire célèbre, qui est l'assemblée véritable des Terreneuvas, se tient le long des remparts sur les quais Saint-Louis et Saint-Vincent. Elle est ouverte depuis trois semaines, et rien ne la distinguerait au premier abord des foires du même genre, n'étaient les éventaires des marchands ambulans, qui lui donnent un cachet particulier : cocardes, pompons, aigrettes, flots de rubans, bouquets de fleurs en papier, houppes de plumes multicolores, et jusqu'à des singes en chenille et des moulins à vent montés sur épingles, il y a là de quoi faire le bonheur de toutes les tribus sauvages de l'Afrique. Et, à voir comme les Terreneuvas mettent à sac ces éventaires, se piquent un peu partout sur le corps ces laissés pour compte de la bimbeloterie parisienne, on songe bien en effet aux enfances d'une race primitive et figée dans son développement. Harnachés comme des griots dahoméens, des mousses à leur premier voyage fument de grosses pipes en noyer verni achetées dans les « bazars à treize. » De groupe en groupe on s'interpelle, on

s'invite à venir tâter le mollet de la femme colosse, à contempler le « gaillard d'arrière » de la belle Fatma. — « Hé ! Jean-Louis, accoste un peu ici donc, pour voir. » Aguicheuses, quand le marin fait mine d'hésiter les foraines l'accrochent au passage, le poussent par les épaules dans la baraque ou lui glissent de force leur marchandise dans la main. L'homme, neuf fois sur dix, éclate de rire et se laisse faire. Pour des riens, pour des brimborions à quatre sous la grosse, on lui extorque des sommes extravagantes. La plupart de ces boutiques, pour la circonstance, sont des comptoirs de pièces fausses. Un marin, devant moi, examinait la monnaie qu'on venait de lui rendre : toutes les pièces étaient en plomb ou démonétisées. Celui-là n'était pas ivre et vit clair par hasard. Il refusa les pièces. Soyez tranquilles : elles furent écoulées dans la soirée à quelque autre, plus naïf ou dont l'alcool avait suffisamment troublé la vision.

Comment la police n'intervient-elle pas ? Le laisser-aller est vraiment trop grand, l'indifférence des pouvoirs publics trop olympienne. Mais, chez tous, boutiquiers de la ville, marchands d'articles de bazar, hôteliers, débitans, tenanciers de maisons louches, c'est une complicité générale pour rançonner ces pauvres gens. On les sait de si bonne composition, si peu regardans sur la qualité des jouissances, avides seulement de les épuiser toutes et d'un seul coup avant ces huit mois de claustration absolue entre le ciel et l'eau !... La nuit n'a pas une étoile ; il pleut toujours et, dans les petites venelles sinistres de Saint-Malo, avec leurs pavés pointus, leurs niches de madones à tous les carrefours, leurs vieilles maisons aux pignons de verre secoués d'une trépidation perpétuelle, c'est maintenant la galopade des « pelletas, » accordéons en tête, frénétique et vociférante comme au soir d'un assaut. Les magasins ont rabattu leurs contrevens ; la ville haute somnole. Toute vie s'est concentrée dans les auberges. Il y en a presque autant que de maisons. Derrière leurs vitres tendues d'andrinople, dont le reflet éclabousse la chaussée de flaques rouges, elles flambent brutalement sur deux files, et le contraste est saisissant de cette flambée écarlate avec la petite flamme blanche des veilleuses qui tremblotent mélancoliquement autour des madones compitales. Pour la circonstance, hôteliers et cabaretiers ont obtenu « la permission de la nuit, » faveur exceptionnelle qui ne s'accorde que deux ou trois fois l'an, à Noël et aux veilles des Grands Départs. Pour la circonstance aussi,

le personnel féminin, dans chaque auberge, a été renforcé de recrues nouvelles, *barmoids* ou professionnelles de la galanterie, dont les manches et le tablier ne sont qu'une livrée d'occasion : quand leur poste n'est pas dans l'arrière-boutique, il est sur le seuil pour y racoler les errans du pavé. De fait, l'auberge tentatrice, pleine de chants, de danses, de cris, de rires et de rixes, ne cesse d'engloutir les bandes vagabondes qui passent à sa portée (1)... Il pleut toujours, désespérément. Une boue fétide noie la chaussée, et l'on entend la mer, derrière les remparts, qui roule lourdement dans la nuit. Lointaine encore, sa rumeur, à mesure que le flot gagne, s'enfle et remplit peu à peu tout l'espace. Déjà les courlis donnent des signes d'inquiétude : chassés des vasières de l'avant-port, leur aigre caravane fait retraite vers la Rance. Le môle des Noires est franchi. Encore une heure ou deux et la marée entrera dans les sas, moussera sur l'eau morte des bassins, tendra la *Burgundia* sur ses chaînes, l'étrave haute, ses fourneaux allumés, prête pour le suprême appareillage...

Et voici que, sans attendre le premier sourire de l'aube, dès cinq heures du matin, les Terreneuvas ont quitté leurs gîtes de hasard et « mis le cap » sur le quai de Trichet. Abrutis par une nuit d'insomnie, la lèvre amère, les paupières bouffies, d'aucuns flageolent sur leurs jambes, butent contre les réverbères, s'épanchent au coin des bornes. Mais la plupart, qu'un somme d'une demi-heure a suffi pour remettre d'aplomb, font bonne contenance au bras de leurs femmes et se ressentent à peine des excès de la veille. Beaucoup enfin, que leur capitaine avait pris soin d'héberger sous le même toit, sont déjà formés en équipages. Leurs sacs sur le dos, en bon ordre, ils descendent vers les bassins. Ceux-là sont les sages, les malins, ceux dont on dit à bord qu'ils ne s'embarqueront jamais sans biscuit. De fait, j'en vois qui s'arrêtent en chemin devant les épiceries pour y faire leurs dernières provisions. Le mousse ferme la marche. Il tient en laisse un

(1) Soyons franc : j'ai visité aussi des hôtelleries sérieuses où les filles publiques n'avaient point accès, où des capitaines prévoyans et scrupuleux assuraient à leurs hommes un coucher confortable pour la nuit. On les aurait souhaitées plus nombreuses. L'état de choses dont nous nous plaignons ne date pas d'hier, d'ailleurs. Dans une lettre à Colbert, en date du 20 avril 1675, M<sup>sr</sup> de Guimadeuc, évêque de Saint-Malo, manifestait son inquiétude au sujet des « 2 000 matelots et gens de marine prêts à s'embarquer, qui, s'estant eschauffés de vin, seroient plus à craindre avant leur départ qu'en aucun autre temps de l'année. »



petit roquet à poil fauve qui grandira sur le Banc et deviendra le chien du bord, à moins qu'on ne l'échange là-bas contre un de ces terre-neuve du littoral, inférieurs comme taille à ceux de la montagne, mais supérieurs comme chiens d'eau, nageurs et plongeurs incomparables, dont l'équipage, au retour, trouvera un bon prix de quelque amateur... La flamme des réverbères commence à vaciller; des ouates blêmes flottent au levant, se nouent, se déchirent, font nappe sur le ciel. Dans ce crépuscule blafard, la *Burgundia*, portée par l'étale et dominant le quai de toute la hauteur de sa coque, découpe une silhouette monstrueuse de bête marine, d'orque ou de cachalot apocalyptique. Le pont, l'entre-pont, les coursives sont noirs de passagers penchés sur les bastingages, accrochés aux haubans, juchés même sur le toit des étables en planches construites pour les quelques vaches étiques qui serviront à l'ordinaire du bord. Une échelle verticale, décorée du nom de passerelle, relie le quai à la coupée. Deux gendarmes maritimes se tiennent en permanence au pied de l'échelle et ne laissent monter les hommes que sur livraison de leur carte d'embarquement. Le steamer paraît déjà plein à déborder, et pourtant il arrive continuellement de nouveaux passagers qui, après une dernière accolade, une dernière étreinte brusque à leurs femmes et à leurs enfans, escaladent la passerelle et vont se perdre dans les profondeurs de la *Burgundia*. Certains sont dans un tel état d'ébriété qu'il faut les hisser à bord. D'autres, stupides, comme assommés ou frappés d'hémiplégie, ne retrouvent plus leurs cartes, ne savent même plus leur nom. Quelques-uns bouffonnent, par habitude ou pour donner le change à leur angoisse. Un éclat de rire secoue la foule en voyant un pelletas monter gravement l'échelle affublé d'un haut-de-forme, d'une queue-de-pie et d'un parapluie disloqué. On se croirait aux parades de la foire; mais c'est à bord que se joue la vraie pièce. Vaille que vaille, avec un plancher volant en bois brut, on a divisé la cale en deux dortoirs superposés et reliés par une échelle de meunier. Gare aux faux pas en descendant! Les panneaux sont fermés et il ne tombe de clarté que par les lentilles des hublots. Mais où poser le pied? Tout le plancher, aux deux étages de la cale, disparaît littéralement sous les coffres et les paillots, coffres de tous les gabarits, paillots de toutes les nuances, bleus, rouges, verts, à carreaux et à fleurs, chaque passager s'ingéniant à choisir une combinaison qui lui soit

propre et lui permette de découvrir plus aisément son bien. La chose n'est point si aisée, quand il faut se reconnaître, comme céans, au milieu de treize cents coffres et de treize cents paillots jetés en vrac les uns sur les autres. Le tri, sans doute, est déjà bien avancé : nombre de paillots et de coffres ont été reconnus par leurs propriétaires, debout dès la première heure et qui n'attendaient que le moment de grimper à bord pour s'emparer des meilleures places. Tous les coins sont pris et il n'y a plus un pouce de libre le long de la coque. Aux retardataires de se débrouiller ! Même ajustés bout à bout, le coffre servant d'oreiller, on se demande encore comment tous ces paillots pourront tenir dans la cale, comment, dans un espace si restreint, si avarement mesuré, tout ce bétail humain, dix jours et dix nuits durant, s'arrangera pour respirer, dormir, boire, manger, se mouvoir, accomplir toutes les fonctions de la vie.

J'ai hâte d'ajouter que ce serait mal connaître les marins, rompus par un long apprentissage à tirer parti des plus imperceptibles surfaces, de croire qu'un pareil problème les pourrait inquiéter une minute. Tout au contraire : comme si les hôtes du bord n'étaient pas en nombre suffisant, tels font leur entrée dans la cale escortés d'un roquet ou d'un chat ; une cage à serins brinqueballe au poing d'un troisième : un mousse, avec onction, porte un couple de poulets vivans. C'est l'arche de Noé. Et, tandis que ces nouveaux venus tâtonnent dans le noir à la recherche de leurs paillots et de leurs coffres, se hélant d'une extrémité à l'autre du dortoir et tâchant, autant que possible, de se grouper par équipages, les premiers arrivés, sitôt installés, ont déjà repris leurs habitudes de vie végétative et leur masque de froide insouciance. Un brelan de passagers, dans un coin, autour d'une chandelle fichée dans un goulot de bouteille, paraît tout plongé dans les absorbantes douceurs d'une partie d'aluette ; près d'eux, un novice joue de l'accordéon et, couché sur son paillot, s'enchanté aux grêles notes du mélancolique instrument. J'avise un vieux pêcheur, près de la bitte d'arrière, qui rafistole son coffre à demi crevé par une fausse manœuvre des déchargeurs. L'envers du couvercle est tapissé de petites images de sainteté disposées en éventail autour d'une image plus grande représentant la *Madone à la chaise* de Raphaël. A l'intérieur du coffre, pliés et rangés avec soin, les tricots, les bottes, les surrois, les mitons ; sur le côté gauche, un petit compartiment ré-

servé pour les aiguilles, le fil, les clous, le marteau, la provision de basane et de tabac à chiquer. « Et puis, voilà mon chapelet, dit l'homme. Ça fait plaisir à dévider de temps à autre. » Qui a vu l'intérieur d'un coffre de Terreneuvias peut se priver d'en voir d'autres : si le gabarit diffère, tous, au revers du couvercle, sont décorés des mêmes images de sainteté; quelquefois d'un rameau de laurier ou d'un brin de buis béni du dernier dimanche des Rameaux glissé dans l'entre-deux. La dévotion de ces hommes passe toute imagination, et c'est vraiment pour eux que la foi est un réconfort sans égal : pas un capitaine terreneuvier ne voudrait prendre la mer sans avoir à son bord une statue de la Vierge. Lors de la catastrophe du *Vaillant*, parmi les huit hommes qui furent recueillis sur les Bancs après dix longs jours du plus épouvantable martyre, il y en avait un qui déclara être resté tout le temps en oraison; les autres dirent avoir récité leur chapelet jusqu'à cinq et six fois par jour : ils le récitaient sur leurs doigts, faute de rosaire. Ce matin encore, dans les cales de la *Burgundia*, comme avant-hier dans les cales du *Château-Laffitte*, une grande lithographie en couleur de la Vierge et de l'Enfant-Jésus a été suspendue par une main anonyme qui n'est ni celle du capitaine, ni celle d'aucun des hommes de l'équipage. Il en est ainsi, paraît-il, à tous les Grands Départs. D'où qu'elle vienne, l'icône mystérieuse jouit d'une grande considération près des passagers qui la tiennent pour une manière de talisman.

— C'est peut-être bien elle, me dit un pêcheur, qui nous a déhalés du « pot au noir, » l'année dernière, sur la *Jeanne-Conseil* où nous étions 779 passagers... Vous savez l'histoire... L'arbre de couche qui casse... Le navire qui f... le camp en dérive pendant huit jours... Heureusement qu'on avait avec nous « la Dame et son petit. » Faut dire aussi qu'on ne cessait pas de les prier matin et soir. Pour lors donc, le neuvième jour, ils nous envoyèrent un Anglais qui nous donna la « remorque » jusqu'à Fayol, aux cinq cents diables dans le Sudoit, où l'*Isly* et le *d'Assas* vinrent nous chercher la semaine suivante. C'est pas des inventions que je vous conte là : vous n'avez qu'à demander à Pierre Le Duff et à Jean-Louis Person, qui étaient avec moi sur la *Jeanne-Conseil*. Hé! Le Duff...

Mais l'interpellé n'a pas eu le temps de répondre, qu'un rauque hululement déchire l'air au-dessus de nos têtes, dresse les passagers sur leurs jarrets et va retentir comme un glas au cœur

des femmes et des mères qui attendent sous la pluie devant le paquebot. C'est la *Burgundia* qui fait jouer sa sirène : dans quelques minutes, — le quart d'heure de grâce, — on enlèvera la passerelle. Avis aux retardataires ! Une quarantaine de passagers, tant pêcheurs que sauteurs, manquent encore à l'appel, dont dix ou douze seulement rallieront à temps le paquebot. Mais en quel état ! On en apporte couchés sur des civières, ligottés, la bave aux dents comme des enragés ou des fous. Une fois sur le pont, si on ne les retenait pas, ils se jetteraient par-dessus bord. Hélas ! on ne retiendra pas ce marin de la *Thémis* qui, tout à l'heure, au moment d'embarquer, s'est tiré deux coups de revolver dans la tête ; ni cet autre, Paul Lhermite, qui roulait depuis la veille à travers les auberges de Saint-Servan et qu'on a trouvé, au matin, dans la vase du port de marée ; ni le plus lamentable de tous, ce Joseph Buhot, bon pêcheur pourtant, sobre et discipliné, qui s'est pendu à Saint-Méloir-des-Ondes, laissant six enfans en bas âge. Paix à ces pauvres gens, dont il ne nous appartient plus de sonder la conscience. Mais il en est d'autres pour qui la parole donnée n'est vraiment qu'un jeu, qui ne contractent d'engagement qu'avec la formelle intention de ne pas le tenir, en un mot qui pratiquent l'escroquerie aux avances comme leurs confrères de la capitale pratiquent le « ramastiquage » ou le « vol à l'esbrouffe. » La législation, d'ailleurs, jusqu'en 1898, semblait prendre à tâche de favoriser cette malhonnête industrie : le décret-loi du 24 mars 1852 n'infligeait aux déserteurs qu'une peine de huit jours de prison ; les hommes touchaient leurs avances, passaient à Jersey ou à Guernesey, et d'eux-mêmes, sans qu'on les en priât, revenaient purger leur peine après le départ des steamers. Ils y regardent à deux fois, aujourd'hui que la pénalité qui frappe les déserteurs a été portée par la loi d'avril 1898 de six mois à un an de prison et qu'elle s'aggrave, pour les récidivistes, d'un an de service en demi-solde. Je ne parle pas du remboursement des avances, qui fut obligatoire en tout temps : c'est un paragraphe qui ne put jamais recevoir de sanction effective. Là n'est point encore le plus fâcheux, mais que l'homme qui déserte puisse faire perdre à l'équipage et à l'armateur de 6 à 10000 francs par campagne. Son absence du bord équivaut à la suppression d'un doris, et chaque doris rapporte moyennement 300 quintaux de morues. Sans doute il y a des degrés de culpabilité chez les déserteurs, et beaucoup, suivant l'expression courante, ne sont

que de simples « récalcitrans. » Ceux-là n'ont pas mis la mer entre la justice et eux. On sait généralement où ils se terrent, et le tarif des gratifications accordées aux gendarmes maritimes chargés de leur arrestation est gradué en conséquence : trois francs pour le récalcitrant arrêté en ville ; six francs pour le récalcitrant arrêté hors ville ; vingt-cinq francs, quand l'homme est resté absent de son bord plus de trois fois vingt-quatre heures.

— C'est une sorte de monomanie, me disait le commissaire ; il y a des pêcheurs qui ont pour principe de ne se rendre à bord qu'entre deux gendarmes. Remarquez, en effet, que le nombre des récalcitrans ne varie guère d'année en année ; il oscille toujours entre 180 et 200.

Baucoup de ces récalcitrans sont des faibles d'esprit. Tel ce brave pelletas qui accoste le gendarme de marine, tire sa casquette et demande poliment : « Monsieur le gendarme, voulez-vous me dire où est mon bateau ? — Quel bateau ? » L'homme esquisse un geste vague : il ne sait pas. « Ah ! ça, dit le gendarme, tu n'as donc pas touché tes avances ? — Pardon, monsieur le gendarme. — Quel jour ? — Je ne me rappelle plus. — Mais tu connais le nom de ton capitaine ? » Il l'avait oublié aussi... D'autres oublient qu'ils sont engagés, ce qui peut paraître plus extraordinaire encore. L'an passé, le jour de l'appareillage de l'*Alliance*, un pelletas manquait à l'appel. Le navire était mouillé sur rade, quand on vint prévenir le capitaine qu'un canot accostait avec deux gendarmes et un particulier en souliers vernis, cravate blanche, redingote et chapeau melon tout flambant neuf. Le capitaine, intrigué, monte sur le pont et reconnaît dans le nouveau venu son « manquant, » un certain Joseph Tassel, inscrit maritime du quartier de Dinan, que la maréchassée avait happé à la sortie de l'église où il venait de se marier le matin même. Celui-là, si d'aventure l'amnésie générale l'a épargné, se rappellera tout au moins sa première nuit de noces.

La sirène lance son deuxième appel réglementaire : ordre est donné d'enlever la passerelle. Trois ou quatre retardataires se précipitent et, quand la passerelle est enlevée, il en arrive encore deux qui se butent contre la haute muraille du steamer. On leur jette un bout de filin. La sirène pousse un dernier hululement. Cette fois, c'est fini. Doucement, ses amarres lâchées, la *Burgundia* s'éloigne du quai de Trichet. Elle se déplace en profondeur, parallèlement au quai. Les yeux de la foule restent

suspendus aux bastingages où se pressent les passagers, et la manœuvre du navire est si lente, le fléchissement de l'axe optique si insensible, qu'on ne s'aperçoit pas du déplacement opéré... Mais, tout à coup, à l'effacement graduel des figures dans la brume, la tragique vérité s'imposa; le navire obliquait vers l'écluse du Naye; la séparation était consommée.

Ce qui suivit ne s'en ira jamais de ma mémoire; jamais je n'oublierai la clameur de détresse qui partit du pont de la *Burgundia*, ce râle de bête blessée, amplifié et multiplié à l'infini par les 1300 poitrines qui le poussaient collectivement. A cette mortelle minute de la séparation, j'ai vu là, tendues vers le quai, des figures dont la crispation douloureuse ne peut être comparée qu'à celle qui contractait si effroyablement le masque des victimes du Bazar de la Charité. Des hommes pleuraient; d'autres riaient comme des démens; il y en avait qui serraient les poings et qui les braquaient vers un ennemi imaginaire. Un passager se jeta par-dessus bord. Aux trous ronds des hublots, des têtes pendaient avec l'expression de guillotiné. Et brusquement, comme il s'était élevé, le râle se brisa dans les gorges; les figures se détendirent, reprirent leurs lignes mornes, leur expression passive. La douleur avait traversé ces âmes comme un éclair; quelques secondes après, il n'en restait plus trace. Un groupe d'ivrognes, qui avait pris d'assaut le toit d'une des étables en planches dressées sur le pont, se mit à danser frénétiquement. Dans les haubans, un ancien trompette d'infanterie, coiffé d'un képi matriculé, sonnait *la Casquette du père Bugeaud*: claires et perlées, les notes s'égrenaient ironiquement sur la mer, et on les entendait encore du môle des Noires, quand la *Burgundia*, sous le treillis de l'averse, n'était plus qu'une silhouette grise, presque indistincte. La foule, tandis que le navire évoluait dans le bassin, s'était précipitée le long des quais et des remparts. Sinistre galopade! D'une main troussant leurs cotillons de tiretaine, de l'autre « halant » sur leurs mioches, des troupeaux de femmes détalent silencieusement dans la direction de l'avant-port: il pleut toujours, il pleut sans discontinuité depuis hier, malgré le vent d'amont qui s'est levé avec l'aube et qui hache de petites lames aiguës la surface de la baie. Indifférente, la foule ne sent rien; elle n'a qu'une pensée: gagner à temps la jetée des Noires, la pointe du môle que le steamer va ranger tout à l'heure et d'où elle pourra échanger un dernier regard avec ceux qui s'en

vont. La lourde coque émerge de la brume, incline légèrement sur tribord ; mais elle ne s'approche pas assez près du môle pour qu'on puisse distinguer les visages des passagers, et elle n'en est pas assez loin non plus pour que n'arrive pas jusqu'à nous, assourdi seulement par la distance, ce même râle de bête blessée qui nous avait transis sur le quai de Trichet. Au long du bastingage, des bérêts s'agitent, puis retombent ; dans les haubans, l'ancien trompette continue d'égrener ses notes ironiques. La *Burgundia* tourne vers Cézembre. On voit le navire, à peine sensible à la lame, qui franchit la ligne des treize goélettes mouillées sur rade et dont la fine mâture oscille sur un rythme inégal comme pour saluer le grand steamer impassible qui les précède vers l'inconnu.

— Ah ! Les pauv' p'tits malheureux ! dit près de moi une vieille femme de Pleudihen, dont les deux « gars » venaient d'embarquer sur la *Burgundia* et qui, son mouchoir de poche posé à plat sur sa coiffe pour l'abriter de la pluie, s'obstinait à interroger l'horizon où rien n'apparaissait plus... Et je me souviens encore d'une grande fille svelte, aux lignes sculpturales, tout de noir vêtue, qui ne parlait pas, qui ne pleurait pas, et dont les yeux gardaient une fixité étrange : immobile près du musoir, elle avait l'air d'une statue de la Destinée...

Quelques instans plus tard, à l'ouverture des bureaux, je me trouvais dans la grande salle du commissariat. Trois hommes attendaient, debout, leur casquette à la main. Un employé recensait les cartes d'embarquement que venaient de lui apporter les gendarmes de la marine : 25 passagers avaient manqué l'appel, dont les trois qui se trouvaient là. C'était pour chacun d'eux une perte sèche de 85 francs, prix du passage (1). Ils prétendaient n'avoir raté le steamer que de cinq minutes. — « Mais, malheureux, disait le commissaire, pourquoi n'avez-vous pas rejoint la *Burgundia* dans le port de marée ? Un bateau ne vous eût pas

(1) De ces 85 francs, il est vrai, 5 francs reviennent au représentant de l'armateur, 5 francs au recruteur, qui est généralement le préposé de la salerie ou le patron de la goélette saint-pierraise sur laquelle l'homme embarquera. Les steamers ne mettent pas plus de 10 jours pour aller à Saint-Pierre : cela fait 7 fr. 50 par jour et par homme, qui, multipliés par 13 ou 1400, représentent encore un fret assez coquet, d'autant que tout espèce de luxe est banni de l'ordinaire du bord. -- « Êtes-vous bien nourris sur les steamers pendant la traversée ? » demandais-je à des pelletas de Saint-Cast. Réponse : « Un boujaron et une tasse de café le matin à midi une rataouille quelconque et un verre de vin ; le soir, des « antilles » (lentilles) ou des « tuyaux de pipes » (macaroni) et un autre verre de vin. »

coûté quarante sous! » Ils n'y avaient pas songé. Ils étaient encore abrutis par leur ribote de la veille et n'opposaient à la mercuriale du commissaire qu'un même masque de silencieuse hébétude. A ce moment, poussée d'une main timide et comme hésitante, la lourde porte du bureau s'entrebâilla et notre attention fut détournée des trois retardataires par l'apparition d'une petite vieille toute ratatinée, paralysée du bras gauche, les paupières tuméfiées, la coiffe de travers et qui flageolait sur ses jambes comme prise d'ébriété. « Ah! monsieur le commissaire! Ah! monsieur le commissaire! gémissait-elle. — Voyons! ma brave femme, remettez-vous, dit le commissaire. Qu'est-ce qu'il y a pour votre service?... Mais je ne me trompe pas, continua-t-il après l'avoir examinée plus attentivement, vous êtes la grand'mère de mon petit employé... — Oui, monsieur le commissaire. — Eh bien! que lui est-il arrivé depuis hier? Je l'avais envoyé porter des papiers au capitaine de la *Burgundia*. Monsieur que voici était présent... — En effet, appuyai-je, je me rappelle... Vous aviez même dit à l'enfant qu'il n'avait pas besoin de revenir avant ce matin. — Oh! mon Dieu, c'est ça! c'est ça! » sanglota la vieille femme qui défaillait sous l'émotion. Nous demeurions interloqués, le commissaire et moi. La vieille reprit : — « Mon p'tit n'est pas reparu à la maison depuis hier. Je l'ai « espéré » jusqu'à neuf heures sans trop me faire de mauvais sang. Je croyais que vous l'aviez gardé plus tard que d'habitude, rapport à l'ouvrage qui pressait... J'avais laissé du feu dans le fourneau; je me disais : comme ça, il trouvera sa soupe chaude en rentrant... Quand j'ai entendu sonner dix heures, je n'ai pas pu y tenir... Tant pis pour monsieur le commissaire, que j'ai dit, faut que je monte jusqu'à la Marine... Les bureaux étaient fermés. J'ai eu beau frapper; il n'y avait personne... Quelle nuit j'ai passée, Seigneur Jésus! » Une nouvelle crise de sanglots la secoua. Le commissaire, affectant une sécurité qu'il était loin de ressentir, tâchait de reconforter la bonne femme; ce n'était qu'une alerte; l'enfant allait rentrer; il s'était laissé entraîner par des camarades. La vieille hochait la tête : « Non, monsieur le commissaire... Ne vous donnez pas la peine... Je suis renseignée à c't'heure... Le p'tit avait son plan... Pas plus tard qu'avant-hier je l'avais trouvé qui polissonnait sur le quai : « Grand'mère, qu'il m'avait demandé, qu'est-ce que tu dirais si j'embarquais sur la *Burgundia*? — Je dirais... je dirais... mais que je suis



bien contente d'être débarrassée d'un galopin de ton espèce... » V'là toute l'histoire, monsieur le commissaire... J'ai cru que le p'tit voulait rire ; le p'tit a cru que je parlais sérieusement et, hier au soir, quand vous l'avez envoyé porter des papiers sur cette *Burgundia*, il s'est faufilé dans la cale et il est parti *par-dessus bord...* »

Pauvre vieille ! Toute tentative de consolation serait vaine : il n'est pas douteux que les choses se sont passées comme elle dit, et le commissaire ne proteste plus que pour la forme. Fil à fil, l'écheveau se débrouille : tels gestes, telles attitudes nous reviennent à la mémoire ; nous nous expliquons pourquoi le « p'tit » souriait si drôlement, quand le commissaire lui remit les papiers de la *Burgundia* et lui donna *campos* pour la soirée : à notre insu, nous lui tendions la perche, nous servions ses projets d'évasion. « Allons ! ma brave femme, du courage. Votre enfant reviendra. » La vieille n'entend pas ou ne fait pas semblant d'entendre. Elle sait ce qu'elle voulait savoir : il suffit, et déjà elle tamponne ses yeux avec son mouchoir à carreaux roulé en boule, rajuste sa cornette et, de son pas menu, se dirige vers la porte. Je la suis sur le seuil et, par les venelles escarpées de la morne cité malouine, hier bruissante comme une ruche, veuve à cette heure de la presque totalité de sa population masculine, je vois sa petite ombre falote qui dégringole de palier en palier, qui vacille, se dégrade et prend un caractère plus symbolique à mesure qu'elle s'imprécise dans le brouillard et qu'elle rentre dans l'anonymat de la grande souffrance universelle...

CHARLES LE GOFFIC.

---

---

# LES HUILES VÉGÉTALES

---

## I

Nombreux sont les végétaux dont le fruit ou la graine écrasés laissent exsuder de l'huile, mais, parmi ces plantes ou arbres de tout climat et de tout pays, le premier rang a toujours appartenu et sans doute appartiendra toujours à l'olivier. L'arbre de Pallas est originaire d'Asie Mineure et plus particulièrement de Cilicie : des légendes que nous mentionnons sans y attacher grande importance le font transporter d'Égypte en Attique par Cécrops, de Lydie en Provence par les Phocéens émigrés, d'Helade en Italie par les colons accompagnant Tarquin l'Ancien. *Olea prima omnium arborum est*, proclamaient les Romains, qui ne se montrèrent pas moins bons agronomes que grands ingénieurs et habiles légistes. Jamais les ordonnances qui poursuivirent maintes fois l'abus des plantations de vigne ne s'appliquèrent à la proscription d'un arbuste dont on connaissait déjà une douzaine de variétés, dont on savait conserver les fruits, les presser rationnellement de manière à obtenir une marchandise d'excellente qualité, dont l'usage culinaire était forcé et l'emploi indispensable pour l'éclairage, les soins de propreté quotidiens, les sacrifices des dieux. Au reste, dans l'Écriture Sainte, constamment revient la triple énumération : blé, vin, huile, lorsque le poète sacré veut énumérer les bienfaits de Dieu, chanter cette abondance agricole à laquelle les anciens Hébreux étaient fort sensibles, ou simplement la solliciter par la prière. Si le pain

nourrit l'homme, si le vin l'abreuve, l'huile sert à réjouir sa face, à la parfumer, rôle non moins noble et, aux yeux des Juifs, tout aussi important. Les Grecs, eux, ne pouvaient prendre part au moindre exercice de gymnase sans se frotter d'huile, pratique que ne négligeaient pas non plus les Romains au sortir du bain.

Le feuillage argenté de l'olivier reluit le long des côtes de presque toute la Méditerranée, et l'arbre, par sa seule présence, caractérise un climat tempéré non sans chaleur, doux en hiver, souvent variable en toute saison et relativement sec : le climat de l'Espagne, moins les provinces basques et la Galice; de l'Italie, moins le Piémont et le Milanais; de la péninsule des Balkans, moins sa partie centrale; des côtes de l'Asie Mineure, de la Palestine, de la Crimée, de presque toute la zone barbaresque.

La France ne possède d'oliviers que dans un territoire assez reserré dont la délimitation a occupé plus d'un botaniste, plus d'un agronome, plus d'un météorologiste. Supposons un voyageur débarquant à Marseille et se dirigeant vers l'intérieur de la France, en observant à travers la portière de son wagon les modifications de la culture des champs; s'il s'attache à suivre l'olivier, il le perdra de vue : en allant à Toulouse, avant Carcassonne; en montant à Clermont, aux approches de la Grand'-Combe; en se tournant vers Lyon, un peu en deçà de Montélimar; en s'élevant vers Grenoble, aux alentours de Sisteron. En revanche, l'olivier ne cesse de border les voies littorales Marseille-Vintimille et Marseille-Cerbère.

Si on essaie de comparer cette limite culturelle avec d'autres frontières végétales, on voit surgir de curieuses anomalies. A l'ouest du Rhône, dans la direction des Corbières, l'olivier refuse de se maintenir au delà de 300 ou 400 mètres d'altitude, et, plus accommodant, le chêne vert spontané déborde en dehors du domaine de l'olivier. Au pied des Basses-Alpes, les deux rôles mutuels s'invertissent. Déjà, dans les Baronnies, — arrondissement de Nyons, — l'olivier, enfoncé à plus de 150 kilomètres des côtes, grimpe à 500 ou 600 mètres. Dans le recoin montagneux du Var où nous écrivons ces lignes, vignobles et olivettes s'évanouissent en même temps lorsqu'on remonte les vallées qui serpentent entre les chaînons que nous avons sous les yeux. Dans les Alpes-Maritimes, on a cité des récoltes d'huile provenant d'olives cueillies à plus de 1000 mètres d'altitude.

Des savans distingués ont soutenu que, depuis l'ère chrétienne ou du moins depuis le moyen âge, le climat de l'Europe s'était refroidi; mais ce changement est loin d'être prouvé. Quelques accidens locaux sans importance ont été généralisés à tort; on a oublié que les caprices de la météorologie amènent souvent des séries d'années exceptionnelles qui encouragent le cultivateur à tenter des essais fatalement destinés à échouer à la suite de succès éphémères; on ne s'est pas rappelé surtout que jadis la difficulté des communications rendait particulièrement avantageuses certaines cultures, et que l'appât d'un fort gain assuré dans les bonnes années décidait les agriculteurs à courir les risques d'organiser une plantation d'oliviers, par exemple, fréquemment improductive et vouée à la mort au bout de trente ou quarante ans, surtout alors que le terrain et la main-d'œuvre coûtaient fort peu et que le propriétaire savait et pouvait attendre l'arrivée de récoltes lucratives.

Excessif développement de la culture de la vigne, goût pour la cuisine à la graisse, construction du canal du Midi favorisant les rapports avec Toulouse, tels sont les motifs qui ont fait sacrifier les oliviers de Carcassonne. Ce sont les progrès du commerce qui ont chassé les mêmes arbres, de Saint-Péray vis-à-vis de Valence, jusqu'à la Voulte, qui marque actuellement l'extrême frontière nord de l'olivier sur la rive droite du Rhône, tandis que la rive gauche, moins favorisée, n'en nourrit qu'au sud de Montélimar. Encore, à la Voulte, les plantations régulières et productives se sont-elles fondues, ne laissant que quelques pieds isolés, abandonnés à eux-mêmes, qui subsistent comme témoignage d'un passé à jamais disparu.

L'hiver de 1709, si tristement célèbre dans les annales de notre histoire, fit périr un très grand nombre d'oliviers dans le Midi de la France. Qui sait si les désastres analogues qui survinrent pour la même cause en 1789 ne contribuèrent pas à aigrir les esprits? Du moins, les fâcheuses gelées de 1820 et de 1829 n'amenèrent aucune crise politique ni économique trop grave. En semblable cas, on pourrait croire que le froid éprouve surtout les plantations des zones frontières de culture et fait alors reculer le domaine propre à l'olivier. C'est absolument inexact. Dans les territoires comme Nice ou Cannes, le froid n'atteint jamais une violence assez grande pour nuire à l'existence de l'arbre, et, à cause précisément de cette circonstance, le végé-

tal se développe avec toute sa vigueur. Dans les cantons où le climat commence à ne plus tolérer l'olivier qu'avec difficulté, l'instinct des cultivateurs les amène à n'en planter que dans des recoins favorables et bien abrités : d'ailleurs, le froid normal de chaque année, à force de détruire la récolte et de flétrir l'arbre, détermine forcément le propriétaire à arracher comme improductif ou malade l'arbuste insuffisamment armé contre la lutte. Vienne un hiver un peu plus dur, et nos oliviers, placés dans de bonnes conditions, résisteront. Mais il reste toute une zone intermédiaire, bien plus large que les deux extrêmes, dans laquelle se succèdent des plantations nombreuses, régulières, productives ; elles supportent passablement des épreuves ordinaires, mais sont endommagées ou succombent si le froid sévit par trop vivement.

L'olivier prospère dans tous les sols ; quoique calcicole, il s'accommode assez bien de la silice et supporte passablement le gypse, dans lequel néanmoins ses produits restent inférieurs. Il n'affectionne guère les terrains mouilleux et sous ce rapport s'accommode de la Provence et du Languedoc, à l'exclusion de la Camargue, où il est complètement inconnu.

On soumet l'olivier à une taille bisannuelle, pratiquée au printemps, d'où résultent naturellement des récoltes faibles l'année de la taille et plus abondantes l'année suivante, sauf intervention de la coulure, du « noir, » du « ver » ou *Dacus oleæ*, — ces derniers fléaux d'origine italienne. — En considérant l'ensemble de chacun des départemens à plantations d'oliviers, les récoltes sont très régulières dans les Basses-Alpes, l'Ardèche, l'Aude, aux vergers peu nombreux, régulières aussi dans les Bouches-du-Rhône, le Var, Vaucluse, le Gard, pays assez productifs ; irrégulières, au contraire, aussi bien dans la Drôme, dont les olivettes s'accumulent toutes aux alentours de Nyons, que dans les Pyrénées-Orientales et l'Hérault, zones médiocrement riches sous ce rapport ; que dans les Alpes-Maritimes, où l'huile constitue la meilleure ressource agricole du pays ; qu'en Corse, où cette denrée ne jouit que d'une importance relative. Ou trop abondantes, ou mal ramassées, ou trop difficiles à transporter, les olives, à poids égal, se vendent meilleur marché dans le Var, les Alpes-Maritimes, les Pyrénées-Orientales, la Corse, le Gard, l'Aude, que dans l'Ardèche, les Basses-Alpes, les Bouches-du-Rhône, l'Hérault, et surtout en Vaucluse et dans la Drôme.

D'après des renseignemens, un peu anciens déjà, recueillis par M. P. d'Aygalliers, si on néglige les pieds isolés, seuls le Var et les Bouches-du-Rhône comptent plus de 20 000 hectares en oliviers; la Corse et les Alpes-Maritimes, de 15 000 à 20 000 hectares; puis viennent le Gard (moins de 15 000), l'Hérault et Vaucluse (moins de 10 000), la Drôme, les Basses-Alpes et les Pyrénées-Orientales et, en dernier lieu, l'Aude et l'Ardèche, qui ne possèdent pas chacun 1 000 hectares plantés.

Quoique M. Müntz ait pu calculer ce que la taille et l'enlèvement de fruits dérobaient chaque année au sol d'un hectare planté en oliviers, en fait de potasse, d'acide phosphorique, d'azote, il est permis de dire que l'arbre est médiocrement exigeant et qu'un excès même de fumure lui nuit plutôt qu'il ne lui profite. Plus il trouve d'acide phosphorique et de potasse à sa disposition dans le sol, plus il rend d'huile.

Jamais homme, dit le vieil Hésiode, n'a goûté le fruit d'un olivier qu'il a planté. Effectivement l'arbre ne porte récolte pleine qu'à 50 ans, ce qui est bien long pour l'agriculteur moderne; en revanche, il « rejette » avec une grande facilité ce qui tend sans cesse à rajeunir le vieux pied, presque immortel par le fait.

Nous avons parlé longuement de l'influence du climat sur l'olivier; notons encore les températures critiques. Un froid sec de — 10 degrés cause peu de mal; mais, si les rameaux sont mouillés, tout est perdu, feuillage et semence. A — 15 degrés, l'olivier gèle et meurt, mais repousse ensuite du pied. Comme tous les végétaux, il redoute beaucoup un dégel rapide succédant à un froid très vif.

L'olivier n'est pas rare en Algérie, mais il se multiplie surtout lorsque l'on s'éloigne de la province d'Oran pour se diriger vers la province de Constantine; l'Est de la colonie est donc mieux pourvu à cet égard que l'Ouest. L'olivier abonde aussi en Tunisie, principalement du côté de Sousse, où sa culture a beaucoup d'avenir. Mieux utilisé, il deviendrait aussi une source de richesse pour la Corse, où le chétif arbrisseau des Bouches-du-Rhône se transforme en un magnifique arbre de haute futaie, rappelant à l'esprit la comparaison laudative de l'Écriture : *Quasi oliva speciosa in campis*.

Nous reviendrons du reste sur l'olivier, sa culture et ses produits, comme sur d'autres végétaux oléifères que nous allons

énumérer dès à présent. Le noyer suppléait beaucoup autrefois et supplée encore aujourd'hui à l'olivier dans une bonne partie de la France moyenne; cet arbre, pour être cultivé industriellement, exige un climat relativement tiède et ne donne pas de produits réguliers dans l'extrémité septentrionale de la France, où le pavot, cet « olivier du Nord, » régnait naguère exclusivement, avant que la facilité des communications rendit universel l'emploi de l'huile d'olive (ou soi-disant telle). Le choucolza (famille des Crucifères) enrichissait jadis les mêmes régions en fournissant l'huile-type d'éclairage. Au contraire, le sésame et l'arachide sont d'importation étrangère.

La culture du sésame est très importante en Égypte, en Turquie, dans l'Inde, en Syrie. Quant à l'arachide, son nom scientifique, *Arachis hypogæa*, dérive de cette curieuse circonstance que ses fruits mûrissent sous terre; on voit cette plante sur les bords de la Méditerranée occidentale, juste à l'opposé du sésame.

Colza, arachide, sésame, pavot, présentent un trait commun de ressemblance qui les écarte nettement de l'olivier; celui-ci, outre qu'il s'accommode des terrains les plus maigres, peut se passer de fumure, tandis que les Flamands, les Espagnols, les Levantins, sont obligés de prodiguer, ces derniers, l'eau, et tous, les engrais, aux terres consacrées à la culture des graines oléagineuses en question.

Cette nomenclature comporte encore deux lacunes assez sensibles. D'abord, les aires de culture ne sont pas limitées strictement aux territoires mentionnés à titre d'indication générale; puis, bien des noms resteraient à citer, car il n'existe pas moins de 70 végétaux dont les graines ou fruits sont aptes à fournir de l'huile. Les progrès de la botanique, les succès d'acclimatation, le perfectionnement des industries mécaniques et chimiques grossiront certainement ce nombre, que les spécialistes affirment d'ores et déjà pouvoir être doublé.

Pour le moment, il existe par exemple, en dehors du colza, d'autres Crucifères qui fournissent de l'huile : telles sont, dans l'Est de la France, la navette; dans le Nord, la cameline; un peu partout, les diverses variétés du genre *Sinapis* (moutarde blanche, moutarde noire, ravisson de Russie). Quoique le lin, le chènevis, le coton soient cultivés comme végétaux textiles, ils peuvent aussi se ranger parmi les oléifères : l'huile de lin, qui s'épaissit

très vite à l'air, sert de base aux peintures, et l'huile de coton a l'honneur de remplacer le beurre, repoussé, comme produit d'origine animale, de la cuisine des végétariens intransigeans d'Amérique. Nous parlerons brièvement de la palme un peu plus longuement du coprah. Quant au ricin, il suffit de le mentionner ici.

Sous le nom vulgaire de « cacaouët » ou de « noisette d'Espagne, » la graine d'arachide se mange très bien crue ou mieux encore légèrement torréfiée. Inversement, parmi les graines exotiques auxquelles on s'adresse pour en extraire de l'huile, il en est de vénéneuses ou du moins très dangereuses. Ainsi, au mois de juin 1902, un accident typique se produisit à Marseille. Des gamins ramassèrent sur les quais de la Joliette des graines tombées de quelques sacs mal fermés, se les distribuèrent entre eux et les croquèrent de confiance, croyant avoir affaire soit à des pignons communs, soit à des arachides. Quelques heures après, nos gourmands se tordaient dans d'affreuses coliques accompagnées de vomissemens; le lendemain soir, tout le monde était hors de danger, sinon remis. On reconnut les malfaisantes graines comme appartenant au *Jatropha curcas*, vulgairement « grand pignon d'Inde, » qui constitue un drastique violent, pouvant même produire la mort s'il est ingéré à haute dose; les termes synonymes de « purgère » et de « ricin d'Amérique » ne sont pas moins significatifs. Les pauvres enfans auraient payé de leur vie leur imprudence, s'ils avaient consommé des fruits non du *grand*, mais du *petit* pignon d'Inde. Ce dernier n'est autre, en effet, que le *Croton tiglium*, dont l'huile est connue comme un vésicant énergique. En dehors de leurs usages pharmaceutiques, ces huiles suspectes ou dangereuses jouent un rôle, secondaire, il est vrai, dans la savonnerie marseillaise. Ainsi s'explique, dans les cargaisons des navires et dans les docks, la présence de graines malsaines. Du reste, le *Croton* est généralement non exporté, mais traité sur place en vue de la préparation de son huile.

## II

A en croire Pline, le pasteur Aristée, immortalisé par Virgile, aurait appris le premier aux Achéens l'art d'écraser les olives pour en retirer de l'huile. D'autre part, un passage de la Genèse nous montre le patriarche Jacob comme portant déjà sur



lui une petite provision d'huile, lors de sa fuite chez Laban, et frottant de cette huile, rituellement, la pierre sur laquelle il reposait sa tête lors de son fameux songe.

Caton l'Ancien nous donne des détails très précis et curieux sur la conduite d'un domaine occupé par des plantations d'oliviers. Il nous indique d'abord le nombre de têtes de travailleurs, libres ou esclaves, à installer sur la propriété; il compte les bœufs et les ânes indispensables (il n'est question ni de chevaux ni de mulets) et n'oublie pas une pièce du matériel à installer. Plus d'un propriétaire étranger à la Provence centrale recueillerait dans le texte latin des conseils des plus profitables. « Cueillez, dit-il, l'olive aussitôt qu'elle est mûre, et ne la laissez que le moins possible sur la terre et le plancher, car elle y pourrit. » Les olives tombées à terre fournissent l'huile de qualité inférieure destinée à la consommation de la ferme. Il faut compter sur un *sextarius* (un peu plus d'un demi-litre) par tête et par mois (4). Les soins de propreté à observer au moulin sont judicieusement exposés, et le vieux Romain conseille sagement, lorsqu'il recommande au propriétaire qui donne à forfait la cueillette de ses olives, d'empêcher qu'on ne les gaule, ce qui abîme l'arbre en détériorant surtout les rameaux fructifères.

Columelle, postérieur à Caton de deux siècles et plus expansif que lui dans son texte, se montre très enthousiaste à l'endroit de l'olivier. Il tient, dit-il, le premier rang entre tous les arbres, et, quoiqu'il ne rapporte du fruit que de deux années l'une, sur du bois de deux ans, l'année qui suit la taille, il n'occasionne du moins presque pas de dépenses, à la différence de la vigne, qu'il faut cultiver à grands frais, même les années où elle ne se charge point de raisins. Si les grosses olives sont meilleures à consommer, poursuit Columelle, les petites fournissent de meilleure huile, et cette remarque se vérifie encore de nos jours. L'agronome latin compte une dizaine de variétés d'oliviers; on n'en cultive guère plus en France aujourd'hui. Columelle n'ignore pas non plus que les amendemens calcaires profitent à l'olivier. Suivent les règles relatives à la cueillette : elle doit s'opérer au mois de décembre, et nous apprenons que, chez les Latins, des

(4) Petite ration. Dans le Languedoc, où le propriétaire rural fait nourrir ses valets par son régisseur, on compte 40 litres d'huile par tête et par an, et la mesure allouée est plus forte dans l'arrondissement d'Arles, où le même mode de gestion se pratique souvent.

claires de roseaux jouaient le rôle de ces *bourrins* ou draps grossiers qu'on étend aujourd'hui sous les arbres et sur lesquels on fait pleuvoir les olives. Comme Caton, Columelle prêche les soins de propreté et recommande de porter au pressoir les fruits récemment cueillis sans les laisser fermenter dans le grenier; en retardant ainsi l'opération de quelques jours, les olives rendent plus d'huile, il est vrai, pour une même mesure, mais c'est pure apparence, car l'accroissement d'exsudation résulte de la diminution de volume de la chair. Pallade, autre agronome bien postérieur à Columelle, préconise le mois de novembre comme étant le plus convenable à la pressée des olives; pour tout le reste, il copie ses devanciers en les abrégeant.

Mais les sages préceptes de ces auteurs classiques sont négligés par les cultivateurs du moyen âge. Au xviii<sup>e</sup> siècle, les techniciens français observent déjà que les huiles récoltées en Italie, réputées délicieuses dans l'antiquité, ne valent rien comme goût. En Languedoc, elles laissaient aussi beaucoup à désirer. Thomas Platter, étudiant bâlois, séjourne à Montpellier en 1595 pour étudier la médecine; il narre ses impressions et n'oublie pas de décrire la fabrication de l'huile. On gaule les olives comme ailleurs les noix, dit sa relation, et nous savons que c'est une détestable pratique agricole. Après les avoir entassées, on les laisse fermenter : autre hérésie. Les moulins ouvrent à la Noël, — nous n'ignorons plus que c'est beaucoup trop tard, — et ne ferment qu'à Pâques. Quelle atroce marchandise devait résulter de semblables manipulations!

En Provence, au contraire, — probablement parce que la région d'entre Aix et Arles était imprégnée jusqu'à la moelle des habitudes romaines, — en Provence, on procédait beaucoup mieux. Nous avons des témoignages favorables et concordans, à cet égard, d'agronomes divers en dissension complète sur d'autres points. Nous pouvons nous en rapporter à l'auteur d'un excellent dictionnaire d'agriculture, l'abbé Rozier, Lyonnais d'origine, mais installé à Béziers, où Young le visita lors de son tour de France : il inspecta minutieusement les huileries de Provence. Nous pouvons aussi feuilleter l'ouvrage très complet de l'abbé Couture sur l'olivier et l'huile intitulé : *Traité de l'olivier présenté à nos seigneurs et messieurs les procureurs des gens des Trois-États du pays et comté de Provence*, destiné à compléter et à rectifier divers mémoires sur le même sujet que l'Académie

de Marseille avait couronnés en 1782 et réunis en volume pour être publiés aux frais de la Société.

La bonne huile, pouvons-nous dire avec Couture, possède au début un léger goût d'amertume, très apprécié des connaisseurs provençaux, et qu'elle ne tarde guère, du reste, à perdre en vieillissant. Un bon Provençal, affirme notre auteur, se priverait de manger plutôt que de subir une cuisine apprêtée avec de la mauvaise huile (à présent, avouons-le, on est moins difficile). Contrairement à un préjugé assez répandu, l'huile n'est bonne que très jeune; au bout d'une année, et même si elle a été bien faite, son prix diminue. C'est absolument l'inverse de la règle applicable au vin. Les huiles provenant d'olives cueillies elles-mêmes dans des olivettes bien sèches se conservent deux ou trois ans; mais, ajoute le bon curé, il est aussi difficile d'empêcher à force de soins une huile de rancir qu'un homme de vieillir.

Mais c'est trop nous attarder dans le passé. Étudions maintenant à Aix, ville où les vieilles traditions se perpétuent fidèlement, la confection de l'huile. Sur la cueillette des fruits, une seule remarque à formuler : c'est en somme une opération assez pénible; chaque olive devant être arrachée à l'aide de la main engourdie par la bise de novembre, l'ouvrière ou *oullivarello* était perchée presque immobile sur une échelle, dans une position peu agréable en cette saison. Quelle différence avec la vendange pratiquée dans nos climats, après les grosses chaleurs et bien avant les froids, sans stationnements prolongés, et avec la ressource de croquer de temps à autre quelque grappe appétissante! Et pourtant, nous avons entendu de braves paysannes de la Crau manifester hautement leur préférence pour « l'olivage. »

On compte assez peu d'oliviers, généralement parlant, dans les rares plaines du terroir oriental des Bouches-du-Rhône et, en tout cas, l'huile provenant de ces plaines n'est pas réputée la meilleure par les connaisseurs. A l'inverse, les produits supérieurs proviennent des pieds de *Saurin* et d'*Aglantau*, qui s'étagent sur les collines du pays et notamment sur celles qui enlacent la vallée de l'Arc au nord et au sud de la ville d'Aix. L'huile de première qualité vaut en moyenne 2 fr. 25 le kilogramme, car, ici, elle se vend toujours au poids, jamais à la mesure.

Les temps actuels sont durs pour les petites industries. Au-

trefois, chaque village, chaque hameau, presque chaque propriété importante de la banlieue d'Aix, possédait son moulin à huile, soit à eau, soit « à sang, » c'est-à-dire à bras d'homme; actuellement, ces usines en miniature étant fermées, il ne reste plus que cinq ou six moulins assez achalandés, concentrés dans l'enceinte de l'octroi de la ville.

Nous allons introduire nos lecteurs dans la plus ancienne huilerie d'Aix; elle aurait fonctionné, s'il faut en croire les vieux titres de propriété, avant l'époque de la reine Jeanne et du roi René, ce qui représente une jolie somme d'activité, même pour un établissement qui travaille un mois de l'année et se ferme les onze autres mois. Il est facile à ceux de nos lecteurs qui résident à Paris de se faire une idée du local : ils n'auront qu'à se rendre au Louvre pour rechercher un tableautin du grand peintre provençal Granet, portant, si nous ne faisons erreur, le numéro 257 du catalogue et montrant des captifs rachetés à Alger. Leur cachot a été copié sur le modèle du *moulin souto terro* (comme tout le peuple de la ville l'appelle), que l'artiste, en sa qualité d'Aixoïis, connaissait parfaitement.

De fait, notre moulin ne manque pas de pittoresque : la lumière du soleil qui filtre à travers le soupirail et la pâle clarté de quelques rares becs de gaz, substitués aux lampes antiques ou *caleú*, produisent de splendides effets de clair-obscur. Jour et nuit le moulin marche, du 25 novembre au 1<sup>er</sup> janvier. D'heure en heure les ouvriers se relaient; une table est constamment dressée pour leur réfection, et ils dorment à tour de rôle sur un lit primitif qu'on aperçoit dans un coin du souterrain et qui se compose d'une botte de paille et de quelques couvertures. Sans être étouffant, le réduit est assez chaud, au grand avantage de la réussite de la besogne, et l'odeur d'huile fraîche qui le parfume n'a rien de désagréable. Un mulet, les yeux bandés, tourne les meules accouplées qui réduisent les olives en pâte. Cette pâte est chargée dans des « scourtins », sorte de paniers très plats et flexibles; les scourtins sont empilés sur la presse, jadis en bois, maintenant en fer, dont quatre ouvriers actionnent la barre; l'huile vierge jaillit sous forme de filet visqueux, jaune verdâtre, un peu trouble, et découle dans une « finette » ou baquet qu'on vide de temps à autre dans un récipient plus grand, disposé dans un coin de la cave. On décharge ensuite la presse, les grignons sont arrosés avec de l'eau bouil-

lante qu'on puise dans une chaudière qui ne s'éteint jamais, et l'on recommence l'opération. Mélangée d'eau, l'huile s'écoule dans les tinettes et surnage : on la recueille délicatement avec des « palettes, » qui ne détachent du liquide que la couche superficielle : quoique inférieure, cette huile « échaudée » est presque toujours mélangée à l'huile vierge ; la séparation des deux qualités constitue un raffinement devenu rare aujourd'hui. Il faut se rappeler que, moins une huile a été échaudée et pressée, meilleure et plus fine elle paraît ; le rendement augmente en raison inverse de la bonté.

Partiellement dépouillée de son huile, l'eau restante découle dans « l'enfer » ou récipient souterrain creusé sous l'huilerie, et, à la fin de la campagne, le locataire du moulin retire de cette nappe d'eau une certaine quantité d'huile plus ou moins crasseuse, de qualité très inférieure, qu'il vend, à son profit, pour l'éclairage. Les mauvaises langues ont affirmé de tout temps que, dans certains moulins, les palettes, adroitement maniées, n'écrémaient pas à fond les produits de la presse d'échaudage et que « l'enfer » fournissait encore pas mal d'huile à l'ouvrier chargé d'en extraire les résidus. A présent, l'huile d'éclairage vaut beaucoup moins et l'huile à manger gagne à ne pas recevoir un excès de liquide de seconde pressée, la force d'écrasement étant supérieure à celle de jadis : les intérêts de l'usinier et ceux de ses clients ne sont plus en désaccord.

Naturellement, l'homme qui travaillait dans « l'enfer » se nommait autrefois « le diable. » Diables ou non, les travailleurs que nous écoutons dialoguer pendant l'exécution de la besogne conversent, non en piémontais, mais en pur patois de la banlieue d'Aix. Ce sont tous des ouvriers campagnards du voisinage, qui sont bien aises de se livrer passagèrement à ce dur travail, à une époque de chômage forcé dans les champs. Leur besogne est payée à la tâche par le patron, et ils peuvent ainsi gagner de 4 francs à 4 fr. 50 par vingt-quatre heures. Ont-ils à craindre pour leur santé, avec leur labeur ininterrompu au sein de ténèbres relatives ? Moins qu'on pourrait le croire, car, après le Jour de l'an, quand ils reprennent leur vie ordinaire, ils se retrouvent pâlis, mais sensiblement engraisés.

Outre les profits qu'il retire de son « enfer, » le locataire du moulin exige des propriétaires qui lui apportent leurs olives à triturer 0 fr. 25 de redevance par double décalitre de fruits, et il

conserve le résidu ou « grignon. » Ces gâteaux, auxquels on donnait souvent le nom de « mottes, » servaient autrefois de combustible accessoire pour l'entretien de feux d'appartemens. Aujourd'hui, ils sont revendus aux fabricans de « ressences, » qui savent très bien tirer parti des 10 pour 100 environ des matières grasses qu'ils renferment, Tantôt on malaxe les grignons dans des bassins remplis d'eau; les noyaux se précipitent au fond, et on recueille un peu d'huile qui surnage mêlée à la pulpe, traitée derechef par l'eau bouillante et pressée de nouveau. Mais le traitement industriel au sulfure de carbone est bien préférable; il consiste à retirer l'huile par « diffusion, » comme le sucre du jus de betterave. L'usine D... à Salon, qui se livre à ce travail, voit son exemple suivi en Tunisie. Cela nous amène à remarquer que, dans ce dernier pays, fonctionnent de belles huileries d'olives, très perfectionnées.

L'abbé Rozier raconte qu'à la suite du cruel hiver de 1709 et de la destruction de beaucoup d'oliviers, l'huile d'olive manqua en France et qu'on essaya de la remplacer par les huiles de colza, de navette, de cameline, mais que les gourmets ne purent s'accommoder de l'odeur forte et du goût équivoque de ces produits de Crucifères. L'huile d'amande est chère et rancit vite en été; l'huile de faines est peu commune. On fut plus satisfait des produits du coquelicot ou pavot blanc; on leur trouva une saveur douce, un parfum agréable; l'huile ne rancissait pas trop promptement et contentait le public; mais les importateurs d'huiles étrangères, qui craignaient la concurrence, insinuèrent que l'huile d'œillette devait, à cause de son origine, participer des propriétés somnifères de l'opium; d'où de graves inconvéniens à redouter pour les consommateurs de ladite huile! En 1717, la Faculté de Médecine de Paris nomme une commission, dont le rapport conclut que l'huile d'œillette ne nuit pas à la santé et ne renferme trace de narcotique. Mais les négocians ne désertent pas la lutte, et, au début de l'année suivante, une sentence du Châtelet intervient: elle défend, sous peine d'une amende de 3000 livres, de vendre de l'huile de pavot pour de l'huile d'olive, ou de mêler la première à la seconde, et oblige enfin les marchands à étiqueter l'huile d'œillette pour éviter toute confusion. Mais, comme l'huile d'olive coûte deux fois plus cher que celle de pavot, et que celle-ci baisse de prix d'autant plus qu'elle est plus décriée; comme les chimistes de l'époque ne connaissent pas

de réactif propre à distinguer les deux produits, la tentation pour les fraudeurs est trop forte : ils déclament contre l'huile de pavot, mais ils en achètent secrètement à vil prix, et en sont quittes pour vendre assez cher un mélange d'huile d'olive à goût très accentué avec de l'huile de pavot à saveur douce.

En 1735, défense, par ordre du Châtelet, de vendre de l'huile d'œillette, même sous son vrai nom, sans l'avoir « gâtée » par de l'essence de térébenthine ; l'interdiction est renouvelée en 1742 et en 1754, par lettres patentes enregistrées au Parlement. Ce corps judiciaire anathématise irrévocablement comme insalubre la nouvelle huile, malgré l'avis contraire des savans. Alors fixé à Paris, l'abbé Rozier se met en tête de réhabiliter l'œillette (1773). Ayant reconnu que l'huile de ses lampes provient exclusivement de la graine de l'œillette, il pousse le dévouement jusqu'à s'en servir pour sa cuisine et la fait consommer aux valets de sa métairie près de Paris. Personne n'est malade : Rozier se démène, consulte les maîtres-épiciers, confère avec les magistrats de police, et décide la Faculté à confirmer sa consultation de 1717. Le collège des médecins de Lille formule de son côté un avis semblable. Enfin Rozier a gain de cause, et on publie une nouvelle lettre patente, qui autorise dans tout le royaume la fabrication et la vente de l'huile de pavot.

Après les débats en Faculté, après les réglemens de police, l'idylle, toujours selon Rozier. Les noyers destinés à alimenter d'huile pour la table les nombreuses provinces dépourvues d'oliviers abondent surtout dans la région qui entoure Lyon et dans les terroirs compris entre la Basse-Loire et la Garonne. Comme étendue et comme valeur de produits bruts et de produits consommés, la culture de ces arbres dépasse de beaucoup en importance celle des oliviers du Midi et, par le fait, le peuple de la moitié du royaume ne connaît que l'huile de noix. Les noix sont gaulées, puis entassées, et il faut procéder à l'« émondage. » Sous la surveillance des parens, la jeunesse s'occupe à ce travail durant les longues soirées d'hiver : on chante, on rit, les conteurs rustiques narrent des histoires. Tout le monde est heureux, surtout lorsqu'une fille, par mégarde, oublie de détacher un fragment de coquille de la chair du fruit, car alors le garçon témoin de la faute s'adjuge le droit de l'embrasser, dans le seul intérêt de la bonne exécution du travail.

## III

Depuis de longs siècles, la ville de Marseille, disposée au cœur d'une région riche en oliviers, recueillait les huiles inférieures du terroir pour les combiner avec la soude des plantes marines, plus tard avec la soude artificielle créée par le procédé de Leblanc, et obtenait ainsi les énormes masses de savons qu'elle écoulait dans le monde entier. Mais, il y a une soixantaine d'années, une nouvelle industrie, extrêmement favorable au commerce local, prit naissance, tant par suite du progrès constant de la fabrication de la soude et de la savonnerie que de la rapidité toujours croissante des communications maritimes. Il s'agissait, non plus de concentrer à Marseille les huiles provençales françaises ou méditerranéennes exotiques, mais d'importer d'Asie, d'Afrique, d'Amérique, des matières oléifères et de les traiter rationnellement sur place pour les transformer, d'une part, en huiles pour la table, l'éclairage, la savonnerie, le graissage des machines, et d'autre part, en tourteaux utilisables soit comme engrais, soit comme nourriture pour le bétail.

Le développement de cette fabrication coïncida sensiblement avec le milieu du siècle dernier. Plusieurs des 35 huileries actuellement existantes à Marseille sont encore dirigées par les descendans de ceux qui les ont fondées, et se sont transformées ainsi peu à peu sans perdre leur caractère traditionnel. Ces établissemens, comme on peut bien le penser, ne s'élèvent pas dans la cité proprement dite, mais dans ses vastes faubourgs : la majorité, peut-être, se groupe dans le quartier d'Arenc, près des ports de la Joliette, mais la banlieue Sud, du côté du Prado, en compte un nombre à peine inférieur. Telle huilerie livre de l'huile fine « à bouche, » telle autre ne fournit que l'huile dite « de fabrique ; » cependant, la plupart de ces usines offrent au commerce les deux catégories de marchandises. La variété des matières premières est très grande, mais trois d'entre elles méritent une mention spéciale : le sésame, l'arachide, le coprah.

Le sésame offre ceci de particulier qu'il est produit par les cinq parties du monde, l'Europe ne contribuant, il est vrai, qu'une infime quote-part. La majeure partie de l'huile qui exsude du sésame provient des usines de Marseille, où, par la pression à froid de la graine, on obtient un produit neutre de



goût et utilisable pour la cuisine. Chacun de nous en a goûté sous le nom fallacieux d'huile d'olive : ce qu'on ignore peut-être, c'est que le tourteau de sésame présente une saveur acide et amère analogue à celle du café vert ; et il paraît qu'en Égypte et aux Indes, les naturels consomment ce singulier « gâteau, » broyé et adouci par le miel. En France, il sert à nourrir les vaches et les moutons jusqu'à concurrence de 5 kilogrammes par jour pour les unes, 500 grammes pour les autres, sans désavantage, à condition que les tourteaux ne soient ni rancis, ni souillés de terre. Le traitement final au sulfure de carbone ne dégoûte même pas les bêtes. Comme le tourteau de sésame contient de l'acide phosphorique, un peu de potasse et une bonne proportion d'azote organique, son emploi comme engrais pour les céréales et les vignes s'est largement vulgarisé.

L'arachide marche à peu près parallèlement avec le sésame. Même taux d'importation, mêmes régions d'origine de la graine, même rendement en matière grasse, huile également comestible, tourteau résiduel également accepté par le bétail, et tont aussi propre à la fumure des terres. Cependant, l'huile d'arachide, lorsqu'elle est extraite à froid et en l'absence des coques, l'emporte en qualité culinaire, et, inversement, la saveur du tourteau en est si fade que les animaux ne l'acceptent que relevé avec un peu de sel. Éleveurs et agriculteurs n'ignorent pas non plus l'infériorité de l'arachide en taux d'acide phosphorique : aussi l'exclura-t-on de la ration des animaux trop jeunes dont les os ont besoin de se fortifier.

Sous le terme de « coprah, » qui reconnaîtrait la noix de coco, si chère aux enfans et surtout aux lecteurs du *Robinson suisse*? On importe à Marseille d'énormes chargemens de coprah sous forme de gros copeaux, de la dimension, sinon de l'aspect et de la couleur, d'une petite banane; de ces copeaux, une fois pressés, l'industrie retire presque les deux tiers du poids brut en huile. L'huile pure de coprah se concrète facilement aux températures ordinaires; elle rancit assez vite, en perdant l'agréable parfum d'amandes qui la caractérise quand elle est fraîche. Finalement le tourteau résiduel, nettoyé au sulfure de carbone, favorise chez le bétail la production de la viande et du lait, sauf, bien entendu, les accidens inévitables quand l'agriculteur est assez négligent pour présenter à ses bêtes des tourteaux avariés, rances ou moisis.

L'industrie huilière de Marseille comporte-t-elle des secrets quant au matériel ou des tours de main mystérieux? Peut-être bien, car l'accès de quelques-unes de ces vastes usines demeure sévèrement interdit au public. Il y a aussi des exceptions, et tous les curieux sont admis gracieusement à parcourir l'huilerie que nous avons visitée nous-même, au boulevard National, près de la gare des marchandises du P.-L.-M. L'installation comprend plusieurs grands bâtimens ou hangars distincts dont le groupe est même coupé par des voies publiques.

La flotte de commerce apporte de Cochinchine, Zanzibar, Manille, Ceylan, le coprah qui alimente pour la majeure partie l'huilerie en question. Déchargée sur les quais de la Joliette, la marchandise est voiturée jusqu'à l'usine par des entrepreneurs de charroi indépendans de celle-ci. Des sacs du poids de 60 kilos s'empilent très régulièrement à une hauteur assez considérable, — 7 à 8 mètres, — dans les magasins; ils sont hissés sur le bloc, non par un moteur mécanique, — on a renoncé à ce mode de traction, — mais simplement à dos d'hommes, les porteurs grim pant sur une échelle. Du magasin se dégage une odeur affadissante, et le pied du visiteur foule des débris de coprah jonchant le sol, identiques au contenu des sacs. Plus loin, ce sont des palmistes bruts en sac; ces palmistes (1), bien que plus gros, ressemblent assez à des noyaux de cerises: l'odeur de rance s'accuse déjà plus sensible.

Elle se manifeste encore davantage à l'intérieur du second bâtiment consacré à l'extraction de l'huile, où la chaleur devient étouffante. Les ouvriers italiens, pieds, jambes et bras nus, vêtus d'une chemise crasseuse et d'un pantalon retroussé, d'aspect innommable, remplissent leur besogne au milieu des poussières qui flottent dans l'atelier, dont les planchers paraissent saupoudrés de sciure de bois et glissent sous les pieds. Pièces de machines, escaliers métalliques, rampes en fer, tout reluit de matières grasses. Le coprah, assez semblable d'aspect à des fragmens d'écorce, est précipité brut dans un entonnoir et broyé grossièrement par des rochets à dents; remonté au premier étage, il est distribué dans des sacs et trié suivant qualité; des laminoirs cannelés, disposés au second étage, continuent le

(1) Le noyau du palmiste *Elæis Guineensis* fournit une huile assez peu différente de l'huile de coprah. De la chair du fruit on extrait un produit relativement concret, qui alimente les savonneries de Marseille.

broyage au sein d'une température de plus en plus élevée par suite de l'ascension naturelle de l'air chaud. La matière redescend au rez-de-chaussée où des laminoirs à cannelures plus fines et des bluteries parfent l'émiettage; la poussière convenablement échauffée est enfin emballée dans des sacs ou scourtins, puis soumise aux presses hydrauliques préparatoires, dont les batteries se dressent vis-à-vis des « chauffoirs; » on voit découler l'huile chaude en nappe fluide, d'abord opaque, puis transparente. Broyés et blutés de nouveau, les tourteaux résiduels recommencent à parcourir dans le sens vertical les trajets déjà accomplis; la poussière la plus fine, délayée dans de l'eau chaude, est pressée de nouveau sous l'action d'un mécanisme semblable à celui déjà employé, mais on s'aperçoit bien que le liquide exprimé ne ruisselle plus que faiblement. On retire de la presse le tourteau sous forme de plaques ou gâteaux striés, sur lesquels est imprimée en creux la marque de la maison. Armés d'un tranchoir, les ouvriers les équarissent grossièrement et les entassent en amas régulier.

Pour l'huile nouvelle, glissant le long des gouttières, elle s'amasse dans de vastes bassins souterrains ou « piles, » d'une capacité de 25 à 30 mètres cubes. Des légendes très marseillaises, des « galéjades » ont circulé au sujet de ces réservoirs mystérieux, agrandis pour la circonstance par l'imagination des conteurs méridionaux. Ils auraient servi de tombeau à des négociants malheureux, ruinés par leurs fausses spéculations sur les huiles, à des amans désespérés, à des victimes de ténébreuses vengeances; et l'huile, encore, serait ressortie du souterrain transformé en sépulcre considérablement bonifiée! Plaisanterie que tout cela; il n'en est pas moins vrai que le malheureux qui tomberait dans cette nappe visqueuse, ne pouvant remonter à la surface en nageant, périrait asphyxié sans remède.

Au contraire, l'huile des « piles » ne tarde pas à revoir le jour; des pompes la refoulent au premier étage pour la soumettre d'abord à l'action des batteuses, puis à celle des « filtres, » dont l'aspect rappelle assez le modèle pour les vins, connu en Languedoc sous le nom de Caizergues, son inventeur. Devenue limpide, elle se distribue dans une série de caisses rectangulaires de 6 mètres cubes chacune, munies de robinets d'écoulement en vue des livraisons et de flotteurs indicateurs de niveau. Ces réservoirs sont au nombre d'une quarantaine.

Une petite machine à vapeur actionne la dynamo génératrice de l'électricité pour l'éclairage de l'huilerie; une seconde, beaucoup plus forte (200 chevaux), met en branle tout le mécanisme de l'usine, entraîne les pompes, accumule la force dans les presses et lance sa chaleur dans les serpentins des caisses métalliques, afin d'empêcher l'huile de coprah de se concréter pendant la mauvaise saison.

Nous n'avons rien dit du bâtiment de la tonnellerie, dans lequel la fabrique fait monter les barils destinés à la livraison de la marchandise, fût perdu, car, à l'instar des propriétaires bordelais, les huiliers marseillais confectionnent eux-mêmes leurs tonneaux; nous n'avons pas non plus mentionné le laboratoire qui complète l'installation, ni détaillé les précautions prises en vue des risques d'incendie qui menacent sans cesse les produits et les résidus. Nous en venons au personnel. Au-dessous du directeur et de l'ingénieur-chimiste, secondés eux-mêmes par sept ou huit employés en ce qui concerne le travail de bureau, et par trois ou quatre contremaitres préposés à la surveillance, se placent les professionnels, conducteurs de machines ou tonneliers (5 ou 6 de chaque série). Tout cet état-major est français, à de rares exceptions près. Il n'en est pas de même des deux équipes de 40 ou 45 ouvriers chacune qui se succèdent tour à tour à six heures du matin et six heures du soir, car ceux-ci viennent tous d'Italie. Leur métier comporte quelques faibles connaissances techniques: ce sont en définitive de bons gens, faciles à conduire quand on sait les prendre, et plusieurs d'entre eux gagnent leur vie à l'usine depuis de longues années. Leur journée n'est pas de douze heures, car un repos de deux heures interrompt leur besogne, le jour, à l'heure du repas, le soir vers minuit. Le dimanche, l'usine ferme ses portes de six heures du matin à six heures du soir, ce qui permet de faire alterner les deux équipes. Minimum de salaire 3 francs, et, en ce qui regarde les quelques femmes employées dans le travail à façon des scourtins, gain de 1 fr. 75 à 2 fr. 50.

#### IV

Laisant de côté les anciennes théories sur la nature de l'huile, nous dirons simplement que les corps gras, et en particulier ceux d'origine végétale, résultent de l'union de la

glycérine, ce sirop légèrement sucré que tout le monde a manié ou aperçu chez les parfumeurs, avec les acides dits « gras. » Que ce terme d'acide n'évoque pas l'idée d'un principe similaire d'aspect à l'acide chlorhydrique, au vinaigre ou même à l'acide tartrique : il s'agit de matières insolubles, insipides, analogues extérieurement à la cire, combustibles parce que le carbone y domine, et s'unissant aux oxydes métalliques et aux alcalis pour donner soit des « emplâtres, » soit des savons. La meilleure partie de l'huile est constituée par de l'oléine, substance liquide que des réactions chimiques simples dédoublent en glycérine et acide oléique ; le reste consiste en stéarine et palmitine, lesquelles à leur tour se scindent en glycérine, acide stéarique ou acide palmitique. Toutefois l'huile d'arachide se singularise en ce qu'elle renferme un composant spécial : l'acide arachidique, toujours uni à la glycérine.

Pour exprimer ces faits, les chimistes disent que les corps gras sont des mélanges d'éthers de la glycérine ; mais les huiles telles que l'industrie les obtient renferment encore, en petites quantités, d'autres matières, suivant le mode de préparation de l'huile, la nature du végétal producteur, la provenance même de la graine ; et ce sont ces principes additionnels qui constituent l'individualité des huiles, leur communiquent leur saveur propre et servent à les distinguer, quoique ce soit souvent très difficile.

Nous avons déjà expliqué que, dès les premières années de Louis XV, on commençait à adultérer l'huile d'olive ; d'autre part, à mesure que le commerce des huiles et l'industrie huilière se développaient à Marseille, les tromperies se manifestaient et d'autant plus que, la chimie des huiles étant mal connue, les fraudeurs ne couraient pas grands risques. Aussi est-ce Poutet, un Marseillais, qui a découvert les premiers procédés d'analyse qualitative des huiles. Ayant signalé ce fait, mentionné ce nom que nous pourrions faire suivre de beaucoup d'autres, nous ajouterons que le plus important laboratoire d'Europe en vue de l'essai des huiles, corps gras, ou matières similaires se trouve à Marseille dans la rue Sainte, transversale aux trois grandes artères, Paradis, Saint-Ferréol, de Rome, si connues des étrangers. Quoique officiel, bien que subventionné par les ministères de l'Agriculture et des Affaires étrangères, ce laboratoire « d'adi-pologie » est géré par son directeur, M. Milliau, à ses risques et périls, et ses relations avec le département des Bouches-du-

Rhône, la Chambre de commerce de Marseille et le Syndicat des fabricans d'huile sont purement officieuses. Quatre chimistes, dont l'un remplit le rôle de sous-directeur, y travaillent chacun dans sa spécialité, car le laboratoire, en dehors de l'examen des huiles, procède, sur la réquisition des cliens, à toutes sortes d'analyses industrielles ou commerciales.

Nous n'entrerons pas dans l'examen de l'outillage, mais nous expliquerons les innombrables fraudes, presque toujours réelles et voulues, mais quelquefois apparentes, contre lesquelles la science est obligée de lutter. Pour compliquer la situation, les cours absolus et relatifs d'huiles subissent d'étranges fluctuations, et telle substance se trouve être tantôt plus chère, tantôt meilleur marché qu'une autre. On mélangera dans les deux cas, mais en étiquetant du nom du produit à prix élevé. Comme le marché principal des huiles se concentre à Marseille, les chimistes de Paris, même les plus habiles, ne reconnaissent ces tours de main transitoires qu'au bout d'un certain intervalle de temps, et déjà les contrefacteurs ont changé leur fusil d'épaule. Ajoutons que la procédure française en matière de fraudes ou falsifications est lente et paperassière; la législation de notre pays ne prévoit que l'acquiescement, lorsque l'expertise ne dénote pas une adultération trop manifeste, de sorte que les trompeurs habiles se tirent toujours d'affaire. En Allemagne, dans les cas douteux, le délinquant reçoit une réprimande qui souvent suffit à le faire rentrer dans le droit chemin.

Comme, de toutes les huiles, celle d'olive est la plus recherchée, on la mélange avec toutes sortes de corps gras similaires. De même qu'un vin très généreux supporte à la rigueur un peu d'eau et, même ainsi mouillé, l'emporte encore sur un vin authentique et pur, mais plat, de même une très bonne huile d'olive, bien corsée, intelligemment choisie par un négociant peu scrupuleux, pourra encore s'assimiler 15 ou 20 pour 100 d'huile d'arachide, par exemple, et surpasser même, comme agrément de goût, des huiles d'olive secondaires. Encore les réactions caractéristiques de l'huile d'olive, comme sans doute celles de beaucoup d'autres, changent-elles sensiblement suivant la provenance de la denrée, la nature et l'état de culture du sol qui porte l'olivier. Par exemple, les huiles d'olives tunisiennes donnent la réaction caractéristique des huiles de coton, et naguère elles étaient repoussées par l'administration de la Marine

et par les compagnies de navigation, qui doivent employer pour le graissage de certains organes délicats de leurs machines l'huile à bouche la plus pure. De là un gain des plus importants au bénéfice des agriculteurs du Protectorat.

Naturellement la vaseline, produit concret de la rectification des pétroles, intervient souvent pour allonger une huile, et dans certains cas les fraudeurs opèrent plus simplement encore, en introduisant sous l'huile du récipient vendu une certaine masse d'eau, que la sonde n'atteint pas toujours (1).

Comment retrouver l'huile d'arachide dans l'huile d'olive? Par un procédé assez compliqué, hors de la portée d'un profane, mais irréfutable quand il a été pratiqué par un bon chimiste. L'huile d'arachide, comme il a été dit plus haut, contient, toujours mélangé à la glycérine, un acide de nature absolument caractéristique. Au delà de 5 pour 100, le *quantum* de matières grasses étrangères peut même s'évaluer sans difficulté.

Et le fraudeur ne saurait être plus heureux avec l'huile de sésame, car alors le premier venu peut constater ou soupçonner la tromperie. M. Camoin, pharmacien à Marseille, recommandait de verser dans un verre de l'acide chlorhydrique pur (liquide incolore ayant l'aspect de l'eau), de sucrer légèrement ce réactif, d'ajouter l'huile suspecte, d'agiter le mélange avec une baguette et de laisser reposer; un nuage rouge cerise ou rose, suivant la proportion de sésame, se formait alors à la surface de séparation de l'acide et de l'huile impure. Plus tard on a reconnu que certaines huiles d'olives de Tunisie, traitées à l'acide sucré, donnent aussi la teinte rose. Au laboratoire de la rue Sainte, le directeur emploie l'ancienne méthode, mais perfectionnée et un peu compliquée; il n'y a plus d'équivoque possible, et une huile loyale évite tout soupçon de fraude.

L'huile de sésame, — pas celle destinée à la cuisine, mais celle vendue à l'industrie, — reçoit elle-même de l'huile de ricin. Quelques gouttes d'acide sulfurique pur et une goutte d'acide azotique sont ajoutées dans un tube à essai à 10 centimètres cubes

(1) On prétend que les paysannes du canton d'Istres, à l'est de la Crau, s'avisèrent autrefois, quand leur mari leur refusait de l'argent pour leur toilette, de dérober de l'huile dans les vastes jarres où se conservait la récolte de la ferme. Après avoir vendu en cachette l'huile et employé le prix, elles dissimulaient leur vol en rétablissant le niveau avec de l'eau. Le mari ne s'apercevait de rien jusqu'au jour de la vente en bloc, et on devine comment alors se terminait l'explication.

d'huile suspecte, et, au bout d'une minute d'agitation, si le mélange ne noircit pas, la sophistication est certaine.

Un traitement assez complexe, terminé par un essai au nitrate d'argent, permet de reconnaître quelques centièmes d'huile de coton dans l'huile d'olive. Notre fraudeur, ne voyant plus aucune ressource dans les huiles exotiques pour adultérer sa prétendue huile d'olive, s'adresse, en désespoir de cause, aux huiles européennes. Mais l'huile d'œillette, qui se présente la première à l'esprit parce qu'elle est neutre de goût, se concrète difficilement par le froid et pas du tout sous l'influence des vapeurs nitreuses, au rebours de l'huile d'olive, sans parler d'une troisième réaction par l'iode. Quant à l'huile de noix, elle se solidifie encore plus malaisément, et, additionnée d'une proportion convenable d'acide sulfurique, elle dégage plus de chaleur que le suc d'olives authentique. Pour l'huile de faine, elle se reconnaît immédiatement, car, avec un peu de vulgaire blanc d'œuf desséché et quelques gouttes d'acide nitrique, elle se colore en vermillon, ce que ne fait aucune autre huile connue.

Quelquefois, le fraudeur d'huile industrielle, — de palmiste par exemple, — la sophistique habilement avec deux autres huiles temporairement bon marché, arachide et coprah, par exemple, de façon à obtenir un mélange réagissant comme l'huile de palmiste vraie. Mais la science n'est pas désarmée pour cela, car le pouvoir dissolvant de l'alcool absolu n'est pas le même pour l'huile pure que pour l'huile adultérée.

Il va sans dire qu'afin de trancher les cas douteux, le laboratoire dispose d'une collection d'huiles authentiques de diverses natures et provenances, qui permet d'opérer par comparaison sans que les réactions chimiques observées laissent dans l'esprit du praticien la moindre incertitude. Sur les 200 000 analyses auxquelles le laboratoire a procédé depuis dix ans, 160 000 ou les quatre cinquièmes concernaient les matières grasses; plus d'une de ces expertises s'est poursuivie contradictoirement avec le laboratoire municipal de Paris, et bien d'autres ont tranché d'importants litiges.

Nous avons déjà mentionné le rôle des tourteaux dans l'alimentation du bétail. Cet usage se pratiquait depuis fort longtemps dans le Nord de la France, où l'on distribuait aux animaux producteurs de viande et surtout de lait ce résidu de la fabrication de l'huile de lin, lorsque, l'huilerie marseillaise, commençant à se



développer et cherchant à se débarrasser de ses sous-produits, les éleveurs s'avisèrent de généraliser cet emploi. On trouve dans les tourteaux des matières protéiques, analogues par leur nature à l'albumine de l'œuf, qui non seulement nourrissent la vache, mais lui communiquent les élémens de la caséine et par suite du lait; et on y rencontre aussi des matières grasses qui disposent le sujet à l'embonpoint. Au contraire, les tourteaux ne conviennent guère aux chevaux, d'abord parce que ces animaux sont plus délicats à nourrir, et puis parce qu'on exige d'eux de la force à dépenser, et non de la production de viande.

En admettant même qu'ils ne soient pas souillés de terre, de plâtre, de craie, de sulfate de baryte, de sciure de bois, il s'en faut que les tourteaux présentent tous la même valeur nutritive. Parmi les bons, on peut noter ceux produits par le colza, l'œillette, la noix, la palme, le coton, le lin, le coprah, plus le sésame et l'arachide; parmi les médiocres ou suspects, on range ceux qu'abandonnent la cameline, le chènevis, la noix de Bancoul (1). Il existe des tourteaux dangereux : le pignon d'Inde (deux variétés), le *Croton tiglium*, le ricin. Ce dernier, s'il ne peut être utilisé comme aliment, constitue en revanche un excellent engrais.

Jamais, bien entendu, un animal n'absorbera sans en souffrir des tourteaux contenant des débris ligneux. C'est le cas des grignons d'olives et aussi de certains tourteaux provenant de graines non décortiquées. Ainsi les tourteaux d'arachides brutes ou de faines brutes ne peuvent servir en théorie que pour la fumure des terres. Malheureusement aussi, à défaut des animaux, les humains consomment involontairement des matières de ce genre. On a vendu, à Paris et sans doute ailleurs, sous le nom de poivrettes blanches et grises, des matières inodores et insipides qui simulent assez bien le vrai poivre pulvérisé; ce sont des noyaux d'olives broyés. D'après MM. Villiers et Colin, spécialistes dans l'analyse de ces fraudes, le poivre suspect, arrosé de teinture d'iode, puis séché, dévoile immédiatement l'adultération par l'apparition de points jaunes, répartis sur la poudre et visibles à la loupe; et il existe encore d'autres réactifs révélateurs. Mais les trompeurs, découragés par la promptitude avec laquelle les chimistes retrouvent le grignon d'olives, se sont rabattus sur la

(1) Fournit une huile assez analogue comme propriétés à celle du ricin.

poudre de coquille de noix ou de noisette, que le microscope parvient pourtant à reconnaître. Moralité : n'acheter le poivre qu'en grains !

## V

Tour à tour, nous avons parlé agriculture, industrie, chimie, usages domestiques. A présent un dernier point nous reste à envisager : le côté économique de la question. Mais nous serons aussi bref que possible.

Si l'on trace sur une carte de France une ligne partant de Marseille et se bifurquant à Paris pour aboutir d'un côté à Calais, de l'autre au Havre, cette diagonale partiellement dédoublée indiquera la plus importante artère commerciale de notre pays et unira deux régions dont les intérêts sont en perpétuelle lutte. Entre le Sud-Est et le Nord-Ouest, il ne s'agit pas seulement de faire triompher la betterave ou la vigne : un autre conflit s'élève dont nous allons exposer le principe, les phases, l'état actuel.

D'après les auteurs compétents, le colza, vers 1870, n'occupait pas moins de 180 000 hectares au Nord et au Nord-Ouest de la France. Peu de cultures étaient aussi avantageuses à cette époque et les agriculteurs du Nord retiraient des produits du colza un revenu brut global supérieur à celui que les Méridionaux réalisaient par l'huile d'olive.

Maintenant comme autrefois, le colza se sème en pépinières en été pour se transplanter en automne. Au printemps apparaissent les grappes de fleurs jaune vif que tout le monde a distinguées en traversant dans cette saison la Normandie ou la Basse-Bourgogne. Quelques semaines après, la graine est mûre, ce que dénote sa teinte noirâtre ; on bat, au fléau ou à la machine, la plante coupée, et l'on recueille par hectare 20 à 30 hectolitres de graines, dont chacun représente 70 kilogrammes en poids. Avec le colza de printemps, risques moindres, car on évite les gelées désastreuses, main-d'œuvre plus économique, mais profits moindres aussi. Finalement les 70 kilogrammes se dédoublent en 25 kilogrammes d'une huile à odeur assez forte et 30 kilogrammes de tourteau azoté à 5 pour 100.

Culture très épuisante, exigeant beaucoup d'engrais (près de 30 000 kilogrammes de fumier de ferme, par exemple) et pour certaines terres un amendement calcaire, le colza présentait l'incon-

vénient, ou, si l'on préfère, l'avantage de réclamer en outre l'assistance transitoire d'un très nombreux personnel d'ouvriers agricoles, et précisément à des époques de chômage pour d'autres travaux des champs. Il fallait procéder aux binages au printemps, au sciage et battage en été, à l'arrachage et au repiquage en automne (1).

Jusqu'en 1862, des droits existaient sur les graines oléifères exotiques ; ils variaient d'ailleurs, suivant la nature des graines et suivant la nationalité du navire importateur, de 4 francs à 16 francs les 100 kilogrammes. En 1862, le droit est abaissé au tarif uniforme de 2 fr. 50 et même aboli en faveur des chargemens de vaisseaux français. En 1869, plus d'exception, et entrée en franchise.

Les cultivateurs du Nord ne cessent depuis trente ans de réclamer le retour à l'ancienne protection ; ils protestent non seulement contre l'invasion des graines étrangères, mais contre celle de l'huile elle-même. Quoique les huiles de colza, moutarde, œillette, pavot et navette paient actuellement 12 francs pour pénétrer en France, il convient suivant eux de porter ce droit à 18 francs pour défendre nos huiles indigènes similaires et de frapper d'une taxe de 12 francs les huiles de lin, ravison, niger, coton, sésame et arachide ; quant aux graines brutes, elles subiraient un droit d'entrée proportionnel à leur teneur moyenne en huile calculée d'après des tableaux annexés au rapport.

Un député de la Seine-Inférieure, l'honorable M. Suchetet, mène la campagne protectionniste. Il fait valoir dans ses considérans l'énorme diminution de la culture du colza, diminution qui, d'après lui, se chiffrerait par une superficie de 200 000 hectares éliminés et au delà. Ce déficit se répercute sur la main-d'œuvre rurale de moins en moins demandée, de sorte que les travailleurs des campagnes, ne trouvant plus à s'employer sur les plantations de colza, émigrent vers les villes ; de leur côté, les propriétaires ou fermiers transforment alors leurs champs en herbages, qui leur rapportent encore un faible revenu, mais n'exigent presque pas de travaux. Il n'en serait pas ainsi avec la betterave sucrière, avec la pomme de terre ; mais la première culture a peu d'avenir, et la seconde, tous débours comptés,

(1) M. Suchetet, dans son rapport à la Chambre, évalue cette main-d'œuvre à un total de 125 francs par hectare. Une terre ayant porté du colza pouvait être ensuite cultivée en céréales dans de bonnes conditions.

ne rapporte presque rien. Il convient aussi de sauver les petites huileries intérieures, de plus en plus compromises par la rareté croissante des graines indigènes oléifères. Toujours suivant le rapporteur, les oléiculteurs du Midi, nos propres colons dans nos domaines d'outre-mer, les fabricans de saindoux eux-mêmes, marcheraient la main dans la main avec les cultivateurs normands. D'ailleurs, tous les pays étrangers, affirme M. Subchet, frappent de droits plus ou moins lourds les graines à huiles ou les huiles pénétrant chez eux.

A l'autre bout de la France, les huiliers marseillais (1), que gêne la concurrence des huiles de coton, bonnes à tout usage puisqu'elles sont parfaitement neutres de goût, acceptent très bien un droit sur cette matière, dût même la savonnerie du Midi en souffrir un peu; mais, à tous autres égards, ils protestent énergiquement contre les conclusions du rapport, contre les tendances des 130 députés qui y ont adhéré, et cela par l'organe de M. E. Rocca, le président de leur syndicat. Ils font valoir l'intérêt de notre marine marchande, à laquelle ils distribuent annuellement 35 millions, celui de la main-d'œuvre employée dans les huileries et industries annexes (28 millions); ils affirment que, le prix des tourteaux venant à s'élever, l'agriculture reperdrerait une bonne partie du bénéfice espéré, d'autant plus que partout on emploie les tourteaux, dont la consommation atteint 400 millions de kilogrammes, au lieu que le colza ne se développe bien que dans une région limitée, qui fournit 40 millions de kilogrammes d'huile seulement (1901). En ne tenant pas compte de la période exceptionnellement heureuse pour la vente des récoltes qui coïncida avec la guerre de Crimée, les cours de l'huile de colza flottaient en moyenne autour de 105 à 107 francs le quintal métrique pendant l'Empire; en 1880, la cote n'était plus que de 80 francs; elle ne dépasse guère 60 francs à présent. Que pourra faire un droit protecteur de 10 ou 12 francs? A la rigueur, mieux vaudrait adjuger une prime aux cultivateurs

Nous sommes forcés, malgré leur intérêt, d'abrégier ou de supprimer non pas de simples détails, mais des argumens sérieux de part et d'autre. Un dernier motif, et nos lecteurs concluront. Bien vives sont à l'heure actuelle les souffrances de l'agricul-

(1) Ils sont secondés du reste par leurs collègues fabricans d'huile établis dans les autres ports de commerce français.

ture. Les guérir tout à fait, beau rêve, mais aussi étrange utopie. Les soulager, à merveille! mais encore faut-il que la difficulté de la situation ne résulte pas de la brutalité inéluctable des faits. Or, l'huile de colza, après avoir jadis glorieusement illuminé les phares, brillé dans les réverbères, les lampes Carcel, les fanaux, se voit aujourd'hui évincée par le gaz de houille, l'électricité, l'acétylène, le pétrole, sur les voies publiques, dans les magasins, les plus humbles ménages. Sa principale clientèle, celle des chemins de fer, lui échappe même, car c'est le pétrole qui brûle dans les lanternes blanches, rouges, vertes, luisant sur les trottoirs des petites gares, sur les voies, sur le matériel roulant. Dès lors, pourquoi cultiver à perte un produit non demandé, qui occupe de bonnes terres? Aux chimistes, aux industriels de lui trouver un autre débouché, car, malheureusement, au point de vue de l'éclairage le rôle du colza est si bien fini que l'alcool, dernier venu, se piquant d'étinceler à son tour, vient de lui donner le coup de grâce!

En sera-t-il de même pour les végétaux oléifères exotiques? La question est trop complexe, trop générale, pour être même effleurée ici, mais nous formulerons un plaidoyer chaleureux en faveur de l'huilerie marseillaise. La malheureuse cité phocéenne est déjà assez menacée dans sa situation commerciale pour que l'industrie dont elle a jusqu'ici le monopole supplée au détournement de son transit. Tandis que Gènes travaille à attirer vers son port marchandises et voyageurs, l'Autriche et l'Orient s'efforcent d'acclimater chez eux la fabrication de l'huile en profitant de tous les progrès déjà acquis. Nous espérons que les représentans de Marseille, sans demander à la Chambre de sacrifier absolument les droits des agriculteurs des bords de la Manche, sauront défendre ceux de la seconde ville de France. N'oublions pas non plus les possesseurs français d'olivettes du bassin de la Méditerranée, qu'ils soignent l'arbuste dans la métropole, ou le cultivent dans l'Afrique barbaresque. Ils peuvent dans une large mesure compter sur l'avenir, car l'usage de l'huile d'olive pour la table est devenu et restera général; jusqu'à nouvel ordre aussi, la machinerie de précision en consommera de fortes quantités. Donc, débouchés à peu près assurés. Deux solutions alors se présentent, mais souvent, il faut le dire, sans choix possible entre l'une et l'autre.

En Algérie, en Tunisie, en Corse, sur le littoral des Alpes-

Maritimes, dans une bonne partie du Var, l'olivier peut et doit donner d'honnêtes profits, assez réguliers, par une culture intelligente, soignée, un peu savante, mais non dépensière, l'huile étant faite en grand, en temps opportun, dans de vastes usines bien outillées, aux dépens de variétés plus communes que fines. On obtiendra ainsi d'assez notables quantités d'une bonne huile marchande sans mauvais goût, se conservant bien, mais point très exquise.

Il est difficile de procéder de cette manière dans le reste de la Provence, le Comtat, le Languedoc. Pour cette dernière province, une solution radicale est intervenue : l'arrachement général pur et simple des arbres jugés inutiles (les autres essences à fruits n'ayant pas été d'ailleurs mieux respectées), mais nous croyons que le Midi ferait mieux de suivre, en le perfectionnant, l'exemple déjà donné par le Bas-Dauphiné, les Basses-Alpes, les environs d'Aix : cultiver en petit l'olivier, restreignant les étendues plantées aux seules expositions favorables ; sélectionner les espèces en ayant recours à la greffe ; produire des olives de choix, soit pour la table, soit pour l'huile ; et surtout obtenir celle-ci dans les conditions strictes que l'expérience a imposées depuis longtemps aux cultivateurs des cantons renommés pour l'excellence de leur huile. Enfin, pour éviter les fraudes, vendre autant que possible directement de producteur à consommateur. Après tout, dans les quartiers de la Bourgogne et du Bordelais où la vigne fournit ses produits les plus exquis, procède-t-on autrement, au grand avantage de tous ? La culture de l'olivier coûte peu, et les soins de propreté sans lesquels on ne produit pas de bonne huile ne coûtent rien.

ANTOINE DE SAPORTA.

---

---

# LE ROMAN-FEUILLETON

ET

L'ESPRIT POPULAIRE

---

1

Imaginons que nous revenons du bal. Il est entre six heures et sept heures du matin, et nous apercevons, du fond de notre voiture, le spectacle d'une rue de Paris. Des ouvriers s'en vont à leur ouvrage, des charretiers passent sur leur tombereau, des concierges ouvrent leur porte. Nous croisons des laitiers et des porteuses de pain. Et que remarquons-nous? Tous ces gens, ou presque tous, lisent le journal. Et qu'y lisent-ils? Le feuilleton! Une ou deux heures plus tard, la vie a complètement repris: les boutiques se sont rouvertes; le mouvement et le roulage ont recommencé; l'employé va à son bureau, la bonne à son marché, le commis à son magasin. Mais le journal est toujours comme le *leit-motiv* de la rue. Que fait le garçon boucher en allant prendre les commandes? Il lit le journal. Que fait le cocher qui stationne? Il lit le journal sur son siège. Ouvrez le panier de la servante, et vous y trouverez le journal. Quelqu'un, un matin, se promenait aux Halles, et prenait une allée où il n'y avait personne. Un silence profond régnait dans le pavillon. Et que faisaient toutes les marchandes, au milieu de leurs étalages et de leurs monceaux de volailles? Elles lisaient toutes le journal. Et qu'y lisaient-elles? Le feuilleton! A présent, transportez-vous en province. Qu'y verrez-vous? Tous les jours, dans douze ou

quinze mille localités, sous-préfectures, gros bourgs, chefs-lieux de canton, douze ou quinze mille porteurs de journaux parcourent le pays en soufflant dans leur corne. Et pourquoi les vendent-ils surtout? Pour le feuilleton! Vous figurez-vous l'univers de lecteurs qu'on apercevrait en France, si l'œil, à certaines heures, pouvait percer les murs et franchir les distances, et combien de lecteurs et de lectrices on y apercevrait lisant le feuilleton?

Saine ou malsaine, et malheureusement plutôt malsaine, la véritable manne quotidienne des foules est donc aujourd'hui le roman-feuilleton, et tout journal populaire ne donne même pas seulement un feuilleton, mais deux et trois feuilletons à la fois. Ajoutez-y les vieux romans-feuilletons célèbres, les classiques du genre, sans cesse réédités, toujours lus et relus; songez que ce gavage romanesque dure depuis plus de vingt-cinq ans, qu'une trentaine ou une quarantaine d'années d'une alimentation analogue l'avait déjà précédé; et vous ne trouverez pas sans intérêt de rechercher quelles façons de voir et de juger ces soixante ans de romans-feuilletons ont dû logiquement produire dans les cervelles populaires. Une ouvrière se nourrit de romans-feuilletons, et sa mère, sa grand'mère, s'en nourrissaient avant elle. Comment, d'après ces lectures, non seulement répétées, mais héréditaires, cette ouvrière peut-elle et doit-elle voir les prêtres, les nobles, les bourgeois, les juges ou les militaires? De même, un ouvrier, un employé, un commis, un domestique, sont grands lecteurs de romans-feuilletons, fils et petits-fils de lecteurs de romans-feuilletons. Quelles idées préconçues peuvent-ils et doivent-ils se faire des maîtres, des patrons, des chefs d'usine ou d'administration?

## II

Depuis soixante ans, les romans-feuilletons types sont *le Juif Errant* et *les Mystères de Paris*, et le monde catholique, dans *le Juif Errant*, nous est représenté par tout un défilé, toute une lanterne magique de personnages et de physionomies. Voyons quels sont les personnages, leurs physionomies, et quelle idée ils donnent, par leurs figures, de l'homme et de la femme d'Église, du prêtre, du fidèle, du confesseur, du fabricant, de la dame de charité, du chrétien et de la chrétienne.



Eh bien ! ils en donnent une idée systématiquement atroce, et qui, même encore aujourd'hui, continue à vous stupéfier, si édifié qu'on soit sur la frénésie de l'auteur et la grossièreté de son système... Morok est un dompteur de foire, et sa ménagerie est précédée d'une toile divisée en trois tableaux. On lit au-dessus du premier : *En 1810, Morok est idolâtre ; il fuit devant les bêtes féroces.* Au-dessus du second : *Morok, l'idolâtre, fuyait devant les bêtes féroces ; les bêtes féroces fuiront devant Ignace Morok, converti et baptisé à Fribourg.* Au-dessus du troisième : *Ignace Morok est converti ; les bêtes féroces rampent à ses pieds.* Et Morok, tout en promenant ses lions et ses panthères, vend des médailles et des chapelets, des bénitiers, des croix, des images, des paroissiens, exécute en même temps les crimes dont on le charge, et cumule ainsi le rôle de catéchiste forain avec ceux de bateleur et de coupe-jarret. Telle est la première physionomie « cléricale » que des millions de lecteurs et de lectrices ont vu, depuis un demi-siècle, au premier chapitre du *Juif Errant!*... L'abbé d'Aigrigny est tout autre. Chez lui, la « distinction de la tournure, » le « soin avec lequel il est ganté et chaussé, » la « grâce et l'aisance des moindres mouvemens, » trahissent « ce qu'on appelle l'homme du monde, » et son « regard profond, » un front « largement coupé, » révèlent une grande intelligence. Mais méfiez-vous ! Ce sont là de fallacieux dehors, et l'abbé marquis d'Aigrigny, sous la séduction de ces dehors, est un horrible scélérat. Du fond de son cabinet, dans des notes mystérieuses dictées à son secrétaire, il prescrit toutes sortes d'abominations, de meurtres, de guet-apens : et c'est le second « homme d'Église » que nous rencontrons dans le roman!... Quant à M<sup>me</sup> de la Sainte-Colombe, que dirige et emploie la Compagnie de Jésus, elle est, au physique, « grosse comme un muid, » avec « une voix de rogomme et des moustaches grises comme un vieux grenadier. » Elle a « des antécédens abominables, » a « fondé sa fortune sous les galeries de bois du Palais-Royal, » et vit « avec deux chats, un caniche, une perruche verte et un perroquet gris » dont le vocabulaire « est digne des Halles. » Elle « fraternise avec ses domestiques, » « les querelle avec furie, » appelle sa femme de chambre : *ma biche* et les habitués de son salon : *mon fiston*. Troisième figure cléricale!... Avec la princesse de Saint-Dizier, nous retrouvons le grand monde, mais vous allez voir lequel. « Jolie et spirituelle, adroite

et fausse, entourée d'adorateurs qu'elle fanatise, elle met une sorte de coquetterie féroce à leur faire jouer leur tête dans de graves complots. » Elle est « d'un esprit remuant, d'un cœur froid, » et sa joie est d'amener des drames et des suicides. Puis, elle se métamorphose, et sa métamorphose est « extraordinaire, presque effrayante. » Elle devient une « jésuitesse, » et on ne voit plus chez elle que « des femmes d'une dévotion retentissante, des membres considérables du haut clergé. » Elle ne donne plus de fêtes, et son hôtel « prend un aspect monastique. » On n'y parle plus qu'à voix basse. » Et à quoi se livre M<sup>me</sup> la princesse de Saint-Dizier, dans cette austérité et ce silence? Aux rapt, aux séquestrations, aux meurtres. Quatrième figure d'« Église, » quatrième physionomie « cléricale! »

Et toutes sont ainsi. Excepté une pauvre femme du peuple illettrée et crédule, et son fils, l'abbé Gabriel, jeune prêtre des Missions étrangères, tous ces personnages, quels qu'ils soient, composent un musée des horreurs. C'est le banquier Tripeaud, un baron de la finance « qui jouerait à la hausse ou à la baisse sur la mort de sa mère, » et qui est, on ne sait pourquoi, un baron catholique! C'est le docteur Balemier, un médecin dévot, qui enferme par surprise dans des cellules de fous les jeunes filles qui se fient à sa protection! C'est l'abbé Dubois, qui abuse criminellement de la confession! C'est l'écrivain religieux Jacques Dumoulin, « toujours ivre, » et qui « ne quitte pas les tavernes, » comme si l'ivrognerie et le séjour des tavernes étaient spécialement le fait des écrivains religieux! C'est la mère Sainte-Perpétue, supérieure d'un couvent qui est un établissement de captation et d'enlèvement! Et c'est, enfin, Rodin, le fameux Rodin, qui a « une vieille redingote olive, » de « gros souliers huilés, » un « mouchoir à tabac pour cravate, » un « masque livide, » et qui inspire et dirige en secret toute cette société diabolique. Il arrive un jour au château de Cardoville, comme représentant de la princesse de Saint-Dizier, annonce au régisseur que le château va être vendu, qu'une dame en devient acquéreur, et le prévient qu'il devra tenir M<sup>me</sup> de Saint-Dizier au courant de la conduite et des actes de la dame, s'il tient à garder sa place.

— « Mais, se récrie le régisseur, c'est de l'espionnage!

— « Non, dit Rodin, c'est de la confiance. »

Puis, il conseille au régisseur de suggérer à la nouvelle chà-

telaine l'idée de prendre pour confesseur le curé de Roiville. Il pourrait le faire en lui disant un effroyable mal des autres curés; et le régisseur bondit encore :

— « Mais c'est de la calomnie !

— « Oh ! gémit pieusement Rodin, comment pouvez-vous me croire capable?... »

— « Et puis, s'écrie le régisseur, on dit que le curé de Roiville est un jésuite... »

Alors, à ce mot de « jésuite, » l'homme à la « vieille redingote olive, aux gros souliers huilés et au masque livide, » est pris d'un fou rire. Il se met subitement à bouffonner comme un pitre. Et qu'est exactement ce Rodin, qui pleurniche ou bouffonne à volonté, qui se déguise, qui joue tous les rôles, qui court les taudis, qui mange dans les crémeries, qui commet couramment les plus basses scélératesses, et fait exprès, par envie, de crotter les tapis des gens chez qui il va? C'est le général des jésuites, et même un candidat à la papauté! On nous cite sérieusement, à propos de lui, le précédent de Sixte-Quint (1)!

Voilà donc sous quels visages, dans le plus populaire des romans-feuilletons, dans le plus reproduit, le plus imité et le plus réédité, les foules, depuis soixante ans, ne cessent pas de voir le monde catholique. Et sous quelles figures l'aperçoivent-elles aussi dans *les Trois Mousquetaires* et *la Dame de Monsoreau*? Ici, nous ne sommes plus dans la fureur, et le ton est une large bonhomie. Mais Aramis et Gorenflot, malgré la bonne humeur d'Alexandre Dumas, sont-ils des personnages bien recommandables? Gorenflot, dont le froc est presque aussi célèbre que la « redingote olive » de Rodin, est ce moine ivrogne et fripon qui baptise les poulardes du nom de carpes, les arrose de bouteilles de Romanée, et ne rapporte jamais les quêtes « qu'allégées des sommes laissées en route. » Aramis, lui, quitte la soutane pour tuer un homme, tout en se réservant de la reprendre, une fois l'homme tué. Il est « doucereux, » et partage son temps « entre son bréviaire, les vers qu'il compose pour M<sup>me</sup> d'Aiguillon et le rouge qu'il achète pour M<sup>me</sup> de Chevreuse. » Porthos lui dit un jour : « Vous, vous mangez à tous les râteliers. » Et d'autres silhouettes de caractère analogue, toujours

(1) *Le Juif Errant*, 2<sup>e</sup> partie, ch. II, 16<sup>e</sup> partie, ch. LXIV, et 12<sup>e</sup> partie, ch. II.

gaîment touchées, mais d'une touche toujours désagréable, se groupent autour de ce mousquetaire-abbé. Son domestique Bazin est « grassouillet, » et « lit des ouvrages pieux. » Le supérieur des jésuites et le curé de Montdidier sont « deux hommes noirs » ridicules, et une certaine supérieure de Carmélites fait ses délices de « toutes les histoires scandaleuses du royaume. » Après le musée des horreurs, en somme, c'est celui des caricatures, et des générations de feuilletonistes, après Sue et Dumas, ont fait et refait des d'Aigrigny, des Gorenflot, des Rodin, des Aramis, des Baleinier, des Sainte-Colombe. Dans *les Mystères du Lapin blanc* (1), un vieil usurier accumule infamies sur infamies, et son nom d'Isaac Mayer le fait d'abord prendre pour un Juif. Mais cet Isaac Mayer, quoique Mayer et quoique Isaac, n'est pas Juif. Comme on avait déjà fait du baron financier Tripeaud un financier catholique, on fait ici de cet Isaac Mayer un Frère de la Doctrine chrétienne qui a traitreusement pris un nom juif! De même, dans *la Grande Iza* (2), tous les gredins sont des dévots, des prêtres, des élèves des Jésuites. Dévot et élève des Jésuites, l'agent de police Boyer, qui outrage une agonisante, lui vole son testament, et lance ensuite la Justice sur une fausse piste! Élève de l'École des Frères, et produit de l'éducation congréganiste, l'escroc et le malfaiteur Houdart, surnommé « La Rosse! » Voleur et faussaire, l'abbé Dutilleul, personnage infâme, ténancier secret d'une maison louche parée d'une enseigne de charité, et qui témoigne faussement en Cour d'assises, pour faire condamner à mort un innocent! Enfin, dans certains feuilletons, comme dans ceux des Gagneur et des Hector France, le parti pris tourne même à la fois à la spécialité industrielle (3) et à l'assassinat moral (4). Là, tout prêtre quelconque, toute religieuse quelconque, tout chrétien quelconque est un monstre. Ce n'est même plus du roman, mais un mélange de cauchemar et de gageure, quelque chose comme des hallucinations de fou sadique, dont beaucoup ne peuvent même plus s'indiquer décemment, mais que les feuilles populaires n'en ont pas moins publiées et republiées, lancées et distribuées en placards dans les rues. Jamais, ni nulle part, n'a-t-on donc vu de bons chrétiens,

(1) *Les Mystères du Lapin blanc*, par Boulabert.

(2) *La Grande Iza*, par Alexis Bouvier.

(3) *Le Roman d'un prêtre*, par M. L. Gagneur.

(4) *Le Péché de Sœur Cunctoode*, par M. Hector France.

de saints prêtres, de saintes femmes? Si; mais ces personnages-là ne sont que réels. Ils se rencontrent dans la vie. Ils ne se voient pas dans les feuilletons.

### III

Et le Soldat, l'Officier, le Militaire? Jusqu'ici, par bonheur, on nous les a montrés, en général, sous un jour tout différent, et le feuilleton, pour les traiter, emploie une autre manière.

Retournons au *Juif-Errant*, et regardez-y ce joli tableau : « deux jeunes filles, presque deux enfans » chevauchent sur un vieux cheval blanc, assises l'une à côté de l'autre « dans une large selle à dossier, » et « un homme de grande taille, à figure basanée, conduit le cheval par la bride. » Sa « physionomie grave est durement accentuée ; » sa « moustache grise, longue et fournie, se confond avec une large impériale ; » un « bonnet de police bleu à flamme rouge tombant sur l'épaule gauche couvre sa tête chauve ; » une « ceinture de cuir serre autour de ses reins sa huppelande de gros drap gris ; » il « s'appuie sur un long bâton, porte un sac de soldat, » et « se montre, pour les orphelines, d'une tendresse presque maternelle. »

Ces jeunes filles sont les filles du maréchal Simon, duc de Ligny, et l'homme aux moustaches grises, au sac et au bonnet de police, est le vieux Dagobert, ancien grenadier de la Garde Impériale, chargé par le maréchal de ramener les enfans en France. Il les ramène, en effet, jusqu'à Paris, mais à travers combien d'obstacles! La journée, il chemine à pied à côté d'elles, et, le soir, après l'étape, il lave leur linge dans les auberges, ou raccommode leurs effets. Un jour, dans une petite ville allemande, il décoiffe d'indignation un magistrat local qui les interrogeait sans égards, et lui crie d'une voix de tonnerre, en lui faisant sauter son chapeau : « Respect aux filles du maréchal Simon, duc de Ligny ! »

Ce Dagobert, rude et bon, toujours prêt à s'attendrir sous ses cicatrices à la vue des enfans de son maréchal, est un des prototypes du vieux soldat de roman-feuilleton. On le retrouve, trait pour trait, dans le Bastien des *Drames de Paris* (1); et un autre soldat-type, tout différent, mais toujours héroïque, est celui du

(1) *Les Drames de Paris*, par Ponson du Terrail.

*Capitaine Fantôme* (1). César de Chabaneil n'a pas vingt ans, revient de l'émigration, et se présente à Soult.

— « Je suis le comte de Chabaneil.

— « Au diable les comtes !

— « Je sais l'anglais sur le bout du doigt, l'allemand aussi et encore l'espagnol.

— « Cela vaut déjà mieux... Et que voulez-vous, citoyen comte ?

— « Je veux entrer dans vos grenadiers à cheval.

— « Votre âge ?

— « Je serai majeur dès que j'aurai mon fusil.

— « Peste ! Vous savez aussi le français, monsieur le comte !... Et d'où venez-vous ?

— « D'émigration.

— « Mauvaise école !

— « Général, les opinions viennent avec la barbe... Pour le présent, je prie le Dieu d'autrefois, le nouvel Être Suprême, ou toute autre Divinité qu'il vous plaira de mettre au ciel, de me donner une petite place parmi ceux qui servent la France... »

Et César de Chabaneil devient le Capitaine Fantôme, le plus prodigieux cavalier de la grande armée. Même après sa mort, les soldats ne le croient que disparu, et se figurent le voir revenir encore dans la bataille, galopant et chargeant l'ennemi.

D'autres scènes nous montrent le soldat loustic, le sergent cocardier, le colonel paternel et dur, l'officier duelliste, mais tous, même le duelliste, même le loustic, sont toujours de braves et grands cœurs... Nous sommes en 1809, en Espagne, au camp anglais, où un régiment d'Écossais vient de ramener des prisonniers français. Les Écossais sont de beaux hommes, de riche santé, de haute stature, dans des costumes magnifiques, et suivis, partout où ils vont, d'un corps de cuisiniers chargés de dresser les tables et d'embrocher les pièces de viande, aussitôt la bataille finie. Les Français, eux, sont petits, presque tous très jeunes, et déjà hâlés par le soleil d'Espagne, amaigris, dépenaillés, tout couverts de poussière. Ils se sont battus cinquante contre cinquante, quelques-uns ont le front dans des bandeaux sanglans, et il y a là un vieux sergent nommé Morin, le caporal Toulousain, le caporal Pont-Neuf, un nommé Gandouin dit l'Aimable-Auguste,

(1) *Le Capitaine Fantôme*, par Paul Féval.

un autre surnommé Propre-à-Rien parce qu'il fait, à lui tout seul, toutes les corvées de la compagnie. C'est le soir, les grenadiers écossais vont souper, les rôtis fument et grésillent devant les feux pétillans, on sent « l'odeur des jus qui tombent dans les lèchefrites, » et « l'eau vient à la bouche » des Français affamés. Mais aucun d'eux « ne perd la dignité de sa posture. » L'estomac « voudrait parler, » mais « la fierté nationale lui impose silence, » et le sergent Morin grogne sous sa vieille moustache :

— « Du calme, les enfans, sachons attendre ! »

Alors, l'Aimable-Auguste :

— « Bah ! les jambes nues ne nous mettront pas au pain et à l'eau !... »

Et le vieux sergent réplique :

— « S'ils le font, souvenons-nous du vieux drapeau !... »

Mais les grenadiers écossais, avec leurs beaux costumes et leurs bons cuisiniers, sont aussi de braves gens. Ils traitent leurs prisonniers en hôtes, et les invitent à leur repas (1).

Avec *le Capitaine Simon* (2), nous ne sommes plus à la guerre, mais la vie de garnison que nous y voyons est aussi mouvementée et dramatique que la guerre. Enragé batailleur, le capitaine Simon a la folie du duel. Pour un oui, un non, une façon de le regarder qui ne lui va pas, une place qu'on prend au café et qu'il ne lui plaît pas de voir prendre, il provoque et tue son homme.

— « Allons, lui dit un jour le colonel Gontault, en le prenant par le bras et en le regardant en face, à nous deux, capitaine ! »

Mais le colonel l'a élevé, l'a toujours protégé comme son fils adoptif, et lui demande, en le tutoyant brusquement :

— « Réponds !... Autrefois, tu m'appelais ton père... Ai-je mérité pour toi ce nom de père ?... T'ai-je toujours traité avec douceur, moi qui fais trembler tout le monde ?... »

— « Oui ! colonel, balbutie le capitaine Simon, qui est sensible et bon, malgré sa tragique manie.

— « Eh bien ! capitaine, il faut que cela finisse, et je vous mettrai aux arrêts forcés pendant deux mois, pendant six mois !... Vous avez tué ou blessé onze bourgeois... C'est une folie furieuse !... Et vous vous attaquez à de paisibles citoyens... C'est d'un insensé, ou d'un lâche ! »

(1) *Le Capitaine Fantôme.*

(2) *Le Capitaine Simon*, par Paul Féval.

Et le colonel, qui le voit pâlir à ce mot de lâche, lui met la main sur la bouche :

— « Ne parlez pas, vous allez m'insulter... »

Le capitaine Simon fond en larmes, et jure de ne plus se battre... Mais, le soir même, il rencontre un passant d'allure singulière, et complètement caché sous son manteau. Une querelle commence. D'autres officiers sont là. La querelle s'envenime, les têtes s'excitent, le capitaine provoque le passant, l'inconnu relève le défi, dégainé brusquement sous son manteau, le duel s'engage, le passant tombe... Alors, on va chercher des lumières, on revient, et on reconnaît le colonel Gontault... Il est blessé à mort, et dit, avant de mourir, à Simon foudroyé : « Tu vois... Je te pardonne ! »

Héroïque, amusant, attendrissant, et qu'il soit d'ailleurs jeune ou vieux, officier ou simple troupier, enfant du peuple ou ancien émigré, tel est ainsi, presque toujours, le soldat dans le roman-feuilleton. Soit dans Eugène Sue, soit dans Alexandre Dumas, soit dans Paul Féval, soit dans Ponson du Terrail, vous rencontrez continuellement, sous un nom ou sous un autre, tantôt des Dagobert, tantôt des capitaine Fantôme, tantôt des capitaine Simon, tantôt des colonel Gontault, tantôt des sergent Morin, tantôt des Aimable-Auguste, et, derrière eux, plus loin encore, dans une histoire plus ancienne, toute une magnifique et exaltante soldatesque, des Bussy d'Amboise, des Lagardère, des Athos, des d'Artagnan, dont les valets mêmes, comme le bon Planchet et le bon Grimaud, dégagent, eux aussi, à leur modeste rang, de la sympathie et de l'héroïsme. L'ancienne monarchie sort souvent abîmée du feuilleton, mais le soldat, par exception, n'y est pas défigurée. Il a déjà, sous le tricorne, l'originalité de vaillance et l'intrépide gaité qu'il aura sous le bonnet à poil. La tradition ne s'en dément pas, et, même aujourd'hui, surtout peut-être aujourd'hui, dans les récits de la dernière guerre, il nous apparaît bien sous un jour mélancolique, mais qui exalte encore l'uniforme. Le roman-feuilleton est, en résumé, patriote (1). Jamais, ou presque jamais, il n'a rien fait pour tuer, dans l'âme populaire, l'enthousiasme qu'inspirent les victoires, le culte du drapeau, l'émotion que peut donner le spectacle d'une revue.

(1) *Le Péché de Marthe*, par M. Paul Bertnay, et les romans de M. Jules Mary.



## IV

Et le « monde, » l'homme et la femme « du monde, » la société aristocratique, « née, » bien née, ou choisie, qui a son cadre ordinaire dans les salons et les châteaux? Quel homme et quelle femme « du monde, » quelle aristocratie, va nous représenter le feuilleton? C'est peut-être ici que l'impression sera la plus déconcertante, et que nous allons rencontrer les plus extraordinaires physionomies, les plus destinées à peupler l'esprit populaire des visions les plus baroques.

Bien qu'il en soit toujours resté aux « grandes dames » de la *Tour de Nesle*, qui étaient d'autant plus « grandes dames » qu'elles commettaient de plus grands crimes, le feuilleton conserve encore quelquefois une certaine retenue à l'égard de la « mondaine. » Assez volontiers, tout en la faisant coupable, il convient qu'elle est belle, et en convient même en soupirant. Mais, avec l'« homme du monde, » il n'a plus aucune espèce de réserve, et vous n'imaginez pas, à moins de l'avoir lu, ce qu'entasse de scélératesses, à tout instant de la journée, un comte ou un marquis de roman-feuilleton. Il ne cesse pas, pour ainsi dire, un seul jour, depuis 1840, d'être le brigand le plus complet, le plus froid, le plus épouvantablement ingénieux, le plus inépuisablement coquin, qui ait jamais exploité les femmes, forcé les coffres-forts et dévalisé les diligences. Est-ce uniquement parce que le roman vit de romanesque, et parce que le dernier mot du romanesque semble être dans l'« homme du monde » qui conduit en culotte courte les cotillons de la duchesse, pour s'en aller, après le bal, mettre une blouse et un foulard rouge, et assassiner, sous ce costume, un vieillard dans sa villa? Est-ce parce qu'il y a là, dans cet homme de salon montré sous cet aspect révoltant, un certain virus anarchiste, et, sous une certaine forme, un peu de cette dynamite dont on charge les bombes? Presque tout « homme du monde, » quoi qu'il en soit, dans presque tout roman-feuilleton, est presque toujours, de fondation, un abominable gredin.

Comme *le Juif-Errant* est la souche de toute une lignée de feuilletons sur le monde religieux, *les Mystères de Paris* sont celle de toute une descendance de romans populaires sur le « monde » tout court, et la « femme du monde, » dans ce roman-feuilleton souche, n'est même pas plus épargnée que l'« homme

du monde... » Le prince Rodolphe a débuté en voulant tuer son père et en abandonnant sa fille, née d'un mariage clandestin avec une belle personne de la haute société. Puis, il se repent, devient philanthrope par repentir, et passe ensuite sa vie, comme philanthrope, à parcourir en casquette et en bourgeron les mauvais quartiers de Paris, pour y réhabiliter les scélérats. On le voit, alternativement, en tenue de cérémonie à l'ambassade, où le suit le vieux chevalier Murph tout constellé de décorations, et sous une blouse d'ouvrier dans les tavernes de la Cité, où le même chevalier Murph le suit toujours, mais déguisé en charbonnier... Maintenant, voici l'ancienne femme secrète du prince, la comtesse Mac-Grégor. Séparée de son premier mari, elle en a épousé un second, le comte Mac-Grégor, mort on ne sait comment, mais opportunément, et la comtesse, veuve à propos, s'est en même temps défaite de sa fille, l'enfant du prince, en chargeant un forçat, nommé Bras-Rouge, de l'en débarrasser. Malgré ces relations avec les forçats, d'ailleurs, la comtesse est une des habituées les plus brillantes des soirées diplomatiques, où règnent, avec elle, la marquise d'Harville et la duchesse de Lucenay. Toutes ces dames, qui sont le soir les étoiles de l'ambassade, fréquentent, pendant la journée, une horrible maison borgne dont le principal locataire est précisément le nommé Bras-Rouge, l'ancien galérien qui fait disparaître les enfans ! Les autres habitans en sont une tireuse de cartes, le célèbre ménage Pipelet, et un ex-abbé du nom de Polidori; monstrueux personnage, affligé de vices mystérieux, et empoisonneur en chambre. Comtesse, marquise, duchesse, forçat, empoisonneur, tout cela tripote, fricote, s'entend et collabore, d'après les conseils d'un certain maître Jacques Ferrand, notaire en pied de l'aristocratie, et qui est aussi bien surprenant, comme notaire ordinaire de la bonne compagnie. Avec sa figure de pontife, et sous son masque d'homme austère, il commet, pour le compte de ses cliens, comme pour le sien propre, les plus épouvantables forfaits, avec l'aide habituelle des « pirates d'eau douce » de l'Île des Ravageurs, et d'une effroyable mégère nommée la Chouette.

Voilà, n'est-ce pas, d'étranges « gens du monde, » et ceux de Ponson du Terrail sont peut-être, cependant, encore plus étonnans. Un comte Felipone, dès les premières lignes des *Drames de Paris*, assassine le colonel de Kergatz, afin d'épouser sa veuve. La veuve ignore l'assassinat, devient la comtesse Feli-

pone, et, un soir, en Bretagne, quelques années après, au château de Kerlowen, chez le comte et la comtesse, le fils du colonel, le jeune Armand de Kergatz, joue sur la terrasse du château, à pic au-dessus de l'océan, quand la comtesse, tout à coup, n'entend plus jouer le petit garçon. Elle l'appelle, mais il ne répond pas, et le comte, en effet, a profité du soir et du fracas des vagues pour lancer l'enfant à la mer. Le petit de Kergatz gênait le comte, et le comte, en « homme du monde, » l'a tranquillement supprimé. Puis, vingt-quatre années passent encore, la comtesse a un second fils, et celui-là, Andréa Felipone, digne rejeton du terrible comte Felipone, va devenir, sous une série de noms d'emprunt, le centre de tout un milieu supra-mondain en même temps que de toute une association de brigands qui opéreront à la fois dans les cercles, les familles, à Paris et aux environs... Une nuit, à la campagne, le vicomte Andréa joue avec un baron, et le baron lui gagne cent mille écus. Le vicomte ne dit rien, reconduit le baron, l'assassine dans une allée, et rentre dans ses cent mille écus... Autre tableau, passé minuit, sur le quai des Célestins : un promeneur voit une lumière à une lucarne, et lance, « à travers l'espace, le coup de sifflet des filous. » Immédiatement, la lumière s'éteint, et un homme vient rejoindre le promeneur. Ce promeneur, c'est le vicomte. En sortant de soirée, il a sifflé le sous-chef de ses brigands, avec qui ce dialogue s'engage :

— « C'est bien, Colar, tu es fidèle au rendez-vous.

— « Monseigneur, pas de noms propres!... La *Rousse* a de bonnes oreilles.

— « C'est juste, Colar, mais les quais sont déserts...

— « N'importe, Monseigneur... Si votre Seigneurie veut causer, nous irons sous le pont et nous parlerons anglais... »

Troisième tableau : le vicomte, comme bandit, s'appelle le capitaine Williams. Une nuit, il passe sa troupe en revue dans une maison borgne, et Colar lui présente ainsi ses coquins :

— « Monseigneur, un jeune homme de bonne famille, qui, s'il n'avait pas eu quelques démêlés avec la *Rousse*, serait entré dans la magistrature ou la diplomatie. On l'appelle, de son vrai nom, le chevalier d'Ornit, mais il s'est prudemment débaptisé... Il a de petits talens très suffisants. Personne mieux que lui ne fait le tiroir au lansquenet. Au besoin, il joue du couteau très proprement... »

Et, passant à un autre :

— « Voilà Oreste et Pylade... Mourax et Nicolo, ont porté les mêmes breloques à Toulon pendant dix ans. Mourax court les barrières habillé en Hercule, et Nicolo, en Pierrot et en Paillasse... »

Et le vicomte, laconiquement :

— « J'aime ceux-là... »

Autre tableau encore. Dans leur opulent hôtel des Champs-Élysées, « ouvert à l'aristocratie des deux rives de la Seine, » le marquis et la marquise Van Hop donnent un bal, et là, comme « aristocratie des deux rives, » nous voyons le major Carden, M<sup>me</sup> Malassis, le jeune Oscar de Verny, M. de Beaupréau, le vicomte de Cambohl, et l'honorable Sir Arthur Collins. Le major Carden a de la fortune, « une maison convenable, trois chevaux de sang, » et mène une « vie élégante. » Il a « servi en Prusse, en Russie, en Espagne, en Portugal, » et les « décorations étrangères » s'étalent en brochettes sur son habit. Or, le major est l'un des affiliés du Club des Valets de Cœur, association de brigands qui siège dans une cave de la rue de Berri. On dit aux affidés, en leur ouvrant la porte : *Venez-vous me voler mon vin?* A quoi on doit répondre, pour entrer : *L'Amour est une chose utile.* Et qu'est M<sup>me</sup> Malassis, qui a « vingt-cinq ans, à moins qu'elle n'en ait quarante? » Une aventurière du plus bas étage, ancienne parfumeuse, et affiliable à toutes les bandes, si elle n'y est pas affiliée! Et Oscar de Verny, joli jeune homme à « figure délicieuse? » Il est également des Valets de Cœur, et, comme brigand, s'y appelle Chérubin. Et M. de Beaupréau? Un vieux chef de bureau, de petite noblesse provinciale, mais d'une si furieuse perversité, qu'il est un peu, lui aussi, à titre d'obligé, de la cave de la rue de Berri. Quant au vicomte de Cambohl, dont le nom, lancé par les laquais, sonne si élégamment dans la bonne compagnie, c'est encore, nous nous en doutons, un membre de la cave, et celui-là y porte même un nom légendaire. Il s'y nomme Rocambole, et, à d'autres momens, quand il n'est pas vicomte, noie les gens, la nuit, dans la Seine, à la machine de Marly... Enfin, l'honorable Sir Arthur Collins, avec son « visage couleur de brique, » ses « cheveux roux ardents tombant sur les épaules, » son « habit bleu barbeau, » son « pantalon de nankin, » et son « immense col britannique » dans lequel il disparaît jusqu'aux oreilles, n'est pas l'invité le moins

surprenant de ce pauvre marquis Van Hop, qui ne se doute guère, décidément, de quelle façon il « ouvre son hôtel à l'aristocratie des deux rives de la Seine. » C'est le vicomte Andréa lui-même, le capitaine même de la troupe, le président même de la cave.

— « Ma parole d'honneur, mon cher Rocambole, dit-il tout bas à son complice, tu es tout à fait un homme du monde, un gentilhomme de cheval dans l'acception la plus complète!

— Peuh! fait modestement Rocambole, on fait de son mieux... Mais, vous-même, capitaine, vous êtes le plus bel Anglais que j'aie jamais vu!... »

Ponson du Terrail, en réalité, continue, en l'exagérant, l'homme du monde-brigand d'Eugène Sue, et la tradition s'en est toujours perpétuée. Quels sont, dans *les Mystères du Lapin blanc*, les habitués du salon et du château de la « belle comtesse Gabrielle de Vivonne? » Une demi-douzaine de gentilshommes qui s'esquivent de ses soirées, dans son hôtel du faubourg Saint-Germain, pour s'en aller attaquer la malle-poste dans la forêt de Fontainebleau! Et qui voyez-vous entourée, admirée, adorée par le monde officiel, aux bals du Ministère, dans *la Grande Iza*? La grande Iza elle-même, ancienne saltimbanque, coquine du dernier degré, complice et auteur d'assassinats! Et, en ce temps-ci, à cette heure même, dans les feuilletons du *Petit Journal* et du *Petit Parisien*, quels « gens du monde » sont les comte d'Esclabert, les Armand Trémanzey, les De Landrec, les Lucien de Bersac? Des hommes qui vivent d'escroquerie, qui suppriment des enfans, qui volent des brevets, fabriquent de faux états civils, et se concertent, pour leurs infamies, avec des cambrioleurs, des naufrageurs et des rôdeurs de nuit (1)!

## V

Et l'ouvrier, l'ouvrière, l'homme et la femme du peuple?... Si les gens du « monde » sont généralement représentés comme des bandits, les ouvriers, en revanche, ont toujours des physionomies touchantes ou héroïques. Reprenez ces mêmes feuilletons des grands journaux populaires actuels, où évoluent tous ces brigands de salon, et vous y trouverez, en regard, le bon matelot, la sympathique femme de chambre, le brave garde fo-

(1) *Haine d'Amour*, par M. Henri Germain; *Dette Sacrée*, par M. Paul Rouget; *L'Honneur du Nom*, par M. Robert Sainville.

restier, la bûcheronne hospitalière, l'excellent maire de village, le régisseur idéal. On n'imagine pas les mérites de toutes ces natures exceptionnellement bonnes et rares, leur dignité, leur entêtement dans le bien, leur extraordinaire perfection. Tous nos feuilletonistes, ou presque tous, appuient, sans interruption, sur cette note, qui était déjà celle des époques précédentes. Nous montre-t-on des braconniers? Ce sont de bons braconniers. Des mariniers? Ce sont de bons mariniers. Des surveillantes d'hospice? Ce sont d'admirables surveillantes d'hospice. Deux vagabonds, dans *Diane la Pâle* (1), vivent de chantage et de mendicité, mais ont, avec cela, si bon cœur, qu'ils n'en sont pas moins d'excellentes gens.

Remontez maintenant aux Bouvier, aux Richebourg, et vous constaterez le même optimisme encore plus marqué. Dans *la Grande Iza*, Maurice, ouvrier en bronze, a toutes les vertus. Il est intelligent, doux, poétique, vaillant, rêveur, s'empoisonne par amour, et ne serait pas complet, si, avec toutes ces qualités, il ne passait pas en cour d'assises pour un crime qu'il n'a pas commis. Il y passe, et le voilà martyr! Toutes les lectrices vont pleurer, et leur cœur, après avoir battu pour Maurice, battra aussi pour Chadi, un ciseleur « bâti comme un chêne, » avec l'air « sympathique et bon. » Le soir, au retour de l'atelier, Chadi est « épuisé, fourbu, mais ne se plaint jamais. » Et quelle joyeuse nature! Il a la « gaité sur la figure, » la « chanson aux lèvres, » et sa « toquade est le canotage. » Un jour, une femme tombe à la Seine, mais Chadi est là. Il plonge, sauve la femme, et le docteur le félicite :

— « Mon brave, vous avez fait là une belle action! »

Mais Chadi :

— « Allons donc, une belle fille comme ça... C'est moi qui la remercierai! » Alors, les parens arrivent à leur tour, embrassent Chadi, et veulent le reconduire dans leur fiacre. Mais Chadi refuse. — « Non, non! — Si, si, montez! — Non! — Si! — Eh bien! finit par dire Chadi, oui, je veux bien, *mais sur le siège...* » Chadi, on le voit, est délicieux. Enfin, Chadi a une maîtresse, Denise, une blanchisseuse; et, comme il est la perle des ciseleurs, elle est, bien entendu, celle des blanchisseuses, et parle, d'ailleurs, de « son amant, » avec autant d'ai-

(1) *Diane la Pâle*, par M. Jules Mary.

sance qu'elle vous parlerait de son oncle ou de son grand-père. Elle n'en est pas moins l'honnêteté, le cœur, la fidélité, l'ordre, l'économie, le travail, et même aussi, je crois bien, la vertu en personne!

Ponson du Terrail, lui non plus, ne manque pas de faire des ouvrières adorables et des ouvriers exquis. Cerise est « si gentille » que tous les jeunes gens, quand elle passe, murmurent sur le seuil de leur magasin : « Oh ! la jolie fille ! Celui qu'elle aime doit être bien heureux (1) ! » Mais Cerise n'entend pas « les propos galans, » ne songe qu'à « son cher Léon, » et, pudiquement, arrive à son magasin. Alors, sa patronne, à son tour, s'écrie en la voyant entrer : « Ah ! voici Cerise, ma meilleure ouvrière ! » Et tous les employés sont amoureux d'elle. Le caissier lui-même en perd la tête, ne sait plus ce qu'il fait, et s'embrouille dans ses comptes. Mais Cerise ne pense toujours qu'au « cher Léon, » et le « cher Léon, » bon, beau, loyal, candide, et « d'une force herculéenne, » est le modèle des ébénistes. Enfin, Léon et Cerise ont un ami, Guignon, et Guignon est une troisième perfection. Il a le « regard intelligent et gai, » la « lèvres souriante et bonne. » Toujours malheureux en tout, il n'en est que meilleur pour tout le monde. Guignon est le modèle des peintres en bâtiment !

Travailleurs, courageux, tendres, gais, modestes, sans rancune, sans envie, quels admirables ouvriers ! Et, cependant, ceux du *Juif Errant* les dépassent encore. Là, à la condition d'être « républicain » et « d'avoir fait le coup de feu en juillet, » le peuple est le résumé vivant de toutes les saintetés, de tous les génies, de toutes les sublimités. Le maréchal Simon, duc de Ligny, est fils d'un ouvrier, et s'écrie lyriquement, en parlant de son père, resté volontairement ouvrier, quoiqu'il ait un fils maréchal de France et duc de l'Empire : « Excellent père !... Toujours ouvrier, et s'en glorifiant ! Toujours fidèle à ses austères idées républicaines ! » Également ouvrier et républicain, Agricole Baudoin, le fils de Dagobert, est « grand, alerte, robuste, aussi intelligent que laborieux. » Il « manie comme une plume son lourd marteau de forgeron, » et compose, « son rude travail fini, » des chansons et des vers patriotiques, tout « remplis d'énergie et d'élévation. » Il « chauffe les âmes, » il « entraîne

(1) *Les Drames de Paris.*

les cœurs, » et ce forgeron-apôtre est en même temps le plus délicat des êtres, tendre pour sa mère, compatissant pour les infirmes, respectueux envers les riches. Il rapporte même les petits chiens sans vouloir de récompense! Et tout ce qui est ouvrier, ouvrière ou républicain est à l'avenant. Françoise Baudoin, la femme de Dagobert et la mère d'Agricol? Une « de ces natures d'une bonté et d'une simplicité adorables... Un de ces martyrs de dévouement ignorés... Ame sainte, naïve! » La Mayeux, la petite couturière? Elle est contrefaite et malade, mais « remplie d'intelligence, » et douée, « sous son corps difforme, » d'une « âme aimante et généreuse, » d'un « esprit cultivé jusqu'à la poésie. » Agricol lui lit ses vers, elle lui lit les siens, et forgeron et couturière font ensemble de la littérature, et de la bonne! Les vers de la Mayeux sont « simples et touchans comme une plainte sans amertume confiée au cœur d'un ami, » et Agricol est « un esprit peu commun. » Ils ne sont plus seulement de bons ouvriers, mais encore de bons auteurs, et la flatterie, poussée jusqu'à ce degré, dépasse vraiment toute permission. Ce n'est même plus de la flatterie, mais de la flagornerie, et de la flagornerie fétide, qui a comme quelque chose d'impudique. C'est la bassesse délirante du courtisan décidé à se vautrer dans toutes les impostures, et même dans toutes les postures, pour adorer toutes les niaiseries et dévorer tous les dégoûts (1)!

## VI

Voilà donc l'Ouvrier méthodiquement flagorné. Et la Fille-Mère? Elle l'est aussi. De même que tous les ciseleurs, tous les teinturiers, tous les bateliers, tous les peintres en bâtimens et tous les ébénistes sont toujours des héros, dans toutes les circonstances, toutes les filles-mères sont toujours intéressantes... Nous sommes en 1870, au début de la guerre allemande, sur la route d'une petite gare de Lorraine. Des groupes de soldats vont rejoindre leurs régimens, et un jeune officier, parmi les

(1) Il faut lire, dans le chapitre II de la 14<sup>e</sup> partie, le tableau niaisement dithyrambique de l'usine socialiste de M. Hardy. On se demande à quel point exact entre l'illuminisme et l'imposture peut bien être situé l'esprit de l'homme qui l'a écrit. — On va élever une statue à Eugène Sue.



groupes, serre avec émotion la main d'un vieux garde-chasse (1). Le vieux garde est accompagné de sa fille, la jolie Marthe, et Marthe assiste au départ de l'officier avec un trouble significatif, car il est son amant, le père de l'enfant dont elle sera bientôt mère, et la vie, pour la fille du garde, si « pâle » et si « délicieusement jolie, » ne sera plus désormais qu'un martyre ininterrompu. Le vieux garde est un brave homme, comme presque tout vieux garde de roman-feuilleton, mais un homme dur. Il devine le « péché » de sa fille, et peu s'en faut qu'il ne la tue. Folle de honte, elle veut se noyer, mais une bonne bûcheronne, comme presque toutes les bûcheronnes de roman-feuilleton, lui sauve heureusement la vie, l'emmène dans sa cabane, et là, dans cette cahute, la pauvre et jolie Marthe met au monde une petite fille. Elle devrait peut-être alors tenter de revoir le vieux garde, mais l'idée seule l'en épouvante, et, dès qu'elle en a la force, elle fait son petit paquet, prend son enfant, et s'enfuit pour Paris, où l'attend une tante indulgente, concierge d'un café-concert. Hélas ! c'est ici que son calvaire va devenir le plus horrible. Le jeune officier est tué à Reischoffen, la concierge du « beuglant » est une abominable mégère, et Marthe, douce et honnête, obligée de se sauver de chez cette parente, est recueillie, dans sa détresse, par un vieux comique d'âme angélique, qui lui offre l'hospitalité d'un père. Malheureusement, le siège sévit avec tous ses fléaux, la faim, le froid, les épidémies, et Marthe, usée en quelques semaines par les angoisses, finit par tomber malade. Elle s'alite, et meurt désespérée. Le personnel du bastringue conduit la pauvre fille au cimetière, et le vieux comique angélique adopte la petite orpheline.

Telle est la note habituelle, presque permanente. Elle est d'une sentimentalité sanglotante. Et dans quelles circonstances morales s'opère ordinairement la séduction ? Dans des circonstances si bien admises d'avance, qu'on ne prend même pas la peine de nous les exposer. Pourquoi, et comment la malheureuse Marthe a-t-elle commis son « péché ? » Il semble comme convenu que tout le monde s'entend là-dessus à demi-mot, et que le vieux garde est seul à pouvoir s'en formaliser. Dans *le Remords d'un ange* (2), une jeune fille habite en face de l'auberge où s'arrête la diligence, et un jeune homme, un jour, se trouve dans la voi-

(1) *Le Péché de Marthe*, par M. Paul Bertnay.

(2) *Le Remords d'un Ange*, par d'Ennery.

ture, voit la jeune fille, lui fait signe, et lui dit simplement : « Montez ! » La jeune fille monte, et la voilà disparue pour plus d'un an. Après quoi, un matin, la même diligence revient, et le jeune homme, qui s'y retrouve avec sa conquête, lui dit seulement : « Descendez ! » Elle descend, la diligence repart, la laisse, et voilà la jeune personne plantée là pour tout le reste de son existence. Et pourquoi, comment cette jeune fille monte-t-elle aussi facilement dans les diligences ? On ne sait pas. Elle y monte parce qu'elle y monte ! Et comment, pourquoi en redescend-elle aussi inconsidérément ? On ne sait pas non plus. Elle en redescend parce qu'elle en redescend ! Pareillement, dans *Haine d'amour*, une marquise a une femme de chambre qui est le mérite même. Mais cette femme de chambre, avec tout son mérite, n'en a pas moins eu un fils d'un comte qu'elle paraît n'avoir qu'entre vu. Elle est la meilleure des mères, la plus sensée, la plus tendre, et son fils, élevé par la plus méritoire des mères, devient plus tard un excellent musicien. Maintenant, comment cette fille si accomplie a-t-elle aussi facilement cédé à ce comte ? Mystère. On l'ignore aussi. Inutile même de le savoir. Elle lui a cédé parce qu'elle lui a cédé ! Et vous voyez encore, dans le même feuilleton, une autre perfection de femme et de jeune fille devenir la maîtresse d'un chevalier d'industrie. Elle le prend pour amant en le croyant riche, et le quitte en s'apercevant qu'il ne l'est pas, mais n'en est pas moins toujours et continuellement idéale ! Enfin, dans *Dette sacrée*, une jeune veuve entre chez une comtesse comme lectrice, et fait, en toute loyauté, sa confession à la comtesse. En réalité, elle n'est pas veuve, on l'a séduite, et vous voyez encore en elle une fille-mère. Puis, toute tremblante de son aveu, la fausse veuve attend la sentence de la comtesse... Mais n'allez pas croire que la comtesse se fâche, ni même qu'elle s'étonne ! Non, la comtesse lui tend simplement les bras, pleure, et devient, pour la vie, son amie et sa protectrice, car elle pourrait aussi lui faire la même confession. Elle a, d'avant son mariage, un enfant qui court le monde, et dont elle n'a même plus de nouvelles ! Elle est comtesse, grande dame, et la meilleure, la plus charitable des grandes dames, mais n'en est pas moins fille-mère, elle aussi, toute comtesse, toute grande dame, et tout excellente grande dame qu'elle soit ! Et il en va ainsi presque invariablement dans presque tout le roman-feuilleton. De tous les personnages que

le roman-feuilleton met en scène, la Fille-Mère est celui qui reparait le plus fréquemment. Elle y tient la place que tenait le mariage dans les anciennes comédies. Elle y est comme une institution, comme une nécessité, et ses chutes, qui ont toujours les suites les plus tragiques, sont toujours, en même temps, des chutes qui vont sans dire, qui se passent comme en vertu d'un postulat, et dont on n'a pas plus à demander la raison qu'à la donner. Elles en deviennent des chutes légitimes, et ce personnage de la Fille-Mère, tel que tout feuilleton nous le montre, finit par pouvoir se résumer ainsi : toujours présent, toujours malheureux, toujours innocent ! Que voulez-vous conclure, en voyant aussi constamment la Fille-Mère sous cette figure, sinon que la société est barbare, et que le mariage fait partie de sa barbarie ?

## VII

Si nous passions en revue tous les types sociaux du roman-feuilleton et toutes les variétés qui peuvent s'y rattacher, nous les retrouverions presque tous, et presque toutes, conçus ainsi selon une tendance. Le magistrat n'apparaît que peu dans *le Juif-Errant*, mais n'y paraît jamais que pour se tromper. Un brave bourgmestre de petite ville est appelé à se prononcer entre un abominable coupe-jarret et un admirable vieux soldat, gardien fidèle de deux jeunes filles. Le brave bourgmestre, vous l'avez deviné, donne raison au coupe-jarret contre le vieux soldat et les deux jeunes filles. Il n'y manque pas ! Une mauvaise femme accuse calomnieusement une honnête ouvrière d'avoir volé de l'argent. Le commissaire, vous le devinez encore, croit tout de suite à la calomnie. Il n'hésite pas ! Le forgeron-poète Agricol Beaudoin n'a jamais songé une minute à conspirer ? La Justice, immédiatement, l'arrête comme conspirateur, tout en n'ayant aucune raison de l'arrêter. Elle n'y faillit pas ! Un vol, dans *les Drames de Paris*, est commis dans un ministère ? On a le plus grand soin d'inculper un innocent. Un forçat, dans *Blanche Vaubaron* (1), s'évade du bagne ? Il est bien entendu d'avance que c'est un forçat condamné par erreur. Un horticulteur, dans *le Guet-Apens*, est condamné à mort, et mené jus-

(1) *Blanche Vaubaron*, par Xavier de Montépin.

qu'au pied de la guillotine, où, par extraordinaire, à la dernière minute, un ordre de sursis arrive. quand le malheureux a déjà les cheveux coupés. C'est encore et toujours un innocent, et le dernier mot, sur ce genre de juges et de justice, se trouve dans *la Grandé Iza*. Là, un juge d'instruction, un certain Oscar de Verchemont, ne se contente pas d'accuser d'un assassinat le plus honnête et le plus innocent des hommes. Il finit même par épouser la femme qui en est l'auteur véritable ! On s'est beaucoup extasié sur un prétendu mot spirituel de d'Ennery visitant une maison centrale, et demandant au directeur : « Pensez-vous, monsieur le directeur, avoir ici quelques coupables ? » Peut-être était-ce de l'esprit, mais c'était bien de l'esprit de roman-feuilleton.

Maintenant, tout ce qui est savant, artiste, médecin, inventeur, est généralement offert, par contre, comme l'Ouvrier et la Fille-Mère, à notre admiration et à notre attendrissement. Un homme est pauvre, vaillant, ne recule devant aucune privation ni aucun effort, habite une mauvaise chambre, vit de pain et de fromage dans une crèmerie, est toujours exploité, toujours volé, mais demeure quand même courageux et bon, et n'en est pas moins prêt à se dévouer, dans ses malheurs, à quiconque lui semble plus malheureux que lui ? Ne cherchez pas à quelle catégorie sociale ce saint-là peut appartenir : c'est nécessairement un chimiste qui a inventé un nouveau procédé pour teindre la laine ! De même, un jeune homme sans position inspire une vive passion à une jeune fille du monde, et l'aime lui-même éperdument, mais sent toute la distance qui le sépare d'elle, et s'arrache, héroïquement, à cette maison où est son cœur ? Ne cherchez pas non plus l'état social et civil de ce héros : il ne peut être qu'un jeune musicien d'avenir, fils naturel d'une femme de chambre ! De même encore, un homme porte sur lui tous les signes du grand homme, mais personne ne parle de lui ? Il vit dans un labeur obstiné, entouré de tous les pièges, de toutes les conspirations, en butte à toutes les iniquités, mais toujours plein de résignation, de sérénité, de vaillance, de modestie, toujours sublime et presque surnaturel ? Un pareil homme ne sera jamais, et ne pourra jamais être qu'un grand peintre ou un grand sculpteur méconnu, auteur ignoré des chefs-d'œuvre que signent frauduleusement des usurpateurs vaniteux ! Quant au médecin, vous le verrez toujours également surgir à tout propos comme

l'oracle, l'arbitre, le pontife et le consolateur. Il a des diagnostics infailibles, des paroles toutes-puissantes, et sa vue seule guérit. « Monsieur le docteur, dit superstitieusement une jeune fille de roman-feuilleton, un médecin *est plus qu'un prêtre*, on doit tout lui dire, et l'on doit espérer que ce qu'on lui dira mourra avec lui. » Et voilà, du même coup, le prêtre déchu de son rôle, et le docteur dans le confessionnal, à la place du confesseur !

## VIII

Le roman-feuilleton montre donc bien véritablement les types humains et sociaux à travers toute une série de verres colorans, où se teinte et se déforme la vie. Il y a, à l'heure qu'il est, une Humanité de roman-feuilleton comme il y avait autrefois une Humanité de comédie, et toute la question est de savoir si la foule des lecteurs et des lectrices voit, en réalité, les hommes et les choses à travers ces lunettes que le roman-feuilleton lui met devant l'esprit. Mais le doute est-il même permis ? Le roman-feuilleton apprend aux foules à mal juger de l'homme d'Église, et n'est-ce pas leur façon d'en juger ? Le roman-feuilleton leur montre un soldat vaillant, coutumier de bons mots et de grands actes, et n'est-ce pas le soldat qu'elles voient encore ? Le roman-feuilleton représente un homme et une femme du « monde » pervertis jusqu'au crime, et n'est-ce pas justement la vision populaire ? Le roman-feuilleton met en scène des ouvriers et des ouvrières admirables, et n'est-ce pas ce que voit la foule, ce qu'elle aime à voir, et ce qu'elle se délecte à croire ? Le roman-feuilleton plaide pour la fille-mère, et légitime ou poétise son inconduite. N'est-ce pas également ce que fait la multitude ? Le roman-feuilleton montre des savans et des artistes toujours sublimes, des juges toujours iniques ou fourvoyés, et qu'y a-t-il, à l'heure qu'il est, de plus populaire que le savant, l'artiste et le médecin ? Ne sont-ils pas les dieux du jour ? Enfin, quel est le procès criminel où l'on ne veut pas voir une erreur judiciaire, et le malfaiteur où l'on ne cherche pas un martyr ? On ne voit plus, dans les journaux, que des réhabilitations de condamnés, des *interviews* de forçats questionnés par des reporters élégiaques qui les présentent aux lecteurs comme des victimes mystérieuses. C'est un entraînement, un sport, et les pouvoirs publics, dans une certaine mesure, se prêtent même à la poussée. Le

roman-feuilleton, à la longue, a pénétré jusqu'à l'État. Nous avons un gouvernement de roman-feuilleton!

Pour apprécier pleinement, et de façon exacte, cette influence du feuilleton sur les visions et la sentimentalité populaires, il suffit de comparer les changemens d'orientation qu'il peut subir à ceux qui se manifestent, plus ou moins longtemps après, dans les sentimens mêmes de la foule. Soit qu'une réaction se soit produite dans l'esprit des auteurs contre les prodigieuses impositions d'Eugène Sue et de ses continuateurs, soit que les directeurs de journaux aient obéi à une inspiration commerciale, et, très probablement, pour l'un et l'autre de ces deux motifs, une certaine modification s'est opérée, depuis une vingtaine d'années, dans le feuilleton des journaux à grand tirage, et les plus populaires d'entre eux ont à peu près cessé, même quand leur politique était « anticléricale, » d'être « anticléricaux » dans leurs romans (1). On est presque surpris, après les insanités du *Juif Errant*, et les inévitables impiétés reproduites pendant des générations par la légion de ses succédanés, de trouver tout à coup, chez les romanciers de grande vogue, une tout autre tournure d'imagination, et même, chez quelques-uns, comme chez M. Jules Mary, des esprits en partie libérés des vieilles redites anarchiques et des vieux *poncifs* anti-sociaux. Ils conservent encore trop généralement leur poésie aux filles-mères et aux condamnés, mais le prêtre, dans leurs récits, loin d'être le monstre obligé qu'il était toujours avant eux, est souvent un brave homme, et le médecin, quelquefois, y est aussi tout autre chose que l'homme invariablement sublime représenté dans tant d'histoires. Après s'être lancé, d'autre part, par le scandale de feuilletons frénétiquement sacrilèges, et tout en s'appliquant à garder son premier public par la tendance de ses articles, tel grand journal universellement répandu s'est étudié à en capter un autre par la modération de ses romans. Et que voyons-nous, à quoi assistons-nous en ce moment? Que semble-t-il bien vraiment résulter de cette réaction chez les auteurs, et de cette ambition commerciale des directeurs? L'irréligion de certaines minorités n'a peut-être jamais été plus violente, mais celle des masses, en revanche, s'est assurément édulcorée. A la détente dans le roman, une certaine détente a succédé dans le vrai

(1) Voir les feuilletons du *Petit Parisien*.

peuple, toute la moralité, toute la sentimentalité populaires, demeurant toujours, quant au reste, à l'égard des gens « du monde, » de l'ouvrier, de la fille-mère, des erreurs judiciaires, l'écho précis, saisissant, inquiétant, du roman-feuilleton. Je visitais, un jour, une petite ville où l'Assistance publique plaçait ses orphelins, et on m'y montrait, assis auprès d'une porte, un vieux pauvre qui ne manquait jamais d'aller se jeter aux pieds de l'inspectrice en tournée, en baisant les genoux et en joignant les mains. Il la prenait toujours pour une duchesse qui venait voir un de ses petits bâtards! Il en était absolument convaincu, et jamais rien ni personne ne l'en aurait dissuadé. Tout le roman-feuilleton n'est-il pas là?

Et quelle force, en effet, n'est pas nécessairement celle de ce feuilleton attendu dès le matin, lu dans les rues dès le petit jour, et relu encore le lendemain? Avec ses personnages conçus et mis sur pied selon une tendance sociale, il peut créer cette chose effrayante qu'est une mentalité populaire. Par le simple moyen de ses marionnettes, affublées de certaines têtes, tirées par certaines ficelles, il arrive, en un demi-siècle, à orienter la masse des esprits vers ce qui sera la mort ou la vie de la société. Est-ce qu'une pareille puissance ne doit pas faire trembler, ou plutôt faire réfléchir, et inspirer certaines résolutions? On a dit que la vie d'un homme finissait toujours par ressembler à ses rêves. Est-ce que la vie d'un peuple ne pourrait pas finir par ressembler à ses romans?

MAURICE TALMEYR.

---

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

31 août.

L'attention se porte de nouveau sur les affaires d'Orient, où elle trouve malheureusement beaucoup de confusion et peu de lumières. On avait pu croire pendant quelques mois que le danger était, non pas conjuré, mais ajourné, et que l'Europe en serait quitte au moins pour cette année; mais cette confiance était trop optimiste. Les périodes critiques dans les Balkans sont le commencement du printemps et la fin de l'été, c'est-à-dire avant et après les récoltes, car, dans ce singulier pays, l'insurrection tient compte des intérêts de l'agriculture et les ménage. Au printemps, il n'y a eu que des velléités qui n'ont pas abouti; le mal, aujourd'hui, a fait explosion avec un caractère plus inquiétant; dans les deux cas, il s'est manifesté par un symptôme identique, le meurtre d'un consul russe : après M. Tcherbina, consul à Mitrovitza, M. Rostkowsky, consul à Monastir. Il semble que l'indulgence, ou, si l'on veut, la clémence témoignée par le gouvernement russe dans le premier cas ait excité encore davantage le fanatisme musulman, au lieu de le désarmer. Il est difficile de comprendre pourquoi ce fanatisme a fait, en quelques mois, deux victimes russes, au moment où la Russie se montre sévère à l'insurrection macédonienne. Quoi qu'il en soit, le gouvernement de Saint-Pétersbourg ne pouvait pas, après le meurtre de M. Rostkowsky, persister dans la longanimité dont il avait fait preuve après celui de M. Tcherbina. Son prestige, qui a peut-être souffert de son abstention systématique depuis le début des événemens, aurait fini par s'éclipser tout à fait. Il a demandé les satisfactions qui lui étaient dues; il les a exigées; il les a obtenues.



Ses exigences n'avaient à coup sûr rien d'excessif. La publicité qui leur a été donnée en a fait, dès le premier jour, un véritable ultimatum, auquel la Porte aurait bien fait de céder aussitôt, puisqu'elle devait d'ailleurs finir par là. Elle aurait peut-être échappé, en y mettant plus d'empressement, à une manifestation navale qui lui a été fort désagréable. Le *Messenger du Gouvernement* de Saint-Pétersbourg a publié les instructions que le comte Lamsdorff avait données à l'ambassadeur russe à Constantinople. Cette démarche montrait de la manière la plus significative qu'il était résolu à ne pas reculer d'une ligne et qu'il brûlait en quelque sorte ses vaisseaux. Il fallait donc que le Sultan s'exécutât, faute de quoi on était décidé à lui forcer la main. Il avait tout de suite exprimé des regrets, des condoléances, des excuses ; mais on ne pouvait pas se contenter, à Saint-Pétersbourg, de satisfactions aussi platoniques, et c'est ce que le comte Lamsdorff s'est empressé de faire savoir au comte Zinovieff. « J'ai montré, a-t-il dit, de l'indulgence lors du meurtre du colonel Tcheibina, parce que le meurtrier était un Albanais, dont la race se trouvait en état de rébellion contre le Sultan. L'attentat de Monastir a un tout autre caractère et demande le plus rigoureux avertissement. Le Tsar ordonne donc que vous repoussiez toute vague promesse au sujet des satisfactions suivantes : le châtement extrême et immédiat du meurtrier du comte Rostkowsky ; l'arrestation et la punition exemplaire de l'individu qui a tiré sur la voiture du consul ; la production de pièces positives sur le bannissement réel du vali de Monastir ; la punition sévère de tous les fonctionnaires civils ou militaires responsables de ce meurtre. » On remarquera que, dès la première heure, le gouvernement russe n'hésitait pas à affirmer qu'il y avait d'autres responsabilités que celle du meurtrier. Ces responsabilités étaient peut-être indirectes, mais elles étaient réelles : elles venaient de la faiblesse, de l'incurie, de la complaisance secrète d'un assez grand nombre de fonctionnaires ottomans. Au reste, ce n'est pas sur tous ces points qu'il devait être le plus difficile à la Russie d'obtenir satisfaction. Deux hommes ont été immédiatement exécutés. Le vali de Monastir a été banni. Une vingtaine de fonctionnaires ont été destitués. En un mot, la Porte a fait, en ce qui concerne les personnes, tout ce qu'on lui demandait. Mais les exigences russes ne s'arrêtaient pas là : il y en avait qui portaient sur les choses. Elles avaient pour objet de prévenir le retour des incidens qui avaient produit à Saint-Pétersbourg, ou plutôt dans le monde entier, une si douloureuse émotion.

Nous avons exposé, à la suite des effervescences révolution-

naires du printemps dernier, le programme des réformes que la Russie et l'Autriche ont imposées à la Porte, avec l'appui diplomatique des autres puissances. L'impression générale a été alors que ce programme était très anodin, et qu'il n'arrêterait pas longtemps les impatiences de la révolution macédonienne; mais qu'il valait mieux que rien, et que, s'il était loyalement exécuté, il pourrait aider à traverser la crise actuelle avec moins de violences. Le programme contenait un certain nombre de réformes, dont les principales se rapportaient à la perception des impôts. On avait songé à donner à la Macédoine une sorte d'autonomie fiscale, en ce sens que les impôts qu'elle payait seraient employés au fonctionnement de ses services administratifs, à l'exception d'un prélèvement destiné à la Porte. Les consuls des puissances devaient surveiller l'exécution du régime nouveau. Mais qu'a-t-on fait pour réaliser ces belles promesses? Absolument rien. Aujourd'hui, c'est-à-dire au lendemain de la récolte, la situation est la même qu'auparavant, et les malheureux paysans macédoniens se sentent exposés, ou plutôt condamnés aux exactions dont ils ont une cruelle habitude. Si quelque chose a contribué à l'insurrection, en préparant aux révolutionnaires un terrain favorable, assurément c'est cela.

Une fois encore on a pu constater que le Sultan était d'autant plus empressé à donner sa parole qu'il était mieux décidé à ne pas la tenir. Nous reconnaissons les difficultés de la situation, même pour lui : il s'en faut de beaucoup qu'il puisse faire tout ce qu'il voudrait; mais encore faudrait-il qu'il voulût sérieusement faire quelque chose. Dans un édifice aussi vermoulu et pourri que celui de son empire, les moindres réparations sont dangereuses; pourtant elles sont nécessaires, et il en est quelques-unes qui sont particulièrement urgentes. On ne saurait reprocher à l'Autriche et à la Russie d'en avoir démesurément grossi le programme. Elles n'ont pas demandé beaucoup; on ne leur a rien donné. Leurs consuls ont fait des enquêtes, notamment dans le vilayet de Kossovo : qu'en est-il résulté? L'arrestation des paysans qui leur avaient dénoncé les cruautés ou les pillages des Turcs. Les rares fonctionnaires qui essayaient de prendre les réformes au sérieux étaient aussitôt cassés aux gages, et l'inspecteur général Hilmi-pacha, qu'on ne pouvait pas traiter de la même manière, se sentait impuissant. Telle était, telle est encore la situation en Macédoine. Il était donc naturel que la Russie, mise en demeure d'assumer une initiative énergique après le double assassinat de ses consuls, ne se bornât pas à exiger la punition de quelques

individus, et qu'elle cherchât à atteindre le mal dans sa racine. Elle a demandé la mise en liberté des Bulgares qui avaient été indûment arrêtés et emprisonnés, le rétablissement dans leurs fonctions des fonctionnaires qui avaient été arbitrairement évincés, et enfin, comme garantie de l'ordre pour l'avenir, la nomination immédiate et à poste fixe, dans la gendarmerie et dans la police, d'officiers étrangers capables d'aider à la réorganisation de ces services. Il est regrettable que le gouvernement russe ait cru devoir demander en outre qu'une réprimande fût infligée à Hilmi-pacha, d'abord parce que l'inspecteur général paraît avoir été sincère dans sa bonne volonté et que ce n'est pas sa faute si elle a été paralysée en haut lieu; ensuite, parce qu'un blâme ne peut que diminuer son autorité, qui n'est déjà pas bien grande, et qui aurait besoin de l'être, dans la situation infiniment difficile où il se trouve. Mais peut-être a-t-on pensé à Saint-Pétersbourg qu'on comprendrait à Constantinople par qui la réprimande était méritée, et jusqu'à qui elle devait légitimement remonter.

C'est ici qu'est intervenue la manifestation navale de la Russie. La Porte prodiguait les assurances de bon vouloir, mais s'en tenait là. On s'est décidé, à Saint-Pétersbourg, à mettre fin à ses hésitations et tergiversations en usant d'un procédé qui réussit toujours auprès du Sultan, et dont nous avons usé récemment nous-mêmes, dans une circonstance de moindre intérêt à coup sûr, en envoyant quelques navires à Mitylène. La Russie a opéré dans la Mer-Noire. Elle a envoyé ses vaisseaux à l'entrée du Bosphore, — on dit même qu'un contre-torpilleur y a pénétré, — et cette fois encore, le succès de la démonstration y a été complet et instantané. Le Sultan a pris très vivement son parti; il a cédé sur tous les points; il a promis tout ce qu'on voulait. Il y a lieu d'espérer qu'il tiendra des promesses faites dans de pareilles conditions, et ne s'exposera pas, de la part de la Russie, à une nouvelle démarche, qui devrait être naturellement plus décisive. Certes, la Russie n'a nul désir de la faire; elle a prouvé surabondamment depuis quelques mois qu'elle était favorable aux réformes, mais non pas à la révolution dans les Balkans; elle a poussé la patience jusqu'aux dernières limites. Mais enfin elle les a atteintes. Son intervention était si naturelle, si légitime, qu'elle n'a produit de susceptibilités nulle part.

Évidemment, la Russie n'a rien fait sans en avoir avisé le gouvernement austro-hongrois et sans s'être mis d'accord avec lui. Mais, à Vienne et ailleurs, on ne pouvait qu'approuver son initiative, d'autant plus qu'on était sûr qu'elle resterait prudente, et que l'indispen-

sable seul serait fait. Il y a eu toutefois, à la première nouvelle de la démonstration navale, une inquiétude assez vive, mais très rapidement dissipée, dans un certain nombre de journaux européens, et il faut reconnaître qu'elle avait quelque raison d'être, non pas qu'on se déliât des intentions de la Russie, mais parce que les événemens obéissent à une logique propre sur laquelle les intentions ont quelquefois peu de prise. L'espoir persistant, la chimère, le rêve des révolutionnaires bulgares est qu'un jour ou l'autre l'Europe sera obligée d'intervenir, et que cette obligation s'imposera à la Russie plus impérieusement encore qu'aux autres puissances. Ne serait-ce pas pour elle renoncer à toutes ses traditions historiques que de s'abstenir jusqu'au bout, et de laisser les populations macédoniennes en proie aux rudes répressions dont la Porte est coutumière? Combien de sang faudra-t-il répandre pour que l'Europe, et plus particulièrement la Russie, sortent de leur inertie? Ce sang, quelle qu'en soit la quantité, on le versera! C'est ainsi que raisonnent les insurgés. On a vu déjà, il y a quelques mois, à Salonique, de quoi ils étaient capables; on vient de le voir de nouveau à Kouleli-Bourgas. Quand ils ont appris que la Russie envoyait des navires dans les eaux ottomanes, leur imagination s'est donné carrière: ils ont cru, ils ont voulu croire que leurs espérances obstinées commençaient enfin à se réaliser, que la Russie serait entraînée bon gré mal gré plus loin qu'elle ne voulait aller, que les circonstances seraient plus fortes que sa diplomatie. Ils se trompaient, et la Russie a bien montré qu'elle restait maîtresse de sa politique. Il n'en est pas moins vrai que l'arrivée de ses vaisseaux à proximité du Bosphore a coïncidé avec l'extension subite de l'insurrection au vilayet d'Andrinople, et on a pu se demander s'il y avait là simple coïncidence, ou s'il n'y avait pas plutôt relation de cause à effet. La prompte soumission de la Porte et le rappel des navires russes ont dissipé sans doute, au moins pour le moment, les illusions des insurgés bulgares; mais on a pu voir une fois de plus combien, dans ce pays où les matières inflammables sont partout à fleur de terre, il est dangereux de jouer avec le feu. L'insurrection, — peut-être est-il plus exact de dire l'anarchie révolutionnaire, — s'étend aujourd'hui depuis la mer Adriatique jusqu'à la Mer-Noire. L'insécurité, la panique, la terreur sont partout, et ces sentimens ne sont que trop justifiés. Le mal est si profond que le premier effet des remèdes qu'on cherche à lui appliquer semble être d'en augmenter l'acuité et l'intensité, comme il arrive chez certains malades où, si on les applique à un organe, ils en altèrent un autre et

aggravent l'état général. Et c'est ce qui rend, non seulement en Europe, mais peut-être aussi à Constantinople, — car il faut faire la part de tout, — les bonnes volontés si hésitantes et si peu efficaces.

Nous l'avons déjà dit, et cela reste toujours vrai, la Russie et l'Autriche peuvent sans doute être débordées un jour par le mouvement, mais elles font sincèrement tout ce qui dépend d'elles pour l'enrayer. L'une et l'autre sont occupées ailleurs, et ne veulent pas se laisser déranger de ce qu'elles considèrent comme des intérêts vitaux. Les affaires d'Extrême-Orient absorbent l'attention et une grande partie des ressources des Russes. Leur situation instable, mal assise, incertaine, en Mandchourie impose à leur diplomatie une tâche qui ne leur permet guère d'en aborder en même temps une autre. Il était question, il y a quelques jours encore, de complications possibles : nous n'y avons pas cru, mais encore faut-il au gouvernement de Saint-Pétersbourg une vigilance de tous les instans pour ménager les susceptibilités des autres puissances, et échapper à des froissemens qui pourraient dégénérer en conflits. On parlait des impatiences du Japon, qui, ayant conclu avec l'Angleterre une alliance de cinq années, ne voudrait pas en attendre le terme sans avoir fait quelque chose en Corée. L'Angleterre n'a certainement aucune idée de se prêter à ces ardeurs intempestives de la politique japonaise, si tant est qu'elles existent; et, comme, à tout prendre, ses engagemens avec le Japon ne l'obligent à lui porter secours que s'il se trouve aux prises avec deux puissances, il semble bien que cette condition ne soit pas près de se réaliser. Mais l'Angleterre elle-même, quel que soit son désir de s'entendre avec la Russie, et bien que lord Cranborne ait déclaré récemment à la tribune que celle-ci ne la trouverait pas intransigeante, se préoccupe à la fois du silence qu'on garde avec elle à Saint-Pétersbourg, et de la prolongation en Mandchourie d'une occupation dont personne n'aperçoit encore le terme. Enfin, il y a les États-Unis, qui prennent depuis quelque temps un très vif intérêt aux affaires de Chine, et où l'opinion, sujette à des soubresauts assez violens, se déchaînait, il y a quelques semaines, contre une situation qu'elle jugeait intolérable. La prudence et l'habileté de la Russie ont dissipé pour le moment tous ces nuages, mais elle ne les a pas dissipés pour toujours, et c'est du côté de l'Extrême-Orient qu'on regarde à Saint-Pétersbourg, beaucoup plus que de celui des Balkans.

Quant à l'empereur François-Joseph, son esprit n'est pas assiégé par des préoccupations de politique extérieure, mais bien de politique intérieure, et, quelque habitué qu'il soit à leur gravité, il

ne peut guère se méprendre sur ce qu'elle a cette fois d'exceptionnellement inquiétant. Il vient de passer une semaine à Pest, aux prises avec un problème dont il semble avoir constaté le caractère insoluble, puisqu'il s'en est allé sans l'avoir résolu, laissant derrière lui une situation provisoire dont il est difficile de dire si le temps en atténuera ou n'en accroîtra pas plutôt les périls. La mort du pape Léon XIII et l'élection de son successeur nous ont un peu détourné de ces affaires austro-hongroises, si compliquées, si embrouillées, et nous ont empêché d'en parler avec les développemens qu'elles méritent. Nous avons laissé le comte Khuen-Hedervary dans un grand embarras en face des exigences du parti de l'indépendance, qui avait désavoué son chef, M. Kossuth, et qui, obéissant à des influences extrêmes, abordait le programme de ses revendications par le point le plus difficile, le plus délicat, le plus difficilement admissible, à savoir la constitution d'une armée hongroise autonome. M. Kossuth, abandonné par ses soldats au nom desquels il avait cru pouvoir traiter, s'était fièrement retiré sous sa tente, et M. Barrabas parlait au nom du parti, annonçant que l'obstruction recommencerait, si on ne lui donnait pas pleine et entière satisfaction. Tout d'un coup, un incident imprévu a éclaté et a changé l'état de l'échiquier politique et parlementaire. Un membre du parti de l'indépendance est monté à la tribune et y a apporté la preuve matérielle d'une tentative de corruption dont il avait été l'objet, de la part de qui? Du gouvernement sans doute : n'est-ce pas toujours du gouvernement que viennent les tentatives de corruption? Il n'en était pourtant rien cette fois, et la correction personnelle du comte Khuen paraît bien avoir été mise hors de doute; mais sa situation politique, déjà si ébranlée avant l'incident, s'est trouvée irrémédiablement compromise après. Il l'a senti et a donné sa démission, que François-Joseph a acceptée. Le cours nouveau imprimé aux esprits par cette affaire de corruption a ramené la concorde dans le parti de l'indépendance; M. Kossuth en a repris la direction, et a accepté toutes ses revendications; ce n'est pas son parti qui s'est réconcilié avec lui, mais lui qui s'est réconcilié avec son parti et qui en partage dorénavant l'intransigeance. Telle est la situation que François-Joseph avait et qu'il a encore à dénouer : rarement tâche plus laborieuse est échue à un souverain constitutionnel. Les faits parlaient suffisamment d'eux-mêmes : néanmoins beaucoup d'orateurs ont parlé aussi, et très éloquentement, mais non pas plus clairement. Il faut signaler, parmi tant de discours, celui du comte Albert Apponyi, président de la

Chambre, depuis longtemps l'espoir de son parti et même des autres, toujours sur le point de devenir ministre et toujours réservé à des destinées ultérieures. Il a fait entendre, sur un mode adouci, des revendications analogues à celles du parti de l'indépendance, et la seule concession qu'il ait faite a été de dire qu'il n'était peut-être pas indispensable, ni même possible de les réaliser toutes en même temps. Aujourd'hui, c'est l'autonomie militaire qui est en cause. Le parti de l'indépendance veut une armée exclusivement hongroise, c'est-à-dire commandée en langue hongroise par des officiers hongrois, réforme profonde et radicale qui, le jour où elle sera faite, risque d'affaiblir la défense nationale dans une de ses conditions essentielles, à savoir son unité. Au lieu de l'armée aujourd'hui commune aux deux parties de la monarchie, il y en aurait deux, qui marcheraient de conserve, soit, mais distinctes l'une de l'autre, et sous des drapeaux différens. Ce serait le dualisme militaire après le dualisme politique : on comprend que François-Joseph recule devant cette perspective. Le vieux souverain, inquiet, attristé, un peu découragé d'avance, est venu à Pest, et c'est la première fois, croyons-nous, qu'il s'y rend pour dénouer une crise de ce genre. Mais il n'a pas encore réussi à dénouer celle qui est pendante, et il en a remis la suite à une date ultérieure, après les manœuvres de septembre. En attendant, le comte Khuen-Hedervary reste à la tête des affaires, dans la situation certainement la plus fausse, la plus déconcertante et, on peut le dire, la plus désemparée où jamais homme politique se soit trouvé.

Voilà pourquoi ni la Russie, ni l'Autriche ne veulent pour le moment être mêlées aux affaires de Macédoine. Elles en ont d'autres ailleurs, qui leur suffisent. L'accord qu'elles ont conclu en 1897 pour maintenir le *statu quo* dans les Balkans et s'interdire d'y rechercher des avantages exclusifs reste très solide, au moins dans leurs intentions. Quant à l'avenir, et peut-être même à un avenir prochain, nul ne peut le prévoir. L'insurrection gagne et se propage. Boris Sarafoff en a pris le commandement suprême, et il ne recule devant l'emploi d'aucun moyen, pas plus de la dynamite que du fusil. La question est de savoir si le veto de la Russie et de l'Autriche continuera de peser sur la Bulgarie et sur la Serbie d'une manière efficace, et leur imposera jusqu'au bout une abstention qui, de la part de la première, est plus apparente que réelle. Quant à la Turquie, elle se défend. On l'accuse naturellement de le faire par des procédés barbares : la vérité est que tout le monde emploie des procédés barbares dans les Balkans.

Nous voudrions ne pas parler de l'attitude de la Grèce; mais alors il manquerait un trait essentiel au tableau de la situation. On ne le verrait pas dans son ensemble. On ne comprendrait pas combien les races chrétiennes des Balkans se détestent les unes les autres, au point qu'il n'en est aucune qui ne préfère la domination de la Porte à celle d'une quelconque de ses rivales. La Grèce n'a rien à craindre aujourd'hui de la domination ottomane; elle en a été affranchie, mais elle oublie trop facilement par quels moyens elle l'a été. Tous les journaux de l'Europe ont rapporté une conversation que le nouveau président du Conseil, M. Rallys, a tenue récemment aux membres du corps diplomatique, et, puisqu'elle n'a pas été démentie, il faut bien la tenir pour exacte. M. Rallys a très durement qualifié les tendances révolutionnaires des Bulgares macédoniens et exprimé l'avis que, si l'Europe laissait faire la Porte, celle-ci en aurait bientôt fini avec une insurrection qui menace la sécurité de tous. Nous ne voulons rien dire de désagréable à M. Rallys, et encore moins à son pays, mais un pareil langage a de quoi surprendre de la part d'un ministre hellène. Si, dans une histoire qui n'est pas encore bien ancienne, l'Europe avait laissé toute liberté d'action à la Porte, d'autres insurrections que celle de la Macédoine auraient été assez aisément écrasées dans leur germe, et certaines nationalités, d'ailleurs très sympathiques, qui se sont réveillées d'un long sommeil et ont été reconstituées entre les flots bleus de la mer Égée, attendraient encore l'heure de l'indépendance. Plus récemment encore, que serait-il arrivé si l'Europe n'avait pas arrêté l'armée ottomane victorieuse, et déjà sur la route d'Athènes? Nous savons bien la distinction qu'on établit dans cette capitale toujours ingénieuse. Tout ce qu'on fait pour la Grèce est bien, tout ce qu'on fait pour la Macédoine est mal. Et pourquoi? Parce que la Grèce a décidé dans son esprit que la Macédoine était à elle depuis Philippe et Alexandre, et que ce serait un crime contre la philosophie de l'histoire, contre l'ethnographie, contre la nature elle-même, de permettre qu'une parcelle quelconque en tombât entre les mains des Serbes ou des Bulgares, ou encore qu'elle se constituât en nation indépendante. Aucune de ces solutions ne saurait être acceptée à Athènes, où l'on ressent à coup sûr contre Boris Sarafoff et ses pareils plus de colère et de haine qu'on ne le fait à Constantinople. La Grèce n'a en ce moment qu'un désir, à savoir que la Turquie frappe très fort, toujours plus fort sur la malheureuse Macédoine, de manière à décourager ses aspirations à l'autonomie, et à la garder intégralement, comme un dépôt confié à sa fidélité, jusqu'au jour



où elle sera en mesure de le recueillir ou de s'en emparer elle-même. Cette conception de l'avenir qui attend nécessairement la Macédoine est celle de tous les Hellènes : rien n'a pu affaiblir chez eux une espérance qui a toute l'ardeur d'une foi quasi-mystique. On leur disait, encore l'autre jour, au Parlement anglais, que leur race était aujourd'hui en minorité en Macédoine. Ils ne le croiront jamais; il n'y a pas de parole gouvernementale, il n'y a pas de statistiques officielles qui puissent les convaincre. Le malheur est que les Bulgares ne sont pas moins convaincus, et sans doute à plus juste titre, qu'ils sont les plus nombreux en Macédoine, et que les Serbes ont de bonnes raisons de croire qu'ils dominent dans une notable partie du pays. Comment mettre d'accord tant de prétentions différentes et opposées? Bien hardi qui l'entreprendrait! Bien habile qui y réussirait! Mais on peut voir par l'exemple des Grecs, devenus les meilleurs amis de la Porte contre l'ennemi commun, le Bulgare, à quel point la conscience s'obscurcit sous les atteintes de l'égoïsme, surtout lorsque l'égoïsme parvient à se déguiser en patriotisme. N'importe : les Grecs feraient bien de ne pas donner à leurs sentimens une expression aussi publique. Quant à ces sentimens eux-mêmes, nous n'aurons pas la naïveté de les leur reprocher : ils sont généraux dans les Balkans. Tout le monde y est pour la Turquie contre le voisin chrétien ; et, il faut bien le dire, si la Turquie n'était pas là pour faire la police, et l'Europe pour maintenir un peu d'humanité au milieu de ces races jalouses et ambitieuses, on verrait entre elles des massacres qui rappelleraient ceux du moyen âge. Il résulte de tout cela que les questions orientales ne peuvent être résolues que d'une manière lente, partielle et provisoirement insuffisante; mais qu'y faire? Les solutions logiques, radicales et rectilignes, si on voulait y recourir, augmenteraient partout le désordre et feraient couler des torrens de sang. La sécurité du reste de l'Europe finirait elle-même par en être troublée. Or, l'Europe, après avoir tant fait pour les nationalités orientales, et quelque disposée qu'elle soit à ne pas abandonner son œuvre et à faire davantage encore, a pourtant bien le droit de songer aussi à sa propre tranquillité.

Il est permis d'espérer, malgré les mauvaises apparences actuelles, que le danger immédiat pourra être conjuré; mais il renaitra sûrement si la Porte ne profite pas des accalmies relatives qui s'offrent à elle pour opérer les modestes réformes qui lui ont été demandées. Elle a eu quelques mois après les alertes du printemps dernier, et n'en a pas profité. Si elle continue dans ce système d'aterrissemens et d'inac-

tion, elle perdra la Macédoine. De ce dénouement fatal, la date seule est incertaine. Nous en serions d'ailleurs tout consolés, si une Macédoine déclarée indépendante, mais convoitée furieusement et menacée par tous ses voisins, pouvait contribuer au maintien de la paix dans les Balkans. Par malheur, nul ne peut le croire. C'est pour cela que la Porte aurait encore beau jeu, si elle comprenait bien ses intérêts et si, — ce qui est encore plus douteux, — elle était capable de se réformer elle-même.

Nous ne saurions laisser disparaître, sans en saluer le souvenir, la figure très considérable de lord Salisbury. Depuis plus d'une année déjà, lord Salisbury avait pris sa retraite, et, depuis un peu plus long\_ temps peut-être, il avait cessé d'être pleinement ce qu'il s'était montré dans les beaux jours [de sa carrière politique. L'âge s'était fait sentir sur sa tête, et aussi le chagrin d'un deuil très douloureux. On sentait en lui comme une sorte d'abattement. Il est possible encore que certaines tendances d'une politique nouvelle, dont il avait encouragé les débuts, mais dont les développemens étaient de nature à l'inquiéter, lui aient causé des soucis d'autant plus sérieux qu'il ne se sentait plus la force de les modérer. Quoi qu'il en soit, il a préféré se retirer des affaires et mettre, comme le sage antique, un intervalle de recueillement entre l'activité de la vie et le repos final de la mort.

Sa carrière politique a été racontée partout : nous n'y reviendrons pas. Il a rendu de précieux services à son pays et à son parti, et assisté au plein épanouissement de l'un et de l'autre. Cependant le parti conservateur, devenu unioniste, subit incontestablement une crise, et il est plus faible aujourd'hui qu'il ne l'était hier. Quant à l'Angleterre, l'avenir seul dira si la politique qui l'a fait entrer dans les voies de l'impérialisme lui a été bonne et salutaire. L'impérialisme a jeté et jette encore beaucoup de feux brillans; mais il est trop tôt pour le juger, et tout ce qu'on peut en dire, c'est qu'il a déjà profondément modifié les vieilles traditions de l'Angleterre, soit au dehors, soit au dedans : qui sait même s'il ne les a pas faussées? L'initiateur de ce mouvement, Disraëli, a porté dans sa politique autant d'imagination que dans ses romans. Il a rattaché à ce mot d'empire des idées toutes nouvelles, en même temps qu'il en a fait sortir une couronne, pour la placer sur la tête de la reine Victoria. C'est lui qui l'a sacrée impératrice des Indes. Pourquoi des Indes seulement? L'empire britannique s'étend bien plus loin. Mais le titre avait en soi son prestige, et la politique générale s'en est ressentie. Lord Salis-

bury s'était défié longtemps de Disraëli ; il s'était séparé de lui ; il l'avait combattu. Tout d'un coup, après la dernière guerre turco-russe, une même conception des intérêts britanniques les a subitement et intimement rapprochés. On sait comment lord Salisbury a remplacé lord Derby au ministère des Affaires étrangères ; comment il a arrêté la Russie au milieu de sa victoire ; comment il a frappé de caducité le traité de San Stefano ; et enfin quel rôle il a joué au Congrès de Berlin en 1878, à côté de Disraëli devenu lord Beaconsfield. A leur retour à Londres, ils ont été acclamés l'un et l'autre avec enthousiasme ; ils avaient, disait-on, sauvé la paix et l'honneur. Ils rapportaient à leur pays l'île de Chypre, cadeau inutile. Mais, s'ils s'étaient proposé d'arrêter les progrès de la Russie en Orient, il faut avouer qu'ils y avaient réussi, plus même peut-être qu'ils ne l'avaient cru, et pour longtemps. Ce qu'ils n'avaient pas pressenti, c'est qu'après l'avoir détournée de l'Orient méditerranéen, ils la retrouveraient plus forte et plus envahissante, après quelques années, dans l'Extrême-Orient asiatique. La prévision humaine a des limites. Après la mort de Beaconsfield, nul ne pouvait disputer à lord Salisbury la direction du parti conservateur, et, certes, elle n'a pas jusqu'à ces derniers temps faibli entre ses mains. Mais, quelque soin qu'il apportât aux affaires intérieures, lord Salisbury se croyait avant tout un diplomate, et il n'avait pas tort. Il regardait comme la tâche principale d'un homme de son nom, de son rang, de son mérite, de présider aux relations internationales de son pays, et de le rendre plus grand et plus puissant dans le monde. Il s'est acquitté de cette tâche avec une intelligence ferme et un bon sens robuste qui devaient en assurer le succès. Nous l'avons trouvé, tantôt devant nous, tantôt contre nous, sur beaucoup de points du monde. Il a toujours poussé à son terme extrême la défense des intérêts et des droits de l'Angleterre, ce qu'on ne saurait lui reprocher, et une fois seulement, à Fachoda, il a mis la paix en péril. Malgré ce que ce dernier souvenir a de pénible, nous rendons à lord Salisbury la justice que, doué d'un esprit très élevé, très cultivé et, si on nous permet le mot, profondément civilisé, ayant de plus une âme un peu hautaine, mais haute, il répugnait aux violences, s'efforçait de les écarter de ses moyens d'action, et n'y recourait enfin que lorsqu'il ne voyait pas la possibilité de faire autrement. On a eu plus d'une fois l'impression que, s'il n'avait pas été là, la paix de l'Europe aurait couru de sérieux périls. Il n'a pas respecté de même la paix de l'Afrique australe. Une autre volonté que la sienne s'était immiscée dans le gouvernement, et y avait

apporté des procédés d'un nouveau genre. L'impérialisme poussé à outrance produisait déjà quelques-uns de ses effets logiques. De ce moment date le déclin de lord Salisbury.

Il portait dans son éloquence le naturel parfait qui était dans ses manières et dans sa conversation, mais aussi cet humour à la saveur relevée et parfois amère, cette parole sarcastique et mordante, voisine du persiflage, qui semblait tenir à la tournure même de son esprit. Foncièrement aristocrate sous les dehors les plus simples, il ne ménageait personne, et le mot qui s'échappait de ses lèvres tombait de tout son poids sur la tête du pauvre monde, qu'il meurtrissait quelque peu. Lord Salisbury n'y prenait pas garde. Il avait à coup sûr quelque dédain, au moins quelque indifférence pour les autres, mais aucune malveillance réfléchie et consciente. Il n'a jamais cherché un conflit. On n'a jamais pu lui attribuer, sinon une parole prononcée, au moins une action faite avec l'intention de blesser. Enfin, on sentait en lui cette supériorité très sûre d'elle-même qui tient à l'habitude de vivre dans la région des grandes affaires, en face de responsabilités courageusement assumées. Aucun homme d'État britannique, peut-être parce que quelques-uns d'entre eux sont encore jeunes, n'a hérité de son autorité morale. Tous ceux qui écriront l'histoire de l'Angleterre dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle diront qu'elle se résume en Disraëli, Gladstone et Salisbury. Avec des qualités et des défauts différens, ils ont été tous les trois de la même taille, qui semble supérieure à celle de la génération actuelle. C'est pourquoi la disparition du dernier d'entre eux inspire un peu de la tristesse que provoque toujours celle d'un homme qui a été, en somme, un noble spécimen de sa race et un acteur de premier plan sur le théâtre du monde.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-Gérant,*

F. BRUNETIÈRE.

---

---

LA  
FILLE DE LADY ROSE

---

PREMIÈRE PARTIE

---

— Holà!... Non!... Est-il possible?... Mais oui, c'est bien Jacob Delafield! Comment allez-vous, mon cher garçon?

Ce disant — par un soir de février — il y a des années de cela, — un gentleman d'âge mûr, en tenue de soirée, se jeta hors de son cab, au moment où celui-ci faisait halte devant une maison de Bruton-Street, et courut à la rencontre d'un jeune homme qui descendait d'une autre voiture arrêtée au même instant.

Une franche expression de plaisir sonnait dans la voix de l'aîné des deux hommes, et le plus jeune y répondit avec une égale cordialité, moins expansive pourtant.

— Ainsi vous êtes vraiment de retour, sir Wilfrid? Les journaux annonçaient bien votre arrivée, mais je pensais que Paris vous retiendrait un brin.

— Paris?... Ma foi, non. La moitié des gens que j'y ai connus sont morts; les autres manquent de courtoisie. Et vous, comment marchent vos affaires? Vous faites fortune, hein!

Glissant son bras sous celui de Jacob Delafield, il remonta avec lui, le long de la rangée de voitures, vers une maison dont la porte grande ouverte laissait voir un groupe de valets de pied.

— Le métier de régisseur consiste plutôt, il me semble, à dépenser la fortune des autres.

— Régisseur ! Je vous croyais entré au barreau.

— En effet, mais les procès n'abondaient pas. Mon cousin m'a offert d'administrer ses propriétés de l'Essex. J'aime, j'ai toujours aimé la campagne. J'ai donc jugé que je ferais aussi bien d'accepter.

— Comment ! le duc ? Heureux gaillard ! Un revenu régulier et point de tracas ! J'espère qu'on vous paie largement.

— Oui, pas mal, répliqua le jeune homme avec tranquillité. Vous allez, cela va sans dire, chez lady Henry ce soir ?

— Certes ! Nous y voilà !

Avant de franchir le seuil, il reprit en baissant la voix :

— Comment va-t-elle ? A-t-elle beaucoup vieilli ?

Jacob Delafield hésita : — Elle devient tout à fait aveugle, et en général plus impotente. Mais elle est chez elle comme à l'ordinaire tous les soirs pour les intimes, et pour beaucoup de monde, le mercredi.

— Vit-elle toujours seule ou quelqu'un de sa famille a-t-il soin d'elle ?

— Sa famille ? Oh ! non, elle la déteste en bloc.

— Vous excepté ?

Delafield haussa les épaules sans sourire.

— Oui, elle a la bonté... Vous êtes un des administrateurs de sa fortune, n'est-ce pas ?

— Le seul survivant aujourd'hui. Mais, pendant mon séjour en Perse, les hommes d'affaires ont fait tout le nécessaire. Quant à lady Henry, elle n'écrit jamais une lettre quand elle peut s'en dispenser. Il y a longtemps que je ne sais rien d'elle. Arrivé de Paris ce matin, j'ai envoyé demander si elle recevait, et me voilà.

— Ah !... fit Delafield les yeux fixés à terre, une dame est auprès d'elle qui ne l'a pas quittée depuis plus de deux ans.

— Oui, oui, je me rappelle... La vieille lady Scathwaite m'en a parlé l'année dernière. Une M<sup>lle</sup> Le Breton... n'est-ce pas ce nom-là ? Une personne qui lui fait la lecture, écrit ses lettres, une façon de dame de compagnie.

— Oui... une façon de dame de compagnie, répéta le jeune homme après un moment d'hésitation. Mais je crois sentir la première goutte de pluie. Si nous chargions cette valetaille ?

Il passa le premier, traversant la haie des livrées, moins

dense qu'elle ne l'est d'ordinaire dans Mayfair, car la soirée qui se donnait là n'était pas de celles où l'on s'écrase. L'hôtesse de céans était d'avis que l'on a une maison moins pour y attirer la foule que pour lui en interdire l'accès.

Les deux hommes montèrent ensemble l'escalier.

— Quelle charmante demeure ! disait le plus âgé, regardant tout autour de lui. — Je me rappelle le temps où votre oncle l'a fait reconstruire. Et auparavant, je me souviens d'avoir vu ici sa mère, la vieille duchesse, entourée de tout un essaim de curés. Ma parole, Londres est agréable à retrouver après Téhéran !

Et il rejetait en arrière sa tête blonde grisonnante, il regardait les lumières, la maison, les invités de l'air d'un chien de race qui reprend une piste familière.

— On voit que vous arrivez, répliqua Delafield en riant, mais essayons un peu de vous retenir ici...

— Mon cher... qui donc est là, en haut de l'escalier ?

Le vieux diplomate s'arrêta court ; devant lui montaient une demi-douzaine d'invités ; un même nombre environ descendaient. Et sur la dernière marche une femme de haute taille, vêtue de noir, accueillait ou reconduisait.

Delafield regarda en l'air.

— C'est M<sup>lle</sup> Le Breton, dit-il avec calme.

— Elle reçoit ?

— Elle distribue les invités. Lady Henry s'installe généralement dans le salon du fond. Elle ne se trouverait pas bien d'avoir trop de monde à la fois. Mademoiselle veille à cela.

— Lady Henry doit être alors devenue beaucoup plus infirme...

— Elle l'est au physique, cela ne fait pas de doute. Au moral, vous la trouverez très peu changée. Dois-je vous présenter ?

Par sa sveltesse élancée, sa physionomie frappante, la jeune femme qu'ils abordaient saisit l'attention du diplomate. « Elle n'est pas belle, » telle fut, sans contredit sa première impression. Ces pommettes trop saillantes, trop de force dans le menton et dans la bouche. Cependant la fine pâleur du teint, l'harmonie subtile du dessin en blanc et noir, pour ainsi dire, de cette tête et de ce visage, la vie, l'animation dont resplendissait toute la personne, n'était-ce pas de la beauté, plus que de la beauté ? Quant aux yeux, au port, à l'opulente splendeur des cheveux négli-

gement relevés dans le style libre du xviii<sup>e</sup> siècle, comme eût pu se coiffer M<sup>me</sup> Vigée-Lebrun, l'effet que produisait tout cela après coup était tel que sir Wilfrid ne put en détacher son regard. C'était quelque chose de presque trop vivant et trop brillant, une animation, une intensité si puissantes que tout d'abord il eût été difficile de dire si l'on était ou non charmé.

— Mademoiselle Le Breton, sir Wilfrid Bury, dit Jacob Delafield les présentant l'un à l'autre.

« Est-elle Française? pensa sir Wilfrid, très intrigué. Et... l'ai-je déjà vue quelque part? »

— Lady Henry va être si heureuse! dit une voix agréable et basse. Vous êtes un des vieux amis, n'est-ce pas? Je l'ai souvent entendue parler de vous.

— Trop bonne. Certes, je suis un vieil ami... et de plus son parent, répondit sir Wilfrid d'un ton imperceptiblement sec, dont il eut honte l'instant d'après. Je regrette d'apprendre que lady Henry se soit autant affaiblie depuis mon départ d'Angleterre.

— Elle a besoin de se ménager. Deux ou trois personnes seulement entrent à la fois pour la voir. Elle en jouit mieux ainsi.

— Selon moi, dit Delafield, c'est encore là un des petits moyens de milady pour obtenir précisément ce qui lui plaît.

Cette phrase lancée à demi-voix d'un ton gai, jointe à un certain échange de regards entre le jeune homme et M<sup>lle</sup> Le Breton, ajouta encore à la surprise contenue de sir Wilfrid. Se tournant brusquement vers Delafield :

— Dites-lui, Jacob, que je suis ici.

— Certainement, aussitôt que mademoiselle me le permettra. Ah! voici la duchesse!

M<sup>lle</sup> Le Breton, qui s'était écartée de quelques pas en causant, revint à son poste. Une petite femme frêle, délicatement blonde, étincelante de diamans, montait l'escalier seule.

— Ma chérie, s'écria la nouvelle venue tendant avec chaleur les deux mains à M<sup>lle</sup> Le Breton, c'est plus fort que moi. Je me suis dit que je passerais ici en courant, le temps de vous regarder. Bertie prétend que je dois aller le rejoindre à cet assommant Foreign Office! Je n'ai que dix minutes. Comment êtes-vous?

Et plus bas, dans un murmure que sir Wilfrid entendit cependant.



— Toujours tracassée, harcelée à en mourir?...

Les yeux et les épaules de M<sup>lle</sup> Le Breton se levèrent avec ensemble, puis, un doigt sur les lèvres, elle sourit.

— Vous viendrez demain, après-midi? continua la duchesse, du même ton.

— Je ne crois pas pouvoir m'échapper.

— C'est absurde! Il vous faut de l'air et de l'exercice! Jacob, arrangez-vous pour qu'elle vienne.

— Oh! je n'y puis rien, dit le jeune homme. Duchesse, vous vous rappelez sir Wilfrid Bury...

— Ce serait le fait d'une filleule dénaturée que de m'oublier, dit gaiement sir Wilfrid. Elle est peut-être votre cousine, mais je l'ai connue avant vous.

La jeune duchesse se tourna vers lui en tressaillant.

— Sir Wilfrid! C'est une joie rare que de vous voir! Quand êtes-vous revenu?

Elle mit ses mains fines dans les siennes et lui prodigua les démonstrations de surprise et de plaisir dues au plus ancien ami de son père. La voix, le geste, les paroles, tout était également gracieux, étudié avec soin et d'une banalité parfaite.

Sir Wilfrid s'en apercevait à merveille. Il possédait une belle moustache couleur de paille et de longs cils assortis, cils et moustache formant un double écran derrière lequel, chacun le savait, leur propriétaire observait le monde avec tout le profit possible. Il nota donc une certaine différence lorsque la duchesse, s'étant acquittée de ses devoirs de famille et de société, revint à M<sup>lle</sup> Le Breton.

— Quel ennui que vous n'ayez pu être là aujourd'hui! Je voulais vous montrer la petite quand elle danse... Un amour... Et puis cette jeune Canadienne est venue chanter... la voix est magnifique, mais elle a quelques mauvaises habitudes, et je n'ai su que lui dire. Quant à l'autre musique du 16... Voyons! est-ce qu'il n'y a pas ici un petit coin pour nous?

Et d'un regard mécontent, la duchesse fit le tour du magnifique salon, où elle venait d'entrer.

— Vous savez que lady Henry n'aime pas les petits coins, dit M<sup>lle</sup> Le Breton, en souriant.

Ce sous-entendu très légèrement moqueur ramena vers elle les yeux curieux de sir Wilfrid, qui saisirent en même temps le geste impatient de la duchesse.

— A la bonne heure ! s'écria M<sup>lle</sup> Le Breton. Voici M. Montresor qui part aussi, je suppose, pour le Foreign Office ! Il va être possible maintenant d'arriver jusqu'à lady Henry.

Les yeux de sir Wilfrid cherchèrent à l'extrémité du salon, le fameux ministre de la Guerre, qui s'avavançait lentement à travers les groupes, nombreux sans encombrement, s'arrêtant çà et là pour échanger un mot d'adieu, très gêné, semblait-il, par sa myopie, si prononcée qu'elle le défigurait. C'était un homme fortement charpenté, d'une taille au-dessus de la moyenne. Ses cheveux gris de fer, ses traits accentués, ses yeux noirs caverneux lui donnaient l'air d'autorité qu'exigeait sa réputation. D'autre part, sa mauvaise vue, ses épaules voûtées par l'excès du travail modifiaient cette impression ; on eût dit une force tourmentée, enchaînée, Samson parmi les Philistins.

— Chère mademoiselle, bonsoir ! Il faut que j'aille à Whitehall me battre avec les fauves... Pas de chance ! Ah ! duchesse ! très bien... mais vous non plus, vous n'esquiverez pas la corvée.

En parlant M. Montresor serrait la main de M<sup>lle</sup> Le Breton et souriait à la duchesse, ces deux actes témoignant d'un même degré d'intimité enjouée.

— Comment avez-vous trouvé lady Henry ? demanda M<sup>lle</sup> Le Breton, à demi-voix.

— Fort maussade. Elle me gronde perpétuellement, je suis écorché vif. Ah ! sir Wilfrid, enchanté de vous revoir. Je pensais vous rencontrer peut-être au Foreign Office.

— J'y vais tout à l'heure.

— Mais on n'y peut pas causer. Dinez donc avec moi demain soir si vous êtes libre?... Parfait ! C'est entendu ! Pour le moment... envoyez-le là dedans, mademoiselle. Il arrive... il est frais et dispos... A son tour !... envoyez-le !...

Et le ministre, ricanant avec malice, désigna par-dessus son épaule la porte ouverte sur un second salon où l'on apercevait vaguement, assise entre deux autres personnes, une vieille dame dans un fauteuil à roulettes.

— Quand l'évêque sortira ! dit M<sup>lle</sup> Le Breton, en riant et secouant la tête. Je lui ai recommandé de ne pas rester longtemps.

— Il s'en gardera bien. Lady Henry n'a pas plus d'égards pour son habit ecclésiastique que pour mes cheveux gris. Quelle semonce elle vient de m'administrer à propos de mon dernier

discours ! Au revoir, chère mademoiselle, au revoir. Vous êtes vraiment mieux, je crois ?

M. Montresor couvrit son interlocutrice d'un regard amicalement scrutateur et, presque aussitôt, sir Wilfrid, pris et retenu dans un flot d'arrivans, l'entendit chuchoter : — Consultez-moi quand vous en aurez besoin... à n'importe quel moment.

M<sup>lle</sup> Le Breton leva vers lui ses yeux magnifiques qui débordaient de muette gratitude.

— Et il y a cinq minutes, je la croyais laide ! pensa sir Wilfrid en s'éloignant. Peste ! pour une dame de compagnie, la jeune personne est à son aise. Mais où diable l'ai-je vue déjà, elle ou son double ?

Il embrassa d'un coup d'œil l'ensemble du salon avant de se prêter à l'une des nombreuses conversations qui s'offraient à lui.

Ce salon était une pièce imposante, garnie de boiseries du xviii<sup>e</sup> siècle, meublée avec cet instinct sûr de la beauté et du confort, qu'une élite restreinte parmi les Anglais riches a toujours possédé. Deux superbes Gainsborough resplendissaient d'un éclat subtil de blanc nacré et de bleu chatoyant à droite et à gauche de la baie carrée conduisant au salon intérieur. Une blonde tête nuageuse de jeune fille, par Romney, surmontait la cheminée. Un abbé, drapé par Van Dyck, occupait le centre d'un autre panneau en face des Gainsborough. Tous ces tableaux étaient célèbres, et depuis plusieurs générations liés au nom historique de Delafield. Au-dessous d'eux les tapis se couvraient d'un mobilier précieux du xviii<sup>e</sup> siècle comme les boiseries. Le temps et l'usage en avaient éteint le style italien trop fleuri. Par la disposition des sièges commodes et nombreux, l'espace était rompu en différens cercles, autant de foyers de conversation ; des massifs de fleurs abritaient les tête-à-tête ou faisaient ressortir de jolis visages, les lampes versaient une lumière douce, l'air était tiède et léger. Le bourdonnement joyeux des voix révélait assez que l'on causait pour le plaisir de causer. Et un effet général d'intimité, de gaieté, de plaisir aimable et sans feinte se dégageait de cette scène charmante, gagnait tout naturellement l'observateur.

Pendant quelques instans, avant d'être reconnu et tumultueusement accaparé par un groupe voisin, sir Wilfrid suivit le sillage de M<sup>lle</sup> Le Breton entraînant la jeune duchesse à sa suite. Chacun de ses mouvemens était accueilli avec déférence, avec

des sourires, une attention empressée. En passant, elle faisait çà et là une présentation, modifiait un groupe, changeait une chaise de place. Il était évident qu'elle avait l'œil à tout, qu'elle connaissait tout le monde. Son empire semblait se faire accepter volontiers, pour absolu qu'il fût.

Dans les intervalles de l'entretien où il était engagé, sir Wilfrid remarqua, lorsqu'elle finit par s'asseoir, qu'elle devenait le centre du cercle le plus animé qui fût dans le salon. La duchesse, son bras délicat appuyé au dossier du fauteuil de M<sup>lle</sup> Le Breton, riait et babillait; deux jeunes filles vêtues de blanc virginal s'étaient posées à ses pieds sur de grands tabourets dorés. Et successivement tous les hommes vinrent se joindre au groupe qui, debout ou assis, l'entourait. Sa tête brune ressortant sur un fond de brocart rose, la grâce de sa haute taille mince jusqu'à la maigreur, l'expression changeante de ses traits étranges, la vivacité de ses gestes, la douceur de sa voix, tout en elle attirait une bonne moitié de la société vers la dame de compagnie de lady Henry. Au loin un mouvement se produisit. Un personnage en culotte courte et souliers à boucles sortit du second salon. M<sup>lle</sup> Le Breton se leva aussitôt pour aller à sa rencontre.

— L'évêque en a fini avec sa longue audience, dit un vieux général à sir Wilfrid Bury. Voilà M<sup>lle</sup> Julie qui vous cherche.

Sir Wilfrid se leva, obéissant à un signe de celle qu'on nommait Mademoiselle Julie. Il suivit dans la direction indiquée la longue traîne noire serpentine.

— Quelles sont ces deux personnes, auprès de lady Henry? demanda-t-il à son guide en approchant du sanctuaire où trônait la maîtresse de maison. Ah! je vois... le docteur Meredith... Mais l'autre?

— L'autre est le capitaine Warkworth. Le connaissez-vous?

— Warkworth? Ah! oui... l'officier qui s'est distingué dans l'expédition du Mahsud. Comment est-il déjà de retour?

M<sup>lle</sup> Le Breton eut un vague sourire.

— Je crois qu'il a été renvoyé en congé de convalescence, répondit-elle sur ce ton à la fois gracieux et réservé dont sir Wilfrid avait déjà pris note. Le ton d'une personne qui compte et qui le sait, malgré une apparence de modestie.

« Bon, il sollicite quelque chose au ministère! Je me souviens de lui à présent. »

Tel fut le commentaire intérieur du diplomate. Mais ils étaient

entrés dans le petit salon. Lady Henry tourna la tête. Son visage ridé, d'une blancheur de parchemin, s'illumina d'un rayon de plaisir soudain, véhément et sincère.

— Sir Wilfrid!

Elle fit un mouvement comme pour se lever de son fauteuil, mouvement arrêté par son incapacité autant que par le geste du vieil ami.

— Quelle bonne fortune! dit-elle les deux mains tendues. Ce matin, comme je m'habillais, j'ai senti qu'il allait arriver quelque chose d'agréable, enfin! Et puis j'ai reçu votre billet. Asseyez-vous là! Vous connaissez le docteur Meredith. Il est aussi hargneux que jamais. Le capitaine Warkworth... Sir Wilfrid Bury.

Le journaliste à tête carrée et à lunettes qu'on nommait le docteur Meredith accueillit le nouveau venu avec la cordialité tranquille d'un homme dont la journée compte d'habitude un si grand nombre d'événemens qu'il lui est impossible d'attacher beaucoup d'importance à aucun d'entre eux.

De l'autre côté de lady Henry, un homme se leva en saluant. Il était beau, de tournure élégante. Une sorte d'impétuosité dans ses mouvemens, une négligence aisée dans le port de sa jeune tête bouclée, tout cela surprit sir Wilfrid. Il s'attendait à le trouver différent.

— Je vous cède ma chaise, dit le capitaine d'un air de bonne humeur. J'ai eu plus que mon tour.

— Amènerai-je la duchesse? demanda tout bas M<sup>lle</sup> Le Breton penchée sur le dossier du fauteuil de lady Henry.

— Qu'elle fasse absolument ce qui lui plaira, dit une voix non moins contenue, mais àpre, impitoyable. On eût dit un sabre tiré du fourreau. — Si elle veut me voir, elle sait où me trouver.

— Elle serait désolée...

— Ne jouez pas la comédie, ma chère, interrompit la vieille dame, en français. Où est Jacob?

— Dans l'autre salon. Dois-je lui dire que vous le demandez?

— Je l'enverrai chercher quand cela me conviendra. En attendant, comme je vous avais spécialement recommandé de m'avertir dès son arrivée...

— Il n'y a que vingt minutes qu'il est là, murmura M<sup>lle</sup> Le Breton, je pensais que vous n'aimeriez pas à être dérangée pendant la visite de l'évêque...

— Vous pensiez!... — Lady Henry, haussant violemment les épaules, poursuivit en français : — Comme toujours, vous vous êtes trop bien amusée pour vous souvenir de mes instructions, voilà la vérité. Docteur Meredith!

Et, tout d'une pièce, son impérieuse personne se retourna du côté du journaliste.

— Sauf votre permission, je vais nommer à sir Wilfrid celui qui a fait chez vous la critique de son livre.

— Grand Dieu! Je vous le défends! s'écria Meredith épouvanté, levant des mains suppliantes, tandis que lady Henry, ravie de l'effet produit par sa malice imprévue, retombait dans son fauteuil avec un sourire amer et satisfait.

Cependant l'attention de sir Wilfrid Bury était toujours captivée par la demoiselle de compagnie. Durant le dialogue entre elle et lady Henry, il avait été frappé de son extraordinaire transformation. L'aisance, la grâce, avaient disparu, le ton s'était fait humble, elle semblait frémir tout entière d'anxiété, de peur. Et en ce moment même, tandis que, debout et silencieuse derrière le fauteuil de lady Henry, elle crispait l'une sur l'autre ses mains tremblantes pour les raffermir, sir Wilfrid reçut encore une nouvelle impression. Lady Henry avait traité sa demoiselle de compagnie avec une maussaderie hautaine et dédaigneuse. Face à face avec sa maîtresse, M<sup>lle</sup> Le Breton l'avait supporté d'un air de soumission presque servile; mais en ce moment, son visage si singulièrement expressif, tout son corps mince et nerveux parlaient pour elle, avec une énergie sur laquelle il n'y avait pas à se méprendre. Ses yeux noirs flamboyaient. Elle était la personnification de la colère, de l'orgueil humilié.

— Quelle femme dangereuse... et quelle extraordinaire situation! pensait le diplomate, tout en causant de la politique asiatique et des derniers commérages de Simla.

Bientôt le capitaine Warkworth et M<sup>lle</sup> Le Breton retournèrent ensemble dans le grand salon. Le docteur Meredith prit congé. Lady Henry et son vieil ami restèrent seuls.

— Je regrette beaucoup d'apprendre que votre vue soit plus mauvaise, dit sir Wilfrid en se rapprochant.

Lady Henry eut un soupir d'impatience : — Tout va pour moi de mal en pis. Il y a une maladie dont nul ne guérit, mon cher Wilfrid, et depuis longtemps elle me tient.

— La vieillesse, voulez-vous dire? Oh! vous n'êtes pas à

plaindre tant que cela, répondit l'ami en souriant. Bien des gens échangeaient leur jeunesse contre cette vieillesse-là.

— Alors c'est que le monde renferme encore plus d'imbéciles que je ne croyais! s'écria lady Henry. Pourquoi changerait-on avec moi pauvre goutteuse, aveugle, qui n'ai ni enfant ni rien à moi pour se soucier que je vive ou que je meure?

— Ah! ceci est un malheur, je ne le nierai pas. Mais enfin me voici revenu au bout de trois ans d'absence, et je trouve votre salon rempli autant que jamais. Les gens les plus distingués de Londres sont là. Il est triste que vous ne puissiez plus les recevoir de la même manière qu'autrefois; cependant vous siégez comme une reine et on se dispute vos minutes d'audience.

Lady Henry resta grave, elle posa une de ses mains ridées sur le bras de sir Wilfrid : — Quelqu'un peut-il nous entendre? dit-elle, rapidement et tout bas.

Il fut touché de la frayeur impuissante que révélait son geste et ses yeux vagues errant autour d'elle.

— Personne! Nous sommes absolument seuls.

— Eh bien! Ils ne viennent pas pour *moi*... tous ces gens-là! murmura-t-elle vibrante. — Et sa main s'étendit vers la baie du salon.

— Chère amie, que voulez-vous dire?

— Ils viennent... Approchez un peu, je ne veux pas qu'on entende. Ils viennent pour une femme que j'ai accueillie chez moi, dans un moment de folie, qui maintenant me vole mes meilleurs amis et qui me supplante dans ma propre maison.

La pâleur du visage en ruines perdait toute sa dignité de cire; la voix contenue sifflait dans l'oreille de sir Wilfrid. Stupéfait, il hésita avant de répondre. Lady Henry, qui ne pouvait le voir, parut deviner cependant ce qu'exprimait sa physionomie.

— Oh! oui... vous me croyez folle... ridicule! dit-elle avec impatience. Soit... voyez et jugez par vous-même!.. Du reste, j'attendais ardemment votre retour... J'en avais faim et soif... Vous m'avez aidée plus d'une fois à sortir de peine, et, dans ma situation présente, je ne puis me fier à qui que ce soit ni parler à personne, que de banalités. Je vous serais donc obligée de venir un de ces jours m'écouter et,.. ce qui vaut mieux,.. me conseiller.

— Très volontiers, répondit sir Wilfrid, non sans embarras.

Et, après un silence, il ajouta : — Qui est cette jeune femme que je trouve installée ici ?

Lady Henry hésita, puis ses lèvres énergiques se refermèrent sur la tentation de parler.

— Ce n'est pas une histoire à commencer si tard, et vous la conter me mettrait les nerfs à l'envers. Mais dites, en la voyant d'abord, quelle impression avez-vous reçue ?

— J'ai tout de suite compris, répliqua-t-il en hésitant un peu, que vous aviez mis la main sur une personnalité.

— Une personnalité ! répéta lady Henry, avec un rire de colère. C'est une des façons d'exprimer la chose. Mais physiquement... ne vous rappelle-t-elle rien ?

— Oui, ce visage me hante depuis que je l'ai aperçu. Mais il m'est impossible d'y mettre un nom...

Lady Henry parut désappointée.

— Voyons ! réfléchissez ! Vous avez connu et beaucoup connu sa mère. Toute votre vie vous avez connu son grand-père que vous rencontrerez ce soir au Foreign Office si vous y allez. Elle lui ressemble prodigieusement. Quant au père, je ne sais pas, ... mais je crois qu'il était de l'espèce des pierres qui roulent... il y a bien des chances pour que vous l'ayez trouvé sur votre chemin...

— Moi ! j'ai connu son père et sa mère ? répéta sir Wilfrid, de plus en plus intrigué.

— Ils n'avaient pas le droit d'être ses père et mère ! dit lady Henry d'un ton qui mordait.

— Ah ! Alors si je devine...

— Vous serez prié de retenir votre langue.

— Pour le moment, je la jette aux chiens.

— La mémoire vous reviendra... En tout cas, je ne puis rien vous dire ce soir. Mais quand vous reverrai-je ? Demain ! pour le lunch... J'ai vraiment besoin de votre aide.

— Serez-vous seule ?

— Certainement ! Cela du moins m'est encore permis, déjeuner comme il me plaît et avec qui me plaît. Qui donc vient là ? Bon ! inutile de me le dire.

Elle se retourna vers l'entrée du salon avec un raidissement de tout le corps, une dignité instinctive et passionnée dans toute l'attitude que ne put s'empêcher d'admirer son vieil ami.

La petite duchesse s'avancait dans un frou-frou de satin et



de dentelles, précédée par le parfum des violettes de Parme qui ornaient à profusion son corsage. Elle marchait avec de jolies précautions comme sur une mine prête à sauter.

— Tanté Flora ! il me faut absolument une minute.

— Pourquoi pas dix si vous le désirez ! Je n'y vois pas d'inconvénient, fit lady Henry tendant trois doigts à la nouvelle venue. Vous aviez promis hier de venir me raconter le bal de Devonshire-House. Mais cela ne compte pas... Vous l'avez oublié.

— Non, je vous assure... répliqua la jeune femme confuse. Seulement vous paraissiez avoir un si agréable emploi de votre soirée auprès d'autres personnes!... Et à présent...

— A présent vous partez ? interrompit sa tante, avec une suavité mêlée d'aigreur.

— Bertie prétend qu'il le faut, expliqua la duchesse, comme un enfant qui s'excuse.

— Alors!... Nous savons tous que vous êtes un modèle d'obéissance. Bonsoir !

La duchesse rougit, effleura la main de sa tante et, tournant un visage indigné vers sir Wilfrid, lui dit adieu comme si elle entendait se venger sur ce personnage neutre de l'injure qui, venant de lady Henry, devait être supportée sans réplique, fût-ce par une enfant gâtée à laquelle tout cédait d'ordinaire.

Vingt minutes plus tard, sir Wilfrid pénétrait dans le premier des vastes salons du Foreign Office. Ses regards en faisaient le tour avec la même sensation allègre qu'il avait eue sur l'escalier de lady Henry. Après ses cinq années à Téhéran, son long voyage de retour à travers le désert, tout ce que cette réception avait de banal et de déjà vu : les lumières, les dorures, le feu des pierreries, l'écarlate des uniformes, le bruit et le mouvement d'une foule parée, tout cela le charmait. Le premier instant de jouissance physique une fois passé, le second degré de plaisir se produisit, les reconnaissances, les paroles de bienvenue, qui, à la suite d'une absence prolongée indiquent à un homme quelle place il occupe dans le monde, résument son passé, présagent son avenir. Sir Wilfrid n'eut aucune raison de se plaindre ; des ministres, des grandes dames, des membres du Parlement, et toute cette partie permanente du monde officiel qui gouverne, mais qui ne règne pas, puis des officiers, des journalistes, des hommes de loi, tous étaient heureux, semblait-il, de lui serrer la main. Il revenait précédé par la renommée d'avoir rendu avec

éclat des services difficiles, et la société anglaise l'en récompensait à sa manière accoutumée.

Vers une heure, il se trouva pris dans un remous qui se poussait vers l'escalier à la suite de quelques Altesses royales. Devant lui un homme de haute taille se retourna pour chercher des dames dont il venait d'être séparé par la foule. Sir Wilfrid reconnut le vieux lord Lackington, ce vétéran d'une merveilleuse jeunesse, peintre, poète, marin, qui, du temps où il était joyeux lieutenant de vaisseau, avait fêté, dans la mer Egée, Byron à bord de son navire, et dont la gloire remplissait aujourd'hui les journaux comme celle d'un des plus autorisés parmi les réformateurs de la marine. A soixante-quinze ans, sa personne demeurait séduisante au gré de la plupart des femmes et portait un défi à presque tous les hommes.

Il se retournait, souriant à quelque mot qu'on venait de lui dire, et ses yeux, très noirs sous ses cheveux d'un blanc éblouissant, fouillaient toute cette brillante cohue avec l'entrain de la vingtième année. Une flamme énergique de vie brûlait encore en lui comme le soleil couchant dans un beau ciel. Le visage gardait un éclat excessif, mais saisissant; la bouche en revanche était désagréable, le menton commun; n'importe, l'effet général demeurait magnifique. Et sir Wilfrid tressaillit à sa vue. Il évoqua le salon de Bruton-Street, la figure et la taille de M<sup>lle</sup> Le Breton, les phrases par lesquelles lady Henry avait essayé de le mettre sur la piste. Sa mémoire remonta les années écoulées et recomposa pièce à pièce un ancien scandale.

« Mais oui ! mais oui ! pensait-il, non sans une certaine surexcitation. Elle ne ressemble pas à sa mère, mais elle a tous les traits caractéristiques de la race maternelle. »

## II

Cette matinée de février était froide et claire : un pâle soleil jouait entre les branches nues des arbres de Hyde Park. Sir Wilfrid, parti de l'Arc de Marbre, s'en allait, dans la direction du Sud, vers le lunch de lady Henry. Il jouissait de l'agréable sensation de chaleur que lui procurait son pardessus à collet de fourrure, ce qui ne l'empêchait pas d'envier la jeunesse insoucieuse qu'il croisait en chemin, gamins sans le moindre pardessus, offrant des joues vermeilles à la bise piquante. Comme

il allait sortir du Parc, sir Wilfrid aperçut un couple qui suivait la même direction que lui, mais de l'autre côté de l'allée. La silhouette élancée, toute militaire du jeune homme était, à n'en pas douter, celle du capitaine Warkworth. Et la dame? Avec l'aide de son binocle, il ne tarda pas à la reconnaître aussi.

Son feutre noir, son costume de drap lui parurent d'une élégante simplicité. Dans ce costume du matin ses mouvemens gardaient la liberté, la grâce aisée qui, la veille au soir, la distinguaient dans le salon de lady Henry. Il se demanda s'il n'allait pas aborder M<sup>lle</sup> Le Breton en offrant de l'escorter jusqu'à Bruton-Street. Il avait bien compris que lady Henry et lui déjeunerait en tête à tête; sans doute M<sup>lle</sup> Julie avait son appartement et son service particulier. Mais elle semblait être en route pour rentrer chez elle et il pouvait être avantageux de pousser une exploration de ce côté, de la faire causer un peu avant les confidences de lady Henry. Cependant il se décida vite à poursuivre seul son chemin. M<sup>lle</sup> Le Breton et le capitaine Warkworth venaient de s'arrêter pour échanger leurs adieux avec un très visible regret de se séparer. Ce qu'ils avaient à se dire les absorbait entièrement. Le capitaine parlait avec vivacité, M<sup>lle</sup> Julie souriait, écoutait les yeux baissés.

— Lui ferait-il la cour? pensa le vieux diplomate en s'éloignant. L'endroit est mal choisi.

Il se dit vaguement qu'il allait sonder lady Henry et l'avertir. L'avertir de quoi? Durant son voyage de retour, il s'était trouvé en rapport avec deux officiers de l'armée des Indes qui ne tenaient pas précisément Harry Warkworth en haute estime malgré la renommée que ce jeune homme venait d'acquérir dans sa récente campagne. Mais comment parler de ces choses à lady Henry? Et pour cette seule raison qu'il avait vu par hasard M<sup>lle</sup> Julie causer dans le parc avec Warkworth? Probablement la dame de compagnie s'acquittait d'un message dont elle était chargée. Cette rencontre accrut cependant la curiosité déjà très vive que lui inspirait cette mystérieuse personne. Grâce à une remarquable ressemblance physique, il était à peu près sûr d'avoir deviné le secret de sa naissance. En tout cas, la supposition que lui avait suggérée cette ressemblance ramena ses pensées vers une assez triste histoire.

Quelque trente ans auparavant, il avait connu à Londres et retrouvé en Italie un certain colonel Delaney dont la femme,

lady Rose Chantrey, était la fille préférée de lord Lackington. Ce n'était pas un ménage heureux. Lady Rose, avec toute son intelligence, était douée d'une de ces natures de sensitive, ardentes à creuser la vie et à la défier, susceptibles de ressentir quelques grandes joies qui aboutissent inévitablement à une somme infiniment plus forte de douleurs. Son mari, absorbé par ses devoirs militaires, caractère taciturne, esprit capable, mais étroit, était gouverné par un strict anglicanisme qui comportait d'innombrables « cela se doit » et « cela ne se doit pas » bien faits pour exaspérer tout être spontané et indépendant. La société de sa femme lui fut bientôt une fatigante épreuve. Elle lui demandait ce qu'il ne pouvait donner; elle jouait avec des questions qu'il lui semblait impie de soulever; les gens qu'elle choisissait pour amis lui étaient antipathiques et, sans se plaindre, il finit par trouver intolérable qu'une femme de militaire se préoccupât si peu de la carrière et des ambitions de son mari. Du reste, quand elle affectait de s'en préoccuper, elle l'exaspérait, si possible, encore plus.

Quant à lady Rose, elle traversa toutes les émotions familières à la femme incomprise. Et elle arriva au résultat ordinaire. Un jour, surgit dans l'intimité du ménage, un homme de bonne famille, trente-cinq ans au plus, voyageur, peintre et rêveur, avec de beaux traits allongés, brunis par le soleil d'Orient, un homme qu'auréolait la légende d'avoir conspiré et combattu pour la plupart des « causes perdues » de notre génération, ce qui plusieurs fois par parenthèse l'avait mis en conflit avec les agens de l'autorité britannique. Aux yeux du colonel Delaney, c'était un agitateur, sinon un rebelle, et les audaces de sa conversation le lui fit bientôt en outre qualifier d'athée. Pour lady Rose, au contraire, la nature franche et généreuse de cet irrégulier, son dédain de l'argent et des conventions sociales, sa passion pour les choses de l'esprit, son mépris de la mode, en toilette comme en politique, ses évasions insouciantes hors des chemins battus de la vie qu'on ne pouvait raisonnablement s'attendre à voir suivre par un vagabond tel que lui, le prestige de tout cela transforma en peu de temps la désespérée en révoltée. Elle s'éprit de lui avec l'ardeur passionnée de son tempérament réel et avec une obstination qui attestait assez la faillite lamentable de son mariage. Marriott Dalrymple lui rendit cet amour. Sa conception de la vie ne le prédisposait en rien à faire passer ce

qu'il traitait de simples formalités légales avant le bonheur de deux êtres créés l'un pour l'autre. Le ménage Delaney était sans enfans, et Dalrymple jugeait que cet époux médiocre avait joui trop longtemps de la possession d'un trésor qu'il ne méritait pas.

Lady Rose affronta donc la colère de son mari, lui dit toute la vérité, et le quitta. Avec Dalrymple elle alla vivre en Belgique, dans une modeste maison de campagne, à quelques vingt ou trente milles de Bruxelles. Tous deux tranchèrent les liens qui les rattachaient à l'Angleterre et ne demandèrent plus rien à la vie anglaise. Lady Rose souffrit certainement de la rupture avec son père, car lord Lackington ne voulut jamais la revoir, et le souvenir d'une jeune sœur qu'elle avait élevée réveilla souvent en elle un regret qui se trahissait par des silences et des larmes. Mais elle ne manifesta aucun repentir, bien que le colonel Delaney lui fit porter aussi lourdement que possible la peine de ses torts. Comme le Karénine du grand roman de Tolstoï et pour des raisons analogues, il refusa de demander le divorce; en soi, le divorce était chose impie et il ne fallait pas donner de facilités au péché. Il se déclara prêt jusqu'au bout à reprendre sa femme, à lui offrir la protection de son nom et de son foyer, si elle revenait à lui en pénitente. De sorte que l'enfant qui bientôt naquit à lady Rose ne put être légitimé.

Sir Wilfrid s'arrêta court à l'entrée de Bruton-Street. Sa mémoire évoqua soudain une image.

« Je l'ai vue une fois... Je me souviens... parfaitement. »

Et les souvenirs s'enchaînant, il se rappela qu'un jour, au musée de Bruxelles, tandis qu'il contemplait le fameux Quentin Metsys, quelqu'un l'avait accosté avec une brusque familiarité, un individu maigre, mal vêtu dont le type brun et distingué rendu plus frappant encore par la fièvre et une maigreur de phthisique, était bien celui de Marriott Dalrymple.

Il se remémorait certains fragmens de leur entretien sur la peinture, et la maîtrise tantôt brève, tantôt éloquente, avec laquelle Dalrymple lui avait désigné les chefs-d'œuvre de la galerie, en homme chez qui la science technique ne sert qu'à nourrir l'imagination, à enrichir le rêve. Puis soudain sa question : — Lady Rose? — Et la calme réponse de Dalrymple : — Elle vous recevra, je crois, si vous voulez venir. Il y a bien trois ans qu'elle n'a vu un Anglais.

Et, comme un coin de paysage effacé surgit de la brume sous un rayon de soleil, les détails de la visite qu'il avait faite au couple exilé revivaient pour lui sous cette évocation. Il se rappelait le « château » du village, une maison modeste au grand toit mansardé, construite dans le style français du xvii<sup>e</sup> siècle et dont l'architecture à la fois pompeuse et mesquine s'harmonisait tristement avec les champs de betterave cultivés jusque sous les fenêtres. Il revoyait tout autour les riches cultures planes, coupées par des lignes minces de peupliers, les rivières paresseuses emprisonnées dans des canaux, les fermes et les chaumières d'une prosaïque laideur, les chemins boueux, et, couvrant tout cela d'un linceul, le lourd et chaud brouillard d'automne, qui montait avec lenteur des prés humides, enlevant au soleil toute sa gaieté. Au milieu de ce paysage pâle, rude et dépenaillé pour des yeux britanniques, ce couple anglais vivait avec ses livres, son enfant et deux domestiques flamands.

De toute évidence, ils étaient pauvres.

La petite fortune de lady Rose en effet avait été déjà presque entièrement gaspillée au service de causes diverses, en divers pays. Elle et Dalrymple vivaient à peu près en végétariens et il n'entraît jamais de vin dans la maison, sauf pour les domestiques, qui semblaient avoir voué à leurs maîtres un attachement sincère, mais dédaigneux à demi. Sir Wilfrid se rappelait le repas insuffisant et mal préparé, la difficulté de trouver quelques couteaux, quelques fourchettes supplémentaires, la lutte avec la vieille bonne pour obtenir des serviettes. Et ensuite on passa dans la bibliothèque garnie du haut en bas de rayons de bois blanc qu'avait posés Dalrymple lui-même, avec la table à écrire de Dalrymple d'un côté de la cheminée portant des pages de traduction en vers d'Eschyle et d'Euripide, sa marotte préférée; en face la table de lady Rose chargée d'ouvrages de sociologie et d'économie, qu'ils étudiaient ensemble, de poètes anglais et français, qu'ils aimaient tous les deux. Les murs, encore tendus d'un damas fané qui remontait à la génération précédente, étaient décorés d'une étrange collection d'images épinglées sans ordre sur la soie : photographies, portraits découpés dans les journaux. Tous les modernes représentans, hommes et femmes, d'une révolte quelconque contre l'autorité politique, religieuse ou même scientifique étaient là, personnifiant le *non* perpétuel d'une opposition infatigable et omniprésente.

Enfin, au milieu du plancher ciré, il revoyait l'étrange enfant que lady Rose était allée chercher après le lunch, l'enfant aux épais cheveux noirs relevés en crête, aux grands yeux jaloux, aux mains fluettes qui, après une demi-heure de silence et de dédain apparent, avait récompensé d'un sourire inattendu les avances de l'invité. Et il se revoyait ensorcelé auprès de cette petite fille. Pauvre lady Rose! Ah! leur séparation à la grille du jardin si négligé! L'angoisse de ses yeux quand ils suivirent la forme amaigrie et voûtée de Dalrymple rapportant l'enfant à la maison! — Si vous rencontrez quelques-uns de ses amis, ne leur dites rien, de grâce! Nous avons pu mettre enfin de côté assez d'argent pour aller passer l'hiver en Sicile. Cela le guérira.

Quelques mois après, un entrefilet dans un journal de Londres que le diplomate reçut à Madrid annonçait la mort de Marriott Dalrymple comme celle d'un homme qui, après avoir failli franchir le seuil de la célébrité, était depuis longtemps exilé du souvenir de tous les gens pratiques et sérieux. Lady Rose elle aussi était morte, il y avait bien des années de cela, sir Wilfrid le savait. Mais où? Mais comment? Et la petite fille?

La petite fille était aujourd'hui « Mademoiselle Le Breton » devenue le centre et apparemment le principal attrait du salon de lady Henry.

— Par Jupiter! elle s'y trouvait au milieu de plusieurs membres de sa famille... des parens de sa mère et de son père... si ce que je suppose est vrai. — Et sir Wilfrid, songeant à deux ou trois de ces personnes, se demandait : — Est-ce qu'ils le savent? Et elle... le sait-elle?

Il marchait vite, sous l'empire d'une curiosité croissante et fut bientôt à la porte de lady Henry.

— Sa Seigneurie est dans la salle à manger, dit le maître d'hôtel, introduisant tout droit sir Wilfrid.

— Bonjour, Wilfrid, dit la vieille dame en se soulevant sur ses deux cannes à pomme d'argent. Je préfère descendre l'escalier sans témoins. Plus je deviens infirme, moins je m'y résigne, et j'enrage d'être aidée. Asseyez-vous. Le lunch est prêt, je vous permets d'y goûter.

— Et vous? demanda sir Wilfrid, comme ils prenaient place, presque côte à côte, à la grande table ronde de la vaste et sombre salle à manger.

— Non. Tout le monde mange trop. J'ai été élevée avec des gens qui déjeunaient d'un biscuit et d'un verre de sherry.

— Lord Russell? Lord Palmerston? interrogea sir Wilfrid en attaquant son propre repas avec une vigueur qui ne se laissait point déconcerter.

— Oui, cette sorte de gens... Je voudrais que nous eussions aujourd'hui leurs pareils!

— Leurs successeurs ne vous plaisent pas?

Lady Henry secoua la tête.

— Les Tories s'en sont allés au diable et il n'y a même plus assez de Whigs pour en faire autant. Je ne lirais jamais les journaux si je pouvais m'en empêcher. Mais je les lis.

— Je m'en aperçois, dit sir Wilfrid. Et vous l'avez prouvé hier soir à Montresor.

— Montresor! répéta lady Henry, avec un geste méprisant. Quel poseur! Il laisse l'armée se désorganiser, paraît-il, pendant que lui s'enrôle dans des Sociétés en l'honneur de Dante.

Sir Wilfrid haussa les sourcils. — Je crois que si j'étais vous, je mangerais quelque chose, suggéra-t-il, en poussant doucement, vers sa vieille amie, l'admirable salmis qu'avait laissé devant lui le maître d'hôtel.

Lady Henry se mit à rire : — Oh! mon humeur deviendra meilleure quand ces gens seront partis et que je pourrai causer à mon aise, dit-elle, avec un mouvement de tête vers les deux domestiques qui se tenaient à distance.

L'invité précipita son repas autant que le lui permit son hôtesse qui n'avait en réalité nulle envie de le laisser mourir de faim. Elle continua, pendant qu'il mangeait, à lui parler politique et commérages, avec toute sa causticité d'autrefois, en grignotant un biscuit et en savourant à petites gorgées une tasse de café. Il y avait quelque chose de curieux à voir cette vieille femme au type altier et volontaire, assise sous le portrait qui la représentait en nouvelle mariée. Le portrait était celui d'une très jeune personne, avec beaucoup de cheveux châains relevés en un nœud au sommet de la tête, une taille courte, une ceinture bleue et des manches à gigot. Belle, impérieuse, les coins de la bouche dédaigneusement abaissés, le regard droit et hardi, lady Henry, à dix-neuf ans, était déjà formidable. Et la vieille femme d'aujourd'hui avec le vaste bonnet qui comprimait et emprisonnait non sans peine une chevelure blanche encore re-



belle, les coins de plus en plus fléchissants de sa bouche arrogante, son nez plus dominateur que jamais, l'étalage hardi de son double menton, respirait, par tous les traits d'un visage demeuré beau, malgré les années, l'orgueil et la volonté, orgueil de race et orgueil d'intelligence combinés avec cent autres orgueils plus subtils et mieux cachés, que seule une pénétrante intimité pouvait découvrir en elle. Le front et les pauvres yeux éteints, si magnifiques dans le portrait, demeureraient cependant agréables chez l'original. S'il restait trace de quelque générosité dans cette physionomie, il fallait la chercher là.

A peine la porte refermée sur les domestiques, lady Henry se pencha en avant : — Eh bien ! avez-vous deviné ?..

Sir Wilfrid, pensif, la regardait, tout en remuant le sucre dans son café.

— Je crois bien que oui. C'est la fille de lady Rose Delaney. Lady Henry partit d'un rire sec.

— Je ne pensais pas que vous trouveriez si vite... Qu'est-ce qui vous a mis sur la voie ?

— D'abord vos allusions. Puis le sentiment étrange que j'éprouvais d'avoir déjà vu ce visage ou un autre tout semblable. Et enfin, au Foreign Office, hier soir, j'ai aperçu un instant lord Lackington. Alors j'ai compris.

— Oui, dit lady Henry, avec un signe affirmatif, cette ressemblance est en effet extraordinaire. N'est-il pas stupéfiant que ce vieux fou ne s'en soit jamais aperçu ?

— Il ne sait rien ?

— Rien. Ni lui ni personne. Nous parlerons de cela tout à l'heure. Lord Lackington vient ici marmotter quelques mots sur sa musique, ses aquarelles et ses flirtations à soixante-quatorze ans sonnés s'il vous plaît ; bref, il nous entretient sans fin de sa personne, Julie ou moi, celle qui lui tombe sous la main, et il n'a pas le plus léger soupçon de...

— Et elle ?..

— Oh ! elle, *elle sait !* je le crois bien qu'elle sait ! — Et lady Henry repoussa sa tasse avec la colère mal contenue que semblait réveiller chez elle le nom seul de sa demoiselle de compagnie. — Voyons ! vous mourez d'envie que je vous raconte tout.

— Un moment. Je vais bien vous étonner en vous disant que non seulement j'ai connu la mère de cette jeune fille... et son père... mais que je l'avais déjà vue elle-même.

— Vous ? fit lady Henry incrédule.

— Je ne vous ai jamais parlé de ma visite à ce ménage, il y a vingt-quatre ans ?

— Jamais, à ma souvenance. En tout cas, je l'aurais oublié. Est-ce que ces gens-là m'importaient alors ? Je n'avais vu lady Rose qu'une seule fois avant l'époque où elle a mal tourné. Et après, on ne se préoccupe guère de ces femmes qui ont coulé à fond.

Sous les cils pâles de sir Wilfrid quelque chose brilla. Il se pencha vers sa tasse, et délicatement, du bout de son petit doigt encerclé d'une bague, il secoua la cendre de sa cigarette.

— Vous voulez dire les femmes qui n'ont pas eu le talent de surnager ?

Lady Henry attendit avant de répondre :

— Oui, s'il vous plaît de l'exprimer ainsi.

Sir Wilfrid ne levait pas les yeux. Lady Henry prit sa plus forte paire de lunettes et les ajusta sur son nez. Mais il était lamentablement évident que, même ainsi pourvue, elle y voyait à peine et que sa volonté tenace luttait en vain perpétuellement contre l'infirmité physique qui la mettait au supplice. Entre eux, malgré cela, il y eut quelque muet échange de pensées. Et sir Wilfrid sentit qu'il avait de fait étendu sur la mémoire de lady Rose une main protectrice.

— Laissez-moi d'abord vous conter mon histoire, dit-il.

Il la conta en détail. Quand il en vint à décrire l'enfant brune et sauvage, lady Henry parut l'écouter avidement.

— Hum ! Elle était jalouse, dites-vous, des attentions de sa mère à votre égard, elle vous examinait avec méfiance, et peu à peu, elle finit par vous accaparer tout à fait. Eh bien ! elle ressemblait déjà beaucoup à ce qu'elle est aujourd'hui.

— Ne tirons pas la morale de l'histoire, s'il vous plaît, avant qu'elle ne soit achevée, répliqua sir Wilfrid. A votre tour...

Le visage de lady Henry s'assombrit.

— Tout cela est fort bien. Votre histoire resta pour vous sans conséquence. Quant à la mienne...

Le résumé de la sienne, en rétablissant l'ordre chronologique des faits, fut ce qui suit :

Lady Rose survécut environ dix ans à Dalrymple. Elle passa tout ce temps réduite à une grande pauvreté, dans des chambres garnies, à Bruges, avec sa fille et la vieille M<sup>me</sup> Le Breton, le

factotum qui déjà l'avait longtemps servie. Cette femme, d'un caractère maussade et quinteux, était d'ailleurs fidèle, dévouée et non-sans éducation. Elle s'était attachée à la petite Julie, dont elle avait pris soin pendant une partie de sa première enfance. Tout naturellement lady Rose légua sa fille à la protection de cette digne gouvernante. Elle n'avait pas le choix, du reste. Les seuls amis qu'elle possédât au monde étaient une religieuse Ursuline, et un bon prêtre qui, à l'instigation de la religieuse venait parfois la voir dans l'espérance de la convertir. Toutefois elle écrivit à son père, peu de jours avant sa mort, pour lui dire adieu et lui recommander l'enfant.

« Vous ne la reconnaîtrez jamais, disait cette lettre; votre étrange code de morale le défend, mais donnez-lui du moins ce qu'il faut pour la sauver de la misère, jusqu'à ce qu'elle puisse gagner sa vie. Sa vieille bonne prendra soin d'elle. Jusqu'à présent, je l'ai instruite moi-même, elle sait déjà beaucoup. Après ma mort, elle suivra les classes d'un couvent d'ici et j'ai trouvé un honnête homme d'affaires qui consent à recevoir et à payer pour elle. »

Lord Lackington répondit à cette lettre en promettant de venir voir sa fille. Mais il fut retenu par une attaque de goutte et, avant qu'il pût sortir de sa chambre, lady Rose était morte. Alors il ne parla plus de faire le voyage et ses mandataires s'occupèrent du reste. Par l'intermédiaire de « l'honnête homme d'affaires » qu'avait indiqué lady Rose, une rente annuelle de cent livres sterling fut assurée à M<sup>me</sup> Le Breton, pour l'usage de « Julie Dalrymple » qui, le jour anniversaire de ses dix-huit ans, devait en recevoir le capital, pourvu que ni elle ni personne en son nom ne réclamât rien de plus aux Lackington, que tout lien de parenté avec eux fût tranché et l'histoire de lady Rose ensevelie dans l'oubli.

Conformément à ces conventions, l'enfant grandit à Bruges, et y devint une femme. Sur le conseil du procureur qui recevait sa pension, elle prit le nom de sa gouvernante et fut désormais, pour tout le monde, Julie Le Breton.

Les Ursulines, dont elle suivait les classes, lui assurèrent, aussitôt après la mort de sa mère, le baptême catholique, et elle fit sa première communion dans leur église. En peu d'années, se développèrent chez elle des qualités remarquables qui furent une source de soucis pour les religieuses. Non seulement l'intel-

ligence de cette jeune fille dépassait de beaucoup les limites de leur enseignement, non seulement il y avait en elle un scepticisme inné, mais partout où elle paraissait, il se formait invariablement des partis pour et contre elle avec toute la passion habituelle aux partis quels qu'ils soient. Et, quoiqu'en grandissant elle se montrât fort adroite à manier les gens qui lui étaient hostiles, elle n'était jamais sans ennemis. Les intrigues naissaient sous ses pas.

— J'aurais pu être avertie à temps, dit lady Henry, dont les joues ridées se coloraient d'une rougeur fiévreuse, à mesure que dans son récit elle approchait du moment où elle avait fait personnellement connaissance avec M<sup>lle</sup> Le Breton. — Oui, j'aurais bien pu être avertie, car une ou deux des religieuses que je vis à Bruges, avant de conclure notre arrangement définitif se montrèrent assez franches. Mais enfin, voici comment il m'arriva de trouver cette personne sur mon chemin. Vous connaissez ma petite propriété du Surrey. A un mille de chez moi à peu près, il y a un manoir appartenant à une vieille famille catholique, terriblement dévote et pauvre comme rats d'église. Ces gens avaient mis leurs filles en pension à Bruges. Un été elles ramenèrent Julie avec elles pour les faire travailler pendant les vacances. Il y a trois ans de cela. Je venais de voir Liebreich, il m'avait dit que je serais bientôt aveugle et naturellement cela m'avait porté un coup.

Sir Wilfrid eut un mouvement de sympathie.

— Oh! ne me plaignez pas, je ne plains point les autres. Il faut bien que cette odieuse machine qu'est notre corps s'use avec le temps, cela fait partie du marché de la vie! Mais... à ce moment-là... j'étais bien bas. Il y a deux choses auxquelles je tiens : causer avec les gens qui m'amuse et lire des livres français. Je ne voyais pas trop le moyen de conserver mon cercle habituel et d'entretenir mon esprit dans un état passable, à moins de trouver quelqu'un pour remplacer mes yeux et me faire la lecture. Or, comme je suis un paquet de nerfs, que je n'ai jamais été agréable pour les personnes sans culture intellectuelle et que je les ai en horreur, je me tourmentais ferme.

Un jour ces jeunes filles dont nous parlions viennent prendre le thé; avec elles, leur mère et leur quasi-institutrice. Je les avais invitées, cependant leur arrivée m'ennuya; j'étais maussade, pareille à un chien malade, rencogné au fond de sa niche.

Alors... Mais vous l'avez rencontrée, elle, et vous devinez ce qui se passa.

— Vous découvrites une personne exceptionnelle ?

Lady Henry se mit à rire.

— J'eus prise aux gluaux sur-le-champ, chose inouïe pour un vieil oiseau de mon espèce. D'abord le physique de cette étrangère me frappa : une belle laide, dont chaque mouvement était ce qu'il devait être, et infiniment plus attrayante à mon goût que toutes vos beautés roses et blanches. Il se trouva qu'elle venait de passer un mois à Paris avec une amie de couvent. Un mot d'elle au sujet d'une pièce nouvelle,... cela me suffit. Je la regardai. « Venez vous asseoir ici, mademoiselle, s'il vous plaît, à côté de moi, » lui dis-je en français. Je crois encore entendre ma propre voix, pauvre sottie que j'étais, et voir sa rougeur. Ah!...

Cette exclamation de lady Henry exprimait une rage qui eut presque raison de la gravité de sir Wilfrid, mais il contint son envie de rire, et elle poursuivit :

— Nous causâmes deux heures qui me parurent dix minutes. J'envoyai les autres se promener dans le jardin, elle resta près de moi. Livres français nouveaux, théâtre, poésie, romans, mémoires, la politique même, elle savait causer de tout, ou plutôt remarquez ceci, car c'est son grand don, elle me faisait causer. Il me semblait n'avoir pas été aussi en train depuis des mois, je me retrouvais égale à moi-même. La rareté rarissime en Angleterre c'est quelqu'un qui sache renvoyer la balle. Elle la renvoie en perfection ; jamais elle ne cherche à gagner, jamais ; elle vous laisse toutes les chances. Vous faites un coup brillant, elle applaudit et l'instant d'après, vous en ménage un autre. Oh ! elle possède le don de conversation le plus extraordinaire... et jamais cependant elle ne dit un mot qu'on tienne à se rappeler.

Un silence s'ensuivit. Les vieux doigts de lady Henry tambourinaient avec agitation sur la table. Sa mémoire semblait errer, furibonde, à travers ses premières expériences.

— Alors, reprit enfin sir Wilfrid, vous l'avez engagée comme lectrice en vous félicitant de votre capture ?

— Oh ! ne croyez pas que je fusse tout à fait idiote. Je pris des informations, je me donnai l'ennui mortel de faire des politesses à la stupide famille qui l'hébergeait ; enfin je l'invitai à séjourner quelque temps chez moi. Et, bien entendu, je ne tardai pas à m'apercevoir qu'il y avait dans son passé une ténébreuse

histoire. Elle possédait des bijoux, des dentelles, des menus objets de différente sorte dont l'existence demandait à être expliquée. Je lui tendis des pièges, je lui laissai en même temps deviner mes intentions à son égard. Elle ne me donna pas la peine de lui forcer la main ; elle prit son parti carrément. Un jour, je trouvai, oublié comme par hasard sur la table du salon, un volume de Saint-Simon relié en vieux maroquin français : quelque chose tenait les feuillets entr'ouverts. Je pris le livre. Sur la première page était le nom de Marriott Dalrymple et un peu plus loin, je trouvai une miniature de lady Rose Delaney. Alors...

— C'étaient, il me semble, ses pièges à elle et non les vôtres qui réussissaient, dit sir Wilfrid en souriant.

Lady Henry lui sourit en retour, mais de mauvaise grâce, comme contrariée d'avoir à reconnaître sa propre folie.

— Je ne sache pas que cette fois je me sois laissé prendre. Toutes deux nous souhaitions d'arriver à une explication. Quoi qu'il en soit, elle ne tarda pas à me montrer des livres, des lettres de lady Rose, de Dalrymple, de lord Lackington. Les pièces étaient en règle. Là-dessus je lui dis : — Fort bien ! Ce n'est pas votre faute et je ne suis pas une personne à préjugés. Mais entendons-nous : si vous venez chez moi, ne vous avisez jamais de tracasser votre famille ; vous avez à Londres des parens par douzaines, je les connais tous ou presque tous et vous les rencontrerez sûrement. A moins d'être résolue à vous taire, ne venez pas. Julie Dalrymple a disparu, et je ne me mêlerai jamais de sa résurrection. Il ne saurait me convenir que Julie Le Breton, installée sous mon toit, réveille de vieux scandales qui gagnent à être morts et enterrés. D'ailleurs, si vous n'avez pas l'origine qu'il faut, nous l'inventerons.

— J'espère y être initié quelque jour, dit sir Wilfrid.

Lady Henry eut un rire gêné : — Oh ! il m'a fallu débiter des mensonges... et combien !...

— Quoi ? c'est *vous* qui avez débité les mensonges ?

Les yeux de la vieille femme eurent un éclair.

— Des mensonges honnêtes et francs, répliqua-t-elle sur un ton de défi.

Et sir Wilfrid dut reconnaître à regret que certains mensonges d'un genre ou d'un autre étaient en pareil cas inévitables.

— Donc, poursuivit-il, elle est venue vivre chez vous. Il y a longtemps de cela?

— Trois ans. D'abord je ne fis que me féliciter de mon heureuse fortune. Je me disais qu'en fouillant toute l'Europe, je n'aurais pu trouver mieux. Ma maison, mes amis, mes habitudes, elle s'était adaptée à tout et à tous. Je racontais que je l'avais découverte par l'intermédiaire d'une amie belge. Tout le monde était émerveillé de ses façons, de son intelligence. Elle était parfaitement modeste, parfaitement bien élevée. Le vieux duc, — il mourut six mois après son entrée chez moi, — en était ravi. Montresor, Meredith, lord Robert, tous mes habitués me félicitaient. Quelle culture! quelle grâce! quel savoir-faire! Où avez-vous pêché cette perle? Quels sont ses antécédens? etc., etc. De sorte que...

— J'espère que vous n'avez pas expliqué plus qu'il n'était indispensable.

— Il fallait bien faire les choses et j'y ai réussi, déclara lady Henry d'un ton catégorique. Cette situation dura, avec peu de changement, un an et demi. Et maintenant à quoi croyez-vous qu'ait abouti tout cela?

— Vous me l'avez fait entendre hier soir à demi-mot.

Lady Henry repoussa sa chaise loin de la table. Ses mains tremblaient sur son bâton.

— A demi-mot! répéta-t-elle avec dédain. Il y a longtemps que je n'en suis plus aux demi-mots! Je vous ai dit hier et je vous répète aujourd'hui: cette fille m'a enlevé tous mes amis, elle a intrigué contre moi, avec chacun d'eux tour à tour. Elle a fait de même avec mes domestiques. Je ne puis me fier à aucun, en ce qui la regarde. Je suis isolée dans ma propre maison. Ma cécité fait de moi son instrument, son jouet. Quant à mon salon, comme vous l'appellez, il est devenu le sien. Je suis un simple mannequin décoratif, son chaperon en réalité! Je fournis le cadre, les laquais, le champagne; les invités viennent pour elle. Et elle en est arrivée là à force d'intrigues continuelles, de tromperies, de flatteries... de mensonges.

Ce visage de vieille femme se violaçait, la respiration devenait saccadée.

— Chère amie, dit éperdument sir Wilfrid, la main sur son bras pour la calmer, ne vous agitez pas ainsi. Mieux vaut la congédier.

— Et accepter pour la fin de mes jours la solitude, l'abandon?... Je n'en ai pas eu le courage... jusqu'ici! Vous ignorez comment j'ai été trahie, comment elle a fait le vide autour de moi. Et je ne vous ai pas dit le pire. Écoutez... Savez-vous qui elle tient dans ses filets?

Sir Wilfrid se rappela la petite scène qu'il avait surprise dans le parc et dressa l'oreille.

Lady Henry, droite et rigide, reprit lentement : — Avez-vous eu hier soir l'occasion de l'observer avec Jacob Delafield?

Son accent prenait une intensité passionnée, ses sourcils froncés se rejoignaient au-dessus d'une paire d'yeux qui s'efforçaient de voir sans y réussir. Mais l'effet attendu ne se produisit pas. Sir Wilfrid recula, incertain.

— Jacob Delafield? Êtes-vous bien sûre?

— Sûre! s'écria-t-elle irritée. Puis, dédaignant d'apporter des preuves à son affirmation, elle ajouta : — Il hésite. Mais cette fille aura bientôt fait d'en venir à bout. Et vous rendez-vous compte de l'avenir possible de Jacob? Ayez la bonté de vous rappeler que Chudleigh n'a qu'un fils, un garçon maladif, tuberculeux, qui peut mourir au premier jour. La vie de Chudleigh lui-même tient à un fil. Jacob a quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent, — elle broyait les mots entre ses dents avec une emphase furieuse, — quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent d'hériter du duché.

— Miséricorde! exclama sir Wilfrid en jetant sa cigarette.

— Là! fit lady Henry, jouissant de son triomphe. Maintenant vous voyez quel désastre j'ai attiré sur la famille de mon pauvre mari...

On entendit frapper doucement.

— Entrez, dit lady Henry impatientée.

La porte s'ouvrit, et M<sup>lle</sup> Le Breton parut, un petit terrier gris sous chaque bras.

— J'ai pensé que je ferais mieux de vous prévenir que je vais promener les chiens, dit-elle humblement. Dois-je rapporter de la laine pour votre tricot?

Il était près de quatre heures. Sir Wilfrid venait de refermer derrière lui la porte de lady Henry et s'en allait le long de Bruton-Street.



Il se remémorait la petite scène, l'apparition de M<sup>lle</sup> Le Breton sur le seuil de la salle à manger, la brusquerie insolente de la vieille dame, accablant l'inférieure d'ordres multiples, recommandations au sujet des chiens, livres à rapporter du cabinet de lecture, message pour la couturière, commandes chez différens fournisseurs, etc., comme si elle l'eût fait exprès pour remettre à sa place, devant un tiers, cette intruse qui osait se poser en rivale. Lorsque ce fut fini, sur le point de partir, M<sup>lle</sup> Le Breton se tourna vers sir Wilfrid et, relevant soudain ses paupières baissées, lui jeta un regard de fierté et de douleur indécible. Rapidement elle disparut.

Sir Wilfrid n'y pouvait penser sans une émotion assez vive.

« Voulait-elle me rappeler ma visite à Gherardtsloo? Coûte que coûte, je trouverai le moyen d'avoir un entretien avec elle en dépit de lady Henry! »

Il se dirigeait vers Bond-Street, en réfléchissant au drame engagé entre ces deux femmes : la jalousie impuissante et la rancune dont lady Henry était dévorée; l'esclavage domestique bizarrement associé à la puissance sociale de M<sup>lle</sup> Le Breton. A travers son obscurité, sa position difficile, combien était remarquable en elle cette conscience de sa race et de sa haute intelligence! Le vieux diplomate se sentait profondément intéressé. Il éprouvait bien une certaine compassion indulgente pour l'amie de sa jeunesse et de toute sa vie; mais M<sup>lle</sup> Le Breton ne lui sortait pas de la tête.

« Pourquoi diable reste-t-elle où elle est? »

Il avait posé à peu près la même question à lady Henry et obtenu cette réponse méprisante : « Parce qu'elle aime ses aises et n'y veut pas renoncer. Sans doute elle me trouve désagréable à vivre, mais elle sait fort bien qu'elle n'aurait nulle part ce que lui donne ma maison. Cela vaut bien qu'elle supporte quelques mots aigres par-ci par-là. Allez! je peux lui dire tout ce que je voudrai et je compte user largement de mon droit... D'ailleurs, regardez-la, vous jugerez si elle est faite pour la pauvreté. Elle nage dans le luxe comme un poisson dans l'eau. Que ferait-elle en me quittant? Devenir une petite donneuse de leçons au cachet, habiter un garni quelconque... Ce n'est pas du tout son affaire.

— Ne pourrait-elle trouver dans une autre maison le même genre d'emploi que chez vous? suggéra sir Wilfrid.

— Vous oubliez qu'on me demanderait des renseignements! Oh! j'admets qu'elle ait des atouts de son côté! Cette petite oie d'Evelyne Crowborough l'aurait prise, mais j'ai dit un mot à son mari, et il a mis le holà! Il a déclaré à sa femme qu'il ne voulait pas à domicile d'étrangère intrigante. Non, pour le moment, elle et moi nous sommes enchaînées... Je ne puis me débarrasser d'elle et elle ne désire pas se débarrasser de moi. Sans doute cette situation finira par devenir intolérable à l'une ou à l'autre. Mais jusque-là notre intérêt commun nous lie fatalement. Ne me dites pas que c'est odieux! Je le sais. Chaque jour qu'elle passe sous mon toit fait de moi une vieille femme plus abominable.

« Plus exigeante en tout cas, pensa sir Wilfrid, qu'apitoyait, tout en l'amusant, le souvenir des commissions dont M<sup>lle</sup> Julie avait été surchargée. Elle gagne son argent, c'est incontestable! Il lui faudra courir toute l'après-midi pour s'acquitter de cette besogne. Mais au fait, — il s'arrêta dans sa marche, — et ce rendez-vous que j'ai entendu la duchesse Evelyne lui donner? Lady Henry ne m'a pas paru en avoir le moindre soupçon. Oh! ceci est vraiment drôle! »

Il continua son chemin, toujours songeur, et entra au club pour écrire des lettres. A cinq heures, il en sortit, prit un fiacre et se fit conduire à Grosvenor-Square. Devant le grand hôtel en brique rouge des Crowboroughs, il descendit et demanda la duchesse. Le pompeux personnage qui présidait dans le hall, un vieux serviteur de la famille, se souvint de lui et ne fit aucune difficulté pour l'admettre. Tandis qu'il le livrait aux mains du valet de pied, chargé de le conduire au premier étage : — Sa Grâce est seule? demanda sir Wilfrid.

— Il n'y a que M<sup>lle</sup> Le Breton et M. Delafield. Sa Grâce m'a dit qu'elle ne serait pas chez elle cette après-midi, mais je suis sûr, sir Wilfrid, qu'elle vous recevra.

Sir Wilfrid eut un léger sourire. Il arriva dans le premier salon sans que la duchesse et le groupe qui l'entourait y prissent garde, ce qui lui permit d'entrevoir le plus charmant spectacle.

Une toute petite fille en robe de satin blanc qui lui descendait aux talons, en bonnet de satin, bordé de dentelles et attaché sous le menton, relevait d'une main sa petite jupe et dansait devant la duchesse un pas que M<sup>lle</sup> Le Breton accompagnait au piano. L'autre main de l'enfant tenait en l'air un morceau de biscuit qui

Paidait à diriger les mouvemens de son partenaire, un petit *spitz* noir, d'une fine et soyeuse élégance, lequel dressé sur ses pattes de derrière, ses regards avides rivés sur le biscuit, suivait tous les gestes de sa gentille maîtresse. Celle-ci, avec ses grands yeux bleus tantôt graves et tantôt triomphans, ses boucles blondes et légères échappées du bonnet, la pointe de ses pieds mignons bien en avant, son bras potelé levé en l'air, reproduisait au naturel le portrait de sa trisaïeule, un chef-d'œuvre du meilleur temps de Reynolds qui ornait le panneau en face d'elle.

Derrière M<sup>lle</sup> Le Breton, Jacob Delafield se tenait debout. La duchesse, assise sur une chaise basse, à côté d'eux, battait gaiement la mesure de la gavotte jouée par son amie et encourageait l'enfant. Avec son auréole de cheveux blonds, la délicatesse rose et blanche de son teint, ses lèvres rieuses, ses petites mains qui s'élevaient ou retombaient à chaque pas du baby, elle semblait n'être elle-même qu'une enfant. La robe d'intérieur bleu pâle pour laquelle tout à l'heure elle avait quitté son costume de promenade, traînait en plis moelleux de soie et de dentelles. Une fée française, habillée par Worth et possédée de la plus folle gaieté; son rire argentin remplissait la chambre. Au près d'elle, Julie Le Breton très mince, très brune, très grande, riait aussi. Les beaux yeux que sir Wilfrid avait vus enflammés d'orgueil, rayonnaient maintenant de plaisir. Et Jacob Delafield applaudissait la petite, lui criant de toute sa voix : — Brava, Tottie; parfait!

Il eût été difficile de découvrir dans tout Londres trois personnes, un baby et un chien plus intimement satisfaits d'être ensemble.

— Sir Wilfrid!

Étonnée, la duchesse bondit de sa chaise et, au vif regret du spectateur, c'en fut fait de ce joli tableau. L'enfant tomba assise par terre, se défendant et défendant son biscuit comme elle pouvait contre les vives attaques du petit chien. Delafield eut en un clin d'œil recouvert son visage du masque de taciturnité qui lui était habituel. M<sup>lle</sup> Le Breton quitta le piano.

— Non, non! répétait sir Wilfrid, s'arrêtant court et protestant du geste. C'est trop dommage! Continuez!

— Oh! nous jouions seulement avec Baby, dit la duchesse. Il est grand temps qu'elle retourne à sa bonne. Asseyez-vous, sir Wilfrid. Julie, emportez-vous Tottie, ou faut-il que je sonne?

— Je l'emporte, dit M<sup>lle</sup> Le Breton.

Elle s'agenouilla près de l'enfant, qui, se relevant de très bonne volonté, rassembla sa jupe autour d'elle, décocha au chien par-dessus son épaule une œillade à demi rieuse, à demi craintive, et s'élança dans les bras de M<sup>lle</sup> Julie en ramassant ses pieds sous elle, avec un cri de triomphe, pour échapper à son agresseur. Puis la tête blonde se blottit sur l'épaule de l'amie qui l'emportait toute vibrante de joie et de malice.

Le chapeau à la main, sir Wilfrid les suivait du regard et il se souvenait qu'un mariage avait jadis allié la famille Lackington à celle de la duchesse. Un peu troublé, il s'assit près de la maîtresse de maison qui lui préparait du thé. Mais à peine la porte du dernier salon s'était-elle refermée sur M<sup>lle</sup> Le Breton que, d'un élan, la duchesse fondit sur lui :

— Alors, tante Flora est venue se plaindre à vous ?

La tasse de sir Wilfrid demeura suspendue à mi-chemin de ses lèvres. Il regarda son interlocutrice d'abord, puis Delafield.

— Oh ! Jacob sait tout ! dit vivement la duchesse, — c'est ici le quartier général de Julie ; nous sommes son état-major. Vous êtes un envoyé de l'ennemi ?

Sir Wilfrid déplia son foulard blanc et l'agita en l'air.

— Voici le pavillon parlementaire. Traitez-moi bien.

— Oh ! nous ne souhaitons que trop de parlementer avec vous ! dit la duchesse en riant. N'est-ce pas, Jacob ?

Elle se rapprocha encore.

— Que vous a dit tante Flora ?

Sir Wilfrid gardait le silence. A voir son regard attaché sur le bout de ses bottines, ses cheveux jadis d'or pâle, presque gris désormais, partagés soigneusement au milieu d'un front débonnaire, on eût pu le croire sans caractère et facile à influencer. Mais Jacob Delafield le connaissait de longue date.

— Je ne crois pas que ce soit juste, dit-il enfin en levant les yeux. J'arrive, c'est à moi que revient le droit de questionner.

— Soit ! fit la duchesse, le menton appuyé sur sa main. Jacob et moi, nous vous dirons tout ce que nous savons.

Delafield acquiesça d'un signe.

Sir Wilfrid, les regardant l'un après l'autre, se rappela vite qu'ils avaient été camarades dès le berceau ou du moins qu'ils auraient pu l'être.

— D'abord, commença-t-il lentement, je reste confondu d'ad-

miration pour la rapidité avec laquelle M<sup>l</sup> Le Breton expédie les affaires. Il y a une heure et demie (il tira sa montre), j'ai entendu lady Henry lui donner une liste de commissions dont un mortel ne se fût pas acquitté sans peine dans une demi-journée.

La duchesse battit des mains.

— En ce moment, ma femme de chambre les fait, ses commissions. Dans une heure, elle sera de retour. Julie rentrera, toute sa besogne achevée, et j'aurai joui pendant près de deux heures de sa délicieuse compagnie. Quel mal y a-t-il à cela?

— Où sont les chiens! demanda sir Wilfrid, regardant autour de lui.

— Les chiens de tante Flora? Chez la femme de charge à dévorer des biscuits.

— Est-ce que lady Henry se doute de ce... de cette division du travail? demanda sir Wilfrid en souriant.

La duchesse rougit un peu.

— Non, certes. Elle rend la vie tellement lourde à cette pauvre Julie qu'il faut bien y remédier. Maintenant, que vous a dit tante Flora? Nous étions certains qu'elle vous admettrait dans son conseil... Elle vous aura conté que Julie intrigue contre elle,... prend des libertés... l'isole de ses amis... et le reste.

Sir Wilfrid, toujours souriant, tendit sa tasse pour redemander du thé.

— Je tiens à faire observer qu'on ne m'a jusqu'ici permis que deux questions. En bonne justice, pour que nous soyons à égalité, on m'en doit au moins six.

La duchesse recula dépitée; Jacob Delafied, au contraire, dit avec une emphase tranquille :

— Nous ne demandons pas mieux que de répondre à tout.

Et sir Wilfrid remarqua que dans les yeux du jeune homme une flamme brillait, claire et fixe; n'importe, c'était une flamme. Il se le rappelait adolescent paresseux, un peu engourdi. Les progrès que l'homme avait faits en expression, en force significative, disaient bien des choses.

— Pour commencer, pouvez-vous me raconter les antécédens de cette demoiselle?

La duchesse et Delafied échangèrent un coup d'œil, puis la première répondit, hésitante :

— Oui; elle s'est confiée à nous. Il n'y a rien qui soit à son désavantage...

La physionomie fermée de sir Wilfrid changea aussitôt.

— Ah! s'écria la duchesse se penchant vers lui. Vous aussi, vous savez?

— J'ai connu son père et sa mère, répondit-il simplement.

La duchesse eut une exclamation de soulagement. Delafield se leva, fit un tour dans le salon et revint vers sir Wilfrid.

— A présent, dit-il, nous pouvons parler en toute franchise, puisque lady Henry vous a expliqué la situation.

— Oui, j'ai bien compris... Le fait de l'origine de M<sup>lle</sup> Le Breton...

— Est au fond ce qui rend ma tante si jalouse! s'écria la duchesse indignée. Oh! quel tyran que tante Flora! C'est parce que Julie appartient à son monde, à notre monde par le sang, quoi qu'en puisse dire la loi, c'est pour cela qu'elle voit en elle une rivale et qu'elle la torture du matin au soir. Personne ne se doute de ce que la pauvre fille a enduré, excepté nous qui avons suivi les choses de près. Depuis trois ans, lady Henry lui doit tout. Que serait-elle devenue sans Julie? Elle prétend que Julie lui prend ses amis, qu'elle la dupe, et autres sottises! Comment aurait-elle conservé son salon, toute seule? Je voudrais bien le savoir! Une aveugle qui ne peut écrire un billet et ne reconnaît pas une figure? Au début, elle a tout mis sur les bras de Julie; elle était fière de son intelligence, elle la poussait en avant de mille manières et répandait sur son compte une foule de mensonges inutiles. Julie a beaucoup souffert de cela. Et, maintenant que Julie a un succès énorme, que l'on commence à venir chez ma tante pour elle autant que pour lady Henry, celle-ci se tourne contre l'intruse, se plaint à tout le monde, parle de trahison, de déloyauté, Dieu sait de quoi encore, bref la traite comme la boue de ses souliers! Julie peut-elle s'empêcher d'être spirituelle et agréable? Comme M. Montresor me le disait hier: « Dès que cette femme-là paraît dans un salon, je me sens en verve. » Pourquoi? Parce qu'elle s'oublie sans cesse, parce qu'elle s'arrange toujours pour que les gens se montrent sous leur aspect le meilleur. Et lady Henry la récompense ainsi!

— Les mains de la duchesse se levèrent d'un geste méprisant et réprobateur. — La question à résoudre, en somme, est celle-ci: Cela peut-il durer?

— Je n'ai pas l'idée, dit sir Wilfrid, que lady Henry souhaite d'en finir tout de suite.

Delafield eut un rire de colère :

— Il s'agit de savoir si M<sup>lle</sup> Julie et ses amis supporteront beaucoup plus longtemps que cela continue.

— Voyez-vous, reprit chaleureusement la duchesse, Julie est une créature si loyale, si affectueuse ! Lady Henry a été bonne pour elle au début, elle lui a procuré de très grands avantages... elle est vieille et infirme. Julie songe à tout cela et en a grande pitié. Elle ne voudrait pas la laisser seule... à la merci des domestiques.

— Il paraît que les domestiques, eux aussi, sont entièrement dévoués à M<sup>lle</sup> Julie.

— Oui, c'est un autre grief, répondit Delafield avec dédain. Pourquoi ne le seraient-ils pas ? Quand le maître d'hôtel a eu son enfant très malade, M<sup>lle</sup> Julie allait le voir au-dessus des écuries, lui portait des fleurs et du raisin.

— Le raisin de lady Henry...

— Qu'importe ? dit Delafield impatienté. Lady Henry a de tout à ne savoir qu'en faire. Ce n'était pas seulement le raisin, mais le temps, la bonne volonté, la sympathie. Et, quand ce jeune valet de pied a voulu émigrer aux États-Unis, n'est-ce pas M<sup>lle</sup> Julie qui lui a trouvé une situation, qui a persuadé à M. Montresor d'écrire à ses amis d'Amérique ? Finalement, elle a embarqué le jeune homme qui, bien entendu, lui demeure attaché pour la vie. Je voudrais savoir si lady Henry aurait rien fait de pareil. Certes oui, les domestiques l'aiment, et elle le mérite.

— Je vois, je vois ! répéta sir Wilfrid hochant doucement la tête et les yeux rivés au tapis. C'est une jeune personne fort capable.

Moitié vexé, moitié perplexe, Delafield regardait ce contradicteur, son aîné d'âge et d'expérience.

— Qu'y a-t-il de blâmable dans tout cela ? demanda-t-il d'un ton assez bref.

— Oh ! rien, rien. Mais le mot d'intrigue qu'emploie lady Henry ?... Est-ce que M<sup>lle</sup> Julie a toujours agi avec une entière droiture vis-à-vis d'elle ?

— Que voulez-vous ? fit la duchesse haussant les épaules. Peut-on toujours être franche avec un pareil despote ? Il faut bien louvoyer. Depuis quelque temps, pour mieux savoir ce que Julie fait de ses moindres minutes, elle la surcharge de tra-

vail à un point si ridicule que je suis forcée de venir à la rescousse; la pauvre petite n'aurait plus ni repos ni plaisir. Et, l'été dernier, une explosion s'est produite parce que Julie, au lieu de passer ses vacances à Paris avec une amie de couvent, comme on le supposait, avait en réalité donné une semaine aux Duncombes, — c'est la nièce mariée de lady Henry qui a des terres dans le comté de Kent. Les Duncombes ont connu Julie aux soirées de tante Flora. Ils la rencontrèrent au Louvre, la promenèrent un peu dans Paris, furent enchantés d'elle et la supplièrent de s'arrêter chez eux, tout près de Canterbury lorsqu'elle rentrerait en Angleterre. On convint qu'il valait mieux n'en rien dire à lady Henry, à cause de son absurde jalousie. Mais la chose lui revint aux oreilles et elle entra dans une rage!

— J'avoue, dit précipitamment Delafield, que la franchise m'eût semblé ici préférable.

— Peut-être, reconnut à contre-cœur la duchesse, haussant de nouveau les épaules.

— Mais à présent, que faire? Si lady Henry ne veut pas changer de façons, Julie ne peut rester chez elle, et elle n'y restera pas. Elle a beaucoup de partisans, n'est-ce pas, Jacob? Ils ne permettront pas qu'on la fasse mourir à petit feu.

— Certainement non, répondit Delafield. En même temps nous comprenons tous, — et il se tourna vers sir Wilfrid, — les avantages de la situation actuelle. Où donc lady Henry retrouvera-t-elle une compagne qui vaille M<sup>lle</sup> Le Breton, pour l'aider à tenir sa maison et son salon? Depuis deux ans, les soirées du mercredi sont les plus brillantes et les mieux suivies de toutes les réceptions de ce genre qu'il y ait à Londres. D'un autre côté, pour M<sup>lle</sup> Le Breton, c'est un grand point que d'être protégée par le nom de lady Henry.

— Un grand point? Mais c'est tout, mon cher Jacob!

— Je ne sais, répliqua lentement Delafield. Il y a des choses qu'on finit par payer trop cher.

Sir Wilfrid le considérait avec curiosité. A toutes les périodes de sa vie, enfant, collégien, étudiant, on avait toujours pu arracher Jacob à son apathie, à son insouciance coutumières, en lui parlant d'une injustice ou en le rendant témoin d'un acte d'oppression. La duchesse l'avait-elle gagné à son service et prenait-il simplement le parti du plus faible, suivant en cela la pente de sa nature? Ou bien...



— C'est évident, nous devons nous efforcer de raccommoder les choses, dit enfin sir Wilfrid. Peut-être M<sup>lle</sup> Le Breton voudra-t-elle m'accorder un peu plus tard quelques minutes d'entretien. Je crois avoir encore quelque influence sur lady Henry. Mais ma chère filleule, — il posa une de ses mains sur celle de la duchesse, — ne chargez plus votre femme de chambre de faire les commissions!

— Il le faut bien! s'écria Evelyne. Pensez donc, j'ai mon grand bazar de charité le 16. Vous ne vous doutez pas du talent qu'a Julie pour organiser! Je veux qu'elle déclame en français, — son français est admirable. Et elle a des inventions! Tout marche dès qu'elle s'en mêle. Mais si je parle à tante Flora, elle mettra des bâtons dans les roues. Tante Flora déteste tout ce qui procure des succès à Julie, tout ce qui la fait remarquer.

— Je crois cependant, Evelyne, dit Delafield, trahissant pour la seconde fois un certain malaise, qu'il vaudrait mieux le dire à lady Henry.

— Alors, autant y renoncer! déclara la duchesse avec humeur.

Delafield, qui arpentait toujours le tapis, releva la tête et d'un geste réclama le silence. M<sup>lle</sup> Le Breton traversait le premier salon.

— Julie! appela la duchesse en courant vers elle. Venez! Jacob se rend insupportable. Il trouve que nous devons parler du bazar à tante Flora.

Elle passa son bras sous celui de Julie et la regarda les sourcils froncés. Le contraste était remarquable entre sa pétulante gentillesse, ses flots de cheveux, ses flots de dentelles, et l'énergie souple, sombrement vêtue et gantée de noir, qu'elle enlaçait.

En l'écoutant, Julie, souriante, regardait Delafield.

— Je suis dans vos mains, dit-elle doucement; certes, je ne désire rien cacher à lady Henry. Décidez donc pour moi.

Une grimace railleuse plissa les lèvres de sir Wilfrid. Il se détourna pour feuilleter un numéro du *Spectateur*.

— Julie, dit la duchesse, vous ne serez pas fâchée?... Nous avons un peu causé de vous avec sir Wilfrid. J'étais sûre que tante Flora lui avait déjà parlé...

— Je le savais aussi, répliqua M<sup>lle</sup> Le Breton.

Elle regarda sir Wilfrid en reuessant légèrement sa haute

taille. Tous ses mouvemens étaient mesurés, mais semblaient chargés néanmoins d'une signification intéressante et cachée. La force de son caractère transperçait à travers tous les déguisemens. Malgré lui, sir Wilfrid murmura une phrase d'excuses.

— Il était naturel, mademoiselle, que lady Henry se confiât à moi. Elle vous a dit peut-être que, depuis de longues années, je fais partie du conseil d'administration préposé à la surveillance de ses biens, ce qui l'a nécessairement habituée à me consulter sur une foule de sujets. D'après ce qu'elle dit et ce que dit la duchesse, rien ne peut lui être plus précieux dans son état actuel d'infirmité que la continuation de ses rapports avec vous.

Il s'exprimait avec une bonté grave où s'effaçait complètement la nuance de raillerie habituelle. Julie Le Breton ne lui céda pas en dignité.

— Oui, nos relations ont leur importance. Mais je crains qu'elles ne puissent durer sur le pied où elles sont.

Un silence. Puis sir Wilfrid, s'approchant d'elle : — Vous rentrez tout de suite, je crois. Puis-je vous accompagner?

La duchesse, un peu inquiète du tour que prenaient les événemens et des noirs dangers qui menaçaient son bazar, protesta en vain contre ce soudain départ. Julie remit ses fourrures, de fort belles fourrures, comme ne manqua pas de le remarquer sir Wilfrid, qui était connaisseur. Elle fit ses adieux. Sa main s'attarda-t-elle une minute dans celle de Delafield? Le regard du jeune homme exprima-t-il quelque chose de plus que le ferme appui offert par la justice à l'opprimé? Sir Wilfrid n'en put être bien sûr.

Comme ils sortaient dans Grosvenor-Square, tout blanc de givre et dont l'obscurité était çà et là trouée par des becs de gaz, Julie Le Breton se tourna vers celui qui l'escortait.

— Vous avez connu mon père et ma mère, dit-elle brusquement ; je me souviens de votre visite.

Qu'y avait-il dans sa voix, dans sa voix admirable et pleine? Sir Wilfrid le sentit : si parfaitement calme que l'on pût être, cette voix savait vous communiquer une irrésistable émotion.

— Oui, oui, répliqua-t-il, un peu confus. Je l'ai connue depuis ses années de pension. Pauvre lady Rose!

La haute figure noire à côté de lui ne fit pas un mouvement.

— Alors, si vous étiez l'ami de ma mère, dit-elle d'un timbre

un peu voilé, vous écouterez patiemment ce que j'ai à vous dire, quoique vous soyez le conseil de lady Henry.

— Je vous le promets ! s'écria-t-il.

Et tout deux se remirent à marcher.

#### IV

— Avant tout, dit M<sup>lle</sup> Le Breton regardant avec ennui le couple de terriers qui tournaient en cercle et jappaient autour d'eux, il faut rentrer les chiens, ou nous ne pourrons pas causer.

— Vous n'avez plus d'emplètes à faire ?

Elle sourit.

— Tout ce que lady Henry m'a demandé est là dedans, dit-elle, en montrant suspendu à son bras un sac que sir Wilfrid l'avait vue recevoir dans le hall de Crowborough-House des mains d'une personne coquettement vêtue, sans doute la femme de chambre de la duchesse.

— Permettez-moi de le porter pour vous.

— Mille remerciemens, dit M<sup>lle</sup> Le Breton avec un geste de refus très ferme ; ce ne sont pas ces choses-là qui me coûtent.

Ils se dirigèrent rapidement vers Bruton-Street. Les chiens rendaient toute conversation impossible. Si on les tenait en laisse, c'était une lutte incessante ; les lâchait-on, ils poussaient des reconnaissances au fond des cours, attaquant dans l'intervalle beaucoup de vieux messieurs et la plupart des gamins.

— Les faites-vous sortir tous les jours ? demanda sir Wilfrid quand sa compagne et lui-même, ayant réuni leurs efforts, furent cramoisés et hors d'haleine.

— Tous les jours.

— Vous aimez les chiens ?

— Je les aimais.

— Quant à moi, je voudrais qu'ils n'eussent qu'un seul cou pour le tordre ! s'écria sir Wilfrid, qui venait de retirer Max, le plus gros des deux, de l'intérieur d'une charrette à bras laissée imprudemment ouverte au milieu de la rue, tandis que le petit pâtissier, son gardien responsable, bavardait dans une cuisine du voisinage.

M<sup>lle</sup> Julie se débattait au même instant avec Néron, le plus petit, qui avait plongé dans une boîte à balayures des moins ragoutantes, à l'entrée d'une écurie.

— De sorte que vous vous promenez habituellement par les rues de Londres dans ce tourbillon ? demanda sir Wilfrid, quand ils eurent enfin déposé les terriers sains et saufs au logis.

— Matin et soir, dit gaiement M<sup>lle</sup> Julie. — Puis, s'adressant au maître d'hôtel : — Dites, s'il vous plaît, à lady Henry que je serai de retour dans une demi-heure.

Les rues étaient brillamment éclairées et remplies de passans. Sir Wilfrid ne tarda pas à constater que M<sup>lle</sup> Le Breton faisait mieux que soutenir la comparaison avec les jolies femmes et les élégantes qui les croisaient. Elle lui rappelait maintenant moins sa mère que Marriott Dalrymple tel qu'il l'avait rencontré une première fois à Damas, quand Dalrymple, à vingt-six ans, commençait la série de voyages en Orient qui devaient le rendre célèbre. Il revoyait cette fougueuse jeunesse, cette puissance physique et intellectuelle qui rayonnait de sa personne, lui rendant toutes choses faciles, ce dédain de la médiocrité, cette incapacité de subordination...

— Je voudrais pouvoir vous prouver, dit celle qui marchait auprès de lui, que je suis entrée chez lady Henry décidée à faire de mon mieux.

— J'en suis sûr, repartit sir Wilfrid, revenant au plus vite de Damas vers l'heure présente. Et la tâche vous aura paru très difficile.

M<sup>lle</sup> Le Breton eut un mouvement d'épaules indifférent.

— Je savais que ce serait difficile. Quant aux corvées, les chiens, les commissions et le reste, je ne m'en soucie guère. Mais... je ne puis supporter qu'on m'humilie devant ceux qui sont devenus mes amis... uniquement parce que lady Henry le désirait...

— D'abord, n'est-ce pas, lady Henry vous témoignait une parfaite confiance?...

— Oui ; après un mois ou deux, elle remit tout entre mes mains : la conduite de sa maison, ses réceptions, ses correspondances, on pourrait presque dire toute son existence sociale. Elle me confia tous ses secrets...

— Non, non, chère mademoiselle, protesta en lui-même sir Wilfrid, pas tous !

— Elle se fit seconder par moi dans toutes ses affaires. Et honnêtement je m'efforçai de lui rendre la vie agréable.

— Elle me l'a dit.

— Alors pourquoi, s'écria M<sup>lle</sup> Le Breton avec une violence soudaine, pourquoi n'a-t-elle pu laisser aller les choses? Le dévouement... et tous les autres mérites qu'elle exigeait sont-ils donc si communs? Je me suis promis qu'elle ne perdrait rien à être aveugle et impotente; que non seulement sa maison serait bien tenue, ses affaires bien menées, mais que son salon resterait aussi attrayant, ses mercredis aussi recherchés que jamais. Le monde l'abandonnait; j'ai aidé à le ramener. Notez que lady Henry ne peut vivre sans succès mondains... Et cependant elle me hait à cause de ce que j'ai fait. Est-ce juste?

— Je suppose qu'elle sent, dit gravement sir Wilfrid, que ces succès ne sont plus pour elle.

— Elle le dit; mais ayez la bonté d'examiner la question. Quand ses invités sont réunis, puis-je aller me coucher et la laisser se débrouiller toute seule? Je l'ai souvent proposé; mais c'est pratiquement impossible. Et, s'il faut que je sois présente, je dois me conduire, n'est-il pas vrai, comme une dame, non comme une femme de chambre. Vraiment, elle en demande trop. À Bruges, dans le petit logis de ma mère, fréquenté par deux ou trois amis, j'ai grandi entourée d'une société aussi distinguée et de conversations aussi intelligentes que tout ce que lady Henry a jamais connu.

Ils passaient sous une lampe électrique et sir Wilfrid, regardant sa compagne, fut à la fois ému et repoussé par l'énergie qui enflammait cet étrange visage. Quelle subalterne salariée avait jamais tenu pareil langage? Sa sympathie pour l'adversaire se ranima.

— Ne pouvez-vous tout de bon me donner la clef des mécontentemens de lady Henry? dit-il avec un peu de froideur.

M<sup>lle</sup> Le Breton hésita : — Je ne pose pas pour la perfection, répliqua-t-elle enfin avec une humilité à peine moins orgueilleuse au fond que son assurance de tout à l'heure. Je... j'ai été élevée dans la pauvreté et j'avais quinze ans lorsque ma mère mourut. J'eus à me défendre, comme se défendent les pauvres, par le silence. J'appris à ne jamais parler de mes propres affaires. Je ne pouvais, comme une héritière anglaise, m'offrir le luxe de la franchise. Il se peut... que j'aie caché certains faits... qu'il aurait mieux valu révéler ouvertement. Ils n'avaient pas grande importance, et si lady Henry m'eût témoigné un peu d'égards...

Sa voix s'altéra légèrement, malgré elle, on le sentait.

Ils firent quelques pas sans parler.

« Ces faits n'avaient-ils vraiment aucune importance? » se demandait sir Wilfrid.

Apparemment leurs esprits continuaient la conversation, bien que leurs lèvres restassent silencieuses, car bientôt Julie Le Breton reprit :

— Je parle, cela va sans dire, des actions dont lady Henry peut avoir à me demander compte. Pour ce qui regarde la majeure partie de mes idées et de mes sentimens, lady Henry n'a droit à aucune confiance.

« Du moins elle nous avertit, » pensa sir Wilfrid. Et tout haut : — Il n'est pas question d'idées et de sentimens, si j'ai bien compris, mais précisément d'actes.

— Comme la visite chez les Duncombes, riposta M<sup>lle</sup> Le Breton avec impatience. Oh ! je l'admets, c'est un tort, parmi plusieurs autres analogues que pourrait me reprocher lady Henry. Mais, voyez-vous, elle m'a poussée à nouer ces amitiés-là et maintenant qu'elle s'en trouve froissée, elle veut que je les rompe. Elle oublie donc... Avoir des amis à moi, c'est dans ma vie chose trop nouvelle... et trop précieuse...

Sa voix défaillit une fois de plus. Combien cette voix était pénétrante ! Sir Wilfrid se surprit à recueillir avidement chaque parole.

— Non, reprit-elle. S'il s'agit de renoncer aux amis que je me suis faits dans sa maison... ou bien de partir,... je partirai.

— Permettez-moi une question, mademoiselle ? Avez-vous jamais eu... avez-vous encore quelque affection pour lady Henry ?

— De l'affection ? j'aurais pu en avoir... et beaucoup ! Lady Henry est extrêmement intéressante à étudier. C'est magnifique sa lutte contre les infirmités !

Rien de plus harmonieux que la modulation de cette réponse, que le passage d'une première note de surprise aux paroles graves et bien féminines de la fin.

Sir Wilfrid s'adoucit quelque peu.

— Après tout, reprit-il, nous devons être indulgens pour l'âge et la faiblesse, n'est-ce pas ?

— Oh ! quant à cela, vous ne pourrez rien me dire que je ne me répète sans cesse. Si encore sa mauvaise humeur n'était qu'un supplice pour moi ! Mais il arrive qu'elle devienne dégra-

dante pour elle-même... Non ! je ne puis me résoudre à insister sur de pareilles misères. Tout l'excite, ... tout la rend jalouse... C'est un grief que j'aie une robe neuve, que M. Montresor m'envoie un billet pour une séance de la Chambre des communes, qu'Evelyne Crowborough me fasse un cadeau à Noël. Tenez, Evelyne m'a donné ces fourrures, ... c'est la seule personne de tout Londres dont j'accepterais un centime ou la valeur d'un centime...

Elle s'arrêta, puis rapidement lui jeta cette interrogation :

— Et savez-vous pourquoi je l'accepte d'elle ?

— Parce qu'elle est votre parente, dit tranquillement sir Wilfrid.

— Eh bien ! alors pourquoi ne serait-il pas permis à Evelyne d'être affectueuse pour moi, bien que je sois... ce que je suis?... Je l'ai rappelé à lady Henry, mais elle n'a vu en moi qu'une vulgaire parasite extorquant à une duchesse des présents au-dessus de sa position. Elle m'a dit des choses presque impossibles à pardonner ! Je me suis tue, mais je n'ai jamais cessé de porter les fourrures.

Avec quelle impérieuse volonté les minces épaules se redressaient sous les plis du chinchilla ! Le manteau devenait un symbole... un pavillon qui, à aucun prix, ne se laisserait amener.

— Je ne réponds jamais, entendez-le bien, jamais ! Vous avez vu aujourd'hui de quel ton elle me donne ses ordres. Il n'y a pas un domestique dans la maison qu'elle oserait traiter de la sorte ! Me suis-je révoltée ?

— Vous avez montré beaucoup de patience. Je vous observais avec admiration.

— Ah ! de la patience !! Vous ne comprenez pas, je le crains, un des plus étranges élémens de cette situation. J'ai peur de lady Henry, une peur mortelle. Quand elle me parle, j'ai l'impression d'être un enfant qui avance les mains pour écarter un coup. Mon instinct n'est pas seulement de me soumettre, mais de ramper à ses pieds. Si vous aviez eu la jeunesse que j'ai eue, si vous aviez toujours senti qu'on vous laissait vivre par charité, apprendre, vous amuser par tolérance, si vous aviez eu à défendre votre place au milieu de compagnes qui possédaient une famille, de la fortune, ... un nom... tandis que vous...

Résolument elle s'interrompt, avant que sa voix ne se brisât dans les larmes. Sir Wilfrid sentait avec un vague malaise qu'il

n'avait pas à lui offrir la sympathie que sa personnalité tout entière semblait réclamer. Elle s'était cependant maîtrisée très vite.

— Je crois que je ferai mieux à présent, dit-elle, de vous mettre au courant des six derniers mois. Évidemment c'est mon point de vue que je donnerai là; mais vous connaissez déjà celui de lady Henry.

Et, avec un grand calme, elle lui exposa brièvement les querelles et les griefs principaux qui avaient fait un enfer de l'hôtel de Bruton-Street durant la période indiquée. Triste histoire, racontée avec un dégoût, une répugnance visibles et l'accent de délicatesse offensée que pourrait prendre une personne qui aurait reçu de la boue au visage. Sans doute on ne pouvait guère défendre lady Henry. Tout cela était odieux en vérité. Deux femmes de grande intelligence et d'âge différent enfermées ensemble et se heurtant à chaque occasion, ... la plus vieille, jalouse jusqu'à la fureur, exaspérée par ce qui lui semblait un affront fait à son rang et à l'empire qu'elle avait jadis exercé, le succès d'une personne à ses gages; l'autre se défendant d'abord à force de flatteries et de soumission, puis, devant son échec, usant d'une habileté qui avait les apparences tout au moins de l'intrigue, tels étaient les élémens essentiels de la situation. Sir Wilfrid eut vite fait de reconnaître qu'il était difficile d'y trouver une issue. Quant à ses sympathies personnelles, il ne savait où les placer.

— Non, je n'ai été que trop conciliante, dit avec amertume, son récit achevé, M<sup>lle</sup> Le Breton. J'ai honte, en me souvenant, de tout ce que j'ai supporté. Mais, à présent, il faut prendre un parti. Si je m'en vais... eh bien, franchement... lady Henry en souffrira.

— Lady Henry le sait à merveille.

— Oui, elle le sait, mais elle ne se le persuade pas. Si nous arrivons à rompre, voyez-vous, elle n'admettra aucune demi-mesure. Ceux qui seront pour moi devront se brouiller avec elle. Et beaucoup de gens seront pour moi.

Le demi-sourire de sir Wilfrid n'avait rien d'amical.

— Il est évident, prononça-t-il, que vous avez songé à tout.

M<sup>lle</sup> Le Breton ne répondit pas. Ils continuèrent à marcher, jusqu'à ce qu'elle reprit brusquement, très bas :

— Si lady Henry avait pu sentir une fois qu'elle m'humiliait, que je me mettais à sa merci! Mais elle ne l'a jamais pu. Elle



sait que je me crois aussi bien née qu'elle-même, ... que je ne rougis pas de mes parens, ... que mes principes me permettent de juger librement ces questions-là.

— Vos principes ! murmura sir Wilfrid.

— Vous disiez vrai. — Elle se tourna vers lui avec une apparence de calme qui recouvrait chez elle, la passion intense, concentrée. — Vous disiez vrai ! J'ai dû songer à tout. Je n'ignore pas que naturellement le monde partage les idées de lady Henry. A cause de cela, il faut que je demeure sans nom et sans famille, il faut que je me taise. Si le monde était averti, il s'attendrait à me voir baisser la tête. Eh bien ! non ! Je suis aussi fière de ma mère que de mon père. J'adore leur mémoire à tous les deux. Les conventions de ce genre ne signifient rien pour moi !

— Chère mademoiselle...

— Oh ! je n'espère pas que vous approuviez mes sentimens, ni vous ni personne, poursuivit la voix qui, si basse et contenue qu'elle fût, commençait à donner à sir Wilfrid l'impression d'être au centre d'une tempête. Vous êtes un homme du monde... Vous avez connu mes parens... et cependant je sens parfaitement qu'à vos yeux aussi, je suis déshonorée. Soit ! Je ne m'insurge pas contre ce qu'il plait aux autres de penser, mais...

Elle se ressaisit avec peine et il y eut un silence. Dans le crépuscule empourpré de février, les deux promeneurs se dirigeaient vers l'Arc de Marbre. Il faisait trop sombre pour distinguer le visage de la révoltée sous la fine voilette qui l'abritait et d'ailleurs les yeux de sir Wilfrid ne cherchaient pas à le voir.

Avant qu'il eût pu rassembler ses idées, M<sup>lle</sup> Le Breton reprit sur un ton tout différent : — Je ne sais ce qui m'a fait vous dire tant de choses. Sans doute, c'est de me retrouver en contact avec quelqu'un qui nous a connus à Gherardtsloo.

Elle souleva son voile et il crut deviner qu'elle chassait du bout de ses doigts quelques larmes.

— Jamais cela ne m'est arrivé depuis que je suis à Londres. Maintenant reprenons. S'il survient une rupture...

— Pourquoi surviendrait-il une rupture ? dit sir Wilfrid. Chère mademoiselle Le Breton, écoutez-moi. Je vois clairement que vous avez de grands sujets de plainte, mais je vois aussi que lady Henry en a bien quelques-uns de son côté.

Et avec une autorité courtoise, un tact digne de son métier diplomatique, il commença de discuter le cas. Peu à peu il

s'aperçut qu'il parlait avec une animation, une bienveillance, une sorte d'intimité qui le surprenait lui-même. Qu'y avait-il donc chez cette femme pour renverser, en dépit d'eux-mêmes, les barrières que les autres lui opposaient? En ce qu'elle venait de dire beaucoup de choses lui avaient semblé arrogantes ou d'une imagination morbide. Mais depuis qu'elle l'écoutait dans un évident apaisement de ses colères, une évidente souffrance de son isolement, il reconnaissait les faiblesses et les timidités de femme dont elle venait de s'accuser à l'égard de lady Henry, et il se sentait désarmé. Quel homme ne l'eût été à sa place? Elle s'était emportée comme une folle, parce que sans doute elle se trouvait aux prises avec de terribles difficultés. Mais maintenant elle ne témoignait ni indignation ni résistance. Plus il se montrait bienveillant, plus elle céda... presque avidement parfois, comme si elle se fût blessée toute la première aux épines de ses propres violences et que derrière tout cela il y eût une triste vie, un cœur triste qui ne demandait en vérité qu'un peu de sympathie.

« Tout à l'heure, je vais l'appeler ma chère enfant et lui caresser la main ! » se dit soudain le vieux diplomate.

Oui, l'abattement qu'exprimaient l'attitude et la démarche de cette pauvre fille finissait par l'impressionner en lui inspirant un désir très vif de la soutenir. Il s'évertuait de plus en plus à débrouiller cet écheveau, mêlé par deux femmes irritables, et ce n'était pas, lui semblait-il, pour l'amour de lady Henry qu'il prenait tant de peine... ce n'était pas davantage pour M<sup>lle</sup> Le Breton, mais... Ah ! ces deux pauvres morts qui jadis lui avaient touché le cœur... sentait-il par hasard leurs ombres flotter autour de lui, dans le vent d'hiver ?

Quoi qu'il en fût, il prodiguait les avis sagaces et paternels que M<sup>lle</sup> Le Breton écoutait avec la plus flatteuse docilité.

— A présent, je crois que nous sommes arrivés à nous comprendre, dit-il d'un ton encourageant, comme ils revenaient sur leurs pas vers Bruton-Street.

M<sup>lle</sup> Le Breton soupira : — Je ferai de mon mieux, mais...

— Non, non... pas de mais ! interrompit-il gaiement. Supposons que, pour commencer, vous parliez à lady Henry du bazar.

— C'est entendu. Elle ne m'y laissera pas aller. Mais Evelyne trouvera quelque autre personne.

Il l'interrompit presque avec humeur : — Oh ! nous verrons cela. Si vous le permettez, j'essaierai de mon influence.

Julie Le Breton ne dit rien, mais, malgré l'obscurité, il vit luire sur son visage une reconnaissance affectueuse et timide. Dans cette disposition attendrie, sa voix, ses gestes se revêtaient d'une si gracieuse douceur qu'il lui fut gagné de plus en plus.

Tout à coup une pensée le frappa, une autre vint à la suite. Il commença sans transition : — Je crois que M. Delafield a été fort mêlé à toute cette histoire.

M<sup>lle</sup> Le Breton se mit à rire, pour gagner du temps.

— Il a été très bon pour moi. Il a entendu lady Henry me parler un jour qu'elle était fort excitée et il en a paru choqué. Une ou deux fois, il s'est efforcé de la calmer. Oh ! oui, il a été très bon.

— Exerce-t-il quelque influence sur elle ?

— Pas beaucoup.

— Pensez-vous du bien de lui ?

Il s'était tourné vers elle avec une brusquerie calculée.

— Moi ? Mais tout le monde pense du bien de M. Delafield.

On dit que le duc a en lui une confiance absolue.

— Quand j'ai quitté l'Angleterre, ce n'était encore qu'un étudiant assez paresseux. J'avais grand désir de savoir dans quel sens il se serait développé. A quoi s'intéresse-t-il maintenant ?

M<sup>lle</sup> Le Breton hésita de nouveau.

— J'ai vraiment peur de n'en rien savoir, dit-elle enfin, toujours souriante et comme à regret. Mais Evelyne vous dira sur lui tout ce que vous voudrez. Elle et lui sont de vieux amis.

« Je ne ferai partir aucun lièvre de ce buisson-là, » pensa son interlocuteur.

Ils apercevaient déjà la lampe électrique allumée au-dessus de la porte de lady Henry, lorsque sir Wilfrid, après avoir parlé des Montresor, chez lesquels il devait dîner le soir même, dit négligemment : — Fort beau garçon, ce capitaine Warkworth que j'ai vu hier soir chez lady Henry.

— Oui. Elle l'a pris en grande amitié, répliqua M<sup>lle</sup> Julie, d'un ton parfaitement naturel. Elle le consulte sur les Mémoires de son mari.

Sir Wilfrid s'arrêta court.

— Les Mémoires de son mari ! Juste ciel ! Les mémoires de lord Henry !

— Elle en est à la moitié de son travail; je croyais que vous saviez...

— Parole d'honneur! de qui ne publiera-t-on pas bientôt les mémoires? Henry Delafield! Les mémoires d'Henry Delafield! c'est trop fort!

Il allait, allait toujours, fouettant les grilles de sa canne, comme si cette action l'eût soulagé. M<sup>lle</sup> Julie reprit, paisible :

— J'ai compris que lord Henry et le père du capitaine Warkworth se trouvaient ensemble aux Indes pendant la révolte des cipayes. Le capitaine a quelques lettres...

— Très bien, très bien! grommela sir Wilfrid. Qu'est-ce que ce gaillard fait en Angleterre présentement?

— Je crois que lady Henry le sait, répliqua M<sup>lle</sup> Le Breton, tournant vers lui ses prunelles limpides où il put lire cette fois encore qu'elle eût été ravie de pouvoir satisfaire sa curiosité. Il cause beaucoup avec elle. Mais pourquoi ne serait-il pas ici sans motif spécial?

— Parce qu'il devrait être avec son régiment, à faire une pénible besogne, au lieu de courir le monde en quête d'un moyen de se mettre en avant, répliqua sir Wilfrid d'un ton sec. Du moins, c'est ce que pensent de lui ses camarades.

— Oh! dit M<sup>lle</sup> Julie avec une indifférence aimable. Avez-vous l'idée de ce qu'il peut bien viser particulièrement?

— Je ne suis point dans le secret de ses ambitions. Mais lady Henry et vous me semblez le connaître beaucoup.

Les cils couleur de paille abritaient un regard d'inquisiteur.

— J'ai causé avec lui quelques instans ce matin dans le Parc, dit M<sup>lle</sup> Le Breton en réfléchissant. Il désire que je copie pour lady Henry les lettres de son père, afin qu'elle lui rende les originaux le plus tôt possible. Il s'inquiète lorsque ces papiers précieux sont hors de ses mains.

— Hum! fit sir Wilfrid.

Ils étaient devant la sonnette de lady Henry, et sir Wilfrid la tira avec une vigueur où s'épanchait peut-être un scepticisme inexprimé. Pas un instant, il n'avait cru que les lettres du général Warkworth eussent été l'objet de la rencontre qu'il avait surprise, ni que la piété filiale eût à ce tête-à-tête aucune part.

Julie Le Breton lui tendit la main : — Merci infiniment, dit-elle d'un ton sérieux et doux.

Sir Wilfrid, une seconde auparavant, n'avait nulle intention

de serrer cette main. Il la serra cependant, combattu entre les sentimens les plus opposés.

— Au contraire, c'est vous qui avez été bonne de me permettre cette conversation. Usez de moi, si jamais je puis me rendre utile entre vous et lady Henry.

Elle eut pour lui un dernier sourire et disparut.

Sir Wilfrid redescendit les marches lentement, en se moquant de lui-même.

« Elle s'entend à retourner les gens, songeait-il. Mes paroles lui ont-elles fait réellement quelque impression? Je me le demande. Hum! voyons si Montresor pourra jeter du jour sur cette singulière personnalité. Il m'a semblé fort intime avec elle. Ses principes vraiment! C'est un point de vue dangereux que le sien pour une femme de cette provenance. »

Environ deux heures plus tard, sir Wilfrid se présentait dans les salons du ministère de la Guerre. Il était rentré en Angleterre avec la ferme intention de faire entendre au Cabinet la nécessité qui s'imposait d'une certaine ligne d'action à l'égard de la politique russe sur le golfe Persique. Mais la première personne qu'il aperçut, se chauffant devant le vaste foyer du ministre, fut lord Lackington.

En revoyant ce visage animé, sous une forêt de cheveux blancs, cette haute taille toujours jeune, et devant cette évidente complaisance de soi-même qui ne soupçonnait rien, sir Wilfrid sentit ses idées se brouiller dans sa cervelle; il lui sembla que le monde était quelque peu sens dessus dessous.

Cependant, après le diner, lorsque les hommes restèrent seuls à table, il se ménagea un quart d'heure d'entretien particulier avec son hôte et en fit consciencieusement usage. Puis, étant convenus d'un rendez-vous pour reprendre plus longuement de graves sujets, tous les deux se trouvèrent quittes envers le devoir; en même temps, par une singulière coïncidence qui n'avait rien à faire avec lui, une même préoccupation s'agita dans leur esprit :

— A propos, que dites-vous de lady Henry? interrogea Montresor en allumant une nouvelle cigarette.

— Elle est à peu près aveugle et encore plus rhumatisante, mais d'ailleurs je ne vois pas grand changement; elle se défend étonnamment bien.

— A l'humeur près, dit en riant le ministre. Ces temps der-

niers, elle a vraiment exaspéré nos nerfs à tous, et le pire c'est encore sa dureté envers cette pauvre fille qui demeure avec elle.

Le ministre baissa la voix pour ajouter : — L'une des créatures les plus intéressantes pourtant et les plus agréables qu'il y ait au monde.

Sir Wilfrid regarda lord Lackington. De l'autre côté de la table, il conta des histoires scandaleuses de sa jeunesse à ses voisins, deux attachés aux Affaires étrangères, qui riaient et le poussaient à continuer. L'insouciant bavardage et la gaité du vieillard avaient un effet contagieux, le plus grand entrain régnait autour de lui. Il était l'enfant gâté de ce dîner, et le savait à merveille.

— Il paraît que vous portez un intérêt amical à M<sup>lle</sup> Le Breton, dit sir Wilfrid Bury, revenant à son hôte.

— Oh ! la duchesse, Delafield et moi nous faisons de notre mieux pour la protéger et pour maintenir la paix. Lady Henry s'est épanchée avec vous, j'en suis sûr ; ne dites pas non.

— Hélas !

— Je devinais bien qu'elle ne pourrait vous rien cacher, fût-ce un seul jour ! Elle en perd la tête, de cette histoire ! Et c'est grand pitié.

— Selon vous, tous les torts sont du côté de lady Henry ?

Le ministre haussa les épaules :

— Je n'ai jamais été témoin de rien qui justifiait les sentiments qu'elle manifeste. Aux mercredis, M<sup>lle</sup> Julie semble toujours avoir lady Henry pour première préoccupation. Et elle s'est exténuée à son service de beaucoup de manières.

— Alors, à vos yeux, c'est une dame de compagnie parfaite. Montresor se mit à rire.

— Oh ! quant à la perfection...

— Lady Henry l'accuse d'intrigues. En avez-vous vu trace ?

— Pas en ce qui regarde lady Henry. Mais M<sup>lle</sup> Julie est une jeune personne fort astucieuse !

Et son visage aux lignes sombres s'éclaira d'une gaité secrète.

— Qu'entendez-vous par là ?

— Elle réussit mieux que personne à pousser ses amis. J'ai connu trois hommes au moins... littéralement créés par M<sup>lle</sup> Le Breton, au cours de ces deux ou trois années et elle a récemment pris en main le quatrième.

Ils s'étaient écartés légèrement de la table et parlaient comme dans leurs cigares .

— Ce jeune Warkworth? dit sir Wilfrid Bury.

Souriant, le ministre hésita.

— Oh! Elle ne m'importune jamais, elle est bien trop intelligente pour cela! Mais elle arrive jusqu'à moi par les moyens indirects les plus drôles. Je devine toujours quand elle a été à l'œuvre. Il existe deux ou trois personnages haut placés... vous me comprenez... très assidus aux soirées de lady Henry... Eh bien, ils sont de ses meilleurs amis... Soyez sûr qu'elle obtiendra ce qu'elle veut.

— Entre nous, s'intéresse-t-elle personnellement à ce jeune homme?

— J'ignore... Ce n'est pas nécessaire. Elle aime à se sentir une puissance,... d'autant plus que sa situation ne le comporte pas. C'est très curieux, très féminin et amusant au fond... et fort innocent!

— Vous et d'autres, vous ne vous en fâchez pas?

— Non, parce que cela vient d'elle. Mais elle force un peu la dose en ce moment. Trois ou quatre batteries ont ouvert le feu sur moi en même temps. Elle ne doit plus guère penser qu'à cela.

Sir Wilfrid rougit légèrement. Il se rappelait la petite comédie du pas de la porte : « Avez-vous l'idée de ce qu'il peut bien viser particulièrement? » avait-elle dit.

Avec une certaine aspérité de ton : — Eh bien! quant à moi, j'estime que lady Henry a lieu de se plaindre. C'est très étrange, c'est même mystérieux, l'ascendant que cette personne a pris partout en si peu de temps.

— En effet, lady Henry doit trouver dur de s'y résoudre. Sans famille, sans relations...

Montresor releva la tête avec calme et mit son lorgnon pour mieux dévisager sir Wilfrid. D'un geste à peine perceptible, celui-ci désigna lord Lackington. Les regards des deux hommes voyagèrent autour de la table, puis se rejoignirent.

— Vous savez donc? dit Montresor à mi-voix.

Sir Wilfrid fit un signe affirmatif. Alors un instinct l'avertit qu'il avait épuisé le nombre des initiés.

Quand sir Wilfrid Bury rentra au salon, assez désert avant l'heure de la réception qu'allait y tenir Mrs Montresor, il se rap-

procha de lord Lackington qui causait toujours. Il causait bien, quoique d'un ton léger, ramenant toutes les questions à ses manières de voir, à ses souvenirs, à ses amitiés, d'une façon caractéristique qui, chez lui, n'était pas sans charme. Sir Wilfrid s'aperçut cependant à certains signes qu'il vieillissait. Il méritait encore d'être traité de crécelle, mais par instans la crécelle s'arrêtait soudain, et un souffle de mélancolie passait comme une bise glacée partie de quelque océan inconnu.

Ils furent rejoints, tandis que les salons se remplissaient, par un jeune journaliste, critique d'art, qui semblait connaître lord Lackington et ses habitudes. Tous deux se mirent à parler avec feu de peinture, d'une récente exposition qui avait attiré à Anvers le journaliste.

— J'ai passé quelques heures à Bruges sur mon chemin de retour, dit-il incidemment. On y peut voir maintenant les tableaux dans de beaucoup meilleures conditions qu'autrefois. Quand êtes-vous allé en dernier lieu à Bruges, lord Lackington?

— A Bruges! répéta lord Lackington en tressaillant. Oh! il y a vingt ans que je n'y ai mis les pieds

Et tout d'un coup il s'assit, balançant entre ses mains un couteau à papier, les yeux rivés au tapis, la mâchoire un peu tombante. Un nuage semblait s'être étendu entre les deux interlocuteurs.

Avec le souvenir tout frais de l'histoire racontée par lady Henry, sir Wilfrid éprouva une pitié poignante pour cet homme. Peut-être leur pensée à tous deux évoquait-elle la même image, celle de lady Rose exhalant son dernier soupir, dans une misérable chambre, au bord d'un de ces canaux qui serpentent à travers la petite ville belge. Lady Rose laissant là les derniers restes de cette vie, de cette beauté, de cette intelligence qui avaient fait d'elle la préférée de son père, — lequel, pour une raison encore difficile à concevoir, l'avait laissée souffrir et mourir... seule.

MARY A. WARD.

*(La deuxième partie au prochain numéro.)*



---

# DE BOULOGNE A AUSTERLITZ

---

## III <sup>(1)</sup>

### LA VEILLE DE LA BATAILLE <sup>(2)</sup>

---

#### I

Napoléon marchait aux Russes, et, tout en combinant les mouvemens de son armée, il méditait sur le lendemain de la victoire, la paix, plus difficile, plus incertaine que la guerre, la paix qui devait être désormais le mirage décevant dans toutes ses entreprises, pour laquelle il allait envahir, conquérir, bouleverser l'Europe, et qui lui échapperait toujours. Bâcler la paix avec l'Autriche, entrer en compromis avec Alexandre et reprendre les pourparlers rompus par la mort de Paul 1<sup>er</sup>, payer l'immobilité de la Prusse d'un pourboire royal, c'est-à-dire recommencer Campo-Formio et Lunéville, les traités de Bâle et de Berlin, les spéculations orientales de 1801, en tâchant de donner à tous ces échafaudages plus d'assiette et de cohérence, voilà tout l'effet qu'il attendait de la guerre. C'était la combinaison désirable, un grand succès la rendrait possible. Mais comment organiser l'Europe, la traverser de digues contre le reflux des monarchies démembrées et assujetties, des peuples conquis et partagés, la

(1) Voyez la *Revue* du 15 août et du 1<sup>er</sup> septembre.

(2) Outre les ouvrages déjà mentionnés, j'ai employé, pour cette étude, les écrits de Beer, Tatistchef, Baumgarten, Schnitzler, Frédéric Masson, Madelin, Ernest Daudet, Lanza de Laborie, Pouillet; les *Mémoires* et *Correspondances* de Ségur, Metternich, Talleyrand, Miot, Guithemy, Marmont, Fezensac, Bugeaud, Fantin des Odoards, Joseph de Maistre, Cresceri.

hérissier de barrières, bastions et contreforts capables de soutenir la puissance française ainsi formidablement étendue?

Talleyrand en méditait, dans le même temps, à Strasbourg, où Joséphine tenait sa cour. Jugeant les routes trop peu sûres pour s'y hasarder sans nécessité, il dressa un plan de politique qu'il envoya, le 17 octobre, à l'empereur. Il ne se pique point de constructions systématiques, encore moins de définitives. Il ne considère que le possible, dans les conjonctures présentes; il ne cherche que des tempéramens. « Je voudrais, écrivait-il à d'Hauterive, que l'empereur, le lendemain d'une grande victoire, dit au prince Charles : « — Vous voilà aux abois! Je ne veux pas abuser de mes victoires... Je ferai avec vous un traité offensif et défensif, et toute idée d'alliance avec la Prusse ira au diable. » « Une idée d'alliance avec la Prusse est aujourd'hui impossible, dit-il dans son mémoire à l'empereur... Qu'elle reste donc dans sa petitesse, puisqu'elle n'a pas voulu profiter de l'occasion qui lui était offerte de s'élever à la grandeur! » La solution qu'il propose au « problème de la paix, » comme « la plus durable que la raison puisse permettre d'espérer, » repose sur cette triple combinaison : Séparer l'Autriche de l'Angleterre, opposer l'Autriche à la Russie, réconcilier l'Autriche avec la France, en lui attribuant la Valachie, la Moldavie, la Bessarabie, une partie de la Bulgarie, le Danube, une partie des côtes de la Mer-Noire, en échange de la Vénétie, de la Souabe et du Tyrol, transformés en États tampons. De la sorte, l'objet est atteint : l'Autriche n'a plus de contact ni de rivalité avec la France, en Italie ni en Allemagne; elle rivalise d'influence avec la Russie et lui barre le chemin de Constantinople. « Les Turcs ne sont plus à craindre; les Russes les ont remplacés; l'Autriche est encore le principal boulevard que l'Europe ait à leur opposer... Les Russes, comprimés dans leurs déserts, porteront leur inquiétude et leurs efforts vers le midi de l'Asie, où le cours des événemens les mettra en présence et en opposition avec les Anglais, aujourd'hui leurs alliés. »

Ces propositions ne s'accordaient guère avec celles de l'empereur, qui ne considérait et ne consultait que les nécessités de la guerre. Or, les Russes, en ce temps-là, tournaient le dos à l'Asie. Ils avançaient vers l'Europe par la grande route des invasions asiatiques, le Danube, se poussant vers les Alpes et le Rhin, dont Souvorof avait reconnu les avenues. Napoléon comp-

tait les surprendre dans leur marche et les anéantir par morceaux. Mais Koutousof qui commandait l'avant-garde russe n'était pas homme à se prêter, comme Mack, aux enveloppemens classiques. Inaugurant la tactique qui devait l'illustrer plus tard et perdre l'armée française, il refusa la bataille et se retira, entraînant Napoléon hors de ses voies, hors de ses plans, vers les marches slaves du Saint-Empire, les confins de la Pologne, la Moravie, où le gros de l'armée russe se retrouverait, uni aux Autrichiens. Murat ne comprit pas le mouvement et laissa échapper Koutousof; Mortier se fit battre. François II proposa un armistice. Napoléon répondit par des conditions de paix : cession de la Vénétie et du Tyrol; évacuation de l'Autriche par les Russes. Quant aux Prussiens, « s'ils veulent s'entremettre, dit-il, qu'ils me déclarent la guerre ! »

Vienne fut abandonnée. Napoléon y fit son entrée, le 13 novembre, la première dans une capitale ennemie. L'armée, en grande tenue, défila, exaltée de sa propre magnificence. « Les habitans des deux sexes garnissaient les croisées, une très belle garde nationale, en bataille sur les places, nous rendait les honneurs; leurs drapeaux saluaient nos aigles, et nos aigles leurs drapeaux. Aucun désordre n'a troublé ce spectacle extraordinaire... Nos soldats semblaient avoir oublié leurs habitudes de rapine pour se livrer exclusivement à un noble sentiment d'orgueil. Jamais je n'ai été si fier d'être Français (1). » Napoléon rassura les obséquieux Viennois et les taxa d'un impôt de guerre de cent millions. Il coucha dans le palais de Schœnbrünn où devait mourir de consomption, en un uniforme blanc d'archiduc, un fils né de son sang. Le combat de Hollabrünn, le 16 novembre, sanglant, acharné, montra les Russes en 1805 aussi redoutables à la Grande Armée que l'avaient été à l'armée républicaine ceux de 1798. Ce fut une victoire, non un succès, car Napoléon échoua dans son dessein et Koutousof réussit dans le sien : il put attendre, sous le canon d'Olmütz, Benningsen qui venait de Silésie, l'archiduc Ferdinand qui venait de Bohême, l'archiduc Charles rappelé, en hâte, d'Italie. Devant Napoléon, l'impasse se fermait, derrière lui se creusait le fossé : la Prusse menaçait de couper ses communications. Une grande bataille s'imposait, seule capable de prévenir la concentration de l'ennemi.

(1) *Mémoires* de Thiébaux. Voir les *Mémoires* de Comeau et ceux de Fantin des Odoards.

Avant de se remettre en marche, Napoléon lança, le 15 novembre, de Schœnbrunn, le vingt-quatrième bulletin de la Grande Armée, un de ces écrits prestigieux où il excellait, racontant, au jour le jour, l'histoire de sa geste, conseillant les rois, assignant l'Europe à ses assises, annonçant les destinées; puis, tout à coup, s'ouvrant à ses soldats, au peuple français, des desseins de sa diplomatie; résumant en quelques traits, significatifs pour tous, ses négociations; peignant les hommes, semant, çà et là, les anecdotes chères aux Parisiens; mêlant avec ce naturel, cette familiarité populaire qui n'est le propre que des écrivains de génie, le ton de l'épopée et celui de la chronique, la polémique la plus acerbe à l'envolée de l'histoire. L'empereur, dit le bulletin, travaille dans le cabinet de Marie-Thérèse. En voyant la statue de marbre de cette impératrice, il a dit que « si cette grande reine vivait encore, elle ne se laisserait conduire par les intrigues d'une femme telle que M<sup>me</sup> de Colloredo (1). Elle aurait connu la volonté de son peuple. Elle n'aurait pas fait ravager les provinces par les Cosaques et les Moscovites. » Il montre Cobenzl « courtisan, » aveuglé par une étrangère, l'impératrice, Napolitaine; Collenbach, un cuistre; Lambert, un émigré; Mack, général délégué par l'Angleterre, menant cette cour aux abîmes. « Les malheurs du continent sont le funeste ouvrage de l'Angleterre. » Il expose l'affaire de Hollabrunn, comme il veut que la France la voie. Il raconte la reprise, par Ney, dans l'arsenal d'Innsbrück de deux drapeaux perdus dans la guerre des Grisons : « Les larmes coulaient des yeux de tous les vieux soldats. Les jeunes conscrits étaient fiers d'avoir servi à reprendre ces enseignes... Les drapeaux sont l'objet du culte du soldat français, comme un présent reçu des mains d'une maîtresse. » Il prête ce langage aux Autrichiens pillés, désaffectionnés de leurs princes : « Nous et les Français, nous sommes les fils des Romains; les Russes sont les enfans des Tartares. Nous aimons mieux mille fois voir les Français armés contre nous que des alliés tels que les Russes. » Et il conclut : « C'est pour la dernière fois que les gouvernemens européens appelleront de si funestes secours, d'ici à cent ans, il ne sera, en Autriche, au pouvoir d'aucun prince d'introduire les Russes dans ses États. »

Le 17 novembre, il était à Znaym. C'est là qu'il apprit la

(1) Née de Crenneville et fort mêlée aux affaires de Naples.

bataille de Trafalgar, le désastre de l'*Armada*; Nelson, mort dans sa victoire; mais plus de marine française, plus de marine espagnole; l'alliance, inutile à la France, odieuse à l'Espagne; le projet de descente, l'espoir de tout finir d'un coup, ajourné indéfiniment; l'Angleterre, maîtresse des Océans, en sécurité dans son île; toutes les destinées rejetées sur le continent, tous les nœuds se nouant à cette extrémité de la vieille Europe où il s'enfonce avec ses 100 000 Français. Il s'impose le silence sur cette journée funeste de Trafalgar, et il le commande. « Le génie et la fortune étaient en Allemagne! » lui écrit Talleyrand, courtisan jusque dans les catastrophes.

Autour de Napoléon, on murmure la sinistre nouvelle; on en conclut que, trahi, sur mer, par la victoire, c'est le cas, pour l'empereur, de se montrer modéré sur le continent. Napoléon, au contraire, juge indispensable de frapper un grand coup d'éclat. Il affecte la sécurité, il prédit la victoire. « Je vous écris de Moravie, mande-t-il à Cambacérès, le 18 novembre. Vos finances vont mal; vos banquiers sont bien mauvais. A mon retour à Paris, qui ne tardera que de quelques semaines, je m'occuperai d'y remédier. » Cette attention universelle du chef d'État doit manifester, aux yeux de ses ministres, aux yeux des Parisiens, la tranquillité de son âme. Le vingt-septième bulletin, du 19 novembre, annonce l'arrivée de la Grande Armée à Brünn; il montre les Moraves étonnés de voir les peuples de l'Ukraine et ceux du Kamtchatka se battre, sur leurs terres, avec ces Normands, ces Gascons, ces Bourguignons inconnus. « Le sang humain est devenu une marchandise aux mains des Anglais!... L'empereur d'Allemagne s'est retiré à Olmütz. Nos postes sont à une marche de cette place. »

Napoléon s'arrête entre Brünn et Olmütz, pour donner aux troupes un repos nécessaire. Il s'établit dans une position centrale, entre les trois armées ennemies: la principale, Russes et Autrichiens, qui ont opéré leur jonction sur la Morawa; l'archiduc Ferdinand, en Bohême, l'archiduc Charles, en Hongrie. Il se contente d'observer ces deux dernières armées, objectifs secondaires. Il réunit toutes ses forces contre la première, « afin de la mettre hors de cause et de terminer ainsi la guerre d'un coup. » Le 20 novembre, il adresse à Soult ce billet fatidique: « Il est ordonné au maréchal Soult de se rendre à Austerlitz. »

## II

Les négociations ont un rôle essentiel dans cette campagne, aussi remarquable par leurs digressions et leurs retardemens, que le sont, par leur précision et leur rapidité, les marches de concentration des armées. Il s'agit de se renseigner sur les intentions de l'ennemi, la nature et le degré de l'entente entre ceux qui sont devant, le Russe et l'Autrichien, et ceux qui approchent sournoisement sur les flancs et en arrière, les Prussiens; de les inquiéter, de semer le soupçon, de suspendre les volontés, de ralentir les décisions, de diviser, peut-être. C'est une série de diversions politiques, sans lesquelles la grande action de guerre serait impossible, et nécessaires aussi pour qu'elle porte toutes ses conséquences. Elles trahissent un art aussi supérieur, en sa subtilité, que la stratégie, en sa formidable puissance. Tous les ressorts y sont en jeu, toute la connaissance des hommes et des États; les intérêts, les ambitions cachées, l'héroïsme des troupes, leur sentiment national, et les travers, les mesquines passions des individus. Il faut autant de divination pour suivre et envelopper dans ses trames la petite âme de Haugwitz que pour pénétrer les dissentimens des Autrichiens et des Russes, l'impatience d'Alexandre, les hésitations de François, et soutenir le moral de ces milliers de Français « enfournés » à tant de centaines de lieues de leur patrie, tournant le dos à cette Angleterre qu'ils doivent détruire, et défendant, au milieu des Slaves, cette Révolution française si peu menacée, semble-t-il, qu'elle a porté les frontières de la France au Rhin et ses avant-postes au delà de l'Elbe.

Le 17 novembre, de Znaym, Napoléon avait, encore une fois, écrit à François II. Sachant ce souverain à Brünn, il a différé d'y faire entrer son avant-garde. « Mon seul but est de poursuivre l'armée russe et de la porter à évacuer les États de Votre Majesté. » Il conjure François de se séparer de ces Russes qui font le désespoir de ses peuples. « Que les Russes cessent d'avancer de nouvelles troupes, qu'ils évacuent l'Autriche, je m'arrêterai à Brünn; » sinon « il ne resterait plus qu'à tenter entièrement le sort des événemens et les suites des destinées qui ont donné un cours irrésistible à chaque chose. »

Les alliés, et pour les mêmes motifs, jouaient le même jeu;

mais lourdement, à coups hésitans. Les états-majors discutent les plans et se querellent; les Russes affectent de mépriser les combinaisons compliquées et la lenteur du *Hofkriegsrath*, et les Autrichiens de dédaigner l'audace aveugle des Russes, ne comprenant rien au fatalisme doublé de rouerie de Koutousof. D'Olmütz, le 19 novembre, Alexandre écrit à Frédéric-Guillaume : « Notre position est plus que critique; nous sommes absolument seuls contre les Français, et ils nous talonnent continuellement... L'armée autrichienne n'existe pas... Le comte Haugwitz n'est pas encore arrivé, et il semble que Bonaparte veut nous mettre à l'extrémité avant son entrevue avec lui... Je m'en remets à vous, sire et ami. Si vos armées avancement, la situation changera entièrement, et les miennes pourront reprendre l'offensive. » Le 20 : « Nous ne sommes pas indignes, sire, d'avoir pour allié un souverain qui a une armée aussi célèbre que la vôtre. »

François II et Cobenzl n'étaient point, au fond, éloignés de reprendre la partie de Campo-Formio et d'arracher, s'ils le pouvaient, avant la bataille, quelques morceaux d'Italie. Un diplomate, le comte Stadion, et le général Giulay furent envoyés à Brünn, avec des pouvoirs; toutefois, ils eurent ordre de se concerter avec Haugwitz et la négociation se devait engager sous les auspices de la Prusse. Napoléon aurait préféré une négociation directe qui eût mis les Russes en méfiance et ralenti les concentrations; mais il prit les Autrichiens au mot, et, puisqu'ils prétendaient s'aboucher avec Haugwitz, il s'arrangea pour retarder l'arrivée du ministre prussien. Il parla d'un armistice préalable, et envoya les deux Autrichiens en conférer à Vienne avec Talleyrand, qu'il y avait mandé.

Talleyrand y était arrivé, le 17 novembre, après un voyage assez accidenté, en dehors de ses habitudes et dépourvu des commodités de la diplomatie : « Il est indispensable que Votre Majesté donne quelques ordres relatifs à la sûreté des routes... A une lieue de Strasbourg, on a tiré sur moi ! » Le 20, il reçut les deux Autrichiens. Stadion, lent, difficultueux, peu flexible, « la morgue autrichienne dans toute sa pompe, » parla d'armistice, puisque Napoléon paraissait en désirer un, et de la paix complète que la Prusse se proposait de ménager entre les belligérans, le tout, très académiquement. « La Prusse, dit-il, n'est point en guerre, et, par conséquent, elle est la seule qui puisse concilier les intérêts de tous. — Sans doute, répliqua Talleyrand, la paix

doit concilier les intérêts des contractans; mais, pour concilier, il ne faut pas compliquer ce qui gagne toujours à être simple. » Stadion insinua, dans les propos, et répéta, non sans affectation, que les affaires de l'Autriche s'étaient améliorées. — « C'est, fit observer Talleyrand, une amélioration d'une espèce particulière que de voir les ministres d'Autriche implorer l'appui d'un ministre de Prusse ! » On renvoya au lendemain pour commencer en règle. Talleyrand reçut un courrier de Laforest annonçant l'arrivée à Berlin de lord Harrowby; mais Laforest ne croyait pas le roi de Prusse engagé avec les alliés. Enfin, Haugwitz était en route, et Talleyrand demanda à l'empereur ce qu'il fallait en faire : le garder à Vienne, ou l'envoyer à Brünn ?

Napoléon répondit, le 22 : « Entamer la question avec lui et chercher à savoir ce qu'il veut ; » tâcher surtout de pénétrer s'il a été signé quelque chose le 3 novembre, comme le bruit en court, « une convention pareille, en tout, au partage de la Pologne; mais la France n'est pas la Pologne. » Cependant, « si les trois puissances qui ont partagé la Pologne arment contre moi, qu'y puis-je faire? Quelle garantie aurais-je qu'une première condescendance ne m'obligera pas à une seconde? » Le traité, qu'il soupçonnait, avait précisément pour objet de lui arracher cette « première condescendance » et de l'obliger ensuite à toutes les autres, jusques et y compris le retour aux anciennes limites et l'abdication. Le lendemain, à propos des lettres insignifiantes qu'il échangeait avec François II : « Cobenzl, qui les fait, croyait me duper, mais il n'y réussit pas. Il paraît qu'ils continuent à se jeter dans les bras des Russes. Les Parques filent la vie des hommes; les destins ont assigné à chaque État leur durée. Une aveugle fatalité pousse la maison d'Autriche. » Et il prescrivit à Talleyrand, en vue du traité et des contributions de guerre, d'étudier le système de la banque et des finances de cette monarchie.

Au lieu d'ouvrir le protocole à Vienne, ainsi que les y conviait Talleyrand, Stadion et Giulay retournèrent à Olmütz prendre les ordres de leur maître. Le 24, ils se présentèrent à Brünn et, le 25, au matin, Napoléon manda près de lui Giulay. Il le reçut une seconde fois, avec Stadion, et il leur fit connaître ses conditions : cession de la Vénétie à la France, de Salzbourg à la Bavière, indépendance du Tyrol. Dans sa conversation avec Giulay, il fit entendre qu'une compensation pour l'Autriche se-



rait possible en Allemagne, mais rien en Italie : « C'est ma maîtresse avec laquelle je veux coucher seul ! » Il parlait sur ce ton de belle humeur soldatesque ; un des interlocuteurs nomma la Prusse. Napoléon se rembrunit : « Si elle veut la guerre, j'ai assez de troupes pour lui tenir tête aussi. » Puis, il les renvoya à Talleyrand : « Mon intention est absolument d'avoir l'État de Venise et de le réunir au royaume d'Italie. » Sur ces entrefaites, il apprit que Haugwitz se présentait aux avant-postes ; il ordonna de le retenir à Iglau et de l'acheminer, le lendemain, sur Brünn, Haugwitz y serait le 27 ; de cette façon, il ne se rencontrerait point avec les Autrichiens qui partaient le 26. Napoléon se réservait de le sonder lui-même et de le retourner. Durant ce temps, Talleyrand tirerait en longueur les protocoles avec Stadion et Giulay.

Enfin, il envoya, ce même jour, le 25, Savary auprès d'Alexandre, avec une lettre : « Je le charge d'exprimer à Votre Majesté toute mon estime pour elle et mon désir de trouver des occasions qui lui prouvent combien j'ambitionne son amitié.. Qu'elle me tienne comme un des hommes les plus désireux de lui être agréable. » C'était cette ouverture sur laquelle, un moment, Czartoryski avait spéculé. La manière dont Napoléon marquerait son désir « d'être agréable » serait l'insinuation du partage de la Turquie. Si Alexandre s'y laissait aller et s'engageait dans la négociation, Napoléon la pousserait en toute hâte ; il tiendrait, cependant, l'Autriche en suspens, la forcerait à capituler, et, n'ayant plus à compter qu'avec la Prusse, il serait maître de l'acheter ou de la détruire, de la supprimer du nombre des États ou de l'assujettir. S'il avait réussi, il eût évité deux ans de guerre, car le plan qu'il concevait alors est celui qu'il a réalisé à Tilsitt, en juillet 1807.

## III

Haugwitz voyageait avec la lenteur qu'il s'était prescrite à lui-même, et tandis qu'il s'attardait aux relais, s'épargnait les fatigues, évitait les mauvaises rencontres, son roi, plus perplexe que jamais, s'embrouillait dans les mesures contradictoires, piétinait dans le sable. Le prestige et le Hanovre, le Hanovre surtout, c'est toujours à cet article qu'il en faut revenir pour se retrouver dans cette politique fuyante. La médiation, pour le

roi de Prusse, n'est encore que la neutralité poussée à la limite extrême, et il ne désespérait pas de s'y arrêter. Mais l'*arrondissement* convoité s'évanouissait : un mot à Napoléon eût suffi, en août ; maintenant les alliés le disputaient

Lord Harrowby, à Berlin depuis quelques jours, ne voulait rien entendre d'un échange de l'Ost-Frise et du Brunswick contre le Hanovre. Il chicanait sur les subsides, lentement, en prêteur difficile, avide de garanties. Hardenberg tournait la question et renversait les rôles, demandant un gage. L'Angleterre, répondit Harrowby, est toute disposée à se prêter à l'agrandissement de la Prusse ; elle la verrait même avec plaisir s'établir en Hollande, surtout si la guerre permettait d'y ajouter quelques places fortes de la Belgique. Liée à la Westphalie, la Hollande formerait un bel État, et la Prusse n'aurait plus de motifs de désirer le Hanovre. Hardenberg, qui garda toujours un fond de « particularisme » hanovrien, ne laissa pas de goûter ce projet ; il en montra les avantages au roi, mais ce prince refusa de les reconnaître. — C'était, répondit-il, une maxime du grand Frédéric que la Prusse ne doit point devenir une puissance maritime. Hardenberg fit observer qu'il ne s'agissait point de le devenir, mais de l'être, prenant un État qui avait des marins, des ports, une marine et des colonies ; mais, ajouta-t-il, bien sensément, la meilleure raison de n'en point disputer est que l'on disputerait sur la peau de l'ours de la fable.

Ces propos n'étaient pas de nature à presser la marche des troupes. Aux adjurations d'Alexandre, Frédéric-Guillaume répondit (1) : « En partageant avec Votre Majesté Impériale les sollicitudes sur la position des affaires, je jouis avec elle de la gloire dont ses troupes continuent de se couvrir. C'est avec la dernière impatience que j'attends les premières nouvelles. » Il attendait surtout « l'issue de la négociation » de Haugwitz, et, pour grand réconfort, il ajoutait cette phrase : « Cette négociation cependant ne paralyse en rien (les mouvemens des troupes) et ne m'empêchera pas de recevoir, en cas d'un malheur imprévu, vos troupes combinées dans la Silésie, où j'envoie des renforts. »

Cette *attente* prussienne convenait à Napoléon. Haugwitz lui arrivait agité d'inquiétudes multiples et fort impressionné par les choses observées et apprises le long du chemin. En sortant de

(1) 27 novembre 1805.

Prague, il avait rencontré Novossiltsof, qui lui avait parlé du voyage de Stadion à Brünn et d'une entente possible entre les Autrichiens et Napoléon. A Iglau, le général bavarois Wrede le garda quarante-huit heures, sous le prétexte que Napoléon allait arriver. Enfin, le 28, il mit pied à terre à Brünn et reçut l'invitation de se rendre immédiatement chez l'empereur (1).

Il était environ trois heures de l'après-midi. Haugwitz abordait Napoléon, à la fois obséquieux, gêné, se guindant pour demeurer digne, et troublé de l'orgueil même où il était de représenter de si grands intérêts, — toute l'Europe! — devant un aussi grand homme, vainqueur du continent. Napoléon lui fait un accueil glacial et le laisse parler. Haugwitz, assez embarrassé, tourne son embarras en diplomatique, se persuade qu'une parole imprudente, trahissant l'intention d'imposer sous couleur de médiation des articles convenus avec les ennemis, déciderait Napoléon à bâcler incontinent sa paix avec l'Autriche, et à rejeter toutes ses forces sur la Prusse. Il croit donc sage de « se plier aux circonstances, » d'amortir les premiers instans d'humeur, » et d'insinuer, très édulcorée, l'idée d'une médiation qui aurait pour suite une garantie générale, sur laquelle, d'ailleurs, il a de bonnes raisons de ne se point expliquer. Napoléon parut consentir à la médiation; mais il y mit une condition péremptoire : « C'est que, dans l'intervalle de la négociation, il ne soit permis à aucunes troupes, soit russes, soit hanovriennes ou suédoises, de dépasser les frontières de la Hollande et d'y porter la guerre. » La chose parut à Haugwitz « de la plus stricte justice. » Napoléon n'eût pas fait mieux s'il eût connu les conversations d'Harrowby et de Hardenberg. Il coupait court à la combinaison des Anglais. Pour épargner à Haugwitz les incommodités d'un quartier général à la veille d'une bataille, il l'envoya conférer à Vienne avec Talleyrand, et il écrivit à ce ministre : « M. d'Haugwitz a mis dans la conversation beaucoup de finesse, je dirai même beaucoup de talent... J'en conserve cependant l'idée... qu'on était incertain à Berlin sur le parti à prendre. » Il avait deviné aussi l'intention hostile et le mouvement tournant, au cas où il serait battu.

(1) Rapport de Haugwitz sur sa mission. Ranke, *Hardenberg*, t. V, pièces.

## IV

Haugwitz parti, Napoléon reçut la réponse d'Alexandre. Savary s'était présenté chez le tsar, le 27. L'accueil fut poli, mais froid. Il convenait à ce moment-là au tsar, restaurateur du droit monarchique, de se rappeler que Savary avait joué dans le drame de Vincennes le personnage du destin, et d'oublier que Benningsen commandait un des corps de l'armée alliée pour venger le sang des rois. Il répondit par une lettre de sa main, de quelques lignes, toute en formules insignifiantes; mais l'adresse ne l'était pas, et, à soi seule, elle valait tout un message : « Au chef du gouvernement français. » Point de *sire*, encore moins de *frère* et, pour salut : « Ma plus haute considération; » alors que Napoléon avait employé la formule solennelle : « Sur ce, je prie Dieu... » Au départ, Novossiltsof se présenta pour accompagner Savary, se disant chargé d'une mission diplomatique : cette mission exigeait qu'il se mît en rapports avec Haugwitz. Savary, qui connaissait le métier, refusa de lui faciliter cette « reconnaissance. »

Autour d'Alexandre la jeunesse poussait à l'offensive. Napoléon s'était enfoncé dans l'impasse! Le tsar, si inquiet naguère, brûlait désormais de recevoir le baptême du feu, et de donner au Corse, pour son coup d'essai, une leçon à la Souvorof. Il écrivit au roi de Prusse (1) : « C'est à Votre Majesté qu'on devra le salut de la bonne cause; mais je ne saurais assez répéter à Votre Majesté combien les momens sont précieux, et peut-être parviendrons-nous, dans une seule campagne, à faire finir la guerre, par la position aventurée dans laquelle se trouve Bonaparte. »

L'impression rapportée à Napoléon par Savary fut qu'une « trentaine de freluquets » menait Alexandre et ses armées; « que la présomption, l'imprudencence et l'inconsidération régnaient dans les décisions du Cabinet militaire, comme elles avaient régné dans celles du Cabinet politique. » Ils se croyaient irrésistibles, se flattaient de la supériorité numérique. Une bataille immédiate était dans les intérêts de Napoléon et il s'y préparait. Jugeant que les Russes chercheraient à le couper de Vienne, il affecta de reculer, les attirant ainsi dans la direction qu'ils voulaient prendre,

(1) 28 novembre 1805.

« les forçant à s'étendre, à s'amincir, afin de les rompre quand ils seraient trop engagés dans leurs manœuvres. » Un déserteur lui apprend qu'ils tombent dans le piège. Il dresse, en conséquence, son ordre de bataille; il mande à Davout et à Bernadotte de rallier, en hâte. « Le maréchal Bernadotte préviendra son armée qu'il y aura bataille au delà de Brünn, demain ou après; son artillerie marchera en guerre, et il prendra du pain, ce qu'il pourra (1). »

Il s'agissait de confirmer les Russes dans leur illusion, et aussi de les observer de près. Napoléon renvoya Savary près du tsar et proposa une entrevue pour le 30 novembre. Savary, entre temps, se rendrait compte des mouvemens des troupes, ferait parler les diplomates et saurait ce que Novossiltsof cachait dans son portefeuille à négociations. Alexandre n'accepta point l'entrevue, mais, ripostant à l'envoi de Savary, il dépêcha un de ses aides de camp, le prince Dolgorouki, près de Napoléon. Dolgorouki était précisément l'un de ces « jeunes freluquets » dont les fanfaronnades étourdissaient Alexandre.

Le 30 novembre, Napoléon, averti de sa venue, se porta aux avant-postes, évitant ainsi une conversation officielle, tenant les Russes à distance de son armée, et laissant à toute l'affaire le caractère d'une rencontre fortuite. Dolgorouki, en l'apercevant, descendit de cheval; l'empereur mit pied à terre. L'entretien eut lieu sur la route et dura environ un quart d'heure. L'arrogance, la jactance de Dolgorouki frappèrent les témoins de cette scène. A l'imitation de son maître, Dolgorouki affecta de ne donner aucun titre à Napoléon. — « Que veut-on de moi? demanda l'empereur. Pourquoi l'empereur Alexandre me fait-il la guerre? Que lui faut-il? Il n'a qu'à étendre la position de la Russie aux dépens de ses voisins, des Turcs surtout. Sa querelle avec la France tomberait alors d'elle-même. »

Le Russe protesta du désintéressement de son maître: il ne combattait que pour l'indépendance de l'Europe, pour la Hollande, pour le roi de Sardaigne. — « La Russie, répliqua Napoléon, doit suivre une tout autre politique, et ne se préoccuper que de ses propres intérêts. » Puis, il le pressa, désirant connaître les conditions que Novossiltsof devait lui proposer et que les alliés prétendaient lui dicter par la guerre. Infatué, comme

(1) 28 novembre 1817.

il l'était, et des forces russes et de la politique de son maître, Dolgorouki ne dissimula rien : La réunion de la Belgique à la Hollande, sous un prince prussien ou anglais; Gênes et la couronne de fer au roi de Sardaigne; l'abandon de l'Italie et de la rive gauche du Rhin (1). — « Quoi ! s'écria Napoléon, Bruxelles aussi ; mais nous sommes en Moravie, et vous seriez sur les hauteurs de Montmartre que vous n'obtiendriez pas Bruxelles. » Enfin, Dolgorouki lui offre de le laisser se retirer, sain et sauf, derrière le Danube, s'il promet d'évacuer Vienne et les États héréditaires. — « Eh bien ! nous nous battons ! » répond Napoléon, et il lui donne congé.

Il avait tout disposé pour que Dolgorouki emportât de ce qu'il avait entrevu l'impression « de la réserve et de la timidité, » d'une « armée à la veille de sa perte. » — « Ce jeune trompette de l'Angleterre, ce polisson, a dû prendre, dit-il, mon extrême modération pour une marque de grande terreur, ce que je désirais... » Il écrivit à Talleyrand de s'adoucir avec les Autrichiens. « Je désire faire la paix promptement. Je ne serais pas éloigné de laisser Venise à l'électeur de Salzbourg et Salzbourg à la maison d'Autriche. Je prendrai tout Vérone, tout Legnano, avec 5 000 toises autour, et le fort de la Chiusa, pour le royaume d'Italie... Parme, Plaisance et Gênes nous resteraient... L'électorat de Bavière serait érigé en royaume ; on lui donnerait Angsbourg et Eichstadt, l'Ortenau et le Brisgau, *la noblesse immédiate* : le reste aux autres électeurs (2). » C'était, en deux lignes, la fin de la révolution territoriale en Allemagne, le complément, prévu et désiré, des sécularisations. Il ajoutait : « J'ai eu une correspondance avec l'empereur de Russie ; tout ce qui en est resté, c'est que c'est un brave et digne homme, mais pas ses entours, qui sont vendus aux Anglais... Vous allez tomber à la renverse quand vous apprendrez que M. de Novossiltsof a proposé de réunir la Belgique à la Hollande... »

Puis, il compléta ses dispositions. Il accentua le mouvement de retraite ; il suivit les troupes, à pied, avec une précipitation apparente. Les soldats s'y trompèrent. « Ceci commence mal,

(1) L'évacuation de l'Allemagne du Nord ; le Piémont au roi de Sardaigne avec un arrondissement ; l'évacuation de l'Italie, restitution à la Prusse de la rive gauche du Rhin ; la Prusse étendue aux Pays-Bas, formant barrière avec la Hollande. Article II, article VII secret du traité du 11 avril 1805. — *Bases de pacification du 11 avril 1805.*

(2) A. Talleyrand, 28 novembre 1805.

disait à Ségur un grenadier ; vous allez apprendre ce que c'est qu'une reculade. » Mais la *reculade* ne se prolongea guère, le temps seulement que les Russes s'engageassent à fond dans le piège, moins dupes, en réalité, de Napoléon que de leur propre présomption.

Ils croyaient Napoléon intimidé par le souvenir de Novi et de l'impétuosité de Souvorof. Un petit personnage d'ailleurs et de peu de conséquence : non plus, si l'on veut, le *bamboche* corse, aux cheveux ébouriffés, de 1796, mais un parvenu, enflé de sa gloire usurpée et profondément déconfit par le refus d'Alexandre de le qualifier de *Sire* et la négligence de Dolgorouki à lui donner de la *Majesté impériale*, troublé, enfin, par la crainte des étrivières (1).

Vainement Czartoryski, bien instruit par ses correspondans de France, recommandait de « louvoyer devant l'ennemi, » de le laisser s'user, s'affamer ; de « ranimer les ressorts de la monarchie autrichienne, » d'attendre les Prussiens ; vainement il représenta « le crédit public tombant en France, le mécontentement augmentant, la lassitude de l'armée française. » L'archiduc Charles approchait, les Prussiens arriveraient. « Encore huit jours, et c'était peut-être fait de lui ! » Rien ne prévalut sur l'arrogance des Russes, la suffisance des Autrichiens ; leur grand tacticien de ce jour-là, Weiröther, répondait de retourner contre Napoléon la manœuvre qui avait perdu Mack : il prendrait la revanche d'Ulm ! les Russes répondaient de tout culbuter. Koutousof seul prêchait la patience ; mais ce mystique était doublé d'un courtisan très souple : son avis donné, il s'en remit à Dieu et au tsar, et le tsar ne sut pas se refuser à la gloire d'une grande bataille commandée par lui. Il ordonna l'attaque. L'armée russe se déploya pour tourner Napoléon. En la voyant commencer son mouvement de flanc, « conduite avec une ignorance et une présomption qu'on a peine à concevoir, » — « Avant demain au soir, dit-il, cette armée est à moi ! » Et il signa ses derniers ordres aux maréchaux.

(1) Dans *la Guerre et la Paix*, 3<sup>e</sup> partie, ch. xi. — « Oui, je l'ai vu, dit Dolgoroukof, je suis resté convaincu qu'il redoute terriblement cette bataille. S'il ne la redoutait pas, pourquoi aurait-il demandé cette entrevue ? Pourquoi se serait-il replié, lorsque cette retraite est tout l'opposé de sa tactique habituelle ? Croyez-moi, il a peur ; son heure est venue. — Mais comment est-il ? — C'est un homme en redingote grise, très désireux de m'entendre l'appeler *Votre Majesté*. Mais je ne l'ai honoré d'aucun titre, à son grand chagrin. Voilà quel homme il est, rien de plus. »

A Vienne, ce même jour, 1<sup>er</sup> décembre, Talleyrand reçut Stadion et Giulay. Il leur présenta un projet de traité, rédigé d'après les instructions de Napoléon, du 30 novembre. Les Autrichiens attendaient Haugwitz. Il arriva le jour même, et conféra trois heures avec Talleyrand; très poli, « poussant la politesse jusqu'à porter tout le jour dans Vienne le grand cordon de la Légion d'honneur par-dessus son habit; » protestant de son attachement personnel au système français et de son respect pour Sa Majesté l'empereur Napoléon; sauf, toutefois, en ce qui concernait les trois électeurs, alliés de la France: — Cela, disait-il, dérange tout le système de l'Allemagne; plus que réservé, enfin, sur l'article des engagements entre son maître et les alliés. « Ce qu'on a faussement appelé la convention du 3 novembre, dit-il à Talleyrand, est *une simple déclaration* portant offre de bons offices et de médiation, mais sans mélange d'aucun engagement hostile ou même comminatoire contre qui que ce soit. » Talleyrand le crut (1). « Je suis content de M. Haugwitz. Il n'y a point eu de traité le 3 novembre, » mandata-t-il à son confident, Hauterive. Haugwitz, d'ailleurs, ne se montrait nullement pressé. « Il paraît être venu plutôt pour attendre les événemens que dans une autre vue. » — « Si, dit-il à Talleyrand, en le quittant, vous avez besoin de moi pour vous entendre avec la Cour de Vienne, je serai toujours à vos ordres. »

Napoléon n'avait pas séparé l'Autriche de la Russie, il n'avait arrêté la Prusse que pour quelques journées. « Chaque jour, dit un témoin, accroissait le danger de notre situation isolée et si lointaine. » Napoléon dispose de 82 000 hommes; l'ennemi lui en oppose 90 000. L'archiduc Ferdinand et 20 000 Autrichiens s'avancent en Bohême sur ses derrières; l'archiduc Charles réunira, vers le milieu de décembre, 80 000 hommes sous Vienne. A la même époque, les Prussiens seront prêts: ils mettront, avec les Saxons et les Hessois, 240 000 hommes sur pied, dont 120 000, le gros de leur armée, en Franconie, vers Ingolstadt, barrant la vallée du Danube et prenant Napoléon à revers. Une bataille différée équivaut pour lui à une bataille perdue; une bataille perdue, c'est la « retraite précipitée, » tournant vite à la déroute, à la destruction, un Trafalgar continental. « Jamais, dit Metter-

(1) Laforest, depuis le 23 novembre, ne le croyait plus; mais ses informations n'étaient pas encore arrivées.



nich, situation n'avait été plus critique que celle de Napoléon. » — « Au lieu de dicter des lois, écrit Talleyrand, Napoléon aurait été forcé d'en subir. »

## V

La guerre est impopulaire en France ; à Paris, l'inquiétude, le mécontentement percent. Une crise financière, telle qu'on n'en avait pas vu depuis Brumaire et qu'on s'en croyait à jamais délivré, a suivi le départ de l'empereur. Il se produisit une panique sur le billet de banque ; on entrevit le spectre de l'assignat. Aussitôt, l'or et l'argent disparurent. La Banque de France réduisit ses échanges à vue. A Marseille, le préfet, Thibaudeau, inaugure, dans la salle de spectacle, un buste de l'empereur. Le public crie : A bas le buste ! A bas l'empereur ! Les fonctionnaires s'agitent, se troublent, insuffisans. Le ministre de la Police, Fouché, tire à lui le désordre, se crée comme une dictature postiche de salut public, et augmente l'inquiétude par cette évocation des temps sinistres. On reparle de séditions militaires, de rivalités, de complots même parmi les maréchaux, on nomme Bernadotte, qui prend la succession de Moreau, puis Masséna, qui, dit-on, exècre l'empereur.

Les royalistes, terrifiés depuis l'exécution de Vincennes, recouvrent de l'audace. Les conspirateurs de l'Ouest se préparent, en vue d'une défaite, au bonheur d'une balle perdue ou d'une balle bien dirigée. On prévoit que, si des levées deviennent nécessaires, les paysans s'insurgeront en Vendée, en Belgique. Dumouriez s'embarque pour le continent, flairant la révolution. Aucune troupe pour contenir la population. Ce qui reste suffit à peine à protéger les côtes contre les Anglais. Des agens royalistes cherchent à s'aboucher avec les officiers qui commandent ces détachemens : ils se réclament auprès d'eux de Moreau, dont le nom leur est toujours cher. Ils colportent les paroles du « Roi, » creuses et flatteuses : « Là où sera le Roi de France, là sera la frontière... Ma présence doit fixer le succès. » Le Comte d'Artois déclare que son frère gardera certainement toutes les conquêtes de la France, lorsqu'il aura repris possession de la couronne.

Au milieu de cette agitation, paraît le manifeste des alliés, rédigé selon l'esprit du traité du 11 avril, décevant et perfide,

mais combiné merveilleusement selon les illusions des Français. « Le point capital, écrivait Joseph de Maistre, est de persuader les Français qu'on n'en veut qu'à Bonaparte. Surtout on doit dire : on ne touchera point aux confins de Lunéville. » La déclaration de Potsdam portait, en effet : « Tout ce que l'Autriche a consenti à laisser en propriété à la France par la paix de Lunéville ou par d'autres conventions *pourra* rester au pouvoir des Français. » Et le manifeste : « Les alliés ne prennent les armes que pour s'opposer aux envahissemens de Bonaparte en Italie, rétablir l'ordre de choses fixé par les traités que Bonaparte a violés. » La France rentrerait dans *ses limites naturelles* et aurait pour bornes la rive gauche du Rhin, les Alpes, la Méditerranée, les Pyrénées et l'Océan. Elle ne pourrait entretenir un seul soldat au delà du Rhin, ni en Italie, ni en Suisse, ni en Hollande. »

Paris, dans son inquiétude et son mécontentement, faisait alors bon marché de la Suisse, de la Hollande, du Piémont, de l'Italie même. Il lit : *les limites naturelles, la rive gauche du Rhin*, et il ne se demande point de quelle *nature* il s'agit, celle de la Diète germanique, ou celle de la Convention ; si l'Escaut, la Meuse, la Moselle rentrent dans cette nature-là (1), ni de quel Rhin l'on parle, celui qui borne l'Alsace ou celui qui embrasse Trèves, Mayence, Cologne, Aix-la-Chapelle, toute la Belgique et une partie de la Hollande, le Rhin de 1648 ou celui de l'an III : il le prend à la française, tout bonnement, imaginant que les alliés, employant sa langue, pensent comme lui, et il l'entend, de Bâle à l'embouchure. Ce sera la continuelle équivoque des alliés, jusqu'en 1814, l'auguste parade à duper les Français ; ruse de guerre d'une simplicité antique, mais d'une efficacité telle qu'après les contemporains, la plupart des historiens s'y sont laissé prendre. Le coup porte en 1805, comme il portera en 1813. « Ces déclarations, » dit un ami de Joseph Bonaparte, très répandu parmi les modérés et les pacifiques, « devaient concilier à la coalition les esprits les plus éclairés, qui ne sentaient nullement la nécessité de faire la guerre pour des projets gigantesques

(1) « Une barrière entre la France et la Hollande... Ces points ne sauraient être pleinement obtenus, tant que les limites de la France ne seront pas bornées à la Moselle et au Rhin, aux Alpes et aux Pyrénées. » *Traité du 11 avril 1805. — Bases de pacification.* — La cession à la Hollande d'Anvers et du territoire compris derrière une ligne tirée de Maestricht ; sans parler des promesses faites à la Prusse, sur la rive gauche, en Hollande, en Belgique.

d'agrandissement dont le succès même compromettait dans l'avenir l'existence de la nation. » On se flatte de concilier ainsi les intérêts particuliers, « les affaires, » avec la gloire et l'honneur de la France. On commence à trouver l'empereur compromettant pour l'empire. Son génie a accompli l'ouvrage, son ambition le gâtera. Sa mort ne serait plus, comme au temps de Marengo, une catastrophe de l'État, ce serait un deuil, tout au plus. L'ordre renaîtrait, de soi-même, avec toutes ses garanties. Ces politiques envisagent une défaite avec sérénité : l'empereur seul serait battu, la France rentrerait en elle-même, et cette défaite de l'empereur équivaldrait à une des victoires de la République : en reculant, Napoléon assurerait à la France ces limites que Moreau lui a gagnées à Hohenlinden. « Les Français sont persuadés, écrit Lucchesini (1), que les Puissances ne font pas la guerre à leur indépendance et à l'empire français, mais uniquement à la personne de Bonaparte et aux vues ambitieuses de sa famille... » ... « Les amis de l'ordre et des idées sages et modérées... ne seraient plus effrayés de l'idée de le perdre et croiraient même trouver le complément des bienfaits de la Providence, si la mort de Napoléon pouvait mettre le prince Joseph à sa place. »

Ajoutez le contre-coup de Trafalgar. L'arrivée de plénipotentiaires autrichiens au quartier général est annoncée, à Paris, dans les salles de spectacle; elle excite « de véritables transports de joie. » La police de Fouché souffle ces opinions, puis les recueille en bulletins et leur donne corps. Fouché ne comprit jamais rien à l'Europe. Ce policier astucieux, chaque fois qu'il s'assit au jeu des diplomates, y perdit la partie. Donc il croit la paix possible, la prône, l'annonce.

Joseph mène, à Paris, sa campagne parallèlement à celle de Napoléon. Il prépare son rôle d'*en-cas* providentiel. *En-cas* de la France, dont il flatte « avec empressement » le penchant à la paix et les illusions sur *les limites*; *en-cas* de l'Europe, à laquelle il se présente comme l'homme le plus propre à jouer le personnage que l'Europe réserve au Bourbon, aîné ou Orléans, qui consentira la paix européenne. Il se figure d'ailleurs, ainsi que le Comte d'Artois, qu'il « gardera » les conquêtes. Savait-il que le traité secret du 11 avril lui réservait un trône dans l'Europe reconstituée et que ce n'était pas le trône de France? Lucchesini

(1) 20 septembre 1805.

reçoit ses confidences. Joseph lui dévoile les desseins qu'il prête à Napoléon : le Tyrol, Venise, les deux côtes de l'Adriatique, et enfin « l'Égypte et les anciennes vues contre l'Inde. » « Ami de la paix, écrit Lucchesini, connaissant à fond le besoin qu'en a la France, mais courbé tout le premier sous le sceptre de fer avec lequel Napoléon contient et comprime, plus qu'il ne règne et gouverne l'empire, mais craignant la fougue et le despotisme de ce frère, l'ivresse de ses succès, les conseils ambitieux de son beau-frère Murat, qui veut sortir de cette guerre souverain d'un nouvel État : mais redoutant les insinuations incendiaires des généraux qui l'entourent et pour qui la guerre est une source de richesse et d'honneurs, le prince Joseph m'a paru fort inquiet sur l'issue de la négociation du comte Haugwitz (1). »

« Croyez-vous que Louis XIV fut aimé? » disait naguère Napoléon à Rœderer. « Croyez-vous que votre Henri IV eut l'amour du peuple et qu'il fut pleuré quand on l'assassina? Non... Attendez que l'armée ait un succès... Toute cette mauvaise humeur se dissipera. Savez-vous que cette armée est formidable! »

## VI

Formidable. sans doute : la plus belle, la plus perfectionnée, la mieux exercée, la mieux munie, la plus solide, la plus fortement encadrée, la plus souple, la mieux en main que la France ait possédée. C'est la *Grande Armée*. Tout y est concerté pour le commandement d'un seul; mais ce seul commandant est tout, et, autour de lui, si l'on est dressé à obéir, on se déshabitude d'oser et d'entreprendre. Tout se plie sous son infailibilité, mais tout s'y absorbe. C'est *sa* guerre, c'est *sa* bataille, c'est *son* affaire, non plus celle de tous et de chacun. Il faut cependant que Napoléon s'en remette à eux, depuis l'estafette, l'officier d'ordonnance qui porte les ordres décisifs, qui doit se débrouiller à travers les chemins inconnus et les embuscades; qui doit arriver, qui arrive parce que l'entrain règne encore, qu'il y a encore de la jeunesse, le zèle pour la patrie, le zèle de la gloire, le zèle du service.

A mesure qu'elle s'éloigne du pays, cette armée se débande, se débauche. Malgré les répressions terribles, l'indiscipline

(1) Rapport du 23 novembre 1805.

crêta, le pillage, la maraude, les traînarés. C'est que les vivres manquent et les fourrages. « Chemins défoncés, chariots embourbés, conducteurs désespérés, chevaux abattus, expirant de froid et de fatigue ; à droite et à gauche, les soldats, à la débâdada, à travers champs, les uns cherchant des vivres, les autres chassant avec leurs cartouches dans les plaines giboyeuses, ces grandes armées, dit Ségur, telles que les colosses, ne sont bonnes à voir que de loin. » « Il faut, écrit un jeune soldat, de ceux qui portaient dans leur giberne le bâton de maréchal, il faut avoir un cœur de roche, dénué de toute humanité, pour aimer la guerre!... Horreur de la guerre! villages saccagés, injustice et barbarie, le métier du héros est si fort celui du brigand (1). » Les étrangers en demeurent stupéfaits : tant de misère, tant de désordre, une telle endurance, des manœuvres si compliquées et si parfaites! « Cette Grande Armée française, » rapporte un officier de l'ancienne France, émigré, au service bavarois, « arrivait comme un débordement... A cinq heures du soir, devant Ulm, elle causait mon étonnement et mon dédain ; elle eut toute mon admiration à sept heures du matin, » Cette armée victorieuse marche en déroute, « déroute en avant, au lieu de déroute en retraite ; » un immense pêle-mêle, un énorme *arrive qui peut*, sur les routes encombrées, à travers champs. « Il n'est question ni de corps, ni de régimens, ni de haltes, ni de repos. Quelques feux s'allument, des soldats s'y chauffent, d'autres les repoussent et sont repoussés. Tout cela se nourrit, on se demande de quoi. Un empereur monté sur des chevaux empruntés au duc de Wurtemberg ; des officiers généraux sur ceux qu'ils ont pris dans les bureaux de poste. » Puis, tout à coup, des aides de camp galopent et crient : Formez des carrés ! et le chaos se débrouille. « Comme par enchantement, de ces masses informes, sortent des divisions, des colonnes d'attaque, des masses imposantes que le maréchal Ney manie en militaire expérimenté. Pas le moindre frottement, pas le moindre retard (2). » Armée admirable pour courir à la victoire, mais mûre déjà pour la déroute et le désastre, si c'est la défaite.

Le soldat est merveilleux encore pour une grande action qui clora la campagne, une campagne qui sera la dernière ! Mais il est Français dans les moelles, et, comme toute la France, l'armée

(1) Lettres de Bugeaud publiées par le comte d'Idleville.

(2) Comeau, *Souvenirs des guerres d'Allemagne*.

nourrit sa chimère de repos, son illusion de la paix. Napoléon est l'idole de ses soldats; mais il ne les entraîne qu'en raisonnant avec eux; il les traite en hommes, en citoyens; il les associe, plus intimement encore que les généraux républicains, au temps du Comité de Salut public, à ses desseins politiques, à ses combinaisons militaires. Il caresse la fibre populaire : « Vous n'êtes que l'avant-garde du grand peuple... Tout mon soin sera d'obtenir la victoire avec le moins possible d'effusion de sang; mes soldats sont mes enfans. » Et ce choc sera le dernier : « Cette victoire finira notre campagne. Alors la paix que je ferai sera digne de mon peuple, de vous et de moi! »

Un jour que la garde défilait devant lui, un général allemand, désireux de faire sa cour, lui dit : « Voilà des troupes auxquelles il ne manque rien au moral. — Oui, dit l'empereur, si on pouvait leur faire oublier qu'elles ont une patrie, des familles. » Le 1<sup>er</sup> décembre, au soir, causant avec ses officiers, il évoquait les rêves interrompus à Saint-Jean-d'Acre : — « Au lieu d'une bataille en Moravie, je gagnais une bataille d'Issus, je me faisais empereur d'Orient et je revenais à Paris par Constantinople. — Mais, hasarda Ségur, à demi-voix, s'il s'agit de Constantinople, nous sommes encore sur le chemin. » Junot releva le propos et le répéta, à haute voix : — « Non, dit l'empereur, je connais les Français; ils ne se croient bien qu'où ils ne sont pas. Avec eux, les longues expéditions ne sont point faciles. Et, tenez : rassemblez aujourd'hui les voix de l'armée; vous les entendrez toutes invoquer la France... La France est trop belle, ils n'aiment point à s'en éloigner autant et à rester longtemps séparés d'elle. » Junot objecta l'enthousiasme qui se manifestait dans les rangs. Mouton, qui gardait le franc parler des temps républicains, l'interrompit rudement : « Ces acclamations prouvent le contraire; il ne faut pas s'y tromper; l'armée est fatiguée, elle en a assez... elle ne montre tant d'ardeur à la bataille que dans l'espoir d'en finir demain et de s'en retourner chez elle. » Bugeaud, alors soldat, écrit à sa sœur, le 1<sup>er</sup> décembre : « Il nous promet de nous donner la paix après cette bataille. Nous répondimes par des cris de joie. Il semblait que chacun célébrait son retour dans sa famille. »

Ce sont des signes du temps; il les faut montrer dans le moment où ils percent, à fleur du sol. Ils disparaîtront sous le râteau, après la victoire; mais, si l'on ne les considère en ces

passages, l'histoire perd sa suite, et devient une série de surprises, sans explication.

## VII

Ainsi Napoléon tient la France par les succès de l'armée et l'armée par ses propres victoires. De même ses alliés et, en premier lieu, ses alliés d'Allemagne, ces petites Prusses du Midi, gonflées de biens d'église, élevées au droit public de Frédéric II, empressé avant la conquête de la Silésie, défectionnaire au lendemain de la conquête : Bade, Wurtemberg, Bavière. Ils ont trahi la cause de l'Allemagne, afin de recevoir de Napoléon les dépouilles de l'Allemagne ; ils trahiront la cause de Napoléon, pour que l'Allemagne leur laisse les présens de l'empereur. En cas de défaite, tous ces Allemands, auxiliaires et mercenaires, se démasquent et se retournent. De même en Italie, à mesure que Gouvion s'éloigne de Naples, la peur s'y évanouit. Dès le 14 octobre, 13 000 Russes et 7 000 Anglais ont débarqué dans le royaume. Le gouvernement napolitain rompt avec la France le 20 novembre. C'est que Masséna est battu et qu'ils flairent les déroutes de 1799. Le Portugal est ennemi. L'Espagne est hostile ; humiliée, désespérée de la perte de son *Armada*, tout ce qui lui restait de prestige. La Cour appartient aux Napolitains, par les femmes ; Godoy à qui le paiera ; le peuple à qui le délivrera de l'alliance française. Ce sera beaucoup si cet allié ne devient pas ennemi.

Mais ce ne sont que les mouvemens de superficie, en Europe. Il se prépare, en dessous, et par l'œuvre même de la France, une révolution profonde, inattendue et infiniment plus redoutable. De même que le Comité de Salut public et le Directoire, Napoléon n'imagine point qu'il existe, pour un peuple, une autre indépendance et un bonheur plus enviable que la suprématie des Français, révolutionnaires en l'an III ; brouillons et pillards, sous le Directoire, à l'image de ce gouvernement ; ordonnateurs, fiscaux, législateurs, administratifs sous l'empire, comme l'empire dans les départemens français. Il nie la puissance des traditions, au delà des frontières françaises. Point de nations en dehors de la *Grande nation* qui possède la vérité et propage la justice, disaient les révolutionnaires, qui règle le droit et exerce la puissance, dit Napoléon. Cependant, la moisson semée par la Révolution germe dans les âmes, italiennes en Italie, allemandes en

Allemagne, flamandes en Belgique, hollandaises en Batavie. Et tandis que Napoléon accroche et scelle les murailles de son empire aux édifices royaux des anciens régimes, aux républiques de plâtre du Directoire, façades pompeuses et croulantes, le sol s'ébranle et se dérobe. Qu'il succombe, les foyers volcaniques s'enflamment, l'Europe nationale est en feu, et le « torrent des révolutions » menace d'engloutir les débris de la Grande Armée, comme en 1799, les débris de l'armée d'Italie. De même que les desseins de 1813 se déclarent dans le camp des alliés, que les intrigues et les conspirations de 1812 fermentent en France, la grande éruption des peuples couve sous le pas des armées.

L'Italie n'a pas changé. Les haines populaires contre l'étranger y sont aussi féroces qu'au temps de Championnet et de Macdonald. A Gènes, l'insoumission; en Piémont, les complots. En Toscane, on est autrichien. « S'il arrivait une retraite à l'armée d'Italie, écrit Napoléon, un simple régiment autrichien, et peut-être le peuple chasserait la reine (1). »

En Allemagne, dans les pays primitifs, dans les pays de montagne, le Tyrol, le paysan se lève à l'appel de son prince, de ses prêtres, de ses nobles, tout simplement, comme aux temps anciens, contre l'envahisseur et l'étranger. Dans le plat pays, les peuples, débonnaires d'apparence, en tutelle de police, d'ailleurs, se soumettent au vainqueur, le laissent passer, l'acclament même comme en Bavière, quand il chasse l'Autrichien détesté; mais, peu à peu, l'invasion, rapace et brutale, produit ces effets : l'horreur de la guerre, puis celle des guerriers. Ces Français, tolérés, souvent même aimés, chacun pour sa personne, sont exécrés en corps. Puis, ils sèment sur leur chemin l'idée de l'indépendance; ils se proposent orgueilleusement en exemple, et le mépris qu'ils montrent au pauvre peuple de son obséquiosité à ses maîtres, à eux-mêmes, éveille, chez ce peuple, la dignité humaine, le sentiment qu'il a une patrie, qu'il appartient à une nation, et que ni cette patrie ni cette nation ne sont vouées à servir de champ de bataille, de cantonnemens, de casernes aux autres. Sans devenir atroce, comme en Italie, la retraite au milieu de ces populations pressurées, serait difficile : leur soumission tournerait vite à l'hostilité. Moreau en a fait l'expérience en 1796 et Jourdan en 1799.

(1) A Lacépède, 17 septembre 1805



De tous les pays conquis par la France, la rive gauche du Rhin paraît la plus paisible : les peuples ont la bonhomie, l'obéissance allemande, sans le sentiment de la patrie; la conquête leur est profitable et bienfaisante. Ceux-là ne se révolteront pas, mais ils se laisseront reprendre par leurs compatriotes comme ils se sont laissé prendre par les Français. En Hollande, c'est l'hostilité pure : on désire les Anglais, on les appelle. Si les Bataves ne déploient plus l'héroïsme qui les animait contre Louis XIV, s'ils supportent la conquête avec une résignation apparente, ils accepteraient avec joie la délivrance : Anglais, Russes ou Prussiens, ceux qui viendront par terre ou par mer, ils les acclameront. Et le mouvement gagnera les Belges, où une Vendée flamande couve toujours. « Les bruits de guerre, écrit un préfet, ont réveillé des regrets et des espérances. On voit renaître des illusions dont le génie de l'empereur et la valeur de nos guerriers ont si souvent démontré le néant... » « Les ennemis de la France annoncent la guerre avec l'Autriche comme un événement heureux qui doit affranchir le pays de ses lois militaires... »

## VIII

Telle est l'Europe où s'engloutira Napoléon, s'il est vaincu en Moravie. Mais, s'il triomphe, tel est le paradoxe de sa destinée qu'on le verra plus embarrassé de sa victoire qu'il ne l'aura été de la coalition. A coups de bataille, il continuera l'œuvre commencée; chaque campagne heureuse ne lui servira qu'à éloigner ses avant-postes insuffisants, à dilater démesurément l'enceinte artificielle de la France, comme ces peuples qui conquièrent leur pays sur l'Océan, poussent toujours plus loin leurs digues, les amincissent en les étendant, les exposent aux tempêtes de haute mer et, en réalité, n'ouvrent qu'un champ plus large à l'inondation, lorsque, par un coup d'ouragan les digues se rompent. A mesure qu'il avance dans la domination de l'Europe, Napoléon soulève et emporte un poids d'Europe plus lourd qui, si la main lui manque, si les reins défont au colosse, retombera de plus haut et plus lourdement sur la France.

Il en a la conscience; il en traduit l'impression avec mélancolie, presque avec angoisse, à la veille de la bataille qui, il le sait trop, n'est qu'une étape vers l'infini, une brèche ouverte sur

l'inaccessible. « Il y aura probablement demain une grande bataille, écrit-il à Talleyrand; j'ai beaucoup fait pour l'éviter, car c'est un sang répandu inutilement... Je suis dans une forte position; je regrette ce qu'il en coûtera, et presque sans but. » Alors, raconte un de ses aides de camp, « fouettant la terre de sa cravache, geste qui, dans les vives préoccupations, lui était habituel, il s'écria : « Qu'eussent-ils fait de la France, si j'eusse été battu ! Mais, puisqu'ils le veulent, je m'en lave les mains, et, s'il plaît à Dieu, je leur donnerai une leçon sévère. » Et il ne pensa plus qu'à la bataille.

C'était le plus puissant ressort de son génie, de s'absorber tout entier dans l'affaire présente, et c'était pour lui l'irrésistible séduction de la guerre. Il sentait, pour quelques heures, la destinée dans ses mains. La veillée des armes, au bivouac, le vit maître de lui, calme, expansif même. Il parla du théâtre, s'arrêta sur Corneille : « Quelle force de conception ! c'eût été un homme d'État. » Puis, sans réfléchir qu'il fournirait, jusqu'à la consommation du génie humain, le plus extraordinaire des sujets qu'il souhaitait à ce théâtre du monde : « C'est la politique qui doit être le grand ressort de la tragédie moderne. C'est elle qui doit remplacer, sur notre théâtre, la fatalité antique; cette fatalité qui rend Œdipe criminel, sans qu'il soit coupable... C'est une erreur de croire les sujets tragiques épuisés; il en existe une foule dans les nécessités de la politique... Autre fatalité aussi impérieuse, aussi dominatrice que la fatalité des anciens... l'horreur tempérée par la nécessité... Il faut vouloir vivre et savoir mourir. »

Dans la nuit, un aide de camp le réveilla, signalant un combat d'avant-garde. Il sortit pour observer, encore une fois, par les feux, les positions de l'ennemi. Des soldats le reconnuent, tordirent, en torches, la paille des bivouacs, éclairèrent sa marche. De proche en proche, des feux s'allumèrent, aux cris de : Vive l'empereur ! Le lendemain était l'anniversaire du couronnement. La coïncidence parut de bon augure. Ces illuminations, cet enthousiasme enchantèrent Napoléon. « Cette soirée, dit-il, est la plus belle de ma vie. » Le lendemain fut sa plus belle bataille et sa plus signalée victoire : Austerlitz.

---

# L'ÉQUATION FONDAMENTALE

---

Dans une série d'études, auxquelles on pourrait donner le titre commun d'études sur *l'Utilisation du Positivisme*, j'ai tâché de montrer : — qu'on ne saurait employer, contre la philosophie du xviii<sup>e</sup> siècle, dont l'esprit vit encore parmi nous, de secours plus efficace que celui du positivisme; — qu'il y avait une métaphysique d'impliquée dans une doctrine qui s'était prise elle-même et donnée longtemps pour la négation de toute métaphysique; — et qu'enfin, cette métaphysique avait abouti, non seulement en théorie, mais en fait, à l'établissement d'une véritable religion. « La religion positiviste, écrivait naguère un philosophe, adversaire d'ailleurs acharné du positivisme, est la partie la plus intéressante de l'ensemble du positivisme; » et c'est le même qui constatait que, tandis que « la philosophie positiviste n'a plus guère d'existence propre, » au contraire, « la religion positiviste ne s'est pas éteinte avec son fondateur, » mais « elle conserve encore quelques adhérens en France, et de plus nombreux en Angleterre. » [Ch. Renouvier, *Philosophie de l'histoire*, IV, 243.]

J'ai, d'autre part, insisté sur cette observation capitale, dont les positivistes eux-mêmes de laboratoire, physiciens, chimistes, médecins, ne contestent plus la vérité, que le dessein d'Auguste Comte, son dessein principal et premier, n'avait de tout temps été que de faire servir la totalité de la science acquise à l'édification de la « sociologie. » Et, à ce propos, j'ai fait observer que, si quelques savans, dans l'histoire, ne se sont proposé pour objet que la découverte pure et simple de la vérité, on ne connaît pas un philosophe digne de ce nom qui ne se soit, au contraire, soucié de la pratique ou des applications bien plus que de la théorie. La *Critique de la Raison Pure*, on ne saurait se lasser

de le redire, n'est qu'une « Introduction » à la *Critique de la Raison Pratique*. Spinoza, dans sa chambre solitaire de la Haye, n'avait pas, en élevant le monument de son *Éthique*, d'autre intention que Pascal, quand il accumulait, dans sa cellule de Port-Royal, entre deux crises de souffrances, les matériaux de ses *Pensées*. Il s'agissait pour eux de « morale, » et de rien autre chose, ni surtout de plus important. Pareillement Auguste Comte, non seulement dans son *Système de Politique*, mais déjà dans son *Cours de Philosophie Positive*; et c'est pourquoi ceux-là ne l'ont ni compris, ni continué, comme ils le croient, mais véritablement mutilé, dénaturé, et trahi, qui ne voient pas d'abord en lui le « sociologue. »

Je voudrais montrer aujourd'hui l'étroite liaison de la sociologie d'Auguste Comte avec sa religion et sa métaphysique, leur « solidarité, » pour mieux dire; et ainsi faire voir après lui que « les questions sociales sont des questions morales, » et « les questions morales des questions religieuses. » C'est aussi bien ce que l'on commence à soupçonner de toutes parts, excepté dans la secte où Auguste Comte savait bien qu'il rencontrerait ses pires adversaires. « Loin de compter sur l'appui des athées actuels, écrivait-il en 1856, dans son *Discours préliminaire sur l'ensemble du Positivisme*, le positivisme, — il ne disait pas : « ma religion » ni ma philosophie, mais le positivisme, — ne doit trouver en eux que des adversaires naturels. » Et, en effet, il les y a trouvés. Mais, en dehors d'eux, et d'une manière générale, je ne rencontre presque partout, dans le monde où l'on pense, qu'affirmation de cette solidarité des questions morales avec les questions sociales, et des questions morales avec les questions religieuses. *La Question sociale est une question morale* : tel est le titre qu'il y a dix ou douze ans, un professeur allemand, M. Th. Ziegler, de l'Université de Strasbourg, donnait à un livre qu'ici même nous avons eu bien des fois l'occasion de citer. Quelques années plus tard, un publiciste anglais, M. Benjamin Kidd, — que nos philosophes affectent volontiers d'ignorer, ce qui est toujours facile, — s'efforçait d'établir, dans son *Évolution sociale*, que « les croyances religieuses sont l'élément caractéristique de l'évolution sociale, » ou même, comme il disait encore, « le pivot de l'histoire humaine. » Un pasteur américain, M. Georges Herron, dont j'ai plusieurs fois signalé les éloquentes discours sur *le Christianisme social*, ne se lasse pas

de répandre, partout où sa parole accède, cette idée, que « les institutions humaines sont toujours la mise en œuvre d'une conception religieuse donnée. » Le pasteur Herron, M. Benjamin Kidd, le professeur Ziegler, sont tous les trois protestans : je voudrais que M. Émile Durkheim fût israélite, qui donnait naguère, à un remarquable travail sur *la Division du travail social*, cette conclusion significative : « Notre premier devoir, actuellement, est de nous faire une morale » Pour dégager ma promesse et remplir mon intention, je n'aurais presque, en vérité, qu'à m'inspirer de ces écrits, et de ceux que, chemin faisant, j'aurai sans doute l'occasion d'y joindre. Ils sont tous pleins de ce qu'Emerson, en sa langue, appelait « l'esprit de l'heure ; » et je n'ose dire encore que la coïncidence en soit entière, mais les analogies en sont frappantes, on le va voir, avec l'inspiration générale du « Positivisme, » et avec la doctrine, je ne veux pas dire finale, mais essentielle d'Auguste Comte.

## I

« Il y a des questions sociales, a-t-on dit, il n'y a pas de question sociale ; » et l'homme qui l'a dit a pu dire d'autres sottises, mais de toutes celles qu'il a dites, je n'en connais assurément ni de moins généreuse, ni, en son temps, de moins « opportune. » Encore ai-je tort de parler ici d'« opportunisme, » ou d'« opportunité. » La « question sociale, » prise en général, est de tous les temps, et peut-être, et d'abord, est-ce là ce qui la distingue des « questions sociales, » en particulier, qui n'ont qu'un temps, comme, par exemple, la question de l'*Alcoolisme* ou celle de la *Population*. On les appelle sociales, et on a raison, parce qu'elles intéressent la société tout entière, et qu'une société particulière qui ne s'y intéresserait pas périrait, ou du moins souffrirait étrangement de son indifférence. Une autre raison qu'il semble que l'on ait de les nommer de ce nom, c'est quand on ne voit pas la solution qu'on en pourrait donner : les questions sociales sont des questions extrêmement complexes, et comme qui dirait des problèmes à plus d'inconnues que nous ne pouvons poser d'équations. Et déjà, dans ces conditions, il serait assez curieux de faire voir qu'elles sont surtout des « questions morales. » Car on peut douter que ce soit les images terrifiantes, — nouveaux tableaux de sainteté, — que l'on étale aux

murs de nos écoles primaires ou de nos mairies de village, qui contribuent à diminuer la consommation de l'absinthe. Je ne crois pas non plus que, si nos ménages français, mondains ou ruraux, ont décidé de n'avoir qu'un enfant, ce soit une prime au septième qui les engage à mettre le second au monde, et moins encore des considérations sur l'avantage du nombre pour la propagation de la langue française au Kouang-Si. Les remèdes sont situés plus profondément. Si quelqu'un, pour son malheur, et pour celui des siens, a contracté le goût de l'absinthe, il ne s'en défera qu'autant qu'il le voudra, et qu'il le voudra librement, pour des raisons « morales, » c'est-à-dire qui se ramèneront toujours à quelque obligation ou quelque devoir conçus, reconnus, respectés comme tels; et quant aux pratiques abominables que Malthus a nommées du nom, que l'on voudrait croire ironique, de *moral restraint*, il est encore plus évident que, si quelqu'un qui s'y livrait y renonce, la raison en sera toujours essentiellement « morale. » Voilà donc des « questions sociales » au sens large et même un peu vague du mot, qui ne sont, quand on les examine, que des « questions morales. »

Mais les « questions sociales » ne sont pas « la question sociale, » encore que, comme nous le dirons, elles s'y puissent lier; et la seule question sociale, celle dont on veut parler quand on dit, avec M. Th. Ziegler, que « la question sociale est une question morale, » c'est la question de l'inégalité des conditions des hommes. Toutes les autres s'y ramènent, que ce soit la question des rapports du travail et du capital; ou, dans un autre ordre d'idées, la question du féminisme; ou, dans un autre ordre encore la question de l'éducation. Pour ne parler que de la dernière, quiconque y voudra réfléchir s'apercevra promptement qu'en dernier résultat, tout système d'éducation a pour objet d'atténuer les « injustices » qui découlent de l'inégalité des conditions, à moins que, comme dans les sociétés aristocratiques, il ne se propose de les faire durer en en consolidant héréditairement le respect. Aussi quelqu'un a-t-il très bien dit : « L'antagonisme qui crée le péril social n'est pas un antagonisme de fortune, mais un antagonisme de culture et d'éducation. » Quelle est donc, en reprenant la formule classique, « l'origine de l'inégalité parmi les hommes? » et quelles en sont les conséquences? Sont-elles inséparables de la nature des choses, ou au contraire, quels remèdes y peut-on apporter? L'antiquité tout entière, — et, jusqu'aux envi-

rons de 1860, une moitié de l'humanité, — a cru que la stabilité sociale, condition de l'ordre et du progrès, était solidaire du maintien de l'esclavage; le moyen âge, lui, l'a crue solidaire du servage; et beaucoup de fort honnêtes gens la croient aujourd'hui solidaire de l'existence du prolétariat. Que devons-nous penser de ces opinions ou de ces croyances successives? Ce sont toutes ces questions qu'enveloppe la « question sociale » ou, si l'on le veut, entre lesquelles elle se divise et se ramifie. Mais le problème essentiel, ou plutôt le problème unique est bien celui de l'« inégalité des conditions. » Il est la question dont on ne peut dire « qu'elle n'existe pas, » sans faire preuve d'autant d'inhumanité que d'inintelligence, et d'ignorance que de vulgaire égoïsme. C'est de ce problème que l'on dit qu'il est avant tout « une question morale; » et il s'agit de préciser, quand on le dit, ce que l'on veut dire.

Voici, à cet égard, un curieux passage d'Auguste Comte: « Le communisme, écrivait-il dans son *Système de Politique*, — et disons aujourd'hui, si l'on veut, le « socialisme » ou le « collectivisme, » — n'est point un produit accessoire d'une situation exceptionnelle. Il y faut voir le progrès spontané, *plutôt affectif que rationnel*, du véritable esprit révolutionnaire, *tendant aujourd'hui à se préoccuper surtout des questions morales*, en rejetant au second plan les questions économiques proprement dites. Sans doute la solution actuelle — 1856 — des communistes reste encore essentiellement politique, puisque c'est aussi par le mode de possession qu'ils prétendent en régler l'exercice. *Mais la question qu'ils ont enfin posée exige tellement une solution morale*, sa solution politique serait à la fois si insuffisante et si subversive, qu'elle ne peut rester à l'ordre du jour sans faire bientôt prévaloir l'issue décisive que le positivisme vient ouvrir à ce besoin fondamental, *en présidant à la régénération finale des opinions et des mœurs.* » [*Système*, I, 152.] C'est justement ce que l'on veut dire quand on dit que « la question sociale est une question morale. » Et on le verra mieux encore, si nous opposons, à ce passage d'Auguste Comte, quelques mots de ce Condorcet dont il ne s'est pas caché de s'être inspiré, mais dont on se tromperait étrangement de le considérer comme le continuateur « Si, dans aucun pays, il n'y a eu jusqu'ici de bonnes mœurs, écrivait en 1779 le marquis déjà radical, *c'est que nulle part il n'y a eu encore de bonnes lois.* Pour détruire les mauvaises mœurs, il en faut ôter la cause. Et quelle est-elle? Il n'y en a

qu'une : les mauvaises lois. » [Condorcet, *Réponse à d'Épéménail*, 1779.] C'est comme s'il disait de la question morale qu'elle est une « question sociale, » et de la « question sociale » qu'elle est une question de politique ou de législation ; — et, pourquoi pas une question de forme de gouvernement, de république ou de monarchie ? On ne le croit aujourd'hui qu'en France, à l'école primaire, et, pour notre malheur, dans nos conseils municipaux !

Il y a vingt raisons pour que la politique soit impuissante, nous n'avons garde de dire à résoudre, car nous croyons qu'on ne la résoudra jamais, mais à faire avancer la « question sociale. » La principale en est celle-ci, que la politique ne se soucie que des intérêts, et le mécanisme en est peut-être même faussé dès que le sentiment s'en mêle. Telle était du moins l'opinion de Machiavel, de Frédéric et de Napoléon. Mais les progrès de la question sociale ne dépendent que de la « bonne volonté » de ceux qui sont nantis. Faites des lois entre politiciens pour modifier dans son fond le régime de la propriété : vous soulèverez aussitôt contre vous la coalition de tous les possesseurs, et une révolution même ne réussira pas à en triompher. La Révolution française, qui s'est résumée, selon le mot de Taine, en une « translation de propriété » n'en a pas été une modification, et, d'une classe à une autre, de la noblesse ou du clergé à la bourgeoisie et au paysan, la propriété s'est transmise telle quelle, avec ses droits utiles, ses privilèges et ses modalités. Si les « socialistes » réussissent à renverser un jour la société capitaliste, on peut prédire que ce ne sera qu'avec beaucoup de capitaux et la complicité du plus grand nombre des capitalistes. Il faut en revenir à la vérité du dicton : *Quid leges sine moribus?* et la traduction que j'en propose est la suivante : « Les lois ne peuvent rien, ni *contre*, ni *pour* les mœurs. » Ce n'est pas ici le domaine de l'action politique. La « question sociale » le dépasse en tout sens, en profondeur comme en étendue. Pour faire avancer la « question sociale, » il faut que le citoyen, chaque citoyen, en fasse personnellement son affaire, moins comme citoyen que comme homme ; et, sinon toujours, mais le plus souvent contre son intérêt, il faut que, de la faire avancer, chacun de nous se fasse une obligation de conscience. « Notre civilisation, dit éloquemment le pasteur Herron, dans un discours intitulé *le Message du Christ aux riches*, — et le pasteur Herron, je le répète, est un Américain parlant à des Américains, — notre



civilisation est l'épanouissement des caractères distinctifs d'une classe dominante; elle est plutôt un effet qu'une cause; les forces qu'elle met en œuvre portent une empreinte particulière; *ses énergies sont l'expression des sentimens de ceux de qui elles émanent*. Aucune civilisation ne peut devenir juste ni s'inoculer la justice par la voie de réformes ou de réglemens extérieurs. Une civilisation équitable ne peut procéder d'une autre source que de la justice de ceux qui mettent ces forces en action et qui les contrôlent. [G. Herron, *Christianisme social*, traduction française, p. 103.] » Ce rôle n'est pas, n'a jamais été celui des hommes politiques; nous ne devons pas souhaiter qu'il le devienne; et c'est pourquoi, quand nous disons que la question sociale est une question morale, nous voulons dire, et nous entendons, avant tout, qu'elle n'est pas une question politique.

Elle n'est pas non plus une « question économique. » Ceci ne signifie point que les économistes n'aient pas voix au chapitre; et, par exemple, il est clair que, s'il s'agit de modifier les conditions du contrat de louage, ou encore d'assurer le fonctionnement des syndicats professionnels, ce sont les économistes qu'il faudra consulter. Ils étudieront la « position » et les différens aspects de la question; les hommes d'État s'inspireront d'eux pour formuler un texte de loi; les jurisconsultes mettront ce texte en rapport et en harmonie avec les lois existantes. Mais, par hasard, si l'économie politique avait la prétention « d'opposer un blâme doctoral, comme le lui reprochait Auguste Comte, à l'intervention continue de la sagesse humaine dans les diverses parties du mouvement social; » — si peut-être elle invoquait, et elle ne le fait que trop souvent encore, contre un idéal de justice l'immutabilité de ses prétendues lois, indûment assimilées aux lois de la physique ou de la biologie, de la pesanteur ou de la circulation; — si peut-être elle enseignait que la paix sociale s'engendre du conflit ou de la rivalité des intérêts, et, justement, c'est bien ce qu'elle essaie de nous persuader quand elle prêche « la morale de la concurrence; » — ou encore si son ambition, telle qu'autrefois un conservatisme apeuré la permit et l'encouragea dans un Bastiat, ne visait à rien de moins qu'à remplacer ou à suppléer la morale, c'est ici qu'elle rencontrerait sa limite, et c'est ici qu'il nous faut dire, en ce sens, et dans cette mesure, que « la question sociale n'est pas une question économique. »

Aussi bien, comme la politique, l'économie politique a-t-elle son domaine propre, qui est, selon la définition classique, la connaissance des sources de production et des lois de répartition de la richesse. Et je n'ignore pas qu'aux yeux de quelques socialistes, la « question sociale » n'est précisément qu'une question de « redistribution » de la richesse. Mais quand ils la présentent sous cet aspect ou par ce côté d'elle-même, ils avilissent eux-mêmes leur doctrine. La « question sociale » est plus qu'une « question de ventre. » « Toute réforme sociale, écrit M. Ziegler, pour être efficace, doit rapprocher les distances, rendre les hommes égaux jusque dans leurs plaisirs et leurs délassemens. » Comment y réussirait-on par le moyen de l'économie politique? Le triomphe de l'économie politique est au contraire de montrer, en toute occasion, la coïncidence de l'intérêt personnel avec l'intérêt général; et, assurément, la démonstration n'est pas inutile à la paix sociale. Marchand, si j'offre au public, précisément, et en temps opportun, la marchandise qu'il demande, il est content, et je suis sur le chemin de la fortune. Ingénieur ou mécanicien, si j'invente une machine qui soulage les victimes d'un travail pénible, je commence, il est vrai, par les obliger de chercher un autre métier, mais finalement je rends la vie moins dure à un grand nombre de mes semblables, j'abaisse pour les autres le prix de cette marchandise qu'on fabriquait à tant de frais, j'enrichis ceux qui la vendaient, et, au besoin, je m'enrichis moi-même. « Faire à la fois le bien public et le bien particulier, chef-d'œuvre de morale en vérité, Monseigneur! » disait Figaro au comte Almaviva. Mais, quand on aurait démontré, — ce qui serait peut-être assez difficile, — qu'en toute occasion l'intérêt personnel coïncide avec l'intérêt général, et, par exemple, qu'à une augmentation des salaires correspond nécessairement une plus grande prospérité de l'entreprise, ou encore qu'aucun patron ne saurait s'enrichir sans faire du même coup la fortune de ses ouvriers, il resterait encore à établir que la distribution de la justice en résulte, et c'est à quoi nous pouvons affirmer que l'économie politique ne réussira jamais. Hélas! on montrerait presque plus aisément le contraire; et qui niera que de notre temps des inégalités nouvelles, ou de nouvelles formes de misère, soient nées des conditions mêmes du progrès économique? La division du travail non seulement n'a pas rapproché les distances, mais elle a certainement aggravé les différences « de culture et d'éduca-

tion. » Jamais les classes n'ont été plus profondément séparées que depuis que nous avons déclaré qu'il n'existait plus de classes; jamais leurs intérêts ne leur ont apparu à elles-mêmes plus divergens ou plus contradictoires; jamais enfin elles n'ont plus fermement cru que le salut de l'une dépendit de la ruine de l'autre; — et c'est pourquoi « la question sociale » n'est pas une « question économique. »

C'est précisément ce que voulait dire Auguste Comte, quand il disait que « la grande erreur des systèmes socialistes était de recourir aux moyens politiques là où devraient prévaloir les moyens moraux » [*Système*, I, 158]; et quand il demandait que l'on transformât les « débats politiques en transactions sociales » [*Ibid.*, I, 207]; et, encore, quand il faisait ressortir l'aptitude du positivisme « à résoudre *moralement* les principales difficultés sociales. » [*Ibid.*, I, 169.] Les difficultés sociales ne sont pour la plupart que des difficultés morales, et, sous une forme d'ailleurs assez impertinente, celui-là n'en avait pas mal indiqué la nature qui ne pouvait souffrir, disait-il, « qu'on lui demandât de penser comme sa blanchisseuse ou comme son cordonnier. » C'était un de nos « philosophes » et il s'appelait le comte de Tournay : mais il est plus connu sous le nom de Voltaire ! Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité. Les inégalités naturelles ne nous suffisent pas, et il nous en faut d'acquises ou d'artificielles. Tout homme prétend qu'on le distingue, ce qui n'est pas une ambition condamnable de soi; mais, aux moyens naturels, et pour ainsi dire intérieurs de nous distinguer, nous en avons ajouté d'extérieurs, qui sont ceux auxquels nous tenons le plus; et de là les rivalités ou les guerres de classes. La politique et l'économie politique semblent vraiment n'avoir parfois d'autre objet que de les entretenir ou de les exaspérer, ce qui est une autre raison d'essayer de soustraire la « question sociale » à leur incompetence. « Discipliner les intelligences afin de reconstruire les mœurs, » — c'est encore une belle formule de Comte, — voilà le vrai moyen de faire avancer la « question sociale. » Et si nous en trouvons l'indication trop générale ou trop vague, le même Comte la précise dans une page que j'aimerais voir étalée aux murs de nos écoles primaires, en regard ou à côté de la *Déclaration des Droits de l'homme*.

« La régénération décisive consistera surtout à substituer

toujours les devoirs aux droits, pour mieux subordonner la personnalité à la sociabilité. Le mot *Droit* doit être autant écarté du vrai langage politique que le mot *Cause* du vrai langage philosophique. De ces deux notions théologico-métaphysiques, l'une est désormais immorale et anarchique, comme l'autre irrationnelle et sophistique... Il n'a pu exister de droits véritables qu'autant que les pouvoirs réguliers émanaient de volontés surnaturelles. Pour lutter contre ces autorités théocratiques, la métaphysique des cinq derniers siècles introduisit de *prétendus droits humains*, qui ne comportaient qu'un office négatif. *Quand on a tenté de leur donner une destination vraiment organique, ils ont bientôt manifesté leur nature anti-sociale*, en tendant toujours à consacrer l'individualité. Dans l'état positif, qui n'admet plus de titres célestes, l'idée de *Droit* disparaît irrévocablement. *Chacun a des devoirs, et envers tous; mais personne n'a aucun droit proprement dit... Nul ne possède plus d'autre droit que celui de faire toujours son devoir*. Et c'est uniquement ainsi que la politique peut enfin se subordonner réellement à la morale, suivant l'admirable programme du moyen âge. » [*Système de Politique positive*, I, 361.]

Si nous voulions « commenter » ce passage, il y aurait sans doute beaucoup à dire; des distinctions à faire, qui ne seraient pas moins nécessaires qu'elles paraîtraient subtiles; et l'idée ou la notion de *Droit* à sauver, en l'expliquant, de la condamnation que Comte prononce ici contre elle. « L'universelle réciprocité d'obligations qui nous lie, » et qui est ce que depuis lors on a nommé du nom de *Solidarité*, ne saurait à elle seule suffire à remplacer le droit. C'est encore exagérer que de parler de la « nature antisociale » des « prétendus droits humains; » et si, par exemple, on convenait une fois de définir nos droits par le besoin que nous en avons pour pouvoir procéder à l'accomplissement de nos devoirs, je ne vois pas bien comment Comte s'y prendrait pour en contester la légitimité. Mais c'est assurément un aveu précieux à retenir, qu'il ne saurait exister de « droits véritables » qu'autant qu'on les dérive d'une « volonté supérieure » ou même « surnaturelle. » Il faudrait encore s'entendre sur « la subordination de la politique à la morale, » qui pourrait aisément devenir, — et cela s'est vu plus d'une fois dans l'histoire, — l'instrument de la pire tyrannie. La prétention a été celle de Calvin et de Robespierre. Mais c'est en revanche une belle for-

mule, et une formule utile à propager parmi les hommes, que « nul ne possède d'autre droit que celui de faire toujours son devoir. » Les cas sont assez rares où l'application en serait à redouter, et je n'en vois guère que d'une sorte. si, par exemple, nous voulions « faire notre devoir » aux dépens de quelqu'un de nos semblables. Et enfin, pas plus ici qu'ailleurs je ne suis le disciple ou l'interprète, le commentateur « perpétuel, » et moins encore l'apologiste d'Auguste Comte, mais je prends de sa doctrine ce que j'en crois de conforme à la vérité.

Scientifique, politique, économique donc, si l'on le veut, mais secondairement, accessoirement, ou de surcroît, la « question sociale » est principalement, et d'abord, une « question morale. » Voilà ce que Comte a parfaitement vu. Voilà ce qu'il a voulu dire, quand il a dit que « nul ne possédait d'autre droit que celui de faire toujours son devoir. » Il a précisé la nature de ce devoir quand, en termes généraux, il l'a fait essentiellement consister dans la « subordination de la personnalité à la sociabilité. » Si la « question sociale » est une « question morale, » c'est parce que cette « subordination » ne nous est pas naturelle, et nous ne nous y soumettons qu'au prix d'un effort considérable sur nous-mêmes. « La moralité, dit excellemment M. Th. Ziegler, est un devenir social qui évolue lentement. La victoire du principe moral, dans un individu comme dans le monde, est toujours une œuvre inachevée. » C'est dans l'individu que cette « victoire » se réalise d'abord. Nous ne pouvons rien de « social » que dans la mesure où nous pouvons quelque chose sur nous-mêmes. C'est donc en nous qu'il nous faut chercher les élémens d'une solution de la « question sociale. » Mais si tous les théologiens, de toutes les religions, l'ont unanimement admis, il ne saurait être indifférent à personne que cette conclusion soit celle du philosophe qui, sans doute, a le plus médité des théologiens et de la théologie. « La question sociale est une question morale; » c'est ce qu'il me plaît de retenir du Positivisme. Je voudrais montrer maintenant, en m'aidant également de lui, que « la question morale est une question religieuse. » Mais auparavant, et afin d'éclaircir par un exemple vivant ce qu'il peut y avoir de trop abstrait encore dans toutes ces considérations théoriques, je voudrais dire quelques mots de l'abolition de l'esclavage dans l'histoire.

## II

Si en effet la « question sociale », comme je l'ai dit, se ramène tout entière au problème de l'« inégalité des conditions, » il n'y a pas, dans son histoire, de phénomène plus considérable que l'abolition de l'esclavage, à moins que ce ne soit celui de l'émancipation de la femme; — et ils sont tous les deux du même ordre. Ils sont tous les deux aussi contemporains de l'apparition du christianisme dans le monde, ou solidaires de son développement; et c'est ce qu'il importe avant tout de bien mettre en lumière.

En fait, et dans l'histoire, avant l'apparition du christianisme parmi les hommes, il ne s'est point élevé de doute sur la légitimité de l'esclavage, et à l'heure qu'il est, nous voyons qu'on n'en conçoit point dans les sociétés non chrétiennes, telles que, par exemple, la musulmane ou la chinoise. Faut-il ou ne faut-il pas en faire honneur au christianisme lui-même? Je n'en sais rien, pour le moment, et je n'examine pas encore la question; mais le fait est certain. L'esclavage, à l'heure qu'il est, n'a cessé d'exister que dans les sociétés chrétiennes, et dans celles de ces sociétés qui n'ont pas toujours été chrétiennes, mais qui le sont devenues, comme la grecque et la romaine, depuis le christianisme. Précisons bien la portée de cette observation. En Chine et en Turquie, de nos jours, comme autrefois à Rome ou en Grèce, de bons maîtres ont pu traiter humainement leurs esclaves. Des « politiciens » ont pu les émanciper, et, le besoin échéant, les verser pour ainsi dire en masse dans le cadre plus ou moins élargi de la Cité. Des empereurs en ont pu faire des favoris, des confidens, des ministres... Rome a pu traiter avec Spartacus et Marc-Aurèle s'inspirer d'Épictète, qui fut esclave, il est vrai, mais qui l'oublia si bien dès qu'il fut affranchi. Des philosophes ont pu encore prêcher la modération, la douceur, la charité même envers les esclaves. Des jurisconsultes, — postérieurs pour la plupart à l'apparition du christianisme, — ont pu leur assurer des droits. Mais, jurisconsultes ou philosophes, empereurs, hommes d'État, ni les uns ni les autres, avant le christianisme, n'ont douté qu'un homme pût être « la chose » d'un autre homme, au même titre, sous les mêmes garanties de droit, que son bœuf ou son champ; et, de nos jours, je le répète, ou n'en doute pas plus à

Pékin qu'à Constantinople. Voilà le fait : il est constant, et, quelque explication que l'on en puisse donner, il est remarquable.

Mais voici qui l'est plus encore. Si l'on cherche pourquoi l'antiquité n'a jamais conçu de doute sur la question de l'esclavage, c'est qu'elle ne l'a jamais considérée comme une « question morale, » mais toujours comme une question politique, économique, ou scientifique. L'antiquité tout entière a cru, non sans quelque apparence de raison, que la structure de la société, — je ne dis pas seulement la stabilité, mais la structure même, — dépendait étroitement de l'institution de l'esclavage ; et, en effet, politiquement, économiquement, scientifiquement, dans la Grèce contemporaine d'Aristote ou dans la République romaine de Cicéron, cela se démontrait. Quelques faiseurs de paradoxes le « démontreraient » encore, s'ils l'osaient ! Scientifiquement, ils établiraient, sur la base de « l'inégalité des races humaines, » que, s'il existe des races inférieures, créées d'ailleurs ou devenues telles, et destinées à le demeurer, elles sont donc nées sujettes, et, comme telles, destinées au service des races supérieures, lesquelles d'ailleurs, pour « démontrer » leur supériorité, n'auraient qu'à l'exercer sans scrupule, comme on prouve le mouvement en marchant, et à la fortifier en l'exerçant. Ils produiraient alors des preuves d'un autre ordre, linguistiques ou anthropologiques, à l'appui de cette preuve de fait. Économiquement, ils établiraient ensuite, — et sur quelle autre base, jusqu'en notre siècle, l'esclavage moderne a-t-il reposé ? — que, de certains travaux, utiles d'ailleurs au bien commun de l'humanité, ne pouvant être accomplis que par une certaine sorte d'hommes, noirs ou jaunes, par exemple, il faut donc trouver les moyens de les leur faire accomplir. J'en sais alors qui démontreraient que, sous une loi d'humanité, dans le genre de la loi Grammont, la condition du travailleur servile, bien nourri, bien traité, bien soigné quand il est malade, et « hospitalisé » naturellement chez son bon maître, est plus heureuse, à tout prendre, étant mieux assurée contre les hasards de l'existence, que la condition du travailleur libre et indépendant. Et politiquement, enfin, ils feraient voir que l'édifice entier de la société reposant comme sur son fondement, sur ce qu'un journal, qui se croit libéral, appelait l'autre jour « la docilité des humbles, » si la servitude est peut-être le plus sûr moyen d'entretenir cette « docilité, » elle est donc d'institution légitime. Hélas ! Bossuet lui-même, dans une page que l'on vou-

drait pouvoir effacer de son œuvre, ne paraît pas éloigné de l'avoir cru [V<sup>e</sup> *Avertissement aux Protestans*]. Et la raison en est toujours la même : il a traité en « politique, » ce jour-là, une question qu'il fallait traiter comme une question « morale. »

C'est ici le moment de faire intervenir l'Église, et d'essayer de préciser quel a été son rôle dans l'abolition de l'esclavage. « On a beaucoup répété que l'abolition de l'esclavage dans le monde moderne était due complètement au christianisme. Je crois que c'est trop dire... » Ces paroles sont de Guizot, dans ses *Leçons sur l'histoire de la civilisation en Europe*; et, si je ne me trompe, elles expriment sur le sujet l'opinion des plus modérés ou des plus impartiaux de nos historiens. De ce que le christianisme naissant non seulement n'a pas soulevé les esclaves en masse contre leurs maîtres, mais encore leur a prêché la soumission à une condition qui, selon la doctrine, ne pouvait être la leur qu'autant que Dieu l'avait permis, on en a généralement conclu que l'Église, dans la question de l'esclavage, n'avait fait que se conformer au progrès naturel des mœurs, et l'avait d'ailleurs sans doute encouragé, mais non pas provoqué ni déterminé. Sur quoi les historiens, selon leur habitude, n'ont donc oublié qu'un point qui était de nous dire d'où procédait, à son tour, ce « progrès des mœurs » qu'ils substituent à l'action propre du christianisme ou de l'Église; et quelle origine ou quelles causes on peut lui assigner. Une réponse à cette question serait certainement instructive, et ne serait-il pas enfin temps, en histoire, de renoncer à l'emploi de ces termes généraux qui ne nous servent, comme « le progrès des mœurs, » qu'à masquer notre ignorance, ou notre ferme propos de parler pour ne rien dire? A défaut d'une « cause, » qui souvent, en effet, nous échappe, le progrès a toujours un nom, un nom propre et particulier, et pour préciser le rôle de l'Église dans l'histoire de l'abolition de l'esclavage, c'est ce nom qu'il faut que l'on prononce. On l'aura fait si l'on dit que, d'une « question politique » ou « économique, » l'Église a transformé la question de l'esclavage en une « question morale. »

Pour y opérer la transformation, elle a premièrement proclamé « l'unité de l'espèce humaine, » son unité dans le Christ, notre égalité dans la mort, et par là ébranlé ou anéanti les distinctions de castes ou d'origine dont les hommes s'étaient flattés jusqu'à l'apparition du christianisme. Les sociétés antiques, par cela



même et par cela seul que l'institution de l'esclavage en formait la pierre angulaire, étaient essentiellement des sociétés aristocratiques. Le maître s'y croyait d'une autre nature que l'esclave ; un sang plus pur courait dans ses veines ; et le seul lien qu'ils ne pussent concevoir entre eux était celui de la « fraternité. » C'est cet orgueil de la race et du sang que le christianisme est venu détruire : l'orgueil du patricien romain, l'orgueil du brahmane de l'Inde. « Juifs et Gentils, Scythes et Barbares, maîtres et esclaves, » — ce sont les termes de l'apôtre, — le christianisme en a fait, littéralement, les enfans d'un même père. Les différences ne sont qu'à la surface : l'analogie, la ressemblance, l'identité sont au fond. Mais, tous, tant qu'ils étaient, Grecs ou Romains, et Juifs même, c'est ce qui leur a d'abord semblé de plus scandaleux dans l'enseignement du christianisme, et, par suite, c'est donc ce qu'ils en ont accepté le moins aisément. La religion nouvelle n'a pas rencontré de plus grand obstacle à sa propagation. Et, sentait-on dès lors qu'en égalisant ainsi les conditions, son enseignement tendait, par l'abolition de l'esclavage, à la ruine de l'ancienne société ? Mais on se rendait compte, en tout cas, qu'en renversant l'idée que les hommes se faisaient de leurs rapports entre eux, le christianisme déplaçait les bases de la morale. Une grande question changeait de nature. L'esclavage manquait du point d'appui qu'il faut que les institutions, pour se maintenir, trouvent dans leur concordance avec les mœurs et les croyances. Un doute s'élevait, qui mettait en question la légitimité de son principe, et plus qu'un doute : une inquiétude ! Les maîtres s'interrogeaient désormais sur leur droit ! Contre leurs titres les plus authentiques une voix intérieure protestait ! La question devenait une question de conscience. Et, à la vérité, c'est ce qui explique la lenteur de son progrès, comme aussi la nature de l'action de l'Église. On ne change pas les cœurs aussi facilement que les lois. Mais en vain changerait-on les lois, et si l'on ne change pas les cœurs, on n'a rien fait. C'est ce que l'Église a compris, et pour préparer l'abolition de l'esclavage, elle s'est d'abord efforcée de faire qu'il parût à des enfans de Dieu, honteux, criminel, et anti-chrétien de posséder comme des choses d'autres enfans de Dieu.

Elle essayait en même temps, pour atteindre ce but, de rendre au « travailleur », et au « travail, » la dignité qui est la leur, et que l'antiquité tout entière avait méconnue. Oserai-je dire qu'à

cet égard les anciens ont encore plus d'un contemporain parmi nous? Admettons, — et je n'en suis pas sûr, — qu'il n'y ait plus parmi nous de professions « méprisées : » à tout le moins ne nierait-on pas qu'il y en ait de réputées « inférieures? » C'était, chez les anciens, presque toutes celles qui concourent à ce que l'on pourrait appeler la grosse besogne de l'humanité, et, comme on en faisait peser tout le poids sur l'esclave, la nature même des services qu'il rendait contribuait à le rengager dans le mépris qu'on professait pour sa condition. « Que pouvons-nous attendre, disait un rhéteur contemporain de l'empereur Julien, du fils d'un boulanger ou d'un artisan? » Le christianisme comprit que, s'il y avait un moyen de relever l'esclave, avant de l'émanciper, et pour l'émanciper, c'était de relever la condition du travail servile. « Il fallait bien qu'il y eût des emplois et des personnes plus considérables, comme il faut qu'il y ait des yeux dans le corps : » mais « leur éclat ne fait pas mépriser les pieds ni les parties les plus basses. » C'est ainsi qu'on ne saurait « sans crime » mépriser les citoyens, « dont les travaux, quels qu'ils soient, contribuent au bien public. » Encore moins le saurait-on, sans manquer à la charité. Et à la vérité, je n'oserais répondre que ces idées, dont j'emprunte l'expression au *Discours sur l'histoire universelle*, fussent bien celles des Égyptiens. L'imagination chrétienne de Bossuet embellit dans ce chapitre et transfigure le régime des castes. Mais on n'a jamais mieux montré, plus simplement ni plus éloquemment, qu'entre les diverses conditions des hommes, il n'y a de différences ou de distinctions que celles qui dérivent de leur utilité sociale; et qu'au lieu de leur utilité, si c'est leur dignité que l'on considère, il n'y en a ni de supérieures ni d'inférieures, et les distinctions s'évanouissent. C'est la dignité des individus qui fait celle de leur condition : saint Paul travaillait de ses mains. Mais si ces idées sont devenues banales pour nous, elles ne l'étaient pas au temps de l'apôtre. Elles ne l'étaient pas plus qu'elles ne le sont aujourd'hui dans l'Inde ou la Chine. Elles ont dû paraître, elles ont paru ce que nous appelons aujourd'hui « subversives » ou « anarchiques. » La fortune en a suivi les progrès mêmes du christianisme. Et, n'ayant pas été plus rapide qu'eux-mêmes, c'est ce qui explique encore la nature de l'intervention de l'Église dans la question de l'esclavage. Il ne s'agissait, en effet, de rien de moins que de transformer l'idée que l'humanité s'était faite jusqu'alors

du travail, et de ses rapports avec la destinée de l'homme.

Nous disons bien : la destinée de l'homme; et, en effet aussi, ce qui n'était ni moins difficile, ni moins long, ni moins capital, c'était de changer le sens ou l'orientation de la vie. Le fond de la morale antique, c'était, en termes de philosophie, « la recherche du souverain bien, » ou, dans un langage plus explicite, l'organisation de la conduite en vue de l'expansion du déploiement et de la réalisation de la vie. *Vivere primum, deinde philosophari.* L'individu n'avait de valeur qu'en fonction de la vie; sa grande affaire était de vivre; et peu importait qu'il vécût d'une manière ou d'une autre, si d'ailleurs il vivait pleinement. En de telles conditions, ses « semblables » n'étaient point des « pareils » ni surtout des « égaux, » mais les instrumens de son bien; et c'est ce qu'exprime le vers fameux du poète : *humanum paucis vivit genus.* La grande révolution morale opérée par le christianisme a été, rien qu'en plaçant l'objet de la vie hors d'elle-même, au delà d'elle, et dans la réalisation d'un idéal donné comme actuellement inaccessible, de fonder l'égalité des hommes sur l'identité de leurs devoirs et de leurs obligations. « Nous paraîtrons tous devant le tribunal de Dieu, dit saint Paul, pour y répondre de notre vie. *Il faut donc que nous en ayons la disposition libre, car nous devons disposer des choses dont nous sommes responsables.* » [Bourdaloue : Sermon sur les devoirs des Pères.] Cette leçon, qui devait émanciper le fils du pouvoir même de son père, et le citoyen de la tyrannie de l'État ou de la Cité, devait nécessairement, plus tôt ou plus tard, émanciper l'esclave du pouvoir de son maître. « Nous devons disposer des choses dont nous sommes responsables : » et nous ne sommes faits ni pour les autres, ni les autres pour nous, mais les uns pour les autres, et tous ensemble et chacun pour travailler à l'œuvre commune de notre salut. C'est ce qui achève d'expliquer la nature de l'action de l'Église dans la question de l'esclavage. Ce qu'elle s'est d'abord efforcée d'assurer dans la famille antique, et sans rien ébranler de ce qu'on pouvait croire essentiel à la stabilité de la société politique, — l'Église, à ce sujet, n'ayant point de « mission » comme Église, — c'est la liberté spirituelle de l'individu, c'est la facilité de remplir ses obligations de chrétien, c'est la possibilité de « disposer des choses dont il était responsable. » Et il était évident, il l'est du moins aujourd'hui pour nous, que, de cette liberté toutes les autres devaient s'ensuivre, y compris la pre-

mière de toutes, qui est celle de disposer de sa personne.

Aurait-on d'ailleurs atteint le même résultat d'une autre manière et par d'autres moyens? C'est naturellement ce qu'il est difficile ou même impossible de dire. L'histoire est ce qu'elle est, et c'est une assez vaine occupation que de s'amuser à la refaire. Ce qu'il y a de certain, c'est que, dans la mesure où l'abolition de l'esclavage est un commencement de solution de la « question sociale » on n'y a réussi qu'en traitant la question comme une question morale. Quelque opinion que l'on eût sur les différences qui séparent un individu d'un autre, et un « homme noir » d'un « homme jaune » ou d'un « homme blanc, » il a fallu reconnaître, pour pouvoir abolir l'esclavage, que ces différences étaient « superficielles ; » et que n'altérant, mais surtout n'anéantissant en aucun de nous le fond commun de l'humanité, l'égalité d'espèce ou d'origine se déduisait de là. Il a fallu définir ou préciser la nature de cette égalité qui, n'étant évidemment ni physique, ni surtout intellectuelle, ne peut donc être que morale, et consister, par conséquent, qu'en une égalité de titres ou de droits, mais de droits fondés eux-mêmes sur une identité d'obligations ou de devoirs. Ce qu'il y a d'égal en tous les hommes, ce sont, par exemple, leurs obligations de père ou de fils, ou, plus généralement, ce sont leurs devoirs envers les autres, et plus expressément, ce sont ceux de ces devoirs qui ne sauraient varier avec leur « condition. » On ne ferait que jouer misérablement sur les mots, si l'on essayait de soutenir que les devoirs d'un père envers son fils dépendent de la « condition » de ce père :

Le pauvre, en sa cabane où le chaume le couvre,  
Est soumis à leurs lois ;

et il est clair que la quotité, si je puis ainsi dire, de l'accomplissement de ces devoirs n'en modifie pas la nature. Mais, si l'on demande là-dessus pourquoi ces devoirs sont conçus comme tels, avec leur force obligatoire, et une autorité qui s'oppose à toutes les conventions que l'on ferait en vue de nous en libérer, c'est ici que l'on voit se former la liaison de la « question morale » avec la « question religieuse. »

C'est ce qui nous permet de croire et d'affirmer que, si l'Église n'a pas seule opéré l'abolition de l'esclavage, — et qui donc l'a jamais prétendu? — elle n'en a pas moins été la principale ouvrière de cette révolution. Car, avons-nous besoin de démontrer que

ceux-là ont raison qui disent que l'égalité n'est pas dans la nature? et si quelqu'un soutient qu'un nègre du Congo n'est pas la même espèce d'homme qu'un Italien du temps de la Renaissance ou qu'un *native born* de Saint-Louis ou de Chicago, quelle preuve du contraire l'histoire et l'expérience pourraient-elles nous donner? La science, apparemment, ne nous la donnerait pas davantage, anatomie, physiologie, anthropologie, qui nous montrerait au contraire des différences plus profondes entre un aristocrate anglais et un Pahouin qu'entre celui-ci et les grands singes anthropomorphes. N'a-t-elle pas même inventé toute une théorie de la régression de certaines races vers l'animalité, pour nous expliquer précisément ce que l'énormité de ces différences a physiologiquement d'inexplicable? Il faut donc s'élever au-dessus de la science et de la nature pour trouver un fondement solide à l'égalité. Disons quelque chose de plus : il faut s'élever au-dessus de l'expérience commune et de la morale vulgaire; il faut s'élever à une hauteur où ne se sont élevés ni les philosophes grecs, sans en excepter Socrate; ni Çakya Mouni dans l'Inde; ni même, et quoique survenu six siècles après Jésus-Christ, Mahomet. En fait et dans l'histoire, le christianisme, encore une fois, y a seul réussi.

Et comment y a-t-il réussi? C'est en faisant de l'égalité un de ces articles de foi qui peut-être ne se « démontrent » pas plus que les axiomes de la géométrie, ou encore, — et j'aime mieux cette comparaison, — que l'existence du monde extérieur, mais qu'il suffit, pour en faire éclater l'évidence, qu'une inspiration généreuse ait dégagés de l'obscurité dont l'ignorance, les préjugés, les intérêts, et les passions les enveloppaient. Que si d'ailleurs ces sortes de vérités ne se « démontrent » point, elles s'établissent, et elles se « prouvent, » en dépit des pharisiens de la science, par la nature de leurs conséquences. C'est ainsi que la dialectique la plus subtile ne saurait établir la théorie du mariage monogame et indissoluble sur une autre base que celle des conséquences du divorce et de la polygamie pour la sécurité et la dignité de la femme. On le voit bien en Chine et en Turquie, ou de très honnêtes confucianistes, et même des ulémas très pieux, très attachés d'ailleurs à toutes les pratiques de leur religion, ne semblent point avoir éprouvé de scrupules sur cet article de l'union conjugale. Pareillement en ce qui touche l'esclavage. Pour que l'esclavage pût disparaître, ce qu'il a fallu que le chris-

tianisme fût entré dans les esprits, c'est la conviction de ce que les conséquences de la servitude avaient d'attentatoire à l'humaine égalité. Si nous sommes égaux, c'est que, de la supposition d'une inégalité foncière et irréductible entre les hommes, s'engendreraient, et en fait se sont engendrées dans l'histoire, les pires abominations. La preuve de l'égalité se fait par les conséquences de l'inégalité. Nous sommes égaux, parce que, si nous ne l'étions pas, la moitié d'entre nous s'en trouveraient empêchés d'être hommes. C'est ce qui nous rend insupportable aujourd'hui la pensée qu'un homme soit la chose d'un autre homme. Et après cela, conformément à l'esprit de la méthode positive, je n'examine point s'il a fallu que, pour poser ainsi la « question sociale, » le christianisme fût « divin. » J'essaie de ne point embrouiller les questions. Il ne s'agit, dans cette série d'études, que du christianisme comme doctrine religieuse ou plutôt philosophique, et indépendamment de telle ou telle opinion que l'on ait sur la « révélation. » C'est ce qui peut en faire l'intérêt. Et j'ai la prétention de ne pas m'écarter de ce point de vue dans ce que je voudrais dire maintenant des rapports de la « question morale » avec la « question religieuse. »

### III

« Quand même notre constitution cérébrale permettrait la prépondérance de nos meilleurs instincts, leur empire habituel n'établirait aucune véritable unité, surtout active, sans une base objective que l'intelligence peut seule fournir. *Lorsque la croyance à une puissance extérieure se trouve incomplète ou chancelante, les plus purs sentimens n'empêchent jamais d'immenses divagations ni de profondes dissidences.* Que serait-ce donc si l'on supposait l'existence humaine entièrement indépendante du dehors?... La religion doit donc, avant tout, nous subordonner à une puissance extérieure dont l'irrésistible suprématie ne nous laisse aucune incertitude (1)... Au début du siècle actuel, cette intime dépendance restait encore profondément méconnue par les plus éminens penseurs. *Son appréciation graduelle constitue la principale acquisition scientifique de notre temps.* » [*Système de Politique Positive*, II, 12 et 13.] Je ne feindrai point de m'étonner que l'on cite

(1) Il y a ici, dans le texte de Comte : « aucune certitude... » ce qui est un parfait contresens.

rarement ces paroles d'Auguste Comte. On le lit peu ; elles ne sont pas très claires : et c'est toute une affaire que d'en expliquer, sinon d'en démêler le sens. Mais elles n'en ont pas pour cela moins d'importance, et on pourrait même dire que c'est une chose capitale que d'entendre le fondateur du positivisme affirmer, avec cette autorité, ce qu'on appellerait aujourd'hui, l'interdépendance de la « question religieuse » et de la « question morale. »

Il n'y a peut-être pas, en effet, d'entreprise où la philosophie du xviii<sup>e</sup> siècle, par l'organe de ses « plus éminens penseurs, » se fût acharnée plus obstinément qu'à séparer l'une de l'autre, et de manière à les empêcher de se rejoindre jamais, la morale et la religion. Toute la polémique anti-chrétienne de Voltaire n'a tendu qu'à ce but ; et, sur les ruines de l'orthodoxie confessionnelle, c'est l'autonomie, d'abord, et ensuite la souveraineté de la morale que l'auteur de la *Profession de foi du Vicaire savoyard* ou celui de la *Critique de la Raison Pratique* ont essayé d'édifier. Leurs leçons ne sont point demeurées vaines. Toute une école, qui compte encore de nombreux représentans parmi nous, a essayé, comme Voltaire, d'opposer les enseignemens de je ne sais quelle morale « naturelle » aux commandemens des religions positives ; et l'énumération serait presque infinie des « penseurs » qui, sur les traces de Rousseau et de Kant, se sont efforcés de trouver à la morale éternelle un fondement rationnel ou laïque. Il n'y en a pas beaucoup, à la vérité, qui aient essayé, comme cet économiste, ou ce politicien, de la fonder sur « la concurrence » ou, comme ce statisticien, de la « baser sur la démographie. » Mais, d'une manière générale on a « méconnu l'intime dépendance de la religion et de la morale ; » et, dirai-je que l'on s'est fait une gloire de la méconnaître, ou une facile originalité ? mais on s'en est fait à tout le moins une méthode, un système, et, comme les Victor Cousin ou les Jules Simon, on s'en est fait des rentes philosophiques et une situation dans l'État.

Heureusement que, tandis qu'ils s'attardaient aux idées d'un passé désormais révolu, une information plus précise et plus étendue nous enseignait l'étroite connexion de la morale et de la religion dans l'histoire. Existe-t-il peut-être, aux bords de quelque lac de l'Afrique centrale ou dans quelque ile perdue de l'Océanie, des peuplades étrangères à toute idée religieuse ? Les uns disent oui, les autres disent non. Mais ce que l'on peut affirmer, c'est que, quelque grossière que soit la religion de ces

races dont l'anthropologie n'a pas encore décidé s'il convenait de les appeler « primitives » ou « dégradées, » leur religion est toute leur morale; — et on pourrait ajouter toute leur sociologie. Les Hottentots ou les Tasmaniens n'ont peut-être aucune idée de Dieu, ni du « bien » ni du « mal, » mais ils en ont certainement une de ce qui leur est entre eux « permis » ou « défendu. » « Aucun sauvage n'est libre, dit à ce propos sir John Lubbock. Sa vie journalière est partout dans l'univers réglée par un ensemble de coutumes compliquées et incommodes, auxquelles il obéit comme à des lois. » Ces coutumes sont à la fois sa « morale » et sa « religion; » elles ne sont même sa morale qu'autant qu'elles sont sa religion. Au degré le plus bas de l'humanité, la religion n'est donc pas seulement la sanction de la morale; elle en est l'origine ou la source même. La nature de la croyance est l'expression de la moralité. Et, sans avoir besoin pour cela de passer les mers ou d'explorer, s'il en reste, les continens mystérieux, combien de nos semblables, et de nos « concitoyens » n'ont de moralité que dans les limites et sous la condition de leur religion! C'est une des choses que l'on veut dire quand on dit de la « question morale » qu'elle est une « question religieuse. » Entre la morale et la religion, — quelle que soit la définition que l'on donne de l'une et de l'autre, — il y a une liaison de fait, et cette liaison est de telle nature que la qualité de cette morale soit dans un rapport constant avec les enseignemens de cette religion.

On fait ici deux objections, dont la première n'exige qu'un mot de réponse, en passant. C'est celle qui consiste à dire que, si le christianisme, par exemple, est supérieur au mahométisme, on ne voit pas, pour cela, qu'il y ait plus de « vertus » ni de « moralité » dans les sociétés chrétiennes que dans les musulmanes. Mais, d'abord, il faudrait le prouver; et, si on le prouvait, ce serait peut-être une objection contre la supériorité du christianisme: ce n'en serait pas une contre la solidarité de la morale avec la religion, qui est, pour le moment, tout ce que nous soutenons. La seconde objection, plus spécieuse et plus sérieuse, est celle qui prétend qu'à la vérité la « question morale » et la « question religieuse » nous apparaissent comme étroitement liées dans l'histoire, c'est-à-dire dans le passé, mais l'histoire, nous dit-on, ne se répète pas, ni surtout ne se recommence, et rien ne nous garantit que les choses seront parce qu'elles ont été. Pour « moraliser » l'espèce humaine, il a fallu



faire appel à une autorité qui fût capable d'imposer ses lois aux troglodytes nos ancêtres, et, ne la trouvant pas parmi eux, les hommes l'ont donc cherchée en dehors d'eux. La religion a été cette autorité. *Primus in orbe Deos fecit timor...* A des Dieux redoutés, qui manifestaient leur pouvoir dans les moindres circonstances de la vie quotidienne on a remis le soin de veiller à l'exécution des coutumes et des lois dont l'observation constituait la morale du clan, de la race, de la cité. Mais, en devenant héréditaires, ces habitudes morales se sont consolidées; elles se sont comme incorporées à la définition de l'homme; nous naissons maintenant avec un besoin de justice non moins impérieux que celui du manger ou du boire. On ne saurait le nier sans nier le progrès lui-même. Anglais ou Français du xx<sup>e</sup> siècle, nous avons des scrupules, des délicatesses, des susceptibilités de conscience que n'avaient pas nos pères. « Le ciel étoilé sur nos têtes, la loi morale dans le fond de nos cœurs... » a dit Kant. Et, dans ces conditions, de quel secours la religion peut-elle désormais être à la morale? Les prescriptions de la morale sont claires; les vérités de la religion sont obscures : quel besoin d'envelopper la clarté des premières dans l'obscurité des secondes? Si la morale a fait jadis alliance avec la religion, d'autres alliances conviennent à d'autres temps; et puisque vous invoquez vous-même, ajoutez-on, le témoignage d'Auguste Comte, n'est-ce pas le cas de vous souvenir que, dans cette émancipation de la morale, il a signalé vingt fois le caractère essentiel à la « positivité? »

Oui, sans doute, il l'a signalé, j'en conviens; mais il ne s'y est pas tenu! et je crois avoir montré qu'à son « positivisme » la force de la vérité l'avait obligé de superposer une « métaphysique » et une « religion. » D'un autre côté, je ne suis pas sûr que les prescriptions de la morale soient toujours, et en toute occasion, si claires. Il y a des « cas de conscience; » et tant pis pour ceux qui n'ont pas éprouvé que le devoir était quelquefois difficile à connaître! Encore bien plus l'est-il à prescrire. Je ne suis pas sûr non plus d'avoir une conscience plus « délicate » ou plus « scrupuleuse » que celle des maîtres de la vie intérieure, sainte Thérèse ou saint François d'Assise, ni même que celle de saint Jean Chrysostome ou de saint Augustin. Et puis, et enfin, s'il est possible que « la généalogie de la morale » ne soit pas celle de la religion, le contraire ne l'est pas moins... Mais pour achever de répondre à l'objection, il n'est

que de considérer un de ces systèmes de morale qui se croient indépendans de toute idée religieuse, et, naturellement, je prendrai celui que l'on regarde aujourd'hui comme le plus solide, le plus complet, et le mieux ordonné.

Ce ne sera pas sans avoir préalablement essayé de lever une dernière équivoque, et déclaré pour ma part que je n'entends pas ce que l'on veut dire quand on parle d'une « morale scientifique » ou « fondée sur la science. » Et, en effet, n'est-ce pas ici le cas de demander : « Qu'est-ce que la science? » J'ai sous les yeux un opuscule encore assez récent, il est daté de 1901, qui fait partie de la *Bibliothèque internationale des sciences sociologiques*, et qui s'intitule : *La morale basée sur la démographie*. Je comprends ce que ces mots veulent dire. Je comprendrais également que l'on se proposât de fonder une morale sur les sciences biologiques, sur la zoologie, par exemple, ou sur la physiologie comparée. C'est ce que le docteur Élie Metchnikoff a tenté dernièrement, dans cet *Essai de philosophie optimiste*, dont la partie scientifique est si remarquable, et d'ailleurs, et en revanche, la partie philosophique si pauvre. Mais, déjà, qu'est-ce que serait, qu'est-ce que pourrait bien être une morale fondée sur la chimie, voire organique, ou sur la géométrie à  $n + 1$  dimensions. Finissons-en donc avec cette plaisanterie. Il peut y avoir des savans qui s'occupent de morale, et qui s'en occupent utilement. On peut porter dans l'examen des questions morales ces habitudes de précision, de rigueur et de logique dont on fait honneur à la « méthode scientifique. » On peut admettre enfin qu'il y ait une « science de la morale. » Mais ce qu'on ne peut pas dire, c'est qu'il y ait une « morale scientifique » ou « fondée sur la science ; » ni que la connaissance de nos devoirs dépende, en quelque cas, et dans quelque mesure que ce soit, de l'état de nos connaissances en microbiologie. « Cela est un autre ordre, » comme disait Pascal ; — et puisqu'il ajoutait : « surnaturel, » je l'ajoute volontiers avec lui.

Arrivons maintenant à la morale de la solidarité, et d'abord, observons que c'est d'elle qu'Auguste Comte a déclaré que « sa prépondérance parmi les hommes n'empêcherait jamais d'immenses divagations ni de profondes dissidences. » Elle ne contient donc pas sa règle en elle-même ! Et, en effet, « toutes choses étant causantes et causées » le caractère moral de la solidarité est si peu apparent ou, si l'on le veut, il lui est si peu

intérieur, que, bien loin d'être en général un instrument de progrès dans l'histoire, nous voyons que la solidarité n'a toujours ou presque toujours servi qu'à entretenir, perpétuer, et justifier les plus impitoyables des traditions conservatrices. Les planteurs de l'Alabama ou du Mississipi sont encore aujourd'hui convaincus que, la prospérité de l'industrie cotonnière, par exemple, étant *solidaire* du travail servile, on leur a donc fait, en abolissant l'esclavage des noirs, un tort irréparable, et sans doute irréparable. Et chez nous, quel est le principal obstacle qui s'oppose à la solution des questions relatives au régime du travail, si ce n'est la solidarité que l'on croit qui existe entre les conditions actuelles du travail, à un moment donné de l'histoire, et la prospérité des industries qui se sont développées à la faveur, ou quelquefois fondées sur l'existence de ces conditions ? On pourrait également soutenir, — et ce ne serait pas du tout une mauvaise plaisanterie, — que la prospérité des médecins est *solidaire* de la fréquence et de la gravité des maladies ; celle des avocats du nombre des plaideurs et de la complication des procédures ; et pourquoi pas celle des politiciens *solidaire* de l'ignorance ou de l'aveuglement du corps électoral ? Considérée de ce point de vue, qui semble assez conforme à la vérité des choses, la solidarité dans les sociétés humaines n'est peut-être qu'un autre nom, ou une forme plus complexe et plus organique de la concurrence. La fortune de nos distillateurs étant solidaire du nombre des consommateurs d'alcool, il importe peu que l'alcool soit un « poison » pour les pauvres diables qui le boivent, s'il est un « aliment » pour les producteurs qui le fabriquent, et un revenu pour le gouvernement qui l'« exerce. » Ce qui revient à dire qu'aucun progrès, ni social, ni moral, ne se serait réalisé dans l'histoire, si l'on en avait cru la solidarité des intérêts. Allons plus loin ! C'est contre la solidarité de ces intérêts que presque toutes les révolutions se sont faites. Elles se sont proposé de « désolidariser » ce qu'on avait jusqu'à elles regardé comme évidemment, étroitement, nécessairement solidaire : la royauté d'avec le droit divin, l'autel d'avec le trône, la religion d'avec la politique, le régime du travail ou de la propriété d'avec la stabilité de la société. Et de tout cela ce qui résulte, c'est qu'on ne saurait fonder une morale sur la solidarité toute nue, qu'on la nomme d'ailleurs mécanique ou organique ; c'est que la solidarité, dont on n'a garde

ici de nier le pouvoir, n'est cependant pas « cette puissance extérieure dont la suprématie ne nous laisse aucune incertitude ; » et c'est enfin qu'elle a besoin, pour que les applications qu'on serait tenté d'en faire ne soient pas plus dangereuses qu'utiles, d'être elle-même « moralisée. »

Or, c'est à quoi nous ne saurions parvenir qu'au moyen d'un principe qui lui soit extérieur, à son tour, et qui, comme tel, la juge et surtout la règle. « Quand la foi aura directement concouru avec l'amour, l'unité humaine, — entendez ici la vraie solidarité, — se trouvera pleinement établie. Ce concours décisif ne peut résulter que d'une notion fondamentale... capable de condenser l'ensemble du dogme positif. On comprend la difficulté d'une telle conciliation, où réside le nœud essentiel de la vraie religion. Mais cette position finale de la question religieuse en indique aussi l'issue normale, consistant à rendre morale l'économie naturelle, qui commence par être physique, et qui devient ensuite intellectuelle » [*Système de Politique*, II, 51.] Nous souscrivons pleinement à ces paroles d'Auguste Comte, et nous les expliquons. Solidaires en fait les uns des autres, nous ne le devenons en droit, et moralement, qu'autant que nous trouvons, dans la notion fondamentale d'une origine commune, une raison du dehors, souveraine et impérative, de tendre, tous ensemble et chacun individuellement, vers un but commun. C'est ainsi que les anciens ont conçu la « religion de la Cité, » dont on pourrait dire avec vérité que c'est la seule façon dont ils aient jamais conçu la religion. C'est un hérétique de la « religion de la cité » que les Athéniens ont condamné dans la personne de Socrate, et c'en est un autre que les Juifs ont crucifié sur le Golgotha. Là même, — et je crois l'avoir montré dans une précédente étude sur la *Religion comme sociologie*, — est la raison de la violence des luttes religieuses. Une communauté se croit atteinte en son principe et menacée dans son existence par quiconque des siens essaie de se soustraire à la solidarité qui la fonde. Mais là aussi est la preuve qu'il ne saurait y avoir de « solidarité » sans subordination à une « puissance extérieure ; » et, avec Auguste Comte, nous entendons par ce mot une puissance qui nous dépasse, nous et nos institutions, dans l'espace comme dans la durée. Quelque nom que l'on donne à cette « puissance extérieure » c'est un commencement de religion que d'y croire ; et, ainsi quelque effort que fasse la morale de la solidarité pour

rompre le lien qui l'attache à la religion, cet effort même l'y rengage, de la manière ou à peu près qu'en essayant de le dénouer, on ne réussissait, dit la légende, qu'à resserrer le nœud gordien. La solidarité ne devient morale qu'en se faisant religieuse.

On se trompe donc du tout au tout quand on avance que la solidarité, dont on ne saurait d'ailleurs nier « qu'elle semble se rapprocher de la charité chrétienne entendue en son vrai sens, » aurait sur elle cet avantage de ne rien avoir de métaphysique ni de confessionnel, et que « toutes les croyances, toutes les opinions philosophiques pourraient s'en accommoder. » Elles ne sauraient s'en accommoder que dans la mesure où elles sont précisément « confessionnelles » et « métaphysiques. » On nous pardonnera d'insister sur ce point. Ce n'est pas du tout « un fait positif, » — c'est-à-dire au delà duquel il n'y ait rien à chercher — que « les hommes sur cette terre soient obligés par la nature de vivre dans une étroite association ; » et cela dépend de ce qu'on entend par association. C'est une association que celle de l'homme et du cheval, par exemple, et c'en était une aussi que l'association du nègre et du planteur. Une autre forme d'association, très naturelle, et, dans tous les sens du mot, très « positive, » est l'association du fort avec le faible, pour l'exploiter ; et par exemple, l'association du nègre du Soudan avec la compagnie dont il fait à la fois sa femme, sa servante et son bétail. Mais une association où les devoirs et les droits de chacun soient rigoureusement définis, d'une manière conforme à la justice, et sous une sanction qui garantisse le respect des uns et l'exécution des autres, voilà qui est moins « dans la nature, » ou plutôt voilà qui la passe, et voilà de quoi ne s'accommodent ni toutes les opinions, ni toutes les croyances ! L'opinion d'un haut mandarin ne s'en accommode point en Chine, non plus que la croyance d'un brahmane dans l'Inde. Et la morale du « respect de soi-même, » qui n'est que le premier degré de la morale du « surhomme, » la morale de Renan et de Nietzsche, croit-on qu'elle s'accommodât d'une « association » qui ne conférerait pas plus de droits à Nietzsche et à Renan qu'à un maçon ou à un terrassier de leurs concitoyens ? « L'association ne peut vivre que par le sentiment religieux, le seul qui dompte les rébellions de l'esprit, les calculs de l'ambition et les avidités de tout genre. » Ces paroles ne sont plus d'Auguste Comte, mais de Balzac, dans son *Envers de l'histoire contemporaine*, et justement Balzac, en

son genre, est un autre positiviste. Ce qui est vrai, c'est que, de même qu'elle a son origine dans l'idée religieuse, ainsi la solidarité n'a de sens que dans et par la religion qui en détermine la nature, l'étendue, les limites et le développement. En dehors de l'idée religieuse, le mot de solidarité n'est qu'un synonyme de nécessité. Le seul « fait positif, » c'est que nous sommes incapables de nous suffire à nous-mêmes; mais ce fait « positif » est, en réalité, le plus « négatif » du monde, puisqu'il ne nous donne aucune lumière sur les moyens de suppléer à notre insuffisance. Il nous en donne encore moins sur ce que nous pouvons exiger de nos semblables et sur ce que nous leur devons, qui n'est sans doute pas la moindre partie de la morale. Les religions et les métaphysiques, — lesquelles, à cet égard comme à tant d'autres, ne sont que des contrefaçons de religion, — peuvent seules répondre à ces questions, et toutes les fois qu'on y répond, et de quelque manière qu'on y réponde, on fait de la métaphysique; et selon le sens de la réponse qu'on y fait, cette métaphysique est « confessionnelle, » puisqu'elle est celle du bouddhisme, ou du judaïsme, ou du christianisme.

Quand on dit que la « question morale » est une « question religieuse, » on veut donc dire, premièrement et en fait, qu'on ne connaît point dans l'histoire de système de morale qui ne soit l'application à la conduite humaine d'une conception religieuse, — à moins que ce ne soit la morale « sans obligation ni sanction » de Guyau, laquelle d'ailleurs est tout ce que l'on voudra, mais non pas une morale; — et on veut dire, en second lieu, que la raison ne saurait concevoir d'obligation ni de sanction qui ne soient ultra ou supra rationnelles. Mais on veut dire encore quelque chose de plus, et on entend, avec M. Benjamin Kidd, dans son livre sur *l'Évolution sociale*, que, les « questions sociales » étant des « questions morales, » et les « questions morales » des « questions religieuses, » les « questions sociales » sont donc, en dernière analyse, des « questions religieuses. » « M. Herbert Spencer, écrivait M. Kidd il y a quelques années, déplore que l'élément surnaturel dans la religion survive avec force jusque dans notre époque. » Toutes les croyances religieuses, officielles ou dissidentes, impliquent, dit-il, la croyance que le bien et le mal sont tels simplement en vertu d'une ordonnance divine. » Cela est vrai, et non pas en vertu de quelque instinct humain insignifiant. *Cela est vrai en vertu*

*d'une loi fondamentale de notre évolution sociale...* Les croyances religieuses ne sont pas simplement des phénomènes particuliers à l'enfance de la race. *Elles sont des éléments caractéristiques de notre évolution sociale... Elles sont les compléments naturels et nécessaires de notre raison*, et, loin d'être menacées d'une dissolution éventuelle, elles sont probablement destinées à croître et à se développer en même temps que la société, conservant comme élément immuable et commun la sanction supra-rationnelle qu'elles offrent à la conduite humaine. » [B. Kidd, *L'Évolution sociale*, trad. française, p. 112, 113, 114.] C'est à peu près la même chose que le docteur Herron veut dire quand, après avoir affirmé que « l'étude consciencieuse de la marche du progrès dans l'histoire nous révèle la présence d'un gouvernement invisible et de lois que nous ignorons, bien qu'elles aient sur nous plein pouvoir, » il ajoute, en précisant ce que son observation semblerait avoir d'abord d'un peu banal : « Les institutions humaines sont toujours la mise en œuvre d'une conception religieuse donnée; » ou encore : « Toutes les tentatives de réforme se rencontrent dans l'effort de traduire le christianisme en doctrines et institutions politiques; » et ailleurs, et enfin : « Le christianisme n'est pas une forme de culte, mais un idéal social à réaliser dans une société d'hommes... Le caractère foncièrement social de l'expérience religieuse, voilà le fait fondamental de la religion. » Et, à notre tour, si nous n'avions peur que la figure en parût bizarre, c'est ce que nous résumerions, en même temps que l'idée de toute cette étude, par la formule suivante ;

$$\begin{array}{l} \text{Sociologie} = \text{Morale} \\ \text{Morale} = \text{Religion} \\ \hline \text{d'où :} \quad \text{Sociologie} = \text{Religion} \end{array}$$

Nous arrêtons ici la série de ces études : elles n'avaient pour objet, et quelques critiques l'ont bien vu, que ce qu'ils ont eux-mêmes appelé : *l'Utilisation du Positivisme*; et nous croyons avoir atteint notre but. Les éclectiques, les idéalistes, les néo-criticistes ont beaucoup médité du positivisme, et je ne dirai pas qu'ils aient eu tort, — à leur point de vue. Ce que le positivisme a en effet mis pour toujours en déroute, c'est la prétention de la métaphysique ou de la « philosophie » à gouverner le monde. Il n'y a désormais de métaphysique possible que sur

les bases de la science positive, ou dans les limites, et à titre de « laïcisation » d'une conception religieuse donnée. Philosophies de l'évolution, d'une part, et, de l'autre, en contraste apparent, pour ne pas dire en hostilité déclarée, philosophies de l'émanation. Tout vient d'en haut, ou tout y tend. Ou bien c'est la perfection qui s'engendre du sein même de l'imperfection, par une lente et successive approximation ; ou bien c'est l'imperfection qui se réalise à mesure qu'elle s'éloigne de la perfection, sa source.

L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux,

à moins qu'il ne soit un audacieux ravisseur, en train de les escaler et de les conquérir. On n'a pas fait d'autre hypothèse ; on n'en fera pas d'autre, parce qu'on n'en peut pas faire ; et le positivisme a au moins établi cela. Il a fait plus, et ces deux hypothèses, il a essayé de les concilier ! Mettons qu'il y ait échoué ! J'ai tâché de montrer, dans cette série d'études, que la conciliation n'en demeurerait pas moins possible, et Auguste Comte a eu raison de dire, dans un texte cité plus haut, que cette conciliation faisait le « nœud essentiel de la religion. » Il a dit encore : « La discipline du catholicisme ne fut alors (au moyen âge) hostile qu'envers l'esprit métaphysique, et l'on doit aujourd'hui regretter qu'elle ne l'ait point empêché davantage de troubler l'essor de l'esprit positif, dont il conserva longtemps la tutelle spéciale. » [*Système de Politique Positive*, II, p. 115.] La phrase est mal faite, et la construction amphibologique, — on ne doit pas chercher dans la prose d'Auguste Comte des *exemples* d'analyse grammaticale ; — mais le sens n'est pas douteux. Ai-je réussi à montrer que rien ne s'opposait à ce que l'antique alliance se renouvelât ? Si oui, je n'ai rien de plus à dire. Mais si je n'ai pas réussi, je crois avoir montré du moins que, les principes étant communs, les intentions communes, et commune aussi la méthode, une loyale interprétation du positivisme et une sage utilisation de ce qu'il contient de vérité, pouvait nous conduire, si j'ose ainsi parler, jusqu'au « seuil du Temple. » L'utilisation du positivisme sera la première étape du xx<sup>e</sup> siècle sur les chemins de la croyance.

FERDINAND BRUNETIÈRE.



---

---

# LA QUESTION DU GOLFE PERSIQUE

---

## II <sup>(1)</sup>

### LES ANGLAIS ET LES RUSSES EN PERSE

---

#### I. — LA CONQUÊTE ÉCONOMIQUE DE LA PERSE MÉRIDIONALE

Les mêmes inquiétudes et les mêmes craintes qui, au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, furent le point de départ de l'action de l'Angleterre sur la côte occidentale du golfe Persique et du golfe d'Oman l'amènèrent également à comprendre dans sa sphère d'attraction la rive orientale des deux golfes. Il ne suffisait pas en effet à la politique du gouvernement britannique de réunir dans un système d'alliance contre les entreprises de Napoléon les divers sultans d'Arabie et de garder les passages de la voie maritime de la Mer-Rouge et du golfe Persique, il fallait joindre à la coalition les États dont le territoire commandant la rive orientale du bassin persique pouvait être emprunté comme lieu de passage par une armée venue de l'Ouest. Le danger d'une attaque sur l'Inde pouvait en effet provenir aussi bien d'une marche de l'armée française par la voie terrestre à travers les régions qui s'étendent de l'Euphrate à l'Indus, que d'une expédition par la voie de la Mer-Rouge ou de la Mer Persique. Aussi le gouvernement britannique chercha-t-il à cette époque à associer à

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

sa politique les États situés sur la rive orientale du golfe Persique et du golfe d'Oman, et tandis qu'il installait un résident à Mascate, un autre à Bassora et qu'il nouait des relations d'amitié avec Kowéit, il résolut de s'assurer l'alliance de la Perse et des chefs du Béloutchistan.

Déjà le gouvernement français, prenant les devans, avait fait partir en 1796 pour la Perse la mission du naturaliste Olivier; à cet envoi le gouvernement britannique répondit par la mission de John Malcolm, qui fut assez heureux pour obtenir en 1801 de la cour de Téhéran un traité d'alliance perpétuelle contre la France; mais ce succès fut éphémère. La renommée de Bonaparte et la crainte des armées françaises dont la gloire emplissait le monde et frappait d'admiration l'Orient, l'emporta sur l'or et les efforts des Anglais. Le chah qui régnait alors, Feth Ali, déchirant de son propre mouvement le traité tout récent encore que lui avait dicté John Malcolm, écrivit de sa main au Premier Consul pour lui demander son alliance et son amitié. Avant de répondre à cette ouverture par une ambassade officielle, Napoléon voulut qu'un agent de confiance allât en Perse prendre des informations plus précises. Le comte Joubert fut choisi pour cette mission délicate, qui occupa les années 1805 et 1806, et qui fut suivie en 1807 de l'ambassade du général Gardanne, accompagné pour la circonstance d'un personnel choisi d'officiers et d'ingénieurs. Malheureusement la conclusion du traité de Tilsitt, en faisant de la France l'alliée de la Russie, alors ennemie de la Perse, vint rompre les négociations. Le général Gardanne dut partir, et l'Angleterre, qui avait désormais le champ libre devant elle, se hâta de profiter des nouvelles dispositions du chah pour envoyer à la cour de Téhéran la mission de sir Gore Ouseley, en même temps qu'elle chargeait le lieutenant Pottinger et les capitaines Grant et Christie d'explorer le sud de la Perse et le Béloutchistan.

La chute de Napoléon vint bien débarrasser l'Angleterre de tout souci du côté de la France, mais ce fut pour la mettre en présence d'un rival plus redoutable encore, la Russie, parce que cette dernière puissance est à portée, par son voisinage et par les forces et les ressources dont elle dispose, d'exercer une action énergique sur la Perse. Vers le commencement du xix<sup>e</sup> siècle, la politique des tsars cherchait, elle aussi, à ouvrir à l'influence russe cet État, et employait, pour y parvenir, le seul procédé

qu'elle connût alors, la méthode de coercition et de conquête. Les luttes entre la Russie et la Perse étaient fréquentes, et celle-ci devait payer chaque fois les frais de la guerre par des pertes de territoire et des contributions d'argent; lambeaux par lambeaux les tsars arrachaient aux souverains persans des fragmens de leur domaine. En vain, le fondateur de la dynastie actuelle, Agha Mohammed, avait-il transporté la cour d'Ispahan à Téhéran d'où il se croyait plus à même de surveiller la Russie, lui-même devait céder en 1797 la partie du Daghestan au nord du Kour; en 1813, Feth Ali perdit le reste du Daghestan et le Chirwan; en 1828, les khanats d'Erivan et de Nakhitchewan furent également enlevés à la Perse, qui dut encore payer une forte contribution d'argent. Après chaque guerre, le chah se trouvait de moins en moins maître d'orienter sa politique dans un sens défavorable aux intérêts russes, et il était à craindre que la Perse ne tombât complètement sous l'influence ou la domination de la Russie, quand l'Angleterre, craignant de voir sa rivale devenir maîtresse de la côte de l'Iran et dominer l'entrée du détroit d'Ormuz, réussit à conclure en 1834 avec la Russie un accord par lequel les deux puissances contractantes s'engageaient à maintenir la Perse comme État indépendant. Alors assuré qu'aucun coup de force, qu'aucune surprise extérieure ne viendraient porter atteinte à la situation politique de la Perse, le gouvernement britannique se mit à entreprendre la conquête économique du pays, en faisant porter ses efforts surtout sur les régions de la Perse qui étaient le plus accessibles à son action et dont la possession importait le plus à la défense de l'Inde, c'est-à-dire sur la Perse méridionale qui touche au golfe Persique et à la mer d'Oman. C'est ainsi qu'en 1835, un an seulement après l'arrangement anglo-russe, le gouvernement britannique se fit reconnaître le droit de visite sur les navires persans. Dans le même ordre d'idées fut décidée l'expédition anglaise de l'Euphrate qui, sous la conduite du colonel Chesnay, remonta, en 1836, le cours du Karoun, affluent de ce fleuve, reconnaissance qui fut renouvelée plus tard par le lieutenant Selby. Le major Rawlinson, de 1836 à 1838, explora les parties septentrionales et découvrit la célèbre inscription cunéiforme de Bahistoun tracée sur le rocher au temps du premier Darius, et où le texte est répété dans les trois langues principales de l'ancien empire Achéménide. Cinq ans plus tard fut constituée la fameuse com-

mission d'arbitrage, connue sous le nom de commission des limites, mi-partie anglaise, mi-partie russe, laquelle, chargée de fixer les points en litige de la frontière turco-persane, source de contestations perpétuelles, apporta un contingent précieux à l'étude du sud-ouest de l'Iran. En même temps l'activité inlassable de l'Angleterre se portait sur les États limitrophes qui s'interposaient entre la Perse et l'Inde : l'Afghanistan et le Béloutchistan. C'est à cette époque que remonte la première expédition anglaise dans l'Afghanistan et l'installation d'un résident anglais à Kaboul. L'armée anglaise fut anéantie, il est vrai, le résident massacré, et l'Afghanistan recouvra son indépendance, mais il en fut autrement pour le Béloutchistan. Un petit corps d'armée de 1260 hommes ayant fait son apparition devant Kélat, la capitale du pays, le souverain baloutche signa un traité par lequel il dut se déclarer vassal soumis, jurer de se laisser toujours guider par les bons offices de l'agent politique anglais résidant à sa cour, concéder au gouvernement britannique le droit de placer des garnisons dans toutes les villes du Béloutchistan où il serait jugé convenable, promettre sa coopération subordonnée en toute circonstance, enfin accepter le subside annuel qui le transformait en un simple fonctionnaire de l'État voisin.

Ainsi le Béloutchistan perdit son indépendance et gravita désormais dans l'orbite de l'empire indien et, comme conséquence, les limites de cet empire furent reportées des bords de l'Indus à la frontière persane, englobant ainsi tout le littoral baloutche sur le golfe d'Oman, jusqu'à l'embouchure de la rivière Dacht.

A la même époque, la plus grande partie du littoral persan lui-même tomba aux mains d'un prince soumis à l'influence anglaise. Seyd Saïd, sultan de Mascate, ayant déclaré la guerre au chah, s'empara des îles d'Ormuz, de Laredj, de Kischm et d'Hendjam, occupa les ports de Bender-Abbas et de Lindje et conquit toute la côte persane sur une étendue de 800 kilomètres depuis l'embouchure de la rivière Dacht jusqu'au cap Bostonnah. Pour comble de malheur, la Perse vit à la même époque une autre fraction importante de la côte persique, du cap Bostonnah à la pointe de Nabend se soustraire à sa domination. Une colonie d'Arabes du Nedjed, venue au courant du siècle à la suite de l'extension de l'empire wahabite s'établir sur la côte orientale

du golfe, profita de la faiblesse et des embarras du chah pour refuser de reconnaître son autorité et se plaça sous la souveraineté du sultan arabe du Nedjed. Il ne resta plus alors à la Perse que la faible étendue de côtes comprise entre la pointe du Nabend et l'embouchure du Chatt-el-Arab. Encore quelques années plus tard faillit-elle la perdre et fut-elle sur le point de se voir privée de tout accès à la mer. En 1857, le chah et l'émir d'Afghanistan étaient en lutte pour la possession d'Hérat, et les troupes persanes assiégeaient la ville que défendaient les troupes de l'émir appuyé par le gouvernement anglo-indien. Pour opérer une diversion, la flotte britannique vint faire une démonstration dans le golfe Persique et attaquer la partie du littoral dépendant encore de la Perse. La ville de Mohammerah, sur le fleuve Karoun, fut bombardée, l'île de Kharag occupée; un corps de troupes anglo-indiennes débarqua dans la presqu'île de Réchire et s'empara de Bender Bouchire. A ce moment, il eût été possible à l'Angleterre de porter les dépendances de l'Inde de la rivière Dacht à l'Euphrate et de clore ainsi à son profit la question du golfe Persique. La Russie, qui sortait affaiblie de la guerre de Crimée et qui entendait pratiquer une politique de recueillement, ne se fût pas jetée sans doute dans une nouvelle aventure pour empêcher l'occupation permanente de Bouchire. Cependant le Foreign-Office, craignant que l'occupation du littoral persique ne fût onéreuse pour les finances de l'Inde et ne devint par la suite une source de complications, ne le fit point et, à la paix, restitua à la Perse les îles du golfe ainsi que Mohammerah et Bouchire. Ici encore nous devons relever dans l'histoire coloniale de l'Angleterre au xix<sup>e</sup> siècle une nouvelle application des doctrines de l'École de Manchester, hostile à toute extension coloniale considérée comme pouvant causer plus d'ennuis que rapporter de profits.

L'occasion perdue ne s'est plus retrouvée depuis, et même à partir de cette époque, des modifications territoriales se sont produites sur la côte orientale du golfe Persique, lesquelles ont été plutôt défavorables aux intérêts anglais. En effet, la partie de cette côte qui obéissait à son fidèle allié le sultan de Mascate et qu'on pouvait à ce titre considérer comme entrée en quelque sorte dans la sphère d'influence anglaise, a depuis 1857 changé de maître. Sous la domination de l'Oman, cet ancien territoire persan était parvenu à un haut degré de prospérité. Grâce à la

politique tolérante et libérale de l'Oman, qui avait remplacé l'esprit étroit de l'ancienne administration persane, un grand nombre de commerçans étrangers, partis non seulement de Bahreïn, de l'Hasa, de Bassora, mais des contrées plus lointaines de l'Hindoustan et du Béloutchistan, étaient venus s'y fixer. Bender Abbas était devenu un entrepôt commercial considérable. Lindje, déclaré port libre et exempté de toute exaction douanière vit son importance s'accroître à un point tel que l'étendue qu'elle avait sous l'administration persane quadrupla. Du côté de la terre arrivaient dans ces ports les marchandises de Schiraz et d'Ispahan, d'Hérat, du Khorassan et de la Tartarie; du côté de la mer les articles du Caire, de Zanzibar et de Bombay; on rencontrait dans les rues des matelots de tous pays. Palgrave, qui visita la contrée en 1863, fut frappé de la quantité de bâtimens de toutes sortes : schooners, cutters, boutres, vaisseaux marchands, bateaux de pêche, qui remplissaient ces ports. Malgré l'éloignement de ces villes séparées du reste de l'Oman par la nappe d'eau du golfe Persique et isolées en pleine terre persane, les sultans de Mascate n'avaient pas élevé de fortifications ni placé de garnison pour y maintenir leur autorité; contre les entreprises de la Perse l'attachement des habitans et la marine de l'Oman suffisaient. « Mes meilleures fortifications contre les ennemis sont les murailles de bois, » disait Seyd-Saïd, faisant allusion à ses vaisseaux. Mais après la scission de l'empire d'Oman et surtout après la vente de la flotte par Thoweyni, cet État ne put plus conserver ses précieuses acquisitions de la côte iranienne. La Perse reprit avec Lindje et Bender-Abbas toutes les villes de la rive orientale du golfe, depuis la frontière maritime du Béloutchistan jusqu'au cap Bostonnah. Les îles situées dans le golfe furent également enlevées à la faiblesse de l'Oman. Seules, de toutes ses anciennes possessions sur la rive orientale, les villes de Djask et de Guador restèrent au sultan de Mascate.

Rentrée en possession de la côte qui était tombée au pouvoir de l'Oman, la Perse eut également le bonheur de reprendre cette autre partie de son littoral, du cap Bostonnah au cap Nabend qu'avaient conquise les Wahabites du Nedjed, et de la sorte fut remis sous sa domination tout le littoral depuis la frontière du Béloutchistan jusqu'à l'embouchure du Chatt-el-Arab. Ce littoral est resté depuis persan. Mais si l'Angleterre n'a pas su ou voulu se-

rendre en temps opportun la maîtresse politique de toute la côte orientale du golfe Persique, elle n'a du moins rien négligé, il faut le reconnaître, pour faire la conquête économique de la région; elle s'est efforcée d'atteindre ce but avec une ténacité qui n'a jamais faibli et une vigilance sans cesse en éveil, et l'on pourrait même dire que dans l'œuvre de l'annexion économique, elle est plus avancée sur la côte de l'Iran que sur la côte d'Arabie. Tout d'abord elle a commencé par rattacher la côte méridionale de la Perse à l'Inde par une ligne de câbles sous-marins qui touche à Guador, Djask, Bender-Abbas, Lindje, Bouchire. Dans ces villes, la station télégraphique est comme une ville à part, pourvue de son personnel et de ses moyens de défense; les murailles sont percées de meurtrières et les râteliers pleins d'armes; des détachemens de troupes protègent en outre le personnel et assurent sa sécurité. Dans l'intérieur de la Perse, diverses lignes télégraphiques terrestres sont aussi entre des mains anglaises. C'est ainsi que le réseau entre Bouchire et Téhéran appartient à l'*Indo-European Telegraph Company*, ainsi que celui qui va de Téhéran à Djoulfa sur la frontière russe de l'Aderbaidjan et celui qui existe entre Téhéran et Méched.

En 1902, une nouvelle convention anglo-persane vient d'être conclue pour l'établissement d'un réseau télégraphique entre l'Europe et l'Inde. Aux termes de cette convention, la Perse doit construire, sous la direction des Anglais, une triple ligne télégraphique de Kachan, au midi de Téhéran, à la frontière du Béloutchistan par Yezd et Kirman. Les frais d'établissement, les réparations et les appointemens des gardes sont à la charge de la Grande-Bretagne qui acquiert ainsi, au centre de la Perse, des installations et des agens.

La construction des routes et des chemins de fer a été menée de front avec l'établissement des lignes télégraphiques. Sous Nasser-Eddin, une société anglaise s'était fait accorder le monopole du service avec fourgon de la route de Téhéran à Koum et la concession d'une route carrossable de Téhéran à Ahouvaz, sur le Karoun. Cette société, il est vrai, prévoyant que la route ne paierait pas, a abandonné cette concession, mais ce déboire a été compensé par l'ouverture de la route de Nouchki à Méched par le Séistan, laquelle, pour la plus grande partie de son parcours, emprunte les régions annexées ou protégées par l'empire britannique. Un consul anglais a été installé à Nasterabad au

point où le chemin pénètre en territoire persan. On a creusé des puits, construit des caravansérails pour encourager le trafic. La route à peine terminée, le gouvernement anglo-indien a décidé la construction d'une ligne de chemin de fer de 130 kilomètres de long, de Quetta à Nouchki, laquelle sera l'amorce du futur chemin de fer entre l'Inde, la Perse et la Turquie. Cette ligne d'une importance capitale doit aboutir plus tard en effet dans les États du chah, et, prolongée en Turquie d'Asie, devra se souder aux chemins de fer d'Anatolie.

Il n'est pas jusqu'à la circulation fiduciaire et aux richesses minières sur lesquelles les Anglais n'aient voulu mettre la main. En 1888, ils ont réussi à obtenir de Nasser-Eddin l'autorisation pour une société, « la Nouvelle banque orientale de Londres, » d'émettre des billets de banque et de faire des opérations financières en créant des succursales dans les principales villes de la Perse, à Ispahan, Schiraz, Tauris, Méched, Bouchire. L'année suivante, le baron J. de Reuter obtenait la création de la Banque impériale de Perse à laquelle était octroyé le droit exclusif d'exploiter les mines de fer, de cuivre, de mercure, de pétrole, de manganèse, de borax non encore concédées. Nasser-Eddin avait aussi donné aux Anglais la régie des tabacs, mais devant la vive opposition que souleva cette mesure parmi ses sujets, il dut opérer le retrait de cette concession, moyennant le paiement d'une indemnité de 12 millions 500 000 francs à la compagnie dépossédée. Ce fut la Banque impériale de Perse qui fournit la somme nécessaire à cet effet. Depuis quatorze ans, la Banque impériale, qui a fusionné avec la nouvelle Banque orientale de Londres, fonctionne d'une manière satisfaisante, étend ses affaires, donne des bénéfices et est pour l'Angleterre un instrument utile et fécond.

Enfin, c'est à l'initiative anglaise qu'il faut attribuer en 1888 l'ouverture du fleuve Karoun au commerce. Formé des torrens de la Susiane du Nord et du Louristan, le Karoun est un magnifique cours d'eau qui se dirige du Nord-Est au Sud-Ouest pour se jeter dans le Chatt-el-Arab, près de Mohammerah, à distance à peu près égale de Bassora et de la mer. La vallée du Karoun que traverse le fleuve a une importance commerciale considérable, car elle est la grande voie d'accès au plateau de l'Iran pour le transport des marchandises expédiées par le golfe Persique. Le fleuve que les bateaux à vapeur peuvent remonter jusqu'à



250 kilomètres de son embouchure est la vraie voie commerciale de la Perse, la route de l'avenir, et celle que suit dès maintenant le courant du trafic pour pénétrer au cœur de l'Iran. Ce trafic est actuellement presque tout entier dans les mains des Anglais qui, après avoir fait ouvrir au commerce international cette voie commode et sûre, restent à peu près les seuls à l'utiliser.

Aussi bien le pavillon britannique a presque monopolisé à son profit le mouvement commercial dans le golfe Persique et dans la mer d'Oman. Entre le détroit d'Ormuz et l'embouchure du Chatt-el-Arab, quarante navires contre un battent pavillon britannique. En 1900, sur un total de 2 873 000 livres sterling représentant la valeur des importations du golfe Persique, 366 000 livres seulement représentaient la part des autres pays. La part de l'Allemagne ne s'est élevée qu'à 23 000 livres, celle de la Russie qu'à 572 livres sterling, d'après les rapports du consul anglais. La proportion est à peu près la même pour le chiffre des exportations qui se sont élevées à 2 087 000 livres sterling et qui ont eu pour destination surtout Londres et Bombay. Une ligne de navigation, la *British India Company*, met en communication Bombay et les principales escales du golfe, qu'elle dessert toutes les semaines. En outre, deux fois par mois des cargoboats venant d'Angleterre, visitent Mascate, Bender-Abbas, Bouchire. Cinq agens politiques ayant leur résidence à Mascate, Kowéit, aux îles Bahreïn, à Bouchire et depuis 1901 à Bender-Abbas, veillent aux intérêts anglais. Le plus élevé d'entre eux, ayant rang de consul général, est le résident de Bouchire; au-dessous de lui, les quatre autres constituent comme un état-major. Le résident de Bouchire est considéré comme le véritable maître dans ces parages; c'est « le roi du golfe Persique, » comme le nomment depuis vingt ans les riverains. Une flotte de trois avisos est à sa disposition et transmet ses ordres et ses instructions sur tous les points du littoral. A la moindre émotion, sur les côtes arabique et persane, leurs canons apparaissent. Une garde spéciale, tirée de l'armée des Indes, rehausse son prestige. Une garnison de cipayes de l'Inde occupe la ville de Djask à l'entrée du détroit d'Ormuz. Y a-t-il lieu de s'étonner si dans de telles conditions on a appelé le golfe Persique un lac anglais et si d'aucuns ont trouvé cette appellation justifiée autant du moins qu'on puisse considérer un golfe comme un lac?

## II. — LA MÉTHODE DE PÉNÉTRATION RUSSE EN PERSE

Ainsi opérations financières, moyens de communications rapides maritimes et terrestres, mines et routes, commerce, navigation, ont été jusqu'en ces derniers temps monopolisés au profit de l'Angleterre, et l'absorption économique du royaume du chah par cette puissance aurait été un phénomène qui devait se réaliser dans un prochain avenir, si tout dernièrement la Russie n'avait opéré un changement radical dans sa ligne de conduite vis-à-vis de la cour de Téhéran.

Depuis longtemps la diplomatie russe assistait impuissante à l'envahissement pacifique progressif des diverses parties de la Perse par l'influence anglaise. Contre ce flot montant et irrésistible, la vieille méthode politique qu'elle avait adoptée depuis le commencement du siècle était vaine et se trouvait en défaut. La menace perpétuelle du canon et des divisions de cavalerie cosaque du Caucase, toujours suspendue sur la cour de Téhéran, ne pouvait empêcher ni les banknotes de circuler comme monnaie courante d'échanges, ni les marchandises anglaises de se répandre sur les marchés intérieurs, ni les produits de la Perse d'être exportés par le golfe Persique sous pavillon britannique. Cet épouvantail n'empêchait pas non plus les gros travaux publics et les grosses entreprises industrielles d'être exécutés par les capitaux anglais. Et l'on s'est demandé en Russie si la méthode qui consiste, pour dominer un pays, à lui faire peur, à lui prendre des territoires, à lui occuper des villes, à irriter ou diminuer sa faible puissance est bien la meilleure qui soit à suivre, et s'il ne vaut pas mieux, dans les relations d'un pouvoir européen avec un pouvoir indigène, éviter de faire perdre à ce dernier la face, afin de s'assurer les réalités et les résultats sans la conquête. La méthode forte a été enfin abandonnée, et, s'inspirant de l'exemple de l'Angleterre pour la mieux combattre, la diplomatie russe en est venue, elle aussi, à adopter la méthode pacifique qui consiste à protéger, au lieu de menacer, à se constituer bienfaiteur et gardien du pouvoir indigène, à l'étreindre enfin d'une telle sollicitude qu'il ne peut rien refuser.

Ce changement de front dans la ligne de conduite de la Russie date de quelques années à peine, et déjà l'on est à même d'en apprécier les étonnans résultats. L'initiative russe sur le

terrain économique a débuté par une opération financière de premier ordre. Le chah avait besoin d'argent et cherchait un appui financier : comme garantie de l'emprunt qui allait être contracté, l'Angleterre demandait le contrôle immédiat des douanes. La Russie se montra de composition plus facile et se déclara prête à avancer les fonds sans cette garantie. Et c'est une banque russe à nom français, la Banque des Prêts, fondée en 1897, qui fit l'émission des 22 millions de roubles de l'emprunt persan. Sur les fonds de l'emprunt, les dettes contractées par la Perse envers l'Imperial bank anglaise ainsi que toute la dette publique de cet État furent remboursées et la Russie est devenue ainsi le seul créancier de la cour de Téhéran. Depuis, les emprunts ont succédé aux emprunts. On en connaît trois depuis trois ans et chacun égale à peu près le revenu annuel du chah. Jusqu'en 1912 la Perse s'est engagée à ne pas chercher de secours financier ailleurs qu'en Russie.

A la mainmise sur les finances, le gouvernement russe a ajouté la mainmise sur l'armée. En effet, en même temps qu'il subvenait aux besoins de la Perse, ce dernier s'est occupé d'assurer à la dynastie la sécurité, de maintenir l'ordre à l'intérieur, et dans cette vue lui a envoyé des instructeurs militaires. Ce sont des officiers russes au service du chah qui du milieu de la cohue des troupes persanes sans cohésion, ont fait surgir la magnifique brigade de la garde cosaque qui a permis au chah actuel de faire valoir facilement ses droits au trône après l'assassinat de Nasser Eddin et qui a sauvé, il y a trois ans, Téhéran et peut-être la dynastie pendant les émeutes provenant de la disette du pain. La brigade est commandée par un général russe au service du chah, et ce général correspond directement avec le ministre de la Guerre russe comme le directeur de la Banque des Prêts correspond avec le ministre des Finances du tsar.

En plus, les Russes ont eu recours, pour assurer le développement de leurs intérêts, à l'influence que donne la possession des routes et des chemins de fer. C'est ainsi qu'ils ont établi une route entre Reht et Téhéran dont ils ont laissé l'exploitation à une compagnie privée et le principal usage au chah lui-même ; ils se sont fait aussi concéder la construction d'une route de Tauris à Téhéran par Kazvin. Ils ont poussé en même temps les prolongemens des chemins de fer russes vers l'intérieur de la Perse. Ces chemins de fer abordent le territoire persan en deux

directions : celle du Nord-Ouest où se déroule le Transcaspien ; celle du Nord-Est que longe la ligne du Caucase. Dès 1898, le gouvernement russe avait fait construire le chemin de fer de Kousk, embranchement du Transcaspien qui se termine à la frontière afghane même, à 120 kilomètres seulement de Hérat. En 1901, il donnait l'ordre de commencer un autre tronçon du Transcaspien, la ligne Askabad-Méched d'un parcours de 250 kilomètres. A la même époque, du côté du Nord-Est, la construction de la section Alexandropol-Erivan était activement poussée, la section Erivan-Djoulfâ était tracée en plein territoire persan, une mission envoyée pour étudier le terrain au delà de Djoulfâ, et, pour réserver l'avenir, la Banque russe des Prêts se faisait donner le privilège de la concession des chemins de fer sur le territoire persan.

Toutes ces lignes récemment ouvertes, en construction ou à l'étude, sont situées dans le nord de la Perse, mais dans ces derniers temps les Russes sont allés jusqu'à comprendre dans leur champ d'action la Perse méridionale et le littoral du golfe Persique lui-même que les Anglais s'étaient habitués à considérer comme leur domaine exclusif. Désireux d'avoir un accès vers les mers chaudes, ils ont étudié le tracé d'une ligne qui relierait le réseau russe du nord au littoral du midi de la Perse. La ligne commencée à Baladjari, près de Bakou, aurait longé la mer Caspienne, touché à Recht, Ispahan, Chiraz pour aboutir à Bender-Abbas, point indiqué comme terminus du futur chemin de fer russe à travers la Perse, et dont, en prévision de cette éventualité, le docteur Brunnhofer, professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg, recommandait en 1895 l'occupation. Il faut dire d'ailleurs que ce projet grandiose qui, d'après le traité de concession devait être achevé en 1903, est resté à l'état embryonnaire, faute de fonds.

Et c'est même jusque dans le golfe Persique que le gouvernement russe a engagé la lutte économique et cherché à disputer à l'Angleterre la suprématie commerciale que cette dernière avait exercée jusque-là sans conteste. Pour ouvrir au commerce russe les ports du littoral persan, il a décidé la Compagnie russe de navigation à vapeur d'Odessa à établir d'abord à titre d'expérience un service provisoire de vapeurs entre les ports de la Mer-Noire et le golfe Persique, puis est intervenu entre le ministère des Finances et cette compagnie un arrangement relatif à la

transformation du service provisoire en un service régulier de navires, spécialement aménagés entre Odessa et Bouchire. Des agens consulaires ont été établis aussi dans les ports persans, et des consuls généraux à Bassora et à Bouchire. Ce dernier dispose d'une garnison cosaque et d'un croiseur qui font équilibre aux forces du « roi du golfe Persique. »

Une des dernières mesures qu'a prises le gouvernement russe pour favoriser l'établissement et le développement des relations commerciales entre les deux pays a été la conclusion d'un traité, de commerce russo-persan en octobre 1901. Jusqu'à cette époque, les rapports commerciaux de la Perse avec la Russie avaient été réglés sur la base du traité de Tourkmanchaï. Ce traité conclu en 1828 entre la Russie et la Perse établissait un droit uniforme de 5 pour 100 *ad valorem* sur toutes les marchandises importées. Depuis trois quarts de siècle que le régime existait, il avait fini par sembler immuable. La Perse, toutefois, ne s'en accommodait pas sans quelques réserves. Elle trouvait cette limite maxima de 5 pour 100 singulièrement étroite et insuffisante, et elle protestait et réclamait des modifications à ce régime. Posant dans ces derniers temps la question sur un terrain pratique, elle avait adressé au gouvernement russe un rapport en vue d'un remaniement fiscal du tarif douanier. Il y a quelques années, de telles protestations fussent restées vaines et de tels efforts inefficaces, mais la politique russe étant aujourd'hui de seconder dans une certaine mesure les vœux de la Perse, la Russie a consenti à renoncer à un tarif libéral et à accepter une surélévation de droits. La nouvelle convention douanière abolit en Perse le système des fermages pour la réception des droits de douane et le remplace par l'établissement de bureaux douaniers officiels sur toutes les frontières; elle accorde à toutes marchandises de Perse importées en Russie les conditions faites par l'empire russe à la nation la plus favorisée; le gouvernement persan, de son côté, assume l'obligation d'abolir tous les péages. Cette convention, qui établit entre les deux États contractans des liens beaucoup plus étroits que ceux qui existaient par le passé, procure des avantages considérables au commerce russe et relègue pour ainsi dire au second plan le commerce européen, c'est-à-dire en l'espèce le commerce anglais. En effet, le tarif protectionniste qui a été promulgué à la suite de cet accord paralyse presque complètement le commerce an-

glais dans le nord de la Perse, et menace également les intérêts commerciaux britanniques dans les régions du Sud.

Il est vrai que le gouvernement britannique a cherché immédiatement à parer le coup porté à son commerce par le dernier traité russo-persan et nous avons ici à enregistrer un nouvel et curieux épisode de cette lutte d'influences qui se dispute le plateau de l'Iran. Tout d'abord le Foreign-Office a fait aussi bonne figure que possible à ce mauvais jeu. Le jour même où avait lieu la notification officielle du traité commercial russo-persan, sir Arthur Hardinge, ministre de la Grande-Bretagne à Téhéran, recevait solennellement la mission extraordinaire envoyée, avec un pair du Royaume-Uni à sa tête, pour remettre au chah l'ordre de la Jarretière. Des explications étaient ensuite demandées à la cour de Téhéran, des négociations étaient engagées, et, en fin de compte, l'Angleterre se décidait à accepter, tout comme la Russie, une nouvelle base pour ses rapports commerciaux avec la Perse. C'est le 27 mai dernier qu'a été ratifié l'accord commercial anglo-persan. Ce traité est une satisfaction complète donnée aux besoins et aux appétits fiscaux de la Perse. Rien ne ressemble dans cet instrument à la disposition si simple et si large qui étendait le tarif des 5 pour 100 du traité de Tourkmanchaï aux marchandises anglaises et dont celles-ci avaient bénéficié jusqu'ici. On y trouve à chaque article des droits de dix, de vingt, de trente, parfois 40 pour 100 et plus. C'est un tarif ultra protectionniste, en partie prohibitionniste, substitué au régime du libre-échange. Pour ne pas être en reste avec les bons procédés de la Russie à l'égard de la Perse, l'Angleterre a dû, dans le nouveau régime commercial anglo-persan, sacrifier ses théories les plus chères, — peut-être au détriment de ses relations commerciales avec l'Iran.

Mais quoi qu'il en soit de la souplesse et de l'activité de la politique anglaise à lutter d'influence sur le terrain économique avec sa rivale, les résultats de la politique commerciale russe sont dès à présent frappants. En 1889, lord Curzon évaluait le commerce total de l'Angleterre avec la Perse, en y comprenant le commerce de celle-ci avec les Indes, à 75 millions de francs. Pour 1900-1901 la statistique des douanes donne comme total des échanges avec la Russie 125 millions et avec l'Angleterre 50 millions seulement. Le commerce russe s'est accru d'une manière extraordinaire, celui de l'Angleterre a baissé. Cette

diminution du commerce anglais persan est surtout sensible dans la Perse du Nord.

Tels sont les résultats réellement merveilleux qu'a procurés le changement de politique adopté par la Russie dans ses relations avec la Perse. Au lieu de menacer le pouvoir indigène comme jadis, elle l'enserme de ses offres et l'accable de ses services. Elle lui est utile. Elle trace à ce pays des routes, lui organise des régimens, lui installe des banques, lui offre des emprunts, lui plante des concessions, lui construit des quais et, ce faisant, elle a le triple avantage de rester pacifique, de paraître généreuse, de retirer de la paix plus de bénéfices que la guerre de mots et la guerre d'épées ne lui en sauraient donner ensemble. Cette nouvelle méthode appliquée par la Russie à la Perse a plus fait pour le commerce et le prestige russes en ces six dernières années que ne l'avaient fait depuis trois quarts de siècle tous les efforts d'une diplomatie appuyée sur la politique de force et de coercition.

### III. — L'AVENIR DE L'IRAN

On comprend sans peine que les politiques anglais suivent avec une croissante préoccupation sur terre ferme comme dans les eaux du golfe Persique l'ombre grandissante projetée par les combinaisons des hommes d'action de Saint-Pétersbourg. Aux portes de l'Afghanistan qu'ils dominent, à la lisière du Béloutchistan qu'ils détiennent, dans le golfe où leur marine est maîtresse, à Kowéit et à Bahréin qu'ils protègent, les maîtres de l'Hindoustan sont aux aguets, surveillent d'un œil inquiet l'horizon persan. Il ne saurait leur être indifférent que la vaste monarchie des Arsacides tombe sous la dépendance immédiate ou indirecte d'une grande puissance occidentale, et il est du plus haut, du plus palpitant intérêt pour eux de ne pas laisser attacher aux flancs de leur empire anglo-indien un aussi formidable avant-poste. Au centre de l'Asie, le plateau de l'Iran commande en effet les chemins qui relient entre elles les parties opposées de ce continent massif et dominant les communications terrestres de l'Inde avec l'Europe. La question capitale pour l'Angleterre est de disposer de ces voies de communication ou au moins d'avoir la haute main sur elles, tout autant que de rester îmatresse de l'Océan Indien. Les récents progrès de la pénétration

russe dans la Perse ont éveillé les inquiétudes et les appréhensions anglaises sur le sort des futures voies de communication transpersanes. On s'est demandé si la bataille engagée par la Russie sur le terrain économique ne serait pas le prélude d'une annexion ou d'un protectorat officiel et la question s'est posée de savoir qui doit dominer en Perse et dans le golfe Persique, de l'Angleterre ou de la Russie. Quel est l'avenir de l'Iran ?

S'il fallait en croire un écrivain militaire renommé, le capitaine Mahan, la réponse à cette question ne saurait être douteuse et ce serait l'Angleterre, et l'Angleterre seule, qui devrait être appelée à dominer le plateau iranien et le rivage qui le baigne au midi. Se fondant sur l'œuvre de pénétration poursuivie depuis plusieurs générations par la Grande-Bretagne pour maintenir l'ordre dans le golfe Persique, le capitaine Mahan estime, dans une étude qui a reçu une approbation à peu près générale dans la presse de l'autre côté du détroit, que cette puissance n'a pas à partager avec une autre nation le bénéfice des efforts accomplis; qu'elle doit décliner toute tentative ou toute offre faite en ce sens, non seulement parce que c'est son intérêt, mais encore parce que c'est son devoir à l'égard de l'empire britannique, et il invoque, comme raisons à l'appui de ce refus nécessaire, la sécurité de l'Inde qu'un changement sérieux dans la situation politique du golfe Persique affecterait à son détriment, ensuite la sécurité de la grande voie de communication qui conduit de l'Europe à l'Inde et qu'une escadre russe ayant pour point d'attache un port du golfe pourrait inquiéter et menacer, et enfin les intérêts économiques et commerciaux de l'empire indien. Donc, pas de concession dans le golfe Persique; pas de condominium, pas d'arrangement qui puisse limiter dans aucune circonstance la suprématie britannique dans le voisinage de l'empire des Indes.

Mais il importe tout d'abord de faire remarquer que la thèse du capitaine Mahan, qui crée en quelque sorte une nouvelle doctrine de *Monroë* en faveur de la sphère d'influence anglaise dans le golfe Persique, et qui ne vise rien de moins que l'absorption de la Perse dans le domaine britannique, ne va pas sans porter atteinte à de multiples engagements internationaux. Les déclarations de la Russie et de la Grande-Bretagne, portant que la Perse devait être maintenue comme État tampon indépendant, ont été renouvelées plusieurs fois depuis 1834 et notamment en



1889. Les notes échangées entre l'Angleterre et la Russie équivalent à un engagement mutuel de respecter l'indépendance de cet État, et aucun des deux gouvernemens, autant qu'on peut le savoir par les déclarations faites à plusieurs reprises par le Foreign-Office et en 1902 par lord Cranborne au Parlement britannique, n'a jamais tenté de répudier cette interprétation. Il y a lieu de faire ressortir en outre que l'absorption totale de la Perse serait contraire à la politique traditionnelle de la Grande-Bretagne qui consiste, depuis qu'elle est entrée en possession de son empire indien, à maintenir l'indépendance de la Perse et la liberté du commerce dans ce pays. Il ne faut pas oublier non plus que cette absorption, bien loin de l'éviter, ne ferait qu'augmenter l'antagonisme entre la puissance au profit de laquelle l'absorption aurait lieu et la puissance au détriment de laquelle se ferait l'absorption. La Russie notamment s'accommoderait-elle facilement de voir l'influence anglaise dominer exclusivement à la cour de Téhéran et le pavillon britannique flotter seul sur le golfe Persique?

Mais, en dehors des arrangemens internationaux existans, les raisons invoquées par le capitaine Mahan pour justifier la nécessité de la mainmise de l'Angleterre en ce pays, ne sont pas, à notre avis, décisives. Il y a lieu de se demander si la présence d'une escadre russe dans les eaux de la Perse pourrait constituer par elle-même une menace bien sérieuse pour les Indes et la grande voie maritime qui mène d'Europe en Orient. Cette force navale placée dans une situation excentrique par rapport à l'empire russe, ne serait-elle pas plutôt, comme d'aucuns l'ont fait remarquer, une proie facile à capturer par la flotte britannique supérieure en nombre et maîtresse de l'Océan Indien? Et pour ce qui est des intérêts économiques et commerciaux de l'Angleterre et de l'Empire indien, ces intérêts sont-ils tellement exclusifs qu'ils ne puissent coexister avec d'autres et se développer concurremment avec eux, tellement impératifs qu'ils ne puissent recevoir satisfaction que par l'absorption de la Perse au profit de l'Angleterre?

C'est ce que ne paraît pas penser le gouvernement anglais lui-même. « Il faut, disait tout dernièrement lord Cranborne dans une séance du Parlement, il faut absolument qu'on se rende compte que nous n'avons pas le monopole du prestige en Asie, et qu'au fur et à mesure que d'autres pays doués de ressources

importantes, d'une grande énergie et de grandes facultés administratives, continuent à développer leurs intérêts en Asie, la situation de la Grande-Bretagne vis-à-vis de ces pays doit fatalement subir des modifications. Il n'y a pas de honte à l'avouer. »

La situation politique dans le bassin Persique n'est plus en effet ce qu'elle était il y a un demi-siècle, alors que l'Angleterre aurait pu, sans soulever peut-être d'efficaces protestations, annexer tout le littoral persan. D'autres intérêts ont surgi qui sont de nature à influencer l'attitude générale de la Grande-Bretagne en Orient. Mais ces intérêts, tous comptes faits et toutes considérations pesées, ne paraissent pas inconciliables, et il n'est pas nécessaire que l'indépendance de la Perse soit l'enjeu de la partie qui se joue entre l'influence anglaise et l'influence russe à Téhéran. Un terrain d'entente est tout trouvé, d'autant plus aisé à suivre que les circonstances l'ont imposé depuis un siècle et qu'on le suit actuellement : c'est la continuation de la politique adoptée dès 1834 par l'Angleterre et la Russie à l'égard de la Perse. Le gouvernement britannique et le gouvernement russe peuvent maintenir l'intégrité de cet État comme par le passé, continuer à se montrer bienveillans envers ce pays comme ils le font dans le présent et à travailler au développement économique de la contrée. Ils n'ont qu'à se mettre d'accord pour l'avenir, sur la part qu'ils entendent se réserver dans l'œuvre de la mise en exploitation des ressources du sol persan. Tout est à créer en ce pays : les moyens de transport comme l'industrie. Les chemins de fer et les routes sont à construire ; les mines sont à exploiter. Celles-ci sont nombreuses, et l'on peut citer entre autres les mines de turquoises, de plomb, d'étain, de fer, de soufre, d'antimoine. Le pétrole est aussi largement représenté dans le sous-sol persan. Il en existe des gisemens notamment dans le Mazanderan et le Turkestan. De même la houille, qui est aussi très répandue, mais que l'on ne sait pas suffisamment bien extraire, les Persans se contentant de creuser des puits d'une profondeur de dix mètres, et s'arrêtant, dès que l'eau, arrivant à ce niveau, envahit la mine. Le charbon qu'ils se procurent ainsi venant de la surface du sol, est de qualité très médiocre. Des ingénieurs, procédant scientifiquement, décupleraient, dit-on, comme quantité et qualité la production indigène.

Que l'entente entre les deux puissances intéressées se borne

à définir le genre d'exploitation que chacune désire se réserver ou qu'il soit procédé par elles, comme d'aucuns l'ont proposé, à une délimitation de sphères d'influence économique dans la Perse, l'Angleterre ayant un droit de priorité pour la construction de routes dans le sud, et la Russie conservant un droit de priorité dans le nord, l'une et l'autre solution peuvent intervenir sans que les intérêts de chacune soient lésés et sans que l'indépendance de la Perse et la liberté du commerce aient à en souffrir. Aucun obstacle qui ne puisse être surmonté ne s'oppose à une coopération amicale des deux puissances intéressées au développement économique de la Perse. D'ailleurs bien des situations certainement aussi délicates que la position respective de la Russie et de l'Angleterre dans le bassin Persique ont été dénouées au cours de ces dernières années grâce à la bonne volonté et à l'esprit de concessions mutuelles des nations. Le XIX<sup>e</sup> siècle, à son déclin, a été l'ère des compromis coloniaux, et l'on ne voit pas pourquoi un compromis n'interviendrait pas en la circonstance actuelle.

En se mettant d'accord, l'Angleterre et la Russie auront rendu un grand service au monde, non seulement en servant la cause de la paix, mais encore en aidant aux transactions internationales. La Perse est actuellement, en effet, un des pays les plus inabordables. Elle touche bien à deux mers, mais, à l'intérieur, les routes n'existent pas ou sont impraticables. Aussi est-elle isolée à peu près complètement au point de vue des communications internationales, et l'on a pu dire que tout l'espace compris entre Tauris et Bampour, entre Chouster et Méched disparaîtrait soudain, que le nombre des voyageurs entre l'Occident et l'Orient de l'Asie ne diminuerait pas d'un seul. Loin d'être l'intermédiaire des Indes et de l'Occident, la Perse est enfermée, pour ainsi dire, entre deux voies : au Nord, celle qu'ont ouverte les annexions russes à travers les steppes kirghises et turkmènes, et, au Sud, le chemin de la mer suivi par les paquebots côtiers. Le plateau de l'Iran est cependant le lieu de passage obligé des Indes en Europe par la voie terrestre. De la Perse occidentale divergent les grandes voies se dirigeant vers l'Égypte, l'Europe méridionale et la région du Nord. D'un côté, on peut descendre dans la vallée de l'Euphrate et par les côtes de Syrie pénétrer en Égypte; de l'autre, on voit s'ouvrir à l'ouest les routes de l'Asie Mineure ou de l'Europe, ou bien encore on

peut prendre les chemins de la Transcaucasie communiquant avec les plaines sarmates par les « portes » du Caucase. Jadis, par cet isthme médique resserré entre le bassin de l'Euphrate et la Caspienne, s'accomplissaient les grandes migrations d'hommes et d'idées. Le mouvement qui emportait les peuples de races diverses à traverser le plateau de l'Iran s'est arrêté depuis des siècles, mais l'isolement actuel ne saurait durer. Avec la révolution économique qui raccourcit les distances, rapproche les peuples, rapetisse la planète, ce pays ne saurait rester bien longtemps à l'écart du progrès qui entraîne le monde. La Perse est tenue, sinon de redevenir la grande route aryenne, comme aux anciens âges, du moins de se rattacher au réseau de communications qui contournent son territoire, et tout permet de supposer que le jour n'est pas éloigné où ce rattachement aura lieu. Le prolongement du chemin de fer russe d'Erivan à Bouchire ou Bender-Abbas, et le prolongement de la ligne anglaise de Quettah vers l'Anatolie vont faire cesser cet isolement. La première ligne traverse la Perse du nord au sud, par Djoulfa et Schiraz, et en mettant le littoral persique en relation avec la région du Caucase, ouvre aux marchandises russes l'accès de l'Océan Indien; la seconde traverse la Perse de l'est à l'ouest et, en reliant Bagdad à Kurrachee et à Bombay, ouvre aux produits de l'Inde les marchés européens. Ainsi, par la construction de ces lignes de chemins de fer, l'intérêt de la Russie, qui est d'avoir un accès vers les mers chaudes, et l'intérêt de l'Angleterre, qui est de pouvoir écouler par voie terrestre les produits de l'Inde sur les marchés européens, recevront également satisfaction. L'ouverture de ces lignes ne sera point seulement avantageuse au commerce russe et au commerce anglais; elle fera du plateau de l'Iran le lieu de passage préféré des hommes d'Europe se rendant aux Indes, car par la Perse passe le chemin le plus direct qui va de Londres, de Vienne, de Paris, de Berlin, de Saint-Pétersbourg au golfe Persique et dans le bassin de l'Indus et du Gange, et c'est sur le territoire persan que se trouve le point de convergence et de concentration des lignes transcaucasienne, transcaspienne et transpersane qui mettront en communication, par une ligne de fer ininterrompue, l'Europe et l'Asie, et feront de la Perse le grand carrefour des nations.

## IV. — LE RÈGLEMENT DES QUESTIONS DE MASCATE ET DE KOWÉÏT

Mais, dans le règlement des questions se rattachant à l'hégémonie politique et économique du bassin persique, ce n'est point seulement sur la rive orientale du golfe que l'Angleterre doit tenir compte des intérêts des tiers; elle ne peut non plus régler à elle seule et sans une entente préalable la question de la rive occidentale du golfe et de la région de l'Arabie y attenante. Si avancée que soit son œuvre de pénétration, elle ne peut y établir sa domination immédiate ou son protectorat officiel sans avoir égard aux droits qu'ont conservés ou aux intérêts qu'ont su créer et développer dans ces parages d'autres nations. A Mascate notamment, l'Angleterre n'est pas libre de restreindre la souveraineté externe du sultan sans le consentement de la France. La convention de 1862, par laquelle les deux pays s'engagent à respecter l'indépendance du sultan d'Oman et du sultan de Zanzibar, n'a pas été dénoncée; l'instrument diplomatique est toujours en vigueur. Un incident récent est venu montrer combien, sur le terrain du droit international, cette convention nous met en bonne posture. En 1899, un de nos agens ayant obtenu du sultan de l'Oman la cession à bail d'un dépôt de charbon à Bender-Isseh, localité située à cinq milles au sud du port de Mascate, lord Curzon, vice-roi des Indes, froissé de n'avoir pas été prévenu, crut devoir faire procéder à une démonstration navale contre le sultan. Voulant rappeler à ce dernier les obligations découlant pour lui de l'accord de 1891, qui le placent dans la nécessité de ne rien aliéner de son territoire sans le consentement de l'Angleterre, et aussi la position subordonnée dans laquelle le met la subvention de 40 000 couronnes du gouvernement de l'Inde, il donna l'ordre à l'escadre britannique de l'Océan Indien de venir s'embosser devant Mascate. Devant cette menace, le sultan d'Oman ne put que révoquer sa cession à bail, et dans un durbar solennel, il déclara à ses sujets faire acte d'obéissance aux injonctions du gouvernement de Calcutta. Mais l'initiative hardie de lord Curzon était peu soutenable, même au point de vue du droit et des accords consentis entre l'Angleterre et l'Oman en 1891, aux termes desquels le sultan de Mascate ne peut céder une portion de son territoire. La concession d'un établissement de charbon n'est pas, en effet, une cession de ter-

ritoire. La Grande-Bretagne possède ainsi, sur une foule de points du globe, des stations de ce genre, et il est à croire qu'elle admet que leur occupation est compatible avec le respect de la souveraineté et de l'indépendance des États qui les lui ont concédées. Elle en possède même une à Mascate depuis nombre d'années. En nous accordant un dépôt de charbon, le sultan avait simplement accordé à la France un avantage analogue à celui qu'il avait concédé déjà à l'Angleterre, et il n'y avait dans notre conduite rien d'attentatoire aux droits de qui que ce pût être : c'est ce que fit remarquer à Londres notre ambassadeur, M. Cambon. Le cabinet de Saint-James dut se rendre à ces raisons et, le 4 mai 1899, le gouvernement anglais et le gouvernement français firent d'un commun accord une déclaration portant qu'à Mascate, ils se trouvaient dans une position égale, que par conséquent la France pouvait y établir un dépôt de charbon comme l'Angleterre l'avait fait avant elle. A la suite de cette déclaration, le gouvernement français a pu déposer des tonnes de charbon non à Bender-Isseh, mais en rade de Mascate, à côté du dépôt britannique, dans l'anse de Makalla.

Nous jouissons, dans l'Oman, au point de vue du droit international, d'une situation égale à celle de l'Angleterre. Sans avoir l'intention d'aller à l'encontre des intérêts, voire des droits que le Royaume-Uni a su se créer à Mascate et dans le golfe Persique, sans ignorer non plus que le voisinage d'un grand empire comme celui des Indes crée une sphère limitrophe où il est naturel et légitime que s'exerce la surveillance du gouvernement britannique, nous n'en maintenons pas moins la position que nous reconnaissent les traités, et le jour où l'indépendance de Mascate ferait place à un protectorat officiel du gouvernement britannique, nous serions fondés à réclamer une compensation en échange de l'abandon de nos droits.

D'autre part, plus au nord sur le littoral arabe, à Kowéït même, l'action de l'Angleterre a trouvé en face d'elle les résistances de la Porte. On sait que la Turquie prétend exercer un droit de suzeraineté sur la totalité de l'Arabie, tant sur les États du littoral, comme l'Oman et Kowéït que sur ceux de l'intérieur, comme le Nedjed. A Kowéït notamment, la suzeraineté de la Turquie aurait été accrue de ce fait que le chef de cet État a été nommé kaïmakan et a reçu l'investiture du sultan à la suite de la concession de palmeraies le long de l'Euphrate qui

lui fut donnée en 1871. Mais les habitans de Kowéït, composés en grande partie d'émigrans qui ont fui les exactions turques ou persanes, ont toujours protesté, au cours du dernier siècle, contre les velléités de suzeraineté émises par la Porte et répètent volontiers « qu'ils sont les habitans les plus libres de l'univers ; » leur cheïk prétend n'être soumis à aucun tribut, — ce qui en Orient est le signe effectif de la suzeraineté, — et ne voir dans le sultan comme tant d'autres princes et potentats musulmans que le Commandeur des Croyans, le chef spirituel de l'Islam. En se faisant l'allié et le client du gouvernement des Indes, il déclarait agir dans la plénitude de ses droits et n'avoir pas besoin d'aller prendre l'avis de Constantinople. Les relations de suzeraineté et de vassalité entre la Porte et la petite république étaient donc très vagues et imprécises, et le gouvernement des Indes paraissait, jusqu'en ces derniers temps, peu désireux de tirer cet état de choses au clair et de dissiper l'équivoque, quand des événemens tout récents sont venus remettre sur le tapis la question de la suzeraineté ottomane en même temps qu'établir les positions respectives de la Grande-Bretagne et de la Turquie à Kowéït.

Jusqu'en ces derniers temps, la République de Kowéït avait fait preuve de sagesse. Cet État avait, depuis sa fondation vers le milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, évité avec soin de se lancer dans de grandes entreprises, que d'ailleurs ses ressources et ses moyens ne lui auraient pas permis de soutenir. Grâce à cette prudente réserve, il avait réussi à vivre entre ses trois puissans voisins, la Perse, la Turquie et le royaume wahabite du Nedjed, sans se laisser absorber par l'un d'eux. Mais le cheïk de Kowéït, Moubarek, après être entré dans l'alliance de l'Angleterre, s'est senti de grandes ambitions et a osé s'attaquer, en 1901, au sultan du Nedjed, dont la domination, quoique aujourd'hui bien réduite, comprend encore une bonne partie de l'Arabie centrale. Ayant réuni autour de lui quelques chefs nedjéens mécontents, Moubarek, après avoir poussé une pointe audacieuse de 600 kilomètres dans l'intérieur, eut la satisfaction de voir El-Riad, ancienne capitale du Nedjed, lui ouvrir ses portes sans coup férir. Mais battu à Bréidat par le sultan du Nedjed, il perdit El-Riad et fut poursuivi jusque sous les murs de Kowéït.

Ce fut alors que la situation changea de face et qu'un véritable coup de théâtre se produisit. L'« Homme malade, » comme

on se plait à appeler le Turc, n'est pas encore moribond. On l'a bien vu lors de la guerre gréco-turque, et le sultan Abdul-Hamid, bien loin de laisser se détendre les liens qui rattachent les populations musulmanes à son empire, serait fort disposé au contraire à resserrer ces liens. L'existence de la République de Kowéït était une gêne et un obstacle au maintien de l'influence turque sur le littoral du golfe Persique, au midi du Chatt-el-Arab. Si l'on jette les yeux sur une carte du golfe Persique, on voit, en effet, que le territoire de Kowéït sépare la province turque de l'Hasa de la province de Bassora et, s'interposant entre ces deux provinces ottomanes, interrompt la continuité de la domination turque sur la côte occidentale d'Arabie. D'autre part, les avantages et les concessions accordés par le cheik Moubarek à l'Angleterre avaient éveillé les inquiétudes à Constantinople. La position prise par cette dernière puissance à Kowéït constituait un danger grave et permanent pour le maintien de la suprématie politique du Sultan sur les tribus de l'Arabie centrale, et la tentative récente de Moubarek était une révélation de ce danger. Aussi le sultan a-t-il vu, dans la guerre allumée entre le sultan du Nedjed et le cheik de Kowéït, et dans la défaite de ce dernier, une occasion, bonne à saisir, d'affirmer son autorité sur la petite république et de trancher à son profit la question litigieuse de la souveraineté de cet État. Des troupes furent en conséquence expédiées de Bassora à destination de Kowéït. En faisant entrer ses troupes dans la ville, le sultan pouvait espérer jouir du bénéfice du premier occupant et se mettre en meilleure posture pour discuter, le cas échéant, vis-à-vis de l'Angleterre, la question de la souveraineté de cet État.

Mais le gouvernement ottoman, en concevant et en voulant mettre à exécution ce beau projet, avait compté sans l'Angleterre qui se hâta d'intervenir. Ordre fut donné, par le gouvernement anglo-indien, à la flottille britannique du golfe Persique de venir mouiller dans la baie de Kowéït, et quand les bataillons turcs arrivèrent en vue de la ville, leur commandant fut avisé que, s'il ne se retirait pas, les Anglais proclameraient officiellement leur protectorat. En même temps, le consul général d'Angleterre à Bagdad signifiait, au nom du vice-roi de l'Inde, aux valis de Bagdad et de Bassora, l'arrangement conclu entre l'Office de l'Inde et le cheik Moubarek, en vertu duquel ce



dernier était assuré de la protection de l'Angleterre contre toute attaque de l'étranger et leur faisait savoir que si les troupes turques faisaient mine d'entrer à Kowéït, les Anglais occuperaient la ville. La Turquie n'ayant pas insisté, l'Angleterre ne déclara pas son protectorat sur cet État. D'un commun accord, le *statu quo* entre les deux gouvernemens fut maintenu.

Mais le *statu quo* ne tranchait rien et l'avenir restait incertain. Il semble bien qu'une solution soit enfin survenue. Au cours de l'année 1902, la Turquie a occupé Sefouna, l'île Bou-bian, Khadenna, Gassir, puis l'extrémité du mouillage de Khor Abdilla, et enfin Sabadyeh, à l'entrée même de la baie de Kowéït, c'est-à-dire tout le pays intermédiaire entre l'embouchure du Chott-el-Arab et les environs de Kowéït. De son côté, le gouvernement anglais, par l'organe de M. Balfour, vient de déclarer au commencement de 1903, à la Chambre des communes que « le chef de Kowéït est le protégé de l'Angleterre et qu'il est lié avec elle par des traités spéciaux. » Ces paroles constituent la première déclaration officielle qui ait été faite du protectorat anglais sur Kowéït.

L'Angleterre a de bonnes raisons pour vouloir dominer sur ce point. L'importance de Kowéït, méconnue bien à tort par Lowett Cameron, apparaît aujourd'hui manifeste à tous les yeux. Il faut tout d'abord remarquer que Kowéït, au fond du golfe Persique, est à peu près à la même latitude que Port-Saïd au débouché du canal de Suez dans la Méditerranée. Un chemin de fer reliant à travers l'Arabie centrale le golfe Persique et la Méditerranée ouvrirait une voie nouvelle qui, évitant au commerce le grand détour par la Mer-Rouge, serait la route la plus courte de l'Extrême-Orient et de l'Inde en Europe. De plus, l'ouverture de cette ligne mettrait aux mains de l'Angleterre un puissant instrument de domination sur l'Arabie. Installée à Port-Saïd et à Aden, prépondérante à Mascate et à Kowéït, maîtresse ainsi aux quatre coins de l'Arabie et dominant les rivages par sa flotte, l'Angleterre, par la construction de cette ligne, compléterait l'investissement de la grande presqu'île, qui pourrait alors tomber peut-être sans trop de peine entre ses mains.

De telles considérations ne sont pas sans avoir frappé l'attention d'esprits positifs. Signalée pour la première fois par Lowett Cameron, la possibilité de la construction de la ligne de chemin de fer Kowéït-Port-Saïd a été depuis l'objet d'études diverses.

Aucun obstacle que ne puisse vaincre l'art de l'ingénieur ne s'oppose à sa construction ; la route fut d'ailleurs fort fréquentée jadis et était suivie par les caravanes venant de l'Inde, aux temps de la splendeur d'Edon. Là où a passé le chameau passera la locomotive.

Mais pour le moment, la ligne de Kowéit-Port-Saïd n'est qu'à l'état de projet ; du temps s'écoulera sans doute avant qu'elle soit ouverte. Il n'en est pas de même du chemin de fer qui doit relier le Bosphore à l'Euphrate et à l'embouchure du Chatt-el-Arab ; il ne reste qu'à construire le prolongement de cette ligne de Konieh à Bassora, et un syndicat franco-allemand s'est constitué dans ce dessein. Or, cette voie ferrée, d'après les projets les plus récents, doit aboutir, en dernier lieu, à Kowéit, et c'est cette petite localité qui va être, dans quelques années, le port de transit entre l'Inde et l'Europe. Dans les mains des Anglais, Kowéit serait la clef de la voie nouvelle vers les Indes, comme Alexandrie et le Cap sont entre leurs mains les clefs des voies maritimes. Sans doute la localité même de Kowéit a le désavantage d'être trop à l'ouest du Chatt-el-Arab, Mais l'éloignement du Rhône ou du Pô n'a empêché ni Marseille, ni Venise, ni Trieste de prospérer. Et en ce qui concerne Kowéit, cette localité, quoique éloignée du Chatt-el-Arab, n'en a pas moins, même aujourd'hui, un commerce assez considérable. Il n'y a plus qu'à développer son trafic, et cette opération est certainement plus facile à accomplir que celle qui consisterait à créer de toutes pièces, plus près de l'embouchure du fleuve, une nouvelle cité marchande. D'ailleurs, même en ce cas, le possesseur de Kowéit ne serait nullement embarrassé. Il n'aurait qu'à choisir pour le substituer au port de Kowéit le mouillage merveilleusement situé à vingt kilomètres au nord-est de cette ville, le Khor Abdillah, qui a été signalé comme le vrai havre marin de l'Euphrate. Les Anglais, à qui ce dernier port aurait été cédé, dit-on, par Moubarek, n'auraient qu'à y faire les dépenses nécessaires pour y créer un port marchand et une station navale.

Le possesseur de Kowéit est donc le maître du point terminus des deux futures voies transcontinentales des Indes, celle qui va passer par la vallée de l'Euphrate et celle qui passera dans un avenir plus ou moins éloigné par le nord et le centre de l'Arabie. Il n'est nul besoin de faire ressortir l'intérêt qu'ont les maîtres de l'Inde à les dominer. Qu'il s'agisse de la ligne

Konieh-Bassora ou de celle de Kowéït-Port-Saïd, ces deux voies ferrées établissent entre l'Europe et l'Asie méridionale une communication plus directe et plus rapide que par le canal de Suez. Quand elles seront construites, l'Asie Mineure ne peut manquer de reprendre une importance de premier ordre. On sait en effet que le milieu précis de la figure irrégulière formée par les trois continens d'Europe, d'Asie et d'Afrique n'est point éloigné des plaines de Mésopotamie et qu'ainsi le centre géographique de l'ancien monde se trouve en Asie occidentale. Cette position lui valut jadis une part prépondérante dans l'œuvre de la civilisation, et si cette part a cessé d'être dominante dans l'histoire, c'est parce que les principales routes du commerce ont pris, depuis la découverte du cap de Bonne-Espérance, la voie de l'Océan. Mais la ligne droite reprendra toute sa valeur et la grande route de l'Europe aux Indes repassera, grâce aux chemins de fer, par la vallée de l'Euphrate. Ne voit-on pas, même avant l'achèvement de ces lignes, les symptômes précurseurs d'une telle évolution? L'annexion de l'Asie, antérieure au monde d'Occident pour la culture, le commerce, l'exploitation industrielle, est déjà commencée. Sous l'influence de la civilisation occidentale, le pays se transforme peu à peu et entre dans la sphère d'attraction européenne. Du pourtour vers l'intérieur, le mouvement de reflux civilisateur vers l'Orient déjà renouvelle l'aspect des cités littorales. Il continuera vers l'Euphrate et le plateau de l'Iran. L'Anatolie est déjà comme le parvis de l'Europe; par le croisement des chemins de fer futurs, elle sera le marché central de l'Ancien Monde. Le jour où le chemin de fer reliera le port le plus septentrional du golfe Persique au Bosphore ou encore à Port-Saïd, l'importance du canal de Suez ne pourra être que diminuée. C'est l'Asie antérieure qui héritera de la fortune de l'Égypte. Le Tigre et l'Euphrate verront alors reflourir sur leurs rives la splendeur des civilisations disparues. Le chemin de fer du xx<sup>e</sup> siècle refera la route des caravanes qui, jadis, mettait en communication les civilisations de l'Europe et les civilisations de l'Asie. Rélié à l'Europe par une voie ferrée ininterrompue, le golfe Persique redeviendra la grande voie du trafic international, et le philosophe qui verra ces faits se produire sous ses yeux en conclura encore une fois que l'histoire est un perpétuel recommencement.

---

# IBSEN

---

## II <sup>(1)</sup>

### SUR LES GLACIERS DE L'INTELLIGENCE

---

#### V. — PUISSANCE ET MISÈRE DU MOI

« Je ne sais qu'une révolution, qui n'ait pas été faite par un gâcheur ; » dit Ibsen à son ami, l'orateur de la révolte : « c'est naturellement du déluge que je parle. Cependant, même cette fois-là, le diable fut mis dedans : car Noé, comme vous savez, a pris la dictature. Re commençons donc, et plus radicalement. Vous autres, occupez-vous de submerger le monde : moi, je mettrai la torpille sous l'arche, avec délices. » L'État est la malédiction de l'individu : qu'on abolisse l'État. Toute notre morale sent la pourriture, comme les draps d'enterrement : qu'on abolisse la morale et l'église. Le moi a sa morale prête ; le moi a son église. La joie de vivre ne peut-elle pas suffire à l'homme, désormais ? Le moi est bon ; il est clair ; il est solide. Il ne laisse rien d'intact, parce qu'il vaut beaucoup mieux que ce qu'il détruit. Le moi est l'honnête anarchiste qui ne sépare pas le plaisir de la justice, ni la volupté de la vertu. C'est pour faire le bonheur de la planète, qu'il met le feu à la ville. Il prêche ingenuement le retour à la nature, tant il a peu de malice. Mais qu'est-ce bien que la nature, sinon le bon plaisir tempéré par la plus pure vertu ? Et, du reste, s'il n'en était pas tout à fait ainsi, le moi, qui est toute excellence, se fera juge aussi de la

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

nature. Et d'abord il faut délivrer les femmes. De la nature? Sans doute, car, au fond, la nature se dissimule sous les lois, qui n'en sont que l'habit politique. Le moi est l'universelle pierre de touche; il a la vérité; il a la santé; il n'erre pas; à lui de purifier l'espèce; à lui de la condamner, ou de s'y préférer. Le moi reste la seule puissance et le seul juge. Il n'a qu'à vouloir.

*L'idole de la volonté.* — L'ivresse du moi: dans sa force il se croit bon; et il se décide à agir, pour donner une preuve de sa force.

Être soi tout entier ne diffère en rien d'être soi-même. On s'en fait un devoir. Tout ou rien, c'est la politique de notre morale. Le moi n'a donc pas honte d'être optimiste? Loin de là, quand il n'en sent pas encore l'horrible nausée, le moi est fanatique du bien qu'il se flatte de faire. Nul n'a plus de foi: il la porte dans les moindres faits de la vie; car une foi semblable n'est que le furieux appétit qui se jette sur tout.

Il s'assure qu'il suffit à un monde. Puisque tout est mauvais, et que tout pourrait être bon, il est juste de monter à l'assaut, et de miner le mal dans sa citadelle. Il s'agit toujours de tout détruire. Voilà le comble de l'espérance, et qui marque plus de force dans le génie que de clairvoyance. Où la volonté domine, les idées n'ont pas besoin d'être claires; l'homme voit le monde à travers son désir; il ne l'a point encore saisi de près, y regardant les yeux dans les yeux; et celui qui devait être le plus intelligent des poètes, pendant longtemps, n'a pas eu tant d'intelligence que d'énergie. La volonté, cette forme du moi en action, doit renouveler le monde. Va droit au but, se dit le héros; délivre la volonté, ou succombe. Voilà le comble de l'espérance jusque dans le désespoir; et, ivre de soi, il s'écrie: « C'est là vivre! Briser, renverser, frapper! Déraciner les pins! Voilà la vie! Voilà qui endure et qui élève! » L'anarchiste exulte, parce qu'il espère. Dans tout anarchiste qui a la foi, il y a un optimiste qui délire; et qui peut-être, un jour, s'il guérit de sa folie, la prendra en dégoût. L'enfance de ce tyran, voué à l'exil, jette d'épaisses gourmes. Qu'il est encore loin de sa beauté et de sa grandeur!

Le mouvement importe plus à la volonté que le plan où elle se meut; et plus que le terme où elle va, la vitesse de la course. Quand les héros d'Ibsen proclament qu'ils sont libres, ils n'ont plus rien d'humain. « Dieu n'est pas si dur que mon fils, » dit

la mère de l'indomptable Brand; et ce pasteur, machine à vouloir, qui ne veut vivre que pour le Christ, avoue, dans son triomphe, qu'il sait à peine s'il est chrétien. Le plus affreux mystère du moi, c'est qu'il arrive un moment où la volonté tourne à vide. On met tout à feu et à sang; la nuit vient et l'on s'assied dans l'ombre, se disant : Je ne crois plus, je ne sais plus; vais-je donc ne vouloir plus? Car que m'importe de tout être, où il n'y a rien?

Le moi pressent le danger mortel du doute : ne faites jamais la folie de douter de vous-même. Il faut croire en soi. Rien ne nous est bon que ce qui nous y aide; il n'est mal, que ce qui nous en éloigne.

La volonté est l'organe de la puissance. Être soi, c'est dominer. On ne veut que pour pouvoir. Puissant en énergie, je ne vis que pour être puissant en actes. Il faudra que je vous le fasse sentir, ô mes frères très libres. Le pouvoir, voilà la vie, l'appétit de l'homme, la propre affinité de son sang.

Même vaincu, l'homme puissant ne baisse pas la tête. Il ne regarde pas sa vie comme perdue : tant qu'il lui reste un souffle, c'est une haleine de volonté qu'il respire. La mort même ne ruine pas toujours cette espérance. Le grand moi est pareil au phtisique dans la force de l'âge; quand tout est détruit et que la mort s'annonce, il connaît une dernière fièvre, un rêve suprême, où il s'endort dans son propre poison.

*Antique et Moderne.* — Ils sont plaisans de prendre la vie antique pour le modèle d'une vie libre.

Le fait et le moi s'opposent; ils se bravent; et l'un toujours asservit l'autre. L'art antique est forme, et soumis au fait. Le moderne est sentiment, et le moi y domine. L'antique est horizontal, surface, si je puis dire; le moderne, volume, profondeur et vertical.

L'ordre et la beauté antiques viennent de ce que le cœur manque, c'est un art sans âme; moyennant quoi, il est tranquille. Les enfans aussi ont la paix grecque : ils jouent dans la chambre où leur mère se meurt, et jusque sur le lit, si on les laisse jouer. J'admire cette sérénité, et, malgré moi, je la méprise.

Le grand avantage d'Athènes sur Paris, pour la vie heureuse, c'est que je suis à Paris et qu'Athènes n'est plus. Nous mettons l'âge d'or dans le passé, par prudence : il ne faudrait pas le défier

d'être. L'enfance de notre âme est la fée, et d'or enfin tout ce qu'elle touche. Mais tout ce qui nous touche est de terre, sitôt que nous sommes touchés. Le plus sûr est de rêver.

La beauté manque à Ibsen : de là qu'il fait le rêve de l'antique. Il cherche l'ordre. Il le veut à tout prix. Mais il n'arrive pas à y sacrifier la vie intérieure, notre chère folie, et la sienne.

L'antique est sain comme le vide, assez souvent. Ce qui est tout à fait sain est nul, sans doute. Les vivans sont des malades, et pas un n'en réchappera. Tout homme est malade. Les anciens ne pensaient pas l'être; ils se croyaient bien portans, tant qu'ils ne souffraient pas de paralysie. Mais eux-mêmes, à la fin, ils se sont vus paralytiques.

L'antique est si peu le Moi, que le Bouddha le nie au nom de la volupté même.

La conscience malade, voilà le théâtre de la fatalité moderne. Comme le cœur, on ne sent sa conscience que si l'on en souffre. La tragédie grecque n'est que le fait. Les hommes tombent comme les générations des feuilles. Aussi la tragédie grecque nous semble presque toujours admirable, et ne nous intéresse presque plus. Il n'y a que la terreur, et la pitié n'y est qu'une peur réflexe. Ce ne sont guère des hommes : mais des dieux aveugles et des automates aveuglés.

La tragédie moderne, c'est le moi en contact avec le monde. Le moi est plein d'énergie : acte contre acte. Le fait, et un déluge de faits tous terribles, ne sont pas si tragiques qu'une seule décision à prendre pour la conscience malade.

Nous sommes tous chrétiens malgré nous : si nous sommes pensans. Et c'est en vertu de notre âme, qui est à elle seule, et pour soi, l'état, le monde, et toute la cité. Il est vrai que le propre chrétien est en présence de son Dieu. Sans son Dieu, il est suspendu dans le vide. Mais combien, de là, les vues sont puissantes sur le fond, et hardies dans l'abîme.

Le christianisme a créé le monde intérieur. Il n'a pas du tout supprimé l'autre : il l'a réduit à la seconde place. Un Athénien chassé d'Athènes n'était plus guère un homme; car, pour être homme, il fallait d'abord être citoyen. Désormais, je suis homme dans Sirius même. On ne peut m'en ôter le caractère. Ils le savent bien, tous ces grands exilés, qui ont commencé de l'être dans leur propre ville, et dès le sein même de leur mère.

*Que le moi est le parfait pessimiste.* — Ibsen a tous les dehors de la méchanceté. Il ne plaint pas ses victimes. Il prend la plupart de ses héros dans la paix d'une condition moyenne, et il les pousse à la mort, d'une main pesante, d'une allure rapide. Le nid de la honte et du mensonge est fait comme celui des oiseaux, patiemment, d'une foule de débris, et très souvent d'immondices : là, il fait tiède, et les hommes ont chaud. Ibsen les tire de ce bon poêle, et les traîne dans l'hiver de la vérité nue, sous les étoiles glaciales. S'ils tombent frappés par le vent de la nuit, il reste encore un orage de neige sur leur cadavre ; et s'ils hésitent au bord du précipice, où il les a conduits, d'un coup violent entre les deux épaules, il en hâte la chute. Il ne pleure pas sur eux ; parfois, au contraire, il les bafoue. Sa tristesse est sans douceur ; elle aime le sarcasme. Il est dur ; il a l'air cruel ; il semble jouir de la catastrophe, tant il se soucie peu de l'amortir. Ses traits tiennent de l'acier ; il coupe et il tranche dans la vie et dans les passions comme dans une matière morte. Et les gouttes de sang, cette rosée fraternelle des larmes, il les tarit aussitôt à la manière du chirurgien, sûr de sa méthode, qui lie les artères et suture la plaie.

Dans son insomnie, l'homme qui aime le plus ses chiens, les hait aboyans. On ne les hait pas pour ce qu'ils sont : il serait trop absurde. Ni les chiens aboyant la nuit, ni la foule des hommes dans la cohue, ne méritent la haine. On ne leur en veut pas de n'être point ce qu'on est soi-même ; mais s'ils ne sont pas odieux, ils peuvent être insupportables. Ils ont l'air d'appeler la haine, comme le solitaire se donne l'apparence de la leur vouer.

Ibsen n'a point de méchanceté ; mais il n'a pas de bonté davantage. C'est qu'entre lui et les autres, le cœur manque ; le pont rompu empêche tout passage entre les deux rives du torrent. L'esprit ne sert de communication aux hommes que pour se mesurer, ou se fuir ; au mieux pour se connaître et passer le temps. Il n'aide point à vivre, l'amour seul y suffit.

La méchanceté d'Ibsen est un préjugé contre lui : on le juge méchant, parce qu'on voudrait qu'il fût bon. Il n'est ni l'un ni l'autre dans son œuvre. Il est froid comme l'intelligence. La froideur est le propre de la pensée ; à la longue elle dédaigne même de prendre parti. Elle paraît toujours méchante aux souffreteux de la vie, — car ils réclament des soins. La force fait peur aux faibles.



On ne peut avoir que froideur ou dédain pour les hommes, quand rien de suprême ne commande l'amour. L'amour de Dieu et l'amour humain se portent l'un l'autre. La pitié n'est pas une inclination ordinaire; l'être y met tout ce qu'il a de meilleur, — à ses dépens. Combien d'hommes enfin n'ont eu ni pitié ni tendresse pour les autres, qu'à la condition de sentir sur eux-mêmes la tendresse et la pitié de Dieu?

L'orgueil de l'esprit ne souffre pas de paix bâtarde. Entre ce qui lui semble juste et le contraire, point d'alliance. Pas de charité. L'erreur n'est point un objet de pitié. Comme tant d'autres, Ibsen du moins n'essaie pas de me faire croire qu'il me dépouille pour mon bien, et que j'en sois plus riche.

La volonté pure, c'est la morale, jusqu'à un certain point; mais c'est encore plus la loi de fer qui destine les uns à ne rien valoir et à en être châtiés, les autres à avoir un haut prix, à le connaître, et à frapper ceux qui ne l'ont point. Quel que soit, d'ailleurs, l'étalon de mesure. C'est peu que ma force fasse mon droit, elle en fait l'excellence.

La volonté pure n'a rien d'humain; elle est cruelle comme un glaive, et sourde comme la mécanique. Qu'en semble à tous ces professeurs de fade humanité, ivres de vin doux et de raisons abstraites?

Que tous les hommes soient purs: ils n'auront plus besoin de vouloir, ni de se faire quelque bien. En attendant, aux plus purs de vouloir pour tous les autres, — à eux de faire régner leur volonté. Leur droit est évident, s'ils le peuvent. Et, s'ils le font, à coups de hache. Cela s'est vu.

La morale sans charité est une espèce de méchanceté irréprochable. De là, que l'homme le plus pur peut paraître le plus méchant.

On délire plus aisément en morale qu'en persécution et en grandeur. La vertu facile est aussi une idée fixe. La morale parfaite est l'ennemie mortelle de la morale.

On fait une confusion, quand on se sert de l'esprit pour ruiner la conscience; et non moindre si l'on s'en sert pour la fortifier. L'intelligence s'attaque aux lois de la morale, comme si elles étaient un produit de l'esprit. En rien: c'est une nécessité de la nature.

La morale est la face visible de la religion. Ruinez la religion; mais ne vous flattez pas de sauver la morale. Même dans la reli-

gion, il n'y a que le tenace, le pressant, l'ardent besoin de vivre. On ne croit pas par raison, mais par nécessité; et d'instinct : — non pour satisfaire à la logique, mais pour vivre. Aristote mourant pouvait seul savoir combien la nature se moque d'Aristote. La foule des hommes court au plus pressé, et commence par où la plupart des philosophes finit.

L'étrange démarche de l'esprit, il est mort quand il triomphe. La morale ne tient pas devant lui; mais dans la morale, il ne renverse pas des lois factices; il va, encore un coup, contre la vie. Quant à moi, j'y consens; mais il ne faut pas feindre qu'on délivre les hommes, quand on les tue. Partout où la vie persiste, la religion remplace la religion, et la morale la morale. Il y a bien lieu de rire et de prendre en pitié cet esprit qui se croit libre : pas plus que le cours des saisons.

Une naïveté sauvage permet seule à ce moi de croire longtemps à l'excellence de son œuvre. Qu'il en juge sur sa victoire : après le combat, il peut voir ce qu'en font les soldats de l'armée, ces partisans d'occasion, tous mercenaires, et les femmes surtout. La plus noble cité est à feu et à sang. Où est le gain si pur que l'on devait faire? L'armée a perdu tout ce qu'elle avait de bon; elle n'a rien acquis de cette excellence, qui devait lui venir de surcroît et nécessairement. Qu'on est honteux, vainqueur, de se voir vaincre dans les autres! Ibsen, une fois, s'est mis en scène avec cette parodie. Il montre la honte d'être vrai et d'avoir cru aux hommes. Le peuple, ailleurs, se charge de la leçon. Malheur à celui qui découvre la maladie de tous, et prétend guérir les malades : ils ne veulent pas qu'on les soigne, parce qu'ils ne veulent pas être malades. Le bon médecin ne flatte pas le peuple; et le peuple veut être flatté. Il faut respecter en lui le mensonge, parce qu'il tient à son mensonge, comme la chair à la peau. Et, après tout, il a raison. Car, à quoi pense le docteur Stockmann? A écorcher vif ce peuple? — Il n'a donc pas tort de répugner à ce qu'on l'écorche. Aussi bien, le médecin qui aime trop la vérité, n'aime pas assez son malade. Prétend-il, lui seul, à créer une cité pure? A faire un monde où tous les hommes soient vrais? intelligens? sans péché? où toutes les eaux seront de cristal? où enfin il n'y ait pas un malade? — Ce rêve est bien vain : dans le monde qu'il suppose, il n'y a pas place à la mort. Dès lors, à quoi bon le médecin?

Ibsen n'a point gardé à l'intelligence le haut rang qu'il l'in-

vitait à prendre. Comme beaucoup de très vieux sages, il semble conclure à la loi du bon plaisir. Que chacun le prenne où il veut; c'est déjà beaucoup qu'il le puisse. Il n'est que d'asseoir sa vie dans la volupté, depuis la plus basse jusqu'à la cime du grand amour. Le parti d'aimer est le plus sûr. Il le dit, cet Ibsen autrefois si glacé, si rigide; et nul épicurien ne fut jamais plus triste, que ce sceptique au désespoir, couronné de neige et d'asphodèles funéraires. L'aveu lui en vient aux lèvres. — une espèce de regret de n'avoir pas suivi lui-même cette règle (1) : combien il est admirable qu'au moment même où il l'exprime, dans un soupir, il fasse entendre qu'à n'en pas douter, il ne l'eût jamais pu vouloir? — Incurable vieux homme, du vieux temps, et noble jusqu'aux moelles : son âme religieuse habite le temple désert.

Solness invoque le Tout-Puissant, dans sa détresse. Je puis bien ne croire à rien, mais non pas faire que je me passe de croire. La force religieuse d'un esprit marque son envergure. La religion est l'étendue de l'âme, et, comme elle, s'espace dans ce sombre univers. Plus la religion s'éloigne de nous, plus il nous appartient d'en sentir le manque et d'en souffrir. La vie éternelle est la grande maladie dont nous ne pouvons guérir. Pour la foule des hommes, la religion est tout ce que les âmes bornées et les esprits vulgaires ont d'espace et de vue. Je plains ceux pour qui il n'y a pas de mystère : ils n'ont de mystère pour personne; et aussi peu de vie, à proportion. Que pèse, ici, un peu plus d'intelligence, ou un peu moins? Une sottise vanite, et l'ignorance du fond ont donné seules quelque prix à ce qui en a si peu pour vivre.

Le moi est le profond pessimiste : car il est seul.

Le plus malheureux est le plus seul, si grand soit-il, ou se vante-t-il d'être. Et celui-là veut vivre; il s'y attache d'une étreinte désespérée, d'une ardeur si violente, qu'après tout elle est basse : il est tout ventre, et tout affamé pour cette nourriture unique et sans pareille.

Plus l'homme est heureux, plus il lui est facile de mourir. Heureux et confiant, cet homme est un enfant qui joue : il ne croit pas à sa mort; il ne la pense même pas. Il ne croit qu'à l'instant; et tout instant est vie. Étrange ironie que plus on ait de bonheur, et moins l'on se sente.

(1) Cf. *Quand nous nous réveillerons d'entre les morts.*

L'homme tout en soi, jusque dans l'excès de la joie, médite continuellement la mort. Ainsi il ne peut la souffrir. L'ombre seule, le soupçon, le nom lui en est horrible. La lumière du jour en est obscurcie ; le soleil en est éteint à midi. La pensée cruelle frappe soudain au cœur, besaiguë affilée qui, après avoir tranché dans le vif de l'espérance, transperce le sentiment même de la possession.

L'homme de foi joue au soleil, dans la pleine nuit. Je ne sais point ce qu'elle est, ni où elle se fonde, cette religion : mais certes elle est une bonne lumière pour une foule d'hommes. Elle ôte toute créance à la mort. Je juge de la foi là-dessus. Elle vivifie la vie. Elle rassure l'agonie, comme une mère apaise la nausée d'un enfant qu'elle purge. Voilà ce que j'en suppose. J'ai lu ce texte dans les yeux de quelques hommes. Comment n'admirer pas la main qui l'a écrit ?

#### VI. — LA NUIT A LA FIN DU JOUR

Pour qui vient du Nord, l'Italie est la révélation d'un monde où la joie est permise. Ce que le rêve a conçu dans le vide a donc son lieu quelque part sous le ciel ? L'Italie enseigne la joie de vivre, parce qu'elle fait croire à la beauté d'être libre : c'est le pays où il semble possible d'aller tout nu, sous les orangers, sans prendre froid. L'accord du rêve avec les faits, tel est, d'abord, le prestige de l'Italie ; l'artiste pense y retrouver une patrie perdue : il y découvre l'harmonie.

Je me représente Ibsen à Rome ; il y était, comme il avait quarante ans ; encore un peu, et il serait dans le plein de ses forces. On m'a montré sa maison, retirée et paisible. Il vivait dans le soleil ; il lui semblait surprendre le secret de la nature, et qu'elle vit dans le plaisir. C'était avant l'entrée des Italiens dans la ville fatale, où toute ambition doit trouver son terme, et où nul palais ne se fonde qu'il n'y marque la place d'un sépulcre. A cette époque, Rome était encore le plus noble oratoire de la méditation ; le tumulte n'y avait pas pénétré, ni cette foule qui prend pour une fumée de gloire la poussière qu'elle piétine, et qu'elle soulève du pavé. On m'a vanté cette vie sans événemens et sans bruit, si calme et si profondément lumineuse que Rome offrait alors aux hommes en exil. La liberté y régnait ; car il n'est de vie libre, que celle où il ne se passe rien. L'Italie

a gagné Rome ; et l'homme l'a perdue. A tous, elle ouvrait un grand silence, asile égal à l'espace désert de son horizon.

Pourtant, s'il est plus facile de croire au bonheur, ici qu'ailleurs, à la longue il n'est pas moins vain, ni moins ridicule. La lumière romaine éblouit ; mais trop de clarté, aussi, aveugle.

*Le rêve de la lumière.* — L'identité de la force et du droit est évidente pour la raison. Il n'y a point de victimes dans le monde ; il n'y a que des infirmes et des anémiques. Pour l'esprit, l'ignorance est une anémie. Comme on donne de la viande crue et du fer aux sangs pauvres, que les faibles se nourrissent de rancune et de révolte : ils s'en feront plus forts, s'ils peuvent l'être ; et ils seront libres, quand ils auront la force.

La force est sainte : elle sert d'assise à la cité nouvelle. Au besoin, il faut être cynique dans le culte de la force. On l'a toujours servi, mais sans oser le dire. Ibsen invite les hommes à la franchise, dans la parole et dans l'action. Où la vérité importe, rien n'importe que la vérité. D'ailleurs, la vérité est toujours cynique pour le mensonge. L'audace est la vertu des rebelles. Que les femmes ne craignent donc point d'être cyniques, elles qui n'ont pas craint jusqu'ici d'être faibles. Elles auront assez de pudeur, si elles ont la force de se rendre libres.

Il y a eu un temps, de la sorte, où Ibsen voyait une hypocrisie haïssable partout où la force dissimule son droit, et partout où la faiblesse ne revendique pas le sien d'être rebelle. Ainsi la lumière donne la fièvre à la campagne de Rome et sur ce désert prodigue la magie du sang et de l'or ! Dans la vapeur des marais, une moisson héroïque se lève. Ce n'est plus même le mirage d'une plaine féconde, qui promet de la vigne et du blé : c'est la propre illumination des rêves qui n'ont point d'ombre, où la volonté n'appelle plus son objet, mais se jette à la rencontre, s'en croyant appelée.

Voilà comment cette Campagne, non moins qu'aux héros, est si chère aux vaincus de la vie. Tous y goûtent la défaite, au sein de l'irréremédiable défaite, l'écoulement des siècles. Ils la consolent dans la condamnation sans bornes de toute grandeur. Les malades de la volonté s'endorment ici ; et les possédés de puissance s'y enivrent d'insomnie. Comme à Ostie la pierre même se délite, la volonté qui se brise, à Rome se liquéfie en lassitude ; mais au Forum, les colonnes, vieilles de deux mille ans,

poussent la terre d'un front têtue, et sortent de la poussière. Le poison de Rome endort les cœurs faibles pour jamais, et ranime la folie des puissans.

Quelques hommes, pleins de force, contractent à Rome une fièvre que la quinine ne prévient pas, — la folie de l'empire. Si c'est un mauvais air comme l'autre, je le crois; mais l'âme en est avide; elle ne veut pas guérir de ses frissons; elle s'y plaît étrangement, jusques à y périr. C'est ici qu'Ibsen, cessant de prêcher et de chercher systèmes, s'est saisi dans sa force à pleines mains, et s'est jeté, tête à tête, contre tout ce qu'il nommait encore le mensonge: lui seul contre tout un peuple, une race, tout un siècle, — un homme contre tous les autres. Comme il nous faut toujours donner de beaux noms aux œuvres où nous ne mettons rien que de nous, Ibsen appela son parti la guerre de la vérité et de la vie contre l'éternelle imposture qui domine l'instinct des hommes. Toutes ses œuvres héroïques, il les a conçues en ce temps-là. Alors, il préférerait combattre à vaincre. Cette force hautaine, et sans pitié, Rome l'a nourrie. Et cette volonté absolue de régner, fût-ce par la destruction, est une fille de la solitude romaine. Quoi de plus? Elle devait finir par se tourner contre elle-même: c'est le progrès ordinaire de la volonté intelligente. Dès sa première heure à Rome, dans Ibsen, sûr du triomphe pour demain, je sens un vainqueur dégoûté de la victoire, et dédaigneux de la cause qu'il fait vaincre.

*Enfans et femmes.* — Les vieillards caducs et les enfans sont absens de son œuvre. Il ne représente guère que les hommes dans l'âge mûr, les femmes et les jeunes gens. Là seulement, en effet, la volonté et les passions ont toute leur force.

Les vieillards somnolent, et sont odieux s'ils agissent avec violence. Les vieillards sublimes ne courent pas les rues, dans la ville moderne; et les autres, trop souvent, se font écraser. Les hommes mûrs et les jeunes gens sont forts, parce qu'ils sont égoïstes et ne croient pas l'être. Ils mettent leur amour de soi-même jusque dans la foi, dans les idées et le sacrifice. Le bel âge est à plus de cinquante ans, et moins de soixante (1): tout y est tragique; la mort est derrière la toile pour faire le dénouement. Il faut avoir cet âge pour jeter d'une main imperturbable

(1) Maître Solness, Borkmann, Rubeck, le docteur Stockmann, M<sup>me</sup> Alving ont cet âge.

son épée dans la balance de la vie. La jeunesse fait plus encore : elle entre de tout son poids dans le plateau, et rompt l'équilibre : ce n'est qu'à cette saison de la force, que les hommes sont capables de mourir pour une idée vague, et les femmes de tuer pour une sensation.

Trop souvent, le théâtre confie aux vieillards un emploi héroïque ; c'est l'erreur qui empêche tant de gens de croire à la tragédie : peu d'hommes se persuadent qu'il y en ait qui veulent mourir pour une idée, ou souffrir pour elle, ou faire souffrir. Que ne leur fait-on voir des héros dans la force de l'âge ? — Les vieillards ont l'apanage légitime de la sagesse. Mais la sagesse n'est pas scénique : elle est pleine de calme, en son essence, sereine et presque indifférente. Elle contemple, qui est le contraire d'agir. Les beaux vieillards ne sont à leur place que sur le théâtre des dieux. La scène humaine est aux fous. Les héros sont des fous qu'on admire. Encore ne les admire-t-on pas toujours ; et même le siècle veut qu'on les méprise.

Qu'Ibsen soit loué de n'avoir pas fait tourner toute la vie des idées et des hommes autour des petits enfans. Sans qu'on les y voie, le théâtre moderne n'est plein que de ces minces créatures ; et ce n'est encore rien auprès de l'embarras qu'ils donnent en tous lieux, hormis à la campagne. Ils ne sont pas peu responsables de la mollesse universelle. Ce sont les germes destructeurs de l'énergie ; près d'eux, elle s'use et se prodigue en menuailles ; le grand amour tombe en poussière de soucis.

On s' imagine que la pratique d'une tendresse égoïste corrobore la valeur personnelle de l'homme. Quelle erreur : l'égoïsme des mères et des pères, en général, énerve toutes les vertus au profit d'une seule. Ce qu'ils ont de vigueur pour penser et pour agir descend au bégaiement de la chambre aux jouets ; ils ne peuvent pas faire croître d'un coup le cœur ni l'esprit des enfans ; mais ils abaissent les leurs au niveau de ces dieux dans les langes : et même les passions se rapetissent à l'image de ces petits. Il arrive, en outre, que les hommes se font une arme de leurs enfans contre les femmes, qui s'arment éternellement de leurs enfans contre les hommes : parodie de toutes les grandes luttes ; parodie même de crimes.

On peut aimer les enfans, comme ils le méritent ; on peut s'y plaire, ce sont les fleurs de la forêt. Mais le monde ne saurait pas tenir dans ces petites mains ; faut-il que les plus belles

pensées s'abâtissent pour les distraire? Même à regret, il sied de les tenir à distance. Ils sont touchans; mais il l'est bien plus d'être homme et de vivre. Nous, hommes, nous avons à lire la grande tragédie de la vie et de l'art, à livre ouvert; ce n'est pas notre rôle de la faire épeler à ces petites bouches. Qu'ils rient et qu'ils jouent à l'écart: Ibsen les y laisse, car Ibsen est viril.

Jamais on ne fit la part plus belle aux femmes que dans « Maison de Poupée. » C'est l'homme le plus sot qui lasse l'amour de la plus charmante entre toutes les femmes. Mais quelle folie est la sienne de prendre pour une injure inexpiable, qu'on la traite en poupée? — Et si même elle l'était?

Où y a-t-il, dans le monde, beaucoup mieux que des poupées qui parlent, et qui s'imaginent de parler seules, de penser et de marcher? — Si rien de plus qu'eux-mêmes n'anime les automates, en quoi un automate l'est-il plus qu'un autre automate?

Celle-ci se fait un grand deuil d'être la poupée de son mari, et s'accuse de jouer à la poupée avec ses enfans; mais de quoi se soucie-t-elle? Et si à ce jeu les enfans s'amuse, d'une joie divine et sans partage? Une femme va-t-elle se plaindre d'être la poupée de l'homme, en rougir et s'en révolter? Mais que croit-elle qu'il soit? L'homme est la poupée du destin. Et sans aller jusque-là, le fantoche de la cité, le pantin aux mains de mille idoles froides, qu'il appelle ses idées quand il les vante, et les lois quand il les hait. O vanité infinie des automates: cassant un ressort, ou changeant un rouage, ils croient changer de nature.

On ne peut rien exiger d'un autre être que l'amour. Aimer, tout est là. Qui est aimé est redevable infiniment à l'amour. Et plus encore, s'il se peut, qui aime. On vous aimait, poupées, et vous aimiez jusque-là. Voici que vous vous rendez haïssables.

C'est dans les femmes, surtout, que la bonté et le dévouement se confondent. Elles n'ont que des amours particulières, consacrées à peu d'objets. Elles n'aiment plus rien, s'il leur faut tout aimer. Qui a connu cette sorte de femmes, les préfère injustes à impartiales: elles se réservent alors tout ce qu'elles ont de cœur et de partialité. Qui nous aimera sans beaucoup de partialité? — Leur esprit égoïse sans retour. Elles se savent si grand gré de ce qu'elles ont appris, et de penser: elles y sacrifieraient bien le monde entier, sinon elles-mêmes trop nécessaires à ce monde: tant cette qualité de comprendre leur est étrangère, qu'elles n'y portent aucune candeur, ni froideur ni désintérêt.



Elles s'admirent dans leur esprit, comme les meilleures femmes n'ont jamais songé, un seul instant, à se vanter de leur cœur.

*Le contraste.* — Il y a deux ou trois ans, comme l'année était sur sa fin et n'en avait plus que pour deux jours, j'ai vu, l'une après l'autre, l'ennemie de l'homme et la très pure femme.

Je ne sais comment, j'étais entré dans une salle où une femme célèbre prêchait la loi nouvelle. Jeune et parée, des perles au col et aux oreilles, cette femme était couverte de tout ce que l'adulation de l'homme a mis de richesse et de luxe aux pieds de sa compagne. Un encens invisible de parfums entourait chacun de ses gestes. Derrière elle, sur le dos du fauteuil, une fourrure d'argent était jetée ; ses mains disaient vingt siècles de vie oisive ; sa jupe bruissait ; les voix de la dentelle, de la soie, du linge parfumé murmuraient autour d'elle, caressant ses membres, faisant à ce corps tant aimé l'écrin où tout le travail de l'homme est asservi et se consacre.

Cette femme avait toute la cruauté des idoles, et la vanité glaciale des marbres dans un musée. Elle s'offrait à l'adoration, s'adorant elle-même. Son sourire froid était posé, comme un masque, sur l'exécrable dureté de l'âme. D'autres femmes l'applaudissaient, toutes âpres, sèches et d'une fatuité cruelle. Si animées de colère et d'envie qu'elles fussent, ce n'était pas même contre l'homme, cet animal d'une espèce trop basse, — leur frère, j'imagine, leur fils ou leur père. Il semblait que ce fût plutôt contre un dieu caché ; car rien n'excitait plus haut la raillerie de ces femmes, leur sagesse et leur bel esprit que les vieux mots de bonté, de dévouement et de sacrifice. Elles avaient la figure des mauvais prêtres, quand ils insultent au culte qu'ils ont trahi. Et précisément, la grimace maudite de la haine plissait leur visage, quand le mot de « service, » le seul peut-être qui soit sans péché dans la bouche des femmes, — leur venait aux lèvres, où il prenait toujours le son très bas de « servitude. » Elles étaient si enragées d'apostasie que le plus innocent témoignage de l'ancienne religion en honneur parmi les femmes, ne trouvait pas grâce devant elles. La femme au parler d'orateur, s'indignait qu'on fit présent de poupées aux petites filles, pour leurs étrennes ; elle y voyait une ruse ignoble de l'homme pour asservir, dès le berceau, la femme à son foyer. Cette idole, par son luxe et sa parure la poupée du genre humain, déclarait la

guerre aux poupons de bois, qui exercent les enfans aux douceurs de la caresse, et de l'amour. Car enfin, le dieu caché que ces créatures détestent, ce dieu douloureux et sacré, c'est l'amour et l'amour seul en effet (1).

J'avais fui. Je laissai cette assemblée méchante de femmes qui haïssent, et d'hommes qui chérissent leurs singes, et femelles à leur manière, goûtent le plaisir d'être avilis. Je rentrais dans le tumulte de la Ville.

C'était l'heure qui précède la fin du jour. Paris fiévreux et humide roulait sous la brume d'hiver, et tournoyait en tous sens comme faisaient, parfois, telles feuilles mortes, oubliées dans les avenues. Un temps malade et blafard. Le ciel jaunâtre se traînait comme la Seine, gluante et limoneuse. Tout semblait s'être épaissi, l'air jaune et la boue grasse. Sur la place de la Concorde, le pavé miroitait d'un regard terne. Le fer des grilles lançait un éclair morne. Le brouillard s'accrochait aux arbres, et dans les perspectives lointaines, entre les arcs de triomphe, on eût dit que l'atmosphère aussi fût devenue boueuse. Dans un coin, attendant l'omnibus avec patience, quelques petites gens se seraient sur le trottoir, levant parfois le nez pour augurer de la pluie prochaine, ou frissonnant des épaules aux bouffées d'un vent aigre, qui soufflait du fleuve.

Seule, un peu à l'écart, plus patiente que tous, et soumise depuis bien plus longtemps à l'ennui de l'attente, je vis une femme, qui céda l'unique place libre dans la voiture, à une petite vieille fort grise, et qui remercia en toussant, d'une bouche édentée. L'humble bienfaitrice sourit, aidant de la main sous le coude la petite vieille à monter. Puis, la lourde machine s'ébranla avec un bruit de ferrailles, en lançant de la boue jaune, rayons prolongés des larges roues.

Celle qui attendait, reprit sa station, sur le sol détrempe, au milieu des flaques... Je l'ai regardée longtemps; et la paix, qui est une bénédiction, pour un moment rentra dans mon âme. C'était une jeune femme, une sœur de Saint Vincent de Paul. Elle n'avait pas plus de vingt-six ou vingt-sept ans. Elle était d'une grande et triste beauté. En vérité, si triste? Non, pas pour elle, sans doute; mais pour celui qui la contemplait, parce que la tristesse est en moi, et qu'elle est la suave louange des âmes les plus belles.

(1) Beaucoup de ces femmes étaient des étrangères. La plupart invoquaient l'exemple de l'Amérique et de la Scandinavie.

Nul souci d'elle-même; mais au contraire une sorte d'éternel oubli de soi. Toute sa façon faisait l'aveu d'une extrême fatigue. Ses larges manchettes, roides d'empois, laissaient tomber des mains pâles et maigres. Sous le bras, elle tenait son parapluie gonflé d'eau, et un paquet ficelé dans un journal. De l'autre main, elle relevait sa jupe, et ses cottes de futaine noire: indifférente à tout ce qui fait le souci des passans, elle se troussait assez haut: on voyait ses pieds chaussés de pantoufles en cuir noir, sans boucles ni lacets, et les gros bas de laine noire tombaient à plis lourds le long de sa jambe. Son tablier mal serré, et les poches pleines, tirait sur sa taille. Dans sa lassitude, elle penchait de tout son poids, tantôt sur un côté du corps, tantôt sur l'autre. Certes, grande et si noble d'aspect, les épaules jeunes et larges, elle devait être d'une forme élégante; mais il semblait qu'elle ne fût plus que l'ombre et le souvenir dédaigné d'elle-même. Elle se tenait sur cette place, comme une fille des champs, quand elle reprend haleine et, redressant son dos courbé, se donne un moment de repos, appuyée à la haie.

Elle était très blonde; ses joues longues, son teint d'une exquise pâleur, animé d'un peu de fièvre; et sur ses longues lèvres, sa bouche calme et virginale, un reste de sourire semblait prolonger son long menton un peu carré et ses paupières au dessin allongé.

Ses doux yeux d'ardoise étaient exténués; les paupières gonflées enchâssaient le regard d'une lumière pâle. Sur sa tête, le vent agitait la cornette comme un gros oiseau de linge froid. Elle avait cet air frileux et incertain, qui est celui de l'aube, et la couleur d'une femme qui a veillé toute la nuit, jusque dans la pleine clarté du matin: elle avait dû prendre quelque repos vers le milieu du jour, et à la hâte baigner d'eau froide ses joues chaudes. Car les yeux d'un mourant venaient sans doute de s'éteindre sur les siens, et c'en était le reflet irrévocable que je reconnaissais sur son visage.

Simple et sans apprêts, sans témoins, cette fille de la charité, croyant les dissimuler toutes, avait toutes les beautés de la femme. Ibsen ne l'a pas vue; mais il l'a cherchée, je le sais. Un homme vraiment homme ne peut pas méconnaître la beauté qu'il n'a point et qu'il préfère à toutes: celle qu'il espère de toutes les femmes, depuis qu'il a perdu les caresses de sa mère, et qu'il attend presque toujours en vain.

En possession de leur moi, les femmes n'ont pas acquis la bonté de l'homme, et elles ont perdu toute la bonté de la femme. Ainsi le monde humain, qui ne peut vivre que d'amour, se remplit d'aigreur et de haine confuse, et en paraît plus absurde encore.

La jeune Norah s'en va, faisant claquer la porte de la maison sur un mari ridicule et trois enfans délaissés. Ibsen montre ailleurs ce qu'elle devient : une demi-folle, errante et criminelle, qui tue et prend plaisir à tuer (1) ; au cas le plus heureux, c'est encore une criminelle, qui a horreur de son crime, et qui ne se délivre du remords qu'avec la vie ; ou bien une folle qui revient à la raison, en rentrant dans la règle (2). Dès lors, à quoi bon ?

C'est toujours la folie et la méchanceté du moi, qui n'exige d'être libre, que pour délirer et faire le mal à son aise. Quand tous les hommes auront du génie, et que toutes les femmes seront saintes, il sera temps de les rendre libres : ils auront bientôt fait de se détruire. Du reste, ce n'est pas de liberté qu'il s'agit : depuis qu'il y a des hommes et des assassins, des femmes et des impudiques, ceux qui veulent être libres et ne point suivre de lois que leur bon plaisir, l'ont toujours pu faire : et, le faisant, ils n'ont pas été libres, les malheureux : ils ont servi, comme les autres. La question est de savoir non pas s'ils le peuvent, ni s'ils en ont le droit, mais s'il est bon qu'ils le revendiquent. Et bon pour eux.

L'intelligence, qui ne risque jamais rien et n'expose que des théorèmes, décide aisément que le moi est libre, qu'il doit l'être s'il ne l'est pas, et se rendre la liberté quoi qu'il arrive. Qu'importe l'anarchie à l'intelligence ? Parler n'est pas jouer. Quand un livre n'a pas de sens, on le ferme et on passe à un autre.

La nature qui a d'autres charges, même si elle est souverainement aveugle, a des sanctions pesantes ; elle ne raffine point. L'anarchie des sexes l'intéresse ; son ironie terrible écrase les rebelles, et leur prétention confuse : la vie ne souffre pas beaucoup de confusions. Qui ne veut pas suivre la loi, qu'il meure. Qui cherche à l'é luder, qu'il s'é gare. La folie et le crime, toujours la mort, voilà la peine qu'elle porte. Et comme elle est toute-puissante, ayant à faire aux singes de la force, cette nature impassible ne se contente pas de tuer : elle écrase les rebelles sous la mort ridicule. Ibsen l'a senti, en homme qu'il est : si la

(1) N'est-ce pas Heddah Gabler, et Hilde ?

(2) *La Dame de la mer*.

mort ne tirait pas le rideau sur ses drames, ils seraient en effet d'un ridicule achevé.

*Restent les médecins.* — Le médecin entre en scène, un composé de Tirésias et de la Parque, l'oracle et la fatalité des temps nouveaux. Il hante par métier les ruines de la vie. Quoi qu'il fasse, et comme elle, il condamne toujours à mort; quand il est intelligent, c'est par lui qu'il commence. Il a pris dans la ville moderne l'importance bouffonne de la Pythie : personne n'y croit et chacun l'interroge. On a beau savoir le mystère de l'autre et du trépied, ce truchement de la mort gouverne par la peur. Sa gaieté est sinistre. C'est l'honnête Caron, qui ricane toujours, et à qui l'on doit se confier, pour le voyage.

Ibsen a modelé dans le bronze ces prêtres de la cendre. Ils sont d'une atroce sagesse. Comme ils savent le fin mot de la tragédie, ils le cachent; forcés de le dire, ils le lâchent en riant à demi, dans un juron de colère, d'un ton brutal et cynique. Le bon médecin serait donc le mauvais homme? Ibsen le laisse entendre : car le meilleur homme est un médecin qui tue. Parmi tous les comédiens, ce sont les plus redoutables, quand ils prétendent suffire à la vie, et qu'ils traitent les cœurs par la même méthode que les corps. Le bon médecin, dit Ibsen, est celui qui trompe le malade. Mais lui-même s'est mis dans la peau du médecin, qui ose dire la vérité aux hommes, et veut les nourrir de ce poison : non seulement il ne guérit personne; mais tout l'hôpital se lève en révolte contre lui et le lapide. Ce médecin-là n'a plus qu'à laisser la médecine et les malades. La vraie science n'a ni espoir ni flatteries; elle ne s'occupe pas des hommes.

Le médecin qui déclare la guerre à ses cliens, et leur tourne le dos, l'excellente idée! Ils s'en porteront mieux, et lui aussi. Qui nous guérira de la médecine, qui se prend pour une religion? Les médecins ne nous empoisonnent pas moins de leurs vérités que de leurs drogues. Qu'ils s'exercent à mentir, pour leur salut et pour le nôtre. Leurs hypothèses mêmes sont funestes : si la nature raisonnait à la manière des médecins, le monde serait déjà mort. Ibsen a jeté un profond regard sur la farce de notre vie, qui est pleine de médecins, à l'ordinaire des farces.

Il sait que le bon médecin trompe et aide à toute tromperie. C'est à lui de tuer sans rien dire, ou de frapper en bouffonnant,

— ou de ne point paraître. Mais quoi? se mêler de refaire le genre humain, et de couler la morale dans un nouveau moule? Il faut que le médecin soit notre bourreau, puisque nous sommes sa victime. Il faut qu'il soit le dur greffier de la terre, l'huissier de la mort et du supplice. N'est-ce pas assez? Qu'il enregistre notre exécrable défaite, puisque telle est la misère de notre condition qu'il nous faut aller là, où le mensonge se consomme. Que le fossoyeur ne se mêle pas de faire l'apôtre, le poète ni le chanteur; mais qu'il achève sans pitié la bête à demi morte, — et qu'il cache aux autres la vue du charnier.

VII. — TOLSTOÏ ET IBSEN

Cependant, à l'autre bout de l'Europe, tantôt dans sa maison natale, tantôt en Crimée, aux portes de l'Asie, depuis trois ans, Tolstoï se meurt. Deux coups d'apoplexie n'ont pas abattu Ibsen; il s'est relevé; il n'a encore touché terre que des genoux. Tolstoï, lui non plus, ne se laisse pas atterrer; et, quoique frappé, il dresse haut la tête; toujours le menton levé, il offre son front courbe, comme un miroir, à la lumière.

Au prix d'Ibsen, Tolstoï pourrait passer pour n'être pas intelligent. Il va plus loin, et reste en deçà. Il est pratique à l'infini. Le fait d'être homme et vivant, non l'idée, voilà ce qui l'occupe. Si on lui accorde son principe, il est difficile de lui refuser le reste : c'est le bonheur de vivre pour soi en vivant pour les autres; et à moins de l'assurer aux autres, qu'on ne se l'assure pas. La pensée de Tolstoï est maternelle à tout ce qui respire; l'amour de la vie en est l'organe. Jamais il n'a pu comprendre le droit de l'intelligence à détruire; ni surtout que l'intelligence s'exercât, de préférence dans la destruction; il y voit un non-sens, une corruption absurde. Tolstoï ne sait pas encore que le cœur lui-même peut devenir l'artisan d'une suprême catastrophe.

L'intelligence n'épargne rien. Elle porte la guerre dans toute la contrée; puis, restée seule, elle se met à la question; et, dans la citadelle où elle s'enferme, elle passe le temps à se torturer. Ce front large, haut et rond, d'Ibsen est le bastion que je veux dire : la dure loi de la négation règne dans l'enceinte de cette pensée, derrière les remparts et les triples grilles. Et de toutes parts à l'entour, les fossés circulaires du néant.

En vérité, l'espérance de Tolstoï paraît sans bornes; l'espérance est un voyage; point d'espoir pour qui ne peut sortir de soi. Ibsen n'a que la vie, et déteste la mort; jusque dans la mort, Tolstoï aime la vie. Il y croit, parce qu'il n'est pas réduit à lui-même.

L'un au Sud, l'autre au Nord, l'un aux confins de la solide et maternelle Asie, l'autre au bord du fluide océan et de la brume, les deux grands luminaires se couchent. Ibsen frappe à la tête, pour tuer. Tolstoï heurte au cœur, pour éprouver la vie. A la tête, Ibsen est frappé; et Tolstoï au cœur. Leurs maladies mortelles les séparent encore. La mort pour Tolstoï n'est rien; je l'en crois, quand il dit qu'il l'attend avec joie; il la réclame, il la flatte. Il s'y fait, dit-il; il sait gré à la maladie de l'y aider peu à peu et de l'y introduire; il savoure avec douceur l'avant-goût du grand calme. Il ne la maudit pas; il la bénit: il ose la bénir. Il aime les souffrances; il en parle à la manière de Pascal, mais sans passion et sans fièvre. Il a le foie et le cœur atteints, à cause de l'éternel souci qu'il s'est donné des autres. Dans la dernière image qu'on a prise de lui, courbé, sur les genoux, maigre et défait, ravagé, la taille réduite, les épaules obliques, le corps n'emplissant plus les vêtements presque vides de chair, le front sec, les tempes brillantes d'un divin chagrin, tout plissé de rides comme une terre où le labour de la mort a tracé des sillons, Tolstoï est tout yeux et tout oreilles: il écoute une voix; il a vu sous l'écorce de la vie, là où, dans la nuit, une mère immobile appelle. On pleurerait de le voir ainsi: parce que la mort d'un tel homme est plus triste, quand on sent qu'il l'accepte.

Ibsen, lui, n'est pas si soumis. Il lutte; il se débat en silence; il maudit l'ennemie. Il sourit amèrement. Il ne tendra pas le col; il hait la présence cruelle qui disperse les trésors d'une grande âme, trois grains de blé et une poignée de paille. Il n'a point de complaisance pour la maladie; tous ses nerfs sont à vif; la révolte lui fouette le sang et la bile.

Ces deux hommes, de charpente robuste et d'estomac puissant, ont été riches en passions fortes: elles durent chez Ibsen et se lamentent en secret; tandis qu'en Tolstoï elles sont toutes asservies. Je voudrais croire comme lui: car j'ai vu ce que vaut l'homme de foi pour vivre et pour mourir.

Tolstoï excite un grand amour dans son agonie. La pensée

de plusieurs se tourne vers lui, et le cherche là-bas. Qu'il souffre en paix : pour seul qu'il soit, comme sont tous les hommes et les héros plus encore, il ne doute pas qu'on ne l'aime ; le suprême mirage console l'horizon de sa dernière étape ; et selon son vouloir, il est sûr d'être suivi. Au lieu qu'Ibsen ne l'espère même pas. L'esprit ne connaît pas l'espérance. Ibsen appelle l'amour, sans y croire : il n'aime pas.

Celui qui réclame pour tous, reçoit pour soi. Et celui qui réclame pour soi, est frustré de tous. C'est la loi. Quoi que je fasse, je ne puis conclure pour moi-même. Je m'épouvante à la fin d'être sincère : c'est toujours contre moi. Il n'est joie de vivre que pour les petits : c'est qu'ils se perdent. Avec tout son orgueil, Tolstoï ne se fût pas perdu, s'il ne s'était fait si humble. Je n'ai pas tant d'humilité, dit Ibsen ; on ne s'humilie pas comme on veut. Dans la grandeur et l'isolement, ni l'âme ni le cœur ne peuvent être satisfaits ; Paris, Rome et Moscou, à cet égard, sont sous la même latitude ; le compte n'est pas d'un degré en plus ou en moins d'élévation au pôle, — mais de voisinage avec Dieu. Qu'on me donne la durée, — et, en effet, mon bonheur dure. Je ne suis que trop capable de la joie : c'est elle qui me manque, dans la marée continuelle du néant, ce flux et ce reflux misérable de vie et de mort : partout où le temps fait défaut, partout je perds pied dans le vide dévorant aux parois de ténèbres : c'est la douleur qui tient tout l'espace.

Je suis perdu, si je ne dure. Si l'on ne me donne tout, je ne suis rien, et je n'ai rien. Si je ne fais que passer, je me suis un rêve épouvantable à moi-même. Et si l'éternel amour ne m'est pas promis, je doute même du mien : les beautés de mon propre amour me sont horribles, et les délices m'en déchirent.

*Moi et démocratie.* — L'erreur des démocrates est de croire que leur vérité en soit une pour tout le monde, et force l'adhésion. Quand leur vérité serait la seule, il ne s'ensuivrait pas qu'elle eût force de loi sur tous les hommes. Ni moi, dirait Ibsen, ni eux, ni aucun de nous, nous ne vivons que de raisons, si bonnes soient elles. Je m'étonne peu que les démocrates aient une si belle confiance dans la vérité, l'humanité et toute sorte d'idoles abstraites. Le nombre est infiniment petit de ceux qui sont sensibles à la vie seulement et partout la cherchent sous les mots. La plupart se contentent d'en épeler les termes, comme



on lit un lexique. Mais d'où vient que les démocrates ne voient pas leur étrange ressemblance avec les théologiens? — Ils ont des dogmes; ils sont assurés de savoir le fin mot du monde; ils ont la vérité, et ne doutent point que ce ne soit la bonne. C'est les dogmes qui font la théologie: mais à la condition de n'être pas variables. Les démocrates varient comme les appétits. Je suis bien loin de dire qu'il n'y a point de vrais démocrates, sinon les religieux; mais il n'y en a point sans quelque religion secrète; le plus souvent elle s'ignore. Un démocrate n'est pas prudent qui se fonde sur l'esprit. Tous, ils ont foi au grand nombre. Telle est leur idolâtrie (1).

Chaque homme, à son compte, peut croire qu'il est fait pour tous les hommes. Vivant pour soi, qu'il vive pour le genre humain, je l'admets, dès qu'il s'en propose le devoir. Mais que son devoir en soit un pour moi, je ne sais où il le prend. Et je ris qu'il m'y force. Car est-ce là cette liberté fameuse, que je sois forcé de faire contre mon sentiment ce qu'un autre décide bon que je fasse, parce qu'il lui plaît à faire?

Les démocrates sont gens de foi; et la preuve, — qu'ils ont en moi un hérétique. Je ne vois aucune raison que leur foi doive être la mienne; et précisément parce qu'ils veulent que ce soit une raison. Le sentiment a fait leur croyance; mon sentiment fait le contraire. Ce qu'ils invoquent contre moi, est ce que j'invoque contre eux. Je doute de leur droit sur ma vie par la même démarche qui les rend si hardis de n'en pas douter eux-mêmes. Ils sont théologiens par les dogmes; mais il manque la pièce principale à leur théologie, celle qui porte toute l'armure, et proprement la forme. Ce ne serait pas trop d'un dieu pour m'ôter à moi-même. Comment donc m'y ôteraient-ils, puis que je n'y réussis pas? — Pratique de ma prison comme je suis, et la détestant d'une telle haine, il faut que l'attache soit bien forte pour que je ne puisse la défaire. Je suis à la chaîne dans le cachot de ma pensée, et quoi que je fasse, je n'en sors pas. Si je suis démocrate, le hasard est heureux, et de ma part c'est bonté pure: car, pourquoi ne serais-je pas tout le contraire, avec le même droit? Le moi sait justifier toutes ses démarches, parce qu'au fond il n'en justifie aucune: aveugle et brutal, il ne s'en soucie

(1) La majorité a toujours tort, en effet, dit Ibsen. — la maudite majorité compacte. Et à ceux qui bénissent le grand nombre il répond ainsi par une malédiction.

point ; clairvoyant et dans la pleine possession de son génie, il en sait le ridicule : le moi ne dépend que du moi. Ainsi donc, les démocrates qui sont tous théologiens, ne sont pas bien justes quand ils s'en prennent à la théologie, et recourent au sens propre : dans l'église la plus roide en discipline, il y a peut-être plus de place pour la foi des démocrates que dans le moi le plus libre.

Si même j'ai pitié des hommes, et si je les aime dans leurs misères, il ne s'ensuit pas que je fasse passer les leurs avant les miennes, ni que je me préfère le genre humain. Car il peut arriver que je n'aime ni lui, ni moi. C'est en effet ce qui arrive. Ibsen m'en est garant.

Dans l'océan des hommes, dans la tourmente de l'infini, je suis comme la barque à un seul rameur, pour tout faire, pour tenir la barre et veiller à la voile ; j'ai mis à la cape dans la vie ; et je fuis dans le temps. A la vérité, je ne sais pas pourquoi : l'issue est certaine, et je ferai toujours naufrage ; mais tel est le moi : il ne pense qu'à son salut, ou, si l'on veut, à sa perte. Que m'importe tout le désert, tout ce vide éternel, toutes les vagues de la tempête, tous les sables de l'océan, quand bien même en chaque atome il y aurait un homme ? — Je ne puis tenir de frères que de la main véritable d'un père. Les discours, ni les vastes mots ne sont pas assez paternels pour mon âme ; les plus belles paroles n'ont pas assez de sang pour mon cœur, qui est de sang. Et même les plus belles, qui sont abstraites, me semblent les plus mortes. Pourquoi non ? Suis-je si sûr de vivre ? — C'est là aussi que je ne puis avoir foi, faute d'un père : pour l'accepter, il faudrait au moins connaître celui qui m'a fait ce don mortel de la vie.

Ibsen a cessé d'être démocrate, quand il a cessé de croire. A quoi ? — A tous ces mots, qui sont des morts et qui n'ont ni chair ni sang. Ce qui fait l'espérance et la paix des esprits médiocres, fait le désespoir des autres. Les idées sont presque toujours les mêmes en tous les hommes : ce sont les hommes qui diffèrent.

*L'auberge dans le désert.* — La Norvège montre Ibsen, comme étonnée de l'avoir produit. Il est le grand spectacle de Christiania ; on va l'y voir ; on y mène les étrangers, on le nomme dans la rue, et dans la salle publique où il lit les journaux, en buvant une boisson forte, on le désigne aux curieux.

Il ne hait pas qu'on l'admire ; pour le reste, il ne s'occupe pas des autres. Il ne lit point, sinon les nouvelles ; ni livres, ni poèmes ; il ne va jamais au théâtre, pas même à ses tragédies. De même, il passe dans la rue, sans s'arrêter aux menues comédies qui s'y jouent. Ses regards saisissent les gestes, les traits et les visages, comme une proie qu'ils dissimulent ; puis ils se referment sur le butin, comme on pousse une porte sur un trésor ; l'esprit, quand il est seul, pèse ensuite ses trouvailles dans la chambre secrète, et l'imagination façonne la matière. Ibsen est bien de l'espèce rapace, à l'égal des oiseaux de nuit : ils ravissent au vol, plus muets que l'éclair ; puis ils dévorent, solitaires ; et avarés, ils se repaissent longuement.

Ces hommes-là vivent en ennemis au milieu des autres. Ils dérobent la vie pour la refaire. Ils n'ont pas pour elle la bonhomie de ceux qui la copient. Puissans et inflexibles d'esprit, ils sont timides dans l'action ; leur âme volontaire ne cède à rien ni à personne ; mais dans la rue, ils cèdent le pavé. Cependant Ibsen, marchant à petits pas, les yeux baissés, et les bras immobiles, — si on le heurte, si on le salue et le force à sortir de soi ; ou si, dans son fauteuil, presque caché derrière un journal, on le tire de sa lecture, — il montre d'abord un visage hérissé et sévère, des yeux froids sous les lunettes d'or, et ce vaste buisson de cheveux et de barbe, broussailles où il a neigé, et où la bouche la plus amère semble prête à décocher une flèche de fiel. Qu'il lève la tête ou qu'il se retourne, quand il se croit regardé, l'homme sans liens aux autres hommes prend d'abord sa défense, qui est cet air dur où l'ennui timide se retranche et refuse l'accueil. Puis, il sourit, ayant reconnu un porte-flambeau ou un esclave. Mais déjà ce n'est plus lui.

Ibsen, tous les jours, s'en va donc lire les nouvelles dans le salon d'un hôtel. Que fait-il, cependant, dans la salle commune d'une maison, où les passans vont et viennent ? Ce n'est pas assez qu'il suive des yeux les mouvemens d'une ville, le concours de toutes ces fourmis dans les tranchées et les tunnels de la fourmière. Est-ce bien, comme on l'a dit, qu'il épargne de la sorte la dépense des journaux ? Non ; quand cette raison ne serait pas mauvaise, elle ne peut pas seule être la bonne : Ibsen, à soixante-dix ans, n'a pas pour règle de gagner une ou deux couronnes sur les marchands de papiers. Je ne comprends pas un grand homme de cette manière basse.

Non. Je vois dans Ibsen, à l'hôtel, une image taciturne et séduisante du voyageur sédentaire, en son exil sans retour. Il porte la vie du solitaire à ces limites confuses, où elle cesse presque d'être humaine. Se sentir étranger à tout, voilà l'excès de la solitude. Ibsen, chaque jour, va vivre en banni, à l'auberge, dans le va-et-vient de tous ceux qui passent, étrangers les uns aux autres et à lui plus qu'à personne. Qu'ils soient de son pays ou non, il n'est pas du leur.

Quoi? Un si profond délaissement se démunit encore? Oui, le profond ennui d'être étranger à sa propre vie met le comble à la profonde amertume de l'être aux autres. Où la goûter mieux, et toute cette amère folie, que dans une salle publique, au milieu d'un hôtel qui regarde sur le port, et les navires en partance, par delà une rue où le double flot des hommes monte et descend? — A la bonne heure, c'est être là dans la vérité de notre condition. Ici, après une lecture sur le vol des mouches, relevant le front, à peine si l'on se reconnaît soi-même pour soi-même; et la brume où flotte la pensée ne s'étonne pas du brouillard, où les mâts, dans la rade, finissent de filer la quenouille d'un jour lugubre, à jamais révolu.

Étranger parmi des étrangers, dans une vie étrangère à toute espérance, voilà ce que le solitaire rumine d'être, et l'image qu'il se forme de la destinée humaine, quand il s'assied dans l'auberge de la plus noire solitude, qui est le désert d'hommes.

#### VIII. — LA MORT FROIDE

L'orgueil de l'intelligence est le plus stérile de tous; c'est aussi le plus tenace. Il est sans joie, et désolé en ce qu'il console d'être sans joie. Il reste à ceux qui n'ont plus rien, et à qui il a fait tout perdre. Toute autre domination donne le contact de la vie; celle-ci en écarte, au contraire.

Les passions du cœur sont pareilles à la mer, dont la jeunesse est éternelle, et le charme, et la folie: même les tempêtes, quand elles tuent, emportent la pensée dans un tourbillon magnifique. Mais l'intelligence est un glacier solitaire; et il faut finir la nuit, couché sur le morne océan de la neige.

L'orgueil de l'esprit est un artisan d'ennui incomparable. C'est le tisserand des ténèbres. Partout la nuit, la profonde nuit. L'intelligence ne prend connaissance que de la nuit: seule à

seul, il ne se peut pas que l'homme la supporte. La nuit est le métier et la soie ; la Parque, la fileuse et l'étoffe qu'elle tisse. Toutes les idées sont tissées sur le canevas de la nuit.

L'esprit secrète le vide, comme l'abeille fait la cire. Mais l'abeille ne sait pas ce qu'elle fait, car elle est esclave dans sa république. La joie de penser ne survit pas à la prime jeunesse ; ou sinon, et si elle y suffit, c'est à une nature bien petite. Tout être fort secoue l'orgueil de l'esprit, comme un chien ses puces. Quand il est trop tard, on se tend à l'amour d'une convoitise sans bornes, et peut-être sans illusion. Car il est toujours trop tard.

La vue déserte du passé, ce réceptacle de mélancolie, — voilà l'horizon de l'orgueil. Et la pire douleur s'avance, pareille à l'heure que l'on n'évite pas : la certitude qu'on a été ce qu'on devait être, et qu'on ne pouvait faire autrement que l'on n'a fait.

On se sent plus léger après avoir pleuré. Aussi, jamais, dans Ibsen, on ne pleure. La volonté est l'âme d'un monde froid, une imagination sombre et sans pitié. Face à face, dans la neige, avec la nuit : que reste-t-il ? — La force de pousser la lutte jusqu'au bout. Pour unique espérance, l'esprit se promet le repos dans le calme du rêve. Car il faut céder enfin. Le moi n'est pas le plus fort. Il y a beaucoup plus puissant que lui : et c'est la nuit.

Le dernier mot est à la force. La force est la seule morale du moi et du monde réel, qui est le monde des corps. L'amour même du vrai est un culte de la force. Je vois un amour de soi, et sans partage, dans l'inextinguible culte de la vérité : on abonde en soi-même ; et que tout le reste s'y range, ou qu'il en souffre, s'il veut : quelque chose qu'on fasse, avec la vérité, on a toujours raison. C'est l'histoire de tous les fanatiques ; et que la vérité de l'un soit l'erreur de l'autre, quelle meilleure conclusion ? « Qu'est-ce que la vérité ? » dit Ponce-Pilate. Du moins le préteur romain ne s'en fait pas accroire ; il pourrait répondre : « la vérité ? c'est mes légions. » L'abus de la vérité est un abus de la force. Je le veux ; mais qu'on ne me donne pas cette église pour le temple du juste. La vérité, toute sa vie, Ibsen y incline ; il y fait tous les sacrifices ; puis, il sait ce que cette foi lui coûte, Mais quoi ? Il faut se soumettre. Une bonne tête doit céder à la force : toute révolte est absurde, indigne de l'intelligence. Voilà, dans la nuit noire, de quoi aiguiser comme un couteau le tranchant glacé des ténèbres.

*Être soi-même.* — Ibsen tient bon jusqu'à la fin : il ne veut pas se donner tort. Comment le voudrait-il, puisqu'il ne le peut pas ? — Nos idées ne sont si fortes et ne nous sont d'un si grand prix, que parce qu'à la longue elles nous façonnent.

Il importe peu que ce que nous pensons nous désespère. Il nous faut penser comme nous sommes. En vertu de quoi nous avons des pensées contraires, qui se combattent sans merci, image de notre contradiction. Ibsen se contredit, comme nous sommes tous forcés de faire, si l'intelligence ne le cède pas en nous à la passion. Couché dans le désert glacé où l'empire du moi ne connaît pas de limites, il tremble de tous ses membres ; il n'a même pas besoin de lever les yeux, pour savoir que l'avalanche pèse au-dessus de sa tête, et que la catastrophe est pour demain. Il sait donc ce qui l'attend ; mais il ne peut faire autrement que de se coucher sur la place et de dire : « Voilà par où j'ai pris pour venir en ce lieu ; or le chemin que j'ai suivi est celui que vous devez prendre. » Être soi-même, — il ne nie point qu'il l'a voulu ; loin de là, puisqu'il le veut encore. Le glacier, l'avalanche et la nuit lui font horreur ; mais dans ce froid nocturne, il persiste à croire qu'il n'y a pas de plus belle couche pour un homme.

Dans les victoires de la raison, quel profond désenchantement de la raison ! Qu'elle est morte, dans toute sa gloire ! Que sa parfaite logique est peu persuasive ! Qu'elle m'est de peu quand elle est tout ! Il est bien vrai que je ne vis pas de théorèmes ; et, à cet égard, la différence du plus juste, du plus étendu en ses conséquences, au plus pauvre et sans suite, n'est pas grande. J'ai connu tous les jours davantage combien l'amour et la foi vont ensemble : la vie porte là-dessus. La foi est vraiment née de l'instinct ; et l'instinct fait tourner les mondes, qui ne savent même pas s'ils tournent, et n'ont aucun besoin de le savoir, pour tourner. Il va sans dire que l'instinct, comme la passion, paraît une faiblesse aux gens de raison, et presque une face du crime. Leur sagesse prévoit un siècle et un monde sans passion, comme on a compté sur un âge sans péché. Mais pourquoi s'en tenir là ? et pourquoi pas un monde sans vie ? La sagesse ne sera vraiment sage que si elle se passe de la vie.

C'eût été le compte de l'intelligence. Être soi-même, dit Ibsen ; il sait à quoi il se condamne : toujours le nom de l'amour lui vient aux lèvres ; le regret d'aimer l'obsède. Être soi-même,

fait-il par force ; nous aimer, rien ne vaut que d'aimer, qui est à dire : de n'être pas soi-même. Ibsen distingue en vain la loi des hommes et la loi des trolls, celle des êtres libres qui commande : « Sois ce que tu es, » et celle des êtres bornés qui dit : « Suffis-toi à toi-même. » Je vois partout des trolls, et presque pas un homme. L'idée d'être un homme infatue tous les hommes : comble de ridicule en presque tous. Comme s'il était permis à leur indigence d'y prétendre ; et comme s'il n'en coûtait pas toute leur fortune, même aux héros.

Qu'on le donne, qu'on le prenne, qu'on le rende, il n'est point d'amour qu'à ne plus être soi. Le supplice du moi est-il donc fait pour tous ? — A quoi bon y précipiter la foule des hommes, que son pauvre instinct eût sauvée, mille fois plus sûr que toute sagesse ? — Être soi-même ? Comme si plus d'un homme l'était, ou pouvait l'être, tous les vingt ans, entre vingt millions ? Comme s'il y trouvait, non pas même la joie, mais seulement un peu de repos ? Comme si toute la beauté, toute la vertu, toute la force humaine enfin d'hommes en nombre infini, n'était pas à ne jamais être soi-même, supposé qu'il leur fût possible de choisir ? — Bien loin qu'ils doivent l'être, qu'ils ne vivent au contraire qu'à la condition de ne l'être pas. La pire trivialité n'est point du tout d'être comme les autres ; mais, n'ayant point reçu le don mortel de l'originalité, de prétendre à en avoir une. O la triste singerie ! En vérité, c'est aux singes que le royaume des cieux n'est pas promis.

*L'amertume.* — C'est l'excès de ma joie qui fait l'excès de ma misère.

L'amour sans bornes de la vie est l'espace infini où je succombe. Je tremble à cause que j'aime. Je m'éveille dans l'épouvante, à cause de la splendeur du rêve où je m'endors. Et l'horreur du néant se mesure à la beauté enivrante de vivre.

Quand on mesure la passion la plus puissante et l'effort le plus noble de l'âme à l'effet qui les suit, le cœur se brise de tristesse : la flèche trempée dans le curare ne contracte pas les muscles, et ne les frappe pas d'une roideur plus convulsive. La déception est encore plus tétanique, si l'on compte la force que l'on a pour agir et pour aimer, à la trahison du monde. L'intelligence a si peu de part à ce profond ennui, qu'elle donne raison au monde. Que ferait-il de cet amour, de cette force, de cette

riche action ? Il ne lui en faut pas tant. Il se défie : là-dessous, il sent le moi qui se cache.

Quelle vaste dérision ! Une moquerie inhumaine fait mon immense perspective. Et je n'y puis répondre par la raillerie : même jouée, mon âme ne joue pas. Vouée au rêve, et en sachant la suprême vanité, elle préfère ses miracles à l'horrible insulte de ce désert. A la dérision de la vie, répond la grande amertume.

Déception perpétuelle, ennui total, vide au noyau des passions les plus pleines, et, chemin faisant, une joie merveilleuse qui n'a pas de sens, — rien ne pourra me forcer de faire l'écho au rire qui m'insulte. Mon amour de la vie me confond bien plus que ma tristesse. Car, pourquoi me duper ainsi moi-même, et d'une telle ardeur que chaque instant renouvelle ?

A quoi mesurer la grandeur du moi, sinon au désespoir qu'il y trouve, et au défi passionné de rédemption qu'il y nourrit ? — De là naît l'amertume. Ibsen est bien amer.

L'amertume est l'ironie naturelle aux âmes fortes. La salutaire amertume vient du moi, et y retourne. Elle est comme une Victorieuse qui, debout et seule dans la victoire, laisse tomber ses bras : A quoi bon ? et que ferai-je du triomphe ? Triompher pour triompher ? Mais je ne suis pas un petit enfant qui joue, pour m'en satisfaire. Après s'être bien roulé sur le sable, l'enfant a sa mère, qui le met à table, le caresse, et le couche près d'elle, veillant même sur sa nuit.

Salutaire amertume pourtant, en ce que le cœur y compare sans cesse l'extrême, l'unique douceur de l'amour. Il est bien passé, le temps où l'on pouvait être plus amer aux autres qu'à soi-même. Le moi, c'est l'astre qui compte ses instans et qui se sent descendre. Ha ! bien plus encore : c'est le soleil passionné de la vie, à son couchant dans la mer de la mort.

Le moi, c'est la mort.

*Le désir d'amour.* — Pour se rendre plus noble, et pour croire à sa noblesse, le moi se fait tout esprit. Il abdique volontiers les passions, et, loin de l'instinct, il s'intronise dans le royaume mort de la connaissance. Il le croit faisable, du moins. Dans la pratique, l'esprit ne conçoit guère un autre lui-même ; et il n'y croit pas.

Le moi n'aime pas qu'une personne humaine soit entée sur sa personne. Il se défie de ce scion vivant qu'on veut insérer à



sa tige. Il se plairait plutôt à ébrancher les arbres voisins : car tout lui fait ombre. Qu'il le veuille ou non, le moi est le profond ennemi de l'amour.

Pour ses premières armes, et sans même y faire effort, l'amour tue le moi. Dans la femme la plus pervertie, il lui reste cette force. C'est pourquoi la tentation est si aiguë de faire souffrir les femmes qui nous aiment, — et pourquoi tout bonheur est perdu, si l'on y cède. Ceux qui ont passé par là, ont su, depuis, la grande vengeance du cœur : pas une raison de tourmenter ceux qui nous aiment, qui ne soit folle. Que les femmes soient amères comme la mort : mieux vaut encore souffrir par elles, que de les faire souffrir.

Après tout, la douleur est la marque de l'amour. La pitié vient au cœur pour ce qu'on aime. Amour, à toute force, veut effacer la douleur. Il n'en est qu'un moyen : à soi, qu'amour la prenne. Dans une âme puissante, le désir de la consolation est pareil à la convoitise de la volupté la plus tranchante; et la soif est égale de bercer une créature dans le bonheur qu'on lui donne, et dans la souffrance qu'on lui fait oublier. Telle est la récompense infinie de l'amour : un oubli de soi.

L'esprit l'ignore. Le grand désir d'amour, c'est la pitié : plaindre, et même être plaint. Le moi est un adulte, presque un vieillard : il méprise ces berceaux; il ne comprend guère cette douceur; il la repousse. Ibsen, plein de dons qu'il n'a pu faire, connaît la victoire de ce cruel amour qui n'a point de pitié, qui ne procure pas l'oubli, et n'offre enfin à l'homme que les délices d'un combat. Vivre toujours tendu, l'épée à la main; toujours agir, et toujours marcher droit, même dans le vide, même quand on le sent aussi vide qu'il est; toujours se débattre, pour toujours dominer, et sur un empire misérable : quelle dureté! Quel absurde parti! Et, sur le tard, si l'on regarde derrière soi la route méprisée, puisqu'on a fini de la parcourir, quel regret!

Je vois dans Ibsen une douleur bien rare : il n'a pu s'oublier. La merveille n'est pas de garder la mémoire, c'est d'en souffrir. Son désespoir lui rappelle que riche du grand amour, il n'a pas su en être prodigue. Il faut plaindre les pauvres de cœur; mais combien plus ceux qui sont les plus riches, et nés pour donner : à la fin, ils se déplorent eux-mêmes, et leur richesse qu'on envie. Car ce n'est encore rien d'avoir tant à

donner : considérez la misère de n'avoir pas trouvé à qui l'on donne. On demeure en soi, malgré soi. On tue l'amour, sans le vouloir, à force de le chercher. Et sans plaisir : on n'a même pas eu la joie du meurtre, cette basse passion du moi, qui fait les âmes meurtrières.

IX. — LE MOI EST LE HÉROS QUI DÉSESPÈRE

O la dure passion, celle d'être ! Chaque heure du jour la renouvelle. Tout est beau ; tout est sans prix ; et tout fuit. L'amour n'est-il pas beaucoup plus impitoyable que la haine ? — L'amour me fait sentir à tout instant la valeur et l'étendue de ma perte. Le bonheur des saints est celui-ci : ils possèdent davantage à mesure qu'ils perdent. Tout ce qui leur est pris d'instant en instant, leur fait un étrange avancement d'hoirie. J'entends la gaieté des saints. Pour tel que va le commun des hommes, les optimistes jouissent le moins de la vie, il me semble ; ils ignorent les délices tremblantes de la possession très précaire, qui la font goûter cent fois dans le cœur et dans la pensée comme par le fait de la chair même.

O de toutes les passions la plus dure, — celle d'être ! Plus tu aimes la vie, et plus tu désespères de vivre. Car, tu en sais bien la fin : ici, un souffle ; et la lumière est éteinte. Et que cette divine illumination brille sous le ciel sans moi ? — Quel abîme de désespoir m'ouvrent mes seules ténèbres !

Les sages sont sans doute les médiocres, selon l'opinion des anciens. Et les médiocres sont les indifférens. Mais les plus tristes aiment le plus la vie. Ils sont l'âme du sablier qui s'écoule. La profonde amertume est déjà sur la langue des hommes, qui ont baigné de tout leur être dans la lumière du soleil, qui l'ont aspirée par tous les pores, comme un fleuve de miel. Ce n'est pas à cause que mon père a mangé du fruit vert, que j'ai la bouche agacée du goût aigre ; mais parce qu'il a trop aimé le miel, et que mes lèvres en sont barbouillées : elles l'ont été dès les siennes. Chaque jour, cette onction délicate s'épuise ; et plus je la dévore, plus j'en suis avide ; et ma gorge se fait très amère.

Ibsen est le type de la grande amertume. C'est le goût propre de la vérité. Et son propre mouvement, c'est qu'elle dévaste.

Qui peut nier l'importance souveraine de Dieu pour la vie de l'homme ? — Je laisse de côté la conduite ; car, si la peur n'a

point créé les dieux, la crainte suffit à créer les lois. En politique, les plus forts s'arrangent toujours pour être les plus justes; ou pour le paraître, ou forcer les plus faibles à le croire, s'ils ne le sont pas. Mais bien plus que la cité, c'est le bonheur de l'homme qui est en jeu. Il est étonnant que si peu de gens s'en doutent. Comme le sang coule dans les veines, l'attrait du bonheur se répand, dès l'origine, dans l'âme vivante. Toute la vie gravite vers le bonheur. C'est la première loi. Rien n'est calculable que selon elle. Je ne pense point qu'aucune orbite y satisfasse, sinon celle de la foi, et si l'on veut, de l'ignorance. Je ris d'une sagesse qui détruit le bonheur. Athènes n'a pas si mal fait de donner la ciguë au trop sage Socrate. Je ne vois point de bonheur qui ne justifie toute ignorance. Si pauvre soit-il, et si épaisse qu'on la voudra. Ibsen en est plein d'atroces exemples : jusqu'à la fin, il montre qu'un même coup de vent emporte l'ignorance et les semblans du bonheur. Il ne jouit pas de son œuvre; il en pèse les ruines. « Écoutez-moi bien, » dit Solness. « Tout ce que j'ai réussi à faire, à bâtir, à créer, à rendre beau, solide... et noble cependant, — tout cela, j'ai dû l'acheter, le payer, non pas avec de l'argent, mais avec du bonheur humain. Et non pas même avec mon propre bonheur, mais avec le bonheur d'autrui. »

Il faut croire, et ne pas le savoir. Ou, il faut ne croire à rien, mais ne pas s'en douter.

On nous parle sans cesse des anciens, qui, dit-on, n'avaient pas besoin de Dieu pour vivre. En effet, il leur en fallait cent, et plutôt que de n'en pas avoir un, ils s'en donnaient mille. Qu'importe l'opinion de deux ou trois philosophes? Ils n'ont jamais compté pour rien. La philosophie n'est jamais qu'un dialogue des morts. Il faut des dieux aux vivans. Sauf quelques maîtres de danse qui inventent l'histoire pour s'en faire des argumens, tout le monde sait que la cité antique est née du culte. La religion est mêlée à tous les actes de la vie publique. Le peuple y est plus dévot qu'il ne l'a jamais été depuis. La cité antique est fondée sur l'autel des dieux. Toute la différence est que ces dieux ne commandent point la vertu ni le scrupule par leur exemple; mais les lois y ont toujours suppléé, et fort durement. La manie de confondre la religion dans la morale n'est pas le fait d'un esprit bien libre. Que toutes deux se soutiennent, il est vrai; mais inégalement. L'une se passe fort bien de l'autre,

— qui est la religion. La morale ne lui rendra pas la pareille : elle ne peut. C'est à la vie même que se lie la religion ; elle procède de l'instinct le plus puissant dans l'homme, le désir de vivre. La morale n'est, toute seule, qu'une règle générale de convenance : il s'agit d'accorder les actes et les appétits de chaque homme à ce qu'exige le puissant instinct commun à tous. C'est pourquoi la morale varie ; et la religion ne s'en soucie guère : elle ne s'inquiète pas de ses variations ; car le fond de l'homme demeure le même.

Il n'est pas un de ceux qui invoquent les anciens, qui pût souffrir, un seul jour, la vie antique. Gœthe était plus prudent : il voulait que l'on accordât l'ancien plaisir de vivre et la souffrance nouvelle. Et enfin, ces temps sont fabuleux. Quoi encore ? Les grandes âmes, dans l'antiquité, étaient tristes aussi.

L'ironie n'est pas médiocre de voir les grands esprits rejeter la religion, sans pouvoir se défaire de la morale. Ibsen est admirable dans cette entreprise. On lui croirait des remords. Je sais bien ce que c'est : sur les ruines, c'est le cri de la vie.

La morale est le journal de la religion. On brûle tous ses livres, et on ne peut se passer de lire le journal. Ibsen se rend peu à peu entièrement libre de Dieu, du culte et de toute église. Il ne se délivre pas de soi. Il essaie en vain de dépouiller la morale. Pas un homme un peu profond ne ferait mieux que lui : nous nous regardons trop faire. Quand nous invoquons le plus la vie, et que nous portons plus avidement la main sur elle, c'est qu'elle nous échappe. De quoi s'affranchit-on ? — De la vie, et non de ce qui la gêne. On ne dépouille pas même l'instinct de vivre : on ne rejette que le goût qui y attache. Et l'on ne peut se délivrer de la conscience. C'est le contraire qu'il faudrait faire, si l'on était sage ; mais c'est ce qui n'est pas possible. La sagesse ne manque pas tant que les moyens.

Pour être libres, et par une pente fatale, nous détruisons tout ce qui n'est pas le moi : c'est en vain. Bientôt, en dépit de tous les efforts, le moi rétablit ce qu'il a voulu détruire. Mais la joie a payé les frais de la guerre.

Quiconque arrive à la connaissance de cette détestable contradiction, se désespère : il s'est découvert une incurable maladie. Et ceux qui ne la découvrent pas, font pitié à penser : ce sont des infirmes qui proposent leurs béquilles et leur paralysie en

panacée non seulement aux malades, mais aux gens bien portans.

L'esprit n'exige aucunement le bonheur de l'homme, ni la vie. Voilà ce qu'on ne peut trop redire. Cet impassible ennemi tend à tout le contraire. Comme s'il devait tant s'agir de l'esprit, quand il s'agit d'abord de vivre?

Ibsen se replie sur soi-même, comme la forêt que courbe un éternel orage, et le vent la fait moins ployer qu'il ne la violente. Ainsi nous tous, qui sommes sans espoir, nous vivons en Norvège. C'est un climat de l'âme; et il règne aussi en Angleterre, quelquefois, et parfois aussi en Bretagne. On peut quitter un pays, et se porter dans un autre; on laisse l'océan derrière soi. Peut-être même, l'amour aidant ou, s'il en est, une autre occasion divine de fortune, — l'âme connaît-elle diverses saisons. Mais le climat de la pensée, une fois établi, ne varie guère; l'intelligence le fixe une fois pour toutes; et le siècle nous y retient avec une inflexible rigueur. On ne s'échappe pas; ni on n'échappe au monde, ce qui est pis. Que ce monde-ci croie à la joie, et qu'il la goûte, ou qu'il ait l'air d'y croire, il fait comme s'il y croyait. De là vient la loi sans pitié que la foule des hommes fait peser sur l'homme sans espérance. Il n'est pas aimé, ni même haï, si l'on veut : il est mis à l'écart. Il a voulu l'être; ou plutôt il y a été forcé, en vertu de sa nature, à raison de ce qu'il est et de ce que sont les autres. Mais combien ils se sont tous compris, à demi-mot, sans se concerter, pour rompre tous les ponts entre les deux rives! Voilà notre Norvège et le climat social de ceux qui, privés de Dieu, ne se peuvent passer de Dieu; à qui la vie ne rend presque rien de l'immense trésor qu'ils y placèrent, et qu'ils y ont perdu.

Il n'est pas si facile que les rhéteurs et les médiocres le prétendent, de se faire un Dieu du genre humain. Le corroyeur de Paphlagonie a beau se frapper sur la cuisse, le dieu dont il est membre, et l'une des plus fortes bouches, ce dieu n'est pas de ceux qu'on accepte les yeux fermés, ni à qui l'on se livre : car adorer, c'est se livrer. Mais au contraire, ceux qui ont été si puissans que de se soustraire à toute contrainte, et de tout immoler, même le bonheur, à la passion d'être libres, ceux-là, qui ont repoussé le meilleur maître et le plus beau de tous, ne sont pas près de se livrer à la première puissance venue. Eût-elle nom « Humanité, » elle n'est pas si belle que son nom; et comme il faut toujours que des hommes vivans fassent un corps aux

abstractions, pour qu'elles aient l'air de vivre, celle-ci leur emprunte une laideur par trop insolente, même dans une idole.

Que reste-t-il en cette extrémité? — Une douleur passionnée d'avoir vécu, que le désespoir de mourir rend manifeste; et le regret sans fin de l'unique bonheur : c'est le regret du grand amour; et, ne l'ayant pas reçu, le remords de ne s'être pas entièrement donné soi-même. Car à moins de l'éternelle vie, cette vie ne nous est rien que la somme de tout ce que nous pouvons perdre.

Dans les honneurs qu'on lui a rendus, Ibsen m'a paru le plus dédaigneux des vieillards. Au banquet que lui offrirent les femmes libres, il fit en deux mots l'éloge de la famille. Ayant dîné avec eux, il dit aux révolutionnaires qu'il allait finir la soirée chez le roi; et aux courtisans il annonça, du ton discret ordinaire à son exquise politesse, qu'il irait souper chez les anarchistes. Ce grand homme ne croit plus guère aux idées. L'artiste seul demeure. Il est fidèle, par tempérament, à la fiction d'une vie libre et pure. Avant tout, sa fibre est morale : c'est elle qui fait le lien entre les contradictions. Il a la conscience forte, comme il a de gros os.

Je suis d'un œil avide son déclin furieux. Une immense amertume se fait jour dans son indulgence et son mépris. Il ne pense qu'à soi; il ne vit que pour soi; et sans doute avec horreur. Les outrages de la fin, les atteintes de la vieillesse et de la mort, il se roidit là contre, comme on se défend d'une irréparable injure. Il fait le brave. Dans ses maux, il lève la tête, et je crois l'entendre faire son *Oraison du mauvais usage des maladies*.

Je m'irrite, parce que je suis seul; et qu'il ne me reste rien.

Je n'avais que la vie. Je la méprisais comme un néant. Et pourtant, elle seule était solide; elle est encore tout ce que je tiens, et qui déjà m'échappe. Ainsi, je suis enchaîné tout entier à ce qui n'est presque point. Précieuse et misérable vie; fortune qu'il faut perdre, et qu'on ne retrouve pas; nulle et réelle toutefois, en ce qu'elle est la seule où l'homme puisse atteindre, dès l'instant qu'il ne peut plus sortir de lui.

Elle ôtée, je perds tout : et je me le dis sans cesse. Et le cours du soleil, l'ombre qui me suit, sans cesse le répète. Le vieillard est celui qui fait les comptes de sa perte et qui ne peut s'en détacher, chaque heure effaçant un nombre à la colonne des

chiffres : à l'avoir de mon bien, plus qu'une page ; plus qu'une demie ; plus que trois lignes ; plus... Qui me consolera dans l'ignoble extrémité de ne plus être ? Sont-ce les hommes ? Mais ils continueront bien d'être sans moi. Il faudrait que je crusse infiniment à moi-même, pour un peu croire à vous. Mon éternité seule pourrait être le gage de la vôtre.

Vos bons offices ne m'aideront pas à mourir. La sainteté ne dépend pas de vous. Il est trop tard. Je vous en veux de ce que vous n'avez pas fait, d'abord, en voyant ce que depuis vous vous mêlez de faire. Vous m'aideriez bien à mourir ? — C'est à vivre qu'il fallait m'aider : j'y aurais pu garder foi ; vous l'avez ruinée de bonne heure, au contraire. Je n'ai rien dû qu'à moi seul. Et s'il n'avait tenu qu'à vous... Désormais je suis pour moi-même ce qu'autrefois vous fûtes ; et ce que j'étais alors pour moi, vous l'êtes en vain : je n'y crois plus.

Je vous le dis amèrement : vous ne m'avez pas connu.

La force de l'homme qui ne s'emploie ni dans la politique, ni dans les journaux, ni dans les affaires, ni dans les armes est ce que l'on connaît le moins. Il n'est médecin ou savant ingénieur qui ne se croie bien plus utile qu'un saint ou qu'un grand poète, — et, après tout, qui ne le soit. Je n'y contredis plus. Mais quand les gens d'affaires, le soir, se mettent au lit, ils se couchent assurés d'avoir donné un effort incomparable, ayant usé du jour à leur profit, et à celui des autres hommes par surcroît. C'est en quoi ils se trompent. Pour le prix et l'utilité, il va sans dire que le labeur de ces hommes affairés vaut son poids d'or ; et chaque médecin, chaque journaliste est un digne Titus qui, sur le tard de la nuit, peut se rendre le témoignage de l'empereur romain. Mais pour la force et la valeur qui bat au cœur d'un homme, un saint dans sa cellule, et le grand poète devant son écritoire, ne souffrent pas qu'on les compare à personne ; et pourtant, ni le premier ne se vante, ni le second n'est sûr de rien. Ils disent comme moi : « Je suis ma propre ombre... Ma conscience inquiète me torture. J'ai vu, soudain, que tout, vocation, travail d'artiste, et le reste, ce ne sont que choses creuses, vides, insignifiantes au fond (1)... »

Il vous est trop facile aujourd'hui de m'entourer, après m'avoir condamné à la fuite. Qu'ai-je à faire de vos louanges ? Ce n'est

(1) *Quand nous nous réveillerons...* Acte II.

même pas un semblant d'amour : car on n'aime en vérité que ceux qui souffrent ; vous m'avez laissé souffrir solitairement.

Que suis-je pour vous ? Rien de plus qu'un nom, une façon de statue. Vous me montrez aux étrangers, je le sais. Vous me couronnez comme un mort : c'est les tombes que l'on fleurit. Je vous saurai gré de l'admiration, quand la pierre du sépulcre sera chaude de vos lauriers. Mais qui aime les tombes ? On se glorifie d'elles, qui ne nous sont rien. En moi, vous ne vantez que vous. Je n'ai jamais pensé à vous vanter en moi.

C'est l'amour qu'il me fallait, et quand je pouvais le rendre, aussi vif, aussi chaud que je l'ai senti : jeune et fort, comme j'étais, et comme il me semble si indigne de ne plus être. Alors, j'eusse vécu ; et tout eût été changé. Oh ! combien je vous reproche la vie que j'ai tant de fois découverte, et que je n'ai pas possédée ! Ce soir, je regarde derrière moi ; je pense avoir fait le rêve de vivre, comme le pauvre, mourant d'inanition, songe dans son dernier sommeil qu'il s'assied au haut bout de la table, pour un festin royal.

Vous protestez en vain de vos sentimens pour moi. Il est trop tard, vous dis-je. Il est toujours trop tard ; et peut-être, pour tout.

Il est trop tard pour me plaire au succès. Nous ne parlons plus la même langue. La jeunesse est passée. Je ne sais plus me vendre. La monnaie du bonheur n'a plus cours dans ma maison. Qu'en ferais-je ? La douceur de vivre, la joie des passions au soleil, l'ivresse de croire et de gravir la montagne, quand on ne pense même pas jamais descendre, voilà les biens que vous ne pouvez pas me donner. Pourtant vous avez su me les prendre. Tous vos trésors prodigués ne me les rendraient pas. La fortune et la gloire, comme vous dites, ne sont que la rançon d'un prisonnier, que vous avez fait mourir dans sa prison, avant de le délivrer. Je suis maintenant captif de la mort. Perdu dans ce terrible infini du vide, où l'homme ne tombe peut-être au précipice que poussé par la désolation, ou pour avoir glissé sur l'arête d'une route glacée, — je roule maintenant sur la dernière pente.

Laissez donc. Je vous dis merci ; je prends vos offrandes ; et votre applaudissement fait un bruit agréable à mes oreilles. Mais ne comptez pas sur une plus ample reconnaissance. Je ne vous aime pas. Vous ne m'avez pas assez donné, quand il était temps.

Je suis le type du meilleur homme, et du pire : celui qui ne



peut plus vivre et qui vit cependant. L'horreur de chaque vertu m'est présente ; et le bien dans chaque crime. Tout est condamné par l'homme, qui ne juge qu'en homme. Je suis celui qui sais vouloir et qui déteste sa volonté.

Je ne me plains pas : car de quoi serait-ce ? Je devais être ce que je suis. Et vous deviez être ce que vous êtes. Il fallait que je finisse dans l'amertume de vos honneurs, comme je devais vivre dans la solitude. Il fallait que vous en fussiez coupables envers moi ; mais je l'ai été contre vous, de n'être pas ce que vous êtes. Je sais aussi ce crime. Parfois, je m'en absous.

Le seul qui soit mon égal en Europe se meurt, comme je fais, malade aussi et au même âge : mais heureux, celui-là, jusque dans la dernière angoisse. Voilà en quoi il me domine : il a le bonheur : il n'est que de croire à la vie, pour croire à soi-même. Sa foi lui vient de vous, hommes. A moi, vous l'avez refusée. Je suis plus intelligent que lui : je le comprends et il ne me comprend pas. Mais c'est peu de l'intelligence.

Je vais me taire. Je vous ai habitués à beaucoup de silence. Je n'ai pas ouvert bureau public de conseils, d'oracles ni d'avis. Je me suis détourné de toute votre politique. Ma bouche est pleine d'ennui parce que je vous parle. L'atroce sentiment de ne point avoir en vous de semblables, était sans doute en moi de tout temps ; mais combien vous l'avez fait grandir ! La foi vient de vous seuls, ô hommes ; et de vous seuls, la vie. Ainsi ma grande mort vous accuse. Car je suis grand. Mais si j'ai la grandeur, depuis longtemps, je sais, moi, que j'ai la mort égale. Et c'est de quoi je me désespère . rien de plus ne m'est laissé.

Qu'importe le dernier été, et les froides illuminations de la gloire ? Qu'importe toute victoire ? Où il n'y a qu'un homme et que la vie, il n'y a rien : la mort coupe au plus court. Seule elle est là, l'inévitable torture. Tous les biens du monde, en vain, chargeraient ma tête : j'en serais écrasé davantage. C'est en vain que l'on me ferait les plus riches promesses : possesseur de l'univers entier, il me manquerait l'espérance du seul bien désirable : je suis dépossédé de ce qui dure. Je triomphe et je désespère. Je me possède ; je vous possède ; et je n'ai rien.

---

---

# LA NOUVELLE AMÉRIQUE

---

Sous ce titre *la Nouvelle Amérique* un Canadien anglais, M. Beckles Willson, vient de publier un volume sur les États-Unis. L'auteur ne se défend pas d'avoir jugé les hommes et les choses au point de vue particulier de sa nationalité et de sa race. Il estime que : « le caractère de la Société américaine » est en train de « changer entièrement. » Dans sa préface, il énumère ce qu'il considère comme les causes de cette modification. Ce sont : l'immigration considérable qui a suivi le développement des chemins de fer ; les restrictions apportées au libre accès de l'immigration ; l'importance croissante des trusts ; les réformes dans les services politiques et civils ; la résurrection de la doctrine de Monroe ; les acquisitions territoriales ; les progrès de l'armée et de la marine ; le pouvoir, tous les jours fortifié, de l'administration fédérale : la grande prospérité matérielle ; les échanges commerciaux avec tous les marchés de l'univers ; la guerre avec l'Espagne. « En un mot, conclut-il, après cent ans de gestation, les États-Unis viennent de mettre une nation au monde. »

Les faits que M. Willson produit à l'appui de sa thèse, sur le développement politique et industriel, de ce qu'il nomme une « nation » sont empruntés à l'*American Commonwealth* de M. James Bryce, aux dernières statistiques, et surtout à l'observation des événemens les plus récents. Pour exacts et intéressans que ces documens soient en eux-mêmes, on peut les reprendre l'un après l'autre, de façon à démontrer que, comme point de départ d'une critique d'ensemble, cette affirmation première est erronée : l'Amérique n'est pas encore une « nation. » C'est une

collectivité d'individus. La communauté des occupations industrielles lui donne une unité apparente. Son patriotisme n'est pas un loyalisme congénital pour une tradition précise, mais de la gratitude envers la terre féconde qui enrichit.

Pendant les cent dix années qui séparent le premier et le dernier recensement de la population américaine, on constate qu'elle a cru de 3 millions à 76 millions. Pendant la même période le nombre des naissances, dans les familles d'Américains nés d'Américains, a diminué de 80 pour 100 et l'immigration des étrangers atteint, chaque année, un chiffre plus élevé. A l'heure actuelle, 12 pour 100 des habitans de la ville de New-York sont des Irlandais nés en Irlande. Au cours de l'année 1900, cette ville a vu arriver 84 346 Italiens, 60 764 Juifs, 46 938 Polonais, 35 607 Irlandais, 32 952 Scandinaves et 29 682 Allemands. Dans une des écoles primaires de la ville de Boston, c'est-à-dire dans la capitale de la vieille Amérique puritaine, le nombre total des écoliers est de : 4 167 Juifs, nés en Europe, 1 273 Italiens et 80 Américains. Parmi les immigrans qui vivent aux États-Unis, on en compte environ 6 millions qui restent attachés au souverain de leur pays d'origine et qui ne se fondent pas dans les institutions américaines. Toutes les religions prospèrent (1).

M. Beckles Willson cite ces faits avec d'autres de même ordre. Où trouve-t-il dans cette diversité de races, de croyances et d'éducation, les élémens d'une nation? Il croit les apercevoir, et, fidèle à son point de vue de Canadien anglais, il s'ingénie à découvrir nos acquisitions politiques. Il se heurte à la confusion d'un logis où l'on emménage et il en conclut : « Quand l'Amérique se détachera de cette hypocrite apparence de contentement qu'elle professe pour ses institutions, — quand elle arrivera à réaliser l'idée qu'il y a des besoins moraux et esthétiques, que sa forme de gouvernement ne peut satisfaire, — quand son peuple, en un mot, aura acquis l'humilité, la tolérance et le respect, alors elle paraîtra, à quelques-uns de ses voisins, plus digne d'être imitée. »

C'est tout justement parce que M. Beckles Willson considère l'Amérique comme une nation achevée, « comme un empire dont le concert des nations est obligé désormais d'accueillir respectueusement les notes brusques et inharmonieuses, » qu'elle le

(1) La statistique de 1902 accuse 43 genres de religions qui se subdivisent en 450 variétés.

trouble et l'exaspère. Il n'y a qu'une façon de juger l'Amérique : comme une gigantesque expérience industrielle, Pendant les cent vingt-cinq années qui représentent sa durée totale son gouvernement a eu pour préoccupation à peu près unique, d'assurer liberté et protection aux fermiers et aux manufacturiers.

La question américaine est des plus simples ; toutes les formes sous lesquelles elle se pose, peuvent être ramenées à une origine unique : la prodigieuse activité qui occupe une foule hétérogène à convertir les ressources d'une contrée vierge en des fortunes fabuleuses. Si à cette prospérité succédaient des temps malheureux, peut-être pourrait-on voir naître un idéal moins matériel que celui d'aujourd'hui. Tant que les chances de « faire de l'argent » resteront ce qu'elles sont aux États-Unis, l'Américain type sera un homme d'affaires ; et, aussi bien dans la politique intérieure que dans la politique étrangère, les affaires seront, aujourd'hui comme hier, le ressort unique de l'énergie, pour l'ancienne comme pour la nouvelle Amérique.

M. Beckles Willson soutient que « cette nation nouvelle est par la nécessité des événements entraînée vers la concentration des pouvoirs entre les mains du gouvernement fédéral qui logiquement s'achèvera en impérialisme. » Pour asseoir son argumentation, dans la plupart des cas, il en réfère à l'état immédiat des affaires américaines. Sans doute l'intérêt que l'évolution de ces jeunes États-Unis a excité dans le monde est récent, mais il ne marque pas la date de l'existence des États eux-mêmes. Nous demandons la permission de jeter rétrospectivement un coup d'œil sur les phases de leur développement pendant la période de leur obscurité. Peut-être, après cela, pourra-t-on conclure : l'histoire de l'Amérique est moins un chapitre de philosophie politique que le récit d'une courte évolution commerciale, qui, à l'intérieur, a déterminé le caractère américain tel qu'il se révèle en littérature, enseignement, mœurs, finances, et, au dehors, créé les relations qui donnent à une République industrielle une place dans la politique générale du monde.

Jusqu'au 4 juillet 1776, l'Angleterre a possédé treize établissemens (settlements), entre eux distincts, qui ont été connus sous le nom de colonies d'Amérique. Le groupe le plus important fut celui des États de la Nouvelle-Angleterre. Depuis 1620, il avait été occupé par les puritains, par ces réformateurs

religieux, sortis de la bourgeoisie anglaise, qui bravèrent les rudesses de la vie de pionniers sur une terre vierge pour gagner le droit de pratiquer librement la forme particulière de leur culte. Les territoires voisins, New-York et New-Jersey, ont été colonisés par les Hollandais. Ils y établirent des points d'échange avec les Indiens, construisirent des navires, engagèrent des relations commerciales et firent de leur capitale, New-Amsterdam, un port si florissant, que, en 1664, quand elle passa dans les mains des Anglais et devint New-York, on y trouva des immigrans qui parlaient dix-huit langues différentes. Ce fut dans le Delaware, nommé par Gustave-Adolphe, « le joyau de son empire, » que les Suédois, après sa mort, établirent une colonie dont on voulait faire un « refuge » pour tous les chrétiens opprimés. Un groupe de protestans français fuyant la persécution, et conduits par Jean Ribault, furent les premiers, en 1562, à donner un nom et des élémens de civilisation, aux Carolines du Sud. La colonie la plus voisine, la Georgie, avait un gouverneur royal et une population mêlée d'Anglais, d'Écossais, de Highlanders et de Moraves. La Virginie, la plus ancienne des colonies, avait été tout d'abord abandonnée à des fils de famille, des gens bons à rien, *useless gentlemen*, et à des criminels. Plus tard, sous l'impulsion de gentilshommes campagnards et de laborieuses communautés d'esclaves noirs dont la première importation remonte à 1619, on en fit une colonie prospère et bien réglée. La Pennsylvanie fut un don royal de Charles II, à un gentleman riche et de bonne éducation, William Penn, dit « le Roi des Quakers, » qui fonda un refuge pour les persécutés de toutes nationalités. Et, tandis que certaines colonies refusaient aux catholiques le droit de cité, le Maryland, par la faveur du roi Charles II, fut attribué à un gentilhomme catholique, lord Baltimore. Enfin, la colonie en miniature de Rhode-Island dut l'existence à quelques libres esprits : évadés de la tyrannie religieuse des autres colonies, ils stipulèrent dans leur assemblée générale que, Papistes, Protestans, Juifs et Turcs trouveraient auprès d'eux la liberté religieuse.

Tels furent les élémens, séparés si profondément quant à leurs origines, leurs traditions, leur foi, et leurs espérances, qui s'unirent pour se révolter contre l'oppression de l'Angleterre, et déclarèrent finalement que, entre eux et la Grande-Bretagne, tout lien politique était dissous. Cela dura sept années de guerre

et coûta toute leur fortune, pour faire triompher la déclaration d'indépendance. Du moment où les colonies devenaient une Confédération, les individus si disparates dont elle était formée, manifestèrent certaines tendances communes qui, en ce temps-là comme aujourd'hui, furent l'essence même de l'américanisme.

La Déclaration d'Indépendance donna séparément à chaque État pleine puissance pour décider de la guerre, conclure la paix, contracter des alliances, établir des relations commerciales, entreprendre tous les autres actes et mouvemens auxquels « des États indépendans ont droit. » On limita autant que possible l'autorité du Congrès; la peur de créer un gouvernement tyrannique conduisit à un degré de liberté que Washington qualifia de « presque anarchique. » « Un jour, dit-il, nous sommes une nation, le lendemain nous en sommes treize. Dans ces conditions, qui voudrait traiter avec nous? » Sur cette importante question, le pays se divisa graduellement en deux partis : ceux qui souhaitaient l'unité, un gouvernement national et un président; — ceux qui combattaient pour la souveraineté individuelle des divers États. Les chefs de ces deux groupes, Alexandre Hamilton et Thomas Jefferson, incarnent dans leurs personnes, l'un, cet esprit républicain, l'autre, cet esprit démocratique, double base de toutes les aventures politiques, économiques et sociales qui sont la matière de notre histoire américaine (1).

Alexandre Hamilton était un Anglais, un aristocrate et un homme d'État. Jefferson, un Américain fils de ses œuvres, auteur de la Déclaration de l'Indépendance. Il désirait le gouvernement par le peuple, tandis qu'Hamilton inclinait vers la concentration du pouvoir. Les sympathies de Jefferson le portaient vers la France. Hamilton avait pour idéal la tradition anglo-saxonne. Il aurait désiré calquer le gouvernement américain de la Grande-Bretagne. Jefferson était préoccupé des intérêts domestiques, du développement intérieur, du progrès agricole et commercial. Hamilton redoutait l'intervention étrangère. Il insistait sur la nécessité d'un gouvernement national, capable de créer une armée et une marine. Il écrivit un admirable rapport sur l'administration financière. Ainsi, d'un mot, Hamilton donna une forme, et Jefferson la vie à la République qui naissait, sous le

(1) Ces deux partis politiques étaient : Fédéralistes (1789), Républicains (1820), Whigs (1854), Démocrates (1830), Républicains (1856).

nom d'États-Unis, et qui promulgua sa Constitution en 1788. « Quelle que soit l'époque de la dissolution de l'Union, » dit le républicain Hamilton, à ce moment l'Amérique pourra dire avec le poète : « Adieu, adieu pour jamais, à toute ma grandeur. » Et Jefferson, le démocrate, déclara de son côté que, « le gouvernement fédéral ne sera jamais rien de plus pour l'Amérique, que le département des Affaires étrangères. »

Washington, un républicain, un Anglo-Saxon, l'intime de Hamilton, fut le premier président des États-Unis (1789-1797). On sait qu'Adams lui succéda, et, quatre ans plus tard (1801), Thomas Jefferson fut appelé à diriger la nation. Quelques détails pittoresques, donnés par les chroniqueurs de la première heure, éclairent d'une façon vivante les différences entre les deux partis, et la liberté qu'on laissa à chaque Président de produire ses opinions personnelles. Quand on discuta la question du titre officiel qui serait donné au Président, Washington demanda qu'on lui accordât la qualification de *High Mightiness* (Votre Haute Puissance). Le jour de la naissance du Président fut célébré comme une fête nationale, ainsi que jusqu'alors on en avait usé pour le Roi. Une fois par quinzaine. Washington tenait dans sa propre maison, des petits levers où l'on observait toutes les formalités des levers royaux. Le Président, vêtu de velours noir, avec des bas de soie blanche, un gilet de satin blanc et une longue épée, engagée de cuir blanc, avec ses cheveux poudrés et noués en queue, se tenait, debout, adossé à la cheminée. Il avait son couvre-chef à la main et il accueillait d'un salut chaque visiteur qu'on lui présentait. De son côté, M<sup>me</sup> Washington, tout comme la reine d'Angleterre, tenait des levers. On était obligé d'y venir en robes de gala, de faire les révérences, de la nommer lady Washington. A l'ouverture du Parlement, Washington se fit conduire, dans un carrosse à huit ressorts, superbement relevé de Cupidons, de guirlandes, de fleurs et de fruits, avec un attelage de six chevaux blancs menés par des cochers et des postillons en livrées écarlates à galons d'argent.

Démocrate non seulement dans sa façon de penser, mais dans sa manière de vivre, Jefferson s'habillait avec une simplicité absolue. Il refusa de faire connaître le jour de sa naissance. Il ne reçut jamais de façon privée; mais, deux fois par an, au 1<sup>er</sup> janvier et au 4 juillet, il ouvrit ses portes à la foule, et serra la main à tout venant. Le jour de son installation, quand

il lui fallut se rendre au Parlement, il y alla seul, à cheval. Il descendit de sa monture sans qu'on l'aidât, l'attacha lui-même à un poteau, et lut, personnellement, son adresse. Les années suivantes, il ne jugea même pas à propos de tant paraître; mais il envoya le « message » par son secrétaire, comme on en use encore aujourd'hui. Dans cet esprit, pendant les deux années de son administration, il réduisit les dépenses publiques et réussit à éteindre 33 millions de dollars de la dette nationale.

Avant de considérer le pouvoir du Président tel que la constitution et la volonté populaire, dont elle est l'interprète, l'établissent, il est nécessaire de savoir dans quel domaine ce pouvoir s'exerce. Quand se produisit la séparation d'avec l'Angleterre, chacune des treize colonies avait une charte différente qui, avec quelques modifications, devinrent les constitutions de ces États au moment où ils se groupaient pour former la nouvelle République. Toutes ces constitutions prévoient un gouvernement particulier de l'État qui consiste en un gouverneur, un sous-gouverneur, un Sénat, une Chambre de représentans, un Tribunal civil et criminel. Elles ont des articles qui traitent des questions d'éducation, de milice, d'impôt, de revenu, d'administration criminelle, du mariage, du divorce, des droits de la femme, des monopoles industriels, qui tous varient avec les frontières. Elles sont, en somme, si précises et si complètes qu'elles laissent peu de place aux interprétations du droit coutumier. En tant que personnalité distincte, aucun État ne peut traiter politiquement avec un autre État, mais il faut qu'un homme soit d'abord citoyen d'un État particulier, qu'il y ait conquis son droit de vote, pour qu'il devienne un citoyen des États-Unis et un électeur du Président. Les 35 États, qui, l'un après l'autre, sont venus s'ajouter à l'union des 13 premiers, étaient des républiques de ce type; elles possédaient des constitutions originales, ou elles avaient le pouvoir de s'en forger. Elles peuvent retoucher ce qu'elles possèdent ou, quand cela leur convient, se doter d'une constitution toute neuve. Depuis la guerre civile de 1861 et l'affranchissement des nègres, chaque État dans le Sud a inauguré une constitution nouvelle. New-York, l'État commercial et cosmopolite par excellence, s'est successivement doté de trois constitutions différentes. La Nouvelle-Angleterre qui, moins que toute autre partie de l'Amérique, a été affectée par le métissage et la découverte de mines sur son territoire, se satisfait en ajou-



tant, de temps en temps, quelques amendemens aux constitutions que les différens États qui la composent ont adoptées à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Au contraire, les États de l'Ouest, qui comptent à peine soixante ans de vie, ont échafaudé, les unes sur les autres, jusqu'à cinq ou six constitutions, au fur et à mesure que survenaient les crises locales, dues à la formidable immigration des étrangers ou au développement inattendu de l'industrie dans leurs domaines.

✧ Cette élasticité de forme a merveilleusement servi à l'accroissement du pays. Chaque gouvernement local est l'expression pratique des résultats d'une expérience personnelle qui sait où sont ses intérêts particuliers. Dans l'union collective, ces intérêts trouvent une protection et une orientation neuve. C'est comme un système nerveux qui, avec ses 48 membres, isolément actifs, forme un organisme unique.

Montesquieu était l'oracle consulté en matière de division des pouvoirs, quand la Constitution fédérale prit forme. On l'avait assise sur ce principe énoncé par lui : « Lorsque dans la même personne, ou dans le même corps de magistrature, la puissance législative est réunie à la puissance exécutive, il n'y a point de liberté, parce que l'on peut craindre que le même Monarque ou le même Sénat ne fassent des lois tyranniques pour les exécuter tyranniquement. »

Le Président des États-Unis n'est membre d'aucune des deux Chambres, et ses ministres n'ont pas de lien avec elles, il ne peut donc présenter aucun projet de loi. Le veto, que sans doute il a le droit de prononcer, peut être annulé si la majorité du Sénat est en contradiction avec lui. Dans des circonstances extraordinaires, il peut convoquer une des Chambres ou les deux, mais c'est seulement en cas de désaccord survenu entre elles sur la date de clôture des sessions, qu'il intervient, et leur assigne, à sa convenance, une date de réouverture.

Cependant, on lui laisse de l'initiative en temps de guerre et en temps de paix, à certaines minutes critiques, quand il y a intérêt à abrégier les formalités constitutionnelles; il passe pardessus sénateurs et députés; il produit son jugement directement d'une façon qui pourrait paraître despotique, s'il ne s'agissait alors de faire triompher la volonté populaire.

On n'a pas besoin d'aller chercher bien loin un exemple de la licence anticonstitutionnelle que se permet un président quand

il est soutenu par le sentiment de tous. Au mois d'octobre dernier, la prompte conclusion de la grève des mineurs en Pennsylvanie n'a pas été due au Président des États-Unis : il n'avait pas le droit d'intervenir en cette occasion, puisqu'un tel arbitrage appartenait à l'État de Pennsylvanie, seul responsable de sa police. C'est Théodore Roosevelt qui, soi-disant en qualité de simple citoyen, accomplit ce jour-là un acte auquel sa position officielle donnait en réalité la valeur qu'on y a reconnue. Un cas plus caractéristique encore fut l'acquisition de la Louisiane, par Thomas Jefferson, en 1803. Il convient d'entrer un peu avant dans le détail de ces négociations afin de montrer quelle préparation de l'opinion publique fournit un point d'appui à Jefferson pour oser cette sorte de coup d'État : on y trouvera aussi un renseignement sur les difficultés particulières qui aboutirent à la déclaration de la doctrine de Monroë

Le 1<sup>er</sup> octobre 1800, l'Espagne céda à la France toute la Louisiane, y compris le port de Nouvelle-Orléans et la franchise des eaux du Mississipi. Il y avait déjà des années que Jefferson, Secrétaire de l'État, prévoyant la future importance commerciale de cette voie fluviale, attachait toute son attention à ses destinées. « La cession par l'Espagne, de la Louisiane à la France, » écrit le Président Jefferson, en 1801, bouleverse complètement le système des relations politiques des États-Unis. Il nous est impossible de rester plus longtemps en amitié avec la France quand nous nous trouvons en face d'elle, dans un contact si irritant... Du moment que la France prend possession de Nouvelle-Orléans, il faut de toute nécessité que nous nous mariions avec la flotte et la nation anglaise. » Jefferson et son parti avaient été accusés d'aimer la France plus que la patrie américaine; la possibilité d'une guerre avec les Français ajoutait, pour eux, à un chagrin, une anxiété politique. A la place du faible voisin d'autrefois, ils allaient trouver devant eux un nouveau venu qui avait la figure d'un rival. Il y eut pis : avant que les Français n'effectuassent leur occupation, les Espagnols déchirèrent le traité ancien qu'ils avaient passé avec les États-Unis, qui garantissait à cette nation le droit de naviguer sur le Mississipi et d'user librement du port de Nouvelle-Orléans. La colère des Américains ne connut plus de bornes. De toutes parts, des protestations furent signées par le peuple; dans l'Ouest, on se tenait prêt à prendre les armes au premier signal. On touchait alors aux derniers jours de l'année

1802. Au début de 1803, profitant d'une part de la tournure que prenaient les événemens politiques, de l'autre, des dispositions de Napoléon, qui renonçait à établir une colonie dans le nord de l'Amérique, les envoyés extraordinaires que le Président Jefferson avait expédiés à Paris, avec l'ordre d'entrer en négociations, achetèrent toute la Louisiane, sans que le Congrès en fût même averti. Cela était en contradiction directe avec le droit constitutionnel et avec les principes sur lesquels Jefferson lui-même avait fondé son parti démocratique. Conscient du profit énorme qu'une telle acquisition était pour les États-Unis, et sûr de l'approbation populaire, il écrivit : « Pour ce qui est des difficultés constitutionnelles, le meilleur est de n'en rien dire. Le Congrès fera ce qu'il jugera nécessaire. L'affaire est que les débats soient aussi courts que possible. » Le Congrès et le Sénat, « jugèrent nécessaire » de ratifier le traité par une grande majorité et ils votèrent tout le crédit demandé. L'estime dont Jefferson était l'objet dans le public, augmenta. Il n'y avait rien de changé dans les attributions du Pouvoir Exécutif; ce n'était pas un précédent qu'on venait de créer, Jefferson définit lui-même le droit dont il venait d'user « l'initiative d'accomplir un acte, certainement anticonstitutionnel, mais si évidemment utile à la nation que la nation l'accomplirait elle-même si elle était en position de le faire. »

La possession de la Louisiane ne mit pas fin à tous les débats. La jeune Union continuait à se débattre, dans des questions de titres de propriété territoriale, qui, d'une façon ou de l'autre, intéressaient l'action commerciale. Jefferson lui-même compromit un peu son principe démocratique en émettant ce vœu : « Tandis que les nations du vieux monde luttent entre elles, les États-Unis doivent rester en dehors, indifférens ou au moins impartiaux, amassant rapidement des richesses, grâce au canal d'un vaste commerce neutre. » Il va plus loin encore, quand, à propos des colonies méridionales restées aux mains de l'Espagne, il précise cette doctrine : « Nous naissons à l'idée qu'il faut considérer comme des eaux américaines tout le Gulf-Stream, où nous devons, dès aujourd'hui, désapprouver les actions navales et les croisières, en attendant que nous ayons la force de les interdire. Nous ne permettrons jamais à un corsaire d'y pénétrer et, nous fermerons nos ports aux navires de guerre, battant pavillon étranger. Ceci est essentiel à notre tranquillité, à notre

commerce. » Les jeunes États n'avaient pas la puissance de faire vivant ce rêve de neutralité. Déjà l'Angleterre était jalouse de leur croissance commerciale qui commençait à la mettre en échec. Elle décida que les États feraient alliance avec elle ou qu'elle leur déclarerait la guerre sur l'Océan. Et la France jugea que, si le commerce américain devenait un butin, il fallait en avoir sa part. A dater de 1804, les navires américains ne trouvaient de sûreté contre les canons anglais, même pas dans leurs propres ports. Les bâtimens qui ne naviguaient pas d'après certaines règles s'exposaient à être capturés par les Anglais; ceux qui satisfaisaient à ces règles-là, devenaient, pour la France un objet de prise. Le garrottement du commerce fut achevé par un décret d'embargo que les États imposèrent eux-mêmes à tous leurs ports. Il fut levé seulement après la capture par les Américains de toute la flotte britannique, dans une dernière bataille, qui finit une guerre commencée en 1812 et continuée jusqu'à la signature du traité de Gand, au commencement de l'année 1815.

Ce fut à la même époque que le pays souffrit, pour la première fois, de troubles intérieurs. Aussi souvent qu'un État nouveau demandait à être admis dans l'Union, la question de savoir si l'esclavage serait maintenu ou non, devenait une occasion de dissentimens entre les sudistes, qui défendaient leurs intérêts, et les nordistes, qui soutenaient un principe. Ceux du Sud, pressentant la dissolution qui finit par se produire en 1861, se hâtèrent d'accroître leur étendue territoriale et le nombre des États esclavagistes. La frontière méridionale des États-Unis était encore en 1819 une colonie espagnole, la Floride. Sous le prétexte de mettre fin aux perpétuelles déprédations causées en territoire américain par les Indiens de Floride, un des généraux, qui avait pris une part active dans la guerre récente contre l'Angleterre, André Jackson, conduisit ses soldats contre les Indiens, en plein territoire espagnol; il s'empara des villes, obligea leurs gouverneurs à capituler, et fit comprendre nettement à l'Espagne qu'il lui fallait accepter ou le traité offert par les États-Unis ou les conséquences de son refus. Le traité fut signé. Les Espagnols reçurent une indemnité de cinq millions de dollars, et, une fois de plus, les élastiques frontières des États-Unis s'allongèrent.

A titre de compensation, pour les pertes éprouvées durant la guerre avec l'Angleterre, le Secrétaire d'État émit l'idée que le Canada, qu'on avait vainement essayé de conquérir au début de

la guerre, devrait être cédé aux États-Unis par l'Angleterre, « pour donner satisfaction au sens commun et à des conventions mutuelles. » Ce même secrétaire, John Quincy Adams, fit la première allusion à la doctrine qui allait devenir celle de Monroë. Dans un discours officiel sur l'expansion des États, il précisait que c'était « une absurdité matérielle, morale et politique, de supposer que, dans des jours à venir, l'Angleterre et l'Espagne pourraient conserver les possessions qu'elles avaient du côté cisatlantique. C'est à peine, ajoutait-il, si nous pouvons nous défendre contre la conviction que l'annexion de Cuba à notre République fédérale, est une nécessité pour assurer la continuation et l'intégrité de l'Union. » Il était désireux « qu'on familiarisât le monde avec l'idée que l'Amérique du Nord serait le cadre de la domination américaine. » Enfin, quand une discussion s'éleva avec la Russie, au sujet des territoires qu'elle avait dans le nord-ouest, Adams déclara qu'il contesterait les droits de la Russie à un établissement quelconque sur ce continent, et qu'il y avait urgence à formuler ce principe « que les continents américains ne pouvaient plus être considérés par l'Europe comme des terres libres pour de nouveaux établissemens coloniaux. »

Quelques mois plus tard, en décembre 1823, le Président Monroë dit dans son message au Congrès : « L'occasion a paru bonne d'affirmer comme un principe dans lequel sont enveloppés les droits et les intérêts des États-Unis, que les continents américains, en vertu des conditions libres et indépendantes qu'ils ont su conquérir et maintenir, ne peuvent pas être plus longtemps considérés, par aucune des puissances européennes, comme les cadres d'une colonisation future. » Les applications de cette doctrine sont aujourd'hui vivantes. Continuant l'expansion de son domaine par des moyens tantôt pacifiques, tantôt violens, l'Amérique s'est ajouté après la guerre du Mexique en 1846 une partie de la province de Mexico; en 1867, tout l'Alaska, qu'elle a acheté à la Russie; en 1898, Cuba, Porto-Rico, et les Philippines (1).

(1) A l'époque de l'insurrection contre l'Angleterre, des efforts réitérés ont été tentés pour déterminer le Canada, la Nouvelle-Écosse, les Bermudes elles-mêmes à se joindre aux colonies révoltées. Les propriétaires d'esclaves essayèrent d'acquérir à prix d'argent Cuba et Porto Rico. Le Président Polk essaya d'acheter Cuba à l'Espagne.

Des ouvertures faites dans la même intention en 1867, pour enlever Saint-Thomas et Saint-John, au Danemark ont été renouvelées récemment; en 1869, ce fut Saint-Domingue que l'on visa.

Après cent années pendant lesquelles l'Amérique a vu grandir ses possessions, de 1 376 000 kilomètres carrés à 5 764 784 kilomètres carrés, sans compter Cuba ni les Philippines, la question que l'on nomme, en Europe, la politique d'expansion des États-Unis n'apparaît pas de l'autre côté de la mer comme une nouveauté. Le Président Roosevelt, se référant à la doctrine de Monroë dans son premier message, a dit : « Cette doctrine doit être le fond même de la politique étrangère de toutes les nations qui composent les deux Amériques. Elle n'est pas plus une machine de guerre dirigée contre les États de l'ancien continent, qu'une commodité offerte aux nations du Nouveau Monde, qui voudraient inaugurer une politique d'agression... C'est la garantie la plus certaine de l'indépendance commerciale des Américains. Il faut nous appliquer sans relâche à l'accroissement de notre marine. La création d'une marine redoutée est la seule chance que nous ayons d'obliger toutes les nations, quelles qu'elles soient, à ne pas tourner en dérision la doctrine de Monroë. » Il revient sur ce sujet dans ses derniers discours : « Quand nous prenons une attitude politique, rappelons-nous qu'il dépend de nous de la soutenir ; il faut montrer que nous sommes prêts à pousser les choses à bout. Honte sur nous, si nous proclamons la doctrine de Monroë, et si, dès que sa légitimité est mise en question, nous montrons que nous n'avons que des mots et non des actes pour la soutenir. Nous n'entendons pas, par cette doctrine, des velléités d'agression contre aucune puissance. Nous réclamons seulement ceci : étant, sur ce continent, la puissance la plus considérable, nous resterons attachés de toutes nos forces au principe qui a été pour la première fois formulé sous la présidence de Monroë. Et cette doctrine, comment a-t-elle été formulée ? Si ce n'était qu'un développement électoral, ou un grimoire, elle ne vaudrait ni le souffle qui l'a prononcée, ni le papier qui l'a reçue. Cette doctrine sera respectée aussi longtemps que nos forces navales nous placeront au premier rang. Pas un jour de plus. »

En 1787, Hamilton a dit : « Nous avons souvent entendu parler des flottes de l'Angleterre et si nous sommes prudents, on parlera un jour des flottes de l'Amérique. » Il semble que cette minute approche.

En effet d'une part, l'excédent des impôts payés par les citoyens de la République dépasse d'une façon si anormale les

dépenses d'administrations publiques que cette accumulation d'argent est un embarras véritable pour le Trésor (1). D'autre part la volonté d'accroître la flotte que manifeste le peuple est soutenue avec la plus grande vigueur par le Président ; au Congrès, les deux Chambres l'ont approuvée. Il est curieux de noter que, en dehors de cette puissance de guerre, la position des États-Unis, en tant que flotte commerciale, est insignifiante. A l'heure actuelle cette flotte que l'on va sextupler convoie seulement 8 pour 100 de l'exportation et de l'importation nationales.

De juin 1901 à juin 1902 (époque officielle des rendemens de comptes), l'importation a atteint 903 327 074 dollars ; l'exportation, 1 381 719 401 dollars, 851 560 312 dollars représentent les produits de l'agriculture ; la moitié a été consommée par l'Angleterre et les colonies anglaises. 22 pour 100 des produits de l'agriculture, 3 à 4 pour 100 des produits manufacturés sont en excédent de la consommation nationale. Si l'on s'en rapporte aux plus récentes statistiques publiées par la Chambre de commerce américaine, les États-Unis se présentent comme le plus grand exportateur du monde (2). Les ressources du pays sont sans limites. La surface de charbon mise en exploitation dans l'Europe occidentale est inférieure à 16 000 kilomètres carrés. En Amérique, 80 000 kilomètres carrés sont actuellement à découvert, et bien qu'en 1898 le charbon extrait dépassât la production de la Grande-Bretagne, on n'avait pas touché à la moitié du trésor dont on dispose. Les dix dernières années ont porté au premier rang de la production l'industrie du fer. Sur les 42 850 000 balles de coton qui, au cours de l'année 1901-1902, représentent l'effort de la culture du monde, les

(1) Beaucoup d'impôts dont la guerre avait été l'origine sont supprimés à l'heure actuelle. Le revenu de l'impôt accuse, pour l'année qui vient de s'écouler, 560 millions de dollars, dont 90 millions représentent un excédent qui reste sans emploi. On vient de voter 80 millions pour la construction de « nouveaux navires de guerre. »

	Exportation (en dollars).
(2) États-Unis jusqu'à la fin de juin 1902 . . . . .	4 381 719 401
Grande-Bretagne jusqu'à la fin de décembre 1902 . . . . .	1 362 728 893
Allemagne, jusqu'à la fin de décembre 1902 . . . . .	1 113 425 000
France, jusqu'à la fin de décembre 1902 . . . . .	804 069 800
Pays-Bas, jusqu'à la fin de décembre 1902 . . . . .	680 008 168
	<hr/>
	5 341 651 262
Tous les autres pays principaux . . . . .	4 380 629 568
	<hr/>
Total . . . . .	9 722 280 830

Le dollar vaut au change actuel de 5 fr. 40 à 5 fr. 49.

cotonnières des provinces méridionales de l'Union en ont fourni 10 679 000. On pourrait allonger indéfiniment cette liste de chiffres. A ces richesses naturelles du pays, il faut ajouter l'activité prodigieuse des habitans. Un seul exemple indiquera ce qu'elle vaut : dans les usines du Sud, on désigne la main-d'œuvre qui n'est pas composée de gens de couleur, sous le nom expressif, de « déchets blancs. » C'est sûrement un rebut de population américaine. Cependant, alors qu'en Suisse ou en Allemagne, dans le même genre d'industrie, un ouvrier mène deux machines et en Angleterre trois, ces spécimens décriés du travailleur américain, malgré leur nonchalance méridionale, arrivent à conduire six métiers à la fois (1). Pour un salaire de 2 fr. 50 à 8 francs par jour, cet ouvrier sudiste donne tout ce qu'il a d'énergie. Il n'a pas de loisir, pas même le goût de lire un journal. Ses idées politiques sont limitées à ses observations personnelles sur les variations de la consommation et de la production. Nous retrouvons l'inspiration que Jefferson avait eue d'exercer la souveraineté sur les eaux du Gulf-Stream, pour y assurer la sécurité du commerce américain, dans les opinions spontanées qu'inspire, aux ouvriers du Sud la connaissance de leurs intérêts. Quand M. Mac-Kinley, le dernier Président, au cours d'un de ses voyages officiels, s'arrêta à Vicksburg, — une petite ville industrielle du Mississipi; — il vit qu'en son honneur, on avait élevé un arc de triomphe avec des balles de coton. Au-dessus, était écrit « Expansion. » Ce mot que l'on a voulu représenter comme un programme politique, prend son sens véritable quand on le trouve ainsi dans la bouche de producteurs industriels, qui n'épellent même pas l'A B C de la politique.

(1) En 1870, la valeur totale des produits manufacturés en Amérique atteignait 3385 millions de dollars, soit un excès de 75 pour 100 sur les chiffres de 1860. Dix ans plus tard, en 1880, à un accroissement de population de 30 pour 100 correspond un accroissement de production de 58 pour 100, soit au total 5349 millions de dollars. En 1890, l'augmentation de la population est de 25 pour 100, celle des produits manufacturés de 69 pour 100. En 1900, à 21 pour 100 d'accroissement de population correspond une augmentation de 54 pour 100, dans les produits manufacturés. Le premier et court chapitre publié par les États-Unis sur leurs échanges commerciaux avec leurs colonies indique l'ascension rapide de la production américaine et l'inévitable nécessité où ils sont réduits par la surproduction de conquérir des marchés extérieurs.

De 1898 à 1902, soit en quatre ans, les exportations américaines avec Porto-Rico se sont élevées de 1505 946 dollars à 10 719 444 dollars; avec les îles Hawaï de 5907 155 dollars, à 19 000 000 dollars; avec les îles Philippines de 127 804 dollars à 5 251 867 dollars.



Il n'est pas sûr que la nation elle-même se rende compte jusqu'où ces acquisitions territoriales pourraient l'entraîner sur le terrain de la politique étrangère. Jefferson avait dit, on s'en souvient, que le gouvernement fédéral « ne pouvait être rien autre chose pour l'Union que son département des Affaires étrangères. » Mais dans quelle mesure ce développement peut-il se produire ? Sans doute le Président a le droit, de traiter avec des nations étrangères sous la réserve de l'article de la Constitution qui lui confère « le pouvoir de passer des traités avec l'avis et le consentement du Sénat, à la condition que les deux tiers des sénateurs présents ratifient sa manière de voir. » Cette limite légale mise à l'action personnelle du Président dans l'exercice de son pouvoir a son contre-coup dans l'organisation du service diplomatique. Le personnel tout entier en change tous les quatre ans, à l'avènement d'un Président nouveau. L'Amérique est représentée à l'étranger par des citoyens, qui, pour traiter d'affaires internationales, n'ont d'autre préparation et autorité, que leur nomination par le Président et leur approbation par le Sénat. Le système républicain que l'Amérique s'est donné, ne permet pas cette continuité d'action politique extérieure, qui est un nécessaire développement de l'effort diplomatique. Et il n'y a en ce moment aucun projet à l'étude pour accroître l'initiative accordée au Président, ni pour limiter la liberté qu'a le Sénat de reviser les traités proposés par l'Exécutif. L'examen des archives révèle que si, dans le passé, le Sénat exerçait modérément et avec de grandes précautions son droit de critique, aujourd'hui, il n'y a pour ainsi dire pas de traités qui soient ratifiés sans quelque amendement.

Le gouvernement des États-Unis continue à être successivement aux mains de ces deux partis qui ont conservé les noms de Républicains et Démocrates. La différence caractéristique de leurs programmes est en ce moment le désaccord dans les questions de douane et d'expansion. Les Démocrates sont libre-échangistes et anti-impérialistes ; les Républicains, aujourd'hui au pouvoir, tiennent pour les droits protecteurs et pour les annexions territoriales. Les Démocrates affirment que la suppression des droits d'entrée serait un correctif à l'inconvénient des *trusts* ; mais les Républicains peuvent se vanter que, depuis que les droits ont été élevés par eux au maximum, l'Amérique jouit d'une prospérité jusqu'ici inconnue d'elle-même.

L'acte de la Déclaration d'Indépendance s'ouvre par cette affirmation considérée comme démontrée que tous les hommes naissent égaux. Du fait des réalités de la vie industrielle, cette évidence idéale a souffert quelques éclipses quand on s'est trouvé en face des problèmes nègre, indien et chinois. Il y a maintenant aux États-Unis environ 200 000 Indiens qui vivent sous le contrôle de ce qu'on nomme « le gouvernement indien. » Quarante écoles leur donnent une instruction spéciale. Cependant un quart seulement de cette population indienne arrive à soutenir, en anglais, la conversation la plus simple. Pour les étudiants indiens de l'École Supérieure de Hampton qui, eux, prennent des grades en musique, en arts, en mathématiques, en langues vivantes, ils retournent fréquemment à leur tribu, recommencent à se tatouer, reprennent leurs mœurs sauvages, et affectent un oubli complet de tout ce qu'on leur a enseigné. Comment en faire des égaux? Incapables qu'ils sont de subsister par eux-mêmes dans une société industrielle, ils sont tombés à la charge du gouvernement qui ne pouvait les élever à la dignité de citoyens. D'autre part, en 1888, le Congrès a publié un acte pour fermer aux ouvriers chinois l'entrée des États-Unis. On interdisait aux entrepreneurs d'employer, dans aucun service, ces Chinois qui, pour des motifs religieux, ne peuvent changer leur nationalité et, pour des raisons d'endurance physique et de sobriété inouïe, travaillent à des prix qui font une concurrence nuisible aux ouvriers américains.

Si l'on remonte aux causes qui, un jour, devaient armer le Nord contre le Midi et faire surgir le problème nègre, on s'avise que, au fond de cette question de race, comme dans toutes les autres, on retrouve des préoccupations industrielles.

À la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, les planteurs des États du Sud n'étaient pas éloignés d'accepter, en matière d'abolition d'esclavage, les principes du Nord. Mais il arriva tout justement à cette minute qu'un jeune inventeur américain perfectionna la machine à carder le coton. Avant cette innovation, un nègre, travaillant du matin au soir, ne pouvait purifier que six livres de coton. Avec le secours de l'engin nouveau, un noir pouvait carder mille livres en un jour. C'était dans l'industrie cotonnière une révolution. En dix ans, l'exportation seule allait centupler. Dès qu'on vit quels profits on pouvait tirer d'une culture raisonnée du coton, les sociétés qui s'étaient formées pour l'abolition de l'esclavage

disparurent dans le Sud comme par enchantement. Les noirs apparaissaient comme les hommes du monde les plus aptes à cultiver cette plante tropicale. On s'adonna donc à l'élevage systématique des esclaves. Le résultat fut qu'en soixante ans, leur nombre crut de 500 000 à 4 millions.

Les États du Sud mis en minorité au Sénat et à la Chambre, convaincus qu'ils pouvaient atteindre une prospérité morale et matérielle plus grande hors de l'Union que dans son sein, décidèrent la « sécession, » avec l'exacte connaissance du prix qu'il faudrait la payer. On leur répondit par une déclaration de guerre. Dans un discours qu'il prononça à cette minute, Lincoln indiqua clairement l'importance qu'il attachait réciproquement à la question de l'Esclavage et à celle de la Sécession. Il déclara qu'il voulait sauver l'Union à tout prix, soit en conservant l'esclavage, soit en le détruisant, soit en s'arrêtant à un terme moyen.

Devant l'importance que le Sud donnait au maintien de l'esclavage, il joua de l'abolition comme du châtiment qui punirait une rébellion persistante. Il déclara officiellement que, si les insurgés ne revenaient pas à l'Union, avant le 1<sup>er</sup> janvier 1863, tous les esclaves seraient affranchis. Pas un État ne prit garde à cette menace et le résultat fut la fameuse Proclamation d'émancipation. Ce n'était pas là un acte d'essence politique. Comme président, Lincoln n'avait pas le pouvoir de promulguer un tel décret. C'était une tactique de guerre. Comme chef de l'armée du Nord, Lincoln espérait ainsi obliger le Sud à rentrer dans l'Union et il l'attaquait par son point le plus faible : l'esclavage et les intérêts qui y étaient liés. Le résultat de la guerre fut un changement dans la Constitution, qui jusqu'alors avait enfermé des lois concernant « les personnes tenues en condition de servage ou de travail. » Le premier amendement publié en 1855 déclara que, « dans les États-Unis tout entiers et dans les territoires soumis à leur juridiction, l'esclavage et la servitude involontaires étaient abolis, en dehors du fait de châtiment d'un crime dûment démontré. » Un second amendement donna les droits de citoyen à toutes les personnes nées aux États-Unis ou naturalisées. Un troisième amendement, — qui a été proposé et ratifié cinq ans après la guerre et l'assassinat de Lincoln, — conféra à tous les citoyens des États-Unis le droit de voter. Ce droit ne peut être lié ou limité, ni par l'union des États, ni par aucun des États

qui la composent, pour des raisons de race, de couleur ou pour des faits de servitude antérieure. Au sujet de cette possibilité d'affranchir le nègre, Lincoln avait dit en 1856 : « Je n'approuve pas et je n'ai jamais approuvé que l'on établisse l'égalité sociale et politique du blanc et du noir. Je ne suis pas pour que l'on fasse avec des nègres, des magistrats, des électeurs, ou des fonctionnaires, ni pour qu'on leur permette le mariage avec des personnes blanches, et j'ajouterai, qu'entre la race blanche et la race noire, il y a une différence physique qui toujours empêchera ces deux races de vivre, l'une à côté de l'autre, sur le pied de l'égalité sociale ou politique. Et puisqu'ils ne peuvent vivre dans cette condition, là où elles sont en contact, elles doivent être, l'une en face de l'autre, dans la position d'une race supérieure et d'une race inférieure. Or moi, comme le premier venu, je suis d'avis que la position supérieure appartient aux blancs. »

Cette modération ne prévalut pas. Ce principe démocratique tel que les Américains eux-mêmes l'avaient formulé contraignait d'accorder l'égalité des droits à tous les citoyens de l'Union. Mais la brusque incorporation dans le peuple souverain de millions d'illettrés, fils d'Africains, élevés dans l'esclavage, allait causer de graves embarras politiques et sociaux. Il a fallu s'en défendre. Les lois particulières de chaque État sont intervenues. Elles empêchent la loi fédérale de faire triompher le rêve démocratique d'une chimérique égalité. Les ingénieux amendemens qui ont été apportés par les États à leurs constitutions personnelles excluent pratiquement le nègre du droit de suffrage. Pour ne citer qu'un exemple : on a interdit le vote à tout homme de couleur dont le grand-père ne savait pas lire et écrire ; or chacun sait qu'au pays où vivait ce grand-père-là, une autre loi interdisait de donner aucune espèce d'instruction élémentaire aux esclaves. C'est au noir à tenter un effort pour surmonter le préjugé qui lui dispute ses privilèges. Il lui faut prouver qu'il est digne du crédit qu'on lui a fait. On attend qu'il démontre ce qu'il vaut comme producteur industriel ; qu'il s'impose de ce chef comme un élément avec lequel on doit compter. Or ces aptitudes industrielles et l'énergie qu'elles supposent, le nègre ne semble point les posséder jusqu'ici.

Ceux qui le connaissent et qui savent quelle qualité d'effort on exigera de lui avant de lui permettre l'usage de ses droits, affirment qu'il ne trouvera pas dans le système industriel d'em-

ploi fixe. Ils disent qu'il est gaspilleur, imprévoyant, incapable d'épargne, en somme un citoyen de peu de prix. Dans les basses terres le long de la côte, là où la population est pour ainsi dire entièrement noire, le nègre risque de retomber à l'état barbare. Dans tel centre commercial de la Caroline du Nord où les trois quarts des habitans sont nègres, c'est le quart blanc qui paie 97 pour 100 de l'impôt municipal. De plus, ce nègre si faînéant est sans cesse en contravention avec la loi. Dans les prisons du Sud, 70 pour 100 des détenus sont des gens de couleur. Enfin ce dernier obstacle plus sérieux que tous les autres s'oppose aux progrès industriels de la race noire : depuis une trentaine d'années, les nègres obtiennent de plus en plus aisément la liberté d'acheter l'alcool, les spiritueux et, d'autre part, on leur prodigue l'instruction. Leurs cerveaux de primitifs n'étaient pas plus en état de résister à l'excès de savoir qu'à l'excès de boisson. La conséquence est la multiplicité des cas de folie.

Les difficultés de vie qui naissent de la rigueur des hivers septentrionaux, de la suprématie absolue des blancs dans le Nord, des concurrences industrielles, confinent le noir dans les régions chaudes des États-Unis où il parvient à subsister avec un minimum d'effort. Donc, les trois quarts de la population totale des noirs sont concentrés dans les États du Sud. Il y a plus de cent comtés où l'on trouve deux ou trois noirs pour un blanc. Dans l'État de Mississipi seul, on compte plus de nègres que dans toute la Nouvelle-Angleterre. Il y en a dans l'Alabama, plus que dans les trente et un États du Nord et de l'Ouest.

Partout où les nègres sont en minorité, cette minorité décroît. Le problème se résout donc au Nord dans la formule de cette loi naturelle : le triomphe des plus forts. Dans le Sud, où il semble que les noirs sont en majorité il convient de comparer les chiffres actuels de population aux statistiques anciennes si l'on veut se former une idée exacte de la situation respective des deux élémens : en 1790, les nègres représentaient environ 19 pour 100 de la population totale des États-Unis; aujourd'hui ils ne sont plus que 11 pour 100. Il faut remarquer d'ailleurs que, entre tous les immigrans de diverses origines qui ont été attirés aux États-Unis, le nègre est le seul que l'on ait importé sur ce sol et qui n'ait pas été poussé par un élan de volonté personnelle, un espoir de faire fortune ou d'acquérir de la liberté.

Avant la guerre, il était soumis à un régime anti-démocra-

tique. La raison de sa présence en Amérique était la nécessité de l'esclavage. L'esclavage une fois aboli, il est devenu un outil trop abondant et hors d'usage. Il n'a pas d'avenir dans la République et les embarras que crée sa présence à l'heure actuelle se liquideront comme toutes les difficultés américaines sur le terrain de l'évolution industrielle. Ainsi, le grand courant de l'immigration qui après 1850 commença à s'orienter vers l'Amérique, se dirigea exclusivement vers le Nord et l'Ouest. D'instinct les nouveaux venus fuyaient la région où l'esclavage était installé. Le régime aristocratique de l'achat des bras n'attirait pas ceux qui étaient venus chercher une terre de liberté. Or, dans le Nord et dans l'Ouest, on vit cette liberté de l'individu engendrer une prospérité féérique tandis que le Sud, avec son régime de servage antidémocratique, restait stationnaire. Il ne semblait pas que, depuis 1790, il eût fait de progrès normaux. Un recensement aussi récent que celui de 1880, montre encore que, deux ou trois centres mis à part, les États du Sud n'ont attiré aucun élément nouveau d'émigration. Ce n'était plus l'esclavage qui les écartait, mais la débâcle financière et l'abattement qui suivirent la guerre de 1861. Mais voici que la réaction commence. Le capital placé dans les industries du Midi a monté depuis vingt-cinq années de 257 200 000 dollars à 1 500 000 000 dollars. Les salaires payés à la main-d'œuvre des usines ont monté de 75 700 000 dollars à 400 000 000 dollars par an, et moins de deux ans après la guerre avec l'Espagne, l'exportation des cotonnades dans la seule Mandchourie a augmenté de 10 millions de dollars. Sous l'influence du nouveau régime social, on assiste à la régénération d'une partie du pays que l'on avait longtemps considéré comme voué à une nécessaire infériorité. Cela suffira pour attirer le flot d'immigrans qui, en travaillant pour eux-mêmes, assurent la prospérité de la contrée.

Jusqu'à cette heure le nègre n'avait jamais lutté à égalité. Maintenant que les États du Midi ont affirmé leurs droits à la concurrence vitale, le nègre va être mis en contact avec une collectivité d'individus doués jusqu'à la férocité de l'énergie ouvrière. Les conditions de la vie dans le Sud ne vont-elles pas devenir pour lui aussi défavorables que dans le Nord? N'est-il pas appelé à disparaître lentement, mais inévitablement, devant cette rapide évolution industrielle à laquelle on assiste pour la première fois dans les États du Midi?

C'est en 1786 d'abord que les différens gouvernemens américains se sont groupés, afin de traiter des affaires communes. La présente Constitution est sortie de cette union. Le motif allégué officiellement pour convoquer les délégués était une discussion sur les méthodes qui allaient donner au Congrès le droit de réglementer le commerce. Il est constant que depuis cette époque tout l'effort du gouvernement a tendu à provoquer des essais où les forces vierges du pays trouveraient l'occasion de se développer prodigieusement. De toutes ces cultures voulues et intenses, la plus curieuse est sûrement le *trust*.

On dirait que ç'a été le destin du grand et fertile hémisphère dont les États-Unis sont une moitié, de rester plongé dans l'obscurité jusqu'à l'âge de l'industrie triomphante qui allait donner aux ressources naturelles de ce pays l'occasion d'être mises en pleine valeur. Chaque contrée a produit un type d'homme correspondant au rôle qu'il aurait à jouer dans l'évolution universelle. L'Amérique a débuté dans le monde avec l'avènement d'une ère commerciale; doit-on s'étonner, après cela, que l'Américain type soit, comme il a été dit, un homme d'affaires?

La biographie de M. André Carnegie vient ici comme l'exemple après la règle. Voilà un homme qui, lorsqu'il est arrivé à New-York vers 1845, était un enfant de pauvres. En 1902, il s'est retiré des affaires, avec une fortune de 100 millions de dollars. M. C.-M. Schwab, son successeur à la tête de l'*United States Steel Corporation*, était, il y a vingt-deux ans, un simple ouvrier aux usines de Pittsburg. Il est propriétaire maintenant de 15 millions de dollars en actions de la même Compagnie, il a sous ses ordres un demi-million d'employés. Voudra-t-on contester le génie à des hommes de cette trempe, à des Pierpont Morgan, à des Rockefeller?

Si les *trusts* commencent à être en opposition avec les lois qui devraient gouverner l'humanité, et à menacer la prospérité de la République, au moment où on les juge, on ne doit pas oublier qu'ils tirent leur existence, non pas seulement de l'association du capital et du travail, mais, en toute occasion, d'une intelligence souveraine. Ils sont la création du cerveau d'un homme particulier. Leur vie est limitée à sa vie. Le *trust* et l'homme ne font qu'un, et cet homme est un sujet doué par excellence des qualités américaines. Comment limiter la liberté du *trust*, sans, du même coup, toucher à l'initiative de l'homme?

Vers 1882, les grandes compagnies intéressées dans la raffi-

nerie de l'huile, s'unirent sous la direction de M. Rockefeller. Les principaux raffineurs d'huile tombèrent d'accord qu'au lieu de lutter les uns contre les autres, en supportant la charge d'administrations aussi nombreuses que les compagnies elles-mêmes, ils auraient intérêt à fondre ces administrations en une seule, tout en restant, quand même, une collectivité de compagnies. Ce procédé de centralisation des finances d'une industrie entière, dans le dessein de créer un monopole, se nomme un *trust*. M. Rockefeller a été l'initiateur de ces entreprises. Son revenu annuel est estimé à 25 millions de dollars. De ce fait, il est l'homme le plus riche du monde.

Il y a un grand nombre de variétés dans les *trusts*, mais la forme dans laquelle ils se moulent le plus ordinairement, est la suivante. Les porteurs de titres de toutes les compagnies autonomes font l'apport de leurs actions à la compagnie-mère. La compagnie-mère, en échange de ces actions particulières, remet aux porteurs des actions de *trust*; les bénéfices sont distribués au prorata du nombre d'actions du *trust* que chaque Société particulière a en portefeuille. Tous les bénéfices encaissés par les membres différens de la combinaison, sont mis en commun pour constituer le trésor de tous. Le fait qu'un des établissemens manufacturiers engagés dans le *trust* arrête momentanément son travail n'a pas d'importance, au moment de la distribution des bénéfices conquis en commun par les actionnaires de cette compagnie spéciale. Chaque compagnie isolée conserve son cadre d'administration technique, directeur, personnel, etc., mais sous le contrôle de la direction générale des délégués de la compagnie-mère. Ces combinaisons ou *trusts* peuvent être formés par l'union de compagnies qui avaient lutté en concurrence les unes contre les autres, ou par le groupement des différentes formes de productions qui concourent à l'établissement d'une industrie. Le *trust* de l'acier par exemple, dont le capital atteint 1 400 291 000 de dollars, est composé de dix sous-compagnies qui n'étaient pas toutes concurrentes. Elles possèdent 112 navires, 2 380 kilomètres de voies ferrées, 23 185 wagons, 428 locomotives, et de plus, des propriétés immenses, des mines de charbon, de fer, des centres de production de gaz naturel, la machinerie, les usines et l'outillage nécessaire à la fabrication de l'acier. Quelque importantes que soient ces richesses, s'il fallait les « réaliser » elles ne suffiraient pas toujours à rembourser



totallement les porteurs d'actions. Il peut même arriver que les dividendes payés aux porteurs d'actions dépassent les profits de l'année et l'intérêt normal du capital engagé. Le capital du *trust* du sucre, par exemple, a augmenté nominalement quatre fois et demi d'importance, en quinze années; dans le même laps de temps, la consommation du sucre a à peine doublé et le marché du *trust* qui représentait 90 pour 100 du commerce total du sucre est tombé à 57 pour 100 en dix ans. Les actions continuent à rapporter 7 pour 100 (actions ordinaires), 12 pour 100 (actions privilégiées). Aussi longtemps que les actions se vendent au-dessus du pair, la Compagnie peut augmenter son capital par de nouvelles émissions. Elle n'est pas tenue à dépenser tout son capital en améliorations ou en agrandissemens. Elle peut disposer de tout ou d'une partie de son avoir pour le distribuer en dividendes aux porteurs d'actions. Les directeurs ne doivent aucun renseignement sur le maniement des fonds et, dans bien de cas, les statuts mêmes de l'association interdisent aux porteurs de demander communication des livres. Le public qui prend des actions du *trust* n'est renseigné ni sur sa situation financière ni sur ses opérations. Un secret si profond permet aux directeurs, s'ils ne sont pas au-dessus de la tentation, de faire des profits illicites considérables, aux dépens des porteurs de titres, en achetant et en vendant à propos. Et de même il rend possible cette pléthore de capital qui est un des argumens avec lesquels on combat l'institution du *trust*. Le peuple les attaque sur leur tentative d'établir un monopole qui écrase le petit producteur et permet aux créateurs de *trusts* de faire monter, de façon illicite, le coût de leurs produits. Pour dire le vrai, aucun des *trusts* n'a jamais réussi à conquérir un monopole complet. Leur politique a été clairement définie par M. H. O. Havemeyer, président du *trust* du sucre : « Si vous exigez un trop grand profit, dit-il, vous faites surgir une concurrence. La seule façon de rendre toute concurrence impossible est de tenir vos prix au-dessous du cours. Nous nous efforçons d'abaisser les nôtres à un point qui soit un défi pour nos rivaux. » Si tel était le seul but du *trust*, on pourrait tout de suite arriver au monopole, et l'avantage que le public y trouverait donnerait à l'opération un caractère presque philanthropique ; mais M. Havemeyer n'est pas un philanthrope, il est un homme d'affaires : « Je pense, dit-il, qu'il est légitime de tirer du consommateur tout ce qu'on peut. » La tentation où est

tombé le *trust* de tirer occasionnellement tout ce qu'on peut du consommateur est cause qu'il n'a pas réussi, comme il y comptait, à décourager en tout temps et partout la concurrence. Après quinze années d'une habile direction financière, il est parvenu à monopoliser, en moyenne, les trois quarts du commerce du sucre des États-Unis. Les statisticiens nous apprennent que, depuis qu'il a été formé, l'écart des profits, c'est-à-dire la différence entre le prix du sucre brut et du produit manufacturé, a été réduit. La suppression de la concurrence et les avantages d'un commerce qui se développe sur une large échelle abaissent souvent de moitié les frais de la production. L'ouvrier a sa part modique dans le profit qui en découle. L'augmentation des salaires sous le règne des *trusts* s'est élevée pour les ouvriers de toutes catégories d'environ un dollar par semaine. Jusqu'ici les conditions du travail en Amérique n'ont pour elles que l'expérience de la prospérité. Tant que l'offre d'emploi sera supérieure à la demande, l'ouvrier a toutes les chances du monde de défendre ses droits sur le terrain économique.

M. Jenks, le Directeur du Département des Entreprises au Bureau Fédéral, dit que, grâce aux *trusts*, le travail est devenu plus sûr. La raison en est évidente : avant que le *trust* du sucre fût organisé, quarante raffineries luttaient entre elles. Pas une ne pouvait aller au bout de ses forces de production, ni tenir constamment ses portes ouvertes à cause de la concurrence qui finit par entraîner la banqueroute de dix-huit usines. Le *trust* fut organisé. Il ferma plusieurs de ces raffineries qu'il s'était annexées, mais il soutint les autres dans une production sans arrêt qui employait toutes les forces. Le *trust* apparaît donc moins menaçant pour l'ouvrier que pour le public en général. « Si la puissance de l'organisation du travail lutte à égalité avec les combinaisons du capital, dit M. Jenks, il est probable que l'union de ces deux puissances, au moins pendant un temps, s'exercera de plus en plus aux dépens du consommateur. » D'une façon générale, les *trusts* ne sont pas hostiles aux associations ouvrières, et cependant on ne peut nier qu'ils ont enlevé leur gagne-pain à des classes de travailleurs qui, dans la combinaison nouvelle, n'ont plus la place qu'ils trouvaient autrefois dans les sociétés concurrentes. M. Jenks constate cette difficulté, et dit : « Il est vrai, que la souffrance sera probablement la destinée de ceux qui sont congédiés... Si cependant un réel progrès est l'effet

de ces combinaisons, il faut oublier que des individus souffrent, pour ne considérer que le bénéfice conquis par la classe des ouvriers dans son ensemble. »

En 1890, la Chambre des députés fit passer une loi qui est connue sous le nom de l'*anti-trust*. Elle déclare que « toute entreprise affectant la forme des *trusts*, ou ce qui leur ressemble, toute conspiration pour restreindre le commerce ou les échanges entre les différens États américains, ou entre l'Union et les nations étrangères, est déclarée illégale. » Quand vint le moment d'appliquer la loi, la Haute-Cour s'avisa qu'une telle nouveauté allait enlever aux États le contrôle de presque toutes les affaires importantes en fait de transactions et de commerce pour les soumettre au gouvernement national. On donna donc à la loi l'interprétation suivante, qui aurait ravi Jefferson et ceux qui tenaient pour la souveraineté de l'État opposée au Pouvoir Fédéral. On se ressouvint que le Congrès n'avait nul pouvoir pour régler les transactions qui avaient été passées « dans les limites » d'un État (1). Tel était le cas du *trust*. Il ne fallait pas tenir compte du fait qu'il pouvait exercer une influence indirecte sur les transactions commerciales qui se nouaient entre des États différens. Le Congrès avait usé de tout le pouvoir que la Constitution lui confère, et il avait échoué dans son désir d'empêcher la multiplication des *trusts* (2).

Les combinaisons industrielles de cette nature formées dans la seule année de 1899 disposaient d'un capital de deux milliards de dollars. Actuellement, on compte 287 *trusts*, dont le capital déclaré atteint sept milliards de dollars, soit à peu près le tiers du capital total engagé aux États-Unis dans l'industrie. Quand on se demande comment on pourrait contrôler de telles entreprises, on se trouve en face de solutions différentes. D'un côté, se présentent les partisans de la liberté de l'industrie, qui se réclament de la politique de « laisser-faire. » Russell Sage, le financier millionnaire, estime qu'il faut permettre aux *trusts* de courir eux-mêmes à leur destinée tragique. « Si les *trusts*, dit-il, continuaient à augmenter, le peuple américain se révolterait certainement contre leur tyrannie, et alors, ce serait un écroulement financier tel que l'on n'en a même jamais rêvé dans l'histoire du monde. »

(1) Art. I<sup>er</sup> de la Constitution : Le Congrès aura pleine puissance de régler le commerce avec les nations étrangères et entre les États différens.

(2) Cette loi dite de l'*Anti-Trust* est pendante devant les Cours.

D'autre part, on rencontre des économistes prudents qui approuvent l'intervention de la loi pour détruire absolument les *trusts*. Entre ces deux extrêmes se groupent ceux qui viennent renforcer l'opinion d'un arbitre respecté, M. Roosevelt. Le Président dit : « Il vaut beaucoup mieux voir quelques personnes profiter à l'excès que personne ne prospérer du tout. Ainsi, un homme qui réclame la destruction des *trusts* par des mesures qui viendraient à paralyser l'industrie de ce pays est ou un charlatan, ou le pire ennemi de la République. » Et un peu plus loin : « Il faut cependant, ici, que la législation intervienne comme un remède courageux et efficace. » En fait de remède légal, on a songé depuis longtemps à l'abaissement des tarifs douaniers comme à la première et à la plus importante des mesures qu'il fallait prendre dans l'occasion. Mais il a été démontré avec clarté que l'abaissement des droits avant de détruire un seul *trust*, supprimerait d'abord toutes les industries survivantes qui luttent contre son monopole. D'autre part, deux moyens efficaces sont proposés pour atténuer le mal causé par les *trusts* en conservant ce qu'ils ont de bon : d'abord, les chemins de fer ne pourront, sans illégalité, transporter le fret des *trusts* à des tarifs de faveur qui écrasent leurs petits concurrents. Ensuite, il faut exiger que les *trusts* rendent publics les statuts de leurs organisations, et les résultats de leurs transactions (1).

Quant aux moyens précis que M. Roosevelt propose, voici ses propres paroles : « Dans la nécessité où l'on est de réglementer les *trusts*, il semble qu'il faille les placer sous le contrôle non pas nominal, mais réel, d'un souverain, auquel ils devraient obéissance et dont ils respecteraient les commandemens. A cette puissance souveraine, il faut donner de l'autorité sur ses forces organisées, de façon si artificielle et si redoutable. A mon avis, il conviendrait que cette souveraine puissance fût le gouvernement national. Quand elle sera armée de toute l'autorité nécessaire, elle en pourra user pour contrôler toute influence pernicieuse, avec la volonté d'exercer sa force dans un sentiment de modération et de bienveillance. »

Quant à la vie intellectuelle aux États-Unis, il suffit de la considérer dans une seule de ses manifestations — les universités — pour voir que, même dans ce royaume de la culture, les

(1) La Chambre vient de créer un nouveau Département du Commerce dans la pensée de surveiller les *trusts* et de signaler leurs abus.

affaires tiennent un rôle des plus importans. Herbert Spencer qui est, en Angleterre, un oracle écouté, dit : « La meilleure éducation est celle qui prépare le plus directement l'homme au genre de vie qu'il devra mener. » A prendre cette définition au pied de la lettre, il faut reconnaître que l'expérience a été jusqu'ici en Amérique le meilleur éducateur. Si l'on considère la jeunesse de ce pays, et tout ce qu'on y a fait depuis cent ans, on comprendra que les Américains aient eu peu de loisir à consacrer à des études qui ne trouvaient pas immédiatement leur application pratique. En revanche, ils n'ont pas tardé à s'apercevoir que l'ignorance est le plus dangereux des ennemis, — même pour des hommes qui tendent seulement vers des fins commerciales. Le résultat de cette découverte est la passion de tout un peuple pour l'instruction. Plus de 17 millions d'Américains fréquentent les écoles ou les collèges ; c'est-à-dire que, sur quatre personnes, en comptant les hommes, les femmes et les enfans, il y a un individu qui s'assoit sur les bancs d'une école. Il faut ajouter à ces chiffres des centaines de mille d'ouvriers et d'ouvrières qui suivent les écoles du soir, ou des cours par correspondance. Nulle part, ailleurs, on ne voit tant d'hommes d'affaires envoyer leurs fils au collège. L'habitude en devient chaque jour plus fréquente, et le nombre des étudiants confiés aux Universités croît dans une proportion formidable. Inutile de dire que la majorité de ces jeunes gens, après qu'elle aura pris ses grades, ira aux affaires. M. Carnegie apprécie dans ces termes l'influence de l'éducation universitaire dans la préparation de l'homme qui prétend réussir à la bataille commerciale : « Si l'on considère que, dans le monde des affaires, aucun homme ayant atteint une haute position n'a pris ses grades, il semble que l'on ait le droit de conclure que l'éducation du collège, telle qu'on l'a aujourd'hui, est un obstacle insurmontable à ce genre de succès. Le gradué qui, à vingt ans, entre dans les affaires, est destiné à être supplanté par le petit garçon qui a balayé le bureau, ou par le commis qui a débuté à quatorze ans. C'est la leçon de l'expérience. » Henry Clewes, le financier, va plus loin encore. Il déclare : « Je n'emploie pas dans ma banque des hommes qui aient fréquenté le collège. Ils me solliciteraient en vain. Je ne les désire pas, car je crois qu'ils sont gâtés pour la vie d'affaires. L'homme de collège ne veut pas commencer tout en bas de l'échelle, il regarde de haut les positions humbles qu'il

serait apte à remplir; autant dire que c'est toutes les affaires qu'il regarde de haut, comme une besogne pesante et qui n'attire pas. Ses pensées ne sont pas tournées vers les affaires, mais vers ses livres, la littérature, la philosophie, le latin. Or, inutile de s'engager dans la bataille des affaires si on ne leur donne pas tout son cœur; les affaires réclament le tout d'un homme. »

Cependant, ces princes des affaires sont les mêmes hommes qui ont donné les sommes d'argent les plus considérables pour fonder et pour élargir les universités américaines. M. Carnegie a offert à l'Institut de Washington, baptisé de son nom, une fortune qui permettra à cette Université de disposer en douze mois d'autant d'argent que la Société royale de Londres a pu en dépenser dans le dernier siècle (1). M. Rockefeller, en une seule année, a gratifié l'Université de Chicago d'un don de 7 millions de dollars. Enfin, de 1890 à 1900, les donations privées aux États-Unis ont atteint le chiffre de 114 030 165 dollars. Tout cet argent, presque sans exception, provient des largesses d'hommes d'affaires heureux, qui sont entrés dans les bureaux à seize ans, et qui, à vingt-cinq ans, figuraient déjà comme associés dans leurs Compagnies, c'est-à-dire à l'âge où les gradués de collège commencent l'existence.

La contradiction qui apparaît entre le préjugé que M. Carnegie professe contre l'éducation universitaire et les efforts qu'il fait pour répandre cette éducation s'atténue si l'on considère que le corps enseignant n'est pas seulement appointé, mais contrôlé par un président qui, dans l'occasion, agit comme le représentant du millionnaire bienfaiteur. On veut que le jeune Américain soit éduqué, mais à la condition que cette éducation l'arme pour la vie qui l'attend. Les cours eux-mêmes sont en train de subir des transformations qui sont définies en ces termes par un professeur de l'Université : « Nous sommes en face d'un mouvement qui conquiert une Université après l'autre. Ses caractéristiques sont d'abord l'intention consciente de grouper les cours pour qu'ils servent d'entraînement direct aux futurs hommes d'affaires; ensuite, la multiplication des cours techniques qui s'appliquaient déjà aux différentes branches de l'activité commerciale. »

Les collèges qui donnent une instruction spéciale sur des matières telles que les chemins de fer, les transports, le maniement

(1) M. Carnegie a donné 10 millions de dollars à l'Université qui portera son nom.

de l'argent, la banque, le commerce et le tarif, attirent quantité de jeunes gens que, dans le passé, leurs pères auraient envoyés, dès leur dix-huitième année, dans un bureau, ou dans une usine. On peut dire que le vieil idéal académique est en train de céder aux exigences du commerce.

Le Président Roosevelt disait dans un discours récent : « Le courant des événements nous a entraînés dans ces deux dernières années à prendre malgré nous une position dans l'équilibre du monde. Que nous le voulions ou non, nous sommes arrivés à un point de notre développement où il nous faut jouer un rôle important dans le concert général. » Il est sûr qu'à ce point de vue particulier, les États-Unis inaugurent un chapitre nouveau de leur histoire. L'erreur de M. Willson dans sa *Nouvelle Amérique* est d'attribuer ce changement à un empiétement du Pouvoir Exécutif. Le mot « nouveau » est accolé à la bonne moitié des titres de ses chapitres : « La Nouvelle Diplomatie, » « La Nouvelle Politique, » « La Nouvelle Constitution, » « Les Nouvelles Lois, » et lorsqu'on se demande comment ces nouveautés prennent corps, on vous répond : « A mesure que la nation va se développer et que vont grandir les aptitudes de ce peuple au *self-government*, on le verra se tourner vers la Présidence comme vers le seul organe capable d'exercer la souveraineté. » Et ailleurs : « On verra surgir un dictateur militaire. » Et plus loin : « Le Président dispose de pouvoirs égaux à ceux des monarques d'Europe... On lui donnera plus de pouvoirs. »

Si, dans des conditions égales de fertilité, l'Amérique s'est développée plus rapidement que toute autre contrée, c'est à sa forme politique qu'elle le doit. Son gouvernement stimule, plus que nul autre, l'ambition de chacun de ces citoyens. Il donne à chaque homme le droit de mesurer ses forces sans entraves aux chances de la bataille, et de toucher, sans intermédiaire, les fruits de son travail. C'est à cette liberté que les immigrants qui envahissent l'Amérique doivent leur transformation. Ils commencent dans la certitude que l'individu ne rencontrera à son succès d'autre obstacle que la médiocrité de ses dons. C'est cette certitude qui, avec un troupeau international, fait le peuple américain. Il ne témoigne pas, ce peuple, du moindre désir d'augmenter l'autorité du Pouvoir Exécutif. Une Commission a siégé pendant dix ans avec le dessein de renforcer, sur certains points précis, le Pouvoir Fédéral. Elle a échoué, parce que la volonté

du peuple n'était pas avec elle. Supprimez les amendemens tout récents qui concernent la question des nègres et des esclaves, et ces corrections ajoutées au lendemain de la rédaction de la Constitution, vous retrouvez ce document tel aujourd'hui qu'il était au premier jour, intact. Il n'y a pas eu d'évolution dans le Gouvernement Fédéral. S'il semble avoir grandi, ce n'est pas de sa propre initiative, mais sous la pression du développement de l'industrie et du commerce.

Il y a aux États-Unis deux gouvernemens, celui qui siège à Washington, avec une forme déjà séculaire, qui se renouvelle tous les quatre ans, et qui est une émanation du peuple entier. Il y en a un autre, qui règne à Wall Street, à la Bourse, sur la centralisation des intérêts financiers. Ces intérêts deviennent chaque jour plus puissans. Ils ont évolué avec une rapidité irrésistible depuis les origines de la République jusqu'à cette heure précise où ils dominent des millions d'hommes (1) et disposent des milliards qui leur appartiennent. Les moyens de communication qui donnent son unité à un pays dont la superficie atteint 5 millions de kilomètres carrés, c'est-à-dire les chemins de fer, les compagnies de navigation, les télégraphes, les téléphones, les tramways, tout appartient à des personnes privées. Un seul des *trusts* dispose d'une armée de 12 000 porteurs de titres qui, à la minute des élections nationales, soutiennent ses intérêts. Les ouvriers qui dépendent de la corporation de l'acier se chiffrent par un demi-million. Une telle influence multipliée par des centaines de *trusts* et divisée à la fin entre quelques individus seulement, dont les richesses particulières dépassent la fortune propre de l'État, suffit à expliquer cette évolution normale de l'Amérique en dehors de toute influence politique.

L'origine des mots « expansion » et « impérialisme » ne remonte qu'à la guerre avec l'Espagne, dont l'opinion publique, aujourd'hui mieux éclairée, attribue aux sénateurs la responsabilité. Or, de tous les corps qui gouvernent, le Sénat est le moins populaire. Ceux qui y siègent sont, pour la plupart, des hommes d'argent. Ils étaient de connivence avec le parti des marchands. Au contraire, le Gouvernement Fédéral, reflet de la volonté populaire, a fait tout son effort, d'abord pour empêcher la déclaration de guerre, et ensuite pour tenir les promesses dont, avant

(1) Ouvriers agricoles mis à part, les *trusts* et les compagnies des chemins de fer disposent d'un quart de la population ouvrière masculine.



les hostilités, le Sénat masquait ses intentions véritables. Il a donné un gouvernement autonome à Cuba; mais l'effort du Président pour accorder la réciprocité aux importations cubaines se heurte définitivement à l'obstruction du Sénat. Cette résistance a un motif péremptoire : l'entrée libre du sucre et du tabac cubain aux États-Unis ferait échec à la prospérité des *trusts* américains des sucres et des tabacs.

Le Président Roosevelt a fait connaître ses intentions au sujet de Porto-Rico. « Notre but est d'élever le niveau de cette île à la hauteur du développement de l'État américain. Cet effort accompli, on lui donnera un gouvernement autonome. » Et les mêmes engagements sont pris à l'endroit des Philippines.

Le conflit qui s'est élevé à propos des tarifs cubains, la question actuellement pendante des *trusts*, met dans une lumière certaine l'existence de deux pouvoirs qui ne sont pas aujourd'hui en plein accord. Des présidens comme Harrison, Cleveland, Mac-Kinley, représentaient les intérêts du peuple américain. Roosevelt représente ses principes. Tout d'abord il a en vue le droit. Le gouvernement de Wall Street a tout d'abord en vue le profit. Si cette opposition se prolonge, on ne tardera pas à voir de quel côté est la vraie force.

Quant à l'impérialisme, ceux qui, comme M. Willson, épient son aurore, se sont tournés du mauvais côté de l'horizon. Jamais le peuple américain, né libre, ne dotera son chef d'une puissance impériale. Il n'accroîtra même pas librement les prérogatives que la Constitution a octroyées au Président (1). En revanche, le développement logique du génie commercial des Américains qui, quotidiennement, accumule plus de pouvoir dans les mains de quelques chefs industriels, pourra, un jour, nous montrer ces « Maitres » imposant au peuple les obligations de l'Empire.

MRS JOHN VAN VORST.

(1) Aucune modification aux termes de la Constitution ne peut être apportée sans que les deux tiers des deux Chambres aient jugé opportun de présenter un amendement qui, pour être accepté, doit être ratifié par les trois quarts des États.

---

---

# REVUE LITTÉRAIRE

---

## LES DERNIÈRES ANNÉES DE CHATEAUBRIAND

---

Si depuis quelque temps on s'est beaucoup occupé de Chateaubriand, c'est d'abord que nous mesurons mieux chaque jour l'importance d'une œuvre qui portait en elle à peu près tout le XIX<sup>e</sup> siècle littéraire. Les Grecs disaient que tous les courans de leur poésie découlaient d'Homère, comme tous les fleuves découlent de l'Océan : Chateaubriand a été l'Homère du siècle qui vient de finir. Sur la valeur de l'écrivain, le désaccord n'est guère possible; on s'accorde moins sur le caractère de l'homme. Ou plutôt il est de ceux dont le rôle, la conduite, l'attitude prêteront toujours à la controverse, et ont chance d'être interprétés le plus diversement. Il rencontre des adversaires dans son propre camp et inquiète ceux dont il se croit le meilleur ami. « N'est-ce pas une chose curieuse, écrivait-il en 1826, que je sois aujourd'hui un chrétien douteux et un royaliste suspect? » Dans ses *Mémoires*, il éprouve, et non sans cause, le besoin d'écrire tout un chapitre pour se défendre du reproche d'avoir, pour sa forte part, contribué à la chute du régime de son choix. Récemment on a pu traiter doctement avec pièces à l'appui, et discuter même en Sorbonne la question de la sincérité religieuse de l'auteur du *Génie du Christianisme*; et, si d'ailleurs la réponse ne semble guère pouvoir faire de doute, il est déjà assez étrange qu'on ait pu seulement poser la question. La véracité du voyageur n'a pas résisté à l'examen minutieux que se sont avisés d'en faire, à propos de son voyage en Amérique, des commentateurs érudits et chicaniers; au surplus, il y a beaux jours qu'on le soupçonnait d'avoir décrit un peu plus de pays qu'il n'en avait

vu. L'image que nous présentent de Chateaubriand ses écrits est d'une solennité continue et d'une magnificence pompeuse; et ce qui ressort des documens publiés naguère par M. l'abbé Pailhès, biographe et chevalier de M<sup>me</sup> de Chateaubriand, c'est que dans l'entourage du grand homme, on le louait volontiers de sa bonhomie. En est-ce assez pour accuser Chateaubriand de duplicité? Sainte-Beuve n'y a pas marqué dans la campagne de dénigrement qu'il a menée contre lui avec autant d'habileté que de persévérance, apparemment pour se faire pardonner les louanges hyperboliques qu'il lui avait prodiguées d'abord et de son vivant. Véritable déni de justice, car toutes les fois qu'on parle de Chateaubriand, et avec quelque sévérité qu'on lui demande compte de ses secrètes intentions, encore ne doit-on pas oublier que l'homme auquel on a affaire s'est efforcé toute sa vie de se conformer à un idéal de noblesse, de droiture et de générosité chevaleresque.

Mais c'était une âme tourmentée et toute pleine de contradictions. C'était un poète et un artiste. Poète, il savait que la réalité est incomplète et mêlée d'éléments disparates, et qu'il faut la soumettre à un travail tout à la fois d'élimination et d'achèvement pour en dégager le type qui y était contenu. Artiste, il avait le souci de faire de sa vie même une œuvre d'art. De là le désaccord presque constant qu'on peut saisir entre l'homme et le personnage. Ses plus fervens admirateurs l'ont noté aussi bien que ses critiques les plus malicieux. « Lorsque libre de tout regard étranger, entouré seulement des personnes pour lesquelles il avait de la bienveillance et dont l'affection lui était connue, il se livrait à sa vraie nature et devenait tout à fait lui-même, l'entrain de sa conversation qui souvent touchait à l'éloquence, la gaieté de ces saillies, ses bons rires donnaient à son commerce habituel un incomparable agrément. Personne n'était plus que M. de Chateaubriand dans l'intimité simple et bon enfant. Mais il suffisait de la présence d'un étranger et quelquefois d'un mot seulement pour lui faire reprendre son masque de grand homme et sa raideur. » C'est l'éditeur des *Souvenirs* de M<sup>me</sup> Récamier qui s'exprime en ces termes. Tel est aussi le point de vue où nous nous placerons pour étudier le Chateaubriand des dernières années et mettre en regard du type qu'il s'est plu à composer pour la postérité, une image plus réelle, plus vivante, plus complexe et plus humaine.

Nous y serons aidés par plusieurs publications récentes. C'est d'abord la nouvelle édition des *Mémoires d'Outre-Tombe* que vient d'achever M. Edmond Biré. Grâce à lui, nous pouvons désormais lire

l'ouvrage de prédilection de Chateaubriand, non plus sous une forme hachée, par coupures arbitraires dont chacune reproduisait un « feuillet » de la *Presse*, mais divisé par parties, par livres et par chapitres, d'après la savante ordonnance conçue par l'auteur, et qui seule nous permet d'en apprécier pleinement la valeur littéraire. Il restera à nous montrer, dans un travail historique et critique, par quelles transformations successives a passé, avant d'arriver à sa forme actuelle, une œuvre si souvent reprise, retouchée, remaniée par l'auteur, et à y noter la trace des « variations » de Chateaubriand. Nul ne serait plus que M. Biré capable de mener à bonne fin ce commentaire, nul n'ayant davantage le goût de l'érudition minutieuse, et nul n'ayant rapporté de plus curieuses découvertes de la chasse aux petits faits; et il nous le donnera sans doute quelque jour. C'est à lui encore que nous devons un volume sur les *Dernières années de Chateaubriand* (1), composé presque uniquement à l'aide de documens originaux sinon inédits et de fragmens de correspondance. M. Biré remarque très justement que, de tous les grands écrivains du XIX<sup>e</sup> siècle, Chateaubriand est à peu près le seul dont on ne se soit pas soucié de réunir la correspondance. On a publié la correspondance de Lamartine, de Lamennais, de Joseph de Maistre et de beaucoup d'autres qui ne les valaient pas. La correspondance de Balzac a paru, il y a vingt ans déjà, et les *Lettres à une Étrangère* nous en apportent le complément. La Correspondance de Victor Hugo a commencé de paraître. Mais pour celui dont un des plus admirables écrits est précisément une lettre, la lettre à Fontanes sur la campagne romaine, nous n'avons aucun recueil d'ensemble. Ce que nous en possédons est sans suite, sans lien, dispersé à droite et à gauche. Une bonne édition de cette *Correspondance* serait évidemment un recueil où, les lettres se suivant par ordre chronologique, nous pourrions surprendre sur le vif la complexité des états de l'âme de Chateaubriand et saisir dans un même moment ses attitudes diverses. Le volume de M. Biré n'est pas conçu d'après ce plan : on n'y trouve guère que le Chateaubriand « en représentation », courtisan du malheur, partisan des grandeurs déchues, défenseur de la veuve et de l'orphelin. Le ton y est d'une gravité uniforme. Après avoir lu ces épîtres d'une éloquence continue, on

(1) *Les dernières années de Chateaubriand* (1820-1848), par M. Edmond Biré, 1 vol. in-8° (Garnier). — Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, nouvelle édition publiée par M. Edmond Biré, 6 vol. in-12 (Garnier). — *Correspondance de Chateaubriand avec la marquise de V...*, 1 vol. in-12 (Perrin). — *La Sincérité religieuse de Chateaubriand*, par M. l'abbé Bertrin, 1 vol. in-12 (Lecoffre).

risque de se faire de Chateaubriand une image si incomplète qu'elle en devient fausse. Aussi, est-ce fort à point qu'une autre publication est venue s'ajouter à celle de M. Biré. La *Correspondance de Chateaubriand avec la marquise de V...* ne contient pas moins de soixante-quinze lettres tant du vicomte que de la marquise ; et ce recueil, dont aucun des biographes de Chateaubriand n'avait encore eu connaissance, nous renseigne sur un des plus singuliers et des plus charmans épisodes de la vie sentimentale du grand écrivain.

Que la vieillesse de Chateaubriand se soit prolongée au milieu de circonstances douloureuses et devant un horizon fort assombri, cela ne saurait guère être contesté. Il avait été tour à tour soldat, voyageur, poète ; le succès de sa brochure *De Buonaparte et des Bourbons* lui avait ensuite ouvert la vie politique où, pendant dix années, il se désennuya. Depuis lors, Villèle ayant trouvé encore moins difficile de gouverner sans lui qu'avec lui, son congé lui avait été donné un peu brutalement ; et, cette dernière ressource manquant à son activité ou à son inquiétude, il se trouvait fort désemparé et de plus en plus à charge à lui-même. On l'envoyait à Rome en ambassade ; mais cette ambassade ressemblait à un exil, et il ne s'y méprenait pas : il était désormais sans influence, et il en souffrait. Lorsque éclate la Révolution de Juillet, il cède à ce premier mouvement, qui, dans des natures telles que la sienne, est toujours un mouvement généreux : il se démet de toutes ses places qui aussi bien le faisaient vivre, et ayant rendu ses titres, cordons et chamarrures, il se retrouve « nu comme un saint Jean. » Il sera maintenant jusqu'à la fin aux prises avec les embarras d'argent. Il lui faudra, à soixante ans passés, recommencer de gagner son pain, et comme il avait jadis à Londres fait des traductions du latin et de l'anglais, le voilà, vieilli et malade, condamné à faire pour le libraire Gosselin une traduction du *Paradis perdu*. En vendant à une société par actions la propriété de ses *Mémoires*, il met sa vieillesse et celle de M<sup>me</sup> de Chateaubriand à l'abri de la misère ; mais à quel prix ! en « hypothéquant sa tombe. » Et un jour devait venir où cette société, lasse de payer les arrérages de la rente viagère stipulée à un vieillard qui s'obstinait à vivre, céderait à Émile de Girardin le droit de faire paraître les *Mémoires d'Outre-Tombe* sans attendre que l'auteur fût mort. Si encore il avait eu pour se consoler l'hommage des jeunes générations littéraires formées à son école ! Mais de tout temps un trait a caractérisé la jeunesse littéraire, c'est l'ingratitude. On se contentait de le saluer de loin ; d'ailleurs, on le laissait se morfondre dans sa dignité d'ancêtre. C'a été l'immense service rendu par M<sup>me</sup> Réca-

mier au vieillard délaissé, et vraiment le chef-d'œuvre de sa charité, que d'organiser le culte autour de sa gloire défaillante.

D'autres se fussent réduits à souffrir de cette détresse et de cet abandon; car pour ce qui est de s'y résigner, c'est un effort de vertu dont l'histoire des lettres comme celle de la politique n'offre que peu d'exemples. Chateaubriand va s'en faire une nouvelle manière. D'instinct, il met son personnage en accord avec la situation que lui a faite le malheur des temps. C'est un cadre nouveau mis à sa tristesse, un nouveau mode de son éternel ennui. Il est celui qui n'a plus rien de commun avec les vivans, dernier témoin des âges héroïques et qui, pour avoir connu les hommes d'autrefois, prend en pitié les hommes d'aujourd'hui. « Ma trop longue vie ressemble à ces voies romaines bordées de monumens funèbres : j'ai vu mourir presque toutes les gloires de mon siècle ; j'ai vu passer les grandes choses et les grands hommes : la révolution dort dans son immense tombeau et le géant son fils a l'Océan pour sépulture. » La solitude où il s'enferme orgueilleusement est en quelque sorte une solitude à son usage et plus solitaire que toutes celles dont jusqu'alors on avait ouï parler : « Les hommes d'autrefois en vieillissant étaient moins à plaindre et moins isolés que ceux d'aujourd'hui : s'ils avaient perdu les objets de leur affection, peu de choses d'ailleurs avaient changé autour d'eux ; étrangers à la jeunesse, ils ne l'étaient pas à la société. Maintenant un trainard dans ce monde a non seulement vu mourir les individus, mais il a vu mourir les idées : principes, mœurs, goûts, plaisirs, peines, sentimens, rien ne ressemble à ce qu'il a connu : il est d'une race différente de l'espèce humaine au milieu de laquelle il achève ses jours. » C'est d'ailleurs l'inévitable misère de ceux qui ont trop vécu : ayant touché le fond de toutes choses, ils ont reconnu le néant de tout. « La vérité religieuse exceptée, j'ai perdu toute foi sur la terre. Je ne crois plus à rien en politique, en littérature, en renommée, en affections humaines. Tout cela me semble les plus vaines comme les plus déplorables des chimères. » Dès lors, ne s'intéressant plus à quoi que ce soit au monde, n'aspirant qu'à se faire oublier, n'ayant soif que de retraite et de silence, il s'absorbe dans l'unique préoccupation qui convienne à un chrétien si près de l'épouvante finale : « Moi, je n'ai plus affaire qu'à ma tombe ! » Cette attitude d'universel désenchantement est bien celle où s'est complu, par une sorte de dilettantisme amer, le Chateaubriand des dernières années. Mais, à notre tour, c'est notre droit de chercher à n'en être pas dupes. Loin de s'être condamné à ce renoncement farouche, Chateaubriand n'a, presque jusqu'à la fin, abdiqué aucune de

ses prétentions, et dit adieu à aucune de ces chimères qu'il avait jadis poursuivies avec tant d'ardeur.

Il était resté incurablement romanesque avec un besoin d'adorations féminines. Nous ne l'ignorons pas, mais le roman avec la marquise de V... nous en apporte une preuve nouvelle, imprévue et piquante. A la date où il commence, Chateaubriand a vu disparaître toutes celles qui l'avaient aimé jusqu'à en mourir, et il sacrifie déjà leur souvenir à celle dont la présence doit rendre plus douce sa vieillesse. Or, un jour de l'année 1827, le *Journal des Débats* ayant donné de mauvaises nouvelles de la santé de Chateaubriand celui-ci reçut une lettre d'une « inconnue. » Il n'en fallut pas davantage. Une correspondance s'engagea, qui dura deux ans, sans que Chateaubriand et celle qui lui adressait des épîtres enthousiastes se fussent jamais rencontrés, et sans que ni l'un ni l'autre semblât pressé de faire cesser le mystère. Ce sont, de la part de la marquise de V..., des lettres où s'exprime une adoration respectueuse et émue; de la part de Chateaubriand, des lettres d'abord empressées, d'un joli tour de galanterie, et tout égayées du désir de plaire. Puis les lettres de ce dernier se font rares, deviennent de plus en plus courtes et incolores. Autant il s'est jeté avec empressement dans cette aventure, autant il en est déjà las. Enfin on se vit. Des deux côtés, la surprise fut égale, mais pour des raisons opposées. Dupe de l'affectation que Chateaubriand, par un calcul d'amour-propre qui lui était habituel, mettait à parler de ses cheveux gris, la marquise l'avait cru bien plus âgé qu'il n'était et se trouvait maintenant embarrassée du ton des lettres qu'elle lui avait écrites. Lui, ne s'était pas soucié de s'enquérir de l'âge de sa correspondante. Il se trouva qu'elle avait cinquante ans. Chateaubriand rendit deux fois visite à cette Marie qu'il avait fait serment d'aimer toujours. Puis il semble bien qu'il l'oublia complètement, cependant que la pauvre femme, à qui il restait vingt années à vivre, recopiait pieusement les lettres qu'elle avait reçues de son « maître chéri » et celles qu'elle lui avait adressées, et notait sur son cahier ces deux dates du samedi 30 mai 1829 et du samedi suivant 6 juin, les seules où il lui eût été donné de voir et d'entretenir « l'élu de son cœur. »

Les lettres de la marquise de V... ont pour nous cette première sorte d'intérêt qu'elles sont infiniment gracieuses et tout à fait dignes de prendre place parmi celles de nos meilleures épistolières. C'est une délicatesse de sentimens, un goût tantôt de l'analyse et tantôt de la rêverie, une émotion en face de la nature qui forment un com-

posé d'une exquise saveur. En outre, il est peu de témoignages qui puissent mieux que celui de ces lettres nous faire comprendre l'enthousiasme soulevé par Chateaubriand et le culte que lui vouèrent des femmes d'élite. Car non seulement la marquise de V... est à l'âge où le calme s'est fait dans l'esprit, mais elle se défend d'avoir jamais été romanesque et exaltée. Rien de plus solide et de plus profond que l'affection qu'elle a vouée à Chateaubriand et qui est faite d'estime toute pure. Or, cette affection ne cesse de parler le langage de la passion la plus violente que pour emprunter celui de la dévotion. Obligée par le genre d'existence qu'elle mène au fond d'un château de province à vivre beaucoup par la pensée et à se replier sur elle-même, la marquise de V... a depuis longtemps fait choix de ce maître, pour lui consacrer tout son respect et son attachement; et pourtant elle se défend presque de l'attrait qui l'emporte vers lui et qui lui cause une espèce d'effroi. Elle n'a pas voulu lire ses derniers livres. Elle a jadis tout à la fois cherché et repoussé l'occasion de le rencontrer. Pour vaincre sa timidité et ses scrupules, et pour lui dicter cette première lettre que suivra toute une correspondance, il ne fallait pas moins qu'une grande émotion. Mais quoi! Ses yeux se sont mouillés de larmes quand elle a pu croire que la santé de Chateaubriand fût gravement atteinte. Au moment où elle reçoit la réponse de Chateaubriand, elle défaille presque, le cœur lui manque et elle n'ose briser le cachet. « J'ouvre enfin cette lettre si désirée et maintenant si redoutée. Un coup d'œil rapide me montre qu'elle est longue, qu'elle est de votre main; je vois briller ce nom chéri, synonyme de tout ce qu'il y a de plus noble et de plus beau dans ce monde. » Désormais ces lettres vont être la grande affaire de sa vie. Elles ont produit en elle une sorte de révolution que remarquent les quelques personnes qui l'approchent, surprises de voir briller sur son visage une joie dont la cause leur échappe. Au reste, pour changer cette joie en douleur, il suffira d'une ombre ou d'un soupçon. Parce qu'elle croit que Chateaubriand est parti sans l'en avertir pour cette ambassade de Rome où elle avait été sur le point de l'accompagner, elle en tombe malade. Véritablement il emplit toute sa pensée. Occupée à rêver de lui, dans ses montagnes du Vivarais, à l'ombre de ses vieux arbres, elle croit le voir paraître, tant son rêve a pris d'intensité! Les termes dans lesquels elle l'invoque sont d'une ferveur qui nous étonne. A la hauteur où elle a placé son idole, nous voyons bien qu'elle ne met au-dessus qu'un seul être qui est le bon Dieu. Elle le dit expressément à la fin d'une de ses lettres. Mais tournons quelques pages : « La



vérité est que je ne pense pas plus à bien écrire, quand je vous écris, que je ne pense à bien parler quand je fais mes prières. » Trop est trop.

D'où venait chez une marquise de V... et chez ses contemporaines ce culte pour Chateaubriand? Nul doute qu'il ne s'adressât d'abord à l'auteur du *Génie du Christianisme* : « Je serais embarrassé de raconter avec une modestie convenable, a écrit Chateaubriand, comment on se disputait un mot de ma main, comment on ramassait une enveloppe écrite par moi et comment avec rougeur on la cachait, en baissant la tête, sous le voile tombant d'une longue chevelure. » Chateaubriand avait rapporté le charme puissant des effusions religieuses à celles qui depuis longtemps en étaient privées et qui ne pouvaient s'accommoder de la sécheresse de l'incrédulité philosophique ; et pour exprimer le sentiment, chrétien il avait inventé un langage dont il n'y avait pas encore d'exemple dans notre littérature, et dont l'harmonie remuait au fond du cœur tout un monde de sensations ! En outre, tout ce qu'on savait de l'homme et de sa carrière aventureuse ajoutait à son prestige et complétait l'image qu'on se plaisait à se former de lui. Enfant dont l'âme rêveuse avait été façonnée par la mélancolie de la nature bretonne, chercheur d'inconnu que ses voyages avaient égaré dans les forêts de l'Amérique, soldat revenu en toute hâte pour défendre son Roi et verser son sang sur le champ de bataille, exilé qui avait souffert les pires extrémités de la misère, héraut du passé, poète qui avait accoudé sa tristesse aux fûts des colonnes brisées de la Grèce antique, pèlerin qui s'était agenouillé au tombeau du Christ, restaurateur de la monarchie après l'avoir été de la religion, orateur, ministre, prophète, il ne lui manquait pas même cette consécration que donne le malheur. Ne le savait-on pas persécuté par les hommes et plus encore par la destinée, victime d'une obscure fatalité ? La pitié achevait l'œuvre si bien commencée par l'admiration. Un si grand homme avait besoin d'être consolé ! Quels sacrifices ne devait-on pas à tant de génie et tant de souffrance ? « Je ne vous aimais que pour vous et non pour moi ; je ne songeais qu'à vous offrir un sentiment capable d'adoucir votre âme offensée. » N'en doutons pas : à une époque où l'atmosphère littéraire était toute saturée de poésie et dont c'est la marque distinctive que le réveil des facultés poétiques, Chateaubriand a personnifié pour sa génération toute la Poésie.

Si habitué qu'il pût être à respirer cet encens, il s'en faut d'ailleurs que Chateaubriand ait été insensible à l'expression d'une tendresse si sincère et d'un culte si passionné. Il y prend au contraire un plaisir extrême et qu'atteste assez le soin qu'il met à entretenir cette corres-

pondance. Il est vraiment impossible de s'y méprendre et de mettre sur le compte de la politesse une assiduité et une abondance épistolaires dont il n'était pas coutumier. » Le fait est que ses lettres sont pour la plupart charmantes. Le souci de plaire s'y décèle à toutes les lignes et le meilleur moyen n'en est-il pas encore de parler de soi tout au long, avec abandon et bonne grâce? Parmi les confidences dont Chateaubriand honore son amie inconnue, il en est qui ne nous apprennent rien de fort particulier. « Mon âme est triste et malheureuse... je porte malheur... Je suis las de la vie. » C'est le même gémissement que René a répété en cent manières. Mais il est dans ces lettres des aveux d'une espèce plus rare et précieux à retenir. « Je n'ai jamais eu des bouffées d'ambition que par amour-propre blessé. » C'est peut-être le mot le plus juste qui ait été dit sur Chateaubriand homme politique. Ces lettres importent vraiment à la connaissance du caractère de Chateaubriand. Et comment celle qui les recevait n'aurait-elle pas cru à l'attachement durable de celui qui lui témoignait tant de confiance?

En fait, il avait commencé de se détacher d'elle dès le temps de son ambassade de Rome, où nous savons qu'il ne s'occupait pas uniquement à élever le monument de Poussin et à préparer l'élection d'un pape libéral : il y trouvait des passe-temps moins graves et dont l'agrément contrastait avec le ton désolé de ses lettres. Au retour de Rome et après ses deux visites à Marie, il part pour les eaux de Cauterets, où l'attendait une aventure dont il a consigné le récit dans ses *Mémoires*. « Voilà qu'en poétisant je rencontraï une jeune femme assise au bord du Gave. Elle se leva et vint droit à moi. Il se trouva que l'inconnue était une Occitanienne qui m'écrivait depuis deux ans, sans que je l'eusse jamais vue. » Ainsi Chateaubriand, pendant les deux années qu'a duré sa correspondance avec M<sup>me</sup> de V..., avait une autre inconnue. Celle-ci comptait, non pas cinquante, mais seize ans, et il semble que l'impression produite sur Chateaubriand par la rencontre de la « spirituelle, déterminée et charmante étrangère » ait été des plus vives, si c'est bien à cet épisode qu'il faut rapporter certaine rêverie singulièrement troublante et malsaine, qui n'a pas trouvé place dans les *Mémoires* et dont on a pu lire récemment le texte ici même dans une étude due à M. Victor Giraud. A défaut de cette bizarre confidence, les *Mémoires* en contiennent une autre tout à fait analogue et qui est datée de 1832, dix heures du soir, pendant un voyage en Suisse. « Jamais, quand le sang le plus ardent coulait de mon cœur dans mes veines, je n'ai parlé le langage des passions avec autant

d'énergie que je le pourrais faire en ce moment. Il me semble que je vois sortir des flancs du Saint-Gothard ma sylphide des bois de Combourg. Me viens-tu retrouver, charmant fantôme de ma jeunesse? Cette tête que ces cheveux qui tombent n'assagissent point est tout aussi folle qu'elle l'était lorsque je te donnais l'être, fille aimée de mes illusions. » Cette jeunesse qui se prolongeait, et que Chateaubriand entretenait avec coquetterie, est un des traits auxquels on continue de reconnaître le Chateaubriand des dernières années. C'est en 1839 que l'auteur de la *Galerie des Contemporains illustres*, Louis de Loménie, traçait ce portrait dont Chateaubriand ne manqua pas de le remercier. « Il y a quelques jours, nous aimions à suivre sur le quai Voltaire un personnage de petite taille, passant lentement et recueilli en lui-même, ainsi que René à travers la foule, vaste désert d'hommes... Du reste ce petit vieillard au regard profond était mis avec une élégance toute juvénile : il portait une redingote noire écourtée et gracieuse, une cravate irréprochable, des dessous-de-pieds, des gants et une petite badine en ébène. » Enfin dans son article sur « Chateaubriand romanesque et amoureux, » Sainte-Beuve cite des fragmens d'une correspondance « vive, courtoise et assez affectueuse » qui se continua jusqu'en avril 1847. Et voilà donc une première vanité dont l'universel désabusé ne revint jamais.

Il serait pareillement inexact de croire qu'il eût renoncé à toute vanité littéraire. Tout décidé qu'il fût à ne pas laisser publier de son vivant ses *Mémoires*, il ne pouvait se résigner à les tenir enfermés, sans goûter par avance un peu de la juste admiration que les plus belles pages en inspireraient à la postérité. Une lecture fut donnée en 1834 devant les habitués du salon de l'Abbaye-au-Bois. On arrivait à deux heures de l'après-midi, Chateaubriand portant à la main un paquet enveloppé dans un mouchoir de soie. Ce paquet, c'était le manuscrit des *Mémoires*. Il le remettait à un de ses jeunes amis, Ampère ou Lenormant, chargé de lire pour lui, et il s'asseyait à sa place accoutumée du côté gauche de la cheminée, en face de la maîtresse de la maison. La lecture se prolongeait bien avant dans la soirée. Elle dura plusieurs jours. Le succès en fut très vif et il nous est attesté par le volume intitulé *Lectures des Mémoires de M. de Chateaubriand*, dont la préface enthousiaste avait été écrite par Nisard. Mais la même année 1834 vit un désastre : ce fut la représentation de *Moïse*. Chateaubriand avait un faible pour cette tragédie composée dans les dernières années de l'Empire. Il avait successivement espéré la voir jouer par Talma, puis par Lafon. Et dans les lettres qu'il

adresse de Rome à M<sup>me</sup> Récamier, il ne cesse de la presser de prendre des dispositions pour que sa pièce soit jouée en son absence, quelle qu'en doive être la fortune. Enfin *Moïse* fut représenté... au théâtre de Versailles. M. Biré, qui nous donne tous les détails de cette journée malencontreuse, n'essaie point de dissimuler la profondeur de la chute, mais il fait un bel effort pour en rejeter la principale responsabilité sur la mise en scène et les interprètes. Les décors étaient des décors de banlieue, les acteurs étaient des comédiens de troisième ordre. Si les loges firent bonne contenance, le parterre ne cacha pas son ennui. Tout le monde sortit triste, comme on sort d'une cérémonie funèbre. A la porte du théâtre, M<sup>me</sup> Récamier, pressée et coudoyée par la foule qui ne la reconnaissait pas sous son voile baissé, avait peine à retenir ses larmes. Cette fois, c'en était bien fait de *Moïse*...

Au moins Chateaubriand a-t-il dit adieu à toute rêverie politique et se confine-t-il dans son rôle de conseiller et protecteur de princes ingrats et malheureux ? C'est ici que la lecture des *Mémoires* est la plus décevante, et ce serait un jeu trop facile que d'y relever les contradictions, les réserves et les retours d'opinion. Chateaubriand proteste de son inviolable attachement à la royauté légitime, et, au même instant, de sa profonde indifférence au bruit que font les trônes dans leur chute. Il se vante non seulement d'avoir rétabli les Bourbons sur le trône, mais de leur avoir constamment indiqué la droite voie, et d'avoir réconcilié les Français avec la gloire, il récrimine avec amertume contre ses adversaires de jadis et poursuit de ses anathèmes le gouvernement de Philippe; et en même temps il déclare bien haut que jamais et depuis le temps où il servait dans l'armée de Condé, il n'a eu sur ces questions aucune espèce de conviction. Il veut qu'on tienne pour un point acquis son indifférence et son « athéisme » en politique. Et il ne s'aperçoit pas qu'au cas où il dirait vrai, il resterait à savoir ce qu'il allait faire dans cette galère, et que s'il n'attendait de son rôle politique le triomphe d'aucun principe, il faudrait donc conclure qu'il n'y cherchait que des satisfactions personnelles. Maintenant il prophétise l'avènement de la démocratie; le défenseur du trône et de l'autel est en coquetterie avec Béranger qu'il remercie dans une lettre éloquente de l'avoir mis en chanson, et qu'il va, dans ses *Mémoires* jusqu'à féliciter d'être le chantre de Lisette. L'auteur du fameux article du *Mercur*e accepte la perspective du retour d'un Bonaparte. Dira-t-on que Chateaubriand envisageait la possibilité de retrouver un rôle sous le régime républicain ou bonapartiste qui remplacerait la monarchie de Juillet ? Ce n'est guère vraisemblable.

Seulement il ne savait pas résister à une flatterie, d'où qu'elle vint.

Reste une dernière vanité, celle de l'amour-propre. C'est aussi bien celle que Chateaubriand a le moins songé à abjurer. Les *Mémoires d'Outre-Tombe* en sont au contraire le monument le plus significatif. S'il y a un remède aux souffrances orgueilleuses de la vingtième année, aux inquiétudes et aux découragemens d'une jeunesse impatiente, il semble bien qu'il doive être dans le spectacle de ces révolutions des peuples où nous pouvons mesurer le peu de place que nous occupons et le peu que comptent nos déceptions personnelles. Quarante années d'expérience, dans une des périodes les plus bouleversées de l'histoire, étaient faites pour ramener le héros du Moi, à une plus juste appréciation de son importance. Mais, à travers les événemens auxquels il a été mêlé, Chateaubriand n'a cessé de se chercher lui-même; il est lui-même le sujet de ses *Mémoires* : c'est la preuve qu'il est resté incorrigible. Et tel est bien l'intérêt qui se dégage de l'étude de ces dernières années de l'écrivain : elle éclaire toute sa vie en montrant que l'auteur des *Mémoires*, c'est René vieilli, mais c'est René toujours, et qui souffre du même mal. Ayant commencé par désespérer de la vie avant qu'elle lui eût rien refusé, il aboutit à la maudire après qu'elle lui a tout donné. Car c'est en quoi consiste le désenchantement, tel qu'il l'a enseigné à toute une lignée de disciples. Ces prétendus désabusés, qui font fi de toutes les jouissances, ne renoncent d'ailleurs à aucune d'elles. Ils les désirent avec plus d'impétuosité que ne font les autres hommes et ils se plaignent ensuite qu'elles les ont laissés insatisfaits. En vérité, leur douleur ne saurait beaucoup nous émouvoir : nous en savons de plus viriles. Ce qui dérange l'harmonie de l'attitude que Chateaubriand s'est composée pour sa vieillesse, c'est justement ce que nous y retrouvons de l'incurable enfantillage de René. Admirable par bien des côtés, fidèle à l'infortune, incapable de compromis, et capable de sacrifices, Chateaubriand vieilli n'a oublié qu'une forme du désintéressement, qui est le désintéressement de soi-même.

RENÉ DOUMIC.

---

---

# REVUES ÉTRANGÈRES

---

## UNE BIOGRAPHIE ANGLAISE DE WATTEAU

---

Watteau, par M. Edgumbe Staley, 1 vol. Londres, 1903.

L'ouvrage anglais de M. Streeter sur *Botticelli*, que je signalais ici il y a deux mois, fait partie d'une collection d'études biographiques et critiques sur les principaux artistes de toutes les écoles : collection inaugurée déjà depuis plusieurs années, et qui, si elle avait pu se conformer à son programme premier, aurait eu certainement une importance considérable à la fois pour la vulgarisation et pour le progrès de l'histoire de l'art. Elle aurait évité, en tout cas, les défauts qui ont rendu à peu près inutiles diverses publications analogues entreprises précédemment en Angleterre, en Allemagne, ou chez nous. Car, tandis que les unes de ces publications étaient trop illustrées, — simples recueils d'images accompagnés d'un texte insignifiant ou banal, — et tandis que d'autres à un texte souvent très érudit n'adjoignaient qu'une illustration tout à fait de hasard, la collection anglaise des *Great Masters* s'est proposé, dès le début, de mener de front le texte et les images, de façon que leur double enseignement se prêtât sans cesse une aide réciproque. Elle s'est proposé aussi de choisir les images non d'après leur agrément, ni d'après des considérations de convenance décorative, mais toujours d'après la valeur historique des tableaux, sculptures, et dessins, qu'elles reproduisaient. Et surtout elle s'est proposé d'appliquer au texte même de ses petits volumes cette rigoureuse méthode historique, ou, pour mieux dire chronologique, sans laquelle il ne nous est point possible de concevoir exactement l'originalité, le mérite, l'importance d'un

artiste, l'objet qu'il a poursuivi, le rôle qu'il a joué dans le développement de son art. En une centaine de pages entremêlées d'une cinquantaine de photographies, chaque volume devait dérouler sous nos yeux toute l'œuvre d'un grand peintre ou d'un grand sculpteur, nous montrant son évolution à travers son temps, nous indiquant au fur et à mesure les influences successives dont elle porte la trace, et, autant que possible, substituant aux appréciations personnelles un bref et sincère énoncé des faits. Après quoi devaient venir, dans chaque volume, des appendices contenant la liste des principales dates certaines de la biographie du maître (naissance, voyages, commandes de travaux, etc.), et une liste, par pays, de toutes celles de ses œuvres qui se sont conservées jusqu'à nous.

Tel était, à l'origine, le programme de cette collection ; et plusieurs de ses volumes, pour y avoir répondu, peuvent être cités comme d'excellens modèles de biographie artistique. De ce nombre sont, par exemple, les trois études de M. Williamson sur *Luini*, le *Pérugin*, et *Francia*, le précieux *Memling* de M. James Weale, dont j'ai eu naguère l'occasion de parler, et un *Gérard Dov* de M. Martin, traduction abrégée d'un ouvrage hollandais qui, à propos du peintre de la *Femme hydropique*, nous offre une reconstitution infiniment précise et pittoresque des mœurs, des usages, des sentimens et des idées de tout un groupe de bons petits maîtres de Leyde et des villes voisines, vers le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle. Dans d'autres volumes de la série, comme le *Botticelli* de M. Streeter, les lignes générales du programme sont encore suivies, mais déjà l'effet instructif du récit se trouve en partie compromis par l'humeur présomptueuse des auteurs, qui tantôt ne peuvent pas s'empêcher d'ajouter aux faits décidément acquis toute sorte d'hypothèses fantaisistes de leur cru, tantôt tiennent naïvement pour des faits acquis les hypothèses, non moins fantaisistes, de quelqu'un de leurs confrères anglais ou américains. Et il y a enfin des volumes où le programme que j'ai dit n'est plus du tout suivi, où aucun lien n'existe plus entre les illustrations et le texte, où l'histoire est entièrement remplacée par la critique : par une critique la plus arbitraire et la plus stérile qu'on puisse imaginer, consistant à mettre un artiste en parallèle avec d'autres qu'il n'a jamais connus, et à affirmer violemment sa supériorité.

Mais ce qui frappe par-dessus tout, dans presque tous les livres de ces deux dernières catégories, c'est l'assurance imperturbable avec laquelle les écrivains anglais traitent de l'art et des mœurs des autres pays sans jamais prendre la peine de s'enquérir de l'opinion que

peuvent avoir, sur ces choses, les races étrangères où elles se sont produites. Toujours on a l'impression que les Anglais considèrent leur île comme située non seulement à part, mais au-dessus du reste du monde, à une hauteur qui leur permet de tout voir et de tout comprendre en restant chez eux. Qu'ils aient à étudier un peintre italien, allemand, ou français, d'avance ils se croient en mesure d'apprécier plus justement l'œuvre de ce peintre que ne pourraient le faire ses compatriotes. Ont-ils besoin de se renseigner? c'est encore à des Anglais qu'ils demandent tous leurs renseignements. Et l'apport tout entier de la critique italienne, allemande, ou française, est absolument comme s'il n'existait pas.

C'est là, d'ailleurs, une attitude qui leur est si naturelle qu'il n'y a point de genre où ils ne la transportent, depuis l'histoire politique jusqu'à la chronique littéraire : mais nulle part, peut-être, elle ne se manifeste aussi ouvertement que dans la critique d'art, avec un abandon aussi ingénu. Et un des derniers volumes de la collection des *Great Masters* nous en offre un exemple nouveau, qui est à la fois si caractéristique et si surprenant que je ne résiste pas au désir de le signaler. Dans cette collection, où ne figurait encore aucun maître français, — et où, du reste, la peinture anglaise n'est encore représentée que par le médiocre Wilkie, — un critique anglais, M. Edgumbe Staley, s'est chargé d'étudier la vie et l'œuvre d'Antoine Watteau. Il l'a fait en un volume dont l'illustration a le grand mérite de reproduire nombre de tableaux des galeries publiques et privées anglaises, — encore que plusieurs de ces tableaux, à les juger par la photographie, semblent bien n'être que des copies ou des travaux d'élèves; — mais, pour ce qui est de son texte, on peut sans crainte d'erreur en conclure trois choses, qui, au point de vue français, ont de quoi nous paraître assez imprévues de la part d'un biographe et critique de Watteau. Oui, on peut conclure de chaque page de ce livre que M. Staley ne connaît que d'une façon extrêmement insuffisante l'histoire de l'art en général; que d'une façon plus insuffisante encore, il connaît la vie et l'œuvre de Watteau; et qu'enfin il ne connaît pas du tout la langue française, malgré les constantes citations qu'il se plaît à en faire. Et c'est dans ces conditions qu'il a pris sur lui de présenter à ses compatriotes l'image d'un maître que ceux-ci ont volontiers l'habitude de considérer comme leur appartenant autant et plus qu'à la France : car on sait que les Anglais se flattent non seulement de posséder chez eux les principales peintures de Watteau, mais encore d'avoir été les premiers à découvrir et à apprécier son génie.



M. Staley raconte d'abord l'enfance de Watteau. « Son père, nous dit-il, était *un modeste couvreur* (ces trois mots en français), c'est-à-dire un chaudronnier (*coppersmith*), ou peut-être, comme nous dirions à présent, un plombier (*plumber*). » Où l'on voit que l'auteur anglais aura dû confondre « couvreur » avec « cuivreur. » Il nous dit ensuite comment, « parmi les dessins de Watteau conservés à Valenciennes, se trouve une esquisse exécutée en 1697, à l'âge de treize ans, et qui a été gravée par L. Jacob. » Cette esquisse est intitulée : *le Départ des Comédiens Italiens*; et M. Staley affirme qu'elle est « très précieuse au point de vue historique. » Car, nous dit-il, « c'est en 1697 que Louis XIV chassa de France les comédiens ambulans, parce qu'ils le caricaturaient, ainsi que M<sup>me</sup> de Maintenon. » Il ajoute que « ces comédiens étaient extrêmement populaires dans tout le pays, » et que Watteau « fut d'autant plus désolé de leur départ qu'ils avaient été ses modèles favoris. »

Watteau, à treize ans, dans sa maison familiale de Valenciennes d'où il n'était jamais sorti, « se désolant » du départ de ces « comédiens ambulans » qu'étaient les comédiens italiens chassés par Louis XIV; Watteau regrettant en eux, déjà, « ses modèles favoris, » et peignant une esquisse pour commémorer leur départ : que peut-on imaginer de plus amusant? Sans compter que n'importe quel ouvrage français, depuis la *Vie* de Caylus jusqu'à l'excellent *Watteau* de M. Virgile Jozz, aurait appris à M. Staley, — en supposant qu'une chose aussi évidente ait eu à être apprise, — que le *Départ des Comédiens Italiens* gravé par Jacob a été peint par Watteau à Paris, beaucoup plus tard, sans doute en 1716, lorsque le Régent a rappelé en France la troupe italienne.

Mais, du reste, M. Staley lui-même nous dit, à la page suivante, que ce n'est qu'en 1700 que « parut la première peinture de Watteau. » Cette peinture, *La Vraie Gaïeté*, ne nous est connue que par une gravure d'un amateur, Le Hardy de Famars, qui, suivant l'usage du temps, a inscrit au bas de sa planche : « Dédié à Mademoiselle Le Hardy de Caumont. » Sur quoi l'auteur anglais de nous dire : « Le petit garçon (Watteau) dédia sa peinture à M<sup>lle</sup> Le Hardy de Caumont, fille d'un collectionneur de Valenciennes, qui lui portait un immense intérêt. » Et il nous révèle que, l'année suivante, Antoine « acheva sa seconde grande peinture, *Le Retour de Guingette*, qui représente l'instant de la séparation dans un *estaminet-buvette*. »

A Paris, où le jeune Valenciennois arrive en 1702, il entre au service du peintre décorateur « Louis Métayer. » Voici ce que nous raconte à ce sujet son nouveau biographe :

Métayer reçut alors la commande de décorer l'église Saint-Nicolas ; et c'est au jeune Watteau que fut assignée la figure du saint, le plus populaire de tous les saints en France à cette époque. Avec une laborieuse assiduité il se mit au travail, si bien que, un jour, il se sentit presque possédé par le bon saint. « Je savais, disait-il, mon Saint-Nicolas par cœur, et je me passais d'original. » Ses compagnons, par moquerie, l'appelaient *Évêque*, et *Peintre à l'Évêque de Myre* ! Fatigué de cette monotonie, il finit par jeter son pinceau dans le bénitier de l'église, et se sépara pour toujours de Métayer.

Ai-je besoin de noter que Métayer (qui ne s'appelait pas Louis, mais Abraham) n'a jamais été chargé de « décorer l'église Saint-Nicolas ? » Nous lisons simplement, dans les souvenirs de Ger-saint :

On débitait, dans ce temps-là, beaucoup de petits portraits et de sujets de dévotion aux marchands de province, qui les achetaient à la douzaine ou à la grosse... Chez le peintre chez lequel il venait d'entrer, Watteau ne fut occupé qu'à ces ouvrages médiocres. Il fut cependant distingué des autres, parce qu'il se trouvait propre à tout, et, en même temps, d'expédition. Il répétait souvent les mêmes sujets. Il avait surtout le talent de rendre si bien son *saint Nicolas*, qui est un saint que l'on demandait souvent, qu'on le réservait particulièrement pour lui. « Je savais, me dit-il un jour, mon Saint-Nicolas par cœur, et je me passais d'original. »

On sait que, au sortir de l'atelier de Métayer, Watteau devint l'assistant de Claude Gillot. Mais certainement on ne sait pas ceci, que va nous révéler l'écrivain anglais : « Gillot travaillait au Grand Opéra, et le jeune Watteau l'y accompagna. Là, il devint follement amoureux d'une belle danseuse de ballet, La Montague, comme on la nommait. Elle rejeta ses avances, mais lui permit de la dessiner et de la peindre dans toutes les poses concevables. C'était un grand pas dans la carrière de l'artiste. Les autres ballerines, terriblement jalouses de La Montague, demandèrent au jeune Watteau de les peindre aussi ; à quoi il réussit éminemment. Cependant son maître découragea ces violentes *flirtations* ; mais il ne put s'empêcher de reconnaître la beauté plus grande des figures et des groupes de son élève. C'était partout La Montague, et son doux visage virginal jaillissait de toutes les arabesques de Gillot. » Cette mystérieuse « Montague » (je crois me souvenir d'avoir lu autrefois une fantaisie d'Arsène Houssaye où Watteau s'éprenait d'une danseuse nommée La Montagne) va désormais reparaitre sans cesse dans le récit de M. Staley. Et l'on apprendra avec plaisir que, en 1721, à la veille de la mort du maître, La Mon-

tagne, touchée de l'état pitoyable de son ancien adorateur, consentit enfin à lui rendre un peu de l'affection qu'il lui avait vainement prodiguée durant toute sa vie.

Mais revenons en arrière, et reprenons page à page le récit du biographe anglais. En 1709, Watteau, séjournant à Valenciennes chez ses parens, voit arriver, parmi les blessés de la bataille de Malplaquet, « un grenadier de Marseille appelé de la Roquet. » Aussitôt une vive amitié s'établit entre les deux hommes; et Watteau, « chez qui l'uniforme et la conversation du grenadier » avaient ravivé de vieux rêves de peinture militaire, « tira grand profit de son nouvel ami, non seulement comme modèle, mais aussi pour s'instruire auprès de lui sur les questions d'uniforme, de pose, et de manœuvres. » Ce « de la Roquet » nous est heureusement plus connu que « la Montagne. » Et si Jean Antoine de la Roque, officier des gendarmes de la maison du roi, écuyer, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, et l'un des héros de Malplaquet, s'il n'était guère homme à rendre au jeune Watteau les petits services que lui attribue M. Staley, il lui en a rendu d'autres plus précieux encore. Homme de lettres, ayant déjà ébauché une *Histoire des Peintres* et une *Histoire du Théâtre-Français*, en attendant qu'il vint diriger à Paris le *Mercure de France*, on devine combien de conseils et de renseignemens utiles il a dû donner à son jeune ami sur de tout autres sujets que « l'uniforme, les poses, et les manœuvres » des soldats. Et M. Staley nous le montre en effet bientôt, à Paris, s'intéressant aux progrès de Watteau; mais, faute de le reconnaître, il en fait un autre homme, et même deux autres hommes : « M. Antoine de la Roque, directeur du *Mercure de France*, » et, plus tard, « l'abbé de la Roque, un des plus chauds admirateurs et des derniers amis de Watteau. »

Et il nous montre son jeune héros installé de nouveau à Paris, peignant un petit tableau pour « Monseigneur le duc d'Urfain », qui doit être, j'imagine, le duc d'Orléans (1). Il nous le montre dans son atelier, « qui est devenu le rendez-vous des dames de la Cour, » et où « les marquises disputent aux danseuses de ballet l'honneur de poser pour celui qu'on commence dès lors à appeler le *peintre de la beauté*. » Et il nous montre Watteau, à Paris, « exécutant le portrait de M. Pater, de Valenciennes, » — l'exécutant de mémoire, sans doute,

(1) Pas une fois, dans tout son livre, M. Staley ne fait la moindre allusion à la Régence. Peut-être aura-t-il pensé que les mots « le Régent » signifiaient « le Roi; » ce qui expliquerait son insistance à faire intervenir Louis XV dans la vie de Watteau.

tandis qu'il aurait eu une excellente occasion de faire poser son modèle pendant son récent séjour dans sa ville natale.

Ici se placent les relations de Watteau avec le peintre Lafosse. « Dans la maison de Crozat demeurait, entre autres artistes français, M. de Lafosse, qui s'occupait à peindre le plafond de la Grande Galerie. Avec tous ces artistes Watteau s'entretenait quotidiennement, s'enquérant de leurs méthodes, étudiant leurs esquisses et leurs dessins. Pour prouver son admiration au jeune artiste, M. de Lafosse, qui mourut en 1716, lui avait donné commission de dessiner le portrait de sa nièce, M<sup>lle</sup> d'Argenon. Ce dessin est aujourd'hui au Louvre. » Mais le vieux Lafosse avait, apparemment, la mémoire courte : car, plus tard, nous le voyons redécouvrant le talent de Watteau, et cela de la façon la plus romanesque. En 1717 Watteau, désirant avoir une pension du roi pour aller en Italie, — le même Watteau qui, depuis bien des années déjà, avait vu « marquises et ballerines se presser dans son atelier, » — avait imaginé de porter deux tableaux à l'Académie, et de les y déposer dans un corridor. « Ces tableaux attirèrent l'attention de tous les passans. Parmi ceux-ci se trouvait M. de Lafosse (« mort en 1716 ), » qui était regardé par ses contemporains presque comme l'égal de Rubens, de Van Dyck et de Titien. Lafosse demanda de qui étaient les tableaux. » Et quand le domestique lui eut répondu qu'ils étaient d'un jeune peintre nommé Watteau, qui souhaitait d'avoir une pension pour aller en Italie, Lafosse, « ayant fait comparaître devant lui le jeune homme, » lui déclara qu'au lieu d'aller à Rome, il ferait mieux de se présenter à l'Académie. C'est ainsi que Watteau serait devenu académicien, à en croire une légende que personne, jamais, n'a prise bien au sérieux, mais qui apparaît tout à fait fantastique si l'on admet d'abord que Lafosse, précédemment, a déjà poussé son admiration pour le talent de Watteau jusqu'à « lui commander un portrait de sa nièce (1). »

Poursuivant à Paris sa brillante carrière mondaine, Watteau, — le plus sauvage et le plus solitaire des hommes, — se gagne les bonnes grâces de M<sup>me</sup> de Parabère, « dont la beauté avait grandement fasciné Louis XV. » Louis XV, déjà, en 1715! De 1717 date la réception à l'Académie, avec un tableau intitulé *Le Pèlerinage à l'Île de Cythère*; et M. Staley écrit, à ce propos : « Comment ce tableau en est venu à recevoir ensuite sa désignation actuelle, *L'Embarquement pour l'Île de*

(1) Quant au « portrait de M<sup>lle</sup> d'Argenon » que possède le Louvre, tout le monde sait que ce célèbre dessin a été fait en 1720, chez Crozat, pendant un concert donné en l'honneur de la Rosalba.

*Cythère*, c'est ce qu'il est aujourd'hui impossible de découvrir. » Mais le fait est que, dès lors, « artistes et critiques affluent à Paris pour étudier et discuter les mérites ou les démérites de la première grande peinture de l'école nouvelle; et les acheteurs, aussi, arrivent en foule, les mains pleines d'argent, pour acquérir des produits du maître nouveau : la vie du pauvre Watteau lui devient un supplice. » Si bien que, après avoir habité avec un ami « chez Pocheiron, » — peut-être : aux Porcherons? — Watteau se rend à Londres, d'où il rentre à Paris, quelques mois plus tard. « En 1720, une femme peintre vénitienne vint à Paris, et y fit fureur : son nom était Rosalba Carriera... Watteau, apparemment, avait conçu pour elle une affection romantique : il se la fit présenter dès son retour, et lui demanda de peindre son portrait. » Et, dans un autre endroit, décrivant une gravure de Watteau qui représente une jeune femme à sa toilette, M. Staley présume que « c'est probablement le portrait de Rosalba Carriera, la belle Vénitienne. » — Sur quoi l'on se rappelle, tel qu'elle-même s'est souvent amusée à le peindre, le bon gros visage quadragénaire de cette « belle Vénitienne. » — Enfin Watteau se retire à Nogent-sur-Marne, où il va mourir le 18 juillet 1721. C'est là que sa chère « La Montague » se décide à l'aimer; et nous apprenons en outre que, au moment même de mourir, le peintre « a murmuré une remontrance au prêtre qui lui offrait à baiser un crucifix d'une espèce trop commune. »

Telle est, d'après l'écrivain anglais, la vie de Watteau. Vient ensuite un chapitre sur « son inspiration, » où nous lisons que « le berceau de l'inspiration de Watteau a été les rues et le marché de Valenciennes »; que, pour lui, « jouer au soldat n'a pas été seulement un passe-temps, mais une éducation »; que, plus tard, à Paris, Watteau a eu l'habitude de peindre, coup sur coup, toute une série de tableaux sur les mêmes sujets : et M. Staley se demande si ce n'était pas là « une manie qui lui était restée de son travail à la grosse chez Métayer. » Puis, citant les grands peintres anciens dont Watteau a pu étudier les œuvres chez Crozat, il nous parle de l'influence exercée sur lui par « les délicieux panneaux d'ameublement de Giorgione; » il nous vante les tons de chair du Corrège, « riches et chauds du soleil doré de Modène; » il nous affirme que les dessins du paysagiste Domenico Campagnola « ont grandement influencé Watteau dans nombre de ses figures de caractère, et notamment dans son *Lorgneur*. » Quant à l'art même de Watteau, il aurait consisté surtout, durant la jeunesse du peintre, dans un adroit mélange « des grossiè-

retés des classes pauvres avec les *drôleries* des charlatans et comédiens ambulans du marché de Valenciennes. » Plus tard, « les *quadrilles* du Théâtre Italien se sont résolus dans les *Parades de la foire de Saint-Germain*. » Et enfin, dans son ensemble, la peinture de Watteau « ne nous suggère pas seulement de douces visions, comme celle de Fragonard, mais nous ouvre encore des pages d'histoire, et, à la manière de parfaits *tableaux vivans*, nous instruit en même temps qu'elle nous fascine. »

Car Watteau, d'après M. Staley, a peint d'innombrables portraits. Sur le dos de l'un d'eux, représentant « l'abbé de la Roque, » on lit, écrit à l'encre : « *Dessain que Watteau a laissé en mourant à moy, bon ami. — Caylus.* » Un autre portrait représente « M. Antoine de la Roque, directeur de *La Mercure* » : celui-là est « finement exécuté, avec la perruque peinte d'une brosse délicate. » Un autre portrait, qui est « un délicieux morceau de satire », représente le « roi Louis XV en pèlerin. » On y voit « Sa Majesté assise dans le jardin de l'Hôtel Parabère, avec la ravissante marquise et quelques-unes de ses dames groupées autour du siège royal. » Louis XV, dans ce curieux portrait, serait vêtu « d'un manteau rouge. » Et il y a encore un autre tableau « satirique » de Watteau, qui représente *Louis XIV mettant le cordon bleu à Monsieur de Bourgogne*. Que si, cependant, M. Staley prenait un jour la peine de visiter Versailles, il y verrait une copie de ce tableau de Watteau, qui suffirait à le renseigner sur son caractère « satirique. » Et nous regrettons, d'autre part, qu'il ait négligé de nous dire où se trouve le portrait « satirique, » par Watteau, de Louis XV en manteau rouge ; où se trouve le portrait du « directeur de *La Mercure*, » avec « sa perruque peinte d'une brosse délicate ; » où se trouve un portrait de Watteau par lui-même, dont il nous dit qu'il est « le plus beau de tous, » en ajoutant qu'il appartient aujourd'hui à « l'Académie ; » où se trouvent *Les Quatre Saisons*, peintes jadis dans l'hôtel de Crozat, et qu'il nous recommande comme le chef-d'œuvre du peintre ; où se trouvent, en général, presque tous les tableaux qu'il décrit, et qu'il loue, tandis que les uns n'ont certainement jamais existé et qu'on s'accorde ici à considérer les autres comme irrémédiablement disparus.

« Chez Gersaint, Watteau fit son propre portrait à l'huile. Ce portrait est petit, mais bien caractéristique de la nature capricieuse et changeante du peintre. Il pourrait bien avoir été peint pour Rosalba Carriera. » Hélas ! comment parvenir à le voir, « chez Gersaint, » ce précieux portrait ? Et comment parvenir à comprendre des renseigne-

mens du genre de celui-ci : « Les enfans avaient pour Watteau un charme auquel il était rarement capable de résister; en vérité, on les a justement décrits comme les *Courtisanes de Watteau!* » Ou encore ceci : « Watteau et ses élèves avaient *l'entrée-en-famille* aussi bien que *l'entrée à-la-cour?* »

Et c'est avec une telle connaissance de l'histoire, de la vie, et de la langue françaises, que M. Staley, dans cette grave collection de monographies artistiques, a entrepris de présenter Watteau à ses compatriotes ! Il ne se dispense même pas de leur offrir un tableau général de l'état de la France au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. « La sculpture, certes, était alors excellente. Mais l'architecture, l'ameublement, la décoration, étaient lourds, convenus, et sans art. La littérature aussi, et la poésie, étaient basses et fades... Le clergé marchait de pair avec le grand monde pour le mépris des lois de la morale et de l'intégrité. Chacun se sentait las d'un régime ennuyeux et stupide. Chacun aspirait à voir revenir les joyeuses journées du Grand Opéra. » Il était temps, en vérité, qu'arrivassent Watteau et son école, ou, pour employer l'expression de l'écrivain anglais, « sa *haute-école.* »

De notre littérature des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, en revanche, M. Staley paraît avoir assez bonne opinion : car sans cesse il reproduit les jugemens portés sur Watteau, en vers ou en prose, par C. Moraine, J. Guillaume, P. Bergeret, par d'autres poètes ou critiques dont il ne nous dit point les noms. Tel ce quatrain :

Avec un air aisé, si vif et si nouveau,  
Watteau, dans ce qu'il peint, montre tout de génie;  
Que les moindres sujets de son heureux pinceau,  
Des grâces, des amours, semblent tenir la vie;

ou encore ce distique :

O ciseaux enrubannés de Watteau quel joli  
Royaume de coquetteries vous raillez !

Mais, dira-t-on, que sont ces vers ? et qui sont ces auteurs ? Les vers, — sauf cependant les deux derniers, qui semblent d'un goût plus moderne, — sont ceux que les marchands d'estampes du XVIII<sup>e</sup> siècle faisaient imprimer au bas de leurs planches d'après des tableaux de Watteau ; et Moraine, Guillaume, sans doute, c'étaient des poètes spécialement voués à les leur fournir. Paul N. Bergeret, lui, est de date plus récente. M. Staley nous apprend que c'est en 1848 qu'il a publié *Un lettre d'un artiste*, où il appréciait en ces termes l'*Embarque-*

*ment pour Cythère*: « Ce chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre de Watteau, cette toile enchantée, où l'esprit vivifiant circule parmi les pèlerins comme le parfum parmi les fleurs ! »

J'arrête là mes citations : mais vraiment, je le répète, il n'y a pas une phrase dans tout le livre de M. Staley qui ne soit en désaccord avec ce que nous savons ou pensons, en France, de Watteau. Et je dois déclarer, après cela, que ce livre est souvent fort bien écrit, d'un style simple, élégant, plein d'agréables images. Évidemment, l'auteur ne manque ni du goût ni du talent qu'il faut pour produire un bon livre. Il aurait pu offrir à ses compatriotes, j'en suis sûr, d'intéressantes biographies de Hogarth, de Reynolds, de ce noble et touchant Watteau anglais qu'a été Thomas Gainsborough. Mais non : ignorant tout de la France, c'est au plus français des peintres français qu'il a voulu s'en prendre ! Et de même avaient fait, avant lui, maints autres écrivains anglais ; de même avait fait par exemple le célèbre Walter Pater, qui, dans un de ses *Portraits Imaginaires*, avait employé toute la grâce harmonieuse de sa langue de poète à dénaturer la personne et l'œuvre de Watteau. Et de même font tous les jours, autour de lui, historiens, critiques, chroniqueurs, s'installant en maîtres dans la littérature ou dans l'art français, pour y distribuer à leur fantaisie l'éloge et le blâme, le tout invariablement entremêlé de phrases françaises tout à fait dans le genre de celles de M. Staley.

Il y a là un travers constant, une sorte d'infirmité nationale. Et M. Staley a même, sur quelques-uns de ses confrères, un avantage incontestable : s'il attache peut-être trop d'importance aux jugemens critiques de C. Moraine et de Paul N. Bergeret, du moins il les accepte, il ne se croit pas tenu à les réfuter ; du moins il n'essaie pas une seule fois d'établir que Watteau n'a eu aucun talent, ou encore que son talent n'a jamais été compris de ses compatriotes. C'est modestement, respectueusement, que, d'un bout à l'autre de son livre, il se trompe sur la vie et l'œuvre de Watteau : son ignorance est toujours mêlée de déférence, au lieu de l'être d'ironie ou de hauteur provocante ; et, par comparaison, on ne peut s'empêcher de lui en savoir gré.

T. DE WYZEWA.



---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

14 septembre.

Si, depuis quelque temps déjà, nous n'avons rien dit de nos affaires intérieures, c'est que les événemens qui se passent au delà de nos frontières absorbent toute l'attention. Au dedans, on constate une véritable atonie politique dont les discours de M. le président du Conseil eux-mêmes n'ont pas réussi à interrompre la parfaite insignifiance. Les conseils généraux, sur lesquels on comptait un peu pour éclairer la situation, n'y ont pas jeté la moindre lumière ; ils se sont tus, ou n'ont rien dit qui valût la peine d'être relevé. Aucun homme politique de quelque importance n'a jugé à propos de faire entendre sa voix, de sorte qu'au milieu d'une des plus graves crises morales qu'il ait traversées, le pays est resté muet. Les partisans du régime actuel en concluront sans doute que c'est là, de sa part, un signe de contentement. Nous ne sommes pas sûr qu'il en soit ainsi. Il est plus vraisemblable qu'après tant d'efforts infructueux vers une amélioration qui se fait toujours attendre, l'impression générale est celle d'une lassitude profonde : il y a partout une grande aspiration au repos.

Cette aspiration ne paraît pas destinée à être satisfaite. Le parti qui a réussi à s'emparer du pouvoir entend moins que jamais l'exercer modérément. Le gouvernement lui-même ne demanderait peut-être pas mieux que de s'arrêter un instant pour respirer et reconnaître sa route. Les discours de M. le président du Conseil sont tournés beaucoup plus vers le passé dont il dit beaucoup de bien, que vers l'avenir dont il ne paraît pas savoir que dire. On pourrait croire que M. Combes regarde son œuvre, sinon comme terminée, au moins comme très avancée. Mais le parti qui l'a soutenu jusqu'ici et qui com-

mence à lui témoigner moins de confiance, se montre infatigable et demande à aller de l'avant, toujours de l'avant. M. Combes, avant même d'avoir quitté le ministère, est déjà assimilé à M. Waldeck-Rousseau depuis qu'il l'a abandonné : on le regarde comme un cheval de renfort qui, après avoir aidé à franchir une étape, en sort fourbu et a besoin d'être remplacé. Il est probable qu'à la rentrée des Chambres qui aura lieu, dit-on, le 20 octobre, les radicaux-socialistes lui mettront le marché à la main. S'il se soumet à leurs exigences, ils consentiront peut-être à faire un nouveau bail de quelques mois avec lui ; dans le cas contraire, ils lui donneront son congé. Et quelles seront les exigences nouvelles des radicaux-socialistes ? Deux réformes principales sont particulièrement recommandées et prônées par leurs journaux : la séparation de l'Église et de l'État et la suppression de la liberté de l'enseignement. On mène une campagne très active en leur faveur, sans dire pour laquelle des deux on livrera la première bataille. Peut-être commencera-t-on par la seconde, parce que la discussion en est toute prête au Sénat. C'est le Sénat aujourd'hui qui, semblant toujours de loisir alors que la Chambre se perd dans des discussions stériles, prend l'initiative des grandes réformes et les amorce. Au lieu de modérer le mouvement, il le précipite. Il fournit tant de besogne à la Chambre qu'on se demande si, au milieu de ses occupations multiples, elle aura le temps de la terminer, quoiqu'il la lui livre à moitié faite. Il a déjà voté le service de deux ans. En ce qui concerne l'enseignement, les principes de sa commission paraissent bien être ceux de la Chambre, c'est-à-dire ceux du jacobinisme le plus pur.

Un article que M. de Lanessan publiait, il y a quelques jours, dans *Le Siècle* indique le point de vue où se placent les radicaux-socialistes. La loi du 1<sup>er</sup> juillet 1904, dit-il, n'a visé que les associations et les congrégations ; elle est restée étrangère aux questions d'enseignement et n'a pas eu la prétention de les résoudre. Le ministère actuel a eu tort de lui demander plus qu'elle ne pouvait donner, et peut-être s'est-il vu obligé pour cela de la dénaturer ou de la fausser. S'il voulait porter atteinte à la liberté de l'enseignement, il fallait le dire et faire une loi nouvelle. Voilà la marche à suivre. Qu'on applique la loi de 1901 aux congrégations et qu'on en fasse une autre qui, posant en principe que le droit d'enseigner appartient à l'État seul et laissant à celui-ci la faculté d'en déléguer l'exercice à qui il voudra, fera enfin disparaître les derniers restes de la loi Falloux. Telle est la thèse de M. de Lanessan et de beaucoup d'autres ; mais c'est à lui que nous

l'empruntons de préférence, parce qu'ayant appartenu au ministère qui a fait la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, il semble mieux en situation d'en parler. Cependant nous ne croyons pas qu'il le fasse avec justesse.

Comment peut-il dire que cette loi est restée étrangère aux questions d'enseignement? On croit rêver en entendant une pareille assertion. On se demande si on a mal écouté, mal entendu, mal compris la discussion. Avant même qu'elle s'ouvrit, M. Waldeck-Rousseau était allé prononcer à Toulouse un discours retentissant. Qu'y disait-il? Que la jeunesse française était divisée en deux classes qui ne pouvaient ni penser, ni parler, ni agir de la même manière. C'était un grand mal à ses yeux : il provenait de l'éducation et de l'enseignement différens qu'on donne à cette jeunesse et qui détruisent en elle l'uniformité mentale que les jacobins ont toujours rêvé de réaliser. Comment croire que la loi qui est issue de cette pensée fondamentale aurait été étrangère à l'enseignement? Non, certes; elle ne pouvait pas l'être, elle ne l'a pas été. Il suffit pour s'en convaincre d'en relire les articles 13 et 14, dont le second est trop clair pour avoir besoin de commentaire et dont le premier, sur la demande de M. le ministre de l'Instruction publique, a été habilement obscurci par un avis du Conseil d'État. La loi de 1901 s'est proposé deux objets : supprimer un certain nombre de congrégations, — elle n'entendait pas les supprimer toutes, — et donner à l'État des garanties que ses auteurs jugeaient alors suffisantes contre certaines conséquences de la liberté de l'enseignement. Il est donc faux que les questions d'enseignement soient restées en dehors de ses préoccupations : il serait plus vrai de dire qu'elles y ont occupé la première place. Mais, comme il arrive si souvent, les mêmes hommes qui avaient fait appel à des passions violentes pour opérer ce qu'ils croyaient être une simple réforme intellectuelle, ont cessé bientôt d'être maîtres du mouvement qu'ils avaient déchainé. Leur parole imprudente avait fait espérer plus qu'ils n'avaient l'intention de donner; mais ceux qui avaient conçu ces espérances ne devaient pas se contenter d'une demi-satisfaction. On les avait associés au pouvoir, ils en restaient les maîtres. Tout ce que nous avons vu depuis quinze mois est la suite logique de cette situation. Est-ce que M. Waldeck-Rousseau s'était proposé de supprimer toutes les congrégations d'hommes? Non, assurément; il s'était contenté de créer l'instrument avec lequel on pourrait le faire et de se désintéresser de la question de savoir entre quelles mains il tomberait. De même pour la liberté de l'enseignement. Il ne voulait pas la supprimer; mais il avait prononcé des paroles qui en avaient montré

et exagéré les prétendus dangers, et ces paroles, destinées à être sans cesse invoquées par les partisans du monopole, devaient agir comme un excitant sur les esprits radicaux, socialistes et jacobins qui se chargeaient d'en tirer les dernières conséquences. Au surplus, si nous remontons à l'origine du mouvement actuel, c'est bien moins pour fixer des responsabilités sur lesquelles l'histoire ne saurait se méprendre, que pour mesurer, en montrant le point d'où nous sommes partis et celui où nous sommes arrivés, le chemin parcouru en quelques mois. La loi de 1901 avait la prétention de régler définitivement les questions qui se rapportent à la liberté de l'enseignement: déjà on la juge insuffisante.

Quel est, contre elle, le grief principal des journaux du parti avancé? C'est que les anciens congréganistes, aujourd'hui sécularisés ou même laïcisés, s'en moquent outrageusement, puisqu'ils continuent d'enseigner ou se disposent à le faire; qu'ils annoncent l'intention de rouvrir leurs écoles; qu'ils adressent des lettres aux familles pour leur en faire part, en ajoutant que rien ne sera changé à leur enseignement. N'ayant pas vu ces circulaires, nous ne savons pas si l'analyse qu'on en donne est exacte; mais, en admettant qu'elle le soit, qu'y a-t-il là de répréhensible? Qui dit liberté dit diversité. Il est parfaitement légitime, au moins jusqu'à nouvel ordre, de donner un enseignement qui diffère dans son esprit de celui de l'État. On peut préférer celui-ci ou celui-là, et quant à nous personnellement, nous préférons celui de l'Université; mais libre à chacun d'en aimer mieux un autre. La loi de 1901 a laissé à tout le monde le droit de choisir. Elle s'est contentée de condamner les congrégations à mort en les obligeant à demander au Parlement une autorisation qu'il ne devait pas leur donner. Les unes l'ont demandée; on la leur a refusée et elles sont dissoutes. D'autres, « les plus rebelles, » dit M. de Lanessan, ont jugé inutile de faire une démarche dont elles regardaient, avec une juste prévoyance, le résultat négatif comme certain, et elles se sont dissoutes tout de suite. Nous avons beau chercher, nous ne comprenons pas pourquoi M. de Lanessan les appelle « les plus rebelles. » Singulière rébellion que d'aller spontanément aux dernières conséquences de la loi et de s'y conformer! D'une manière ou d'une autre, toutes les congrégations se sont soumises. Mais, les congrégations une fois dissoutes, restaient les anciens congréganistes. La loi leur interdit-elle d'enseigner? Nullement. Si on a des raisons légitimes, ou qu'on estime telles, de contester la sincérité et la réalité de leur sécularisation, les tribunaux sont là; c'est à eux à prononcer. En

attendant, les anciens congréganistes peuvent enseigner comme vous et moi : c'est bien le moins, puisqu'on les a obligés à rentrer dans le droit commun, qu'ils en bénéficient. On les accuse encore, dans certains journaux, de « se moquer de la loi, » parce que, laïcisés et revêtus d'un costume civil, ils se contentent de changer de commune pour continuer de professer. Quelle comédie ! dit-on ; quelle duperie ! Peut-être accusera-t-on encore ces malheureux d'être « les plus rebelles » parce que, non contents de s'enfermer strictement dans les obligations que la loi leur impose, ils vont encore plus loin. Rien ne les oblige à changer de commune et cependant ils le font. On a présenté une loi pour le leur enjoindre ; mais, votée par la Chambre, elle ne l'a pas encore été par le Sénat. Néanmoins ils s'y soumettent par anticipation. Que veut-on de plus ? Si on veut qu'ils ne professent pas du tout, il faut le dire : la loi ne l'a pas encore fait jusqu'ici.

Précisément, on veut qu'elle le fasse ; c'est un nouveau pas en avant qu'on se propose d'exécuter dès la rentrée des Chambres ; seulement on se demande quelle sera la réponse du ministère lorsqu'on lui demandera de s'y prêter. Malgré les rodomontades de M. Combes et la complaisance avec laquelle il parle des services qu'il a rendus à la libre pensée, il n'inspire pas confiance à la partie avancée de sa majorité. On se rappelle qu'il a manifesté, à diverses reprises, de vagues tendances spiritualistes et déistes : c'est assez aujourd'hui pour être suspect. Sur la question de la liberté de l'enseignement on craint quelque difficulté. Viendra-t-elle de M. Combes ou de M. Chaumié ? Peu importe, car tous deux en pareille matière sont les organes également autorisés du gouvernement. M. Chaumié s'est toujours déclaré partisan de la liberté, et il a déposé un projet de loi qui en respecte le principe, bien que, dans la manière dont il en régleme l'application, il y ait plus d'une disposition inacceptable. Peut-être a-t-il pensé que son projet, regardé comme insuffisant par les uns, mais comme un moindre mal par les autres, pourrait être accueilli par tous comme une transaction. Il est à craindre qu'il ne se soit trompé. Les libéraux n'accepteront certainement pas toutes les dispositions du projet, et, quant aux jacobins, ils sont déjà déchainés contre son principe même : ce n'est pas avec aussi peu de chose qu'on les contentera. Que fera M. Combes, que fera M. Chaumié, que fera le gouvernement en face de l'ultimatum qui va leur être posé ? Essaieront-ils de résister ? S'ils le font, jusqu'à quel point pousseront-ils la résistance ? Ce qu'on sait déjà de nos ministres ne permet guère de compter de leur part sur un grand effort d'énergie. Tout porte à

croire qu'ils capituleront, mais non pas assez peut-être pour se sauver eux-mêmes. Ils feront encore quelque mal, puis ils tomberont, laissant à d'autres le soin d'en faire davantage : et cela durera jusqu'au jour, que nous n'apercevons pas encore, où le pays se ressaisira. Pour le moment, il s'abandonne. La lassitude, comme nous l'avons dit, y domine, et le parti jacobin, surexcité par ses succès, s'apprête à livrer à la liberté de l'enseignement un assaut qui sera furieux.

C'est à le préparer qu'on emploie les vacances, dans des conditions que rend un peu obscures l'incertitude où l'on est encore sur les intentions définitives du gouvernement. Mais on se préoccupe peu du gouvernement, et, de part et d'autre, on agit comme s'il n'existait pas. Ce ne sont pas les libéraux et les modérés qui pourraient compter sur lui ; et quant aux autres, ils savent comment le faire marcher, ou sauter.

En Orient, la situation s'aggrave à mesure qu'elle se prolonge, sans aucune modification dans les élémens essentiels qui la constituent. Il était déjà assez difficile de savoir ce qui se passait en Macédoine ; cela le deviendra plus encore s'il est vrai, comme une dépêche l'a annoncé, que la Porte a interdit le territoire de la Macédoine aux correspondans de journaux. Toutes les nouvelles que nous recevons venant désormais de la Porte elle-même, il ne faudra les admettre que sous bénéfice d'inventaire. Ce qui est sûr, c'est qu'au moment où on ferme en quelque sorte les portes et les fenêtres de la Macédoine à l'observation européenne, les choses y sont au pis. Le désordre y a fait de nouveaux progrès depuis la dernière fois que nous en avons parlé, et les chercheurs de solutions n'ont pas encore trouvé celle qui pourrait intervenir d'une manière prompte et efficace.

On a parlé d'une intervention à deux qui serait exécutée par l'Autriche et par la Russie. Nous n'y avons pas cru ; nous n'y croirons que lorsque nous la verrons se produire, ce qui arrivera peut-être : qui sait ? l'histoire montre qu'il ne faut jamais croire une imprudence impossible, même la plus grande de toutes. Cependant, comme l'Autriche, pour ne citer qu'elle, n'a pas besoin de faire un grand effort de mémoire pour se rappeler la manière dont peuvent tourner les aventures de ce genre, elle ne sera sans doute pas tentée d'en renouveler l'expérience. Un condominium militaire est le danger suprême : on sait comment il commence, on ne sait pas comment il finit. Il ne faut pas se tromper sur le caractère de l'arrangement que la Russie et l'Autriche ont conclu, en 1897, au sujet des Balkans : il ne pouvait

être que négatif. Les deux gouvernemens ont pu se mettre d'accord pour ne rien faire, et pour imposer aux pays qui sont plus ou moins placés sous leur influence le maintien du *statu quo*; mais c'est tout. Le jour où l'une des deux puissances voudrait vraiment faire quelque chose, elle se trouverait aussitôt en conflit avec l'autre; et, le jour où elles voudraient opérer en commun, elles s'apercevraient que leurs intérêts sont trop différens pour que cette action puisse se prolonger sans amener entre elles, au bout de très peu de temps, des froissemens et des heurts. Le terrain de l'Orient est particulièrement difficile pour les puissances européennes. Lorsqu'elles agissent toutes ensemble, en vertu de ce concert que nous avons vu opérer quelquefois, et par exemple en Crète, il y a peu d'années, l'efficacité de leur action est en raison inverse, et leur propre sécurité en raison directe de leur nombre. Quand elles participent toutes au concert, elles s'embarrassent sans doute mutuellement, mais elles se contiennent, et celles qui n'ont pas d'intérêt personnel en jeu servent de tampon aux autres. En revanche, lorsqu'une seule intervient, l'efficacité de son action, même si elle consiste en une simple démonstration navale, est portée à son maximum; mais toutes les autres l'observent avec une inquiétude jalouse, et on sent très bien qu'il serait dangereux de prolonger beaucoup l'expérience. Enfin, si elles sont deux à agir, et si ce sont précisément les deux qui ont le plus d'intérêts en cause, elles se suspectent mutuellement, et l'une appréhende toujours que l'autre ne joue le rôle le plus important. Il faudrait trembler pour la paix européenne le jour où la Russie et l'Autriche interviendraient ensemble, et seules, dans les Balkans. Nous serions plus rassurés si l'intervention était générale, mais elle serait certainement moins active, et la Porte, la première émotion une fois dissipée, y trouverait peut-être, en reprenant son sang-froid, des moyens tout diplomatiques de conserver ou de reconquérir son autorité. Mais tout cela est chanceux, et l'exécution n'en est pas désirable.

Ceux qui parlent, et quelquefois bien légèrement, d'une intervention européenne, ne se rendent peut-être pas suffisamment compte des difficultés qu'elle rencontrerait. Les précédens qu'on invoque, et qui ont permis de détacher successivement quelques parcelles de l'empire ottoman pour en faire des principautés ou des royaumes, ne peuvent plus, cette fois, s'appliquer dans les mêmes conditions. Et la raison en est simple: c'est qu'il y avait autrefois une Moldavie et une Valachie dont on pouvait faire une Roumanie, parce que les Roumains y étaient effectivement la population dominante et que le pays leur

appartenait. On a pu faire une Serbie et une Bulgarie pour les mêmes motifs : il n'y avait pas là seulement des Serbes et des Bulgares, mais les Serbes et les Bulgares y dominaient dans une très forte proportion. En remontant plus haut, nous dirions la même chose de la Grèce, et, en revenant plus près de nous, nous constaterions que la Crète est une île, ce qui la rend incontestablement plus facile à détacher de l'Empire. La grande difficulté pour faire une Macédoine est qu'il n'y a pas, à proprement parler, de Macédoniens. Le Macédonien est une expression ethnographique qui ne correspond, ou peu s'en faut, à aucune réalité. Il y a dans ce pays qu'on pourrait, en se servant d'un mot d'invention récente, appeler l'hinterland de tous les autres, des Serbes, des Bulgares, des Roumains, et beaucoup de débris d'autres races moins caractérisées, sans parler des Turcs, qui font entre eux tous une police très médiocre sans doute, mais qui y maintient toutefois un peu d'ordre et de paix. Cette diversité de races a encore été augmentée par la création politique des petits royaumes ou principautés dont nous avons parlé, les représentans des races étrangères qui se trouvaient sur leur territoire ayant cherché un refuge en Macédoine, où ils préféraient la souveraineté du Turc à celle d'un rival chrétien abhorré par-dessus tout.

Pour tous ces motifs, la Macédoine est devenue le carrefour banal d'une bonne dizaine de races orientales, et l'on ne peut pas essayer de dire que l'une d'elles y est en plus grand nombre, sans provoquer immédiatement la protestation indignée de toutes les autres. C'est ce qui arrive en ce moment pour les Bulgares. Ils sont vraisemblablement plus nombreux en Macédoine, non pas que toutes les autres races réunies, mais que les Grecs; mais qu'on ose en faire la remarque, et aussitôt les Grecs entrent en ébullition. Ils jurent par Jupiter que rien n'est plus faux, et qu'ils le feront bien voir au besoin. C'est là qu'est l'autre difficulté, encore plus grande que la première, de la situation macédonienne. Malgré la multiplicité des races qui l'occupent, on pourrait donner un gouvernement autonome à la Macédoine, si elle était une île comme la Crète, c'est-à-dire si elle n'avait pas de proches voisins territoriaux dont chacun entretient en elle, avec une colonie plus ou moins importante, une conspiration à l'état permanent en vue de s'emparer du pays tout entier. Les Bulgares, auteurs incontestables de tout ce qui se passe actuellement, ont fomenté la révolution macédonienne parce qu'ils se croient, et peut-être ont-ils pour le moment raison, les mieux organisés ou les plus forts; mais, le jour où la Grèce, la Grèce qui se montre aujourd'hui



la meilleure amie de la Porte, éprouverait en ce qui la concerne la même impression, c'est elle qui jouerait à la révolution et qui chercherait à s'emparer de la Macédoine. Nous avons dit, il y a quinze jours, que les prétentions de la Serbie étaient moins étendues, mais elles sont tout aussi énergiques sur la partie du territoire qui l'avoisine et où elle se trouverait en conflit avec les Albanais. Il faut parler des Albanais. Les uns occupent une partie de la Macédoine et les autres l'Albanie proprement dite, qui a pour capitale Scutari : que ferait-on d'eux, dans l'hypothèse où la Macédoine deviendrait indépendante, soit par elle-même, soit par son rattachement à un pays qui le serait déjà lui-même ? Que ferait-on de l'Albanie, peuplée de la race la plus militaire des Balkans ? La population musulmane y dominant, est-ce qu'on la laisserait à la Porte ? Il devrait sans doute en être ainsi ; mais comment la Porte pourrait-elle conserver longtemps une province qui serait séparée de Constantinople par toute l'épaisseur de la Macédoine ? C'est là un côté de la question qu'on passe trop volontiers sous silence. L'Albanie détachée de l'empire ottoman deviendrait une proie offerte aux tentations qui pourraient s'exercer sur deux grandes puissances au moins, l'Autriche et l'Italie, et peut-être sur une autre encore, car la Russie ne cesserait pas de s'intéresser à un troisième larron qui s'appelle le Montenegro. Plus on réfléchit au problème macédonien, plus les complications inévitables en apparaissent menaçantes, et on se demande si une fausse démarche n'aurait pas pour effet, sous prétexte d'obvier aux désordres actuels, d'amorcer des événemens militaires d'une portée presque incalculable. Tout le monde le craint en Europe, et, comme on y est sincèrement pacifique d'intention, on recule devant ces dangers ignorés de ceux qui recommandent l'intervention des puissances comme une panacée. Cette panacée risquerait de mettre le feu partout.

On dit que la politique des réformes a fait banqueroute. Nous nous y attendions bien ; mais ce n'est pas une raison pour ne pas faire des réformes. Il faut en faire dans l'intérêt de l'humanité. La situation intérieure de la Macédoine est épouvantable, et cela par la faute de la Porte, qui aurait tout intérêt, même à son point de vue le plus égoïste, à enlever aux révolutionnaires ce prétexte et à l'Europe cette cause sérieuse de réprobation. Toutefois il serait puéril de croire que le lendemain du jour où les réformes seraient faites, l'apaisement se produirait comme par enchantement. Au fond, la plupart des Macédoniens ne demanderaient qu'à rester tranquilles. Ce qu'on appelle bien à tort « l'organisation intérieure » est une organisation

tout extérieure : elle s'élabore en Bulgarie. C'est de là que partent les bandes qui agitent la Macédoine et obligent de force les Macédoniens à s'insurger. Espérer que les meneurs mettraient bas les armes en présence de réformes quelconques serait une chimère. L'Europe demande des réformes ; ils veulent, eux, tout autre chose : ils veulent la Macédoine indépendante, pour s'en emparer ensuite. Dans ces conditions, que faire ? Sans doute on ne peut rien faire de bien brillant, rien surtout qui donne satisfaction à ces chevaliers errans, grands défenseurs du droit des nationalités, qui le défendent jusque dans un pays où il n'y a pas de nation. Non pas que les difficultés que nous avons énumérées plus haut ne puissent pas être résolues ; mais elles ne peuvent l'être que par une guerre, ou même par plusieurs, et personne n'en veut. Alors, encore une fois, que faire ? D'après les journaux anglais, — et ils paraissent avoir reçu des communications officieuses, — les gouvernemens russe et autrichien auraient présenté aux puissances une proposition conjointe en vue d'adresser « des représentations au gouvernement bulgare, pour le prier de rompre toutes relations avec les comités macédoniens et lui signifier qu'en cas de guerre turco-bulgare, la Bulgarie ne devait s'attendre à aucune aide des puissances. » Cela veut dire qu'il ne serait pas impossible qu'une guerre éclatât entre la Bulgarie et la Porte, que cette éventualité a été envisagée par les gouvernemens européens et qu'ils cherchent à se mettre d'accord sur l'attitude qu'ils devraient adopter en pareille occurrence. Il serait sans doute politique, sage et humain dans le meilleur sens du mot de ne laisser à la Bulgarie aucune illusion sur le concours de l'Europe, si l'Europe est d'ailleurs bien décidée à ne lui en donner aucun.

Ces illusions existent, à en juger par l'affirmation d'un journal bulgare qu'il y aurait un traité d'alliance défensive entre la Bulgarie et la Russie. Si le fait était aussi vrai qu'il est peu vraisemblable, est-ce que la Russie se serait entendue avec l'Autriche pour adresser aux puissances la proposition publiée par les journaux anglais ? Dans la situation morale où elle se trouve, la Bulgarie peut être malheureusement entraînée à commettre une grande faute si on ne lui parle pas avec une parfaite clarté. La note communiquée aux journaux anglais dit que l'Allemagne, ayant pour politique constante d'adhérer à toute proposition conjointe de la Russie et de l'Autriche, se ralliera certainement à celle qui vient d'être faite, et qu'il semble évident que l'Italie est disposée à le faire aussi ; mais elle ajoute qu'on a quelques doutes sur l'attitude de la France. Il nous est impossible

d'éclaircir actuellement ces doutes. Au surplus, que la France parle ou qu'elle juge plus à propos de se taire, la Bulgarie aurait certainement tort de croire trouver en elle une aide efficace. Quant à l'Angleterre, « il y a également, dit la note officieuse, des raisons de croire qu'elle donnera son adhésion ; mais on déclare que le gouvernement anglais désire que, quelles que soient les dispositions prises, toutes les puissances les adoptent. » Cela veut-il dire que l'adhésion du gouvernement anglais ne dépend plus que de celle du gouvernement français ? En toute hypothèse, l'unanimité morale de l'Europe paraît bien exister : personne n'est disposé à encourager les entreprises de la Bulgarie. S'il en était autrement et si la Bulgarie pouvait à un degré quelconque s'y tromper, il est certain que la guerre éclaterait aussitôt.

Nous espérons qu'elle n'éclatera pas. Le prince Ferdinand vient de rentrer à Sofia, après une villégiature assez longue dans l'Europe occidentale, et il faut convenir qu'il avait singulièrement choisi son temps pour la faire ! Dans les momens les plus graves, ce prince semble éprouver un besoin irrésistible d'aller se recueillir au loin : il faut souhaiter que cette bizarrerie ne devienne pas chez lui une habitude. Comme il a montré d'ailleurs en diverses circonstances un réel esprit politique, il comprendra sans doute que l'aventure actuelle est pour la Bulgarie sans issue, et que le mieux est d'y mettre fin tout de suite. En agissant ainsi, il rendrait un grand service à son pays, mais celui-ci ne lui en serait peut-être pas aussi reconnaissant qu'il le devrait, car les passions y sont très excitées. Entre les conseils de son bon sens et la recherche de la popularité, que fera le prince Ferdinand ?

François-Joseph est revenu à Pesth et l'a quitté de nouveau sans avoir réussi à dénouer la crise ministérielle, ou plutôt la crise gouvernementale qui pèse sur la Hongrie d'une manière de plus en plus inquiétante. Lorsqu'on songe à la situation de l'Orient et aux obligations qu'elle peut, d'un moment à l'autre, imposer à l'Autriche-Hongrie, on s'étonne de l'obstination que met le parti de l'indépendance à demander une réforme, ou plutôt une révolution militaire, dont la conséquence inévitable serait de diminuer la force de l'armée. Si le parti de l'indépendance est assez mal inspiré pour compromettre les immenses avantages que la Hongrie a retirés du dualisme, et s'il rêve une autre forme politique qui se rapprocherait davantage de l'autonomie, il semble que ce ne soit pas par l'armée qu'il faudrait commencer cette transformation périlleuse, mais que c'est plutôt par elle

qu'il conviendrait de la terminer : encore le plus tard serait-il le mieux. Les Magyars ont la réputation, qu'ils ont justifiée jusqu'ici, d'avoir un esprit remarquablement politique. C'est grâce à ce don naturel que, tout en représentant une grande minorité dans l'ensemble de l'Autriche, et une minorité même en Transleithanie, ils sont arrivés à exercer une action souvent prépondérante sur l'ensemble de la monarchie, et à jouer un rôle que leur nombre, au milieu des races slaves qui les entourent, ne semblait pas leur destiner. Ce rôle a été certainement un chef-d'œuvre de politique, mais c'est en vertu de son union restée étroite avec l'Autriche que la Hongrie a pu le remplir : on se demande s'il en sera de même, soit d'un côté de la Leitha, soit même de l'autre, le jour où la Hongrie aura détendu, au point de le rompre presque, le lien qui l'attache moins à l'Autriche qu'il n'attache l'Autriche à elle : et celle-ci commence à trouver lourd le fardeau qu'elle supporte. François-Joseph, se plaçant au point de vue des intérêts communs à toute la monarchie, et naturellement soucieux de sa puissance militaire, n'a pas cru devoir consentir aux sacrifices qu'on lui demandait ; mais il n'a pas trouvé, parmi les hommes politiques hongrois, un ministre qui se chargeât de gouverner à l'encontre du parti de l'indépendance armé de l'obstruction. C'est une crise de nationalisme suraigu que traverse la Hongrie, sans qu'on en aperçoive la fin. François-Joseph a quitté Pesth, en laissant le comte Khuen Hedervary poursuivre un intérim dépourvu de toute autorité, et nous dirions même de toute dignité, s'il n'y en avait pas toujours dans le dévouement. L'empereur est parti pour les manœuvres, puis il recevra la visite de l'empereur de Russie. Lorsqu'il reviendra à Pesth, y trouvera-t-il une situation plus facile ? Le temps qui est galant homme, comme on dit en Italie, aura-t-il fait son travail d'apaisement ? Les esprits seront-ils moins absolus ? Nous le souhaitons, car les symptômes qui se produisent sont très alarmans pour l'avenir de l'Autriche, et nous sommes de ceux qui croient ce pays nécessaire à l'équilibre de l'Europe et au maintien de la paix.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-Gérant,*

F. BRUNETIÈRE.

LIBRARY.

---

---

LA  
FILLE DE LADY ROSE

---

DEUXIÈME PARTIE (1)

---

V

En quittant les Montresor sir Wilfrid s'avisa que la nuit était belle, refusa un *cab* qui s'offrait, et résolut de regagner à pied son logement de Duke Street, Saint-James. Après une si longue absence, chaque pas qu'il faisait dans les rues de Londres était un plaisir : il raffolait du tapage des omnibus, de la lumière du gaz.

Arrivé en haut de Grosvenor Place, il s'arrêta pour aspirer l'air humide et tiède, son regard avide allant des flaquas étincelantes laissées sur le pavé par les averses de l'après-midi au léger voile de brouillard qui fermait l'horizon de Piccadilly.

« Dire qu'il y a des sots pour grogner contre le brouillard, » pensa-t-il avec mépris, en s'abandonnant de tout son cœur et de tous ses sens au charme de ce Londres qu'il aimait. Fané, desséché par de longues saisons de chaleur sans nuages, il buvait avec une sorte de passion physique la brume et la pluie, aussi bien que le bruit et les lumières ; et, lorsqu'il reprit sa marche le long du trottoir encombré de passans, une question se remit à bourdonner en lui. Fallait-il vraiment retourner en exil, soit à Téhéran, soit même plus près dans un poste supérieur?...

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

« J'ai bien assez d'argent, pourquoi diable ne pas tout lâcher et revenir chez moi jouir de la vie? Il ne s'agit plus que de quelques années; pourquoi ne pas les dépenser dans mon monde, au milieu des miens? »

C'était la lassitude du fonctionnaire anglais, à laquelle répondit aussitôt cet autre instinct, à demi physique et moral à demi, qui enchaîne à sa tâche l'homme d'affaires vieillissant. L'oisiveté?... Non! car ce serait la fin! Ralentir le flot précipité de la vie, c'est pour les hommes de cette sorte appeler la mort, la mort qui, en secret, poursuit chacun de nous et n'est jamais bien loin. Non, non... Continuons de combattre! C'était seulement le souvenir des longues heures de travail assujettissant, monotone, sous des cieux étrangers, c'était la certitude inflexible de futurs labeurs non moins fastidieux, qui donnaient après tout sa valeur à cette flânerie dans l'humidité enchanteresse de Piccadilly, qui maintenant tendue la corde du sentiment et en faisait vibrer toutes les notes.

— Vous rentrez vous coucher, sir Wilfrid? dit une voix derrière lui, au moment où il tournait le coin de Saint-James Street.

— Tiens! Delafield! D'où sortez-vous?

Delafield expliqua qu'il avait diné chez les Crowborough, et qu'il allait à son club s'informer des élections, un de ses amis s'étant présenté dans un comté du Nord.

— Bon! Cela peut attendre, dit sir Wilfrid. Venez plutôt chez moi passer une demi-heure. J'ai réintégré mon ancien gîte, vous savez, dans Duke Street.

— Volontiers, répliqua le jeune homme après une seconde d'hésitation.

— Vous êtes souvent en ville? reprit sir Wilfrid tout en marchant. Le métier de régisseur semble comporter des loisirs.

— Certaines affaires m'appellent à Londres. Nous avons en ville de grands dépôts de lait dont je m'occupe.

Il parlait avec une certaine précipitation qui fit sourire son interlocuteur.

— Londres n'a pas d'autres attraits pour vous?

— Aucun que je sache. A propos, sir Wilfrid, je ne vous ai jamais demandé des nouvelles de Dick Mason?

— Dick Mason? Est-il de vos amis?

— Mais oui!... Nous avons été ensemble à Eton et à Oxford

— Vraiment! Je ne l'ai jamais entendu prononcer votre nom.

Jacob Delafield se mit à rire.

— Oh! je ne prétends pas qu'il ne pût vivre sans moi. Vous l'avez laissé à Téhéran comme chargé d'affaires, n'est-ce pas?

— Oui... Et c'est plutôt fâcheux. Alors vous vous intéressez à Dick Mason?

— Quelque peu, je l'aimais assez.

— Hum! Il m'est fort indifférent et à vous aussi, avouez-le.

Sir Wilfrid, toujours souriant, glissa une main amie sous le bras de son compagnon : Delafield avait rougi.

— N'est-il pas très naturel de s'informer d'un ancien camarade?

— C'est exemplaire! On peut causer pourtant de choses plus amusantes.

Comme Jacob se taisait, la moustache blonde du diplomate s'approcha de son oreille.

— J'ai eu mon petit entretien avec M<sup>lle</sup> Julie.

— Et vous êtes arrivé à de bons résultats?...

— J'en doute. Entre nous, cette petite duchesse n'a pas été un miracle de bon sens... Elle sait, je suppose, qu'il y a entre elle et son amie des liens de parenté.

— Oh! la parenté n'est pas très proche. Le frère de lady Rose avait épousé une tante d'Evelyne, la sœur de sa mère.

— Oui, c'est cela. Elle et M<sup>lle</sup> Julie auraient dû être deux à l'appeler mon oncle, mais faute de certaines formalités, l'une le fait, l'autre ne le fait pas. A propos, qu'est devenue la sœur cadette de lady Rose?

— Lady Blanche? Elle a épousé sir John Moffatt, et elle est veuve depuis des années. Son mari lui a laissé, dans le Westmo-  
reland, une propriété qu'elle habite le plus souvent avec sa fille.

— M<sup>lle</sup> Julie a-t-elle jamais rencontré ces dames?

— Non.

— Elle en parle?

— Quelquefois. Nous ne pouvons lui en dire grand'chose, sauf que la jeune fille a été présentée à la reine l'an dernier et qu'on l'a vue à quelques bals. Mais ni elle ni sa mère n'aiment Londres.

— Lady Blanche Moffatt... Lady Blanche Moffatt... répéta sir Wilfrid en réfléchissant. N'était-elle pas cet hiver dans l'Inde?

— Oui, je crois qu'elle et sa fille sont parties en novembre et doivent revenir en avril.

— Quelqu'un m'a dit avoir rencontré la jeune fille à Peshawer, puis à Simla, continua sir Wilfrid toujours pensif. Une riche héritière, n'est-ce pas? et jolie par-dessus le marché. M'y voilà! On m'a conté que cet individu, Warkworth, lui faisait une cour enragée.

Jacob Delafield s'arrêta court et sir Wilfrid vit son front se contracter soudain.

— Warkworth! C'est quelque commérage de là-bas, rien de plus.

— Pardon, dit sèchement sir Wilfrid. Je tiens ces renseignemens de deux officiers avec lesquels je suis revenu d'Égypte et qui avaient séjourné récemment à Peshawer, de braves gens incapables de badiner avec la réputation d'une jeune fille.

Jacob ne répliqua pas. Ils entraient dans la maison de Duke Street et gravissaient presque à tâtons l'escalier vaguement éclairé qui conduisait chez sir Wilfrid. Là, tout était lumière et confort. Un valet, de l'âge de son maître, s'empressa autour de lui, l'aidant à endosser son smoking et lui apportant une grande tasse de thé en même temps que des cigares à Delafield.

— Vous voyez, j'imité M. Gladstone, dit sir Wilfrid en s'abîmant dans son fauteuil avec un soupir de bien-être, les pieds étendus vers la flamme. Il paraît avoir dormi du sommeil du juste à travers la formation et la chute de nombreux ministères, grâce à son thé de minuit. J'essaie du même système.

-- C'est-à-dire que vous aspirez à vous mêler de politique?

— Grand Dieu! Quand on en est à flageoler sur ses jambes, mieux vaut flageoler dans des chemins familiers. Je m'incline devant le physique de M. Gladstone, voilà tout. Voyons, Jacob, que savez-vous de ce Warkworth?

— Warkworth? — Delafield ôta lentement son cigare de ses lèvres... Mais... je sais ce que tout le monde sait.

— Hum!... Vous sembliez bien sûr, tout à l'heure, qu'il n'avait aucune idée d'épouser miss Moffatt.

— Sûr?... Je ne suis sûr de rien.

-- Eh bien! ce qui m'intéresserait à savoir, fit sir Wilfrid, en entourant sa tasse de ses deux mains, c'est la nature de l'intérêt évident que M<sup>lle</sup> Julie porte à ce jeune guerrier.

Delafield regardait le feu.



— Lui porte-t-elle tant d'intérêt?

— Elle remue ciel et terre pour lui procurer ce qu'il désire...

Au fait, que désire-t-il?

— Il voudrait la mission spéciale au Mokembé, m'a-t-on dit. Mais plusieurs autres la veulent aussi.

— Vraiment! Alors on envoie une mission là-bas? Ce n'est pas trop tôt, les commis voyageurs de toutes les autres boutiques européennes ont récemment commencé leur campagne de ce côté. Jacob! Votre demoiselle Julie me paraît une petite intrigante.

Delafield eut un mouvement nerveux.

— Qu'est-ce qui vous fait croire cela?

— D'abord, la franchise n'est pas sa vertu principale, pour parler poliment. J'ai voulu la questionner sur ce jeune homme, avec qui je l'avais rencontrée dans le Parc, causant de la façon la plus intime. Au moment où nous semblions devenus de très bons amis, elle et moi, j'ai jeté la sonde adroitement. Mais...

Il tira ses longues moustaches en souriant.

— Eh bien? dit Delafield entraîné par la curiosité.

— Elle s'est moquée de moi, Jacob. Et vraiment elle a forcé la note. Pour une femme si habile, je vous assure qu'elle l'a forcée!

— Je ne vois pas ce qui lui ôterait le droit de garder le secret de ses amitiés, déclara Delafield, avec une soudaine chaleur.

— Alors, vous admettez qu'il y ait une amitié.

Delafield ne répondit pas. Il avait posé son cigare, et, les mains sur ses genoux, s'absorbait dans la contemplation du feu. Son attitude cependant était moins celle de la rêverie que d'une attention concentrée.

— Comment interpréter, Jacob, un intérêt si vif de la part d'une jeune personne pour un brillant officier? Car entre vous et moi, je le répète, elle s'évertue à lui assurer ce poste... et de plus, elle dissimule ce qu'elle fait.

— Pourquoi s'exposerait-elle à ce qu'on médise de sa bonté d'âme? riposta impétueusement le jeune homme. Elle a eu raison, il me semble, de se défendre contre vos questions. C'est un des secrets de son influence qu'elle sache rendre service et n'en jamais parler.

— Elle a forcé la note, je vous dis. Mais enfin!... Que pensez-vous personnellement de ce garçon?

— J'avoue qu'il ne me revient pas, dit Jacob d'assez mauvaise grâce. Ce n'est pas mon genre.

— Et M<sup>lle</sup> Julie? Vous ne pensez que du bien d'elle? Je n'aime pas à discuter ce que peut valoir ou ne pas valoir une dame. Mais lorsqu'on a affaire à lady Henry... il faut bien savoir sur quel terrain on marche.

Sir Wilfrid regarda son interlocuteur et allongea ses pieds plus près du feu. La lampe éclairait en plein ses cils pâles et sa soyeuse moustache, la raie irréprochable de ses cheveux et le diamant qui étincelait à sa main fine.

Delafield était incapable de rivaliser de sang-froid avec lui.

— Je crois, répondit-il, que la vie lui a été dure; qu'elle ne réclame rien que de juste, et que, si elle vous a dépiqué au sujet de Warkworth, sir Wilfrid, vous l'aviez probablement mérité.

Il avait rejeté la tête en arrière d'un air de défi. Sir Wilfrid haussa les épaules.

— Je vous jure que non! Au reste, peu importe. Que faites-vous de votre personne, là-bas en Essex, Jacob?

L'attitude détendue du jeune homme trahit un soulagement inconscient. Il se renversa dans son fauteuil.

— Le domaine est considérable. J'ai beaucoup de besogne.

— Vous vivez seul?

— Oui. Il y a une maison de régisseur, une petite maison dans l'un des villages.

— Quelles distractions avez-vous? La chasse est belle?..

— Trop belle, je ne sais qu'en faire.

— Des parties de golf?

— Oh! oui, fit Jacob avec indifférence. Le terrain est parfait.

— Et vous vous adonnez à la philanthropie?

— J'aime assez à patronner le village, dit en riant Delafield. Cela flatte ma vanité.

— Autrement dit, vous fondez des clubs, des sociétés de tempérance et autres choses de cette espèce... Pouvez-vous porter un réel intérêt aux paysans?

Delafield hésita une fois de plus.

— Mon Dieu, oui, dit-il enfin comme s'il se reprochait d'en convenir. — A quoi m'intéresser sans cela?

Là-dessus, il se leva d'un bond : — Je vais vous souhaiter le bonsoir, car il faut que je parte demain par le premier train.

— Qu'y a-t-il donc?

— Oh ! rien... Un pauvre vieux placé, malgré lui, par deux coquines de femmes à l'hospice du dépôt de mendicité. Je ne l'ai appris qu'hier. Il faut que j'aille le tirer de là.

Jacob cherchait ses gants et sa canne.

— Pourquoi ne pas l'y laisser ?

— Parce que c'est une indignité. Ce bon vieux laboureur avait mis à la sueur de son front un joli magot de côté... Il le gardait chez lui, et, l'autre jour, un vagabond a tout volé ! Deux femmes tenaient son ménage depuis des années, sa belle-sœur et la fille de celle-ci ; et tant qu'il avait eu de l'argent à leur léguer, rien n'était trop bon pour lui, on les croyait dévouées. Eh bien ! maintenant que la secousse du vol a presque tué ce malheureux, maintenant qu'il est réduit à la misère, ces deux harpies ne veulent plus se charger de le nourrir et de le soigner. Il m'avait dit, l'autre jour, qu'il s'attendait à être mis de force à l'hospice ; je ne le croyais pas. Elles ont profité de mon absence.

— A présent, comment pouvez-vous y remédier ?

— En le faisant sortir.

— Et après ?

— Après?... Dame, je le prendrai chez moi, jusqu'à ce que j'aie trouvé quelque brave ménagère qui consente à se charger de lui.

Sir Wilfrid se leva.

— J'irai un de ces jours vous faire une petite visite. Y aura-t-il des indigens dans tous vos lits ?

Delafield ne put s'empêcher de rire.

— Il y aura une fine cuisinière et un bon gîte, j'en répons. Venez donc ! En tout cas, nous nous retrouverons bientôt ; il faut que je sois ici la semaine prochaine et je me rendrai sans doute au mercredi de lady Henry.

— Fort bien. Je la verrai dimanche et le lui annoncerai.

— Pas avant dimanche ?

Les yeux bleus si limpides se fixèrent mécontents sur sir Wilfrid.

— Impossible. J'ai toute sorte de rendez-vous officiels demain et samedi. Croyez-moi, Jacob, persuadez à la duchesse de se tenir tranquille. Il faudra peut-être qu'elle renonce à M<sup>lle</sup> Jule pour son bazar.

— Je le lui dirai.

— Encore un mot... Est-elle heureuse, la petite duchesse ?

demanda sir Wilfrid en ouvrant la porte devant son hôte, prêt à partir. Quand j'ai quitté l'Angleterre, elle venait de se marier.

— Oh! oui, elle est assez heureuse, quoique Crowborough soit un imbécile.

— Sous quel rapport spécialement?

— Oh! il est plutôt gourmé, s'imaginant que les ducs sont une espèce à part... et il en devient assommant.

— Prenez garde, Jacob, qui sait si vous ne serez pas duc un de ces jours?

— Que voulez-vous dire?... interrogea le jeune homme presque en colère.

— Lady Henry assure que le fils de Chudleigh a peu de chances de vivre.

— Allons donc! Ce sont les êtres délicats qui résistent le mieux, s'écria Delafield avec une violence extrême. Quant à lady Henry, elle a l'imagination macabre. Elle aime à croire que tout le monde est mort ou va mourir, elle exceptée. Le fait est que l'enfant prend des forces plutôt qu'il n'en perd. Vraiment lady Henry...

La fin de la phrase se perdit dans un grognement irrité.

— Bon! bon! *Le Duc malgré lui*. Au revoir, mon cher Jacob, bonne chance à votre vieux pauvre!

Mais Delafield se retourna au sommet de l'escalier.

— Dites-moi... vous ne craignez pas de parler à lady Henry?

— Non, sûrement, dimanche... parole d'honneur! Oh! je crois que nous arrangerons tout cela.

Delafield descendit en courant et sir Wilfrid, rentré dans sa chambre bien chaude, se demanda :

« Voyons, est-il amoureux d'elle et hésite-t-il par respect humain! Ou bien... est-il jaloux de ce Warkworth? Ou bien... l'a-t-elle repoussé, et tous deux en gardent-ils le secret? Ceci n'est guère probable, avec un avenir comme le sien! Elle doit certainement tenir à régulariser sa situation... Il se peut aussi qu'il ne pense pas du tout à elle... »

A travers ces problèmes insolubles, des cloches innombrables sonnèrent bientôt minuit. Une seule impression nette restait à sir Wilfrid, de son entretien avec Jacob Delafield. Celui-ci s'était développé moralement et mentalement d'une façon extraordinaire, quoique imprécise, depuis sa sortie d'Oxford et durant les années que le vieil ami de sa famille venait de passer en Perse. Car sir

Wilfrid avait été intimement lié jadis avec son père défunt, lord Hubert, et en aussi bons termes qu'on pouvait l'être avec sa mère, passive et léthargique créature, excellente au demeurant. Elle vivait encore et habitait Londres. Il résolut d'aller la voir.

Quant à Jacob, sir Wilfrid avait eu un faible pour lui du temps qu'il portait la jaquette d'écolier à Eton et un peu plus tard lorsqu'il s'était couvert au cricket d'une gloire momentanée. Mais à Oxford, Jacob subit une sorte d'éclipse; cet étudiant apathique et lourd rappelait sa mère par l'inertie, sans posséder la bonne humeur de celle-ci, trop mou pour persévérer dans les sports, trop mou pour conquérir les diplômes d'honneur; pourtant il se faisait toujours des amis, mais la plupart d'entre eux renonçaient à le déchiffrer. On aurait dit qu'il était à charge à lui-même. Et de cette fâcheuse chrysalide, s'était enfin, on ne sait comment, dégagé un homme, chez lequel sir Wilfrid, connaissant bien le sang dont il sortait, voyait germer des forces héréditaires encore mal définies, mais luttant pour se manifester.

— Il m'a regardé quand j'ai fait allusion à la possibilité qu'il devint duc, comme m'a regardé parfois son père...

Son père, Hubert Delafield, avait été un cerveau brûlé, opiniâtre, intrépide, héroïque à l'occasion. Il était mort noyé à la pêche du saumon dans la rivière de Chudleigh en essayant de sauver un paysan qui avait perdu pied. Beaucoup l'avaient haï et beaucoup l'adoraient. Capable des actions les plus contradictoires, il fit un mariage d'argent et s'en vantait tout haut, ce qui ne l'empêchait pas de donner largement, généreusement jusqu'à sa dernière obole, si on la lui demandait de façon à toucher son cœur. En outre c'était une intelligence, quoique inférieure à celle du grand duc, comme on appelait son père.

— Jamais Hubert n'a été heureux, autant que je m'en souviens, pensait sir Wilfrid, regardant les tisons; et son fils a la même physionomie. Cette Julie n'est pas du tout la femme qu'il lui faut, même en mettant de côté tous les autres obstacles. Il devrait s'associer à une nature douce, apaisante. Pourtant je ne sais..., les Delafield sont une race inquiète, ils aiment ceux qui les tourmentent. Il leur faut quelque chose de dur pour y mordre. Comme le vieux duc adorait sa mégère de femme!

L'après-midi du dimanche était avancée lorsque sir Wilfrid se présenta enfin dans le salon de lady Henry. D'autres, en grand

nombre, s'étaient déjà emparés d'elle; il dut attendre une occasion pour s'approcher.

Lady Henry l'accueillit par un brusque : « Ce n'est pas trop tôt ! » qu'il subit avec sérénité. Au fond, il n'avait pas perdu de temps. Le jeudi, en se séparant d'elle, il lui avait demandé de le laisser réfléchir, étudier un peu la situation.

— Au nom du ciel, avait-il dit, ne prenons pas les choses au tragique !

Lady Henry était-elle maintenant, oui ou non, d'humeur tragique, sir Wilfrid ne put tout d'abord s'en rendre compte. L'idole était sortie du sanctuaire où elle se confinait le plus souvent. Son fauteuil avait été roulé dans la grande chambre de réception; il y formait le centre d'un groupe animé qui discutait en toute connaissance de cause les incidens parlementaires de la semaine.

Sir Wilfrid constata qu'elle était mieux portante, du moins elle s'amusait mieux que le mercredi précédent. Toutes ses qualités mondaines entraient en jeu. La liberté de langage brusque, insouciant qui faisait d'elle un excellent camarade pour les hommes capables de lui donner la réplique, — son cerveau valant le leur et ses coups tombant aussi drus, aussi fermes, — cette liberté de langage toute virile s'entremêlait à des traits capricieux, légers qui la montraient, malgré tout, très femme.

Il y avait fort peu de femmes. Lady Henry ne se souciait pas d'en avoir à ses dimanches et ne prenait pas la peine de le cacher. Mais M<sup>lle</sup> Le Breton présidait la table à thé; auprès d'elle un vieux général à tête blanche, récemment promu à l'un des postes les plus élevés du ministère de la Guerre. Le thé cependant avait été servi; M<sup>lle</sup> Le Breton montrait au général un portefeuille de photographies.

— J'arrive trop tard pour réclamer une tasse? demanda sir Wilfrid. Qu'est-ce que vous regardez là?

— Ce sont des photographies du Khaïbar et de Tirah. Le capitaine Warkworth les a laissées ici pour que lady Henry puisse les voir.

— Ah! oui... le théâtre de ses exploits, dit sir Wilfrid après avoir jeté un rapide coup d'œil. Il paraît que ce jeune homme s'est distingué là-bas.

— Extraordinairement! fit le général Mac Gill, avec emphase. Il a prouvé ses qualités, et il a eu de la chance.

— Beaucoup de chance, m'a-t-on dit, riposta le diplomate en acceptant une tranche de gâteau. Il y gagnera un grade, je suppose, et peut-être autre chose avec.

— Quant à cela, c'est difficile à dire. Mais nous avons toujours besoin d'hommes de valeur.

— Quelqu'un parlait de lui hier soir pour cette mission de Mokembé, reprit sir Wilfrid, en se servant une seconde tranche.

— Oh ! rien n'est décidé, interrompit le général. La chose ne presse pas d'ici une semaine ou deux, et le gouvernement devra choisir afin d'envoyer là-bas un sujet capable entre tous.

Sir Wilfrid s'amusait à remarquer en écoutant le général qu'un très vif incarnat était monté aux joues de M<sup>lle</sup> Le Breton, remplaçant sa pâleur. Pour mieux dissimuler, elle se détourna et se mit à ranger les photographies.

Maigre, l'air martial, les mèches de ses cheveux gris ramenées en avant et deux plaques rouges aux pommettes, le général s'était levé. La familiarité expansive de sa causerie de tout à l'heure avec M<sup>lle</sup> Le Breton avait disparu ; il redevenait raide, quelque peu cassant, l'officier supérieur, le fonctionnaire important.

— Bonsoir, sir Wilfrid, je m'en vais.

— Que font vos fils ? demanda ce dernier, en se levant aussi.

— L'aîné est au Canada avec son régiment.

— Et le second ?

— Le second est entré dans les ordres.

— Et il se tue, n'est-ce pas, à évangéliser les faubourgs de Londres, comme tous nos jeunes pasteurs sont en train de le faire, à ce qu'il semble ?

— C'est précisément là ce qu'il faisait. Heureusement, on lui a offert un bénéfice à la campagne et sa mère et moi nous l'avons décidé à accepter.

— Où cela ?

— Sur un des domaines de Crowborough, dans le Shropshire, dit le général après une imperceptible hésitation.

M<sup>lle</sup> Le Breton, un peu plus loin, replaçait les photographies dans le tiroir d'un secrétaire.

— Ah ! c'est Crowborough qui l'a nommé ? J'espère que son bénéfice en est un, tout de bon.

— Suffisamment par le temps qui court, dit le général en souriant. Et nous nous sentons soulagés ; il y avait quelques symptômes fâcheux du côté de la poitrine, sa mère était fort

tourmentée. La duchesse s'est montrée parfaite, elle s'était prise d'amitié pour mon fils... et...

— Ce que femme veut, Dieu le veut ! Je souhaite que le jeune homme s'en trouve bien. Bonsoir, général. Je passerai vous voir au ministère, un de ces matins.

Le vieux soldat, dont le visage tanné s'était singulièrement radouci en parlant de son fils, quitta sir Wilfrid. Celui-ci méditait, les yeux fixés sur les gracieux mouvemens de M<sup>lle</sup> Le Breton, qui referma son tiroir et revint à lui.

— Vous connaissez les fils du général ? demanda-t-elle, tandis qu'elle lui préparait une seconde tasse de thé.

— J'ai vu le cadet.

Elle tourna vers lui ses beaux yeux où sir Wilfrid crut voir passer une lueur de défi comme si elle se fût armée contre ses soupçons, mais elle était parfaitement maîtresse d'elle-même.

— Lady Henry semble de meilleure humeur, dit-il en se penchant vers elle.

M<sup>lle</sup> Le Breton ne répondit pas. Ses paupières s'abaissèrent, puis elle les releva et secoua doucement la tête sans parler.

— Cela va mal toujours ?

— Assez mal. J'ai tâché de l'apaiser. Je lui ai parlé du bazar. Elle a déclaré ne pouvoir se passer de moi. J'ai cédé, bien entendu. Alors, hier la duchesse... Chut !

— Mademoiselle !

La voix de lady Henry vibrait, impérieuse, à travers le salon.

M<sup>lle</sup> Le Breton se leva aussitôt, dans l'attente d'un ordre.

— Trouvez-moi, s'il vous plaît, la *Revue des Deux Mondes* qui est arrivée hier. Je vous prouverai en deux minutes ce que je dis, ajouta-t-elle, s'adressant triomphante à Montresor.

— De quoi s'agit-il ? demanda sir Wilfrid en se joignant au cercle qui entourait lady Henry.

M<sup>lle</sup> Le Breton avait disparu.

— Oh ! rien, dit tranquillement le ministre. Lady Henry croit qu'elle m'a pris en flagrant délit d'erreur au sujet de Jules Favre et des négociations de Versailles. C'est bien possible. Je suis le plus grand ignorant de la terre.

— Alors que sommes-nous donc ? dit sir Wilfrid.

Montresor, dont le fond d'informations sur toute sorte de sujets était prodigieux, se mit à rire avec lui et rajusta son lorgnon. Ce n'était pas chose rare que ces batailles acharnées entre



lady Henry et lui, sur une date ou sur un fait. Elle en sortait rarement victorieuse. Cette fois, pourtant, se croyant sûre, elle attendait impatiente, le sourcil froncé, la *Revue* qui n'arrivait pas.

M<sup>lle</sup> Le Breton revint les mains vides en s'excusant.

— Tout dans cette maison est sens dessus dessous, — dit lady Henry en colère. — Pas d'ordre, pas de méthode, nulle part !

M<sup>lle</sup> Julie, silencieuse, se retirait à l'écart, lorsque Montresor lui offrit son siège.

— Je voudrais vous avoir pour secrétaire, mademoiselle, dit-il galamment. C'est la première fois que j'entends lady Henry vous demander une chose que vous ne trouviez pas sur-le-champ.

Lady Henry rougit et attaqua un autre sujet avec sir Wilfrid. Julie refusa tranquillement la chaise offerte par le ministre et allait s'asseoir sur une ottomane dans un coin du salon, quand le valet de pied annonça : « Le capitaine Warkworth. »

## VI

Tous les yeux se tournèrent vers le nouveau venu. Montresor remit ses lunettes et lui consacra quelques instans d'un examen scrutateur, durant lequel son visage fortement accentué prit l'expression combative que connaissaient les employés de son ministère et ses collègues de la Chambre des communes. Quant à sir Wilfrid, il demeura ébloui de la belle mine du jeune homme. « C'est le prince Harry de Shakspeare, visière levée, » pensait-il. Cependant l'officier inclinait devant lady Henry sa haute taille élégante et souple.

— Vous venez pour vos lettres ? dit-elle avec une faveur marquée, sous la brusquerie de l'accueil.

— Je venais, à ce que je crois, pour la conversation, répliqua Warkworth en riant, et son regard fit le tour du cercle en commençant par la maîtresse de céans.

— J'ai bien peur que vous ne soyez déçu, répliqua celle-ci. M. Montresor ne fait que contredire et quereller.

Montresor leva les mains au ciel :

— Si j'étais Ésope, j'ajouterais un trait à certaine fable. Remarquez, je vous prie, que le loup calomnie encore l'agneau, après l'avoir dévoré. Enfin ! mademoiselle Julie, venez me consoler. Dites-moi quelle nouvelle folie la duchesse met en train.

Repoussant sa chaise, jusqu'à ce qu'elle se trouvât très près

de Julie Le Breton, le grand homme entama avec elle un aparté, pendant lequel sir Wilfrid, Warkworth et quelques autres habitués s'efforcèrent d'amuser lady Henry. Mais ce n'était pas facile : son front se couvrait de nuages, elle causait à bâtons rompus. Au travers de cette conversation, sir Wilfrid s'apercevait qu'elle essayait de suivre l'entretien qui continuait de l'autre côté du salon. Elle ne pouvait ni voir ni entendre, mais elle était jalouse de ce qu'elle devinait. Sans doute un certain élément de malice entraînait dans cette cour faite par Montresor à M<sup>lle</sup> Julie. Toute l'après-midi lady Henry avait été un vrai fagot d'épines; même envers son plus ancien ami, elle avait outrepassé les bornes; il voulait peut-être le lui faire sentir.

D'abord abattue et réservée, Julie Le Breton s'était laissé entraîner peu à peu. Elle céda à son instinct naturel, aux dons qui étaient en elle. Et Montresor, l'esprit aiguillonné, la verve stimulée, se lançait dans une causerie brillante que Julie dirigea tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, toujours pour la plus grande gloire et satisfaction du causeur. Le fameux ministre était venu voir lady Henry, ce qu'il faisait chaque dimanche depuis des années. Mais cette après-midi-là, ce n'était pas à lady Henry, c'était à sa jeune compagne qu'il rendait hommage, c'était à celle-ci qu'il demandait un moment de plaisir, le moment qui le ramènerait encore. Sans doute lady Henry ne devait s'en prendre qu'à elle-même, mais sir Wilfrid, devinant avec inquiétude la tempête silencieuse qui faisait rage dans le cœur de l'être orgueilleux assis à ses côtés, sentait aussi tout ce que cette abdication forcée avait de pathétique. Cette fois encore, il souffrait avec elle plutôt qu'il n'admirait sa rivale. A la fin, lady Henry n'y put tenir davantage.

— Mademoiselle, ayez la bonté de rendre au capitaine Warkworth les lettres de son père, ordonna-t-elle tout à coup, de son ton le plus glacial, à l'instant même où Montresor racontait à demi-voix toute l'histoire confidentielle de son entrée au ministère, trois années auparavant.

Julie se dirigea vers une table à l'extrémité du salon et Warkworth la suivit. Montresor, un peu repentant, revint à lady Henry et, quoiqu'elle le reçût avec froideur, le cercle autour d'elle, augmenté maintenant du docteur Meredith et d'un ou deux hommes politiques, se trouva reconstitué. Bientôt, avec un certain effort, elle s'appliqua à lui tenir tête et elle y réussit.

Wilfrid Bury achevait d'analyser le caractère privé et public du chah de Perse et les rires approbateurs de l'entourage lui prouvaient que le sel ne manquait pas à ses épigrammes, quand il lui arriva de lever les yeux vers le canapé où Julie Le Breton s'était assise.

Le sourire se figea sur ses lèvres; comme une vague glacée, une impression rapide et tragique passa sur lui. Il se détourna, honteux d'avoir vu, et se replongea avec une sorte de soulagement dans la gaieté soulevée par ses propres remarques. Qu'avait-il donc surpris? Rien que l'expression d'un visage de femme. C'était assez. Le jeune Warkworth, les mains dans ses poches, sa belle tête penchée vers la demoiselle de compagnie, se tenait debout auprès d'elle. L'entretien semblait grave, ils oubliaient toute l'assistance qui apparemment les oubliait de même. L'attitude du capitaine trahissait de l'embarras, il semblait choisir ses mots avec difficulté et regardait à terre. Julie Le Breton, au contraire le regardait, lui, de toute son âme ardente et douloureuse, comme s'il n'y avait eu au monde que cet homme.

— Grand Dieu ! Elle l'aime ! pensa aussitôt sir Wilfrid, pauvre fille ! pauvre fille !

Il resta le dernier. A sept heures, tous étaient partis, M<sup>lle</sup> Le Breton s'était retirée; il demeurait seul avec lady Henry.

— Fermez les portes, commanda-t-elle, j'ai à vous parler en particulier. Il paraît que vous êtes revenu l'autre soir à pied de chez les Crowborough avec... cette femme.

Son accent était indescriptible. D'une main furieuse, elle froissait les plis de sa lourde robe de soie, comme si, pour soulager sa fureur, elle eût voulu la déchirer. Près d'elle, sir Wilfrid, ses cils blonds un peu abaissés, les mains légèrement croisées sur ses genoux, représentait le calme auprès de la tempête.

— Je regrette de vous entendre parler ainsi, dit-il enfin très sérieux. Oui, j'ai causé avec elle. En somme, elle s'est montrée franche. Elle m'a paru reconnaître que sa conduite n'avait pas toujours été ce qu'elle aurait dû être, et elle éprouve un sincère désir de mieux faire. Ne vous a-t-elle depuis rien témoigné? Ne vous a-t-elle fait aucune avance?

Lady Henry eut un geste de dédain.

— Elle m'a avoué qu'elle avait promis de donner une grande partie du temps que je lui paie au bazar d'Evelyne Crowborough et m'a demandé si je le permettrais. J'ai répondu, naturelle-

ment, que je ne voulais entendre parler de rien de semblable.

— Et sa confession vous a irritée plutôt qu'adoucie, hélas !

— Assurément, riposta lady Henry. Comme si je n'avais pas deviné que cette confession n'était nullement spontanée, que vous la lui aviez arrachée !

— Que croyiez-vous donc que je ferais ? s'écria sir Wilfrid. Du reste, je parais avoir joliment perdu mon temps.

— Oh ! non. Vous avez failli au contraire réussir jusqu'à un certain point. Déjà je commençais à faire quelque retour sur moi-même, lorsque la duchesse est entrée en scène.

— La petite sottie ! murmura sir Wilfrid entre ses dents.

— Elle venait, cela va sans dire, protester, supplier. Elle m'offrait ses inestimables domestiques pour un tas de services dont je n'ai que faire, afin d'obtenir en échange la présence de sa Julie à ce ridicule bazar. De nouveau, j'ai perdu patience et lui ai dit quelques bonnes vérités sur sa manie de se mêler de tout et de mettre les gens dans une situation fautive. Là-dessus, elle s'est emportée, et elle m'a débité sur Julie une foule de sottises, qui m'ont prouvé, entre autres choses, que cette demoiselle avait manqué à la parole formellement donnée, en contant ses histoires de famille à Evelynne et à Jacob Delafield. Cela seul me justifierait de la congédier, n'est-ce pas ?

— Certes oui, murmura sir Wilfrid, si vous avez vraiment envie de le faire.

— Nous parlerons de cela tout à l'heure. Imaginez-vous, s'il vous plaît, les désagrémens que peuvent m'attirer ces confidences pour peu qu'elles soient allées plus loin. Un de ces soirs lord Lackington, qui s'est conduit comme une brute envers sa fille tant qu'elle vivait, et qui malgré cela est un poseur de la tête aux pieds, entrera ici en me réclamant sa petite-fille. Il ira raconter peut-être que je l'ai maltraitée. Qui sait quelles absurdités pourront se produire lorsqu'on apprendra l'origine de M<sup>lle</sup> Le Breton ? Je vous nommerais une demi-douzaine de personnes, mes hôtes habituels, qui se jugeraient insultées si elles savaient... ce que vous et moi nous savons

— Insultées, parce que sa mère...

— Parce que sa mère a violé le septième commandement ? Mon Dieu, non ! Cela ne touche guère les gens d'aujourd'hui. Insultées parce qu'on les a laissées dans l'ignorance, voilà tout ; affaire de vanité et non pas de morale.

— Autant que j'ai pu m'en convaincre, il n'y a que la duchesse, Delafield, Montresor et moi qui sachions le secret.

— Montresor! s'écria lady Henry, hors d'elle, Montresor! Voilà du nouveau! Oh! elle partira tout de suite!

Sa poitrine haletait.

— Attendez un peu. En avez-vous causé avec Jacob?

— Certes non! Evelynne le cite perpétuellement : Jacob ceci, Jacob cela! On croirait qu'il vit dans sa poche, et tous les trois ne cessent d'intriguer contre moi du matin au soir. Je ne comprends pas où Julie en trouve le temps avec les occupations que je lui fournis.

Devant ce courroux, sir Wilfrid garda le silence.

— Alors, dit-il enfin, vous ne savez pas ce que pense Jacob?

— Que m'importe! fit dédaigneusement lady Henry. Un gamin que j'ai défrayé de tout à Eton et à Oxford, dans un temps où son père ne pouvait payer sa pension; que m'importe ce qu'il pense!

« Les femmes sont étranges, songea sir Wilfrid. Un homme ne dirait jamais pareille chose. »

Tout haut, il reprit : — Je croyais que vous aviez peur qu'il ne voulût l'épouser.

— Oh! qu'il se coupe la gorge, s'il en a envie, répondit-elle, avec l'illogisme de la colère. Qu'est-ce que cela me fait?

— A propos de mariage, dit sir Wilfrid, tâtant prudemment le terrain, vos soupçons ne se sont-ils jamais portés ailleurs?

— Ce qui veut dire?...

— Il me revient de différens côtés que M<sup>lle</sup> Le Breton se donne beaucoup de peine pour l'avancement du jeune officier qui était ici ce soir, Harry Warkworth.

Lady Henry eut un rire d'impatience.

— C'est possible! Il lui faut toujours patronner ou influencer quelqu'un. C'est dans sa nature. Elle est née intrigante. Si vous la connaissiez aussi bien que moi, vous n'attacheriez à cela aucune importance. Non, tranquillisez-vous. C'est Jacob qu'elle veut, c'est Jacob qu'elle aura très probablement. Que peut faire une vieille aveugle comme moi pour l'en empêcher?

— Et vous voulez vous brouiller avec une personne qui sera la femme de Jacob, du chef probable de votre famille?

— Oui, duchesse ou non, j'entends me brouiller avec elle. Avez-vous remarqué sa conduite audacieuse d'aujourd'hui, la

façon dont elle accapare mes invités, dont elle encourage un homme tel que Montresor à s'oublier, à m'insulter dans mon propre salon?

— Non, non, vous êtes vraiment injuste, dit sir Wilfrid, s'efforçant de l'apaiser. Ce n'a pas été de sa faute.

— C'est sa faute d'être ce qu'elle est, d'avoir une personnalité qui force les gens à établir des comparaisons entre nous, entre *elle* et *moi*; c'est sa faute si elle se met en avant de façon intolérable, si elle me rend odieuse à mes vieux amis. Non, Wilfrid! votre premier instinct était juste. Il faudra que je me décide, coûte que coûte, à cette séparation. Qu'elle parte, ou bien moralement et physiquement, je périrai à petit feu. Se mettre dans de pareilles colères à mon âge, c'est abréger son existence.

— Et vous ne pouvez calmer ces colères?

— Non, je ne le puis. J'en ai assez. Elle m'excite les nerfs. Je ne suis plus responsable. C'est fini!

— Alors, dit-il lentement, vous savez, j'espère, où cela vous mène?

— Oh! je sais qu'elle a beaucoup d'amis, répondit lady Henry avec un accent de défi. — Mais ses mains tremblaient.

— Malheureusement, c'étaient, ce sont les vôtres. Au moins ne vous brouillez pas avec tous ceux qui lui montreront quelque sympathie. Laissez-les penser ce qu'ils voudront. Ignorez tout. Soyez aussi magnanime que possible.

— Au contraire... (Elle était blême jusqu'aux lèvres.) Qui-conque la suit renonce à moi. Ils choisiront une fois pour toutes.

— Chère amie... écoutez la raison.

Tirant sa chaise tout près d'elle, il discuta une bonne demi-heure. Au bout de ce temps, l'accès de colère était tombé, elle en avait honte jusqu'à un certain point et n'était pas loin de pleurer.

Sir Wilfrid souffrait de lui voir cet air d'épuisement. Toute déraisonnable qu'elle fût, il se sentait en union avec elle. Sa vieillesse tendait secrètement les mains à la vieillesse de cette femme pour l'aider à se défendre contre la jeunesse envahissante et rebelle. Ce fut peut-être l'intuition de ce vague sentiment chez son ami, qui apaisa lady Henry.

— Eh bien! je tâcherai encore. Je tâcherai de retenir ma langue, concéda-t-elle d'un ton boudeur. Mais il reste entendu qu'elle n'ira pas à ce bazar.

— C'est grand dommage ! Rien ne vous mettrait en meilleure posture que de lui accorder cette permission.

— Je n'en ferai rien. Maintenant, bonsoir, Wilfrid. Vous êtes un bon ami, et, si je puis suivre votre conseil, je le ferai.

Quelque temps lady Henry demeura seule dans le salon brillamment éclairé. Sa cécité l'empêchait de lire, d'écrire et de travailler. Subissant la réaction de sa fureur passée, elle se sentait très vieille et très lasse. La porte s'ouvrit enfin, elle entendit le pas léger de Julie Le Breton.

— Puis-je vous faire la lecture ? dit doucement celle-ci.

Lady Henry demanda d'un ton sec l'*Observateur* et son tricot. A peine toutefois eut-elle commencé de tricoter, que son toucher exercé constata un défaut dans la laine qu'elle employait.

— Ce n'est pas la laine que j'ai commandée chez Winton, dit-elle en la palpant soigneusement. Vous vous souvenez, je vous ai chargée de cela jeudi ? Que vous a-t-on dit au magasin ?

Julie posa le journal, et, perplexe, regarda la pelote de laine.

— Je me souviens que vous m'aviez chargée d'un message, balbutia-t-elle.

— Eh bien ! qu'ont-ils répondu ?

— Je suppose qu'ils n'avaient pas d'autre laine

Quelque chose dans son accent frappa l'ouïe fine de lady Henry. Sa physionomie devint soupçonneuse.

— Y êtes-vous allée seulement ? demanda-t-elle avec vivacité.

— Je regrette tant ! dit précipitamment Julie... la femme de chambre de la duchesse y allait... Elle a rapporté la laine... Je croyais lui avoir bien répété vos recommandations.

— Donc vous n'êtes pas allée chez Winton ? Puis-je vous demander si vous avez vu les autres fournisseurs auxquels vous deviez transmettre mes ordres ?

Sa voix était tranchante comme une lame. Julie, devenue très pâle, hésita, puis soudain elle reprit sa fermeté.

— Non, dit-elle. Je comptais m'acquitter de toutes vos commissions, mais Evelyne m'a persuadée de passer une couple d'heures avec elle pendant qu'elle en chargerait sa femme de chambre.

— Alors, mademoiselle, en cachette de moi, vous avez passé deux heures du temps qui m'appartient à l'hôtel Crowborough. Puis-je vous demander ce que vous y faisiez ?

— Je cherchais à aider la duchesse dans ses projets pour le bazar.

— Vraiment ! Étiez-vous seules toutes deux. Répondez, mademoiselle.

Julie hésita encore et, de nouveau, se contraignit énergiquement à rester calme.

— M. Delafield y était.

— Je le supposais bien ! Laissez-moi vous apprendre ceci, mademoiselle... — Lady Henry s'était dressée, appuyée sur sa canne ; jamais visage de vieille femme ne fut plus formidable et n'exprima un mépris plus écrasant... Quelles que soient vos ambitions sociales, Jacob Delafield n'est pas le niais que vous pensez. Je le connais mieux que vous. Il lui faudra du temps avant de se décider à épouser une femme qui ait votre caractère... et votre passé.

A son tour, Julie Le Breton se leva.

— Je crains, lady Henry, que vous n'ayez été induite en erreur sur ce point encore, dit-elle tranquillement, quoique son bras mince tremblât le long de sa robe. Je n'épouserai jamais M. Delafield... mais c'est parce que... je l'ai refusé deux fois.

Lady Henry eut un spasme. Elle retomba dans son fauteuil les yeux fixes.

— Vous l'avez refusé !

— Il y a un mois... et déjà l'an dernier. C'est mal à moi de vous le dire. Vous m'y avez forcée.

Pour ne pas tomber, Julie s'appuyait au dossier d'une chaise. L'émotion l'avait pâlie autant que lady Henry, mais sa belle tête, son corps délicat, respiraient une volonté si orgueilleuse, une dignité si passionnée que la vieille femme recula devant elle.

— Pourquoi l'avez-vous refusé ?

Julie haussa les épaules.

— Cela, je pense, est mon affaire. Mais si... je l'avais aimé... je n'aurais pas tenu compte de vos scrupules, lady Henry.

— Voilà de la franchise. Ceci me plaît mieux que le reste. Vous savez qu'il peut hériter un jour du duché de Chudleigh ?

— Je vous l'ai plusieurs fois entendu dire, répondit froidement Julie.

Avec une longue persistance, lady Henry la regarda, s'efforçant de la pénétrer. Certaines paroles qu'avait dites sir Wilfrid



lui revenaient à l'esprit. Elle songea au capitaine Warkworth et se demanda si c'était vrai. Soudain elle tendit la main à Julie.

— Vous allez refuser de la prendre, mademoiselle. Probablement, je vous ai insultée. Mais... vous m'avez joué de vilains tours. Sous plus d'un rapport,... nous sommes quittes ! Cependant je confesse que je vous admire fort. En tout cas, je vous fais mes excuses pour ce que je viens de vous dire. Enterrons la hache de guerre, et tâchons de recommencer à vivre comme auparavant.

Lentement Julie Le Breton s'approcha et prit la main tendue, mais avec peu de chaleur.

— Je vous mets en colère, dit-elle d'une voix qui tremblait, — et souvent sans savoir comment ni pourquoi.

Lady Henry eut un haut-le-corps.

— Oh ! cela ne marchera peut-être pas mieux, dit-elle comme leurs mains s'effleuraient, mais nous pouvons tout de même faire une nouvelle tentative. Et, mademoiselle,... je serai enchantée que vous secondiez la duchesse à son bazar.

Julie secoua tristement la tête.

— Je ne crois pas avoir le cœur à cela.

Lady Henry ne disant rien, elle reprit :

— Vous semblez très fatiguée. Dois-je vous envoyer votre femme de chambre ?

Cette belle voix mélancolique exerça une étrange fascination sur la vieille femme. Sa demoiselle de compagnie lui apparut momentanément sous un nouveau jour, pareille à un personnage de drame ou de roman. Mais elle se raidit contre le charme.

— Tout de suite, s'il vous plaît. Encore une journée pareille à celle-ci et c'en serait fait de moi.

## VII

Le surlendemain de bonne heure, Julie Le Breton était dans son appartement, occupée à divers détails d'intérieur. Une manne de fleurs, arrivée le jour même des serres de lady Henry, dans le Surrey, attendait sur la table chargée de vases vides qu'elle se préparait à garnir. D'abord M<sup>lle</sup> Julie avait dû donner des ordres pour les commandes du mois et la femme de charge préposée aux cuisines venait de la quitter, après lui avoir fait son rapport sur l'état urgent des casseroles de cuivre.

La petite pièce qui tenait lieu de boudoir à la dame de compagnie était fort simple et mal meublée, ayant autrefois servi de salle d'études à des générations successives de petits Delafield. Un observateur y eût toutefois noté bon nombre d'objets révélateurs de l'histoire et du caractère de son hôte actuel. Près de la cheminée une bibliothèque basse renfermait un certain nombre de volumes reliés à la française : Racine, Bossuet, Chateaubriand, Lamartine, livres de classe de Julie, ou d'autres ouvrages qui, ceux-là, ne venaient pas du couvent, George Sand, Victor Hugo, Musset, Mazzini, Léopardi, les poètes et les romanciers de la Russie révolutionnaire, du nationalisme polonais ou de la rébellion irlandaise : lady Rose et Dalrymple en avaient fait leur lecture favorite.

Cent volumes en tout; mais, pour la jeune fille, c'était le pont par lequel, à volonté, la mémoire et le rêve douloureux la ramenaient vers cette vie passée qu'elle avait partagée avec ses parents, ces deux êtres étranges, si calmes et pourtant si passionnés dans leurs convictions; si volontaires et cependant si patients dans leurs actes; et dont l'exemple constituait encore aujourd'hui toute son expérience de la vie.

Dans cette modeste chambre ne figuraient pas leurs portraits; seulement sur une table il y avait un petit triptyque de bois sculpté. Les deux volets oblongs s'ouvraient sur des photographies d'après Memling. Le centre, couvert par des panneaux délicatement ouvrés, fermait à clef. La femme de chambre curieuse qui servait Julie avait une fois en époussetant essayé de forcer le secret, mais sans y parvenir. Sur une table il y avait aussi deux ou trois volumes français à couvertures jaunes, un recueil de critique contemporaine, un volume de mémoires, un roman de Bourget, flanqués du *Gouvernement populaire* par sir Henry Maine et d'une brillante étude, toute récente, sur la politique anglaise en Égypte, ces deux ouvrages portant, au premier feuillet, le nom de Richard J. Montresor. A côté, un couteau à papier inséré entre les feuilles, le journal du dernier voyageur français au Mokembé, avec deux petites initiales à l'angle de la couverture grise H. W.

Julie acheva sa liste de commandes, écrivit une demi-douzaine de lettres d'affaires et prépara quelques chèques pour la signature de lady Henry. Quand ce fut achevé, les deux chiens, qui étaient restés couchés sur le tapis à suivre tous ses mouve-

mens, commencèrent à sauter autour d'elle. Mais Julie leur rit au nez.

— Il pleut, dit-elle en désignant la fenêtre. Il pleut... Là! Ou vous ne sortirez pas, ou vous sortirez avec John.

John était le second valet de pied, et les chiens le détestaient. Ils se recouchèrent, déconfits, attendant la fin providentielle de l'averse. Alors Julie prit une lettre sur papier étranger, reçue le matin même, jeta un coup d'œil vers la porte et commença de relire ces pages serrées. Elles venaient d'un diplomate anglais, alors en Égypte, un homme sur lequel l'Europe en ce moment avait les yeux. Qu'il écrivit à une femme et sur les sujets qu'il abordait dans cette lettre, c'était déjà un compliment hors ligne, mais qu'il écrivit avec cet abandon, il y avait de quoi s'étonner plus encore : Julie rougit un peu en lisant. Arrivée à la fin, elle mit de côté la lettre d'un air d'anxiété.

« Je voudrais qu'il écrivit à lady Henry, pensait-elle. Voilà des semaines qu'elle n'a reçu un mot de lui. Qui sait si elle ne soupçonne pas... Quand on parle de l'Égypte, je n'ose plus ouvrir la bouche... »

Tant elle craignait de trahir les informations détaillées et inédites que la demoiselle de compagnie de lady Henry tenait de première main ! Haussant légèrement les épaules, elle enferma la lettre dans un tiroir de son bureau et prit une enveloppe d'où, avec un nouveau coup d'œil sur la porte, elle fit sortir à demi une photographie : les cheveux gris, les lunettes du docteur Meredith. Et le regard de Julie s'adoucit en se posant sur lui, ses sourcils remontèrent imperceptiblement, puis elle secoua la tête comme pour protester que, si quelque chose allait de travers, ce n'était pas, mais pas du tout, sa faute. A regret, elle lut les derniers mots de la lettre qui accompagnait ce portrait.

« Donc rappelez-vous... je puis vous donner du travail, si vous en avez besoin, et du travail lucratif. J'aimerais mieux vous donner ma vie et tout moi-même ! Seulement il semble que de ces dons-là vous n'avez que faire. Ainsi soit-il ! Mais si, quand l'occasion s'en présentera, vous refusez de me laisser vous servir des différentes façons que j'ai indiquées dans cette lettre, alors vous seriez vraiment cruelle, j'oserais presque dire *ingrate*.

« Toujours vôtre.

« F. M. »

L'enveloppe avec son contenu fut à son tour mise sous clef, mais la main de Julie s'attarda sur une autre lettre que lui avait apportée le dernier courrier. Trois fois déjà elle l'avait relue et elle la savait assurément par cœur. Elle ne la déplia donc pas, mais elle la porta longuement à ses lèvres, tandis que ses yeux fixés, sans rien voir, vers la fenêtre voilée de brume, se remplissaient de larmes. Ses yeux et tout son visage avaient en ce moment l'expression surprise naguère par Wilfrid Bury : cette éloquence muette de la femme dangereusement serrée de près et menacée moins encore par le monde extérieur que par les forces indomptables, prisonnières au dedans d'elle-même.

Dans cet instant de silence, elle entendit le facteur frapper à la porte de la rue et elle tressaillit, car celui dont la vie dépend d'une lettre quotidienne ne saurait entendre sans émotion ce bruit familier. Puis, mélancoliquement elle sourit de sa folie : « Pour aujourd'hui, j'ai eu ma joie. » Et elle se détourna, tenant toujours la lettre. Mais elle ne la plaça pas dans le tiroir avec les autres. Après avoir prêté une oreille inquiète aux bruits de la maison, elle introduisit dans la serrure à secret du petit triptyque sculpté une clef d'or attachée à sa chaîne de montre et cachée dans les plis de son corsage. Les deux panneaux s'écartèrent. A l'intérieur, sur un fond de velours sombre, étaient accrochées deux miniatures reliées l'une à l'autre par un léger ornement d'or. Elles avaient été peintes en France et représentaient un homme et une femme, beaux, jeunes, d'aspect singulièrement distingué plutôt que sympathique, des visages auxquels manquait je ne sais quelle humaine tendresse, bien qu'ils appartenissent à des êtres qui avaient aimé ardemment l'humanité, l'humanité à l'état d'abstraction. Ces miniatures n'avaient pas été faites pour le triptyque, pas plus que celui-ci n'était fait pour elles. Des mains pieuses les y avaient adaptées, mais la cachette doublée de velours contenait autre chose encore. Un paquet de lettres y reposait déjà. Julie glissa la dernière sous l'élastique qui les rassemblait, puis elle referma les panneaux à double tour et replaça la clef dans son sein. Les serrures et les gonds de ce petit reliquaire étaient solides et, la porte une fois close, on ne voyait qu'une photographie du beffroi de Bruges, massivement encadrée, sur un support de bois.

M<sup>lle</sup> Le Breton achevait à peine ses petits arrangemens que des pas se firent entendre dans le couloir.

— Julie, dit une voix étouffée et riieuse. Julie, puis-je entrer?

Et la figure rose de la duchesse apparut, mise en valeur par un costume des plus engageans, qu'on eût pu appeler une magistrale étude de gris.

Ce fut une surprise pour Julie. Le vieux maître d'hôtel, qui lui était dévoué, referma vite et discrètement la porte sur les deux amies.

— Oh! ma chérie! s'écria la duchesse, quelle aventure! Je suis montée si doucement sur la pointe du pied! J'avais dit à Hutton de ne pas déranger lady Henry. Alors je me suis glissée dans l'escalier en serrant bien mes jupes contre moi. N'est-ce pas de l'héroïsme? Mettre ma pauvre petite tête dans la gueule du lion! Mais ce matin, en apprenant par votre lettre que vous ne pourriez venir, je n'y ai pas tenu, je me suis juré que je constateraï moi-même si vous étiez encore en vie... pauvre créature! Que vous voilà pâle!

Elle s'assit, attirant Julie par les deux mains et scrutant sa physionomie.

— Dites-moi ce qui s'est passé. Vous avez pleuré, je crois ... Oh! la vieille horreur!

— Vous vous trompez, dit Julie souriante, lady Henry me permet de vous aider pour le bazar.

— Non!... — Dans son étonnement, la duchesse levait les mains au ciel. — Comment en êtes-vous venue à bout?

— En cédant. Mais, Evelyne, je n'irai pas

— Oh! Julie!

La duchesse, renversée dans son fauteuil, fixait sur M<sup>lle</sup> Le Breton deux yeux très bleus et pleins de reproches.

— Non, je n'irai pas. Si je dois rester ici, même pour peu de temps, il ne faut plus l'exciter. Elle me permet d'aller au bazar, mais avec l'idée que je ne profiterai pas de la permission.

— Elle ne saurait avoir une idée aimable, bien entendu. S'est-elle mieux conduite depuis dimanche?

— Oh! nous vivons sur un pied de paix armée. Hier, on a fait du feu dans ma chambre et Hutton a promené les chiens.

La duchesse riait aux éclats.

— Alors, dimanche, vous avez eu une vraie scène? Vous ne m'en dites pas grand'chose dans votre lettre. Mais, Julie... est-ce qu'il a été question de Jacob?

Elle avait baissé la voix. Les yeux de Julie se détournèrent. Une expression d'amertume glissa sur son visage.

— Oui. Je ne saurais me le pardonner. Elle m'a exaspérée au point que j'ai dit la vérité.

— Parions que tante Flora vous aura jugée très coupable, de vous être fait demander en mariage, et très impertinente d'avoir refusé!

— Elle m'a adressé beaucoup d'éloges sur le moment, répondit Julie avec un demi-sourire. Mais depuis... Non, je ne la crois pas apaisée.

— Bien sûr! Insultée plutôt!

Il y eut un silence. La duchesse regardait Julie, mais ses pensées étaient très loin. Tout à coup, elles éclatèrent avec cette étourderie qui lui allait bien.

— Je voudrais y comprendre quelque chose, moi aussi! Voyons, Julie, je sais qu'il vous plaît.

— Infiniment!... mais... nous nous battons!

— Oh! ce n'est pas une raison, fit la duchesse un peu vexée.

— C'est la raison. Je ne définis pas bien,... mais M. Delafield a quelque chose du fer. — Julie appuya sur ces mots avec un mouvement d'épaules qui ressemblait à un frisson. — Et comme je ne suis pas amoureuse de lui, j'ai peur.

— Craindre, c'est la meilleure manière d'aimer! s'écria la duchesse. D'ailleurs, Julie!... — Elle s'arrêta, et enfin ajouta naïvement, ses petites mains posées sur les genoux de son amie. — N'avez-vous donc aucune ambition?

— J'en ai beaucoup! Je serais ravie de jouer les duchesses, avec vous pour me donner des leçons, répliqua Julie en caressant ces mains câlines. Mais je tiens à choisir mon duc, et jusqu'à ce que paraisse le bon, le vrai, je préfère ma vie indépendante.

— Vous avez peur de Jacob Delafield? Comme c'est drôle! fit la duchesse, le menton appuyé sur ses mains.

— Cela peut vous sembler drôle, dit vivement Julie. Au fond, cela ne l'est pas du tout. Il est de la même qualité que lady Henry, il y a en lui comme en elle quelque chose qui vous écrase et vous prosterne à terre, acheva-t-elle en baissant la voix. Là, c'est assez causer de M. Delafield, bien assez!

Julie se leva, et les bras en l'air, croisa ses mains au-dessus de sa tête; ce fut un geste plein d'énergie et de volonté, comparable au déploiement d'ailes d'un grand oiseau de mer. La du-

chesse la contemplait et il y avait de l'hésitation dans ses yeux.

— Julie, j'ai appris une histoire singulière hier soir. Vous vous rappelez les questions que vous m'avez faites sur Aileen Moffatt?... Eh bien! à cette soirée, j'ai rencontré quelqu'un qui venait tout droit de Simla. Il l'avait beaucoup vue et il dit qu'elle et sa mère sont adorées aux Indes. On les trouve si gracieusement originales, et la jeune fille est ravissante dans le genre fragile, aérien, un fil de la Vierge! Savez-vous qui ne les a pas quittées, à Peshawer d'abord, puis à Simla, au point que tout le monde en jasait? Le capitaine Warkworth! Mon informateur est persuadé qu'il y avait entre eux un secret accord.

Julie s'était mise à déballer la manne de fleurs et à garnir ses vases. Elle tournait le dos à la duchesse. Au bout d'un instant, elle répondit, les mains pleines de narcisses précoces :

— Eh bien! il ferait là un beau coup.

— Je le crois! On attribue à miss Moffatt un demi-million de livres, rien qu'en mines de charbon, sans compter les terres. Est-ce que le capitaine vous a jamais parlé de ces dames?

— Non. Il n'a même pas prononcé leur nom.

La duchesse réfléchissait, ne voyant toujours Julie que de dos.

— Tout le monde a besoin d'argent de nos jours. Les militaires ne valent pas mieux que les autres. Ils n'ont pas l'air de s'occuper de cela comme font les hommes d'affaires de la Cité, c'est pourquoi nous autres femmes nous en devenons amoureuses; mais ils y pensent tout de même.

Julie ne répondait rien et continuait à tourner le dos, au grand désespoir de la petite duchesse dont la physionomie reflétait l'agitation craintive d'une personne résolue à s'aventurer sur la glace, si mince fût-elle.

— Julie, j'ai fait tout ce que vous m'avez demandé. J'ai envoyé une invitation pour le 20, à cette affreuse lady Froswick. Je m'y suis prise très adroitement avec Bertie pour lui faire donner ce bénéfice, et j'ai parlé à M. Montresor. Mais... Julie... si cela ne vous fâche pas... je voudrais bien savoir pourquoi vous y tenez tant.

Les joues de la duchesse étaient pourpres. Elle avait une amitié romanesque pour M<sup>lle</sup> Le Breton et ne l'eût offensée pour rien au monde. Julie se retourna enfin. La pâleur lui étant habituelle, son amie ne trouva rien d'insolite à son visage.

— J'y tiens donc bien?

— Julie! vous avez fait tout au monde pour cet homme depuis son retour!

— C'est qu'il m'a intéressée, dit Julie, reculant d'un pas pour juger de l'effet de ses vases. Le premier soir qu'il est venu ici, il m'a sauvée des colères de lady Henry... deux fois. Et puis, il est seul... cela m'attire. Voyez-vous... je sais un peu ce que c'est. Fils unique,... orphelin,... pas de famille pour le pousser...

— Alors vous avez voulu vous en charger. Oh! Julie, vous êtes délicieuse, mais vous aimez un peu trop à tirer les fils des marionnettes... avouez-le!

Julie sourit faiblement.

— Oui... J'aime peut-être à sentir parfois que j'ai quelque puissance. Je n'ai guère que cela.

La duchesse saisit une de ses mains et y appuya sa joue.

— Vous êtes puissante, parce que tout le monde vous aime et vous admire. Moi, je me ferais hacher en petits morceaux pour vous complaire... Enfin, j'espère que lorsque cet homme aura épousé son héritière, s'il l'épouse, tous les deux se souviendront de ce qu'ils vous doivent.

Sentit-elle trembler la main qu'elle retenait? En tout cas, cette main se retira brusquement, et Julie alla au bout de la table prendre d'autres fleurs.

— Je ne réclame aucune reconnaissance de personne, dit-elle. N'est-ce pas, Evelyne, vous avez bien compris pour le bazar? Je voudrais pouvoir... mais je ne peux pas.

— Oui, je comprends! — D'un geste impulsif la duchesse se leva et alla se jeter sur un siège plus rapproché de la table, d'où elle pouvait surveiller le visage et les mouvemens de M<sup>lle</sup> Le Breton. — Julie, je voudrais tant vous parler affaires! Ne vous fâchez pas! Si vous quittez lady Henry, comment vous arrangerez-vous?

— De quoi vivrai-je, voulez-vous dire? interpréta Julie en souriant de l'euphémisme.

Cette petite personne sur qui l'or et les fleurs pleuvaient depuis son berceau abordait le vulgaire problème du boire et du manger... comme un mystère inquiétant, le connaissant si peu en réalité.

— Il vous faudra pourtant de l'argent, Julie? dit-elle, timide. Son joli visage auréolé d'un chapeau parisien s'harmonisait



à ravir avec les eucharis, les arums, les fraîches et délicates fleurs de serre dont la table était jonchée.

— J'en gagnerai, dit vivement Julie.

— Oh! mais Julie, vous n'allez pas vous remettre à la chaîne auprès d'une vieille dame insupportable?

— Non, je garderai ma liberté. Le docteur Meredith m'offre du travail.

La duchesse ouvrit de grands yeux.

— Du travail littéraire? Bon! Nous savons tous que vous réussissez dans toutes vos entreprises! Et vous voulez que personne ne vous aide?

— Je veux que personne ne me donne de l'argent, si c'est là ce que vous entendez, répliqua M<sup>lle</sup> Le Breton, en souriant toujours. Mais le sourire n'était ni gai ni sincère.

La duchesse, qui ne cessait pas de l'observer, pensa : « Depuis que nous causons là, elle a changé, tout à fait changé. »

— Julie, vous êtes une orgueilleuse.

Les traits de M<sup>lle</sup> Le Breton se contractèrent.

— Quelle puissance conserverais-je, dites, et quel respect de moi-même, si j'acceptais l'argent de mes amis?

— Pas de l'argent, peut-être. Mais Julie,... vous savez tout ce que Bertie possède de maisons à Londres! C'est abominable le nombre qu'il en a! Il en garde toujours quelques-unes à sa disposition. Si lady Henry se brouille avec vous... et que nous puissions vous prêter une petite maison... pour quelque temps... vous n'accepteriez pas, Julie?

Sa voix prenait les inflexions câlines d'un enfant.

— A une condition. C'est que le duc me l'offre lui-même, dit Julie, raidissant brusquement son attitude.

La duchesse rougit et se leva.

— Cela va sans dire, fit-elle, mais d'un tout autre ton. Rappelez-vous,... j'ai votre promesse. Il faut que je parte. Oh! cet odieux bazar!... C'est la première chose que je fais pour les pauvres... Je savais bien que je m'en repentirais!

Et pendant que Julie l'enveloppait de ses fourrures, les lèvres fraîches et boudeuses continuaient à jaser.

— Le lendemain du jour où Bertie m'a demandée, il me dit qu'il espérait « me voir porter aux pauvres un intelligent intérêt. » Alors je lui ai posé sa propre main sur la bouche et je l'ai forcé de m'écouter : — Bertie, je ne ferai rien pour les pauvres...

du moins rien qui m'ennuie... avant d'avoir quarante ans! Je gâterai mes domestiques, je serai gentille pour mes enfans (je ne lui dis pas textuellement cela, vous comprenez), mais si vous voulez pour femme une *gorm*, il faut le dire, et nous rompons.

— Une *gorm*! qu'est-ce que cela? questionna Julie, sans pouvoir résister à la tentation d'embrasser ce joli visage si près du sien.

— C'est une créature qui assiste à des comités, qui sait par cœur tous les réglemens des réunions publiques et qui s'habille... vous savez comment elles s'habillent, fit la duchesse en saisissant ses gants clairs et son merveilleux manchon de chinchilla.

— Au contraire, elles s'habillent excessivement bien de nos jours.

— Oh! mais alors, c'est encore pis! On croit que ce sont des femmes comme il faut et ce sont tout uniment des « *gorms*. » Adieu, chérie!... A propos, quelle idiote je fais! J'oublie la chose importante qui m'a amenée ici! Voulez-vous venir avec moi ce soir chez lady Hubert? Dites oui! Bertie n'est pas libre, et je déteste aller seule.

— Chez lady Hubert Delafield? Que dirait lady Henry?

— Expliquez-lui que Jacob n'y sera pas, insista la duchesse en riant. Elle ne fera plus de difficultés.

— Faut-il que j'aille lui demander?

— De grâce! laissez-moi d'abord sortir de la maison. Dites-lui de ma part que je la verrai demain de bonne heure. Bertie prétend que nous devons nous raccommoier. Le plus tôt sera le mieux. Ajoutez tout ce que vous trouverez d'aimable et télégraphiez-moi dès que vous le pourrez. Si ça marche, je viendrai vous chercher à onze heures.

La duchesse disparut dans un froufrou. Julie restait seule, debout près de la table. Son visage était impassible, mais ses yeux luisaient; elle se mordait ses lèvres. Inconsciemment ses doigts saisirent une fleur délicate d'eucharis et la broyèrent.

— J'irai, se dit-elle, j'irai!

Il se trouvait que sa lettre du matin contenait ces mots :

« Je serai obligé, je crois, de me montrer ce soir chez les Hubert Delafield, quoique ni la maison ni le fils de la maison ne soient fort de mon goût. Mais on me dit qu'il est reparti pour la campagne, et chez lady Hubert fréquentent certaines personnes qui pourraient en ce moment être utiles. »

Presque avec effusion, lady Henry permit que M<sup>lle</sup> Le Breton accompagnât la duchesse.

— Ce sera, dit-elle, assommant. Ma belle-sœur crée autour d'elle un désert et appelle cela recevoir. Mais, si vous y tenez, allez. Quant à la visite d'Evelyne... non,... demain j'ai mon dentiste.

La duchesse rit de bon cœur lorsque Julie lui transmit ce message, pendant leur trajet en voiture le soir.

— Combien de couleuvres me fera-t-elle avaler ! Demain, c'est... voyons ! mercredi ! Hum ! je dépose des cartes dans l'après-midi... et, le soir, je parais, je m'assieds sur un tabouret aux pieds de ma tante, et je vous regarde à travers mon lorgnon, comme si je ne vous avais jamais vue ! Jeudi, je mets chez elle un livre français nouveau ; vendredi, je lui envoie Baby. Bon Dieu ! comme tout cela prend du temps ! fit la duchesse en haussant ses très mignonnes et très blanches épaules. Enfin ! à aucun prix je ne manquerai de venir demain soir !

Chez lady Hubert elles trouvèrent une réunion fort acceptable sinon très amusante, qui démentait tout à fait les calomnies de lady Henry. Il y manquait sans doute cette recherche d'esprit, ce je ne sais quoi de vibrant dans l'atmosphère qui caractérisait les réceptions de Bruton Street ; mais en revanche on jouissait de ce bien-être, de cette sérénité dont sont privés ceux qui croient que le monde a l'œil sur eux. Les hôtes de lady Henry riaient, comme rient les gens bien élevés, de l'estime démesurée où son salon était tenu, surtout par ceux qu'elle n'y admettait pas. Cependant l'idée seule de cette réputation dont jouissait leur coterie entretenait parmi eux une certaine contrainte. Chez lady Hubert, rien de pareil : les nullités aimables qui s'y donnaient rendez-vous n'avaient pas à rougir des riens dont s'émaillait leur conversation.

Lady Hubert elle-même se mettait à l'aise et ne posait pas pour l'esprit, faute sans doute d'en avoir. Elle était blonde, grasse et somnolente. Son mari lui avait jadis mangé sa fortune en exaspérant tout ce qu'elle possédait de nerfs. Aujourd'hui, elle et les siens se trouvaient dans une meilleure situation ; certains placemens avaient réussi et l'humeur de lady Hubert était revenue à sa placidité naturelle. Toutes ses pensées convergeaient vers la résolution de marier cette année-là sa fille, qui, auprès d'elle, accueillait les invités, une jolie blonde, adonnée aux

bonnes œuvres, disait-on, et incapable de prendre beaucoup de peine pour conquérir un mari.

Les salons étaient pleins : l'entrée de la duchesse avec M<sup>lle</sup> Le Breton fut un des événemens de la soirée.

Depuis son mariage, cette petite duchesse en porcelaine de Saxe, avec ses toilettes, ses diamans, ses sourires, était l'une des grandes favorites de la mode. Élevée à la campagne au fond d'un château et mariée à dix-huit ans, elle n'était, après des années écoulées, nullement lasse de ses succès ni de ce qu'ils lui coûtaient. Tout ce qu'il y avait de vie dans sa délicate petite personne, ses yeux brillans, ses lèvres souriantes, tout allait au devant de l'admiration qu'elle inspirait. Vaguement elle s'imaginait être Titania et jouait ce rôle avec une allégresse enfantine, mais comme Titania, — elle en avait fait la remarque avec dépit, — la duchesse était souvent réprimandée par son seigneur et maître. Heureusement, ce soir-là, le duc discutait des questions d'ordre élevé à la Chambre des lords et la duchesse pouvait s'amuser à son aise. Sir Wilfrid Bury, arrivé peu après sa filleule, la trouva au milieu d'un cercle de cousins, dont plusieurs étaient de fort beaux jeunes gens, et séparée par ces gardes du corps d'une foule vaguement souriante qui, même à distance, jouissait du rayonnement de sa jeune et joyeuse beauté.

Julie Le Breton n'était pas là. Mais dans le salon voisin, sir Wilfrid aperçut bientôt une taille et une figure tout aussi remarquées dans leur genre que pouvaient l'être celles de la duchesse. Julie causait avec un nombreux entourage et, cette fois encore, il ne résista pas à l'envie de l'observer. Jamais ses grands yeux noirs n'avaient eu tant de flamme. Ce soir-là, comme à leur première rencontre, il ne se décidait point à reconnaître que ces yeux fussent précisément beaux, et cependant ils l'étaient d'après toutes les lois de la forme et de la couleur. C'était quelque chose dans leur expression sans doute qui offensait ses instincts disciplinés d'homme parfaitement correct.

Il se surprit à porter des jugemens téméraires sur toutes les conversations où il la voyait engagée. Pourquoi souriait-elle à cette intolérable lady Froswick ? Et combien de relations semblait-elle compter parmi les vieux généraux qu'on était toujours sûr de rencontrer aux soirées de lady Hubert ? L'un après l'autre, ces vétérans à tête grise réclamaient son attention, obtenaient d'elle quelques minutes d'entretien, puis passaient d'un air satis-

fait. Certains fonctionnaires importans ne se montraient pas moins empressés. Il parut à sir Wilfrid que la cour de M<sup>lle</sup> Le Breton se composait surtout de gens d'âge moyen et même mûr. Ce soir-là, du moins, elle abandonnait les jeunes à la duchesse; mais cette cour, après tout, ne comptait que des hommes. Les femmes se montraient plus réservées, bien qu'il n'y eût de leur part rien qui témoignât d'un système d'exclusion. Elles paraissaient voir M<sup>lle</sup> Le Breton avec plaisir et répondaient à ses avances, mais elles ne cédaient pas à son charme, du moins sir Wilfrid se l'imaginait, avec le même élan que leurs maris.

— Quel âge peut-elle avoir ? se demanda le diplomate. Vingt-neuf ans, je suppose... L'âge de Jacob ou un peu plus.

Il la perdit de vue et finit par l'oublier au milieu des distractions que cette soirée lui offrait. La foule commençant à s'éclaircir, il se mit à la recherche d'une célèbre collection de miniatures qui appartenait à lady Hubert. L'histoire de l'aristocratie anglaise était une de ses études favorites : il connaissait beaucoup mieux encore les hommes d'État et les beautés illustres qui avaient jadis porté le nom de Delafield qu'il ne connaissait leurs descendans modernes. Les Cosway et les Plimer, réunis chez lady Hubert, lui avaient fait autrefois une vive impression et il désirait se remettre en rapport avec eux.

Ne les trouvant plus à l'endroit où il se rappelait les avoir vus jadis, il parcourut toute la suite des salons, maintenant presque vides, jusqu'au seuil du dernier. Là il s'arrêta tout à coup. D'un canapé se levaient au moment même une femme et un jeune homme. Le capitaine Warkworth ne bougea pas. M<sup>lle</sup> Le Breton s'avança vers le nouveau venu :

— Est-il très tard ? fit-elle en rassemblant son éventail et ses gants. Nous regardions les miniatures de lady Hubert. Cette « dame au manchon » est vraiment merveilleuse ! — Elle désignait le portrait à la place d'honneur qu'il occupait. — Pouvez-vous me dire, sir Wilfrid, où est la duchesse ?

— Non, mais je puis vous aider à la trouver, répondit sir Wilfrid, oubliant les miniatures et s'efforçant de ne regarder ni l'un ni l'autre de ceux qu'il venait de déranger.

— Moi, je me sauve ! s'écria le capitaine tirant sa montre, j'ai dit à un camarade d'être à minuit chez moi... Ciel !

Il serra la main de M<sup>lle</sup> Le Breton et s'éclipsa. Sir Wilfrid et Julie traversèrent plus lentement les salons. Le premier ne

pouvait douter qu'il eût interrompu une conversation fort intime. Mais, bien que le fond de son cœur fût bon et presque romanesque, ses sentimens ne penchaient pas alors vers l'indulgence.

— Est-ce que les Mémoires avancent ? demanda-t-il à sa compagne, avec un sourire narquois.

Les joues de M<sup>lle</sup> Le Breton s'empourprèrent : — Je crois que lady Henry y a renoncé.

— Ah !... Je ne pense pas qu'elle ait lieu de le regretter, déclara-t-il sèchement.

Julie ne répondit pas. Il se reprocha d'avoir été brutal, puis repoussa ce remords. Certes, elle méritait bien quelques piqûres d'épingles ! Delafield avait dit vrai ; il était légitime qu'elle défendit ses secrets. Mais, lorsqu'un homme vous offre ses services on ne doit se moquer de lui que jusqu'à un certain point.

Sans doute elle devinait ses pensées. Il l'examinait curieusement depuis la toilette sévère, étincelante de jais, qui n'affectait plus rien d'une jeune fille, jusqu'au beau collier de perles et diamans un peu démodé, héritage probable de sa mère, qui entourait son cou singulièrement long et mince. Mais, si elle avait deviné, elle n'en montra rien. Elle parlait toujours des miniatures en s'éventant avec une grâce calme et délibérée. Là-dessus, ils rencontrèrent la duchesse.

« Est-ce une aventurière, oui ou non ? se demanda Wilfrid Bury, un peu plus tard dans la voiture qui l'emmenait. Si elle épouse Jacob, ce sera drôle. »

## VIII

Cependant la duchesse avait déposé M<sup>lle</sup> Le Breton à la porte de lady Henry. A tâtons, Julie monta l'escalier de la maison endormie. Elle trouva sa chambre dans l'obscurité et elle n'y fit point de lumière. Il y avait encore un peu de feu, elle s'affaissa sur un siège, ses longs bras entourant ses genoux, sa tête renversée comme si elle écoutait encore les mots murmurés à son oreille :

« Oh ! ce n'est qu'une enfant, ... une chère enfant toute simple. La renommée la mariait à une dizaine de gens pour le moins à Simla ; elle y avait une foule de cavaliers servans. J'étais l'un d'eux. Toute la colonie l'adorait et sa mère aussi.

C'est une petite créature d'une rare perfection, mais bien gardée, je vous en répons, et avec un bataillon de tuteurs à l'arrière-plan. »

Était-il possible de ne pas se fier à cette physionomie, à ce sourire ? La pensée de Julie retournait vers les jours d'automne où pour la première fois ils s'étaient rencontrés ; elle remontait les degrés, insensibles d'abord, depuis peu si rapides, qui l'avaient fatalement conduite à la sujétion qu'elle subissait maintenant. Elle revoyait le jeune officier, reçu pour la première fois dans le salon de lady Henry ; elle se rappelait sa première conversation avec lui et le développement subtil de leurs singulières relations mutuelles, où tant d'éléments étaient entrés. D'abord cette sensation flatteuse d'être une puissance sociale, que lui avaient donné l'hommage de cet homme entré si jeune dans la voie des succès, et les services mêmes que de son côté elle avait pu lui rendre ; puis, une vive impulsion de reconnaissance pour cet hommage venu à l'heure où son âme était meurtrie par l'hostilité méprisante de lady Henry ; et enfin les douces avances d'une « amitié » destinée à les unir par un lien secret et unique, un lien supérieur aux banalités courantes de l'amour et du mariage, l'association de deux âmes égales et semblables pour se soutenir dans la lutte contre l'avare et dure fortune.

« Je n'ai ni famille ni amis influens, lui avait-il écrit quelques semaines après leur première rencontre. Tout ce que j'ai conquis, je le dois à moi seul. Personne, excepté vous, ne s'est jamais intéressé à moi. Et vous aussi, vous êtes seule au monde. Vous aussi, vous avez à lutter. Unissons nos forces, réconfortons-nous mutuellement. Attachons-nous l'un à l'autre et faisons de notre amitié un mystère sacré pour le monde qui ne saurait pas la comprendre. Jamais je ne vous manquerai, je vous donnerai toute ma confiance et je m'efforcerai de pénétrer ce noble cœur blessé qui est le vôtre, avec tous ses souvenirs, ses fiertés et l'isolement singulier que les circonstances lui imposent. Je ne vous dirai pas : « Laissez-moi être votre frère, » ce serait un lieu commun. Le nom d'ami suffit entre nous et une communion d'intérêts spirituels, intellectuels nous permet d'ajouter un sens nouveau, même à ce nom sacré. Chaque jour je vous écrirai, vous saurez tout ce qui m'arrive, et ce qu'un dévouement absolu peut faire pour rendre votre vie plus facile sera fait. »

Cinq mois passés, songea Julie, depuis que cette lettre avait été écrite! Déjà ces phrases qu'elle se remémorait vibraient amèrement dans son cœur endolori. Cinq mois durant, elle avait mis toute son influence de femme, toutes les ressources de son intelligence au service de celui qui proposait ce traité d'alliance. Et maintenant elle était là, assise dans l'obscurité, torturée par une passion dont elle avait honte, devant laquelle elle commençait, avec une sorte de terreur, à se sentir impuissante. La situation se développait et elle se surprenait à chercher pendant combien de temps encore elle pourrait en contrôler la marche ou maîtriser son propre cœur. En même temps, elle avait la conscience humiliante de jouer maintenant la partie pour un gain qui lui était tacitement refusé. Comment un homme pauvre, avec les ambitions d'Harry Warkworth, pourrait-il songer un instant au mariage avec une femme dans sa position dépendante et ambiguë? Son bon sens lui disait que cette idée seule était absurde. Cependant, depuis que le babillage de la duchesse avait donné un corps à de vagues soupçons, cent fois conçus et repoussés, elle n'était plus capable de revenir au calme.

Soudain une pensée d'un autre ordre la frappa. Ce qui ajoutait à son irritation, c'est que sir Wilfrid, dans leur rencontre chez lady Hubert, lui eût parlé et l'eût regardée avec cette légère nuance de dédain railleur. Il n'y avait eu rien que de sincère dans l'émotion qu'une première fois elle avait montrée en s'adressant à lui comme à un ami de sa mère. Réellement elle tenait à l'estime de ce vieillard. Et cependant elle lui avait menti.

« Ce n'est pas ma faute, » se dit-elle, avec un petit frisson.

L'histoire des Mémoires avait été une invention spontanée; elle était fondée jusqu'à un certain point sur ce fait que lady Henry avait vaguement parlé d'utiliser les lettres prêtées par Warkworth, pour élucider, peut-être dans un article du *Nineteenth Century*, quelques incidens de la carrière de son mari aux Indes.

Et, quant à Jacob Delafield, là encore Julie était du même avis que sir Wilfrid, elle avait dépassé la mesure. Était-ce donc vrai ce que disait d'elle lady Henry, qu'elle avait une tendance invincible à l'intrigue, un penchant à altérer sans cesse l'exactitude des faits?

« Bah! répétait-elle avec obstination. C'est ainsi que les malheureux comme moi se défendent. »

Fièrement elle opposa à ce défaut un désintéressement dont



nul autre qu'elle ne devait jamais soupçonner l'étendue. Ce qu'elle avait dit à la duchesse et à sir Wilfrid était vrai : beaucoup de gens eussent voulu l'aider matériellement, lui rendre la vie facile, sans qu'elle dût se soumettre pour cela à une servitude quotidienne. Et elle refusait tout. Qu'elle levât le doigt, Jacob Delafield l'épouserait, et ce doigt elle ne le levait pas. Le docteur Meredith avait demandé sa main ; elle lui avait répondu non. Julie se complaisait dans son intégrité ignorée, que nul ne songeait à applaudir. Cette idée consolait son orgueil

Lorsque enfin elle fut prête à s'endormir d'un sommeil agité, le souvenir lui revint qu'elle était encore sous le toit de lady Henry. Dans le silence de la nuit les difficultés torturantes de sa situation l'accablèrent. Qu'allait-elle faire ? A qui se confier ?

— Dixon, comment est lady Henry ?

— Beaucoup trop mal pour descendre, mademoiselle. Elle est bien excitée... tellement (la femme de chambre parlait tout bas), tellement qu'on ose à peine l'approcher. Mais elle reconnaît elle-même qu'il lui serait impossible de recevoir.

— Hutton a des ordres ?

— Oui, mademoiselle. Je viens de lui expliquer ce que veut Sa Seigneurie. Il doit dire à toutes les personnes qui se présenteront les regrets de lady Henry, qui avait espéré jusqu'au dernier moment pouvoir descendre comme à l'ordinaire.

— Lady Henry a-t-elle tout ce qu'il lui faut, Dixon ? Lui avez-vous porté les journaux du soir ?

— Oh ! oui, mademoiselle. Mais, si on reste autour d'elle, Sa Seigneurie dit qu'on la dérange, et, si on n'y va pas, elle dit que tout le monde la néglige.

— Croyez-vous que je puisse lui souhaiter le bonsoir ?

— Je le lui demanderai, mademoiselle.

Dans le grand salon, tout préparé pour la réception du mercredi, les fleurs étaient fraîches, les sièges arrangés comme le désirait lady Henry, le parquet bien ciré étincelait sous le reflet des lampes électriques ; les Gainsborough semblaient, du haut des boiseries, sourire d'un air d'attente aimable.

Julie avait achevé tout à l'heure son diner solitaire, soutenue par l'espoir que la réception aurait lieu. Les vents aigres des deux jours précédens avaient bien aggravé le rhumatisme chronique de lady Henry ; elle était assurément fort souffrante ; mais

Julie l'avait vue tant de fois faire d'héroïques efforts pour garder son mercredi que, jusqu'à l'apparition de Dixon apportant l'arrêt final, elle ne désespérait pas encore.

Ainsi on renverrait tout le monde ! Julie, seule et découragée, arpentait le salon, au milieu des lumières et des fleurs. Avant deux heures, tous ses amis de prédilection viendraient sonner à cette porte qui leur demeurerait fermée.

La lettre quotidienne reçue le matin même s'achevait par ces mots : « Attendez-moi sûrement ce soir. » Plusieurs autres personnes qu'il lui importait de voir s'étaient annoncées aussi. Un certain colonel, éminent professeur de l'école d'état-major, allait d'après le bruit public être désigné pour la mission de Mokembé. Jamais il ne lui avait été si nécessaire de tenir en main tous les fils qui représentaient son influence. Et ces soirées du mercredi lui offraient les meilleures occasions de réussir, mille facilités surtout quand l'état de santé de lady Henry l'empêchait de quitter la sphère relativement limitée de son petit salon.

De plus, ces réunions satisfaisaient chez Julie Le Breton un véritable besoin de monde et de conversation. Elle partageait ce goût impérieux avec lady Henry ; même il était chez elle plus profondément enraciné. Lady Henry possédait la fortune, le rang, toute sorte de liens et d'affinités héréditaires. Julie n'avait que cela. L'instinct social atteignait chez elle à la perfection d'un art. L'ambition la plus subtile et la plus intelligente lui avait fait développer et compléter depuis quelques années ce don naturel. Et maintenant le plaisir que lui donnait le monde se doublait d'un sentiment nouveau et tyrannique, faisant du monde même un simple instrument pour ses desseins.

Quelque temps elle s'énerva et s'irrita en silence, interrompant par intervalle sa promenade à travers le salon pour contempler dans les grandes glaces l'effet de sa haute taille effilée et de sa traîne de satin.

« Cette jeune fille... ravissante, dans le genre aérien, un fil de la Vierge... »

La phrase de la duchesse lui revenait en mémoire. Et vaguement, près de sa propre image, apparaissait dans le miroir la vision d'une toute première jeunesse : cheveux d'or pâle, joues roses, petite robe blanche ; et elle se détournait, angoissée, de cette distinction intellectuelle dont, en général, elle était très suffisamment satisfaite.

Le maître d'hôtel vint arranger le feu.

— Passerez-vous la soirée ici, mademoiselle ?

— Oh non ! Hutton, je retournerai dans la bibliothèque. Il n'y a plus de feu, je crois, dans ma chambre.

— Il vaut mieux que j'éteigne ici, en tout cas, dit le domestique désignant le salon tout illuminé.

— Certainement, fit Julie. — Et elle commença de l'aider dans cette besogne.

Soudain une pensée lui vint, et elle reprit plus bas en se rapprochant : — Hutton, si la duchesse de Crowborough vient ce soir, je tiendrais beaucoup à la voir et je sais qu'elle y tiendra aussi. Est-ce que cela dérangerait lady Henry que vous l'introduisiez dans la bibliothèque seulement pour vingt minutes !

L'homme parut réfléchir.

— Je ne crois pas qu'on puisse rien entendre de là-haut, mademoiselle. J'avertirai naturellement Sa Grâce que Sa Seigneurie est malade.

— Alors, Hutton, demandez-lui, s'il vous plaît, d'entrer, fit précipitamment M<sup>lle</sup> Le Breton. Et puis, Hutton... le docteur Meredith, M. Montresor... vous savez combien ils seront déçus de ne pas être reçus par lady Henry.

— Oui, mademoiselle. Ils voudront sûrement avoir des nouvelles de Sa Seigneurie. Je leur dirai que vous êtes dans la bibliothèque. Et le capitaine Warkworth, mademoiselle ? Il n'a pas manqué un mercredi depuis bien des semaines.

— Oh ! si par hasard il vient, faites ce que bon vous semblera, Hutton, dit M<sup>lle</sup> Le Breton, très occupée à tourner les boutons électriques. Je ne demande pas mieux que de leur dire à tous... à tous les intimes... comment va lady Henry.

Le visage respectueux du maître d'hôtel était la discrétion même.

— Cela se comprend, mademoiselle. Servirai-je du thé et du café ?

— Oh non ! répliqua vivement M<sup>lle</sup> Le Breton. — Puis, réflexion faite : — Cependant tenez-les prêts... Mais je ne suppose pas que personne en demande. Y a-t-il un bon feu dans la bibliothèque ?

— Oui, mademoiselle, j'avais bien pensé que vous y passeriez la soirée. Faut-il y porter quelques-uns de ces bouquets ? La chambre est un peu nue pour recevoir.

Julie rougit légèrement.

— Faites, ... mais, pas beaucoup ! Dites-moi, Hutton, vous êtes certain ... que nous n'empêcherons pas lady Henry de dormir ?

La physionomie d'Hutton n'exprimait pas une parfaite certitude : — Sa Seigneurie a l'oreille fine, mademoiselle. Mais je fermerai les portes au bas de l'escalier de service et je recommanderai qu'on entre sans bruit.

— Merci, Hutton, merci ! Ce sera très bon de votre part. Et puis...

Le vieux maître d'hôtel s'arrêta, un grand vase rempli d'arums blancs dans les bras.

— Dites un mot à Dixon, voulez-vous ? Si quelqu'un entre, inutile d'en avertir lady Henry, cela pourrait l'agiter. Je le lui expliquerai demain.

— Très bien, mademoiselle. Dixon va descendre souper à l'instant.

Il s'en alla, et Julie resta seule dans le salon, qui n'était plus éclairé que par une seule lampe et la lueur brillante du feu. Alors l'audace de ce qu'elle allait faire la frappa soudain. Huit ou dix personnes profiteraient certainement de la permission, huit ou dix des intimes de lady Henry. Et si lady Henry venait à le savoir?... Juste au moment où une trêve précaire venait d'être conclue entre elles deux !

Julie fit un pas vers la porte pour rappeler le domestique ; mais elle s'arrêta. La pensée qu'avant une heure, Harry Warkworth serait à quelques pas d'elle, sans qu'elle pût le voir, lui était une souffrance intolérable, plus forte que la sagacité même qui d'ordinaire la gouvernait ou du moins qui l'avait gouvernée jusque-là, car elle se sentait profondément changée depuis peu, depuis ces quelques mots prononcés par la duchesse.

L'avait-il trompée en parlant comme il le faisait à la soirée de lady Hubert ? A travers la passion qui montait en elle, sa clairvoyance ne l'abandonnait pas. Elle savait au fond qu'il était parfaitement possible que Warkworth l'eût trompée. Mais cette hypothèse ne faisait qu'accroître chez elle le sens du danger qui devient en pareil cas l'un des élémens de la passion.

« Il lui faut de l'argent, ... certes, il lui en faut ! se répétait-elle fiévreuse. Mais je trouverai... Pourquoi se marierait-il maintenant, ... avant des années?... Cela ne pourrait qu'entraver sa carrière. »

De nouveau elle s'arrêta devant le grand miroir, de nouveau sa jalousie évoqua l'image candide et menaçante de celle qui lui tenait de si près, puisque leurs mères étaient sœurs. Quelle chose étrange ! Où donc voltigeait aujourd'hui le fil de la Vierge ? Dans quel abri sûr se reposait-il, protégé par les affections familiales et toutes les douceurs que procure l'argent ? Des sentiers escarpés que lui faisait gravir son rude combat personnel contre la vie, Julie Le Breton regardait avec un mépris douloureux cette sécurité facile, produit du hasard. Elle avait ouï dire que la mère et la fille revenaient des Indes lentement, avec de nombreux arrêts en route. Et cependant l'enfant gâtée aspirait vers l'Angleterre, non pas pour y retrouver ses jardins, son cheval, ses animaux favoris, mais uniquement pour y revoir cet élégant officier qui, dans quelques minutes peut-être, frapperait à la porte de lady Henry, en quête de celle qu'il ne soupçonnait guère d'être une cousine germaine ignorée d'Aileen Moffatt.

Ces pensées faisaient vibrer de colère agressive les nerfs de Julie. Elle se tourna vers une des vieilles pendules françaises. Combien de temps encore avant qu'il ne viant ?

— Sa Seigneurie demande mademoiselle.

C'était la voix de Dixon et, en un clin d'œil, Julie eut repris avec effort possession d'elle-même. Elle gravit un escalier très raide, oublié dans la restauration de l'hôtel, qui la conduisit droit à l'appartement de lady Henry. Pour éviter le bruit, la vieille dame ne logeait pas sur la rue. Sa chambre, meublée l'année même de l'avènement de la reine Victoria, conservait les meubles, les étoffes, les tapis à la mode de ce temps-là. Et ce qui n'était alors que laid paraissait maintenant affreux. Mais l'énergique maîtresse du logis, qui avait su si bien harmoniser et conserver les nobles décorations et les superbes peintures de ses salons, ne permettait pas que l'on touchât au moindre détail de cette chambre fanée :

« Cela me convient, répondait-elle impatiemment quand sa grosse belle-sœur plaidait la cause des boiseries blanches et des tentures fraîches. Si c'est vilain, je suis vilaine aussi. »

Ce soir de février, elle était tout au moins féroce et redoutable, assise sur son lit où la soutenaient des oreillers, tourmentée par sa bronchite chronique et ses rhumatismes, les sourcils contractés, ses mains vigoureuses crispées devant elle par une tension évidente, comme si elle se retenait avec peine

de défier le médecin et tous les conseils, et son propre sentiment de prudence.

— Vous êtes habillée? fit-elle aigrement en voyant entrer Julie Le Breton.

— On ne m'a transmis vos intentions qu'après dîner. Je m'étais habillée avant.

Lady Henry la regarda du haut en bas, de l'air d'un chat prêt à bondir sur une souris.

— Vous ne m'avez pas apporté les lettres à signer!

— Non; je vous ai crue trop souffrante.

— J'ai dit qu'elles partiraient ce soir. Ayez la bonté de les aller chercher tout de suite.

Julie apporta les lettres. Lady Henry lut et signa avec des gémissemens et des défaillances qu'elle ne pouvait réprimer. Puis elle demanda qu'on lui fit la lecture. Julie s'assit tremblante. Comme les aiguilles de la pendule marchaient vite, vite! Heureusement lady Henry s'assoupissait déjà, moitié faiblesse, moitié influence d'une dose de bromure.

— Je n'entends rien, dit-elle avec un geste d'impatience. Élevez la voix... Vous n'avez pas besoin pour cela de crier. Merci... assez... bonsoir. Dites à Hutton qu'on fasse, dans la maison, le moins de bruit possible; on sonnera, on frappera forcément; mais, si tout est bien fermé, je ne dois pas m'en apercevoir. Vous allez vous coucher?

— J'ai encore quelques lettres à écrire. Mais... je ne veillerai pas tard.

— Pourquoi veilleriez-vous? dit lady Henry avec humeur en se retournant sur son oreiller.

Julie redescendit, le cœur battant très fort, et ferma soigneusement toutes les portes. Lorsqu'elle arriva dans le vestibule, il était déjà dix heures et demie. Elle courut à la bibliothèque, une vaste pièce derrière la salle à manger. Comme Hutton l'avait bien parée en si peu de temps! Elle reprit courage. D'un pas de danse, alerte et joyeuse, elle alla d'un siège à un autre, disposant tout instinctivement comme elle avait coutume de le faire dans le grand salon. Il lui semblait très beau ce vieil appartement! Quel dommage que lady Henry s'y tint aussi peu. Les boiseries étaient de chêne tandis que celles du salon étaient blanches. Mais les tableaux, au nombre de deux ou trois, y faisaient même meil-

leur effet... Ce Lawrence charmant, l'*Enfant rouge*, avec l'éclat de ses satins, ces deux Hoppner, de délicieuses études en bleu,... qui donc les avait jamais vus auparavant? Une ou deux lampes encore les feraient mieux valoir.

Un bruyant coup de marteau, puis le timbre : Julie retint sa respiration. Ah! une voix là-bas, dans le hall! Elle s'approcha du feu et demeura tranquillement plongée dans la lecture d'un journal.

— Le capitaine Warkworth serait heureux d'être reçu cinq minutes. Il voudrait demander des nouvelles de Sa Seigneurie.

— Faites-le entrer, Hutton, et n'oubliez pas, s'il vous plaît, que je tiens particulièrement à voir la duchesse.

Le maître d'hôtel s'inclina et sortit. Warkworth s'avançant alors :

— Quelle heureuse fortune de vous trouver seule ici!

Il lui jeta un regard que Julie sentit scrutateur; puis, se courbant, baisa la main qu'elle lui tendait.

« Il désire savoir si mes soupçons se sont dissipés, pensa Julie. Qu'il le croie en tout cas! »

— Le point important, répliqua-t-elle, un doigt sur ses lèvres, c'est que lady Henry n'entende rien.

Elle désignait à son hôte, quelque peu intrigué, un siège auprès du feu et se jeta dans un fauteuil de l'autre côté de la cheminée. Sa physionomie, toute sa personne, exprimaient une gaieté nerveuse.

— N'est-ce pas amusant? Cette chambre n'est-elle pas délicieuse? Je crois que je recevrais très bien... chez moi, acheva Julie en regardant tout autour d'elle.

— Vous recevriez admirablement dans un grenier, dans une étable! Mais que signifie?...

— Lady Henry est retenue au lit, ce qui la met de fort maussade humeur, pauvre lady Henry! Elle me croit aussi couchée. Mais vous reconnaîtrez que vous êtes entré de force... pour vous informer très minutieusement de sa santé?

Elle se pencha vers lui, les yeux brillans de malice.

— Bien entendu! Et la foule va-t-elle, possédée du même désir, se presser sur mes talons, ou bien...

Souriant, il approcha sa chaise plus près d'elle qui, au contraire, recula un peu la sienne.

— Il viendra probablement six ou sept personnes qui tien-

dront aussi à prendre elles-mêmes des nouvelles, dit M<sup>lle</sup> Le Breton avec une réserve affectée. En attendant, avez-vous quelque chose à me dire?

— Des masses de choses. — Il tira une lettre de sa poche. — On fait honneur à votre signature dans la Cité comme partout. Voyez plutôt.

Elle rougit : — Vous avez reçu votre part d'actions?.. Je le savais, lady Froswick me l'avait promis.

— Et considérable! Je fais des envieux. Plusieurs de mes amis ont bien obtenu quelques actions, mais ils les ont déjà vendues. J'ai gardé les miennes trois jours de plus, grâce à de bons avis... elles monteront encore. En tout cas, voici de quoi me libérer de mes dettes et me mettre l'esprit en repos pour la première fois depuis que j'ai quitté le collège, voici le moyen de m'équiper convenablement pour aller en Afrique (si j'y vais!) sans avoir l'air d'un mendiant. Tout cela tient dans cette enveloppe, et c'est l'œuvre de quelqu'un que nous connaissons, vous et moi. Marraine-fée, enseignez-moi comment vous dire un vrai merci!

La voix de l'officier parut étouffée par l'émotion. Ces yeux bleus, qui dans diverses parties du monde lui avaient rendu tant de services, étaient fixés brillans et tendres sur son amie. Les lignes expressives de sa bouche frémissaient d'une joie que l'on devait croire très jeune et très sincère. Jamais service d'argent ne fut plus franchement, plus galamment accepté.

Julie se hâta de l'interrompre. Sentait-elle que le souvenir de certains bienfaits risque d'humilier un homme, si prodigue que sur le moment il ait été de sa reconnaissance, laquelle, avec le temps, finit par se retourner contre le bienfaiteur? D'un ton quelque peu hautain, Julie demanda ce qu'elle avait pu faire, sauf de dire un mot en passant à lady Froswick! Il fallait bien que les actions fussent données à quelqu'un! Mais elle était heureuse, très heureuse de savoir Warkworth hors de peine.

Ainsi elle se débarrassa et le débarrassa en même temps d'une gratitude trop pesante, et ils en revinrent à discuter les chances d'obtenir la mission du Mokembé.

Le colonel de l'école d'état-major était assurément un rival formidable. Le commandant en chef, — qui, jusque-là, s'était laissé beaucoup circonvenir en faveur de Warkworth par le général Mac Gill et d'autres gens haut placés, familiers du salon



de lady Henry, — le commandant en chef inclinait peut-être vers cette nouvelle candidature, fortement soutenue par des personnages importans en Égypte. Il avait sur la conscience une ou deux récentes nominations qui n'étaient pas justifiées par un mérite de premier ordre, et l'homme de l'état-major, outre sa renommée militaire, était l'honneur incarné, la vertu, la pauvreté, le travail, il n'était cousin de personne; bref, son nom produirait un excellent effet.

Warkworth et Julie Le Breton discutèrent ce qu'il y avait à faire; ils nommèrent quelques personnes dont l'intervention serait utile. Elle était aussi minutieusement renseignée que lui-même sur les patronages efficaces. Des moyens nouveaux surgissaient dans la fertile imagination féminine. Pourtant elle n'en disait pas grand'chose et faisait moins encore parade de ses ressources. Mais quand on causait avec elle, il semblait toujours que d'invincibles murailles se fussent abattues, que des perspectives d'espoir s'ouvrirent devant les découragemens les plus profonds. Elle trouvait le mot juste, la plaisanterie qu'il fallait, le stimulant qui devait exciter à l'invention ou à l'effort. Et elle ne cessait de choyer et d'apaiser l'amour-propre de son ami, le plaçant comme une plante de serre dans une atmosphère d'expansion et de contentement de soi qui faisait d'une conversation avec elle le plus exquis des plaisirs pour cet homme ambitieux, exigeant, irritable, plus sensible aux coups qu'aux caresses de la fortune.

— Je ne sais comment cela se fait, lui déclara enfin Warkworth, quand j'ai causé dix minutes avec vous, l'univers me semble transformé. Le ciel était d'un noir d'encre, vous le rendez tout rose... Mais supposons que ce ne soit là qu'un mirage et que vous soyez l'enchanteresse qui le suscite...

Il lui souriait, reconnaissant le charme et s'y abandonnant. Ce n'était pas chose aisée que de rester calme auprès de Julie Le Breton. L'encens qu'elle savait si bien offrir faisait perdre la tête de plus d'une manière à celui qui le recevait.

— J'en cours le risque, répliqua-t-elle avec un petit haussement d'épaules. Si je vous donne trop de confiance et qu'il n'en résulte rien...

— Je saurai, j'espère, en prendre mon parti, interrompit Warkworth; mais vous ne comprenez qu'à demi, — pardonnez-moi, — l'effet que personnellement vous produisez. Quand on se

trouve en face de vous, on veut vous plaire à tout prix, dire et faire ce qui vous plaît, puis on s'éloigne et...

— On prend la résolution de ne pas se laisser mener, dit-elle souriante. Mais l'art ne consiste-t-il pas, tandis que vous vous efforcez vainement de deviner ce qui va survenir, à savoir faire pencher la balance, en dépit d'une demi-douzaine de forces contraires?

Il se pencha vers elle et leurs yeux se rencontrèrent par-dessus le reflet des flammes du foyer. En ce moment, elle paraissait si froide, si belle, si peu accessible, qu'outre la reconnaissance et la vanité flattée, quelque chose de plus puissant et de nouveau fit tressaillir Warkworth. Du reste, l'effet fut un recul immédiat : circonspection, tel était le mot d'ordre. Il fallait, dans leur intérêt à tous deux, être prudents. Qu'avait-il à se reprocher jusque-là? Rien. Il ne s'était jamais proposé comme un amant, ni comme un mari possible. Tous deux savaient la vie; ils se comprenaient l'un l'autre. Quant à la petite Aileen.. quant à ce qui s'était passé, ou pourrait se passer dans l'avenir... le secret ne lui appartenait pas. Et une femme dans la situation de Julie Le Breton, avec son intelligence, n'ignore rien des difficultés qui lui barrent le chemin.

Pauvre Julie, si elle eût été à la place de lady Henry, quelle carrière n'eût-elle pas faite! Il éprouvait une vive curiosité au sujet de sa naissance et de ses antécédens dont il connaissait peu de chose, car elle avait toujours évité de lui en parler. Il la croyait fille de parens anglais fixés à l'étranger, lady Henry l'ayant rencontrée par hasard. Mais comment expliquer cette distinction, cette aisance avec lesquelles elle tenait sa place dans la plus haute société anglaise?

Julie lut une partie de ces pensées au plus profond des yeux attachés sur elle, réfléchis, animés, tendrement observateurs. Elle rougit un peu et changea de conversation.

— Comme tout le monde est en retard ce soir! Ce sera bien contrariant si la duchesse ne vient pas.

— La duchesse est délicieuse, mais pas pour moi, dit Warkworth en riant. Elle m'a en grippe... Ah! nous voilà envahis!

Le timbre de la rue vibrat bruyamment, puis on entendit des pas dans le hall. Un blanc tourbillon porté par de minuscules souliers de satin étincelans sous la gaze, se précipita.

— Oh! Julie, quelle excellente idée, cher mauvais ange que

vous êtes ! Tante Flora dans son lit et vous ici, à sa place. Moi qui arrivais toute prête à faire pénitence, quel soulagement !... Oh ! M. Warkworth ! Comment allez-vous ?

Cette dernière phrase fut prononcée d'un ton tout différent, et la duchesse qui venait seulement d'apercevoir le jeune officier dans le coin le moins éclairé de la cheminée, lui tendit de très haut une main fort raide. Puis elle reprit, s'adressant à Julie :

— Ma chère, il y a une émeute là dehors. M. Montresor et le général je ne sais qui, et Jacob, et le docteur Meredith avec un Français,... et le vieux lord Lackington,... et Dieu sait combien d'autres. Hutton m'a dit que je pouvais entrer... J'arrive en éclaireur. Mais réellement qu'allez-vous faire ? Il faut vous décider... Les voitures commencent à prendre la file.

— Je vais parler à Hutton, dit Julie.

Et elle passa vivement dans le hall.

MARY A. WARD.

*(La troisième partie au prochain numéro.)*

---

---

# L'ARMÉE CHINOISE

---

Aucun de ceux qui l'ont vue à l'œuvre ne niera que l'armée chinoise, pendant la dernière campagne du Pe-tchi-li, et notamment dans les opérations de Tien-Tsin, comme organisation générale, comme armement, comme instruction militaire de son infanterie et de son artillerie, en un mot, comme valeur de ses différens élémens, se soit trouvée en progrès très marqués sur l'armée que les contingens français et anglais eurent à combattre en 1860 et les Japonais en 1894. Et cependant, à en croire les renseignemens fournis par des officiers et par des explorateurs qui ont parcouru la Chine avant l'explosion du mouvement boxer, les troupes du Pe-tchi-li, les seules que les Puissances aient rencontrées devant elles à Tien-Tsin et à Pékin, n'étaient point peut-être celles qui possédaient l'instruction militaire la plus complète et les meilleures qualités manœuvrières.

Ce qui est certain, c'est que, à Tien-Tsin, ceux des généraux alliés qui disposaient du service de renseignemens le plus sûr, Japonais et Anglais, étaient particulièrement préoccupés, au moment d'entreprendre la marche sur Pékin, de l'éventualité où l'armée internationale pouvait se trouver de rencontrer, sur sa route, les 8 000 hommes composant le corps d'armée du Chang-toung, qui avaient été instruits, quelques années auparavant, par des Européens, à Siao-Tcheou, près de Tien-Tsin; et que Yuan-Shi-Kaï, leur chef, avait emmenés en majeure partie avec lui quand il fut appelé au gouvernement de cette province. Fort heureusement, en raison de l'obligation où était ce vice-roi de

conserver ses troupes dans cette province, l'une des plus troublées de l'Empire, pour y ramener l'ordre, et aussi en raison de l'éloignement du théâtre de la guerre, seul, un petit corps d'un millier d'hommes, a-t-on dit, put aller tardivement prendre part aux opérations du Pe-tchi-li. L'impression produite sur l'esprit des officiers des différens contingens du corps expéditionnaire international, à la suite des manœuvres exécutées dans les environs de la capitale chinoise, dans les derniers mois de l'année 1901, par l'attitude et par la sérieuse instruction militaire de 4 000 soldats de ces troupes du Chang-toung, qui, sous les ordres de Yuan-Shi-Khaï, avaient formé l'escorte de la Cour impériale, lors de sa rentrée à Pékin, tendrait à faire croire que les appréhensions des généraux alliés avaient quelque fondement. D'autre part, la promptitude et la vigueur avec lesquelles le détachement des troupes envoyé de Pékin, par Yuan-Shi-Kaï, dans le milieu de l'année 1902, pour combattre les Boxers dans le Pe-tchi-li sud, réprima une révolte qui, aux yeux de tous, prenait le caractère le plus alarmant, sont une autre preuve que ce corps possède une réelle valeur.

Nous ajouterons que diverses causes ont empêché l'armée chinoise de faire, dans la campagne de 1900-1901, aussi bonne figure que les alliés étaient en droit de le craindre. Ce sont, entre autres : l'absence de tout plan général de défense de la capitale même et, aussi, de la route de Tien-Tsin à Pékin ; le manque de direction qui s'ensuivit ; le caractère des dispositions de la Cour de Chine, favorables un jour, le lendemain hostiles aux légations de Pékin et, en général, aux étrangers ; et enfin l'ordre absolu adressé par Li-Hung-Chang, aux généraux chinois, dès la chute de la capitale, d'éviter tout conflit avec les contingens internationaux, en vue de mettre fin le plus tôt possible à une guerre qui paraissait à ce haut mandarin profondément fatale aux véritables intérêts de la Chine.

Ces nombreux élémens de désorganisation n'empêchèrent point l'armée chinoise de faire preuve, en différentes circonstances, de réelles qualités militaires. Quelques écrivains, et notamment l'auteur de l'ouvrage paru, en 1902, sous le titre : *Les combats du corps expéditionnaire allemand en Chine*, vont jusqu'à avancer que, malgré les défaites de Takou et de Tien-Tsin, le prestige et le sentiment patriotique dont cette armée était animée ne subirent point en définitive, aux yeux des Chinois, d'atteinte bien

sérieuse, leur généraux s'étant bornés uniquement, en dehors de ces rencontres, à refuser le combat sans jamais perdre cependant le contact de l'adversaire.

La campagne du Pe-tchi-li n'aura pas ralenti pour bien longtemps le mouvement progressif, si nettement accentué, de la réorganisation de l'armée chinoise. Elle aura eu pour résultat de fournir à la Chine des enseignemens de tout ordre, dont, bien conseillée, elle saura faire son profit ; elle paraît, de plus, avoir été un stimulant pour le zèle des réformateurs. Et, en effet, les négociations étaient à peine terminées que l'on signalait la prodigieuse activité déployée par certains vice-rois, notamment par Yuan-Shi-Kaï, le nouveau vice-roi du Pe-tchi-li, et par Tcheng-Tchi-Tong, pour la réorganisation des forces militaires de leur province. Tous les noyaux de troupes instruites, exercées à l'européenne et stationnées à Pékin, à Tien-Tsin, au Chang-Toung, à Ou-Tchang, à Nankin, à Fou-Tchéou, en Mandchourie et dans les deux Kiang, vont donc ainsi se trouver dans les meilleures conditions pour servir de modèles à la formation de nouvelles unités destinées à la constitution d'autant de petites armées réparties dans les contrées du territoire où leur action pourra être le plus efficace, en cas d'un nouveau conflit de la Chine avec une ou plusieurs puissances.

Dans quelles conditions l'organisation de ces armées pourra-t-elle être poursuivie, perfectionnée et menée à bonne fin ? Quels sont les moyens les plus propres à atteindre ce résultat ? Quelle sera, dans l'avenir, la valeur de ces armées ?

## I

Sachons avant tout que le principe même de la nécessité de la constitution d'une armée et d'une marine puissantes, organisées, armées et instruites sur le modèle et d'après les méthodes des armées et des flottes européennes, n'est désormais contesté par aucun de ceux qui veulent conserver à l'Empire du Milieu son intégrité, sa dignité et son indépendance. « Pour des jours nouveaux, il faut des méthodes nouvelles, » proclamait l'empereur Kouang-Tsu dans le *Chuen-Hiuh-Pien*. « Nous mettons au défi, disait-il, tous ces amateurs du vieux système de former une armée toujours victorieuse avec l'ancien armement ; de protéger les côtes de la Chine avec les

anciennes canonnières au lieu des cuirassés modernes (1). »

Quant aux mandarins adversaires de toute réforme, par esprit de routine, ou bien, il faut le dire, découragés d'avance par l'énormité des dépenses que la Chine va se trouver dans l'obligation de s'imposer; quant aux sectaires qui, aveuglés par leur esprit anti-militariste, au point d'en arriver à sacrifier à des doctrines chimériques ou criminelles l'existence même de leur pays, nient la nécessité pour la Chine de se constituer de solides, mais coûteuses armées, et réclament le désarmement universel, s'en remettant pour le règlement des difficultés qui pourraient surgir entre la Chine et les autres puissances, au respect de la justice et du droit international, l'empereur Kouang-Tsu ne leur ménage point l'expression du dédain qu'ils lui inspirent, dans le passage suivant de ce même *Chuen-Hioh-Pien*, « l'unique espoir de la Chine ».

« Les troupes, proclame-t-il, sont à un pays ce que la respiration est à un corps. Aucun homme n'a pu vivre sans respirer, aucun pays n'a pu exister sans armée. Et, aujourd'hui, il se trouve, en Chine, des gens très haut placés qui disent que l'Empire du Milieu devrait s'unir à la ligue pour le désarmement, parce que l'Empire se trouve dans une situation désespérée et que l'action de cette ligue garantirait la paix en Orient.

« Notre avis est qu'au lieu de procurer la paix à la Chine, son désarmement ne lui vaudrait que de nouvelles insultes des autres puissances. Combien ne devons-nous pas être sur nos gardes, maintenant que toutes les puissances parlent de désarmement! Si nous maintenons notre armée, les petits peuples nous respecteront et les grands nous craindront.

« Beaucoup d'entre nous ont une confiance absolue dans les lois internationales, mais ils sont aussi stupides que ceux qui espèrent le désarmement ou la paix universelle! Entre des pays également armés, les lois internationales servent à quelque chose; mais que peuvent ces lois pour régler les différends d'un combat entre un peuple fort et un peuple faible (2)? »

(1) Le grand parti de la réforme, représenté par la fameuse société, le Po-Wong-Woey, qui compte plusieurs millions d'adhérens et dont l'objet immédiat est le « Salut de l'Empire du Milieu, » préconise, dans son programme, en même temps que l'abolition des vieilles coutumes, l'ouverture des ports au commerce, etc., la construction ou l'achat, au moyen des capitaux formés par des versements volontaires, d'une flotte de guerre, et l'armement du nombre suffisant d'hommes pour maintenir l'intégrité du territoire chinois.

(2) C'est ce même langage que tenait M. Thiers, au Corps législatif, dans la

Cette même affirmation de la nécessité absolue d'une armée puissante et cette protestation contre les promoteurs de l'idée d'un désarmement de la Chine, nous les trouvons exprimées d'une manière non moins énergique, par Tcheng-Tchi-Tong, dans une entrevue que ce haut mandarin eut avec un publiciste français à Ou-Tchang :

« Quand nous aurons acquis les trésors de la science européenne, disait Tcheng-Tchi-Tong, il nous faudra les garder et, pour les garder, il nous faudra une armée. En ces temps-ci, quelques lettrés, voyant l'état de la Chine devenir chaque jour plus critique, proposèrent d'entrer dans la société européenne du désarmement. Ce projet est de nature à nous attirer de plus terribles humiliations encore. Tout le monde parle de la paix et personne ne songe à la faire. L'Allemagne a pris possession de Kiao-Tchéou, par la force des armes : et la Russie de Port-Arthur. Depuis vingt ans on n'entend parler d'autre chose que de l'augmentation de la marine, que de nouvelles dépenses pour l'armée. Tous les pays se disputent à qui aura le plus de canons et de fusils, sans qu'il soit question de s'arrêter jamais. Si nous avons des soldats, les royaumes forts rechercheront notre amitié. Au contraire, si nous n'avons pas de soldats et attendons que les autres royaumes suppriment les leurs, ne sera-ce pas nous exposer à la risée de tout le monde (1)? »

« En vérité, les projets de désarmement n'auraient d'autres résultats que de précipiter notre ruine. Les autres puissances nous voyant à un tel point faibles, irrésolus, se lèveraient, sans doute, toutes ensemble, pour partager l'empire (2). »

Les mêmes réformateurs patriotes qui reconnaissent la nécessité de la création d'armées et de flottes puissantes, reconnaissent également l'obligation où se trouve la Chine de s'adresser à l'Occident pour acquérir la connaissance de ces sciences, sans laquelle il n'est plus, pour les peuples, de progrès possibles dans la lutte des intérêts internationaux de tout ordre. Ils préconisent l'institution, en Chine, d'une sorte d' « enseignement moderne

séance du 20 juin 1870 à l'occasion d'une proposition de réduction du contingent, de 10 000 hommes qui était demandée par un député :

« On nous répète sans cesse : « Désarmez et l'on vous imitera... »

« Parler de désarmement, c'est caresser une chimère. Je suis pour la paix. Mais, pour avoir la paix, il faut que nous soyons forts. »

(1) *La Chine*, par M. G. Donnet.

(2) *Ibid.*



technique et pratique, » qui permettra aux générations de l'avenir de développer l'industrie nationale par l'exploitation directe des mines et autres ressources du sol; par la construction des chemins de fer, la fabrication des canons, des fusils et autres engins de guerre, etc.; enfin, et surtout, — car c'est là une question d'urgence, une question de salut pour l'Empire, — d'inculquer aux jeunes gens qui se destinent à la carrière des armes les principes nouveaux de l'art de la guerre dont le perfectionnement marche de concert avec la science moderne. Et ils sont d'avis que cette culture des sciences occidentales, cette initiation à cet art nouveau de la guerre, c'est moins dans la lecture des livres de l'Occident que par les voyages, par la fréquentation des autres peuples, par l'étude sur place de l'organisation des différentes armées, qu'il faudra les chercher.

« Notre grand malheur, a dit l'un de ces réformateurs, vient de ce que nous ne savons pas, et si nous ne savons pas, c'est d'abord parce que nous ne voyageons pas. Demeurer en Europe une année nous sera plus utile que d'étudier, chez nous, pendant cinq années, les livres européens. Comment le progrès a-t-il été introduit chez les Japonais, sinon par ce système? »

Examinons sur quelle base et en vertu de quels principes, comme recrutement, effectifs, instruction, armement, etc., l'armée chinoise nouvelle, ou, plus exactement, l'armée de l'avenir, en Chine, pourra être organisée.

## II

On objecte bien que la Cour, ne perdant pas le souvenir de l'exemple de cette minorité turbulente et factieuse qui, à Pékin, s'appuyant sur les troupes de Tong-Fug-Sian, et, la tenant en quelque sorte prisonnière, lui a imposé une ligne de conduite si fatale aux intérêts de la Chine, hésitera à donner à l'organisation des forces militaires de l'Empire une trop grande extension et évitera de créer des armées qui pourraient être un péril pour la dynastie. Mais le danger auquel la Chine vient d'échapper, de se voir démembrée et partagée entre les Puissances, celui dont elle se voit encore menacée par les convoitises de certaines d'entre elles qui visent plus particulièrement les provinces riches et fertiles de la vallée du Yang-Tsé-Kiang, sont autrement pressans et redoutables, d'autant plus que la Cour, très

circonspecte et prudente, assurée de la fidélité de l'élément mongol et de l'élément mandchou, qui constitueront toujours le plus fort contingent des troupes composant sa garde personnelle, la défense de la capitale chinoise et celle de la province du Petchi-li, saura, sans doute, apporter à la nouvelle organisation le tempérament nécessaire pour éviter un écueil dont la dynastie actuelle a, de tout temps, réussi à se préserver. Et d'un autre côté, les événemens dont la Chine vient d'être le théâtre, à l'occasion du mouvement boxer, ont démontré à la Cour de Pékin qu'elle pouvait avoir une entière confiance non seulement dans ces troupes dynastiques mais aussi dans les armées chinoises, proprement dites, dont le loyalisme et le dévouement ont été sur tous les points absolus.

Il en est qui objectent encore, pour démontrer l'impuissance de la Chine à devenir un État militaire de premier ordre, que les Célestes ne forment point une entité nationale, que le mot « patrie » n'existe pas dans leur langue, etc. Cet argument, qui serait peut-être applicable, dans une certaine mesure, aux populations de l'Inde, en raison de la diversité de races, de religions, de mœurs, d'intérêts, etc., qui les sépare, est sans valeur à l'égard d'une agglomération de 400 millions d'habitans qui ont les mêmes idées, les mêmes coutumes, le même mode d'existence, le même culte des ancêtres, la même écriture et une législation qui leur est commune depuis plusieurs milliers d'années; dont le territoire, dans ses limites naturelles, présente une véritable unité géographique; et surtout où tout sujet, s'il se distingue par son savoir et par sa supériorité intellectuelle, dans les concours successifs auxquels prennent part les lettrés, peut atteindre aux plus hautes dignités. Il ne faut point en douter, malgré l'opinion contraire de quelques écrivains, le nationalisme chinois, qu'on sentait, depuis les campagnes de 1841, de 1859 et de 1860, comme couvrir à l'état latent dans la masse des Célestes, s'est aujourd'hui réellement affirmé. Déjà, peu de temps avant les derniers événemens, dans son manifeste du 21 novembre 1899, l'Impératrice de Chine avait proclamé les résultats que l'on pouvait en attendre au cas d'une guerre prochaine : « Lorsqu'on a un pays comme le nôtre, disait-elle, un territoire aussi étendu, de telles ressources naturelles, des centaines de millions d'habitans, si chacun tient à prouver son loyalisme et son patriotisme, qui peut avoir peur de l'étranger? » Cette explosion populaire

de sentimens de haine qui éclata naguère, du nord au sud de la Chine, aux cris de : « Mort aux étrangers ! » — le cri de ralliement des races qui se soulèvent pour lutter pour leur indépendance — est une manifestation frappante de ce nationalisme (1).

Nous n'irons point toutefois jusqu'à soutenir que, dans cette vaste fourmilière humaine que forme la Chine, tous les Célestes soient susceptibles de comprendre, au même degré, ce sentiment de patriotisme. Dans ce peuple où abondent les coolies sans travail, les mendians, les déshérités de tout ordre vivant au jour le jour (2), les ennemis de la dynastie mandchoue, les lettrés

(1) La haine de l'étranger servit de lien entre les nombreuses sociétés secrètes d'origine ou de formation éminemment populaire, et le corps des lettrés opposé aux réformes que menaçait d'amener l'intervention active des Occidentaux dans les affaires intérieures de la Chine. Et c'est en arborant sur leurs drapeaux cette devise, « Mort aux Étrangers ! » accompagnée de celle de « Sur l'ordre de l'Empereur et pour le Salut de la dynastie, » que les Boxers rallièrent à eux tous ces mécontents en même temps que les adhérens de toutes les sociétés secrètes de l'Empire, y compris celles, comme le *Nénuphar blanc*, dont le but était le renversement de la dynastie actuelle.

Sir Robert Hart considère l'explosion du mouvement boxer de 1900 comme le prélude d'une transformation, et le point de départ de l'histoire future de l'Extrême-Orient. « La Chine de l'an 2000 sera, dit-il, bien différente de celle de 1900. Le sentiment national est un facteur constant dont il faut tenir compte et qu'on ne peut éliminer lorsqu'on s'occupe d'événemens qui concernent un peuple. Ce mot d'ordre « la Chine au Chinois » et « Dehors les Étrangers » est bien le réveil de ce sentiment. Ce mouvement dû, certainement, originairement, à une inspiration officielle, s'est emparé de l'imagination populaire et il est à présumer qu'il s'étendra, de long en large, dans tout l'Empire.

« S'il n'a pas réussi, il a cependant montré quel écho il pouvait trouver dans le peuple : ses initiateurs ont compris que les lances et les sabres, auxquels la prudence des mandarins avait limité leur armement, devaient être remplacés par des fusils Mauser et des canons Krupp. »

Nous ajouterons que, si l'explosion du mouvement boxer avait été retardée de quelques mois et ne se fût produite, par exemple, qu'au mois de décembre, les conséquences en eussent été autrement plus terribles qu'elles ne le furent. En effet, la navigation étant arrêtée sur le Peï-Ho, dans les premiers jours de ce mois, par suite des glaçons charriés par le fleuve, et la côte, devant Takou, devenant à ce même moment inabordable, il eût fallu aux Alliés une véritable opération militaire par terre pour s'emparer des forts qui barent l'entrée du Peï-Ho. Les concessions, à Tien-Tsin, et les légations, à Pékin, n'eussent pu être secourues à temps ; un succès des Boxers ou des réguliers, tel que celui qui fut remporté sur la colonne Seymour, sur les premières troupes débarquées qui auraient été ainsi dans l'obligation d'entrer en campagne dans les conditions les plus difficiles, eût donné à ce soulèvement boxer une extension et une force que la Cour, comme les vice-rois du Yang-Tsé-Kiang et de Canton, eussent été alors, selon toutes probabilités, dans l'impossibilité d'enrayer, si le désir leur en était venu, car ceux qui déchainent de semblables tempêtes ne sont plus les maîtres des élémens et se trouvent, à leur tour, emportés dans la tourmente.

(2) Il faut donner à cette expression son sens propre : c'est en effet, par milliers que meurent les Chinois, — hommes, femmes enfans, — lorsqu'une famine

sans emploi déçus dans leurs ambitions, les soldats licenciés obligés de chercher leur subsistance dans l'exercice de la piraterie, etc., le nombre est grand des gens qui ne demandent qu'à grossir les bandes des mécontents, telles que celle des Boxers qui subsiste encore sous des dénominations diverses, sur différents points du territoire, ou bien les bandes de rebelles telles que celle dont étaient formés les Taï-Pings, etc. Le nombre est grand également, des élémens que l'étranger peut recruter, s'attacher par l'appât du gain, organiser en corps indigènes et même, opposer, à un moment donné, à leurs compatriotes. De même, on n'empêchera jamais les Chinois unis à des commerçans, à des missionnaires, etc., par les liens de la reconnaissance, de la foi, ou d'un puissant intérêt, à rester fidèles, en toute circonstance, aux étrangers auprès desquels ils se sont groupés et avec lesquels ils se considèrent comme solidarisés. Mais, si une guerre générale, un appel aux armes pour la défense de l'indépendance du territoire, tel que celui contenu dans le décret du 21 juin 1900, de l'empereur Kouang-Tsu, si une véritable levée en masse venait à être décrétée par la Cour après s'être assurée, au préalable du concours entier des vice-rois, des mandarins, des lettrés, etc., il n'est point douteux que le nombre des Chinois qui feraient défection à la cause nationale serait alors considérablement réduit.

On objecte encore, et en apparence avec plus de raison, que le Chinois n'a ni l'instinct guerrier ni l'esprit militaire et qu'il deviendrait, par conséquent, très difficile, si on y était obligé par les circonstances, d'arriver à inspirer le goût du métier militaire à la masse des Célestes; que la condition du soldat y est méprisée de la part des lettrés, de sorte que l'armée ne sera pas susceptible de réels progrès tant qu'elle se composera d'officiers de fortune, sans prestige, ou de bacheliers militaires sans instruction professionnelle, et d'hommes recrutés dans la partie flottante des villes, la lie de la population.

Nous répondrons, tout d'abord, qu'il ne nous paraît nullement désirable, dans l'intérêt même de cette puissance, de voir y revivre cet instinct guerrier qui fait la force d'autres nations,

résultant d'une guerre, d'une inondation ou de l'un de ces nombreux fléaux qui s'abattent sur ce pays, vient à frapper ces innombrables populations, et principalement celles de l'intérieur qui ne vivent presque exclusivement que du seul produit de leur sol.

et que la Chine a possédé, tant qu'elle eut à soutenir la longue série de luttes que demanda l'établissement de sa domination sur les petits États aux dépens desquels l'Empire se fonda. Lorsque l'accroissement rapide de sa population fit à la Chine une inéluctable nécessité de trouver dans le travail de la terre la subsistance commune, ses législateurs s'attachèrent, avec raison, à fixer l'habitant au sol, à lui inculquer l'amour de l'agriculture, à lui faire perdre le goût des aventures et à détruire par tous les moyens cet instinct guerrier auquel la Chine était, il est vrai, redevable de sa première prospérité et de sa grandeur, mais qui, dans la voie des aspirations civilisatrices et intellectuelles où ses lettrés l'avaient engagée, lui paraissait un vestige de la barbarie des tribus primitives et, en quelque sorte, un encouragement, pour ceux qu'animait cet instinct, à un retour à l'existence nomade, plus facile, de ces tribus.

Cet instinct guerrier n'existait point non plus, naguère, à un haut degré, dans la population japonaise, avec laquelle on compare fréquemment la race chinoise, lorsque l'on recherche les causes des progrès immenses accomplis par les îles du Soleil Levant dans l'organisation de leur armée, et celle de la lente transformation avec laquelle on procède, en Chine, à cette organisation. Au Japon, en effet, le métier des armes était, jusqu'au milieu du siècle qui vient de finir, le privilège exclusif de la caste des « Samourais » ou « Nobles, » — nos seigneurs féodaux du moyen âge, — et des hommes d'armes qu'ils levaient sur leurs terres. Dans ces conditions, si, loin d'être un objet de mépris, comme en Chine, le guerrier y était respecté, d'autre part, le paysan japonais comme l'artisan, spécialisés chacun dans son métier, — qui formaient la presque-totalité de la population, — n'avaient point, cependant, naguère encore, un goût bien vif pour le service militaire : la loi de la conscription y fut considérée, en effet, comme un lourd sacrifice par le plus grand nombre, et c'est l'exemple donné par leurs Samourais, qui briguèrent l'honneur de commander les troupes nouvelles, et, encore plus, le retentissement produit par les premières victoires sur l'armée chinoise, qui amenèrent un changement dans les dispositions d'esprit de la nation et procurèrent à l'armée japonaise le prestige et la popularité dont elle jouit aujourd'hui.

En Chine, tout a été fait, au contraire, on le sait, pour extirper à jamais cet instinct guerrier. Pour permettre au gouver-

nement de maintenir plus efficacement son autorité sur une population dépourvue de tout moyen de défense, le port et l'usage par d'autres que par des soldats, et la fabrication, en dehors des établissemens de l'État, de tout objet susceptible d'être employé comme arme de guerre, furent de tout temps prohibés sous peine de mort (1). C'est ainsi qu'en Annam, où cette mesure était également en vigueur, les malheureux habitans des villages, au moment où se fonda notre établissement de l'Indo-Chine, ne disposaient, pour se défendre contre l'attaque des pirates ou contre celle des tigres, que de bambous dont l'extrémité avait été taillée en pointe et durcie au feu (2). Ce désarmement systématique des populations fut ainsi l'un des puissans moyens de gouvernement des administrateurs chinois. Signalons que la prudence des mandarins en cette matière fut toujours excessive, à tel point que l'on est tenté de se demander si ce ne serait point pour obéir à une préoccupation de cette nature que la résolution aurait été suggérée, par ceux qui ont organisé le mouvement boxer, — avec la complicité sinon sous la direction des mandarins, — de faire rejeter, par les adeptes de cette secte, l'emploi de toute arme autre que l'arc, le sabre ou la lance, assurés qu'ils croyaient être de pouvoir, grâce à cette ruse géniale, réduire aisément ce mouvement populaire, le jour où il deviendrait un danger pour l'État. Cette assertion n'a rien d'in vraisemblable : elle rentre assez dans l'ordre de certaines conceptions, dénuées

(1) Des officiers français qui ont séjourné dans le Pe-tchi-li ont constaté néanmoins dans un assez grand nombre de maisons l'existence de fusils à mèche ; ces armes servent à la chasse et aussi à la protection des semences contre les oiseaux. Comme munitions, les habitans font usage d'une grenaille de fer de petite dimension, qui, dans ce pays, remplace le plomb. D'après les mandarins, l'existence de ces vieux fusils proviendrait d'une tolérance tacite, car, en principe, la possession comme le port de toute arme sont encore prohibés, au Pe-tchi-li comme partout ailleurs, en Chine.

(2) L'un des moyens fréquemment employés par les Annamites qui, dans un sentiment de basse vengeance, voulaient causer la perte d'une famille ennemie, consistait à aller glisser, nuitamment, une lance ou un fusil dans l'épaisseur de la toiture en paille ou dans un coin du jardin de l'habitation de leur victime ; une lettre anonyme dénonçait eu même temps au mandarin le prétendu forfait en donnant des indications précises pour la découverte de l'arme. Aussitôt, une nuée de miliciens se précipitait sur la maison du malheureux incriminé et, à la vue de la pièce du délit, de l'entraîner en prison, lui et les siens. Aussi, d'une manière générale, les indigènes qui, en raison de leur richesse, ou de leur situation, ou de leur manière de faire, craignaient de s'être attiré de profondes inimitiés parmi leurs concitoyens, faisaient-ils faire bonne garde autour de leurs maisons pour déjouer de pareilles tentatives.

de sens pratique, qu'on met au compte des mandarins. En tout cas, c'était placer les malheureux Boxers en mauvaise posture en face des étrangers armés de fusils à tir rapide.

Il ne faut donc pas douter que cet instinct guerrier, que les législateurs se sont appliqué de tout temps à déraciner du cœur des Chinois, ne tarderait pas à se réveiller dans les masses si on faisait appel à ce sentiment en vue de la constitution d'une nombreuse armée chinoise. Il est même permis d'affirmer, d'après les documens qui ont été publiés sur ces questions, que les vice-rois ont toujours trouvé, — notamment quand ils s'adressaient, comme nous l'avons dit, à certaines provinces réputées encore aujourd'hui pour belliqueuses, — les élémens pour former autant de corps de volontaires qu'ils l'ont désiré. Dans la guerre sino-française, des compagnies, des bataillons venaient ainsi du Hou-Nan, entièrement constitués, cadres et soldats, pour se mettre à la disposition du commandant de l'armée de la frontière. En conséquence, sans compter les Mongols et les Mandchous, dont le goût naturel pour l'état militaire fait en quelque sorte de chaque individu un soldat, la Chine offrira toujours un réservoir inépuisable pour le recrutement volontaire de tous les hommes qui lui seraient nécessaires pour la constitution de ses armées. Sans avoir besoin de recourir au service obligatoire, la Chine a donc toujours possédé et trouvera encore, quand le besoin s'en fera sentir, pour l'organisation de ses armées nouvelles, le nombre. Mais d'autres l'ont dit avant nous : *La Force, c'est-à-dire la Victoire, n'est que le résultat du nombre et de la valeur du nombre.* Ce n'est donc point seulement de la quantité, aujourd'hui surtout, qu'il importe de se préoccuper quand il s'agit de créer des armées puissantes, que de la qualité, c'est-à-dire du bon recrutement et de la solide instruction professionnelle de leurs élémens : hommes de troupe, cadres subalternes, états-majors, haut commandement (1).

(1) Il y a encore un facteur dont il faut tenir grand compte dans un pays de l'étendue de la Chine, c'est le plus ou moins de facilité pour amener à pied d'œuvre, c'est-à-dire au point où on devra les utiliser, ces bons élémens d'armées ; avant longtemps un réseau de chemins de fer, dont les puissances se disputent les concessions, facilitera les concentrations de ces élémens en temps utile, et pourra empêcher dans une certaine mesure la répétition de ce qui s'est produit, en 1898, lors de la mainmise de l'Allemagne sur le Chang-Toung, quand les excellentes troupes du Kan-Sou ont tellement tardé qu'il a fallu faire la paix avant leur arrivée.

## III

Ayant acquis la conviction qu'une armée n'est réellement puissante et capable de vaincre qu'autant qu'elle peut s'appuyer sur la confiance et sur le respect de la nation dont elle est chargée de garantir la sécurité, quelques-uns des grands mandarins qui sont à la tête du mouvement progressiste, n'ont pas hésité à proclamer, comme première condition du relèvement de l'armée chinoise, la nécessité de remettre d'abord en honneur la profession des armes. Ils ajoutent que le plus sûr moyen d'opérer ce revirement dans l'opinion publique est d'exiger que, désormais, les officiers soient à la hauteur de la mission qui leur est confiée, et que les soldats, au lieu d'être pris dans la lie de la population, et par suite portés souvent, lorsque l'appât du pillage les y pousse, à fraterniser avec les rebelles ou avec les Boxers — dont, aujourd'hui, le but principal, pour la plupart, n'est autre qu'une tentative dissimulée de brigandage, — soient eux-mêmes recrutés avec un soin tout particulier, au double point de vue des conditions physiques et morales.

La mesure prise par Tcheng-Tchi-Tong, dans le Ou-Tchang, qui impose aux mandarins de placer un de leurs enfans dans les nouvelles écoles militaires pour rehausser le prestige du métier des armes, et aussi celle qui consiste à exiger que tout engagé volontaire sache lire et écrire et sorte d'une famille honorable ne tarderont point vraisemblablement à être généralisées dans le reste de l'Empire chinois. Il en sera de même des mesures qui ont pour objet de rejeter de l'armée les joueurs et les fumeurs d'opium, ces dissolvans par excellence de la discipline dans les armées de l'Extrême-Orient, au même titre que les ivrognes dans les armées d'Europe; et enfin des dispositions en vigueur dans quelques corps et dont le but est de chercher à fortifier l'éducation morale du soldat. Et, de fait, Yuan-Shi-Kaï, le vice-roi actuel du Pe-tchi-li, est entré déjà dans cette voie; il ne veut pour son armée que des hommes de vingt à vingt-cinq ans, de haute taille, sachant lire et écrire les caractères, et dont les villages qui les fourniront, devront, selon le mode de recrutement oriental, garantir la moralité. Ce mode de recrutement est de nature à soulever le mécontentement des familles aisées, qui sont ainsi plus particulièrement mises à con-



tribution pour la formation de ces contingens, mais l'on ne peut méconnaître que si son application était réellement poursuivie, il ne contribuât puissamment à la formation d'une armée sérieuse, possédant les élémens de bons cadres.

Il s'agit, de plus, de trouver les moyens de donner à ces cadres, comme à la troupe, l'instruction spéciale qui leur est aujourd'hui plus indispensable que jamais en vue de la meilleure utilisation possible des ressources que la science met à la disposition de l'art de la guerre. Il faut encore souder entre eux tous ces élémens par cet esprit de solidarité qui réunit, comme en un faisceau, en vue d'un objectif commun, toutes les volontés, tous les efforts, toutes les intelligences; développer chez tous et l'amour du métier, et le culte de la patrie, de l'honneur et du devoir, tous ces sentimens qui embrasent les cœurs d'un souffle ardent et font les armées victorieuses; il faut, en un mot, pénétrer l'armée chinoise de l'esprit militaire.

Le soldat chinois pourra acquérir une instruction militaire suffisante par les moyens actuellement employés dans quelques-uns des corps de nouvelle formation, si toutefois on attribue à l'instruction du tir de l'infanterie, — tirs individuels et tirs de combat, — et, plus encore, à l'instruction pratique de son personnel d'artillerie, — nombreuses exécutions d'écoles à feu et autres exercices de tirs de guerre, — qui sont des parties faibles de l'instruction militaire des Orientaux, en général, et des Chinois en particulier, une plus grande importance. « Faites faire de très nombreux exercices à feu et tirer à la cible, ordonnait souvent Napoléon à ses généraux. Faites confectionner des cartouches en nombre suffisant, leur recommandait-il, pour que les soldats puissent exécuter tous les jours des exercices à feu et tirer à la cible. » L'attention des chefs de l'armée doit être portée spécialement sur cet objet. La bonne exécution des marches, des manœuvres à rang serré et en ordre dispersé, la souplesse du corps et l'adresse, — ainsi que le montrent les nombreux documens que nous avons pu recueillir pour établir notre opinion sur la valeur générale des élémens de cette armée, — sont obtenues facilement des sujets de race chinoise. La docilité, la sobriété, l'endurance, le mépris de la mort, sont, d'autre part, des qualités qu'on ne saurait leur dénier.

Cet avis était déjà, en 1897, celui de Mgr Favier dans le volume qu'il fit paraître sous le titre : *Péking*. On y lisait notamment :

« Depuis une quinzaine d'années, les mandarins intelligens, spécialement le vice-roi Li-Hung-Tchang, ont essayé de former des troupes sur le modèle européen et y ont, en partie, réussi ; bien armées, sévèrement disciplinées, proprement tenues, habitant des camps retranchés ou des forteresses, ces troupes ont fait plusieurs fois l'admiration des officiers européens qui les voyaient manœuvrer. Près de cent mille hommes ont été ainsi exercés et auraient représenté une force réelle, car la bravoure ne leur manque pas, s'ils avaient été commandés par des officiers instruits et que l'intendance eût fonctionné régulièrement. » Gordon avait, de son côté, exprimé une opinion semblable au sujet de l'aptitude du Chinois à faire un bon soldat : « Il faut en finir, écrivait-il, à la suite du commandement qu'il exerça dans l'armée chinoise ; il faut en finir avec la vieille légende de la poltronnerie du soldat chinois, qui demande seulement à être bien commandé. La régularité de ses habitudes, si remarquable en temps de paix, fait place, en campagne, à une audace voisine de l'imprudence. Son intelligence et son excellente mémoire en font un très bon sous-officier, la froideur de son tempérament et son calme imperturbable ne sont pas des qualités moins précieuses. Physiquement, il n'est peut-être pas en moyenne aussi robuste que l'Européen, mais il l'est beaucoup plus que les autres races de l'Orient. Une modeste ration de riz, de légumes, de poisson salé et de porc lui suffit pour supporter les plus grandes fatigues, soit dans un climat tempéré, soit dans les régions tropicales qui ont bientôt raison de l'énergie européenne. »

Ce portrait est celui du soldat chinois qui a été instruit ou qui combat sous les ordres d'Européens, de celui qui a ainsi acquis l'esprit militaire ; c'est le portrait, aussi, du Pavillon noir, ou du pirate de la frontière tonkinoise, en un mot, du Chinois qui a fait la guerre. Il n'est point douteux que les soldats exercés aujourd'hui à l'européenne, des armées du Pe-tchi-li ou des deux Tsiang, ne soient susceptibles, bien encadrés, de fournir d'excellentes unités de campagne.

#### IV

Mais, s'il est relativement aisé à la Chine, en faisant appel surtout au concours d'instructeurs étrangers, de se procurer rapidement des soldats et des cadres inférieurs, en nombre suf-

fisant et suffisamment exercés et disciplinés pour constituer les élémens, en infanterie, artillerie et cavalerie, de bonnes unités de campagne, il en est tout autrement lorsqu'il s'agit de développer au même degré la valeur professionnelle des officiers, principalement de ceux qui sont destinés au haut commandement et de ceux qui doivent composer aux armées les différens états-majors.

Pour les grades d'officiers subalternes, les Écoles militaires spéciales chinoises sont susceptibles de fournir un recrutement convenable, à la condition que dans ces écoles, pendant un certain nombre d'années, et aussi dans les corps, la direction de l'instruction militaire pratique soit confiée à des officiers des armées occidentales. Pour la plupart des officiers destinés aux états-majors et au haut commandement, une connaissance plus approfondie des procédés d'instruction, de la tactique de combat, etc., des armées étrangères, leur devient indispensable. Afin d'acquérir ce complément d'instruction, chaque année, de jeunes officiers, choisis après une période de service régimentaire, parmi ceux qui se sont le plus distingués par leur savoir et par leurs aptitudes militaires, devront être désignés pour se rendre à l'étranger ; ils y effectueront un séjour de quelques années au cours duquel ils obtiendront des Puissances amies la faculté de suivre les cours de leurs écoles militaires spéciales ou supérieures, d'effectuer des stages dans des régimens de différentes armes, de prendre part à leurs grandes manœuvres. Dans ces situations diverses ou placés en qualité d'attachés militaires, auprès des représentans de leur gouvernement, ils arriveront ainsi, comme le firent les Japonais, à se mêler à la vie militaire du monde occidental. Ce seront là des sacrifices qui grèveront un peu le budget de la guerre chinois, mais l'adage : « Qui veut la fin veut les moyens » a la même vérité en Chine qu'ailleurs ; et n'est-il pas cent fois préférable, pour une nation, de consacrer chaque année quelques millions à la préparation à la guerre et d'être en état d'assurer honorablement la défense de son territoire, que d'être mise dans l'obligation d'en payer, par exemple, 1500 à la fois, ainsi que cela vient d'arriver à la Chine, à titre d'indemnités à d'autres puissances ? En attendant, la première réforme à accomplir par le nouveau mandarinat militaire, devra consister à s'affranchir d'un certain nombre de préjugés, de procédés, d'usages séculaires auxquels se heurte, pour ainsi dire, en Chine, chaque disposition de la nouvelle éducation militaire

Ainsi, le service actif qui incombe à l'officier ne peut vraiment point s'accommoder de cette stricte obligation de l'étiquette qui ne permet pas à un mandarin, si peu gradé qu'il soit, de s'occuper des détails matériels de la vie, de frayer avec ses inférieurs et, pour le moindre déplacement, de sortir, sans déchoir, en quelque sorte, aux yeux de tous, autrement qu'en palanquin ou en chaise à porteurs, et entouré de cette armée de satellites qui forme le cortège obligé de tout fonctionnaire. L'officier se trouve, au contraire, dans la nécessité, pour le bon exercice de son commandement et par la nature même de ses devoirs, de rechercher le contact permanent de la troupe, afin d'acquérir la connaissance pratique de ses besoins, du maximum d'efforts qu'il est en droit, le cas échéant, d'exiger d'elle. En manœuvres et en campagne, tantôt à pied, tantôt à cheval, il doit ainsi vivre sans cesse de la vie du soldat, être prêt à lui donner l'exemple de l'endurance, du mépris de la mort, et à être en mesure de faire sentir son action personnelle, au moment opportun, jusqu'au dernier degré de l'échelle.

## V

Parallèlement à l'application des réformes concernant le recrutement et l'instruction professionnelle des officiers et des troupes de toutes armes : infanterie, artillerie, cavalerie, génie, etc., qui constitueront sa nouvelle armée, la Chine devra procéder à l'organisation des différens services qui, dans toute armée régulière, sont les auxiliaires indispensables du commandement.

Déjà, elle possède sur plusieurs points, ou elle est en train de créer, des arsenaux qui lui fourniront des canons, des fusils et des munitions de guerre en nombre aussi grand que l'exigeront les besoins de son armée et de sa marine militaire. D'autre part, des essais d'organisation d'un service de santé, d'un service de subsistances, d'un train des équipages, etc., sont tentés sur différens points. Avant même la dernière campagne de Chine, quelques corps de réguliers possédaient, mais simplement à l'état rudimentaire, il est vrai, un matériel et un personnel d'infirmiers et de brancardiers pour assurer l'enlèvement des blessés sur le champ de bataille et leur transport à l'arrière (1).

(1) Dans les armées d'Europe, la certitude, pour le soldat, de recevoir les soins d'hommes dévoués et compétens en cas de maladies ou de blessures, dans la vie

Un service régulier de subsistances de l'armée, une administration des deniers et des matières, un contrôle financier des dépenses militaires, pour le temps de paix comme pour le temps de guerre, doivent faire également l'objet d'une prompte organisation de la part du gouvernement de l'Empire du Milieu. Pour cet objet tout y est à créer ou à remanier profondément. La sobriété du Chinois, la facilité pour les troupes indigènes de trouver, d'ordinaire, sur place, les vivres nécessaires à leur subsistance et celle de pouvoir rapidement concentrer des approvisionnements de toute sorte sur les théâtres présumés des opérations, grâce à la multitude des canaux qui sillonnent le territoire du Céleste-Empire, ont permis, jusqu'à ce jour, aux commandans des corps chinois, composés, d'ordinaire, d'effectifs peu nombreux, de satisfaire tant bien que mal, mais plus souvent mal que bien, aux besoins de cet ordre, par le moyen de mesures de circonstance. On connaît ces mesures : les corps de l'ancienne armée sont accompagnés par un *tao-tai*, sorte d'intendant, qui

de garnison comme en campagne, influe d'une manière considérable sur le moral de ce dernier. Il n'en est point autrement dans les armées de l'Orient. Des réguliers chinois avaient participé, de concert avec des troupes françaises, à une opération contre des Boxers et s'étaient distingués par leur entrain et par une réelle bravoure. L'officier français leur ayant manifesté son étonnement de cette belle conduite, un régulier lui répondit que la mort n'effraie nullement le soldat chinois ; ce qu'il redoute par-dessus tout, c'est, s'il vient à tomber blessé, sur un champ de bataille, de savoir qu'il sera abandonné là sans pitié, sans aucuns soins et qu'il succombera à ses blessures s'il ne se tire point lui-même d'affaire. Cette perspective n'est point à redouter, ajouta le régulier, pour ceux qui combattent côte à côte avec des Européens.

Le Chinois craint également, s'il reste sur le champ de bataille, de ne pas recevoir les honneurs funèbres, et que personne ne fasse ainsi les offrandes rituelles, sur son corps laissé sans sépulture.

Une autre préoccupation, non moins redoutable pour lui, est de savoir que, s'il échappe à ses blessures, mais qu'il devienne incapable de gagner sa vie, il ne lui restera plus, comme moyen d'existence, que la ressource d'aller grossir la masse des indigens vivant au jour le jour de la charité publique. Le Chinois qui a abandonné son village pour s'enrôler n'a plus, à de rares exceptions près, à compter sur le moindre secours de sa commune, dont la charité est strictement réservée aux seuls membres de la communauté municipale. Les Chinois au service d'une puissance européenne n'ont point non plus cette extrémité à envisager.

Ce sont là des indications qui tracent la ligne de conduite du gouvernement de la Chine, dans cette question de l'organisation des services auxiliaires : elles montrent, en effet, mieux que de longues discussions, la nécessité, non seulement au point de vue humanitaire, mais au point de vue de la force morale qu'elle inspire au soldat et des féconds résultats qui en sont la conséquence, de la bonne organisation dans leur armée d'un service de santé, et aussi celle d'une législation prévoyante et généreuse qui assure des invalides à tout homme qui, à la suite d'un acte de dévouement pour le bien ou pour le salut commun, se trouve dans l'incapacité de subvenir à sa subsistance.

est chargé de nourrir et de solder les troupes. Le plus souvent, c'est aux dépens des habitans, pressurés sans merci, que la subsistance de ces troupes est assurée. Lorsque ces derniers ne se prêtent point de bonne grâce à ces réquisitions, ou bien lorsque le pays où l'on opère est pauvre, le soldat chinois pourvoit alors lui-même à ses besoins par la maraude et par le pillage. De plus, l'armée chinoise vient d'en faire l'épreuve, l'on n'est point toujours maître du choix du lieu des opérations, et les troupes qui peuvent se trouver dans l'obligation d'opérer dans certaines régions montagneuses, — ce qui fut le cas des opérations qui se déroulèrent, en 1901, sur les frontières du Chen-si. Privées alors de ces nombreux moyens de communication, les troupes doivent avoir à leur suite un service de transports facile et régulier qui puisse assurer leurs divers besoins. Ce sont, selon la nature du pays, ici, des charrettes, là des mulets de bât ou des chameaux, sur d'autres points, des brouettes chinoises, des coolies, etc. Un bon service de l'intendance pourvoira ainsi aux besoins de l'armée dans ces divers cas.

En ce qui concerne l'administration même et le contrôle des dépenses de l'armée, nous savons bien qu'en Chine, le pays du formalisme, les règles les plus minutieuses président à la perception et à l'emploi des deniers publics en vue de leur protection contre les concussions et autres malversations de tout ordre ; et aussi, que les châtimens les plus sévères sont édictés contre les auteurs de crimes et délits de cette nature. Mais nous savons également que l'on a pu dire, sans être démenti, qu'il n'est point de pays, pour des raisons diverses, où la dilapidation des finances publiques s'exerce avec autant d'impudence et de cynisme. Mgr Favier écrivait, en 1897, en parlant des efforts tentés par Li-Hung-Chang pour la formation de troupes instruites à l'euro-péenne :

« Ici encore la vénalité et l'amour du lucre sont venus paralyser ces premiers efforts. Tel mandarin avec deux barils de poudre européenne en faisait douze, et l'on s'étonnait que le boulet ne sortit pas de l'âme du canon ! Tel autre exigeait pour lui-même le tiers de la valeur d'une commande, et acceptait des armes défectueuses. On passait l'inspection d'un fort, 2000 hommes bien tenus s'y trouvaient ; mais, pendant que l'inspecteur déjeunait, on les faisait passer dans un autre fort, puis dans un troisième, et ces 2000 hommes comptaient pour 6 000.

On allait examiner le magasin à obus; le premier rang était réel, les autres, en carton recouvert de papier argenté! Ces détails suffisent pour faire comprendre comment l'armée et la flotte chinoise ne purent soutenir la lutte contre le Japon. Si la Chine moralisait ses fonctionnaires, faisait instruire ses officiers, payait ses troupes, si, en un mot, elle voulait prendre réellement l'Europe pour modèle, la richesse de son sol et le nombre de ses habitans lui permettraient d'avoir, en peu d'années, une flotte redoutable, une infanterie excellente et la plus nombreuse cavalerie du monde. »

On portera le fer rouge dans la plaie par l'application des peines édictées contre ceux qui dilapident la fortune publique; par la création d'un bon corps d'administrateurs militaires et de contrôleurs financiers, dont la tâche sera de mettre fin à ces abus, de supprimer ces « passe-volans, » institution qui fleurissait dans nos armées à une époque qui n'est pas encore bien éloignée; d'assurer le paiement régulier de la solde et l'observation stricte, de la part de l'État, des autres obligations contractées par lui vis-à-vis de ceux qui le servent: toutes causes qui, autant qu'une bonne instruction professionnelle, concourent à l'établissement de la discipline, à donner aux officiers et aux soldats les sentimens mutuels de confiance et de devoir qui créent la solidarité militaire, et contribuent ainsi à la constitution des armées puissantes et valeureuses! Il ne se trouvera plus alors de chefs qui, en pleine période de paix, éprouvent la crainte incessante, — comme nous avons eu l'occasion quelquefois de le constater sur les frontières méridionales de la Chine, dans certains corps chinois dont les officiers avaient cependant pour nous la plus vive sympathie, — de voir leurs hommes, armés de bons fusils à tir rapide, désertir sous un prétexte quelconque, le plus souvent un simple retard dans le paiement de leur solde, par petits corps, pour aller se livrer à la piraterie, pour leur propre compte, en territoire national ou sur le territoire voisin; ni non plus des commandans de camps de cavalerie être dans l'obligation, quand ils équipent leurs hommes pour la manœuvre, de ne les faire évoluer que dans une zone où ils puissent les suivre du regard, dans la crainte que, s'ils les perdent un instant de vue, ceux-ci ne viennent à disparaître aussitôt avec armes et bagages. Dans le courant de l'année 1899, un officier, invité par l'un des généraux de Yuan-Shi-Kaï à venir assister aux évolutions d'un

régiment de cavalerie, dans un camp situé à proximité de Tien-Tsin, complimentait ce chef sur l'habileté de ses cavaliers à manier leur monture et à manœuvrer à rangs serrés; mais tous les mouvemens étaient exécutés sur un espace restreint, une sorte de champ de course. Afin de chercher à se rendre compte de la manière dont les cavaliers chinois entendaient et exécutaient le service d'exploration, il lui demanda d'envoyer un groupe de cavaliers à un village situé à quelques kilomètres de distance, pour en effectuer la reconnaissance. « Si je commettais cette imprudence, lui répondit le général chinois, je ne reverrais plus ces hommes, qui se hâteraient d'aller vendre leurs chevaux et leur équipement sur le premier marché voisin. » Le bon recrutement effectué aujourd'hui sur quelques points de la Chine, sous la responsabilité des villages, mettra l'autorité militaire à l'abri de pareilles surprises.

## VI

Une question, d'ordre moral également, se pose encore à l'égard de ces armées chinoises de l'avenir. Ces armées sont-elles susceptibles de s'assimiler, avec les élémens de la science militaire des Européens, les principes du droit international qui règle les rapports des armées des puissances de l'Occident?

Les troupes chinoises et, plus particulièrement, en raison de leurs attributions de police, les milices placées sous les ordres des administrateurs ont pris, vraisemblablement, leur part, en toute circonstance, de toutes les cruautés et de tous les massacres qui accompagnèrent les explosions d'indépendance dont, dans le siècle dernier, le Céleste-Empire fut le théâtre. Cependant, nous n'avons jamais trouvé, dans aucune relation, de récits de l'emploi qui aurait été fait, par les réguliers, à l'égard de leurs prisonniers, — comme ce fut souvent le cas de la populace à l'égard des victimes tombées entre ses mains, — de ces supplices raffinés édictés par les lois chinoises. Aussi estimons-nous que c'est principalement comme moyen d'action sur le moral de ses soldats, en vue de frapper leur esprit et pour les effrayer sur les conséquences auxquelles les exposerait une défaillance, que le commandant en chef de l'armée japonaise s'exprimait de la manière suivante, au mois de septembre de l'année 1894, dans



la proclamation qu'il adressait à ses troupes, à l'ouverture de la guerre sino-japonaise :

« L'ennemi a un caractère cruel et féroce : si, dans les combats, vous avez le malheur de devenir ses prisonniers, il vous fera subir certainement des souffrances atroces, plus terribles que la mort, et vous fera mourir, après cela, par les procédés les plus barbares et les plus inhumains. Défendez-vous donc de devenir ses prisonniers, quelque périlleux que soit le combat à soutenir. Ne reculez pas devant la mort. »

« Les soldats japonais qui sont faits prisonniers, non seulement sont privés de tout secours, mais ils s'exposent aux massacres et aux mutilations les plus atroces, » déclarait également, en 1895, au cours de cette guerre, un membre de la Société de la Croix-Rouge du Japon.

Au reste, si les grandes puissances procédaient elles-mêmes, chacune en ce qui la concerne, à un examen scrupuleux de conscience, quelle est celle d'entre elles qui pourrait se flatter de n'avoir jamais manqué aux principes du droit des gens ou du droit international? et déclarer que ses soldats ont eu, toujours et en toute circonstance, au point de vue de l'observation de ces mêmes droits à l'égard des populations ou des armées vaincues, une attitude absolument exempte de tout reproche, non seulement dans le cas d'expéditions dirigées contre les tribus sauvages des différentes parties du monde, mais même dans les guerres poursuivies entre États civilisés? C'est que les instincts sanguinaires de la brute, qui sommeillent au fond du cœur de chaque créature humaine, se réveillent parfois terribles dans l'ardeur de ces luttes, surtout dans la fureur des mêlées auxquelles elles donnent lieu, en même temps que le sentiment de la conservation pousse le soldat à frapper aveuglément tout ce qu'il croit susceptible d'être encore en mesure de lui nuire. Le sang-froid des chefs, le rappel aux sentimens de générosité et de clémence envers le vaincu, remettent promptement les égarés et les exaltés dans le droit chemin. Ce que nous désirons simplement faire ressortir c'est que, sur ce grand nombre de crimes qui ont naguère ensanglanté la Chine (1), il en est peu d'imputables directement à son armée! Dans cette campagne, diffé-

(1) Le total des étrangers massacrés au cours du mouvement boxer est de sept, à Pékin, et, dans les provinces, de 233 — dont 92 hommes, 80 femmes et 61 enfans, — plus un nombre d'indigènes qui peut être évalué à 30 000.

rens faits peuvent, au contraire, être cités à l'honneur de cette armée, car ils dénotent, de la part des chefs, une plus haute conscience qu'on ne se l'imagine communément, de leurs devoirs militaires et sociaux.

Et d'abord, son loyalisme envers les contingens alliés : la colonne Seymour, même après ses premiers engagements contre les Boxers, a pu côtoyer, en effet, pendant plusieurs jours, des régimens de réguliers, sans être l'objet, de leur part, d'aucune manifestation hostile. Les actes d'hostilité n'ont commencé qu'après l'attaque, par nos escadres, des forts de Takou, attaque qui a été considérée par l'armée chinoise comme une déclaration de guerre.

En second lieu : le loyalisme de cette armée envers la Cour de Chine. Les troupes chinoises n'ont pas hésité, au début, sur nombre de points, à combattre les Boxers — comme perturbateurs de l'ordre public, — malgré la complicité des populations et des lettrés qui faisaient cause commune avec eux. L'on sait, en outre, que nombre de chrétiens, notamment des chrétiens indigènes, n'ont dû leur salut qu'à la protection qui leur a été assurée par les réguliers contre les Boxers.

Nous croyons devoir donner ci-après le récit de l'une de ces interventions de l'armée chinoise qui s'est dénouée par une aventure assez singulière : Le 5 août 1900, jour du combat de Peitzang, un missionnaire français, le Père Dehus, fut trouvé dans le camp chinois. Ce missionnaire raconta qu'il administrait une chrétienté, à vingt kilomètres environ au Nord-Est de Yang-Tsoun, au moment de l'explosion du mouvement boxer. Aux premiers troubles, il réunit dans un village catholique un millier environ de chrétiens indigènes et, grâce à quelques vieux fusils qu'il avait pu se procurer, il put tenir tête à toutes les attaques dont il fut l'objet de la part des Boxers des environs. Un général chinois, chargé du maintien de l'ordre dans cette région, se présenta avec de nombreux réguliers devant ce village. Il somma le Père Dehus de renvoyer ses fidèles chez eux, avec la promesse qu'il ne leur serait fait aucun mal ; il assura au Père lui-même la vie sauve et prit l'engagement par écrit de le renvoyer, sous bonne escorte, au consul français à Tien-Tsin. Le 4 août, le Père Dehus fut conduit devant le général Ma, commandant des forces chinoises, à Peitzang, qui lui déclara qu'il tiendrait l'engagement qui avait été pris de le ramener sain et

sauf à Tien-Tsin. Le lendemain, il était délivré par l'armée internationale.

Les rapports sur la dernière campagne des Russes, en Mandchourie, de 1900-1901, établissent, de même, que pendant une suspension des hostilités, des soldats russes, faits prisonniers par des détachemens chinois, ont été rendus à leurs officiers sans avoir été l'objet d'aucun mauvais traitement.

Enfin, aujourd'hui, les différens corps d'armée chinoise, de nouvelle formation, portent inscrite sur leur matériel d'ambulance la Croix de Genève, témoignant par l'adoption de cet insigne, qui place leurs blessés sous la protection des lois de la convention internationale, à la fois de la confiance qu'ils accordent à cette œuvre humanitaire par excellence, et de l'engagement qu'ils contractent de se conformer aux diverses obligations qu'elle impose.

L'armée chinoise reconnaît ainsi nettement, en cet ordre d'idées, les bienfaits, la supériorité nous pourrions dire, de la civilisation occidentale, exemple que ne tardera pas à imiter sur bien d'autres points, dès qu'elle sera mieux éclairée sur la mentalité des races occidentales, cette nation qui, si elle compte au nombre de ses lois les supplices les plus odieux comme châtiement de certains crimes, n'en met pas moins, d'autre part, au premier rang des vertus : l'amour du prochain, le culte des ancêtres, le respect de l'autorité, l'affection vouée aux bienfaiteurs de leur vivant comme après leur mort.

Au fur et à mesure qu'elle transformera son organisation, qu'elle perfectionnera ses procédés d'instruction, ses méthodes de guerre, sur le modèle des armées européennes, l'armée chinoise nouvelle s'imprégnera de plus en plus des principes de devoir, d'esprit d'abnégation, de dignité et de confraternité qui servent de règles de conduite dans les rapports de ces armées vis-à-vis des pouvoirs publics ou vis-à-vis des autres puissances; le contact prolongé, amené par la période d'occupation internationale qui dure encore, aura permis aux grands dignitaires comme aux mandarins civils et militaires d'apprécier à leur haute valeur, comme instruction générale et professionnelle, comme élévation des sentimens, comme supériorité d'éducation, les cadres de ces armées et aura donné aux jeunes gens qui se destinent aux écoles militaires chinoises récemment créées l'ambition de leur ressembler et de les égaler; la connaissance des

sciences que ceux-ci devront acquérir pour pouvoir être à hauteur de leurs fonctions, contribuera à répandre, dans le peuple, les élémens de cette science que les lettrés ont repoussée jusqu'à ce jour comme le plus funeste des présens. Le niveau moral des rangs inférieurs de l'armée se relèvera en même temps sous l'impulsion de tels chefs et grâce, aussi, aux excellentes dispositions prises pour leur recrutement; — et ce ne sera point une des moindres bizarreries dont la Chine pourra nous donner le spectacle, que de voir un jour cette armée, hier encore si décriée, si méprisée, jouer sur le continent de l'Extrême-Orient ce rôle d'éducatrice morale et sociale des masses, qui est en tous pays celui des armées vraiment dignes de ce nom, et reconquérir ainsi le haut rang que lui assure, dans les institutions publiques, sa mission de gardienne vigilante de l'ordre, de l'honneur de la nation, et de protectrice de ses destinées !

## VII

Pour ce qui est du système même d'organisation des forces militaires qui convient le mieux à l'Empire du Milieu, point n'est besoin, à notre avis, — et la Chine l'a bien compris, — de modifier profondément le principe de décentralisation qui a présidé à la constitution de ses anciennes armées des provinces : le seul objectif que les réformateurs doivent et puissent de longtemps se proposer d'atteindre, dans la réorganisation de ces forces militaires, étant un objectif essentiellement défensif, aux besoins duquel la répartition actuelle des petits corps d'armée qui ont été formés sur les points stratégiques importants du territoire répond parfaitement.

Il suffit au gouvernement chinois de doubler, de tripler, selon les éventualités qui sont à redouter dans un avenir rapproché et qu'il est en mesure de prévoir, la force de ces petits corps d'armée, au fur et à mesure des ressources qui lui seront fournies par son recrutement, en prélevant sur le contingent de « l'Étendard Vert » et sur les irréguliers, « Braves » ou autres, les meilleurs élémens en soldats; et en leur affectant comme cadres des officiers sortis des nouvelles écoles militaires ainsi que les officiers de fortune dits en « expectative » qui se sont le plus distingués dans la dernière guerre (1).

(1) C'est certainement une préoccupation de cette nature qui poussait Li-Hung-

Dans les provinces de l'intérieur et, en général, dans celles où le besoin de ces formations de guerre, sorte de petites armées professionnelles, ne se fait point sentir, les gouverneurs des provinces devront être invités à réorganiser, de leur côté, leurs forces de police, comme commandement, comme armement, et surtout comme recrutement, en rejetant de ces dernières les gens sans aveu qu'elles comprennent, de manière à avoir constamment à leur disposition les moyens suffisans et sûrs pour réprimer promptement toute tentative de piraterie ou de rébellion. La Cour de Pékin ne doit pas perdre de vue que l'agitation entretenue, à dessein, dans certaines de ces provinces, sert à merveille les prétentions des mandarins qui luttent sourdement contre l'application de toute réforme — administrative, financière, militaire — et contre la réalisation de tout progrès, notamment en ce qui concerne l'extension des moyens mettant la Cour de Pékin en communication rapide avec le reste de l'Empire. Elle s'est bien rendu compte que l'hostilité de la plupart d'entre eux provient moins encore de leur aversion pour tout ce qui tend à modifier l'ancien état de choses établi que de la crainte où ils sont du danger que l'application de ces réformes fait courir à leurs intérêts personnels. Cette agitation, — nous l'avons déjà fait ressortir, — peut servir également les vues des puissances qui ne demanderaient qu'une occasion propice pour intervenir dans les affaires de la Chine, sous prétexte de réclamation d'indemnités comme dédommagement des torts qui pourraient être causés à leurs nationaux au cours de ces soulèvements.

Si le besoin se faisait sentir, dans l'avenir, du groupement d'un certain nombre de ces petits corps d'armée sur un point du territoire, leur concentration pourrait s'opérer bientôt dans des conditions de rapidité incomparablement meilleures que par le passé : le développement considérable des voies télégraphiques et des voies ferrées dont les Européens, avec une hâte fébrile, sont en train de doter l'Empire du Milieu, devant servir, en effet, à merveille, à faciliter ces concentrations de troupes. En même temps, l'établissement de tous ces moyens nouveaux de commu-

Chang, dans ses entretiens avec les généraux alliés, à demander fréquemment à ces derniers leurs impressions sur les qualités et les défauts des troupes chinoises qu'ils avaient eu à combattre, s'efforçant, par ce moyen, de se renseigner sur les officiers et sur les corps dont la valeur ou la science tactique avaient été mises plus particulièrement en relief.

nication aidera à augmenter progressivement l'autorité du pouvoir central, qui se trouvera bientôt, grâce à ces moyens, en relations rapides avec les points principaux de l'Empire.

Ainsi donc, il ne nous paraît point indispensable que, dès le temps de paix, tout au moins dans cette période de transition où elle se trouve aujourd'hui, la Chine constitue une grande armée nationale sur les bases que comporte l'organisation de nos armées de l'Occident. Il importerait toutefois, d'ores et déjà, d'instituer auprès du gouvernement un rouage destiné à permettre d'assurer, dans de bonnes conditions, la réorganisation générale de ses forces militaires, la préparation des plans de défense du territoire, et, le cas échéant, la mobilisation et la prompte concentration de quelques-uns de ces corps d'armée provinciaux, leur emploi rationnel et le fonctionnement de tous les services que cet emploi entraînerait. Nous voulons parler de la création, à Pékin, d'un comité supérieur de la défense, sorte de grand état-major général de l'armée et de la marine qui, grâce à une haute direction qui s'exercerait notamment par l'impulsion donnée à l'instruction professée dans les écoles militaires et navales, par de fréquentes inspections des corps d'armée provinciaux, etc., établirait, entre ces différentes petites armées, une unité de doctrine et une cohésion suffisantes pour tirer de cette organisation le meilleur parti possible.

Nous ajouterons que, pour cette période de transition, qui constitue, nous le répétons, l'une des situations les plus critiques que l'Empire chinois aura eu à traverser, en raison des intérêts de toute sorte qui s'agitent autour de la question d'Extrême-Orient : — convoitises mal déguisées de certaines puissances visant de nouveaux accroissemens territoriaux, — méfiance qu'inspire à certaines autres la réorganisation des forces militaires des Célestes, sous les conseils sinon sous la direction d'éléments étrangers ; — embarras graves qui peuvent surgir de l'application des réformes dans la voie desquelles le gouvernement semble résolument s'engager, — que, si l'orgueil chinois voulait fléchir devant les enseignemens que comporte l'histoire de ces cinquante dernières années, la Chine se hâterait de confier à une puissance amie la mission de l'organisation de cet organe essentiel, de ce Grand Conseil ou état-major général qui devrait, au début tout au moins, être con-

stitué au moyen d'éléments européens et d'éléments nationaux (1)

Il ne manquerait certes point, dans les armées occidentales, d'officiers généraux et supérieurs, expérimentés, possédant toutes les qualités requises et qui, nouveaux Gordon, par dévouement, se laisseraient tenter par la grandeur de ce but. Cette collaboration intime des éléments de l'Orient et de l'Occident, ayant pour premier objectif de travailler à mettre la Chine en état de pouvoir compter bientôt sur une armée assez forte pour n'être plus exposée à avoir à redouter les convoitises d'une puissance isolée, ferait plus que toutes les guerres dont l'ouverture de la Chine aux idées modernes a été la cause ou le prétexte, pour amener la bonne harmonie des relations entre ces deux parties du monde. Elle permettrait à la nation chinoise d'accomplir aussi paisiblement que possible, sans à-coups, la révolution sociale qui s'impose à tous les peuples, comme loi implacable,

(1) L'orgueil chinois est, d'après l'opinion de ceux qui ont écrit sur ce sujet, réputé irréductible : toute la série des revers n'a pu encore l'abattre et c'est à tout autre cause, dit-on, qu'à l'infériorité de sa science qu'il attribue ces revers. A dire toute notre pensée, nous sommes persuadé qu'il en est parmi ces intellectuels chinois, parmi ces lettrés, de réellement convaincus, mais qu'il en existe un plus grand nombre qui ne s'opposent à l'adoption des réformes de tout ordre que poussés uniquement par des sentimens de pur égoïsme et d'intérêt personnel : 1° par crainte, d'abord, que l'exécution des réformes n'amène un contrôle sérieux de leurs actes administratifs, de l'emploi des deniers de l'État, et ne vienne diminuer ainsi considérablement la source de profits qui est attachée, comme une conséquence rationnelle de la fonction, à la situation acquise par chaque mandarin ; 2° par haine du militarisme, qu'ils détestent, moins pour de hautes raisons morales, notamment comme philanthropes, que parce qu'ils voient dans les mandarins militaires des concurrents, pendant longtemps évincés, aux honneurs, à la considération publique, aux charges, etc., et aux profits de toutes sortes qu'en tirent les lettrés et dont ils veulent être les seuls à conserver le privilège.

Un bon lettré chinois a, il est vrai, également, la prétention de posséder la science infuse : ses grades universitaires lui donnent les aptitudes les plus diverses et les plus hautes : il est, à volonté, administrateur, législateur, ingénieur, général, etc.

L'empereur Kouang-Tsu, mieux inspiré, fait preuve d'une modestie que, dans leur intérêt mieux entendu et, en tout cas, pour le bonheur de l'Empire, ces lettrés auraient tort de ne pas prendre pour exemple :

« Les Européens, proclamait-il, dans un décret du mois de septembre 1898, peuvent nous aider à atteindre là où nous autres tout seuls nous n'atteindrons jamais. Or, il y a aujourd'hui quelques grands fonctionnaires, confinés dans le cercle étroit de leurs propres idées, qui osent dire des Européens qu'ils ne possèdent pas les principes de la vraie doctrine ! Ils ignorent qu'innombrables sont les lois de l'administration européenne, et les vertus de leur science et de leur religion. »

Dans aucune branche du savoir occidental plus que dans l'organisation et la conduite des armées, c'est-à-dire dans l'art de la guerre, les Céléstes n'auraient besoin des conseils et des leçons de maîtres européens.

dans les transformations des institutions humaines; de s'assimiler peu à peu les principes de notre civilisation; et de reprendre ainsi dans la marche de cette dernière, vers le progrès rêvé par les philanthropes et par les philosophes, la place qui convient à la plus antique des nations.

## VIII

La question du choix, par la Chine, de la puissance, ou des puissances, à laquelle elle s'adressera pour la réorganisation de ses forces militaires, présente, à des titres divers, un intérêt international indiscutable. Éblouis du rôle brillant joué par les Japonais dans la campagne de 1900, quelques hauts mandarins chinois opinent pour solliciter de cette puissance le concours de ses officiers : l'un des vice-rois a même pris l'initiative, dès 1901, grâce à l'indépendance dont ceux-ci jouissent dans leurs provinces, notamment pour le règlement des questions d'organisation militaire, de demander au Japon de lui fournir des instructeurs pour son armée et des professeurs pour ses écoles militaires. Ces mandarins seraient ainsi d'avis de confier aux Japonais l'éducation militaire de la Chine (1).

Ils invoquent, à l'appui de cette manière de voir, différentes raisons : la fréquence des relations résultant de la proximité des deux pays; la grande facilité pour les Chinois de lire les caractères japonais presque sans étude préalable, les Japonais se servant pour leur écriture de caractères chinois auxquels ils adjoignent simplement des phonétiques; la similitude ou tout au moins la grande analogie de mœurs, de mode de subsistance, de costume, des deux nations, les Japonais adoptant, pour la plu-

(1) Et, l'on pourrait aussi ajouter, leur éducation scientifique. Il y avait, en effet, au commencement de 1902, une trentaine de jeunes Chinois détachés à l'École militaire du Japon, mais il y avait en même temps 500 étudiants chinois dans les universités de Tokio. Les charges budgétaires sont insignifiantes pour l'entretien de ces élèves : une soixantaine de francs par mois et par tête, grâce auxquels ceux-ci sont confortablement logés dans les écoles japonaises et bien nourris. Les Japonais, en général, affables et polis envers tous, ont pour ces Chinois des égards particuliers.

Le nombre de ces élèves devait être considérablement accru pour l'année suivante : mais sur un rapport qui fut adressé à la Cour de Pékin et qui signalait qu'au retour du premier contingent envoyé au Japon, ces étudiants auraient apporté en Chine des idées considérées comme révolutionnaires, un édit impérial, paru vers le milieu de l'année 1902, aurait interdit d'envoyer désormais des jeunes étudiants dans les universités du Japon.



part, lorsqu'ils sont détachés au service des Chinois, leur coiffure, leurs vêtemens, leur genre de vie, au point de pouvoir passer inaperçus des Européens non exercés à distinguer la différence des races.

D'autres réformateurs, et non des moins écoutés, s'élèvent contre un pareil choix. Ils déclarent qu'ils n'ont point oublié la traditionnelle haine qui divisa de tout temps Chinois et Japonais; qu'ils ne s'abaisseront point à se placer sous la tutelle d'un peuple qu'ils ont toujours considéré presque comme un vassal de leur Empire et dont la supériorité au point de vue militaire n'est due qu'à des causes tout accidentelles et passagères. Ils ajoutent que ce n'est point auprès de nouveaux venus dans l'art de la guerre qu'il faut aller puiser, de seconde main pour ainsi dire, les élémens de cet art et, en général, les élémens de la science occidentale; et que c'est à la source même, — aux écoles des puissances qui ont formé les Japonais, — qu'il convient de s'adresser.

Nous touchons, nous ne l'ignorons point, dans cette partie de notre étude, à plus d'un point délicat de cet ensemble de problèmes militaires, industriels et commerciaux qui constituent la question de l'Extrême-Orient. La question s'est posée le jour même où la Cour de Chine a déchaîné ce mouvement contre les étrangers dont la direction lui a un moment échappé et qui, comme un fleuve qui a rompu ses digues, a failli la submerger; qui a fait courir à l'Empire lui-même les plus grands dangers; et qui se manifesterà, pendant longtemps encore, par des révoltes et des soubresauts successifs, sur les divers points du territoire où l'autorité du gouvernement central est insuffisamment établie. Aujourd'hui que la Chine est sortie, ou est près de sortir de cette aventure, meurtrie, il est vrai, mais non amoindrie comme territoire, ni en réalité, appauvrie, — car, on l'a dit avec raison, les ressources qu'elle peut tirer de son commerce et de l'exploitation de son sol sont infinies, — il ne saurait plus être question de ce partage brutal dont quelques diplomates avaient descompté le bénéfice pour leurs puissances, comme si une nation de 400 millions d'habitans pouvait être coupée, absorbée, ainsi que les tranches d'un melon, pour employer l'expression imagée de Tcheng-Tchi-Tong; et comme si les convulsions d'un pareil athlète eussent pu permettre aux envahisseurs, de longtemps et sans l'imposition de sacrifices considérables en hommes et en ar-

gent, de maintenir et d'exploiter paisiblement leur conquête (1)!

Mais l'on peut se demander si les puissances ont le droit de contester à la Chine la liberté de donner, dans ses conseils et dans l'œuvre de réorganisation de ses finances et de ses forces militaires, une action prépondérante, sinon exclusive, à telle ou telle d'entre elles?

Il nous paraît conforme au simple droit des nations que la Chine puisse disposer de la faculté de prendre ses inspirations, ses conseils et ses moyens d'instruction militaire, en un mot, de puiser, en vue de sa rénovation, les élémens de ses réformes à la source qui lui semble le mieux convenir à ses goûts, à ses desseins et à ses intérêts, sous la condition, bien entendu, de l'observation stricte des clauses des traités qu'elle a pu conclure, avant cet état de choses, avec les autres puissances, et des autres obligations qu'elle a pu contracter envers elles.

On objecte bien que le protectorat de la Chine par une ou deux puissances, à l'exclusion des autres, constituerait un grave danger pour la paix du monde. Mais la Chine n'entend sans doute point se placer sous un protectorat ! Comme on l'a dit, elle n'est ni un infirme, ni un invalide qui ait besoin d'être conduit par la main, ni non plus un enfant à qui il faille donner un conseil judiciaire. Elle pourra, le moment venu, quand elle aura conscience et qu'elle aura donné la conscience de sa force, rechercher l'alliance qui répondra le mieux à ses intérêts, ce qui est une tout autre chose, et ce qui, au contraire, pourra constituer pour tous un gage de cette paix.

Quant au meilleur choix que la Chine pourrait faire, parmi les États, sans prononcer encore le mot d'alliance, de celui ou de ceux d'entre eux auxquels elle croirait de son intérêt de confier la réorganisation de son armée, — pour ne parler que de ce qui nous occupe plus particulièrement, — la question

(1) Au point de vue des intérêts internationaux eux-mêmes, la politique du démembrement et du partage de la Chine était considérée, par les plus éminens publicistes français, comme devant donner les plus funestes résultats. « Il faut agir énergiquement sur le gouvernement central, » écrivait M. Pierre Leroy-Beaulieu, au moment où l'on agitait cette question, sinon dans les chancelleries, du moins dans les feuilles publiques de tous les pays, « de façon à lui imprimer la conviction de la supériorité des forces de l'Occident sur les siennes; d'autre part, rassurer ce gouvernement sur nos intentions à son égard et éviter d'affaiblir son autorité et son prestige dans les provinces. La politique du démembrement et du partage serait la plus détestable des solutions. » (*Revue des Deux Mondes* du 1<sup>er</sup> novembre 1900.)

prend ici un caractère de précision qui nous oblige à entrer résolument dans le vif de quelques-unes des parties du problème d'Extrême-Orient.

La France se trouve au premier rang des puissances qui peuvent revendiquer le droit de donner à la Chine des conseils, sinon entièrement désintéressés, du moins sûrs et sincères, car la garantie de leur sincérité résiderait, à défaut d'autres considérations, dans l'intérêt primordial qu'elle a au maintien de l'intégrité du Céleste-Empire, à sa pacification et à sa tranquillité complètes, toutes conditions qui lui assureront à elle-même la possibilité de vivre en bonne intelligence avec sa voisine de l'Extrême-Orient; d'avoir le calme sur ses frontières; et de voir s'épanouir le développement normal de ses transactions commerciales dans sa zone d'influence. Le passé, d'ailleurs, répond pour l'avenir mieux que les chaleureuses protestations de sympathie que l'on ferait donner à cette occasion. En effet, la Chine n'a certainement point perdu encore le souvenir des services que par son attitude, de concert avec la Russie et avec l'Allemagne, la France, à la fin de la guerre sino-japonaise, rendit à l'Empire du Milieu, en arrêtant la marche de la jeune armée victorieuse qui venait de faire, aux dépens des Célestes, l'essai de sa nouvelle organisation militaire, et qui ne rêvait rien de moins que d'aller lui dicter ses volontés à Pékin et lui imposer une cession territoriale, permettant au Japon de prendre pied sur le continent asiatique.

Cette attitude, il est vrai, n'a pas reçu, en France même, l'approbation de tous; elle fut représentée par quelques-uns comme devant avoir pour conséquence d'aliéner à notre pays l'amitié d'un peuple qui venait de se révéler par de brillantes qualités guerrières comme le digne émule de l'armée qui avait fait son éducation militaire, peuple qui, d'après les mêmes organes, ne tarderait point à devenir l'arbitre des destinées des races de l'Extrême-Orient. Mais ces critiques ne sont-elles point le meilleur témoignage du prix que la France attache à vivre en bons termes de voisinage avec la Chine? C'est que la pacification de notre établissement de l'Indo-Chine dépend bien plus du degré de ces relations que des dispositions militaires qui peuvent être prises par nous-mêmes sur notre frontière sino-tonkinoise pour la répression de la piraterie. Et, en effet, il a suffi que, pour reconnaître le service qui lui était rendu, la Cour

de Pékin donnât, en 1875, aux autorités civiles et militaires de ces frontières des instructions rigoureuses, leur prescrivant, sous leur responsabilité personnelle, de concourir, par tous les moyens, avec la France, à la pacification de ces territoires, pour que la piraterie cessât des deux côtés de la frontière. La Cour de Pékin fut admirablement servie, dans l'exécution de ces desseins à notre égard, par ce même général Sou, qui exerça pendant quinze années le commandement en chef des forces chinoises du Quang-Si et que des informations tendancieuses signalent comme rappelé, aujourd'hui, en disgrâce, auprès de cette Cour, sous l'inculpation de n'avoir point su réprimer la révolte qui désole, à cette heure, les provinces du Yun-Nan et du Quang-Si (1).

(1) La cause principale de ce soulèvement, qui préoccupe à bon droit le gouvernement de l'Indo-Chine et la Cour de Pékin, doit être attribuée à la disette qui sévit, aujourd'hui, d'une manière effroyable, dans ces contrées et qui est le résultat de deux mauvaises récoltes successives. Des gens, mourant de faim, sont facilement disposés à recourir à la piraterie pour pourvoir à leur subsistance. C'est le cas de la plupart de ces pirates qui couvrent généralement leur participation à la piraterie, de sentimens xénophobes ou même anti-dynastiques.

D'autre part, lorsque les récoltes font défaut, il n'est pas de rentrée d'impôts possible. Le trésor de ces provinces, uniquement alimenté par les ressources locales, fut bientôt épuisé par le fait de cette situation, et, aussi, à la suite de sommes considérables que celui-ci dut verser, dans ces dernières années, à titre d'indemnités, à des Compagnies concessionnaires de grands travaux dans le Yun-Nan et dans le Quang-Si. Les vice-rois se trouvèrent ainsi dans l'impossibilité d'assurer le paiement de la solde des corps de troupe de ces frontières. Dans ces conditions, des réguliers de ces corps ne tardèrent pas à aller grossir, par fractions constituées, parfois avec armes et bagages, ces bandes de pirates ou de rebelles.

Le général Sou réussit, en opérant de concert avec le colonel Riou, dans le cours de l'année dernière, à réprimer énergiquement un soulèvement qui venait de se produire sur notre frontière. Mais la situation empira bientôt, principalement par suite du manque d'entente des commandans des forces des trois provinces limitrophes — le Yun-Nan, le Quang-Si et le Quei-Tchéou — qui, agissant, chacun, d'une manière indépendante, mobilisaient successivement leurs troupes, lorsque le mouvement devenait inquiétant pour eux, et se bornaient à rejeter les pirates sur le territoire de la province voisine.

Nous ne devons point oublier que c'est non loin de ces frontières que prit naissance la révolte des Tai-Pings, qui causa la ruine d'un grand nombre de cités chinoises et la mort de plusieurs centaines de mille habitans. Aussi, il importe, dans notre intérêt comme dans celui du Céleste-Empire, que le calme soit promptement rétabli dans ces régions, en employant les mesures d'ordre administratif en même temps que les mesures militaires qui sont nécessaires. En tout cas, si les gouverneurs de ces trois provinces chinoises sont débordés ou impuissans à étouffer cette rébellion, il est urgent qu'ils fassent appel, sans tarder, pour la vaincre, au concours de nos troupes, quelque atteinte que puisse en subir l'orgueil chinois, si chatouilleux en cette matière. La France saisira avec empressement cette occasion de donner, sans arrière-pensée aucune, un nouveau témoignage de sympathie à la grande nation, sa voisine, en coopérant par l'envoi de ses troupes de l'autre côté de la frontière, au rétablissement de l'ordre. Cette tâche achevée, nos troupes regagneraient sans tarder la région tonkinoise.

La France a, depuis lors, limité son ambition à demander la cession d'un point lui permettant de surveiller le chenal donnant accès dans le golfe qui, comme une petite mer intérieure, borde la côte de notre établissement indo-chinois. C'était là surtout une mesure de prudence et de sûreté prise contre l'éventualité des tentatives d'occupation de ce point par d'autres États ayant les mêmes visées, sans avoir les mêmes droits ni les mêmes intérêts à établir, en quelque sorte, une sentinelle avancée dans ces parages. La France s'est, de plus, attachée à résoudre pacifiquement toutes les difficultés qui se sont présentées relativement à cette cession, notamment pour la délimitation de la petite zone de territoire qui lui a été attribuée, en laissant à un haut représentant de l'autorité chinoise, envoyé sur les lieux, le soin de procéder à cette délimitation et en se bornant à prendre les dispositions pour assurer de la part des indigènes le respect de ces décisions. Nombreux furent alors ceux qui reprochèrent au gouverneur général de l'Indo-Chine de faire emploi, dans ces circonstances, de ces procédés de courtoisie que l'on caractérisait de procédés de faiblesse, tandis qu'il fallait, à leur sens, ainsi que cela se produisait, à ce moment, sur d'autres points des côtes de la Chine, imposer ses volontés par la force brutale. Et dans cette province reculée du Yun-Nan, où par suite de sa situation au Tonkin, la France jouit du privilège d'avoir directement accès à l'exclusion de toutes les autres puissances, quel rôle fut le nôtre? En 1900, et, tout dernièrement encore, il y a quelques mois à peine, au moment où l'autorité de cette province, profondément troublée par des émissaires des Boxers, se déclarait impuissante à assurer la sécurité de notre représentant et de nos nationaux, et nous offrait même de laisser monter à Mong-tse, en qualité de *gardes-consulaires*, des détachemens français pour assurer cette sécurité, il suffisait de l'envoi de quelques-uns des vaillans bataillons d'Indo-Chine, pour pénétrer sur ce territoire et y faire acte d'occupation. Mais, l'intérêt de notre pays n'est point une extension territoriale, effectuée soit directement par la force des armes, soit par l'emploi de moyens détournés, de notre établissement du Tonkin aux dépens de la Chine; il réside, ainsi que le déclarait, en 1900, à Tien-Tsin, à des généraux français et russes, Li-Hung-Chang lui-même, dont on ne saurait contester le patriotisme, dans une extension de notre influence, par des moyens pacifiques, sur cette contrée, dont la fortune dépendra

des bonnes relations de voisinage et de commerce que nous entretiendrons avec ses habitans, du développement des voies ferrées qui y seront construites au moyen de nos capitaux, — à défaut de ceux de la province dont les ressources en cette matière sont restreintes, — et, enfin, des facilités d'écoulement vers l'Europe ou vers la Chine que nous pourrions donner aux divers produits de son sol. En retour de tous ces avantages, notre ambition se réduit à demander que, ainsi que l'ont obtenu les Russes en Mandchourie, — comme garantie de la sécurité des travaux exécutés au moyen des capitaux considérables engagés dans les entreprises de diverse nature dans cette contrée, et de la sécurité de nos nationaux, — la garde, de concert avec les Chinois, de quelques points de la voie ferrée, en construction dans cette province, nous soit confiée.

Devons-nous ajouter, enfin, qu'au cours de la dernière campagne de Chine, nos généraux et nos diplomates, dans les conseils qui ont été tenus à Pékin après la prise de la capitale, n'ont pas été des moins empressés à faire écarter les propositions qui avaient pour objet de détruire les palais impériaux, à titre de représailles; à donner ensuite l'exemple de la clémence et de la générosité vis-à-vis des vaincus et de la sympathie vis-à-vis du gouvernement chinois, par leur attitude, aussi bien envers les réguliers qui, en diverses circonstances, vinrent se ranger sous nos ordres pour combattre les Boxers, qu'envers les habitans dont ils protégeaient les villages, quelquefois contre l'entreprise même d'autres alliés. L'on n'a point encore oublié cette requête par laquelle les hautes autorités de la province de Pao-Ting-Fou, notamment, demandaient aux autorités militaires françaises de se charger de la protection des villages de cette contrée, au moyen de leurs troupes, contre les Boxers et contre les exactions, soit voulues, soit accidentelles, — dont les habitans étaient parfois l'objet de la part de quelques détachemens internationaux. La France s'est ainsi offerte en comparaison avec les autres puissances devant les mandarins et les populations chinoises : elle recueillera un jour le fruit de cette ingénence pacificatrice, si ses fils — diplomates, militaires, commerçans ou colons, — savent étouffer là-bas l'écho de divergences toutes théoriques d'opinion dont le bruit ne devrait jamais dépasser ses frontières (1), et

(1) Nous lisons dans le rapport d'un officier supérieur d'infanterie coloniale qui, avant même la signature du protocole mettant fin à la guerre de Chine, reçut du

faire preuve, en toute circonstance, vis-à-vis des Célestes, de cette attitude de dignité, de tolérance, de respect des mœurs et des traditions, et de désintéressement, indispensable pour inspirer confiance à ce peuple et pour s'assurer ses sympathies, essentiellement utiles pour la réalisation des patriotiques desseins que nous devons tous poursuivre dans ces contrées.

## IX

Après la France, ou plutôt concurremment avec elle, quelle puissance a de plus grands intérêts que la Russie au maintien de l'intégrité de la Chine, au prompt rétablissement de l'ordre sur toute l'étendue de son territoire, à l'entretien de bons rapports réciproques de voisinage et de commerce avec son gouvernement et avec ses habitans? Serait-ce l'Angleterre? On est en droit de déduire les projets de politique d'une nation, — comme les desseins d'un individu, — d'après leur ligne de conduite passée. Or, il n'est douteux pour personne et les encouragemens pour une action dans ce sens ne lui ont point été ménagés, que l'Angleterre rêvait depuis longtemps d'arriver à se créer dans la vallée du Yang-Tsé-Kiang, celle qui pénètre le plus profondément dans l'intérieur du continent chinois, et aussi la plus peuplée, la plus riche du Céleste-Empire, une sphère d'influence dont elle espérait, — grâce au prestige de la puissante

Gouvernement de cette puissance une très flatteuse distinction honorifique, en récompense des bons procédés dont ses troupes avaient usé envers les autorités et les populations de la région où il était établi : « Vers la fin du mois d'octobre 1900, je fus chargé avec mon bataillon, du 17<sup>e</sup> régiment colonial, d'occuper Tchouo-Tchéou et les tombeaux de Si-Ling. Nous passâmes tout l'hiver à ces tombeaux et, dans toute cette région qui s'étend du Fleuve Rouge à la Grande Muraille (140 kilomètres), nous jouîmes de la tranquillité la plus parfaite, pendant qu'autour de nous régnait, sur bien des points, une très vive agitation.

« Notre recette fut bien simple : entraînés pour la plupart par des séjours répétés dans les territoires militaires du Tonkin et du Soudan, nous nous installâmes et nous fonctionnâmes naturellement, et sans même attendre d'ordres, comme dans un cercle d'un de nos territoires militaires; nous ramenâmes les cultivateurs, nous fîmes sauter quelques têtes de brigands et nous rendîmes au pays sa vie normale des jours paisibles. » (Commandant Fonsagrives.)

Ajoutons que pendant cette occupation internationale du Pe-tchi-li, quelques-uns de nos officiers ont eu l'occasion de démontrer aux indigènes et aux lettrés que leur qualité de militaires ne les empêchait point de posséder une culture d'esprit qui valait celle de leurs mandarins en renom. Et l'estime dans laquelle ces officiers étaient tenus, dans la suite, par les hautes autorités chinoises témoignait que ces dernières étaient entièrement revenues de leurs préventions relatives à l'ignorance ou à l'incapacité des mandarins militaires français.

flotte de guerre qu'elle entretenait en Extrême-Orient, aux nombreux consuls et autres agens diplomatiques et commerciaux qu'elle avait échelonnés le long des rives de ce fleuve, au grand nombre de canonnières de faible tonnage qui en sillonnaient le cours, — se constituer une sorte de terrain réservé, de sphère exclusive d'action politique et commerciale en attendant le moment où elle pourrait la revendiquer comme apanage. La question d'intégrité de la Chine ayant été résolue en faveur de cette dernière puissance, force fut à l'Angleterre de renoncer, pour le moment du moins, à ces projets. Une autre conception lui est alors venue : « La pensée de derrière la tête de toute une fraction de ses hommes politiques, au premier rang desquels lord Charles Beresford, est certainement de faire contenir la Russie par une Chine réorganisée et inspirée par l'Angleterre. Elle cherche à susciter des forces locales, à trouver des appuis en Extrême-Orient, au besoin même contre le sentiment de ses colonies de marchands et d'industriels dans l'Asie orientale » C'est de cette dernière conception qu'est issue l'alliance anglo-japonaise. Nous ajouterons que l'Angleterre se rit, et à bon droit, pensons-nous, à l'occasion de cette alliance, de ceux qui lui adressent le reproche, — que l'on ne manquera point de nous adresser à nous-mêmes, — de désertier, en ces circonstances, la cause des races de l'Occident; de commettre ainsi une sorte de trahison de leurs intérêts, et, finalement, de suivre, dans l'espèce, une politique à très courtes vues.

Serait-ce l'Allemagne? Dans le mouvement d'activité maritime et commerciale où l'entraîne sa politique mondiale ou bien, si l'on préfère, dont sa politique mondiale est la conséquence, l'Allemagne est à la recherche de terres, dans les différentes mers, pouvant lui procurer à la fois des points d'appui pour ses flottes de guerre, des entrepôts pour sa marine de commerce, des débouchés pour y recevoir le trop-plein de sa population et y écouler les produits de son industrie, aujourd'hui en surabondance dans la métropole; et l'on sait qu'il n'est point de sacrifices auxquels elle ne consente pour la réalisation de ces projets. Cette puissance ne se fût certainement point trouvée en opposition d'intérêts avec celles qui demandaient le démembrement de la Chine : elle y eût gagné de substituer à la politique de la « porte ouverte » ou à celle des « sphères » d'influence auxquelles elle s'est successivement ralliée, celle de la mise en va-



leur immédiate et de l'exploitation directe, sans entraves, d'une des provinces les plus peuplées et les plus riches en minerais, et dont une partie est déjà en sa possession.

Serait-ce enfin le Japon, — pour ne parler que des puissances qui sont le plus directement en contact avec cette partie du continent asiatique? — Sans préjuger les desseins secrets de ceux auxquels incombe la responsabilité des destinées de l'Empire du Soleil Levant, ni mettre un instant en doute le droit, que celui-ci revendique, de faire entendre sa voix dans les conseils et à propos des résolutions internationales qui ont trait au règlement de toutes les questions intéressant l'Extrême-Orient, on ne peut cependant contester, pour les Japonais, le besoin d'une grande extension territoriale d'un domaine colonial qui permette à leur marine, à leur industrie et à leur commerce de trouver un aliment à leur essor et à leur activité, aussi bien comme débouché pour ses produits que pour en tirer les matières premières, que son sol est dès aujourd'hui impuissant à lui fournir en quantités suffisantes pour ses besoins; qui aide ainsi à procurer à ce pays les ressources financières nécessaires à l'entretien de son armée et de sa flotte de guerre et aux frais nouveaux qui seront la conséquence du développement et des perfectionnements qu'il aspire encore à y introduire; et, enfin, qui lui fournisse les terres fertiles, et sous un climat favorable, qu'il recherche, pour recevoir, comme cela a été dit pour l'Allemagne, le surcroît de la population qui étouffe, aujourd'hui, à l'étroit dans quelques-unes des îles du Soleil Levant.

Le Japon est ainsi celle des puissances qui, surtout en raison de sa proximité de la Chine, de l'analogie des mœurs, du mode de vivre des habitans des deux pays, etc., semblerait devoir bénéficier le plus d'un démembrement de l'Empire du Milieu. Car sur quel autre point une extension pourrait-elle se produire à son profit? L'Indo-Chine, le Siam et les îles Philippines, qui se trouveraient dans sa zone d'action la plus favorable, et dont il est dès aujourd'hui le tributaire notamment pour se procurer le riz, qui est, pour ses habitans, un aliment de première nécessité, sont occupés par d'autres États. Formose constitue, pour lui, une charge plus qu'une source de profits et n'est ni la colonie d'exploitation agricole ou industrielle, ni la colonie de peuplement, qu'il recherchait. La Corée l'attirerait; mais la Russie est là qui veille à l'exécution du pacte accepté et qu'il y aurait

le plus grand intérêt, pour le maintien de la paix, en Extrême-Orient, à voir observé loyalement de part et d'autre, pacte qui consiste en la neutralité de ce royaume, formant en quelque sorte État-tampon entre les deux grandes puissances asiatiques, en présence de chaque côté des rives de la mer Jaune et de la mer du Japon.

Il existe bien, il est vrai, au Japon, un jeune parti exalté, impatient, mécontent jusqu'à l'exaspération de ne pouvoir mettre à profit la supériorité des forces militaires de cette nation sur les autres races de l'Extrême-Orient pour, passant outre aux clauses du traité de Simonosaki, prendre enfin pied sur le continent asiatique. Dans ce parti quelques-uns, et en vue, disent-ils, de faire sanctionner, d'une manière éclatante, cette fois, la suprématie de l'Empire du Soleil Levant dans les mers de l'Extrême-Orient, n'hésitent pas à déclarer que le temps est venu de montrer au monde que le Japon est en mesure de lutter avantageusement contre le Colosse du Nord, ou contre toute autre puissance occidentale qui tenterait de s'opposer à la réalisation de son programme d'extension territoriale ou de ses divers autres projets ; que, bien plus, il y aurait urgence, pour le succès des armes japonaises, à saisir sans retard toute occasion qui se présenterait d'engager immédiatement les hostilités. Il en est même d'assez présomptueux pour s'écrier que de Tokio à Moscou, la route n'est point déjà si longue et qu'elle a été maintes fois déjà parcourue ! Une nation n'est point responsable de ces écarts de tempérament, ni de ces excès de langage, que peuvent seuls inspirer le fanatisme ou un patriotisme mal éclairé.

Il ne manque point, heureusement, aussi, dans un autre parti, de gens sages, clairvoyans et prudents qui, discernant les véritables intérêts de leur pays, ont conscience qu'une période de recueillement, — qu'une paix intérieure, dégagée de toute préoccupation d'embarras extérieurs, peut seule donner, — lui est aujourd'hui indispensable pour lui permettre d'examiner le résultat des efforts poursuivis et de calculer la somme de ceux qui restent encore à réaliser pour parfaire cette évolution si rapidement accomplie jusqu'à ce jour, vers le progrès dans toutes les branches de la vie des peuples : science, industrie, commerce, marine, armée, etc. S'appuyant sur cette armée et sur cette marine, qui ont fait leurs preuves, pouvant se considérer presque comme inviolable dans la plus grande partie de

ses îles, grâce aux défenses qu'il a accumulées sur ses côtes, et à la solide organisation de ses réserves, le Japon peut procéder en toute sécurité à cette période de recueillement. D'autre part, ils sont également nombreux ceux qui ont conservé, pour la France particulièrement, les sympathies que notre pays rend avec usure à cette nation, amis puissans, aux idées larges, dont l'influence est de force à contre-balancer victorieusement celle du parti adverse, et qui savent qu'il y a place pour toutes les puissances dans l'exploitation pacifique des ressources de toute nature que le continent asiatique offre comme un champ immense à leur activité industrielle et commerciale.

L'alliance anglo-japonaise qui vient d'être conclue n'a point modifié, en fait, cette situation générale. C'est un groupement prévu, attendu, qui s'est effectué normalement, entre deux puissances, ayant, comme nous l'avons vu, des intérêts connexes, d'ordre momentané, cependant, plutôt que d'ordre durable, car, dans un avenir prochain, le Japon n'aura point de rival plus dangereux, sur le terrain économique, que l'Angleterre, si ce n'est l'Amérique, son autre allié, également de circonstance. Dans tous les cas, cette alliance constitue, sans doute, pour l'Angleterre un appui pour renforcer son influence, un moment chancelante, auprès de la Cour de Pékin; mais ce n'est point pour elle, estimons-nous, la certitude de pouvoir disposer des forces militaires de son allié, pour donner suite en toute liberté aux visées que quelques-uns de ses hommes d'État peuvent poursuivre sur la vallée du Yang-Tsé-Kiang. L'accord anglo-japonais est, pour le Japon, surtout, un appel au concours du crédit financier de la Grande-Bretagne, sans lequel il ne lui est pas possible de réaliser ses projets de perfectionnement de son armée et de sa flotte. Mais, il ne faut point en douter, ce n'est nullement, pour cet Empire, l'engagement obtenu, de la part de son puissant allié, d'une intervention, au besoin par la force des armes, en faveur des multiples revendications proclamées par le parti de la guerre japonais. L'Angleterre n'est point de composition, en effet, à suivre notamment ce dernier dans ses projets d'ultimum à lancer à la Russie, pour lui imposer une évacuation précipitée et inopportune de la Mandchourie, au moment où, l'ordre et la paix étant loin d'être établis dans cette province, un retrait, même partiel, des sotnias cosaques serait considéré par tous, en Extrême-Orient, comme un acte de faiblesse, de nature à com-

promettre gravement les intérêts de l'Empire russe. Tout au contraire, bien avisés sont, au Japon, ceux qui déclarent que, grâce à sa situation privilégiée au centre même de ces mers de Chine, grâce à son outillage, à l'activité et à l'intelligence commerciale et industrielle de ses habitans, l'Empire du Soleil Levant se trouvera tout naturellement appelé à bénéficier, plus que n'importe quel autre État, pour l'écoulement de ses produits, même malgré l'élévation des droits de douane, de l'ouverture de ces débouchés que la civilisation occidentale est en train de faire naître dans cette partie du continent asiatique, comme, aussi, de la mise en exploitation des immenses territoires sibériens et mandchouriens qui vont se trouver rapprochés, en quelque sorte, jusqu'aux portes mêmes du Japon.

## X

Au groupement de ces puissances devait rationnellement correspondre le groupement des intérêts qui pouvaient éventuellement se trouver menacés par la conclusion de cette alliance. L'accord, au sujet des questions orientales, des deux puissances amies et alliées, dont les intérêts sont, par des circonstances providentielles, intimement liés, tant en Occident qu'en Orient, comme aussi sur tous les autres points du globe, est venu rétablir l'équilibre. Et, à propos de cet accord, l'on n'a pas manqué de passer en revue les causes d'ordre divers de nature à pouvoir mettre en conflit ces deux groupes de puissances. La France peut envisager ces éventualités sans appréhension. Les sacrifices qu'elle s'impose dans l'organisation, en Indo-Chine, de ses forces militaires et de ses travaux de défense; les liens d'intérêts et de sympathie qu'elle s'efforce de créer ou d'affermir entre ses administrateurs, ses soldats, ses colons et les indigènes; le concours qu'elle pourrait attendre, le cas échéant, de ces derniers, lui sont des garanties sérieuses qu'elle serait en mesure d'assurer, avec l'appui de son alliée du Nord, la garde de son établissement indo-chinois contre toute agression venant du côté de la mer. Quant à cette dernière puissance, que, dans un jour très prochain, le *Chemin de fer de l'Est-Chinois*, grâce à la ténacité qui a été déployée, aux efforts prodigieux qui ont été accomplis dans la poursuite de cette vaste entreprise, mettra en communication directe, d'un côté avec le port de Vla-

divostok, fermé pendant une partie de l'année aux navires, et de l'autre, avec la place militaire de Port-Arthur et le port commercial de Talién Ouan (ou Dalny), en mer toujours libre, elle pourra, le cas échéant, opérer en quelques semaines, sur ces points, les concentrations des troupes et des approvisionnements de toute sorte qui lui seraient nécessaires pour faire face, sans difficultés, à toutes les éventualités qui pourraient se produire. Elle se trouve ainsi appelée à devenir le véritable arbitre des événemens dans cette partie des mers et du continent asiatiques.

Une occasion exceptionnelle s'offre à la Chine d'associer, elle aussi, dans un sentiment de paix, comme également en vue d'une assurance de sécurité pour l'avenir, ses intérêts à ceux des nations de l'Occident. L'entrée, dans l'alliance franco-russe, d'une Chine nouvelle, forte, réorganisée comme armée et comme marine, comme aussi au point de vue financier; largement ouverte au commerce de toutes les nations; pénétrée de l'importance du rôle que son immense population, ses ressources infinies peuvent la rendre susceptible de jouer dans le monde, et qui, par sa situation, formerait comme le point de soudure entre les établissemens de l'Indo-Chine française et ceux de l'Asie russe, avec lesquels elle constituerait, ainsi, une sorte de bloc solide, inébranlable, serait un des événemens les plus considérables qui puissent s'accomplir à l'aurore de ce siècle où tout le monde appelle de ses vœux le triomphe de la civilisation et l'avènement d'une ère de concorde et de paix universelle.

GÉNÉRAL FREY.

---

# LES DAMES DE BELLEGARDE

MŒURS DES TEMPS DE LA RÉVOLUTION <sup>(1)</sup>

---

## I

### AUTOUR DU CHATEAU DES MARCHES

---

Dans les *Mémoires* qu'a publiés en 1865 le cardinal Billiet, archevêque de Chambéry, sur la persécution religieuse dont, sous l'épiscopat de l'un de ses prédécesseurs pendant la Révolution, son diocèse avait été le théâtre, il rappelle en quelques lignes un épisode romanesque, où figurent à côté des dames de Bellegarde, héritières d'une ancienne maison de Savoie, deux membres de la Convention, appartenant au parti terroriste : Hérault de Séchelles et Philibert Simond. Comme gêné de nommer ces personnages et d'exhumer leur souvenir, le cardinal se contente de nous les désigner sans entrer dans les détails de leur aventure. Mais, si peu qu'il en dise, il en dit assez pour

(1) Les documens inédits qu'indépendamment des publications contemporaines, l'auteur a utilisés dans cette étude proviennent des sources suivantes : Archives Nationales, Dépôt de la Guerre, Archives de la Justice, Manuscrits de la Bibliothèque Nationale, Archives des départemens de la Savoie, de Seine-et-Oise, de Meurthe-et-Moselle; papiers conservés à la municipalité de Livry; communications reçues à Epone (Seine-et-Oise), à Provins et à Chenoise (Seine-et-Marne); Archives impériales d'Autriche; Archives de Dresde. Nombreuses minutes notariales et papiers de famille.

inspirer le désir d'en savoir plus long à quiconque attache quelque prix aux épisodes qui, dans ces temps extraordinaires, se sont déroulés en marge de la grande histoire, et se plaît à y voir, plus encore que dans les événemens publics, un moyen de mieux connaître les hommes et les mœurs.

Durant la période de la Terreur, ces épisodes ont été innombrables. Quoiqu'on en ait beaucoup raconté, il s'en faut qu'on les ait racontés tous. Ceux qui restent à découvrir réservent probablement des surprises. Ma conviction à cet égard m'a déterminé à essayer de tirer de l'oubli celui-ci dont aucun historien avant le cardinal Billiet n'avait parlé et dont aucun n'a parlé après lui si ce n'est par allusions brèves et confuses. Pour le reconstituer, j'ai dû me livrer à d'actives recherches, remuer en maints endroits cette poussière du passé, sous laquelle la vérité si souvent travestie par la légende attend avec patience qu'une main habile ou heureuse la fasse jaillir. En dépit de mes efforts, je n'ose me flatter de l'apporter ici tout entière. Les orages qui, voici plus d'un siècle, ont passé sur notre pays et fauché tant d'existences ont de même anéanti des documens écrits à défaut desquels elles ne se présentent à nous qu'enveloppées de mystère. Néanmoins, le récit qu'on va lire, en même temps que, grâce aux papiers recueillis par mes soins, il rectifie et complète les assertions sommaires et par trop erronées du cardinal Billiet, offre un ensemble de révélations propres à donner des événemens qu'il raconte comme des personnages qu'il met en scène une idée plus précise et plus exacte que celle qu'on avait pu s'en faire jusqu'ici.

Je ne revendique pour lui d'autre mérite que celui d'avoir porté un peu de lumière dans des ténèbres demeurées longtemps inexplorées, d'avoir ressuscité, dans le cadre d'un passé mémorable, empli d'agitations bruyantes et tragiques, des physionomies et des faits oubliés ou ignorés, et de s'être, en les ressuscitant, assez rapproché de la vérité pour qu'on ne puisse prétendre qu'il y porte atteinte. Si parfois j'ai dû, à l'aide d'hypothèses, suppléer à des lacunes qu'il n'était pas en mon pouvoir de combler, il n'en est pas moins vrai que tout ce que j'ai affirmé est indéniable ainsi qu'en témoignent les preuves que j'en peux fournir. On ne saurait, me semble-t-il, exiger davantage de l'historien, surtout lorsqu'il s'est proposé moins encore de narrer en tous ses détails une aventure perdue jusqu'à ce

jour dans la masse confuse des événemens que d'en utiliser les péripéties pour imprimer plus d'exactitude au tableau de mœurs qu'il a eu l'ambition de peindre.

## I

Bien que l'histoire générale ne doive être rappelée en ses grandes lignes dans les pages qui suivent qu'afin d'en rendre plus intelligibles les révélations, il est indispensable de jeter, en les commençant, un rapide coup d'œil sur la Savoie, premier théâtre des événemens que nous entreprenons de raconter, telle qu'elle existait en 1790, à la veille de son annexion à la France. Longtemps soumise au Piémont, demeurée fidèle à la maison royale dont l'héritier Victor-Amédée III régnait à Turin, cette province s'ouvrait déjà à l'esprit philosophique qui était en train de transformer le monde. Les idées nouvelles n'avaient pas encore pénétré dans les petites communes. En revanche, elles faisaient leur chemin dans les villes. Partout où existait un centre intellectuel, elles disposaient les habitans à saluer d'un élan de sympathie la révolution de France, à souhaiter pour leur propre pays quelques-unes des grandes réformes qui s'accomplissaient chez leurs voisins. Mais, tandis que les uns n'y voyaient qu'un moyen de se procurer plus de bien-être et de liberté, l'exemple contagieux donné par la France suggérait à d'autres la pensée de secouer le joug du Piémont. Soit qu'ils rêvassent de faire de la Savoie un département français, soit qu'ils eussent imaginé d'en former un petit État autonome et indépendant, c'est de la Révolution qu'ils attendaient des armes pour atteindre leur but.

Ce n'est pas uniquement les circonstances extérieures qui favorisaient leurs visées, mais aussi l'état économique et social du pays où ils résidaient. Si les principes au nom desquels cette révolution s'accomplissait avaient franchi leurs montagnes, il n'en était pas de même de ce qu'ils considéraient comme ses bienfaits. Sans doute, en Savoie comme en France les servitudes féodales n'existaient plus. Les seigneurs avaient perdu toute autorité sur leurs terres. De leurs anciens privilèges, ils ne conservaient que le pouvoir de nommer des juges. Mais ceux-ci, outre que la plupart des seigneuries appartenaient au Roi, étaient l'objet du plus sévère contrôle de la part des juges-mages et du Sénat de Chambéry, « véritable parlement indé-



pendant et éclairé, » recruté en grande partie dans le tiers-état. Un gouverneur militaire administrait la province, aidé d'un intendant général, d'intendants provinciaux, des syndics des communes et des châtelains. Jusqu'à ce jour, cette autorité s'était exercée sans arbitraire, sans imposer aux habitans de trop lourdes charges. L'impôt foncier équitablement réparti n'excédait pas le douzième des produits de la terre. La noblesse et le clergé le payaient comme le peuple. Les emplois publics étaient accessibles à tous. Les roturiers pouvaient comme les nobles prétendre aux grades militaires. L'instruction était facile à acquérir, vu le grand nombre de collèges et de maisons d'éducation.

Ce tableau révèle un état satisfaisant (1). Malheureusement, il avait ses ombres, et voici le revers de la médaille. La presque-totalité des emplois publics était confiée à des Piémontais. Les jeunes Savoyards, lorsque, leur instruction terminée, ils devaient choisir une carrière, en étaient réduits, s'ils ne possédaient pas de biens, à chercher leurs moyens d'existence, soit dans le sacerdoce, soit au barreau, d'où cette conséquence que l'on comptait trop de prêtres dans le diocèse, que les couvens regorgeaient de moines, et que dans les villes pourvues d'un tribunal, il y avait pléthore d'avocats sans cause. La morgue et la fierté des fonctionnaires venus du Piémont accusaient d'une manière irritante ce qu'offrait de pénible et d'humiliant l'ostracisme dont étaient victimes les sujets savoyards. Le mécontentement créé par cet état de choses s'était aggravé au lendemain de la révolution de France, par suite surtout de l'arrogance des officiers piémontais. Dans leurs rapports avec les populations, ils ne dissimulaient pas assez leurs tendances à y voir sinon des complices, du moins des approbateurs du mouvement révolutionnaire.

D'autre part, l'agriculture manquait de moyens de communication. Les propriétaires fonciers ne parvenaient qu'avec peine à vendre leur récolte, empêchés qu'ils étaient de les transporter là où ils eussent trouvé des acheteurs. Le pays ne possédait aucune espèce d'industrie. Faute de pouvoir y vivre, les artisans émigraient. A Paris et ailleurs, on comptait par centaines les Savoyards qui avaient abandonné la terre natale afin

(1) Il a été tracé sous les plus vives couleurs et avec de longs détails dans *l'Histoire de l'annexion de la Savoie à la France en 1792*, par M. Jules Masse, 3 vol. Grenoble, 1891.

d'aller chercher fortune ailleurs. Il est donc aisé de comprendre, en remontant ainsi à ses origines et à ses causes, l'enthousiasme avec lequel le tiers-état de Savoie avait salué l'éclatant triomphe des idées de 1789 et comment il communiquait ses propres sentimens aux classes rurales sur presque toute l'étendue de la province.

En 1790, cet enthousiasme se manifestait de toutes parts, surexcitait les esprits. A la faveur des influences françaises qui s'exerçaient parmi les Savoyards, grâce à leur voisinage avec les départemens de l'Isère et de l'Ain, il déterminait çà et là des commencemens d'émeute ou engendrait des écrits séditieux. La souffrance publique en était le prétexte; ils révélaient en réalité la force du parti nouveau que séduisait la perspective d'une annexion à la France.

Que ce parti comptât des appuis à Paris, qu'il reçût de là son mot d'ordre et que même le gouvernement français ait envoyé des émissaires en Savoie pour fomenter et accélérer le mouvement, cela n'est guère douteux, témoin la mission secrète que remplit en cette même année à Chambéry et à Turin Hérault de Séchelles, déguisé pour la circonstance en paysan (1). Mais, on ne saurait méconnaître que loin de rien entreprendre pour calmer les susceptibilités de ses sujets de Savoie, loin de s'attacher à satisfaire leurs aspirations en ce qu'elles avaient de légitime, le roi Victor-Amédée ne parût appliqué qu'à braver les unes et qu'à décourager les autres.

Les officiers piémontais qui tenaient garnison à Chambéry et ailleurs accrurent dans l'exécution la rigueur des ordres qu'ils recevaient à l'effet de contenir les malveillans et de réprimer leurs tentatives d'émancipation. A ces actes de maladresse, ils ajoutaient un langage irritant. Ils montraient dans un avenir prochain les forces militaires du Piémont, enrôlées dans la coalition européenne qui se formait contre la France. Assurés de la victoire, ils annonçaient les châtimens qui seraient infligés aux rebelles après leur défaite, prédisaient le prochain retour de la France à l'ancien régime, propos imprudens et provocateurs,

(1) Je n'en ai retrouvé aucune trace dans les papiers diplomatiques. Mais, dans *Un Homme d'autrefois*, p. 407, il en est fait mention, d'après une histoire militaire du Piémont, et d'autre part, une note de police, à la date de septembre 1790, signale la présence à Carouge de Hérault de Séchelles en route pour Turin, accompagné d'un M. de Cambris.

accompagnés de fréquens dénis de justice, soulignés par les préparatifs de guerre qui emplissaient la Savoie de troupes en armes et auxquels la présence à Chambéry d'un grand nombre d' « émigrans français » donnait une signification précise et particulière.

Entre toutes les causes qui déterminèrent le gouvernement français à marcher en Savoie, il n'en est pas de plus décisive et, il faut oser le dire, de plus légitime que celle-là. L'émigration qui avait commencé à Paris, dès le lendemain de la prise de la Bastille, par le départ du Comte d'Artois, des princes de Condé et des plus grands seigneurs du royaume s'était, depuis, continuée sans relâche, se portant en même temps vers Londres, sur les bords du Rhin, en Piémont. Parmi ces fugitifs, on en avait vu, et en grand nombre, s'arrêter à Chambéry. Ils ne voulaient pas s'éloigner de la frontière, convaincus qu'avant trois mois, ils la repasseraient à la suite des armées européennes, victorieuses de la rébellion des Français.

Leur installation provisoire en Savoie eut pour premier effet de rendre plus profond le fossé déjà creusé entre l'aristocratie locale d'une part, la bourgeoisie et le peuple de l'autre. Les émigrés avaient reçu de cette noblesse un accueil empressé. Elle leur avait offert et leur continuait l'hospitalité la plus large. Chaque grande famille avait ses pensionnaires, les traitait royalement, s'ingéniait à leur rendre agréable le séjour de Chambéry. Les rues de la ville, grâce à eux, présentaient le spectacle d'une cohue brillante, élégante et dorée où chacun de ceux qui la formaient descendait d'une race illustre. A tout instant, ces hôtes de passage se trouvaient réunis ici ou là, grâce aux diners et aux bals donnés en leur honneur.

On les rencontrait à la cathédrale le jour où Mgr de Juigné, archevêque de Paris, y officiait, aux revues militaires, auxquelles le gouverneur de la ville invitait ceux d'entre eux qui portaient l'uniforme : lieutenans généraux, maréchaux de camp, colonels; et encore dans les cérémonies publiques où tous, hommes et femmes, avaient leur place marquée. Les princesses de Piémont venaient-elles visiter Chambéry, quelque personnage de marque traversait-il la ville, les émigrés accouraient pour les saluer, ainsi qu'ils l'eussent fait en France. En Savoie, ils se considéraient un peu comme chez eux, les frères de leur roi s'étant par leur mariage alliés à la Cour de Turin.

Leurs agitations indiscrètes, l'impertinence de leurs propos, leurs bravades perpétuelles, les railleries que leur suggéraient les mœurs simples, un peu primitives, des Savoyards, ne pouvaient que déplaire à ceux qui en étaient les auditeurs, les témoins et les victimes. Au bout de quelques semaines, la population de Chambéry, bourgeoisie et peuple, en était lasse à l'excès, s'impacientait de la présence de cette société si bruyante, si dédaigneuse, si peu mesurée dans sa conduite et ses paroles. Des faits regrettables que mentionnent les histoires locales ne tardèrent pas à ajouter à cette irritation des élémens nouveaux. Les mécontents rendaient la noblesse du pays responsable de tout ce qui les irritait. Il y avait fréquemment des rixes. Presque toutes tournaient contre les sujets Savoyards traités en rebelles par les représentans de leur souverain, alors qu'ils croyaient le droit de leur côté. Jusque dans les différends d'ordre privé, qui s'élevaient entre les émigrés et les habitans de Chambéry, la partialité des autorités royales s'exerçait au profit des premiers.

L'exaspération ne tarda pas à succéder au mécontentement des premiers jours. Des plaintes furent adressées non seulement à Turin où elles étaient à peine écoutées, mais encore à Paris où un accueil meilleur les attendait et où elles convinquirent le gouvernement français que la Savoie était devenue un nid de contre-révolutionnaires, l'asile de ses pires ennemis, avec le consentement du roi de Piémont.

Il n'y a pas plus lieu de s'attarder à ces incidens que d'en narrer par le détail divers autres qui suivirent et les aggravèrent. Il suffira de dire qu'ils avaient eu pour effet de créer, entre la France et la Cour de Turin, une situation qui menaçait déjà de ne pouvoir plus se dénouer sans coup férir. L'irritation à Paris était d'autant plus vive qu'à Lyon et dans plusieurs départemens du Midi, grondait un vent de révolte et que les émigrés rassemblés à Turin, à Nice, à Chambéry, à Annecy et sur d'autres points du territoire italien, avaient la main dans les complots dont la police révolutionnaire recherchait les auteurs. Au commencement de 1792, la diplomatie française étant impuissante à obtenir les satisfactions qu'elle exigeait, c'est-à-dire la cessation des armemens auxquels se livrait le roi de Piémont et la dispersion des rassemblemens qui s'étaient formés dans ses États, il n'était plus d'autre issue que la guerre.

On y préluda, dès le mois de mai, par la rupture des relations

diplomatiques. Les deux gouvernemens se préparèrent alors sans relâche en vue d'une conflagration qui ne semblait plus pouvoir être évitée. Durant quatre mois, on vécut de part et d'autre sur le pied d'une hostilité réciproque, et enfin, dans la première quinzaine de septembre, éclatait à Chambéry la nouvelle, depuis trop longtemps prévue, que le général de Montesquiou, commandant l'armée française du Midi, avait reçu l'ordre d'entrer dans la Savoie et de s'en emparer.

## II

Dans la vallée de Chambéry, à son point de jonction avec celle du Graisivaudan, sur un mamelon pittoresque, au milieu de jardins étagés en terrasses, s'élève le château des Marches. « Il affecte la forme de deux carrés longs reliés entre eux par un parallélogramme contenant la grande salle de réception, au devant, la cour d'honneur avec ses portiques à colonnes de marbre. Cette vaste salle des fêtes, d'une dimension de dix-huit mètres sur quatorze, de la hauteur de deux étages, est décorée de fresques exécutées au xviii<sup>e</sup> siècle par les frères Galliari. Sur le côté nord de ce salon, se trouve la chapelle; à côté le grand escalier (1). » Le château des Marches est immense. Durant les guerres du moyen âge, quand il défendait la Savoie contre les entreprises de l'étranger, il a pu contenir plusieurs centaines de soldats. De grosses tours rondes lui donnent un aspect féodal. On y accède par plusieurs avenues dont la majesté atteste l'existence séculaire. L'une d'elles traverse un village qui touche au château.

Des terrasses, on découvre un panorama sans rival : en face de soi, sur le premier plan, les montagnes d'Allevard, au-dessus celles de la Maurienne et du Dauphiné; à gauche le massif des Bauges, à droite, le mont Granier dressant son sommet déchiré sur la plaine des « Abymes » qu'en 1248 il couvrit de débris gigantesques subitement détachés de ses flancs, en ensevelissant du même coup la petite ville de Saint-André, siège du Décanat de Savoie, construite à ses pieds.

Dans le vaste espace creusé entre les hauteurs que couronne

(1) Notice distribuée au moment où le château allait être mis en vente. M<sup>lle</sup> Costa de Beauregard, religieuse de Saint-Vincent de Paul, y a fondé un orphelinat.

le château et les sommets altiers qui les dominent, on aperçoit, dans un océan de verdure, la nappe bleue et moirée d'un lac, le vieux donjon de Bellegarde, la chapelle de Notre-Dame de Myans, la pittoresque cité de Montmélian, le bourg de Françin et enfin le manoir d'Apremont qui appartient jadis aux d'Allinges, entouré de deux torrens qui descendent de la montagne à laquelle il est adossé. Au loin, tantôt perdues dans les brumes, tantôt resplendissantes de lumière, les cimes neigeuses des Alpes ferment l'horizon. Que l'on contemple ce paysage à l'aube naissante ou au déclin du jour ou quand le soleil de midi le dore de ses feux, il apparaît féerique. Il semble que nulle part au monde la nature n'a pu donner une parure plus somptueuse à des constructions élevées par les hommes. Celles des Marches datent de 1342. Autour d'elles, s'est formé avec le temps un vaste domaine qu'on voit passer par diverses mains et de celles de Béatrix de Portugal, duchesse de Savoie, arriver, vers 1530, en la possession de noble François Noyel de Bellegarde.

Il existait déjà plusieurs familles portant ce nom sans qu'on puisse établir si elles ont une origine commune. Il y a eu des Bellegarde en France, en Autriche, en Saxe, en Hollande, en Piémont, en Savoie. En France, un Bellegarde se distingue sous François I<sup>er</sup>. Son fils, le duc de Bellegarde, favori de Henri IV, épouse au nom de ce prince et par procuration Marie de Médicis. Vers le même temps, on fait grand bruit d'un procès que lui intente un de ses bâtards. On raconte que ce jeune homme qui a gagné en Angleterre une fortune au jeu de paume lui a versé cinquante mille livres pour l'obliger à avouer en justice qu'il est son père (1). Par le mariage de deux enfans légitimes, la maison de Bellegarde s'allie aux Montespan. En 1791, on compte jusqu'à trois Bellegarde dans l'armée de Condé. On en retrouve deux dans les armées impériales. L'aîné périt à Wagram. Le plus jeune fait toutes les campagnes napoléoniennes. La femme de l'un d'eux avait été emprisonnée à Paris pendant la Terreur et ne put se sauver qu'en se déclarant enceinte.

Dans les autres pays où les Bellegarde ont prodigué leurs services, ils font toujours et partout grande figure. Ayant embrassé, presque tous, la carrière des armes, ils atteignent les plus hauts grades. A deux reprises, les circonstances les font se

(1) Registres d'Hozier,

rencontrer et se reconnaître sur les champs de bataille où ils combattent dans des rangs opposés.

La branche de Savoie était originaire de Montmélian. Elle portait « d'azur à un crancelin cometé d'or, mis en fasce à cinq flammes aussi d'or, posées en fasce à la pointe, au chef d'or chargé d'une aigle éployée de sable. » Jusqu'en 1470, elle n'est connue que sous le nom de Noyelli devenu Noyel ou Noël. A cette date, Jean Noyel prend celui de Bellegarde qu'il lègue en 1513 à son fils François, l'acquéreur du château des Marches.

Aux approches de la Révolution, cette famille était représentée par François-Eugène-Robert, comte de Bellegarde, marquis des Marches et de Cursinge, né à Londres en 1720. Longtemps général au service des États généraux de Hollande, il avait épousé une d'Hervilly tante du comte d'Hervilly blessé mortellement à Quiberon. Au décès de son père, il vint se fixer en Savoie pour y jouir des grands biens dont il héritait. De son mariage, étaient nées trois filles, Adélaïde-Victoire en 1772 (1), Césarine-Lucie en 1774, et, en 1776, Françoise-Aurore-Éléonore, dont la naissance coûta la vie à sa mère. La comtesse de Bellegarde mourut à vingt-trois ans, laissant à son mari désespéré, avec le souvenir de ses vertus, ces trois enfans à élever.

Le comte de Bellegarde se dévoua à cette tâche avec toute la sollicitude que pouvait lui suggérer sa tendresse paternelle. Elle lui fut facilitée par l'intérêt qu'inspiraient à ses parens et à ses amis domiciliés à Chambéry les petites orphelines. Le nom qu'elles portaient leur assurait des sympathies et des appuis dans la société aristocratique de Savoie où leur mère n'avait brillé qu'un jour, mais assez pour y susciter de longs regrets.

Elle est singulièrement attrayante cette société savoyarde, telle qu'elle existait avant l'annexion de la Savoie à la France. La correspondance de Joseph de Maistre, les lumineuses études du marquis Costa de Beauregard et de M. François Descostes

(1) Je crois devoir donner son acte de naissance, extrait des registres paroissiaux de Saint-François de Chambéry : « 24 juin 1772, est née et a été baptisée Adélaïde-Victoire, fille de François-Robert-Eugène de Bellegarde, marquis des Marches et de Cursinge, général-major au service de leurs Hautes Puissances les États Généraux et de Marie-Charlotte-Adélaïde d'Hervilly, marquise de Bellegarde. Parrain : le seigneur Janus de Bellegarde, comte d'Entremont, général d'infanterie, gouverneur d'Alexandrie; marraine : dame Adélaïde-Victoire de Castille d'Hervilly, aïeule maternelle. » Quatre ans plus tard, les parrain et marraine d'Aurore furent le comte de Nangy, inspecteur général des troupes sardes et dame Aurore, comtesse de Bellegarde.

nous y ont fait pénétrer (1). Nous savons par eux quels inappréciables trésors d'esprit, de droiture, de conscience et de vertus y avait accumulés le temps et tout ce qu'en ces heures troublées, qui allaient changer brusquement sa destinée, elle révéla de courage dans l'épreuve et de beaux caractères.

Les orphelines trouvèrent donc là des exemples si propres à former leur âme qu'on ne s'explique guère, quand on les suit dans leur vie aventureuse, qu'elles en aient si peu profité. Bientôt en effet on les verra se transformer subitement, se livrer sans retenue à tous leurs caprices, oublier les traditions familiales et, sous couleur d'attachement à la France, devenir pour ceux qui les ont connues, un objet de scandale et de réprobation. On se demandera quelles influences mystérieuses se sont exercées sur elles, quelles circonstances les ont faites si différentes de ce qu'elles auraient dû logiquement devenir. Pour répondre à cette question, il faudra se rappeler qu'à leur éducation première a manqué cette sollicitude maternelle que rien ne remplace et à laquelle celle de leur père, si grande qu'elle fût, n'a pu qu'imparfaitement suppléer.

Elles grandirent sans jamais quitter l'agreste pays de Savoie, l'hiver dans le vieil hôtel que possédait à Chambéry le comte de Bellegarde, et durant la belle saison, sous les ombrages des Marches. Les documens faisant défaut sur cette période de leur existence, il est plus aisé de se la figurer que de la décrire. Mais, on doit supposer qu'elle porta l'empreinte de l'incurable mélancolie qui, dans le cœur du père, survivait au trépas prématuré de sa femme. Du reste, et comme les filles étaient de riches héritières, on les élevait en vue d'un brillant avenir. Elles furent pourvues de tous les agrémens qu'ajoute l'éducation à ceux que donne la nature.

En 1787, l'aînée d'entre elles, Adélaïde-Victoire, — Adèle comme on l'appelait, — était un prodige de grâce et de beauté. Quoiqu'elle atteignit à peine sa quinzième année, elle donnait l'impression d'une plante superbe, poussée librement au grand air. Mince, admirablement faite, brune de peau avec de longs cheveux noirs et des yeux révélateurs d'une âme ardente et passionnée, dans l'enfant qu'elle était encore s'annonçait déjà la créature délicieuse qui, dix ans plus tard, amenée par son amie

(1) *Un Homme d'autrefois*, par le marquis Costa de Beauregard; *Joseph de Maistre pendant la Revolution*, par M. François Descostes.



M<sup>me</sup> de Noailles dans l'atelier du peintre David, au moment où il achevait son fameux *Enlèvement des Sabines*, l'impressionnait à ce point, qu'il lui demandait de poser pour l'une des figures de son tableau et qu'il retouchait d'après elle la tête d'Hersilie, la femme qu'on voit agenouillée au milieu des ravisseurs (1). En dépit de son jeune âge, son père songeait à la marier. Quoique convaincu que, belle et largement dotée, les prétendants ne lui manqueraient pas, il avait choisi l'homme qu'il lui donnerait pour époux. Il l'avait choisi dans sa propre famille. C'était le fils d'un de ses frères.

Celui-ci, Jean-François de Bellegarde, général d'infanterie dans le royaume de Saxe et ministre de la Guerre, avait épousé à Dresde Antonia de Hardick, décédée avant lui. Il en avait eu deux fils devenus orphelins par sa mort, en 1769, au moment où l'aîné, Frédéric, entrait dans sa dix-septième année, le cadet, Henri, dans sa quinzième. On leur avait donné pour tuteur un ami de leur père, le général de Farell. Ils étaient déjà dans l'armée saxonne au titre honoraire. Frédéric, appelé le premier à l'activité, était promptement parvenu au grade de capitaine et même fortune semblait promise à son frère passé au service de l'Autriche (2). En 1774, lui-même, abandonnant la Saxe, s'était engagé en Piémont, appelé sans doute à cette résolution par le désir de se rapprocher des Bellegarde fixés en Savoie. En 1786, on le trouve établi à Chambéry, comme chef de bataillon dans la légion dite des campemens. Il possédait dans la ville assez de notoriété pour s'être fait élire membre du Conseil municipal. Il frayaient avec les plus nobles familles; il était le commensal de celle de son oncle, le comte de Bellegarde dont, à Chambéry comme aux Marches, la maison lui restait toujours ouverte.

Il avait vu grandir Adèle, sa jeune beauté revêtir peu à peu plus d'éclat, et depuis longtemps, il nourrissait le projet d'en faire sa femme. Il ne se laissa effrayer ni par sa beauté ni par la différence d'âge qui existait entre eux. Qu'il eût vingt ans de plus qu'elle et qu'il fut menacé d'être un vieillard avant qu'elle eût perdu tous les attraits de la jeunesse; qu'il s'exposât à ne

(1) Voir le livre de Delécluse sur *Louis David*. Il raconte la visite des dames de Bellegarde dans l'atelier du peintre. Il ne dit pas qui est la M<sup>me</sup> de Noailles, leur amie, qui les y conduisit. Il y avait alors à Paris trois dames de Noailles, l'une née Lecouteux, l'autre née de Sainte-Afrique, la troisième née d'Hallencourt de Dromesnil. Je n'ai pu découvrir à laquelle des trois Delécluse a fait allusion.

(2) Il y devint feld-maréchal et prit part à toutes les guerres contre la France.

jouir que d'un bonheur rapide et fragile, ce sont là des raisons dont on ne tenait guère compte dans les unions de ce temps-là. Ce qui les primait et les voilait à ses yeux, c'est qu'une alliance avec sa cousine fixerait la fortune qu'elle devait posséder un jour dans la famille de Bellegarde.

Est-ce cette considération qui décida le père? Se déterminait-il, n'ayant pas de fils, par l'espérance de voir, en s'en donnant un, se perpétuer tout naturellement son nom? Se laissa-t-il convaincre par l'éloquence des prières de Frédéric? Nous en sommes réduits aux conjectures. Ce qui est certain, c'est qu'il donna son consentement, et qu'en fille docile et peut-être aussi désireuse de s'émanciper, Adèle donna le sien. Le contrat fut passé, le 3 novembre 1787, par-devant M<sup>e</sup> Gigon, notaire à Chambéry. M<sup>lle</sup> de Bellegarde recevait en dot le château et la terre des Marches ainsi qu'une partie de l'hôtel de Chambéry, pour en jouir après le décès de son père. Celui-ci s'engageait à héberger les époux et à les défrayer de tout, à charge par lui de leur servir une pension annuelle de deux mille francs si la vie commune venait à cesser. Quarante-huit heures après la signature du contrat, le 5 novembre, la cérémonie religieuse fut célébrée dans l'église de Saint-Léger. C'est l'évêque qui donna la bénédiction nuptiale, en présence de toute l'aristocratie de Savoie. Au commencement de l'année suivante, le mari était nommé lieutenant-colonel.

Les premiers temps du mariage semblent avoir été heureux. Deux enfans, un fils et une fille, qui vinrent au monde de 1787 à 1790 peuvent être considérés comme un témoignage du bonheur qui régna à ce foyer. La jeune femme était douée du plus heureux caractère, aimable, enjouée, facile à vivre. Il n'apparaît pas qu'elle eût encore regardé au delà du cadre un peu étroit dans lequel se déroulaient ses journées. En se mariant, elle n'avait pas eu à se séparer des êtres qu'elle chérissait. Elle habitait sous le même toit que son père. Ses sœurs qu'elle adorait y vivaient auprès d'elle, et les deux nouveau-nés dont s'augmenta successivement la famille eurent pour veiller sur leur berceau trois « petites mamans » au lieu d'une. C'était assez pour emplir la maison de gaieté, pour lui donner toutes les apparences d'un séjour fortuné, pour empêcher d'y peser trop lourdement les graves préoccupations que commençaient à engendrer en Savoie les événemens de France.

## III

A l'improviste, la foudre éclata sur ce bonheur familial et le détruisit, en frappant le chef de la maison, le vieux marquis des Marches et de Cursinge. Il mourut au commencement de 1790. Deux ans plus tard, au mois de mai 1792, la mort, de nouveau, entra au château des Marches; elle faucha, cette fois, une belle fleur de jeunesse, la cadette des filles du défunt, Césarine-Lucie, alors âgée de dix-huit ans. De son trépas date, à coup sûr, la transformation morale de ses sœurs, Adèle et Aurore.

En les privant des conseils et des exemples qui leur étaient encore nécessaires pour se diriger, la disparition de leur père avait eu pour effet d'accroître l'isolement en lequel elles vivaient depuis le mariage de l'aînée, si vite suivi de deux grossesses. La mort de Césarine-Lucie assombrit plus encore cet isolement, rendit plus exclusive et plus vive leur tendresse réciproque, les accoutuma à ne compter que sur elles-mêmes, à s'inspirer uniquement l'une de l'autre dans toutes leurs actions, à n'attacher de prix qu'à ce qu'elles sentaient, concevaient et décidaient ensemble.

Adèle étant mariée, peut-être s'étonnera-t-on qu'elle n'ait pas alors subi plus volontiers l'influence de son mari que celle d'Aurore; que son désir de plaire au père de ses enfans n'ait pas amoindri son désir de plaire à sa sœur et qu'elle ait eu surtout le souci de demeurer toujours en bon accord avec elle. Mais, en ces heures de troubles et d'inquiétudes, à la veille d'une guerre que les événemens concouraient à rendre inévitable, le comte de Bellegarde, lieutenant-colonel dans l'armée sarde, accablé de préoccupations et de responsabilités, était obligé à des absences fréquentes et longues, auxquelles sa femme s'accoutumait d'autant mieux que ses radieux vingt ans la disposaient à voir dans son mari, qui en comptait alors quarante, plus encore un maître qu'un amant. Les convenances les avaient unis, non l'amour, et peut-être la jeune femme en se rappelant les circonstances de son mariage, était-elle tentée de croire qu'on avait profité de sa jeunesse pour lui imposer un choix contre lequel, avec une plus grande connaissance de la vie et des choses du cœur, elle eût protesté.

Ceci n'est qu'une hypothèse; mais, ce qui la rend vraisem-

blable, c'est qu'à travers les rares souvenirs que nous avons réunis sur le mari d'Adèle, on cherche vainement quelque trace de ces dons de séduction et de ce charme personnel sans lesquels l'époux, quel que soit son dévouement à ses devoirs, n'apparaît à l'épouse, si elle est jeune, passionnée, avide de tendresse, que comme un foyer sans flamme d'où nulle chaleur ne peut lui venir et où bientôt elle n'en cherchera plus. Il n'est que trop certain qu'en dépit de sa probité conjugale, le colonel de Bellegarde ne possédait rien de ce qui eût pu combler, entre sa femme et lui, cette différence des âges, qui s'accusait plus vivement de jour en jour.

Livrée à elle-même, après avoir perdu deux êtres chéris, elle ne trouvait dans le vide de son cœur aucun remède qui pût être efficacement opposé à sa douleur et à la détresse morale qui s'ensuivit. Ce remède elle eût pu le demander à ses enfans. Mais, outre qu'ils étaient au berceau, hors d'état de l'entendre, de la comprendre, de la réconforter, la facilité avec laquelle bientôt après, elle se résigna à vivre loin d'eux prouve avec évidence qu'encore à cette heure, le sentiment maternel ne s'était pas développé en elle et ne pouvait lui être d'aucun secours contre les suggestions mauvaises, contre les tentations que la destinée allait faire éclore sous ses pas. Elle ne sera mère, véritablement mère, que plus tard, beaucoup plus tard et ce sera non au profit de ses enfans légitimes dont elle va bientôt se séparer et pour toujours, mais au profit d'un fils naturel, fruit d'une liaison contractée au hasard de sa vie aventureuse et désordonnée.

C'est ainsi que dans l'isolement matériel et moral dont j'ai essayé de décrire les effets et les causes, son affection pour sa sœur Aurore puisa l'aliment le plus nutritif, le mieux fait pour la fortifier et créer entre cette jeune femme de vingt ans et cette jeune fille de seize un lien qui devait durer autant qu'elles-mêmes, les tenir associées jusqu'à la mort et leur rendre communes leurs erreurs et leurs fautes, dont il semble que toutes deux aient voulu porter également la responsabilité, sans permettre qu'on pût distinguer ce qui, dans leurs défaillances, était personnel à l'une ou à l'autre.

Ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que de cette union naquit la perversité qui les caractérise. On dirait que loin de les rendre meilleures, la permanence de leur contact les a gâtées, qu'elles se sont perverties réciproquement. Il n'est d'ailleurs

guère possible de préciser laquelle a commencé, si c'est l'influence d'Adèle qui s'est exercée d'abord sur Aurore ou celle d'Aurore sur Adèle. Le fait même que celle-ci est l'aînée ne constitue à cet égard ni une preuve ni un éclaircissement. A étudier les deux sœurs dans la suite de leur existence, on arrive à cette conviction que si la cadette n'égalait pas l'aînée en beauté et en charme, elle possédait, tant au point de vue de l'esprit qu'au point de vue du cœur, une valeur plus grande. Peut-être non moins facile à entraîner sans se laisser arrêter, quand ses passions sont en jeu, par les considérations morales, elle révèle cependant un sens plus pratique de la vie, une promptitude de décision et, ajoutons-le aussi, une générosité de sentimens que la conduite d'Adèle envers ses enfans ne permet pas de lui accorder.

Et il est non moins vrai que, dans leurs rapports quotidiens, c'est Aurore qui prodigue le plus de dévouemens, elle aussi qui méritera que sa sœur en rédigeant, le 12 décembre 1826, ses dispositions testamentaires alors qu'elle avait depuis longtemps renoncé à Satan, à ses pompes, à ses œuvres, lui exprime sa reconnaissance en ces termes : « Jamais je ne pourrai rendre à ma sœur ce que je lui dois en ce monde. Dieu la récompensera de tout le bien que son indulgente amitié m'a fait, de toute sa générosité à mon égard, de sa patience, de sa bonté. J'ajoute à cette reconnaissance le don de tout ce dont je puis disposer. »

Tel était l'état d'âme des habitantes du château des Marches, au moment où la présence des émigrés en Savoie et la conduite imprudente de la cour de Turin attisaient contre le Piémont les colères de l'assemblée législative de France. On voit alors, dans le conflit qui se prépare, les deux sœurs prendre parti, non pour la maison de Savoie menacée dans cette province, mais pour ces Français qui allaient prononcer la déchéance de leur souverain, l'emprisonner avec sa famille, et proclamer la république.

L'éducation monarchique de ces jeunes femmes et les préjugés de caste qu'on doit leur supposer ne les empêchent pas de souhaiter le succès des doctrines nouvelles auxquelles une active propagande et de fougueux écrits ont ouvert déjà la Savoie en attendant que la fortune des armes les y fasse triompher. Sous leur enveloppe de Savoyardes, une âme française se révèle, celle peut-être des aïeux français que leur ont donnés des alliances de famille. Elles applaudissent aux conquêtes successives de la Révolution, sans se laisser effrayer par les crimes qu'elle a commis,

ni par ceux qu'il y a lieu de redouter encore. L'idée que la Savoie deviendra française les enthousiasme non moins que l'esprit nouveau qui souffle sur le monde. Entre cet esprit auquel l'avenir est promis et l'ancien régime dont les émigrés qui s'agitent et intriguent sous leurs yeux sont la représentation vivante, leur choix est fait. Si elles l'osaient, elles crieraient : Vive la France! Vive la République une et indivisible! Elles se taisent encore. Ce qu'elles pensent, elles ne se le disent qu'entre elles. Mais, d'ardens espoirs gonflent leur cœur, entretenus par les tentatives jacobines dont la ville de Chambéry est à tout instant le théâtre et par les papiers publics que le voisinage de Grenoble leur permet de recevoir.

Elles apprennent, dès le mois d'août, que le général de Montesquiou n'attend plus pour pousser sa pointe en Savoie que d'avoir organisé son armée, déjoué les basses manœuvres de ses adversaires, qui s'efforcent à Paris de le rendre suspect afin de le dépouiller de son commandement, et reçu l'ordre d'avancer. Elles assistent de même aux mesures de défense que prend sur sa frontière le gouvernement piémontais. Aux onze régimens d'infanterie nationale dont il dispose, à ses quatre régimens étrangers, à sa légion des campemens, à sa division de dragons, il ajoute des effectifs considérables, en mobilisant ses quatorze régimens provinciaux, composés d'anciens officiers et soldats. La maison du roi, quatre bataillons d'artillerie, deux bataillons du génie, grossissent cette armée, la portent à quarante-cinq mille hommes dont une partie est envoyée en Savoie sous les ordres du général de Lazari et du marquis de Cordon. Les nobles de Savoie y ont pour la plupart des commandemens. Le mari de Victoire y commande la légion des campemens (1).

En ce même mois d'août, six mille hommes occupent Montmélian et les environs; il y en a aussi à Pont-de-Beauvoisin, à Carouge, à Rumilly; les passages du Rhône, de l'Isère et du Guiers sont gardés. La garnison de Chambéry a été renforcée. Le donjon de Bellegarde, le château d'Apremont, la chapelle érigée sous le vocable de Notre-Dame de Myans, sont transformés en redoutes. Enfin, les habitantes des Marches voient arriver un jour un nombre respectable de canons, qu'on dresse

(1) Ces détails sont empruntés aux Archives de la Guerre à l'aide desquelles le commandant Krebs et M. Henri Morris ont raconté les *Campagnes dans les Alpes pendant la Révolution*. Paris, 1891.

en batterie sur la grande terrasse et dont les feux croisés avec ceux d'Aprémont et de Bellegarde barreront la route qui va de Chapareillan à Chambéry.

Mais, ces dispositions militaires ne sauraient décourager les espérances qu'elles cachent dans leur cœur. Elles n'ignorent pas que la bourgeoisie de Savoie ainsi que les avocats, de plus en plus irrités par les vexations des fonctionnaires et officiers piémontais, qui traitent comme « des êtres vils et dégradés » les Savoyards roturiers, sont prêts à se prononcer pour la France. Elles savent que les habitans des campagnes, en dépit des efforts du clergé et des émigrés, céderont à l'irrésistible mouvement qui pousse vers elle la grande majorité des citoyens des villes. Elles restent donc convaincues que les vœux qu'elles forment seront exaucés et qu'avant peu, la république sera proclamée dans la Savoie devenue française.

Peut-être même se réjouissent-elles d'être placées aux premières loges pour bien voir et ne rien perdre de ce qui va s'accomplir. Mais, à l'improviste, elles sont contraintes de renoncer à la joie qu'elles se promettaient du spectacle qui se prépare. Dans le courant de septembre, le colonel de Bellegarde, venu au château des Marches pour quelques heures, leur signifie qu'elles n'y peuvent rester et qu'il faut partir. Les Marches sont devenues une place forte. Il est à craindre qu'elles ne soient le théâtre de sanglans combats. Il ne veut pas exposer sa femme et sa belle-sœur aux outrages de ces Français, desquels, victorieux ou vaincus, on peut appréhender toutes les violences et tous les excès.

Du reste, au même moment, les émigrés qu'hier encore on voyait, impertinens et arrogans, fouler en maîtres les pavés de Chambéry, quittent en masse cette ville. Sur la route tracée au pied de la chaîne des Bauges, on peut suivre la longue file des voitures qui emportent les uns vers la Suisse, les autres vers le Piémont. Ils entraînent avec eux la presque-totalité des nobles familles savoyardes. Tout ce qui n'est pas retenu par le devoir militaire, les vieillards, les femmes, les enfans, imite leur exemple, sous les yeux irrités et railleurs des nombreux partisans de la France qui, dans cet exode, et malgré les préparatifs de défense auxquels se livrent fiévreusement les autorités piémontaises, voient le présage de sa prochaine victoire.

M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> de Bellegarde quittent les Marches, à regret. Après un rapide séjour à Chambéry, elles se remettent en chemin,

après avoir reçu les adieux du colonel, pour chercher un refuge en Piémont.

#### IV

Au commencement de septembre, le général de Montesquiou était prêt pour une action décisive. De l'armée qu'il commandait, il avait formé trois corps. Le premier occupait le département de l'Ain sous les ordres du général d'Oraison et gardait le cours du Rhône; le second, commandé par le général d'Ornac, occupait la partie du département de l'Isère qui touche à la Savoie et les bords du Guiers; le troisième établi dans la vallée du Graisivaudan, avec le général Rossi pour chef, s'étendait sur la frontière depuis Allevard jusqu'à la Grande-Chartreuse. Une légion formée à Grenoble et dite des Allobroges devait appuyer la manœuvre de ces troupes ainsi disposées.

Retardé durant plusieurs jours par les accusations aussi injustes qu'intéressées dont était l'objet à Paris le général de Montesquiou, l'ordre de se mettre en mouvement ne lui arriva que le 10 septembre. La nécessité d'assurer la communication de ces corps entre eux l'obligea à en retarder l'exécution. Après d'insignifiants engagements d'avant-garde, ce fut seulement le 21 septembre, à minuit, que de Chapareillan où se trouvait le maréchal de camp Larocque avec quelques compagnies de grenadiers, de chasseurs à pied et de dragons, après s'être fait précéder d'une proclamation destinée à rassurer les habitans de la Savoie et avoir exigé de ses troupes le serment de respecter les citoyens désarmés et les propriétés, Montesquiou ordonna la marche en avant. Elle avait pour objectif immédiat d'enlever les redoutes dressées à Montmélian et dans la vallée de Chambéry et de couper la retraite à leurs défenseurs. Dans l'obscurité et sous un violent orage, les troupes commencèrent à avancer.

On voudrait pouvoir célébrer ici l'héroïsme piémontais et, à travers les péripéties de la brève campagne qui nous livra la Savoie, trouver à citer quelques-uns de ces glorieux faits d'armes d'où a tiré son immortalité le nom des vaillans qui, ailleurs et en d'autres temps, ont vendu leur vie en disputant le sol natal aux envahisseurs. Mais, rien de pareil ne peut être rappelé dans l'histoire que nous résumons. Comme s'ils eussent reconnu que la Savoie était conquise d'avance, les généraux chargés de la



défendre ne la défendirent pas. A la première attaque, ils lâchèrent pied, se laissant déloger, par quelques coups de feu, des redoutes qu'abordaient les Français. Successivement ceux-ci s'en emparèrent et les détruisirent. A sept heures du matin, le drapeau tricolore flottait sur Apremont, sur Notre-Dame de Myans et sur Bellegarde d'où le général de Lazari, qui y avait couché, s'était enfui précipitamment en donnant à toutes ses forces l'ordre de se replier sur le Piémont. Le drapeau français flottait aussi sur le château des Marches qui n'avait pas été plus disputé que les autres. Le même jour, Montesquiou reçut, en l'absence des maîtres, par le régisseur, y établissait son quartier général en ayant soin de faire camper en avant du château deux brigades d'infanterie appuyées par vingt canons, qui rendirent définitive cette facile victoire en coupant en deux tronçons l'armée piémontaise débandée.

Il s'attendait à un retour offensif de l'ennemi. Il n'en fut rien. Le général de Lazari ne tenta aucun effort pour reconquérir les positions qu'il avait perdues. Après avoir commis la faute de se laisser surprendre, il battait en retraite, poussé par ses troupes saisies de panique, faisant sauter ponts et poudrières, abandonnant derrière lui ses équipages, ceux de ses officiers, une partie de son artillerie et de ses fusils, cent mille cartouches, trois mille sacs de grains, et désertant si bien le pays, qu'à la date du 4 octobre, il ne se trouvait plus un soldat piémontais en Savoie. A ce moment, tout fut dit. La Savoie était conquise et on peut dire qu'elle l'était sans combat.

Quelques jours après, le marquis Henry Costa, acteur et témoin de cette déroute, écrivait à sa femme : « La guerre, de la part de la Savoie, si follement entreprise et si lâchement soutenue, perdra les rois dans l'esprit des peuples et notre misérable breloque de Savoie dédaignée, abandonnée par tout le monde, restera en proie aux malins esprits comme une mesure envahie par les spectres. »

Par malheur pour le pays du vaillant gentilhomme dont la colère et le désespoir s'exhalèrent en ces termes, ce n'étaient pas des spectres qui venaient d'en prendre possession, mais des êtres vivans, des êtres en chair et en os, soldats prestigieux en lesquels les Savoyards saluaient des amis, n'attendant que des bienfaits de la nation dont ces conquérans portaient le drapeau, mais derrière qui allait bientôt apparaître le terrorisme dans la per-

somme de ses plus farouches representans. Cet avenir de persécutions, de vexations, de misères de toutes sortes, quelques esprits supérieurs et prévoyans l'avaient entrevu. Le plus éloquent d'entre eux, Joseph de Maistre, parti naguère de Chambéry, entraîné par la fuite générale, le prédisait déjà, et d'autres plus obscurs, sans posséder son génie ni sa puissance de vision, exprimaient dans des lettres familières les mêmes appréhensions que lui. Mais ces prophètes de malheur étaient tenus en défiance; ils appartenaient au parti vaincu, à celui que la Révolution dépouillait de ses biens et de ses privilèges. On ne croyait pas à la sincérité de leur langage, et leurs prophéties n'étaient considérées que comme l'expression de leur dépit et de leurs regrets.

Et puis, à cette heure encore, la présence à la tête de l'armée conquérante d'un gentilhomme ancien serviteur de la monarchie française contribuait à cacher au peuple savoyard les périls de l'annexion à la France, déjà faite dans les esprits avant d'être consacrée par le vote populaire. En entrant en Savoie, le général de Montesquiou avait lancé une première proclamation exposant les causes de la guerre et propre à rassurer les esprits les plus timorés. Les propos tenus en son nom, dès le 22 septembre, par les émissaires qu'il avait envoyés à Chambéry n'étaient pas moins rassurans. Ils se résumaient en cette phrase que le surlendemain, après être entré dans la ville, il y fit afficher : « Au nom de la nation française, guerre aux despotes; paix et liberté aux peuples. »

Lorsque, dans la matinée du 24, il quitta le château des Marches et se dirigea vers Chambéry, escorté par deux mille hommes, fantassins et cavaliers, tous les fonctionnaires piémontais avaient pris la fuite. La veille, la légion des campemens, sous les ordres du colonel de Bellegarde, était sortie se rendant en Piémont. Le Sénat, le conseil municipal, l'évêque et son clergé restaient seuls pour faire accueil au général français à qui, sur le dernier avis du gouverneur fugitif, fut envoyée une députation. Il la reçut aux Marches, au moment de se mettre en route pour Chambéry, l'assura de ses intentions pacifiques et lui promit que la Savoie « resterait maîtresse de ses destinées. »

Jusqu'à Chambéry, ce ne fut pour lui et ses troupes qu'une longue ovation. Des paysans surgissaient à tout instant sur la route, encocardés aux couleurs tricolores, chantant des airs patriotiques, saluant de leurs acclamations ces Français qu'ils

considéraient « comme des frères et des libérateurs. » Aux portes de la ville, un homme de la garde bourgeoise cria : Qui vive ? La troupe répondit : Citoyens français, hommes libres. Là se trouvait une délégation du Conseil municipal. Elle présenta à Montesquiou les clés de la cité sur un plateau d'argent. Celui de ses membres qui parlait au nom de tous, déclara « qu'ils étaient pleins de confiance dans les décrets et les promesses d'une grande nation. Ils ne se regardaient pas comme un peuple conquis, mais comme les premiers à porter le témoignage de la générosité de la France. Ils invoquaient avec sécurité sa protection sur la propriété et la sûreté des habitans sans distinction. »

A l'hôtel de ville où le général s'était rendu avant d'aller établir son quartier général à l'hôtel d'Allinges, se présentèrent toutes les autorités, des députations de diverses villes de Savoie, les notabilités du pays. Il les retrouva le même jour au banquet qui lui fut offert, tandis que les maisons s'illuminaient et que par des chants et des danses, la population manifestait l'enthousiasme avec lequel elle se donnait à la France. Le lendemain, le Sénat était confirmé dans ses pouvoirs et autorisé à rendre la justice suivant les lois du pays « jusqu'à ce que le peuple souverain ait déclaré sous quelles lois il veut vivre. »

Ainsi, tout s'était passé de manière à donner confiance au peuple conquis. Mais, dès ce moment, le pays va s'ouvrir aux mœurs révolutionnaires. Des mains entre lesquelles étaient restées jusque-là les influences locales, elles passeront rapidement dans celles d'hommes imbus de l'esprit jacobin. Une société populaire est organisée sur le modèle de celles qui existent dans la plupart des communes de France. Elle ne tarde pas à devenir l'émule du club des Jacobins de Paris. Sur la place Saint-Léger, transformée en place de la Liberté, un corps de garde qui s'y trouvait est démolí par la foule. Elle voit dans sa démolition un symbole de celle de la Bastille. On plante un arbre de la Liberté là où il s'élevait ; les portraits du roi de Sardaigne, des princes et princesses de sa famille sont brûlés au bruit des applaudissemens et des cris patriotiques. Des citoyens se montrent vêtus de la carmagnole et coiffés du bonnet rouge. Le *Ça ira* retentit dans les rues. Le régime des assignats est établi ; en attendant qu'on en déclare le cours forcé, les gens sont invités à les recevoir au même titre que la monnaie d'or et d'argent. Ces événemens, qui

se déroulent avant que les Savoyards aient été appelés à voter pour faire connaître leurs intentions, permettent de prévoir que les meneurs se savent maîtres du vote. Déjà les Jacobins, chaque jour plus nombreux, annoncent le prochain triomphe des doctrines qu'ils professent, la confiscation des biens des émigrés, l'établissement de la constitution civile du clergé.

A Paris, la nouvelle de l'entrée des Français en Savoie, arrivée dans les derniers jours de septembre, au moment où la Convention nationale tenait ses premières séances, y provoqua une joie qui tenait du délire. Dans les nuages si gros de périls, amoncelés sur la patrie : l'insurrection vendéenne, la marche des armées étrangères vers Paris, la prise de Longwy, l'investissement de Verdun, épisodes douloureux d'une histoire tragique, dramatisée encore par les massacres des prisons, par l'envoi de la famille royale au Temple et par l'abolition de la royauté ; dans ces nuages cette nouvelle ouvrait une éclaircie. A la Convention, un débat s'engagea aussitôt sur la question de savoir si la Savoie serait immédiatement annexée et formerait un quatre-vingt-quatrième département ou si la faculté de choisir leur régime futur serait laissée aux habitans du pays. Cette dernière solution prévalut. Il fut décidé que trois des commissaires délégués à l'armée des Alpes : Dubois-Crancé, Lacombe-Saint-Michel et Gasparin se rendraient à Chambéry pour y procéder à une consultation nationale.

Comme le décret qui les désignait venait d'être voté, un député du Bas-Rhin encore inconnu, nommé Philibert Simond, parut à la tribune. Il y était monté la veille pour la première fois afin de demander le rapport du décret de destitution, antérieurement prononcé contre Montesquiou et dont l'exécution avait été suspendue jusqu'à la fin des opérations de ce général en Savoie. Il y remontait ce jour-là pour solliciter un congé. « Je suis Savoisien, dit-il, j'ai été proscrit par le gouvernement piémontais ; je demande que la Convention m'accorde un congé pour me rendre en Savoie où ma mère âgée de quatre-vingts ans et une sœur de vingt-deux ans me reverront avec d'autant plus de plaisir qu'elles connaissent tout mon amour pour la liberté. Je ne doute pas que le plaisir qu'aura ma respectable mère ne soit assez vif pour que la durée de ses jours en soit prolongée. Si je peux être aux Savoisien de quelque utilité pour qu'il puissent mettre à profit la liberté que nous venons de leur rendre, bien

sûrement je m'y emploierai avec le zèle le plus ardent. » Le congé fut accordé, et, puisque le citoyen Simond se rendait en Savoie, la Convention jugea bon de l'adjoindre aux trois commissaires élus déjà en l'investissant des mêmes pouvoirs qu'eux.

Si grande qu'ait été la part de Philibert Simond dans les malheurs de la Savoie, sous la Révolution, un récit qui n'est pas destiné à les raconter et ne peut que les rappeler ne saurait lui faire une place aussi large que cette part, si sa destinée ne s'était trouvée liée un jour à celle des châtelaines des Marches. Mais, elles l'ont connu ; son influence, si peu que ce soit, s'est exercée sur elles. Mêlé à leur vie, il a contribué à leurs égaremens. Aussi, bien que son rôle dans leur histoire et surtout le peu qu'on en sait, doive le faire considérer comme un acteur de second plan, convient-il, sans attendre à plus tard, de profiter de l'occasion qui le met en scène pour reproduire ici sa physionomie telle qu'elle apparaît à travers les événemens qui le conduisirent à l'échafaud.

Né à Rumilly, en Savoie, en 1755 et destiné par sa famille à l'état ecclésiastique, il avait été ordonné prêtre en 1780. Nommé vicaire dans le diocèse d'Annecy, son évêque, au bout de quelques mois, dut le frapper d'interdiction pour cause d'inconduite. Un de ses oncles, curé de Gruffy, pris de pitié pour lui et croyant à son repentir, lui donna les moyens de se rendre à Paris, au séminaire de Saint-Sulpice, afin d'y suivre les cours de la Sorbonne. Riche de la pension que lui servait cet oncle débonnaire, il se garda d'aller habiter chez les Sulpiciens, se logea dans un hôtel et, laissant là ses devoirs sacerdotaux, se lia avec quelques partisans de la Révolution, qui le détournèrent à ce point de ses études de théologie que, lorsqu'un peu plus tard, volontairement ou expulsé, il quitta l'université, il n'avait obtenu aucun grade. Il revint alors en Savoie.

Après un court séjour à Rumilly chez un aumônier du couvent de la Visitation qui l'avait pris comme pensionnaire et ne voulut pas le garder, il vécut, en qualité de vicaire, dans la paroisse de Gruffy, auprès de son oncle qui espérait, par ses conseils et ses exemples, le ramener au bien. Il le paya de sa sollicitude en lui déroband un jour une très grosse somme avec laquelle, assuré qu'il ne serait l'objet d'aucune plainte, il partit pour l'Alsace. Professeur dans une maison d'éducation de Strasbourg, il y eut pour élève, de 1789 à 1791, le prince de Metternich, alors adolescent. « C'est à Strasbourg que j'ai fait mes études,

racontera plus tard le prince; j'étais là à seize et à dix-huit ans. Je passais des mains de mon gouverneur aux leçons d'un professeur nommé Simond, plus tard devenu célèbre terroriste et qui a péri en passant par le tribunal révolutionnaire. J'ai donc été élevé dans les clubs. Ma chambre était voisine de la chambre de Simond, qui était le rendez-vous des Jacobins de la ville. Les discours et toutes les paroles qui se proféraient dans cette chambre arrivaient jusqu'à moi. J'entendais tout et je compris ainsi toute l'horreur des doctrines révolutionnaires (1). »

Le zèle que mettait à les propager Philibert Simond méritait une récompense. Elle ne lui fit pas défaut. Déjà président du club des Jacobins de Strasbourg, ayant prêté le serment prescrit par la Constitution civile du clergé, il fut nommé vicaire général du diocèse du Bas-Rhin et, en 1792, élu par ce département député à la Convention nationale. C'était la voie ouverte à toutes ses ambitions et la quasi-certitude du plus brillant avenir. Voilà quel personnage la Convention restituait à la Savoie, tel un don de joyeux avènement.

Il était à Chambéry le 6 octobre avec ses collègues. Le même jour, une proclamation des représentans du peuple invita toutes les communes à désigner chacune un délégué, qui serait chargé d'exprimer leurs vœux. Du 8 au 14, les communes procédèrent au vote et sur six cent cinquante-cinq, plus de six cents se prononcèrent pour la réunion à la France. Le 21, dans la cathédrale de Chambéry, les délégués se déclarèrent Assemblée nationale sous le nom d'assemblée des Allobroges (2), et prêtèrent le serment « d'être fidèles à la nation, de maintenir la liberté et l'égalité ou de mourir en les défendant. » Le 24, toutes les autorités du pays vinrent, à la suite du Sénat, abdiquer leurs pouvoirs dans les mains des élus du peuple « dépositaires de sa souveraineté; » le 26, l'assemblée reçut la soumission de l'évêque de Chambéry, qui l'assura de son zèle « à maintenir les vrais principes de la religion et le respect des lois; » le même jour, elle engagea les sociétés populaires qui s'étaient créées de toutes parts « à veiller sur les intérêts de la patrie, à dénoncer les machinations et les efforts tendant à égarer l'opinion; » elle déclara

(1) Propos tenus par Metternich au publiciste Poujoulat, lors d'une visite que celui-ci lui fit à Vienne en 1852, cités par le cardinal Billiet.

(2) Les procès-verbaux des séances de cette assemblée existent aux Archives de Chambéry.

ensuite acquis à la nation les biens des émigrés qui ne seraient pas rentrés dans un délai de deux mois et ceux du clergé régulier et séculier; elle vota un traitement au clergé paroissial et la dissolution de toutes les communautés religieuses. Enfin, le 27, après avoir prononcé l'abolition des titres de noblesse, des privilèges, des droits féodaux et fait ainsi table rase en Savoie de la presque-totalité des institutions du passé, elle décida d'envoyer à la Convention une adresse où serait exprimé, au nom du peuple savoisien, le vœu d'être réuni à la République française. Sa tâche étant alors terminée, elle se sépara, le 29, après avoir désigné quatre députés pour porter son adresse à Paris.

Admis le 20 novembre à la barre de la Convention, ils présentèrent les vœux de leurs compatriotes sur lesquels l'Assemblée se prononça le 27 en votant l'annexion de la Savoie à la France. Par le même décret, elle confiait à trois de ses membres qu'elle se réservait de désigner l'organisation du département dit du Mont-Blanc. En vue de leur élection, les délégués savoyards émirent le vœu que Philibert Simond fût renvoyé à Chambéry. C'est lui, on le devine, qui avait inspiré leur requête. Mais la Convention n'en tint pas compte. Elle nomma Grégoire, Jagot et Hérault de Séchelles.

Mécontent d'avoir été oublié, Simond s'élança à la tribune et réclama. « Si mes bons compatriotes ont bien voulu me désigner, je n'ai pas la prétention de croire que c'est par mes vues et mes moyens transcendans, mais parce que je connais les localités, que je parle tous les patois du pays et que les bons paysans me parlent sans façon, sans se croire obligés de m'ôter leur chapeau. » La Convention se laissa toucher et se rappelant que déjà Simond avait été adjoint aux commissaires qu'elle avait précédemment envoyés en Savoie, elle l'adjoignit à ceux qu'elle y envoyait de nouveau.

## V

N'ayant quitté son pays qu'à contre-cœur, Adèle de Bellegarde brûlait du désir d'y rentrer, et ce désir, Aurore le partageait. Mais, il se heurtait à la prudence du mari. Les raisons auxquelles avait cédé le comte de Bellegarde en entraînant sa famille loin du château des Marches et de Chambéry existaient toujours. Les dangers dont il s'était effrayé pour elle menaçaient de croître

et de devenir plus pressans. Il se fût reproché de l'y exposer sans nécessité. Brusquement, ses dispositions se modifièrent, lorsque lui parvint la nouvelle du décret prononcé par l'assemblée des Allobroges contre les émigrés et qui confisquait les biens de tous ceux qui ne seraient pas rentrés dans un délai de deux mois.

Il n'est pas douteux que la crainte d'être dépouillé des propriétés que sa femme lui avait apportées en dot n'ait été alors plus vivement ressentie par lui que l'appréhension de la voir elle-même courir les risques que lui créeraient en Savoie, si elle y retournait, sa naissance, son rang, sa jeunesse, le nom qu'elle portait et les souvenirs qu'il rappelait. De même, on peut affirmer, en s'autorisant de la conduite qu'elle y tint, dès son retour, que, loin de combattre les dispositions nouvelles de son mari, elle les encouragea. Il lui suffit d'ailleurs d'invoquer la nécessité de sauver à tout prix le patrimoine de leurs enfans comme la part de biens qui appartenait à sa sœur.

Ce sauvetage, elle seule pouvait l'opérer, son mari étant hors d'état, sous peine de se déshonorer, d'abandonner le service du Piémont. Le retour de la jeune femme fut donc décidé; il le fut d'un commun accord. La décision prise, elle n'eut de cesse qu'elle ne l'eût exécutée. Le délai accordé aux émigrés pour rentrer expirait le 26 décembre. Les époux jugèrent inutile d'attendre son expiration. Dans les derniers jours de novembre, ils se séparèrent, sans savoir quand ils se retrouveraient, le comte très attristé, souhaitant et espérant leur réunion prochaine, Adèle, toute à la joie, n'ayant en vue que les satisfactions qu'offrait à sa pensée sa liberté reconquise et se promettant sans doute de prolonger son équipée le plus qu'elle pourrait. Aurore accompagnait sa sœur. Quant aux enfans, ils restaient à la garde du mari, qui ne tint peut-être à les garder qu'avec l'espoir qu'ils ramèneraient plus promptement leur mère auprès de lui.

Le 1<sup>er</sup> décembre, Madame et Mademoiselle de Bellegarde, devenues les citoyennes Bellegarde, étaient à Chambéry. Les documens nous apprennent qu'elles se présentèrent à la municipalité ce jour-là afin d'y faire constater leur rentrée en Savoie. Elles déclarèrent qu'elles entendaient y vivre désormais en bonnes Françaises, soumises aux lois de la République.

— Et votre mari? demanda-t-on à Adèle.

— Mon mari est absent; je ne sais où il est. J'ignore ses



intentions et ne peut être rendue responsable de son absence.

La réponse fut jugée satisfaisante. On effaça de la liste provisoire des émigrés son nom à elle et celui de sa sœur, tandis qu'on y maintenait celui du « nommé Bellegarde, » mesure qui d'ailleurs ne l'atteignait pas elle-même dans ses biens, puisqu'elle pouvait démontrer que la terre des Marches et l'hôtel de Chambéry avaient constitué sa dot sous réserve de ce qui revenait à sa sœur rentrée avec elle. Dès ce moment, elle était libre avec la perspective bien invraisemblable de ne cesser de l'être que si, la Savoie redevenant piémontaise, son mari recouvrait la faculté d'y reparaître et d'y résider.

La voilà donc délivrée de toute tutelle, de toute surveillance, dépourvue de conseils et d'appui, jetée dans la tourmente qui commence à souffler sur la Savoie. Elle a vingt ans, elle est belle, ardente, passionnée; tout ce qui se passe autour d'elle l'attire, l'intéresse et la retient. Légère comme l'oiseau, cervelle de linotte, aussi facile à influencer qu'elle est séduisante, elle deviendra fatalement la proie de ceux qui, par des hommages rendus à sa beauté, captiveront son imagination capricieuse et s'ouvriront le chemin de son cœur crédule et mobile.

Dans l'ivresse qui l'emporte, elle entraîne sa sœur, dont les seize ans ne sont une protection ni pour l'une ni pour l'autre. Sans posséder un charme égal au sien, Aurore dégage le frais parfum du fruit vert, et revêt l'attrait de la fleur en train d'éclorre. Maintenant, le démon qui les perdra peut apparaître; elles l'attendent. Tout concourt à lui ouvrir l'accès de la place, non seulement les dispositions naturelles qu'on s'est efforcé d'analyser et celles qui résultent de l'abandon auquel les jeunes femmes sont livrées, mais aussi le prestige que leur assure, même dans la société nouvelle où les circonstances les ont conduites, leur qualité de dames nobles, ralliées à la République, enthousiastes de la France et toutes prêtes à sacrifier au régime nouveau, à dépenser en fêtes, en plaisirs, en assistance donnée aux œuvres républicaines, leurs revenus qu'on sait considérables.

Elles en étaient à cette première étape de leur métamorphose lorsque arrivèrent à Chambéry les commissaires chargés par la Convention d'organiser le département du Mont-Blanc. C'était le 14 décembre. Malgré la rigueur de la saison, leur entrée fut triomphale. Foule immense venue à leur rencontre, déploiement de troupes, sonneries de toutes les cloches de la ville, salves

d'artillerie, rien ne fut négligé pour relever la majesté de la puissance terrible dont ils étaient les représentans. Dans les voitures escortées de cavaliers, où ils étaient assis, on se les montrait : Philibert Simond enfant du pays, qu'on y avait déjà vu et qui répondait par des sourires protecteurs aux saluts de ses créatures rangées sur son passage ; Grégoire évêque constitutionnel de Blois, l'un des premiers prêtres de France qui se fût soumis à la Constitution civile du clergé et qui longtemps encore devait faire parler de lui ; l'ancien juge de paix Jagot accidentellement tiré de son obscurité où il devait bientôt disparaître, et enfin le plus populaire et le plus beau des quatre, Hérault de Séchelles, « un grand brun » élégant d'attitude et de gestes, resplendissant de grâce hautaine, sous son chapeau empanaché et dans son uniforme de conventionnel, militarisé par le sabre qu'il tenait entre ses genoux.

La tradition et la vraisemblance sont d'accord pour établir que la première rencontre des dames de Bellegarde avec lui eut lieu ce jour-là. Elles n'étaient pas femmes à se priver de l'extraordinaire spectacle qu'offrait en ces circonstances la ville de Chambéry, et à ne pas témoigner de leur zèle révolutionnaire. Elles assistèrent, assurément, de quelque place d'honneur, en compagnie de notables citoyennes, à l'imposant défilé durant lequel la population savoyarde, soit de son plein gré, soit à contre-cœur, acclamait les délégués de la Convention ; elles furent présentes à la messe d'actions de grâces que, le lendemain, Grégoire célébra dans la cathédrale sans que l'évêque du diocèse osât protester.

Les relations qui s'ensuivirent devinrent rapidement confiantes, lorsque dans ces jeunes femmes, Françaises de fraîche date et ardentes patriotes, l'aristocrate Séchelles eut reconnu ses égales par la naissance et l'éducation. Elles parlaient son langage, partageaient ses goûts. Il pouvait les fréquenter sans se compromettre. La beauté de la ci-devant comtesse acheva de le fixer dans leur maison. Il y conduisit son collègue Philibert Simond. Elles accueillirent d'autant mieux ces omnipotens personnages que leurs assiduités les flattaient et qu'ayant tout à craindre du régime nouveau qui se fondait en Savoie, elles étaient intéressées à s'assurer leur protection. Mais, en les accueillant, elles brisaient le lien qui les attachait encore à leur milieu social. Dès lors, elles furent considérées comme ayant pris parti pour les persécuteurs contre les victimes.

Le nombre de celles-ci allait rapidement se grossir. En quelques semaines, sous l'active impulsion des conventionnels, les projets à peine ébauchés par l'assemblée des Allobroges se précisent et se transforment en mesures arbitraires et vexatoires. Toutes les lois de la République sont appliquées en Savoie. La nation s'empare des biens du clergé et des émigrés. « Ils seront vendus comme en France, et quiconque en deviendra acquéreur pourra les payer en assignats (1). » C'est le cours forcé des assignats établi. Sont successivement décrétées la création d'un tribunal criminel, la liberté de la presse, l'application de la constitution civile au clergé.

Plus tard, ce sera pire encore. Tandis que, d'une part, on changera le nom des rues « afin de former l'esprit public en faisant disparaître les anciennes nomenclatures qui pourraient entretenir l'idée de fanatisme et de féodalité, » tandis qu'on fêtera le culte de la déesse Raison et qu'on la promènera processionnellement dans les communes, d'autre part, on dépouillera les couvens et les églises. Cloches, vases sacrés, ornemens sacerdotaux, riches bibliothèques, tout sera versé au trésor public, pêle-mêle avec l'argenterie des émigrés dont les biens ont été saisis.

Les arrestations commencent et promptement se multiplient. On emprisonne l'évêque dans son palais et, s'il y est laissé, « c'est que son âge et la caducité de ses organes ne permettent pas de le traiter avec plus de rigueur. » Mais, on n'use des mêmes ménagemens ni envers les prêtres et les moines qui refusent le serment constitutionnel, ni envers les nobles, les bourgeois et les paysans déclarés suspects soit en raison des opinions qu'on leur attribue, soit parce qu'ils sont pères et mères d'émigrés. Ceux de ces rebelles qui n'ont pu s'enfuir sont incarcérés.

Les maisons de détention, bien qu'on en ait fait partir les criminels condamnés aux fers, ne suffisent bientôt plus à contenir tous les infortunés qu'on y a logés et dont le nombre s'accroît sans cause. Alors, on déporte les prêtres. C'est dans la nuit qu'on procède à cette opération précédée de la menace de tirer sur les curieux « qui se mettraient aux fenêtres pour les voir passer. » Malgré ces mesures, la place continue à manquer dans les prisons. Le 15 septembre 1793, le procureur syndic du Mont-Blanc

(1) Ces détails et ceux qui suivent nous sont fournis par les documens conservés aux Archives de Chambéry.

écrit de Chambéry à Philibert Simond : « Les prisons de cette ville sont engorgées depuis quelque temps et au point qu'elles ne peuvent plus suffire aux besoins de la sûreté publique et que, par le trop grand rapprochement des prisonniers, la dysenterie et autres maladies putrides s'y manifestent et deviennent de jour en jour plus nombreuses. Hier encore, l'on nous a annoncé que, si l'on n'y remédiait bientôt, les pharmacies de cette ville ne suffiraient plus aux remèdes. »

Pour faire cesser cet encombrement, le procureur-syndic imagine de demander à l'administration du département de l'Isère de recevoir le trop-plein des prisonniers. Celle-ci consent. Mais les réquisitions du magistrat éveillent dans le Conseil général de Chambéry de vives protestations suggérées par les craintes que cause aux protestataires l'éventualité d'un retour offensif du roi de Sardaigne. On leur répond qu'en ce cas on aura des otages contre lui, et les réquisitions sont approuvées. On entasse les prisonniers sur des charrettes et on les expédie à Grenoble, enchaînés comme des malfaiteurs. En même temps, les propriétés ecclésiastiques, celles des émigrés et des condamnés sont mises en vente, contenant et contenu. Sur les murs de Chambéry, on commence à lire des affiches comme celle-ci : « Ceux qui voudront acheter en gros ou en détail les appartemens au troisième étage de la maison dite de Faverges, située en la rue Cathédrale, pourront s'adresser au notaire Girard, qui leur donnera tous les renseignemens qu'ils désireront. »

Enfin, comme couronnement à tant d'exactions, le comité de salut public du département vote un crédit de six cents francs, destiné à l'achat d'une guillotine. Il est juste d'observer que cette guillotine, soit qu'on ait hésité à la mettre en mouvement, soit qu'elle ne soit jamais arrivée à sa destination, n'a pas fonctionné (1). Mais, on n'en saurait conclure que la Savoie n'a pas payé à la Terreur son tribut de sang. Sur la frontière du Piémont, il y a eu des victimes tombées sous les balles, sans qu'il soit possible d'en établir le nombre. D'autre part, la liste qu'on a pu dresser des natifs de Savoie exécutés en l'an II à Paris, à

(1) Il existe aux Archives de la Justice une Correspondance de laquelle il résulte que le fabricant de guillotines ne pouvait suffire à toutes les commandes. On lui adressait des réclamations et des plaintes où l'on peut voir qu'en plusieurs départemens, les sentences capitales prononcées par les tribunaux révolutionnaires n'étaient pas exécutées parce que l'instrument de mort manquait.

Lyon, à Grenoble, à Toulon, à Orange ne comprend pas moins de cinquante noms et, assurément, elle est incomplète.

Au mois de mai 1793, au moment où la mission de Hérault de Séchelles et de Philibert Simond allait prendre fin, la Terreur régnait en Savoie comme dans le reste de la France. Cinq mois avaient suffi à son organisation. Ce qui la facilita et lui imprima une force invincible, c'est qu'elle trouva dans l'armée, parmi les généraux, des instrumens et des appuis. Ayant par deux fois, en sa qualité de commandant en chef de l'armée des Alpes, établi son quartier général à Chambéry, Kellermann, docile aux ordres des représentans, se fit ouvertement leur complaisant et leur complice. Bien loin de prévoir qu'à quelque temps de là, victime des suspicions jacobines devant lesquelles déjà Montesquiou avait dû s'enfuir, il serait emprisonné et ne sauverait sa tête que par miracle, il donna publiquement aux actes les plus arbitraires une approbation chaleureuse. Le général d'Albignac, qui le remplaça provisoirement, imita son exemple. On entendit cet aristocrate, ancien serviteur de la monarchie, protester de son amour pour la liberté, « de sa haine pour les tyrans, » protestation à laquelle le président de l'administration du Mont-Blanc répondait, nous dit un procès-verbal, « avec l'énergie d'un homme libre et la dignité d'un chef d'une administration supérieure. » Il n'est que trop vrai que la peur en ces temps néfastes avait perverti et fanatisé les plus vaillans et les plus purs.

Alors que des généraux populaires tremblaient et s'humiliaient devant les commissaires de la Convention, il eût été surprenant que parmi les citoyens sur la tête desquels pesaient des lois de mort et que guettaient sans cesse des dénonciateurs autorisés, se manifestât plus d'indépendance et d'audace. Les uns, quoique d'esprit modéré, s'enrôlaient dans les rangs des violens ; les autres affectaient de vivre obscurément, s'efforçaient de se faire oublier et tous, de quelque manière, flattaient les maîtres du jour, tantôt par leurs propos, tantôt par leur servilité.

Crainte d'être dénoncées comme aristocrates ou plaisir de vivre dans le mouvement, sans discipline et sans contrainte, les citoyennes Bellegarde, résolues à ne plus quitter la Savoie, étaient fatalement destinées à subir la contagion et la perversité de la peur. C'est alors qu'on les voit figurer dans les solennités civiles, ouvrir l'hôtel de Chambéry et le château des Marches aux représentans du peuple, aux généraux, aux présidens des

sociétés populaires, aux notables jacobins, à tout le personnel nouveau que la Révolution avait fait surgir d'entre les pavés, donner des dîners et des bals où étaient conviés les pontifes du nouveau régime.

Chez elles et dans les rues, elles avaient adopté les modes républicaines. Elles paraissaient, ceinturées d'écharpes tricolores, une cocarde à la poitrine, la taille serrée dans une carmagnole, et même coiffées d'un bonnet rouge avec des sabots aux pieds, lorsqu'elles allaient fraterniser avec la populace, afin de témoigner publiquement de leur civisme. Leurs compagnes ordinaires étaient les épouses et filles des sans-culottes les plus qualifiés. Elles se montraient publiquement avec une élégante et farouche patriote que les habitans de Chambéry ne désignaient entre eux que sous le nom de « Princesse Pistolet. » Ainsi, « elles hurlaient avec les loups » et précipitaient la dégringolade morale qui faisait d'elles un objet d'opprobre pour les malheureux que persécutaient et terrorisaient les amis qu'elles s'étaient donnés.

Le bruit ne tarda pas à se répandre que les citoyens commissaires ayant osé tout demander avaient tout obtenu, Hérault de la charmante Adèle et Philibert Simond de la candide Aurore. La médisance alla plus loin et représenta les deux sœurs comme aisément infidèles à leurs nouveaux maîtres. Sur ce qui se passait dans leur hôtel de Chambéry et au château des Marches quand elles y résidaient : les parties fines, les intrigues libertines, les rivalités amoureuses, la malignité publique s'exerça sans retenue et probablement enjoliva. Après l'arrivée du général Kellermann à Chambéry, on parla d'une lettre de lui dans laquelle, en racontant qu'il avait passé une nuit au château, il faisait des gorges chaudes sur « l'hospitalité complète » qu'il y avait reçue (1).

On voudrait pouvoir affirmer que ces propos étaient calomnieux, qu'à l'exemple de plusieurs généraux de son temps dont la délicatesse, dans leur rapports avec les femmes, n'est pas au-dessus du soupçon, Kellermann s'est vanté, et de même que, si la

(1) Il ne m'a pas été possible de retrouver cette lettre. Mais, une personne digne de foi m'a formellement déclaré l'avoir eue dans les mains, il y a quelques années et avoir gardé de son contenu le souvenir le plus précis. Je tiens de la même source que Kellermann, durant son séjour en Savoie, se livra activement au commerce des biens nationaux. Des documens qui ont passé sous mes yeux, il résulte qu'il en acheta pour six cent mille francs, les paya en assignats et ultérieurement les revendit contre espèces.

liaison de la comtesse de Bellegarde avec Hérault de Séchelles ne peut être niée, ce qu'on a dit des rapports de Philibert Simond avec Aurore est sans fondement. On le voudrait d'autant plus qu'on ne peut, sans révolte, se figurer cette adolescente de seize ans, presque une enfant, sous le charme de ce détroqué de trente-huit, en qui n'avaient jamais brillé les vertus du prêtre, et qui conservait dans sa personne, ses manières et ses sentimens, les basses apparences d'un rustre sans éducation, doublé d'un politicien pourri de vices, dévoré d'ambition et dépourvu de toute élévation d'âme.

Peut-être même serait-il juste de rappeler qu'on ne le voit qu'à ce moment dans la vie d'Aurore ; qu'on ne l'y retrouve plus dans la suite, et de faire bénéficier cette jeune fille de l'absence totale de preuves propres à confirmer ce que le cardinal Billiet nous a dit d'elle en une page où il est possible que la légende ait eu plus de part que la vérité. Lorsque le vénérable prélat rédigeait ces lignes accusatrices, soixante et dix ans avaient passé sur les faits qu'elles rappellent. Ces faits, il ne les avait pas vus ; il ne les connaissait que par ouï-dire, et on constatera bientôt qu'en plus d'un point, il les a confondus et dénaturés. Il se peut donc qu'Aurore ait été victime d'une calomnie. Mais, il faut reconnaître que cette calomnie, personne plus qu'elle-même n'a contribué à l'accréditer et à la répandre, ne serait-ce qu'en s'affichant publiquement avec Philibert Simond, comme sa sœur s'affichait avec Hérault de Séchelles. Leurs rapports étaient si peu cachés qu'elle y gagna de n'être plus appelée que la Simonnette.

Au surplus, il n'y a pas lieu d'insister sur ce pénible incident d'une existence où, par la suite, rien de pareil ne paraît s'être produit et qui pourrait braver la calomnie si le tendre dévouement que Mademoiselle de Bellegarde ne cessa de témoigner à sa sœur ne l'avait trop souvent associée aux faiblesses de celle-ci. Elle en fut la confidente et le témoin ; elle les approuva par sa présence. Il semble bien que ce fut là sa plus grande faute. A cette heure, elle n'ignorait rien des relations d'Adèle avec le séduisant Hérault de Séchelles, qu'il faut s'essayer maintenant à mieux faire connaître en remontant à ses origines et à son passé.

---

---

# EN PAYS BOUDDHIQUE

---

## I

### RANGOON

---

*3 février 1902.* — A l'ancre, à l'embouchure de l'Irraouaddy où nous attendons le jour pour remonter la rivière.

Trois heures du matin. Ne dormant pas, j'ai quitté ma couchette; à travers le silence du navire j'ai gagné le pont, et j'y trouve l'émotion d'un bien autre silence, vaste, celui-là, comme l'espace, et suspendu sur le vague infini des eaux. Une faible clarté flotte sous les nuages, épanchée d'une lune qui glisse ternie, noyée dans les vapeurs rampantes.

Peu à peu l'oreille perçoit un faible bruit liquide et qui persiste, et le silence du monde semble s'en agrandir. Rumeur de marée ou de courant qui chuchote le long du navire, qui passe, passe, menant ses millions de vaguelettes obscures, obéissant à une grande force invisible. L'œil aussi devient plus perçant, et voici que se révèlent çà et là des surfaces mortes dans l'eau mobile, des bancs de vase où l'imperceptible reflet de la lune traîne en lueurs figées.

Les feux de deux phares s'allument et s'éteignent, deux frémissans éclats qui ne se lassent pas, en silence, de reparaitre toujours : vie simple, patiente, régulière, qui veille à travers la nuit sur cette désolation.

Et, à la longue, ainsi arrêté parmi ces choses inertes, on sentait qu'elles aussi, pourtant, avaient une vie — si lente, obscure, poursuivie depuis l'origine des choses, impossible à perce-



voir, sauf à cette heure, sur le pont désert de ce bateau à l'ancre, dans la clairvoyance de la solitude et de la nuit. On imaginait les durées, la tombée pendant les siècles pareils, du limon au fond des eaux, sa descente sans bruit, sans arrêt, l'imperceptible affleurement des îlots dont les lignes changent, fluent, se rejoignent, ébauchent peu à peu de nouveaux contours géographiques. Et le petit bruit ruisselant contre les flancs du navire évoquait aussi la vie de cet infini de molécules liquides. Dans cette nuit où le monde semble mort, elles cheminent sans hâte, toutes ensemble, ne connaissant que la force mystérieuse qui les pousse ou les attire.

Le monde semble mort, mais n'est-ce pas plutôt le monde avant sa naissance, avant les formes, à mi-chemin vers l'être? Dans cette clarté de limbes, il se rassemble; par un effort aveugle, par une expansion insensible, il se détermine en silence. Rien qui nous rappelle l'heure, le moment actuel. Tout est autre, essentiellement, qu'à la lumière du jour, et, sous cet aspect singulier, tout apparaît dans sa réalité profonde. Il faut tirer sa montre, se retourner vers ce bateau, inanimé lui-même, regarder ces objets humains, pour se rappeler que le temps va reprendre son cours. Il s'est interrompu : c'est un intervalle où de l'éternel vient apparaître, où la pensée passe et se perd. Ainsi, là-haut, le bleu de l'espace sans fond, l'éther nocturne vient luire une seconde dans une fente de ces troubles nuages qui, sans trêve, se déroulent, enfument la lune, l'occulent à demi, de leurs jaunes et noires transparences d'écaïlle.

Est-ce vraiment ici un estuaire d'extrême Asie, un recoin de ce golfe du Bengale, dont, hier encore, je voyais le pesant azur jeter ces flammes aveuglantes et torpides dont s'embrasent les mers des tropiques? Rien qui dise la latitude, un point particulier de la planète. Une triste lune glissant sous des vapeurs, une clarté débile dont, vaguement, miroite la plaine liquide, — des nappes de vase où la mer pousse de pâles franges frissonnantes, un murmure de courant, — de loin en loin, un pialement plaintif, un anxieux appel de courlis ou de mouette invisible et qui semble la voix même de la nuit et de l'espace, — tout cela fait un ensemble d'impressions que j'ai connu, identique, plusieurs fois déjà, au cours de ma vie. C'est un retour de Torcello le soir, sur la triste lagune; ce sont des grèves de marée basse, avant l'aube, en Bretagne, en Angleterre, souvent revues depuis l'en-

fance. Et ce paysage si pénétré de sens revient étrangement cette nuit, au milieu de ce voyage d'Extrême-Orient, comme un rêve qui reparait de loin en loin et que l'on prendrait pour un signe. Dans la demi-griserie de l'insomnie, à cette heure insolite qui ne semble pas appartenir au temps, le passé ne se distingue pas de l'actuel; tous les lieux et tous les momens se confondent où j'ai retrouvé ce paysage : l'étendue primitive, aveugle, informe, infirme; le monde de la nuit, du limon, de l'eau salée, du silence...

Un choc sonore, puis deux, trois, quatre coups de cloche qui piquent l'heure à l'avant, — et je me rappelle que d'autres sont avec nous sur ce bateau, qu'il y a des heures, qu'elles passent, et que la nuit va reprendre.

Je quitte cette dunette solitaire, réservée aux passagers européens, je m'achemine vers l'avant, et tout d'un coup, au fond d'une large ouverture béante qui, les panneaux retirés, découvre l'entrepont de l'arrière jusqu'aux machines, toute l'humanité d'Asie m'apparaît, impuissante, gisante, mêlée dans le sommeil, Des fanaux espacés oscillent, projettent dans cette profondeur des ombres bougeantes. Sous ce funèbre éclairage, une confusion blanche : blancheur des voiles, des turbans bengalis, d'où sortent avec des taches multicolores, avec des points lumineux de cuivres, des paquets de chair sombre, des emmêlemens de membres lisses. Cargaison de chair hindoue. Je reconnais les longues jambes arides de coudras, leur peau noire, sèche comme une cendre, tannée par la poussière et les ardeurs du Dekkan. Je reconnais leurs crânes rasés et sombres, leur expression accablée jusque dans le sommeil, accablée par la pesée séculaire sur ces castes sans nom de tout le système social de l'Inde, — hébétée par la religion effroyable et maniaque, par le dénuement héréditaire et sans espoir, par la perpétuelle menace de la famine immédiate et du choléra. Beaucoup dorment accroupis, le menton sur les genoux, nus et troussés comme des corps d'animaux, appuyés les uns aux autres, et tous chancellent ensemble, d'un seul mouvement, quand le bateau roule un peu. Plus loin, dans cette masse humaine, des faces glabres, des torses jaunes, des queues enroulées sur des crânes disent les groupes chinois, Il y a des Birmans en soie rose, les traits mongols aussi, mais la face plus délicate et mince; — des Japonaises au masque artificiel, émaillé, aux che-

veux savamment éployés et gommés. Près des boîtes, des bols de laque, luisent les vases de cuivre, les objets de l'Inde à côté de ceux d'extrême Asie. Ces grands corps allongés, serrés dans des tuniques blanches, signalent les musulmans du Penjab. Profils arabes, sous les hauts turbans; grands traits sévères, orgueilleux jusque dans le sommeil. Accroupies, pressées par la foule environnante, des femmes hindoues se serrent en dormant dans leurs voiles d'un vert de perruche, d'un vermillon d'ara, et seule l'aile du nez passe, piquée d'un joyau. Je vois des veuves, sans bijoux, dans leur triste draperie, couleur de cendre; de gras babous aux plats cheveux luisans. Des pieds, des mains surgissent, des poignets, des chevilles cerclées de lourds anneaux; des cuisses, des jambes s'allongent, vues par derrière, molles et foncées, mais les semelles nues de cette humanité sombre sont étrangement claires. Tout cela confondu dans la longueur de cet entrepont, jeté là comme par tombereaux, comme des cadavres dans une vaste tranchée. Une seule masse épaisse, mais où l'œil distinguait par paquets les races, les castes, les sexes. Des membres se mettaient à remuer, avec un tâtonnement vague, plein de langueur. La plupart dormaient assis, la tête renversée en arrière, les mâchoires desserrées sous le balancement du fanal, et ces faces détendues dans leur stupeur, inertes, non vivantes, semblaient une vision de rêve. Quelques-unes hochaient lentement, passives, au gré du roulis imperceptible, obéissantes aux lois qui régissent l'insensible matière. En chacune, la vie volontaire suspendue, l'individu aboli par le sommeil, le type ethnique se révélait tout entier, se livrait, et paraissait plus lointain encore, plus chargé de sens accumulé au cours des siècles, de mystère profond. Une odeur musquée, sucrée et fade en même temps, une odeur d'encens, d'épices, et de chair tiède montait de tout cela. Dans le grand silence on n'entendait que les soupirs des dormeurs et le petit bruit éternel du courant. De temps en temps, une plainte du bateau, ce gémissement des bateaux à l'ancre, quand une onde les soulève de côté, et les laisse retomber à faux, avec lenteur...

Quand je me détournai, la triste lune avait disparu, tombée derrière l'horizon ou bien étouffée par les vapeurs. Pourtant l'eau lisse ondulait en insaisissables lueurs; on la voyait s'étendre au loin dans l'obscurité transparente. On eût dit qu'une imperceptible clarté commençait à diluer la nuit. Sans doute,

par-dessus le couvercle de nuages où s'enfermaient ces eaux, ces plages de boue, ce bateau, les premières ondes de l'aube venaient déborder de l'horizon et coulaient dans l'éther vide. C'était encore la nuit, mais on pressentait la subtile odeur du matin.

Nous remontons, remontons cet Irraouaddy. Un dédale de chenaux entre des plaines vaseuses, qui s'espacent sur une largeur de cinquante lieues, et chacune de ces plaines un désert inconnu, mouvant, changeant, un désert fangeux dont la boue fermente dans la chaleur putride. De lieue en lieue, de nouvelles avancées de terre sortent de la morne vapeur d'étain qui remplit l'espace. De nouvelles bifurcations apparaissent, de nouvelles perspectives liquides s'enfoncent à droite, à gauche entre ces boues grises, dans de l'inconnu. Mais à travers ce labyrinthe, aux cris alternés des sondeurs, nous suivons avec certitude un sinueux chenal. Une à une s'égrènent, passent les grosses bouées rouges, cerclées d'un remous, penchées par le courant.

Onde épaisse, couleur de chocolat, et qu'un vent léger déchire, révélant mieux sa magnificence mouvementée, hérissée sous le soleil. Car l'astre enfin a paru, déjà haut, la buée grise s'évanouissant à mesure que nous sortons des parages amphibies. Entre des rizières vertes le chenal se limite, et nous entrons vraiment dans les terres.

Passent des steamers au ventre rougi de minium, gros charbonniers tout encrassés par les années de labeur à travers les mers brûlantes ou mauvaises, par les journées de patient travail, le long des quais d'Asie, sous l'encombrement des coolies et des marchandises. Et sur cet estuaire d'Extrême-Orient, leurs volutes de fumée rousse, souillant l'éblouissante et moite pâleur du ciel, mettent des aspects d'Escaut et de Tamise, de fleuve industriel.

Mais le ton violent de cette eau appartient à l'Asie, au monde de l'équateur, aux régions où toutes choses sont marquées d'un accent plus intense. Un lustre sombre, une surface opaque, et là-dessus le soleil plaque en noir, avec une vigueur extraordinaire, l'ombre portée du bateau, des mâts, des agrès, et cette forte image court vite devant la rive. Parfois une risée plus vive creuse l'onde d'un sillon plus profond, et c'est comme le labour

d'une charrue dans une glèbe riche quand le sinueux couteau soulève et fait voler une brune poudre croulante.

Des goélands nous escortent, tout près du bastingage, et leur vol planant, un peu oblique, sans battement d'ailes est d'une vitesse si justement mesurée sur la nôtre qu'on le dirait immobile. De temps en temps, leurs corps éployés pivotent imperceptiblement suivant les bouffées variables de la brise. Et cela pendant des heures, infatigablement. Les ailes légères, d'une minceur vigoureuse, sont puissamment arquées, et sur les bords, leur raideur blanche, presque diaphane, vibre imperceptiblement. Les pâles yeux inhumains disent la vie sauvage et simple, qui ne sait que l'espace et la faim. Parfois des cris perçans, volontaires, qui sonnent loin, une avide prise de bec en plein vol, tous les corps lancés ensemble au ras de l'eau et relevés à la fois comme d'un coup oblique de raquette.

Plus loin des fourrés très verts d'où jaillit, çà et là, une gerbe de talipots, le plus noble des palmiers, celui dont les feuilles vernies au bout de sa tige élégante s'ouvrent en parfaits éventails. Et voici dans cette solitude le premier monument humain, très extraordinaire, nous annonçant l'entrée d'une terre qui n'est pas l'Inde malgré ce ciel et ces végétaux hindous. Un monastère bouddhique ; une superposition de clochetons de bois, des balustrades chinoisement ajourées, des toits retroussés dont les pointes, les becs se retroussent, s'amincissent, surgissent en bataillon de hampes verticales.

Puis sur cette rive d'où l'homme est toujours absent, une chose plus bizarre encore que cette bonzerie muette nous dit l'étrangeté de ce monde où nous pénétrons sans bruit. C'est une masse toute dorée, d'un or pâle et vieilli, de base circulaire comme un dôme, mais qui, par le haut, s'étire, s'allonge comme une sonnette à long manche, une sonnette géante et radieuse, et qui surgit des fourrés verts. Voilà l'édifice sacré du pays, la pagode birmane, et dans ce décor exotique, rien qui dérange autant les habitudes de l'œil. Car malgré tant de musées, de livres, de bibelots de tous styles, qui renseignent l'Européen sur les combinaisons de masses et de lignes inventées par l'homme artiste à travers le temps et l'espace, nous ne soupçonnions pas ces formes d'architecture. Les édifices brahmaniques qui nous étonnaient hier sur la terre de l'Inde, même les temples du Sud, si monstrueux qu'ils paraissent, ne sont faits que d'éléments déjà

connus, chargés seulement d'un grotesque et foisonnant détail. Ici la forme se réduit à une courbe; la conception semble née du premier coup, simple comme l'idée d'une figure géométrique, mais notre cerveau n'avait pas rêvé de l'appliquer à la silhouette d'un monument. Et par là cette simplicité déconcerte plus que tout le délire hindou. Comme une suite de notes appartenant à un mode musical inconnu, ces formes indiquent une humanité différente, qui, sans effort, par le jeu naturel de ses facultés imagine autrement que nous. Cette haute sonnette d'or dont le manche s'effile, simplement posée sur la verdure solitaire, les écrivains qui inventèrent des voyages chez les Sélénites et les Martiens ont cherché l'étrangeté vraisemblable par des traits de ce genre.

Et toujours pagodes, monastères, jungles, palmiers, rizières défilent en silence, par plans successifs, comme des toiles de théâtre, comme en rêve. Passent des campagnes de paradis, des processions de souples cocotiers, jaillis d'un seul jet flexible, ouvrant haut le rayonnement de leurs palmes frangées, comme une sombre aigrette de grandes plumes d'autruche. Et des morceaux lustrés de bananiers, leurs lames demi-cassées, affaissées par leur propre poids. Et de grands arbres que j'ignore, aux branches claires, sans feuilles, mais portant, dressées, des fleurs de pourpre comme des flammes sur un candélabre. Tout entière l'eau brune frémit, rayée par des ombres subites de faucons en chasse. Des jonques remontent toutes ensemble; nous les rattrapons, et plus encore que les visages mongols qui les peuplent, leurs lignes exactes et superbes sont nouvelles pour nous. Admirable courbe de leur quille, dont les deux bouts surgissent de l'eau, l'avant évidé en éperon, en soc de charrue, l'arrière se retroussant très haut, portant le fauteuil magnifique et sculpté où trône le barreur enturbanné de rose.

Enfin le fleuve tourne encore, et tout au bout de la perspective, voici des files de steamers à l'ancre, des cheminées fumantes, des usines, puis des rectangles clairs de maisons européennes, et des quais, des docks, de sombres chantiers. Mais, au-dessus de ce fouillis industriel, les cocotiers ouvrent leurs palmes, et, là-bas, sur une colline, dominant la ville et tout le paysage, — merveilleuse apparition, — encore une sonnette d'or, mais immense celle-là, plus haute que notre Panthéon : la grande Shwé Daghôn, le plus sacré des sanctuaires d'Indo-Chine,

dont le rayonnement flotte ici depuis vingt siècles, pur, aérien, sublimé comme le rêve bouddhique sur ces campagnes.

*Rangoon, 16-25 février.* — Des avenues anglaises, des hôtels, des banques, des rues chinoises, des wagons sur les quais, des dragons, des léogryphes aux carrefours, des tramways, des voitures indigènes de laque et de parchemin, des policemen hindous, quel pêle-mêle dans une chaleur d'étuve! Un confluent de fleuves humains dont les charrois opposés s'obstruent ici, perdent leur direction propre, stagnent confusément. Quatre civilisations : l'européenne, l'hindoue, la birmane, la chinoise, quatre styles qui dans les architectures, les objets, les costumes, manifestent quatre types humains, leurs âmes dissemblables, leurs façons diverses d'imaginer et de sentir, leurs mouvemens confus de vie. Et tout cela se contredit en se juxtaposant : on souffre à sentir l'abâtardissement par une telle rencontre des idées qui, séparées, se déploient ailleurs en civilisations complètes.

De ces idées, les dominantes dans cette capitale birmane sont l'européenne et la chinoise — en somme les plus originales, les plus puissantes, — celles qui dirigent les plus vastes groupes humains. Les Anglais et les Célestes voilà les maîtres de ce pays : les premiers possédant l'autorité officielle, gouvernant ; les seconds, nous dit-on, de plus en plus maîtres du commerce et de la terre. L'Hindou n'est qu'un coolie, — triste bête de somme pour le labeur des quais, des docks, de la rue, — ou bien un gros babou du Bengale, obséquieux, sans croyances, petit marchand ou commis dans les banques anglaises, le collègue anglo-indien n'ayant agi sur lui que pour le déraciner. Point de chef honoré de la race, point de prêtre, sauf aux deux ou trois petits sanctuaires noirs qui se cachent dans les faubourgs. Pour les fins Birmans, dans leurs soies claires, on les aperçoit çà et là par les rues de la ville : petites figures de fantaisie. Ils ne font point masse, ils ne sont plus le fond général d'humanité sur lequel autrefois les étrangers se détachaient.

Pour le découvrir, ce peuple indigène, il faut quitter la région des maisons de commerce et des villes européennes, les trafiquantes rues chinoises, les temples, les clubs où s'atteste la richesse des Célestes, s'enfoncer dans les faubourgs, parmi les cases de bambou où l'on continue à fondre les bouddhas de cuivre, à sculpter dans le bois et le métal les vieilles figures hié-

ratiques, les vieux monstres d'Indo-Chine, à ciseler l'argent, à s'endormir par terre au son monotone des gongs rythmant, la nuit, sous les toits de paille, les danses assoupissantes et figées. Il faut s'approcher des bonzeries cachées dans les palmes où la jeunesse masculine de la race est moins attentive qu'autrefois à venir s'acquitter du stage religieux prescrit par la coutume, à prendre pour un an ou deux les voiles orange des saints mendiants bouddhistes. Il faut fréquenter les pagodes, ces foyers où, depuis deux mille ans, la vie spirituelle de ce peuple est venue s'alimenter; mais aujourd'hui le doux bourdonnement des prières n'est plus guère entretenu que par les femmes et les pauvres pèlerins des campagnes. A constater ici la triste désagrégation, sous l'influence étrangère, d'un type, d'une société, des croyances qui les développèrent, comme on comprend la méfiance systématique où le Transvaal s'est obstiné contre les *uitlanders*, comme on admire le profond instinct d'un petit peuple viril, qui plutôt que de voir fondre ses élémens originaux dans le flot soudain d'une tourbe cosmopolite, a choisi de tirer l'épée contre un empire! Mort pour mort, il a mieux aimé la violente, l'honorable que l'ignoble, par décomposition lente, après inoculation massive du microbe *uitlander*.

Ici l'*uitlander* a triomphé, et bien autrement que dans l'Inde, qui résiste par ses nombres énormes — comme depuis tant de siècles! — à l'envahisseur. En Birmanie, la civilisation nationale n'était suffisante, ni par sa masse comme dans l'Inde, ni par sa qualité comme au Transvaal et, à peine l'Européen installé, le principe ordonnateur de ce monde a fléchi : les disparates, l'incohérence, le charivari des idées et des styles, ont pris la place des rythmes anciens. Sur les pas de l'Anglais arrivèrent le Chinois, puis l'Hindou, races avides; le premier industriel, commerçant né; l'autre, surtout s'il est de basse caste, d'avance résigné aux patientes ou viles besognes. En même temps l'Européen, poussant ses chemins de fer comme des tentacules à l'intérieur du pays, le fouillait, en drainait la substance, et, jeté par les steamers sur le marché du monde, le riz montait à des prix inconnus. Dès lors, la concurrence lointaine des consommateurs d'Europe lui disputant sa nourriture, la concurrence des races immigrées avilissant ses profits, le pauvre Birman devait languir. Ce dévot, cet artiste, ce prodigue apprenait enfin la dure loi du combat pour la vie. C'en est fait des spirituels loisirs, des fleurs



légères dans les cheveux, des contes de fée, du théâtre merveilleux, de la vie prise comme un rêve aimable, à la pure façon bouddhique, et des danses traditionnelles, et des fêtes charmantes où le passant est reçu comme un hôte, et des œuvres pies, de toutes les choses d'art et de foi, où chacun, depuis tant de siècles, insoucieux de richesses accumulées, dépensait le surplus de son gain.

L'Anglais a ouvert le pays, *opened up the country*, comme il dit lui-même. Que l'image est exacte ! On voit une vieille colline dont les bois, les mousses, les rochers que le temps a jaunis, toutes les lignes mariées, toutes les teintes fondues donnent l'idée d'une seule vie totale. A travers les âges, soumises ensemble aux mêmes influences, les choses sont devenues parentes. Elles se tiennent ; par des liens invisibles, elles se prolongent l'une dans l'autre. Marquées d'empreintes analogues, toutes ont fini par n'être plus que le signe, que la traduction aux yeux des forces permanentes qui, lentement, les ont travaillées, et qui, réunies, composent une certaine nature. Arrivent un jour des ingénieurs : on pose des rails, des tuyaux fument, la dynamite détone, le calcaire éventré blesse les yeux de sa vive blancheur. Pourtant quelques arbres sont restés debout, ternis de poussière neuve ; au-dessus des tranchées où sonnent les coups de pic, la pierre a gardé un peu de son ancienne bruyère. Mais la présence de ces témoins d'autrefois ne fait que rendre plus laid le tumulte étranger. On se souvient alors des harmonies rompues. Même regret quand on retrouve ici, trop près des banques et des bureaux, ce qui survit du peuple de jadis : çà et là, dans une minuscule échoppe, un orfèvre vêtu de soie claire, coiffé d'une écharpe gaie, délicieusement dédaigneux de la vente et du chaland européen, ciselant aujourd'hui comme autrefois les calmes bouddhas et les bêtes prodigieuses — ou mieux encore, sur les quais où les wagons à bascule chargent le cardiff, une mignonne Birmane toute en rose — fleur mouvante sous la fleur ouverte de son parasol chinois, une grappe de mimosa tressée au jais mongol de ses cheveux, un sourire fardé sur sa lèvre, — trotinant menu dans l'étui de soie fleurie qui s'enroule en plis liquides à ses petits pieds.

Une large lumière, un éclat monotone, un **flamboient** continu dans le ciel, et qui s'allume tout de suite, presque sans

crépuscule à six heures du matin. Une chaleur toute molle, gluante et presque aussi subite, où la chair européenne a vite fait de blanchir comme une cire pâle, et de s'anémier. De vastes avenues de terre rouge, entre des poteaux télégraphiques surchargés de fils, à l'américaine; des façades claires, à portiques grecs, comme à Londres; des bâtimens d'affaires et d'administration; des masses de verdure sombre, des arbres qui ressemblent à ceux d'Europe, à des marronniers centenaires, mais d'un luxe plus dru, d'un lustre plus foncé, chargés de sève, — quelques-uns constellés de fleurs rouges, — toute cette végétation précise de contours et, de loin, presque noire sur la pâleur enflammée du ciel. Immense est ce vide éblouissant du ciel, car la ville s'étale sur la platitude du delta, et les édifices sont bas, et tout s'espace : jardins, parcs, larges squares où luisent en verts éclats les vernissures des taliputs et des bananiers.

Prompte comme la lumière et la chaleur est la vie à s'éveiller. Dès les courtes minutes parfumées où le ciel est d'ambre et de rose, avant le jaillissement du soleil et le choc de ses flèches vives dans les ténébreuses verdure, dès la pure et brève aurore, l'énergique clameur des corbeaux gris prélude à l'universelle résurrection. Universelle aussi, cette clameur, vraiment assourdissante, décidée comme la morsure d'un aiguiseur au fil d'une faux, audacieuse comme ces insolens eux-mêmes dont l'aile jette des éclats de métal et qui sautillent de côté, sans peur, dans la poussière ou le terreau de la rue avec des saccades de leurs pattes de fer.

Et ces ardeurs soudaines du matin, et cette flamme du ciel qui ne variera plus jusqu'au soir et ces fortes ombres des choses, et la magnificence verte des arbres dans cette atmosphère qui ne nous verse à nous que de la torpeur, et ce hardi jacassement qui sonne jusque dans le quartier des affaires à l'heure où les hommes n'y sont pas encore, comme si les oiseaux l'ayant conquis s'affairaient à y installer leur cité, tout cela nous répète très haut ce qu'on a vite senti dans ces régions voisines de la chaude ceinture du globe : à savoir que l'homme n'est pas le maître ici, que d'autres vies et des forces démesurées l'entourent et le dominant, qu'il n'est pas à part, hors de la nature, comme il est tenté de le croire dans notre Europe, mais que cette nature évidente, inévitable, toute brûlante d'énergies, le porte en elle, mêlé à ses autres créatures, et qu'ainsi chargée, à travers les âges

dont a rêvé l'Asie, les kalpas, les impensables années de Brahma, elle déploie sans fin les séries de ses formes innombrables.

Les primes minutes délicieuses ne sont pas achevées, un cercle rose flotte encore sur l'horizon, les corbeaux n'ont pas fini de clamer leurs besognes importantes, et déjà les rues sont peuplées, plus actives qu'au milieu du jour. L'outre ruisselante sous le bras, l'outre noire, gonflée, faite d'un cuir de mouton dont le cou décapité, les quatre moignons serrés d'une ficelle protestent lamentablement contre un tel usage, — les coolies tamils en veste blanche, cuisses nues, arrosent la chaussée. Avec des saccades du coude, ils font gicler l'eau, la projettent en cercles sur la profonde terre rouge, et celle-ci la boit sans bruit, se change en boue molle. Sur ce fond pourpré de l'avenue remuent les passans hindous : un semis frissonnant de blancheur vive. Des manœuvres de basse caste vont au port, nus sous leurs turbans massifs, un pagne autour des reins, — sombres statues asiatiques dont le torse, les cuisses ont les modelés d'un bronze poli, sa densité, ses accens de lumière. — Contre la grille d'un parc, muets, les sans-travail attendent par terre, le menton sur les genoux comme des statues égyptiennes, et sur les muscles tendus des jambes repliées, sur les méplats de la rotule sèche, sur les nœuds de la corde dorsale, dans le sillon ombreux, entre les omoplates, le soleil accroche çà et là des luisans de métal, plus beaux sur ces corps obscurs. Chargement de bétail humain jeté là par le dernier paquebot. — Des babous ouvrent leurs magasins, la toque brodée sur la tête, tout vêtus de linge blanc, mais, ô tristes effets de notre civilisation importée, ô grotesque décadence ! Ce linge est celui d'un Européen : chemise de calicot dont les pans flottent sur un caleçon ; chaussettes mal serrées dans des bottines aux élastiques distendues. — Des gharris roulent, durs paniers à salade, bahuts de bois jaunes montés sur roues, dont les volets branlent avec un bruit de patraque. Correctes et vernies, des calèches de fonctionnaires portent la grave valetaille asiatique, cochers et palefreniers, musulmans de belle race, la barbe fine, maigres et fiers dans leur livrée traditionnelle et de haut style hindou, — celle des serviteurs chez les grands. Et par derrière, en chapeaux plats, en ceintures écarlates, la tunique de mousseline évasée sur les genoux, les jambes emmaillotées jusqu'à la cheville, les péons debout, cramponnent leurs pieds nus aux ressorts de la voiture et,

tiennent des chasse-mouches. — Volée silencieuse de cyclistes européens, une raquette de tennis posée sur leur guidon. Des soldats anglais en khaki, élanés, bonnet de police sur l'oreille, martelant le trottoir du pas scandé de leur longues jambes, dépassent vite les Asiatiques, les dominant de leurs froids visages. — Avec une lenteur campagnarde des chariots roulent vers quelque marché; de petits bœufs bossus les traînent, harnachés de grelots, d'antennes laquées — sortes de manches de bilboquet, — l'un des *leitmotiv* de style indo-chinois, le *hti* que l'on retrouve aux aiguilles des pagodes comme aux coiffures des dieux et des génies. Et sous la bâche de palmes sèches, dans l'ombre, c'est le jaune et le rose des soies birmanes; des yeux en amande brillent, des cigares gros comme des bougies sont plantés dans des lèvres peintes de figurines. — En éclair passe, file une fine voiture de course; à peine a-t-on vu le fringant trotteur, steppant haut, et sur le siège, le sportsman; un Chinois dandy qui mène vraiment bien, en robe, mais en faux-col droit, le torse sanglé dans un veston de coupe anglaise, sa tresse enroulée sous son canotier de paille. — Et régulièrement, au travers de ce papillotant bigarrage, les pesans tramways, américains et vulgaires. Mais, parfois, sur leurs banquettes, quelle surprise lumineuse! toutes ces poupées de théâtre, en rang, très droites, et si nettes dans leurs ajustemens de soies et de fleurs, la face toute blanche de maquillage et comme morte. Sans doute elles viennent de porter les offrandes du matin à quelque pagode.

A la pagode dont la pointe surgit là-bas, au bout de l'avenue et que nous connaissons bien, car toutes les voies s'y croisent. Nous y revenons toujours: une cloche d'or, au long manche effilé, posé dans un jardin de belles palmes. Le fabuleux bijou! — et très ancien, car l'or en est strié de noirceur, vêtu de sa vieillesse, de la grave patine qui lui vient des siècles. Alentour huit dragons veillent, gueule ouverte, crocs à l'air: naïve épouvante de leurs yeux exorbités, de leurs queues de chimère, de leurs corps qui se contournent sur leurs pattes couturées de broderies. Et le tramway passe, indifférent à ces monstres qui pourtant sont chez eux sous ce ciel birman. Ils font partie de cette nature, puisqu'elle a formé les cerveaux qui les ont rêvés...

Près de cette pagode commencent et finissent nos promenades. Il est dix heures, et l'activité de la ville languit tout à fait. Les passans deviennent plus rares et leur pas s'alentit; les influences

toniques du premier matin sont épuisées. Accablante moiteur où tout se détend. Je ne vois plus que les arroseurs tamils : ils errent tout petits dans la rouge largeur des avenues. Pour quelques heures, l'aurore avait ranimé l'homme ; — à présent le climat du bas pays équatorial, du delta fangeux, recommence comme chaque jour à le vaincre. Mais les arbres admirables triomphent avec le dangereux soleil. Dans le pâissant espace leur vert semble s'aviver de cette chaleur d'étuve. Vert jeune, vert tout neuf, vert de premier printemps, croirait-on quelquefois, de feuille à peine déroulée de sa gaine, — vert impérissable pourtant, gorgé de cette molle humidité de serre, attestant par ses frais éclats que les grands végétaux sont ici les vrais vivans, les seuls en harmonie avec cette nature qui nous défait.

Ce soir dans la fourmilière chinoise : jaune grouillement de Célestes parmi les chandelles des échoppes à fruits, des fritures de poissons, des restaurants en plein vent, sous les rouges lanternes de papier où se disloquent des hiéroglyphes noirs.

On se sent au bout du monde, bien plus loin que dans l'Inde où l'homme physique n'est singulier pour nous que par le bronze de sa peau, sa physionomie de rêve et de langueur, où les habitations, les costumes et tout ce qui sert à la vie, rappellent les dehors de notre antiquité classique, — extraordinaire seulement par la folle intensité de la couleur. Ici tout indique une civilisation autre, peut-être, — c'était l'idée de Renan, — une autre humanité, développée depuis les origines hors de tout contact avec la nôtre. Non seulement le type humain est différent, mais tout ce que produit l'homme, toutes les modifications qu'il impose à la nature brute pour en tirer ce qui lui sert ou ce qui lui plaît, est d'un type à part. A coup sûr, il entend autrement que nous les formes et les matières. Là-dessus, un coup d'œil sur les édifices suffit à renseigner. La pierre en est bannie. Rien de léger pourtant ni de sommaire, rien du chalet ou de la cabane dans ces architectures où le bois ne semble pas du bois, tant la substance en est sombre, dense, — dense et précieuse, semble-t-il, comme du vieux bronze chinois, — émaillée parfois ou gaufrée comme une pâte, raffinée comme le détail des corniches, des saillies, des angles, comme la décoration d'ébène, de porcelaine ou de laque, comme les bandes étroites de pourpre et d'or où s'inscrivent les dragons et les idéogrammes. Aux éta-

lages, des caisses, des boîtes, des ustensiles laqués, des soies brodées bleu sur bleu, des souliers de feutre et de velours d'une cambrure singulière. Tout de suite on entrevoit un matériel spécial de la vie humaine, des substances d'aspect riche, sombres et marquées d'un style à part : style complet, sûr de soi, dont les formes définitives indiquent un développement achevé. Tout ce que je vois ici, depuis les minuscules dinettes noires exposées au milieu de la rue jusqu'aux courbes aiguës des hiéroglyphes autour des portes, jusqu'aux émaux, aux ébènes encadrant le péristyle du temple que voici, — tout dénote une humanité qui, par ses découvertes propres et ses procédés accumulés, est allée en divergeant de la nôtre, aboutissant à des combinaisons de lignes et de matières inséparables aujourd'hui de sa façon de sentir et d'imaginer, — harmonies plus subtiles que les nôtres, plus anciennes sans doute et plus longuement élaborées car elles sont plus abstraites et plus éloignées de la nature.

Une avenue droite, longue d'un mille. Un mille de ces magasins chinois où s'entassent les objets raffinés et bizarres, dans leur papier de riz, dans leurs boîtes de laque, et d'un bout à l'autre l'indéfinissable odeur chinoise. Des portiques carrés, sous des lanternes de papier, sous des enseignes rouges, entre des bandeaux vermillons ; et sur les bandeaux, les enseignes, les caractères chinois grimacent, longs d'un demi-pied, en colonnes verticales.

Et sans bruit, toujours identique et toujours plus nombreux à mesure que nous avançons, comme une figure qui dans un rêve se dédoublerait à l'infini, pullule le même homme jaune. Par centaines, par milliers, les faces glabres et lisses, les yeux tirés aux tempes, les crânes rasés jusqu'à la calotte de cheveux d'où pend la queue tressée. Torses nus sur le pantalon flottant de pierrot, chair atone et huileuse comme un mastic mou, sans saillies de muscles, tout unie, nette et pourtant repoussante. Il y en a trop autour de ces grailonnantes fritures ; ils sont trop semblables, trop nets et bien portans, florissans à trop bon marché : par instans tous ces yeux de rats, toutes ces queues de rats semblent quelque grouillement immonde subitement apparu dans un égout éventré. Nul visage aux yeux de feu comme on en voit dans les bazars du monde sémite, — aux prunelles de rêve comme on en rencontre dans les bazars de l'Inde. Nulle silhouette de jeunesse sculpturale, ni de vieillesse auguste

comme en présente tout l'Orient classique. Des masques sans dessous, plates surfaces, tout imberbes, puérides, inexpressives comme leurs voix de fausset. Ils encombrent les rues, le pas des portes, les magasins où les blouses de soie, les robes, les drogues, les conserves chinoises s'entassent à côté des produits de Birmingham et de Düsseldorf.

Aussi semblables que les hommes, ces magasins : alignemens de grandes boîtes carrées dont un côté manque. J'en visite plusieurs : dans tous la même odeur d'encens, de thé et de santal, des kakémonos fanés, un « autel des ancêtres » drapé de soies bleues et or, avec poussahs à barbiches, dragons et cigognes, brûle-parfums de bronze, sombres vases pansus, — et par devant, la famille, les jaunes pantins, fumant leurs longues pipettes d'acier et de bois, quelques-uns allongés en des chaises longues après le travail de la journée, l'éventail en main, ou bien rangeant, empaquetant toujours leurs marchandises. Et l'éternel décor chinois : potiches de porcelaines, paravens où des oiseaux s'envolent dans de grêles feuillages. Nul effort pour enjôler le client de rencontre, nulle simagrée d'empressement qui rappelle l'obséquieux bavardage à l'idée d'une aubaine des marchands hindous. On devine de vrais hommes d'affaires, commerçans réguliers, sûrs du débit de leurs marchandises.

Parfois, très rarement, une femme, et bien plus étrange que les hommes, suggérant bien mieux l'inimaginable passé de leur race, car, même en Orient où toute vie est soumise à la tradition, la femme est plus spécialement son esclave. Toute l'immobilité de la Chine est dans ces Chinoises, prêtresses des coutumes invariables et quasi rituelles. Du rite, il y en a, et du mystère aussi dans cet enveloppement pesant et somptueux qui ne laisse paraître que le bout des doigts et le cercle lunaire de la face. Ces grands plis si graves font ces rigides attitudes ; ils ne doivent pas être dérangés ; ils sont religieux, vraiment, comme la nocturne lueur bleue de ces soies dont les bordures se superposent en lames claires. Lourdes manches qui tombent jusqu'à terre, en cornets renversés ; sombres pantalons de soie dont le bas déborde des tuniques précieuses ; sourd éclat des bijoux de laque et d'or qu'on croirait posés par une main dévote sur une idole, tant est minutieuse la perfection de tout cet arrangement ; gaucherie sur un coussin des petits pieds blessés ; visages inanimés sous les deux plaques d'ébène des cheveux, masques d'émail, masques

blanchis dont les joues s'enluminent d'un petit rond de peinture rose; geste des doigts de momie qui jouent de l'éventail or et noir, — tout cela est d'un caractère si intense qu'il n'y en a pas eu de comparable, sauf le style qui nous étonne dans les œuvres de la vieille Égypte. Si complets, à part, singuliers, l'un et l'autre sont du même ordre, produits d'un développement poursuivi durant des millénaires, au sein d'une civilisation fermée.

Plus loin, c'est le bruit des quartiers ouvriers. Des forgerons ahanent dur sur le métal. Penchés sur leurs creusets, les fondeurs de bronze avivent d'un chalumeau des jets vibrans de flammes vertes : un spectral éclairage où les yeux tirés, les torses jaunes, les queues dans le dos deviennent démoniaques, — une scène d'enfer bouddhique comme on en voit sur les murailles des temples. Tout simplement ils besognent, suivant les procédés antiques des ancêtres qui fondirent, martelèrent les bronzes et les fers de nos collections. Et voici les tailleurs, les couturiers accroupis, besicles au nez, même à cette heure tardive, tant ce peuple est tenace au travail. Avec quelle patience, quelles physionomies serrées par l'attention ils se penchent sur les blouses, sur les belles soies brodées et toujours bleues, — bleu de ciel clair sur bleu de nuit : cet éternel bleu des étoffes qui donne à la Chine sa couleur propre comme la pourpre et l'orange des voiles achèvent d'exalter la lumière des pays hindous.

Maintenant une file de magasins qui ne contiennent rien que des coffres empilés, d'un aspect bizarre. Des cercueils, d'étonnans cercueils ! Oui, cette chose si simple, de forme que l'on croirait universelle et nécessaire, la boîte où s'enferme le cadavre humain, cette race a trouvé moyen d'y imprimer son inévitable grimace. Non seulement une décoration cocasse les peinturlure de rouge, mais aux deux bouts, à la tête, aux pieds, ces bières chinoises poussent en avant leur quatre angles, les recourbent en cornes : l'universel retroussis qui reparait dans les toits des temples, dans les griffus hippogriffes de la décoration, dans les vases, les statuettes, l'écriture, le même, en somme, qui relève en l'aiguissant l'œil mongol et correspond sans doute à quelque mystérieux mode ethnique, puisque, d'un bout à l'autre, du monde jaune, depuis les dragons des pagodes de Rangoon, depuis les robes des danseuses birmanes, depuis les courbes aiguës, saillantes de leurs basques, de leurs volans, depuis les contorsions lentes de leurs membres retournés en cadences



d'hypnose, jusqu'aux vieilles architectures de la Chine et du Népal, jusqu'aux corps convulsés des diables japonais, on le retrouve ce trait, dans toutes les formes où l'âme de ces races s'est manifestée.

*Onze heures du soir.* — Toujours la moite chaleur nocturne, le grouillement de chair molle, et la fade odeur spéciale, l'odeur de musc et de suif et de sueur qui monte de la foule et de toutes ces échoppes et de toutes ces voitures à bras que les marchands assiègent avec des cris aigus. Et tous ces restaurans ambulans où des lumignons fument parmi les fritures et les poissons confits jettent leur jaune lueur sur les jaunes canards tapés, sur les jaunes visages des dîneurs : penchés sur ces cuisines inquiétantes ceux-ci besognent lestement du double bâtonnet. D'in vraisemblables contrastes nous rappellent qu'ici ce n'est pas la Chine, mais une grande ville cosmopolite, à la limite de plusieurs mondes. Des affiches annoncent un théâtre parsi. Des soldats anglais, jugulaire au menton, toque ronde, à l'angle réglementaire sur leurs blonds cheveux pommadés, promènent d'un pas cadencé leur pâleur énergique au-dessus de la cohue mongole. Sur une roulotte arrêtée, je lis ces mots : *Persian hotel, chops, steaks, tea and coffee.* Parfois la ligne des magasins s'interrompt, un grand bâtiment à balcons surgit, et de là, sort un charivari de sabbat : nasillement chromatique de musettes, scandé de coups de cloches et de gong. On lève les yeux, et, entre deux colonnes d'hiéroglyphes cornus, apparaissent ces mots anglais ; *Prince's Club, ou Rangoon Club, ou encore Curzon Club.* Comme tout à l'heure cette roulotte prétendait copier un hôtel européen, ces bâtimens sont les équivalens chinois des clubs de Pall Mall, du *Reform* et de l'*Athenaeum*. Voilà ce que deviennent, transposées dans les cerveaux d'extrême Asie, les idées d'Europe. Et le piaulement aigre, à l'intérieur, s'exaspère, excité par les percussions accélérées des gongs. Que peut-il se passer dans ce club aristocratique ? Sans doute quelque « concert de cerele, » quelque danse, peut-être, avant une fumerie d'opium. Par les fenêtres qui nous versent ces cacophonies, j'entrevois des laques, des magnificences lisses, or et noir, des panneaux précieux, de pâles ors chinois tirant sur le vert, ondulés et moirés, des kakémonos suspendus. Mais la porte, au rez-de-chaussée est masquée d'un paravent. Au-dessus, gardé par deux chimères fleuries, un écriteau anglais nous défend d'entrer : *No admittance, by order, Kwang-Chang Honorary Secretary.*

Mais à présent c'est dans la rue que tonnent les tam-tams. Je me retourne, et là-bas, au fond d'une avenue qui croise ici la nôtre, qu'est-ce que cette foule qui s'avance? Une retraite aux flambeaux, comme l'indiquent ces torches allumées? Mais parmi ces torches qu'est-ce encore que cette chose lumineuse et verdâtre qui monte et descend en oscillations bizarres? On dirait une lanterne monstre, mais à mesure que cela se rapproche, l'objet prend des contours incompréhensibles. Soudain ses lignes s'agentent, il se révèle : une gueule verte de dragon, une gueule baillante, barbue, barbelée, tortueuse, hérissée de crochets, d'antennes qui remuent, — les yeux globulaires jetant des feux. Et tout le corps suit : une file d'anneaux, verte et lumineuse aussi, portée par un cortège de Célestes dont chacun, avec gravité, s'affaire à cette vieille besogne chinoise, se déplace à droite et à gauche, exécute des mouvemens savans et concertés pour que toute la longue queue prodigieuse ait l'air d'onduler naturellement. Au-dessus de la foule, où ses porteurs sont confondus, dans le tintamarre satanique, elle paraît flotter, l'hydre-fantôme, comme une bête d'apocalypse mongole surgie de l'enfer pour visiter le peuple jaune, passer la revue de toutes ces têtes à queues qui l'acclament.

*Onze heures et demie du soir.* — Un peu de fraîcheur s'est insinuée dans la nuit, apportée par un souffle d'air dont cette vie chinoise semble s'attiser. Tout entière elle est dans les rues; elle y bruit, elle y frémit. A voir cette vie intense, cette vie d'une foule qui remue, où, pourtant, personne ne circule, qui bourdonne sous les rouges lanternes de papier, autour des chandelles et des graillonnantes cuisines, aussi active au milieu de la chaussée que le long des portes, on songe à quelque chaude soirée de *quatorze Juillet* dans nos faubourgs parisiens, quand le peuple sous les lampions se répand entre les trottoirs et que le bruit accoutumé des charrois se taisant, la rumeur confuse des voix et le piétinement vaste font une sorte de silence. Même impression de fête et de détente dans cette nuit chaude. On entend des bruits de musiques, de musiques chinoises. Sous un cocotier dont l'aigrette noire remue là-haut avec lenteur, un théâtre en plein vent s'est installé; des acteurs-magots y gloussent. Au milieu d'eux une femme engoncée dans ses robes rigides et bouffantes, pâleur brillante de la face en disque et que deux petits ronds de maquillage rose aux pommettes font moins

vivante encore. Les cheveux, le chignon, sont de soie noire, ne semblent pas humains. La taille ballonnaute, simulant une grossesse avancée, elle minaude, jette de petits cris pointus. Oh ! les sourires enfantins de sa physionomie niaise, les gestes brefs et réticens de la main qui se dresse sans que le bras se relève, les attitudes cérémonieuses et gênées, les pas coquets et si gauches, perchée qu'elle est sur ses moignons de pieds, sur ses moignons emmaillotés, comme sur de menus sabots de biche. Au son d'un crin-crin, des voix glapissent dans des registres suraigus, enroulent et déroulent une gamme de cinq notes : les cinq notes que sonneraient les seules touches noires de piano. La populace s'esclaffe aux gestes obscènes des acteurs. Là-haut, sous l'imperceptible souffle qui réveille la nuit, les palmes noires, ranimées aussi, se mettent à respirer, ondoient, tâtonnent comme des tentacules.

L'espace vide, le silence autour d'un grand temple, nous ont arrêté. Un édifice religieux, c'est toujours un centre de vie pour un peuple. Quelque chose de son essence semble y devenir visible. Celui-ci très bas, très large, s'enveloppait de solitude et d'obscurité, — auguste après tant de chandelles et de grouillement.

On ne voyait d'abord que les courbes extraordinaires de ses toits : sur un corps massif deux paires d'ailes éployées l'une au-dessus de l'autre et tranchant l'espace nocturne, deux concavités de grand diamètre superbement ouvertes sur le ciel, chacune portée par un tronc de triangle renversé, la plus large étant la plus basse, l'une et l'autre finissant en pointes acérées de croissant. De ces toits les faïences jetaient sous les étoiles de vagues reflets ; on les devinait, ces faïences, imbriquées comme des écailles, comme des plumes, mais ordonnées et conduites par l'admirable ligne arquée du faite, sorte de nervure qui filant des deux côtés, toute simple, jusque par delà l'angle courbe de chaque extrémité le prolongeait en flèche élançée dans l'espace. A ces deux pointes, de blanches cigognes se dessinaient, tout élégantes, contournées, sinueusement raffinées, révélées seulement à leurs vagues lueurs de porcelaine, purs oiseaux de rêve, irréels et sans poids, flottant aux cornes de la bête étrange, du monstre trapu qu'est ce temple chinois.

Au-dessous de ces toitures, de grandes lanternes jetaient, sur les murs de l'édifice bas la rouge lueur de leur papier. Des pan-

neaux de bois sombre, qu'on devnait précieux, apparaissaient, et des laques d'or, des faïences, des porcelaines, des jades, des pâtes incrustées. Point de pierre ni de marbre. Seulement ces matières raffinées, presque toutes artificielles, d'une richesse étouffée qui n'appartiennent qu'à ces architectures d'Extrême-Orient, et si bien ajustées qu'elles semblent fondues l'une dans l'autre comme les colorations et les surfaces diverses d'un beau grès.

Nous sommes entrés. Des bougies roses sur un autel éclairaient trois dieux surgis d'un grand lotus. Devant eux des potiches, des offrandes, des fleurs de papier, quelques plats remplis de riz. Un homme seul, debout devant l'autel paraissait en prière et nous tournait le dos. Les talons joints, sa longue tresse rayant sa blouse, il ne bougeait pas. Tout d'un coup, levant le bras, d'un geste violent il a jeté deux pierres et leur choc sonore sur le parquet a rompu le silence. L'une a sauté jusqu'à moi; elle était enroulée, ridée; j'y reconnus une ammonite. L'homme est venu la regarder de près, sans doute pour y lire le sort ainsi consulté. Autour de nous, parmi les ors mystérieux, des lettres gesticulaient dans l'ombre.

Mais une dernière fois je suis revenu m'étonner devant le portique. Comment dire la puissance de ces deux arcs tournés vers le ciel? On en sentait le ressort comme si quelque invisible corde, là-haut, en eût fait plier les pointes amincies. Mieux que l'autel et les sourdes richesses intérieures, mieux que l'hydre verte ondulant dans la rue au vacarme des gongs, mieux que les femmes à masque de lune, mieux que la diablerie jaune autour des cuisines étranges, ces deux courbes au-dessus de l'édifice à corps de crabe, ces deux croissans superbes m'attestaient l'irréductible originalité de cette race et le parti pris qu'est une civilisation.

Une telle ville est un musée de races. Le plus grand plaisir ici c'est de voir les types que le contraste définit; on ne se lasse pas de lire ces physionomies, de comparer les gestes, et les attitudes héréditaires, tout ce que les divers systèmes religieux et sociaux ont façonné au cours des siècles, sous les climats différents.

Visite d'un grand marché où les jeunes filles de la bourgeoisie birmane vont faire un stage d'un an comme vendeuses, pour achever leur éducation, apprendre comme leurs sœurs, les

geshas du Japon, la grâce dégourdie, la répartie prompte, le rire clair. Si près de la Chine invariable où la femme a désappris de marcher, si près de l'Inde hiératique où l'inflexible coutume la séquestre dans le demi-jour des vérandahs grillées, on est ravi de l'aisance de ces Birmanes; c'est la spirituelle légèreté des Tanagras, une coquetterie de fées à se parer. Exquises : quand on les a vues, l'épithète ne semble faite que pour elles. Avec art elles piquent une fleur dans le jais de leur chignon, et c'est la petite touche parfaitement juste de couleur dont s'achève leur parure. Rose, jaune ou blanche, elle vient en répéter le ton, en préciser l'idée qui est de faire penser à telle fleur.

Pudeur de leur menue démarche maniérée. Visiblement leurs genoux un peu pliés ont peur de laisser échapper le bord du pagne qui leur serre la poitrine sous les bras et les enveloppe jusqu'aux pieds. Les gracieux petits pas trainans dans ce clair fourreau qui s'évase un peu par le bas et se répand sinueusement à terre ! Et puis les jolies salutations, les gestes fins pour tendre un bibelot, une pierre porte-bonheur, un ridicule singe de bois comme en achètent, on ne sait pourquoi, les grandes personnes birmanes ! Et les rires, aussi, le si visible désir de causer, caqueter, bien plutôt que de vendre, chacune criant son nom, et quels noms ! « Mah-Khin » (Mademoiselle Aimable), « Mah Nay-Kom » (Mademoiselle Rayon de soleil), « Mah-Moay » (Mademoiselle Parfumée). Et devant notre pesante ignorance de la langue, les gracieuses moues désappointées !

Mais, à la porte de cette volière, en plein soleil de l'avenue, la vue d'un groupe de femmes hindoues frappe comme un coup de gong. Vert, rouge, jaune, orange enflammé : quel choc strident sur la rétine ! On ne voit d'abord que ces quatre couleurs simples, chacune debout, marchant dans la rue, jetant ses feux, ses remous, ses éclaboussures au soleil de dix heures. Vert de perroquet, rouge de rubis, jaune de safran, orange d'orange : la pulsation des tons est telle qu'on la sent passer et battre en soi, et d'abord, on ne perçoit pas autre chose. Quatre paquets éblouissans comme le ciel de l'Inde ! En effet, pesamment, de la tête aux pieds, ces femmes sont tout enveloppées. Le voile, posé sur la courbe de la tête, enferme le visage dans sa chaude ombre colorée, coule sur le mamillaire, sur les coudes, sur le bas de la lourde robe.

Mais, passée la première secousse, le détail humain apparaît : l'aile admirable du nez au-dessus des brunes lèvres ridées, le bronze des mains, des bras, des pieds sculpturaux et nus dans la poussière, — tout ce bronze vivant, surchargé de bijoux barbares, argent et cuivre, — les chevilles, l'orteil, les poignets, le cou, le nez harnachés de cuivre. Cela est massif et somptueux.

Avec des lenteurs de bétail, elles se sont accroupies. Nous nous regardons, et je puis lire à présent leur visage, d'une gravité antique comme leurs atours. Léthargique noirceur de ces yeux ; les prunelles noyées de ténèbres, de troubles ténèbres et comme agrandies d'opium, restent fixes, ne jouent pas, regardent d'en bas : on sent couler leur molle lueur diffuse. Une expression de tristesse à demi sauvage, de lassitude organique et passive.

Muettes, elles serrent leurs voiles, avec un geste très lent de leurs mains alourdies par tant de métal. Puis immobiles, les yeux perdus, et comme accablées d'un poids invisible. Toute l'Inde est en elles, éblouissante et morne...

Ailleurs des groupes de Çoudras, assis sur leurs talons, attendent près de ce marché des besognes de portefaix. Sur le fond papillotant des Chinois-pierrots, et des Birmans de féerie, ils sont tragiques : chair hindoue vouée à toutes les corvées, nue, noire, suante, souffrante, une résignation atavique dans les yeux. Silencieux comme leurs sœurs accroupies, les femmes aux voiles ardents, mieux encore ils incarnent le vieux et terrible génie de l'Inde, étant de race autochtone, presque nègres. Bien avant les temps historiques, le soleil du Dekkan avait brûlé leurs ancêtres ; lorsque les Aryas au teint clair arrivèrent du Nord, ils prirent ces Dravidiens pour des diables et des animaux. Dans leurs épopées légendaires, ceux-ci devinrent les singes que Rama conduisit à la conquête de Ceylan.

A terre, repliés sur eux-mêmes, pourquoi baissent-ils ainsi la tête ? Que le cuir de leur crâne est sombre ! La tête ainsi rasée, — sauf la touffe que saisira Siva pour les emporter dans son paradis, — ils semblent plus nus sous le soleil, et plus esclaves. Et ces têtes mêmes en paraissent plus douloureuses. A suivre leurs fortes bosselures, on croit voir les cerveaux eux-mêmes, obscurs et façonnés par la souffrance héréditaire.

Ils se sont un peu redressés, et nous les reconnaissons bien pour des Sivaïtes. Trois traits de poudre blanche figurent sur le

front, à la racine du nez, le trident du Destructeur, roi de la mort et de la vie, du dieu porteur de crânes en qui se sont concentrées les plus sombres, les plus folles et les plus géniales ardeurs de l'imagination hindoue. Il faut avoir visité les temples de Siva, marché dans le sang fade des chèvres, qu'on égorge à Kali, dans la fiente des vaches sacrées, il faut avoir aperçu les terribles et minuscules poupées noires dans la nuit des naos, il faut avoir senti l'air de fièvre et de folie qui circule en ces lieux au son des trompes, au battement des gongs, sous les écrasans et foisonnans pylônes, parmi les architectures de cauchemar, les statues grimaçantes et dansantes, les figures à dix bras, à têtes multiples, à trompes d'éléphants, — il faut avoir entrevu et senti tout cela pour bien comprendre la tristesse de l'Inde et tant de physionomies anxieuses, maniaques, sauvages que l'on y rencontre.

Ceux-ci rêvent dans une détente de tout leur être, le front barré d'un pli habituel. Le regard est atone, la cornée tout obscurcie, cornée des races sombres, toute baignée de jaune trouble où nage et fond la liquide prunelle.

Deux d'entre eux se lèvent tout à fait. Comme ils sont grands ! De la tête aux pieds, la peau ressemble à celle du buffle : une sorte de caoutchouc noir, mais terne, embué, — très différent de l'ébène brillant et gai du nègre africain. Étonnante longueur des jambes, toutes sèches, tannées, au jarret étiré et très mince, rappelant celles du chameau dont elles ont la patience, l'allure sans hâte, sans fatigue, pour les marches dans la poussière, sous le feu du Dekkan.

Mais nous sommes en Birmanie, pays de monastères et de pagodes bouddhiques. Que cette religion paraît simple et calme quand on arrive de l'Inde ! On y sent une sorte d'anémie, une douceur éteinte comme aux yeux de ses moines.

Une pure morale, nulle floraison de mythe ou de théologie, nul clergé ; des kyrielles de formules qui rebattent de sages préceptes ; point de temples proprement dits ; des pagodes sans mystère qui ne sont que des monumens votifs où l'on vénère les images et les reliques du fondateur ; des couvens enfin, où les religieux ne cherchent que la paix, — à voir ici ce qu'est le vrai bouddhisme, on conçoit que l'Inde l'ait jugé pauvre. Il lui fallait plus de rêve coloré, plus d'images d'effrois et de voluptés, plus

de secousses nerveuses. Une sève religieuse ne cessait pas de la tourmenter, de pousser toujours, en masses épaisses, des bourgeons grandissans et nouveaux. Par son immobilité, par sa monotone contemplation du vide, le bouddhisme répugnait à des cervelles imaginatives jusqu'au délire, obsédées de visions de nombre, de pullulement, de confus infini, sensibles à tout ce qui est vie, devenir et multiplicité. Aux pures négations de Gautama toutes sortes de tendances et d'habitudes s'opposaient. L'Inde n'avait pas oublié les antiques divinités naturelles : les planètes (encore figurées et adorées dans les énormes temples du Sud, le Soleil (que les foules de Bénarès n'ont pas cessé de saluer tous les matins), les fleuves, le Gange. Elle avait l'intuition des mystérieuses puissances métaphysiques, de l'Être, de l'Illusion, de la Matière, de l'Esprit, de la Vie, de la Mort. Elle avait besoin de symboles sensibles où incarner tout ce qu'elle sentait dans la nature ou derrière elle. Et puis, les races inférieures, à peau sombre, qui forment la masse immense de ses basses castes avait gardé le souvenir et le goût des bas cultes sanglans, des zoolâtries primitives, des pierres fétiches, des démons à têtes noires, des dieux à museaux de bêtes. La terre était trop riche, les fermens de vie trop forts. Toute cette jungle religieuse devait repousser, s'épaissir encore malgré la tentative bouddhique pour la déraciner et mettre à la place la pure étendue rase.

Comme on sent ici ces contrastes ! Ce matin, dans le faubourg de Poussoundoun, nous visitons un vieux monastère. Des kiosques sous de grandes palmes ; des salles nues, avec le seul et sempiternel Bouddha dont le geste enseigne la quiétude. Il y avait bien, sur certains murs, des images d'enfer, mais quoi de plus raisonnable que de menacer les méchans d'une punition ! Et ces châtimens bouddhiques ne sont pas éternels. On en revient, de cet enfer, pour essayer de nouveau sa chance, sous forme d'homme ou de bête, et tâcher, par une vie plus sage, de se rapprocher un peu de la bienheureuse extinction finale. Même, par certains côtés, cet enfer est aimable : de petits squelettes y dansent des *pwés* birmans : voilà bien les dislocations rythmées, les gestes à l'envers des graves petites danseuses de Rangoon.

Dans le jardin, une douzaine de moines sont assemblés pour le repas, en rond, par terre, autour de leur supérieur, autour des boîtes et des plateaux laqués où s'entasse le riz de l'aumône. De vrais moines : la retraite, la contemplation, l'abstinence, les



ont marqués du caractère ascétique. Têtes rasées, crânes polis, sillonnés comme des coquilles de noix, minceur des lèvres, austérité des traits, si fort est en eux le type professionnel, celui qu'ont créé les influences morales, l'action constante de la vie et des sentimens monastiques, qu'il domine le type de race : ces religieux dont l'œil est en amande, ces révérends mongols ne ressemblent pas tant à leurs frères birmans de la rue qu'à des moines catholiques du moyen âge, qu'à de maigres figures d'évêques sculptées aux porches de nos cathédrales. Ils mangent en silence, avec modestie. Leurs attitudes signifient l'habitude de la règle et les influences du vêtement monacal dont la gravité se communique aux gestes. Une nuance pourtant, que l'on aperçoit bientôt, distingue ces religieux bouddhistes : on n'a pas envie de les interroger ; on sent bien qu'aucun n'a rien à dire. Aspect mort et fermé de ces visages. On dirait un bois jaune et dur, si précise est l'immobilité des maigres traits. Nul ondoisement de vie qui, malgré tout, vienne affleurer aux yeux, aux lèvres, affiner le creux de l'orbite ou de la tempe, jeter une saillie de volonté dans la mâchoire. L'esprit en eux paraît ossifié, sans réaction. Leur chair est desséchée, mais non, certes, par les ardeurs de l'âme. La coutume, une indolence native, l'égoïste idée du salut à gagner à force de jeûnes et de patenôtres les ont conduits à l'apathique ascétisme de ces couvens. Pareils et simples, pauvres de rêve et de vouloir, amortis d'avance, la discipline a pu les façonner avec cette rigidité mécanique. Chez presque tous, le regard est apaisé pour toujours, vidé de son énergie, l'âme morte dans la chair mortifiée. Plusieurs qu'on voit traîner par les rues touchent certainement à l'hébétude. Mais cela même n'est pas spécialement bouddhique. J'ai déjà vu ces expressions chez des moines maronites du Liban. Elles devaient être fréquentes dans la Byzance décadente, si l'on en juge aux figures de momies des vieilles mosaïques, à leurs gestes de mannequin.

Mais, soudain, quelle musique affreuse nous traverse de ses vibrations ? Quel rauque barrissement de conques païennes dans un tintamarre de tam-tams ? Sûrement l'appel au culte du soir dans quelque temple hindou qui se réveille au crépuscule d'or et de rose après la léthargie de la journée. Vite nous laissons les moines bouddhistes à leur engourdissement sous les palmes et nous courons vers cet endiablé vacarme. C'est à cent mètres

à peine du monastère, de l'autre côté de la route qui s'anime en ce moment d'hommes nus, de femmes, — paquets vivans de pourpre, — et je n'ai qu'à les suivre pour arriver au temple. Un tout petit temple pour les pauvres Tamils immigrés, mais bâti sur le plan des grandes pagodes. Voici son pylône où s'accumulent les corps de dieux et de bêtes, en rangs mêlés qui s'écrasent, architecture opprimée malgré sa forme générale de pyramide, — *non levée*, sans jet de lignes directrices, où l'on sent avant tout la masse, le poids, le nombre confus, et qui ne monte qu'en rampant.

Battent les tam-tams, de plus en plus vite, de plus en plus tort comme pour une danse nègre qui s'affole et tourne au vertige. Et grince la conque en sonorités noires, en lignes zigzagantes et déchirées. On nous défend d'entrer, mais devant nous des chambres s'enfoncent, de plus en plus obscures, et les hommes nus, les femmes empaquetées de pourpre passent sous le pylône, pénètrent dans la pénombre close, chacun tirant une cloche au passage, sans s'arrêter, — pour attirer l'attention du dieu. Et chacun, tout de suite absorbé, isolé, dirait-on, et ne voyant plus les autres, comme saisi par une influence de folie qui règne là, comme soudain jeté dans un rêve, commence le manège des exercices religieux. L'un tourne en cercles, autour d'un pilier, à pas monotones, les paupières fermées, comme endormi, mais les lèvres murmurantes. Des femmes, un vase de cuivre sous le bras, courent d'un lingam à l'autre, les aspergent d'eau, d'un geste pressé, de côté, sans regard dans les prunelles, sans pauser devant aucun. D'autres en couronnent les noirs cylindres de guirlandes, jettent par terre des fleurs jaunes. Des vieilles se prosternent en passant devant le sanctuaire et, tout de suite relevées, continuent leur ronde. Les yeux s'enfièvent, fixes dans la précipitation des gestes. Chacun semble compter en dedans, très vite, avec une espèce d'attention démente, mené par l'obsédante idée de ne pas manquer un seul des mantras ou des rites indispensables. On voit dans les asiles ces expressions intenses et préoccupées, cette application des fous au minutieux détail des tâches qu'ils s'inventent.

Tout au fond, c'est le mystère de la dernière chambre, celle du dieu, où le peuple n'entre pas. Pures ténèbres où, dans un reliquaire de flammes, apparaît l'idole, la Kali noire, entortillée d'étoffes, une sorte de cache-nez au cou, les yeux blancs, les bras

écartés. Qu'est-ce qui peut bien se passer dans ce saint des saints? De beaux démons semblent y célébrer une messe noire. Des formes nues vont et viennent devant la châsse scintillante; un instant on voit luire ou se détacher en silhouette les membres des officians. Quelque cérémonie très compliquée se poursuit là-bas. Un bras, brandissant une lampe, décrit de grands cercles de feu. Deux mains se lèvent au-dessus d'une tête, juste devant le tabernacle de lumières, et je les vois distinctement qui présentent et entre-choquent deux œufs, puis — la tête s'inclinant — en répandent le contenu dans quelque vase de l'autel. Sans doute, on nourrit la poupée noire, on la sert, on l'encense; lentement des éventails de plumes s'agitent devant elle.

Par devant, à l'entrée du naos, au seuil du mystère, une rangée d'éphèbes est debout et ne remue pas. Ils nous tournent le dos, pareils et parallèles, les talons joints, les bras tombant le long des hanches, avec les mêmes clartés obscures aux jambes, au sillon de l'échine. Et peu à peu, dans cette chaleur et cette ombre, dans cet air appesanti de parfums, ces nudités antiques et droites nous étonnent par je ne sais quel caractère singulier et général. Ces mystiques architectures et ces beaux corps lisses! C'est l'éternelle créature humaine, la même à travers tous les siècles, nue comme aux premiers temps, enveloppée de son seul rêve religieux et des formes où ce rêve s'est fixé. C'est l'homme sous son aspect d'espèce, tel qu'il est sorti de la nature, et pourtant hors de la nature, puisque, autour de lui, je ne vois plus que les œuvres étranges de sa fervente imagination. Plus spécialement, c'est l'humanité antique de l'Inde, à la fois celle d'aujourd'hui et celle dont le conquérant grec connut les gymnosophistes, — visionnaire et nue sous son dangereux soleil, enivrée de la trouble atmosphère que lui fait son propre délire.

Nous-même, étranger, comme nous sentons la contagion de cette ivresse! Visages d'extase ou de fièvre, immobilités cataleptiques ou gestes de possédés traduisent les mêmes états extraordinaires des nerfs, et leur vue suffit à communiquer le trouble dionysiaque. Ces yeux nous magnétisent. L'hypnose ici est souveraine, née déjà de la percussion des sistres. Toujours, à coups pressés, la même vibration sans corps, une onde assourdissante de métal et que nous ne pouvons pas situer, tant elle nous enveloppe, nous domine, nous submerge : elle bat en nous comme en tout ce qui nous entoure. Piliers, lumières, figures

de chair et figures de granit frémissent ensemble de ce bruissement; tout vacille comme dans une vapeur mouvante; le contour solide des choses semble fondre : la réalité s'est muée en vision, en fantôme...

Minutes étranges où j'entrevois le secret de tous les vieux mystères qui, de l'Asie religieuse, sont venus fasciner notre Occident. Voilà, sans doute, l'indicible sensation qu'en Grèce, les initiés demandaient aux fêtes d'Éleusis et par laquelle Rome s'éprit des cultes d'Orient. Cette hypnose, l'Inde, si nerveuse, n'a pas cessé de la chercher dans ses temples. De tout temps, par cent disciplines du corps et de l'esprit, ses brahmes, ses yoghis ont tâché à se la procurer, à la prolonger, à la fixer en eux. C'est elle qu'ils ont appelée bonheur, sagesse, vérité, connaissance, affranchissement. Car, pour qui la subit, — et chez l'Hindou, le moi trop prompt à se défaire ne sait pas y résister, — les limites qui l'enfermaient dans sa propre personne se brouillent et s'effacent. L'homme ne se perçoit plus comme un individu, c'est-à-dire comme un tout à part et distinct. Il touche au terme idéal : il « cesse d'être séparé. » En même temps que lui s'est dissous tout ce qui l'entourait. Rien ne reste qu'un vide sublime où tout se réunit et se confond. Alors le brahme croit être sorti de l'illusion ; il rentre dans ce qui n'a point de qualités, dans ce qui est, dans l'éternel. Alors, véritablement, regardant son frère, il peut lui dire : « Je suis toi-même, » et tous ensemble peuvent murmurer : « Je suis Brahma. » Seule fin désirable, selon l'Inde, et que toute existence doit s'efforcer non pas d'entrevoir pour quelques secondes, mais d'atteindre définitivement pour s'évanouir tout à fait dans l'ineffable et ne jamais plus se reformer.

Les gongs battaient toujours, et les trompes mugissaient de temps en temps. La lampe décrivait encore des cercles au fond du naos noir. Un incident nous a réveillé : quelques moines d'en face, attirés par ces musiques, avaient traversé la route. Vaguement, je voyais l'orange de leurs draperies qui se rapprochait de moi. Ils s'accroupirent sous le pylône, et se mirent à regarder avec une curiosité indolente et douce. Un brahme les a vus, a bondi comme un diable du fond du sanctuaire, et les a chassés d'un geste frénétique.

---

---

# CHATEAUBRIAND ET MADAME DE STAËL

D'APRÈS

## LES LETTRES INÉDITES DE CHATEAUBRIAND

---

Le 1<sup>er</sup> nivôse an IX (22 décembre 1800) paraissait dans le *Mercure de France* une *Lettre au citoyen Fontanes sur la seconde édition de l'ouvrage de M<sup>me</sup> de Staël*. L'ouvrage, dont il était question, était le livre intitulé : *De la Littérature, considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, que M<sup>mo</sup> de Staël avait publié pour la première fois au mois d'avril 1800 et dont elle venait de donner une seconde édition au mois de novembre de la même année (1). La lettre, remarquable par l'originalité des idées, par l'éloquence du style, et aussi par le ton d'aigreur et les insinuations dont elle était semée, portait pour toute signature ces mots mystérieux : *L'auteur du Génie du Christianisme*. Il semblait, d'ailleurs, que l'énigmatique personnage fût beaucoup moins préoccupé de défendre son ami Fontanes, ou même de critiquer M<sup>me</sup> de Staël, que de se mettre lui-même en lumière ; et, pour que nul ne s'y trompât, il avait soin d'avertir le lecteur que tout ce qu'il disait était tiré d'un grand ouvrage qu'on imprimait depuis deux ans et qui serait intitulé : *Génie du Christianisme ou Beautés poétiques et morales de la religion chrétienne* (2). Cet ouvrage n'était pas complètement inconnu des

(1) Cf. la *Décade* du 20 brumaire-21 novembre 1800.

(2) « Cet ouvrage, quand paraîtra-t-il ? Il y a deux ans qu'on l'imprime, et il y a deux ans que le libraire ne se lasse point de me faire attendre, ni moi de corriger. Ce que je vais donc vous dire dans cette lettre sera tiré presque entièrement de mon livre futur sur le *Génie du Christianisme* ou les *Beautés poétiques et morales de la religion chrétienne*. » (*Mercure*, 1<sup>er</sup> nivôse an IX.)

lecteurs du *Mercury* ; le protecteur, l'ami dévoué de l'auteur, Fontanes, à la fin de son premier article sur M<sup>me</sup> de Staël (1), avait annoncé ce livre « remarquable par la richesse de l'imagination et l'abondance des sentimens, » et quelque temps après (1<sup>er</sup> frimaire — 21 novembre), dans son analyse du *Cours de morale religieuse* de M. Necker, père de M<sup>me</sup> de Staël, il en avait publié quelques extraits.

L'auteur de cette lettre « très extraordinaire, » M. de Chateaubriand, était alors un fort petit personnage. Rentré furtivement de l'émigration en mai 1800, le nommé « Jean-David de la Sagne, natif de Boveresse, pais de Neuchâtel en Suisse (2) » et sujet de Sa Majesté le roi de Prusse, avait été, dès son arrivée à Paris, placé sous la surveillance de la police. Il avait obtenu d'abord une autorisation de séjour de deux mois, qu'il lui avait fallu renouveler de mois en mois par la suite. D'ailleurs, il résultait de l'enquête de la police que ce La Sagne était « un homme de lettres, qui ne voyageait que pour acquérir des connaissances » et ne fréquentait que « des savans ou des libraires. » Peut-être la police n'était-elle pas aussi dupe qu'elle le paraissait être : il y avait alors à Paris, depuis le 18 Brumaire, un grand nombre d'émigrés rentrés, qui se cachaient ainsi sous des noms d'emprunt et mettaient tout en œuvre pour obtenir leur radiation ; la police fermait les yeux et ne pourchassait que les personnages turbulens et les conspirateurs. Quant au faux La Sagne, enfermé dans son petit entresol de la rue de Lille, il travaillait jour et nuit à son grand ouvrage, qui devait, pensait-il, lui donner du même coup la gloire et les moyens de subsister ; car il était dénué de tout, empruntant pour vivre à son ami Fontanes, à Migneret, son libraire, nu, — il le dit lui-même, — « comme au sortir du ventre de sa mère (3). » Son *Essai sur les Révolutions* était resté enseveli en Angleterre ; personne en France, ou presque personne, n'avait lu ce livre. Pauvre, inconnu, proscrit, réduit à se cacher sous un faux nom, craignant chaque jour d'être arrêté, emprisonné, expulsé de France, Chateaubriand menait une existence fort précaire. Mais il avait un

(1) *Mercury de France*, 1<sup>er</sup> messidor an VIII (20 juin 1800).

(2) Cf. P. de Vaissière, *Revue des études historiques*, sept.-oct. 1901, *Chateaubriand et son retour de l'émigration*.

(3) Lettre de La Sagne à Fontanes, 30 juillet 1800. (Pailhès, *Chateaubriand, sa femme, ses amis*.)

ami, Fontanes, un livre, le *Génie du Christianisme* : ce livre, qu'il remaniait et corrigeait sans cesse, était sa dernière carte, la ressource suprême : il ne voulait la jouer qu'à bon escient, après s'être assuré de toutes les chances de succès et avoir, pour ainsi dire, maîtrisé la Fortune.

Qu'était-ce, dans la pensée de « l'auteur du *Génie du Christianisme*, » que la lettre à M. de Fontanes ? Ce n'était pas, comme il l'a prétendu plus tard, une simple boutade, écrite « dans un moment d'insomnie (1), » mais un acte réfléchi, prémédité, concerté avec Fontanes. C'était d'abord, dans une certaine mesure, une apologie de ce même Fontanes, réduit au silence par ses ennemis politiques et ses accusateurs ; c'était aussi une éloquente et habile réclame en faveur du mystérieux auteur et de son ouvrage, une tentative hardie pour sortir de l'ombre et se glisser en pleine lumière, dans le rayonnement d'un nom illustre, celui de M<sup>me</sup> de Staël.

Toute œuvre littéraire, à l'époque du Consulat et de l'Empire, appartient à l'un des deux grands courans d'idées révolutionnaire et contre-révolutionnaire, qui se partagent alors la société. Cette remarque jette une vive clarté sur l'histoire des rapports de M<sup>me</sup> de Staël et de Chateaubriand ; il explique parfaitement le caractère de la lettre à M. de Fontanes. La querelle n'était pas, comme l'a dit Chateaubriand, « purement littéraire ; » elle était aussi politique. Si Fontanes avait jadis choisi M<sup>me</sup> de Staël comme premier adversaire, c'est qu'il voyait dans l'auteur du livre *De la Littérature* le plus illustre représentant de la philosophie du xviii<sup>e</sup> siècle et de la Révolution ; s'il avait attaqué avec force l'idée de la perfectibilité, c'est que la Révolution avait été faite au nom de cette idée, et qu'au nom de cette idée ses partisans déterminés voulaient en maintenir les conquêtes. Il semble d'ailleurs que des deux côtés on ait manqué de franchise ; c'était la Révolution qu'attaquaient Fontanes et ses amis, et ils prétendaient ne critiquer que des théories littéraires ; c'était la Révolution que défendait M<sup>me</sup> de Staël, et elle s'étonnait qu'on osât discuter la perfectibilité de l'esprit humain et les progrès de la raison. La querelle s'était envenimée ; Fontanes avait accusé M<sup>me</sup> de Staël d'esprit de parti (2) ; M<sup>me</sup> de Staël avait fait

(1) *Mémoires d'Oulre-Tombe*, édit. Biré, II, 244.

(2) *Mercure de France*, 1<sup>er</sup> messidor an VIII.

allusion aux opinions monarchiques de Fontanes (1). Chateaubriand, à son tour, descendait dans l'arène, s'indignait que M<sup>me</sup> de Staël eût soupçonné le royalisme de Fontanes, et, par une contradiction singulière, insinuait qu'elle aussi avait bien l'air « de ne pas aimer le gouvernement actuel et de regretter les jours d'une plus grande liberté. » Non seulement il signalait dans le livre *De la Littérature* le « goût du sophisme, la pensée inconstante et versatile de la femme; » mais il faisait preuve d'un manque de galanterie et de politesse surprenant à l'égard de cette femme : « En amour, disait-il, M<sup>me</sup> de Staël a commenté *Phèdre*; ses observations sont fines, et l'on voit par la leçon du scoliaste qu'il a parfaitement entendu son texte. » On remarquait en même temps une évidente intention de réclame personnelle et, pour ainsi dire, une sorte d'impatience de gloire : un obscur inconnu ne craignait pas de s'opposer au nom célèbre de M<sup>me</sup> de Staël, de comparer un ouvrage mystérieux, inachevé à la *Littérature*. Mais on était frappé aussi du ton éloquent et inspiré du style, de l'originalité des idées, et de cette imagination qui savait agrandir les objets et les peindre avec force. C'était la première fois peut-être, remarquait un journal, que la critique littéraire avait « pris l'accent du cœur et du sentiment » et s'était élevée jusqu'au pathétique (2). »

Chateaubriand avait atteint son but : « l'auteur du *Génie du Christianisme* » sortait de l'ombre; il ne devait pas attendre longtemps la gloire.

M<sup>me</sup> de Staël était arrivée à Paris quelques jours après la publication de cette lettre (3). Elle s'étonna, s'irrita même. Un passage surtout l'inquiétait, c'était celui où Chateaubriand faisait allusion à son peu de sympathie pour le gouvernement actuel, à son regret de l'ancienne liberté. Elle se rappelait l'incident du Tribunat, l'année précédente, la colère du Premier Consul, la retraite forcée à Saint-Ouen, dans sa campagne. Puis, malgré le livre *De la Littérature*, il y avait eu trêve; M. Necker avait négocié la paix entre sa fille et Bonaparte; elle avait l'autorisation de séjourner en France, mais à la condition de se faire oublier, de garder une sage réserve. Et voilà qu'après les épigrammes

(1) Préface de la seconde édition du livre *De la Littérature*.

(2) *Journal des Débats*, 2 nivôse an IX.

(3) « M<sup>me</sup> de Staël est arrivée à Paris depuis quelques jours. » (*Journal des Débats*, 6 nivôse an IX — 26 décembre 1800).



acérées de Fontanes, un jeune écrivain obscur l'accusait nettement d'opposition au pouvoir. Or, quelques jours après, un attentat odieux (1) soulevait l'horreur de la nation, excitait les sympathies envers le Premier Consul, et faisait prévoir d'impitoyables représailles.

M<sup>me</sup> de Staël se plaignit très haut à ses amis, à ceux de Fontanes et de Chateaubriand. Elle ne put s'adresser à l'aimable et doux Joseph Bonaparte, qui négociait à Lunéville la paix avec l'Autriche, ni à Lucien, qui avait dû quitter le ministère de l'Intérieur et représentait la France à Madrid. Mais il y avait à Paris une autre personne, qui était fort liée avec Chateaubriand et Fontanes et qui entretenait d'amicales relations avec M<sup>me</sup> de Staël. Pauline de Beaumont, fille de M. de Montmorin, ancien ministre de Louis XVI, guillotiné sous la Terreur, s'essayait alors à rassembler autour d'elle, dans son appartement de la rue Neuve-du-Luxembourg, quelques débris de l'ancienne société dispersée par la Révolution. Là se réunissait tous les soirs, de sept à onze heures, loin de la cohue des partis, un cercle élégant et discret d'amis intimes, émigrés, « fructidorisés, » gens de l'ancienne cour, de la noblesse ou de la bonne bourgeoisie, Fontanes, Chateaubriand, Joubert, Bonald, Chènedollé, Guéneau de Mussy, Adrien de Lézay, Molé, Pasquier, M<sup>mes</sup> de Vintimille, de Pastoret, Hocquart, tous liés par l'amour de l'esprit et des belles-lettres, le dégoût de la « philosophie » et l'horreur des excès révolutionnaires. « J'ai retrouvé la petite et admirable société du Luxembourg, » écrivait Chateaubriand à Fontanes le 16 vendémiaire. On sait assez quelle place il allait prendre dans cette société et dans le cœur de l'aimable femme, qui présidait à ses destinées.

Pauline de Beaumont avait en grande estime M<sup>me</sup> de Staël, pourtant si différente d'elle : « Quand elle ne serait pas aussi remarquable qu'elle l'est par son esprit, disait-elle, il faudrait encore l'adorer pour sa bonté, pour son âme si élevée, si noble, si capable de tout ce qui est grand et généreux (2). » M. Necker avait été en rapport avec M. de Montmorin, quand il était, comme lui, ministre du Roi. Sous la Révolution même, les relations de

(1) L'explosion de la machine infernale, le 3 nivôse an IX. L'article du *Mercur* est du 1<sup>er</sup> nivôse.

(2) M<sup>me</sup> de Beaumont à Joubert, mai 1796. (P. de Raynal, *les Correspondans de Joubert.*)

M<sup>me</sup> de Beaumont et de M<sup>me</sup> de Staël n'avaient jamais complètement cessé. Les lettres de M<sup>me</sup> de Beaumont à Joubert en sont la preuve. Plus tard, sous le Consulat, M<sup>me</sup> de Staël apparaissait parfois avec sa cousine, M<sup>me</sup> Necker de Saussure, dans les petites réunions de la rue Neuve-du-Luxembourg; elle avait retrouvé là un jeune émigré, ami de Chateaubriand, Chênedollé, qui l'avait visitée à Coppet, en revenant de Hambourg, et dont elle appréciait le génie poétique. A vrai dire, on la craignait un peu; celle que M<sup>me</sup> de Beaumont appelle, dans ses lettres, le « tourbillon, » le « Léviathan, » jetait l'émoi dans la paisible société, d'idées si opposées aux siennes. Mais on l'aimait pour sa grande bonté.

Il ne fut pas difficile à M<sup>me</sup> de Beaumont de persuader Chateaubriand qu'il avait tout intérêt à ménager M<sup>me</sup> de Staël; celle-ci, malgré ses démêlés avec le Premier Consul, avait beaucoup de crédit, de nombreuses relations; elle était en bons termes avec le ministre de la Police, Fouché; elle intervenait souvent dans les affaires de « radiation. » Or, Chateaubriand était maintenu sur la liste des émigrés; il n'avait pu obtenir d'être rayé, malgré l'influence de Fontanes et de M<sup>me</sup> Bacciochi. Enfin, le parti de la Révolution était fort indigné des attaques de Fontanes et de ses amis; il s'inquiétait déjà du futur auteur du *Génie du Christianisme*, qu'on annonçait, qui s'annonçait lui-même à grand renfort de réclame. M<sup>me</sup> de Staël pouvait servir d'utile bouclier contre ses attaques, apaiser les colères, désarmer les haines. Chateaubriand céda. Il avait obtenu ce qu'il désirait : un peu de bruit autour de son nom. Il aurait eu mauvaise grâce à refuser de faire amende honorable.

En germinal an IX paraissait *Atala*. Ce fut l'occasion que saisit Chateaubriand. Il se plaignit dans la préface — était-il sincère? — du bruit qu'avait fait sa lettre à Fontanes; et il ajoutait : « On m'a dit que la femme célèbre, dont l'ouvrage formait le sujet de ma lettre, s'est plainte d'un passage de cette lettre. Je prendrai la liberté d'observer que ce n'est pas moi, qui ai employé le premier l'arme que l'on me reproche et qui m'est odieuse; je n'ai fait que repousser le coup qu'on portait à un homme, dont je fais profession d'admirer les talens et d'aimer tendrement la personne. Mais, dès lors que j'ai offensé, j'ai été trop loin; qu'il soit donc tenu pour effacé, ce passage. Au reste, quand on a l'existence brillante et les beaux talens de M<sup>me</sup> de Staël, on doit oublier facilement les petites blessures que peut nous

faire un solitaire et un homme aussi ignoré que je le suis. »

Était-il vrai que Chateaubriand se fût contenté de « repousser le coup » porté à Fontanes? Fontanes n'avait-il pas, le premier, attaqué M<sup>me</sup> de Staël? Chateaubriand n'avait-il pas apporté dans le débat une aigreur que ni Fontanes, ni M<sup>me</sup> de Staël n'y avaient mise? Au ton même dont il s'excusait, on reconnaissait l'émigré, le « solitaire, » le proscrit, qui comparait tristement, non sans envie, son obscure indigence à « l'existence brillante » de la femme illustre.

Cependant M<sup>me</sup> de Staël fut satisfaite, et tout de suite, avec l'impétuosité de sa nature, elle tendit la main à son ancien adversaire. D'abord, par la publication d'*Atala*, Chateaubriand était devenu célèbre, et M<sup>me</sup> de Staël ne résistait pas à la célébrité. Puis sa bonté native s'intéressait à ce jeune homme au long visage mélancolique, éclairé de deux beaux yeux noirs, qui se présentait à ses yeux avec la double auréole du malheur et du génie. On le disait marié; mais sa femme vivait en Bretagne : dans le grand désarroi où la Révolution avait jeté les familles, beaucoup de liens avaient été rompus, sans que cela fit scandale. Ce jeune homme était parent de M. de Malesherbes, le vertueux défenseur de Louis XVI; il avait voyagé dans de lointains pays, visité les forêts vierges, connu l'homme de la nature; il avait rapporté de ses voyages des couleurs nouvelles, une langue poétique et bizarre, dont se moquaient les critiques, mais qui enchantait les jeunes gens et les femmes; il avait fui de France, après avoir vu (1), — disait-il, — périr sur l'échafaud son frère avec sa femme, sa belle-mère et son grand-père, M. de Malesherbes. Il prétendait n'avoir jamais porté les armes contre la France (2) et avoir vécu pauvre à l'étranger, « où il avait continué ses études d'histoire naturelle. » Comment l'excellent cœur de M<sup>me</sup> de Staël n'eût-il pas été ému de tant d'infortune? Comment n'eût-elle pas aidé de tout son pouvoir le pauvre émigré, rentré dans sa patrie au péril de ses jours?

Elle prend Chateaubriand sous sa protection. Elle fait des lectures d'*Atala* chez Joseph Bonaparte, à Mortfontaine (3). Sans

(1) Voir Archives Nationales, F<sup>7</sup> 5648, pétition présentée par Chateaubriand « au général Buonaparte, premier Consul de la République française, » 18 floréal an IX. En réalité, son émigration avait précédé, non suivi, le massacre des siens.

(2) *Ibid.*

(3) Méneval, *Mémoires*, I, 63.

doute, cette langue nouvelle l'inquiète; sans doute, elle n'aime guère l'éloge du Premier Consul, que contient la préface, le « fanatisme » chrétien, les « capucinades » du Père Aubry, et ce vœu imprudent de virginité, cause de la mort d'*Atala*. Mais elle admire la beauté des tableaux de la nature, la peinture des orages de la passion, l'éloquence de certaines pensées, qui se gravent si profondément dans son âme, que, plusieurs années après, elle en orne ses propres écrits (1).

Chateaubriand devient l'hôte assidu de M<sup>me</sup> de Staël. Il comprend tout le parti qu'il peut tirer de l'heureux incident qui l'a mis en relations avec cette femme extraordinaire. Il se laisse inviter à dîner. M<sup>me</sup> de Staël écrit à Fauriel : « J'ai arrangé pour vous un dîner avec M. de Chateaubriand le 9, je vous le dis d'avance (2). Car vous pourriez être invité... » Il devient si assidu chez M<sup>me</sup> de Staël que Fauriel en prend ombrage, et que M<sup>me</sup> de Staël le rassure : « Pourquoi donc ne vous vois-je plus, mon cher Fauriel? Est-ce le grand h. (*sic*) qui vous éloigne de chez moi? Vous devez pourtant savoir que je vous trouve dix fois plus d'esprit qu'à lui, mais *il me soigne* et vous me négligez. Je laisse ma vie de société à qui la poursuit. Venez dîner avec moi aujourd'hui. Je continuerai cette querelle. »

Fauriel part en voyage pour le midi de la France. M<sup>me</sup> de Staël continue à voir « beaucoup » Chateaubriand en son absence; elle écrit de Coppet, le 17 prairial, à Fauriel : «... J'ai beaucoup vu l'auteur d'*Atala* depuis votre départ; c'est certainement un homme d'un talent distingué. Je le crois encore plus sombre que sensible; mais il suffit de n'être pas heureux, de n'être pas satisfait de la vie pour concevoir des idées d'une plus haute nature et qui plaisent aux âmes tendres. » Elle écrit à M<sup>me</sup> Récamier le 9 septembre : « Avez-vous revu l'auteur d'*Atala*? » Chateaubriand a conquis M<sup>me</sup> de Staël.

Chateaubriand est inquiet, malheureux; même après le grand succès d'*Atala*, il est maintenu sur la liste des émigrés, et il compte sur M<sup>me</sup> de Staël pour l'aider à obtenir sa radiation.

(1) Ainsi ces mots du Père Aubry, qu'elle cite dans son essai sur le *Caractère de M. Necker et sa vie privée* : « Il y a, dit un écrivain d'un talent remarquable, il y a toujours quelques points par où deux cœurs ne se touchent pas, et ces points suffisent à la longue pour rendre la vie insupportable. »

(2) Sans doute le 9 floréal an IX. (Bibl. de l'Institut, legs Mohl.)

En vain M<sup>me</sup> Bacciochi insiste, en vain Fontanes écrit dans le *Mercur*e (16 germinal) : « *Il ne faut pas que les Muses françaises soient errantes chez les Barbares.* Puissent-elles se rassembler enfin de tous côtés autour du pouvoir réparateur, qui essuiera toutes leurs larmes en leur préparant un nouveau siècle de gloire. » Bonaparte feint de ne pas entendre. En floréal, en prairial, en messidor, Chateaubriand adresse trois placets au Premier Consul (1). Peine perdue ! Les « philosophes, » les propres amis de M<sup>me</sup> de Staël font rage, pour que l'auteur d'*Atala*, l'apologiste du christianisme, l'ennemi de la Révolution, soit maintenu sur la liste. Chateaubriand se plaint doucement à sa « bonne, » son « excellente » amie ; il lui écrit de Paris, le 8 prairial (28 mai 1801) :

*A Madame de Staël, à Coppet par Genève.*

« Paris, 8 prairial.

« J'ai été malade, mon excellente amie, et je n'ai pu vous écrire plus tôt. Il s'est passé bien des choses depuis votre départ. On dit que vous avez répété de prétendus propos, que j'ai dû tenir sur M. de Lafayette. En conséquence, je suis un scélérat, un fanatique, etc., etc. *Il ne faut pas que je sois rayé.* Je me suis présenté chez le ministre (2). Le ministre m'a renvoyé au secrétaire. Je suis à Paris et je pars ce soir pour aller m'ensevelir à la campagne (3), d'où je ne sortirai plus. Mes affaires deviendront ce qu'elles pourront, mais je suis déterminé à ne plus m'en mêler.

« Je prévois mon sort. J'irai mourir sur une terre étrangère. Il y a tant et de si beaux talens en France ! Le mien n'y fera pas un grand vide.

« Vous, madame, vous êtes heureuse. Vous avez le rare bonheur de trouver dans un père un homme de génie. Profitez du temps et surtout de la solitude. Vous avez trop vécu dans le monde ; réparez ce tort. Vous êtes dans l'âge des beaux ouvrages, parce qu'on a devant soi des espérances, et qu'on a déjà beaucoup de souvenirs. Pour moi, j'ai fait divorce avec les premières, et je vis assez mal avec les derniers. Je ne suis plus bon

(1) Archives Nationales, F<sup>7</sup> 5618.

(2) Fouché.

(3) A Savigny-sur-Orge, chez M<sup>me</sup> de Beaumont.

à rien qu'à aimer mes amis, si j'en ai. Ce passe-temps est assez doux et j'en ferai désormais l'occupation de ma vie. *God bless you.* Je salue tendrement ma bonne amie.

« FRANCIS.

« Je vous avais promis d'écrire à M. Necker. Mais que lui dirais-je, puisque je suis prisonnier dans Paris, et que je ne sortirai de France que pour un exil éternel?

« Voilà que j'allais oublier mon Auguste (1)! Dites-lui que les lionceaux et moi, nous nous souvenons toujours de lui (2). »

La lettre était adroitement écrite, mêlée d'habiles flatteries ; elle dut toucher le cœur de M<sup>me</sup> de Staël. Son père, « un homme de génie! » Ce mot répondait trop à ses sentimens intimes pour qu'elle n'en sût pas un gré infini à son auteur.

Quels étaient donc ces propos sur La Fayette, qui agitaient si fort Chateaubriand? La mauvaise foi de ses ennemis avait exhumé de l'*Essai sur les Révolutions* certain passage ambigu, où La Fayette était traité de scélérat. Le passage, il est vrai, était ironique. Chateaubriand n'exprimait pas sa propre pensée; mais, s'adressant aux Américains, il leur montrait le revirement de l'opinion publique sous la Révolution à l'égard des auteurs de leur liberté : «... Américains, *La Fayette, votre idole, n'est qu'un scélérat!* Ces gentilshommes français, jadis le sujet de vos éloges, qui ont versé leur sang dans vos batailles, ne sont que des misérables couverts de votre mépris, et à qui peut-être vous refusez un asyle! Et le père auguste de votre liberté... un de vous ne l'a-t-il pas jugé? N'avez-vous pas juré amour et alliance à ses assassins sur sa tombe? » Chateaubriand s'était déjà expliqué sur le sens du passage, dès 1797, dans la préface de son *Essai*, et il semblait qu'il fût impossible de s'y méprendre : « J'invite ceux d'entre eux (les Français) qui parcourront cet *Essai*, à faire attention au passage indiqué; ils verront sans doute aisément que l'expression est bien loin de dire en effet ce qu'elle semble dire à la lettre. J'ose me flatter d'avoir mis assez de mesure dans cet écrit, pour qu'on ne m'accuse pas d'insulter

(1) Auguste de Staël, fils aîné de M<sup>me</sup> de Staël. Il s'agit sans doute des trois lionceaux, nés à la ménagerie du Muséum et dont Tout-Paris s'occupait à cette époque. (*Journal de Paris*, 2 nivôse an IX).

(2) Cette lettre et les suivantes sont tirées des archives de Broglie.

grossièrement un homme, qui n'est pas un grand génie sans doute, mais qu'on doit respecter, par cela seul qu'il est malheureux. » Cependant la mauvaise foi de ses ennemis lui reprochait ce passage, et, loin de l'accuser, M<sup>me</sup> de Staël avait dû prendre sa défense. C'est ce qu'elle écrivit à Chateaubriand, qui l'en remercie en ces termes :

*A Madame de Staël, à Coppet par Genève.*

« 27 prairial (1).

« Je suis très touché, madame, de l'explication dans laquelle vous avez bien voulu entrer. Cela n'en valait pas la peine. Je prendrai seulement la liberté de remarquer que l'épithète de *scélérat*, sur laquelle vous m'aviez défendu, est non seulement expliquée dans ma préface, mais qu'elle n'est pas même employée dans le *sens politique* dans l'ouvrage. Ce n'est qu'une apostrophe *ironique* que je fais aux Américains. Il suffit de lire le passage pour se convaincre de la vérité du fait. Loin de vouloir dire une *injure*, il est certain que j'ai fait un *éloge*. Et voilà, madame, comment on cite et comment on calomnie. Mais je devrais peu m'étonner de cela.

« Rien de nouveau dans cette grande ville où je suis pour solliciter mon affaire, dont je ne me soucie plus (2). Au reste, la satire de M. Chénier vient de paraître (3).

« On pourrait peut-être trouver qu'elle manque un peu de verve et de gaieté, et qu'elle est composée de réminiscences de Voltaire, mais elle est d'un style pur, les vers me semblent bien faits. Le morceau en prose et en vers qui me regarde personnellement est d'une grande sévérité, quoique fort juste. On y dit que je copie M. de Saint-Pierre; que je suis ennuyeux et bizarre; que comparer *Atala* à *Paul et Virginie*, c'est comparer le barbouillage d'un écolier au chef-d'œuvre d'un grand maître (4). Je

(1) 16 juin 1801.

(2) La radiation.

(3) La satire intitulée *Les Nouveaux Saints*.

(4) « Assurément, — dit Chénier, — c'était comparer la première esquisse d'un écolier aux meilleurs tableaux d'un grand maître. On ne trouve, dans ces deux productions pleines de charme (*Paul et Virginie, la Chaumière indienne*), rien qui ressemble aux capucinades de M. Aubry, aux étranges amours de Chactas, à une foule d'expressions plus étranges encore et à des amplifications descriptives d'un sauvage qui a fait sa rhétorique. »

suis parfaitement de cet avis; aussi n'est-ce pas moi qui ai fait la comparaison.

« Combien vous êtes heureuse, madame, d'habiter les montagnes, où vous pouvez jouir en paix de la solitude et cultiver vos beaux talens. Je suis toujours dans la position où vous m'avez laissé, ne faisant rien pour en sortir et m'endormant sur mon sort. De vrai, ne serait-ce pas folie de donner beaucoup de soucis à l'avenir, quand le présent suffit à toutes nos douleurs? Montaigne parle de ces jours de la jeunesse, où l'on a la tête pleine d'*oisiveté*, d'*amour* et de *bon temps*; mais ces jours-là n'existaient que dans des siècles grossiers et barbares. A présent que nous sommes philosophes et civilisés, nous sommes trop raisonnables pour être oisifs, trop froids pour être amoureux, et il y aura tantôt douze ans que le bon temps est devenu rare en France.

« A propos de France, le gouvernement anglais vient de me faire offrir un asyle et une pension de 300 livres sterling; je préfère la pauvreté et ma patrie, tandis que celle-ci voudra me souffrir.

« Adieu, madame, donnez quelquefois un souvenir au sauvage.

« FRANCIS.

« Mes respectueux hommages à M. Necker et mes amitiés à mon petit Auguste. »

Tandis que Chateaubriand écrivait à M<sup>me</sup> de Staël cette lettre, où il prétendait ne plus rien faire pour sortir de « sa triste position » et s'en remettre à la destinée, il adressait son troisième placet au Premier Consul; le 3 messidor, Bonaparte renvoyait le placet au ministère de la Police « pour faire un rapport (1). » Le moment approchait, où l'exilé allait enfin retrouver une patrie. Mais, à l'égard de son illustre amie, il avait adopté cette attitude mélancolique et désenchantée, qui persiste, même après la radiation. Il s'exprimait, d'ailleurs, sur le compte de ses ennemis avec une modération propre à lui concilier la sympathie; mais on sent qu'il était blessé au vif par certaines attaques. La satire des *Nouveaux Saints* venait de paraître; elle avait pour auteur Marie-Joseph Chénier, membre du Tribunal, personnage important dans le clan des « philo-

(1) Archives Nationales, F<sup>7</sup> 5618.



sophes » et ami de M<sup>me</sup> de Staël. Sa pièce était dirigée, disait-il, « contre une poignée de prêtres ambitieux, avides de trésors et d'empire, contre des Tartuffes plus ou moins intéressés, plus ou moins subalternes, mais *qui tous ont déclaré la guerre à la raison humaine.* » L'auteur d'*Atala*, rangé parmi ces « Tartuffes, » n'avait pas pardonné à Chénier ses amères railleries ; il ne les lui pardonnait pas encore en 1811, quand il fut élu membre de l'Institut et qu'il écrivit le fameux discours, que l'Empereur l'empêcha de prononcer.

Cependant, malgré le ton de la lettre à M<sup>me</sup> de Staël, il ne faudrait pas s'imaginer que Chateaubriand fût accablé de tristesse. Nous savons, par les lettres de M<sup>me</sup> de Beaumont à Joubert et par les *Mémoires d'Outre-Tombe*, comme il menait à Savigny une « douce existence, » partagée entre le travail et l'amour : le matin, on déjeunait de compagnie ; après déjeuner, Chateaubriand travaillait au *Génie du Christianisme* ; puis le soir, dans les vallées ombreuses qui entourent Savigny, dans les rustiques chemins creux perdus sous la verdure, ils allaient « à la découverte de quelques promenades nouvelles. » Au retour, ils s'asseyaient sur un banc, près d'un bassin d'eau vive « placé au milieu d'un gazon, » et goûtaient l'un près de l'autre le charme paisible des belles soirées d'été, la douceur d'un amour partagé. Joubert philosophait dans une allée solitaire ; M<sup>me</sup> Joubert causait avec M<sup>me</sup> de Beaumont ; « deux chiens de garde et une chatte se jouaient autour de nous, tandis que des pigeons roucoulaient sur le bord du toit. » Plus d'une fois M. de Chateaubriand, chargé d'honneurs et de gloire, évoquera « ces jours de la jeunesse » dont il médit alors, le jardin de Savigny, et le pâle visage de M<sup>me</sup> de Beaumont.

Parfois, il est vrai, dans ce bonheur passait un souffle de mélancolie : témoin ce billet, que Chateaubriand écrivait à M<sup>me</sup> de Staël quelques jours plus tard, après un voyage qu'il avait fait en Bretagne :

« 5 messidor.

« J'ai voyagé ; j'ai vu le *toit paternel*, la Révolution a passé là, c'est tout vous dire. Les cendres mêmes de mon père ont été jetées au vent. Je suis revenu ; j'ai trouvé la vie de mes amis en danger (1) ; vous ne m'avez point écrit et je n'ai pas voulu vous

(1) Il s'agit de l'affaire Roux de Laborie et Bertin, accusés de trafiquer avec

importuner. Vos chagrins ont été grands, mais vous avez des ressources dans vos talens et mieux encore dans vos illusions. Vous aimez la gloire ; vous l'avez, vous en jouirez encore davantage ; vous consolera-t-elle ?

« Je ne sais rien de ma destinée ; je cherche de toutes parts une petite chaumière où je puisse m'ensevelir. Je renonce à tout, hors à quelques souvenirs. Penserez-vous quelquefois à moi dans mon désert ?

« Madame Necker (1) nous a quittés ; nous le regrettons tous les jours ; dites-le-lui.

« Voilà une lettre trop longue, pour un homme qui ne veut plus écrire que trois lignes. Adieu ; mes respects et mon admiration aux pieds de M. Necker. »

Il résulte de cette lettre que Chateaubriand venait de faire un voyage à Combourg : là était le *toit paternel* ; là, dans l'église du village, dans le caveau des seigneurs de Combourg, avait été inhumé le 8 septembre 1786 « le corps de haut et puissant messire René de Chateaubriand ; » puis, sous la Révolution, les cendres avaient été jetées hors du tombeau, quand on avait jeté la vieille France « à la voirie (2). » C'étaient là de tristes souvenirs ; mais comment se fait-il que Chateaubriand n'ait pas parlé de cette visite dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe* ? Il affirme, en effet, que, depuis son départ pour Cambrai et le régiment de Navarre, il ne revit Combourg que trois fois, et que la dernière fois fut à son départ de France, quand il allait s'embarquer à Saint-Malo pour l'Amérique (3). Aurait-il donc oublié cette visite, qu'il fit en 1801, au retour de l'émigration ? Cela est peu vraisemblable ; mais il a trouvé beau plus tard de s'identifier à ce *René*, qu'il écrivait alors, de calquer sur le roman les moindres détails de sa propre vie. C'est pourquoi il a placé sa dernière visite à Combourg avant son départ pour l'Amérique, parce que c'est avant de partir pour la Louisiane que René va revoir le château paternel. Qui ne se rappelle la « longue avenue de sapins, » les

l'étranger des secrets de l'État : « Un soir nous vîmes dans notre retraite quelqu'un entrer à la dérobée par une fenêtre et sortir par une autre : c'était M. Laborie ; il se sauvait des serres de Bonaparte. » (*Mém. d'Outre-Tombe*, II, 268.) Cf. Arch. Nat., F<sup>7</sup> 6283.

(1) M<sup>me</sup> Necker de Saussure, cousine de M<sup>me</sup> de Staël.

(2) *Mémoires d'Outre-Tombe*, I, 190.

(3) *Ibid.*, I, 166.

« cours désertes, » le chardon qui pousse au pied des murs, les « feuilles qui jonchent le seuil » et le « violier jaune, » qui fleurit entre les pierres déjointes du perron? C'est en 1801, à son retour de Bretagne, l'âme encore déchirée de la tristesse du souvenir, qu'il a écrit cette page célèbre et immortalisé la dernière visite au vieux manoir, témoin de sa rêveuse enfance.

M<sup>me</sup> de Staël s'inquiéta de sa tristesse, le gronda doucement. Était-il donc toujours « plus sombre que sensible? » Doutait-il de ses amis? Chateaubriand lui répond le 23 messidor-12 juillet :

*A Madame de Staël, à Copet (sic), par Genève.*

« 23 messidor.

« Je ne croyais pas, madame, mériter les reproches obligeans que vous voulez bien me faire. Je suis toujours votre sauvage Francis, et Auguste est toujours mon fils. Il serait en vérité difficile de ne pas vous aimer après tous les services que vous m'avez rendus et tant de choses aimables que vous m'avez dites.

« Vous croyez que j'ai un caractère qui me rend malheureux? Je n'en sais rien, mais je sais bien que je n'oublie pas ceux qui sont assez bons pour prendre quelque intérêt à moi. Inquiet, ridicule, bizarre comme je le suis, il y a tant de mérite à m'aimer un peu, que je ne saurais trop en marquer de reconnaissance.

« Je viens de m'enfermer plus que jamais à la campagne (1). Mes affaires ne finissent point, et pour mettre un peu de repos dans mes idées, j'ai pris le parti de travailler à mon grand ouvrage. Si toutes choses s'arrangent, il paraîtra au mois de décembre prochain. Je vais y consacrer tout mon temps et toutes mes études.

« J'espère, madame, que vous travaillez dans vos montagnes. Le beau roman n'est pas abandonné (2). Nous vous attendons tous avec impatience. Vous reviendrez riche de vos rêveries dans la solitude, et (pardonnez) peut-être un peu plus *religieuse*; la *voix qu'on entend au désert* a fait plus d'un miracle de ce genre. Mille choses à mon fils (3); à quel chant d'Homère en est-il?

« FRANCIS. »

Une fois encore, entre M<sup>me</sup> de Staël et Chateaubriand, le

(1) A Savigny.

(2) *Delphine*.

(3) Auguste de Staël.

nuage était dissipé. Mais en réalité, malgré la vive affection qu'ils éprouvent l'un pour l'autre, jamais l'amitié ne sera complète. Ils diffèrent trop par leur origine, leurs croyances, l'atmosphère où ils vivent. Quel rapport entre la femme-philosophe, alors fort incrédule, enthousiaste des idées du xviii<sup>e</sup> siècle et de la Révolution, et ce petit gentilhomme breton, qui rêve de restaurer la foi catholique et monarchique dans les âmes? L'amitié suppose une certaine égalité de vie; l'existence large et fastueuse de la grande dame inspire de tristes pensées au pauvre émigré sans patrie et sans gîte. Du moins, ils ont un trait commun : l'incurable ennui qui les dévore. Mais cet ennui, M<sup>me</sup> de Staël le traîne dans la cohue du monde, l'étourdit par la conversation, le trompe par cette curiosité d'esprit toujours en éveil, l'abuse par ce mirage décevant : la gloire. Au fond, malgré son illustration et sa fortune, elle est malheureuse. Chateaubriand est moins à plaindre peut-être. Déjà, il a senti ces premiers rayons de la gloire, plus doux que les premiers feux de l'aurore; dans la calme retraite de Savigny, entre le coteau planté de vignes et les ombrages du parc, au milieu de cette nature qui berce ses secrètes douleurs, il travaille avec « enivrement (1) » au grand ouvrage qui doit immortaliser son nom; il aime, il est aimé. Avec son amie Pauline, avec ses amis Joubert et Fontanes, le « sauvage » s'apprivoise, il ouvre son âme, il est simple, doux, enjoué, bon garçon même. Ce Chateaubriand-là, M<sup>me</sup> de Staël ne le connaîtra jamais.

La radiation, tant désirée, vint enfin. Le 2 thermidor-21 juillet, Bonaparte signait l'arrêté, aux termes duquel « le nom de François-Auguste Chateaubriand, domicilié de (*sic*) Paris » était « définitivement rayé de la liste des émigrés. » Le lendemain, 3 thermidor, M<sup>me</sup> Bacciochi, qui n'avait pas cessé de protéger l'ami de Fontanes, envoyait chercher Chateaubriand pour lui apprendre l'heureuse nouvelle. Celui-ci exulte de joie; il accourt à Paris chez Joubert et, de là, écrit à M<sup>me</sup> de Staël :

*A Madame de Staël, à Coppet, par Genève.*

« J'arrive de la campagne, madame, et on me dit qu'Éugène (2) part pour la Suisse. Je n'ai que le temps de vous ap-

(1) M<sup>me</sup> de Beaumont à Joubert, août 1801.

(2) L'intendant de M<sup>me</sup> de Staël.

prendre que M<sup>me</sup> B... m'a envoyé chercher hier *pour me remettre ma radiation*. Vous n'ignorez peut-être pas les obstacles que j'ai rencontrés, l'horrible article de l'abbé Morellet, etc. On voulait me mettre les mathématiciens à dos, et vous savez que c'est la *partie sensible*. Le passage critiqué par l'abbé est, ce me semble, un endroit que vous connaissiez, et que vous aimiez assez. Quoi qu'il en soit, ils en sont pour leurs épigrammes, leurs satires, leurs critiques. Je suis *citoyen français*, et je puis dire, comme M. Loyal, en dépit de l'*envie*. Je vous écrirai bientôt une longue lettre; à présent, il faut que j'aille voir les ministres. Je compte m'ensevelir dans une profonde retraite, et travailler à force pour mettre mon *Génie du Christianisme* en état de paraître.

« Croyez, je vous en supplie, à toute la reconnaissance et à la tendre amitié que je vous ai vouées. Embrassez mon petit Auguste, et permettez-moi de baiser humblement vos belles mains.

« F... (1) a été très bien dans mon affaire et même à peu près le seul. Je vous dois sans doute une grande partie de cette faveur. M<sup>me</sup> B... (2) a été adorable.

« Quand reviendrez-vous nous voir? »

« Le 4 thermidor.

« Écrivez-moi à mon adresse directe, chez le C<sup>en</sup> Joubert, n<sup>o</sup> 118, rue Honoré, près de la rue de l'Échelle.

« Mille fois à vous. »

Le principal auteur de la radiation de Chateaubriand était M<sup>me</sup> Bacciochi; mais, de l'aveu même de Chateaubriand, M<sup>me</sup> de Staël était intervenue dans l'affaire, sans doute auprès de Fouché, qui la ménageait. Il lui témoignait en ce moment même une ardeur de reconnaissance, qui devait s'éteindre assez vite. Plus tard, dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe*, dans un chapitre consacré tout entier à M<sup>me</sup> Récamier, il a parlé de façon distraite et inexacte du grand service que lui rendit M<sup>me</sup> de Staël (3). Mais ce jour-là, entre elle et lui se glissait la douce image de la femme qu'il vit jadis chez sa bienfaitrice, « vêtue d'une robe blanche, » assise « au milieu d'un sofa de soie bleue; » et ses rêveries prirent un autre cours.

(1) Fouché.

(2) M<sup>me</sup> Bacciochi.

(3) *Mémoires d'Outre-Tombe*, IV, 372.

S'il en faut croire Chateaubriand lui-même, l'affaire avait été chaude; ses ennemis avaient entassé obstacles sur obstacles; on avait voulu lui mettre les « mathématiciens » à dos, lui aliéner l'esprit du Premier Consul. Il exagère. Quel était donc cet « horrible article » de l'abbé Morellet? Tant de noirceur entraînait-il dans l'âme de ce vieil homme de lettres? Ruiné par la Révolution, pensionné par Chaptal, protégé par Fontanes et devenu son collaborateur au *Mercur*, Morellet n'était pas ennemi du christianisme; mais, comme il était naturel à son âge, il était resté attaché à la philosophie du xviii<sup>e</sup> siècle et à son style. D'ailleurs, il ne manquait pas de goût, et ses *Observations critiques sur le roman intitulé : Atala* avaient relevé un certain nombre de locutions bizarres, que Chateaubriand s'empressa de faire disparaître dans les éditions postérieures. Cette fois, dans le *Journal de Paris* (30 messidor-19 juin), il avait pris à partie Chateaubriand, à propos d'un article que celui-ci avait fait paraître quinze jours auparavant dans le *Mercur* (16 messidor-5 juin), sous le titre : *De l'Angleterre et des Anglais*. Dans cet article, Chateaubriand avait assez maladroitement attaqué les mathématiques et les sciences en général : « Les Anglais, écrivait-il, estiment peu l'étude des mathématiques, qu'ils croient très dangereuse aux bonnes mœurs, quand elle est portée trop loin. Ils pensent que les sciences dessèchent le cœur, désenchantent la vie, mènent les esprits faibles à l'athéisme et de l'athéisme à tous les crimes. Les belles-lettres, au contraire, rendent nos jours merveilleux, attendrissent nos âmes, nous font pleins de foi envers la Divinité et conduisent ainsi par la religion à la pratique de toutes les vertus. » Toute l'atrocité de Morellet consistait à relever ce singulier passage; il s'étonnait qu'on pût dire que les sciences n'étaient pas en honneur dans un pays qui avait produit Newton, Jurin, Simpson, Maclaurin, Bradley, Price; il faisait remarquer que, au contraire, parmi ceux qui s'étaient couverts de sang dans notre Révolution, il y avait, suivant le langage du temps, quelques disciples des Muses : Fabre d'Églantine, auteur de plusieurs comédies, Laignelot, auteur d'*Agis*; Collot d'Herbois, Ronsin, Saint-Just, etc. Il était donc tout à fait injuste d'attribuer aux sciences les malheurs de la Révolution; la poésie en avait sa bonne part; et Morellet terminait en rappelant à Chateaubriand le précepte d'Horace :

*Scribendi recte sapere est et principium et fons.*

Voilà à quoi se réduisait cet « horrible » article : une mercuriale d'un vieil écrivain à un jeune et imprudent auteur. Mais les passions étaient encore déchaînées à cette époque ; les idées et les mots subissaient une sorte de grossissement, dont l'historien doit tenir compte. Chateaubriand avait pu, de bonne foi, s'exagérer l'importance de l'article et la malveillance de l'auteur.

L'harmonie semblait régner entre Chateaubriand et M<sup>me</sup> de Staël, quand, un mois après, un incident faillit amener la discorde. M<sup>me</sup> de Staël voulait bien s'intéresser au futur auteur du *Génie du Christianisme* ; mais elle ne voulait pas que la chose s'ébruitât. Cette société du Consulat, sortie d'une crise terrible, à peine convalescente, était en proie à la fièvre du soupçon ; les partis s'observaient ; chacun épiait ses propres amis. M<sup>me</sup> de Staël avait toujours été suspecte aux républicains : on connaissait son inconstance politique, ses attaches avec tous les partis. Elle ne voulait pas qu'on sût qu'elle protégeait, qu'elle recommandait au ministre de la Police un émigré, ami de Fontanes, un ennemi de la philosophie, un apologiste du christianisme. Elle crut savoir que Chateaubriand montrait ses lettres, s'en faisait gloire ; elle se vit compromise, se plaignit à M<sup>me</sup> de Beaumont de cette indélicatesse. Un jour, une lettre enflammée arrive de Coppet, tombe au milieu de la paisible retraite. M<sup>me</sup> de Beaumont écrit à Joubert :

« Savigny, août 1801.

«... Tandis que nous menions une vie si douce, que nous formions le projet enchanteur de la continuer et de nous y fixer, on faisait au pauvre solitaire (en projet) de terribles querelles avec un tourbillon de ce monde, je veux parler de M<sup>me</sup> de Staël. On l'accusait d'avoir montré ses lettres avec orgueil. C'est à moi qu'elle a porté ses plaintes, douces de paroles et amères de cœur. Elles n'ont assurément aucun fondement, et sa justification est facile. Il n'en eût pas été de même, si quelque bienveillant plus malin l'eût accusé d'avoir perdu les lettres, de les avoir très mal lues ou de ne les avoir pas lues du tout... »

Le trait est joli ; il est d'une femme qui connaissait bien M<sup>me</sup> de Staël. Chateaubriand prit la chose un peu plus au tragique, écrivit « une longue lettre » qui ne nous a pas été conservée et à

laquelle on ne fit pas de réponse. Piqué au jeu, il envoie une sommation acerbe à celle dont, un mois auparavant, il baisait humblement les belles mains :

*A Madame de Staël, à Coppet, par Genève.*

« 15 fructidor (1).

« On pourrait se vanter de recevoir de vos lettres; vous honorez assez ceux à qui vous voulez bien écrire, pour qu'ils en tirent vanité; mais les *montrer*, je ne crois pas que cela soit permis. Quant à moi, je vous assure sur mon *honneur le plus sacré que jamais je n'ai montré une ligne de votre écriture à qui que ce soit*, et vous me devez de me dire qui vous a mandé une si fausse nouvelle. Je m'engage à lui prouver qu'il s'est trompé, et, si c'est un galant homme, il en conviendra. Voilà tout ce que j'ai à dire pour mon excuse. Je vous ai écrit une longue lettre à laquelle vous n'avez pas répondu. J'attends votre réponse.

« Je vous salue.

« Avant de croire à mon indiscretion sur vos lettres, vous deviez vous souvenir que vos amis m'ont déjà fait parler à un dîner où je n'ai pas dit un mot. Vous le savez. »

Était-il nécessaire de le prendre de si haut avec une femme, qui lui avait donné tant de marques d'amitié? On aime mieux l'indulgence de M<sup>me</sup> de Beaumont et son fin sourire.

Pendant M<sup>me</sup> de Staël, rassurée, écrivit à Chateaubriand une « aimable lettre. » Elle était amie exigeante; de brusques orages éclataient, suivis d'éclaircies soudaines: le soleil, radieux, reparaisait après l'averse. A Savigny, il y avait plus d'égalité dans les cœurs. Le « tourbillon » passé, Chateaubriand s'était remis à son grand ouvrage; il ne sortait plus de la lecture des Pères de l'Église; il en perdait « le sommeil, le boire et le manger, » écrivait M<sup>me</sup> de Beaumont. Le 15 juillet 1801, le Concordat venait d'être signé avec la Cour de Rome. Il fallait se hâter, saisir le moment, pour que le *Génie* parût en même temps qu'aurait lieu la restauration officielle du culte catholique. Chateaubriand espérait que l'ouvrage pourrait être prêt en « janvier, au commencement de février au plus tard. » On sait que, sur le

(1) 2 septembre 1801.



conseil de Fontanes sans doute, il ne parut que le 24 germinal (14 avril 1802), au moment de la promulgation du Concordat, quelques jours avant la cérémonie de Notre-Dame. Dans toute la fièvre du travail, Chateaubriand écrit à M<sup>me</sup> de Staël le 24 vendémiaire-16 octobre 1801 :

*A Madame de Staël, à Coppet, par Genève.*

« 24 vendémiaire.

« Il y a déjà quelque temps que j'ai reçu votre aimable lettre, mais je me suis trouvé embarrassé d'une affaire qui m'a empêché d'y répondre. Je serai à Paris dans les premiers jours de décembre; je m'occuperai de l'impression de mon ouvrage, et je quitterai Paris, aussitôt qu'il a (*sic*) paru, c'est-à-dire dans le courant de janvier, ou le commencement de février au plus tard. Je vous verrai le plus souvent qu'il me sera possible: je crains bien seulement que la correction de mes épreuves, à laquelle je me donnerai tout entier, ne me retienne souvent malgré moi dans la solitude. Mais enfin il faut en finir. Résolu que je suis de jeter là le métier d'homme de lettres, du moins pour longtemps, je me hâte de sortir de cette galère où je me suis follement embarqué. Planter mes choux, si j'en ai, végéter doucement indifférent à tout, même à moi-même, voilà maintenant le dernier terme de mon ambition. Si le *Génie du Christianisme* se vend, il doit me rapporter assez d'argent pour acheter la chaumière dont je vous ai parlé (1). J'aurai des poulets, puis un cochon, puis la vache et le veau.

« Je serai bien heureux, si vos amis les philosophes ne cassent pas mon pot au lait.

« Quand vous verra-t-on? Paris sera brillant. La paix va amener des étrangers, vous vous réjouirez, tant mieux! J'aime qu'on profite de la vie; j'ai trop perdu la mienne. Quand vous serez lasse du monde, je vous prêcherai les *folies de la solitude*. Ce sont celles de mon *René*, que vous ne connaissez pas; peut-être l'aimerez-vous mieux que cette sauvage *Atala*, un peu grossière à Paris. Vous me dites *si vous vous souvenez d'Auguste*? Je vous en ai constamment parlé. Vous ne m'avez jamais répondu sur son compte. Dites-lui combien je l'aime. A Dieu, je vous

(1) Cf. Lettre du 5 messidor.

quitte pour écrire en Angleterre, où l'on me demande un service. *May God grant you all your wishes.* »

Au mois de novembre 1801, M<sup>me</sup> de Staël revint à Paris. Elle était en proie à de graves soucis. La liberté était menacée ; on inquiétait ses amis. En janvier 1802, le Tribunat était épuré ; vingt membres étaient « éliminés » de cette assemblée, et, parmi eux, Constant, l'ami le plus cher, le confident de ses pensées. La promulgation du Concordat acheva de la plonger dans une profonde tristesse ; elle voyait dans la religion catholique l'alliée du despotisme, dans ses prêtres les séides de Bonaparte ; on sait qu'elle avait rêvé une autre religion d'État pour la France. Ce fut à cette époque, en avril, que parut le *Génie du Christianisme*. Assurément M<sup>me</sup> de Staël était dans une disposition d'esprit peu favorable à un tel ouvrage. L'apologie d'une religion, pour laquelle elle n'avait qu'une médiocre sympathie (1), la critique passionnée de l'esprit philosophique, le succès de parti qu'avait cherché l'auteur, les éloges emphatiques décernés au Premier Consul dans la préface, tout devait la choquer, l'irriter même. Elle fut surprise de l'étrangeté de certains chapitres, celui *De la Virginité* surtout. Elle était, dit Chateaubriand, avec Adrien de Montmorency, quand on lui apporta l'ouvrage ; « elle 'passa son doigt entre les feuillets, » aperçut le fameux chapitre : « Ah, mon Dieu, s'écria-t-elle, mon pauvre Chateaubriand ! Cela va tomber à plat ! » Elle écrit à Fauriel : « M. de Chateaubriand a un chapitre intitulé *Examen de la virginité sous ses rapports poétiques* : n'est-ce pas trop compter, même dans ces temps malheureux, sur le sérieux des lecteurs ? » Comme Chénier, comme Ginguené, comme Morellet, elle était trop du xviii<sup>e</sup> siècle pour comprendre cette nouvelle poétique, si en désaccord avec ses propres pensées ; elle fut plus sensible aux défauts qu'aux beautés de l'ouvrage. A Chateaubriand elle déclara qu' « avec des ciseaux » elle se ferait un *Génie du Christianisme* à son usage. Chateaubriand n'oublia pas ce compliment ; il le lui retournera l'année suivante, à propos de *Delphine*. Il y avait encore un autre grief, que M<sup>me</sup> de Staël ne dit pas à Chateaubriand ; Benjamin Constant se plaignait à Fauriel des allusions amères au livre *De la Littérature*, dont le *Génie du Christianisme* semblait, en plus

(1) Cf. *Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> novembre 1899, M<sup>me</sup> de Staël et la République en 1798.

d'un endroit, la contre-partie, et des nombreux emprunts qu'il avait faits, sans le nommer, à ce même ouvrage. Et cependant, ajoutait Constant, « ces allusions ne l'ont pas empêché de croire que c'était un devoir d'amitié que de le protéger et même de le louer. » Pour toutes ces raisons, M<sup>me</sup> de Staël refusa de faire « l'extrait » du livre dans la *Bibliothèque française* de Pougens. D'ailleurs, comment eût-elle loué le *Génie du Christianisme*? Elle avait, en public, un rôle à jouer, un personnage à soutenir.

La situation réciproque de M<sup>me</sup> de Staël et de Chateaubriand était encore compliquée par leur entourage. Si Chénier, Morellet, Ginguené, Constant critiquaient Chateaubriand, Fontanes et ses amis n'étaient pas plus indulgens envers M<sup>me</sup> de Staël et son père, M. Necker. Après les attaques contre le livre *De la Littérature*, Fontanes avait traité avec assez de sévérité M. Necker et son *Cours de morale religieuse*. Or, dans le *Mercure* du 28 août 1802, paraissait sur ce même Necker un article qui dépassait en violence les précédents. Il s'agissait du livre intitulé *Dernières vues de politique et de finances*, que Necker venait de publier sur les conseils de sa fille. Ce livre avait blessé au vif le Premier Consul, parce que l'auteur y dénonçait les progrès du pouvoir absolu, et il l'avait fait attaquer dans le *Mercure* par son confident Fiévée, l'auteur des *Lettres sur l'Angleterre*. La personne même de M. Necker n'était pas épargnée : « Heureux homme, disait Fiévée, qui a pu contribuer puissamment à tant de malheurs sans en ressentir aucun ; heureux homme, qui n'a jamais versé de larmes que la plume à la main ! » Que devait penser M<sup>me</sup> de Staël de semblables attaques? Elle était alors à Coppet, malheureuse, exilée, menacée de ne jamais rentrer à Paris. Chateaubriand lui écrivit le 12 septembre :

« 12 septembre (1802).

« Je vous écris peu parce que mes lettres doivent vous être indifférentes. Vous travaillez, vous êtes tranquille au milieu de vos amis ; que vous importe le triste pays de France ! Je viens de lire les *Dernières vues*, que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je suis indigné de la manière dont on a parlé de cet ouvrage. On peut ne pas aimer les opinions de M. votre père, mais avant tout il faut reconnaître en lui l'honnête homme et l'homme d'un grand talent. Je ne connais rien de plus auguste et

de plus touchant que cette voix qui sort de la tombe. Quand M. Necker dit : « *C'était même pour un temps au delà de moi, que je destinais cet ouvrage en le commençant. Ce confident me plaisait, il m'était inconnu, et je pouvais, en imagination, le faire mon ami ;* » je vous avoue que cela me touche jusqu'aux larmes. Hélas, ma chère madame, voilà ce que c'est que la vie et la renommée. Lorsque je pense que de tant d'hommes, qui se haïssent mortellement aujourd'hui, pas un peut-être n'existera dans cinquante ans ; que nous serons remplacés par une postérité qui n'aura rien d'égal à son indifférence pour nous, que le néant profond dans lequel nous serons tombés ; je ne saurais croire que le christianisme a trop exagéré les vanités des affaires humaines. Je vous dirai en employant la belle expression de M. votre père : « *Ce sont là de lugubres vérités, mais qui résistent à toutes les flatteries.* »

« On a critiqué M. Necker sur ce qui est véritablement admirable dans son livre. On voudrait qu'il eût traité la partie technique et non le côté moral des finances. Eh ! bon Dieu, il s'agit bien à présent de savoir comment on lèvera l'impôt ! Rendez des mœurs au gouvernement, et le crédit viendra ensuite. Il y a de la noblesse et de l'élevation de caractère dans M. Necker à avoir agité la question de la succession et de la monarchie ; ses conclusions ne seraient pas les miennes ; mais j'admire son courage.

« Quand aurons-nous votre ouvrage (1) ? On l'attend avec une vive impatience. On dit qu'il se prépare une foule de romans, qui sont tous suspendus par la crainte du vôtre : où le maître paraît, les écoliers se retirent. Vous me demandez ce que je fais ? Rien.

« J'ai seulement corrigé mon gros livre, On va en donner quatre éditions nouvelles à la fois. Il y en a depuis six francs jusqu'à quatre louis. Girodet et Chaudet ont fait une partie des dessins de l'in-4°. A force d'être critiqué, loué, porté aux nues ou traîné dans la boue, je suis devenu insensible à tout, hors au peu de bien que ce malheureux ouvrage a pu faire ! On m'a communiqué des lettres de l'étranger où l'indulgence pour moi est portée au comble. J'avoue que c'est le seul suffrage auquel j'attache encore quelque prix. Ici tout est bassesse, cabale, esprit

(1) *Déiphane.*

de parti, de coterie : il n'y a plus d'honorable que le repos et l'obscurité.

« Du reste on ne m'envoie point à Rome, parce que l'archevêque de Lyon (1) n'y va pas, et que mes destinées étaient attachées aux siennes. Je balance entre une retraite absolue au fond de quelque province, ou une nouvelle expatriation.

« Je compte quitter Paris dans un mois, et Dieu sait quand j'y reviendrai, *terris jactatus et alto*.

« Voilà une bien longue lettre ; j'ai voulu la proportionner à mon silence, vous trouverez peut-être que j'ai passé la mesure. Mille tendres complimens.

« Veuillez présenter mes respects à M<sup>me</sup> Necker et à M<sup>me</sup> de Krüdener. Je voudrais bien savoir l'adresse de celle-ci (2). »

Chateaubriand était-il aussi découragé qu'il prétend l'être ? Une « retraite absolue » au fond d'une province, une « nouvelle expatriation, » tel était l'avenir qui s'offrait à lui ! En réalité, son détachement des choses de ce monde ne l'empêchait pas d'insister de la façon la plus pressante auprès du Premier Consul pour se faire envoyer à Rome. Il écrivait à Fontanes, quand parut le *Génie du Christianisme* : « Protégez-moi hardiment, mon cher enfant. Songez que vous pouvez m'envoyer à Rome. C'est aujourd'hui que M<sup>me</sup> B. (Bacciochi) présente l'ouvrage au Premier Consul. » Le 9 septembre 1802, il insistait en ces termes : « Et le jeune homme (Bonaparte) ne songe point à moi?... La Grande voyageuse (M<sup>me</sup> Bacciochi), comment est-elle ? Je ne sais si elle a reçu ma lettre... » Le 23 septembre, nouvelle lettre à Fontanes ; il l'invite à réunir et à publier en volume les articles qu'il a écrits sur le *Génie du Christianisme*. Le 28, il écrit au pape en personne, il dépose son ouvrage à ses « pieds sacrés (3). » Bref, il ne donne nullement l'impression d'un homme qui s'abandonne à sa triste destinée ; mais il fait tout pour en sortir.

Au mois d'octobre, il part en voyage pour le midi de la France. A Avignon, il saisit des contrefaçons d'*Atala* et du *Génie du Christianisme*. A Marseille, il reçoit une lettre de M<sup>me</sup> de Staël qui lui offre ses bons offices pour son livre. Elle-même va bientôt publier *Delphine* ; elle souhaiterait que Chateaubriand fit

(1) Cardinal Fesch.

(2) Pour lui envoyer son livre.

(3) *Mémoires d'Outre-Tombe*, édit. Biré, II, 346.

dans le *Mercure* l'extrait du livre. Mais Chateaubriand se souvient fort à propos qu'elle a refusé, l'année précédente, de rendre compte du *Génie du Christianisme*. Il lui répond en ces termes :

*A Madame de Staël à Coppet, par Genève. — Léman.*

« Le 21 frimaire-12 décembre 1802.

« J'ai reçu votre dernière lettre (adressée à Paris) à Marseille. Je vous remercie de l'intérêt que vous prenez à mes intérêts. Si vous aviez la bonté de me faire passer le nom et l'adresse du libraire qui désire quelques exemplaires de mon ouvrage, je vous en serais très obligé.

« Votre livre va paraître, vous allez être exposée à un violent orage. Vous m'avez ôté le moyen de vous servir efficacement en refusant de faire l'extrait de mon livre l'année dernière dans la *Bibliothèque de Pougens*. Vous sentez qu'après cela je ne puis parler de votre roman dans le *Mercure*. Je tremble que vous tombiez entre des mains ennemies, qui chercheront à vous blesser de toutes les manières. Je vais faire tous mes efforts pour prévenir le malheur. Mais si mon zèle est grand, mon crédit est peu de chose, et je crains bien que la haine et l'esprit de parti l'emportent sur la chaleur de l'amitié. Je vous écris ceci à la hâte, en descendant de voiture, et brisé par un voyage de plus de 600 lieues. Vous verrez ici l'expression *fidèle* de mes sentimens pour vous, et quoi qu'on puisse vous dire sur ma *perfidie* et mon caractère (?) dangereux, croyez que je suis le plus franc et le plus reconnaissant des hommes.

« Je rouvre ma lettre pour vous dire qu'Eugène m'apporte votre livre. Je jette les yeux sur la préface et j'y suis nommé (1). Nouvel empêchement à l'extrait. Vous êtes une cruelle femme de me ravir le bonheur de vous être utile. Je vous écrirai bientôt. »

Ces « mains ennemies, » que Chateaubriand redoutait pour *Delphine*, c'étaient celles de ce même Fiévée, qui avait critiqué

(1) « On a dit que ce qui avait surtout contribué à la splendeur de la littérature du xvii<sup>e</sup> siècle, c'étaient les opinions religieuses d'alors, et qu'aucun ouvrage d'imagination ne pourrait être distingué sans les mêmes croyances. *Un ouvrage, dont ses adversaires mêmes doivent admirer l'imagination originale, extraordinaire, éclatante*, le « *Génie du Christianisme*, » a fortement soutenu ce système littéraire. » (Préface de *Delphine*.)

Necker avec tant de dureté, l'année précédente. Fiévée fut, cette fois, plus violent encore; insupportable « commère, » « intrigante, » « égoïste exaltée, » « sans-patrie, » telles étaient les douceurs qu'il prodiguait à M<sup>me</sup> de Staël; quant à son livre, ce n'était qu'une œuvre immorale, qui ne pouvait séduire que des esprits mal faits et des cœurs corrompus (1). Chateaubriand essaya de réparer le fâcheux effet des attaques de Fiévée; il craignait que M<sup>me</sup> de Staël ne l'accusât de tiédeur envers elle, il lui savait gré de ses éloges. Le 8 janvier, à propos du livre de Bonald sur la *Législation primitive*, il citait dans le *Mercur* une page éloquente du *Cours de morale religieuse* de Necker, et, dans une note, il rendait un éclatant hommage aux qualités d'esprit et de cœur de M<sup>me</sup> de Staël: « Du moins, disait-il, elle a donné (dans *Delphine*) de nouvelles preuves de cet esprit distingué et de cette imagination brillante, que nous nous sommes plu à reconnaître. Et quoiqu'elle essaye de faire valoir des opinions qui glacent et dessèchent le cœur, on sent percer dans tout son ouvrage *cette bonté que les systèmes philosophiques n'ont pu altérer, et cette générosité que les malheureux n'ont jamais réclamée en vain.* » C'était noblement payer sa dette de reconnaissance à l'exilée; Chateaubriand ne put attendre que M<sup>me</sup> de Staël lût le *Mercur*. L'article était du 8 janvier; le même jour, son auteur écrivait à Coppet pour se vanter du procédé généreux, se plaindre du silence de M<sup>me</sup> de Staël:

*A Madame de Staël, à Coppet, par Genève, Léman.*

« Paris, 8 janvier 1803. Rue Saint-Honoré, n° 85,  
près la rue Neuve-du-Luxembourg.

« Je devrais garder le silence. Je vous ai écrit une longue lettre sur l'ouvrage de M. votre père, vous me répondez une longue lettre, en évitant de me parler de cet ouvrage; je vous écris deux mots tout de cœur en recevant votre roman, vous ne daignez pas me répondre un mot. Je sais qu'on dit beaucoup de mal de moi à Coppet; cependant je crois avoir toujours parlé honorablement de vous et de votre famille. On se déchaîne contre vous, on vous insulte parce que vous êtes malheureuse; je trouve occasion de rappeler M. Necker en citant un passage très élo-

(1) *Mercur de France*, 11 nivôse-1<sup>er</sup> janvier 1803.

quent de son *Cours de morale religieuse*. Dans le même article, je parle de vos talens et des services innombrables que vous avez rendus à tant de malheureux. Dites-moi si l'on peut mieux se venger ? Je vous *attaque* toutefois comme vous *n'attaquez* ; mais jugez-moi sur l'intention, et (non) sur mes opinions qui ne sont pas les vôtres.

« Que vous dirai-je de *Delphine* ? Ce que vous me disiez du *Génie du Christianisme*. Avec des ciseaux, je ferai une *Delphine* pour moi. Vous voulez retrancher tous mes mystères. Je retranche la plus grande partie de votre troisième volume. Je n'aime point Léonce. Au reste, l'esprit abonde dans l'ouvrage. Ce qui me charme surtout, c'est que le malheur y est supérieurement exprimé et même si bien que je tremble pour vous. Je n'ai guère lu de pages plus touchantes que celles où vous peignez le père de M<sup>me</sup> de Cerlebe (1) ; la scène de l'aveugle est admirable (2).

« Savez-vous bien que vous avez mis le mot le plus passionné du roman dans la bouche d'une dévote ? *Je ne sais*, dit Mathilde, en parlant de Léonce, *si Dieu permet qu'on aime autant sa créature*. Quoi que vous en puissiez dire, il n'y a que les cœurs religieux qui connaissent le vrai langage des passions.

« Je n'ose vous demander si nous vous verrons. Si vous ne venez pas ici, vous ne perdrez pas grand'chose. Je me prépare à quitter Paris au printemps, aussitôt que mes éditions nouvelles auront paru. Je vais recommencer *dies peregrinationis mexæ*. Si je sors une seconde fois de France, je ne sais quand j'y rentrerai. Je flotte entre mille projets ; il n'y a point de désert auquel je ne songe. Tantôt je veux m'embarquer pour la Louisiane, et voir encore une fois les forêts du Nouveau Monde ; tantôt je pense à la Russie. Ah ! si on pouvait transporter tout ce qu'on aime dans un coin ignoré du monde, et fonder, dans une retraite agréable, une petite colonie d'amis ! Cela sent le roman, il est vrai, mais les idées romanesques en valent bien d'autres, puisque dans le monde on n'a que le choix des folies : folies sages, folies folles, folies nobles, folies basses, etc.

« Adieu, voyez si vous voulez enfin m'écrire, et si vous retrouvez au fond de votre cœur un peu de votre ancienne amitié pour moi. »

(1) Cf. *Delphine*, tome III, p. 93. Portrait enthousiaste de M. Necker. (Édition de 1820 dans les *Œuvres complètes*.)

(2) *Ibid.*, tome II, pages 195 et suiv. Il s'agit de M. de Belmont.



On sait que Chateaubriand ne s'embarqua pas pour la Louisiane; en réalité, il n'y pensait guère. Le 14 floréal an XI, il était enfin nommé secrétaire de légation à l'ambassade de France à Rome. Ce n'était pas tout à fait le poste que son ambition eût souhaité; mais enfin, sur les instances de l'abbé Emery, directeur de Saint-Sulpice, et de son ami Fontanes, il partit. On connaît l'histoire de ses démêlés avec le cardinal Fesch, ses prétentions à supplanter l'ambassadeur, l'irritation du Premier Consul. M<sup>me</sup> de Beaumont mourante, après avoir cherché en vain la santé au Mont-Dore, s'était décidée, malgré les instances de leurs amis communs, à le rejoindre à Rome. Fontanes était désolé; les ennemis de Chateaubriand glosaient sur l'aventure; on savait que l'auteur du *Génie du Christianisme* avait quitté la France en partie par crainte d'une réconciliation avec M<sup>me</sup> de Chateaubriand (1). Le 4 novembre 1803, M<sup>me</sup> de Beaumont mourait à Rome. Le 9 novembre, Chateaubriand envoyait à Coppet, à M<sup>me</sup> de Staël, une copie de la célèbre relation, qu'il adressait en même temps à tous ses amis. Mais M<sup>me</sup> de Staël avait quitté Coppet, elle était alors depuis le mois de septembre à Mailliers, à quelques lieues de Paris. Le 24 novembre, Chateaubriand recevait d'elle une lettre, qui prouvait qu'elle ignorait la mort de Pauline. Inquiet, il lui écrit de nouveau. Voici les deux lettres de Chateaubriand :

« Rome, le 9 novembre 1803.

« Quel triste sujet, madame, vient renouer notre correspondance; elle est morte à Rome dans mes bras, le 4 du courant, à 3 heures et 8 minutes de l'après-midi. Je vous envoie la copie de la relation que j'adresse par le même courrier à M. de la Luzerne. S'il y est beaucoup question de *prêtres* et de *religion*, j'espère que vous n'aurez pas la cruauté de plaisanter dans de pareilles circonstances, il vous faut songer que j'ai écrit à la hâte dans le trouble et dans les larmes, et que pour tout l'univers, je ne voudrais pas qu'on m'enlevât l'espoir de retrouver un jour mon amie. Me voilà encore une fois seul sur la terre; c'est pour la troisième fois que la mort me prive des personnes qui m'étaient chères. Il faut donc suivre cet avertissement de la Providence, et renoncer à tant de vains projets et à un monde qui

(1) Chateaubriand l'avoue lui-même dans une lettre à Fontanes : la crainte de se réunir à elle l'avait « jeté, disait-il, une deuxième fois hors de sa patrie. »

me quitte si souvent pour me dire que je dois le quitter. J'allais passer en Grèce au printemps, et, depuis trois mois, je ne m'occupais que des études relatives à ce dessein, mais j'arrête toutes mes courses. Il y a assez longtemps que je suis voyageur; je veux songer sérieusement au repos et rentrer pour toujours dans mon obscurité et mon indigence première. J'ai passé désormais le sommet de la vie; si les trente-quatre ans que j'ai mis à monter à ce sommet me paraissent si courts, combien la descente sera encore plus rapide!

« Je me propose d'être à Paris vers le mois de janvier, car je ne veux pas quitter Rome, sans avoir ou à peu près fini le petit monument que je fais élever à M<sup>me</sup> de Beaumont.

« Si vous conservez encore quelque bienveillance pour moi, vos lettres me seront un grand soulagement. Je suis comme un enfant qui a peur dans la solitude, et qui a besoin d'entendre au moins quelque voix amie pour se rassurer. Adieu.

« DE CHATEAUBRIAND.

« Veuillez offrir mes respects à M. Necker. »

#### A Madame de Staël.

« Rome, 24 novembre, 2 frimaire.

« Une lettre arrive par la poste sous mon enveloppe; je l'ouvre, je reconnais votre écriture, mais celle à qui vous écrivez, madame, est partie pour l'éternité. Pauline ne vous lira plus, ne vous répondra plus. Celle qui, comme vous le dites trop bien, était *la plus noble des femmes*, a quitté un monde composé de bassesse, de crime et de sottise. M<sup>me</sup> de Beaumont est morte ici dans mes bras comme une sainte (pardonnez-moi le mot), je veux dire avec un courage au-dessus des forces humaines. Je vous ai envoyé le détail de mon malheur et du vôtre à Coppet, mais je vois que vous êtes aux environs de Paris. Écrivez pour redemander cette lettre; je serais fâché qu'elle fût perdue. Je vous écris de mon lit, où je suis retenu par une jaunisse horrible (1), suite des chagrins de toute espèce, dont j'ai été abreuvé depuis que j'ai mis le pied sur cette *terre de douleur*.

(1) Cf. lettre de Chateaubriand à Fontanes du 23 novembre : « Je suis au lit avec une jaunisse affreuse, suite inévitable de mes chagrins. » (Pailhès, *Chateaubriand, sa femme, ses amis*, p. 195.)

« Vous verrez par la fin de ma longue lettre que j'étais déterminé à envoyer ma démission; mais on me retient à présent, on croit racheter par des caresses les maux dont on m'a d'abord rassasié. On se trompe. Je me soumetts à la nécessité, mais aussitôt que je pourrai avoir un asyle sur la terre!... Comment se fait-il que je sois à la sixième édition de mon ouvrage (en comptant l'édition in-8°, gravures après la lettre, que l'on fait maintenant à Paris, in-18 que Ballanche fait à Lyon) et que je n'aie pas encore de pain assuré? Un asyle, j'en avais un; maintenant toute ma joie est un tombeau que je fais élever, et pour lequel je vends le peu de chose qui me restait en ce monde. Vous reverrai-je au printemps? Vous reverrai-je jamais? Si M<sup>me</sup> de Beaumont vous eût fait cette question, lorsque vous quittâtes Paris, n'auriez-vous pas repoussé bien loin le doute? Eh bien, jugez-en. Adieu, jouissez de votre fortune, de votre réputation, de vos amis. J'ai été du nombre de ces derniers, mais vous m'avez oublié depuis longtemps.

« Si vous n'avez pas encore reçu de Coppet le récit de la mort de notre amie, vous pourriez vous le procurer, soit chez M<sup>me</sup> de Vintimille, ou chez M<sup>me</sup> Hocquart. »

Ces deux lettres nous peignent au naturel l'état d'esprit de Chateaubriand. Voilà bien cette profonde mélancolie, cette douleur sincère, qui n'est pas dénuée cependant d'affectation et de pose, et où perce l'inconsciente vanité de l'homme de lettres et de l'artiste. Il jouit en poète de sa douleur; il l'exhale dans ces pages célèbres, dont il envoie soigneusement copie à chacun de ses amis, à M. de la Luzerne, beau-frère de Pauline, à Chênedollé, à Fontanes, à Joubert, à M<sup>me</sup> de Vintimille, à M<sup>me</sup> Hocquart, à M<sup>me</sup> de Staël; il invite celle-ci à réclamer cette relation, qu'il a adressée à Coppet; il serait fâché qu'elle fût perdue. Il se préoccupe même du ridicule et supplie M<sup>me</sup> de Staël de ne se moquer ni des prêtres, ni de la religion. Il n'oublie pas le « petit monument, » qu'il fait élever à l'infortunée Pauline, et pour lequel il nous apprend lui-même qu'il vend « le peu de chose » qui lui reste; il l'écrit à M<sup>me</sup> de Staël, il l'écrit à Gueneau de Mussy. Il dépeint en ces termes le futur monument dans la lettre à M. de la Luzerne : « Une jeune femme couchée sur son lit montrera d'une main les portraits de la famille; elle aura l'air d'exhaler elle-même son dernier soupir; et on lira sous les médail-

lons le mot de Rachel : *Quia non sunt!* » Il a la douleur fastueuse.

M<sup>me</sup> de Staël était déjà partie (1) de Paris, quand Chateaubriand lui écrivait sa première lettre. Elle se rendait en Allemagne, puisque le séjour de Paris lui était interdit. Elle n'apprit qu'à Francfort la mort de Pauline; elle fut saisie de douleur. Triste, exilée, malade de corps et d'esprit, inquiète de la santé de sa fille Albertine, qui avait la fièvre scarlatine, elle oublie sa propre infortune pour envoyer à son « cher Francis » ce cri de son âme :

« Francfort, ce 3 décembre 1803.

« Ah ! mon Dieu, *my dear Francis*, de quelle douleur je suis saisie en recevant votre lettre ! Déjà hier, cette affreuse nouvelle était tombée sur moi par les gazettes, et votre déchirant récit vient la graver pour jamais en lettres de sang dans mon cœur. Pouvez-vous, pouvez-vous me parler d'opinions différentes sur la religion, sur les prêtres ? Est-ce qu'il y a deux opinions, quand il n'y a qu'un sentiment ? Je n'ai lu votre récit qu'à travers les plus douloureuses larmes. *My dear Francis*, rappelez-vous le temps où vous vous sentiez le plus d'amitié pour moi ; n'oubliez pas surtout celui où tout mon cœur était attiré vers vous, et dites-vous que ces sentimens, plus tendres, plus profonds que jamais, sont au fond de mon âme pour vous... Mon cher Francis, donnez-moi une place dans votre vie. Je vous admire, je vous aime, j'aimais celle que vous regrettez. Je suis une amie dévouée, je serai pour vous une sœur (2)... »

C'était la plus noble réponse que M<sup>me</sup> de Staël pût faire aux craintes de Chateaubriand à propos des prêtres et de la religion. « Est-ce qu'il y a deux opinions, quand il n'y a qu'un sentiment ? » Mais celui qui a souvent exprimé dans un magnifique langage l'insondable misère humaine, manque parfois de ce tact qui vient du cœur, et que de plus simples possèdent. Il nous déplaît encore ou'au cher souvenir de celle qu'il aimait, il mêle ses orgueilleuses lamentations sur son éternelle pauvreté et les six éditions de son ouvrage, *en comptant l'édition in-8°, gravures après la lettre!* Au fond, il y avait, dans ce rare génie, une incapacité presque

(1) Ce fut le 19 octobre qu'elle quitta Paris.

(2) *Mémoires d'Outre-Tombe*, II, p. 383.

absolue de sortir de lui-même. Béranger lui disait, un jour qu'il se plaignait de s'être ennuyé toute sa vie : « C'est que vous ne vous intéressez à personne. » Et M<sup>me</sup> de Chateaubriand, qui était présente, de répondre avec vivacité : « C'est bien vrai ! C'est bien vrai ! »

En avril 1804, quand Necker mourut, Chateaubriand écrivit sans doute à sa fille pour lui exprimer la part qu'il prenait à sa douleur. Mais nous n'avons pas cette lettre. Ce n'est qu'en 1805 que reprend cette correspondance. M<sup>me</sup> de Staël était alors en Italie, où elle trompait son incurable ennui et cherchait des impressions nouvelles. Chateaubriand, qui avait donné sa démission de ministre de France en Valais à la nouvelle de l'exécution du duc d'Enghien, était en proie à un vif accès de mélancolie. Réconcilié avec sa femme sur les instances de ses amis, il se débattait au milieu de graves soucis financiers : « Les embarras de ma position augmentent tous les jours, écrivait-il le 16 juillet 1804, à M<sup>me</sup> de Custine, et je vois que je serai forcé tôt ou tard à me retirer hors de France ou en province. » Le 12 janvier 1805, il écrit à Chênédollé de venir le voir : « Jamais je n'ai été dans un moment plus noir ; nous serons comme deux cerbères aboyant contre le genre humain. » Il composait alors ses *Martyrs de Dioclétien*, dont il avait déjà achevé en juin 1804 (1) le premier livre, et il rêvait d'aller en Grèce chercher des couleurs pour peindre avec exactitude le décor de son poème. Mais « faute d'argent, c'est douleur non pareille. » Dans cette disposition d'esprit, il écrit à M<sup>me</sup> de Staël :

« Vous êtes au milieu des ruines où j'ai tant souffert. Vous avez visité sans doute les cendres de notre amie. Vous avez sous les yeux le monument que j'ai fait élever à sa mémoire. Je regrette de n'être pas là avec vous. Vous auriez sans doute beaucoup de choses à me dire, et que n'aurais-je pas à vous raconter ! Je ne vous remercie point du mot que vous avez dit de moi dans la vie de votre père. Rien ne me touche plus que les sentiments d'estime et d'amitié qu'on peut me témoigner. Je fais tout pour mériter la première, vous me devez la seconde. Quant au reste, tout le monde peut dire comme Job : *Dies mei fugerunt et non viderunt bonum.*

« Que faites-vous, que devenez-vous, quels sont vos projets ?

(1) Lettre de Molé à Joubert du 20 juin 1804.

Moi, je n'attends que la paix pour passer en Grèce, et je compte prendre mon chemin à travers l'Italie. Si j'étais riche, j'aurais été d'abord à Venise en attendant mieux. Je n'ai trouvé d'autre moyen pour ne pas mourir de chagrin, que de me plonger dans l'étude selon le conseil de Cicéron. Quand l'imagination vous dévore, c'est un assez bon moyen que de la jeter dans des in-folio poudreux, et dans le déchiffrement des langues : il faut devenir un membre de l'Académie des Inscriptions. Les voyages vaudraient mieux, mais pour cela il ne faut pas être réduit comme moi à vivre du fruit de mes éditions.

« J'espère que vous aurez trouvé comme moi à Rome un grand apaisement de l'âme. Rien ne fait prendre son parti sur les événemens présens comme les événemens passés. Tous les siècles entassés à Rome, aujourd'hui si muets, ont été jadis bruyans comme le nôtre. Quel intérêt peut-on prendre à des choses si courtes, qui se répètent éternellement et qui vont tour à tour se perdre dans l'oubli ?

« Sauf l'honneur et (pardonnez-le-moi) sauf la religion, les événemens du monde ne méritent pas qu'on s'en occupe un seul moment. Je vous avoue que j'ai surtout senti cette vieille vérité à Rome. Aussi voudrais-je m'y fixer comme l'excellent M. d'Agincourt (1), et je conçois que si l'exil peut être supportable, c'est à Rome. Rappelez-moi au souvenir de ce patriarche des Français que vous aurez sans doute vu, et à celui de M. de Humboldt. Saluez de ma part le Capitole, et surtout visitez le tombeau de notre amie et dites-moi si vous êtes contente du monument. Parlez-moi beaucoup de vous, de vos voyages, de vos peines et de vos plaisirs, et comptez sur l'attachement de Francis.

« Place de la Concorde, au coin de la (Magdeleine, rayé) Concorde. »

« Paris, 25 mars (1805). »

Ce « grand apaisement de l'âme, » que Chateaubriand souhaitait à M<sup>me</sup> de Staël de goûter à Rome, qu'il y eût goûté lui-même, cet oubli de soi et de sa destinée, ce muet colloque avec les siècles passés et les morts illustres, ces nobles émotions, ces glorieux souvenirs, Corinne n'y était guère sensible. Pour tout

(1) Auteur de l'*Histoire de l'Art par les monumens depuis sa decadence au VI<sup>e</sup> siècle jusqu'à son renouvellement au XVI<sup>e</sup> siècle.*

dire, elle s'ennuyait à Rome; elle y cherchait la vie et n'y trouvait que la mort : « Désirer, agir, respirer, écrivait-elle le 30 mars au poète Monti, est presque impossible au milieu de toutes les ruines des espérances et des efforts humains; je ne m'établirai donc point à Rome... Je m'en irai donc sans un vif regret. »

Cette même année 1805, Chateaubriand revit M<sup>me</sup> de Staël. Il faisait alors un voyage au Mont-Blanc avec M<sup>me</sup> de Chateaubriand. Il passa par Genève et fit visite à son amie à Coppet. « Je la trouvai seule, dit-il, au fond de son château qui renfermait une cour attristée (1). » Chateaubriand s'étonna, avec peu de tact, de son malheur; il enviait ce séjour, cette vie large et fastueuse. Il blessa le cœur de M<sup>me</sup> de Staël. Mieux inspiré, il a dit plus tard : « Ne disputons à personne ses souffrances, il en est des douleurs comme des patries; chacun a la sienne. » Le lendemain, M<sup>me</sup> de Staël visita M<sup>me</sup> de Chateaubriand à Genève, insista pour qu'à son retour de Chamounix, elle vînt avec son mari passer quelques jours à Coppet. Elle eût été bien aise d'accaparer Chateaubriand, de l'entraîner dans son orbite. M. et M<sup>me</sup> de Chateaubriand promirent, puis oublièrent cette promesse; ils revinrent directement à Lyon, sans s'arrêter à Coppet. M<sup>me</sup> de Staël fut très désappointée; elle avait escompté la venue de Chateaubriand; elle pensait l'enrôler parmi ses troupes, le dresser à la guerre contre son ennemi, Napoléon. M<sup>me</sup> de Chateaubriand prétend malicieusement qu'elle avait écrit d'avance à Paris « les conversations présumées qu'elle avait eues avec M. de Chateaubriand et dans lesquelles elle l'avait, disait-elle, converti à ses opinions politiques. » Ce qui était fort clair, c'est que M<sup>me</sup> de Staël avait tenté de mettre la main sur Chateaubriand et qu'au dernier moment celui-ci, pris de méfiance, s'était esquivé. D'ailleurs, il était de belle humeur; le voyage, les distractions de la route avaient dissipé ses noires idées, et c'est d'un ton enjoué qu'il écrivit de Lyon à M<sup>me</sup> de Staël :

*Madame de Staël, à Coppet, par Genève. Léman.*

« Lyon, le 1<sup>er</sup> septembre 1805.

« Tout n'est que contrariétés dans la vie, ma chère madame; je voulais vous voir à Copet; j'y comptais, je l'espérais, je le désirais vivement. Eh bien, je suis parti de Genève subitement, sans

(1) *Mémoires d'Outre-Tombe*, II, p. 480.

même y coucher; des affaires m'ont forcé de prendre ce parti. Mais cet hyver j'irai causer longuement avec vous. J'ai à vous dire une foule de choses que je ne vous ai pas dites. Bon Dieu! Il arrive tant d'événemens dans un quart d'heure; jugez quand il faut récapituler trois ans d'existence, et trois ans si pleins pour moi!

« Hâtez-vous de quitter Coppet, venez à Sens. Je m'embarquerai dans une diligence avec le Mathieu (1), qui porte si dignement un nom qui me donne toujours envie d'ôter mon chapeau, quand on le prononce. Il y a beaucoup de nouveaux saints dans le calendrier, qui ne m'inspirent pas un pareil respect (2). Mais enfin que Dieu soit loué dans toutes ses œuvres! *Exaltavit humiles*.

« J'ai été charmé des bords du lac, mais point du tout de Chamouni. Les hautes montagnes m'étouffent. J'aime à ne pas sentir ma chétive existence si fort pressée entre ces lourdes masses (3). Les montagnes ne sont belles que comme horizons. Elles veulent une longue perspective; autrement elles se rapetissent à l'œil qui manque d'espace pour les voir et pour les juger. Elles partagent le sort de toutes les grandeurs. Il ne faut les voir que de loin: de près, elles s'évanouissent.

« J'ajoute que les monts de votre Suisse manquent de souvenirs. Qu'importe qu'un lieutenant de César ait battu d'obscurs barbares à l'entrée du Valais, dans un petit coin que l'on ne connaît plus? Vive l'Apennin pour les grandes choses ou pour les riantes histoires qu'il rappelle! D'un bout à l'autre, depuis Naples jusqu'à Bologne, c'est tout un monument, et puis la belle lumière, les belles vapeurs, les belles formes, etc., etc.

« Voilà un furieux galimatias. Je ne suis qu'un sot quand je veux avoir de l'esprit. Mais je vous proteste que toutes les bêtises que je vous envoie me sont venues naturellement. Je n'ai pas fait le moindre effort pour les trouver. C'est mon excuse.

« Écoutez bien ceci. On trouve à Genève du miel de Chamouny enfermé dans de petits barils de bois de sapin fort propres. Cela coûte 6 francs, au plus. On trouve ensuite une poudre qu'on appelle du sucre de lait, à 3 francs la livre. Vous ferez acheter 4 livres de sucre de lait, et deux barils de miel de Chamouny. Le tout étant bien conditionné et arrangé de sorte que le miel arrive sans accident, sera mis, par vos ordres, à la dili-

(1) Mathieu de Montmorency.

(2) Il parle de la nouvelle noblesse que créait Napoléon.

(3) « Mon opinion sur les paysages des montagnes fit dire que je cherchais à me singulariser; il n'en était rien. » (*Mémoires d'Outre-Tombe*, II, 481.)



gence, à cette adresse : *A Monsieur de Chateaubriand, à Lyon, Hôtel de l'Europe.*

« Cela est clair. Il faut de la promptitude dans l'exécution, pour que le paquet m'arrive avant mon départ pour la Bourgogne. Je consens, si vous y mettez du zèle, à ne jamais vous rembourser vos frais ; mais si vous me faites trop attendre mon miel et mon sucre, je vous payerai impitoyablement jusqu'au dernier sou.

« Adieu, écrivez-moi de suite, poste restante, à Lyon. Voilà un petit billet de M<sup>me</sup> de Chateaubriand.

« Mille complimens à tous vos amis et les habitans de Coppet.

« Je pense que vous pourriez prendre de l'inquiétude sur le genre des affaires qui m'ont appelé à Lyon. Ce ne sont que de misérables considérations d'argent et des arrangemens de librairie. »

La lettre est charmante et d'un ton bien rare parmi toutes celles qu'il adresse à M<sup>me</sup> de Staël : c'est le Chateaubriand spirituel et enjoué de certaines lettres à Joubert ou à Fontanes. Il a oublié l'attitude et la « pose. » Ce n'est pas pour longtemps, il est vrai ; quelques jours après, il recommence ses éternelles lamentations sur sa destinée misérable. Il était alors à Ville-neuve-sur-Yonne, chez Joubert, où il menait une vie fort paisible. M<sup>me</sup> de Staël, qui se proposait de revenir en France, le consultait pour savoir quelle ville il conviendrait de choisir comme résidence ; elle hésitait entre Sens et Rouen ; cette dernière ville lui semblait préférable, parce qu'elle offrait plus de ressources pour l'éducation de ses enfans. Chateaubriand s'étonnait, au fond, de ce grand désir de revoir la France. L'émigré, mécontent de son sort, aigri contre ses concitoyens, eût fort bien vécu à l'étranger quelques années encore ; Rome surtout l'attirait, il avait la nostalgie de la Ville éternelle. Place d'Espagne, sous le mont Pincio, était une maison solitaire, avec un petit jardin planté d'orangers, un figuier dans la cour : là errait l'ombre de Pauline de Beaumont.

*A Madame de Staël à Coppet, par Genève. — Léman.*

« Je n'ai pu vous remercier à Lyon de votre miel et de votre sucre, il est arrivé au moment où je montais en voiture. Maintenant que je suis établi chez mon ancien ami Joubert, à Ville-neuve-sur-Yonne, je me hâte de vous écrire. »

« Je n'approuve pas trop votre projet de Rouen, parce que Rouen est trop loin de Paris. Cependant vous y aurez plus de ressources pour les livres et pour les maîtres, mais je persiste à croire que vous serez rappelée à Paris.

« Grand merci du voyage d'Italie pour moi et M<sup>me</sup> de Chateaubriand. J'ai un vif désir de revoir ce beau pays, et si telle chose s'arrangeait, j'irais sûrement m'établir à Rome pour y finir mes jours. Je suis las de la France et j'ai besoin de paix. Dans ce pays on n'éprouve que des tracasseries. Tracasseries politiques, tracasseries de société, de cotteries (*sic*), d'amis même ! Cette suprême tranquillité que les anciens recherchaient comme le vrai bonheur, n'a jamais été dans les Gaules. Nous avons toujours été les ennemis déclarés de notre repos et de celui des autres.

« Depuis que j'ai une femme avec laquelle je vis fort heureux, je suis devenu amateur de la vie réglée et paisible. Si j'avais un beau site, une belle lumière, de grands souvenirs comme à Rome, je vivrais fort bien comme M. d'Agincourt une quarantaine d'années hors de mon pays.

« Nous autres, Français, pourquoi serions-nous si attachés à notre sol paternel ? On m'y a pris tout ce que j'avais. On m'aurait arraché la vie comme à tant d'autres, si on m'avait trouvé à une certaine époque. Quel espoir ai-je d'y avoir jamais le repos et l'aisance ? Je pourrais bien forcer l'estime ; mais les jeux de la fortune, le haut et le bas de tout depuis douze années, ont détruit pour longtemps en France toute *considération*. Il faut se retirer en soi et y vivre : heureux qui a comme l'abeille une ruche et un peu de miel pour l'hiver. Mais je suis un pauvre moucheron qui n'a pas même un petit trou dans un arbre pour m'y retirer.

« Sur ce, chère madame, je vous dis adieu, et je vous prie de m'écrire à Villeneuve-sur-Yonne, département de l'Yonne.

« 20 septembre (1805).

L'année suivante (1806), Chateaubriand partit pour la Palestine. Le 3 mai 1807, il rentra en France, et le 5 juin il était de retour à Paris. A la fin du mois d'avril 1807 avait paru le célèbre roman de *Corinne*, qui faisait l'objet de toutes les conversations. M<sup>me</sup> de Staël était alors dans tout l'éclat de sa gloire ; il ne lui manquait même pas le prestige, que donnent la persécution et

l'exil; car, de nouveau, elle avait été contrainte de quitter la France. Elle avait envoyé son livre à Chateaubriand. Celui-ci n'avait pas attendu cet envoi pour lire l'ouvrage. Il écrivit à M<sup>me</sup> de Staël une lettre de remerciement fort spirituelle, où passe, à travers les éloges, une pointe de fine raillerie. Ce qu'il aimait dans Corinne, c'était l'image de sa « belle Italie, » un peu effacée, il est vrai, et pâlie; mais ce mélancolique et perplexe Oswald, qui court de sa femme à sa maîtresse et de sa maîtresse à sa femme, et ne sait prendre parti ni pour le mariage ni pour l'amour, — qui, après avoir épousé Lucile et fait mourir Corinne de désespoir, « donne l'exemple de la vie domestique la plus régulière et la plus pure, » devait paraître et parut en effet bien fade à René.

*A Madame de Staël, au château de Coppet, par Genève.*

« Paris, ce 25 juin 1807.

« Je n'avais pas attendu, *dear Lady*, à recevoir de vous votre belle Italienne pour faire sa connaissance.

« Je suis charmé comme tout le monde, et cette fois-ci il n'y a eu qu'une opinion. Il n'y a que votre Oswald que je n'aime point du tout; mais je n'en dis rien, car c'est le héros de toutes les bonnes têtes et des esprits raisonnables, et pour l'amour de l'ordre je dois me ranger du parti du mariage. Mais comment avez-vous donné le nom de ma sœur à votre bégueule de Lucile? Tâchez dans la première édition de l'appeler Gertrude ou Cunégonde, *or some thing like that*.

« J'ai reconnu ma belle Italie. Oh! que ne puis-je y finir mes jours! Que je suis fatigué du pays que j'habite! Je voudrais n'avoir plus d'études que celle des ruines, et de conversations qu'avec les morts! Il me faut cinq ou six ans pour finir mon petit volume (1), si je l'achève: je ne suis nullement pressé de publier, et je crois qu'un honnête homme peut fort bien désormais attendre la mort pour dire tout ce qu'il pense à l'abri d'un tombeau bien fermé d'une grosse pierre. Tout ceci, *dear Lady*, est fort triste, mais songez que je viens de voir Argos, Sparte, Athènes, Jérusalem, Memphis, Carthage, et que la vanité des

(1) *L'itinéraire de Paris à Jérusalem*, qui parut en mars 1811.

choses humaines a dû vivement me frapper. Et puis je suis un peu dans le monde comme l'enfant de Lucrèce :

. . . . . *Ut sævis projectus ab undis  
Navita, nudus humi, jacet infans, indigus omni  
Vitæ auxilio.*

« Il faut pourtant se consoler, et c'est l'amitié d'une femme telle que vous qui est le grand remède dans la vie. Adieu, ma chère madame, vivez heureuse, faites de beaux ouvrages, et ne murmurez pas trop contre la solitude. Je voudrais bien avoir un bon château au bord du lac de Genève, cela vaut bien une maison dans le faubourg Saint-Honoré à Paris. »

Deux mois plus tard, en août 1807, il réalisait le rêve longuement caressé, l'achat d'une « petite chaumière » aux environs de Paris. C'était la maison de la Vallée-au-Loup ou de Val-de-Loup, situé non loin de Sceaux, près du village de Chateaufort et du hameau d'Aulnay. Il a conté lui-même de façon charmante dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe* (1), comment il alla en prendre possession, au mois de novembre, avec M<sup>me</sup> de Chateaubriand et le buste d'Homère, qui se cassa le cou, en sautant par la portière. Il connut alors le calme de l'âme, autant du moins que pouvait le goûter cette nature inquiète. C'était le temps où il travaillait « avec délices » à ses *Mémoires* et aux *Martyrs*; il plantait son jardin, arrosait ses jeunes arbres; nouvel Horace, il invitait à sa table frugale ses amis Fontanes, Joubert, Clausel de Coussergues : « J'étais, dit-il, dans des enchantemens sans fin. » Qui reconnaîtrait dans ce petit propriétaire de banlieue parisienne, chaussé de sabots, l'arrosoir à la main, le *sævis projectus ab undis Navita* de la lettre à M<sup>me</sup> de Staël?

Un peu avant l'acquisition du Val-de-Loup, le 4 juillet 1807, avait paru le fameux article du *Mercury*, sur le *Voyage en Espagne* de M. de Laborde. « C'est en vain que Néron prospère; Tacite est déjà né dans l'Empire; il croit inconnu auprès des cendres de Germanicus, et déjà l'intègre Providence a livré à un enfant obscur la gloire du maître du monde... » Napoléon s'émut : « Chateaubriand, aurait-il dit à Fontanes, croit-il que je suis un imbécile, que je ne le comprends pas? Je le ferai sabrer sur les marches de mon palais. » Il menaça « Chateau-

(1) Tome III, page 5.

briand et sa clique » du traitement que David avait fait subir à la race d'Achab (1). Mais ce n'était que par intervalles et par accès que Chateaubriand élevait la voix contre le despotisme; il n'avait pas cette ténacité, ce génie d'intrigue, cette haine, ces immenses relations, qui faisaient de M<sup>me</sup> de Staël une ennemie si dangereuse de Napoléon. Au fond, celui-ci ne le craignait guère. Après l'article du *Mercur*, il lui avait donné l'ordre de se retirer à quelques lieues de Paris; en octobre, il lui avait retiré le privilège de ce journal, dont Chateaubriand était propriétaire. « Ma propriété périt, a écrit celui-ci, ma personne échappa par miracle. » Napoléon, le premier moment de fureur passé, n'en voulait pas à sa personne; entre l'exilée de Coppet et l'ermite de la Vallée-au-Loup, il mettait quelque différence.

Ce ne fut que trois ans plus tard, en 1810, que recommença la correspondance de Chateaubriand et de M<sup>me</sup> de Staël. Tous deux étaient alors fort tristes. Le despotisme pesait chaque jour plus lourdement sur la France. Le livre *De l'Allemagne* venait d'être supprimé, mis au pilon, son auteur exilé. L'année précédente, les *Martyrs*, sur l'ordre de la police impériale, avaient été critiqués avec violence; Hoffmann, dans le *Journal de l'Empire*, s'était montré fort injuste. On reprochait à Chateaubriand ses allusions à l'Empereur, à sa cour, aux philosophes, comme ce Hiéroclès, qui égorge les chrétiens au nom de la raison et de la liberté. L'Empereur ne voulait pas qu'on remuât le feu qui couvait toujours sous la cendre; puis, il n'était pas fâché que cette polémique fit diversion aux affaires plus sérieuses. Chateaubriand avait vu se tourner contre lui, non seulement les philosophes et les gens en place, mais des catholiques même, qui prétendaient que le livre n'était pas à l'abri des censures ecclésiastiques. Ajoutez à cela la mort tragique d'Armand de Chateaubriand, son cousin, fusillé, le 31 mars 1809, comme émissaire royaliste. Chaque jour, le grand ciel morne et gris s'étendait davantage sur la France, sans qu'un rayon de soleil, sans qu'un lambeau d'azur vint réjouir l'âme, lui permit de s'élever et de chanter en paix. L'esprit assombri par ces tristes pensées, Chateaubriand écrivait à M<sup>me</sup> de Staël les deux lettres suivantes, à quelques jours d'intervalle :

(1) *Lettres inédites de Napoleon*, publiées par Lecestre. I, p. 100.

« Paris, le 18 octobre 1810.

« Savez-vous, illustre dame, qu'il y a un certain oiseau noir qui se montre sur la mer au temps des orages? Tandis que les oies, les canards, etc., volent à terre pour se mettre à l'abri, l'oiseau noir suit le vaisseau battu du vent. Je ne sais si j'ai quelque ressemblance avec cet oiseau. Mais me voici à mon poste. En qualité d'oiseau, je ne parle pas. Je pourrais chanter un peu, mais on n'aime pas mes chants. Je me tais donc et laisse crier les prudens oisons qui ont gagné le port. Au travers de ce galimatias, vous comprendrez que j'ai pris part à vos chagrins, comme je le devais, voilà la chose importante.

« Je veux vous dire un mot de votre libraire Nicolle. C'est un excellent homme qui m'a rendu mille services. Comme je vis au jour le jour, toujours en peine de mon existence du lendemain, Nicolle négocie mes billets de librairie, etc. Il se trouve dans un cruel embarras par le malheur qui vous a frappée. Il demande si vous ne seriez pas assez bonne pour lui faire rendre les 13 000 francs qu'il a donnés à votre Eugène pour le manuscrit. Cela sera bien loin de le dédommager des frais de papier et d'impression. Mais il sent que vous ne lui devez rien et que tout doit venir de votre générosité. Et qui doute de la vôtre? Pour en être convaincu, il ne faut que compter les ingrats que vous avez faits.

« Je vous écris du fond de ma retraite. J'ai une petite chaumière à trois lieues de Paris; mais j'ai grand'peur d'être obligé de la vendre. Car une chaumière est encore trop pour moi. Si j'avais comme vous un bon château au bord du lac de Genève, je n'en sortirais jamais. Jamais le public n'aurait une seule ligne de moi. Je mettrais autant d'ardeur à me faire oublier que j'en ai follement mis à me faire connaître. Et vous, chère madame, vous êtes peut-être malheureuse de ce qui ferait mon bonheur? Voilà le cœur humain.

« Croyez, je vous en supplie, que personne ne vous est plus affectueusement dévoué que votre serviteur

« FRANCIS. »

M<sup>me</sup> de Staël se laissa toucher et rendit les 13000 francs à Nicolle. Mais la lettre de Chateaubriand l'avait blessée; celui-ci

paraissait peu sensible aux malheurs de son illustre amie et beaucoup plus à ses propres infortunes. « Je pouvais chanter un peu, avait-il dit, mais *on* n'aime pas mes chants. » M<sup>me</sup> de Staël vit une allusion à elle-même et à ses amis dans ces paroles; parmi les détracteurs des *Martyrs*, il y avait tous ceux qui avaient combattu le *Génie du Christianisme*, les philosophes, les partisans de la Révolution. Elle se crut visée, à tort sans doute. Chateaubriand lui répondit par une lettre où il exhale tout le découragement de son âme :

« Le 7 novembre 1810.

« Vous m'avez bien mal compris, chère dame. Vous, ne pas aimer mes chants! Point du tout, vous les aimez beaucoup plus qu'ils ne valent. Je ne savais nullement ce que vous pensiez des *Martyrs*. Les gens dont je voulais parler sont les mêmes gens qui vous persécutent, et qui n'aiment pas plus mes ouvrages que les vôtres. Ne me croyez pas cette sottise susceptibilité, qui fait qu'on peut encore s'occuper des petites peines de l'amour-propre, quand nos amis souffrent. Pensez tout ce qu'il vous plaira des *Martyrs*, ce n'est pas de cela dont il s'agit, mais de vous, et je n'ai jamais songé à mêler une querelle de vanité à vos chagrins. Chère, illustre dame, je suis bien changé; ce que je vous ai dit sur mon souhait ardent de me taire et sur mon désir de l'oubli est une chose du fond de mon cœur. Ce n'est point l'effet d'un amour-propre qui souffre; on m'accorde plus que je ne demande. *Les Martyrs*, tout critiqués par ordre qu'ils l'ont été, n'en sont pas moins mon meilleur ouvrage, quoiqu'ils ne seront jamais mon ouvrage populaire, par des raisons prises de la nature de l'art et du fond du sujet. Rien ne m'afflige donc ni ne me décourage comme *écrivain*, mais je suis totalement découragé comme *homme*. Je crois les lettres à jamais perdues, ainsi que le reste; et je vous proteste que, si je puis seulement cet hyver trouver mille écus par an pour le reste de ma vie, jamais, de mon *vivant*, la France ne verra une ligne de moi. Si j'étais seul, j'irais bien volontiers demeurer dans votre château et je me ferais un grand honneur d'être votre frère. Mais *Diis aliter visum!* Vous ne nous quitterez pas, j'espère. Vous resterez parmi nous. Le temps adoucira bien des rigneurs. Et l'on verra enfin que, si l'on veut un siècle illustre, il faut laisser la paix et la patrie à ceux qui, comme vous, peuvent l'illustrer.

« J'ignore quel sera le sort de *l'Itinéraire*. Peu m'importe. Je méprise trop les juges, et j'aime trop peu mes barbouillages pour m'en inquiéter d'avance. Mais je crois bien que les mêmes ordres qui ont fait si noblement attaquer *les Martyrs*, ne laisseront pas passer en paix le voyageur. Voilà une bien longue lettre. Comment vous quitter? Écrivez-moi. »

Chateaubriand ne devait plus revoir M<sup>me</sup> de Staël qu'au retour de celle-ci à Paris, après la chute de l'Empire. M<sup>me</sup> de Staël, dans tout l'éclat de son triomphe, adulée, courtisée, se réconcilia avec son ancien adversaire, Fontanes, dans un dîner qu'elle donna chez elle, rue Royale, et auquel assistaient Chateaubriand, Pasquier, M. de Lally, M<sup>me</sup> de Vintimille; elle y fit, dit Sainte-Beuve, « la plus belle patte de velours que femme puisse faire (1). » Après la tempête des Cent-Jours, ces relations, un instant interrompues, continuèrent, plus affectueuses, plus cordiales même. Le temps avait apaisé les anciennes discordes. Chateaubriand voyait souvent son amie chez elle, rue Royale, ou chez la duchesse de Duras. Mais, dans le courant de l'année 1817, la santé de M<sup>me</sup> de Staël, déjà ébranlée, devint tout à fait mauvaise. A une fête donnée au mois de février à l'hôtel Decazes, elle s'évanouit. Quand elle revint à elle, elle ne put serrer la main de Rocca, son mari; elle était paralysée. Elle écrivait alors à miss Berry, en mai 1817 : « Il m'est arrivé, *my dear friend*, un accident vraiment épouvantable à la suite de ma maladie; c'est de ne pouvoir faire presque aucun usage ni de mes pieds, ni de mes mains à cause des crampes cruelles que j'éprouve. Je suis donc couchée sur le dos depuis quatre-vingt-dix jours, comme une tortue (2)... » Chateaubriand alla la voir. Il nous a laissé, dans une page admirable, le récit de cette visite. Il aperçut, dans la pénombre de la chambre, M<sup>me</sup> de Staël à demi assise sur son lit, les yeux brillans de fièvre : « Bonjour, *my dear Francis*, lui dit-elle; je souffre, mais cela ne m'empêche pas de vous aimer. » Dans la ruelle du lit, « quelque chose se levait, blanc et maigre. » C'était Rocca, la « nueuse idole, » déjà touchée par l'aile de la mort; il devait peu survivre à son amie.

Pendant M<sup>me</sup> de Staël continuait à recevoir; elle voulait qu'un peu de vie s'agitât autour d'elle. « Elle avait, disait-elle à

(1) *Chateaubriand et son groupe littéraire*, I, p. 194.

(2) *Blennerhasset, M<sup>me</sup> de Staël et son temps*, III, 673.



Guizot, la fièvre du visage humain. » Elle donnait à dîner ; au sortir de table, les invités s'assemblaient auprès de son lit. C'est en réponse à une de ces invitations que fut écrit le dernier billet que nous possédions de Chateaubriand à M<sup>me</sup> de Staël :

« J'avais oublié que je dine demain chez la Duchesse d'Orléans. Veuillez donc me pardonner et fixer un autre jour. Comment vont les pieds et les mains ?

« FRANCIS.

« Samedi, 17 mai 1817. »

Deux mois plus tard, dans sa maison de la rue Neuve-des-Mathurins, où elle s'était fait transporter en quittant la rue Royale, le 14 juillet 1817, date d'un célèbre anniversaire, M<sup>me</sup> de Staël expirait. Dans le dernier billet qu'elle avait écrit à M<sup>me</sup> de Duras, « tracé en grandes lettres dérangées, » il y avait un mot affectueux pour *Francis*. Ce fut à Chateaubriand qu'elle dit, sur son lit de souffrance, ces mots qui la peignent tout entière : « J'ai toujours été la même, vive et triste ; j'ai aimé Dieu, mon père et la liberté. »

Chateaubriand apprit cette mort avec quelque mélancolie. C'était la disparition d'une grande et noble intelligence, opposée à la sienne, mais non pas ennemie. Avec elle s'évanouissaient aussi ses années de jeunesse, années de misère et de lutte, de gloire et d'amour, dont son âme avait oublié l'amertume, pour ne plus conserver que la douceur infinie du souvenir.

PAUL GAUTIER.

---

# FIGUIG

ET

## LA POLITIQUE FRANÇAISE AU MAROC

---

Cinq cent quatre-vingt-sept coups de canon; la gerbe des obus à la mélinite qui s'abattent, avec une implacable précision, sur les vieux remparts de terre, pénètrent à travers la fragilité des murs, tombent au milieu des cubes réguliers des maisons et font explosion en projetant, sur la limpidité du ciel, un écran de fumée blanche et de poussière grise; la fuite éperdue des indigènes, sous la voûte protectrice des palmeraies, vers l'asile des montagnes; l'impressionnante parade de 3500 hommes de troupes régulières, sans compter les goums déployés, autour des oasis : aurait-on provoqué tout ce branle-bas, seulement pour démolir quelques masures en pisé, couper en deux un inoffensif minaret, tuer une vingtaine de pauvres diables et recevoir 60 105 francs d'indemnité de guerre? Se serait-on risqué à déranger l'armée bourdonnante des journalistes uniquement pour leur donner, à eux, le plaisir de découvrir le Sahara, et, à leurs lecteurs, l'étonnement de les voir, soudain empoignés par le démon de la guerre, dresser des plans de conquête et rêver à d'homériques batailles sous le grand soleil? Et nous, enfin, en cherchant à établir le bilan des résultats obtenus, devrions-nous conclure que l'on a donné un coup d'épée dans l'eau, si pareille métaphore pouvait être de mise quand il s'agit de coups de canon tirés dans le désert? Non sans doute, si la manifesta-

tion de la force n'est jamais inutile parmi des populations qui ne s'inclinent que devant la fatalité; non, encore, s'il était nécessaire et juste de châtier rudement le ksar de Zenaga qui fut toujours hostile à notre influence et rebelle à l'autorité du Sultan, et qui commit l'attentat du 31 mai contre le gouverneur général. Le bombardement de Figuiq a certainement retenti dans toute l'Algérie et le Maroc; il a montré, à ceux qui en auraient douté, les moyens d'action dont peut disposer la France; il a été une manifestation qui produira, sur ceux mêmes qu'elle n'a pas atteints directement, l'impression salutaire que la France est une puissance à qui l'on ne saurait résister, mais qui est assez maîtresse d'elle-même pour limiter, de son plein gré, sa propre action dans les bornes fixées par les traités.

Nous ne voulons donc, ici, ni critiquer la mise en scène un peu théâtrale qui a encadré l'exécution de Figuiq, ni relever ce qu'il y eut, dans toute cette canonnade et dans ces bulletins de victoire, d'un peu disproportionné peut-être avec l'objet poursuivi et le résultat obtenu. Mais si la pluie d'obus qui s'est abattue sur les ksour n'a pas été sans produire d'heureux effets, les événemens ont prouvé qu'elle n'avait pas résolu définitivement le problème de la sécurité du Sud-Oranais; il n'est guère de semaine, depuis le bombardement, où l'on n'apprenne quelque surprise de sentinelle, quelque razzia d'animaux ou quelque attaque de convoi. — Où en est donc la « question de Figuiq, » c'est, d'abord, ce que nous voudrions indiquer. Nous souhaiterions, en outre, pour ces quelques pages, une destination plus haute. Tout le bruit fait autour de Figuiq, — bruit d'artillerie et bruit de presse, — a distrait l'attention du public français des affaires marocaines, dont se préoccupent toutes les grandes puissances et qui intéressent si gravement notre avenir dans la Méditerranée et en Afrique, pour l'amuser autour de ces oasis qui n'ont qu'une très médiocre valeur, de ces ksour qui ne sont que des bourgades et de ces petites bandes de pillards qui prennent, dans l'éloignement du désert, l'apparence d'armées en marche. A considérer, de Figuiq, la question marocaine, on risque de n'en apercevoir que les aspects extérieurs et secondaires et d'en méconnaître l'importance intrinsèque.

Replacer, dans la série des problèmes qui intéressent l'avenir de la puissance française dans l'Afrique du Nord, la question de Figuiq à son rang, montrer qu'on ne saurait ni l'étudier, ni sur-

tout la résoudre isolément et qu'il faut l'envisager comme dépendante d'intérêts plus essentiels, c'est le second objet que nous nous proposerons dans ces quelques lignes.

## 1

De cette nécessité primordiale de ne pas isoler arbitrairement la question de Figuig et de ne la considérer qu'en fonction de nos intérêts au Maroc, sont sorties, en définitive, les difficultés dont la succession, depuis plus d'un demi-siècle, forme toute l'histoire des marches algéro-marocaines. On sait comment le gouvernement français et ses représentans à Tanger se sont trouvés, dès l'origine, en présence d'un texte, le traité de Lalla-Marnia, qui reconnaissait Figuig comme une oasis marocaine (1). Peut-être aurions-nous pu, à l'époque où nos colonnes prirent contact avec les ksour du Sud et avec les tribus qui nomadisent dans la zone frontière, déclarer nul et non avenu un acte qui était entaché d'un vice originel parce qu'il y avait eu, de la part des Marocains, mauvaise foi, dol et tromperie (2). Mais il est depuis longtemps trop tard pour réclamer l'abrogation d'une convention dont une longue tradition et une pratique de plus de cinquante années ont consacré, aux yeux de l'Europe, la validité; trop tard aussi pour faire la distinction entre le pays soumis au Sultan et le pays insoumis, pour tracer la carte indécise et changeante du *bled-el-maghzen* et du *bled-es-siba* et pour considérer Figuig, au point de vue du droit international, comme indépendante, comme *res nullius*. Depuis longtemps, — on peut le regretter, mais il faut le reconnaître, — la diplomatie européenne a rendu définitive la fiction d'un empire aussi étendu que le sont, sur les cartes, les couleurs du Maroc.

Aussi bien, cette fiction, que nos représentans surtout ont contribué à accréditer, n'est-elle pas le résultat d'une pure inadvertance, d'un besoin de simplification et d'unification, ou du désir de faciliter les relations diplomatiques; elle procède d'une vue, plus ou moins claire selon les hommes et selon les époques,

(1) On nous permettra de renvoyer, pour tout ce qui précède les événemens de 1902 et 1903, à l'article que nous avons publié ici même le 15 janvier 1902 : *les Marches Sahariennes : autour de Figuig, Igli, le Toudt*.

(2) C'est M. Rouard de Card qui le remarque avec raison dans son intéressante brochure : *la Frontière franco-marocaine et le protocole du 20 juillet 1901* (Pedone, 1902).

du rôle que la France, dominatrice de l'Algérie et de la Tunisie, est appelée à jouer au Maroc. L'intégrité de l'empire chérifien, sous l'hégémonie de la France chargée de le guider dans les voies de l'organisation et de la civilisation, a toujours été et est plus que jamais aujourd'hui, l'une des maximes fondamentales de notre politique dans l'Afrique du Nord. En ressuscitant les vieilles divisions historiques, en cherchant à faire le difficile départ des tribus indépendantes et de celles qui obéissent au maghzen, on courait le risque de favoriser et même de provoquer un démembrement. Sans doute, il nous eût été plus facile d'absorber une à une les tribus et les oasis voisines de l'Algérie et d'en finir avec Figuig, mais quelques milliers de bédouins, quelques milliers de palmiers ajoutés à son empire n'auraient fait la France ni plus riche, ni plus puissante, et auraient pu servir de prétexte à l'immixtion de puissances non africaines dans les affaires du Maroc et peut-être à une mainmise étrangère sur les fertiles territoires de la plaine atlantique. La préoccupation constante de ne pas fournir à nos rivaux une occasion d'intervention et d'éviter jusqu'à l'apparence d'une violation du traité de 1845, a toujours déterminé l'attitude de nos représentants à Tanger et de nos ministres des Affaires étrangères. C'est en Algérie, au contraire, que, tout naturellement, cette politique a rencontré ses détracteurs.

La France se trouvait, au Maroc et dans le Sud-Oranais, en face de deux intérêts essentiels à sauvegarder : il lui fallait, avant tout, ne pas ouvrir imprudemment la « question marocaine, » maintenir l'intégrité de l'empire du Sultan et travailler à y rendre l'influence française prépondérante; elle devait, en second lieu, assurer à ses marches sahariennes et à sa frontière oranais la sécurité indispensable. Il était donc absolument nécessaire qu'il n'y eût pas contradiction entre ces deux politiques et, pour cela, il fallait que la seconde fût subordonnée à la première et que l'on cherchât à obtenir la sécurité par une entente et une coopération avec le gouvernement chérifien. Cette méthode ne date pas d'hier, ni du gouvernement de M. Revoil; elle est la véritable tradition de notre politique marocaine. Si, en 1847, le général de Lamoricière put s'emparer d'Abd-el-Kader et terminer glorieusement la période la plus difficile de nos guerres d'Afrique, c'est par une heureuse conséquence des traités de paix et d'amitié signés à Tanger et à Lalla-Marnia; notre insaisissable ennemi,

traqué d'un côté par les troupes du Sultan, et de l'autre par les colonnes françaises, dut s'avouer vaincu et se rendre à la générosité de ses vainqueurs. L'expédition du général de Martimprey chez les Beni-Snassen, celle du général de Wimpfen dans la région du Béchar et jusqu'à Aïn-Chaïr, en 1870, furent faites en vertu du droit de suite réservé par le traité de 1845, mais avec l'assentiment et le concours du gouvernement chérifien. Ces deux exemples suffisent à prouver que non seulement une politique d'entente et de coopération avec le maghzen n'est pas incompatible avec une action, même militaire, très énergique, dans la zone frontière, mais ils permettent de conclure que c'est précisément pour avoir, depuis 1870, négligé la politique d'action qui doit en être l'accompagnement, que l'on a pu méconnaître les heureux résultats de la politique d'entente. Même après trente-trois ans, après la soumission du Touât, le bombardement de Zenaga et la double expédition qui l'a suivi, notre situation est encore moins bonne, dans le Sud-Oranais, qu'elle ne l'était après la campagne de Wimpfen; nous expions encore les longues années de tâtonnemens et de velléités inopérantes, où la démolition du bordj de Djénien-bou-Reszg, en 1888, à la requête du Sultan, marque le point d'extrême humiliation. Du moins, si la sécurité du Sud-Oranais ne fut pas assurée, la « question marocaine » ne fut pas ouverte avant l'heure; non seulement le traité de 1845 fut respecté, mais c'est à la demande même de notre ministre à Tanger, M. Féraud, qu'en 1883 le Sultan envoya un caïd à El-Oudarir, l'un des ksour de Figuig. Ainsi se poursuivait, malgré tout, la politique d'intégrité, d'amitié et de coopération avec le maghzen; il ne lui manquait que d'être soutenue par les preuves d'activité dominatrice qui en sont la contre-partie nécessaire.

En même temps que, depuis trois ans surtout, la France a repris sa marche en avant dans le Sud-Oranais, poussé son chemin de fer jusqu'aux portes de Figuig et soumis l'« archipel » du Touât, elle a pu reprendre la politique d'entente et de collaboration avec le maghzen qui, sans avoir jamais été abandonnée, avait subi des éclipses. Ce fut la méthode préconisée par M. Delcassé et appliquée avec bonheur par M. Revoil, comme ministre à Tanger et comme gouverneur général de l'Algérie. La venue à Paris, comme ambassadeurs du Sultan, de deux des principaux personnages de son entourage, Si-Abd-el-Krim-ben-

Sliman et Sidi-Mohammed-el-Guebbas, la signature du protocole du 20 juillet 1901, ont ouvert, dans l'histoire de nos relations avec le Maroc et de la pacification du Sud-Oranais, une période nouvelle d'activité et de succès. Nous avons signalé ici les stipulations essentielles et l'importance du protocole de Paris : il nous suffira donc aujourd'hui de résumer les incidens qui en ont entravé l'application, de montrer les avantages qui ont été obtenus et d'indiquer vers quels résultats décisifs la même méthode appliquée avec persévérance doit nous conduire.

## II

Le protocole signé à Paris le 20 juillet 1901 ne remplace pas le traité de 1845, il le complète; il détermine, dans une zone que nous ne connaissons pas au temps de Bugeaud, la répartition des tribus entre la France et le Maroc. Il est l'heureux résultat de l'entente qui suivit le règlement de l'affaire Pouzet et qui provoqua l'envoi d'une ambassade du Sultan au Président de la République. Rappelons brièvement les stipulations essentielles de cet acte diplomatique dont le texte n'a pas été publié. La France sera chargée de faire la police et de maintenir l'ordre dans le triangle compris entre l'oued Guir et l'oued Zousfana; les Doui-Menia et les Oulad-Djerir seront soumis à son autorité et le Sultan s'engage à leur signifier qu'ils ne sont plus ses sujets; les ksour de la région auront le droit de se prononcer soit pour le Maroc, soit pour la France; deux commissaires français et deux commissaires marocains, autorisés à aller librement, les premiers à Oudjda et à Figuig, les seconds à Lalla-Marnia et à Djeniebou-Reszg, seront chargés de régler sur place tous les litiges ou les incidens de frontière; le Sultan aura le droit d'établir, dans la zone limitrophe, une force militaire dans des postes choisis d'un commun accord. — Ces clauses témoignaient de la volonté réciproque des deux parties de vivre en paix et en bonne intelligence : restait à les appliquer dans leur lettre et surtout dans leur esprit. Cette mission fut confiée à une commission mixte, où le général Cauchemez représentait la France et Sidi-Mohammed-el-Guebbas le Maroc, et qui comptait, parmi ses seize membres, le capitaine Fariau, directeur des affaires indigènes à Oran et M. Ronssin, consul de France, délégué par le ministère des Affaires étrangères. D'importans détachemens de la légion

étrangère, des tirailleurs et des spahis, un goum nombreux, formaient aux commissaires une escorte dont la présence montrait qu'ils étaient en mesure d'imposer ce qu'ils préféraient obtenir sans contrainte. Cent cinquante-six soldats marocains étaient venus par Marnia et Aïn-Sefra, pour tenir garnison à Figuig et servir d'escorte à l'*amel*.

Malheureusement, pendant l'hiver de 1901 à 1902, les attentats s'étaient multipliés dans la zone frontière; le 19 janvier, le jour même où la commission arrivait à Aïn-Sefra, les capitaines Gratien et de Cressin, de la garnison de Duveyrier, s'étant aventurés sans escorte, au cours d'une promenade à cheval, dans une région très dangereuse, furent assassinés et dépouillés par les rôdeurs qui infestent la montagne. Le gouvernement marocain ni, à plus forte raison, Guebbas, ne pouvaient être rendus responsables de ce crime de quelques bandits; mais l'émotion ne raisonne pas; les partisans de la « manière forte » réclamèrent vengeance pour le double meurtre, s'indignèrent que l'on ne partît pas en campagne, et se plurent à prédire l'insuccès d'une œuvre de pacification qui commençait sous ces fâcheux auspices.

Consciente de travailler efficacement pour l'avenir, mais sans illusions sur la possibilité de supprimer immédiatement tout acte de brigandage dans une immense région hantée par toute sorte de réfugiés et de gens sans aveu, la commission se mit à la besogne. Le 10 février, elle pénétrait dans les oasis de Figuig et établissait ses tentes au pied du ksar d'El-Maiz. Bou-Amama avait levé le camp depuis plusieurs semaines et s'était retiré à Aïn-Chaïr avec toute sa clientèle. L'accueil des indigènes fut ce qu'il ne pouvait manquer d'être envers des hommes aussi bien escortés; la djemâa de Zenaga offrit au représentant du Sultan et aux Français une *diffa* solennelle et, pendant six semaines, les commissaires purent travailler à loisir: la voie ferrée et la ligne télégraphique de Duveyrier à Beni-Ounif, c'est-à-dire à quelques kilomètres de Figuig, furent exécutées sous leurs yeux et inaugurées par eux; on organisa l'autorité marocaine en confiant à l'*amel* du Sultan les fonctions de commissaire prévues par le protocole du 20 juillet, et on régla les rapports des oasis avec le Maghzen. Lorsque la commission quitta Figuig, il ne restait plus qu'à affermir l'œuvre accomplie et à en assurer la durée en y renforçant à la fois l'autorité du Sultan et l'influence de la France.



Les représentans de la France, pendant leur séjour dans les oasis, purent circuler sans péril à travers tous les ksour de Figuig, y compris Zenaga ; mais il leur était prescrit de n'y pénétrer qu'après avoir averti, soit l'*amel*, soit quelqu'un des personnages les plus respectés et les plus influens des oasis et qu'en compagnie de cavaliers d'escorte. Cette précaution, que l'on a voulu représenter comme humiliante, n'était que naturelle dans un pays musulman où, la veille encore, presque aucun chrétien n'était jamais entré. Il n'est pas nécessaire à la sécurité de la frontière que les touristes se promènent dans l'enceinte de Zenaga et que l'agence Cook organise des excursions dans l'oasis ! Une seule fois, l'un des membres français de la commission, passant à Zenaga sans escorte, fut insulté, assailli à coups de pierre et resta en péril jusqu'à l'arrivée des cavaliers de l'*amel* ; la djemâa responsable dut présenter, pour cet incident, de solennelles excuses. Comment s'étonner, d'ailleurs, que les Figuigiens n'aient supporté qu'avec impatience la présence des étrangers ? Un indigène dit, un jour, à haute voix, en présence de quelques Français : « Si ce n'était pas pour obéir au Sultan, vous ne boiriez pas l'eau de nos puits. » On a cité ce propos pour montrer que, sous une apparence de soumission, se cachait une hostilité implacable ; mais n'est-ce pas, pour le moment, tout ce que nous demandons, que les gens de Figuig nous supportent pour obéir au Sultan, puisqu'en fait l'autorité du Sultan ne peut être efficace que grâce à l'appui que nous lui prêtons ? C'est le cas de répéter le vieil axiome : *Oderint, dum metuant*. Les rapports de bonne amitié viendront plus tard, avec le chemin de fer et le développement des échanges commerciaux.

Le 5 mars, les commissaires se mirent en route pour Bechar et Kenadsa. Les Djemâa des ksour, mises en demeure d'opter entre la France et le Maroc, déclarèrent qu'elles entendaient rester indépendantes ; les chefs des Doui-Menia et des Oulad-Djerir firent la même réponse à Guebbas lorsqu'il leur signifia la volonté du Sultan d'avoir à se soumettre à la France ou à quitter le pays. Seul, le marabout de Kenadsa, chef religieux très influent dans toute la région du Bechar, plus éclairé ou plus prévoyant, fit bon accueil aux Français. Personne, d'ailleurs, n'avait espéré obtenir du premier coup la soumission des deux tribus ; il suffisait, pour le moment, que la volonté du Sultan leur fût signifiée, de manière à donner un fondement de droit à notre

action postérieure. D'après certains bruits, la commission, menacée par les Doui-Menia, aurait rétrogradé précipitamment, Guebbas et les Marocains se seraient enfuis à franc étrier jusqu'à Figuig; rien de tout cela n'est exact : le lendemain du jour où Guebbas eut fait, devant les chefs des tribus, lecture de la lettre du Sultan, la commission, n'ayant plus rien à faire à Kenadsa, s'achemina tranquillement vers Beni-Ounif, en faisant un crochet vers le Sud pour visiter de nouveaux ksour. Il n'y eut aucun acte d'hostilité; pas un coup de fusil ne fut tiré durant tout le voyage; l'escorte ne trouva pas l'occasion de donner libre cours à ses ardeurs belliqueuses.

Le passage de la commission franco-marocaine à Figuig, à Bechar et à Kenadsa n'était et ne pouvait être que le prélude de l'organisation nouvelle de la zone frontière; son œuvre devait être complétée par une série de mesures locales destinées à assurer la police et à faciliter la pénétration commerciale réciproque. Il restait notamment à installer à Oudjda un commissaire, prévu par le protocole du 20 juillet. Les fruits de l'entente entre les deux puissances voisines ne pouvaient être recueillis en un jour, ni dans le Sud-Oranais, ni au Maroc même; mais l'opinion publique algérienne, mobile et impressionnable, fréquemment alarmée par les actes de brigandage de la frontière, peu sympathique aux négociations avec le représentant du Sultan où elle s'obstinait à voir une humiliation, se hâta de proclamer l'échec de la commission; les esprits aventureux, dans l'espoir de précipiter une rupture entre la France et le Maroc, partirent en campagne. La politique de coopération avait échoué, disait-on, puisque le Sultan n'était pas en mesure d'imposer sa volonté à ses sujets récalcitrans; et l'on oubliait d'une part, qu'en dépit du droit de suite, nous ne saurions jamais poursuivre assez loin ni assez vite les tribus dissidentes pour les atteindre sans risquer de provoquer des complications diplomatiques; et, d'autre part, l'on aurait dû réfléchir que l'inefficacité partielle de l'intervention du Maghzen ne pouvait que nous être avantageuse, puisque nous étions nous-mêmes délégués par lui pour suppléer à son impuissance et imposer sa volonté.

Au moment même où l'on se hâtait de proclamer l'insuccès de la politique suivie par M. Delcassé et M. Revoil, ceux-ci, persévérant dans leur méthode, mettaient à profit le séjour de Guebbas à Alger pour s'entendre avec lui sur les moyens à em-

ployer, avec une commune bonne volonté, pour « assurer les résultats » du protocole de Paris. Une série de nouveaux actes diplomatiques furent signés à Alger entre le gouverneur général et le représentant du Sultan. Destinés en apparence à régler les conditions d'application du protocole de 1901, ils avaient en réalité une portée plus haute et plus complète; ils constituaient tout un programme de collaboration politique et économique entre la France et le Maroc. Apercevant, dans toute leur ampleur, les conséquences heureuses que pouvait produire la pratique, sur les frontières, d'une politique d'entente et de collaboration effective, pour le développement de l'influence française au Maroc, notre ministre à Tanger, M. Saint-René Taillandier, s'employa avec énergie et succès à faire apprécier au Sultan les avantages que les nouveaux accords comportaient pour lui et il réussit à en obtenir la ratification.

La teneur des nouveaux « accords » a été tenue secrète; certaines stipulations étaient restées verbales; d'autres devaient être remaniées à mesure que l'application en montrerait le besoin. L'un des accords les plus importants, celui du 20 avril 1903, qui concerne les relations économiques des deux pays, a été publié, grâce à une indiscretion, par le journal *l'Européen*; on pourra, sous réserve de vérification, recourir à son texte.

Si les stipulations précises de ces nouveaux accords n'ont pas été rendues publiques, l'esprit et les données générales en sont connus: nous essayerons d'en présenter un aperçu. --- Les nouvelles conventions confirment implicitement le traité de 1845 en admettant que le Sultan établisse à Figuig un *amel*, fonctionnaire plus directement dépendant que le caïd, et en nommant de nouveau comme marocaines les tribus désignées dans la convention de Lalla-Marnia, dont les plus importantes fractions sont, d'ailleurs, depuis longtemps, établies en Algérie. Dans toute cette région, « le gouvernement français, en raison de son voisinage, prètera son appui au gouvernement marocain. » Celui-ci, en échange, aidera le gouvernement français à établir « son autorité et la paix dans les régions du Sahara; » c'est en vertu de cet article, élastique et vague, que déjà le point d'eau important de Tabelbalet, entre le Tafilelt et le Gourara, a pu être visité et occupé par la compagnie saharienne du capitaine Regnault. La France et le Maroc établiront chacun un poste militaire dans la région accidentée et infestée de brigands du

Beni-Smir : en occupant soit El-Ardja, soit El-Attatch, non seulement nous pourrions maîtriser ce repaire de malandrins, mais encore nous tiendrions Figuig par le nord, comme nous la surveillons au sud par Beni-Ounif. Des « postes de garde permanens » seront établis le long de la frontière, tant du côté de l'Algérie que du côté du Maroc ; ceux du Maroc seront à Oudjda, Saïda, Aioum-sidi-Mellouk et Figuig. « En vue de développer les transactions commerciales, » des marchés devront être établis le long de la frontière ; les uns seront marocains, les autres algériens, les autres mixtes (1). Dans chacun de ces marchés, les deux gouvernemens désigneront un contrôleur pour représenter leurs intérêts et percevoir les droits et taxes. Entre la mer et Teniet-es-Sassi, c'est-à-dire dans la région où il existe une ligne frontière, des bureaux de perception permanens seront installés ; mais, au sud de Teniet-es-Sassi, les deux gouvernemens ayant constaté l'impossibilité d'établir des bureaux de douane réguliers, le gouvernement français se chargera de percevoir les droits fixés et d'évaluer chaque année la somme globale qui devra revenir au Sultan du Maroc sur le produit des perceptions effectuées dans les marchés. Une convention commerciale annexe fixe le montant des droits qui devront être perçus au profit des deux pays.

On aperçoit facilement les avantages que nous pouvons trouver dans l'accord du 20 avril intégralement appliqué. La création des marchés, la collaboration permanente des forces militaires des deux pays pour assurer la sécurité et faire la police de la région limitrophe, rendront fréquentes et pacifiques les relations entre les deux pays ; en fait, c'est nous qui, peu à peu, deviendrons, économiquement et militairement, les maîtres dans toute la zone frontière, jusqu'à la Moulouya et à l'Oued Guir. Sans violer le traité de 1845, nous nous trouverons peu à peu en avoir réparé les erreurs et comblé les lacunes, et nous obtiendrons enfin, avec le moins de frais possible, la sécurité de la région des marches.

Ces divers avantages, la présence en Algérie d'un envoyé du Sultan nous avait permis de les obtenir ; il restait à les faire

(1) Les marchés marocains seraient, d'après un projet qui n'a rien de définitif, établis à Cherraa (près de l'Oued Kiss), Oudjda, Debdou, Aioum-sidi-Mellouk, Figuig, Kenadsa ; les marchés mixtes à Rasel-Aïn (des Beni-Matar) et Beni-Ounif ; les marchés français à Adjéoud, Marnia, El-Aricha, Aïn-Sefra.

passer dans la réalité pratique. C'est là que les difficultés allaient commencer; et elles allaient venir non de la mauvaise volonté du Maghzen ou de ses délégués, mais d'Algérie, où la politique du gouverneur général trouvait des adversaires haut placés, et de France, où la timidité du gouvernement s'ajoutait à des défiances personnelles pour porter le conseil des ministres à ne pas suivre jusqu'au bout la méthode tracée par M. Revoil d'accord avec M. Delcassé. En même temps, des troubles, qui durent encore, commençaient parmi les tribus du *bled-es-siba* et immobilisaient les forces et l'activité du Sultan, tandis que des intrigues de cour, encouragées sous main par des influences étrangères, travaillaient à ébranler le crédit de Guebbas. Les difficultés, cependant, grossissaient, et les attentats, de plus en plus fréquents tout le long de la frontière, appelaient une répression énergique que le gouverneur général comptait exercer d'accord avec le délégué du Sultan et dont il demandait avec instances les moyens au gouvernement. Mais, partout, il se heurtait à une mauvaise volonté évidente, et chaque jour écoulé emportait l'occasion d'agir et avec elle l'espoir d'achever promptement l'entreprise commencée. Jusque dans les oasis sahariennes de l'Extrême-Sud, l'œuvre ébauchée, sous la direction du commandant Laperrine, par les raids si remarquables des lieutenants Cottenest et Guillo-Lohan (1), était brusquement interrompue, sans raisons sérieuses, au moment même où elle allait aboutir, sans frais et sans coup férir, à la jonction de nos postes du Touât avec ceux du Niger et à la soumission complète du pays Touareg.

Cependant, la situation, dans la zone frontière, devenait intolérable; il n'était plus possible de ne pas intervenir. Le gouverneur général obtint enfin l'autorisation de lancer deux petites colonnes, l'une dans le Bechar, l'autre dans le Beni-Smir. C'est sur ces entrefaites que M. Revoil fut réduit, dans des circonstances que l'on n'a pas oubliées et que nous n'avons pas à apprécier ici, à donner sa démission.

(1) Parti du Touât, le lieutenant Cottenest avec une petite troupe de tirailleurs sahariens, montés sur des méharis, a fait le tour du massif du Hoggar et battu à Titt 300 Touareg qui voulaient lui fermer la route de retour. Le lieutenant Guillo-Lohan a visité les misérables douars des Touareg-Hoggar. Enfin, le commandant Laperrine lui-même, avec M. Émile Gautier, vient d'explorer l'Ahanet et d'atteindre In-Zize, à mi-chemin entre le Touât et Tombouctou. On peut dire qu'aujourd'hui il n'y a plus de question Touareg.

## III

Les premières pensées du nouveau gouverneur général, M. Jonnart, furent pour le Sud-Oranais. Avant de quitter Paris, il se mit d'accord avec le gouvernement sur un programme d'action répressive comprenant le bombardement de Figuig et les deux colonnes du Bechar et du Beni-Smir. « Le bombardement de Zenaga, a déclaré le gouverneur lui-même, était décidé avant mon voyage dans l'Extrême-Sud (1). » On se proposait évidemment, en frappant un coup retentissant, plus encore d'impressionner les imaginations algériennes et de calmer l'émotion publique, que de prévenir les attentats, car, si jaloux de leur indépendance et si rebelles à notre influence que soient les gens de Zenaga, l'on ne saurait cependant leur imputer toutes les attaques qui se produisent depuis Igli jusqu'à Marnia ; les ksouriens subissent la présence des nomades bien plutôt qu'ils ne la désirent et il est à croire que même les agressions qu'eut à repousser l'énergique chef du bureau arabe de Beni-Ounif, le lieutenant Berriau, furent plus souvent le fait des nomades ou des malandrins réfugiés dans les oasis que des ksouriens eux-mêmes (2). Mais il est légitime et nécessaire d'appliquer dans ces régions le principe de la responsabilité collective, sans lequel il n'est pas de police ni de répression possible.

Le bombardement décidé, le gouverneur se rendit à Beni-Ounif, avec le général O'Connor, commandant la division d'Oran, pour étudier sur place la situation ; franchissant un col, ils s'avancèrent, pour reconnaître les abords de l'oasis, avec une trentaine de spahis, tandis qu'une compagnie de la légion étrangère restait dissimulée dans la palmeraie. La tentation était trop forte : les gens de Zenaga n'y résistèrent pas et, croyant l'occasion propice, ils attaquèrent le gouverneur et sa suite. Le général O'Connor « avait en poche, depuis trois jours, l'ordre de bombarder Figuig ; » l'agression du col de la Juive ne modifia pas le plan arrêté ; elle ne fit que rendre plus manifeste la légitimité du châtement qui, le 8 juin au matin, s'abattit comme une trombe sur les ksour de Figuig et tout spécialement sur Zenaga.

(1) Déclaration de M. Jonnart, dans *le Matin* du 26 juillet 1903.

(2) Voyez l'excellent article du comte Henry de Castries dans le *Journal des Débats* du 26 juin.

Quelques jours après, la suite du programme s'accomplissait. Le 19 juin, bravant les ardeurs du soleil saharien, une colonne quittait Beni-Ounif sous les ordres du colonel d'Eu, et, par Ben-Zireg, se rendait à Bechar; de là, elle lançait en avant son goum, qui visitait Kenadsa et enlevait de vive force Bou-Maïs. Le 3 juillet, les troupes étaient de retour à Beni-Ounif; le colonel avait recueilli la soumission d'une importante fraction des Doui-Menia et fait respecter, presque sans frais et sans autre perte que deux soldats indigènes, la puissance française dans tout le triangle de l'oued Guir et de la Zousfana. Mais, pas plus que la commission franco-marocaine de 1902 et que l'escorte qui l'accompagnait, elle n'avait pu rejoindre les dissidens. En même temps, une autre colonne, partie de Mecheria, sous les ordres du colonel Pierron, parcourait les environs du Chott-Tigri et le massif du Beni-Smir, et, dit le communiqué officiel, « purgeait de malfaiteurs la région située entre Mecheria et Figuig. »

Le bombardement de Zenaga produisit, dans le public français et, plus encore, parmi les Algériens, une très vive satisfaction. Volontiers simpliste, la crédulité populaire rejetait sur Figuig, dont le nom seul lui est familier, tous les péchés des nomades: enfin, puisqu'elle était bombardée et avait fait sa soumission, on n'allait plus en entendre parler! Moins optimiste, le communiqué officiel insinuait prudemment que « des vols et des agressions isolées pourront encore se produire sur cette immense frontière. » Et, de fait, deux jours après le bombardement, un troupeau de moutons était enlevé et le berger tué; le 26 juillet, un spahi était blessé, près de la ligne du chemin de fer, à Hadjerat M'Guil, par un parti d'Oulad-Djerir. Le 16 juillet une *harka* de Brâber attaquait un convoi et enlevait des chameaux, qui lui étaient repris le lendemain par les méharistes du capitaine Regnault. Enfin, le 2 septembre, la surprise d'El-Moungar par une bande nombreuse, et la mort du capitaine Vachez, venaient démontrer cruellement la nécessité de prendre, dans le Sud-Oranais, des mesures énergiques de répression et de défense. Ces derniers incidens se sont passés très loin au sud de Figuig; mais le public ne distingue guère entre ces noms barbares, et l'inquiétude a reparu. Croire que le bombardement de Figuig préviendrait le retour des attentats des nomades, était une illusion presque aussi forte que d'espérer mettre fin aux exploits des « apaches du Sébaste » en faisant caracoler, dans les rues de

Paris, un escadron de la garde républicaine ! Il serait imprudent de compter même sur la tranquillité de Figuig : « Nos officiers de la garnison de Beni-Ounif vont s'y promener maintenant la canne à la main, » a déclaré M. Jonnart ; le général Cauchemez et ses compagnons s'y sont, eux aussi, « promenés » avant la canonnade du 8 juin et cependant l'attentat du 31 mai s'est produit. Un détail caractérise bien ce qu'il faut penser de la soumission des gens de Zenaga : en venant demander l'aman, les délégués de la Djemâa apportèrent, pour les officiers du général O'Connor, des fusils artistement ouvragés ; le lendemain, tandis qu'on admirait l'élégance de ces armes, un coup de feu partit et faillit atteindre l'un des assistans : tous les fusils offerts en cadeau étaient bourrés jusqu'à la gueule de poudre et de plomb... Ainsi, notre tâche, dans les marches algéro-marocaines, n'est pas achevée et ceux qui avaient tout espéré de la force ont quelque sujet d'être déçus ; le bombardement et les deux expéditions qui l'ont suivi ont produit un bon effet ; mais il reste à faire toute l'œuvre d'organisation, à soumettre les dissidens et à préparer la paix par le développement des relations commerciales. On n'y réussira qu'en continuant à pratiquer la politique d'entente avec le gouvernement marocain et en exécutant avec patience et ténacité « les accords » de 1903.

Hâtons-nous de dire que cette méthode, M. Jonnart, d'accord avec le gouvernement, l'a finalement adoptée. Mais on put croire tout d'abord que l'arrivée d'un nouveau gouverneur et la fièvre belliqueuse que le bruit du canon de Figuig a provoquée pendant quelques jours, allaient être le signal d'un changement d'orientation de notre politique. Les adversaires algériens de l'entente avec le Maroc, ceux qui attendent tout de la force, manifestaient bruyamment leur satisfaction. *L'Écho d'Oran*, parlant de l'agression des gens de Zenaga contre M. Jonnart, l'appelait « l'incident libérateur » qui mettrait fin à « une politique néfaste ; » et, dans un article violent, il demandait « s'il n'était pas temps de renvoyer d'où ils viennent ces négociateurs du Sultan de Fez, — et non du Maroc qui ne lui appartient pas, — qui viennent de nous démontrer jusqu'à quel point ils sont dépourvus d'autorité sur les tribus qui nous avoisinent. » L'attitude du gouverneur général lui-même ne laissait pas que d'encourager ces tendances : lorsque, après l'attentat du 31 mai, Mohammed-el-Guebbas vint à Saïda, au nom du Sultan, pour exprimer à



M. Jonnart les vifs regrets que lui causait la conduite des gens de Zenaga, il ne fut même pas reçu. Personne n'ignorait, cependant, avant le bombardement, qu'il s'agissait, comme le président du Conseil l'avait déclaré, le 4 juin, à la tribune « d'une opération de police ; » que nous n'occuperions pas Figuig et que nous nous contenterions « d'exercer des représailles contre des bandits et des pillards, dans la limite des traités et conventions que nous avons signés avec le Maroc. » Puisque nous étions résolus à ne pas établir notre autorité directe à Figuig, il eût été tout naturel de nous servir de l'*amel* et de Guebbas lui-même pour établir, sous le contrôle et avec l'appui de la France, l'autorité du Sultan dans les oasis. Ainsi, même nos pires adversaires n'auraient pas pu présenter le bombardement comme un acte d'hostilité contre le Maroc. Au lieu de cela, non seulement Guebbas ne fut pas invité à venir à Beni-Ounif, mais le général O'Connor, dans l'allocution, très mâle et très ferme, qu'il adressa aux représentans des Djemâa, crut devoir ajouter :

Des gens malintentionnés vous ont dit que la France vous punissait parce que beaucoup d'entre vous s'étaient déclarés pour le prétendant et contre le Sultan Abd-el-Aziz. C'est faux ; ils vous ont trompés.

Jamais la France ne fait acte de parti en intervenant chez ses voisins ; de même, les Djemâa de vos ksour conservent toutes leurs libertés et toute leur autorité.

En même temps, les soldats marocains amenés à Oran par le capitaine de Thezillat pour aller tenir garnison à Figuig, étaient privés de leur chef et laissés à Oran où ils étaient en butte à toute sorte de moqueries et d'insultes de la part des habitans et des soldats de la garnison : les journaux réclamaient qu'on les renvoyât chez eux. Ces cent cinquante hommes, il faut l'avouer, presque tous trop vieux ou trop jeunes, mal vêtus, à peine armés, n'avaient pas l'air très martial, et l'on augurait qu'ils seraient incapables de maintenir l'ordre à Figuig. Mais, puisqu'ils devaient être commandés par des cadres français, rien n'eût été plus facile que d'y faire entrer quelques-uns de nos braves tirailleurs, musulmans comme eux, et de chercher des recrues parmi ces nombreux Marocains qui viennent, chaque été, louer leurs bras dans la province d'Oran. C'est d'ailleurs la solution à laquelle on se verra sans doute, à la fin, obligé de recourir.

Ces incidens, l'affront que l'on avait paru faire à Mohammed-

el-Guebbas et surtout les paroles du général O'Connor qui pouvaient laisser croire que la France reconnaissait l'indépendance de Figuig et tenait la balance égale entre Mouley-Abd-el-Aziz et le *roqui* Bou-Hamara, eurent, dans l'entourage du Sultan, un profond retentissement. Les ennemis de Guebbas ne se firent pas faute de commenter et d'amplifier ces nouvelles pour compromettre le crédit de leur rival et ruiner l'influence française. En même temps, les agens officieux des puissances européennes s'efforçaient de dénaturer l'affaire de Zenaga et représentaient le bombardement comme un acte d'hostilité contre le Maroc. Toute la politique que nous suivions à Tanger depuis plusieurs années et dont nous attendions les meilleurs fruits, allait se trouver compromise quand heureusement et tout à coup le ton et le langage des représentans du gouvernement français redevint ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être. Le gouverneur général était allé, dès le 9 juin, à Alger, faire une visite à Guebbas; « M. Jonnart, disait le télégramme officiel, a remercié Mohammed-el-Guebbas de la démarche que le représentant du Maroc a faite auprès de lui, à Saïda, le lendemain de l'attentat de Zenaga, pour lui exprimer les vifs regrets du Sultan. » Depuis lors, toute hésitation a disparu de notre politique; l'unité de vues est pleinement rétablie entre Paris, Alger et Tanger. Le 26 juillet, M. Jonnart, à Paris, déclarait à un journaliste que « les instructions générales du gouvernement sont d'assurer, dans la mesure du possible, l'exécution des arrangemens pris avec le Maroc et de développer nos relations amicales pour poursuivre notre pénétration économique dans ce pays. » Les actes sont d'accord avec les paroles : on a pu le voir quand des troupes marocaines, débarquées à Nemours, se sont rendues à Oudjda pour reprendre la ville sur les partisans de Bou-Hamara. Tous ceux que préoccupe avant tout le développement de l'influence française au Maroc ont vu avec joie cette preuve nouvelle de la bonne entente des deux gouvernemens; mais elle a causé une vive indignation à M. Trouin, député, qui a écrit à M. Delcassé pour brandir sur sa tête les foudres de l'interpellation et qui a rempli de ses plaintes les colonnes du *Temps*, où, d'ailleurs, ses argumens ont été réfutés avec tant de vigueur que nous n'aurions même pas fait mention des colères de M. Trouin s'il n'était malheureusement certain qu'il est l'écho d'un avéré nombre de ses électeurs de la province d'Oran.

Un pareil état d'esprit, qui serait incompréhensible en France, est, nous l'avons déjà montré, explicable en Algérie, chez ceux qui, trop rapprochés des événemens, n'en peuvent apercevoir que l'un des aspects. Par bonheur, cette opinion ne saurait prévaloir contre l'unanime volonté de ceux qui ont la responsabilité de diriger notre politique à l'heure grave où les destinées du Maroc traversent une crise décisive; mais le mécontentement d'une partie de l'opinion algérienne est une raison de plus pour que l'on se hâte de donner à l'accord du 20 avril 1903 la sanction des résultats. La période de réalisation commence. Il est nécessaire d'abord d'achever l'organisation des « territoires du Sud, » acceptée par la Chambre; de créer au moins une nouvelle compagnie de tirailleurs sahariens à Beni-Abbès; et d'organiser, avec les tribus soumises, des maghzen comme celui que l'on a formé, à Taghit, avec les Doui-Menia ralliés. Le prolongement du chemin de fer de Beni-Ounif jusqu'à Ben-Zireg et Kenadsa fera plus pour asseoir l'influence française dans la région du Bechar que la coûteuse promenade des colonnes militaires. L'installation de garnisons marocaines avec officiers et instructeurs français, l'occupation permanente d'un poste dans le Beni-Smir, assureront la police des régions frontières, tandis que l'ouverture de nombreux marchés développera les échanges et fera peu à peu naître chez les indigènes une confiance dont nous n'aurons qu'à recueillir tous les fruits.

L'organisation et la pacification des marches de l'Algérie, du côté du Maroc, ne saurait être l'œuvre d'un jour; la patience est la vertu qu'il faut souhaiter à ceux qui, avec un dévouement dont il convient de leur être reconnaissant, se vouent à cette tâche ingrate. Au bord de la mer ou dans les déserts de sable, ce n'est qu'au prix de longs efforts que l'on parvient à dompter l'envahissante mobilité des dunes; ce n'est pas non plus en un jour, — fût-ce un jour de bombardement; — ce n'est pas même en un an que nous réussirons à mettre de l'ordre dans les tribus de la frontière, à ramener tous les dissidens, à régulariser les courses des nomades, à tarir les sources d'où s'élancent, pour le pillage, les *djich* ou les *rezzou* et à faire de ceux qui détroussaient les convois ceux qui les défendent. N'espérons même pas détruire les derniers pillards : si loin que nous les pourchassions dans l'ouest, en vertu du droit de suite, nous n'irons jamais assez avant, tant que nous ne nous servirons pas de l'autorité du

Sultan, pour qu'ils ne puissent s'abriter derrière ce qui restera du Maroc indépendant; quand les Doui-Menia et les Oulad-Djébir auront tous accepté la domination française, quand les brigands de la veille seront devenus les gendarmes du lendemain, nous nous trouverons en contact avec les Beni-Guil et les Amour, et, plus loin, avec les hommes du Tafilelt et, par delà les cimes neigeuses de l'Atlas, avec ces nombreuses tribus berbères qui n'ont jamais subi aucun joug et d'où partent ces redoutables *harka* dont l'attaque a été parfois si meurtrière à nos postes; toujours, à la périphérie de la zone organisée, nous retrouverons la masse inorganique des tribus indépendantes, avec leurs instincts farouches, leur haine de tout ce qui est étranger, leur horreur de tout ce qui est nouveau. Mais, en exerçant ainsi, peu à peu, dans les marches algéro-marocaines, l'influence fécondante de notre sentiment de la justice, de notre amour de la paix et de notre activité commerciale, nous prouverons au Sultan la valeur bienfaisante de notre amitié, nous lui montrerons par quels procédés et pour quel objet s'exerce la puissance française. Et lorsque nous aurons mis la paix sur nos frontières en organisant nos tribus et en aidant le Maghzen à dompter les siennes, il se trouvera que nous aurons, sans qu'on y prenne garde, échantillonné le protectorat, et rempli la fonction que l'histoire et la nature destinent à la France, de civiliser le Maroc et de l'éveiller de la léthargie où l'Islam endort ses énergies et ses richesses.

RENÉ PINON.

---

---

# REVUE SCIENTIFIQUE

---

## L'ÉVOLUTION DE LA PHYSIOLOGIE DU FOIE

---

L'étude des fonctions du foie a fait, en ces dernières années, des progrès qui méritent d'être rapportés. Il y a d'autant plus d'intérêt à en donner un court exposé que la plupart de ces notions nouvelles ne sont point encore sorties du cercle restreint des savans de laboratoire, bien qu'elles soient de nature à intéresser les naturalistes, les médecins et le public savant.

La conclusion générale qui s'en dégage est celle d'une multiplicité extrême des fonctions remplies par le foie. Il est, d'abord, un véritable grenier d'abondance, un comptoir d'approvisionnement qui fournit aux autres parties du corps, par l'intermédiaire des vaisseaux, le sucre indispensable, les graisses, le fer. — C'est, en second lieu, un laboratoire d'expurgation qui fabrique la bile et où les déchets et les produits usés sont remaniés et mis sous la forme (d'urée, de phényl-sulfates, de taurine, etc.) qui permet au rein et aux autres émonctoires d'en débarrasser l'organisme. — C'est, en troisième lieu, un instrument de défense contre les intoxications.

Mais, toutes ces fonctions diverses sont la manifestation d'un ordre d'activité unique : l'activité chimique. Le foie dénature plus ou moins profondément les matériaux, importés du dehors ou drainés du dedans, que la circulation lui amène. Il leur donne la forme chimique qui convient pour leur permettre soit de s'entreposer, soit de s'éliminer. Si le corps de l'animal, dans son ensemble, peut être comparé à un État organisé, le foie en est une ville manufacturière qui groupe et concentre les principales industries chimiques du pays. Le

résultat des découvertes contemporaines a été d'étendre considérablement le cercle d'activité de ce volumineux organe, et de montrer sa participation au plus grand nombre des mutations de matière dont l'économie est le théâtre.

## I

Dans l'histoire du développement de nos connaissances, le foie a subi d'étranges vicissitudes. Les anciens anatomistes avaient la plus haute idée de son rôle. « Je ne sais pas ce que je ferai, disait le personnage du roi Lear, mais ce seront de grandes choses ! » Ainsi le foie. Les contemporains d'Erasistrate et ceux de Galien ignoraient ce qu'il faisait, mais c'étaient de grandes choses : ils le mettaient au pinacle. On peut dire qu'il y est resté pendant tout le moyen âge et les commencemens de la Renaissance : son règne, comme l'autorité même de Galien, a duré treize siècles. Une révolution, provoquée par la découverte des vaisseaux lymphatiques, au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, le précipita du siège élevé qu'il occupait dans la hiérarchie des organes.

Déjà, depuis une centaine d'années, les recherches anatomiques avaient commencé d'ébranler la foi dans les dogmes d'Aristote et de Galien. L'esprit nouveau, le vent de libre examen, avaient soufflé sur l'œuvre galénique, et l'autorité de l'expérience s'était dressée contre la parole des maîtres. Realdo Colombo écrivait, en 1559, qu'une certaine vivisection en apprenait « plus, en une heure que trois mois de lecture, des livres galéniques. » La publication du traité d'anatomie de Vésale en 1543, la découverte de la petite circulation dix ans plus tard, par Realdo Colombo ou Michel Servet, avaient contredit l'enseignement traditionnel. La découverte des vaisseaux lymphatiques par Aselli en 1622, six ans avant qu'Harvey publiât sa découverte de la grande circulation, porta le dernier coup aux doctrines de Galien en général, et, en particulier, à sa théorie sur le rôle du foie : *Princeps corporis, cocus et arbiter*. Cet organe déchu n'eut plus pour office que de sécréter une petite quantité d'un liquide excrémentiel, la bile.

L'observation d'Aselli sur les lymphatiques de l'intestin ou chyli-fères, confirmée de 1647 à 1651 par les observations de J. Pecquet, d'O. Rudbeck et de Bartholin sur les lymphatiques du reste du corps, était, en effet, incompatible avec les fonctions que l'on attribuait alors au foie. On verra tout à l'heure en quoi et comment. Toujours est-il que les novateurs n'eurent point un triomphe facile, car on contesta leurs idées : ils ne l'eurent point modeste non plus. L'un d'eux,

Thomas Bartholin, médecin danois et anatomiste de grand renom, écrivit, au cours de la dispute qui s'éleva à ce propos, une petite pièce intitulée *Les Funérailles du foie*, qui se répandit dans les écoles. Le pamphlet se terminait par une épitaphe, bien connue, dans laquelle le foie était enterré comme un seigneur sans importance, comme un personnage déchu : *Siste viator. Clauditur hoc tumulo qui... Abi sine jecore viator.*

La réaction contre cette manière de voir, manifestement exagérée, a été lente : mais elle était inévitable. Le xix<sup>e</sup> siècle a vu la restauration, par la main des physiologistes, de l'organe que les anatomistes du xvii<sup>e</sup> siècle avaient détrôné. — C'est Magendie qui fut le premier instrument de cette révolution. Il rouvrit, en effet, aux aliments, aux produits de la digestion, la route du foie que leur avaient fermée Aselli, Pecquet, Rudbeck et Bartholin. — Claude Bernard fut le second ouvrier de cette réhabilitation du foie. Il agrandit encore son rôle en montrant qu'il est la source du sucre indispensable à la nutrition des parties et au fonctionnement des muscles (*fonction glycogénique*). — Meissner, en 1864, découvrit un nouveau champ ouvert à l'activité hépatique : c'est la fabrication de l'urée, c'est-à-dire de la substance qui est le résultat de l'usure des organes et le témoin de leur activité vitale (*fonction uropoïétique*). — On connut ensuite que le foie exerçait une *fonction de défense* contre les poisons de toute espèce qui viennent de l'intestin : contre les substances minérales (Orfila), contre les alcaloïdes végétaux (Heger et Schiff, H. Roger), enfin contre les produits de désintégration et les poisons microbiens (Camara, Pestana, Charrin). — Nouvelle acquisition, la connaissance de la *fonction adipogénique*, qui fait le pendant de la fonction glycogénique. Entrevue déjà par Magendie, son étude se poursuit et se complète chaque jour : le foie fixe les graisses ou les fabrique, et les distribue aux parties selon leurs besoins. — La *fonction pigmentaire* a été mise en lumière par MM. Dastre et Floresco, en 1897 : le foie fixe les matières colorantes, et, par exemple la matière verte des plantes ; il produit des pigments qui sont les mêmes d'un bout à l'autre de la série animale. Enfin, la *fonction martiale* a été signalée en 1899 (Dastre).

La Physiologie contemporaine s'est donc enrichie d'un grand nombre de notions nouvelles relativement au fonctionnement du foie. Ce n'est certainement pas ici le lieu d'exposer le détail de ces faits : mais il peut être intéressant d'en dégager la signification générale — et de prendre, pour ainsi dire à vol d'oiseau, un aperçu de ce domaine progressivement acquis.

## II

Dans les vues de Galien, l'importance de l'organe hépatique lui venait très justement de ce qu'il se trouve sur le chemin des alimens digérés. Il était le point de rassemblement de tout ce qui pénètre dans l'organisme par la voie de l'intestin, de tout ce qui, élaboré ou non, est absorbé. C'est avec ces matériaux, déjà préparés par la digestion gastrique et intestinale, que le foie fabriquait, en leur faisant subir une sorte de seconde digestion ou coction, la substance des organes et des tissus, et, d'abord, le sang. Galien pensait donc que le foie préside à la formation du sang : *cruentum imperium!* « Après que le foie, disait-il, a reçu l'aliment déjà préparé d'avance par ses serviteurs et offrant, pour ainsi dire, une certaine ébauche et une image obscure du sang, il lui donne la dernière préparation, nécessaire pour qu'il devienne sang parfait. »

C'est cette élaboration alimentaire que la découverte des chylifères et des lymphatiques parut contredire et jeter à bas. Les savans du xvii<sup>e</sup> siècle virent, après Aselli, les vaisseaux lactés, les chylifères, chargés d'alimens digérés, de chyme; et, ils constatèrent, avec J. Pecquet, que ces vaisseaux ne se rendaient point au foie. L'organe hépatique cessait d'être, dès lors, l'aboutissant des alimens digérés. On crut que ceux-ci arrivaient tous dans la citerne de Pecquet, et que, de là, ils étaient dirigés, par les lymphatiques de Rudbeck et Bartholin, dans les membres, les organes, les tissus, dans toutes les parties du corps. On déclara désormais que c'était dans « la cuisine des membres » qu'ils subissaient les mutations qui ont pour effet de les transformer en matière vivante : ce n'était plus dans le foie. De là, cette idée de la faillite du foie qui a subsisté jusqu'à Magendie.

En réalité, c'est Galien qui avait raison. C'est bien au foie que se rend directement la plus grande partie des matériaux digérés venant de l'intestin. La masse principale du chyme pénètre dans les veines intestinales et ensuite dans le foie, par les branches de la veine-porte. Le reste prend la voie détournée des chylifères et du canal thoracique, tombe dans le système veineux et est conduit au cœur, comme l'ont vu les expérimentateurs du xvii<sup>e</sup> siècle; mais ce n'est qu'une minime partie des alimens, particulièrement les graisses, qui suivent ce détour. Encore faut-il remarquer que le cours de la circulation ramène successivement, et dans un temps fort court, le sang, chargé de la plupart de ces matériaux, à l'organe hépatique, avant qu'ils n'aient



subi dans les autres organes une dénaturation complète. Le foie est vraiment ainsi, directement par l'absorption veineuse et indirectement par l'absorption lymphatique, le point d'arrivée, l'aboutissant des matières alibiles élaborées par la digestion. Il est, d'une manière générale, la première station sur le trajet de toutes les substances alimentaires ou non, utiles ou nuisibles, qui pénètrent dans l'organisme par la voie de l'estomac ou de l'intestin.

C'est là ce qu'établit clairement Magendie. Il restitua à la veine-porte. confluent de toutes les veines intestinales, le rôle prépondérant qui lui appartient dans l'absorption des produits de la digestion. Plaçant un poison dans une anse d'intestin, il montra que l'intoxication ne se produit pas si l'on vient à lier les veines tout en conservant les lymphatiques intacts ; au contraire, le tableau de l'empoisonnement se déroule si l'on interrompt le trajet des lymphatiques en conservant la perméabilité des veines. Cette expérience établit l'arrivée directe au foie, par absorption veineuse, des matières qui peuvent passer à travers la muqueuse digestive. — Elle met en lumière une seconde vérité : c'est à savoir, le rôle protecteur du foie vis-à-vis des poisons. Cet organe modifie ou fixe les substances toxiques que lui amène la veine-porte ; il les rend anodines, ou en diminue tout au moins la nocivité : par là il contribue à la défense de l'organisme contre tous les poisons, soit qu'ils viennent du dehors, soit qu'ils naissent dans l'organisme par suite des fermentations et putréfactions intestinales ou par l'effet de la destruction continuelle qu'y subissent les matières albuminoïdes. Ce rôle de protection a été mis en évidence dans ces dernières années par des expériences qui ne sont que le prolongement et la répétition de celle de Magendie.

Mais, pour le célèbre physiologiste, il ne s'agissait encore que du trajet des aliments digérés. C'était déjà réhabiliter le foie et le rétablir dans une partie des dignités, charges et offices que lui avait attribués Galien, que de montrer dans la veine-porte la véritable voie d'absorption ; de prouver qu'elle déverse la plus grande partie des produits de la digestion dans ce viscère. Galien ajoutait à cette vérité l'hypothèse que celui-ci, à son tour, les transforme en liquide nourricier, en sang, par une véritable « faculté sanguifique. » Le résidu de cette opération était la bile, — on disait alors « les biles. »

Le célèbre médecin de Pergame se faisait, comme tous ses contemporains, une idée très chimérique de ces résidus. Ils étaient, pour lui, au nombre de trois : la « bile jaune » déversée dans l'intestin ; la « bile noire » qui est entraînée vers la rate ; et le « sérum, » liquide

que Galien croyait être conduit au rein et éliminé par cet émonctoire. — Les troubles de ce fonctionnement imaginaire produisaient une infinité de maladies, la pléthore, l'anémie, la cachexie, l'hydropisie : la bile jaune était responsable des affections aiguës ; la bile noire, l'atrabile, était la source d'un grand nombre d'affections chroniques, des troubles intellectuels, de l'hypocondrie, de la mélancolie, de l'hystérie, de l'apoplexie et des convulsions.

Nouvelle chimère : outre cette fonction si importante d'élaboration alimentaire définitive, de sanguification, Galien attribuait au foie un rôle capital dans la distribution du sang. Les anciens ne connaissaient point le mouvement circulaire du sang ; ils imaginaient que le sang artériel ou hématisé restait enfermé dans le réseau des artères ou arbre artériel ; que le sang fabriqué par le foie restait dans le réseau des veines ou arbre veineux ; et que l'un comme l'autre ne pouvaient qu'osciller de la racine au faite, dans le système de conduits ramifiés où il était emprisonné. Galien, comme Aristote, comparait ce prétendu mouvement de va-et-vient au flot alternatif de l'Euripe, c'est-à-dire au flux et au reflux de l'étroit canal qui séparait l'île d'Eubée de l'Attique et de la Béotie. Le foie était donc le point de départ, le principe de toutes les veines, comme le cœur était le principe des artères et le cerveau le principe des nerfs.

La découverte de Harvey fit justice de toutes ces chimères : et il n'en subsiste plus que cette vérité de fait que le foie possède une irrigation sanguine extrêmement riche qui lui vient de deux sources. Il reçoit, par la veine-porte, le sang veineux qui sort de la rate et presque tout celui qui sort de l'intestin, et c'est sur ces matériaux que s'exerce son activité fonctionnelle. Il reçoit, par l'artère hépatique, le sang artériel qui nourrit son tissu et en entretient la vitalité. De telle sorte que les physiologistes contemporains ont pu réussir à atténuer considérablement les fonctions du foie sans supprimer du coup sa vitalité : il leur a suffi de détourner de lui le sang de la veine-porte, en lui conservant l'afflux de l'artère hépatique. L'organe, ainsi coupé d'une partie de ses communications vasculaires avec le reste de l'économie, continue à vivre et l'animal peut subsister pendant un certain temps. Cette expérience, qui a eu beaucoup de retentissement et qui a fourni des renseignements précieux à la physiologie, a été réalisée pour la première fois par Eck en 1887. L'opération porte le nom de « fistule de Eck. » Elle consiste à aboucher la veine-porte dans la veine-cave, de manière à éviter au sang de l'intestin et de la rate le détour qu'il fait normalement à travers le foie. Mais, si l'artère hépa-

tique, nourricière du tissu vient à être liée, l'organe se mortifie. L'animal lui-même qui supportait la suppression du sang veineux-porte ne supporte pas celle du sang artériel hépatique : il succombe, en deux ou trois heures, à l'opération.

### III

Après l'œuvre de Magendie, vint celle de Claude Bernard. L'histoire des découvertes relatives à la physiologie n'en mentionne aucune qui, au point de vue de sa fécondité, puisse être mise en balance avec celle de la fonction glycogénique. On a connu, grâce à Claude Bernard, non pas seulement la plus importante des fonctions du foie, mais l'une des conditions universelles de la constitution des milieux vivans qui est la présence du sucre; et, par voie de conséquence, enfin, les sources de l'activité musculaire. Nous pouvons être sobres de détails en ce qui concerne la fonction glycogénique. Son histoire a été exposée ici même (1). On a dit que le sucre était, non pas un aliment quelconque, mais une matière physiologiquement privilégiée: qu'il est consommé pour la manifestation de l'activité de chacune des parties de l'organisme; que sa disparition est le signal de la mort universelle des organes. On sait encore que le sang des mammifères doit contenir une proportion constante de sucre, qui est d'environ 1<sup>er</sup>,5 par litre; que le foie fabrique lui-même le sucre; qu'il règle sa fabrication et ses livraisons sur les besoins de sa clientèle, c'est-à-dire de l'ensemble des cellules de l'organisme. Quant à l'origine du sucre, il faut la chercher dans le glycogène. L'organe hépatique prépare le glycogène au moyen des hydrates de carbone (sucres, matières amylacées); et, à leur défaut, aux dépens des matières azotées protéiques venues du dehors ou tirées du dedans. Dans tous les cas, l'abstinence complète ne tarde pas à épuiser le glycogène du foie: et cet organe apparaît ainsi comme une sorte de grenier d'abondance où le glycogène et le sucre sont accumulés en vue du ravitaillement continu des élémens de l'économie. Dans toute l'étendue du règne animal, depuis les mammifères jusqu'aux derniers protozoaires, on retrouve les mêmes faits.

(1) *La Question du sucre en physiologie*, Revue du 1<sup>er</sup> août 1903.

## IV

Les premières notions sur la « fonction adipogénique » du foie ont une antiquité vénérable. Les Romains n'ignoraient point que les foies gras constituent un mets délicieux et savoureux : ils savaient engraisser les oies en les soumettant à un régime approprié, appliqué en temps convenable. La tradition s'en est continuée, avec des perfectionnements appréciables, dans quelques-unes de nos provinces. Il est vrai qu'il ne s'agit pas ici de graisses ordinaires. L'excellence des pâtés de Strasbourg et de Toulouse nous dispense, à cet égard, d'une constatation plus savante. La graisse du foie gras est un mélange de la graisse habituelle que l'on trouve dans les autres parties de l'oie ou du canard, avec une graisse phosphorée, plus rare, la lécithine. MM. Dastre et Morat en avaient signalé l'abondance chez les volatiles soumis à l'engraissement. Des analyses récentes ont confirmé leurs observations déjà anciennes. On a trouvé que le foie de ces palmipèdes était formé de graisses ordinaires pour une moitié et de lécithine pour 5 à 12 pour 100 de sa masse totale.

C'est encore un fait de notoriété vulgaire que le foie de beaucoup d'espèces de poissons est abondamment imprégné de matières grasses. On connaît l'huile de foie de squal. Chez la morue, le foie peut contenir une quantité d'huile qui atteint 18 pour 100 du poids de l'organe. Le fait est général. Il y a normalement de la graisse dans le foie de tous les animaux : on en trouve 2 pour 100 chez le chien. Chez la femelle en lactation, chez le fœtus à terme, chez le jeune mammifère au moment de la naissance, l'organe est infiltré de matière adipeuse. Cette richesse du foie en graisse est un caractère si général, elle appartient si bien à la cellule hépatique, qu'elle prend la valeur d'un trait signalétique. Elle sert à discerner, au microscope, l'élément anatomique du foie dans les cas douteux : la cellule hépatique se reconnaît à ce qu'elle est chargée de granulations colorées (pigment) et de gouttelettes de graisse.

La substance adipeuse se retrouve dans beaucoup d'autres parties du corps des animaux vertébrés. Il y existe un tissu adipeux universellement répandu, qui forme des accumulations de graisse sous la peau et des pelotes graisseuses dans certains points d'élection que connaissent bien non seulement les anatomistes, mais encore les maquignons, les bouviers et les acheteurs de bétail. Le foie ne se distingue pas à cet égard. Mais chez certains invertébrés, le caractère de

se charger de graisse devient un trait véritablement distinctif de l'élément anatomique du foie, parce qu'il lui est exclusif. Qu'il me soit permis de dire que c'est ce qui arrive chez beaucoup de crustacés où MM. Dastre et Davenière ont montré que le foie était le seul tissu graisseux. La richesse extrême de cet organe, chez le homard, fait contraste avec l'extrême indigence de tous les autres : on en retire la moitié de son poids de graisse : l'ensemble de tous les autres tissus n'en fournit que des traces.

Pendant longtemps, les naturalistes n'ont pas accordé d'attention suffisante à cette particularité de l'histoire du foie. Dans ces dernières années seulement, elle est devenue l'objet d'études approfondies. Les physiologistes se sont préoccupés d'abord de savoir quelle était, chez les mammifères et chez l'homme, l'origine de cette surcharge graisseuse du foie : ils ont ensuite cherché à en préciser la signification, le rôle et l'utilité.

Des expériences très ingénieuses ont prouvé qu'une petite partie était formée sur place aux dépens des hydrates de carbone et des substances protéiques de la cellule hépatique, convenablement élaborés et remaniés ; et c'est là une opération de chimie synthétique fort intéressante.

Les bonnes gens savent que l'on engraisse les oies en les gavant surtout de maïs, c'est-à-dire de farineux : ils n'ignorent point que l'on voit des oiseaux migrateurs amaigris, affamés, s'engraisser en deux ou trois jours lorsque le hasard de leur course les amène au voisinage d'une sucrerie et qu'ils peuvent se repaître des déchets de la fabrication. Mais il ne manque pas de savans biologistes qui prétendent que le foie est incapable de s'engraisser de cette façon détournée et qu'il n'accepte que la graisse offerte en nature. Un expérimentateur russe, Lebedeff, en 1884 a soutenu que toute la graisse du foie était d'importation étrangère ; c'est encore, en 1903, l'avis d'un physiologiste italien, Cavazza. Ce qui est bien certain, c'est que le foie arrête au passage les graisses alimentaires. Rosenfeld, en 1893, Gilbert et Carnot, en 1902, dans des expériences qui sont une variante de celles de Magendie et de Claude Bernard, ont vu qu'une graisse caractéristique poussée vers le foie par la veine-porte ne passait pas outre et qu'elle s'y laissait reconnaître ensuite. Et, en résumé, si l'on ne peut refuser à l'élément du foie la faculté de fabriquer, au besoin de toutes pièces, un peu de substance adipeuse avec du sucre ou de l'albumine, il faut surtout lui reconnaître une aptitude remarquable à appréhender toute graisse qui passe à sa portée.

Qu'en fait-il? On sait qu'il ne la conserve que peu de temps. Elle disparaît rapidement. Elle est consommée, brûlée sur place; ou bien encore elle est cédée aux autres organes suivant leurs besoins. A cet égard, la graisse se comporte comme le glycogène, et la fonction adipogénique forme le pendant de la fonction glycogénique. Le foie est un grenier d'abondance, un entrepôt de graisses comme un entrepôt de glycogène et de sucre.

Chez les invertébrés, cette mise en réserve des graisses pour les besoins ultérieurs de l'organisme devient tout à fait évidente. On voit par exemple ces substances passer du foie dans les glandes génitales au moment où se forment les œufs et les éléments mâles. M<sup>lle</sup> Deflandre, cette année même, a mis en lumière ces rapports de l'épargne de graisse hépatique avec la fonction de reproduction, chez les mollusques et les crustacés. Ces échanges sont d'ailleurs rendus possibles par le voisinage et même l'entremêlement habituel des deux espèces de glandes, hépatique et génitale, chez les invertébrés. Ils sont favorisés, en outre, par l'existence d'un système commun de voies lacunaires qui permet une communication directe. On constate d'ailleurs que le stock graisseux du foie subit des oscillations qui sont précisément en accord avec les périodes de la reproduction.

## V

Le foie exerce aussi un office de dépuración qui est indispensable à la conservation de la machine vivante. Nos connaissances sur cette « fonction uropoïétique » constituent l'une des acquisitions les plus laborieuses de la chimie physiologique dans ces dernières années. Elles se résument dans cette conclusion que le foie forme de l'urée au moyen des déchets du fonctionnement vital et que cette formation est à la fois un moyen de les rendre inoffensifs et d'en permettre l'élimination par le rein.

On sait depuis les travaux de Meissner en 1864, que le foie est un des lieux de production de l'urée, mais on ne connaissait ni les circonstances, ni la succession, ni le degré d'ampleur des opérations qui lui donnent naissance. On en doit la notion à Pawlow, Nencki, Salkowski et à plusieurs autres chimistes et physiologistes contemporains.

Les substances protéiques, comme les sucres et les graisses, subissent dans l'organisme une destruction continuelle. Cette désintégration qui libère de l'énergie, est une des conditions de l'activité

fonctionnelle des êtres vivans. Elle donne naissance à un grand nombre de produits qui doivent être rejetés, parce que, inutiles ou toxiques, ils encombreraient les tissus ou les empoisonneraient. Ce sont des composés très simples tels que l'acide carbonique et l'eau qui peuvent être éliminés par tous les émonctoires; l'ammoniaque et l'acide sulfurique dont une partie passe à la condition de sels et est rejetée à cet état. Mais la catégorie la plus nombreuse de ces déchets comprend des corps dont la plupart ne peuvent pas être éliminés sous leur forme actuelle et doivent être préalablement changés en urée. C'est le foie qui s'acquitte de cette transformation (1). Il l'opère avec le concours de l'oxygène. Lui seul est capable de cette besogne indispensable. En l'exécutant, il annihile des poisons redoutables; et, par là, la fonction uropoïétique se confond avec la fonction antitoxique.

Le foie est encore un instrument de protection efficace contre les poisons que la circulation lui amène. Les uns, surtout les poisons minéraux, sont rejetés en partie avec la bile; d'autres sont simplement arrêtés et fixés dans le tissu hépatique; d'autres enfin, et particulièrement les alcaloïdes végétaux, sont ensuite dénaturés. C'est Lautenbach qui, en 1876, a nettement signalé cette fonction antitoxique: Schiff, en 1877, puis Heger, appelèrent l'attention des physiologistes sur cette faculté remarquable. V. Jacques y insista à nouveau en 1880. A partir de ce moment, les expérimentateurs n'eurent plus qu'à allonger la liste des exemples particuliers de cette protection, en montrant que tel ou tel alcaloïde perd une plus ou moins grande partie de sa toxicité si, en l'introduisant par la veine-porte, on le met en présence du foie avant qu'il ait pu agir sur les tissus. Capitan, Gley, Choupe, H. Roger se sont distingués dans des études de ce genre. H. Roger a montré que cette protection s'étendait aux produits de putréfaction qui prennent naissance dans l'intestin et en général aux ptomaïnes. Les poisons microbiens eux-mêmes n'y échappent point.

(1) Ces composés forment trois séries. La première est la série des *acides amidés*, la leucine, la tyrosine, l'acide aspartique et le glyco-colle, qui proviennent de la désintégration de l'albumine; la seconde est la série des *purines*, à savoir l'acide urique, les urates et les bases xanthiques qui résultent de la désintégration de la nucléine; enfin la série des *composés ammoniacaux* comprenant des sels d'ammoniaque à acides organiques et des carbamates produits plus particulièrement dans le tube digestif et ses annexes. — Tous ces corps sont transformés en urée dans le laboratoire hépatique, et là seulement. — Cela ne veut pas dire qu'il ne se forme pas d'urée ailleurs que dans le foie et, en fait, une petite partie apparaît dans les tissus comme produit direct de la destruction protéique.

Les connaissances que nous possédons sur la « fonction digestive » du foie, se complètent chaque jour ; mais leur point de départ remonte à une vingtaine d'années. Cette fonction appartient surtout aux invertébrés : les fonctions uropoïétique et antitoxique sont presque spéciales aux animaux supérieurs. Au contraire, la « fonction pigmentaire » et la « fonction martiale » sont d'une extension universelle ; elles constituent une acquisition très récente et encore peu connue dans ce domaine de la physiologie. Nous devons leur consacrer un examen spécial.

## VI

Le foie cumule, ainsi qu'on le voit par ce qui précède, un grand nombre de fonctions diverses. La cellule hépatique a la faculté de former le glycogène aux dépens des hydrates de carbone et des substances protéiques ; d'accumuler le fer et de l'utiliser pour ses opérations chimiques analytiques ; de s'emparer des graisses ou de les créer synthétiquement ; elle forme par synthèse l'urée qui débarrasse l'organisme des déchets des tissus. Elle s'empare encore chez les invertébrés des matières colorantes, des pigments qui lui sont amenés et particulièrement de la matière verte chlorophyllienne des végétaux. Elle accumule le phosphate de chaux. Elle produit, enfin, des ferments divers, et particulièrement des ferments digestifs. C'est une cellule à tout faire. Elle n'est pas encore assez différenciée physiologiquement pour avoir un office unique : c'est une sorte d'ouvrier inférieur, apte à toutes les humbles besognes chimiques.

DASTRE.



---

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

30 septembre.

Le temps passe vite, et lorsque nous avons à rendre compte d'incidents qui datent déjà de quinze jours, nous nous apercevons qu'ils ont vieilli. Leur intérêt commence à s'éteindre, et ce que nous pourrions en dire aujourd'hui ne lui rendrait pas sa vivacité première. L'inauguration de la statue de Renan à Tréguier a servi de prétexte à des manifestations politiques dont l'illustre écrivain n'aurait été, croyons-nous, qu'à demi flatté. Il était sensible à la faveur populaire, bien qu'il ne fût à aucun degré démocrate. L'encens, même un peu lourdement offert, n'en est pas moins de l'encens, et sa délicatesse n'y restait pas indifférente. Il savait d'ailleurs que les religions viennent du peuple et non pas des académies, et l'hommage des humbles avait du prix à ses yeux. A une condition toutefois, c'est que tout cela fût vraiment pour lui.

Or, à Tréguier, il y a quinze jours, il était trop évident que Renan n'était que le prétexte de la manifestation : les véritables héros en étaient M. Combes et ses collègues. Cela ne lui aurait pas plu. Beaucoup d'autres choses, qui se sont étalées au grand jour à cette occasion, auraient, s'il avait pu les voir, amené sur ses lèvres un sourire de pitié. S'il était sincère, comme nous n'en doutons pas, lorsqu'il a écrit quelques-unes de ses plus belles pages, il était resté, sinon tout à fait respectueux, au moins affectueux à l'égard de la religion dont il s'était séparé. L'idée de faire de sa statue une protestation arrogante et agressive, plantée en face même de la petite église où son enfance avait rêvé ses premiers rêves, lui aurait semblé une faute de goût, commise non seulement contre le catholicisme, mais contre

lui-même. Enfin il aimait dans ses compatriotes de Bretagne, quelque distance qu'il eût mise entre eux et lui, ce vieil esprit celtique dont il avait si bien compris la pudeur inquiète, réservée et timide au milieu des plus énergiques élans vers l'idéalisme, et la pensée qu'on se servirait un jour de son nom pour les offenser et les contrister, lui aurait fait horreur. Il aurait goûté les discours de MM. Berthelot et Anatole France : le premier était conforme à sa conception de la science et du monde, et le second à sa manière. L'éloquence officielle de M. le ministre de l'Instruction publique lui aurait semblé à sa place dans une cérémonie où il fallait bien que le gouvernement parlât, mais où il avait d'ailleurs peu de chose à dire. M. Chaumié n'est pas sorti de ce rôle discret : aussi les journaux qui soutiennent le gouvernement l'ont-ils violemment accusé de le trahir. Il n'a pas été jugé assez anticlérical. M. Homais a été mécontent de lui. En revanche, il a été pleinement satisfait de M. Combes qui, à la vérité, n'a pas pris la parole au pied de la statue de Renan, mais seulement le soir à un banquet. Aussi, de Renan, pas un mot : et il faut savoir gré à M. Combes d'avoir montré par là qu'il n'était pas venu à Tréguier pour faire de l'esthétique et de la philosophie. Il a parlé des moines, de l'Église, de la réaction, du service de deux ans, de la paix, de l'arbitrage, de notre situation financière. Qu'en a-t-il dit ? Rien d'original à coup sûr. Il a fait un discours de réunion publique, qui aurait été tout aussi à sa place à Carpentras qu'à Tréguier, ou plutôt qui y aurait été davantage : on était à des millions de lieues de Renan ! Cette exploitation d'un nom célèbre au profit de la politique actuelle avait quelque chose de choquant. Quant à deviner ce que Renan aurait pensé de cette politique, nous n'essaierons pas de le faire. Il n'y a pas de jeu d'esprit plus décevant que celui qui consiste à faire parler un mort, surtout lorsqu'il a parlé quelquefois lui-même avec une subtilité déconcertante. Disons-le toutefois, si Renan a eu beaucoup de dédain, il n'a jamais eu de haine, et les passions sectaires n'ont jamais obscurci la sérénité de son esprit, naturellement enclin à la tolérance et à la liberté. Quelle aurait été son impression si, quinze jours après le discours de M. Combes, il avait pu voir, à Hennebont, la scène de violence sauvage où une procession inoffensive a été mise en déroute et où les catholiques ont été assiégés dans l'église ? Peut-être aurait-il cru qu'il y avait relation de cause à effet entre le discours et l'émeute. Il s'était toujours appliqué, pour son compte, à parler délicatement aux esprits et non pas brutalement aux passions. M. Combes a fait le contraire et les passions ont répondu. C'était un nouvel aspect de la Bretagne. Mais

nous n'en dirons pas sur ce sujet davantage, persuadé que les occasions ne nous manqueront pas de retrouver M. Combes — et M. Renan lui-même. Nous souhaitons seulement pour celui-ci de le rencontrer seul, ou dans une autre compagnie.

Ce qui se passe en ce moment en Angleterre est toute une révolution intérieure. La démission de M. Chamberlain, dans les conditions où elle a été donnée, a imprimé au pays tout entier une violente secousse dont il sera long à se remettre; et, quand il en sera remis, comment prévoir et comment dire quelle sera la situation respective des divers partis? Il est, semble-t-il, dans la destinée de M. Chamberlain d'ébranler jusque dans leurs vieux fondemens les partis britanniques l'un après l'autre. On sait dans quelles conditions il a quitté autrefois le parti libéral, qui, en somme, ne s'est jamais relevé du coup qu'il lui a porté. Il faut pourtant dire, à sa décharge, que l'initiative audacieuse, bien que généreuse, ne venait pas cette fois de lui, mais de M. Gladstone, auteur du *home rule*. M. Chamberlain n'en a pas moins été l'agent principal de la scission qui s'est produite à ce moment. Il a entraîné avec lui toute une portion du parti libéral, et, après l'avoir qualifiée d'unioniste, il en a apporté triomphalement l'appoint au parti conservateur. Celui-ci a cru recueillir une grande force, et les apparences le faisaient espérer en effet; l'histoire dira s'il n'y a pas eu là, finalement, une déception.

M. Chamberlain a introduit dans le parti conservateur l'élément révolutionnaire qui fermentait en lui, et, au bout de peu d'années, la physionomie de ce parti s'est trouvée profondément modifiée : elle est devenue presque méconnaissable. Nous ne savons pas, on ne saura peut-être jamais ce qu'en a pensé lord Salisbury. Il a subi le collègue qu'il s'était donné : sa volonté que l'âge avait affaiblie s'est usée contre l'énergie sans cesse en action de ce dernier. Lord Salisbury a disparu. Son successeur, M. Balfour, ne paraissait pas, à dire vrai, l'homme qui tiendrait tête à M. Chamberlain. Il lui est, à coup sûr, infiniment supérieur par la culture intellectuelle; mais on se demandait s'il aurait la résistance de caractère indispensable pour ne pas se laisser entraîner dans l'orbite où se mouvait, avec une accélération toujours plus grande, l'astre errant du ministre des Colonies. Cette question n'est pas encore résolue complètement. Mais un fait considérable s'est produit : M. Chamberlain a donné sa démission. Est-ce de sa part une rupture? Non : un pareil mot serait inexact, au moins jusqu'à ce jour. Peut-être même ne peut-on pas dire qu'il y a

scission formelle entre le gouvernement et lui : mais enfin il y a séparation, et chacun va de son côté, sans qu'on puisse dire s'ils se rejoindront jamais.

Comment le phénomène s'est-il produit ? Il y a quelques mois encore, l'accord paraissait complet entre tous les membres du gouvernement, et si M. Chamberlain avait été le plus contesté et le plus combattu de tous, la victoire finale l'avait rendu le plus populaire et, en apparence, le plus difficile à ébranler. L'instinct de combativité qui est en lui plaisait à ses compatriotes : ils y voyaient quelques-unes des qualités et aussi des défauts qui leur sont le plus chers. Sans doute la guerre du Transvaal avait été mal conçue et mal conduite ; elle avait coûté, en hommes et en argent, beaucoup plus qu'elle ne l'aurait dû ; les résultats qui viennent d'être publiés d'une enquête sur l'organisation militaire ont été à ce point de vue une révélation, non pas pour le reste du monde, mais pour l'Angleterre : n'importe ! le succès avait tout couvert, et on savait gré à M. Chamberlain de n'en avoir pas un seul moment désespéré. Il pouvait donc aspirer à tout, lorsque l'idée la plus imprévue lui est venue à l'esprit. Nous avons déjà dit que, lorsqu'il s'était déclaré unioniste, on ne savait pas, et peut-être ne savait-il pas encore lui-même à quel point il l'était. L'union intime, maintenue *per fas et nefas* entre l'Irlande et l'Angleterre, devait bientôt ne plus lui suffire ; il a voulu donner un caractère plus étroit à celle des colonies avec la métropole, par d'autres moyens sans doute, mais avec cette préoccupation toujours croissante chez lui de resserrer les membres épars de l'empire britannique. De l'unionisme primitif et mesquin il est passé à l'impérialisme, et cette lumière nouvelle l'a complètement ébloui. C'est peut-être son malheur d'avoir été ministre des Colonies : dans l'étude quotidienne des questions coloniales, d'ailleurs si importantes pour l'Angleterre, il est devenu un peu étranger aux affaires intérieures de son pays, et il s'est trouvé tout d'un coup en opposition avec une partie considérable de l'opinion. Ce n'est même pas assez dire : une grande majorité s'est dessinée contre ses projets. Quels étaient-ils ? Nous les avons déjà fait connaître. Pour rattacher par des liens plus solides les colonies à la métropole, M. Chamberlain voulait établir entre elles un Zollverein économique. On créerait un système de droits préférentiels au profit des colonies, qui trouveraient dans la métropole un marché ouvert à leurs produits, tandis qu'elles seraient elles-mêmes un marché ouvert aux produits de la métropole. La contre-partie serait naturellement un régime plus rigoureux imposé aux autres nations du monde. En un

mot l'Angleterre, le pays classique du libre-échange et auquel le libre-échange a si merveilleusement profité depuis une soixantaine d'années, deviendrait subitement protectionniste contre le reste de l'univers, tout en restant libre-échangiste à l'égard de ses colonies, sous condition de réciprocité.

Il a fallu à M. Chamberlain une grande hardiesse d'esprit pour concevoir un projet aussi aventureux, et vraisemblablement une grande force d'illusion pour le croire réalisable. Depuis 1846, c'est-à-dire depuis le succès de la ligue de Cobden et l'abolition par Robert Peel des droits sur les céréales, l'Angleterre vit en pleine liberté commerciale et s'en trouve bien. Plusieurs générations d'Anglais se sont succédé depuis cette époque, et chacune s'est attachée davantage à des principes économiques qui, l'épreuve une fois faite et le succès constaté, ont fini par se présenter à leur esprit presque comme un dogme. Il y a eu sans doute quelques déviations partielles aux principes, et on a pu constater, dans ces derniers temps, un peu d'hésitation dans la foi absolue qu'on leur avait longtemps portée ; mais ce sont là des détails peu importants, des symptômes encore peu concluans dans un ensemble de choses dont les traits essentiels semblaient immuablement fixés. Il n'y a pas d'entreprise plus téméraire que de s'en prendre, presque sans préparation, à ce qu'un peuple a longtemps considéré comme la vérité, surtout lorsqu'il a pris l'habitude d'y voir la sauvegarde efficace de ses intérêts les plus précieux. Si nous les qualifions ainsi, ce n'est pas avec l'intention de dire qu'aux yeux de l'Angleterre, les intérêts matériels soient supérieurs à tous les autres ; mais il y a autre chose dans la question, il y a la vie à bon marché qu'on a voulu assurer aux classes pauvres, et on y a réussi. C'est par là que la grande réforme de 1846, et toutes celles qui ont suivi dans le même ordre d'idées, ont eu un caractère politique, moral et social, très prononcé.

Beaucoup de personnes ont même cru qu'en 1846 la grande aristocratie anglaise, qui détenait d'immenses domaines terriens, a voulu justifier et sauver ses privilèges en faisant, sur ses bénéfices agricoles, des sacrifices intelligens et généreux dont les classes laborieuses étaient appelées à profiter. Il est certain qu'à cette date, et on l'a beaucoup répété pendant ces derniers jours, l'Angleterre a un peu subordonné les intérêts de son agriculture à ceux de son industrie ; mais, à supposer qu'elle ait perdu d'un côté, elle a si largement gagné de l'autre que la compensation a été tout à son avantage, et qu'on rencontre aujourd'hui des difficultés et des résistances aussi difficiles à

surmonter pour revenir sur les réformes de 1846, qu'on en a rencontré à cette époque pour les réaliser. C'est que les réformes de ce genre sont de celles qui agissent le plus puissamment et le plus profondément sur les mœurs nationales. Quand tout un peuple s'est habitué à vivre à bon compte, il n'y a pas de plus redoutable entreprise que de vouloir augmenter pour lui le prix des matières alimentaires de première nécessité. Le parti libéral l'a parfaitement compris. Sa situation politique paraissait bien compromise il y a quelques mois, et les plus optimistes de ses membres se demandaient avec embarras quelle plate-forme électorale il pourrait choisir pour les élections prochaines. A dire vrai, on ne trouvait rien. Tout d'un coup, M. Chamberlain a lancé son projet, et il y a eu aussitôt comme un changement à vue. Tout le monde en Angleterre porte un égal intérêt aux colonies, mais on fait déjà pour elles d'immenses sacrifices, et, en somme, les charges matérielles de la défense de l'empire retombent pour la plus lourde part sur la mère patrie. L'idée d'y joindre encore des impôts nouveaux, ou des impôts accrus dans une proportion presque impossible à calculer, ne pouvait pas se présenter aux esprits sans les dérouter. Et sur quoi porterait surtout le poids de ces impôts? Sur les alimens! Le mot de pain cher est venu aussitôt sur toutes les lèvres, sous toutes les plumes des hommes du parti libéral : mot magique, avec lequel on va loin.

Que le parti libéral s'en soit emparé et l'ait fait résonner avec force, rien de plus naturel : c'était, comme on dit, de bonne guerre. Néanmoins, M. Chamberlain s'en est plaint dans une lettre à M. Balfour dont nous aurons à parler plus loin. Il avait espéré, a-t-il dit, qu'une question qui intéresse à un si haut degré la grandeur et la fortune de l'Angleterre, ne serait pas dénaturée par l'esprit de parti et que, de part et d'autre, on s'appliquerait à l'étudier avec impartialité. « Cette manière de voir, écrit-il, n'a pas été partagée par les chefs du parti libéral; dès le début, ils ont repoussé l'idée qu'un système généralement accepté en 1846 pourrait peut-être demander quelques modifications en 1903, et toutes les forces vives de ce parti ont été mises en œuvre pour combattre toute tentative de modifier les bases de notre politique fiscale, ou même de rechercher s'il y avait lieu de les modifier. » On reconnaît dans ces expressions l'ardeur habituelle que M. Chamberlain apporte dans la polémique; elles ne sont d'ailleurs pas exactes. Il ne s'agit pas aujourd'hui d'introduire éventuellement quelques modifications dans le régime de 1846, mais de le changer de fond en comble; il ne s'agit pas d'une tentative quel-

conque pour modifier les bases du système fiscal actuel, mais de les renverser. Aussi le parti libéral n'avait-il pas besoin de méditer et de se consulter longtemps avant de prendre position. Au surplus, ce qui prouve bien qu'il n'a pas seulement obéi à l'esprit de parti, c'est que, dans la lettre même à laquelle nous faisons allusion, M. Chamberlain est obligé de reconnaître que l'émotion produite par son projet n'a pas été moins vive dans le parti conservateur que dans le parti libéral. Tout le pays l'a partagée. Que le parti conservateur se soit divisé, on en a eu la preuve dans l'opposition immédiate qu'ont faite lord Hugh Cecil, fils de lord Salisbury, et M. Winston Churchill, mais surtout dans la démission de quatre ministres, au nombre desquels était le chancelier de l'Échiquier, M. Ritchie. Ce sont là des faits éclatans, sur le caractère desquels on ne saurait se méprendre. Le parti conservateur n'a pas été, comme le parti libéral, unanime dans son hostilité; il fallait bien tenir compte de la situation périlleuse dans laquelle se trouvait placé le gouvernement. Au reste, celui-ci a commencé par prendre une attitude modeste : il n'avait pas eu la prétention de trancher lui-même et d'un seul coup une question aussi complexe. Dès le premier moment, M. Balfour ne laissait même pas de faire quelques réserves sur la solution proposée avec tant de fracas par M. le ministre des Colonies. Il fallait voir, disait-il; il fallait faire une enquête et procéder sans arrière-pensée à une étude des faits; rien ne serait plus déplacé que la précipitation en pareille matière. En somme, le gouvernement, effrayé sans doute par le *proprio motu* de M. Chamberlain, réclamait un ajournement. On n'aurait peut-être pas mieux demandé de le lui accorder, et même de laisser tomber une affaire qui soulevait tant d'objections économiques et politiques; mais M. Chamberlain n'était pas homme à s'y prêter. Il a prouvé déjà, à maintes reprises, que sa première qualité était une inébranlable fermeté dans ses résolutions. M. Balfour avait demandé le temps de faire une enquête. Au fond, l'enquête était faite d'avance pour tout le monde; elle l'était pour M. Balfour comme pour M. Chamberlain; ils savaient parfaitement l'un et l'autre la solution qu'ils devaient adopter. La différence est que M. Balfour aurait pu se taire indéfiniment et que M. Chamberlain n'en était pas capable, même un seul jour. Il a continué de faire une propagande prodigieusement active et acharnée en faveur de son système, et on a vu sortir par millions de son fief électoral de Birmingham des brochures que le *Tariff Committee* distribuait en Angleterre et dans les colonies. L'impatience de M. Chamberlain mettait le gouvernement dans l'obli-

gation de se prononcer. On attendait d'ailleurs pour les premiers jours d'octobre un discours de M. Balfour : que dirait-il ?

Pendant qu'on se posait cette question, on a appris que le Conseil des ministres tenait des réunions exceptionnelles où la question devait sans doute être agitée. Bientôt on a eu la certitude, M. Balfour ayant distribué aux autres ministres et à ses collègues, les présidents des ministères coloniaux, une brochure empreinte d'un caractère philosophique très élevé, où il discutait à son point de vue le régime fiscal de l'Angleterre et indiquait les réformes qu'on pouvait y introduire immédiatement. Nous ne ferons pas ici l'analyse de ce remarquable travail : elle a été faite partout. Dans quelques passages, M. Balfour se perd un peu dans les nuages à force de voir les choses de haut. En somme, il se montre d'accord avec le ministre des Colonies sur les principes. Ah ! combien il regrette qu'on ne les ait pas complètement appliqués en 1846, alors qu'on le pouvait si aisément. Aujourd'hui on est bien obligé de tenir compte de certains faits acquis et dont les conséquences, comme nous l'avons dit plus haut, sont entrées dans les mœurs. Toucher aux matières alimentaires, on n'y doit pas songer ! Mais il reste la possibilité, en même temps que l'utilité, d'accorder la protection de tarifs compensateurs aux produits de l'industrie britannique. M. Balfour ne vise, ce semble, que les produits dont la fabrication est achevée : en tout cas, il ne touche pas aux matières premières. Un système de protection qui ne s'applique ni aux matières premières, ni aux matières alimentaires, n'est pas, au premier abord, bien rébarbatif.

Mais quelle est la préoccupation dominante de M. Balfour ? On est frappé, en lisant sa brochure, du peu de place qu'il y accorde à celle de M. Chamberlain, et on s'aperçoit tout de suite qu'il ne poursuit pas le même but que lui. M. Chamberlain ne pense qu'aux colonies et à l'Empire ; M. Balfour en parle sans doute, mais les met au second plan. Il est surtout inquiet de voir diminuer ou se rétrécir à travers le monde les débouchés par lesquels l'Angleterre écoule les produits de son industrie. C'est là, dit-il, un très grave danger. L'Angleterre n'en sent pas encore toute la gravité, parce que les pays étrangers lui doivent beaucoup d'argent et le lui paient sous forme d'importations sur son territoire, parce qu'il reste dans l'univers des aires immenses qui ne sont pas entourées de barrières protectionnistes, enfin parce que les régions protégées ne le sont pas complètement ; mais le maintien de cette situation relativement favorable ne dépend pas de l'Angleterre, et lorsqu'elle se modifie, c'est toujours à son



détriment. M. Balfour reste libre-échangiste en théorie et il le dit très expressément ; mais il constate avec regret que l'Angleterre est aujourd'hui le seul pays du monde qui ait maintenu intégralement les sains principes de la liberté commerciale, et ce n'est pas assez, car, pour pratiquer le libre-échange, il conviendrait au moins d'être deux. L'Angleterre s'est fait une généreuse illusion en 1846 : elle a cru que les bienfaits de la liberté commerciale seraient appréciés par les autres nations comme par elle-même, et que l'exemple qu'elle donnait serait suivi. Il n'en a rien été, et, tout au contraire, le protectionnisme sévit partout avec un redoublement d'intensité. Dès lors, la situation de l'Angleterre tourne pour elle à la duperie, puisqu'elle ouvre son marché aux autres et que les autres lui ferment les leurs. Telles sont les conclusions auxquelles son enquête personnelle a conduit M. Balfour. En fait, tout cela est incontestable : mais, en fait aussi et malgré tout cela, le développement industriel et commercial de l'Angleterre a été prodigieux depuis un demi-siècle, et il est permis de se demander s'il aurait été ce qu'il a été et s'il continuerait d'être ce qu'il est avec un autre système. M. Balfour le croit, au moins pour l'avenir. Il est d'avis que l'Angleterre doit reprendre sa liberté à l'égard des autres nations et en user pour leur poser des conditions et leur dire : « Nous ne vous ouvrirons notre marché que si vous nous ouvrez le vôtre, et dans la même proportion. » En un mot, M. Balfour, par amour du libre-échange, — amour, hélas ! méconnu et mal récompensé, — pratique le protectionnisme le plus pur, mais dans un domaine limité. On voit par là que, dans la pratique, son accord ne va pas très loin avec M. Chamberlain. Qu'importe à ce dernier que l'industrie anglaise obtienne quelques satisfactions sur les marchés étrangers ? C'est un avantage peut-être, mais il le juge à sa juste valeur, qui est médiocre. Ses vues, à lui, sont plus amples et plus hautes. Son but est tout politique. Il veut augmenter la cohésion de l'Empire en habituant toutes ses parties à mêler leurs vies, à se mettre même dans une véritable dépendance les unes à l'égard des autres, enfin à se suffire mutuellement. C'est ainsi qu'on fait du ciment impérial. Quant au reste du monde, on le tiendra à distance par des tarifs suffisamment élevés.

La publication de la brochure de M. Balfour devait amener le dénouement. On n'a pas eu à l'attendre longtemps : dès le lendemain, M. Chamberlain donnait sa démission de ministre des Colonies. Il l'a fait, d'ailleurs, avec beaucoup de convenance, c'est-à-dire avec une grande simplicité dans la forme, sans reproche, sans récrimination contre personne : bien plus, il a donné son approbation à M. Balfour.

Sa lettre à celui-ci avait été écrite depuis quelques jours lorsque la crise a été rendue publique. M. Chamberlain, dans cette lettre, reconnaissait loyalement que, si le public se rendait compte des dangers d'une concurrence illimitée, de la part des pays étrangers qui ferment leurs marchés à l'Angleterre et envahissent le sien, « il n'a pas encore apprécié l'importance des marchés coloniaux, ni le danger de les perdre si on ne défère pas dans une certaine mesure à leur naturel et patriotique désir d'un système d'échanges privilégiés. Il en résulte, avoue M. Chamberlain, que pour le moment tout accord préférentiel avec les colonies, impliquant des droits quelconques sur des articles d'alimentation jusqu'ici exempts d'impôts, est inacceptable pour la majorité des électeurs. Je sens, par conséquent, conclut-il, que la politique pratique et immédiate des tarifs de préférence à accorder aux colonies ne peut pas être soutenue avec espoir de succès à l'heure actuelle, bien qu'il existe un très fort courant d'opinion en faveur d'autres parties de la réforme fiscale, c'est-à-dire en faveur de l'obtention d'une plus grande liberté des échanges avec l'étranger, et des représailles en cas d'échec. Si, comme je le crois, vous êtes de cet avis, vous êtes parfaitement justifiable d'adopter ces vues comme base de la politique de votre gouvernement; mais cela implique nécessairement quelques changemens dans la constitution du cabinet. » Cette lettre est honorable pour M. Chamberlain. Il croit devoir, comme ministre des colonies, se sacrifier pour elles, et reprendre toute sa liberté afin de mieux plaider leur cause devant le public. Ne se fait-il pas illusion sur le véritable intérêt de ces colonies qu'il prétend défendre? En tout cas, il faut bien constater qu'elles le comprennent autrement que lui, car deux au moins des plus importantes, le Canada et l'Australie, se sont prononcées contre le système qu'il préconise en leur faveur, et n'éprouvent nullement le « naturel et patriotique désir d'échanges privilégiés » qu'il leur attribue. Il devra donc convertir à ce système non seulement l'Angleterre, mais les colonies elles-mêmes, et ce sera une grande tâche. Quoi qu'il en soit, il a repris son indépendance, et, tout en conservant, dit-il, sa fidélité absolue au gouvernement et à sa politique générale, il estime qu'il pourra être plus utile comme simple citoyen que comme ministre. C'est ce qu'on verra : il serait téméraire de préjuger l'événement. Contentons-nous de dire que, dans sa réponse à M. Chamberlain, M. Balfour, tout en s'efforçant de diminuer l'importance du dissentiment qui les sépare, reconnaît à son tour que, si le système des droits préférentiels accordés aux colonies « entraînait, comme cela est presque certain, l'augmentation, même légère, des

droits sur les produits d'alimentation, il pense avec son collègue que l'opinion publique n'est pas mûre. » C'est le mot de la fin.

L'opinion n'est pas mûre, mais M. Chamberlain va s'appliquer à la porter au point de maturité nécessaire à l'exécution de son grand dessein. On peut être sûr qu'il y apportera toute l'activité, toute la fougue, toute la force d'entraînement qui sont en lui ; mais son succès n'en reste pas moins très douteux. En attendant, on s'organise pour la lutte de part et d'autre, programme contre programme, ligue contre ligue. La *Tariff Reform League* de Birmingham a pris le nom, mieux approprié aux circonstances, d'*Imperial Tariff Committee*. La bataille va commencer : elle sera d'autant plus ardente que, d'après toutes les vraisemblances, les élections générales ne peuvent plus être très éloignées. Quand certaines questions ont été posées, les partis peuvent un temps les débattre, mais le pays seul peut les résoudre. De quelque façon qu'il s'y prenne pour compléter son ministère, M. Balfour aura d'ailleurs de la peine à lui donner une grande autorité. Le départ de M. Chamberlain change du tout au tout les conditions d'existence de son gouvernement. Si encore M. Chamberlain se retirait sous sa tente pour s'y recueillir ou s'y reposer, bien des gens seraient portés à croire que, privé de lui, le cabinet conservateur ne s'en porterait pas plus mal ; mais ses intentions sont tout autres. Il mettra d'autant plus d'énergie dans sa campagne d'agitation qu'à l'âge où il est déjà arrivé, c'est le reste de son existence politique qui est en cause. S'il réussit, l'Angleterre n'aura jamais eu un ministre plus puissant, et M. Balfour deviendra un petit compagnon à côté de lui. S'il échoue, sa carrière sera vraisemblablement finie, et il laissera dans l'histoire le souvenir d'un de ces hommes à grandes vues qui, ne sachant pas les exécuter, tombent victimes de leur propre imagination. Il gardera toutefois à son compte la guerre du Transvaal ; mais cette guerre est peut-être destinée à baisser dans l'estime des Anglais eux-mêmes. Et puis c'est là le passé, et pour un homme comme M. Chamberlain il n'y a que l'avenir qui compte. Être ou n'être pas, telle est la question qui se pose pour lui.

Quant à M. Balfour, il est fort possible que la fortune le favorise, s'il est vrai, comme le dit M. Chamberlain lui-même, qu'il y ait chez nos voisins un mouvement d'opinion dans le sens des tarifs de représailles, et cela n'a rien d'impossible. On a tellement dit et répété à l'Angleterre qu'elle se laisse duper par sa bonhomie libre-échangiste, qu'elle est capable de le croire et de faire, sur une échelle restreinte, l'essai d'un système compensateur. M. Balfour a montré de l'ingé-

niosité et de l'adresse dans la position qu'il a prise parce qu'elle est de celles où l'on ne peut pas, quoi qu'il arrive, se compromettre infiniment. Si le pays lui donne raison, c'est-à-dire s'il lui donne la majorité, il fera avec celle-ci un nouveau bail de quelques années. Si le pays lui donne tort, il ne tombera pas d'assez haut pour se faire beaucoup de mal, et l'avenir lui restera ouvert. On ne peut donc que constater sa prudence. Mais, pour le quart d'heure, il doit compléter son cabinet, et ce n'est pas chose aussi facile qu'on l'avait cru, puisqu'il n'y est pas encore parvenu. Les bruits répandus à ce sujet sont trop confus pour que nous les reproduisions aujourd'hui. Deux choses cependant paraissent hors de doute : la première que l'influence de M. Chamberlain continue de s'exercer sur le cabinet pour les choix à faire ; la seconde que M. Balfour doit compter encore avec une autre influence, qui ne serait peut-être pas tout à fait d'accord avec la première, et qui n'est autre que celle du roi Édouard. Tout cela se passe dans une pénombre où il est difficile de voir clair. Quand le cabinet sera parachevé, on reconnaîtra dans quelle mesure M. Chamberlain aura obtenu satisfaction.

Pour ce qui est du roi, ce qu'on a dit de son opposition à certains choix ne doit être accueilli qu'avec réserve ; mais il prend certainement une part importante à l'élaboration du cabinet ; en quoi il donne un bon exemple. On nous a dit si souvent qu'un chef d'État constitutionnel, après avoir désigné un président du Conseil et l'avoir chargé de former un ministère, n'avait plus qu'à se croiser les bras, à attendre et à signer la liste qu'on lui présente, que nous ne sommes pas fâché de constater que le roi d'Angleterre ne procède pas tout à fait ainsi. Il a une opinion sur les candidats qu'on lui soumet et ne les accepte pas sans discernement, parce qu'il a le sentiment que le choix des personnes n'est pas indifférent à la marche des affaires et qu'il a une responsabilité dans celle-ci. Encore une fois, c'est un excellent exemple, et nous souhaitons qu'il serve de leçon.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-Gérant,*

F. BRUNETIÈRE.

---

---

# UNE CORRESPONDANCE INÉDITE

DE

# SAINTE-BEUVE

LETTRES A M. ET M<sup>ME</sup> JUSTE OLIVIER

---

PREMIÈRE PARTIE

---

Les lettres de Sainte-Beuve que nous publions ci-après, — avec l'autorisation de M<sup>me</sup> Bertrand, née Olivier, que nous ne saurions trop remercier de nous avoir chargé de ce soin, — forment sans doute la partie la plus importante de sa vaste correspondance. L'existence en était connue depuis longtemps : on savait que Juste Olivier et sa femme avaient joué un grand rôle dans la vie de Sainte-Beuve, qu'il avait entretenu avec eux des relations d'amitié, de l'année 1837, date de son premier voyage en Suisse, à l'année 1869, date de sa mort ; mais la famille Olivier avait refusé jusqu'à ce jour de livrer ces lettres à la publicité. Tout au plus, à différentes époques, et dans l'intérêt de la vérité historique, avait-elle permis à quelques biographes de les parcourir et de prendre copie de certains fragmens. Et, lorsque M. Jules Troubat fit paraître, en 1876, le petit volume des *Chroniques parisiennes* que son maître avait données, de 1843 à 1845, à la *Revue Suisse* sous le voile de l'anonyme, M. Juste Olivier ne lui communiqua ou ne l'autorisa à réunir que la partie qui avait

été imprimée, se réservant d'utiliser lui-même, quand il le jugerait à propos, la partie demeurée inédite (1).

Nous avons donc à peine besoin de signaler l'importance de la publication que nous commençons aujourd'hui. Non seulement, en effet, elle comble une lacune regrettable dans la correspondance éditée de Sainte-Beuve, laquelle ne contient pas moins de trois volumes, mais elle va permettre d'écrire sa vie, ce qu'on ne pouvait pas faire d'une manière définitive, même après la mise au jour de ses lettres à l'abbé Barbe, si précieuses pourtant au point de vue de ses divers états d'âme. Elle achève aussi d'éclairer l'histoire littéraire des trente années pendant lesquelles Sainte-Beuve entretenait ce commerce épistolaire avec M. et M<sup>me</sup> Juste Olivier.

Sainte-Beuve avait fait la connaissance d'Olivier au printemps de 1830. Celui-ci avait alors vingt-trois ans, étant né le 18 octobre 1807 à Eysins, joli petit village du canton de Vaud. Issu d'une famille d'origine française, Juste Olivier avait fait ses études, un peu comme Jules Simon, en donnant des répétitions à des élèves plus jeunes que lui, pour payer son logement et sa pension à Lausanne où il suivait les cours de l'Université. C'est dire que ses parens n'avaient aucune fortune. Et, en effet, ce n'étaient que de pauvres paysans de la Suisse romande. Le père, au témoignage de gens qui l'ont connu, imposait le respect; la mère plaisait à première vue par la distinction et l'affabilité de ses manières. Juste Olivier disait, en parlant d'elle, qu'il lui devait son fonds poétique. Je ne sais, mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il était né poète. Il n'avait pas treize ans qu'il rimait une chanson pour la fête de son père. A dix-huit ans, il remportait le prix de poésie à l'Académie de Lausanne, avec une pièce de vers sur *Marco Botzaris*. En ce temps-là, tous les esprits et tous les cœurs étaient tournés vers la Grèce. Mais Juste Olivier abandonna bientôt ce thème de circonstance pour célébrer les gloires du pays vaudois sous l'inspiration du « génie du lieu. » N'est-ce pas Vigny qui a dit que la plus belle vie était celle de l'homme qui réalisait dans l'âge mûr le rêve de sa jeunesse? A ce compte-là, Juste Olivier pourrait être cité comme modèle, car il vécut toute sa vie le rêve de ses vingt ans.

Un génie est caché dans tous les lieux que j'aime,

(1) Il n'en eut pas le temps, la mort l'ayant surpris le 7 janvier 1876.

disait-il dans une de ses premières poésies. Les lieux qu'il aimait, c'était « ce petit coin de terre aux aspects romantiques, qui des grèves de Clarens monte aux gazons d'Anzeindas entre les remparts des Diablerets et les escarpemens de l'Argentine. Gryon, le haut village, voilà le plus aimé de tous les lieux aimés; voilà le berceau et la capitale de cette patrie vaudoise dont le *génie caché* devait lui révéler ses secrets (1). »

Olivier était si foncièrement Vaudois que rien ne put le franciser. C'est par là qu'il plut dès le principe aux poètes du Cénacle de 1829, toujours en quête de la couleur et des particularités locales. Arrivé à Paris en plein mouvement romantique, il en fut chassé par la révolution de Juillet, mais il avait eu le temps de s'imprégner des idées nouvelles et de se lier avec Émile Deschamps, Vigny, Musset, Victor Hugo et Sainte-Beuve. Sainte-Beuve, surtout, lui avait causé une très vive impression. Ouvrons son journal, nous allons voir en quels termes il en parle :

«... Encouragé par la bonne réception de quelques hommes de lettres auxquels j'avais été recommandé (2), je résolus de vaincre ma timidité et de faire visite à M. Sainte-Beuve. J'arrive au n° 49 de la rue Notre-Dame-des-Champs. Je demande M. Sainte-Beuve. Une vieille dame (sa mère) apparaît à une fenêtre et après quelques difficultés, peu prononcées, il est vrai, elle crie : « Sainte-Beuve, es-tu là? »

« Je vois une figure derrière une petite croisée. On m'indique l'escalier. Je heurte; un jeune homme m'ouvre, c'était M. Sainte-Beuve. Je lui dis que je venais de la part d'un écrivain journaliste, que je lui nommai. La recommandation n'était pas très puissante : « C'est un très bon garçon, » répondit M. Sainte-Beuve. Puis je m'acquittai d'une commission dont on m'avait chargé pour lui, en ajoutant que j'étais Suisse, ce qui parut l'intéresser. La conversation tomba d'abord sur les questions littéraires du jour, puis sur les Genevois; M. Sainte-Beuve en avait connu plusieurs.

« M. Sainte-Beuve n'achève pas toujours ses phrases; je ne dirai pas qu'il les bredouille, mais il les jette, et il a l'air d'en être dégoûté et de n'y plus tenir déjà avant qu'elles soient ache-

(1) Discours de M. le professeur Amiel à la séance générale (15 juin 1876) de l'Institut national de Genève.

(2) Dubois, du *Globe*, était de ce nombre.

vées. Cela donne à sa conversation un caractère sautillant. Sa voix est assez forte ; il appuie sur certaines syllabes, sur certains mots.

« Quant à son extérieur, j'ajouterai, pour les personnes qui ne l'ont jamais vu, que sa taille est moyenne et sa figure peu régulière. Sa tête, pâle, ronde, est presque trop grosse pour son corps. Le nez grand, mais mal fait ; les yeux bleus, lucides et d'une grandeur variable, semblent s'ouvrir quelquefois davantage. Les cheveux rouge blond, très abondans, sont à la fois raides et fins. En somme M. Sainte-Beuve n'est pas beau, pas même bien ; toutefois sa figure n'a rien de désagréable, et finit même par plaire. Il était mis simplement, cependant bien : redingote verte, gilet de soie, pantalon d'été. La chambre m'a frappé. Il était derrière un paravent dans un petit enclos qui renfermait deux tables chargées de livres, de journaux, de papiers. Son lit était à côté. Ceux qui ont vu Sainte-Beuve pendant ses dernières années n'auront pas de peine à se représenter ce petit enclos de travail » où il m'apparut déjà dans sa jeunesse, et qu'à travers des habitudes et des positions diverses, il conserva jusqu'à la fin (1). »

Cependant les six mois de congé que Juste Olivier avait obtenus de l'Académie de Neuchâtel, aussitôt nommé professeur, étaient sur le point d'expirer. Il quitta brusquement Paris sous la canonnade des Trois glorieuses et retourna en Suisse, où, quelque temps après, nous le trouvons dans la chaire d'histoire de l'Académie de Lausanne. Il ne pensait plus à Sainte-Beuve, ou, s'il y pensait quelquefois, c'était en voyant son nom dans les journaux, lorsqu'un matin de l'année 1835 il reçut de lui la lettre que voici :

Ce 18 septembre 1835.

« Il est toujours temps, monsieur, de réparer un tort, surtout un grand tort, et le mien est grand envers vous. Si je vous disais que, depuis votre aimable envoi et votre lettre non moins aimable, j'ai eu celle-ci sur ma table, ou plutôt sur la glace de ma cheminée, y songeant presque chaque jour, et remettant par paresse ou par absorption de travail, ce ne serait que vrai. J'étais dans un accablement complet d'ouvrage quand votre ami M. Jacquet m'a fait remettre vos envois, et je n'ai pu trouver le moment de le voir ni de répondre à une invitation obligeante

(1) *Œuvres choisies de Juste Olivier. Souvenirs sur Sainte-Beuve*, p. 7-10. Lausanne, 1879. Bridel.



qu'il m'avait faite. Je m'étais dit, tout en lisant vos vers pleins d'âme, de pureté et de simplicité, que je voulais répondre au désir que vous m'exprimiez si discrètement, en parler, essayer de marquer les différences que *j'entresaisissais* dans ces deux voix chantant à l'unisson avec tant de candeur. Ne l'ayant pas fait, un tort s'est ajouté à un autre, et je devenais comme un homme honteux qui passe de l'autre côté de la rue s'il rencontre un ami à qui il a manqué. Une bonne pensée me force enfin à vous éclaircir tout cela. J'ai depuis plusieurs mois remis à Marmier votre volume et il s'était chargé d'en écrire; il a voyagé depuis, mais, à son retour, qui est prochain, je lui en reparlerai. Le genre d'excuses que je vous fais, monsieur, vous dit presque la vie qu'on mène ici, celle à laquelle je suis assujetti, surtout, et combien différente elle est de ces loisirs poétiques et purs, en vue du ciel vaste et de l'horizon aéré, que vous goûtez sur vos montagnes. Quand les verrai-je, selon votre aimable désir, selon le mien assurément? Quand parcourrai-je avec vous les alentours de votre ville, vous me nommant les sommets qu'on découvre et me faisant le dénombrement de cette belle armée de géans qui est la vôtre? J'ai avidement désiré les voyages, j'ai laissé passer le temps où ils m'étaient plus faciles par l'absence de tous liens, et maintenant le désir s'est usé, s'est flétri lui-même; il existe certes encore, mais comme quelque chose qui a peu d'espérance. Depuis plusieurs années j'ai à peine quitté Paris pour une quinzaine en automne; j'ai pris, cette année, ma quinzaine d'avance, il y a deux mois, et me voilà rattaché au joug jusqu'après le printemps et l'été peut-être. Des travaux commencés pour une *Histoire littéraire de Port-Royal*, d'autres travaux (d'une des commissions historiques de M. Guizot) qui sont presque un devoir officiel, me commandent, sans compter le casuel du métier; car la littérature, hélas! en est un. Je tâche à travers ces assujettissemens de sauver quelques coins pour la poésie, de lui faire quelque plate-bande à un endroit inaperçu et abrité; mais que cela est loin de l'allure libre et voyageuse qu'on apporte d'abord dans le monde avant son premier livre, quand on marche au vent du matin sous la brise des premières collines!

« Adieu, monsieur, gardez-moi un peu de cette bonne amitié qui date déjà de 1828, si je ne me trompe (1), et qui devient

(1) Sainte-Beuve se trompait : leur amitié, comme je viens de le dire, datait du printemps de 1830.

par conséquent une chose meilleure comme ayant racine dans mon meilleur passé. Veuillez, en présentant mes respectueux hommages à M<sup>me</sup> Olivier, diminuer en quelque chose l'opinion défavorable que l'apparence d'un mauvais procédé a pu imprimer à un esprit aussi délicat; j'ose croire qu'elle voudra bien ne plus s'en souvenir, quand j'aurai l'honneur et le plaisir de vous voir, soit là-bas, ce que j'espère peu, soit ici, ce qui me paraît une certitude presque prochaine d'après ce que vous me dites.

« Votre très dévoué

« SAINTE-BEUVE (1). »

Paris, rue du Mont-Parnasse, 1 ter.

On voit par cette lettre que, dans l'intervalle, Juste Olivier s'était marié. Il avait épousé une jeune fille du nom de Caroline Ruchet, appartenant à une des meilleures familles du canton de Vaud, et qui avait rapidement acquis, grâce à d'heureux essais poétiques, une réputation de talent que rehaussait l'éclat d'une rare beauté. Et, comme pour témoigner à tous que c'était la poésie qui avait cimenté l'union de leurs cœurs, ils avaient publié ensemble, en cette année 1835, sous le titre des *Deux Voix*, un volume de vers qui avait, à peine paru, conquis tous les suffrages. Non, certes, que la critique n'y pût trouver rien à reprendre ! A l'examiner d'un peu près, il était facile d'y relever des vers creux, anodins, d'une facture plutôt gauche, des strophes manquées, des expressions prosaïques, et, sur les *deux voix*, comme s'avisa de le remarquer un mauvais plaisant en jouant sur les mots, il n'y en avait qu'une de *juste*. Mais il ne faut pas demander à une jeune femme plus qu'elle ne peut donner, et d'ailleurs, il y avait, dans certaines pièces de M<sup>me</sup> Olivier, dans *le Sapin* entre autres, une inspiration véritable et qui faisait passer sur les faiblesses et les gaucheries des autres (2). Quant à son mari, tout en lui reconnaissant de grandes qualités poé-

(1) Lettre inédite.

(2) « Chez Marmier, écrivait un jour Sainte-Beuve à Olivier, nous avons eu le petit punch... Nous avons dit des vers, petits, courts, vifs, comme le punch qu'à petits coups nous buvions. Brizeux en a dit de jolis, pareils à des fleurettes franches et sauvages qu'une chèvre d'Arcadie irait mordre aux tentes des rochers. En qualité de *Grec* par le goût, il est à un certain moment entré dans une violente colère contre le Nord et contre les *sapins*. Un Russe qui était là, M. de Tourgueneff, a répondu : nous avons plaidé pour le Nord, et tout d'un coup Marmier, allant à un rayon de sa bibliothèque y prit le livre des *Deux Voix* : alors j'ai lu *le Sapin* à Brizeux, qui s'est déclaré désarmé... » (Lettre du 6 janvier 1839.)

fiques, ce serait exagérer singulièrement que de le comparer soit à Béranger, soit à Pierre Dupont. J'accorde que, dans ses chansons les mieux venues, il fait songer à l'un ou à l'autre, mais il n'a ni la précision pittoresque du premier, ni l'ampleur du second (1). Aussi bien n'est-ce point comme chansonnier qu'il vivra dans la mémoire des hommes; si son nom doit surnager, ce sera plutôt comme historien du canton de Vaud et surtout comme ami et correspondant de Sainte-Beuve (2).

Deux ans après la publication des *Deux Voix*, ce dernier entreprenait un voyage en Suisse. Il portait en lui l'*Histoire de Port-Royal* dont il avait entretenu Juste Olivier, et aussi le deuil d'un amour qui avait profondément troublé sa vie. C'est même pour faire diversion à son chagrin qu'il avait pris le chemin de la Suisse.

Le 24 juillet 1837, il adressait de Lausanne à Olivier le billet suivant :

« Je passe à Lausanne, mon cher monsieur Olivier, et mon premier besoin est de monter à la rue Martheray. J'ai le regret de vous savoir absent et je crains que mes pas ne me portent point vers Aigle (3). Dites-moi pourtant par un mot et si vous y êtes et si j'ai chance, en me dirigeant de Vevey à Martigny, de vous y rencontrer. Je serais heureux de causer avec vous, d'être présenté à M<sup>me</sup> Olivier. Je ne puis vous dire que ce peu de mots avec une mauvaise plume d'anberge et à la hâte, partant pour le lac des Quatre-Cantons.

« Mille amitiés cordiales et offrez mes humbles respects à M<sup>me</sup> Olivier.

« SAINTE-BEUVE. »

« P. S. — Si cette lettre vous arrive un peu vite, adressez-moi plutôt, s'il vous plait, votre réponse à *Lausanne, poste restante*, pour que je la trouve dans quatre ou cinq jours, à mon retour : j'irais peut-être alors d'ici tout droit. A vous (4). »

C'est ce qu'il fit, en effet, sur l'invitation de Juste Olivier, qui

(1) Voici les titres de ses recueils de poésies : les *Deux Voix* (en collaboration avec sa femme), les *Chansons lointaines*, les *Chansons du soir* et les *Sentiers de montagne*.

(2) Je dois pourtant reconnaître qu'il jouit toujours en Suisse d'une grande popularité comme chansonnier.

(3) Où M. et M<sup>me</sup> Juste Olivier possédaient une maison de campagne.

(4) Lettre inédite.

le reçut à bras ouverts et le garda quelques jours à Aigle. Là furent jetées définitivement les bases du cours public que Sainte-Beuve professa l'hiver suivant sur Port-Royal. Comme il le disait à ses hôtes, il s'y était préparé depuis longtemps en amassant des matériaux de toute sorte, mais il avait besoin de se sentir poussé et il ne voyait que ce moyen pour le forcer d'écrire l'histoire de l'Abbaye et de ses entours. Le difficile était de faire accepter la chose par le Conseil d'État et le Conseil académique. Outre qu'il n'était pas dans les habitudes de confier à des étrangers, fussent-ils de marque, une branche quelconque de l'enseignement académique, le sujet choisi par Sainte-Beuve était bien un peu spécial. Mais Juste Olivier en parla avec tant de chaleur d'âme aux hommes politiques dont il redoutait l'opposition, que, moins de trois mois après, il annonçait à son ami qu'il avait cause gagnée.

Je ne ferai point ici l'historique du cours de Sainte-Beuve. Un pareil sujet ne se traite pas en quelques lignes, et je me propose, à l'aide de documens nouveaux que j'ai rassemblés de toutes parts, de lui consacrer une longue étude. Disons seulement pour aujourd'hui que ce cours dura six mois pendant lesquels Sainte-Beuve demeura chez Juste Olivier et que, lorsqu'il prit fin, l'illustre critique se sentit presque aussi Vaudois que s'il était né dans le canton de Vaud.

Je n'invente rien, le mot est de lui, il le répétera cent fois dans sa correspondance avec les Olivier, et ne l'eût-il pas dit qu'on en aurait l'impression à lire ses lettres. Elles sont, pour la plupart, adressées à M<sup>me</sup> Olivier, ce qui n'était pas seulement chez Sainte-Beuve affaire de pure galanterie, mais le témoignage touchant de la reconnaissance qu'il gardait à ses hôtes. C'est qu'il avait trouvé chez eux, dans des circonstances tout à fait exceptionnelles, le seul foyer qu'il ait eu dans sa vie, puisque son père était mort quand il vint au monde et que, par suite, il n'avait jamais goûté sous le toit familial la plénitude des joies domestiques. Cela est si vrai, d'ailleurs, qu'un jour un méthodiste un peu trop zélé s'étant permis de lui parler des responsabilités morales qu'il avait contractées envers les autres et envers lui-même durant son séjour à Lausanne, il lui répondit sous le couvert de M<sup>me</sup> Olivier : « Moi, je sais que je vous ai connue surtout, chère madame; responsabilité ou non, je ne m'en inquiète pas; et les méthodistes les plus respectables me font

sourire de croire que ce n'était pas là le principal de ma vie, alors, et mon plus cher regret maintenant (1). »

Il faut dire aussi que M<sup>me</sup> Olivier n'était pas une femme ordinaire. Sainte-Beuve déclarait qu'elle avait reçu de la nature une organisation de Romaine; et Doudan, qu'il aimait en elle le mélange de simplicité naïve et de supériorité ou de confiance tenant à l'esprit. Ajoutez à cela qu'elle était très belle, et vous comprendrez la séduction et l'empire qu'elle exerça, à son insu ou sans y prendre garde, sur l'esprit du poète toujours en mal d'amour qu'était Sainte-Beuve.

Mais reprenons notre récit :

En 1843, Juste Olivier s'étant rendu acquéreur de la *Revue Suisse*, Sainte-Beuve offrit de lui envoyer, sous forme de lettres, des chroniques parisiennes, — ce qui constituait alors une véritable nouveauté. Il n'y mettait qu'une condition, c'est que les chroniques ne seraient pas signées et qu'on lui garderait le secret. Cela lui permettrait de dire en toute franchise, voire avec un grain de malice, tout ce qu'il apprendrait des uns et des autres sur les hommes et les choses de la politique et de la littérature. Naturellement, Juste Olivier accepta; il garda même si bien le secret à Sainte-Beuve, que, longtemps après, on se demandait encore de tous côtés, à Paris et en Suisse, quel était ce correspondant dont les informations étaient si sûres. Sainte-Beuve appelait ces chroniques parisiennes ses *poisons*. Le fait est qu'il y a distillé tout le fiel de ses petites jalousies et de ses petites rancunes. C'est surtout contre ses anciens camarades du Cénacle, contre Victor Hugo et contre Vigny, qu'il s'est mis en frais de méchancetés. Cela, évidemment, ne le grandira pas aux yeux de la postérité, mais, comme rien de ce qui tombait de sa plume n'est indifférent et qu'il tenait surtout à ne pas paraître dupe, cela nous donne l'explication de bien des choses qui, sans ces *poisons*, demeureraient à l'état d'énigme. On trouvera parmi les lettres de Sainte-Beuve un certain nombre de notes ou d'échos intéressans que Juste Olivier n'avait pas imprimés dans ses chroniques, soit parce qu'ils avaient un caractère trop intime, soit parce qu'ils auraient pu démasquer son correspondant. Il m'a semblé que l'histoire littéraire en pourrait faire son profit.

J'ai dit que la collaboration de Sainte-Beuve à la *Revue Suisse*

(1) Lettre du 2 septembre 1844.

avait duré trois ans. Elle eût été beaucoup plus longue si Juste Olivier, à la suite de la révolution qui éclata dans le canton de Vaud en 1845, n'avait été forcé d'abandonner la direction de la Revue, transférée à Neuchâtel et, peu de temps après, ne s'était établi définitivement à Paris.

Voilà donc nos amis installés l'un à côté de l'autre. Ce n'est pas sans une certaine inquiétude que Sainte-Beuve avait vu l'exode des Olivier, car il connaissait son Paris littéraire, et les difficultés qu'il avait déjà rencontrées pour placer quelques articles d'eux dans la *Revue des Deux Mondes*, malgré la considération dont il jouissait auprès de M. Buloz, n'étaient point pour le tranquilliser sur leur avenir. Tout en continuant d'écrire pour la *Revue Suisse*, Olivier dirigeait avec une sollicitude couronnée de succès la petite maison d'éducation qu'il avait ouverte sous son propre toit à l'usage des jeunes gens de son pays qui préféraient la vie de famille à la vie de collège. Il collaborait aussi à *l'Espérance* et au *Semeur*, journaux religieux de Paris et de Lausanne, et, en attendant qu'il pût lui procurer une situation meilleure, Sainte-Beuve le présentait, lui et sa femme, à tout son cercle d'amis, à Marmier, à George Sand, à M<sup>me</sup> Desbordes-Valmore, voire à M<sup>me</sup> Récamier.

Sur ces entrefaites, 1848 éclata. Juste Olivier en ressentit durement le contre-coup. Un moment même il hésita à partir pour l'Amérique avec Sainte-Beuve qui, afin de se laver d'une accusation aussi légère que ridicule, avait donné sa démission de bibliothécaire à la Mazarine. Mais il recula devant les frais et les risques de ce lointain voyage et fut nommé vers cette époque professeur de langue et de littérature à l'École dite d'administration qu'on venait d'adjoindre au Collège de France, pendant que Sainte-Beuve s'en allait à Liège faire un cours sur Chateaubriand, qui venait de mourir. Par malheur, cette École d'administration ne dura guère plus que les ateliers nationaux, et Juste Olivier, après avoir participé aux lectures du soir qu'on avait eu la bonne idée de faire aux ouvriers en vue de les familiariser avec les plus belles productions de l'esprit français, fut obligé pour vivre de donner des leçons particulières, de courir le cachet, et d'entrer comme prote d'imprimerie chez Marc Ducloux, son compatriote, qui, chassé, lui aussi, par la révolution vaudoise de 1845, avait cherché un refuge à Paris.

Ce fut dans ces conjonctures que ses relations avec Sainte-

Beuve se refroidirent tout à coup. Que s'était-il passé entre eux ? Rien de grave, si l'on s'en rapporte au témoignage de Sainte-Beuve ; le travail seul, « qui lui interdisait tout entretien de relations mondaines ou amicales, » l'aurait « forcé de laisser croître l'herbe sur le chemin de l'amitié (1). » Mais Juste Olivier nous donne de ce refroidissement, qui lui fut très pénible, une autre raison qui me paraît beaucoup plus vraie. Un jour qu'ils se promenaient ensemble, Sainte-Beuve avait pris feu à propos d'un livre de M. Charles Eynard sur *Madame de Krudener*, dans lequel l'auteur s'était plu à relever quelques petites erreurs du critique des *Lundis* sur cette femme célèbre. « Voilà les méthodistes, s'écriait-il, je ne veux plus avoir affaire avec eux ! » et de fil en aiguille, et s'échauffant de plus en plus, Sainte-Beuve, à qui Juste Olivier rappelait tant de belles pages religieuses de son *Port-Royal*, lui avait répondu sèchement que tout cela n'était que jeu de son imagination et de sa pensée ! Un homme nouveau, succédant à trois ou quatre autres, venait de surgir en Sainte-Beuve. Bientôt, en effet, il renouvelait ses fameuses déclarations qu'en aucun temps il n'avait aliéné sa volonté, hormis dans le monde romantique et par on sait quel charme, et, comme pour leur donner plus de poids, il espaça de plus en plus ses visites aux Olivier. Joignez à cela que sa maison était tombée dans l'intervalle sous la coupe d'une femme jalouse qui avait pris nos Vaudois en grippe. Bref, il vint un moment où Juste Olivier cessa d'être la « conscience » de Sainte-Beuve (2), sans pourtant qu'il y ait eu rupture entre eux. Et c'est à ce moment-là, je pense, que l'historien de Port-Royal raya son ami de son testament. Mais ils avaient été trop liés ensemble pour ne pas se ressaisir à la première occasion.

Quelques années après, dit Juste Olivier, « tout me semblait fini, lorsque, me rendant aux funérailles de M<sup>me</sup> Desbordes-Valmore, notre amie commune, la première personne que je vis en entrant dans la salle où étaient réunis les invités à la triste cérémonie, ce fut lui, debout à quelques pas devant moi. J'aurais dû m'attendre à l'y trouver, mais dans ce moment je n'y pensais pas. J'allai aussitôt à lui, et il me reçut comme s'il allait en faire autant de son côté. Dans l'instant, la glace fut brisée. Il me serra

(1) Lettre de Sainte-Beuve à Juste Olivier, publiée par celui-ci dans ses *Souvenirs*. (*Œuvres choisies*, t. I, p. 117.)

(2) C'est le nom que Sainte-Beuve lui a donné quelque part.

la main, me prit dans sa voiture pour suivre le convoi, et nous causâmes amicalement et sans gêne, comme si de rien n'avait été. « Voilà, me dit-il, nous ne reviendrons point sur ce qui s'est passé, mais nous serons de nouveau comme les doigts de la main, comme cela, fit-il en appuyant par le bout ses deux index l'un contre l'autre. » Ainsi fut rescellée notre amitié. Je recommençai d'aller chez lui et d'y avoir mes entrées (1). »

Cependant il n'y eut plus désormais entre eux ce qui avait fait la douceur et le charme de leur commerce; le lien qui les avait unis durant tant d'années, à savoir la communauté des idées et des sentimens, s'était détendu à la longue comme les cordes d'une harpe dont on ne joue plus, et je suis sûr que Sainte-Beuve en éprouvait un réel chagrin lorsque, le 21 octobre 1867, deux ans avant de mourir, il écrivait à Juste Olivier, en lui envoyant la dernière édition de son *Port-Royal* : « A qui offrir ces souvenirs, sinon à vous, le premier auteur des circonstances où l'ouvrage a pu naître (2)? »

N'oublions pas, en effet, que ce fut par la voie mystique du jansénisme littéraire que ces deux poètes, séparés l'un de l'autre par une si grande distance, se rencontrèrent un jour sur les bords enchantés du Léman, et que la correspondance qui va suivre est sortie de cette heureuse rencontre.

LÉON SÉCHÉ.

1837

Lausanne, ce lundi 7 août 1837.

« Un voyage qui ne devait être que de cinq à six jours en est devenu un de quinze, et, arrivé cette nuit à Lausanne, je trouve seulement aujourd'hui votre aimable lettre qui m'attend. Elle est si cordiale et si bonne qu'elle me déterminerait à l'instant, si je ne devais, en toute nécessité, aller à Genève où sont des nouvelles de ma mère dont je suis privé depuis mon départ (3).

(1) *Œuvres choisies de Juste Olivier. Souvenirs.* t. I. p. 120.

(2) *Ibid.*, p. 123.

(3) *Qui donc pourrais-je aimer si je ne l'aimais pas?*

disait Brizeux de sa mère. Sainte-Beuve aurait pu en dire autant de la sienne, car elle était à elle seule presque toute sa famille, et elle ne le quitta que le court



Après avoir *touché barre* à Genève, j'espère vous arriver une de ces après-midi : mais, je vous en supplie, ne me logez pas ; j'irai chez vous dès le matin, et le soir et le jour, mais laissez-moi ne vous donner aucun embarras de cette sorte. J'ai déjà vu votre bord du lac par l'*Aigle* (le bateau à vapeur). J'ai passé deux heures à Vevey et j'ai couru vers Clarens. J'ai en portefeuille une petite lettre de M. de Senancourt avec recommandation de localité. Vous voyez que je suis tout préparé. Ce que je viens de voir m'a enchanté : Thoune et Lauterbrunnen et la Jungfrau face à face, c'est plus que je n'en aurais jamais osé espérer. J'ai vu aussi ce fond du lac des Quatre-Cantons ; j'ai salué le Rütli et débarqué sur le rocher de Guillaume Tell. Je vous arrive donc en Suisse de vieille roche déjà et du cœur. Eh ! qui peut me dire mieux que vous votre pays de Vaud, que vous venez, m'a-t-on dit, de raconter historiquement avec tant de mérite ? J'ai, par malheur, bien peu de temps ; mais deux ou trois jours de satisfaction cordiale et poétique, c'est quelque chose, et je veux me les procurer. Adieu, veuillez offrir à M<sup>me</sup> Olivier, avec tous mes respects, mes vifs désirs de la connaître et mon espoir que ce sera dans peu de jours.

« Recevez toutes mes amitiés reconnaissantes.

« SAINTE-BEUVE. »

espace de temps où il demeura à la pension Landry après son départ pour Boulogne. Tous les actes comme toutes les paroles de Sainte-Beuve témoignent hautement de son amour pour sa mère : amour sérieux, réservé et qui ne connut pas les épanchemens, car il avait été élevé d'une façon plutôt sévère, et M<sup>me</sup> Sainte-Beuve était trop âgée quand elle eut son fils pour jouer avec lui à la poupée, mais amour profond et qui sous son apparente réserve ne manquait pas d'une certaine tendresse. On a vu tout à l'heure qu'au lieu de l'appeler par son petit nom, elle disait Sainte-Beuve, comme elle eût fait de son mari. Cela caractérise bien l'affection qu'elle lui portait. Quant à lui, on verra plus loin (lettre du 10 juin 1838) comme il s'exprimait sur elle quand il revint de Lausanne. Quelques années après, en décembre 1843, il disait dans un premier testament : « Si j'ai le malheur de mourir après ma mère, » et dans un autre du mois d'août 1844 : « Si j'ai le malheur de survivre à mon excellente mère, » et il lui léguait tout ce qu'il possédait soit en petites rentes, soit en effets, tels qu'habits et linge... En 1848, lors qu'il voulut s'expatrier, il renonça à partir pour l'Amérique à cause d'elle, et l'année suivante, pendant qu'il professait à Liège, il s'échappait de temps à autre pour venir la voir. Enfin, quand elle mourut, « il la soigna dans ses derniers momens comme un fils et un garde-malade. » Ce sont les propres paroles de Juste Olivier, qui ajoute : « A l'église, au service funèbre auquel j'assistais, je lui vis, ce que je crois n'avoir jamais vu chez personne avec un caractère si particulier, de petites larmes de feu qui ne coulaient pas, mais qui jaillissaient de ses yeux comme des étincelles. » (*Souvenirs* de Juste Olivier, p. 102.)

Genève, ce mercredi 23 août 1837.

« Mon cher monsieur Olivier,

« Je suis arrivé ici avant-hier soir bien fatigué, et la chaleur est telle qu'hier je n'ai pu faire que très peu des choses que je m'étais proposées ici. Je voulais dès le matin vous écrire et je n'ai pu. Je suis allé pourtant dès mon arrivée du bateau chez M. Diodati qui était sorti jusqu'à dix heures du soir et qui repartait le lendemain matin pour Vevey d'où il ne sera de retour que ce soir à six heures. J'irai le voir à sept, n'ayant que cette seule chance de le rencontrer, car j'ai tout d'abord retenu une place pour jeudi, demain matin, Lyon. J'y serai peu de jours et de là à Paris, comme je vous l'avais dit dans nos arrangemens. Mais ce qui m'est plus essentiel à vous dire que tout cela, c'est le profond sentiment de reconnaissance et d'amitié bien touchée que j'emporte du séjour d'Aigle et de cette hospitalité si cordiale et si bonne que Monsieur votre frère, Mademoiselle votre sœur et vous, m'avez donnée. C'est le souvenir que je garde et garderai à jamais de cette douce et simple vie dont les exemples m'étaient si peu connus et qui m'ont rendu tout le parfum des impressions de famille. En *vous* en remerciant, je ne remercie pas moins directement M<sup>me</sup> Olivier pour tout ce qu'elle y a mis de délicat et d'indulgent. Je vais, dès mon arrivée à Paris, régler cette grande affaire (1) dont la plus difficile partie est l'affermissement de ma volonté. Je vous écrirai aussitôt le parti pris; je ne vous enverrai aussi que de là, permettez-le, la copie des vers que je vous dois. J'ai trouvé ici les lettres en retard et d'autres encore que j'ai arrêtées au moment où on les expédiait à Aigle, et j'ai assez d'écriture pour ce matin, sans compter deux ou trois visites indispensables. Je suis allé hier faire celle que je devais à Coppet; j'y ai trouvé les hôtes fort aimables et M<sup>me</sup> de Staël (2) m'a parlé de M. Diodati, son beau-frère, de manière à augmenter encore, s'il se peut, mon désir et mon effort de le rencontrer ce soir. Nous nous serons vus du moins.

« Adieu, mes chers amis, veuillez croire à toute la vivacité et à toute la vérité des sentimens que je vous ai voués.

(1) Le projet du cours de Port-Royal à Lausanne.

(2) M<sup>me</sup> de Staël-Vernet.

Ce mardi matin 26 septembre 1837.

« Mille remerciemens, cher ami, pour moi ; mille félicitations pour vous, heureux père, et pour M<sup>me</sup> Olivier. Je ne pensais pas que ce fût pour si tôt. Je prends bien de la part à vos joies, à vos inquiétudes, à sa délivrance. J'attendais votre lettre avec une sorte d'anxiété, bien que je susse qu'elle ne pouvait venir plus vite. Enfin, voilà les trois quarts du *oui*, et j'espère que ce qui doit clore ne manquera pas. Je me suis plus que jamais dirigé vers vous (depuis ma détermination prise), de toutes mes pensées et de tous mes désirs ; c'est au point que j'irais, même quand le Conseil n'approuverait pas (1). Vous avez en ce moment

(1) La grosse difficulté était, en effet, d'obtenir l'approbation du Conseil de l'Instruction publique et du Conseil d'État.

« Vous avez à Lausanne et dans le canton de Vaud, lui écrivait Juste Olivier, beaucoup d'amis qui remuent pour vous tout ce qu'ils ont de bras. M. Monnard, que j'avais averti, écrit de Lucerne. Son collègue à la Diète, M. de la Harpe, conseiller d'État, en a fait autant. Mon beau-frère et moi, expédions des missives tant et plus. Le Conseil d'État passe pour être un peu récalcitrant en littérature moderne, mais nous disons : « Il n'osera. »

« Tout cela est bien lent et vous ennue beaucoup, si vous y pensez. Mais nous n'avons plus de ministre de l'Instruction publique compétent pour décider à lui seul les questions de cette espèce. Dans nos petites démocraties, la volonté qu'il faut faire agir est très complexe. Il y a une Académie, corps enseignant, à consulter, et la décision appartient à un Conseil d'État composé de neuf membres. Quelque bonne volonté que nous y mettions, les délibérations, les communications d'un corps à l'autre, les préavis à recueillir, prennent du temps. Voilà ce que vous fait dire mon ami Espérandieu, et en vérité il a mis à cette affaire toute la célérité voulue. » (*Lettre du 20 septembre 1837, communiquée par M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul.*)

Et six jours après, Juste Olivier mandait de nouveau à Sainte-Beuve :

« Je vous adresse note sur note, comme nos grands diplomates européens. Celle-ci pour vous prévenir que le Conseil de l'Instruction publique, en s'adressant officiellement à vous, vous fera peut-être une question sur la manière dont vous entendriez traiter le sujet de Port-Royal que j'ai indiqué en votre nom. Ne soyez pas surpris, c'est une affaire de forme. Comme le sujet doit être agréé par l'Académie, qui est proprement le corps enseignant, tandis que le Conseil n'est que le corps dirigeant, ce dernier se croira peut-être obligé d'avoir vos propres paroles sur ce point, afin de les insérer officiellement dans sa communication à l'Académie. Ayez donc la complaisance de lui faire en deux ou trois phrases votre profession de foi à cet égard : ce que vous m'avez mis dans votre lettre sur votre intention de traiter *Port-Royal* d'une façon approfondie et *en le rattachant par ses liaisons naturelles aux écrivains du grand siècle*, surtout ce dernier point... Nous sommes tous bien ennuyés, n'est-ce pas ? mais tâchez de nous prendre encore un peu en patience ; peut-être qu'en persévérant dans l'ennui, le plaisir vous viendra. »

Le plaisir vint, en effet ; le 7 octobre 1837, Sainte-Beuve recevait de Juste Olivier le petit billet que voici :

« Le sujet de Port-Royal a été agréé par l'Académie. Ainsi il ne reste plus aucun obstacle. Port-Royal, le cours donné officiellement aux étudiants pendant notre année scolaire (novembre à juin,) et trois leçons par semaine. Nous sommes

en Suisse un de nos amis voyageurs que je redoute un peu : Cousin. Si on l'écoute, il me nuira, quoique ami. Mais c'est un des amis d'*ici*, voyez-vous ? Il me louera de manière à me déprécier, sans malveillance : mais il est ainsi, et il ne faut pas lui en vouloir. Je l'entends d'*ici* s'étonner et faire mon oraison funèbre. Si quelque obstacle venait de ce côté, il y aurait peut-être lieu de le prévenir. Ses paroles, si spirituelles d'ailleurs, n'ont plus cours dès longtemps sur la place ici. Mais j'espère qu'il arrivera à Lausanne trop tard pour influer en rien (1).

« Je compte vous arriver d'assez bonne heure ; je voudrais être à Lausanne le 15 par exemple, afin d'avoir le temps de préparer mon petit établissement d'étude, mes livres, et aussi mon cours pour lequel j'ai tout à faire. Comme j'ai énormément de livres à transporter et que le roulage est lent, si vous pouviez savoir par M. Ducloux s'il y a des moyens particuliers de Paris à Lausanne, je vous serais obligé de me le dire dans votre prochaine. Mon volume des *Pensées d'aôit* a paru : je voudrais savoir comment vous en envoyer ; du moins je vous le porterai moi-même. Voici, en attendant, la pièce que vous désiriez. J'ai hier diné avec M. Hollard, de Lausanne, de vos amis et de ceux de M. Vinet (2), nous avons causé pays. Ma détermination ne paraît pas ici, près de ceux qui la connaissent, aussi étrange que vous voulez bien supposer qu'ils la trouveront. Ampère, Lermnier, Buloz lui-même, Renduel, mon indispensable conseil, l'approuvent : voilà bien des voix inégales sur le même ton. Je vous sais gré d'avance de tout le bien sérieux que vous m'aurez fait

tous réjouis, dussions-nous avoir le chagrin de ne pas vous recevoir à Lausanne, comme nous aurions aimé. » (*Lettres communiquées par M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul.*)

(1) Ce n'est pas sans raison que Sainte-Beuve se méfiait des menées secrètes de Cousin, car c'était son moindre défaut que d'être foncièrement jaloux, même de ceux qui étaient incapables de lui porter ombrage. Heureusement pour Sainte-Beuve, Cousin ne s'occupait pas encore de Pascal et des belles amies de Port-Royal. Ce n'est qu'après la publication du tome 1<sup>er</sup> de l'ouvrage de Sainte-Beuve, qu'il dirigea ses études de ce côté, au grand mécontentement de ce dernier, qui lui en garda toute sa vie rancune. Mais Victor Cousin n'avait pas attendu jusque-là pour s'intéresser au sujet spécial traité par Sainte-Beuve. Le 9 janvier 1838, Ampère écrivait à ce dernier : « J'ai rencontré Cousin qui était très content et réclamait seulement une plus grande place pour l'Oratoire. » (*Port Royal*, t. I, appendice, p. 518.

(2) Le nom de M. Vinet revient souvent dans cette correspondance. Sainte-Beuve avait fait sa conquête à la suite de l'article qu'il avait consacré à sa *Chrestomathie* dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre 1837 et l'on sait en quelle estime il tenait ce penseur délicat et profond

par votre conseil; je ne pense pas sans une respectueuse reconnaissance à cette suggestion si délicate, si empressée, si attentive, venue de M<sup>me</sup> Olivier et de vous.

« Adieu pour aujourd'hui; nous recauserons bientôt. Mille respects à M<sup>lle</sup> Ruchet, à Monsieur votre frère. J'offre à M<sup>me</sup> Olivier les plus vives félicitations et les vœux du cœur. Que dit Aloys de tout ceci? *Le magnifique Seigneur!*

« A vous d'amitié.

« SAINTE-BEUVE.

« Ne serait-il pas convenable d'écrire dès avant mon départ à M. Espérandieu pour le remercier comme je le dois? »

Ce dimanche, 8 octobre 1837.

« Cher ami,

« J'ai attendu, pour répondre à vos lettres qui ont croisé les miennes, de recevoir une annonce officielle de l'Académie; mais, cette annonce n'arrivant pas, je me décide à vous écrire et aussi à retenir ma place. Mes livres sont partis encaissés dans une caisse énorme par le roulage que vous m'avez indiqué. J'ai fait mettre pour adresse : M. Olivier, rue Martheray, 34. Il faut, non pas douze jours comme on vous l'avait dit, mais quinze, et peut-être plus, même par l'accélééré. Si vous n'y étiez pas, soyez assez bon pour prévenir M. Régnier de la bombe. Mais moi-même je serai sans doute là pour l'accueillir et la diriger. Je vais aujourd'hui retenir ma place, et c'est probablement vers la fin de la semaine que je m'emballerai pour vous arriver.

« M<sup>me</sup> Olivier m'a écrit d'une main amie des lignes dont j'ai été bien touché. Sans doute je ne compte pas avoir d'autre table ni d'autre toit que les vôtres, si vous voulez bien de moi. Seulement il faudra que nous passions des arrangemens bien stricts, car je suis grand chicanier là-dessus. Ce sera l'affaire d'une longue demi-heure à notre première entrevue, et puis nous n'en parlerons plus jamais. — Je viens de recevoir une lettre très bonne de M. Vinet : il est moins fâché contre moi que je ne le craignais, et cela, je le vois, ne nuira pas à notre connaissance.

« J'ai vécu à Paris, depuis que j'y suis revenu, comme un voyageur, ne faisant rien, voyant du monde et marchant toujours. Je commence à avoir hâte d'une vie studieuse et rassise, et je vais vous l'aller redemander. Je vous arrive plus malade d'âme et de cœur et d'esprit que vous ne le croirez jamais, d'autant plus malade que je crois quelquefois ne l'être que comme il est

impossible à l'homme qui a vécu de ne l'être pas. Mais la forme du mal est du moins assez douce chez moi, le symptôme est tranquille, et j'espère ne pas trop incommoder mes amis de mes plaintes jusqu'à ce que je profite peut-être de leur vie saine pour moi (1).

« A bientôt donc, indulgence d'avance et amitiés toujours. Mille respects affectueux à M<sup>me</sup> Olivier, que j'espère trouver toute rétablie.

« De cœur. »

12 octobre 1837.

« Cher ami,

« Nos lettres se croisent perpétuellement; celle-ci du moins sera la dernière. Je pars dimanche de Paris à sept heures et demie du matin, et ne m'arrêterai pas en route. C'est donc l'affaire de quatre jours et de trois nuits, je pense. Mais ne vous inquiétez en rien de mon arrivée, vous absens; en arrivant, je descendrai pour quelques jours à l'hôtel. Je verrai M. Espérandieu (2) pour les premières démarches et visites; je devrai aussi me mettre incontinent à l'étude et je prendrai pour cabinet de travail la chambre même que vous voulez bien m'indiquer chez vous. C'est ainsi que j'attendrai votre arrivée. Au milieu des soins si grands que demande la chère santé de M<sup>me</sup> Olivier, n'allez pas trop mêler le mien. Mon seul souci, c'est vite de me mettre au travail en arrivant, et par vous mon cabinet de travail est tout trouvé. Le reste du vivre et du coucher se fera aisément et sans que vous y pensiez, ni moi guère.

« Mille hommages et vœux du cœur pour M<sup>me</sup> Olivier et à vous toutes mes amitiés et moi bientôt tout entier

« SAINTE-BEUVE.

(1) On sait de quel mal souffrait alors Sainte-Beuve; sa blessure saignait encore à la fin de cette année 1837 où il avait publié les *Pensées d'août* et commencé son cours de Lausanne. Il écrivait de cette ville, à Marmier, le 29 décembre : « L'amour est ajourné; le reprendrai-je jamais? *Ai-je passé le temps d'aimer?* — Attendons, oublions surtout, oublions ce que nous avons cru éternel. Voyez-vous, c'est à jamais fini de *ce côté* que vous savez : je ne reverrai ni n'écrirai jamais; j'ai été blessé d'une telle indifférence! mais *blessé*, cela veut dire que j'en souffre encore... » (*Correspondance de Sainte-Beuve*, t. 1, p. 41.) — Nous verrons plus loin qu'il revit, quelques années après, celle qui lui avait fait cette blessure, mais il était guéri et s'était pris à d'autres liens.

(2) William Espérandieu, ancien juge au Tribunal d'appel du canton de Vaud et l'un des fondateurs du *Nouvelliste Vaudois*, mort en 1876. Grand ami de Vinet, de Monnard et surtout de Juste Olivier, il avait puissamment contribué, comme membre du Conseil de l'Instruction publique, à faire appeler Sainte-Beuve à Lausanne.

« J'ai écrit à M. Espérandieu un mot de remerciement (1).

« Mes respects et souvenirs à M<sup>lle</sup> Ruchet et à Monsieur votre beau-frère. »

Lausanne, ce samedi 21 octobre 1837.

« J'ai reçu hier votre petit mot, mon cher ami, en même temps qu'arrivaient M. de La Harpe et M. Espérandieu, ce qui m'a empêché d'y répondre le soir. M. de La Harpe m'a bien chargé de vous dire qu'il était venu pour vous rendre visite. J'avais été prendre le matin M. Espérandieu pour faire visite à M. Gindroz, que nous avons trouvé, et fort accort. Il est tombé d'accord avec M. Porchat pour les jours et heure (2). M. Espérandieu a bien voulu revenir le soir pour me tenir compagnie et nous avons fait un tour de promenade en conversant. La veille au soir, j'avais trouvé chez lui M. Scholl et M. Vinet et le goûter s'était prolongé assez tard en toutes sortes de conversations sur Paris, l'abbé de La Mennais et les auteurs à la mode, ainsi que sur l'espèce de contradiction qu'on peut voir entre l'art, la littérature d'une part, et la morale, le sérieux pratique, de l'autre. M. Vinet a parlé sur ce dernier point très bien. Vous voyez donc, cher ami, que je vais pouvoir marcher tout seul déjà et sans vous. — Mes livres sont déballés et au bûcher : j'ai déjà vérifié qu'il n'y en avait pas d'oubliés. Je vais les ranger dans une heure. Ma précaution est extrême et même vétilleuse. Dites-le bien à M<sup>me</sup> Olivier. J'aurais tant de regret de rien emporter de là-bas qui ne soit digne d'ici. Mais il y a eu déjà tant de *quarantaines* antérieures pour ces livres, que, la saison et le froid aidant, je suis à peu près certain qu'il n'y a rien. Ce que j'en fais est pour

(1) On trouvera sa lettre au tome I<sup>er</sup> de la Correspondance, p. 38.

(2) Pour l'intelligence des lettres qui vont suivre, il est bon que nous fassions connaissance avec le monde de savans et de professeurs que Sainte-Beuve allait fréquenter à Lausanne.

« Lorsque j'arrivai dans cette bonne, honnête et savante Académie de Lausanne, a-t-il écrit lui-même, M. Porchat, le futur traducteur de Gœthe, était recteur, chargé de la chaire de langue et de littérature latines; M. Monnard, mort depuis professeur à l'Université de Bonn, était professeur de littérature française; M. Vinet venait d'être nommé professeur d'*Homilétique* (ou Éloquence sacrée) et de *Prudence pastorale* (Directions aux étudiants de théologie sur la vie de pasteur). Il y avait encore M. Dufournet, professeur d'exégèse et d'hébreu; M. Herzog, professeur d'histoire ecclésiastique; M. André Gindroz, professeur de philosophie, membre en même temps du Conseil d'Instruction publique dont il était l'âme. M. Juste Olivier, mon ami, donnait un cours d'histoire. » (*Port-Royal*, t. I, Appendice, p. 314.) M. Vuillemin, dont il est parlé aussi dans cette correspondance, enseignait l'histoire au Gymnase de Lausanne.

l'entière sécurité. Les livres rangés, me voilà au travail et il faut qu'il soit continu et hâté, car j'ai juste le temps. La caisse m'a coûté tant port que douane 105 francs, ce qui m'a ruiné, et m'a fait user de votre billet près de M. Espérandieu pour la bonne que j'aurais pourvue sans cela. Voilà une lettre toute de ménage et de finance, c'est pour vous prouver que tout ira bien jusqu'à votre retour et qu'il ne faut en rien le hâter. Dites bien mes vœux et mes respectueuses amitiés à M<sup>me</sup> Olivier : que je voudrais la savoir tout à fait forte et debout ! M<sup>me</sup> R... (je ne sais comment on écrit) est venue le jour de votre départ et je l'ai reçue. Elle a dû vous écrire.

« Adieu, adieu, mille amitiés.

« SAINTE-BEUVE.

« Mes respects à M<sup>lle</sup> Ruchet et amitiés à votre beau-frère. »

23 octobre, ce lundi 1 heure et demie.

« Cher ami,

« J'espérais vous arriver ce soir. Je viens du bateau, mais une fausse indication de l'excellent M. Ducloux (1) m'a induit en retard, et, le bateau lui-même ayant devancé d'un quart d'heure, je l'ai tout naturellement manqué. Je regrette bien de n'avoir pu faire ce petit voyage ; je serais revenu dès demain matin, mais je vous aurais vu, j'aurais peut-être entrevu M<sup>me</sup> Olivier, j'aurais eu du moins de ses dernières et actuelles nouvelles. Je vous aurais enfin parlé d'un point qu'il m'est très difficile d'aborder par écrit et que deux mots de conversation auraient vidé. Mais il est maintenant trop tard pour que je fasse le petit voyage ; j'en suis à compter les jours pour ma préparation ; ce qui sera pour moi une suite de petites fièvres et d'agonies commence. Je l'ai senti dès avant-hier quand je me suis vu en présence de mes livres déballés et rangés, et en demeure de me mettre incontinent à l'ouvrage. Mes vieilles habitudes et mes caprices, pensée sauvage et absolue, me sont revenus, et je me suis mis à craindre de ne pouvoir travailler réellement que dans les mêmes conditions auxquelles je me suis condamné à Paris depuis des années. Ces conditions sont celles d'un isolement, d'une réclusion entière et absolue et certaine pendant des heures, et d'une sévérité à cet égard (je vous le répète) presque farouche et sauvage. Ma pensée,

(1) Imprimeur et libraire de Genève.



je le crains, n'a de ressort qu'à ce prix. Avoir un endroit où je sois dans mon atelier, comme une taupe dans son trou, comme Han d'Islande dans son antre. Ainsi j'ai fait à Paris durant des années. Je crains qu'ici ce ne soit de même, et que je ne puisse pas changer mon procédé pour un plus doux. Mon imagination m'a tellement représenté et peut-être exagéré cela avant-hier et toute la nuit, que je me suis résolu à m'en ouvrir à vous. Pourquoi n'est-ce pas en paroles, et dans cette mesure juste qu'elles prennent aisément entre amis? Au moins, que votre amitié la rétablisse, cette mesure, dans ce que j'écris et la suppose comme ç'aurait été en causant. Voici donc à quoi je me suis décidé. Avoir une chambre ou deux quelque part, probablement à l'hôtel, hôtel du *Faucon* ou d'*Angleterre*, où j'aurais livres et lit et où je *giterais*. Je n'y verrais personne : mon logement serait censé toujours rue Martheray; j'y aurais ma petite chambre pour recevoir quand j'y serais et pour lire quelquefois. Mais mon étude, mon travail serait ailleurs, et tout entier non interrompu jusqu'à une certaine heure de la journée, jusqu'à trois heures par exemple. A partir de cette heure, j'irais ou à mon cours, ou les autres jours tout droit chez vous. J'y serais chez moi, comme c'était à Paris chez ma mère. J'y dinerais; tout enfin comme nous l'avions si rapidement réglé ou plutôt supposé. Le déjeuner se ferait pour moi à l'hôtel même et dans mes livres comme je faisais à Paris. Voilà mon dessein (1). Le pire, c'est que, ne vous voyant pas aujourd'hui, je ne puis retarder à l'exécuter, en étant aux jours et aux heures. Il est donc probable que demain ce sera exécuté, afin d'avoir ma sécurité préalable de tous les jours futurs se ressemblant et de la chose une fois faite. Je choisirai probablement l'Hôtel d'Angleterre comme moins cher que le Faucon, et pas trop loin. Je voudrais, cher ami, que ceci fût pour vous seul; que M<sup>me</sup> Olivier n'eût en rien idée ni souci de cette affaire; que vous surtout vous ne vinssiez pas le moins du monde. J'ai toujours arrangé les choses moi-même depuis des années : à part deux ou trois articles essentiels et que je règle avec une précision extrême, le reste m'est indifférent, et ce qui m'importe avant tout, c'est d'être le premier

(1) Il fut fait comme il le désirait. Après avoir reçu l'hospitalité pleine et entière rue Martheray, Sainte-Beuve loua une chambre à l'hôtel d'Angleterre, tout en gardant celle que lui avaient offerte les Olivier. Il préparait et écrivait ses cours à l'hôtel, et il recevait chez ses amis.

jour comme je serai tous les jours suivans; ainsi je réglerai cela en une demi-heure à l'un de ces hôtels, j'ai même déjà vu ce qui était possible en chambres. Ce qui me contrarie vivement, c'est de ne vous pas voir pour vous expliquer tout cela ce soir en causant; c'est aussi (car tout prend place dans une imagination un peu superstitieuse), c'est l'idée que Lucie ou M. Lèbre se feront quand ils verront emporter les livres, et moi-même découcher. J'en ai parlé ce matin à M. Espérandieu revenu de Vevey, et qui trouve cela tout simple. Trouvez-le également, cher ami; n'en parlez pas du tout, s'il est possible, à M<sup>me</sup> Olivier, et offrez-lui seulement mes plus affectueux respects; offrez-les aussi à M<sup>me</sup> Ruchet et à M. votre beau-frère. Je lis depuis deux jours à tort et à travers, j'ai revu toutes mes notes, j'en ajoute d'autres, enfin je suis dans des transes. Je crois avoir trouvé une manière de péroration pour le premier jour, tirée du lac (1). Oh! pourquoi faut-il qu'on ne fasse rien qu'à ce prix et que tout enfantement déchire?

« Adieu et répondez-moi vite pour approuver, pour absoudre.

« A vous de cœur. »

1838

Dimanche midi, à Besançon, 4 juin 1838.

« Mes chers amis,

« Puisque j'ai ce jour, je vous dois bien dire un moment combien j'ai pensé à vous depuis le départ et combien tout ce que je n'ai pas pressé dans l'adieu a été se développant en moi à.

(1) Rappelons ici cette péroration :

« Nous tâcherons, du moins, messieurs, de relever chemin faisant, de recueillir et de vous communiquer ces doux éclairs d'un sujet si grave. Ce ne sera jamais une émotion vive, ardente, rayonnante : c'est moins que cela, c'est mieux que cela peut-être; une impression voilée, tacite, mais profonde; — quelque chose comme ce que je voyais ces jours derniers d'automne sur votre beau lac un peu couvert, et sous un ciel qui l'était aussi. Nulle part, à cause des nuages, on ne distinguait le soleil ni aucune place bleue qui fit sourire le firmament; mais, à un certain endroit du lac, sur une certaine zone indécise, on voyait, non pas l'image même du disque, pourtant une lumière blanche, éparse, réfléchie, de cet astre qu'on ne voyait pas. En regardant à des heures différentes, le ciel restant toujours voilé, le disque ne s'apercevait pas davantage, on suivait cette zone de lumière réfléchie, lumière vraie, mais non éblouissante, qui avait cheminé sur le lac, et qui continuait de rassurer le regard et de consoler. La vie de beaucoup de ces hommes austères, que nous aurons à étudier, est un peu ainsi, et elle ne passera pas sous nos yeux, vous le pressentez déjà, sans certains reflets de douceur, sans quelque sujet d'attendrissement. » (*Port-Royal*, t. 1, p. 29.)

n'en pas finir (1). Oui, j'ai pu sans peine repasser longuement tant de bontés si chères et la reconnaissance si douce, si unie et si profonde qui en est dès longtemps formée en mon cœur. Ce voyage n'a été ni très bon ni le contraire; quand j'ai eu le plaisir de rencontrer M. Regnier à Orbe j'étais encore dans la première fraîcheur matinale. Cela est tombé insensiblement, et une fatigue assez continue a succédé. J'en suis là. Je suis arrivé à Besançon ce matin à quatre heures et j'ai un peu dormi, mais le délassement n'est pas encore venu. Je compte pourtant repartir ce soir, si je puis m'assurer d'une place un peu commode; car la voiture fatigue encore moins que des jours si nus et si vides sur le pavé d'une ville, le dimanche, après l'habitude si remplie d'une vie d'amis.

« Je reprends ce bout de lettre après une sortie; j'ai retenu ma place pour ce soir neuf heures; et je viens de plus de récidiver un sommeil qui cette fois a commencé de me refaire. Ainsi tout est au mieux pour le corps; l'animal n'est pas trop mal. — Pour l'esprit, pour le cœur au moins, j'ai non pas rimé, mais pensé un sonnet. Les rimes n'ont pu venir, mais il aura pourtant sa date, le 2 juin, en revoyant, de Ballaigues à Jougne, les mêmes versans du Jura, cette fois tout vert (2).

« J'ai revu ces versans après l'hiver passé, j'ai revu ces grands bois dans leur feuille nouvelle, près des anciens, sombres et fixes, les pins, ressuscités dans leur plus tendre verdure, les mélèzes eux-mêmes dans toute la délicatesse de leur robe réparée... (peindre toutes les nuances du vert).

« Ainsi, dans le fond sûr de l'amitié constante ce qui passe et revient est plus tendre à revoir. Et j'appliquai cela à cette absence dont le renouveau sera une plus tendre couleur dans la profonde et certaine couleur éternelle du fond. M<sup>me</sup> Olivier achèvera de rimer ce sonnet.

« Adieu, chers et bien-aimés amis. Je compte bien sur votre bonté en vous jetant ce bout de lettre à la poste. Mille amitiés à M. Lèbre, à M. Ruchet s'il est encore des vôtres, un baiser à Aloys (3) qui ouvrira une lèvre interrogante et à *Ziquety* (4) qui tout bonnement sourira.

« Adieu encore et à toujours. »

(1) Sainte-Beuve avait terminé son cours à Lausanne et rentrait à Paris.

(2) On trouvera ce sonnet plus loin.

(3 et 4) Enfans de M. et M<sup>me</sup> Olivier.

Ce vendredi 10 juin 1838.

« Mes chers amis,

« J'allais vous écrire, quand je reçois cette lettre si bonne qui me prévient. Je suis arrivé avant-hier bien harassé; et, avant d'aller voir ma mère, pour ne pas l'effrayer, la traiter avec la coquetterie convenable, j'ai couru à mon petit hôtel me laver et dormir une heure (1). Quand j'ai paru chez ma mère, elle ne savait d'où je sortais pour être si frais. C'est vous dire que ma fatigue n'était pas devenue de la maladie. J'ai pourtant gardé ma douleur de dos après chaque parole un peu prolongée, et j'ai commencé le lait d'ânesse ce matin même. Il a même été question d'emplâtre; non plus de la *farge* immense; la poix de Bourgogne est arriérée et est censée ne plus piquer. On m'a ordonné quelque chose de plus mignon et de plus vif, mais je viens de m'apercevoir que, dans mes mouvemens du matin, ce quelque chose était tombé par terre; et je crois que j'en resterai là. — Les pensées du voyage ont été bien souvent en arrière, ou plutôt elles n'ont pas cessé d'être avec vous tout en volant à ma mère et aux amis de Paris. Le temps a été détestable; pas une aurore, ni un rayon, une pluie continuelle, et moi chétif dans un coin de voiture ruminant mes songes avec une douceur triste. J'y voyais vos mains se tendre vers moi, vos adieux me sourire et le songe durant, ces *adieux* (selon l'acception vaudoise) s'achever en bonjour du retour. — Vous me permettrez de vous dire ma vie d'ici, vous me la demandez avec cet intérêt qui entre dans les riens de la vie et qui les anime. Qu'ai-je vu déjà? Ampère sort de chez moi et m'a raconté l'Abbaye-au-Bois où M<sup>me</sup> Récamier revient avec une guérison très vacillante (2). On y est tou-

(1) Sainte-Beuve habitait alors, dans la cour du Commerce, l'hôtel de Rouen qu'il a toujours écrit hôtel de Rohan, et qui est, en effet, tout à proximité de la cour de Rohan, attenante au passage du Commerce: « Deux chambres, c'était mon luxe, » a-t-il dit en tête de sa Biographie. Il en avait deux, en effet, les dernières de la maison, les plus élevées par conséquent et les moins chères. Elles portaient encore en 1872, — lorsque M. Jules Troubat publia les *Souvenirs et indiscretions* de son maître, — les numéros 19 et 20. Sainte-Beuve s'abritait là, dans ces chambres d'étudiant, sous le nom de *Charles Delorme*, en souvenir de *Joseph Delorme*, sans doute. Il y demeura jusqu'en 1840, date à laquelle il fut nommé bibliothécaire à la Mazarine.

(2) L'Abbaye-au-Bois s'était vivement intéressée au cours de Sainte-Beuve et lui en avait témoigné sa satisfaction par la plume d'Ampère :

« Nous avons lu avec un plaisir très vif et bien général votre discours (d'ouverture); cela transportait un peu auprès de vous et faisait assister à votre Cours autant qu'il se peut dans l'éloignement. Tout le monde en a été très content, y

jours heureux, aimable et jeune de quatre à six heures ; j'irai demain, j'y verrai M. de Chateaubriand couronné de ses lauriers de Vérone ; M. Ballanche, plus béat que jamais et mangeant comme le bonhomme son fonds avec son revenu ; enfin tout le petit cénacle au complet. J'ai vu M<sup>me</sup> Valmore qui, j'espère, ne partira plus ; l'Odéon a eu un succès, ce qui l'empêchera peut-être de mourir (1). Elle demeure dans le Palais-Royal, au quatrième et de son balcon de pierre on a la plus belle vue sur ce jardin que vous devez croire si étouffé et qui, n'en déplaise à la pureté alpestre, a sa fraîcheur et sa beauté, vu ainsi d'en haut et de ce balcon de la tendre muse. Elle va publier un petit recueil de vers intitulé *Pauvres fleurs*. Comme c'est cela !

« J'ai vu M<sup>me</sup> de Simonis, son amie si sincère, fort belle véritablement, impétueuse, orageuse, dévouée ; noble nature sortie des bruyères du pays de?... de *la petite Suisse* (comme on appelle ce pays) et que les formes aristocratiques et sociales n'ont en rien atteinte dans sa franchise *généine*. Nous avons parlé du désir de garder à Paris M<sup>me</sup> Valmore, et, à force de le désirer, on y réussira peut-être. J'ai bien parlé de vous, de vous deux, à ces amis du grand et du bon.

« J'ai vu Buloz, qu'on avait saigné le matin : les épreuves de la *Revue* lui avaient donné le sang dans les yeux. Il a été content de me revoir, et en ami plus qu'en intéressé. Il avait reçu plusieurs lettres de Lausanne sur mon cours ; je suppose qu'il y en avait une de M. Monnard (sans en être sûr), mais j'ai cru reconnaître l'écriture sur l'adresse ; on n'a pas voulu me nommer

compris M. de Chateaubriand. On lui avait dénoncé une phrase comme attentatoire à la majesté du xvii<sup>e</sup> siècle ; c'est celle où vous montrez le xv<sup>e</sup> et le xvii<sup>e</sup> se réunissant en dépit de ce qu'il a interposé entre eux. M<sup>me</sup> Récamier et moi avons pris la phrase pour la défendre. J'ai expliqué l'ensemble de votre pensée, qui, exprimée rapidement, prêtait peut-être à une fausse interprétation. Je vous donne ces détails pour vous montrer combien le morceau a vivement préoccupé vos amis. Du reste, satisfaction complète de tous : M. et M<sup>me</sup> Lenormand, Marmier, Ballanche, l'aristarque M. Paul (David), *idem*. M<sup>me</sup> Lenormand aime particulièrement l'exposition, d'un dramatique si simple et si touchant, où Bérulle, saint Vincent de Paul et le fondateur de la Communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet délibèrent sur ce qu'il y a à faire pour la religion. M<sup>me</sup> Récamier préfère la seconde partie ; elle aime aussi particulièrement le contraste de la double scène qui suivit la mort de M. de Sacy et celle de la mère Agnès : ici les sœurs, là les Messieurs pouvant seuls achever les chants. — Les gens graves louent votre style d'être plus sévère, plus simple que jamais ; Le Prévost est de ce nombre ; il vous louait bien avec effusion, mais *cavars incirconcis* l'arrêtait ; je lui ai dit que c'était un langage reçu en thèse religieuse, et M<sup>me</sup> Lenormand m'a appuyé. M. Lenormand est aussi des plus satisfaits... » (*Port-Royal*, t. I, appendice, p. 518.)

(1) Valmore était alors régisseur du théâtre de l'Odéon.

les bienveillans indiscrets. Je crains bien moi-même d'avoir porté à Labitte, à qui Buloz a remis toutes ces dépêches, une dénonciation de plus et de véritables lettres de Bellérophon ou d'Uri ; je dis ceci pour notre cher et incorrigible ami Olivier. Labitte m'a ri au nez en lisant la lettre (1). J'ai été bien sot et suis resté bien reconnaissant. Si M. Monnard avait lui-même écrit, ce serait à lui d'une délicatesse qui me toucherait bien plus qu'elle ne m'étonnerait. Tâchez de le savoir.

« J'ai vu M<sup>me</sup> de Castries et son charmant fils. J'ai rencontré à chaque pas dans la rue une quantité de visages et de mains ; je parle peu, mais il résulte de tous les bonjours mis bout à bout une espèce de discours qui vaut presque une de mes longues leçons. — J'en suis là et vais tout à l'heure courir chez M<sup>me</sup> de Fontanes, que j'ai jusqu'à présent ajournée (2). Voilà à quel bulletin vous vous exposez en me demandant ma vie avant qu'elle soit un peu assise. Je la mets ici pour obéir, mais j'aime bien mieux savoir la vôtre, et ces sentimens si profonds, si unis, si nuancés pourtant, qui la marquent bien mieux qu'ici une multitude de pas. Combien ce récit de vos deux cœurs qui n'en font qu'un pour moi, me touche, m'intéresse, me rend le passé d'hier et l'espoir de demain ! Oh ! continuez, chère dame et amie, quand Olivier sera las, suppliez-le ; quand vous aurez un peu de lassitude ou que Louise vous viendra brusquement appeler, que deux lignes de la main d'Olivier me disent qu'il n'est pas loin ; deux lignes seulement ! Après quoi il rentrera dans son cabinet,

(1) Charles Labitte était l'ami préféré de Sainte-Beuve. C'est à lui que Sainte-Beuve envoyait des notes sur son cours de Lausanne, pour être communiquées à la presse parisienne. « Je vois Labitte souvent, écrivait-il à Olivier le 20 août 1839, il m'est d'une amitié bien secourable dans tout ce travail d'érudition quand il s'agit d'assaisonner le bas des pages de *Port-Royal*. » C'est lui qu'il chargea de présenter en son lieu et place M<sup>me</sup> d'Arbouville aux lecteurs de la *Revue des Deux Mondes*, quand on y publia sa nouvelle intitulée *Résignation*. Lorsqu'il mourut (septembre 1845), voici en quels termes Sainte-Beuve en parlait à Juste Olivier : « Cher ami, vous aurez pu trouver singulier de ne pas me voir. J'allais chez vous (Olivier habitait alors à Paris, 31, rue du Faubourg du Temple), lorsqu'on est venu me chercher en toute hâte à la *Revue*. Ce pauvre Labitte venait de mourir subitement à une heure du soir : malade depuis deux jours d'une grosse fièvre, il ne semblait pas en un tel danger : je l'avais vu hier, ses médecins l'avaient vu aujourd'hui. C'a été une consternation et une stupeur pour tous ceux qui arrivaient. — C'est une perte irréparable pour nous tous, perte de cœur et d'esprit... » (*Lettre inédite communiquée par M<sup>me</sup> Bertrand, née Olivier*.) Et, le jour de l'enterrement de Labitte, Sainte-Beuve prononça sur sa tombe un discours qui parut dans les *Débats* du 24 septembre.

(2) M<sup>me</sup> Christine de Fontanes, fille de l'ancien grand maître de l'Université, habitait ordinairement Genève, et Sainte-Beuve, qui, dès le 27 mars 1838, avait pris rendez-vous avec elle à Paris, s'occupait de la publication des œuvres de son père.

et vous reprendrez cette fine et douce trame qui me rendra votre vie, je voudrais dire encore la mienne.

« Je ne veux rien mettre ici pour nos amis de Lausanne ; ce serait un catalogue trop homérique : M. Manuel, M. Scholl, M. Vinet, etc., mais à vous je livre la place des noms, vous êtes sûrs de ne pas vous tromper en y mettant tous ceux qui vous parleront de moi ; ma reconnaissance leur demeure bien sérieuse et bien touchée.

« Mais à la maison même, à M. Lèbre, à M. Ruchet, mes tendresses bien particulières. A M<sup>me</sup> Ruchet mes humbles hommages, à M<sup>lle</sup> Sylvie mes respects aussi proches qu'il est possible du cœur sans qu'ils cessent d'être les plus profonds des respects. — Il faut bien baiser les deux enfans ; et aussi je veux absolument dire quelque chose à ces *demoiselles*.

« Ceci dit, encore un mot d'ici. L'opinion sur le poème de Lamartine est assez décisive et comme nous la pressentions dans la lecture du petit Cabinet. De belles choses et un ensemble détestable ; l'idée d'une chute, éclairée par de vastes éclairs. Quinet est reparti pour son Allemagne un peu découragé. *Angelica Kauffmann* a produit un petit orage dans un petit monde. Une nouvelle scission s'est opérée dans l'école romantique, dans le coin de Vigny. Barbier, en louant de Wailly, avait un peu rangé Vigny dans les imitateurs de Scott par *Cinq-Mars* (1). Buloz a fait changer la phrase, mais de Wailly a été peu content, à ce qu'il paraît, de sorte qu'à peine éclos, ce charmant et délicat talent, mais si froid et jusque-là si mitigé d'apparence, est tout d'un coup devenu un *dévorant*. Ainsi nouvelle fêlure dans ce petit coin précieux (débris du Cénacle) dont Vigny était l'onix ou l'agate et dont les autres, Barbier, Wailly, Brizeux, formaient comme le cercle mi-parti d'ébène et d'ivoire. Deux mots de Buloz m'ont mis au fait de ce grand événement qui demeurera sans doute à jamais inaperçu dans l'histoire littéraire ; ô vanité des gloires !

(1) Barbier n'a jamais changé d'avis. On lit à cet égard dans ses *Souvenirs personnels* : « ... Une autre fois, il (Vigny) me raconta qu'il avait connu Walter Scott. Ce dernier, dans un de ses passages à Paris, lui ayant fait une visite, lui aurait dit qu'il avait eu aussi l'idée de composer un roman sur *Cinq-Mars*, mais qu'ayant lu le sien, il avait abandonné ce projet.

« C'est possible ; cependant je ne crois pas que M. de Vigny aurait pensé à faire un roman historique, et *Cinq-Mars* est un roman historique, sans l'apparition des œuvres de Scott, et celles-ci étaient déjà le plaisir et l'admiration du public bien avant que M. de Vigny eût mis le pied sur la scène littéraire. »

« Vigny ne fait rien et est réputé ne plus pouvoir rien faire; chaque fois qu'il voit Buloz, il lui dit : « Je travaille beaucoup, vous serez effrayé de la quantité de manuscrits que je vous porterai bientôt, » et Buloz rit tout haut de son rire qui n'est poli que parce que Vigny ne le comprend pas.

« Adieu, adieu. Je reprendrai bientôt mes nouvelles; vous savez celles du cœur, qui ne changent pas.

« Je vous embrasse tendrement, mes chers amis. »

Ce lundi 18 juin 1838.

« Ne comprenant pas, mes chers amis, pourquoi je n'ai pas de nouvelles de vous, je sens le besoin de vous en donner; je suis tout déconcerté pourtant. Vous avez dû recevoir une lettre de moi, il y a huit jours. J'aurais pu avoir votre réponse tous les jours depuis jeudi, et il ne vient rien. J'ai eu le temps de recevoir une lettre de M. Doy et une autre du docteur Mayor: et, de votre coin chéri, je ne sais rien. — Ici, la vie m'a repris, sinon le travail encore. Mon mal de gorge persiste toujours; je vais comme je puis avec; j'ai eu des mouches au dos, je prends du lait d'ânesse le matin: douceur et aiguillon n'ont rien fait jusqu'à présent, il faudrait l'absolu silence.

« Dès que j'ai revu M<sup>me</sup> de Tascher (1), elle m'a très vivement abordé en me demandant des nouvelles de M<sup>me</sup> Olivier; je lui ai répondu, madame, par vos souvenirs. — J'ai dîné chez elle avec M. Lerminier, M. et M<sup>me</sup> de Montalembert, un marquis Boccella de Florence, religieux et distingué, le général Bugeaud; vous voyez que la lanterne magique recommence.

« M<sup>me</sup> de Castries est partie ce matin pour une campagne de six mois. M<sup>me</sup> Récamier, qui revoit beaucoup de monde et à qui la voix va et revient au même instant avec un rayon de soleil comme une fille de l'aurore, part aussi pour la campagne, mais ce sera court. Il y avait hier à cinq heures chez elle M. de Chateaubriand, M. Ballanche, M. Ampère, une M<sup>me</sup> Salvage (2),

(1) Se rappeler la pièce de vers que Sainte-Beuve lui a dédiée dans les *Pensées d'août (Poésies complètes, t. II, p. 263)*, et dans laquelle il n'a fait que *retraduire*, suivant ses expressions, ce qu'elle lui avait elle-même raconté.

(2) M<sup>me</sup> Salvage de Faveroles, fille de M. Dumorey, consul de France à Civita-Vecchia, lequel avait été l'un des intimes de M. Récamier. Séparée de son mari, dont elle n'avait pas eu d'enfants, elle avait acheté près de Rome une vigne et une maison où elle donnait parfois des fêtes. « C'était, dit M<sup>me</sup> Lenormand dans ses *Souvenirs*, une grande femme dont la taille était belle, mais sans grâce, les ma-



amie et légataire de la reine Hortense, grand colonel d'empire, grand bonapartiste, comptant que plus que jamais le moment est arrivé pour le prince Louis (absolument comme M. de Genoude ou M. de la Rochefoucauld pour Henri V) et le disant tout haut. Sa thèse, hier, était que M. de Lafayette, s'il n'était mort, aurait travaillé à la Restauration bonapartiste, et qu'il avait pris avec le prince Louis les engagements *les plus sacrés*; elle avait vu les lettres, elle ne doutait de rien; impossible d'obtenir un petit mot de sous-amendement de sens commun. Elle sortait, triomphante comme un porte-drapeau et regardant de l'œil des brochures bonapartistes qu'on avait laissées sur la cheminée et apportées du matin, elle sortait, quand la duchesse de Raguse est entrée, autrefois charmante, aujourd'hui boule et une moitié de nez de moins (par suite d'un cancer heureusement guéri), mais toujours spirituelle, et tout le monde a ri de M<sup>me</sup> Salvage, tout en reconnaissant la sincérité de son dévouement; car il faut toujours que, même dans la raillerie, chez M<sup>me</sup> Récamier, la charité soit sauvée. On raille après cela plus à son aise et avec une plus douce conscience. J'oubliais parmi les témoins et survenans M. Briffaut, de l'Académie, et le duc de Noailles. En tout la chambrée était délicieuse. Olivier a droit de me dire : à quoi bon cette vignette de boudoir après l'œil-de-bœuf de Saint-Simon ?

« Si Olivier voulait m'envoyer tout son morceau sur Davel (1) on l'insérerait avec grand plaisir dans la *Revue des Deux Mondes*; il n'aurait à s'inquiéter en rien de la note, je la ferais; on lui enverrait les épreuves s'il le fallait; autrement, je les reverrais. Ce serait bien que ce morceau de son livre eût une publicité toute française ici. Tachez, madame, de le décider. Buloz l'a été tout

nières raides, le visage dur, les traits disproportionnés. Elle avait de l'esprit, mais cet esprit ressemblait à sa personne : il était sans charme et sans agrément. Elle avait de l'instruction, de la générosité, une grande faculté de dévouement et la passion des célébrités. »

(1) Le major Davel, patriote et religieux exécuté en 1725 pour avoir tenté d'affranchir le pays de Vaud de la domination bernoise. Il en sera souvent question dans les lettres qui vont suivre :

Car vous gardez en vous, fils de Tell, de Davel,  
Le culte uni des deux patries.

disait Sainte-Beuve aux étudiants vaudois, le 31 décembre 1837, dans une pièce de vers en réponse au chant de bienvenue qu'ils lui avaient adressé à son arrivée à Lausanne. (*Notes et Sonnets. Poésies complètes*, t. II, p. 290.)

naturellement. Il faudrait le morceau dans toute son étendue, sans rien tronquer.

« Mardi. — Pas de lettre encore ; je me décide à envoyer ce mot-ci, qui, j'espère, croisera le vôtre, mais qui vous prouvera du moins mon impatience. — Je voudrais bien avoir *le Chant de l'Épée* traduit en vers français par vous savez bien qui, madame, avec la musique : on pourrait me l'envoyer sous bande, à moins que cela ne se trouve ici quelque part, mais je ne crois pas. — J'ai trouvé pour M. Lèbre les livres qu'il désire : mais je lui demande quelques jours encore avant de les lui envoyer ; je lui offre toutes mes amitiés. »

Paris, ce 20 juin 1838.

« Je n'ai pas répondu, comme je le devais, en quittant Lausanne, à un don précieux qui m'a été fait et qu'accompagnait une lettre également précieuse et même seule capable de faire passer l'autre don, en le surpassant (1). Dans mon embarras de me prendre à un nom, et sachant que tous les noms que je pourrais essayer y sont compris, je ne puis qu'exprimer mon entière et soumise reconnaissance, qui accepte du mystère tout ce qu'il faut pour ajouter au prix. Je ne sais si c'est fortuitement que sur le cadran que je consulte souvent, l'heure de 3 à 4 (2) est entamée et échanquée par le cadran des minutes ; cela du moins me semble dire qu'il manque désormais quelque chose à cette portion du temps, et qu'aussi les minutes s'y mesurent et s'y comptent pour moi dans toute leur étendue. Il doit en être ainsi des profonds et durables souvenirs.

« Celui que j'emporte est une dette dont j'aime à sentir et à garder constamment le témoignage. Je serais heureux qu'on voulût bien recevoir avec indulgence ce confus, reconnaissant et respectueux hommage. »

Jeudi 10 heures du matin, 21 juin 1838.

« Je suis en faute à mon tour ; je reçois votre lettre à l'instant même et j'y réponds ; j'écrivais sans cela ; je devais écrire ces derniers jours, mais un enchaînement de petites choses et un certain désir de vous remettre au pas m'a fait retarder. Nous y voilà, et tenons-nous y. Merci, chère madame et amie, de tant

(1) Ses auditeurs s'étaient cotisés pour lui offrir une montre de Genève.

(2) Heure de son cours à Lausanne

de bons et touchans détails sur cet intérieur qui est tout mon Lausanne à moi (ceci soit dit sans ingratitude pour personne). Ma vie ici dans ces dix derniers jours a été moins bocagère et moins fleurissante que la vôtre; je n'ai pas fait ma promenade à Rovéréaz (1). Mon mal de voix existe toujours, autant que là-bas; c'est un parti pris. Tantôt à la gorge, tantôt descendant plus bas et dans le haut de la poitrine. Il m'est impossible de causer sans qu'après deux minutes ma voix s'altère et qu'il ne s'ensuive une fatigue sérieuse que le sommeil de la nuit ne parvient pas à vaincre. Aussi je ne vois que très peu de monde; je passe mon temps à éviter, et je calcule pour ne faire guère qu'une seule conversation par jour : c'est tout ce que je puis porter. Le départ pour la campagne de M<sup>me</sup> de Castries et de M<sup>me</sup> Récamier m'a rendu un peu plus facile cette abstinence.

« Vous me demandez de prendre note, non pas à chaque petit événement, mais à chaque impression : croyez-vous donc que j'aie ainsi des impressions? En vérité, c'est plutôt des petits événemens que j'aimerais à prendre note pour vous en égayer un moment comme je me distrais en passant. Mais je n'ai pas eu depuis la dernière fois de vue de monde un peu bigarrée et piquante. Un dîner que j'ai fait chez M<sup>me</sup> de Jussieu avec sa charmante famille est quelque chose en cordialité et en douceur de trop familier avec vos habitudes pour que je le relève comme chose remarquable. J'ai vu aussi l'excellente M<sup>me</sup> Valmore, dont la destinée est de nouveau anéantie : l'Odéon ferme et les appointemens de son mari finissent avec le mois dans deux jours. Les voilà cinq, de nouveau dans la barque sans boussole, à la garde du vent. Elle a donné hier congé de son joli logement au quatrième, au Palais-Royal, et duquel on avait balcon sur ce jardin si frais et si riant d'en haut. L'angoisse évidente qu'elle ressent passe à ses amis, et on est à s'ingénier pour trouver quelque ressource : admirable femme, qui, au milieu de cela, pense toujours aux autres et solliciterait volontiers encore, non pas pour elle-même! Elle va publier un petit recueil de poésies intitulé : *Pauvres Fleurs*. Auriez-vous l'obligeance de me copier dans la lettre que je vous ai laissée d'elle les vers à moi, qui la commencent; elle me les redemande, n'en ayant pas gardé copie, et pour les faire entrer, je crois, dans ce bouquet éploré :

(1) Belle promenade en forêt au-dessus de Lausanne

L'ancolie au front obscurci  
Qui se penche sur les bruyères,

a dit Nodier.

« J'ai rimé pourtant ce sonnet pensé et noté au passage de Ballaigues à Jougne le 2 juin; n'aura-t-il rien perdu de sa tendresse de verdure en attendant? Quoi qu'il en soit, le voici :

J'ai revu ces grands bois dans leur feuille nouvelle,  
J'ai monté le versant fraîchement tapissé.  
A ces fronts rajeunis chaque vert nuancé  
Peignait diversement la teinte universelle.

Près du fixe sapin à verdure éternelle,  
Le peuplier mouvant, le tremble balancé,  
Et le frêne nerveux tout d'un jet élançé  
De feuille tendre encor comme la fraxinelle.

Le mélèze lui-même, au fond du groupe noir,  
Avait changé de robe et de frange flottante;  
Autant qu'un clair cytise il annonçait l'espoir.

O mon âme, disais-je, ayons fidèle attente!  
Ainsi, dans le fond sûr de l'amitié constante,  
Ce qui passe et revient est plus tendre à revoir.

« A propos des vers dont vous êtes la grande dépositaire (car je pense toujours à la postérité, c'est-à-dire à la mort), il faudrait absolument, dans le sonnet traduit d'Uhland (1), à la place du vers :

Et moi qui toutes deux les voyais et chacune,

qui est trop contourné, écrire de votre main ainsi :

Et moi qui les voyais toutes deux et chacune

qui est plus direct et simple. — Voyez à quel point, cher Olivier, je suis de l'École de Boileau.

« J'en suis d'autant plus qu'une de mes grandes affaires depuis mon retour est de mettre en train l'édition Fontanes. Je souris parfois de mon zèle, si naturel d'ailleurs, pour ce charmant poète, mais je pense à l'air de converti que j'aurais si je mourais là-dessus : il a commencé par Ronsard pour finir par Fon-

(1) Ce sonnet est la première pièce du petit recueil intitulé : *Un Dernier rêve*, qui lui fut inspiré par les deux jeunes filles du général Pelletier. On sait qu'il avait un moment caressé le rêve d'épouser la plus jeune et quel chagrin il ressentit de n'avoir pu le réaliser. Cf. à cet égard sa lettre au général Pelletier (t. I, p. 110 de sa *Correspondance*). Il en sera question plus loin dans une épître à Olivier.

tanés : *mea culpa*. Vous savez que je ne crois pas aisément à ces conversions dont on fait bruit, pas même à celle de M. de Talleyrand.

« Paris est beau ; l'autre soir, passant sur le pont des Arts, j'admiraient cette Seine souveraine, cette Cité et sa Notre-Dame, tant de silhouettes et de flèches nettement dessinées, les lignes du Louvre, mais surtout le couchant, qui n'a rien ici à envier à ceux des Alpes. Dès que le ciel s'en mêle, il sait bien égaliser les grandeurs. Ce couchant donc était chaud, magnifique et glorieux. Par delà, par-dessus les Champs-Élysées, s'apercevait, dominant et détaché, l'Arc de Triomphe de l'Etoile, qui faisait nuage noir dans l'or du ciel, et, par son ouverture empourprée, semblait la porte des archanges triomphateurs. J'aurais voulu qu'il fût du côté de Lausanne, mais c'eût été trop beau ; il était juste du côté opposé ; de ce côté des grandes mers et des Atlantiques immenses, orageuses ou pacifiques, où bon gré mal gré nous irons tous, faibles ruisseaux ou fleuves, nous perdre un jour dans le couchant ou la nuit.

« Avez-vous reçu quelque mot d'Émile Deschamps ? Il a été charmé et charmant ; mais je n'ai pu le revoir.

« Où en êtes-vous, madame, de votre travail, de vos projets sur les poètes : quelles questions avez-vous à faire là-dessus ? Il me paraîtrait que vous les avez oubliées.

« C'est bien M. Monnard qui avait écrit à Buloz sur mon cours ; celui-ci m'a promis de lui répondre. Mais, une fois arrivé, j'ai dû prier qu'il ne fût plus question de toutes ces tendresses qu'il faut ensevelir et cultiver de l'autre côté du Jura, en se gardant bien d'en trop indiquer le sentier aux loups et aux pourceaux d'ici. Car les pourceaux et les loups abondent...

« Avec quelle admiration ai-je lu un article du *Semeur* sur *l'Ange déchu* ! avec quelle édification ! Comme c'est la charité chrétienne dans la critique littéraire ; et penser que probablement Lamartine ne prendra jamais la peine de lire sérieusement cela ; et qu'il dira négligemment peut-être en jetant la feuille : « Ils sont furieux contre moi ! » — sans leur en vouloir.

« Quelqu'un lui parlait, quelques jours après la publication, ou essayait de lui parler de son poème : « J'ai lu votre dernier... — Ah ! vous êtes plus avancé que moi, mon cher, car je ne l'ai pas lu encore !

« Vous me tiendrez bien au fait de tout ce détail de concours

et de chaires; y a-t-il quelque candidat pour la chaire d'histoire? Donnez-moi, madame, sur ce point un bulletin positif; car rien n'égale ma sollicitude jusqu'au moment décisif. Une de mes tristesses dans mon mal de *voix* (1), c'est l'entière démonstration qui en résulte pour moi de mon incapacité pour une nouvelle épreuve; c'est une ressource de moins dans l'avenir. En attendant je vais au cours des autres, et j'ai repris avec bonheur mon ancienne place sur les bancs d'Ampère, d'où j'assiste du rivage, non pas aux tempêtes, — il n'y a pas de tempêtes sur sa mer, — c'est canalisé d'un bout à l'autre, mais excellent.

« Je vous ai bien suivi du cœur et de la pensée, madame, à Vevey et partout. Pourquoi les destinées humaines sont-elles ainsi jetées si loin de leurs vœux et interceptées par les choses? Adieu, je veux que cette lettre parte aujourd'hui, et je ne l'achève qu'au retour du cours d'Ampère, c'est-à-dire une demi-heure avant le moment voulu pour le départ. Baisez pour moi Aloys sur sa cicatrice, et Ziquety à l'endroit du front le plus poli; j'embrasse Olivier de retour, M. Lèbre revenu lui-même de Gryon; pour M<sup>lle</sup> Sylvie (qu'elle ne s'effraye pas), je lui prends respectueusement la main, si elle est encore des vôtres. Amitiés à tous enfin et à ces *demoiselles*.

« Dites à M. Ducloux tous mes remerciemens et que j'ai entendu son cri d'ici, comme le son du cor de Roland.

« Adieu et mille respects du cœur. »

(1) Sainte-Beuve n'avait pas de voix et'en souffrait beaucoup quand il faisait son cours à Lausanne. Il écrivait un jour sur les feuilles volantes qui lui servaient de sous-main: « Je n'ai pas de poumons, je n'ai pas de mémoire, rien de l'orateur. — Derniers accens d'une voix qui tombe et d'un lutteur qui s'éteint! »

---

---

# LA FILLE DE LADY ROSE

---

TROISIÈME PARTIE (1)

---

## IX

Quand M<sup>lle</sup> Le Breton arriva dans le hall, le valet de pied, à la porte de la rue, répétait les excuses de lady Henry chaque fois que s'arrêtait une voiture. Au fond du vestibule intérieur, où l'on ne pouvait être aperçu du dehors, un groupe d'hommes en pardessus, le chapeau sur la tête, causaient à demi-voix. Julie s'avança. Les chapeaux s'abaissèrent. Très grand, un peu courbé, Montresor vint à elle.

— Lady Henry est désolée, dit la demoiselle de compagnie d'une voix douce et contenue. Mais..., j'en suis sûre, elle souhaite que je vous transmette ses excuses en vous donnant de ses nouvelles. Elle regretterait d'inquiéter ses amis. Voulez-vous entrer un instant? Il y a du feu dans la bibliothèque. Monsieur Delafield, ne pensez-vous pas que c'est mieux ainsi? Voulez-vous dire à Hutton de ne plus recevoir personne?

Inquiète, elle regardait Jacob comme si elle l'eût prié, à titre de parent de lady Henry, de prendre l'initiative.

— Certainement, dit le jeune homme en se débarrassant de son pardessus après une courte hésitation.

— Mais, de grâce, pas de bruit! reprit M<sup>lle</sup> Le Breton, s'adressant au groupe de favorisés. Vous pourriez réveiller lady Henry.

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre et du 1<sup>er</sup> octobre.

On entra en marchant, pour ainsi dire, sur la pointe du pied. Toutes les figures témoignaient qu'on était partagé entre le comique de la situation et son côté périlleux. Dès que Montresor vit la petite duchesse, assise au coin du feu, il leva les bras au ciel en signe de soulagement.

— Je respire ! dit-il, en la saluant avec transport. Où vous êtes, duchesse, je puis être ! Mais j'éprouve tout de même la sensation du gamin qui déniche en fraude les œufs d'un poulailler. Permettez que je vous présente mon ami le général Fergus et prenez-nous sous votre protection.

— Au contraire, répliqua la duchesse, rendant le salut du général, vous êtes tous deux si magnifiques que nul n'oserait vous protéger.

L'un et l'autre étaient en uniforme, et le général resplendissait de décorations.

— Nous venons de dîner avec la Royauté, dit Montresor, et nous avons besoin d'un peu de détente.

Il mit son lorgnon, regarda tout autour de lui et se frotta doucement les mains.

— Comme c'est agréable ! Quelle pièce charmante ! Je ne l'avais jamais vue. Que faisons-nous ici ? Est-ce une soirée ? Pourquoi pas ?... Meredith, avez-vous présenté M. du Bartas à la duchesse ? Ah ! je vois...

Julie Le Breton était déjà en conciliabule avec l'étranger de distinction qui accompagnait le docteur Meredith. Rappelée à elle-même par la phrase de Montresor, elle s'approcha et, dans un français délicieux à entendre, présenta d'abord à la duchesse, puis à lord Lackington et à Jacob, M. du Bartas.

— Le directeur politique au ministère des Affaires étrangères, disait Montresor en aparté à la duchesse. Il nous hait comme la peste. Mais, si vous ne l'avez pas encore invité à dîner, faites-le tout de suite, je vous en conjure.

Les présentations achevées, le Français examinait curieusement cet appartement de proportions imposantes et si peu meublé, les livres qui couvraient la muraille derrière des gril-lages jadis dorés, les trois portraits de maîtres ; puis il revenait à cette grande et mince personne qui lui avait adressé la parole en sa langue avec une telle perfection et à la petite duchesse dans l'éclat de ses diamans, ses froufrous de satin et de dentelles.

— Ces Anglaises portent trop de bijoux, pensait-il, désapprou-



bateur. En somme, elles exagèrent tout. Quel est ce beau garçon qui causait avec la petite fée, quand nous sommes entrés?

Son regard soupçonneux allait de Warkworth à la duchesse et tout de suite il supposait entre eux quelque intrigue secrète. Pendant ce temps, Montresor s'informait minutieusement de lady Henry.

— Depuis vingt ans, voici la première fois que je ne la trouve pas chez elle un mercredi soir, disait-il avec une certaine émotion. A nos âges, le plus petit changement dans les habitudes...

Il soupira, puis voulut aussitôt secouer cette tristesse.

— Je suis absurde! La semaine prochaine, elle nous querellera tous avec une énergie renouvelée. En attendant... peut-on s'asseoir, mademoiselle? Dix minutes! Et, ma parole! voici l'objet de mes aspirations intimes... une tasse de café!

Hutton et deux valets de pied apportaient des plateaux chargés de thé, de café, de gâteaux et de limonade.

— Fermez la porte, Hutton! Je vous en prie! suppliait M<sup>lle</sup> Le Breton, et, le doigt sur ses lèvres : — Surtout... pas de bruit!

Les invités riaient, agitaient doucement leurs cuillers, baisaient la voix. Mais le café produisit une animation joyeuse, les chaises se rapprochèrent, la flamme brillante du foyer éclaira un demi-cercle de personnes réunissant entre elles ces élémens combinés d'intimité et de nouveauté, qui donnent à la conversation toute sa verve. En moins de cinq minutes, Julie l'avait mise en train. Un livre français venait de paraître, traitant certains points de la question égyptienne d'une manière assez intéressante, assez souple et, en apparence, assez impartiale pour fixer l'attention de l'Europe entière. L'auteur avait autrefois occupé un poste éminent aux Affaires étrangères et était maintenant quelque peu en disgrâce auprès de ses compatriotes. Julie posa à ce propos plusieurs questions à M. du Bartas. Ce dernier, se sentant entouré d'interlocuteurs dignes de croiser le fer avec lui et secrètement piqué au jeu par la présence d'un ministre, sortit de la réserve demi-dédaigneuse qu'il avait affectée en entrant. Il se mit en frais et dessina la silhouette de l'homme dont on parlait, d'un crayon hostile sans doute, mais avec tant de sûreté, avec une touche d'ironie si légère que son succès fut immédiat.

Lord Lackington parut se réveiller. Ce rêveur à cheveux blancs avait d'abord contemplé le feu, souriant à demi, plus

occupé au fond de ses propres pensées que de son entourage. Amené par Delafield, il ne savait trop ce qu'il était venu faire là, sauf que M<sup>lle</sup> Le Breton lui plaisait beaucoup. Souvent, il s'était demandé comment lady Henry avait pu découvrir une personne si attrayante pour remplir de si désagréables fonctions. Mais maintenant ce Français le provoquait à la riposte. A son tour, il se mit à lui parler dans sa langue; les autres l'imitèrent, ce qui donna encore à Julie Le Breton l'occasion de se montrer à son avantage. Dans une conversation en anglais, elle était un lien social, elle facilitait tous les rapports, rattachait tous les fils, mais, parlait-elle français, sa verve jaillissait alors sans jamais dépasser les bornes de cette grâce délicate qui lui permettait de s'adapter mieux que personne au goût de ses interlocuteurs. De sorte que bientôt et par d'insensibles gradations, elle fut la reine du cercle. La duchesse, en extase, serra le poignet de Delafield et, oubliant tout ce qu'elle aurait dû se rappeler, lui chuchota ravie dans l'oreille : « N'est-elle pas ensorcelante, ce soir ? » Mais Delafield ne répondit rien. La duchesse, revenant à elle, eut un mouvement de confusion et n'ouvrit plus la bouche jusqu'à ce que Jacob l'eût rassurée par un bon sourire qui lui rendit son entrain.

Cependant M. du Bartas examinait cette jeune femme en noir avec une attention croissante. La causerie devint peu à peu une discussion générale de la question égyptienne. C'était avant Arabi, quand abondaient les élémens de péril et de doute, quand nul ne savait ce qui pourrait survenir du jour au lendemain. Julie dirigea la conversation avec un tact parfait; toutes les difficultés, tant pour le fonctionnaire français que pour le ministre anglais, furent tournées avec une adresse dont personne ne s'aperçut bien nettement qu'après que les écueils eurent été dépassés sans naufrage. Alors Montresor regarda Julie, puis du Bartas, avec un sourire significatif; les yeux du Français étaient arrondis par l'étonnement. Julie venait de dire d'un ton léger les choses les plus sérieuses. Tels incidens, telles personnalités, connus seulement d'un petit nombre d'initiés, avaient été effleurés par elle avec une gaieté contenue, une gaieté qui se laissait effaroucher par toute polémique trop grave pour le ton général de la conversation, une gaieté qui jamais ne s'imposait et qui ressemblait aux petites vagues joyeuses dansant sur la mer en été. Mais la mer ensoleillée a ses profondeurs : sous cette gaieté mo-

deste, presque timide, on devinait une connaissance parfaite de la question puisée aux sources mêmes.

— Je vois ! pensa Montresor qui s'amusait beaucoup, P\*\*\* lui écrit, la petite coquette ! Il me paraît lui avoir confié tous nos secrets. Je vais l'arrêter, car, si intelligente soit-elle, il se pourrait qu'elle ne sût pas au juste ce qu'il faut dire ou ne pas dire devant ce monsieur.

Il changea le tour de la conversation, et M<sup>lle</sup> Le Breton, comprenant aussitôt, sut le seconder. Elle appela d'autres causeurs à la rescousse, comme elle eût réglé une nouvelle figure de ballet. Julie se reposait maintenant, sachant écouter et parler avec le même charme. Ses yeux noirs, rayonnans de la joie du succès, allaient de l'un à l'autre. Elle oubliait cependant une chose, c'était de contenir toutes ces voix qui s'élevaient autour d'elle. La duchesse et lord Lackington se chamaillaient comme deux enfans, et de temps en temps éclatait le rire bruyant de Montresor ; Meredith, du Bartas, Warkworth et le général s'entretenaient d'une grande revue qui avait eu lieu la veille. Delafield, se rapprochant toujours de Julie, était maintenant debout derrière son fauteuil ; elle lui parlait sans quitter des yeux le général Fergus, et se creusait la tête pour trouver le moyen de causer cinq minutes en tête à tête avec celui-ci. Car il était l'ami intime du commandant en chef. Elle-même avait suggéré à Montresor, au nom de lady Henry évidemment, de l'amener un mercredi soir.

Bientôt un nouveau changement s'effectua dans les groupes. Julie vit Montresor et le capitaine ensemble devant la cheminée. Le jeune homme lui tournait le dos et tendait ses mains à la flamme. Il parlait avec animation, et Montresor lui posait par intervalles des questions brèves. Julie devina une conversation importante, elle comprit que le ministre qu'elle avait fait circonvenir inutilement par des amis, était en train de se circonvenir à lui tout seul.

Son poulx s'accéléra, elle chercha le général Fergus et le vit tout près d'elle. Quel franc visage de soldat ! dessiné peut-être à trop grands traits, la bouche énergique, le menton obstiné, mais la physionomie éclairée par des yeux où habitaient la droiture, l'humanité, la volonté. Tous deux, d'un commun accord, s'écartèrent du cercle, et Julie se sentit encouragée à parler de Warkworth. Le général connaissait fort bien ses notes militaires, mais on y pouvait ajouter certaines opinions favorables, circulant aux

Indes à son sujet, certains incidens du début de sa carrière, surtout une expédition de chasse fort audacieuse, dans le district même où devait se rendre la mission de Mokembé. Tout cela, outre quelques citations de lettres privées adressées soit à elle, soit à lady Henry, tout cela, Julie sut, avec son adresse coutumière, le glisser dans l'oreille du général, en maintenant délicatement la fiction qu'elle parlait d'un ami de lady Henry, comme celle-ci l'eût fait beaucoup mieux encore, si elle eût été présente.

Le général lui prêtait une attention grave et sympathique. Peu d'hommes s'étaient montrés plus redoutables, plus inflexibles sur le champ de bataille. Cependant il était là, doux, poli, bienveillant, se fiant simplement à ce qu'on lui disait parce que son instinct le portait à se fier à toutes les femmes. Le cœur de Julie battait très fort... Quelle soirée décisive ! Quel triomphe !

Soudain quelqu'un lui dit tout bas :

— Je crois que nous devrions partir... Il est bientôt minuit !

Elle se retourna, effrayée, et vit Jacob Delafield dont l'expression de doute et de malaise la ramena aussitôt à la réalité.

Avant qu'elle ne pût répondre, un bruit résonna. Brusquement, Julie fut debout.

— Qu'est-ce ?

Une voix s'était élevée dans le hall. M<sup>lle</sup> Le Breton s'appuya au dossier de sa chaise et Delafield la vit blémir. Presque aussitôt la porte de la bibliothèque s'ouvrit à deux battans.

— Grands dieux ! fit Montresor en se levant d'un bond. Lady Henry !

M. du Bartas ouvrait des yeux de plus en plus ébahis. Une vieille dame apparut, pesamment appuyée sur deux cannes ; elle était mortellement pâle, son regard flamboyait. Au milieu de la comédie de société qui se jouait dans cette pièce gaîment éclairée venait assurément de surgir la tragédie ou le destin. Qui était-elle ? Que signifiait tout cela ?

Aussitôt la duchesse courut à elle, et les paroles qui lui vinrent furent naturellement celles qu'il ne fallait pas dire.

— Oh ! tante Flora... Chère tante Flora, ... nous vous croyions trop malade pour descendre !

— Je m'en aperçois, fit lady Henry en l'écartant. C'est pour quoi vous... et cette personne (son doigt tremblant désigna Julie), vous avez reçu à ma place ! Je vous en suis infiniment obligée. Vous avez même offert des rafraîchissemens à mes invités (elle

regardait les tasses vides). Je vous en remercie. J'espère que mes domestiques ont bien fait leur service.

— Messieurs, continua-t-elle, se tournant vers les hommes présens qui demeuraient pétrifiés, j'ai le regret de ne pouvoir vous prier de prolonger votre visite. L'heure est tardive et je suis, vous le voyez, indisposée. Mais j'espère... dans une autre occasion, avoir l'honneur...

Son regard faisait le tour du cercle, les défilant et les bravant tous. Montresor s'approcha d'elle.

— Chère amie, laissez-moi vous présenter M. du Bartas, directeur aux Affaires étrangères de France.

Devant cet appel à ses sentimens d'hospitalité britannique et de politesse mondaine, lady Henry se contraignit à accueillir l'étranger.

— Monsieur du Bartas, je suis charmée de faire votre connaissance. Avec votre permission, je la reprendrai quand je serai plus en état d'en profiter. Demain, je vous écrirai pour vous inviter à une nouvelle réunion, si ma santé le permet.

— Enchanté, madame, dit du Bartas plus embarrassé qu'il ne l'avait été de sa vie. Permettez-moi de vous faire mes sincères excuses.

— Pas du tout, monsieur, vous ne m'en devez aucune.

Montresor insistait :

— Laissez-moi vous expliquer comment cela est arrivé,... à quel point nous sommes tous innocens...

— Une autre fois, s'il vous plaît, interrompit-elle avec son calme tranchant. — Comme je viens de le dire, il est tard. Si j'avais eu la force de vous recevoir, je n'aurais pas chargé mon maître d'hôtel de vous donner cette explication. A présent, je dois vous prier de souffrir que je vous souhaite le bonsoir. Jacob, ayez l'obligeance d'aller chercher le manteau de la duchesse. Bonsoir !... Bonsoir ! Vous le voyez, acheva-t-elle, indiquant les cannes qui la soutenaient, — je n'ai pas de mains à vous tendre, mes infirmités réclament leur secours.

— Chère lady Henry !... répéta Montresor, revenant à la charge, avec un regret profond et réel.

— Allez ! siffla-t-elle très bas, le regardant droit dans les yeux.

Il se détourna et sortit sans mot dire. La duchesse le suivit, pleurante, au bras de Delafield. En passant devant Julie, que l'on

eût crue changée en pierre, elle eut un élan ; mais lady Henry se tourna de leur côté :

— Vous aurez le temps de causer demain. Pour ce qui me concerne, M<sup>lle</sup> Le Breton aura toute sa liberté.

Lord Lackington dit tranquillement : — Bonsoir, lady Henry ! — et passa sans lui tendre la main.

Comme il arrivait devant Julie Le Breton, cette dernière fit vers lui un mouvement impétueux. L'expression de ses yeux était étrange ; ses paroles furent plus étranges encore : — Vous devez me protéger... C'est mon droit!...

Que disait-elle donc ? Lord Lackington s'arrêta confondu. Il ne vit pas lady Henry, appuyée sur ses cannes, les lèvres entr'ouvertes par le soupçon, se pencher avidement pour entendre.

Soudain Julie recula.

— Pardon ! dit-elle précipitamment. Pardon ! Bonsoir.

Lord Lackington hésitait, l'air intrigué. Il lui tendit la main et elle y plaça machinalement la sienne.

— Cela s'arrangera, murmura-t-il avec bonté. Lady Henry redeviendra bientôt elle-même. Faut-il dire au maître d'hôtel d'appeler quelqu'un, sa femme de chambre ?

Julie secoua la tête. Il s'éloigna. Le docteur Meredith et le général Fergus étaient près d'elle. Le général saisissait volontiers le côté comique des choses et, en faisant ses adieux à son hôtesse d'un soir dont il ne comprenait guère le crime, pas plus que le sien propre, il se retint avec peine de rire. Mais le docteur Meredith, lui, ne riait pas ; ses deux mains emprisonnèrent une des mains de Julie. En se retournant, il vit que Jacob Delafield, rentré à l'instant, s'efforçait d'apaiser lady Henry. Penché vers M<sup>lle</sup> Le Breton très vite, très bas :

— Ne vous faites aucune illusion, dit-il. C'est la fin. Rappelez-vous ma lettre. Écrivez-moi demain.

Lui parti, il ne restait plus que Delafield et lady Henry. Warkworth aussi avait disparu, sans un mot. Les yeux navrés de Julie le cherchèrent en vain. Elle ne pouvait se rappeler qu'il lui eût parlé, qu'il lui eût seulement dit adieu. Une angoisse étrange la secoua toute ; elle entendit à peine lady Henry répondre à son neveu d'une voix forte pourtant :

— Bien obligée, Jacob ! Mais, quand je voudrai votre avis dans mes affaires, je vous le demanderai. Vous, et Evelyne Crowbo-

rough, vous ne vous en êtes que trop mêlés à tort et à travers. Hutton va vous faire avancer un cab.

D'un geste presque imperceptible et cependant impérieux elle lui montrait la porte. Il sortit tranquillement, en jetant à Julie un regard de supplication inquiète. Celle-ci ne le vit pas. Ses yeux troublés ne quittaient plus lady Henry.

La vieille dame, fort calme, quoique ses lèvres fussent blanches, se tourna vers sa demoiselle de compagnie.

— Toute conversation entre nous serait superflue, mademoiselle Le Breton. D'ailleurs, je ne suis pas en état de la supporter. Ainsi, quand vous êtes venue me souhaiter le bonsoir, vous prépariez cette équipée ? Vous aviez eu l'obligeance d'arranger cette chambre, de donner vos ordres à mes domestiques ?

Julie demeura droite, pareille à une statue.

— Nous ne pensions faire aucun mal. Tout cela est arrivé fort simplement. Quelques personnes sont entrées pour demander de vos nouvelles. Je regrette qu'elles soient restées aussi longtemps.

Lady Henry sourit, méprisante.

— Cette réponse ne témoigne pas de votre habituelle intelligence. L'état de cette pièce décorée, éclairée, vous donne le démenti. Vous aviez tout arrangé d'avance avec Hutton, qui est devenu votre instrument. Ne prenez pas la peine de me contredire. Cela me fait mal de vous entendre. Enfin... nous nous séparons là-dessus.

— Vous me permettrez peut-être demain de vous dire quelques mots avant mon départ...

— Je ne crois pas. Cette soirée me coûtera cher, fit lady Henry dont les lèvres pâles frémissaient. — Parlez tout de suite, mademoiselle.

— Vous souffrez !... — Julie fit un mouvement timide pour la soutenir. — Vous devriez être au lit.

— Ceci ne vous regarde pas. Quel a été votre but ce soir ?

— Je désirais voir la duchesse.

— Mensonge inutile ! La duchesse n'est pas arrivée la première.

Julie devint très rouge.

— Non, mais le capitaine Warkworth, par hasard...

— C'est pour le voir, lui, que vous avez tout risqué. Vous vous êtes servie de ma maison pour abriter vos intrigues !

Julie pliait sous ces attaques cinglantes comme sous des coups de fouet. Avec un grand effort, elle alla reprendre ses gants et son mouchoir sur la cheminée, puis se retourna lentement vers lady Henry.

— Je n'ai rien fait chez vous dont je doive avoir honte. Au contraire, j'y ai supporté ce que nulle autre n'aurait supporté à ma place. Je me suis consacrée à vous, à vos intérêts ; vous m'avez foulée aux pieds et torturée ! Je n'ai été pour vous qu'une servante, qu'une inférieure...

Lady Henry confirma ces mots d'un signe de tête ironique.

— C'est vrai..., je n'ai jamais pu me faire à votre romanesque conception du rôle de dame de compagnie.

— Vous n'aviez qu'à le prendre à un point de vue humain. J'étais isolée, pauvre, plus qu'orpheline. Vous pouviez faire de moi tout ce que vous auriez voulu. Un peu d'indulgence et j'eusse été votre esclave dévouée. Vous avez préféré m'humilier, .. m'écraser... Moi, en retour, .. pour me défendre j'ai été entraînée, je l'avoue, à prendre des libertés... Il n'y a plus d'issue possible. Je partirai demain.

— Sur ce point, nous sommes d'accord, dit lady Henry avec un rire sec. Bonsoir, mademoiselle Le Breton.

Elle se déplaça pesamment, à l'aide de ses cannes, et Julie se rangea pour la laisser passer. Une des cannes glissa sur le parquet ciré ; avec une exclamation elle s'élançait, mais d'un geste inflexible lady Henry l'écarta.

— Ne me touchez pas, .. ne m'approchez pas...

Elle s'arrêta un instant pour retrouver le souffle et l'équilibre, puis reprit sa marche pénible. Julie la suivait, et obéit quand elle lui dit :

— Ayez la bonté d'éteindre l'électricité.

Toutes deux entrèrent dans le hall faiblement éclairé. Lady Henry torturée, pantelante, commença l'ascension de l'escalier.

— Oh ! laissez-moi vous aider ! implora Julie avec angoisse. Vous vous tuerez. Laissez-moi au moins appeler Dixon.

— Vous ne ferez ni l'un ni l'autre, répliqua lady Henry, intraitable, quoique suppliciée par la faiblesse et par son rhumatisme. Dixon est dans ma chambre, où je lui ai ordonné de rester. Vous n'aviez qu'à réfléchir aux conséquences, avant de vous embarquer dans cette aventure. Quand je devrais en mourir, je n'accepterais point votre secours.



Julie poussa un cri comme si on l'eût frappée. Et elle se couvrit les yeux de sa main.

Lentement, laborieusement, la vieille dame se hissait de degré en degré. Lorsqu'elle eut franchi le tournant de l'escalier et ne fut plus visible d'en bas, quelqu'un entr'ouvrit sans bruit la porte de la salle à manger et pénétra dans le hall. Julie se retourna effrayée. C'était Jacob Delafield.

Cédant à une subite impulsion, elle courba la tête sur la rampe et des sanglots soulevèrent sa poitrine. Delafield, s'approchant d'elle, lui prit la main. Elle sentait la sienne trembler, et cependant cette étreinte était ferme et rassurante.

— Courage ! dit-il, incliné vers elle. Tâchez de ne pas vous abandonner. Vous aurez besoin de toute votre force.

— Entendez-vous ? murmura-t-elle à travers ses larmes.

Et tous deux écoutèrent les bruits au-dessus d'eux qui leur parvenaient à travers l'obscurité. Une respiration pénible, un pas lent et sourd.

— Elle n'a pas voulu me permettre de l'aider... Elle m'a dit qu'elle aimait mieux mourir... Peut-être l'ai-je tuée... Et j'aurais pu, ... oui, ... j'aurais pu l'aimer !

Elle subissait une tourmente de regrets, de poignans remords, et Jacob Delafield tenait toujours sa main serrée dans la sienne. Quand les bruits se furent éteints, il porta cette main à ses lèvres.

— Vous savez que je suis votre ami et votre serviteur. — Sa voix était étrange et comme étouffée. — Vous avez promis qu'il en serait ainsi.

Elle essaya de retirer sa main, mais faiblement. Elle n'avait plus la force physique ni morale de le repousser. S'il l'avait prise dans ses bras, elle n'aurait pu lui résister. Mais il n'essaya pas d'obtenir davantage. Il demeura près d'elle, lui donnant le sentiment que l'offre impétueuse et muette de toute une vie d'homme était jetée à ses pieds pour en faire ce qu'elle voudrait.

Quelques moments après, la voyant prête à s'éloigner, il lui dit très bas : — Allez demain matin chez la duchesse. Elle m'a chargé pour vous de ce message. Hutton m'a remis un petit billet d'elle. Sa maison doit être votre refuge jusqu'à ce que nous ayons décidé le meilleur parti à prendre. Vous savez bien que vos amis vous sont tout dévoués. A présent, tâchez de dormir.

Julie se dégagea.

— Dites à Evelyne que j'irai... la voir dans tous les cas... dès que j'aurai pu faire mes malles. Bonsoir.

A son tour, elle se traîna le long de l'escalier, sanglotant, effrayée de toutes les ombres. Son énergie, son audace, avaient disparu. L'idée de passer encore une nuit sous le toit de cette femme qui la haïssait la remplissait de terreur.

Arrivée à sa chambre, elle s'y enferma à clef et pleura des heures, l'âme meurtrie par le plus profond et le plus cuisant désespoir.

## X

Dans le boudoir de la duchesse, le duc, de fort mauvaise humeur, formait un contraste marqué, brutal même, avec les innombrables photographies de famille, gracieuses pour la plupart, qui encombraient la cheminée à laquelle il s'adossait. Le duc était un homme de taille puissante, plus âgé d'une vingtaine d'années que sa femme. Il avait le teint brun, les joues fortement colorées, les lèvres épaisses et rouges; ses yeux étaient d'un gris clair, très froids, ses cheveux noirs épais et frisés. A première vue, on l'eût jugé un homme de grande vigueur physique, ayant plus que le sentiment légitime de son importance, bronzé et endurci par la vie d'exercice au grand air, de yachting, chasse à courre et à tir, qu'il menait la plupart du temps comme tous les hommes de sa classe. Intelligence plutôt lente et caractère maussade. Cette impression générale ne révélait cependant qu'à demi ce qu'était au fond le mari de la petite duchesse. Quant à l'humeur maussade, elle ne faisait pas de doute ce matin-là et eût mérité même un nom plus énergique.

— Vous nous avez mis fort inutilement tous les deux, vous et moi, déclarait-il, dans une situation insupportable! Cette lettre de lady Henry (il brandissait la lettre) est une des plus contrariantes que j'aie reçues depuis longtemps. Lady Henry me semble tout à fait dans son droit. Vous vous êtes comportée d'une façon absolument choquante! Et vous venez me raconter maintenant que cette femme, qui est cause de tout le mal, cette femme dont je désapprouve la conduite d'un bout à l'autre, va venir s'installer ici,... chez moi,... que je le veuille ou non!... Et vous prétendez que je sois poli avec elle!... Si vous persistez, je m'en irai à Brackmoor, jusqu'à ce qu'il lui plaise de partir. Je ne veux

à aucun prix paraître approuver de pareilles incorrections, et, quoi que vous fassiez, j'adresserai des excuses à lady Henry.

— Nous n'avons à nous excuser de rien. s'écria la duchesse, qui, anéantie tout d'abord, retrouva cependant la force de protester. Personne n'avait de mauvaises intentions! Pourquoi les intimes de tante Flora ne seraient-ils pas entrés? Le vieux Hutton, qui est chez elle depuis vingt ans, les en priaît.

— Alors il s'est mêlé de ce qui ne le regardait pas, et il mérite d'être mis à la porte du jour au lendemain. Comment! lady Henry m'écrit qu'il y avait une véritable réception... et que la fête a duré jusqu'à près de minuit, heure à laquelle le tapage que vous faisiez tous l'a positivement réveillée.

Il marchait de long en large, indigné, furieux.

— Toute autre que tante Flora aurait ri! répliqua la duchesse en le défiant... Et puis, Bertie, j'entends ne pas être grondée sur ce ton-là... D'ailleurs, si vous saviez...

Elle le regardait, la tête rejetée en arrière, les joues empourprées, les lèvres vibrantes du secret qui pouvait, si elle le révélait, imposer silence aux révoltes de son mari, ou du moins lui donner à elle quelques chances nouvelles de gagner la partie.

— Si je savais quoi?

La duchesse, sans répondre, tira les soies du petit chien qu'elle avait sur les genoux.

— Quelle est cette chose que j'ignore? insista le duc. Très probablement elle ne fera qu'aggraver cette fâcheuse affaire.

— Cela dépend.

Elle réfléchissait, le visage éclairé par une lueur de malice, quoique tout à l'heure ses larmes eussent été bien près de jaillir.

— Ne me tenez pas ici à deviner des énigmes, s'il vous plaît. J'ai un rendez-vous dans la Cité, à midi, et je tiens à régler avec vous les termes de la réponse qu'il faut envoyer à lady Henry.

— Cela vous regarde. Je ne suis nullement décidée pour ma part à écrire. Quant à l'énigme,... avez-vous vu M<sup>lle</sup> Le Breton?

— Une fois... Je l'ai trouvée fort prétentieuse, riposta le duc avec raideur.

— Je sais... ça n'a pas pris entre vous deux. Mais, Bertie,... elle ne vous rappelle pas quelqu'un?

La duchesse s'excitait en parlant. Brusquement elle se leva. Le petit chien roula par terre. Courant à son mari, elle le saisit des deux mains aux revers de l'habit.

— Bertie,.. vous allez être fort étonné... — Et, le lâchant aussitôt, elle se mit à chercher sur la cheminée parmi les photographies, jusqu'à ce qu'elle eût trouvé celle dont elle avait besoin comme preuve à l'appui. — Bertie, qui est-ce?

— Je ne vois pas ce que ce portrait vient faire au milieu de notre discussion!

— Il a pourtant sujet d'y figurer. C'est mon oncle, George Chantrey, n'est-ce pas?... le second fils de lord Lackington, qui avait épousé la sœur de maman. Eh bien! cela ne va pas vous faire plaisir, Bertie, mais il faut que vous le sachiez; il est aussi l'oncle de Julie.

— Que diable me racontez-vous là? s'écria le duc abasourdi.

Sa femme l'appréhenda de nouveau au collet et, le tenant ainsi prisonnier, déversa sur lui toute l'histoire d'une façon rapide, incohérente et sans trop savoir évidemment quel en serait l'effet. Cet effet était d'ailleurs assez malaisé à déterminer. D'abord incrédule, le duc fut ensuite étourdi par les détails nombreux et confus dont elle l'accablait. Il essaya d'éclaircir ce chaos au moyen de quelques questions; elle le fit taire en le secouant et en insistant avec plus de véhémence pour achever le récit à sa manière. Leurs impatiences réciproques aboutirent à une impasse. Mais le duc, s'étant dégagé des mains de sa femme, retrouva du même coup quelque liberté d'esprit.

— Ma parole! s'écria-t-il, en reprenant sa marche agitée. Ma parole! — Et, s'arrêtant court devant elle : — Alors vous dites que c'est la fille de Marriott Dalrymple?

— Et la petite-fille de lord Lackington, acheva la duchesse encore haletante de ses efforts. Faut-il que vous soyez aveugle, oui, aveugle comme une chauve-souris, pour n'avoir pas découvert tout de suite la ressemblance?

— Comme si l'on avait le droit de tirer pareille conclusion d'une ressemblance! riposta le duc en colère. Vraiment, Evelyne, votre façon de parler est trop inconvenante! Il me semble que M<sup>lle</sup> Le Breton vous a déjà fâcheusement influencée. Tout ce que vous venez de me dire, en supposant que ce soit vrai... Oh! ne vous emportez pas, je sais bien que vous croyez à la vérité de ce que vous dites, mais... tout cela ne fait qu'affermir ma résolution... (il raidit encore son attitude), ma résolution d'interdire toute espèce de rapports entre cette demoiselle et vous. Une personne pourvue d'antécédens semblables n'est pas une

société pour ma femme... indépendamment du fait qu'elle semble être, par elle-même, une intrigante fort dangereuse.

— Que peut-elle à ses antécédens, si vous appelez ainsi son origine?

— Je ne dis pas que ce soit sa faute, mais si les choses sont telles que vous le croyez... elle devrait se montrer d'autant plus prudente, mener une vie modeste et retirée, au lieu de se poser, si j'ai bien compris, en rivale de lady Henry! Jamais on n'a entendu parler de rien d'aussi absurde, d'aussi... d'aussi indécent. Le sentiment des convenances doit lui manquer absolument et, quant à vous, je regrette profondément que vous ayez été mêlée, si peu que ce soit, à une aussi scandaleuse aventure.

— Bertie! exclama la duchesse, prise d'un fou rire qui tournait à l'attaque de nerfs.

Mais le duc continuait ses discours, redressant de plus en plus sa haute taille, élargissant davantage sa vaste carrure, de plus en plus guindé sur sa dignité et ses principes.

« Oh! mon Dieu! pensait la jeune femme au désespoir, le voilà comme sa mère! »

Cette belle-mère strictement dévote, qui avait gardé longtemps près d'elle son fils célibataire, s'était montrée le fléau des premières années du jeune ménage. Quoique la duchesse, pour plaire à son mari, eût versé quelques larmes à sa mort dix-huit mois auparavant, ces larmes, de l'avis intime du duc, s'étaient séchées beaucoup trop vite.

Impossible de se faire illusion. Le duc ressemblait douloureusement à sa mère. Et, d'un ton plus élevé, il poursuivit :

— Votre éducation, Evelyne, vous a disposée à prendre certaines choses beaucoup trop à la légère. Moi, j'ai les idées d'autrefois. L'illégitimité de la naissance, à mes yeux, entraîne un déshonneur; je crois que les fautes des pères sont punies dans leurs enfans. En tous cas, nous autres qui occupons une situation sociale éminente, nous n'avons le droit de donner aucun exemple qui puisse porter les autres à faire bon marché de la loi divine. Je suis fâché d'avoir à vous parler aussi nettement, Evelyne; sans doute, chez moi, ces sentimens vous déplaisent, mais du moins vous savez qu'ils sont parfaitement sincères.

Dès sa première jeunesse, en effet, le duc avait toujours eu des mœurs irréprochables, des convictions sérieuses, des principes religieux selon ses lumières : bon fils, bon mari, bon père,

il était vraiment sans reproche. Sa femme ne témoigna pas pour cela plus de déférence :

— Ce que je sais bien, déclara-t-elle en battant le tapis du bout de son petit pied, c'est que, d'après tout ce qu'on dit, une femme mariée au colonel Delaney n'avait autre chose à faire que de le planter là !

Il haussa les épaules :

— Vous ne pensez pas m'attendrir par des réflexions de ce genre ? Quant à la demoiselle en question, votre histoire ne me prévient nullement en sa faveur. On lui a donné une bonne éducation ; lord Lackington lui sert une rente de cent livres sterling. Si c'est une femme digne d'estime, elle saura se suffire à elle-même. Je ne *veux pas* d'elle ici, et je vous prie de ne point l'inviter. Pour deux nuits, si vous y tenez, encore passe, ... mais pas davantage.

— Oh ! quant à cela, soyez sûr qu'elle ne restera pas, à moins que vous ne soyez particulièrement aimable pour elle. Il ne manquera pas de gens ravis, enchantés de l'avoir ! Cela m'est égal ; ce que je veux, c'est ... — la duchesse regarda son mari avec une audace calme ... — c'est que vous lui procuriez un domicile.

Il s'arrêta dans sa promenade et prit l'air stupéfait.

— Evelyne ! êtes-vous tout à fait folle ?

— Pas du tout. Vous avez des maisons à ne savoir qu'en faire, et *beaucoup* plus d'argent que personne en ce monde n'en doit posséder. Si jamais on dresse la guillotine au coin de Hyde Park, nous y passerons des premiers, ... et ce sera bien fait.

Le duc consultait sa montre.

— A quoi bon débiter de pareilles sottises, Evelyne ? Revenons à ma lettre pour lady Henry.

— Ce ne sont pas des sottises, mais des choses très sensées ! s'écria la duchesse en bondissant. Vous avez des maisons à ne savoir qu'en faire, je le répète, et en particulier la petite au bout de Cureton Street, que notre cousine Mary Leicester a si longtemps habitée et qui est encore libre, je le sais, vous me l'avez dit la semaine dernière. Cousine Mary vous a légué son mobilier, comme si nous n'en avions pas assez. C'est tout à fait ce qu'il faut à Julie. Consentez donc à lui prêter la maison jusqu'à ce qu'elle ait pu se retourner.

Debout devant son seigneur et maître, les mains crispées derrière elle au dossier de sa chaise, la petite duchesse vibrat

d'ardeur et de résolution, décidée, en vraie femme qu'elle était, à atteindre son but par tous les moyens, honnêtes ou non.

— Cureton Street! répéta le duc à bout d'argumens. De quoi voulez-vous que votre protégée vive à ne rien faire, là ou ailleurs?

— Elle compte écrire. Le docteur Meredith lui a promis du travail.

— C'est de la folie! Avant six mois, vous serez obligée d'intervenir et de payer ses dettes.

— Je voudrais bien voir quelqu'un proposer à Julie de payer ses dettes! s'écria la duchesse méprisante. Le malheur, Bertie, c'est que vous ne la connaissez pas du tout. Mais cette maison,... elle a été arrangée dans d'anciennes écuries, n'est-ce pas? Il y a six pièces en tout. Avec une bonne domestique et un petit page, Julie pourrait s'y trouver parfaitement bien. Le docteur Meredith lui a promis qu'elle gagnerait quatre cents livres; elle a sa rente en plus. Elle ne paierait pas de loyer, naturellement, — elle aura juste de quoi vivre, pauvre fille! — et elle pourrait réunir ses amis autour d'elle quand elle le désirerait. Une tasse de thé et sa délicieuse conversation... Ils n'en demanderaient pas davantage.

— Continuez! continuez! gronda le duc, se jetant exaspéré dans un fauteuil. J'admire l'aisance avec laquelle vous disposez de ma propriété en faveur d'une personne qui me cause les pires ennuis et qui nous brouille avec une proche parente que je respecte particulièrement! Ses amis! dites-vous?... Cela signifie, n'est-ce pas? les amis de lady Henry! La pauvre femme m'écrit que son cercle va être totalement dispersé. En trois années, cette malfaisante créature a détruit ce qu'elle avait mis près de trente ans à édifier. Maintenant, écoutez-moi bien, Evelyne. — Et le duc, se redressant, frappa sur son genou. — Quant à votre projet pour la maison de Cureton Street, je ne consens à rien de pareil. Vous recevrez M<sup>lle</sup> Le Breton ici, en passant... J'irai probablement à la campagne et je ne m'oppose pas, bien entendu, à ce que vous lui cherchiez une autre place.

— Une place! s'écria la duchesse hors d'elle. Bertie, vous êtes simplement impossible! Comprenez-vous, oui ou non, que je regarde Julie Le Breton comme ma parente, quoi que vous en disiez; que je l'aime de tout mon cœur; qu'il y a cinquante personnes riches et influentes toutes prêtes à l'aider, si vous ne

le faites pas, parce qu'elle est l'une des femmes les plus charmantes et les plus distinguées de Londres ; que vous devriez être fier de lui rendre service, que je veux vous en réserver l'honneur?... Là ! Et si vous ne voulez pas me faire ce tout petit plaisir, quand je vous le demande et vous en prie, je ne vous le laisserai pas oublier de sitôt,... soyez-en sûr !

Le mari vit sa jolie femme se tourner contre lui comme l'inage de la guerre, ses blonds cheveux en désordre, les joues enflammées, les yeux étincelans de colère... et de quelque chose de plus. A son tour, il se leva, silencieux et féroce, alla prendre des lettres qu'il avait posées sur la cheminée et les mit dans sa poche.

— Je vous laisse toute seule revenir à la raison... Tâchez que ce soit le plus tôt possible. Une pareille discussion ne peut produire que du mal.

La duchesse se taisait. Elle regardait fixement par la fenêtre et se mordait les lèvres. Son silence lui réussit mieux que ses menaces, car soudain le duc se retourna,... hésita,... jeta un livre qu'il emportait, revint à elle et la prit dans ses bras.

— Vous êtes une enfant terrible, déclara-t-il, la retenant de force et essuyant ses larmes sous des baisers. Vous me faites perdre mon temps et mon sang-froid... pour rien du tout !

— Au contraire ! disait la duchesse, sanglotante, essayant de se dégager et lui dérobant de son mieux ses yeux rouges de pleurs. Vous ne pouvez... ou vous ne voulez pas comprendre... J'aimais... beaucoup... beaucoup l'oncle George Chantrey. S'il était encore vivant, c'est lui qui prendrait soin de Julie... Vous-même, vous êtes le filleul de lord Lackington et vous êtes toujours à discourir sur ce qu'il a fait pour l'armée,... sur ce que la nation lui doit... et... et...

— Sait-il ? interrogea brusquement le duc qui admirait l'incohérence de tous ces argumens.

— Non... il ne se doute pas... Six personnes seulement, dans tout Londres, savent... Tante Flora, sir Wilfrid Bury (le duc poussa une exclamation), M. Montresor, Jacob, vous, et moi.

— Jacob ! Que vient-il faire là dedans ?

La duchesse vit que l'occasion était belle et se hâta de la saisir aux cheveux.

— Oh ! peu de chose, sauf qu'il est amoureux fou de Julie... A ma connaissance, elle l'a refusé deux fois, l'an dernier et tout



récemment... Mais, si vous ne voulez rien faire pour l'aider, il est probable qu'elle l'épousera, uniquement pour sortir d'embarras.

— Par exemple ! De toutes les histoires les plus extraordinaires!...

Le duc lâcha sa femme, qui l'observait de près, toujours très excitée. Il allait parler, quand on entendit du bruit dans l'antichambre. Tous deux s'éloignèrent l'un de l'autre vivement. Un domestique ouvrant la porte annonça : M<sup>lle</sup> Le Breton.

Julie s'arrêta sur le seuil à regarder sans aucun embarras, mais avec une certaine hésitation, les deux personnes qu'évidemment son apparition dérangeait. Elle était pâle d'insomnie, elle avait l'air triste et fatigué. Mais jamais elle n'avait paru plus maîtresse d'elle-même, plus élégante. Sa robe de drap noir très ajustée, sa figure étrangement expressive, encadrée d'un grand chapeau très simple, mais porté comme seule une femme à la mode sait porter un chapeau, sa sveltesse presque invraisemblable et pourtant gracieuse, ses mains délicates, la dignité naturelle de tous ses mouvemens, toutes ces choses firent une impression immédiate, quoique assurément complexe, sur l'homme qui tout à l'heure la condamnait. Il s'inclina avec une déférence involontaire qu'il n'avait jamais compté témoigner à l'indocile demoiselle de compagnie de lady Henry. Après quoi, il attendit, le sourcil froncé. Mais la duchesse courut se jeter au cou de son amie.

— Oh ! Julie !... Vous êtes encore en vie !.. Je n'ai pas fermé l'œil de la nuit... tant je pensais à vous... Qu'a fait cette vieille... ? Pardon, j'oubliais... Vous connaissez mon mari ? Bertie, voici ma grande amie, mademoiselle Le Breton.

Le duc salua une seconde fois sans mot dire. Julie le regarda, puis, tenant toujours la duchesse par la main, s'approcha de lui, ses beaux yeux supplians fixés sur les siens.

— Lady Henry vous aura fait savoir... Dans un billet que j'ai reçu d'elle ce matin, elle me dit vous avoir écrit... Je n'ai pu résister à venir aujourd'hui, parce qu'Evelyne avait été si bonne. Mais... peut-être vous ne désirez pas que je vienne ici ?

Le nom de baptême de la duchesse lui avait échappé. Cette familiarité froissa le duc. Certes la ressemblance avec lord Lackington était surprenante... Et il lui revint en mémoire le souvenir d'une visite qu'avaient faite, dans un passé lointain, chez ses propres parens, lord Lackington avec ses deux filles, Rose et

Blanche. Il n'était alors qu'un collégien en vacances; les deux jeunes filles, l'une de cinq ou six ans plus âgée que l'autre, avaient été l'âme et le charme de cette réunion. Il se revoyait chassant à courre aux côtés de lady Rose... Mais, sentant la nécessité de dominer le désordre de ses idées, il fit effort pour dire froidement :

— Je serai heureux que ma femme puisse vous être de quelque utilité, mademoiselle; toutefois je ne puis loyalement vous cacher ce qui est mon opinion, autant que j'ai pu jusqu'ici m'en former une : c'est que lady Henry a de grands et justes sujets de plainte contre vous...

— Vous avez raison,... parfaitement raison, dit Julie, avec vivacité. Elle en a, je le reconnais.

La surprise réduisit le duc au silence. Tout impérieux qu'il fût et raidi dans le genre d'orgueil auquel échappent difficilement les enfans gâtés du monde, il se surprit à hésiter, à chercher ses mots. La duchesse, toujours impulsive, attira Julie vers un fauteuil.

— Asseyez-vous, chérie. Vous paraissez si lasse!

Mais le regard de Julie ne quittait pas le duc; elle contint le geste empressé de son amie, et ce fut le duc qui avança le fauteuil. Alors Julie consentit à s'asseoir.

— J'ai un chagrin profond d'avoir blessé lady Henry, reprit-elle de sa voix douce, dont malgré lui le duc se sentit tout pénétré. Non, certes... oh! non... je ne défends pas ce qui s'est passé hier soir. Seulement... ma position était devenue depuis peu encore plus difficile... Je tenais beaucoup à voir la duchesse... et il était naturel, n'est-ce pas, que les intimes de lady Henry voulussent être renseignés directement sur son indisposition?... Mais ils sont restés trop longtemps, je l'avoue... C'est ma faute... J'aurais dû l'empêcher...

Elle s'interrompit. Cet homme sévère, adossé à la cheminée, avait, tout philistin qu'il était, un air franc et désintéressé qui l'intimidait un peu. Sincèrement, elle eût aimé à lui dire la vérité. Mais le pouvait-elle?... Elle faisait de son mieux, et son récit n'était pas plus inexact que tant d'autres récits d'incidens mondains débités chaque jour par les bouches les plus respectables et les plus véridiques. Quant à la duchesse, l'explication de son amie lui semblait un idéal de candeur et de générosité. Tout au fond du cœur, elle eût souhaité une seule chose, n'avoir pas trouvé Julie en tête à tête avec Warkworth. Mais, en amie fidèle,

elle eût subi la torture plutôt que de l'accuser ou de la trahir.

Quant au duc, il avait traversé plusieurs phases d'opinion tout en écoutant. Ce qui l'affectait peut-être le plus, c'était l'indépendance avec laquelle cette personne s'adressait à lui, d'égale à égal. Cousine par alliance de sa femme, petite-fille d'un vieil et intime ami de sa famille, fille d'un homme très bien né lui-même et qui avait eu son heure de célébrité européenne, tous ces faits encore vivans, toujours efficaces, se dressaient pour ainsi dire derrière cette attitude dont l'origine et la justification remontaient jusqu'à eux. Mais pourtant, est-ce que la bâtardise allait devenir légitime, ne plus entraîner ni souillure, ni châtiement? Est-ce que le vice allait passer pour de la vertu ou valoir autant qu'elle? Le duc se révolta.

— C'est une affaire très malheureuse... On ne saurait dire le contraire, déclara-t-il après un intervalle de silence, lorsque Julie eut fini de parler. Et il ajouta plus sévèrement : — Je ferai des excuses à lady Henry pour le rôle qu'y a joué ma femme.

— Lady Henry ne gardera pas longtemps rancune à la duchesse, dit Julie Le Breton. Pour moi (sa voix défailloit), ma lettre de ce matin m'a été rendue toute cachetée.

Il y eut un nouveau silence gênant, puis Julie reprit sur un autre ton :

— Ce qui me préoccupe surtout en ce moment, c'est de chercher le meilleur moyen d'épargner à lady Henry des contrariétés nouvelles. Dans un accès de colère, elle m'a dit une fois que, si je la quittais à la suite d'une querelle, elle ne reverrait jamais ceux de ses amis qui auraient pris mon parti.

— Je le sais, dit àprement le duc. Son salon va se disperser. Elle le prévoit déjà.

— Mais pourquoi? pourquoi?... Il faut réussir coûte que coûte à empêcher cela. Malheureusement, je ne puis vivre qu'à Londres. On m'offre du travail, un travail de journaliste qui ne peut se faire ni en province, ni à l'étranger. Mais je sacrifierais tout pour épargner lady Henry...

— Que dit M. Montresor? interrompit le duc, toujours bref.

Pendant la durée de plus d'une génération, Montresor, au vu et au su de tous, avait joué près de lady Henry, cette autre Récamier, le rôle de Chateaubriand.

Julie répondit avec empressement :

— M. Montresor m'a écrit ce matin. J'ai reçu la lettre à

déjeuner. Au nom de sa femme et au sien, il me demande d'habiter chez eux jusqu'à ce que j'aie mûri mes projets. Il... il a la bonté de dire qu'il se sent en partie responsable de l'incident d'hier soir.

— Et vous avez répondu?

Le duc scrutait attentivement sa physionomie.

Julie soupira et baissa les yeux.

— Je l'ai supplié de ne pas s'inquiéter de moi, mais d'écrire sur-le-champ à lady Henry. J'espère qu'il l'aura fait.

— Et vous avez refusé, — excusez ces questions, — refusé l'invitation de M<sup>me</sup> Montresor?

Le travail qui continuait de plus belle dans l'esprit du duc se trahit par la contraction de ses sourcils froncés. Julie parut étonnée.

— Certainement! Lady Henry ne m'eût jamais pardonné cela. C'était inadmissible. Lord Lackington aussi...

Elle s'interrompit, sa voix tremblait.

— Eh bien? questionna avidement la duchesse en se jetant sur un tabouret aux pieds de Julie, les yeux levés vers elle.

— Lui aussi m'a écrit. Il veut m'aider. Mais je ne puis le lui permettre.

Ces mots s'achevèrent tout bas. Elle se renversa en arrière, cachant sa figure dans son mouchoir sans affectation, d'un geste fort touchant. La duchesse jeta à son mari l'éclair d'un coup d'œil et, saisissant l'une des mains de Julie, la baisa avec un murmure de sympathie.

« A-t-on jamais imaginé situation pareille? pensait Crowborough très ébranlé. Et, si j'en crois Evelyne, elle a refusé avec cela, la chance, la certitude même d'être, un de ces jours, duchesse de Chudleigh! »

Sur un homme de ce caractère, un refus aussi héroïque devait produire grand effet. Son sens moral exigeait des autres plutôt que de lui-même de tels efforts d'abnégation, mais il savait tout de même les apprécier.

Il arpenta plusieurs fois la chambre, puis revint aux deux femmes.

— Mademoiselle, dit-il, parlant plus précipitamment qu'à l'ordinaire, je ne puis approuver, et Evelyne ne doit pas approuver non plus, beaucoup de choses qui se sont passées durant votre séjour chez lady Henry. Mais j'ai compris que votre tâche

n'était pas facile, et je reconnais que votre attitude présente ne manque pas de délicatesse. Evelyne est très affligée de tout ceci. Avec cette réserve que vous ferez votre possible à l'égard de lady Henry pour atténuer le choc de la rupture, je serai heureux que vous me permettiez de vous venir quelque peu en aide...

Julie le regarda très sérieuse, comme ne comprenant pas. Le duc se sentit rougir. Il continua :

— J'ai près d'ici une petite maison toute meublée... Evelyne vous expliquera... Cette maison se trouve vacante. Si vous voulez l'accepter pour six mois... (à son tour la duchesse fronça le sourcil), vous me ferez plaisir. Je me charge d'exposer mes motifs à lady Henry, et j'essaierai d'apaiser sa rancune.

Il s'arrêta. Sur les traits de M<sup>lle</sup> Le Breton se peignit l'émotion et la reconnaissance, mais elle faisait plus qu'hésiter.

— Vous êtes trop bon ! Je n'ai aucun titre à vos bienfaits. Et je puis me suffire seule.

Avec une nuance de hauteur, elle se leva.

« Dieu merci ! Je ne lui ai pas offert d'argent ! » pensait le duc, dans un trouble étrange.

— Julie, chère Julie ! suppliait la duchesse. C'est une si petite maison... qui moisit, faute d'être habitée. Depuis deux ans, personne n'y a mis le pied que la femme chargée d'en prendre soin. Vous nous rendriez un vrai service en y demeurant, n'est-ce pas, Bertie ? Elle est restée toute meublée comme du temps de notre cousine, jusqu'au soufflet et aux mouchettes. Si seulement vous consentiez à l'habiter, pour qu'elle fût tenue en bon état ! Bertie ne veut pas la vendre parce que c'est un souvenir de famille et qu'il aimait beaucoup la cousine Mary Leicester. Dites oui, Julie ! On y fera du feu, j'y enverrai du linge et quelques détails, et... il vous semblera que vous y vivez depuis des années. Dites oui !

Julie secoua la tête : — Je suis venue, dit-elle, d'une voix encore mal assurée, pour demander des conseils, non des faveurs. Mais c'est très bon de votre part.

Ses doigts tremblans rattachaient sa voilette.

— Julie ! Où allez-vous ? s'écria la duchesse. Vous resterez ici, aujourd'hui !

— Ici ! répéta Julie, se retournant vers elle avec un mouvement de révolte. Croyez-vous que je veuille être un fardeau pour vous, ni pour personne ?

— Mais vous avez dit à Jacob que vous viendriez?

— Je suis venue. J'avais besoin de sympathie. Je désirais aussi faire ma confession devant le duc et trouver le moyen de ménager lady Henry.

La tristesse repentante et pourtant très digne de son attitude et de son accent, acheva la défaite, défaite momentanée, du duc. Il s'approcha de Julie.

— Mademoiselle Le Breton, commença-t-il à brûle-pour-point,.. je me rappelle votre mère.

Les yeux de Julie se remplirent de larmes, ses mains qui allaient nouer la voilette s'arrêtèrent.

— J'étais un petit écolier quand elle vint chez nous à la campagne. Elle était une belle jeune fille. Elle me permit de chasser à côté d'elle, elle fut très bonne pour moi... et elle m'apparut comme une sorte de déesse. Lorsque, bien des années plus tard, je sus quelle avait été sa destinée,... j'en demeurai violemment affecté. Pour l'amour d'elle, acceptez mon offre. Je ne traite pas légèrement des actions comme celle de votre mère, bien au contraire. Mais je ne puis supporter de voir sa fille seule et abandonnée dans Londres.

Tout en parlant, il lui semblait écouter la voix d'un autre. Il ne pouvait comprendre les sentimens qui l'animaient, ni la force avec laquelle le souvenir de lady Rose l'avait brusquement envahi.

Julie appuya sur la cheminée ses bras croisés et y cacha son visage. Sans bruit, elle pleurait. La duchesse, se glissant jusqu'à elle, l'embrassa.

— Vous consentez, Julie? Lady Henry vous met dehors du jour au lendemain et en grande partie par ma faute! Il faut que vous acceptiez notre aide.

Julie ne répondit pas, mais se dégagea à demi et tendit la main au duc sans le regarder. Il serra cette main avec une cordialité dont lui-même fut stupéfait.

— Tout va bien! A présent, Evelyne, je vous laisse le soin des arrangemens. Vous aurez la clef cette après-midi. Naturellement M<sup>lle</sup> Le Breton demeure avec nous jusqu'à ce que son installation soit prête. Mais il est vraiment l'heure de mon rendez-vous! Avant de partir,... encore un mot, mademoiselle. Je crois que vous devez révéler votre identité à lord Lackington.

Il était très grave. Julie eut un mouvement de recul.

— Laissez-moi au moins le choix du moment, supplia-t-elle.

— A la bonne heure. Nous en recauserons.

Et le duc partit en toute hâte. A mesure qu'il descendait l'escalier, il se sentit débordé par une stupéfaction extrême de sa propre conduite.

« Comment diable arriverai-je à expliquer la chose à lady Henry? »

Qu'est-ce qui l'avait poussé en effet à agir de cette façon absurde? Peut-être un attendrissement romanesque, immoral, dont déjà il avait honte. Ou bien le seul fait que cette femme eût refusé d'épouser Jacob Delafield?

## XI

— Voici! s'écria la duchesse, quand s'arrêta la voiture. N'est-ce pas une drôle de petite bicoque?

Elles étaient toutes deux descendues. Julie, sans grand intérêt, regarda son nouveau gîte, une maison de brique à deux étages, bâtie en 1780. La porte principale s'enorgueillissait d'une paire de colonnes ioniques et d'un fronton assorti. Les fenêtres conservaient les petits carreaux de l'époque; le toit mansardé avec son unique lucarne n'avait pas été touché. Trois fenêtres de façade au premier, deux au rez-de-chaussée, plus la porte d'entrée. Cette demeure exigüe gardait une physionomie vieillotte et un peu prétentieuse, fort adoucie et dégradée toutefois par l'âge. Elle se tenait à l'angle de deux rues tranquilles, destinées sans nul doute à être bientôt reconstruites dans le rajeunissement général du quartier de Mayfair.

La duchesse l'avait dit: c'était l'emplacement d'anciennes écuries dépendantes, vers 1740, de maisons situées dans Cureton Street et disparues depuis. Maintenant à leur place il y avait un seul grand hôtel avec ses jardins. Tout le reste des écuries avait été converti en maisons à trois étages regardant le midi et séparées par une rue des jardins de Cureton House. Mais, à l'angle sud-ouest de cette rue qui était devenue Heribert Street, hors de tout alignement et ne ressemblant à rien de ce qui l'entourait, la « drôle de petite bicoque, » construite sans nul doute à une période antérieure et pour quelque raison spéciale de famille, faisait face au couchant; elle était ombragée par les grands platanes des jardins de Cureton House, auxquels s'appuyait un de ses murs.

Très nerveuse, la duchesse, une clef à la main, gravit rapidement les degrés et ouvrit elle-même. La vieille gardienne écossaise arriva aussitôt, prête à les guider dans leur visite.

— Oh ! Julie, c'est peut-être trop vieux,.. trop humide ! s'écria la duchesse, regardant autour d'elle avec effarement. Je pensais que ce serait original, tranquille, différent de ce qu'on voit partout, absolument ce qu'il vous fallait ! Mais...

— C'est délicieux, je trouve, dit Julie, distraite devant une vitrine d'oiseaux empaillés, quelque peu rongés des mites, qui occupait la majeure partie de l'étroit vestibule. — J'adore les oiseaux empaillés.

La duchesse lui jeta un coup d'œil inquiet en se demandant : « A quoi songe-t-elle ? »

Mais Julie secoua aussitôt sa préoccupation.

— On dirait que tout ici dort depuis cent ans.

Et elle contemplait étonnée le petit vestibule, avec sa vieille horloge, ses deux ou trois mauvais tableaux de chasses, ses murs badigeonnés en couleur marron, son coffre de bois gravé.

Et le salon ! La gardienne ouvrit les fenêtres. C'était une tiède journée de mars, des rayons voilés de brume glissaient sur les pelouses de Cureton House sans pénétrer dans la chambre, car les deux fenêtres ouvraient au nord. Pourtant cette pièce n'était pas triste. Des rideaux fanés en reps bleu, les murs jaune pâle sur lesquels tableaux et miniatures, dans leurs cadres ternis, étaient disposés en groupes symétriques ; au-dessus de la cheminée, une glace italienne avec des amours peints à demi effacés, deux ou trois canapés et fauteuils couverts de tapisseries élimées du temps d'*Evelina* ; un tapis de vieux Bruxelles bien conservé, arabesques bleues sur fond blanc ; un ou deux meubles très fins et jolis en bois de satin ; au centre, une table massive, dont le drap était brodé d'un ouvrage en laine du commencement de la période victorienne ; sur une petite table voisine, élégante et correcte, avec ses pieds en fuseau, un échiquier indien sous son globe ; également sous verre et merveilleusement intacte, une collection d'animaux en miniature, des cerfs, des chiens découpés et « pincés » par la mère de la cousine Leicester, comme c'était la mode en Angleterre au temps où, en France, Marie-Antoinette montait à l'échafaud ; — laids ou jolis, ces éléments divers s'unissaient pour produire un effet d'ensemble,



sobre, recherché, méticuleux et raffiné, qui n'était vraiment pas dénué d'une sorte de charme acide.

— Oh ! ceci me plaît... ceci me plaît tant ! s'écria Julie, se jetant dans un des fauteuils à dossier droit, et regardant d'abord les murs autour d'elle, puis, par les fenêtres, la vue du jardin.

— Ma chère ! disait la duchesse voltigeant d'un objet à l'autre avec agitation, le sourcil froncé. Ces rideaux sont impossibles ! Je vous en enverrai d'autres.

— Non, non, Evelyne. Rien, absolument rien ne sera changé. Vous me prêterez la maison telle qu'elle est ou pas du tout. Quel caractère elle garde ! Je goûte la personne qui a vécu là dedans.

— Cousine Mary Leicester ? Oh ! c'était une originale. Elle appartenait à la Basse-Église comme ma belle-mère, mais elle était autrement aimable ! Un jour je l'ai laissée venir chez moi prêcher à mes domestiques sur le devoir de fréquenter l'église. Cela ne leur a pas fait le moindre bien que je sache. Il y avait quelque chose de très curieux en cousine Mary, elle était douée de seconde vue. Elle vit sa mère une ou deux fois dans ce salon, bien des années après la mort de cette vieille dame. Et elle vit aussi Bertie à un moment où il était loin, loin, en voyage...

— Des revenans ! fit Julie, croisant ses mains devant elle avec un petit frisson. C'est complet !

— Soixante ans ! continuait la duchesse rêveuse. C'est long, n'est-ce pas ? pour vivre constamment dans une petite coquille comme celle-ci. Mais elle avait un cercle autour d'elle et pendant bien des années sa drôle de petite sœur ne la quitta pas. Bertie raconte qu'il y eut un temps où une rivalité existait entre elles et ces deux célèbres vieilles personnes... comment s'appelaient-elles encore ? Ah ! les misses Berry, les amies d'Horace Walpole. Nombre de gens illustres se sont assurément assis dans ces fauteuils. Mais les misses Berry finirent par triompher.

— Pourtant votre cousine Mary leur a survécu.

— Oui. Mais elle était morte longtemps avant de mourir, dit la duchesse venant se percher sur le bras du fauteuil de Julie et enlaçant le cou de son amie. — Ayant perdu sa petite sœur, elle devint une vieille fille toute ratatinée, toute silencieuse, sauf quand il s'agissait de religion. Fort peu de gens la voyaient alors. Le croiriez-vous, elle se prit de caprice pour moi, qui suis pourtant si mondaine ! Elle me permettait d'aller, de venir dans sa maison. Chaque matin, assise dans le fauteuil que voilà, elle

lisait les Psaumes et les Leçons avec sa vieille femme de chambre qui était de son âge. Et deux ou trois fois par mois Bertie faisait une fugue ici et venait les lire avec elle. Vous savez, Bertie est très religieux ! Et puis elle cousait des jupons de flanelle pour les pauvres jusqu'au lunch. Après, elle allait faire des lectures de la Bible à l'asile des pauvres ou à l'hôpital. Elle rentrait pour déplier le *Times*, et quelquefois on la trouvait près du feu usant ses yeux éteints à lire « un peu de Dante. » Toujours elle faisait toilette pour dîner. Sa table était élégamment dressée et son vieux maître d'hôtel la servait. Le soir elle entamait une partie de dominos ou de jonchets avec sa femme de chambre ; de sa vie elle ne toucha une carte. Encore un chapitre de la Bible, puis cousine Mary jouait une hymne sur ce drôle de vieux petit clavecin qui est là dans le coin. A dix heures, tout le monde allait se coucher. Il arriva qu'un matin, quand la femme de chambre vint l'éveiller, elle vit son cher profil pointu se dessiner immobile contre le jour, ses mains comme ça sur sa poitrine et... Enfin elle était partie jouer des hymnes dans le ciel. Pauvre cousine Mary ! N'est-ce pas étrange, les existences que doivent mener beaucoup d'entre nous ? Julie, croyez-vous à la vie future ? questionna la petite duchesse, appuyant sa joue contre celle de son amie.

— Vous oubliez que je suis catholique, dit Julie avec un sourire assez énigmatique.

L'horloge du vestibule sonna ; et la duchesse bondit.

— Oh ! Julie ! Il faut que je sois chez Clarisse à quatre heures ! Je lui ai promis d'aller décider ma toilette pour la prochaine réception de la Reine. Voyons vite le reste de la maison.

Elles parcoururent rapidement les deux étages. Tout était marqué du même cachet : mélange de luxe hérité et d'ascétisme personnel. Des fauteuils, des cabinets superbes apportés de quelque château des Crowborough, côtoyaient les choses les plus communes, les moins coûteuses, tout ce que la cousine Mary avait jamais pu se décider à acheter de sa poche. Durant la dernière partie de sa vie, elle fut à demi mystique, à demi grande dame, haïssant secrètement le luxe dont elle n'avait pas la force de se délivrer, se mettant en toilette de cérémonie, comme l'avait dit la duchesse, pour dîner en tête à tête avec elle-même, tout en ayant l'âme douloureuse au souvenir du « Maître qui ne savait où reposer sa tête. »

En tout cas, le mobilier était plus que suffisant pour une femme seule et sa modeste domesticité. Dans l'armoire aux porcelaines reposaient encore les vieux services de Crown Derby, les cristaux taillés, les assiettes de dessert en Leeds et en Wedgewood dont cousine Mary s'était servie durant un demi-siècle. La gardienne sortit les clefs d'une armoire doublée de fer et montra l'antique argenterie, bien entretenue.

— Si nous avions commandé le dîner, j'aurais pu m'inviter chez vous ce soir, s'écria la duchesse s'amusant de tout comme une fillette s'amuse d'une maison de poupée. — Et le linge ! reprit-elle lorsque s'ouvrit une autre armoire. Du linge en masse ! Je me rappelle, Bertie avait défendu de toucher à rien, jusqu'à ce qu'il eût décidé ce qu'il ferait de cette petite maison. Bref, il y a de tout.

Étonnées, elles admiraient les piles de linge blanc et parfumé, le chiffre usé à l'angle des draps, les petits sacs de lavande alignés le long des rayons.

Soudain Julie se détourna pour aller s'asseoir près d'une fenêtre ouverte.

— C'est trop, Evelyne ! fit-elle d'un air sombre. Cela m'opresse. Je ne crois pas pouvoir le supporter.

— Voyons ! Il vous faut bien des draps, des couteaux, des fourchettes... Pourquoi en acheter de neufs et de vilains quand vous pouvez vous servir de ceux de cousine Mary?... Elle aimerait à vous les prêter, si elle était là.

— Elle me détesterait de tout son cœur, répliqua M<sup>lle</sup> Le Breton avec assez de vraisemblance.

Toutes deux se turent. Dans le cœur orageux de Julie tourbillonnaient des désirs, des amertumes inexprimables. Que lui importaient la petite maison et son confort ? Elle s'irritait de s'être mis ce boulet au pied... Déjà quatre heures, et pas une lettre, pas un mot.

— Julie ! murmura la duchesse à son oreille, avez-vous réfléchi?... Vous ne pouvez vivre ici toute seule, sans domestique.

— Oui. J'y ai pensé, dit M<sup>lle</sup> Le Breton, très lasse. Mais... cette affaire est-elle vraiment bien décidée, Evelyne ?

Les yeux de la duchesse suppliaient. Repentante, Julie attira son amie vers elle et appuya sa tête sur la fourrure de chinchilla.

— Je suis lasse sans doute. Ne me croyez pas ingrate et méchante. Je disais... oui, j'y ai pensé Il y a ma sœur de lait et sa fille.

— M<sup>me</sup> Bornier et la petite boiteuse. Excellente idée ! Où sont-elles ?

— Léonie se trouve par hasard dans la maison de placement des institutrices françaises, cherchant une situation, et l'enfant est à l'hôpital orthopédique. On lui a redressé la jambe. Elle va étonnamment mieux et doit bientôt sortir.

— Sont-elles aimables ?

— La petite Thérèse est un ange, — il faut être cela où tout le contraire quand on est infirme. Pour Léonie, si elle vient ici, personne n'aura plus à se préoccuper de mes finances. Elle comptera chaque croûte et chaque morceau de charbon. Nous ne pourrions payer une domestique anglaise, nous prendrons une servante belge.

— Mais est-elle aimable ? répéta la duchesse.

— Je suis habituée à ses façons, prononça Julie de la même voix terne.

L'horloge sonnait quatre heures.

— Ciel ! Et Clarisse qui est si sévère pour l'exactitude ! Dois-je vous renvoyer la voiture ?

— Ne vous inquiétez pas de moi. J'aimerais à regarder autour de moi un peu plus longuement.

— Rappelez-vous que plusieurs de nos complices d'hier viendront probablement après cinq heures. Le docteur Meredith et lord Lackington me l'ont promis en me quittant. Oh ! comme le pas de la porte de tante Flora me brûlait les pieds ! Jacob vient aussi, il reste à dîner. Et puis... j'ai invité le capitaine Warkworth pour demain.

— Vous avez fait cela ! C'est généreux de votre part, car il ne vous plaît pas.

— Je ne le connais guère ! protesta la duchesse. S'il vous plaît à vous, cela suffit. A-t-il... a-t-il été très agréable hier soir ? ajouta-t-elle un peu malicieusement.

— Est-ce que ce mot peut s'appliquer à quiconque ou à quoi que ce soit, se rattachant à la soirée d'hier ?

— En souffrez-vous encore, Julie ?

— Mon Dieu ! cela fait mal d'être mise à la porte, au moins le premier jour. Je voudrais savoir qui s'est chargé, cette après-midi, d'écrire les lettres de lady Henry.

— J'espère qu'elles ne seront pas écrites, dit la duchesse, vindicative, et que vous lui manquez abominablement. Au revoir !

Si j'arrive vingt minutes en retard chez Clarisse, je n'aurai pas ma toilette, duchesse ou non !

Et la gracieuse petite créature s'enfuit, pas assez vite cependant pour ne point trouver le temps de donner à la gardienne, tout en regagnant sa voiture, une foule d'instructions.

Julie était redescendue dans le salon. L'Écossaise vit qu'elle voulait rester seule et la laissa.

D'une fenêtre, ouverte sur les jardins, M<sup>lle</sup> Le Breton contempla les allées, les massifs, les grands platanes, puis elle s'efforça de distinguer l'hôtel lui-même. On n'en apercevait qu'une échappée. La petite maison du coin avait été soigneusement plantée à l'écart.

Quelle richesse cela supposait, de posséder dans Londres tant d'air et tant d'espace ! L'hôtel était évidemment fermé. Ses propriétaires menaient en ce moment à la campagne la même vie pompeuse et magnifique qu'ils viendraient bientôt reprendre en ville. Des pares, des honneurs, de l'argent, de la naissance,... ils jouissaient de tout cela aussi naturellement que le soleil se lève. Julie n'éprouvait que de l'envie et de la haine pour le grand hôtel et les choses dont il était le symbole. Elle jetait un défi muet à tout ce quartier aristocratique de Mayfair, le centre de ce qui est reconnu, accepté, insoucieusement dominateur dans la haute classe *matérialisée*. Elle savait bien cependant que ce défi était passager et peu sincère. Elle se sentait incapable au fond d'en finir avec une ambition secrète de briller dans ce monde riche et bien né. Car, après tout, pensait-elle en ses révoltes, ce monde aurait dû être le sien ! Et pourtant tout son être demeurerait meurtri par l'expérience des trois années vécues près de lady Henry, par celle des dernières vingt-quatre heures surtout.

Julie ne se faisait point d'illusions romanesques sur elle-même : « Je me serais congédiée bien plus tôt que cela, » aurait-elle répondu avec dédain à qui l'eût contrainte d'avouer ses pensées intimes. Mais la longue et pénible lutte de son amour-propre contre l'arrogance de lady Henry, le contraste entre ses dons incontestables et sa médiocre fortune, l'existence, dans cette société même où elle avait remporté personnellement un succès si marqué, de deux courans d'opinion opposés qu'elle comprenait parfaitement tous les deux : l'un qui l'exaltait aux nues, l'autre qui impliquait le froid jugement des gens qui voient le monde

tel qu'il est, — toutes ces choses mettaient dans ses veines du feu et du poison.

Elle n'était pas assez désirable pour devenir la femme de l'homme qu'elle aimait. Ce fait brutal la blessait comme un aiguillon. Jacob Delafield pourtant l'avait trouvée digne de lui. Elle sentait encore l'étreinte chaude et forte de ses doigts, elle sentait son baiser sur sa main. Au milieu de quelles contradictions vivait-elle donc !

La duchesse avait raison de demander pourquoi elle avait refusé Delafield la première fois. Le second refus s'expliquait suffisamment, pour Julie du moins. Elle était déjà sous le charme de Warkworth, lorsque, — il y avait de cela six semaines environ, — un jour d'hiver où lady Henry s'était montrée plus tyrannique encore que de coutume, les paroles balbutiées par Delafield en traversant avec elle Grosvenor Square dans l'obscurité de janvier avaient pour la deuxième fois frappé son oreille. Mais auparavant?... Elle était entrée chez lady Henry résolue d'avance à se marier aussi tôt et aussi avantageusement qu'elle le pourrait, à effacer la tache de sa naissance, à régulariser son nom, sa situation sociale. Là-dessus, l'héritier possible du duché de Chudleigh la demande... et elle le refuse !

Il lui était difficile à présent de retrouver tous les pourquoi de cet acte étrange dont elle était secrètement fière. En réalité, l'explication était assez voisine de celle qu'elle avait donnée à la duchesse. La force indomptée qui était en elle pressentait chez Delafield une force non moins puissante qui la faisait reculer. C'était là le fait psychologique qui toujours devait la distinguer d'une aventurière et que sir Wilfrid Bury n'avait pas su comprendre. Elle désirait un nom et de l'argent, à de certains jours elle en était comme affamée. Mais elle ne voulait pas les payer trop cher. Elle était une personnalité, une âme, non pas une femme vulgaire, endurcie et avide. Elle avait soif de bonheur, et son cœur était, après tout, le maître de son cerveau.

Jacob Delafield? Non, jamais ! Tout son être se contractait et frissonnait en pensant à lui ! Si les récits qu'elle avait entendus sur son enfance et sa jeunesse étaient vrais, la volonté s'était tardivement développée chez lui ; mais, maintenant, elle le croyait du moins, cette volonté devait être invincible ; elle devinait un mystique, un ascète, un homme chez qui, sous l'insouciance et la modestie apparentes, se cachaient les instincts critiques les

plus développés et une véracité inflexible, à peine humaine, un homme devant lequel il eût fallu sans cesse poser sous son meilleur jour. Tout cela entraînait des risques personnels trop grands pour une Julie Le Breton. A moins pourtant... — Ses joues s'enflammèrent. — Si elle en arrivait à ne plus pouvoir songer à l'amour, mais seulement à la fortune... eh bien ! alors...

Un coup de sonnette résonna dans la rue déserte. Et l'Écossaise ouvrit la porte du salon.

— S'il vous plaît, miss,... est-ce pour vous ?

Étonnée, Julie prit la lettre. Par la porte restée ouverte, elle aperçut dans le vestibule un homme qu'elle reconnut : le domestique indien du capitaine Warkworth.

— Je ne comprends pas son jargon, fit l'Écossaise.

Julie sortit pour lui parler. L'homme était allé à Crowborough House, prendre des nouvelles de M<sup>lle</sup> Le Breton et lui remettre la lettre. Comme celle-ci portait la suscription : *Pressée*, les domestiques l'avaient envoyé droit à Heribert Street.

Le congédiant avec un pourboire, Julie rentra au salon. Ainsi, après tout, il ne l'abandonnait pas. Là, sur ses genoux, elle tenait enfin sa lettre quotidienne. Et, dehors, le pâle soleil de mars, près de se coucher, effleurait le jardin d'un rayon doré. Était-ce donc ce rayon qui se reflétait dans les yeux de Julie ?

Que disait Warkworth pour expliquer sa disparition de la veille ?

« D'abord où êtes-vous ? Comment allez-vous ? J'ai passé à Bruton Street vers midi. Vous veniez de partir pour Crowborough House. Bonne petite duchesse !... non, sage petite duchesse plutôt. Elle s'honore en vous donnant l'hospitalité. Je n'ai pu vous écrire hier soir. J'étais trop incertain, trop anxieux. Tout ce que je vous aurais dit eût pu tomber mal à propos. Ce matin m'arriva votre billet. C'était angélique d'avoir cette bonne pensée pour un ami, angélique d'écrire une pareille lettre à un pareil moment. Vous m'annonciez votre fuite à Crowborough House, mais sans me dire quand... De sorte que j'ai rampé jusqu'à Bruton Street avec des ruses de sauvage pour échanger quelques mots clandestins avec Hutton. J'ai su ainsi ce qui vous était arrivé, — du moins quant aux faits extérieurs.

« Hier soir, m'avez-vous pris pour un lâche de m'être éliq sé ? J'ai cédé à l'impulsion du moment. M. Montresor m'avait en

traîné dans un coin, soi-disant pour regarder un tableau, mais en réalité pour répondre à une question confidentielle qu'il venait de me poser sur un incident contesté de la campagne du Mahsud. Nous étions cachés à demi par un paravent et dans l'ombre. La porte s'ouvre. La vue de lady Henry, je le confesse, me paralysa. Un grand Afghan de six pieds, prêt à tout pourfendre, ne m'eût pas intimidé, mais une femme ! une pauvre vieille infirme, furieuse, avec cette tête de Méduse... non ! Mon courage défailit. Quel droit, après tout, avais-je d'être chez elle ? Pendant qu'elle s'avançait, je m'échappai derrière son dos. Le général Fergus et M. du Bartas me rejoignirent dans le hall. Nous nous en allâmes ensemble. Ils étaient partagés entre le rire et la contrariété. J'aurais ri, ... si j'avais pu vous oublier.

« Mais vous aurais-je servie en bravant la tempête ? Vous restiez entourée de trois ou quatre amis dévoués qui avaient sur moi l'avantage d'être les parens ou de très anciennes connaissances de lady Henry. Auprès d'eux, je n'étais rien. Impuissant à vous protéger, ne valait-il pas mieux me retirer tout de suite ? N'importe, le long du chemin, je me suis accusé amèrement. Rentré chez moi, j'ai senti que celui qui n'avait pas saisi votre main sous le feu de l'ennemi n'avait droit ni au sommeil ni au repos. Mon inquiétude, mes regrets se sont chargés de me punir jusqu'au matin. Cependant, la blessure de ce grand déchirement une fois guérie, ne jugerons-nous pas, somme toute, qu'il est bon que la catastrophe se soit produite ? Vous en aviez trop enduré. Désormais nous vous verrons vous épanouir dans une vie plus libre, plus heureuse. La duchesse m'invite à dîner pour demain, je viens de recevoir sa carte, j'aurai donc chance d'entendre de votre bouche quelques-uns de ces détails que je désire tant ! Mais, auparavant, vous m'écrirez. Quant à moi, j'alterne entre mille espoirs et mille craintes. Le général Fergus, pendant notre promenade nocturne, s'est montré silencieux et maussade. Je ne saurais me flatter que ses intentions soient en ma faveur. Mais Montresor a été plus que bienveillant et m'a fourni de nouvelles chances dont je suis heureux de profiter. Enfin, nous saurons bientôt...

« Vous m'avez dit un jour qu'au cas de la rupture, maintenant accomplie, vous auriez recours à votre plume et que le docteur Meredith vous trouverait du travail. Il ne faut donc rien regretter. Vous avez de rares talens dont vous aurez plaisir à



faire usage, j'en répons, car mes faibles talens, à moi, m'ont procuré beaucoup de jouissances. Saviez-vous qu'il y a longtemps, en garnison à Gibraltar, j'avais écrit un roman militaire? Non, je ne vous plains pas d'être forcée à tirer parti de votre intelligence. Vous serez libre et maîtresse de la destinée, c'est beaucoup pour ceux qui, comme vous et moi, sont, selon l'expression espagnole, enfans de leurs œuvres.

« Chère amie, chère et bonne amie, si cruellement persécutée, je n'ai fait que penser à vous durant mon insomnie,... je pense encore à vous ce matin. Donnez-moi de vos nouvelles. »

Julie laissa retomber cette lettre sur ses genoux, son visage se pétrifia. Rien de ce qu'elle avait reçu de lui jusque-là n'avait sonné aussi faux. Pleurer? Se plaindre? Non. Être attentive au jeu, planter bien ses pièces tant que durerait la partie, c'était tout ce qu'il y avait à faire. S'il obtenait la mission désirée, avant deux ou trois semaines, il partirait. Sinon...

Quoi qu'il en fût, ces deux ou trois semaines étaient à elle. L'esprit de Julie se raffermît et forma des plans.

Elle se leva et parcourut une seconde fois la maison, y appliquant toute son attention. Ce serait là un cadre intéressant et distingué à la vie qu'elle comptait mener. Elle s'installerait sur-le-champ, dans trois jours au plus. Les moyens ne lui manquaient pas pour commencer. Durant son séjour chez lady Henry, elle avait économisé toutes ses petites rentes, et trois cents livres en valeurs faciles à réaliser étaient sous sa main. D'ailleurs, elle travaillerait tout de suite.

Thérèse!... Cette chambre bleue si gaie, au midi, serait pour elle. Julie éprouva une singulière émotion en y pensant... Quelle chose bizarre que ces deux êtres, Léonie et sa petite Thérèse, rentrassent tout à coup dans sa vie! Elle ne doutait pas de les voir accepter son offre avec empressement. Sa sœur de lait avait épousé un maître d'école communale à Bruges, lorsque Julie était encore pensionnaire au couvent. L'enfant infirme de Léonie demeurait le plus souvent auprès de sa grand'mère, la vieille M<sup>me</sup> Le Breton. Au début, Julie n'avait éprouvé à son égard que répugnance. Puis cette frêle créature avait, par on ne sait quel charme, pénétré dans le cœur scellé et souvent aigri de la jeune fille. Pendant son séjour chez lady Henry, la mère et l'enfant étaient venues habiter Londres : la première, veuve maintenant, gagnait sa vie comme gouvernante à un rang inférieur. La petite,

placée en pension chez diverses personnes, faisait de longs séjours à l'hôpital. La visiter dans son petit lit blanc, lui porter des jouets et des fleurs ou seulement des baisers et des câlineries, telle avait été dans ces dernières années la seule œuvre charitable qu'eût accomplie Julie, la seule du moins qui fût absolument secrète, désintéressée et constante.

## XII

Ce soir-là, entre le thé et le diner, une société quelque peu déconfitée se réunit sans empressement dans le salon de la duchesse.

M<sup>lle</sup> Le Breton ne parut que fort tard. La duchesse supposa qu'après avoir achevé l'inspection de sa nouvelle demeure, elle était partie en quête de Léonie Bernier. Jacob Delafield était là, mal disposé à causer, même pour défendre Julie. Et, un à un, les plus anciens habitués de lady Henry, les criminels de la veille, firent leur apparition.

Le docteur Meredith arrivait avec un portefeuille bourré de ce qui semblait être des épreuves d'imprimerie.

— M<sup>lle</sup> Le Breton n'est pas ici? demanda-t-il en la cherchant des yeux.

La duchesse expliqua qu'elle pouvait rentrer à tout moment. Et alors le grand homme s'assit, évidemment préoccupé, son portefeuille à côté de lui.

Puis ce furent lord Lackington et sir Wilfrid Bury. Montresor avait envoyé de la Chambre des communes un billet disant que, si les débats lui en laissaient le loisir, il viendrait à la hâte demander à diner, pourvu qu'on l'autorisât à ne pas demeurer plus d'une heure.

— Eh bien! nous voilà tous réunis de nouveau, les pires entre les pires! dit la duchesse d'un air de bravade en présentant à lord Lackington une tasse de thé.

— Parlez pour vous, s'il vous plaît! intervint la voix aimable et douce de sir Wilfrid.

— Oh! c'est fort bien! Mais pourquoi n'étiez-vous pas là hier? demanda la duchesse avec un geste de colère feinte.

— Je suis trop prudent.

— Les gens qui esquivent les risques ne sont point de ceux qu'on aime, répliqua la duchesse avec un peu d'aigreur.

— Laissez-le tranquille, dit lord Lackington en reprenant du gâteau, il aura ce qu'il mérite. Mercredi prochain, il sera en tête à tête avec lady Henry.

— Lady Henry part demain pour Torquay, fit tranquillement sir Wilfrid.

— Ah!

Un chœur d'exclamations et d'interrogations s'éleva aussitôt.

— Alors, vous l'avez vue?

— Vingt minutes,... tout ce qu'elle a pu supporter. Elle était malade hier... Le mal s'est naturellement aggravé aujourd'hui... Quant à son état d'esprit...

Le cercle de figures anxieuses se resserra.

— Oh! c'est la guerre! affirma sir Wilfrid.

La duchesse expliqua que Julie était à l'abri de l'ennemi et dessina, du bout de son ongle sur la table à thé, la maison d'Heribert Street, avec l'œil cyclopéen de sa lucarne et son fronton classique.

— Ah! fit sir Wilfrid en croisant ses jambes d'un air méditatif, ceci devient sérieux.

— Il faut pourtant bien que Julie demeure quelque part! dit sèchement la duchesse.

— Lady Henry répondrait qu'il y a encore dans Londres quelques maisons qui n'appartiennent pas à son proche parent le duc de Crowborough.

— Aucune, peut-être, qu'on puisse emprunter gratis, pour s'y installer du jour au lendemain, interrompit lord Lackington avec son sourire bizarre qui faisait penser au jeu d'un rayon de soleil à travers le brouillard... Ce qu'il y a de fâcheux dans notre classe, c'est que la marge entre nous et le malheur est vraiment trop large; nous risquons trop peu. Personne des nôtres n'ira jamais à l'asile des pauvres.

Sir Wilfrid le regarda, curieux: — Est-ce que je vous comprends bien? dit-il en baissant la voix. Supposez-vous que, si elle n'avait pas eu de duchesse à sa disposition, ni d'hospitalité toute prête, M<sup>lle</sup> Le Breton eût fait en sorte de supporter lady Henry?

Lord Lackington eut un nouveau sourire.

— Probablement... N'importe, nous gagnons tous à l'état actuel des choses. Nous verrons désormais M<sup>lle</sup> Julie à notre aise.

— Il y a quelque temps que vous la connaissez?

— Oui, quelque temps. Lady Henry est une vieille amie à

moi comme elle est la vôtre. Parfois elle me brusque, alors je disparaissais, mais je finis toujours par lui revenir. Elle et moi nous pouvons causer ensemble de choses et de gens dont personne, sauf nous deux, ne se souvient, ... pas même vous, Bury. Seulement cet hiver, il m'est arrivé plus d'une fois, je ne sais comment, d'aller voir lady Henry et de trouver à sa placée M<sup>lle</sup> Le Breton, si attrayante...

— Précisément ! dit sir Wilfrid, en riant, voilà toute la querelle en abrégé.

— Ce qui me rend perplexe, continua son interlocuteur sur le ton de la réflexion, c'est comment elle peut être aussi Anglaise, avec une éducation étrangère. Elle a un instinct extraordinaire pour se débrouiller dans la société de Londres ; jamais je ne l'ai vue faire une faute. Pourtant il n'y a que cinq ans qu'elle a mis le pied en Angleterre, et elle a vécu trois ans, tout au plus, avec lady Henry. Il m'a paru évident que ni elle ni lady Henry ne tenait à être questionnée... Sauriez-vous par hasard quel peut bien être le passé de M<sup>lle</sup> Julie ?

Sir Wilfrid eut un tressaillement. Dans son esprit surgit l'idée même qu'avait formulée le duc, le matin même : « Elle devrait se révéler... » Julie Le Breton n'avait pas le droit de laisser ce vieillard dans l'ignorance, alors que d'autres autour de lui possédaient son secret. En persistant, elle donnait en spectacle le père de sa mère, elle faisait d'elle et de lui l'objet d'une curiosité railleuse. Pouvait-on, quand on savait, s'empêcher d'épier leurs gestes, leurs paroles ? Et cet espionnage devenait une sorte d'indélicatesse.

Sa réponse fut ambiguë : — Oui, je sais en effet certaines choses. Mais je suis persuadé que M<sup>lle</sup> Le Breton préférera vous les dire elle-même. Interrogez-la. Tant qu'elle vivait auprès de lady Henry, son silence avait une raison d'être...

— Certes, je l'interrogerai, dit vivement lord Lackington, si vous pensez que je puisse le faire. Jamais curiosité n'a été plus vive que la mienne... Cette belle personne, si charmante, si accomplie... et si seule... Quel paradoxe ! Car une personnalité suppose toujours un milieu ; sans lui, comment se serait-elle formée ? Et ici il n'y a point de milieu, sauf le petit cercle que M<sup>lle</sup> Le Breton s'est créé chez lady Henry... Oh ! que oui, je l'interrogerai, puisque c'est permis...

Et, tout joyeux, il se frotta les mains.

— Choisissez bien le temps et le lieu, dit précipitamment sir Wilfrid, il y a de très tristes et tragiques circonstances...

Lord Lackington le regarda avec un signe de tête moqueur, comme pour insinuer :

« Alors vous doutez de mon savoir-faire avec les femmes ? »

Mais soudain la duchesse, interpellant Bury :

— Sir Wilfrid, vous avez vu lady Henry. Qu'est-ce qui l'a fâchée le plus ? Que nous soyons entrés ou qu'on nous ait servi le café ?

— Entrer n'eût été rien, si l'on fût ressorti vite. Mais le café a tout gâté.

— Je vois. Il a montré que nous pouvions nous amuser sans elle. C'est là toute notre offense.

— Justement. Il a prouvé que vous vous amusiez. Sans cela, vous n'auriez ni prolongé la soirée... ni pris le café !...

— Jamais café ne fut si fatal, soupira la duchesse... Et maintenant... elle est tout de bon irréconciliable ?

— Absolument. Daignez le croire.

— Elle refuse de revoir un seul d'entre nous, ... pas même moi ?

— Faites du duc votre ambassadeur.

La duchesse rit et rougit un peu.

— Et Montresor ?

— Ah ! répliqua Bury d'un autre ton, il ne faut pas parler de ceci à la légère.

— Vous ne prétendez pas...

— Depuis combien d'années durent leurs relations ?

— Trente ans, je crois, sinon plus. C'est lady Henry qui lui a annoncé la mort de son fils, .. quand sa femme n'osait le faire.

Le fils unique de Montresor, jeune officier de lanciers, avait été tué dans l'Inde au combat d'Alumbagh. — Il se fit un silence ; mais la duchesse finit par éclater.

— Je devine : tout au fond du cœur, vous pensez que Julie a eu tort et que nous nous sommes tous conduits indignement.

— Chère duchesse... En Perse, nous croyons à la fatalité.

— Oui, oui, c'est cela ! s'écria lord Lackington. Lady Henry avait besoin d'une demoiselle de compagnie, la fatalité lui amène M<sup>lle</sup> Le Breton...

— Le café d'hier était dès lors versé, acheva sir Wilfrid Bury.

La voix du docteur Meredith s'éleva un peu àpre :

— Je ne sais pourquoi vous habillez de belles paroles une vilaine jalousie. A de certaines femmes, ... aux femmes telles que notre vieille amie, la reconnaissance pèse. C'est la morale de l'histoire.

— La seule ?

— La seule qui importe... Lady Henry avait trouvé ou pouvait trouver une fille en M<sup>lle</sup> Julie.

— J'avais compris qu'elle ne demandait qu'une dame de compagnie.

— Fort bien. Elle s'arme de droits absurdes, et perd à la fois l'affection filiale et les soins de la dame de compagnie. A soixante-dix ans, la vie ne nous pardonne pas une maladresse de cette espèce.

Silencieux, sir Wilfrid secouait la tête. Le docteur Meredith rejeta en arrière sa crinière blanchissante; l'éclair de ses yeux profonds défia les contradictions sous-entendues.

— Je suis un vieux camarade de lady Henry, dit-il vivement. En comptant bien, Bury, mon record commence immédiatement après le vôtre. Mais, si elle est résolue à entamer une querelle, ... à sa guise ! Je ne regrette rien.

« Quelle folie a saisi tous ces gens-là ? » pensa sir Wilfrid en se retirant de la discussion.

L'emportement inaccoutumé du discours et de l'attitude de Meredith le stupéfiait. Du coin où il s'était réfugié, il étudia le visage du journaliste, visage subtilement et fortement creusé par la vie, une vie intellectuelle toutefois, plutôt que physique. Cette figure respirait d'ordinaire la dignité de l'homme d'études, caractérisée par le développement du front sous les hautes vagues de cheveux gris, mais elle pouvait à l'occasion devenir orageuse, méprisante, changer, se bouleverser avec la plasticité d'une physionomie d'acteur. La tête s'enfonçait un peu dans les épaules comme tirée en arrière par son propre poids. Tous les mouvemens, tous les gestes montraient un homme habitué à régner dans sa sphère autant que Montresor dans la sienne.

Pour sir Wilfrid, le maître du journalisme demeurait personnellement une énigme, après des années de relations intermittentes. Il paraissait célibataire, mais ne cachait-il pas, peut-être dans quelque banlieue de Londres, une femme épousée ou ne savait où, avant l'époque de la célébrité ? Bury lui avait jadis connu une vieille sœur des plus mal mises à qui lady Henry

témoignait à l'occasion de grands égards. Autrement, nul indice. D'où sortait le grand homme? De quelle famille, de quelle université? Sa connaissance étonnante de l'allemand, et aussi, disait-on, du russe, indiquait une éducation faite à l'étranger. Mais, ni sur ce point ni sur aucun autre relatif à son histoire personnelle, Meredith n'encourageait les questions. On avait souvent dit qu'il était de race juive. Certains traits de son visage et de son caractère confirmaient ce bruit. Si cela était, il appartenait à la lignée des Heine et des Disraëli, nullement à celle du commerce. C'était en tous cas un des puissans du jour; par son journal *The New Rambler*, il exerçait une influence qui, depuis quinze ans, comptait parmi celles qu'il convient de ménager. Chez lui, la politique revêtait une sombre poésie; il avait des haines, des indignations, des enthousiasmes, et cependant un langage ordinairement très sobre. Quant aux passions, sir Wilfrid aurait juré que, marié ou non, l'homme dont la bouche et les yeux pouvaient prendre cette expression n'avait pas traversé la vie sans en connaître les secousses et les chaînes.

Était-il donc ensorcelé par cette femme?... *lui aussi?*... Car, un peu en arrière, près de la duchesse, était assis Jacob Delafield, et, durant sa pénible entrevue avec lady Henry, sir Wilfrid avait appris sur ce dernier plusieurs choses étourdissantes. Ainsi, elle l'avait refusé, cette même Julie qui était aujourd'hui le centre d'une parcelle tempête! Refusé définitivement?... Contre une pareille supposition, lady Henry avait protesté avec dédain. Elle était trop sûre de lui; elle le tenait au bout d'un fil et s'en amusait, tandis que, pour l'heure, le beau militaire était un objet plus attrayant.

« Lorsqu'une femme s'abandonne à sa fureur, pensait sir Wilfrid, il n'y a guère de différence entre les imaginations de la grande dame et celles de la plus vulgaire des créatures. »

Donc Jacob se laissait bernier, appeler et renvoyer d'un coup de sifflet par M<sup>lle</sup> Le Breton. Et cependant, pas plus que le visage du docteur Meredith, celui du jeune homme ne donnait le droit de croire à rien de semblable. Sa physionomie changeait graduellement de façon singulière aux yeux de sir Wilfrid, à mesure que s'effaçaient ou se modifiaient les impressions qu'il avait gardées de lui. A présent, ce visage rappelait à Bury certain portrait de l'école d'Holbein; une fois, il l'avait vu au Musée de Bâle et ne l'avait plus oublié. La bouche grande, aux lèvres

minces exprimant la patience sans faiblesse, le menton allongé, signe de volonté, le nez, lourd du bout, mais droit et aux narines délicates, les yeux gris, sur lesquels semblait tomber par momens un voile de rêverie, laissant transparaître une sorte de douceur austère, des cheveux blonds plantés bas sur un front proéminent qui abritait les yeux comme sous une voûte massive : tel était le jeune Allemand qui peut-être avait entendu prêcher Melancton, et tel, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, apparaissait Jacob Delafield. Non ! la colère obscurcit l'intelligence ; et c'était assurément le cas de lady Henry. En face de Delafield, la supposition vous frappait comme inadmissible.

La petite duchesse fut seule à faire écho, mais avec quel enthousiasme, à la vaillante déclaration du docteur Meredith.

— Moi non plus, je ne regrette rien. Que pouvons-nous regretter, sinon d'avoir laissé Julie souffrir trop longtemps ? Car elle a terriblement souffert, allez ! Chaque jour, tout le long du jour... Vous ne vous en doutez pas, vous autres, vous n'êtes pas entrés comme moi dans le détail de ces piquûres d'épingles !

— Les commissions... et les chiens ! dit malignement sir Wilfrid.

La duchesse lui jeta un coup d'œil embarrassé autant que rancuneux et continua :

— Félicitons-nous que ce soit fini et que notre chère, notre délicieuse Julie, qui s'est montrée aimable de mille manières pour toutes les personnes ici présentes, n'est-ce pas ? (un murmure d'assentiment courut dans le salon), réjouissons-nous que Julie soit libre. Seulement elle reste fort isolée ! Il nous faut songer à cela, dites ! Lady Henry peut demain s'acheter une autre dame de compagnie... Elle le fera. Elle a des tas d'argent, des tas d'amis, et à sa façon elle leur contera l'histoire, mais Julie n'a que nous. Si nous l'abandonnons...

— L'abandonner ! dit d'un ton vibrant, qui s'efforçait d'être badin, une voix que Bury crut reconnaître pour celle de Jacob.

— Certes nous ne l'abandonnerons pas ! s'écria la duchesse. Nous nous rallierons autour d'elle pour lui faire franchir ce mauvais pas. Si lady Henry veut être méchante, nous combattons ! Sinon, nous la laisserons tout bonnement se calmer ! Oh !... Julie, chérie ! vous voilà !... — La duchesse courut à son amie qui entraît et la prit par la main. — Et nous voici tous ! votre cour, ... votre Saint-Germain, reprit-elle, son geste faisant le tour du cercle



— Vous voulez donc que je meure en exil? répondit Julie avec un sourire attristé, en retirant ses gants et comptant ses amis des yeux. Que vous êtes bons d'être venus! Lord Lackington!... — Impétueusement elle alla vers lui, et le vieillard, pris par surprise, lui abandonna ses deux mains, qu'elle retint dans les siennes. — C'était absurde,... je le sais,... mais vous ne trouvez pas, vous, que j'aie si mal agi!... Dites-moi?

Dans une attente anxieuse, elle le regardait. Sa forme frêle semblait presque s'attacher à lui comme à un soutien. Instinctivement Jacob, Meredith, sir Wilfrid détournèrent les yeux. Personne ne respirait plus. Quant à lord Lackington, il rougit comme une jeune fille.

— Non, non! Tous, nous avons peut-être commis une maladresse, mais c'est notre faute plus que la vôtre, mademoiselle, beaucoup plus! Ne vous tourmentez point... Vous paraissez n'avoir pas dormi, et cela ne doit pas être. Consolez-vous en pensant que la rupture devait arriver tôt ou tard. Lady Henry s'adoucirait par la suite... Et vous saurez si bien aller au-devant d'elle! Il s'agit aujourd'hui de penser à votre avenir. Mais asseyez-vous donc! Pourquoi avez-vous l'air si fatigué? Où avez-vous été courir?

Avec une grave courtoisie, gardant toujours sa main dans la sienne, il la conduisit vers un fauteuil et l'aida à retirer son manteau.

— Mon avenir!

Julie frissonna en tombant assise. Comme elle semblait lasse et abattue, l'héroïne de tout ce tapage! Ses yeux erraient timides et inconsciemment suppliants. Dans la tonalité douce et pâle du salon, sa figure et ses mains blanches, tranchant sur sa robe noire, prenaient une vie, une signification étranges. Elles commandaient... par leur faiblesse si féminine! Son secret, après tout, était là, bien plus que dans sa supériorité intellectuelle. Tout en elle respirait la femme, le philtre éternel et irrésistible.

— Je ne sais pourquoi vous êtes tous si bons! Laissez-moi disparaître. Je puis aller gagner ma vie en province. Là, je ne causerai plus de souci à personne.

Wilfrid, sans qu'elle le vit, suivait tous ses gestes, la jugeant actrice consommée et jouissant de chaque transformation nouvelle. La duchesse, riant et pleurant, se mit à gronder son amie. Delafield se pencha vers elle :

— Avez-vous eu du thé?

Le sourire de son regard éveilla un faible sourire dans celui de Julie. Elle déclara qu'elle n'avait besoin d'aucun réconfort physique, et Meredith intervint avec son portefeuille, ne voulant être que le directeur du *Rambler* et parlant avec la brièveté professionnelle.

— J'ai apporté les épreuves du nouvel ouvrage sur Shelley, mademoiselle Le Breton. Il paraît le 22. Ayez la bonté de m'envoyer votre copie d'ici huit jours. Vous pouvez faire deux colonnes, même deux colonnes et demie. Vous trouverez également ici l'indication de deux ou trois articles... Faites-moi savoir, je vous prie, ce que vous comptez entreprendre.

Julie tendit vers le portefeuille une main languissante.

— Je ne sais trop pourquoi vous me montrez tant de confiance.

— Que lui demandez-vous? dit lord Lackington avec entrain. Des cancans sur Henriette Shelley? Je vous en fournirai à la rame si vous voulez. J'ai vu Henriette une fois de mes yeux.

— Ah!

Meredith, chez qui le culte de Shelley était une passion enracinée au plus profond, tressaillit, se retourna, puis refoula le flot de paroles qui ne demandaient qu'à sortir de ses lèvres. S'asseyant à côté de M<sup>lle</sup> Le Breton, il commença de discuter à voix basse les points à relever dans les épreuves qu'il lui tendait. Il n'aurait pu témoigner plus fortement de son dévouement pour elle. Julie le comprit et, faisant un effort, se montra docile, gracieusement attentive. C'était, sir Wilfrid Bury le nota avec amusement, une renonciation tacite à ses projets de retraite en province.

Il soupçonnait que vis-à-vis de lui seul la belle dame se sentait mal à l'aise, et il avait raison. Julie, par sa pâleur, son humilité, s'était comme jetée dans les bras de ses amis, et tous luttaient de zèle pour l'égayer et la consoler. Pendant ce temps, elle ne faisait en réalité attention qu'au seul critique qui dans cette réunion s'avisât de la juger. Il constata de sa part plusieurs tentatives pour le mêler à la conversation. Et quand lord Lackington, repoussé par Meredith, eut fini de verser dans son oreille les réminiscences littéraires dont il était plein, sir Wilfrid devint accessible. Alors Julie se glissa près de lui et ne le lâcha plus. Le menton appuyé sur ses deux mains, penchée vers lui et les yeux sur les siens, elle le força de reconnaître, en dépit

de son antagonisme, que ces yeux-là étaient vraiment admirables, surtout avec l'expression tragique de lassitude et de douleur dont ils débordaient.

— Je vous en prie, — disait-elle très bas, avec insistance, — il faut que vous m'aidiez à empêcher une brouille entre lady Henry et M. Montresor.

— Je crains, répondit-il gaiement, que vous n'arriviez trop tard. Ce point-là est réglé,... elle me l'a dit elle-même.

— Ce n'est pas possible !... Si tôt !

— Ils ont échangé des lettres ce matin.

— Oh ! mais vous pouvez empêcher cela,... vous le devez, implora Julie les mains jointes.

— Non, dit-il lentement. Il faut, j'en ai peur, vous y résoudre. Leurs relations étaient le fruit d'une très vieille habitude. Comme toutes choses vieilles et fragiles, celle-là devait mal supporter les chocs.

Julie se renversa dans son fauteuil en levant les mains et les laissant retomber avec désespoir.

Un tout petit châtiment... un seul,.. ce n'était vraiment pas trop, pensait sir Wilfrid, et dans son cerveau dansaient les vers d'Horace :

Touche seulement — De ta baguette, cette friponne Chloé, — Mais ne lui fais pas trop de mal.

Cependant Jacob arrivait à la rescousse, Jacob qui avait deviné son indulgente correction et la désapprouvait sans doute.

Il s'inclina devant M<sup>lle</sup> Le Breton : — N'irez-vous pas vous reposer? Evelyne vous le conseille.

Julie se leva. Les autres en firent autant pour la plupart.

— Adieu, adieu ! dit lord Lackington, lui tendant une main cordiale. Dormez et oubliez. Tout passe ! A Pâques, vous viendrez chez moi, à la campagne. Blanche y sera et ma petite-fille Aileen est une petite fée... Elle vous charmera. Allons ! c'est promis... Sûrement, vous viendrez ?

Pour mieux observer son amie, la duchesse avait interrompu l'adieu banal qu'elle adressait à sir Wilfrid. Julie, les yeux fixés à terre, murmura des remerciemens. Lord Lackington, plus droit que jamais ce soir-là et portant ses soixante-quinze ans comme un insignifiant fardeau, fit une sortie pleine de grâce et de dignité. Julie regarda ceux qui demeuraient et lut dans leurs

yeux l'arrêt que prononçait en même temps son propre cœur : « Il faut dire tout à ce vieillard. »

Le duc entra au salon une demi-heure plus tard, cherchant sa femme. Il partait pour le Nord par un train de nuit et n'était pas d'humeur aimable.

La duchesse, étendue sur un canapé au coin du feu, les mains croisées derrière la tête, rêvait. Peut-être les nerfs irrités du duc prirent-ils pour de l'ironie cette pose nonchalante; le fait est que ses adieux furent plutôt désobligeans. Il avait vu lady Henry, et la réalité était même pire que ce qu'il supposait d'abord. M<sup>lle</sup> Le Breton n'avait pas une excuse à alléguer, et il se sentait confus d'avoir si facilement cédé au sujet de la petite maison. Maintenant c'était fini, sa parole était engagée; mais, le délai de six mois expiré, M<sup>lle</sup> Le Breton devrait se suffire à elle-même. En attendant, lady Henry refusait de recevoir la duchesse... et laisserait s'écouler du temps avant de lui pardonner à lui-même. Tout cela l'ennuyait fort, et il était content d'avoir un prétexte pour s'éloigner, car, en dépit du souvenir de lady Rose, il n'aurait pu se montrer poli envers sa fille.

— Bah! fit la duchesse en se relevant avec vivacité. Lorsque vous reviendrez, elle ne sera plus ici; je me charge d'elle.

Le duc embrassa sa femme d'un air boudeur, se dirigea vers la porte et revint.

— Je déteste ce genre de commérages, dit-il fort raide, mais il vaut peut-être mieux que vous le sachiez. D'après lady Henry, l'intrigue avec Delafield n'est pas la seule, il y en a plusieurs autres. Elle parle d'un certain capitaine Warkworth...

— Je sais! je sais! répliqua la duchesse, mais il n'aura pas Julie.

Le sourire qui accompagnait ces mots acheva de vexer le duc.

— En quoi êtes-vous mêlée à toutes ces histoires? J'exige, Evelyne, j'ordonne que vous laissiez de côté les affaires de cœur de M<sup>lle</sup> Le Breton.

— Vous oubliez, Bertie, qu'elle est *mon amie*.

Avec une exclamation de colère, le duc sortit du salon.

A huit heures et demie, un *hansom* arrivait au grand trot devant Crowborough House. Montresor en descendit. Il trouva les deux amies qui commençaient à dîner avec Jacob Delafield.

Il passa une heure en leur compagnie, mais ce ne fut point une heure agréable. Le grand homme était sombre; il se disait épuisé: le travail, les débats parlementaires... Et ce n'était pas tout... Julie n'osa lui faire de questions; pleine de remords, elle se repliait sur elle-même, comprenant que son coup de tête coûtait cher à d'autres qu'elle-même, forcée de se demander amèrement si tout ce qu'elle pourrait offrir en retour serait une suffisante compensation, et soupçonnant que ce doute existait dans d'autres esprits que le sien.

Après dîner, comme Montresor allait se retirer, elle put échanger un mot avec lui dans l'antichambre.

— Vous m'accorderez bien deux minutes, dit-elle, levant vers lui son visage pâli. Il ne faut pas, non, il ne faut pas vous brouiller, à cause de moi, avec lady Henry.

Il se redressa, non sans quelque hauteur.

— Lady Henry pourrait en un instant mettre fin à la brouille. Ne vous préoccupez pas de cela, je vous prie. Même vis-à-vis d'une amie de longue date, on a sa dignité...

— Mais ne puis-je?...

— Dix heures, déjà! s'écria-t-il, regardant sa montre. Je me sauve. Alors, vous allez habiter la maison d'Heribert Street? Je me rappelle bien lady Mary Leicester. Dès que vous serez installée, prévenez-moi et j'irai vous voir. En attendant, — il souriait, la tête penchée vers elle, — cherchez dans les journaux de demain une nouvelle qui vous intéressera.

Et, se hâtant de remonter en voiture, il disparut.

Julie gravit lentement l'escalier. Elle avait compris. Ses longues intrigues atteignaient leur but. Avant douze heures, le *Times* annoncerait la nomination du capitaine Warkworth au commandement de la mission militaire de Mokembé. Il aurait obtenu l'objet de ses désirs... grâce à elle.

A quel point ces derniers mots étaient vrais, Julie était peut-être seule à le savoir. Elle repassa toutes les manœuvres qu'elle avait mises en jeu: ici la flatterie, là l'intérêt, l'aide réciproque, les séductions de Crowborough House, le prestige du salon de lady Henry. Rouage par rouage, elle avait construit une machine ingénieuse, et la machine avait fait sa besogne. Sans doute, le dernier tour de roue avait été donné la veille. Son offense culminante contre lady Henry, celle qui aboutissait pour elle à la disgrâce et à l'exil, avait été pour Warkworth le marchepied de la fortune.

« Le fil de la Vierge n'eût pu en faire autant ! » pensa Julie. Et, rejetant en arrière sa tête orgueilleuse, elle écouta les battemens de son cœur.

Lady Henry fut oubliée, presque violemment oubliée. Julie ouvrit la porte du salon, absorbée dans le calcul des heures qui s'écouleraient encore avant qu'elle pût voir Warkworth.

Émergeant des lumières et des ombres qui emplissaient le salon de la duchesse, Jacob Delafield se leva et vint à elle. Aussitôt l'exaltation de Julie tomba comme par enchantement. De cet homme se dégageait elle ne savait quelle influence clairvoyante qui lui faisait éprouver un singulier malaise moral. Devinait-il la nature de son attachement pour Warkworth ? Savait-il quels efforts elle avait faits en sa faveur ? Julie n'en pouvait être sûre, il ne lui en avait jamais donné le moindre signe. Pourtant elle sentait que peu de choses devaient échapper à sa pénétration. D'ailleurs, Evelyne, la chère petite bavarde, soupçonnait certainement la vérité !

— Que vous êtes lasse ! lui dit-il doucement. Quelle journée pour vous ! Evelyne écrit des lettres. Laissez-moi vous apporter les journaux et, de grâce, ne parlez plus !

Elle lui obéit, s'étendit sur un canapé, accepta les journaux, une lampe posée de façon à bien éclairer sa lecture. Puis Delafield s'écarta et prit un livre.

Mais Julie ne pouvait se reposer. Des visions du lendemain, de la physionomie triomphante de Warkworth, ne cessaient de lui traverser l'esprit comme autant d'éclairs. Et cependant la sensation de la présence de Jacob la hantait, la poursuivait. Elle ne parvenait pas à oublier qu'il était là et finit par lui adresser la parole.

— Monsieur Delafield ?...

Il entendit cet appel à voix basse et se rapprocha.

— Je ne vous ai pas remercié de votre bonté d'hier soir.

— C'est inutile. Vous n'ignorez pas que je ferai tout pour vous servir.

— Même quand vous me donnez tort ? demanda Julie avec un rire nerveux.

Sa conscience lui adressait des reproches. Pourquoi, par caprice, provoquer cette causerie intime avec l'homme qu'elle avait fait souffrir ? Mais son agitation, qui était en partie de la fatigue nerveuse, la poussait à continuer.

Delafield rougit : — Quel motif vous ai-je donné de dire cela ?

— Oh ! vous êtes très transparent. On voit que vous vous préoccupez sans cesse de ce qui est bien ou mal.

— Bon pour soi-même ! dit Delafield en essayant de rire ; mais j'espère que je ne vous semble pas m'ériger en juge du juste et de l'injuste chez les autres.

— Si, vraiment, c'est ce que vous faites, déclara Julie avec une violence passionnée. — Puis, voyant qu'elle le blessait : — Je ne veux pas dire cela... Mais vous jugez... C'est dans votre nature, et les autres le sentent.

— Je ne me savais pas si pédant, dit humblement Delafield ; il est vrai que sans relâche je tourne et retourne des problèmes.

Julie se taisait, secrètement convaincue que, pas plus que sir Wilfrid Bury, il n'approuvait l'escapade de la veille. Toute la soirée, elle avait eu conscience d'une anxiété et d'une résistance vigilantes de sa part. Cependant, jusqu'au bout, il l'avait soutenue si chaleureusement, si fidèlement !

Il s'assit auprès d'elle et Julie sentit un nouvel élanement de remords, peut-être de crainte. Pourquoi l'avait-elle appelé ? Qu'avaient-ils à faire l'un de l'autre ? Mais, vite, il la rassura, lui parlant tout d'abord de Meredith et du travail qu'elle allait aborder, ce travail glorieux, — comme il le qualifiait naïvement, — de l'écrivain. Puis, avec une brusque émotion :

— Vous m'accusiez tout à l'heure, dit-il, de juger ce qui ne me regarde pas... Si vous croyez que je regrette la rupture qui vous délivre, vous vous trompez absolument. Mon constant désir depuis un an a été que vous fussiez maîtresse de votre propre vie. Cela... cela me rendait fou de vous savoir dépendante de la volonté d'une autre, recevant des ordres comme un enfant.

— Je sais. Cela vous révolte toujours, toutes les formes du commandement. Evelyne prétend que vous portez cette aversion très loin, dans la pratique, avec vos domestiques et vos ouvriers.

Déconcerté, il battit en retraite : — Oui, je tente des expériences. Règle générale, elles échouent.

— Vous tâchez, me dit Evelyne, de vous passer autant que possible de domestiques.

— En admettant que je tâche, je ne réussis guère. Mais cela ne vaut-il pas la peine de voir si, durant une petite partie de sa vie tout au moins, on ne saurait échapper à cet attirail sous lequel nous étouffons tous ? Regardez... Quel droit ai-je de trans-

former mes semblables en automates affublés comme ceux-ci ?

Et son geste accusateur montrait les deux laquais poudrés qui enlevaient les tasses à café et rallumaient le feu dans la pièce voisine. Julie ne témoigna pas grande sympathie :

— Ils ne sont des automates qu'au salon. A l'office, ils sont aussi vivans que vous et moi.

— Soit, disons que je préfère un autre genre de luxe. Cependant, comme je semble n'avoir aucune des qualités requises pour mettre mes principes en action, ils ne vont pas très loin.

— Vous voudriez serrer la main de votre maître d'hôtel ? J'ai connu un cas semblable. Le maître d'hôtel demanda ses huit jours.

Delafield partit d'un rire franc : — Le plus simple serait peut-être de se passer de maître d'hôtel.

— Je suis curieuse, très curieuse, insista Julie souriante. Sir Wilfrid parle d'aller vous voir. Comment ferez-vous ?

— Ce sera facile. Un ex-maître d'hôtel et un ex-cordon bleu de Chudleigh sont établis dans le village. Quand j'ai une visite, ils envahissent mon logis et s'en emparent. Nous sommes en face les uns des autres comme des coqs de combat.

— Alors, le monde ne se doute pas qu'en général vous menez l'existence d'un ouvrier ?

Delafield parut impatienté.

— Quelqu'un semble avoir bourré la tête d'Evelyne de contes à dormir debout et elle les met en circulation. Il faudra que je m'explique là-dessus avec elle.

— Je crois que ces contes ont un grand fond de vérité, dit Julie. — Et, levant tout à coup les yeux, elle le surprit par un regard prolongé assez étrange. — Pourquoi détestez-vous d'avoir des domestiques et de vous faire servir ? Est-ce (vous ne vous fâchez pas), est-ce parce que votre volonté est trop forte et que vous cherchez à la dompter au moyen de ces procédés-là ?

Delafield eut un mouvement brusque, et Julie regretta ses paroles à peine prononcées.

— Alors, vous croyez que j'aurais été un tyran, si j'avais eu des esclaves ? demanda-t-il au bout d'un instant.

Et Julie prit un air charmant de supplication, presque de repentir :

— Au contraire, vous auriez été, j'en suis persuadée, aussi bon pour vos esclaves que vous l'êtes pour vos amis.



Les yeux de Jacob soutinrent tranquillement son regard.

— Merci, voilà une bonne parole. Quant à donner des ordres, quant à faire ma volonté, n' imaginez pas que je laisse périliter la propriété de Chudleigh. Ce sont seulement les petites tyrannies personnelles de chaque jour que je voudrais réduire au minimum. Elles brutalisent la moitié des gens que je connais.

— Vous y arriverez, dit Julie distraite.

Soudain elle rougit, se rappelant le duché qui probablement attendait Jacob.

Le front de celui-ci s'était contracté comme s'il eût senti l'allusion, mais il ne répondit pas. Julie, avec sa soif de plaire et d'être approuvée, ne put en demeurer là.

— Je voudrais savoir, dit-elle doucement, d'où vous sont venues ces opinions, de quelles personnes ou de quels faits ?

N'obtenant toujours pas de réponse, il lui fallut bien affronter les yeux gris attachés sur elle avec plus d'expression peut-être que Delafield lui-même ne s'en doutait. Au bout d'une minute et d'une voix singulièrement grave, il dit :

— Vous le saurez, le jour où il vous plaira de le demander.

Julie, intimidée, eut un mouvement de recul et, s'efforçant de plaisanter : — Fort bien, dit-elle j'enregistre la promesse. Mon Dieu ! j'ai oublié une lettre pressée !

Et elle feignit de l'écrire, pendant que Delafield se plongeait dans les journaux.

MARY A. WARD.

*(La quatrième partie au prochain numéro.)*

---

---

# LE CONGO FRANÇAIS

## SON HISTOIRE ET SON DÉVELOPPEMENT

---

### I

Le premier établissement des Français au fond du golfe de Guinée remonte au règne de Louis-Philippe (1) : en 1839, le commandant Bouet-Willaumez, cherchant sur ce littoral un port de refuge, remarqua une belle rade, où viennent confluer, presque sous l'Équateur, plusieurs larges rivières ; une série de traités passés avec le « roi Denis » et d'autres monarques nègres nous donnèrent progressivement les deux rives de cet estuaire, dit du Gabon. Jusqu'alors, les seuls commerçans de cette côte avaient été des négriers portugais : en 1847, des marins français s'emparèrent, non loin de là, d'un brick chargé d'esclaves ; ceux-ci, conduits à terre et aussitôt affranchis, furent les premiers habitans sédentaires de *Libreville*. Bien vite, on vérifia que l'estuaire du Gabon ne commandait aucune voie fluviale de pénétration dans l'intérieur ; on trouvait, à deux ou trois étapes des modestes établissemens de *Libreville*, des tribus sauvages, en pays forestier et giboyeux ; il n'y avait là qu'un champ limité d'exploration et de chasse pour les marins de nos stationnaires ; le commerce régulier n'avait pas encore pris pied au Gabon ; le

(1) Voyez sur ces origines : Jacques Ancel, *la Formation du Congo français*, 1843-1882. Paris, Comité de l'Afrique française, 1902.

roi Denis, décoré de la Légion d'honneur, largement approvisionné de rhum et de verroteries, usait surtout de sa prérogative pour présenter aux blancs, parmi les plus séduisantes de ses « filles, » les compagnes temporaires qui lui étaient officiellement demandées ; l'inépuisable famille de ce souverain a fait de lui, pendant une quarantaine d'années, le beau-père de gendres innombrables autant qu'éphémères.

Sous ce régime de tranquille indolence, le Gabon végéta, sans inquiéter les pouvoirs publics, jusqu'en 1875 ; successivement divers postes furent fondés sur le littoral, par des traités avec des princes indigènes, aux bouches de l'Ogooué, au cap Lopez. Un Français naturalisé Américain, Du Chaillu, s'avança dans l'intérieur jusqu'à 300 kilomètres, pour chasser le gorille. Lambaréné, au point où finit l'Ogooué maritime, fut atteint, en 1862, par deux officiers de vaisseau, et quelques factoreries s'établirent dès lors, à la côte et le long de ce fleuve. Mais la guerre de 1870 arrêta cette expansion naissante. Peu de temps après, des explorateurs de nationalités diverses essayèrent de s'enfoncer dans l'arrière-pays : ce sont l'Anglais Grandy, qui déclara la pénétration impossible entre l'Équateur et 10° S. ; les Allemands Güssfeldt et Lenz, qui échouèrent à peu près de même, enfin les Français Marche et Compiègne (1872-1874), qui remontèrent l'Ogooué sur 160 kilomètres, et ne réussirent, après d'atroces privations, qu'à rapporter quelques collections d'histoire naturelle : une épaisse forêt, défendue par des populations cannibales, semblait dresser une barrière infranchissable devant les voyageurs, et limiter à une étroite zone côtière la carrière ouverte aux Européens.

Il était réservé à M. de Brazza de rompre ce charme. Italien naturalisé Français, enseigne de vaisseau, M. de Brazza proposa au ministre de la Marine, en 1874, le plan d'une mission destinée à reconnaître le cours supérieur de l'Ogooué ; le jeune officier était persuadé que ce fleuve se développait en un réseau considérable sur les plateaux intérieurs et qu'en le remontant, on atteindrait le nœud hydrographique commun, les Alpes centrales africaines, d'où tombaient, pensait-il, tous les grands fleuves du continent, du Nil au Congo et au Zambèze. S'il se trompait sur la structure générale de l'Afrique, du moins il avait compris qu'il ne fallait pas s'arrêter au rideau des obstacles proches de la côte, ainsi que les Européens l'avaient fait depuis près de

quatre siècles ; on doit considérer qu'il fut, à côté de Livingstone et de Stanley, l'initiateur le plus résolu de la pénétration de l'Afrique. M. de Brazza, depuis 1875, a consacré au Congo français vingt-cinq ans de sa vie, avec un courage, une persévérance, un désintéressement qui le signalent à l'admiration et à la reconnaissance de ses compatriotes : à sa direction, notre colonie du Gabon a dû de devenir le Congo français, ou plutôt une porte du Congo français ; sans doute, dans la hâte d'aménager la maison, s'est-on trop peu soucié d'en entretenir le vestibule, mais M. de Brazza peut dire que les concurrences l'obligèrent à travailler d'abord à l'avancement, quitte à reprendre ensuite en sous-œuvre, comme l'a fait la Russie pour son Transsibérien.

Arrivé au Gabon en octobre 1875, Brazza était accompagné du docteur Ballay, de Marche, et d'un quartier-maître européen, avec treize marins sénégalais (laptots) et quatre Gabonais interprètes. Monté en vapeur sur l'Ogooué jusqu'à Lambaréné, il rencontra l'Allemand Lenz, épuisé par une campagne de deux années ; il le ravitailla, l'aida à rentrer en Europe, et le départ de ce voyageur marque la date à partir de laquelle la France assume seule les charges de la découverte de l'arrière-pays. Nous n'avons pas à raconter ici en détail les explorations de Brazza ; rappelons-en seulement les traits essentiels : au cours de ce premier voyage (1875-1878), il reconnut l'Ogooué, coupé de rapides ; il traversa des plateaux où se creusent des ravins forestiers, parmi des collines désertes, dont la brousse rase n'offre aucunes ressources ; la mission vécut pendant plusieurs jours de racines de manioc et de sauterelles frites dans l'huile de palme. En avançant à l'Est-Sud-Est, Brazza rencontra des rivières coulant en sens inverse de l'Ogooué, il voulut descendre l'une d'elles, l'Alima, mais il fut bien vite arrêté par des indigènes anthropophages, devant lesquels il fallut revenir en arrière ; l'explorateur le regretta d'autant plus qu'il avait entendu ses guides parler d'un grand fleuve où l'on arrivait par l'Alima...

Rentré en Europe, il apprit le mémorable voyage par lequel Stanley, parti de Zanzibar, venait de déterminer le cours complet du Congo ; plus de doute désormais, l'Alima se jetait dans ce fleuve, et c'est le Congo navigable qu'il fallait atteindre au plus vite, en partant de la côte française, pour réserver à la France le bénéfice pratique de ces découvertes. Aussi pressé que Brazza, Stanley n'avait fait que toucher barre en Europe ; il avait obtenu

l'appui du roi Léopold II et, sous le couvert de l'Association internationale africaine, il avait déjà commencé l'établissement de la route de portage destinée à relier, au travers des Monts de Cristal, l'estuaire maritime du Congo et le magnifique réseau navigable d'amont qui commence au lac désormais appelé Stanley-Pool. Brazza fit diligence : laissant Ballay en France, pour surveiller la construction des chaloupes démontables à lancer sur le Congo, il part, avec une nouvelle mission, dès le mois de décembre 1879 ; il remonte l'Ogooué, fonde en passant Franceville sur un confluent qu'entourent des forêts riches en caoutchouc, et descend vers le Congo par le pays des Batékés ; il remarque combien le versant congolais est mieux cultivé, d'aspect moins sauvage que celui de l'Ogooué ; il traite, au milieu de grandes fêtes, avec le roi du pays, Makoko, puis avec des chefs Apfourous, qui avaient fort peur des blancs depuis le passage en tempête de Stanley (septembre 1880) ; le 1<sup>er</sup> octobre 1880, l'expédition atteignait la rive septentrionale du Stanley-Pool, c'est-à-dire le Congo navigable, en amont des dernières cataractes, et Brazza établissait à Ntamo le petit poste qui a depuis reçu son nom, Brazzaville ; descendant alors la vallée du Congo, profondément encaissée dans les Monts de Cristal, il rencontrait bientôt Stanley, occupé à forer sa route, et qui put constater ainsi comment il avait été devancé ; le 15 décembre, Brazza était rentré à Libreville. Cette belle expédition a décidé, pour longtemps, du sort de notre ancienne colonie du Gabon : elle n'a plus été qu'un passage vers le Congo. On ne saurait non plus ne pas insister sur le caractère tout pacifique de cette exploration française ; dans ses palabres avec les chefs Apfourous, Brazza avait solennellement procédé au rite d' « enterrement de la guerre. »

Dès lors, la partie est engagée entre Brazza et Stanley : en 1881-82, Brazza explora une route nouvelle entre la côte et le Congo navigable, celle de la vallée du Niari-Kouilou, plus méridionale que celle de l'Ogooué ; en janvier 1883, il reçut une troisième mission du gouvernement français, cependant que Stanley, sa route terminée, fondait Léopoldville sur la rive gauche du Pool (novembre 1881-février 1882) et mettait à l'eau, en amont, la chaloupe à vapeur *En avant*, amenée pièce à pièce au travers des Monts de Cristal. Mais le roi Makoko avait très strictement tenu toutes les promesses faites à Brazza, ne voulant pas traiter avec d'autres blancs, et le sergent sénégalais Malamine, laissé par

Brazza pour garder le poste de Ntamo, avait lui aussi, avec une intelligence et une crânerie qui étonnèrent Stanley, refusé d'amener son pavillon tricolore. Dans les années suivantes, les deux rivaux se disputent la vallée du Niari-Kouilou, consolident leurs établissemens antérieurs, montent sur le Congo et l'Alima des embarcations à vapeur : au retour d'une expédition sur le Haut-Congo, Stanley trouve, en descendant, le docteur Ballay occupé à fonder un poste nouveau, sur la rive droite du fleuve, un peu au sud de l'Équateur; Brazza, s'appuyant sur l'Ogooué (Franceville) et sur le Pool (Brazzaville), a déjà envoyé à l'Est et au Nord des reconnaissances que dirigent Jacques de Brazza, Paul Dolisie, etc. La France et l'Association internationale se sont trop avancées pour que l'une puisse maintenant céder et disparaître devant l'autre : il faut transiger, et ce sera l'œuvre du Congrès de Berlin (1884-1885).

Convoqué sur l'initiative de Bismarck, à l'instant où l'Allemagne industrielle commence à s'inquiéter des marchés d'outre-mer, l'année même où prennent leur essor les Sociétés de géographie et de colonisation de Brème et de Hambourg, le Congrès de Berlin a pour programme de régler l'appropriation de l'Afrique centrale par les Européens; Bismarck avait rallié à ses idées Jules Ferry, et, quelques jours avant l'ouverture du Congrès, la France et l'Allemagne reconnaissaient la souveraineté de l'« Association internationale du Congo. » Le Congrès, en apparence, n'avait plus à traiter que des questions générales : navigation du Congo, protection des indigènes, conditions de la prise de possession de territoires africains par les Européens; en fait, — et c'était là ce qui intéressait surtout la France, — il s'agissait essentiellement pour les puissances de définir le nouvel État indépendant du Congo; à cet effet, des négociations discrètes, menées à Paris sous l'inspiration directe du roi Léopold II, furent probablement plus décisives que les délibérations officielles de Berlin.

De cet ensemble de pourparlers, les conclusions, en ce qui nous concerne, sont les suivantes : il existe désormais, en face de notre colonie congolaise, un Congo indépendant, dont le roi des Belges est le souverain; cet État est politiquement neutre; les frontières occidentales entre lui et nous, réglées par acte spécial du 5 février 1885, nous laissent toute la vallée du Niari-Kouilou, mais cette dernière est rattachée, pour le régime commercial,

au « bassin conventionnel » du Congo, c'est-à-dire que nous y admettons la liberté de la navigation et du commerce. Ballay, l'un de nos représentants à Berlin, aurait voulu réserver à l'action unique de la France toute la région qui avait fait l'objet des explorations françaises; Stanley demandait, au contraire, que le régime du « bassin conventionnel » fût étendu à une sorte de delta commercial ayant sa pointe au Stanley-Pool et embrassant environ 400 kilomètres de côtes, — ce qui nous imposait un contrôle sur tout l'Ogooué : on transigea finalement, en annexant au bassin conventionnel la seule vallée du Niari-Kouilou (1). L'État indépendant fut proclamé solennellement à Banana, sur l'estuaire du Congo, le 1<sup>er</sup> juillet 1885; nous gardions sur son territoire un droit de préemption formellement stipulé, dès avril 1884, dans une lettre de M. Strauch, président de l'Association internationale, à Jules Ferry, mais nous avons depuis, par la convention du 5 février 1895, déclaré que ce droit ne serait pas opposable à la Belgique.

Malgré l'initiative prise par le « roi souverain » du Congo, la Belgique était restée indifférente aux négociations de Berlin et de Paris. Le Portugal, qui avait espéré d'abord obtenir, d'accord avec l'Angleterre, la souveraineté des deux rives du Congo maritime, manifesta quelque amertume de sa déception, mais sans insister. Stanley, qui n'avait à jouer aucun rôle dans l'État nouveau, se rapprocha de l'Angleterre. Quant à la France, on s'y montrait assez sceptique sur l'avenir de l'État indépendant, impasse sans valeur, disait-on, colonie destinée à périr d'inanition. Sans un chemin de fer pour tourner les rapides des Monts de Cristal, il ne valait pas un shilling, en effet, ainsi que l'avait brutalement déclaré Stanley; mais un homme devait précisément se trouver à côté du roi Léopold, le colonel Thys, dont l'implacable volonté briserait cet obstacle de la nature, cependant que, d'abord en concurrence avec la France, puis dans des limites diplomatiquement déterminées, l'État poursuivrait la découverte et l'appropriation du haut pays.

Nous ne suivrons pas ici l'histoire du Congo indépendant : il nous suffira d'en marquer les traits nécessaires à l'intelligence de l'évolution de notre propre colonie. On a vu comment celle-ci, par la rivalité de Stanley et de Brazza, s'était trouvée im-

(1) L'article I, § 2 de l'Acte général de Berlin déclare explicitement exclure le bassin de l'Ogooué.

pliquée dans des difficultés internationales; comment le Congrès de Berlin l'avait constituée en la grevant, pour une partie de son territoire, d'une servitude économique. Ce caractère de lutte internationale a été encore accusé, dans les années qui suivirent le Congrès de Berlin, par la véritable course des explorateurs français et belges dans la région de l'Oubangui-Ouellé, au nord de la courbe du Congo: nous dûmes à la ténacité de Brazza, servie par les besoins financiers de l'État, d'obtenir la convention du 29 avril 1887, qui ramenait en deçà de l'Oubangui-Ouellé le domaine du Congo indépendant, nous réservant ainsi l'accès libre du lac Tchad au Nord et du Haut-Nil à l'Est; d'immenses territoires nous étaient ainsi garantis, sans limites tracées vers le Sahara, vers l'Afrique mineure déjà française, vers l'Égypte perdue pour nous depuis la défaillance de 1882; l'étude d'une carte, largement teintée aux couleurs françaises, prêtait aux imaginations, pour ne pas dire aux utopies; à mesure que notre Congo grandissait, nous perdimes de vue qu'il reposait sur un point d'appui trop frêle; nous ne pensions pas, comme Thys, à lui donner un chemin de fer de jonction avec la côte; nous nous engageons insensiblement, inconsciemment, sur la pente qui devait nous conduire à Fachoda.

Cette politique, qui sera bientôt aventureuse, fut pourtant au début fondée en raison et nous a rendu d'incontestables services; de cette époque date, en effet, la formule de la jonction sur les bords du lac Tchad de nos colonies de l'Afrique mineure, du Soudan et du Congo. Déjà plusieurs missions françaises avaient reconnu les rivières tributaires de l'Ogooué, l'Oubangui, grand affluent du Congo, la Sanga qui ouvre une voie de pénétration intermédiaire vers le Nord. Crampel, ancien secrétaire de Brazza, avait exploré (1888) les sources de la Likouala, autre affluent du Congo, à peine identifiée aujourd'hui; on n'a pas oublié le succès de curiosité que tout Paris fit à la jeune Pahouine Niarinzé, ramenée de ce voyage. Ce fut Crampel que le groupe peu après dénommé Comité de l'Afrique française désigna pour tenter la réunion du Congo français au Tchad; débarqué à Loango, près de l'embouchure du Kouilou, Crampel s'occupa d'abord d'organiser le portage de ses colis jusqu'au Congo navigable; il fonda la station de Loudima, sur un plateau dominant la rivière et qui se couvrit bientôt de jardins potagers; Brazzaville, sans un champ cultivé, sans un magasin, n'était encore qu'une misérable



bourgade administrative, tandis qu'on aurait dû dès lors l'outiller comme base de pénétration vers le Haut-Congo. Quant à remplacer la route de portage par un chemin de fer, personne n'y songeait en France : les travaux du chemin de fer belge étaient bien commencés à Matadi, point terminus de la navigation maritime du Congo, mais les difficultés rencontrées au début dépassaient toutes les prévisions, et les moins sceptiques, croyant à l'échec prochain de Thys, se souciaient peu de copier son entreprise.

Crampel remonta sans peine le Congo, puis l'Oubangui, jusqu'aux rapides de Bangui, en face du poste belge de Zongo (septembre 1890-janvier 1891); du coude septentrional de l'Oubangui, il partit vers le Nord, passant de la forêt équatoriale dans la savane à bouquets d'arbres qui annonce le Soudan; il traversa des tribus fétichistes parmi lesquelles il constata les déprédations de chasseurs musulmans, venus du Nord. Il devait périr sur cette frontière de peuples : bien reçu d'abord par le sultan d'El-Kouti, Snoussi, il fut ensuite attiré dans un guet-apens et massacré avec tous ses compagnons, blancs et sénégalais, à la seule réserve de M. Nebout et de huit tirailleurs, qui se replièrent sur Brazzaville (mai-juillet). Cette mission, si tragiquement terminée, nous fournit du moins des renseignements neufs et précis sur l'ethnographie du Congo ; elle nous fit voir que, sur la périphérie du domaine congolais, nous nous heurterions à des sultanies musulmanes, organisées politiquement bien mieux que les peuplades fétichistes du bassin intérieur, contre lesquelles il faudrait nous armer et combattre d'autant que, si l'on peut employer ce mot à propos d'un mouvement islamique, leur croisade de commerce et de guerre gagnait visiblement sur les noirs non encore musulmans. Le problème se posait là pour nous dans les mêmes termes que sur le Haut-Congo pour les Belges, devant les royaumes arabes des Raschid et des Tippo-Tib.

Crampel était à peine parti pour l'Afrique que le traité franco-anglais du 5 août 1890 était signé, reconnaissant les droits de la France sur les rives nord et est du Tchad ; sans attendre des nouvelles de Crampel, le jeune Comité de l'Afrique française envoya pour renforcer sa mission M. Dybowski d'abord, et, bientôt après, M. Maistre ; de son côté, Brazza, « commissaire général du gouvernement dans le Congo français, » organisait la mission Fourneau vers la Sanga et en lançait d'autres sur l'Oubangui.

Toutes ces expéditions en pays non frayé, manquant de bêtes de somme, obligeaient nos administrateurs à se servir pour le portage de tous les indigènes disponibles; il y eut plusieurs fois conflit entre des missions simultanées, sinon rivales, pour obtenir des porteurs parmi des populations peu empressées à les fournir; il est superflu d'ajouter que, la main-d'œuvre ainsi accaparée, des entreprises de colonisation proprement dite n'auraient pu recruter le personnel nécessaire à leurs travaux; donc, que cette conquête hâtive était exclusive de toute « mise en valeur. »

Par Loango et Brazzaville, M. Dybowski remonta jusqu'à Bangui, puis s'enfonça au Nord après avoir constitué au coude de l'Oubangui (confluent de la Kémo) une solide base d'opérations; informé en route du désastre de Crampel, il put traiter avec les chefs de plusieurs tribus indigènes, pillées par les Musulmans, châtia une bande de brigands auxquels il reprit divers objets ayant appartenu à Crampel, et s'avança jusqu'à des rivières qui coulaient vers le Nord-Ouest: c'étaient des tributaires du Chari et du Tchad (août 1891-mars 1892). A son retour à Brazzaville, Dybowski trouva Maistre, prêt à monter avec des renforts; cette nouvelle expédition arriva sans peine jusqu'à la Kémo, poussa au Nord à travers un pays où les indigènes semblaient faire le désert devant elle, et retrouva les fleuves signalés par Dybowski: c'étaient les sources du Gribingui, l'une des branches supérieures du Chari; l'itinéraire de Maistre se liait dans cette région à ceux de Nachtigall, arrivé naguère par le Nord. Devant les Français se présentèrent alors des délégués du sultan arabe du Baguirmi; ainsi les pays musulmans qui entourent le Tchad étaient atteints, une tactique nouvelle s'imposait; il eût fallu, pour continuer plus avant, des marchandises d'échange qui manquaient à la mission. Maistre se rabattit à l'Ouest par une zone de plateaux ferrugineux qu'accidentent les montagnes de l'Adamaoua; il gagna Yola sur la Bénoué, puis le Bas-Niger, par où il rentra en Europe; partout il observa la transformation en cours des tribus indigènes par l'invasion des Musulmans; son itinéraire délimitait ainsi au Nord ce que l'on pourrait exactement appeler le Congo fétichiste.

En même temps, M. de Brazza dirigeait sur la Sanga l'exploration Fourneau-Gaillard qui fondait le poste d'Ouasso (1891); d'autres missions remontaient l'Oubangui jusqu'à 450 kilomètres

en amont de Bangui, traversaient le pays des Yakomas et des Sangos, riche en ivoire et en caoutchouc, passaient des traités avec tous les chefs indigènes. Toutes ces expéditions, fortes d'une patience que rien ne rebutait, s'organisaient à Brazzaville, avec des provisions amenées de la côte, charge par charge, et dont on n'eut jamais le temps de constituer un entrepôt. Armes, munitions, vivres, vêtemens, pièces de chaloupes démontables, tout cela ondulait d'un cours continu, sur les têtes de milliers de porteurs, de Loango à Brazzaville; le Bas-Congo n'était qu'un étroit couloir par lequel on se hâtait d'acheminer des convois destinés au front d'attaque, très loin : notre colonie semblait prise de fièvre, tels ces prospecteurs de mines dont l'effort initial se concentre à enserrer de leurs jalons le plus de terre possible. En 1892, M. Liotard montait sur l'Oubangui pour prendre la direction d'un nouveau mouvement en avant; au même moment, Mizon, arrivé par le Niger, la Bénoué, l'Adamaoua, ralliait sur la Sanga les postes fondés par Fourneau et par Brazza lui-même; le traité de mars 1894 fixait bientôt après nos limites du côté du Cameroun allemand, à qui nous laissions le droit de toucher la Sanga par une pointe vers l'Est. On était encore tout à la conquête; le langage paraissait nouveau de M. Gaillard, l'un des explorateurs du Haut-Oubangui, déclarant le 23 juin 1892, devant la Société de géographie commerciale de Paris (1): « Le Congo sera une colonie agricole, ou ne sera pas. »

Done l'expansion continue : du poste des Abiras, M. Liotard organise la domination française, malgré l'ardente rivalité des Belges, sur le Haut-Oubangui le commandant Decazes lui est envoyé avec des renforts; et les hostilités étaient près d'éclater entre les Français et les Belges de l'État indépendant, quand intervient le traité du 14 août 1894. Liotard consolide dès lors librement nos établissemens, reçoit les troupes que lui amène le capitaine Marchand, et s'avance vers le Bahr-el-Ghazal et le Nil. De proche en proche, à travers des difficultés inouïes, la mission Marchand gagne jusqu'au Nil : elle occupe Fachoda en juillet 1898 et s'y maintient malgré les Mahdistes. Si nous avions prétendu de la sorte poser en biais la question d'Égypte, il eût fallu envisager en Europe toutes les exigences de cette politique et nous préparer en conséquence. Il est inutile de rappeler longuement

(1) Voyez le *Bulletin* de cette Société, 1892, p. 401.

que l'héroïsme et l'intelligence de la mission Marchand ne suffirent pas à nous épargner la peine de notre imprévoyance. Nous dûmes évacuer Fachoda : le traité franco-anglais du 21 mars 1899 nous fit abandonner tout le Bahr-el-Ghazal, consacrant en échange le principe diplomatique de l'unité de notre empire africain, et bornant désormais au Nord-Est la carrière ouverte à l'expansion du Congo.

Plus que jamais, alors, le Tchad devient l'objectif que nos administrateurs et nos officiers se proposent, au départ de Brazzaville ; déjà, depuis la mission Maistre, nous avons fait de ce côté de notables progrès : MM. Clozel et le docteur Herr avaient étudié un portage entre la Sanga et les rivières tributaires du Chari (1894). Gentil, parti de la Kémo, en avait tracé un autre, long de 150 kilomètres seulement, vers la Nana, affluent ou plutôt source du Chari (été de 1896) ; descendant ensuite ce fleuve sur la canonnière le *Léon-Blot*, il avait atteint le Tchad le 1<sup>er</sup> novembre 1897, et le pavillon français fut ainsi le premier à flotter sur ces eaux du centre africain. En passant, Gentil a signé un traité de protectorat avec le sultan du Baguirmi, mais à peine est-il revenu en arrière que notre nouvel allié se voit attaqué par le belliqueux souverain du Bornou, Rabah ; dès lors un État indigène s'interpose entre le Congo français et le Tchad ; il est indispensable de faire disparaître Rabah ; c'est à cette tâche extra-congolaise que vont être employées, maintenant, toutes les forces du Congo ! Malheureuse colonie, que des circonstances impérieuses ont sans cesse surmenée sans profit pour elle-même : le signataire de ces lignes se souvient d'avoir vu, dans l'été de 1898, tout le Bas-Congo haletant, dans son souci unique de ravitailler la mission Marchand ; après 1898, les convois changent d'adresse, mais c'est toujours à les former, à les expédier que s'usent les fonctionnaires les plus convaincus que le Congo mériterait d'être possédé pour lui-même.

Ainsi sacrifié à des desseins de politique impériale, le Congo ne peut vivre sa vie propre ; économiquement, il vaut à peine plus en 1898 qu'au début des explorations de Brazza ; quelques maisons de commerce sont établies à la côte, avec des succursales sur l'Ogoué et ses affluents (Ngounié, etc.) ; d'autres se sont installées sur le Niari-Kouilou, et quelques-unes, plus hardies, dans l'intérieur, en remontant le long des fleuves ; on compte dans le nombre des firmes anglaises, allemandes, hollandaises et

françaises; mais peu à peu, du Congo indépendant où l'on a mené de front la conquête et l'outillage, des compagnies belges envahissantes passent sur la rive française du Congo et de l'Oubangui, annexant les factoreries françaises, dont les directeurs se résignent à ne plus faire que des transports pour le gouvernement; telle est l'indigence de notre flottille, qu'en 1898, le pavillon tricolore, au-dessus du Stanley-Pool, ne bat plus que sur une chaloupe à vapeur, celle de la mission catholique de Brazzaville! Le Gabon végétait, le Congo ne faisait presque aucun commerce, du moins avec la France; dans le pays intermédiaire, les indigènes, fatigués par les réquisitions du portage, se révoltaient; Marchand devait, en 1896, rouvrir la route de Loango à Brazzaville! Notre pauvre colonie était-elle donc condamnée à mort? C'est à ce moment que les succès du colonel Thys dans le Congo indépendant vont retentir jusque dans notre domaine, et nous décider à tenter, mais sans renoncer à la conquête, une délicate expérience de colonisation.

## II

La deuxième période de l'histoire du Congo français s'ouvre le jour de l'inauguration du chemin de fer belge de Matadi au Stanley-Pool (juillet 1898). La construction de cette voie ferrée, la première de l'Afrique équatoriale, restera l'une des victoires les plus disputées de l'homme sur la nature: hostilité du climat, inexpérience ou rareté de la main-d'œuvre, pauvreté des régions traversées, il n'est pas de difficulté qui n'ait surgi, dépassant au centuple toutes les prévisions, devant l'inlassable persévérance du colonel Thys; on fut à la veille de la faillite et de l'abandon; en trois ans, moins de trente kilomètres étaient achevés, le désespoir se glissait au cœur des plus croyans... A bout de souffle, la compagnie du chemin de fer dépassa cependant le point mort: la voie était montée jusqu'au « Col de l'Horizon, » les longues ondulations des plateaux appelés Monts de Cristal s'ouvriraient désormais sans grands obstacles devant elle; la partie était gagnée.

Autant avait été vive l'angoisse des dernières épreuves, autant fut joyeuse, violente, triomphale, la certitude du succès désormais prochain: la Belgique en vint bien vite à se passionner pour sa colonie du Congo. Des sociétés puissantes, plus ou moins appa-

rentées à celle du chemin de fer, se constituèrent en quelques jours. Le roi Léopold, qui avait dû naguère frapper aux caisses princières les mieux défendues, se trouvait maintenant encombré d'offres de concours. Le Congo intérieur, communiquant désormais avec la mer, pourrait écouler sur l'Europe toutes ses richesses, l'ivoire, le caoutchouc, accumulés en amont ; comme par le goulot d'une bouteille brusquement débouchée, ce flot devait rouler, ininterrompu pendant des années dont on ne songeait même pas à préciser le nombre ; le Congo indépendant fut soudainement révélé à l'opinion comme un pays fabuleusement riche, comme un authentique Eldorado. La France, qui avait suivi sans trop s'y attacher l'épopée africaine des Brazza, des Crampel et des Liotard, se souvint alors qu'elle aussi possédait une colonie, de même nom que l'État indépendant du Congo ; presque en même temps, par les douloureux incidents de Fachoda, elle apprit que, d'un côté tout au moins, l'ère des conquêtes congolaises était close ; et l'idée poussa chez nous, fougueuse comme une plante des tropiques, que l'heure avait sonné, pour le Congo français, de la « mise en valeur : » le régime des concessions en fut le fruit.

Pour qui connaît d'un peu près les origines du mouvement, il est incontestable qu'il fut d'abord lancé en Belgique même : le Congo indépendant n'assurait qu'une liberté de fait précaire aux initiatives particulières ; administration et commerce s'y confondaient si bien en une association qui paraîtrait scandaleuse en France que beaucoup de capitalistes belges, en présence de concurrences formidablement armées dans tout l'État, jetèrent leur dévolu sur le domaine français voisin ; pourquoi des compagnies privilégiées ne réussiraient-elles pas, à droite de l'Oubangui et du Congo, alors que des sociétés similaires avaient fait leurs preuves sur la rive gauche ? En France, ces suggestions furent bien accueillies, se propagèrent jusque dans les milieux officiels, et le ministre des Colonies réunit une commission spéciale pour élaborer le régime des concessions et rédiger le cahier des charges. L'expérience étant aujourd'hui acquise, nul ne pourra nous accuser de partialité systématique, si nous affirmons que dans cette commission les jurisconsultes étaient trop nombreux et les coloniaux trop rares. Il s'agissait moins, en effet, d'ajouter à nos codes un chapitre savant et bien équilibré, que de rechercher une formule pratique d'union de l'État et des entre-

prises particulières sur un territoire spécial, le Congo. En peu de mois, le Congo français presque entier fut découpé, — sur la carte, — entre une quarantaine de sociétés dont les capitaux réunis représentaient plus de 60 millions.

D'après les textes organiques, la concession territoriale est de trente ans ; elle est exclusive de la propriété des mines, réserve formellement les « droits des indigènes, » et laisse l'État maître d'exproprier à tout instant, pour cause d'utilité publique, telles parties qu'il jugera opportun. En échange de son droit réel, dont l'exercice de fait ne sera pas sans présenter des difficultés, le concessionnaire s'engage à payer à l'État des annuités variables, selon l'ancienneté de sa prise de possession, à faire participer l'État à ses revenus, à lui fournir des contributions pour les postes de douanes, le service postal par vapeurs fluviaux, le réensemencement des lianes à caoutchouc. L'État lui doit, de son côté, assistance et protection, car il a gardé en mains tous les pouvoirs de police. Ajoutons que, mis en garde contre l'immixtion des Belges, les rédacteurs des concessions se préoccupèrent de l'arrêter et réussirent du moins à la rendre moins apparente, par une série d'articles destinés à faire prévaloir le caractère français dans la constitution et la direction des sociétés.

Cette expérience de colonisation était assurément recommandable ; plus utilement qu'en toute autre colonie, elle pouvait être tentée au Congo français, parce que la population indigène y paraît moins dense et plus primitive ; elle procède d'une intention louable, qui est d'alléger les charges de l'État par des collaborations intéressées. Mais on peut se demander si en 1899, d'une part, le Congo français était prêt à recevoir les concessionnaires et, d'autre part si les concessionnaires étaient prêts à exploiter le Congo. A ces deux questions, nous ne pouvons faire qu'une réponse négative : le Congo français n'avait encore été que parcouru ; aucune enquête méthodique n'y avait été instituée, la délimitation des concessions, faute d'une cartographie même provisoire, était souvent impossible ; le gouvernement eût été fort empêché d'informer exactement telle ou telle compagnie des ressources de son domaine en caoutchouc, en ivoire, en main-d'œuvre indigène. Quant aux hommes d'affaires, aux agens compétens en matière congolaise, on les aurait vite comptés, et nous n'exagérons rien en affirmant qu'ils n'étaient pas une cen-

taine. Les compagnies les mieux avisées engagèrent, à de hauts appointemens d'anciens fonctionnaires congolais, ou des transfuges des sociétés belges; les autres se munirent au petit bonheur; et l'on vit des employés, classés supérieurs avant d'avoir jamais servi, s'étonner de n'arriver pas encore au Congo lorsqu'ils passaient devant Konakry.

La rareté du personnel technique eût été moins regrettable, si les fonctionnaires avaient pu guider et former peu à peu les arrivans, auxquels, pour la plupart, la bonne volonté ne manquait pas. Mais la conquête du haut pays n'était pas achevée; les fonctionnaires avaient bien d'autres besognes que de renseigner les nouveaux débarqués: ils faisaient partir des convois pour le Tchad. La situation était littéralement affolante pour un commissaire général du Congo français, en cette époque du début des concessions: la capitale de la colonie avait été maintenue à Libreville, port sans arrière-pays, ne communiquant avec Brazzaville et le Congo navigable qu'au prix de longs détours par Loango ou par la ligne belge; depuis la construction de ce chemin de fer, tous nos transports militaires, voyageurs et marchandises, empruntaient cette dernière voie; la neutralité de l'État indépendant était ménagée par de naïves précautions, lorsqu'il s'agissait de faire passer des soldats ou des munitions: les hommes déposaient leurs fusils dans des caisses et s'embarquaient sans armes, en uniforme, comme des bandes de collégiens; la poudre était pacifiquement supposée biscuit, des obus passaient comme bouteilles de champagne. A combiner avec les autorités du chemin de fer ces transports et ces déguisemens, le commissaire général usait tout son temps, alors que Libreville n'avait pas de crédits pour son jardin d'essais; que son port n'était qu'une rade foraine, piquetée d'épaves; et que les premiers concessionnaires, mettant le pied sur la terre africaine, s'enquéraient fébrilement de savoir où étaient leurs concessions.

Vent-on saisir sur le vif un exemple de l'invraisemblable anarchie qui désolait alors le Congo? Que l'on étudie, dans le *Journal officiel* de la colonie, l'histoire de la « mission topographique » du commandant Gendron et de ses collaborateurs. Ces officiers, choisis avec soin parmi des spécialistes éprouvés, étaient partis pour procéder à la délimitation des concessions; on commença par les employer, en effet, à des travaux géodé-



siques, les uns sur une route projetée de Libreville à l'Alima, d'autres autour de Brazzaville. Mais, à peine avaient-ils calculé leurs premiers triangles qu'un ordre arrive de les rassembler et diriger d'urgence sur le Haut-Oubangui; il s'agissait d'étudier un chemin de fer tournant les rapides de Zongo, c'est-à-dire de coopérer à la mobilisation des troupes destinées au Chari et au Tchad. On est alors en septembre 1899, le rapport sur ce chemin de fer est demandé *pour la fin de l'année!* Cependant les événements se précipitent, à notre pointe d'avant-garde. Bretonnet est massacré par Rabah; le commissaire général, ramenant avec lui tout ce qu'il peut trouver d'hommes, tirailleurs de l'ancienne mission Marchand, miliciens, porteurs et payeurs, faisant flèche de tout bois, monte de Brazzaville à Bangui; quelques « topographes » l'accompagnent, qui s'empressent de laisser là compas et planchettes pour courir sur le front, au canon. Comment mieux marquer les erreurs de notre double politique congolaise à ce moment? On tente de faire œuvre de colonisation, on envoie à cet effet un personnel d'élite, et telle est la force impérieuse des nécessités militaires, fort loin du Congo lui-même, que ce personnel n'est bientôt plus qu'un renfort inespéré pour les combattans du haut pays!

Ni le Congo, ni le Gabon, alors, ne comptent plus. Un emprunt « congolais » avait été décidé par le gouvernement; devant des protestations parlementaires, le chiffre en fut abaissé à 2 millions (décret du 30 mars 1900), somme destinée à des travaux publics sur la côte et autour de Brazzaville. Que pouvait-on réaliser avec une pareille obole là où jusqu'alors rien n'avait été fait, où les chefs des divers services, faute d'occupations utiles, faute d'une direction énergique et toujours présente, employaient à d'inutiles constructions, à des clôtures dispendieuses, les quelques milliers de francs qui leur étaient confiés! Si encore ces deux millions avaient été utilisés pour le Congo lui-même? Mais non, ils furent absorbés par les exigences de la politique d'expansion vers le Tchad... Hâtons-nous ici de déclarer que nous ne sommes pas les adversaires de cette expansion; elle était dans la logique fatale du progrès des puissances européennes en Afrique; l'erreur n'a pas été de nous avancer vers le Tchad et de détruire la puissance de Rabah; elle fut de faire porter tout le poids de cette action impériale sur une colonie jeune, en pleine crise de croissance, comme le Congo; c'est seulement le

20 septembre 1900 qu'un décret bienfaisant, mais tardif, constitua les « pays et protectorats du Tchad » en un territoire autonome, avec budget spécial.

Le rapport sur le budget des colonies pour l'exercice 1901 (1), présenté par M. Le Myre de Vilers, est très explicite à cet égard : le budget du Congo est en déficit chronique, malgré « une subvention annuelle de deux millions et d'énormes crédits supplémentaires. Le sol manquerait-il de fertilité? l'insalubrité serait-elle plus grande que dans les colonies voisines? La cause en est tout autre : Brazzaville a été choisie comme le point de formation et de départ des expéditions qui vont à la conquête de l'hinterland africain, à plus de 3 000 kilomètres dans le Nord, et le département, ne voulant plus demander au Parlement les crédits nécessaires, a rattaché les dépenses au budget local, qui succombe sous le faix. » Cette conduite paraissait d'autant plus maladroite que, par l'octroi même des concessions, l'État s'était implicitement engagé à régulièrement administrer les territoires concédés; et le rapporteur proposait la dissociation, tout au moins budgétaire, du Congo et du Chari, qui fut réalisée deux mois plus tard.

Mais cette dissociation supposait que, tout en continuant l'occupation des pays du Tchad, on pourvoirait le Congo proprement dit des ressources nécessaires à son développement particulier; une subvention de 500 000 francs, portée au budget de 1902, devait, pensait-on, y suffire; le rapporteur du budget des colonies pour 1902, puis pour 1903, M. Bienvenu Martin, a constaté cependant qu'elle était trop faible, puisqu'il l'a fait élever à 700 000 francs pour cette dernière année. Il est vrai que, d'autre part, le Chari possédait sa dotation indépendante, mais, pour ne pas grossir trop visiblement le budget d'ensemble du ministère des Colonies, on avait imposé au Congo des économies à tout prix, des économies telles qu'elles ont fini par coûter fort cher. Les milices ayant été ridiculement réduites, la police n'étant plus faite, la sécurité fut bientôt moindre dans les régions censées depuis longtemps soumises que dans celles de l'Oubangui et du Chari; des séditions éclatèrent, des agens de plusieurs factoreries furent massacrés par les indigènes, et l'on dut expédier « deux, puis trois et quatre compagnies de Sénégalais, de telle sorte que le Congo français,

(1) Documents parlementaires. Annexe à la séance du 10 juillet 1900, n° 1856; voyez p. 187.

où l'on n'avait jamais jusque-là envoyé de troupes, a maintenant son petit corps d'occupation composé d'un bataillon, dont l'entretien coûte un million à la métropole (1). »

Les fonctionnaires du Congo, vrais maîtres Jacques, étaient beaucoup moins encore les administrateurs de cette colonie que les intendants des services de l'arrière du corps expéditionnaire opérant autour du Tchad. Quelque proverbiales qu'aient été chez certains d'entre eux l'activité et la force de résistance, il leur était impossible de suffire au labeur écrasant qu'ils avaient mission d'assumer : ils se voyaient obligés de sacrifier une partie de leur tâche, et c'est dans presque tous les cas la colonisation qui en a souffert. Ainsi la fortune du Congo se trouvait liée aux vicissitudes de la conquête du Tchad ; au commencement de l'année 1900, les trois missions saharienne (Foureau-Lamy), de l'Afrique occidentale (Joalland-Meynier) et du Chari (Gentil) se trouvaient réunies dans le delta du Chari, au sud-est du Tchad. Rabah, qui avait envahi le Baguirmi et surpris en juillet 1899 notre avant-garde sur le Chari (Bretonnet), fut attaqué à son tour par les trois missions réunies, battu et tué à la journée de Kousseri (22 avril 1900) ; son fils Fad-el-Allah, réfugié dans le Bornou, ne fut lui-même vaincu et tué par nos troupes qu'un an plus tard, en territoire assigné à la Nigéria anglaise, mais non encore occupé. Depuis lors, la puissance rabiste abattue, nous n'avons eu qu'à organiser nos conquêtes, à nous consolider contre les Touareg que nous rencontrons au delà du Tchad, à préparer l'annexion pacifique du Ouadaï, compris dans notre sphère d'influence. Mais la période des à-coups, des expéditions hâtivement dirigées vers le Nord et si préjudiciables à la mise en valeur du Congo est close depuis la mort de Fad-el-Allah ; le Congo entre donc dans une ère nouvelle ; il a terminé ce que l'on pourrait appeler l'âge des écoles, et le gouvernement français va pouvoir enfin s'occuper de développer méthodiquement cette colonie trop longtemps sacrifiée.

Le Congo, en effet, avait acquis durement des titres à la sollicitude des pouvoirs publics : pendant que nous conquérions les pays du Tchad en y consacrant non plus de l'argent peut-être, mais des intelligences et des énergies qui eussent dû être réservées au Congo, les concessionnaires étaient arrivés à pied

(1) Rapport Bienvenu Martin. Annexe à la séance du 5 déc. 1902, n° 585, p. 63.

d'œuvre, et l'on n'avait pas tardé à constater que le régime territorial nouveau avait supposé tout autre chose que la réalité, à savoir un pays exploré, pacifié, policé. De là les premières épreuves et bientôt après la crise des concessions. Le cahier des charges, d'abord, était inapplicable; il imposait aux compagnies, pendant la période des sacrifices nécessaires et improductifs, des obligations onéreuses; il n'avait pas résolu franchement la question de la main-d'œuvre indigène et, refusant aux concessionnaires les droits régaliens que possède une compagnie à charte, il ne leur assurait pas l'aide des fonctionnaires pour le recrutement des ouvriers noirs; ainsi la clause de réensemencement des plantes à caoutchouc enfermait une contradiction, puisque ces travaux agricoles ne peuvent être faits au Congo que par des noirs et que les concessionnaires n'avaient aucune autorité et ne recevaient aucun concours pour rassembler et garder auprès d'eux un personnel d'auxiliaires indigènes.

Les concessionnaires ont, — c'était inévitable, — accusé les fonctionnaires d'inertie, voire de malveillance. M. Guillain, ministre des Colonies au moment de l'octroi des concessions, avait rédigé une excellente circulaire où l'entente était recommandée entre tous les Français du Congo, colons et administrateurs; ces derniers, disait-il, doivent « traiter les agents des concessionnaires en collaborateurs, les assister dans leur tâche, leur accorder toutes les facilités compatibles avec les intérêts publics dont ils ont la garde. » Nous avons des raisons de croire que la plupart des fonctionnaires se seraient volontiers conformés à ces instructions, s'ils en avaient eu le loisir. Mais il était humain que les agents des compagnies, à proportion qu'ils connaissaient moins le pays et s'agaçaient plus promptement au contact de difficultés imprévues, fissent tomber leur mauvaise humeur sur les fonctionnaires. Ceux-ci s'occupaient des concessionnaires... à leurs momens perdus : harcelés de Paris par des recommandations d'économies à tout prix, ils réduisaient partout les postes de miliciens, différaient les paiemens les plus urgents, évitaient avec zèle tous les travaux publics sans lesquels la colonisation ne pouvait que piétiner.

La faute, en somme, n'était pas aux hommes, mais au système : le régime des concessions aurait pu réussir dans le Congo français, si l'expérience n'avait été faussée à l'origine par les conditions extraordinaires dans lesquelles on voulut la tenter;

sans appui effectif dans l'administration, mal servies par des agens commerciaux peu préparés à leur tâche, diverses compagnies se virent acculées à la retraite et à la faillite. La responsabilité première remonte jusqu'à notre Parlement, jusqu'à notre opinion publique, dont les hommes d'État clairvoyans sont tenus de ménager la nerveuse ignorance, s'ils ne veulent être précipités du pouvoir. Ferry dut escamoter au Parlement la conquête de la Tunisie; vingt ans plus tard, nos gouvernans dissimulaient l'occupation du Touat derrière le décor d'une mission scientifique, et devaient demander pour le Congo, c'est-à-dire sous une rubrique déjà connue, les crédits destinés à pousser notre empire jusqu'au Tchad; pendant ce temps le Congo, anémié, languissait. Sommes-nous donc résignés à ne jamais revendiquer devant le monde et devant nous-mêmes le mérite total de nos initiatives, et croyons-nous diminuer nos devoirs de grande puissance, et de grande puissance coloniale, parce que nous n'osons jamais nous en avouer d'un coup toute la variété, toute l'étendue?

### III

Aujourd'hui, Rabah et Fad-el-Allah sont morts; les frontières du Congo français sont fixées avec tous ses voisins, à la réserve de corrections de détail que pourraient rendre nécessaires les progrès de la géographie ou la mutuelle commodité des Puissances. Allons-nous, enfin, voir plus clair dans nos propres desseins? Dans le budget des colonies pour l'exercice 1903, le chapitre 30 porte spécialement le titre « Subvention au budget local du Congo français; » le chapitre 55 est intitulé : « Dépenses militaires des territoires du Chari et du Congo; » c'est donc que, dans ce dernier chapitre au moins, la dislocation n'est pas complète entre Chari et Congo; nous croyons que, cette fois, c'est aux autorités du Chari que le recueillement est recommandé; aussi bien une diplomatie avisée peut-elle, en cette région, servir mieux nos intérêts qu'une politique d'action trop exclusivement militaire... Mais l'objet du présent travail n'est pas de discuter la politique française dans l'Afrique centrale, qu'il convient au contraire de dissocier nettement du Congo, du territoire sur lequel ont été octroyées les concessions.

Or, où en est la connaissance du Congo? Elle n'est pas com-

plète : les explorateurs, passant presque tous par le Bas-Congo et le chemin de fer belge, ont ensuite remonté les grands affluents du fleuve, Sanga, Likouala, Oubangui, pénétrant par les vallées secondaires au cœur de la forêt équatoriale, mais s'inquiétant peu de relier ces réseaux fluviaux par des itinéraires transversaux. Ce ne pouvait être l'œuvre des sociétés, d'organiser des reconnaissances de jonction, car elles avaient assez à faire pour la seule exploitation d'une vallée, de part et d'autre du « chemin qui marche ; » quant au gouvernement, il manquait de ressources pour les besoins courants. Aussi, tandis qu'entre Congo et Oubangui, sur des fonds moins parcimonieusement mesurés, de remarquables découvertes ont marqué les dernières années (missions Huot-Bernard, Loeffler, Rousset), la région qui sépare l'Oubangui et la Sanga de la côte gabonaise est-elle encore presque inexplorée : la mission Fourneau-Fouldère, d'Ouasso (Sanga) à Libreville, remonte à plus de quatre ans (février-juin 1899) ; M. Lesieur, les PP. Trilles et Tanguy ont étudié le pays pahouin, sur la frontière méridionale du Cameroun, de novembre 1899 à mai 1901 ; plus récemment, la délimitation de l'enclave du Rio-Mouni, reconnue à l'Espagne par la convention du 27 juin 1900, a été l'occasion de travaux géographiques intéressants, et de même, à la suite d'émeutes indigènes qu'il fallut réprimer, nous avons acquis de nouvelles connaissances sur les pays qui avoisinent l'Ogooué et la Sanga ; mais il n'y a rien là d'un inventaire méthodiquement conduit.

Il est heureusement aisé de constater que les dernières écoles n'ont été inutiles ni pour les concessionnaires, ni pour le gouvernement : un classement s'est opéré entre les sociétés congolaises et, sans vouloir citer ici aucun nom, il est avéré que plusieurs, après la période inévitable des dépenses de premier établissement, commencent à entrevoir l'avenir avec confiance. Au lieu de réclamer à grands cris, et à grands frais, la revision intégrale du cahier des charges, les concessionnaires se sont rapprochés, ont formé sous le nom d'Union congolaise française un syndicat qui est représenté à Paris et en Afrique, qui centralise toutes leurs doléances, qui intervient avec autorité auprès des pouvoirs publics, et dont les observations ont contribué au décret du 5 juillet 1902, qui réorganisa administrativement le Congo : à cette date, un fonctionnaire spécial a été désigné comme » commissaire du gouvernement auprès des sociétés concession-

naires; » il est chargé de régler équitablement, sur place, toutes questions intéressant ces groupes, et sa nomination peut être considérée comme instituant au Congo un service indispensable, qui lui manquait encore, celui de la colonisation. Désigné quelques mois plus tard pour le poste de lieutenant-gouverneur à Brazzaville, nous souhaitons que ce commissaire continue à considérer que ses fonctions administratives sont d'ordre surtout économique.

De mieux en mieux le régime des concessions est assoupli par les intéressés aux conditions de l'exploitation rationnelle du pays : l'une des obligations les plus onéreuses du cahier des charges était la mise en service de chaloupes à vapeur et de chalands, sur lesquels le gouvernement gardait un droit assez mal défini de réquisition. Plusieurs sociétés, d'abord sur l'Oubangui, s'entendirent pour constituer une filiale, exclusivement occupée de la navigation et des transports. Bien que l'administration n'ait pas partout montré la même complaisance pour faciliter le recrutement des payeurs et matelots noirs, cette initiative a réussi, s'est généralisée : il existe aujourd'hui, sur le Congo et ses affluents, une flottille assez nombreuse, appartenant à une Société de Messageries fluviales, et dont le personnel indigène, régulièrement payé, devient de plus en plus stable. De même, on voit des concessionnaires procéder à des essais agricoles, partout où la main-d'œuvre ne leur manque pas, et c'est là une question grave, sur laquelle nous reviendrons. Enfin, signalons l'heureuse collaboration qui se dessine sous nos yeux entre négociants congolais et commerçants métropolitains. Bordeaux, par exemple, devient peu à peu le marché français du caoutchouc, et pourra étendre son action régulatrice jusqu'au Congo, en déterminant des types et fixant la clientèle.

En même temps, l'administration métropolitaine et locale a pris plus exactement conscience de ses devoirs. Le premier, puisqu'elle entend conserver par devers elle ses droits régaliens, est d'assurer la paix dans tout son domaine. Si des révoltes ont éclaté naguère, sur la Sanga et l'Ogooué, ce n'est pas que nos concessionnaires aient jamais usé de cruauté contre les noirs; c'est parce que, la politique d'économies abusives ayant partout réduit le nombre de nos miliciens, les indigènes ont cédé à la tentation naturelle de se procurer par le vol des marchandises trop peu gardées; les agens se sont défendus, le sang a coulé; des com-

merçans musulmans ou islamisés, pressentant en nous des rivaux, ont sournoisement excité les fétichistes. De là, si l'on veut rétablir la sécurité, la double nécessité d'occuper efficacement le pays et d'arrêter, aux limites qu'elles n'ont pas encore franchies, les influences musulmanes. Pour y parvenir, des tirailleurs réguliers valent mieux que des miliciens, et coûtent finalement moins cher; l'expérience en est aujourd'hui faite au Congo; deux ou trois tirailleurs, en garnison dans une factorerie, suffisent à maintenir l'ordre, sans violences, par le seul prestige de leur uniforme, de leur discipline et de l'autorité qu'ils tiennent des blancs. Les concurrences commerciales des traitans musulmans se briseront bien vite contre une ligne de marchés français ainsi défendus, et c'est surtout par le commerce, on ne saurait trop le répéter, que l'Islam pénètre parmi les noirs fétichistes de l'Afrique centrale : il suffit donc d'organiser nos transactions avec quelque méthode pour le rendre rapidement inoffensif.

Le gouvernement vient aussi de commencer l'inventaire du Congo : M. Bouchaut, inspecteur des colonies, envoyé en mission par le ministère, a rédigé un rapport plein d'enseignemens sur l'état économique de la colonie au milieu de 1901 : 1 000 hectares à peine étaient alors cultivés, presque tous à la côte, en café, cacao, par places en vanille et caoutchouc. Or, le cocotier viendrait bien sur le littoral; l'élevage serait possible sur des points bien choisis, avec du bétail amené du Dahomey ou de l'Angola; les forêts de l'intérieur sont riches en essences précieuses; les rivières sont très poissonneuses, et la pêche indigène, bien dirigée, pourrait fournir les élémens d'un commerce notable; il existerait des mines de cuivre, de qualité supérieure, entre Brazzaville et Loango; quant à l'ivoire, il semblait en voie de diminution... Les sociétés concessionnaires n'ont pas négligé les conseils de M. Bouchaut; elles comprennent que le mono-commerce du caoutchouc ne les dispense pas de chercher d'autres ressources; il conviendrait, pour donner à ces indications toute leur valeur, d'outiller libéralement au Congo deux jardins d'essais : l'un, pour le Gabon, à Libreville, où déjà existe un établissement assez vaste, mais trop pauvrement doté; l'autre, pour le versant intérieur, à Ouasso (Sanga), par exemple, ou au confluent de l'Alima et du Congo.

Enfin il est grand temps de réunir des documens assez précis pour substituer une cartographie définitive au provisoire dont nous nous contentons encore; un arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 1902,



précisant les attributions du commissaire auprès des sociétés concessionnaires, lui recommandait « d'agir sur celles-ci en vue d'amener celles qui sont limitrophes à procéder peu à peu, après entente et à frais communs, à la détermination des limites exactes de leurs territoires respectifs; d'obtenir d'elles l'établissement de la carte de leurs territoires. » Si ce sont là des services sans compensation, il semble que l'administration demanderait trop volontiers aux concessionnaires d'assumer une tâche qu'elle devrait remplir. Mais il ne sera pas sans doute impossible, par un échange de bons procédés, de réaliser enfin cette entente féconde des concessionnaires et de l'administration, escomptée par M. Guillaïn dès 1899 et qui s'est trop rarement affirmée depuis. Le gouvernement et les fonctionnaires montreront leur sollicitude éclairée pour l'œuvre de la colonisation du Congo en étudiant sans tarder trois questions qui restent pendantes, et dont la solution est impatiemment attendue : l'une, que des ambitions à surveiller voudraient internationales, a été posée par les plaintes de deux sociétés anglaises contre certains de nos concessionnaires; les autres sont locales : il s'agit de la main-d'œuvre indigène et du chemin de fer du Congo français.

Des journaux anglais et allemands, des cercles coloniaux de Liverpool et de Hambourg, mènent grand bruit autour d'incidents qui ont mis aux prises, dans la région du Haut-Ogooué et du Kouilou, des concessionnaires français avec deux maisons anglaises, MM. Holt et C<sup>ie</sup>, MM. Halton et Cookson : ces négociants, voyant leurs affaires plus difficiles par suite de la concurrence des concessionnaires, ont prétendu que les concessions étaient caduques, en tant que contraires à l'Acte de Berlin, qui stipule la liberté du commerce dans le bassin conventionnel du Congo; ils ont cherché à détourner les indigènes des factoreries françaises, en leur offrant des prix exorbitants; les Français ont fait saisir chez les Anglais des marchandises indigènes acquises en fraude de leurs droits : car, investis de la propriété du sol, ils sont seuls qualifiés pour en faire recueillir les produits. Bref, on s'est fort querellé, puis on a plaidé. Les tribunaux ont condamné les maisons anglaises (1), d'après une thèse de droit qui n'est, en effet, pas douteuse : les concessions ne s'appliquant qu'à la propriété du sol, ne violent en rien l'Acte de Berlin, qui vise

(1) Voir les jugemens du tribunal de Libreville en date des 11 janvier et 28 juin 1902.

seulement la liberté du commerce. Les Anglais eux-mêmes pratiquent couramment cette distinction en Afrique : ainsi l'article 16 de la charte de l'*Imperial British East Africa* prohibait tout monopole commercial, exactement comme l'Acte de Berlin, alors que l'article 23 autorisait la compagnie à céder le sol de son domaine, à bail ou autrement, en toute liberté. L'Union congolaise a d'ailleurs demandé une consultation à M<sup>e</sup> Henri Barboux, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, et les conclusions de l'éminent praticien sont la confirmation énergique et juridiquement irréfutable des jugemens rendus contre les Anglais. Battus, sans espoir de revanche, sur ce terrain particulier, ceux-ci ont entamé une campagne nouvelle, où serait engagé le régime des concessions tout entier. Ils englobent dans une même réprobation vertueuse le Congo français et l'État indépendant, « enfer des indigènes ; » ils dénoncent le « système concessionnaire, » emprunté par les Français à la « clique belge » (*sic*), comme attentatoire à la dignité des noirs ! Le danger pour nous serait de nous laisser entraîner, à propos d'un litige minime et local, à discuter avec des étrangers de vastes problèmes tels que ceux traités naguère par le Congrès de Berlin. L'État du Congo ne manque ni d'hommes ni de ressources pour se défendre, et son *Bulletin officiel* a déjà publié plusieurs de ses argumens. Au Congo français, la situation très simple est celle d'un propriétaire qui se décide, après des années d'indifférence, à faire clore son domaine et garder sa chasse ; il n'y a donc pas là matière à arbitrage. Tout ce que nous pourrions admettre, c'est que les maisons anglaises en cause, ayant subi du fait de l'octroi des concessions un préjudice réel, nous aurions intérêt à leur consentir non une indemnité (elles n'y ont aucun droit), mais une libéralité gracieuse : les hommes d'affaires anglais qui sont à la tête du mouvement comprendraient fort bien une proposition de ce genre, et notre politique doit être de circonscrire et d'aplanir ce différend.

Ce que nous ne saurions supporter d'aucune manière, c'est que l'on prétende nous faire la leçon sur nos procédés à l'égard des indigènes : nulle part les noirs ne sont mieux traités que dans les colonies françaises, Congo compris, et ni les Anglais, après la guerre du Transvaal, — contre des blancs ! — ni les Allemands, après de récents scandales coloniaux, ne sont très qualifiés pour se poser en professeurs d'humanité. Les « Sociétés de

protection des indigènes, » allemandes ou anglaises, trouveront des carrières ouvertes à l'exercice de leur apostolat sans s'égarer en terre française : il est très désirable que notre gouvernement, avec une courtoise fermeté, les décide à changer l'adresse de leurs homélies. Chez nous et pour nous, la tâche est assez délicate de résoudre cette question de la police des indigènes, qui est celle de la main-d'œuvre, c'est-à-dire de la colonisation. Nous ne pouvons blâmer avec trop d'énergie les violences dont quelques Européens, très rarement en territoire français, se sont rendus coupables contre des noirs de l'Afrique centrale, mais il faut bien nous décider à considérer ces indigènes comme de grands enfans, des mineurs dont l'éducation nous est confiée, et que nous devons former peu à peu à la notion du travail; pour le moment, la plupart sont naturellement paresseux, tels les animaux sauvages, actifs seulement pour chercher leur subsistance; comment les élever au-dessus de cette humanité rudimentaire?

Les instructions données en octobre 1902 au commissaire près des sociétés concessionnaires portent que ce fonctionnaire devra rassembler les indigènes en villages, en tenant compte des diversités de races et procéder, d'accord avec les sociétés, à la délimitation des « réserves indigènes. » Il importe de s'entendre sur ce mot; l'objectif n'est pas, en effet, de ménager aux noirs des « places de sûreté » où ils pourraient en toute liberté continuer une vie fainéante et inutile; nous devons seulement leur assurer des terres en suffisance pour qu'ils y cultivent les plantes vivrières dont ils font un usage quotidien, c'est-à-dire le manioc et le bananier : ce sont donc des terres défrichées ou du moins débroussées qui constitueront ces réserves, et non des bois encore intacts, ceux-ci formant le plus clair des ressources dont peuvent tirer parti les concessionnaires. Le groupement en villages permettra la création d'une hiérarchie sommaire qui facilitera singulièrement l'administration, le recrutement de la main-d'œuvre, la perception de l'impôt; ces villages seront placés près des factoreries françaises et les fonctionnaires devront user de toute leur influence pour déterminer les indigènes à passer des contrats de travail avec les concessionnaires. Un décret du 11 mai 1903 investit spécialement les « administrateurs, commandans de cercle ou chefs de poste, » du droit de présider à ces contrats : avec du tact et de la fermeté, ils pourront rendre les plus grands services aux concessionnaires; ceux-ci feront le

reste, en sollicitant les indigènes au travail par la convoitise, — en ne leur cédant jamais rien qui leur soit utile ou agréable sans qu'ils aient dépensé eux-mêmes quelque effort pour l'obtenir; en renonçant par conséquent au système des cadeaux, trop longtemps pratiqué par des concurrences imprévoyantes, et qui fausse les idées du noir sur ses rapports avec les Européens. Ils devront proscrire absolument la vente aux noirs des armes et des alcools. En un mot, nous sommes partisans du travail, non certes imposé par la force, mais, comme à des enfans, nous le répétons, suggéré par l'ascendant d'une volonté supérieure et persévérante qui doit inspirer à la fois nos administrateurs et nos commerçans ou colons. A ce prix seulement nos noirs congolais, se groupant autour des blancs, travaillant sous leur direction, se hausseront petit à petit à la dignité d'hommes; une sorte de domestication, de dressage, voilà ce que nous souhaitons de mieux aujourd'hui, à la fois pour eux et pour nous.

La main-d'œuvre assurée, en même temps que l'éducation progressive des indigènes, les concessionnaires pourront s'occuper de colonisation proprement dite; rapprochant de tous côtés leurs factoreries, marchés et bientôt centres agricoles, ils opéreront pratiquement la jonction du versant congolais et de la côte gabonaise; ils entreront en relations pacifiques avec les soupçonneux Pahouins, dont il semble que le nombre dépasse plusieurs millions, et qui sont parmi les plus intelligens des noirs congolais; en encourageant ces reconnaissances, en en publiant et coordonnant les résultats, le gouvernement pourra se prononcer enfin sur le tracé d'un chemin de fer du Congo français: deux trajets sont proposés, l'un plus méridional, du Gabon à l'Alima, par l'Ogooué, c'est-à-dire à peu près le long de la route jadis suivie par Brazza; l'autre, plus septentrional, à travers le pays parcouru par M. Fourneau, de Libreville à la Sanga (Ouasso). Il nous semble que le premier tracé, desservant des régions déjà mieux connues et certainement riches, arrivant directement au Congo navigable en un point où pourrait converger toute la navigation d'amont, aurait plus de chances que l'autre de « payer » rapidement. Mais, quelle que soit la direction adoptée, quelle que soit la combinaison financière, il paraît indispensable que cette voie française soit établie au plus tôt; les dispositions des directeurs du chemin de fer belge nous sont aujourd'hui favorables, mais les hommes et les circonstances peuvent changer

et c'est une vérité indiscutable que toute puissance coloniale doit être seule maîtresse des communications intérieures de ses colonies.

La tâche de tous, administrateurs et colons, est ainsi bien déterminée : de cette association d'efforts, en pays de mieux en mieux connu, procédera une « mise en valeur » méthodique et sûre ; il conviendra, pour que cette œuvre ne soit pas entravée, de ne point retomber dans les erreurs du passé, c'est-à-dire de tenir soigneusement dissociés le Congo d'une part, les territoires de l'Afrique centrale de l'autre ; que chacune de ces colonies ait désormais son budget autonome, tant civil que militaire ; que surtout notre gouvernement se garde, cédant à des invites étrangères, de bouleverser le régime des concessions, organe à peu près adapté aujourd'hui à ses fonctions. Avec des finances plus saines, un personnel commercial plus acclimaté, un réseau de communications plus complet et plus indépendant, avec des fonctionnaires exclusivement empressés à favoriser la colonisation, notre Congo peut se promettre une carrière aussi brillante, et moins incertaine peut-être, que celle de son voisin belge ; affranchi des routines qui le paralysaient naguère, il vient d'entrer dans la voie d'un progrès prudent et continu ; souhaitons que la liquidation du passé, qui s'achève sous nos yeux, ne laisse pas de ruines irréparables, et qu'après avoir trop longtemps refusé à cette infortunée colonie le droit de penser à elle-même, la France sache enfin la doter du gouvernement stable et des institutions définitives qui assureront son avenir.

HENRI LORIN.

---

---

# EN PAYS BOUDDHIQUE

---

II <sup>(1)</sup>

RANGOON ET MANDALAY

---

Nous sommes retournés chez les bouddhistes, mais, cette fois, c'est dans son plus illustre centre que nous voulons voir leur religion, avec ses antiques dehors et le peuple des fidèles. Plusieurs soirées à la grande Shwe-Dagohn, la pagode dont le renom attire les pèlerins de Chine et du Japon. Elle domine une partie du Delta. Nous remontions les embouchures du fleuve, et Rangoon était encore loin quand nous vîmes poindre à l'horizon ce pâle fantôme d'or.

Très banalement, nous y arrivons en tramway, et nous ne voyons rien d'abord que deux chats. Chats horribles, chats géants, de même taille que les palmiers d'alentour, chats-dragons, tout blancs, gueule béante, bordée d'un feston de crocs, langue pointue qui se recroqueville, moustaches flamboyantes : — les génies-gardiens de ce porche, chargés de faire peur, de leur grimace, aux esprits hostiles, aux vieux démons des cultes pré-bouddhiques.

Entre ces deux épouvantails de plâtre, les pavillons de l'entrée échafaudent leurs pyramides de kiosques indo-chinois. Au dessous, toute noire, bâille l'entrée de la galerie ascendante qui,

(1) Voyez la *Revue* du 4<sup>er</sup> octobre.

cinquante-cinq mètres plus haut, débouche au pied même de la pagode. — Un couloir, coiffé de petits triangles qui s'emboîtent les uns dans les autres, comme ces tunnels minuscules que les enfans construisent avec des cartes pliées en deux.

Nous y pénétrons, dans le remous de soie rose que fait la foule, avec les fleurs que chacun porte pour les offrandes, — plus lumineuses, ces fleurs et ces soies, à la bouche noire de cette galerie, — et l'ascension pieuse commence. Une rude grimpée, car la pente est raide et chaque marche est très haute, taillée de façon à retarder les fidèles, à leur imposer l'allure lente d'effort, de respectueuse attention. Sans doute aussi, dans ce ténébreux escalier qui mène à la glorieuse spire d'or, à son rayonnement sublimé dans l'éther, ces difficiles degrés symbolisent la pénible montée de l'être à travers les étapes des renaissances, des enfers et des paradis, dans la noirceur de l'illusion, vers le vide lumineux du *nebbhan* (1).

Peu à peu, l'œil s'accoutumant à l'obscurité, des figures de dieux et de démons se révèlent, accompagnant notre ascension. Ça et là un rayon poudreux filtre d'un petit trou de la toiture, et met un peu de clarté sur les fresques naïves, — scènes d'enfers bouddhiques, tout pareils à ceux de la vieille imagination chrétienne : diables verts, cornus, enfourchant des damnés, attisant des flammes sous des grils. Mais, ailleurs, certains tableaux de jugemens derniers étonneraient un chrétien : des chevreuils, d'humbles souris accusent leurs meurtriers humains que des dieux effroyables livrent aux tortionnaires.

En bas, entre les piliers, de petites marchandes birmanes sont installées, fort insouciantes de ces menaces. Des deux côtés du long escalier, c'est une file d'échoppes, étalages puérils comme ceux du Jour de l'an sur nos boulevards. Seulement, ici, les joujoux sont d'une irrésistible cocasserie mongole : pantins, singes, tigres, — un peuple de monstres nains, aplatis, mais ils se rengorgent, se recourbent, se hérissent, de la façon la plus plaisante à l'œil mongol. Ils dansent par grappes au bout de leurs ficelles qui les disloquent dans le meilleur style birman. Et ce ne sont nullement des joujoux, ces petits grotesques, mais de pieuses images de *nats*, de *deras*, — primitifs génies autochtones dont le bouddhisme peupla ses enfers et ses paradis, frères

(1) Nirvana birman.

des mystérieux esprits que figurent les grands chats de plâtre, gardiens de ce tunnel. Et, sans doute, ces bibelots sont aussi des amulettes contre les animaux terribles de la campagne birmane, comme Monsieur tigre, par exemple, car, parmi les acheteurs qui se pressent autour de ces échoppes, je vois surtout de pauvres paysans de la rizière et de la jungle et, çà et là, d'étranges et barbares pèlerins, en bottes, en rudes étoles rouges et noires qui leur tombent du cou, les sauvages montagnards venus des États Shans pour adorer les reliques enfermées dans la Shwe-Dagohn. Quel contraste entre leur lenteur rustique, leur pesante gaucherie et l'aisance des petites vendeuses qui, prestement, font gambader au bout des ficelles, désarticulent bêtes et pantins sous leur nez!

Dans le frôlement des soies roses et des pieds nus, nous montons avec les fidèles qui vont psalmodier leurs prières du soir; des jeunes femmes, surtout, et de petits enfans. Nous montons dans l'ombre bleue, entre les étalages naïfs où l'on vend aussi tous les menus objets gracieux du culte : les suaves monceaux de jasmin, les jaunes et rouges guirlandes satinées d'où montent les trop molles, les trop extatiques odeurs propres aux temples d'Asie, — et des fleurs en brochettes aussi, au bout de bâtonnets que nous tendent des fillettes de dix ans, et des fleurs de papier, et des baguettes d'encens et de coûteuses feuilles d'or pour « s'acquérir du mérite » en les collant à la base de la grande pagode qui, de siècle en siècle, devient ainsi plus épaisse. Et des cierges peinturlurés que l'on pique devant les saintes images pour gagner des grâces et mêler à l'ivresse de l'encens, des fleurs, ce rayonnement jaune des cires sur les autels, entre des surfaces dorées, cette vie intime et mystique des lumières dont les cœurs bouddhiques, comme les nôtres, savent les influences. Et des chapelets pour égrener les litanies, et des drapeaux de prières, et des gongs et des triangles de cuivre pour appeler l'attention des puissances invisibles. Et, frôlées par les groupes qui montent et descendent, toutes ces plaques suspendues se balancent, s'entrechoquent : c'est une tintinnabulation babillarde qui nous suit et nous entoure dans notre ascension rude, — l'âme même de ce délicat peuple puéril, dirait-on, son âme qui monte en un bruissement clair, parmi les fleurs, les joujoux, les croquemitaines, les bêtes de conte bleu, sous les images d'enfer et de paradis naïfs, parmi toutes les créatures de son propre rêve, vers la



claire terrasse où les grands bouddhas, sur leurs trônes d'or l'attendent, souriant de paix mystérieuse.

Enfin voici la lumière, voici les seuils sacrés. Mais, avant d'y poser le pied, arrêtons-nous au portique étonnant qui se dresse à la sortie de ce tunnel. C'est une station que l'on médite; des cierges y brûlent avec des parfums, épanchent un premier effluve religieux.

Une architecture de bois, comme les japonaises, comme presque toutes celles d'Extrême-Orient, mais quel miraculeux outil en a fouillé la substance, l'allégeant comme une mousse, la spiritualisant à force d'évidement et de ciselure? De toutes ces pointes, de toutes ces courbes des épaisseurs ajourées débordent, sinueuses comme une pâte coulante qui se serait figée là. Dans ces draperies d'ébène qui tombent des toitures fluent, s'enroulent, s'enlacent toutes les lignes végétales, animales, humaines. Des dieux et des génies y pullulent, bordant les lignes de contour de leurs légions mitrées, et leurs corps ondoient mystiquement, montent comme une frange de flammes. Et des éléphants, des singes, des oiseaux, des chevaux, des bœufs traînant des chars: des grappes de fruits mêlées aux entrelacs des branches et des feuilles, tout cela confus, innombrable, mais secrètement conduit par de subtiles arabesques: lignes infinies qui circulent par-dessous comme dans une symphonie de Wagner. Vieux panthéisme de l'Inde qui n'a trouvé son analogue que dans l'Allemagne moderne, vieux sentiment hindou du développement, de l'incessante germination, de l'ondolement sans fin et vapoureux des formes, — mais exprimé avec quelle patiente minutie chinoise, traduit suivant quels rythmes propres à l'admirable sentiment décoratif de ces races jaunes! Au-dessus de ce rêve fourmillant, les franges d'un cocotier mettent la présence lourde et somptueuse de la nature équatoriale.

Mais vite, à travers une bouffée d'encens, nous franchissons la colonnade trapue de ce portique. Aussitôt, une fantastique apparition, un décor que nulle cervelle d'Europe n'aurait inventé! Au milieu du plateau dallé, une large, une circulaire masse d'or, la base d'un prodigieux monument sonnette qui monte, se renfle, surgit au-dessus de tout, se rétrécit, s'élance en flèche à trois cent trente pieds de hauteur. Rayonnant essor! D'un trait, le regard file à sa suite, monte jusqu'au délicat bijou

qui, là-haut, coiffe l'aiguille suprême, jusqu'au chapeau conique où mille clochettes à peine visibles dansent à des cercles d'or.

Mais le plus singulier, c'est que cet extraordinaire monument semble avoir fait des petits. A sa base, sur les quatre cents mètres de son pourtour, une véritable prolifération de pagodes minuscules lui fait une ceinture de plusieurs rangs. Inégales de hauteur, et comme d'âges différens, ces sonnettes sont toutes semblables. Avec la monotonie des énumérations, des litanies, des rabâchages bouddhiques, c'est la même forme sempiternelle répétant inlassablement la même idée. Nous faisons le tour de ces édicules sacrés où rien ne se passe, et, à nous perdre dans le labyrinthe désert que forment leurs intervalles, nous avons l'illusion d'errer dans quelque invraisemblable Père-Lachaise. Seulement, à gauche, avec ses replis, ses degrés, ses dragons, la grande masse d'or tournante nous déroute, et d'autant plus que, sa convexité nous dérochant sa forme totale, nous ne la voyons pas continuer et finir.

De l'autre côté de cette pépinière, c'est la grande aire de la terrasse, ses espaces vides, son désordre de chapelles coniques sous des cocotiers. Un campement religieux sous de beaux feuillages, un campement de bouddhas, car ces kiosques, ces *tasoungs*, comme la plupart des monumens mongols, ne sont que des variations sur le motif de la tente, de la tente primitive, celle des nomades jaunes qui des hauts plateaux sont venus, dans cette péninsule voisine de l'équateur, alanguir leur sang à celui des molles races hindoues. Oui, des tentes, ces pavillons, des tentes superposées par cinq, par sept, toujours par nombres impairs où réside quelque idée mystique, leurs coins, leurs cornes se relevant pour surgir en antennes verticales comme des piquets. — D'autres édifices dans ce baraquement sacré sont plus étranges encore ; un échelonnement de disques en retrait les uns sur les autres comme pour des jeux de cascades. Et, sur ces gradins concentriques, des bêtes de chimère rangées en cercle, — phénix, léogryphes, — regardent devant elles, tête haute, d'un regard impassible et droit, qui, par-dessus nos têtes, semble darder sur de l'invisible. — Beaucoup de mâts dressés, encroûtés d'émail et de laque rouge, incrustés de petits miroirs, et les rubans qui les relient, les banderoles qui ruissellent font un décor de fête. Quelques-uns portent haut des guirlandes de fleurs, semblent

d'énormes réverbères. A leur pied, des rocailles où des éléphants mêlés à des humains s'élèvent, supplians, vers un nirvana difficile, grimpent, contournent de pieuses trompes, lèvent leurs pieds de devant en gestes très gauches de prière. — Il y a des groupes de statues, dont les mitres à degrés répètent l'effilement de tout ce que l'on voit ici. Les joviales figures, sous ces coiffures rituelles, les gras et gais gaillards qui s'esclaffent, gesticulent, gambadent, moustaches au vent, panse ballottante, entre des groupes de danseuses ! — celles-ci bardées dans l'étroit vêtement hiératique dont les volans rigides, d'une minceur de lame, s'étagent, s'élargissent l'un au-dessous de l'autre, répètent le principe de l'architecture indo-chinoise : longue pyramide, saillies acérées, retroussis de pointes étagées. Mais de ces aériennes figures que la danse allège encore les têtes se renversent, les bouches sourient avec une douceur heureuse, les poignets se retournent : du bout des pieds jusqu'à l'extrémité des doigts, quelles musiques les traversent que nous ne pouvons pas entendre ?

Que tout cela est mince, peu sérieux, — une fantaisie passagère de quelques instans ! Flèches effilées, périssables constructions de bois qu'on laisse s'effriter, gracieux sourires, gestes de danse, que tout cela dit bien l'idée bouddhique de la vie sans substance, pur rêve toujours en train de se défaire, comme ces fugitifs aspects de paysages, — rayons de soleil dans la brume, papillons sur des fleurs, — que notent la peinture et la poésie bouddhiques de la Chine et du Japon ! Que ces lignes aiguës d'architecture, que ces ondulantes silhouettes de statues sont dépourvues de conviction autoritaire ! C'est ici l'antipode de l'art égyptien, tout entier fondé sur la croyance à la fixité de la matière, à la pérennité des dieux ! — Et partout, au milieu de ces choses sans gravité, le tintement des cloches suspendues au ras de terre dans l'entre-colonnement bas des portiques, dans l'ombre des pavillons-pagodes. Trois coups frappés avec un bois de cerf par les dévots, pour, lestement, « s'acquérir du mérite, » gagner une indulgence, améliorer le Karma qui les fera monter ou redescendre, au sein de l'illusion, dans la série des renaissances. Et partout aussi, le rayonnement de l'or, des murailles d'or, et les grands bouddhas d'or sur les autels, dans l'ombre des chapelles, des niches, en plein air, parfois plus grands que nature et répétés comme une obsession, par séries de douze, de vingt, accroupis, debout, couchés, — la plupart, les

plus anciens, abandonnés, oubliés, sans fidèles, écaillés sous leurs rangées de dais poudreux, sous leurs parasols qui s'effiloquent, — et devant eux, de même taille surhumaine, d'une expression aussi naïve à force de béatitude nirvanique, des statues de disciples agenouillés en files, des poupées d'or prosternées dans l'adoration.

Aux pieds de ce peuple colossal et radieux, les minuscules humains. Sur les espaces libres de la terrasse, sous la végétation des kiosques, des arbres, des mâts enrubbannés, entre les noires étoiles que font sur les dalles blanches les ombres des cocotiers, les poupées birmanes traînent dans leurs jupes roses les petits pas de leurs petits pieds : semis légers de claires couleurs çà et là saupoudrant la grande aire. Passent des groupes de bonzes, le crâne nu, bossué, jaune comme un buis poli, le visage réduit à l'ossature, — mais vieillots plutôt que vieux, puérils malgré leur dessèchement d'ascètes et la splendeur de leur draperie orange. Très différens des religieux de Ceylan, dont le front haut, la physionomie de gravité classique et tout aryenne, les disait fils de l'Inde, arrière-neveux des vieux penseurs qui, de père en fils, s'enfonçaient dans la forêt pour rêver en paix l'univers, et n'inventèrent un jour le bouddhisme, négation de la métaphysique, que par satiété de la métaphysique. Sûrement, ceux-ci ne métaphysiquent point. Ils ignorent les démarches de la pensée spontanément visionnaire et pessimiste, qui, toute substance détruite par l'analyse, toute réalité volatilisée dans le rêve, a trouvé pour discipline de vie les formules qu'ils ressassent. Du bouddhisme ils n'ont pris que les négations, celles qui défendent à l'homme de se donner à quoi que ce soit, mutilent ses énergies, l'éteignent dans le quiétisme bénin où s'est endormi tout le Thibet. Mécaniquement, comme tous leurs coreligionnaires du monde jaune, ils dévident des bobines à prière. Tristes Pohngyes, pauvres « grandes gloires ! » Sans mot dire, avec des sourires de vieux enfans, ils nous tendent leurs sébiles. La plupart, à la vue de piécettes blanches, lèvent des yeux d'extase, — mais, pour les prendre, ils sont très attentifs à se couvrir la main d'un pli de leur voile ! Admirable casuistique de moines en décadence, habiles à tourner la règle, car celle-ci leur interdit de *toucher* de l'argent. Défense aussi de fumer, ce qui n'empêche pas une voix timide de supplier : « cigare ! » — tandis que deux yeux se font plus naïvement tendres encore.

De vieilles bonzines, aussi, trottinent, chancelantes à notre suite : oh ! les vieilles pattes tremblantes qui se lèvent pour implorer ! les petits cris doux, le vagissant concert qui nous assiègent ! Et toutes les vieilles faces se tournent vers nous, toutes les vieilles bouches édentées, et des yeux aveugles, fermés sur de la nuit intérieure ou qu'une taie blanchâtre a voilés. Courbées, cassées en deux, dans leur draperies sales, exactement de même couleur que le parchemin ratatiné de leur peau, le crâne tondu, elles semblent sculptées dans un ivoire comme ces *netzukés* grotesques où les Japonais savent enfermer un raccourci d'épouvante. Elles en attestent l'effroyable exactitude. C'est la même intensité mongole de déformation physiologique, de grimace dans la souffrance ou l'idiotie, la même laideur hallucinante et pitoyable. — Mais, sur ces physionomies, faut-il juger le bouddhisme birman ? Tout homme fatigué de son métier ou de son ménage peut prendre la robe orange ; quelques-uns, chassés de leurs couvens, ne la gardent que pour mendier. Dans la campagne de Rangoon, j'ai trouvé des monastères peuplés de religieux graves, silencieux, qui ne levaient pas les yeux sur l'étranger. Et ces bonzines, je le découvre à présent, sont des lépreuses. Le blanc étrange, le blanc terne de leur peau est celui de l'horrible maladie. Aux doigts de quelques-unes les phalanges manquent. Des parias, ces lamentables vieilles, ces larves blanchâtres qui se traînent et tâtonnent, des hors-caste, que leur tare condamne à l'infamie, réduites, comme les cagots de notre moyen âge, à vaguer à l'ombre des lieux sacrés, étalant leurs ulcères pour attirer l'aumône et murmurant des patenôtres.

A travers le grand parvis, les petits groupes diaprés errent au pied de l'énorme sonnette d'or, — des jonchées de roses et de tulipes, dirait-on, que le vent léger promène çà et là. Mais, auprès des chapelles principales, surtout devant celles qui s'enfoncent, aux quatre points cardinaux, dans l'épaisseur de la grande pagode, les fleurs vivantes, immobiles, rangées avec ordre, composent de lumineux parterres. Ordre voulu par le rite pour la méditation fervente. Comme le soir, au salut, dans les églises catholiques, il n'y a guère là que des femmes. Comme leurs sœurs d'Europe, celles-ci défendent la tradition, les vieilles croyances, les vieilles coutumes, — la coutume sacrée qu'est la religion, — contre les idées étrangères ou nouvelles. Par elles, le génie historique d'une race cherche à durer. L'invincible instinct

qui, toujours, les ramène au pied de ces autels, c'est ce génie même qui résiste aux progrès de « la raison, » de la courte raison humaine, — seulement humaine, et qui lui en veut, à ce mystérieux génie, parce qu'il est d'un autre ordre qu'elle-même, vraiment irrationnel, spontanément issu de l'insondable et divine nature, incompréhensible dans ses démarches comme les principes et les procédés de la vie.

En rang, les petites dévotes, à un pas les unes des autres. Toutes sont à genoux, le corps assis sur la semelle retournée, mais, soigneusement, les plis du pagne cachent tout de leurs pieds nus. Attentives, avec une minutie religieuse, à la hauteur de leurs visages elles ont levé leurs mains que le rite accole, et leurs doigts allongés serrent l'offrande qu'elles présenteront tout à l'heure : baguette d'encens, brochette de fleurs, et toutes ces attitudes sont parallèles, identiques. De menus paquets posés à terre, des ballots de soie rose et safran d'où sortent ces petites boules de têtes à chignon, ces graves petits profils camus, ces mains tendues et sévèrement unies. Entre les femmes il y a beaucoup d'enfants, eux aussi en blouse lumineuse de soie, et les yeux bridés, — des petits nés d'hier qui viennent s'initier à la vieille religion d'extrême Asie, répéter les attitudes minutieuses que chaque génération bouddhiste enseigne à la suivante. J'aperçois même un enfant blanc; c'est un petit Anglais à cheveux blonds; sans doute une pieuse nourrice l'amène ici pour que les bonnes influences du Gautama doré le suivent dans sa vie païenne. Il y a deux barbares du Nord, sabre au côté, chapeaux coniques comme ceux des Pavillons noirs, et qui, visiblement, s'appliquent à bien copier les gestes des fidèles, n'ayant pu s'instruire, dans leur pays sauvage, à tous les rites de la religion de douceur et d'innocence. Et des chiens, un chat, mêlés aux rangs attentifs, non loin des arbres sacrés, des beaux arbres-pagodes où des images sourient dans leurs niches, sous les mangeoires disposées pour les oiseaux du ciel.

Point d'officiants, point de musiques ni de chants. Rien qu'un sourd bourdonnement, murmure non de prières, mais de sentences, de formules récitées très vite, en ritournelle, car leur nombre fait leur pouvoir : comme les coups frappés sur les cloches, leur répétition ajoute au crédit du fidèle; son *karma* en dépend, la qualité de sa prochaine renaissance dans la série des formes qu'il lui reste à traverser avant le total épuisement

de son principe de vie et la béatifique extinction de soi-même. Toute-puissance sociale de ces formules et litanies : par suggestion, elles agissent sur l'homme ; elles assurent en ces âmes d'aujourd'hui l'empire de la vieille morale bouddhique ; elles perpétuent les antiques civilisations que cette morale a fait éclore. « Vénération au Bouddha, » répètent ces petits Birmans de notre xx<sup>e</sup> siècle, comme, au temps d'Açoka, les bouddhistes de la vallée du Gange. « Vénération à la Loi, vénération à l'Assemblée... »... « Je vénère avec le corps, avec la bouche, avec l'esprit... »... « Aneh'sa, Dokka, Anatta, » dit encore le gracieux peuple : « Changement, Souffrance, Illusion. » La voilà, la triste devise où se concentre tout le vieux pessimisme de l'Inde, celle qui nie tout bonheur et toute réalité, — étrange formule de vie dont pourtant a vécu la moitié de l'humanité, plus surprenante encore dans la bouche de ces mignonnes poupées roses. Avec quel souci de l'intonation cérémonieuse, de l'attitude prescrite, on la psalmodie ! Pour achever de gagner les grâces qui s'y attachent, chaque paire de mains accolées se lève jusqu'à la racine du nez, s'y appuie de la base du pouce et reste là, cependant que trois fois, par plongeurs mécaniques, soudain cassées en deux, les figurines se prosternent, aplatissent leurs faces contre terre.

Ceci à l'entrée des quatre chapelles qui au nord, au sud, à l'ouest, à l'est, s'enfoncent dans l'épaisseur de la grande spire. Très sacrées, très anciennes, ces chapelles, surtout celle du sud où nous nous arrêtons, car son histoire se perd dans une antiquité de légendes (1), remonte au temps où furent apportés en Birmanie les huit cheveux de Bouddha, dont cette pagode est la cassette merveilleuse. Dans ces chapelles, l'or d'un éclat plus sourd, arrondi aux angles, bossué par les âges, a l'air d'une vieille pâte tendre et précieuse, toute striée de noir. Les Gautamas y sont parfaitement nobles ; rien de la mollesse atone, de la grasse béatitude qui ennuie tant chez ceux d'aujourd'hui. Du haut de leurs piédestaux de granit qui sont des lotus stylisés, les saintes figures sourient, les paupières baissées, d'un sourire retroussé, très aigu, comme celui des Athénés primitives, des divinités archaïques de tous les peuples : sourire d'une dignité mystérieuse et souveraine. Le bras droit tombe ; la main s'allonge sur le genou dans une éternité de paix. Avec un soin raf-

(1) Suivant les bouddhistes, 388

finé se disposent les plis de la draperie, en longues lignes sinueuses, aussi purs et respectueux que ceux d'une statue du moyen âge japonais. Et ces beaux plis, et ce beau front, et cette figure de galbe allongé, de type si haut, — toute cette délicatesse subtile, cette pudeur, cette réticence, ces yeux fermés par l'esprit qui se retire en soi, ce sourire enfin, ce sourire serré sur du mystère, tout cela est vraiment d'un dieu dont la radieuse pureté trône au-dessus des petits Mongols à faces plates, des petits singes humains qui, étant humains, savent la mort et pressentent les puissances invisibles...

Mais ce ne sont là que les statues extérieures; rangées autour du péristyle, elles font face au parvis. D'autres, dont les épaules d'or surgissent derrière les colonnes, leur tournent le dos, font en dedans le tour de la chapelle, — un cénacle muet que préside au fond de sa caverne le plus vénéré de tous ces bouddhas. Mais, dans cette dernière retraite qui n'est que splendeur chaude, que reflets et qu'ombres d'or, est-ce bien un bouddha que font briller toutes ces lumières? Il n'a plus de traits, plus d'yeux, si épaisse est la couche des feuilles d'or dont les générations de pèlerins l'ont recouvert. Un monstre, ce roi de tous les bouddhas, une sorte d'idole polynésienne dont le nez pointu semble planté dans une boule, mais d'une matière inouïe, tant est grave, grenu, le rayonnement, au-dessus des flammes tremblantes, de toute cette croûte exfoliée.

Alentour, par buissons, par files, sur les marches de l'autel les cierges brûlent; leurs jaunes lumières ondoient comme des légions d'âmes suppliantes; au-dessus d'eux, la voûte s'enfonce et s'abaisse, avec ses lucurs de pépîte, noircie çà et là par les fumées séculaires de ses flammes. Et, comme les cires qui se sont consumées sur ces marches, toutes les générations ferventes, autrefois, ont laissé là leur trace. Dans ce lieu presque clos où tant de croyans se sont pressés, ces murs, polis par le contact des corps et des mains qui ne sont plus, ces colonnes violettes sont imprégnés et comme attiédés d'humanité. Des milliers de genoux ont creusé les degrés de cet autel. Derrière nous, c'est le murmure de la foule prosternée devant l'illumination de cette crypte d'or, où maintenant de vieilles bonzines pénètrent une à une, pliées en deux, tenant des cierges, comme des communiantes.

Comme des communiantes, car tout ici nous évoque — de si loin! — les cérémonies catholiques. Cette rumeur de prières,



ces litanies, ces femmes courbées sur des rosaires, cette molle odeur de l'encens, des cires qui fondent, des monceaux trop épais de fleurs, cette chaude lumière emprisonnée à l'heure du crépuscule dans de l'or que l'on dirait byzantin, — que tout cela nous touche de nostalgie, que tout cela est apaisant, engourdissant comme une tiède caresse pour le cœur, chargé de puissances d'hypnose ! Un refuge hors du monde à la façon des chapelles scintillantes, englouties à six heures du soir dans la nuit d'un grand vaisseau gothique ! Le vieux mysticisme oriental, dont c'est ici l'une des patries ! Par quelles voies s'est-il insinué pour l'ensorceler et l'alanguir dans notre vigoureux Occident ? Qui, dans les naos vides d'Égypte, dans les fourmillantes pagodes de l'Inde, a senti sur ses nerfs les influences de son trouble parfum, le reconnaîtra toujours ! Du premier coup, en approchant du Parthénon, on sent bien qu'il n'a jamais flotté sous ce péristyle et ce fronton. — Mais, auprès d'un autel catholique, comme on en retrouve les spéciales magies, les endormans effluves ! Surprenantes ressemblances, aux deux bouts de l'énorme continent, entre des civilisations qui purent subir des influences communes, — à quel moment précis, par quels intermédiaires ? peut-être à la faveur du confus mélange, de la fermentation d'idées et de races opérés par l'empire romain — mais qui se développèrent sans se connaître. Non seulement, du bouddhisme au catholicisme, les analogies de sentiment sont frappantes, — mais combien de faits, de formes, d'institutions de même espèce ! A l'origine du bouddhisme, un maître, un sauveur du monde, venu « par pitié pour le monde ; » autour de lui, des apôtres ; puis des récits oraux de ses gestes et de ses paroles, fixés en pitakas qui sont des évangiles ; des conciles enfin arrêtant le dogme et les disciplines ; — en Birmanie, des couvens, des religieux tonsus, des retraites, un baptême, un carême, des cloches, des chapelets, des cierges ; à Ceylan, des officians ; au Japon, un culte dont le détail rappelle la messe d'une façon saisissante, des Kwannon qui semblent des statues de la Vierge, des vêtemens sacerdotaux qu'on prendrait pour des camails, des étoles ; au Thibet, une hiérarchie ecclésiastique qui s'étage sous l'autorité d'un pape, des cathédrales, des chapitres, des offices chantés, de l'eau bénite, tout cela menant l'homme par des disciplines minutieuses, par des procédés d'hypnose et la peur de l'enfer, vers le renoncement à soi, endormant sa volonté de vivre, le détachant de lui-même et du monde. Seu-

lement ce ne sont là que des similitudes comme celles que signale la zoologie entre animaux de classes différentes, le cétacé, par exemple, et le poisson. Les nécessités extérieures, l'adaptation à des circonstances pareilles ont créé des dehors, des habitudes de vie, et même des états psychologiques qui se ressemblent. Mais que les essences sont différentes! L'idée d'un Dieu substance, de substances créées et distinctes, l'immortalité personnelle des âmes, la résurrection de la chair, l'enfer et le paradis définitifs, — c'est l'antipode métaphysique et théologique du bouddhisme; autant d'hérésies pour celui dont l'impassible sourire est partout sur ce parvis, dont les paroles prononcées « par pitié pour le monde, » il y a vingt-cinq siècles, ont prosterné tant et tant de millions d'hommes, comme ce soir ce menu peuple-bibelot.

Extraordinaires paroles de consolation pour nos esprits d'Occident! Déjà sans doute, la pensée hindoue avait vu l'univers fondre dans le Brahma neutre, sans qualité, qui, n'étant ni ceci, ni cela, peut vraiment s'appeler l'être identique au non-être. Toute réalité ainsi volatilisée par l'analyse ou l'intuition, le problème métaphysique s'abolissait; les hommes n'avaient plus qu'à tirer les conclusions pratiques. Or, dans l'Inde, la réaction générale à la vie s'est toujours faite en douleur. Dans le triangle de cette vaste péninsule tout entière située dans la zone torride, où des races, séparées du reste de l'humanité, soumises à de si puissantes influences physiques, se sont développées à part et comme en vase clos, le pessimisme est familier comme les famines, endémique comme le choléra. On le reconnaît au *ton* de la vieille littérature, à l'appétit du néant qui s'y exprime du fond de l'être, — avec quelle ardeur de soupir! — comme on le devine encore aujourd'hui à la morne langueur des yeux de ténèbres, à la fatigue, à l'ennui des mornes physionomies détendues. L'Européen a vite le sentiment d'y voyager à travers une nappe flottante et continue de tristesse, — étrangement mêlée à la couleur éclatante des costumes, à la splendeur des parures et du décor; — tristesse sous la torpeur et le feu du ciel, au sein d'une nature disproportionnée à l'homme; — tristesse de la caste où l'Hindou est inexorablement enfermé, condamné à tourner de père en fils dans le cercle sans issue du métier; — tristesse des inéluctables traditions qui, d'avance, règlent le détail de la vie; — tristesse, surtout, des cultes absorbans et com-

pliqués, des noirs cultes démoniaques, des religions monstrueuses dont les molles cervelles imaginatives se sont véritablement *frappées*, qui les mènent par l'obsession, font de l'Inde une possédée, la monomane hallucinée du rite. Tristesse de la vie, répète l'Inde depuis ses origines, — et, par le rêve, par la spéculation, par l'extase, par l'hypnose, l'hébétude systématique, l'ivresse, l'opium, l'orgie mystique, qu'a-t-elle fait que tâcher à fuir la vie? Quelle félicité a-t-elle promise à l'homme que de s'en évader tout à fait, de n'y jamais revenir, de n'être jamais repris par la roue des transmigrations, de se fondre enfin dans l'être ou le néant? Le bouddhisme est une méthode, accessible non plus seulement aux brahmes, mais à tous les hommes, une calme méthode pour atteindre à cette perfection. Ni Dieu, ni âme, ni matière, dit-il, rien que des composés, des skandhas, tout étant « semblable à l'écume, semblable à une bulle d'eau, » sans essence, sans permanence, sans moi, — changement, souffrance, illusion, Aneh'sa, Dokka, Anatta, comme l'affirme la sempiternelle formule que bourdonnent en ce moment tant de lèvres au pied de ces images. Mais le salut est possible, et c'est la bonne nouvelle à tous apportée par le Bouddha. Hors de la réalité-mensonge, hors du devenir-souffrance, il est des « sentiers. » Que l'homme s'applique à se déprendre des choses et de soi-même, qu'il s'entraîne aux disciplines, à la retraite monastique, qu'il se supprime en soi le désir, aiguillon de la vie, force par laquelle le composé vivant, ce tourbillon, transmet en se défaisant son élan acquis au nouveau composé qui, héritier de son mouvement (kharma), n'est que lui-même sous une forme différente, et voilà l'homme sauvé. Maître de soi, vainqueur du vouloir vivre, du principe qui l'assemble et le fait renaître, affranchi de l'égoïsme comme de l'illusion, dédié à ce qui n'est pas lui, charitable, il monte vers l'état suprême « où le quitte enfin tout sentiment d'individualité, toute idée, toute sensation particulière, toute conscience de quoi que ce soit. » Comme un nuage qui se résorbe insensiblement dans l'universel azur, il s'évanouit alors « de cet évanouissement qui ne laisse absolument rien subsister (1). »

Au sortir des ardeurs confinées de cet oratoire, nous trou-

(1) Mahâ-Parinibbâna-Sutta, IV, 50.

vâmes les libres ardeurs du crépuscule, menaçantes, et qui semblaient toutes prochaines. Silencieusement allumées, elles avaient transfiguré le paysage.

L'Orient était mort, d'un bleu terne et très tendre de nuit où des astres s'allumaient déjà. Mais de l'Occident un effluve rouge s'élevait jusqu'au *hti* de la haute pagode, — une auréole qui sortait d'un vide clair par une insensible naissance, se suspendait à trente degrés au-dessus de l'horizon, et, rose vers le bas, lucide comme du cristal, s'empourprait en montant, s'épaississait au zénith en une vapeur somptueuse. Et, de minute en minute, cela devenait plus sombre, à force de se charger de couleur; cela se muait en lumineux violets, mais cela demeurait là, comme une gloire trouble dans la nuit, entre les noires franges des cocotiers.

Rien ici qui étonne autant que cette large et rouge lueur, venue on ne sait d'où, à l'heure où le ciel est déjà nocturne. C'est en mer, au sud d'Aden, qu'elle nous est apparue pour la première fois, et chaque soir, maintenant, une brève angoisse nous étreint à la voir revenir. Comme, soudain, on perçoit l'étrange latitude! Frisson rapide, obscur, de tout l'être, au sein d'une nature, de forces inconnues; émoi presque voisin de crainte. Sans doute, les plus profondes de nos habitudes organiques, celles que nous tenons de tous nos ancêtres sont déconcertées par ce crépuscule où le jour finit d'une façon que nous ne connaissions pas, puisque le soleil plonge ici tout droit, sans obliquité, sous l'horizon. Point de nuage, aucune fumée qui donne un corps à cette pourpre enflammée. Là où elle se joue, l'espace, tout à l'heure, n'était que vide et qu'azur. C'est du profond de l'éther qu'elle semble affluer, cette pourpre, comme en haute Égypte le rose du « second rayon, » mais combien plus abondante, plus intense, en ces régions excessives! Dans le bleu terne de l'Orient, la dernière onde violacée ne vient pas mourir en insensible dégradation; c'est un flot épais qui s'y limite, y flue, y coule, s'y effrange comme de la vapeur en mouvement.

On se sentait très loin, dans un autre monde, et l'on ne s'étonnait plus de l'humanité, des religions étranges. On cessait de songer aux hommes de cette terre indo-chinoise, à leurs rêves; on ne regardait plus les bouddhas sur la terrasse ni les petits fidèles. Sous cette muette passion du ciel, les objets de la terre avaient perdu leur vie. De vie, il n'y en avait plus que là-haut,

dans cette mystérieuse lumière qui ne semblait pas appartenir au jour. Cela ne diminuait pas d'intensité, mais cela descendait, descendait à l'horizon, à mesure que se déployait la nuit ; cela se rétrécissait en baissant, comme le cercle énorme et diffus d'une nébuleuse qui, peu à peu, fût descendue dans l'Ouest, jusqu'à n'être plus qu'un large segment au bas du ciel...

A nos pieds, le Delta s'allongeait. De son obscurité surgissaient des bouquets de hautes palmes, — riches îlots de noirceur plus épaisse. Au delà, on ne voyait plus rien que l'étendue vague, pure surface ténébreuse sous cette traîne du jour qui reculait devant le progrès de l'ombre, qui se repliait de plus en plus, et finissait de s'abîmer. Enfin la suprême frange lilas vint s'aplatir à la ligne bornante de la plaine. A cette seconde précise, la lente rotation de la terre devint perceptible : nous sentîmes qu'entraînés en silence vers l'Orient, nous nous détournions de ce nimbe qui, près de l'Équateur, suit le cercle du jour et que nous entrions tout à fait dans le cône d'ombre projeté par la planète dans l'espace.

A l'instant l'obscurité se fit plus légère, sans doute parce que, l'effluve rouge ayant disparu, les teintes de rêve devenaient visibles, que les choses revêtent la nuit sous les tropiques. Dans la douceur du ciel, un petit nuage flottait, d'un gris perle que, peut-être, ne faisait-on que deviner. L'étoile du soir était une claboussure bleue, frémissante et comme prête à tomber ; et quand ce nuage errant vint l'occulter, une ligne de lumière en ceignit soudain les bords comme s'il eût passé devant la lune.

Les grands parvis redevenaient vivans, plus solennels que dans le jour. On n'y voyait plus personne, mais des chuchotemens nous entouraient, et cela faisait vaguement peur, dans le silence accru de la nuit : murmures de prières marmottées au pied des arbres voisins, des arbres pagodes où les bouddhas nichent, comme, aux carrefours de nos campagnes, les saintes vierges dans les chênes. Une autre rumeur plus imperceptible et qui ne s'arrêtait pas arrivait de plus loin, de tous les sanctuaires autour de la Grande Pagode. De cette extrémité nord du plateau, en se baissant un peu, on voyait par-dessous les branches leurs creux toujours pleins de lumières. Au-dessus des belles cimes, l'or de la haute spire dormait avec des lueurs très vagues, dans le velours nocturne du ciel, à côté de tous les diamans d'étoiles posés dans le même écrin.

Lentement, pour regagner les escaliers, nous traversâmes une dernière fois la grande terrasse. Dans la nuit où les choses révèlent leur âme, invisible à la clarté du jour, une dernière fois nous avons scruté, questionné les architectures bizarres, tous les cônes, toutes les pointes, toutes les cornes, tous les mâts où volent et dansent et se cambrent et s'étirent les aériennes figures. On sentait bien que cela était religieux, chargé de profond rêve humain, que des générations avaient essayé de mettre en ces formes quelque chose de leurs effrois, de leurs songes, de leurs espoirs, d'y projeter leurs rythmes originaux de vie, un peu de leur propre essence. On sentait cela, mais on ne comprenait pas exactement le sens singulier de ces choses; on ne savait pas reformer en soi par sympathie l'émotion qui les avait créées. Cela restait bizarre; on demeurait étranger.

Au pied d'un grand mât, une lampe éclairait trois figures, trois statues de bois antiques, et que le temps avait noircies. Dans leurs robes étroites comme des cottes de mailles et qui les étreignaient jusqu'aux chevilles, elles s'allongeaient, hiératiques, rigides, extraordinairement grêles comme les saintes du porche de Chartres. Leurs têtes étaient mitrées, leurs faces obscures, leurs mains se joignaient devant elles en tombant avec simplicité. Elles se penchaient à peine, toutes les trois, vers une grave statue agenouillée à leurs pieds, et qui ne ressemblait à rien qu'à un grand chevalier en extase de Mantegna. Elles se penchaient à peine, les paupières fermées, et leur sourire ne laissait pas échapper leur secret.

## MANDALAY

10 février.

De Rangoon à Mandalay, deux cents lieues que nous franchissons d'un trait, par chemin de fer. La nuit nous prend dans les infinis du Delta où nous filons comme en mer, en ligne absolument droite, sous une lune énorme et basse, — sans voir un objet qui fasse saillie sur la noirceur de l'étendue.

Au matin, nous sommes loin des rizières. La pure aurore de paradis, et toute rose sur la forêt primitive! Partout le frais éclat des palmes, reines au-dessus des fourrés, et de grandes fleurs d'hibiscus, de bougainvilléas, et tant d'autres dont je ne sais pas les noms, qui donnent à la jungle des aspects de grande

serre. Et partout aussi, comme une autre végétation d'espèce étrange et spéciale à ce pays, des cônes aigus de pagodes abandonnées. Jusqu'à notre arrivée, à midi, nous ne cessons pas d'en voir : ils font partie de cette nature, comme le banyan et le talipot. Et pas une habitation humaine; sans doute, c'est seulement qu'elles ne sont pas visibles : les logis birmans sont si humbles, — petites cases enfouies sous les opulentes verdure. Ainsi l'ordonnait la vieille loi du pays : les pierres n'étaient que pour les monumens sacrés, et de ceux-ci le pays fut semé par les générations successives. Nulle œuvre plus efficace, plus puissante à déterminer pour chacun la qualité de ses vies à venir. A cela s'employait toute fortune, comme tout talent d'artiste à les festonner, à les peupler d'ogres et de chimères. Vingt siècles n'ont laissé sur cette terre que des ruines religieuses.

A cette distance de la mer, que l'air est léger et fin ! Plus du tout celui du Delta qui se collait à vous comme une ouate imbibée d'eau tiède. Et l'admirable végétation où finissent de se déchirer, en fils bleuâtres, les voiles de rosée que le jeune soleil aspire ! Puissans dômes de verdure, majestueux manguiers, teks séculaires qui régneraient bien dans de beaux parcs. Il y a des lianes chargées de volubilis multicolores légers comme des papillons posés là. Il y a des flamboyans de cent pieds, sans feuilles, mais, à leurs branches nues, dix mille fleurs de pourpre rutilent comme des lumières sur un candélabre. Il y a des espèces qui ne semblent pas de la flore terrestre, des arbres rouges, sans un point de verdure, coraux géans à l'anguleuse ramure. D'autres, tout verts, sans écorce, au tronc verni et côtelé, sont de gras cactus de trente pieds. Mais, souveraines de ce paysage, les grêles fusées des aréquiers jaillissent d'un trait au-dessus de tout, éclatent là-haut en une seule explosion de palmes.

A l'Orient, les montagnes Shans, celles qui nous séparent de la Chine, du Tonkin, commencent à onduler : une pure silhouette d'un bleu sans tache de lavis. Et toujours rien de vivant que les vertes petites perruches perchées sur le fil télégraphique, — pures émeraudes où cette nature semble concentrer ses énergies de couleur et de lumière.

Vers onze heures, les grandes sonnettes brodées entre les palmes se font plus nombreuses. C'est par groupes, par familles, qu'elles surgissent comme de surprenans villages, — les seuls

que l'on aperçoit. Un peu plus loin, on en découvre partout, au fond de toutes les perspectives obliques que notre vitesse ouvre parmi les arbres. Une ville morte que la forêt a reprise; une ville monumentale où rien n'est habitable, où rien n'est humain, dont tous les édifices s'effilent en pointes : pointes d'or ou de pierre moussue. Une capitale, si l'on en juge à la grandeur des monumens, à leur richesse, à tout l'or qui luit dans l'ombre verte, à la précieuse décoration de tout ce grès que les siècles ont noirci comme un vieux cuir. Quelques-unes de ces *payas* font autour d'elles une sorte de clairière; elles trônent toujours sur leurs parvis dont les dalles résistent à l'assaut des plantes. Très vite on aperçoit des lignes de chapelles qui bordent ces quadrilatères et chaque niche abrite la même figure accroupie, le sempiternel Bouddha. Par milliers, il doit peupler cette forêt de ses immobiles images. Et des bêtes fabuleuses veillent aussi sur la solitude. Des dragons de dix mètres gardent ces ruines, ce silence de la jungle, sans doute se souviennent du temps où il y avait ici des lumières, des tintemens de cloches, des fumées d'encens, des religieux en robes jaunes, une rumeur de prières, un bruissement de foule. Rêve ancien de ces vieux monstres que trouble à présent, deux fois par jour, l'irruption d'un dragon d'une autre espèce : celui qui va comme le typhon, crachant des flammes, et que déchainent les magiciens d'Europe.

\*  
\* \*

Cette ville morte que nous traversons ce matin, c'est Amrapura, l'ancienne capitale que Sa Majesté birmane quitta sur le conseil de ses astrologues, à la suite d'un mauvais rêve, il n'y a pas cinquante ans. Sans remords, on laisse les temples s'effriter lentement dans la forêt revenue. Rien de plus naturel en pays bouddhiste, l'idée de l'impermanence universelle étant l'axiome initial, répété dès l'enfance, et qui donne à la pensée son ton comme sa direction. On ne bâtit pas ici pour l'éternité. Tout le long de l'Irraouaddy dorment bien d'autres ruines, des cités dont l'abandon date du haut moyen âge, des temps de foi fervente, et leurs architectures admirables, debout par milliers, sont désertes comme celles de la vieille Égypte.

La vie transigre. Aussi facilement qu'elle s'en va des formes, elle en suscite de nouvelles. Aussi facilement que fut délaissée



cette Amarapura, surgit cette Mandalay. Nulle ville-champignon d'Amérique ne fut si prompte à naître et à grandir.

Je viens d'errer par ses espaces sans fin. Après les ruches serrées que sont toutes les cités d'Orient, ma surprise est grande. C'est bien une Chicago, non seulement par sa jeunesse, mais par son plan : un damier dessiné par les vastes avenues qui s'intersectent à angle droit. Mais une Chicago misérable ; au lieu de maisons, des bicoques de planches à distance les unes des autres, entre des murs de terre, des terrains vides, des fossés. Pendant des heures, dans les cruelles cages de bois jaune qui me triment d'un sanctuaire à l'autre, je ne vois que ces baraquemens de foire et de poulailler. Seulement, çà et là, au-dessus de cette misère, l'or rayonne en masses coniques, l'or sacré d'une dagoba ; ou bien la surprenante floraison d'un monastère : des murailles de laque rouge, le fouillis ciselé de cinquante pignons, un hérissément de hampes et de pointes retroussées.

Enfin on arrive aux limites de la ville, et la désolation se fait plus confuse. Cela vient mourir en frange sordide et vague au bord de la jungle où brillent encore parmi les arbres des spires de pagodes : les premières de la vieille Amarapura. Entre les dernières payottes, les végétaux pendent sous un poids de poudre blanche. La route grattée dans la terre pulvérulente ne continue pas, s'oblitére sur le sol de cendre. Un ravin boueux, qui fut un bras de rivière, bâille et jette des odeurs d'égout. Et, pourtant, sur cette pouillierie de la terre, çà et là un détail de beauté : un pont enjambe ce ravin, et c'est une puissante courbe comme on en voit sur les estampes japonaises, un arc de bois entre des têtes sculptées de grands pieux. Ou bien un pont d'une autre espèce et qui ne traverse rien, un couloir dallé, jeté sur cette route, dans sa longueur, entre deux monstrueux crocodiles de pierre. Et par delà, tout de suite la route s'efface, s'effondre dans les étendues vagues ; c'est le commencement de la campagne sauvage. Alors on se demande à quoi sert ce couloir entre ces crocodiles. Peut-être seulement à nous rappeler que nous sommes au pays des dragons et des choses biscornues, à la porte de la Chine.

On revient, et l'on juge cette ville plus chinoise, décidément, qu'américaine. Baraquemens, fossés, pouillierie, tas d'ordures, tout cela est indiscutablement « céleste. » C'est bien l'aspect de campement improvisé des grandes cités mongoles. Même, au

cœur de Mandalay, comme au cœur de Pékin, se retranche une ville impériale, le camp du souverain dans le camp de son peuple. En revenant, nous en longeons les fossés, larges comme un fleuve. Il n'y a pas vingt-cinq ans, le dernier roi y menait avec sa cour d'étonnantes théories religieuses, en des bateaux-chimères, à becs d'oiseaux, ocellés comme des paons, au son des flûtes et des timbales. A présent, c'est une eau morte; on y cherche les fantômes d'autrefois; mais, seuls, d'admirables lotus roses et violets y dorment, et le reflet blond, si tendre, d'une muraille crénelée avec ses tours de guet et de défense, — le pâle reflet d'une Aigues-Mortes qui se mire dans ses douves et ne vit que dans le souvenir. Seulement, ici, les tours sont chinoises: kiosques aux clochetons cornus, gardant les portes et les ponts-levis. Et, derrière la ceinture de créneaux, à l'intérieur, se lèvent les édifices royaux, palais, *tasoungs*, pyramides à neuf étages, — la cité dont on ne regardait autrefois la porte qu'en se prosternant à quatre pattes et qui, vidée de ses terreurs et de son mystère, n'abrite plus que des postes de soldats anglais.

Et cette ville royale elle-même, on la découvre construite de bois, bois précieux, ébènes et teks couverts de laques d'or et féeriquement dentelés, mais bois périssable, substance éphémère comme tout ce qui sert en Birmanie aux usages des hommes. En sorte que, si cette Mandalay, à son tour, après Amarapura, après Ava, Sagaing, Prome, Pagan, après toutes les capitales d'autrefois, entrait dans la solitude, tout disparaîtrait vraiment de ce qui servit aux rois comme aux sujets; rien ne resterait que les bouddhas de pierre et les étranges dagobas-sonnettes, pour témoigner un jour qu'en ce canton du globe, il y eut des hommes, et que leur essence, ici comme ailleurs, fut d'être religieux.

\*  
\* \* \*

Religieux jusqu'à l'obsession, si l'on en juge au nombre, à la monotonie des monumens sacrés que nous découvrons ici. Toujours la même idée, énoncée sous une forme invariable, inlassablement, — idée brève, sans nuance, sans développement, mais l'homme possédé s'oblige à la ressasser. C'est, appliqué à l'architecture, le principe de la litanie, principe essentiel des rites, par conséquent souverain en Orient. Si tel mérite ou tel pouvoir s'attachent à telle formule, si ce pouvoir est surnaturel,

si grand que l'homme ne puisse pas trouver une parole plus efficace, on ne peut ajouter à ce pouvoir qu'en répétant cette formule, et le dévot bouddhiste se fatigue d'autant moins de la répéter qu'il appartient à une race où l'élan original de l'individu est rare, où la vie personnelle se moule entièrement suivant le type ethnique et national, où l'esprit n'est façonné que par les automatismes de l'éducation traditionnelle et surtout de l'hérédité. Des âmes cristallisées dans leurs formes de sentimens et de pensée, comme les insectes dans leurs instincts.

Nulle part cette radicale sécheresse ne m'est apparue comme devant l'extraordinaire groupe de monumens que l'on appelle les sept cent vingt-neuf pagodes. Autour d'une grande cloche centrale, sept centaines de petites pagodes se groupent plus semblables les unes aux autres que des huttes de castor, toutes blanches, hautes de trois mètres ; et dans chacune on ne trouve rien qu'une froide stèle repétant toujours le même texte sacré. Mais ce qui consterne comme une manifestation colossale et morne de manie radotante, c'est la méthode qui préside à l'ordonnance de ces nombres. Des files parallèles de cinquante édicules à intervalles égaux ; ces files alignées en séries, l'ensemble mettant sur la vaste plaine, entre les sombres masses de végétations tropicales, la blancheur crue d'un quadrilatère précis. L'Européen y pénètre avec curiosité, mais, à peine entré, l'ennui, la divinité léthargique de ce lieu, la seule dont il sente ici la présence, le saisit et l'accable. Il ne franchit un rang que pour en voir un autre, identique et muet, se dresser à son tour ; il avance entre ces lignes, et les cloches blanches paraissent se multiplier comme en rêve. De tous côtés fuient leurs perspectives, les droites que l'on voit d'abord, et les obliques qui se révèlent à mesure qu'on s'enfonce dans ces profondeurs, ne conduisant à rien qu'à d'autres rangées transversales où celles-ci sont enfermées. Pas une herbe dans ces allées, et rien n'y apparaît du paysage environnant. Un silence, une solitude absolus, et partout, en enfilades irradiées dont le centre se déplace avec nous, la présence innombrable, opprimante du même monument mort dont on ne sait pas le sens. On s'arrête, on cherche ce sens, on cherche le pourquoi de cette monotonie accablante et voulue, et l'on ne trouve rien. Devant cette obsession réalisée dans l'espace, on se sent stupide. L'effet bouddhique est produit. Le vide se fait dans l'esprit. C'est l'état parfait. On y arrive ici à regarder

cette manifestation du nombre pur comme à suivre les énumérations mécaniques d'un texte pali ou la bourdonnante rotation des moulins à prière.

Pour nous qui ne sommes pas bouddhistes, nous avons fui les influences de ce monumental rosaire en grimpant sur la grande paya centrale. Celle-là n'était pas morte, mais peuplée de petits ogres; ployés en deux, les yeux en boule de loto, ils se convulsaient, jetaient leurs grimaces aux soixante files de pains de sucre. Cette pagode, l'imagination indo-chinoise l'avait hérissée de ses effrois de loups-garous et de contes bleus. Les rampes des escaliers se tordaient en formes squameuses de sauriens, la tête dévalante, la gueule épouvantable près de terre, appuyée sur un léogryphe. Les degrés mêmes de la terrasse, les longues parallèles que toute autre race d'architectes eût laissées tranquilles, étaient rompus par des dents de marbre, verticalement incrustées dans la pierre, canines acérées et qui ne servaient à rien qu'à satisfaire l'éternel besoin mongol du griffu, du crochu.

Nous sommes montés jusqu'au bulbe de pierre posé sur ce piédestal. Dans l'émouvante solitude, les petits gnomes torsés avaient l'air de prendre vie et de s'étager pour regarder avec nous le paysage. Qu'il était vaste et paisible! Par delà le blanc rectangle des sept cent vingt-neuf pagodes, une sorte d'oasis, le lustre vert et dru de beaux jardins où des toits de monastères percent l'épaisseur des palmes et des admirables dômes de verdure. Plus loin, la nudité large et douce de la plaine, limitée au grand mur fluide, à l'ondulation vaporeuse des montagnes Shan. Au-dessus, l'abîme de lumière, sa pâleur éblouissante, impolhuée...

Pourquoi donc, au sein de cette nature de paix et de magnificence, le rêve des hommes est-il si tourmenté, si hanté d'images d'effrois et de grimaces? Et pourquoi ne peuvent-ils se reposer du monstrueux que s'ils s'hébetent dans la vision du vide?

\*  
\* \* \*

Visites à quantité d'autres pagodes et couvens. Beaucoup de monde en tous ces lieux sacrés; l'activité religieuse est intense en ce moment à Mandalay. Pour découvrir les autels, nous n'avons qu'à suivre les troupes de pèlerins dont s'enluminent les avenues, jolis groupes multicolores sous les cercles plats et

jaunes, sous les hélianthes grands ouverts des parasols chinois. Un nombre surprenant de bonzes : presque tous les hommes, — simplicité magnifique, — portent la draperie orange des saints mendiants; pieds nus ils vont, le crâne rasé, d'une démarche modeste, une palme sèche à la main.

Il y en a trop, de ces sanctuaires. Leurs images se superposent et se mêlent dans la mémoire. Le soir il reste une confuse vision d'ors et de lumières, de foules marmottantes et prosternées, de bouddhas aux gestes pareils, un hallucinant souvenir d'air épais, d'encens, de parfums troubles mêlés sous des voûtes à l'odeur, à la chaleur des cierges.

Je revois surtout la pagode Arakan, sa pyramide vermeille à la limite de la ville, tout près de la forêt où pointent les monumens de la vieille Amarapura. De longues galeries entre des colonnades et des murs peinturlurés de fresques religieuses; tout le long de ces corridors, des ribambelles d'échoppes, leurs étalages de joujoux, — vert et rouge aigus, — leurs bestioles de bois; et, sous les voûtes, une population spéciale qui vit là, qu'on ne voit pas dans les rues, le plus nauséux salmigondis de magots, de gueux, de béquillards, de culs-de-jatte, un grouillement bégayant et doux : esclaves de pagodes, lépreux-parias, bonzines octogénaires, tous ces vieux, tous ces bancroches se pressant, se poussant, courbés, tâtonnans, aux dévotions, portant pour les offrandes les petits plateaux de fleurs et de riz.

Au cœur de cette pouillerie, le dieu de ces misérables : un Gautama doré, colossal, au fond d'un antre d'or; une figure géante, vraiment, et prodigieuse, car sa légende le fait remonter jusqu'aux temps du Maître lui-même, qui, de ses propres mains, aida les hommes à la mettre debout. Pour l'amener d'Akyab, il y a cent vingt ans, et faire passer les montagnes à cette masse de métal, il fallut un miracle : un roi très dévot sut l'attirer par les sortilèges de sa piété.

C'est aux pieds de cette image qu'il faut voir le bouddhisme pour sentir à quel point c'est une religion de foules, de parias, — Nietzsche eût dit : d'esclaves, — engourdissante, stupéfiante, molle et douce comme un onguent aux plaies des misérables, faite pour endormir les énergies des forts, — le contraire du véhément et farouche islamisme. Autour de la grande figure bonasse, sur les rochers d'or, sur ses pieds d'or, sur ses genoux, ses épaules, des légions de cierges collés brûlent comme pour

une grand'messe, coulent en gouttes fondues dans une grasse atmosphère de fumerons, d'encens et de suif. Scintillement de mille flammes, jaune et chaude lumière qui se mêle à la métallique, à la vermeille splendeur du colosse, l'enveloppe, met sous ces voûtes byzantines, en face du jour trop réel et trop vaste, un refuge de chaude et frémissante vie mystique.

Et là devant, la pauvre foule est répandue, humble, prostrée : les ulcéreux et les loqueteux, les vieilles aveugles et les nonnes rasées, cent faces pâles, flétries, tournées en l'air, passionnément suppliantes, vers le Bouddha pitoyable. Murmure pressé de saintes formules ; on dévide des oraisons ; une mélopée de psalmodies se dégage de cette confusion de voix. Et des figures se contractent, des mains se tendent ; des larmes coulent sous des yeux qui ne voient plus, dans les chenaux des rides. Une fièvre religieuse, — désir, foi, tendresse, espoir, — agite tous ces misérables, comme les populaces souffrantes de notre moyen âge. Une atmosphère extraordinaire, un souffle chaud, qui monte avec les patenôtres, les prières, les fumées, l'odeur et l'ardeur des lumières, et nous prend à la tête, comme une vapeur troublante. Elle gémit vraiment, cette humble foule. Son bouddhisme n'est pas la froide doctrine athée qui, dans l'universel néant, prêche l'éternel renoncement, la défaite de l'illusion par la destruction en soi du vouloir vivre. C'est l'éternelle religion humaine, celle qui ne cesse pas d'agenouiller les hommes devant un rêve de puissances supérieures, autrefois le fellah des Pharaons devant une bonne Isis, comme aujourd'hui tant de veuves devant les madones de nos églises, comme ici ces magots de misère devant ce Bouddha exorable et devenu dieu, — pour implorer une guérison, un paradis, une consolation à la vie, à la mort. Si cette figure au sourire de douceur n'est là, — comme l'affirment les religieux, les bouddhistes initiés, — que pour honorer un grand souvenir, si ce Gautama n'est pas le vrai dieu de ce culte populaire où je n'aperçois pas une seule robe orange, pourquoi ces *ex voto* de cire, ces chevelures pendues aux murailles, et ces gestes ardents de propitiation, ces mains qui se joignent pour invoquer, et ce continuel va-et-vient de vieux qui portent des flammes, s'approchent un à un de la grande statue, puis s'affairent en tremblant à ses pieds, y collent la pieuse chandelle dont ils ont fait couler quelques gouttes. Beaucoup grimpent sur les rocailles, disparaissent derrière le colosse, et nous

les suivons dans leur difficile escalade, sur le massif d'or où s'appuie la statue d'or, à travers cent étoiles ardentes, dans le suif ruisselant, avec de grandes précautions pour ne pas glisser et nous brûler, — nous les suivons dans l'éclat des lumières réverbérées par le métal, jusqu'à poser enfin, comme eux tous, qui ne s'occupent pas de nous, qui ne nous voient pas, jusqu'à poser la main sur l'épaule trois fois sainte dont l'attouchement efface les péchés et guérit la pauvre chair.

Pour quitter ce lieu, il fallait fendre la foule, et dans l'étroite galerie, entre les piliers, le flot humain se poussait, plus épais encore que tout à l'heure. Coudoyés, serrés, demi-portés, nous suffoquions un peu dans cette cohue. Nous sentions l'effroi et le dégoût de toutes ces faces lamentables qui frôlaient la nôtre. Mais, dans cet étouffement, une chose attirait encore notre regard et le fixait : la teinte étrange des visages, l'aspect atone et blanc de la peau macérée à l'ombre des sanctuaires dans l'air clos et bleui d'encens. Notre œil habitué déjà au bronze et au buis des complexions asiatiques s'étonnait de ce blanc flétri, presque mort. Le teint de nos religieuses, dans certains ordres, s'affadit de la même façon sous les linges de la coiffe. Mais ici la blancheur était plus intense, et, parfois, comme veloutée, à la façon des plaques de moisissure qui tachent les surfaces humides, et je savais alors que j'étais devant l'épouvantable lèpre. Nous étions enfermés dans une masse écœurante de bonzines ; elles avançaient avec lenteur, d'un seul mouvement. Comment rendre l'obsession dans cette pénombre et cette rumeur de foule, dans l'étourdissement de tout ce que nous venions de respirer et de voir, — comment dire la hantise de ces faces exsangues, décrépites, dont le crâne rigoureusement rasé vous montre la mort, et le marmottement édenté de ces vieilles bouches, et ces corps branlans, et ces mains osseuses qui tremblent à serrer contre les poitrines les bols d'offrandes, pour que dans cette presse, l'eau, le riz, les fleurs ne versent pas ?

Enfin, une poussée nous fit franchir une colonnade ; j'ai revu le plein air, et j'étais devant un étang, sur une margelle où bruissait l'agitation sénile de la foule. L'eau était croupie, et dans cette eau, les vieilles lançaient à poignées le riz de leurs sébiles. De petites gueules noires venaient le happer doucement à la surface, et, tout près du bord, on distinguait de sombres ovales qui glissaient entre les marbrures des mousses, dans la transpa-

rence trouble de l'eau : des tortues, — les tortues bouddhistes qu'animent des âmes autrefois humaines, et qu'il est pieux de nourrir à la pagode Arakan, après avoir adoré la grande figure du bon Gautama.

\*  
\* \*

Nous finissons la journée au « Monastère d'Or de la Reine, » le plus célèbre des deux Birmanies, trop beau, trop ancien pour appartenir vraiment à Mandalay. C'est plutôt, comme la pagode Arakan, un reste de la vieille Amarapura : il s'élève à la même extrémité de la ville, et, comme elle, presque dans la forêt. Nous le découvrons dans le vague du soir et de la poussière. Alentour, à cette dernière heure du jour, le paysage n'est que fumée, charbon et feu, — feu du soleil, rouge et terni comme par un brouillard de Londres, fumée de l'universelle poussière, charbon des silhouettes de palmiers dressées contre le somptueux Occident. Et l'odeur enivrante et sèche du crépuscule indien.

D'une magnificence assombrie comme ce paysage sont les pavillons de ce monastère. Des cassettes d'or éteint, tirant un peu sur le vert, — or soutaché, ciselé à l'infini, chargé de festons qu'on prendrait pour les gaufrures mordorées d'un vieux cuir. Mais l'ensemble évoque plutôt l'idée d'un vieux laque d'or japonais, de surface tiède et tendre, de splendeur sourde, retenue, qui ne se livre que peu à peu, avec des passages de noirceur riche. L'admirable matière ! Et, comme ce grand bibelot est trop précieux pour poser sur le sol, des serpens d'une laque de sang, — si fréquente dans toute la péninsule, — soutiennent de leur queue recourbée la boîte merveilleuse.

Et là-dessous, entre les luisans rouges, entre les gueules collées à terre, dort une ombre épaisse. En haut, le rêve extravagant et léger des toits qui se chevauchent, des pignons qui se haussent en têtes stylisées de dragons, s'éploient en doubles cornes, élancent verticalement leur légion serrée de lances. Et, tout le long de ces cornes, de ces pignons, tout le long des toits comme des balcons, des myriades de figurines dressées, grêles, ondulantes, indo-chinoises, s'alignent en franges continues, d'une richesse inouïe. Et plus bas, drapant tout le corps de l'édifice, des panneaux de bois se tendent, ouvrés comme des soies



chinoises, broderie sur broderie, projettent sur l'or étouffé des murs l'ombre de leurs surplombs.

Sur les balcons admirables, nous avons trouvé le plancher vermoulu comme celui d'un grenier très vieux ; mais une troupe de petits enfans nous guidait, nous enseignait à mettre les pieds où il fallait pour éviter les trous et ne pas choir dans le ténébreux dessous où les serpens rouges se renversent pour, de leur queue, soutenir le monastère. Au seuil des portes étroites qui donnent accès dans les chambres intérieures, des novices, assis sur leurs talons, tête baissée, copiaient avec un stylet des textes sur de longues palmes. D'autres, debout, flânaient ; l'œil vague, avec une indifférence bouddhique, ils nous regardaient passer. Ils portaient la robe monacale, couleur de flamme, aux grands plis de beauté sculpturale, splendeur tranquille et simple comme leurs attitudes classiques sur le fond plus grave, mais rayonnant aussi, sur le fond doré des boiseries précieuses. A travers ces portes on entrevoyait le dedans du monastère : une obscurité vaste, et, çà et là, dans cette nuit, encore des reflets d'or, des luisans de murs et de piliers, des richesses mystérieuses, confuses.

Mais, plutôt que d'entrer, nous nous attardions sur ces galeries à cause de la beauté de l'heure et de la gloire violette, suspendue dans le ciel déjà nocturne. Autour des prodigieux bijoux, de grands végétaux, d'une luxuriance tropicale, mettaient un enveloppement de noirceur, des tentures pesantes et molles de velours. Leur profusion se mêlait à la profusion de l'édifice ; les franges des palmes aux franges ciselées des toits. Ces puissans feuillages se découpaient en masses opaques sur le fluide lumineux et presque rouge épandu dans l'espace. La fumeuse odeur du soir se dégageait de la terre comme une ivresse. Et toute cette nature semblait étouffée sous sa propre magnificence, surchargée de vie, trop fastueuse, comme cette œuvre des hommes qu'elle avait inspirée. A cette heure où les choses s'enténébraient et se faisaient plus significatives, on la sentait, cette chaude vie, suspendue dans le silence et dans l'attente, passive et comme pâmée sous les ardeurs du crépuscule tropical.

Mais nos petits guides s'impatientaient ; ils nous tiraient par la manche pour nous mener devant les petits monstres sculptés par groupes sur le balcon. Ils nous disaient leurs noms : à propos de chacun, c'était une longue histoire, la légende de ces croque-

mitaines, de ces génies maléfiques, — les vrais dieux indigènes de ce pays, survivans des vieux cultes préhistoriques, et qui le soir redeviennent actifs, se mettent à hanter les murs de ce couvent. *Nats* et *Bilous*, c'est un peuple invisible ; ils rôdent, volent autour des hommes, leur jettent les sorts, les maladies, les désastres. Ils habitent les trous, le dessous des maisons : il doit y en avoir beaucoup sous ce monastère, dans l'ombre noire, entre les dragons rouges. Pour retraites ils ont aussi les rochers, les racines des arbres, le tronc, les feuilles. Entre les palmes, on dispose des tasses d'eau dans des cages pour que ces Horlas viennent s'y rafraîchir. La plupart inspirent une grande épouvante. Quand Mandalay fut fondée, cinquante hommes vivans furent enterrés aux limites de la ville pour que leurs âmes gardiennes la défendent contre les approches des plus redoutables *nats*. Vieux rêves de l'homme, premières créatures de son esprit, qui le suivent depuis le commencement de son histoire, le hantent, dont il s'effarouche comme le cheval de sa propre ombre. Voici que nous les retrouvons, ces fantômes, pareils à ceux dont parlent les anciens textes magiques d'Égypte et d'Assyrie. On les invoque par les mêmes formules : on les apaise par des charmes semblables. Et le bouddhisme adopte ces génies comme autrefois les devas de l'Inde ; il leur donne une place dans la série des êtres, — dieux, esprits, hommes, animaux, — qui, visibles ou invisibles, ne diffèrent point d'essence, puisque aucun n'est véritablement, puisque tous sont des formes du devenir et de l'illusion, puisque chacun monte ou descend à travers ces formes, suivant son mérite ou son démérite, jusqu'à l'épuisement, après tant de vicissitudes, de son principe de vie, jusqu'au *nebban* qui l'affranchit à jamais.

On allumait de petites lampes quand, enfin, nous sommes entrés dans le monastère. Vagues lueurs précieuses des murs et des grosses colonnes. Celles-ci soutiennent des étages successifs de plafonds, correspondant aux niveaux différens des sept pyramides de toits superposés. Les plus grosses sont si hautes qu'on ne les voit pas finir, et leur secrète splendeur s'éteint en montant dans la nuit.

Nous n'avions pas vu d'abord que cette ombre était habitée : nul mouvement ne dérangeait le profond silence. Peu à peu se révélèrent de graves silhouettes de moines, le jaune de leurs draperies à demi fondu dans l'obscurité dorée.

Ils étaient placides, indifférens aux terreurs des *Bilous* du soir comme au luxe de leur demeure, de l'étonnant coffret où leur humilité a trouvé son refuge. L'un d'eux se versait du thé, averti, sans doute, que le Maître a proscrit les excès ascétiques. Un autre ne remuait pas, allongé dans une chaise longue de rotin, absorbé, j'imagine, dans ce désirable état où « rien n'est spécialement présent à l'esprit, » peut-être arrivé déjà au degré méritoire « qui tient à la fois de la conscience et de l'inconscience, » en bon chemin vers ce mode sublime où « toute conscience de sensations et d'idées s'est évanouie (1). » Shin Gautama les a traversées, ces étapes sur la route de la perfection; seulement, ce n'était pas dans une chaise longue qu'il méditait sous l'arbre Bô.

Sainte paresse bouddhique, et qui n'empêche pas la maigreur admirable des corps sous l'influence des jeûnes, ni les angles métalliques des visages. Deux grandes statues assises, les jambes croisées, le sourire mollement détendu, l'encourageaient de leur somnolente présence, comme alentour, dans la nuit parfumée, la torpeur somptueuse du paysage. Mais quelles physionomies d'énigme fait ce mélange asiatique d'ascétisme et d'apathie !

(1) Mahâ-Parinibbâna-Sutta, VI. 11.

---

---

# LES DAMES DE BELLEGARDE

MŒURS DES TEMPS DE LA RÉVOLUTION

---

II<sup>(1)</sup>

LA GENÈSE D'UN TERRORISTE

---

I

Durant l'automne de l'année 1732, le bruit se répandit dans Paris que le lieutenant général de police, M. René Hérault, seigneur de Fontaine-Labbé et de Vaucresson, se mariait. Depuis quelques jours, il était allé déposer chez le portier des personnes avec qui il entretenait des relations une carte ainsi libellée : « M. René Hérault est venu pour avoir l'honneur de vous voir et de vous faire part de son mariage avec M<sup>lle</sup> Hélène Moreau de Séchelles. » Ordinairement, les communications de ce genre étaient faites par les parens des futurs époux. Mais, alors âgé de quarante et un ans, n'ayant plus ni père ni mère, le lieutenant général de police avait dû s'acquitter lui-même du devoir que commandaient les usages.

L'union qu'il annonçait était réciproquement avantageuse. Jeune et charmante, sa fiancée, fille aînée de Jean Moreau, sei-

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> octobre.

gneur de Séchelles, intendant de la province de Hainaut, apportait en dot 300 000 livres, la terre de Séchelles en Picardie, dont ses parens ne conservaient que l'usufruit, une maison sise rue Neuve-des-Petits-Champs, une rente de 1 500 livres constituée au profit de Jean Moreau et de ses héritiers par les Barnabites du collège de Lescar près Loches, une autre rente de 750 livres sur les aides et gabelles, des diamans offerts par sa mère, évalués à 13 000 livres, et, enfin, 60 000 livres déposées par un oncle dans la corbeille de mariage.

L'apport du mari comprenait les terres de Vaucresson et de Fontaine-Labbé, une maison quai des Morfondus, une autre place Dauphine, des biens à Épone (1) près Mantes, deux contrats de rentes au capital de 100 000 livres, un brevet de retenue de 150 000 livres sur sa charge de lieutenant général de police, et enfin 100 000 livres en mobilier et vaisselle d'argent. En prévision de son décès survenant avant celui de sa femme, il constituait à celle-ci un douaire de 6 000 livres, complété par la jouissance du château de Séchelles. Les revenus assurés aux futurs époux devaient s'augmenter du traitement attaché aux fonctions qu'exerçait René Hérault et des bénéfices qu'au vu et au su de tous, procuraient alors les grandes charges de l'État à leurs titulaires. Le contrat qui relate ces dispositions porte la signature de Sa Majesté Louis XV, dont le lieutenant général de police, grâce à son protecteur le cardinal Fleury, possédait la faveur et la confiance. Sous la signature royale, figurent celles de d'Aguesseau, de Chauvelin, de Phelypeaux-Maurepas, d'Orry, contrôleur général des finances, du duc et de la duchesse de Brissac, d'autres encore. La cérémonie religieuse eut lieu à minuit, dans l'église de Saint-Roch, paroisse de la mariée. Les époux rentrèrent ensuite à l'hôtel du mari, rue du Bouloi, où ils allaient vivre désormais.

A ne le considérer qu'au point de vue des avantages matériels, le mariage qui venait d'être contracté présentait un imposant ensemble de chances de bonheur. Du milieu de province, simple et patriarcal, où Hélène Moreau avait été élevée, il la transportait sur un vaste théâtre, le plus brillant du monde, à

(1) Le château d'Épone, dont il sera plusieurs fois question dans la suite de ce récit, était entré en 1706 dans la famille Hérault par l'acquisition qu'en fit, de la marquise de Créqui, Louis Hérault, père du lieutenant général de police, qui était alors receveur général des Domaines et bois de la Généralité de Rouen.

la source des plaisirs que donnent la fortune et le rang. Originaire d'Avranches, la famille dans laquelle elle entra, n'était pas moins considérée que la sienne. En faisant, en 1696, ses preuves de noblesse, le père de René Hérault avait pu établir qu'elle existait déjà en 1390 ; qu'en 1423, un chevalier Hérault avait figuré avec honneur parmi les défenseurs du Mont Saint-Michel ; qu'un autre Hérault, passé au calvinisme, avait été général en Prusse ; qu'un autre encore, ministre anglican, avait été nommé par Charles II, chanoine de Cantorbéry, en récompense de son dévouement à Charles I<sup>er</sup>.

René Hérault promettait de porter plus haut encore la notoriété de son nom. Successivement secrétaire du prince de Conti, intendant de la généralité de Tours, avocat du roi et procureur général au Grand Conseil, il était entré au Conseil d'État pour être placé ensuite à la lieutenance générale de police. En ce poste, il s'était distingué et devait se distinguer plus encore (1). Bien qu'il fût destiné à s'y faire beaucoup d'ennemis, et qu'ils se soient évertués à le présenter comme plus présomptueux que capable, il paraissait appelé au plus enviable avenir. Si donc sa femme n'avait souhaité que des satisfactions d'orgueil, elle eût été complètement heureuse.

Mais, à dix-huit ans, on souhaite autre chose. A ces satisfactions dont la fragilité égale l'éclat, il est rare qu'une âme sensible ne préfère pas les délices de l'amour. Hélène Moreau ne les dédaignait pas, quoique sévèrement élevée, et cependant ne pouvait les attendre de l'homme à qui elle s'était unie, son mariage, comme la plupart de ceux de ce temps-là, ayant été, au plus haut degré, un mariage de raison.

Son mari avait le double de son âge. Il était veuf de M<sup>lle</sup> Durey de Vieucourt, unique héritière d'un président au Grand Conseil, nièce de M<sup>me</sup> de Brissac et d'Aligre, morte à vingt-cinq ans, de la douleur d'avoir perdu deux filles et un fils. Elle avait laissé à son mari un fils et deux filles. Il ne s'était remarié qu'afin de leur donner une mère. Sa nouvelle compagne se trouvait

(1) On doit à René Hérault d'utiles mesures d'édilité. C'est sous son administration que commencèrent à être transportées hors Paris les ordures ménagères. Il organisa la surveillance des bureaux de nourrices et des maisons de jeux, supprima les combats de chiens et de taureaux, et fit rendre obligatoire le repos du dimanche. C'est à lui que sont attribués le numérotage des maisons et la pose au coin des rues d'écrêteaux indicateurs.

ainsi, à l'aube de sa vie conjugale, en face de lourdes responsabilités et de grands devoirs dont la naissance des trois enfans qu'elle mit au monde allait bientôt accroître le fardeau. Mère de famille avant d'avoir pu être amante, elle dut se résigner à ne goûter d'autres joies que celles de la maternité. Et encore, ces joies, durant les années qui suivirent, furent-elles traversées par des deuils cruels. En huit années, elle ferma les yeux tour à tour à deux de ses enfans et au fils qu'avait conservé René Hérault de son premier mariage. Elle vécut donc plus de jours tristes que de jours heureux.

Le caractère ombrageux de son mari n'était pas pour les éclairer ni les embellir. Dans ses rapports avec elle comme dans l'exercice de ses fonctions, il apportait plus de sévérité que de bonne grâce. S'absorbant dans les obligations de sa charge jusqu'à compromettre sa santé, condamné par les divisions religieuses qui existaient alors à prendre parti contre les jansénistes et à user de rigueur envers eux, entraîné par ses convictions à exagérer, en les exécutant, les ordres qu'il recevait, prodiguant les perquisitions, les lettres de cachet, sanctionnant les refus de sacrement et de sépulture, consacrant de longues heures à interroger les gens détenus à la Bastille, tourmenté enfin par des scrupules de conscience, qui le livraient incessamment à la crainte de n'en pas faire assez pour la défense de l'Église, de compromettre à la fois sa carrière et le salut de son âme, il n'apparaissait dans sa maison que pour y montrer un visage morose, préoccupé, assombri par les deuils, dévasté par la maladie, et où se trahissaient souvent les colères que déchaînaient en lui les attaques de ses ennemis.

Ils ne lui épargnaient ni les railleries, ni les insinuations calomnieuses. Il avait beau faire saisir les écrits qu'il jugeait séditieux, témoigner de son horreur pour la liberté d'écrire, mettre l'embargo sur les *Nouvelles ecclésiastiques*, organe de la faction janséniste, jeter en prison tout ce qui lui semblait suspect, ses sévérités n'intimidaient pas les malveillans. Ils ne reculaient même pas devant les procédés les plus odieux, tel celui de mentionner dans leurs philippiques et leurs épigrammes, sous des formes injurieuses, le nom de M<sup>me</sup> Hérault, — la Hérault, comme ils disaient, — dont la conduite, cependant, avait été longtemps au-dessus du soupçon.

Il n'apparaît pas que, pendant les premières années de leur

mariage, son mari en ait douté. Mais sa confiance ne dura pas. Bientôt, il prit ombrage des relations que sa femme entretenait avec des hommes de cour, et sa jalousie acheva de la détacher de lui. Ses soupçons étaient-ils justifiés? Rien ne le prouve. Les rumeurs du temps, d'après lesquelles elle aurait eu des bontés pour le duc de Boufflers et le duc de Durfort, ne constituent pas une preuve, à moins qu'on ne veuille considérer comme parole d'évangile le dicton qui prétend qu'il n'y a pas de fumée sans feu. Ce qui semble plus vrai, c'est qu'après n'avoir goûté qu'un bonheur rapide et intermittent, le ménage s'était complètement désuni. Il ne serait donc pas étonnant qu'avidé de compensations et de dédommagemens, la jeune femme, contaminée par la démoralisation générale qui caractérise son temps, les ait cherchés hors de chez elle.

En ces tourmens qu'on devine sans qu'il soit nécessaire de les décrire, il y eut cependant quelques rayons de soleil. René Hérault maria brillamment ses deux filles. L'aînée épousa M. de Marville, qui fut ensuite le successeur de son beau-père au poste de lieutenant général de police; la cadette épousa le comte de Polastron, duquel naquirent celle qui est entrée dans l'histoire sous le nom de duchesse de Polignac, l'amie de la reine Marie-Antoinette, et un fils qui fut le mari de cette délicieuse Louise de Polastron, l'amie du Comte d'Artois, dont la conversion date de sa mort.

Une joie plus grande encore fut donnée au ménage Hérault. Un fils venu au monde en 1737 combla le vide que ces mariages d'une part, et d'autre part la mort avaient creusé dans la maison. Mais ce ne furent là que des éclaircies. La santé de René Hérault, devenue de plus en plus précaire, lui fit désirer un emploi moins laborieux que celui qu'il occupait et qu'amis et ennemis déclaraient trop lourd pour lui. Il obtint alors du roi que son gendre Marville lui succéderait. Lui-même fut nommé intendant de la généralité de Paris.

Par malheur, déjà la mort planait sur lui. Atteint d'hydroisie, sa maladie s'aggravait de son état moral. Ses derniers jours furent troublés par des remords. Il se demandait si, dans sa conduite envers les jansénistes, il s'était toujours inspiré d'une saine justice, s'il n'avait pas abusé de son autorité. Il semblait parfois accablé par les reproches de sa conscience. Ces scrupules témoignaient de son exaltation malade, car il



avait toujours agi sous l'empire de convictions sincères autant qu'inébranlables. Il croyait la religion chrétienne menacée, et qu'il était tenu de la défendre.

— Quoi que vous écriviez, avait-il dit un jour à Voltaire, son camarade de collège, vous ne viendrez pas à bout de la détruire.

— C'est ce que nous verrons, avait répliqué Voltaire.

C'était donc entre René Hérault et l'esprit philosophique destructeur de sa foi une lutte sans merci. C'est parce qu'il voulait assurer la victoire à l'Église que ses coups avaient manqué trop souvent de mesure et d'équité. Le traitement auquel le soumit un empirique qui s'était fait fort de le guérir précipita sa fin. Il rendit l'âme le 2 août 1740, à l'âge de quarante-neuf ans, léguant à sa femme leur unique fils encore au berceau. Elle devait survivre à son mari pendant près d'un demi-siècle (1) et voir périr tragiquement ce fils et le fils de ce fils.

Après la mort de René Hérault, sa veuve ne parut appliquée qu'à se faire oublier. Retirée dans sa famille au château de Séchelles, elle s'y consacrait tout entière à l'éducation de son enfant, s'efforçant de le rendre digne de la carrière que lui assuraient, soit dans la magistrature, soit dans l'armée, les services de son père, et la faveur royale. Après avoir étudié son caractère et ses goûts, c'est à l'armée qu'elle le destina. Sa décision prise, elle en fit avertir le roi par les amis et les parens qu'elle comptait à la cour. Jaloux de tenir ses promesses, le roi répondit en accordant au fils de son ancien lieutenant général de police, quoiqu'il n'eût que onze ans, un brevet d'enseigne aux grenadiers de France (2). C'était en 1750. En 1753, le jeune Hérault de Séchelles fut promu au grade de capitaine dans les dragons de Caraman. Mais il ne parut au corps que deux années plus tard. Il y fit son stage et, le 8 avril 1757, une place de colonel étant devenue vacante par suite de l'avancement accordé à M. de Talleyrand, il y fut nommé avec promesse du commandement de Rouergue-Cavalerie dont il prit effectivement possession le 27 mai suivant.

Il y avait en de tels débuts dans la carrière des armes de quoi satisfaire l'orgueil maternel le plus exigeant. Mais, à la

(1) C'est par erreur que M. de Boislisle, à qui l'on doit de minutieuses et savantes recherches sur René Hérault, place la mort de sa veuve à la date de 1745. Elle mourut à Livry en 1798.

(2) *Archives de la Guerre.*

légitime joie qu'en ressentait la mère, se mêlèrent bientôt de poignantes angoisses. Entre l'Angleterre et la France avait éclaté la guerre dont l'histoire nous a transmis les péripéties, en la désignant sous le nom de guerre de Sept ans. L'Autriche et la Russie avaient pris parti pour la France; la Prusse pour l'Angleterre. Principal théâtre des opérations militaires, la Hesse et la Westphalie étaient en feu; les armées européennes y évoluaient avec des fortunes diverses qui ne permettaient pas de prévoir la fin de cette sanglante conflagration. Il y avait donc lieu de supposer que le colonel de Séchelles ne tarderait pas à marcher à l'ennemi, et, si cette éventualité était pour lui un sujet d'espérance, elle était pour la mère un sujet de craintes et de terreur.

Cependant, ses appréhensions ne se justifèrent pas sur-le-champ. Une année après avoir inauguré son commandement, le colonel n'était pas encore désigné pour aller combattre. Au commencement de 1758, il arrivait avec sa mère à Saint-Malo, où elle voulait le présenter à une jeune fille à qui elle projetait de le marier.

## II

Ici, entre en scène un nouveau personnage que des circonstances d'ailleurs assez confuses allaient associer de manière si étroite à la destinée de la famille Hérault de Séchelles qu'il est indispensable de le présenter dès maintenant au lecteur avec quelques détails propres à le faire connaître. C'est du maréchal de Contades qu'il s'agit. Héritier d'une maison originaire de Narbonne, il était le petit-fils d'un Contades devenu sous-gouverneur de Gaston d'Orléans, moins encore par ses mérites, qui paraissent avoir été rares, que par la protection du connétable de Luynes, et le fils du marquis de Contades, maréchal de camp, grand-croix de Saint-Louis, que la part qu'il prit aux négociations qui précédèrent la paix de Rastadt avait mis en lumière.

Né en 1704, leur descendant Érasme de Contades s'était fait à la guerre une honorable réputation. Ses états de service (1) attestent qu'il la méritait. Ils relatent à son actif quelques beaux

(1) *Archives de la Guerre.*

faits d'armes : à la bataille de Parme (1734) où il fut blessé, après avoir vu tomber autour de lui vingt-sept officiers du régiment de Flandres qu'il commandait ; à celle de Guastalla qui suivit ; pendant la campagne de Corse (1740) ; aux sièges de Menin, Ypres, Furnes et Fribourg (1744) ; aux prises de Vilvorde et de Bruxelles (1746), et, pour tout dire, dans la plupart des actions militaires de son temps. Un avancement justifié par sa bravoure l'avait porté, en 1743, au grade de lieutenant général. Ayant rempli pendant la paix les fonctions d'inspecteur général des armées, il venait d'être mis, en 1757, à la tête de celle d'Allemagne, où devait bientôt venir le trouver la dignité de maréchal de France.

Homme de droiture et d'honneur, on ne peut guère lui reprocher que de s'être montré soigneux à l'excès de ses intérêts. Largement pourvu d'emplois, de traitemens, de pensions, il semble n'avoir jamais été satisfait, avoir beaucoup demandé et beaucoup obtenu, grâce à la faveur dont il fut également l'objet sous Louis XV et sous Louis XVI. En 1788, âgé de quatre-vingt-quatre ans, il sollicitait encore, et titulaire du gouvernement de l'Alsace, il parvenait à se faire accorder en échange celui de la Lorraine qu'il considérait comme plus lucratif (1). Il avait épousé en 1724 M<sup>lle</sup> Magon de la Lande, d'une noble famille de Bretagne, fixée à Saint-Malo, et c'est sur une cousine de sa femme, portant le même nom, qu'en 1758, M<sup>me</sup> Hérault venait de jeter son dévolu pour en faire l'épouse de son fils. M<sup>lle</sup> Marguerite Magon de la Lande entra alors dans sa seizième année. Elle possédait toutes les grâces de son âge, de l'esprit, de la fortune et des espérances, son père étant trésorier général des États de Bretagne.

Est-ce sous les auspices des Contades que le colonel de Séchelles fut présenté à la famille Magon ? Ne dut-il, au contraire, leur puissante protection qu'au mariage qui faisait de lui leur allié et lui assurait l'appui d'un maréchal de France influent et respecté ? Nous n'avons pu le découvrir. Mais, dès ce moment, la protection de l'illustre soldat lui fut assurée. On la verra bientôt s'étendre sur la jeune femme en des conditions aussi bizarres que mystérieuses.

(1) Les événemens qui suivirent et son grand âge l'empêchèrent d'en prendre effectivement possession. Il résulte de recherches aux Archives de Nancy qu'il ne parut pas dans cette ville, où il n'existe d'autre souvenir de lui que la minute des complimens que lui adressa, le 21 juin 1788, la municipalité.

Le mariage, auquel M<sup>lle</sup> Magon, séduite par ce colonel de vingt ans, avait joyeusement consenti, fut célébré à Saint-Malo le 11 août 1758. Les époux ne demeurèrent ensemble que quelques mois. Le 18 février suivant, le maréchal dut reprendre le commandement de l'armée d'Allemagne et le colonel de Séchelles celui de son régiment qui faisait partie de cette armée. M<sup>me</sup> de Séchelles, après son mariage, s'était rendue en Picardie. Elle y resta confiée à sa belle-mère, ne voyant son mari qu'à de rares intervalles.

Du fond de leur solitude, les deux femmes suivirent avec angoisse les péripéties de la campagne qui venait de s'ouvrir. Ces péripéties, de jour en jour, se multipliaient et s'aggravaient. Les combats se succédaient sans modifier la situation des belligérans. Plusieurs mois s'écoulèrent ainsi, et M<sup>me</sup> de Séchelles venait de déclarer à sa famille qu'elle était grosse, lorsque, au commencement d'août, lui arriva la douloureuse nouvelle de la défaite qu'à Minden, en Westphalie, le duc Ferdinand de Brunswick avait fait subir, le 1<sup>er</sup> du même mois, à l'armée commandée par le maréchal de Contades.

Les résultats de cette défaite étaient désastreux pour nos armes. Sur 12240 hommes engagés, 2977 avaient été tués, dont 130 officiers. On comptait 1450 blessés, prisonniers ou disparus, parmi lesquels des officiers au nombre de 182. Sur cette liste où les noms d'illustres héritiers de la noblesse française : Chimay, La Fayette, La Murinais, Montmorency, Sabran, Maugiron, Poyanne et tant d'autres étaient inscrits en lettres de sang, figurait le colonel de Séchelles. En chargeant les Anglais à la tête de son régiment, il avait reçu deux coups de sabre sur le crâne et était tombé au pouvoir de l'ennemi. Ses soldats, bien que leurs rangs fussent décimés par la mitraille, étaient parvenus à le délivrer et l'avaient transporté aux ambulances encombrées déjà de blessés et de morts, où, dans la panique générale causée par cette défaite inattendue, les médecins ne pouvaient prodiguer à ce qui vivait encore que des soins hâtifs et insuffisants.

Désespérées, sa femme et sa mère partirent aussitôt pour Paris, afin d'être plus à portée de recevoir des nouvelles. Elles trouvèrent la capitale en proie au plus violent émoi. Ce qu'on racontait d'un événement qui rappelait Rosbach y avait jeté la consternation. Les familiers du maréchal de Belle-Isle, ministre de la Guerre, colportaient le contenu des lettres qu'il avait reçues

de Contades et d'un de ses lieutenans, le marquis d'Armentières. « Je viens d'être battu, écrivait le premier. Je suis forcé de passer le Weser pour me retirer par la Hesse. » D'Armentières entraînait dans plus de détails : « Nous avons attaqué ce matin les ennemis et ils nous ont battus. La cavalerie, la gendarmerie et les carabiniers ont beaucoup perdu. Nous avons attaqué de l'infanterie anglaise qui nous a bien entamés sans pouvoir la défaire. Il n'y a que trois ou quatre escadrons des ennemis qui aient paru. On a déterminé de se retirer en Hesse par la rive droite du Weser. Nous allons marcher toute la nuit. »

Naturellement, comme il arrive toujours en pareil cas, on exagérait l'importance du désastre. On parlait de quinze mille morts. On traçait de la retraite commencée le tableau le plus sinistre. On la représentait comme une fuite désordonnée qui nous faisait perdre tout le terrain conquis. On voyait déjà les Anglais et les Prussiens passant la frontière dépourvue de défenseurs. Maintenant qu'on commençait à connaître la composition des troupes qui avaient pris part à l'action, on se demandait, sans parvenir à se l'expliquer, comment « soixante escadrons de la première cavalerie de l'Europe, combattant en plaine, n'avaient pu rompre et refouler neuf ou dix bataillons d'infanterie, tandis que, quelques instans après, une poignée de cavalerie ennemie avait mis en déroute quatre brigades d'infanterie (1). »

Les adversaires du maréchal de Contades dénonçaient son incapacité, accusaient l'insuffisance et la défectuosité de ses dispositions, lui faisaient honte d'avoir laissé saisir ses équipages et jusqu'à sa correspondance (2). Ses amis protestaient, imputaient au duc de Broglie, qui commandait sous ses ordres, la responsabilité de l'échec, lequel, disaient-ils, était uniquement dû au

(1) Belle-Isle à Contades, 11 août 1759, *Archives de la Guerre*.

(2) « J'ai, je vous l'avoue, toujours sur le cœur la perte de vos gros équipages, qui sûrement n'auraient pas été pris si chacun avait fait ce qu'il pouvait. Je partage de tout mon cœur ce que vous y avez perdu personnellement. Je suis véritablement peiné de tous vos papiers et de ceux de M. de Monteynard. Vous me permettez de vous dire que, pour un homme aussi prudent que vous l'êtes, il ne faut jamais laisser des papiers dans les circonstances où vous vous êtes trouvé, éloignés de votre personne. J'ai appris cela des premiers généraux sous lesquels j'ai servi. Il faut toujours, en pareil cas, les mettre avec le Trésor, qu'on a toujours en garde particulière et qu'on a toujours soin de faire passer en sûreté. Je l'ai toujours pratiqué dans ma marche de Prague, où ils étaient toujours après le Trésor, avec ordre à un secrétaire d'y mettre le feu en cas de malheur. Je voudrais de tout mon cœur vous avoir fait part plus tôt de cette anecdote. » Belle-Isle à Contades, 13 août 1759, *Archives de la Guerre*.

mauvais vouloir apporté par ce général dans l'exécution du plan arrêté la veille par le conseil de guerre où avait été discutée l'opportunité de la bataille et où on avait décidé de la livrer. C'est parce que Broglie n'avait pas obéi qu'à les en croire, Contades avait été battu (1).

Ces débats, qui passionnaient Paris, laissaient indifférentes, on le devine, Mesdames Hérault de Séchelles. Toutes à leur douleur et au regret de ne pouvoir elles-mêmes prodiguer des soins à leur cher blessé, elles maudissaient la distance qui les séparait de lui et attendaient anxieuses les courriers du maréchal de Contades. L'un d'eux cependant les rassura. Le colonel était à Cassel, où l'avait fait transporter le maréchal, avec MM. de Poyanne et de Maugiron. « Ils sont aussi bien qu'ils puissent être. » Elles le crurent sauvé, et s'en montrèrent d'autant plus heureuses qu'on leur rapportait que le Roi réservait à M. de Séchelles l'intendance d'Alsace pour le cas où le jeune officier serait empêché par ses blessures de rester au service. Mais il était écrit que leurs espérances ne se réaliseraient pas. L'état du blessé s'aggrava et la nouvelle de sa mort, survenue le 18 août, leur parvint à la fin de ce mois (2).

Le nom qu'il portait s'éteignait avec lui. Il ne pouvait revivre que si l'enfant à naître était un fils. C'est un fils qu'assurément a souhaité d'avoir la veuve du colonel de Séchelles et il n'est pas douteux que la veuve de René Hérault se soit associée à ce souhait. Mieux eût valu pour elles cependant que ce fils ne naquît jamais. Elles n'eussent pas connu les tourmens, les angoisses et la douleur que leur réservaient, à trente ans de là, les agitations de sa vie et sa mort, non moins tragique que celle de son père, mais non relevée par le même héroïsme.

Jean Hérault vint au monde à Paris dans les premières

(1) Les papiers et lettres du temps témoignent de la vivacité des débats auxquels cette question donna lieu. Il ne semble pas d'ailleurs que, ni à ce moment, ni depuis, et pas plus dans le public d'alors que dans les conseils du roi, elle ait été résolue. Belle-Isle, dans ses lettres à Contades, affecte de lui donner raison et déclare que le roi est de son avis. Mais, Belle-Isle n'aimait pas les Broglie. Il n'ignorait pas que ceux-ci le lui rendaient, et peut-être son opinion n'est-elle pas désintéressée. D'autre part, les raisons que lui oppose Broglie ont leur éloquence. Elles seraient probantes si l'on n'y pouvait objecter que celles de Contades ne le sont pas moins. De nos jours, dans son beau livre : *le Secret du Roi*, l'éminent et regretté duc de Broglie a pris parti pour celui des acteurs dont il portait le nom.

(2) La *Gazette de France* l'annonça le 1<sup>er</sup> septembre.

semaines de 1760. A ce moment, le maréchal de Contades, après avoir remis son commandement d'Allemagne au duc de Broglie nommé maréchal de France, avait obéi aux ordres qui le rappelaient, sans que ce rappel eût revêtu cependant le caractère d'une disgrâce. Un grand poste lui était promis. Dans un repos nécessité par ses longues fatigues, il attendait un gage positif de la confiance que le roi et M<sup>me</sup> de Pompadour ne cessaient de lui témoigner. Tout porte donc à croire qu'il était à Paris lorsque M<sup>me</sup> Hérault de Séchelles accoucha et qu'à cette époque, s'éveilla la sollicitude paternelle dont on le vit bientôt entourer le nouveau-né.

Celle qu'on le vit aussi, à la même date, prodiguer à la mère, sa cousine par alliance, avait-elle une origine plus ancienne? Datait-elle du temps où, à Saint-Malo, il s'était rencontré avec M<sup>lle</sup> Magon de la Lande encore enfant? N'était-elle au contraire que la conséquence naturelle de l'intérêt qu'il avait porté au colonel de Séchelles et qu'après la mort de celui-ci, il entendait continuer à sa veuve? Tout à cet égard demeure doute et mystère, et, encore que la question eût mérité d'être éclaircie, ne fût-ce que pour établir quelles influences ataviques se sont exercées sur le dernier des Séchelles, on en est réduit à se contenter de ce que nous a légué sur ce point une tradition familiale ininterrompue jusqu'à nos jours et que n'ont jamais mise en doute ceux qui étaient le mieux placés pour en contester ou en affirmer la vérité. Si cette tradition est fondée, la sollicitude du maréchal pour la mère et pour l'enfant s'explique mieux. Elle aurait tenu au droit qu'il avait de se croire le père de l'héritier des Hérault.

On ne saurait méconnaître ce qu'une telle supposition présente d'in vraisemblable, alors qu'à l'époque où commence à s'exercer la sollicitude qu'elle prétend expliquer, le maréchal avait cinquante-six ans et M<sup>me</sup> de Séchelles dix-sept. Elle ne vaudrait même pas de fixer plus longtemps l'attention, si certains faits probans ne venaient la corroborer, et notamment celui-ci, c'est qu'à dater de la naissance de Jean Hérault, sa mère devenue veuve et le maréchal, qui vivait quasi séparé de sa femme, ont associé leurs vies aussi étroitement que le permettaient les convenances. Quand ils sont à Paris, ils se voient tous les jours. Lorsque le maréchal réside dans ses terres de Montjouffroy, M<sup>me</sup> Hérault et l'enfant sont auprès de lui. Ils ont là leur appartement à

demeure (1). En 1767, l'enfant ayant atteint sa septième année, le maréchal veut posséder son portrait à Montjouffroy. Il le commande au peintre Drouais (2). Puis lorsqu'en 1788, la grand'mère Hérault ayant vendu le château de Séchelles va s'installer définitivement avec sa belle-fille dans sa propriété de Livry, aux environs de Paris, le maréchal y vient vivre aussi souvent et aussi longtemps qu'il le peut. Lui-même possède une terre à Livry. Elle avait appartenu en dernier lieu au duc de Lorges, beau-frère de Saint-Simon, à la marquise de Plessis-Bellière, à M. de Bois-andré et c'est de ce dernier qu'il l'a achetée (3). Mais, il y réside peu et loge de préférence sous le même toit que son amie. C'est là qu'il se réfugiera, la Terreur venue, là qu'il sera arrêté en 1793 et là enfin qu'en 1795, il mourra entre les bras de Mesdames Hérault, dont il a partagé la douleur quand le fils de l'une, petit-fils de l'autre, a péri sur l'échafaud.

Ces faits sont indéniables. Ils obligent à conclure ou que la tradition dont nous avons parlé exprime la vérité ou qu'une amitié constante et tendre a été dénaturée par la légende. L'une et l'autre de ces interprétations expliquent d'ailleurs également l'affection du maréchal pour le futur conventionnel. C'est tout ce qu'il y a lieu d'en retenir, sans chercher davantage à savoir si, dans les veines de Hérault de Séchelles, cet apôtre du terrorisme persécuteur et brutal, et qui l'a fougueusement prôné, coulait seulement le sang du lieutenant général de police qu'on vit pratiquer contre ses justiciables tant de procédés inquisitoriaux, ou s'il s'y est mêlé quelques gouttes de celui que tenait le maréchal de Contades de son aïeul, ce sous-gouverneur de Gaston d'Orléans, duquel ses contemporains ont dit que son élève n'apprit de lui qu'à jurer (4).

### III

La carrière des armes avait trop peu réussi à la famille Hérault de Séchelles pour qu'elle songeât à diriger de ce côté son

(1) La chambre de M<sup>me</sup> Hérault de Séchelles au château de Montjouffroy existe encore et a conservé son nom.

(2) Ce portrait est à Montjouffroy et représente un délicieux enfant vêtu de blanc. Il y en a aussi une réplique chez Madame la duchesse de Polignac.

(3) *Livry et son abbaye*, par l'abbé A. E. Genty. Paris, 1893.

(4) Registres d'Hozier.



unique héritier. De bonne heure, sa mère le destina à la magistrature. Non moins qu'à l'armée, il était assuré d'y faire rapidement un brillant chemin, grâce aux souvenirs de son grand-père comme aussi grâce au goût très vif que, de bonne heure, il manifestait pour les belles-lettres, le droit et toutes les choses intellectuelles. Dès l'âge de vingt ans, avocat du roi au Châtelet, il s'essayait à écrire autant qu'à parler, ayant tout à la fois des prétentions au beau style et au beau langage. La grande comédienne Clairon lui apprenait à bien dire. C'est sans doute en se rappelant les leçons qu'elle lui a données que plus tard, dans sa *Théorie de l'ambition*, il consacrera un chapitre aux qualités de pensée, de diction et de geste que doit acquérir quiconque veut être orateur. Quant à l'art d'écrire, c'est dans les classiques grecs, latins et français et surtout dans Jean-Jacques Rousseau, dans Buffon qu'il en cherchait le secret.

Il professait pour ces deux écrivains une admiration sans limites. Le second était encore vivant. Il voulut se rapprocher de lui. Il lui écrivit au château de Montbard pour solliciter l'honneur d'y être reçu. C'était en 1785. Il venait d'entrer au Parlement comme avocat général. « Je regarderai comme l'époque la plus glorieuse de ma vie, si vous voulez bien m'honorer d'un peu d'amitié, si l'interprète de la nature daigne quelquefois communiquer ses pensées à celui qui devrait être l'interprète de la société. » Buffon répondit en invitant le jeune magistrat à venir passer quelques jours auprès de lui. Durant la route, Hérault de Séchelles relut l'une des œuvres de son amphitryon. « Je me nourris de ce style grand, relevé, mais simple, qui généralise tout, qui découvre une multitude de rapports, dont on ne peut changer ni déplacer un mot (1). » Il passa là quelques jours dans un véritable enchantement et revint débordant d'un enthousiasme qui éclate à chacune des pages de son *Voyage à Montbard*.

L'admiration que lui inspirait Jean-Jacques n'était pas moins vive, quoique affectant d'autres formes. Il en témoigna en faisant le voyage de Hollande à l'effet de devenir possesseur du manuscrit autographe de *la Nouvelle Héloïse* et en payant au prix de 24 000 livres la satisfaction de l'avoir dans sa bibliothèque,

(1) Annotations de la main de Hérault de Séchelles sur un exemplaire de ses œuvres, conservé à la Bibliothèque Nationale (manuscrits).

à côté d'un portrait de M<sup>me</sup> de Warens, peint sur émail (1).

Cette bibliothèque, installée dans l'élégant appartement qu'il occupait au deuxième étage d'une maison située rue Basse-du-Rempart et appartenant à sa grand'mère était celle d'un lettré, avidement curieux de toutes les manifestations de l'esprit. Les livres de piété s'y mêlaient aux livres profanes. Les oraisons funèbres de Bossuet, les sermons de Massillon et de Bourdaloue, y coudoyaient La Fontaine et Voltaire; les Pères de l'Église y figuraient à côté de *Daphnis et Chloé*; les plus illustres philosophes à côté des vieux conteurs français. Les reliures somptueuses de ces livres n'empêchaient pas leur propriétaire de les ouvrir à toute heure et de consacrer à leur lecture tout le temps que lui laissaient ses occupations professionnelles et celles qu'il s'imposait volontairement. Tout eût attesté qu'il était surtout homme de travail et d'étude, si sa tenue habituelle, « redingote de bazine anglaise, doublée de taffetas bleu, » et le boudoir qui s'ouvrait à côté de la bibliothèque, « tendu de papier jaune anglais, avec bordure en arabesques, des amours au plafond, un lit de repos et une glace qui va de haut en bas, » n'eussent aussi révélé le petit-maître, le libertin de qualité, l'homme de plaisirs, celui que les femmes, lorsque, entre elles, elles parlaient de lui, appelaient le délicieux Sêchelles.

La vérité, c'est qu'il apportait au travail et aux divertissemens la même ardeur, attachait autant de prix à ce qui l'amusaient qu'à ce qui l'obligeait à penser, se plaisant à confondre, dans l'entraînement de ses passions si diverses, les satisfactions de l'intelligence et celles des sens, les devoirs du magistrat et les distractions mondaines, trouvant assez de temps pour ne pas négliger les uns et pour se livrer aux autres, dont le charme s'augmentait pour lui de l'attrait qu'il exerçait sur les femmes et de sa facilité à subir le leur.

En ces temps-là, il est aisé de le suivre à toutes les étapes de son existence quotidienne. Ce jeune homme, d'une élégance raffinée, dont « une énorme chevelure » encadre l'aimable visage, éclairé par de beaux yeux rieurs, qui descend, dès le matin, de son « whisky » devant la porte du palais où siège le Parlement et parlera tout à l'heure, vêtu de la toge, devant les hommes graves qui rendent la justice au nom du roi, c'est

(1) Catalogue de ses livres, dressé en vue de la vente qui en fut faite le 25 brumaire de l'an X. Bibliothèque de la Chambre des députés.

M. l'avocat général Hérauld de Séchelles; c'est lui aussi qui, le soir venu, après une promenade au bois et s'il ne parade pas dans les salons de la duchesse de Polignac, sa cousine, se glissera chez quelqu'une des filles à la mode, à moins qu'il n'aille la rejoindre dans une petite maison, « temple des plaisirs. »

Si tard qu'il ait veillé en ces galantes compagnies, il sera, le lendemain, debout de bonne heure pour préparer sa besogne de la journée, ouvrir ses livres, ou tracer en hâte quelques lignes dans le genre de celles-ci :

« Crois-toi, connais-toi, respecte-toi. La pratique habituelle de ces trois maximes fait l'homme sain, éclairé, bon et heureux. — Ayez une haute idée de vos facultés et travaillez, vous les triplerez. — Un livre et un homme même médiocres sont utiles à un méditatif. Ce sont des prétextes pour penser. De plus, la bêtise rafraîchit l'homme échauffé par le génie ou l'esprit. — Récapituler en se couchant toutes les opérations de la journée pour fonder le codicille dans sa substance et se l'assimiler. — Se consoler du mal réel par un bonheur idéal; se réfugier de son cœur dans sa tête. — Se faire le second de beaucoup de gens, le premier de tous les absents et le second de tous les présents. — Avouer de soi un petit défaut qui tienne à une qualité fort estimée (1). — Pour l'âme qui a été occupée par les passions, il n'y a plus que la gloire. — La douleur a des charmes et cela est heureux pour l'homme destiné presque exclusivement au malheur. Mais, avant d'attendrir, il faut y préparer; autrement, les larmes ne viendront pas, quelque touchant que soit l'objet, et des urnes sans douleur, mais non sans art, obtiendront ce que des cendres réelles n'ont pu arracher. J'en ai un exemple sous les yeux. A Falaise, M. de Tourny a répandu dans différentes parties de son jardin les tombes de son père, de sa fille, de son amie et d'une momie. Croiriez-vous que la mieux enterrée de tout cela, c'est la momie? Elle est au fond d'un noir souterrain où trente marches conduisent, tandis que le père, la femme, la fille, l'amie sont jetés en plein champ comme des betteraves. Aussi, je l'avoue, si intéressantes que fussent ces inscriptions : A ma femme, à mon père, à ma fille, je n'ai pleuré que la momie (2). »

Voilà qui révèle, on le reconnaîtra, un esprit cultivé, médi-

(1) *Théorie de l'ambition.*

(2) *Annotations inédites.*

tatif, appliqué à tout observer au dedans de lui comme au dehors, mais railleur, sceptique, dissimulé, utilitaire, — nous disons aujourd'hui arriviste, — dont les convictions n'ont d'autre source et d'autre base que son intérêt personnel. Il était bon de le constater, car rien n'explique mieux la métamorphose prochaine vers laquelle les événemens vont le faire marcher à grands pas. A cette heure, gentilhomme à la mode, magistrat d'avenir, châtelain accueillant et heureux d'avoir nombreuse compagnie, durant l'été, dans sa terre d'Épône, il n'était encore qu'un homme affamé de renommée, aux manières engageantes, aux formes douces, désireux de plaire, flattant son monde, les jeunes avocats surtout, cherchant à se les attacher par des prévenances et des politesses, persuadé que leurs suffrages l'aideraient à réaliser ses ambitions vivement surexcitées par son élévation au poste d'avocat général, alors qu'il avait à peine vingt-cinq ans.

Cette élévation, il la devait au maréchal de Contades, qui vantait en toute occasion ses mérites, et surtout à sa cousine, la duchesse de Polignac. Elle l'avait présenté à Marie-Antoinette. La reine s'était intéressée à ce jeune magistrat, chez qui les grâces de l'esprit égalaient celles du visage et qui, partout où il se montrait, brillait au premier rang par les unes et par les autres. La vie alors semble n'avoir pour lui que des sourires et ne lui réserver que des faveurs. Toutes les portes s'ouvrent à son approche. Il est la coqueluche des femmes; il le sait, en use et en abuse, sans perdre de vue ce que lui commande sa carrière; roué discret, et ambitieux contenu, qui attend son heure et l'occasion, et se livre, en attendant, sous des dehors de tenue correcte et de sage réserve, à tous les agrémens que dans le rang qu'il occupe, et sa fortune aidant, il lui est aisé de goûter. Il est entièrement à sa place dans ces temps précurseurs de mémorables cataclysmes et dont Talleyrand a dit qu'il faut y avoir vécu, pour connaître la douceur de vivre.

Sous la parure intellectuelle et matérielle qui le rend alors si séduisant, rien encore n'annonce le révolutionnaire fougueux qui couve en lui. Il assiste, sans que rien le révèle, aux préludes de la Révolution, toujours en apparence du côté de l'autorité royale qui semble n'avoir pas de serviteur plus respectueux. Mais, vient le 14 juillet 1789 : ce jour-là, il éclate et se dévoile. L'insurgé perce brusquement sous le magistrat. Il se joint aux bandes qui

marchent contre la Bastille. Bientôt après, en se vantant d'avoir figuré ce jour-là dans les rangs de la populace, il rappellera, pour s'en faire un titre aux suffrages des électeurs, que deux combattants ont été tués à son côté. Ce n'est donc pas en curieux qu'il assiste à ce spectacle, mais en acteur, et si sa présence au milieu de l'émeute qu'encouragent ses propos et, ses exemples est véritablement extraordinaire, elle l'est moins pourtant que l'impunité assurée à la scandaleuse violation de ses devoirs de magistrat. Au lendemain de l'événement, il occupe en effet son siège sans qu'aucune voix s'élève pour flétrir sa conduite et demander justice, preuve douloureuse de l'impuissance dans laquelle est tombée l'autorité royale en ce jour de fureurs sanglantes.

Dès ce moment, en dépit de ses fonctions qu'il conserve, en dépit des adjurations de sa mère, de sa grand-mère, et probablement du vieux maréchal, il va briser le cercle des traditions familiales dans lequel il a grandi; il abdiquera le royalisme qu'il a toujours professé et sera à jamais enrôlé dans le parti des démocrates. La métamorphose est complète autant que soudaine. Beaucoup d'autres de qui l'on n'attendait guère pareil revirement ont fait comme lui, — dans le Parlement même on peut citer Lepelletier de Saint-Fargeau, — mais aucun avec la même violence, ni avec la même fougue.

S'est-il jeté dans le parti de la Révolution, comme le dit un de ses biographes (1), parce que son collègue Daunbray lui portait ombrage et faisait obstacle à son avancement? C'est attribuer à un grand effet une cause par trop minime. Il était assez bien en cour pour avoir raison de ses concurrents les plus redoutables, et, à son âge, déjà parvenu si haut, il pouvait se flatter de poursuivre sa carrière avec un égal bonheur si l'ancien régime eût duré. Mais il le sentait perdu, voyait venir le nouveau; et, dépourvu de conviction, de discipline morale, possédé « d'un goût déterminé pour la métaphysique et d'un désir effréné de renommée, » il se donna au parti qui lui parut devoir le mieux réaliser les visées de son âme ambitieuse. En tout cas, sa défection fut définitive et sans retour.

Durant l'automne qui suivit la prise de la Bastille, il se trouvait en son château d'Epone, dont il faisait les honneurs à quelques invités. L'un d'eux, Bellart, alors avocat au Parle-

(1) Feller, *Dictionnaire biographique*.

ment (1), nous a laissé un récit où l'on entend Hérault de Séchelles, entré déjà dans le camp de la Révolution, tenir des propos violens, cyniques et révoltans. Il avait jeté le masque et se révélait tout entier : « J'entendis des propositions à me faire dresser les cheveux sur la tête, raconte Bellart. Dieu, les religions, jusqu'au respect dû à la paternité, tout fut mis en question, et avec un cynisme et une liberté d'expressions qui me firent me tâter plus d'une fois pour savoir si je ne rêvais pas et si j'étais bien véritablement chez un des premiers magistrats de France. Dans les discussions, le maître de la maison se reposait des impiétés avec des obscénités. »

Nous devons au même témoin cet autre trait qui complète la physionomie d'Hérault de Séchelles nouvelle manière. Ayant assisté à la prise de la Bastille, il avait vu la tête de Berthier portée au bout d'une pique par ses assassins; Foulon, beau-père de Berthier, traîné dans un cabriolet par d'autres scélérats; et la rencontre des deux sinistres cortèges qui voulurent, après s'être réunis, obliger le vivant à embrasser la tête du mort. Il racontait cette scène hideuse, plaisamment, comme si elle n'eût été que ridicule.

— Figurez-vous un peu cette scène, narrait-il en ricanant, et ce malotru présentant la tête au beau-père comme s'il eût dit au gendre : « Baise papa... baise papa. »

Bellart confesse qu'il en eut le frisson.

#### IV

Lancé dans cette voie, Hérault de Séchelles ne devait plus s'arrêter. Les plus modérés et les plus prudens, s'ils ont le malheur d'y entrer, sont entraînés plus loin qu'ils ne veulent : à plus forte raison ceux qui ne possèdent, — c'est le cas de notre personnage, — ni la prudence ni la modération. Dans sa famille, son revirement faisait scandale. Sa mère et sa grand'mère en gémissaient. Les tragiques événemens du mois de juillet 1789 les avaient trouvées en villégiature estivale au « Grand Berceau, » leur résidence de Livry. Elles résolurent d'y rester et de ne pas rentrer à Paris. Le maréchal de Contades alla les rejoindre. De-

(1) On sait qu'il fut procureur général sous la Restauration. Les détails qui suivent sont extraits de l'introduction placée en tête de ses œuvres.

puis cinq ans octogénaire, mais ayant conservé, quoique impotent, toutes ses facultés intellectuelles, il vivait à peu près séparé de sa famille, qui, d'ailleurs, ne tarda pas à émigrer. Il n'attachait plus de prix qu'au plaisir qu'il goûtait dans la société de son amie. Quel qu'eût été le caractère de leurs relations antérieures, son âge, celui de M<sup>me</sup> Hérault de Séchelles, qui touchait à la cinquantaine, la présence auprès d'eux de la vénérable veuve de René Hérault, ne laissaient guère de place aux commentaires calomnieux ou malveillans. Comme, d'autre part, il préférait au séjour de Montjouffroy celui de Livry, il adopta définitivement cette résidence et s'installa chez ces dames, où il était assuré de recevoir les soins que réclamait son état. La jouissance de sa propre maison, voisine de la leur, fut abandonnée à ses domestiques ; il ouvrit son parc à la population de Livry ; et, décidé à ne pas émigrer, il voulut donner une preuve de son adhésion aux doctrines nouvelles en autorisant la municipalité à célébrer dans ses jardins les fêtes civiques qui devenaient de plus en plus fréquentes.

C'est de Livry que ses hôtes et lui assistèrent aux malheurs publics sans en trop souffrir personnellement, mais affligés à l'excès de voir figurer le dernier des Séchelles au premier rang des ennemis de la royauté. Cependant, la demeure maternelle ne lui fut pas fermée. Il venait souvent au Grand Berceau. S'il était condamné à y entendre des reproches, il y rencontrait toujours une tendresse ardente et sincère, que ne parvenaient pas à décourager ses propos. Jusqu'au jour où il devint pour ses propres complices l'objet de la suspicion qui lui coûta la vie, sa protection s'étendit sur tout ce qui lui était allié. La population de Livry elle-même en profita ; elle ne subit qu'accidentellement le contre-coup de la tourmente. Quelques nobles familles qui s'étaient réfugiées dans cette petite commune, — les Bésigny, les Berny, les Jarjays, — furent laissées en repos tant que Hérault de Séchelles conserva son influence (1).

Quant à lui, il poursuivait sa carrière, en homme que rien n'intimide et ne paralyse. Il avait cherché la popularité ; elle lui arrivait avec un cortège de satisfactions et de faveurs. En

(1) Au commencement de 1793, on eut à Livry le spectacle alors bien étonnant d'un mariage célébré publiquement à l'église : celui de M<sup>me</sup> de Jarjays, fille de l'homme courageux qui avait entrepris de sauver Marie-Antoinette, avec M. de Berny. — *Notes manuscrites* de l'abbé Esnot.

1790, lorsque les électeurs furent appelés à désigner des juges, les suffrages de ceux de Paris se portèrent sur Hérault de Séchelles. Le moment des violences n'était pas encore venu. Bien que les actes eussent pour effet de briser toutes les institutions du passé, les paroles restaient modérées. On en trouve la preuve dans le langage que tint le nouveau magistrat à ceux qui l'avaient élu. « Le choix de mes concitoyens a surpassé mon attente. Mais, au moment que vos suffrages m'ont fait remonter au rang des juges, je n'ai dû écouter que les voix de la patrie et je me suis empressé de lire mon devoir dans une bienveillance qui m'honore. Ainsi, au milieu d'une révolution qui a tout changé, je vous devrai, messieurs, de me retrouver encore le même en continuant à consacrer ma vie au maintien de la justice et aux intérêts de l'humanité. »

Cette modération ne trompait pas tout le monde. La grand-mère Hérault, qui considérait l'élection des magistrats comme un attentat à l'autorité du roi, reprocha à son petit-fils de s'être laissé nommer par une assemblée électorale. Mais il était habile à se faire pardonner. L'événement n'enleva rien à l'intimité des relations de famille. Hérault continua à se partager entre Paris où le retenaient ses fonctions et ses espoirs d'avenir, Livry où l'appelaient les nobles femmes qui l'avaient élevé, et sa terre d'Épone où il aimait à aller se délasser de ses travaux.

Au commencement de l'année suivante, il fut envoyé en Alsace, comme commissaire du roi, avec Mathieu Dumas, alors colonel du régiment de Languedoc-Infanterie, et le président Foisset, du tribunal de Nancy. Il s'agissait de rétablir l'ordre dans cette province, où la Révolution avait pris, dès ses débuts, un caractère de guerre civile. Il ne fallait, pour réussir dans une telle mission, que de la fermeté et un sincère désir de conciliation. Secondé par ses deux collègues, Hérault de Séchelles donna tout ce qu'on attendait de lui. Mais ce fut sa dernière manifestation modérée. Nommé, dès son retour à Paris, commissaire du roi au Tribunal de cassation, il ne fit qu'y passer. Au mois de septembre suivant, les électeurs de la Seine l'envoyèrent à l'Assemblée législative. Il avait alors trente et un ans.

Un portrait de lui que j'ai sous les yeux date de cette époque. Il y est représenté vêtu d'un habit couleur de noisette à collet rabattu, les revers du gilet blanc étalés sur ceux de l'habit, une ample cravate blanche formant jabot, les cheveux poudrés,



douclés aux extrémités. La figure est douce, grave, l'œil mélancolique avec une expression de bonté. Rien n'y révèle le railleur cynique que nous a dépeint Bellart, ni l'insurgé qui a marché contre la Bastille. Sous cette physionomie d'aristocrate, il est difficile de deviner le terroriste de demain, le député qui va se ranger parmi les plus menaçans et que ses propos audacieux porteront à la présidence de l'Assemblée dans laquelle il vient d'entrer, et plus tard à celle de la Convention où il siègera comme député de Seine-et-Oise.

Mais, ne nous méprenons pas : ce masque est menteur ! Les pensées qu'il nous cache ne tarderont pas à surgir, à éclater, à se traduire dans les actes et les paroles, qui nous montreront l'homme à nu, alors que, loin de se contenir, il aura tout intérêt à se montrer tel qu'il est. Il va maintenant brûler ses dieux d'antan, attaquer les souverains dont la bienveillance a tant contribué à satisfaire ses ambitions. Royaliste de naissance, il approuvera la mort du roi ; catholique d'éducation, il détruira les sanctuaires, brisera les autels : « La nature doit être le Dieu des Français, comme l'univers est son temple. Il faut remplacer les rêveries du paganisme et les folies de l'Église par la Raison et la Vérité, les religions mensongères par l'étude de la nature. » Aristocrate de naissance, il souhaitera : « F..., entre nous que l'aristocratie s'en aille, par en haut et par en bas. » A la Législative, il prélude à ce qu'il fera et écrira par la suite, en s'associant à toutes les mesures inquisitoriales et arbitraires ; en en prenant parfois l'initiative, comme, par exemple, lorsqu'il propose à ses collègues, qui l'approuvent, l'établissement du tribunal criminel que remplacera bientôt le tribunal révolutionnaire de sinistre mémoire.

C'est vers ce temps, alors que sa métamorphose est complète et publique, qu'un soir, en rentrant chez lui, après avoir voté la déchéance de la royauté et l'emprisonnement de la famille royale, il trouve sur son bureau cette lettre anonyme, saisie plus tard parmi ses papiers, qui lui apporte le témoignage insultant du mépris et des haines que d'honnêtes gens lui ont voués :

« Que de vils factieux, d'infâmes scélérats sortis de la fange inventent et exécutent tous les crimes présumables pour se maintenir dans l'autorité qu'ils ont usurpée, c'est ce qui ne surprendra pas ceux qui connaissent la canaille et sa férocité. Mais

qu'un gentilhomme français, promu aux plus hautes dignités, un magistrat chargé de maintenir les lois, un Hérault de Séchelles en un mot, s'associe et préside cette horde effrénée, trahisse son corps, assassine son roi, c'est le comble de la scélératesse et de l'abomination. »

Ces propos ne sont pas pour l'émouvoir, ni pour le ramener en arrière. Il est probable qu'il y répond, en haussant les épaules, ce qu'il a déjà répondu à un ami qui lui faisait part de l'indignation et de l'étonnement que suggérait sa conduite politique à l'illustre Lavater :

— Ces gens-là ne comprennent rien à notre situation !

Peut-être, d'ailleurs, à côté de cette lettre vengeresse, en a-t-il trouvé d'autres d'un ton très différent, propres à la lui faire oublier, quelque billet doux de sa maîtresse du moment, d'autant plus appliquée à le flatter et à lui plaire qu'il devient chaque jour plus puissant. Rien n'étant indifférent dans l'existence d'un homme tel que celui-ci, on ne saurait passer sous silence les traits qui démontrent que les préoccupations et les soucis de sa vie publique n'apportaient pas d'entraves à sa vie de plaisirs. Il continuait à mener de front l'une et l'autre.

Sa liaison avec M<sup>me</sup> de Saint-Amaranthe, veuve d'un honorable officier, dégringolée dans les bas-fonds de la galanterie jusqu'à devenir tenancière d'une maison de jeux au Palais-Royal (1), avait déjà fait quelque bruit. Des personnalités politiques fréquentaient les salons de cette femme. Hérault de Séchelles s'y était trouvé avec beaucoup d'autres et avait eu part à ses faveurs. Sa jalousie, sa mobilité, et plus encore la lassitude avaient brisé cette chaîne fragile. Il était alors tombé dans les mains d'une sirène qui ne valait pas mieux : Barbe-Suzanne Giroux, épouse Quillet, plus connue sous le nom de M<sup>me</sup> de Morency, maîtresse du député Quinette, jeune et jolie créature, extravagante et détraquée, à qui l'on doit, outre quelques romans publiés sous le Consulat et l'Empire, cette profession de foi qui la juge et la classe : « La connaissance que j'ai des hommes m'a appris à traiter l'amour cavalièrement. » Elle traita de la sorte son mari, Quinette, Fabre d'Églantine, Biron, Dumouriez et une infinité d'autres. Dans un de ces romans qu'elle prétend être

(1) On sait qu'elle fut envoyée à la guillotine peu de temps avant le 9 thermidor, avec sa fille, son fils et son gendre Sartines, dans la fameuse journée dite des « Chemises rouges. »

l'histoire de sa vie, histoire en tous cas très scandaleuse, elle a raconté sa liaison avec eux et surtout avec le « délicieux Séchelles. » Elle y a même inséré quelques lettres de lui (1).

Sur beaucoup de points, ses dires sont suspects, l'inexactitude en est grossière. Quant aux lettres qu'elle attribue à son amant, il est visible qu'elle les a modifiées pour les mettre d'accord avec son récit et que, profitant de ce qu'elles ne portent pas de date, elle en a interverti l'ordre chronologique, en vue de nous faire croire, ce que démentent les faits, que la liaison durait encore lorsque Hérault fut condamné. Mais, ces réserves faites, il faut reconnaître que les lettres qu'elle cite ont, en plus d'un passage, une valeur documentaire qui permet de les considérer comme des pièces historiques. Elles nous révèlent sous son vrai jour le libertin qu'il y avait dans Hérault de Séchelles, le jouisseur effréné, mitigé d'un sentimental parfois un peu candide, jaloux et en même temps incapable de se fixer, dominé jusque dans ses plaisirs par le pressentiment d'une fin prochaine, l'homme enfin qui, dans les bras de sa maîtresse, s'écriait :

— Je veux me hâter de vivre. Lorsqu'ils m'arracheront la vie, ils croiront tuer un homme de trente-deux ans. J'en aurai quatre-vingts, car je veux vivre en un jour dix années.

Quand la Morency le connut, elle attendait avec impatience la loi sur le divorce, depuis longtemps annoncée, et qui devait lui rendre légalement la liberté dont elle jouissait de fait après avoir abandonné son mari. Elle séduisit Hérault en l'intéressant à son sort. Soucieux de plaire, il se fit l'ardent partisan du divorce et hâta la présentation de la loi. A propos d'une pétition que la jeune femme avait adressée au Corps législatif dans la même intention, il lui écrivait : « Cette lettre en forme de pétition est pleine d'esprit et de raisonnement juste. J'ai pris le parti de la lire à l'Assemblée ; elle a été applaudie généralement (2). Comme beaucoup de mécontents ont fait de même que vous et ont réclamé la protection de l'Assemblée pour la dissolution de

(1) *Illyrine ou les Écueils de l'expérience*. Paris, 1800. MM. Charles Monselet, dans ses *Oubliés et Dédaignés* ; Jules Claretie, dans son *Camille Desmoulins* ; Aulard, dans ses *Orateurs de la Convention*, ne mettent pas en doute l'authenticité des lettres de Hérault qui s'y trouvent ; Charles Nodier, dans ses *Souvenirs de la Révolution*, affirme même en avoir lu plusieurs en autographes. Une lecture attentive m'a convaincu toutefois que le texte original a été dénaturé en plus d'un point.

(2) Je n'ai pas trouvé trace de cette lecture dans le compte rendu des débats sur le divorce.

leurs liens, je ne doute pas que, d'ici à trois mois, le divorce ne soit décrété. Si vous en profitez, que n'en reviendra-t-il? Prendrez-vous de nouveaux liens avec votre ami, ou resterez-vous libre? » Le divorce fut décrété; la belle en profita et, son mariage annulé, ne garda plus aucune mesure dans ses débordemens. Elle eut de nombreux complices, et, durant quelques mois, Hérault put se croire le préféré.

La société dans laquelle il vivait alors se composait surtout de spéculateurs véreux, qui trouvaient avantage à fréquenter les hommes au pouvoir et dont ceux-ci utilisaient les relations et le crédit, soit pour se procurer des ressources, soit pour être informés de ce qui se passait à l'étranger, soit enfin pour y faire savoir ce qu'ils voulaient qu'on y sût. Dans cette bande d'aigrefins, produit spontané des démocraties naissantes, brillaient l'abbé d'Espagnac, l'ancien factotum de Calonne, rallié en apparence à la Révolution, mais qu'on soupçonnait de jouer double jeu pour se faire bien voir de tous les partis, de servir les républicains en trahissant les royalistes et les royalistes en trahissant les républicains; Pereyra, qui avait ouvert rue Saint-Denis, avec cette enseigne : « Au bonnet de la Liberté, » un débit de cigares de la Havane et de la Martinique, lequel n'était qu'un prétexte à de louches opérations financières; Proly, sujet autrichien, bâtard du prince de Kaunitz, assurait-on, qui s'était insinué dans les régions politiques afin probablement d'alimenter les rapports qu'on l'accusa plus tard d'envoyer à l'étranger; Dubuisson, homme de lettres mêlé à tout et bon à tout.

Ce monde interlope, familier des couloirs de la Convention, à tu et à toi avec les membres du Comité de Salut public, faisait fortune sur le dos de la République, grâce à la complicité de députés besogneux dont il payait l'influence en pots-de-vin et en parts de bénéfices. Alors que les Français, déjà victimes de lois arbitraires, prétendaient à la terreur prochaine par la misère que créait l'arrêt progressif de tout commerce et de toute industrie, ces accapareurs se récréaient, godaillaient, menaient joyeuse vie, associaient à leurs débauches des personnages politiques tels que Danton, Hérault de Séchelles, le capucin Chabot, Bazire, Fabre d'Églantine, et de jolies femmes faciles et vénales, telles que la Sainte-Amaranthe et la Morency.

Pour l'honneur de la mémoire de Hérault, on voudrait qu'il n'eût pas vécu dans ce milieu taré. Mais la vérité oblige à dire

qu'il y conduisait sa maîtresse, s'y livrait aux pires excès, et était devenu l'ami, le protecteur, peut-être l'associé des hommes d'argent qu'il y rencontrait. Quoique le luxe commençât à être proscrit, il n'avait rien changé à son train d'existence. Il était toujours le brillant Séchelles, l'habitué des restaurants à la mode, le boute-en-train des « voluptueuses soirées » et des parties fines en lesquelles quelques-uns des nouveaux maîtres de la France célébraient leur victoire et se délassaient des travaux du jour. « Je ne pourrai aller souper ce soir avec toi, comme je te l'avais promis, mandait-il à la Morency. Mais, demain, à midi, mon cabriolet et moi, nous serons à ta porte ; nous irons ensemble dîner à la Porte Maillot... En revenant de dîner, je t'installerai chez toi et j'inaugurerai ton nouvel appartement. » Il l'avait meublée pour elle et, jaloux de payer généreusement ses faveurs, il se mit en tête de lui faire obtenir un bureau de loterie. « Attends-moi chez toi ; j'irai te prendre dans mon cabriolet à quatre heures et demie pour te mener dîner chez M. M... Cet homme a de l'influence à l'administration. Je ne doute pas qu'il ne fasse avancer ton tour en possession. Mets ton joli petit chapeau jaune, il te sied si bien, ta jupe bleue, ta redingote blanche ; de cette manière tu es à croquer. On me tiraille de quatre côtés à la fois, on me tourmente de toutes parts. Je n'en pense pas moins à toi et au ministre d'E... Il m'a promis sa voix pour toi ; ainsi joint à M. M..., je ne doute pas que tu ne gères bientôt sous ton propre nom. »

Elle eut son bureau moyennant quelques milliers de francs que Hérault déboursa. Ce fut le dénouement de leur brève liaison, au cours de laquelle ils ne s'étaient ni l'un ni l'autre piqués de fidélité. Elle prit fin sans les brouiller, au moment où Hérault était envoyé en mission dans le département du Mont-Blanc avec Grégoire, Jagot et Philibert Simond. « C'est du Comité de Salut public, les chevaux mis aux voitures, que je t'écris. Je pars à l'instant pour le Mont-Blanc où j'ai une mission secrète et importante (1). Ce voyage durera trois mois au moins. Ainsi, nous voilà séparés pour longtemps. Nous ne pourrons même pas correspondre, car où pourrais-je t'adresser mes lettres ? » Et, pour finir, il la renvoyait à un autre amant en lui souhaitant d'être heureuse avec lui.

(1) La mission n'avait rien de secret. Les débats de la Convention en précisaient l'objet, et ils étaient publics.

Que le lecteur ne s'étonne pas que nous ayons un moment retenu son attention sur cet épisode frivole et en somme assez banal de la vie de Héroult de Séchelles. Pour nous contraindre à excuser les crimes des grands terroristes, on nous a tant vanté leur patriotisme, la gravité de leurs pensées, la correction de leur conduite privée, qu'on ne saurait trop montrer ce que cachaient souvent les dehors austères de leur personnage public. Vus de loin, ils sont des géans farouches, exclusivement préoccupés du bien de l'État et qui n'ont répandu tant de sang innocent que parce qu'à leurs yeux le salut de la patrie exigeait des hécatombes. Vus de près, leur grandeur diminue, leurs vertus s'effacent. Ils nous apparaissent affamés de domination, avec un cortège de vices, d'ambitions, de préoccupations personnelles; ils ne seraient que des politiciens vulgaires, n'étaient leurs forfaits et le caractère tragique des châtimens dont la plupart d'entre eux ont été frappés.

## V

On a vu Héroult de Séchelles et Philibert Simond, arrivés en Savoie avec Grégoire et Jagot, procéder à l'application rigoureuse des lois républicaines dont la Convention entendait établir le règne dans ce pays, bien qu'il ne se fût donné à la France avec tant d'allégresse que parce qu'il était convaincu qu'elle respecterait ses antiques coutumes, ses croyances, ses prêtres, ses mœurs. S'il y eut des protestations, elles furent promptement étouffées et, si la Terreur n'atteignit pas sur-le-champ le degré d'intensité auquel elle fut portée quelques mois plus tard, lorsque le représentant du peuple Albitte vint remplacer les commissaires nommés par la Convention au mois de décembre 1792, il n'en est pas moins vrai que c'est ceux-ci, et notamment Simond et Héroult, qui la préparèrent et en facilitèrent l'exercice à leur successeur. Nous avons énuméré précédemment les mesures créées par eux. Elles suffirent à démontrer qu'ils avaient résolu de pousser les violences à l'extrême et que, s'ils n'exécutèrent entièrement leurs projets, ce fut par suite de lenteurs et de tâtonnemens indépendans de leur volonté.

Les Savoyards durent à ces circonstances de ne pas être témoins des forfaits que connurent les Parisiens avec Robespierre,

les Bordelais avec Tallien, les Nantais avec Carrier, les Lyonnais avec Fouché, les Marseillais avec Fréron, les habitans de Vaucluse avec Maignet, les Cévenols avec Javogues. Mais, quoique leur part de supplices ait été moindre, le régime auquel ils furent soumis eut pour effet, peu de temps après l'annexion, de leur rendre lourde et haïssable la domination française. Il fut aisé de s'en rendre compte lorsqu'en août 1793, le roi de Piémont tenta de reprendre la Savoie. Si cette province, qui s'était naguère jetée avec enthousiasme dans les bras de la France n'eût été alors enchaînée et terrorisée, elle se fût remise volontairement sous le pouvoir de son ancien souverain, dont la défaite finale la livra sans défense au despotisme de la Convention.

Quelques semaines après leur arrivée en Savoie, les citoyens commissaires y étaient exécrés autant que redoutés. Ils ne comptaient de partisans que parmi la plus basse lie du peuple dont, avec le concours de quelques hommes dévorés d'ambition ou pervertis par la peur, ils flattaient les passions et excitaient les convoitises. Si les haines et les ressentimens inspirés par leurs vexations avaient osé se manifester, on aurait vu tout le pays se soulever comme se soulevaient Lyon et diverses contrées du Midi, et, pour le réduire, il eût fallu faire marcher une armée. Mais la peur paralysait les intentions, glaçait les courages. A l'image de la France, la Savoie courbait la tête sous la puissance jacobine qui s'ouvrait, au même moment, une voie sanglante en envoyant Louis XVI à l'échafaud.

Absens de Paris, les représentans du peuple en mission dans la Savoie auraient pu se dispenser de s'associer au vote de la Convention qui prononçait la mort du roi. Mais ils revendiquèrent leur part de responsabilité et s'associèrent à ce crime, en écrivant de Chambéry : « que leur vœu était pour la condamnation de Louis Capet sans appel au peuple » Cette manifestation permettait de prévoir qu'ils ne reculeraient plus devant aucun excès et qu'ils avaient adopté le terrorisme comme le plus efficace moyen de gouvernement et de domination.

Liées avec de tels hommes, n'ayant pas craint de passer, au mépris de leurs traditions de famille, dans le camp jacobin et de fouler aux pieds toute pudeur en contractant avec Hérault de Séchelles et Philibert Simond une liaison scandaleuse, les dames de Bellegarde s'étaient vouées elles-mêmes au mépris public.

Mais, on doit constater qu'elles le portaient allégrement, sans en garder rancune à ceux chez qui elles le soupçonnaient. Il est vrai qu'on s'efforçait de le leur dissimuler. Il en eût coûté trop cher d'offenser les populaires amies des citoyens représentans. Mieux valait ne pas manifester en leur présence les sentimens qu'elles inspiraient et, en feignant de leur conserver le respect et l'estime, s'assurer leur protection, qu'elles ne refusaient pas quand on y avait recours. Devenues des puissances, elles restaient exemptes de méchanceté, ce qui permet de dire non seulement qu'elles n'ont fait de mal qu'à elles, mais encore qu'elles firent quelque bien à autrui en usant assez souvent de leur influence pour porter aide et secours à leurs compatriotes victimes des persécuteurs dont elles s'enorgueillissaient d'être les adoratrices (1). Le culte qu'elles professaient pour eux, quel qu'en fût le mobile, avait abouti à l'union la plus étroite, de la part d'Adèle surtout, qui considérait Hérault de Séchelles comme un dieu. Elle s'était irréparablement compromise pour lui, et, loin de concevoir des regrets ou des remords, elle rêvait maintenant de le suivre à Paris, afin de ne pas s'en séparer quand il quitterait la Savoie.

Peut-être semblera-t-il extraordinaire que l'inconduite avérée des deux sœurs durant les cinq mois que Simond et Hérault de Séchelles passèrent en Savoie n'ait pas été connue du comte de Bellegarde. C'est cependant la vérité, et nous en avons des preuves irrécusables. Après avoir vu partir sa femme et confié ses enfans à des mains amies, il avait rejoint sa légion dans les gorges du Petit Saint-Bernard, où se rassemblait l'armée sarde en vue d'un retour offensif en Savoie pour lequel le gouvernement piémontais espérait l'appui de l'Autriche. Là, lui étaient parvenues quelques lettres de la comtesse, sobres de détails, emplies de mensonges et muettes naturellement sur tout ce dont il aurait pu s'offenser ou prendre ombrage. Il ne savait donc rien et ne pouvait rien savoir, personne n'ayant osé lui

(1) Au mois d'octobre 1793, les nobles de Savoie qui étaient emprisonnés à Grenoble furent ramenés à Chambéry et mis en liberté. On attribua cette mesure de clémence à Philibert Simond et à Hérault de Séchelles, influencés par les dames de Bellegarde. Joseph de Maistre écrivait au marquis de Sales : « Supposez que la rare humanité de ces souvenirs ait été aidée par quelque tripot bienveillant de Hérault de Séchelles avec Aurore de Bellegarde, on comprendrait un peu la chose. » Il est à remarquer que Joseph de Maistre, mal informé, attribuait à la plus jeune des deux sœurs le rôle qu'en réalité jouait l'aînée.



révéler l'étendue de son malheur. La correspondance avait même cessé tout à coup. Aux mois d'avril et de mai, il demandait en vain des nouvelles à tous les échos et priait un de ses officiers, le marquis Henry Costa, de tâcher de s'enquérir par la marquise, plus à proximité que lui de Chambéry, du sort de sa femme (1).

Les informations que parvint à recueillir le jeune officier étaient telles qu'il n'osa pas les communiquer à son colonel. Sans révéler toute la vérité, elles disaient que les citoyennes Bellegarde étaient parties pour Paris en compagnie de Hérault de Séchelles et de Philibert Simond qu'avait rappelés la Convention, leur mission terminée. C'était vrai. La fugue des jeunes femmes avec les deux conventionnels, dont la présence à côté d'elles durant ce voyage équivalait à l'aveu public de leur liaison, était à Chambéry le sujet de tous les entretiens. Bientôt, plusieurs lettres arrivèrent au comte de Bellegarde. Elles ne lui parlaient pas des compagnons que sa femme et sa belle-sœur s'étaient donnés. Les raisons à l'aide desquelles elles lui expliquaient leur départ pour Paris ramenèrent la paix dans son âme. « Je vous ai dit les malheurs et les inquiétudes bien légitimes de mon pauvre colonel, écrivait le marquis Costa. Nous sommes, ou plutôt il est rassuré aujourd'hui sur le sort de ses femmes dont il a reçu plusieurs lettres à la fois. »

Quelques jours plus tard, Costa confirmait ses premiers dires dans un langage où la pitié le dispute à la raillerie : « Le mari est tout consolé de voir que sa femme, dont il ne savait rien, n'est point morte. Mais il l'aimerait, je crois, mieux ailleurs qu'à Paris. Le pauvre homme était tenaillé d'inquiétudes et les larmes lui sortaient des yeux comme des flèches. C'est quelque chose que d'en être soulagé. Vous sentez que, sans souffler mot des compagnons, je répète tant que je puis à Bellegarde qu'il y a un Dieu qui veille particulièrement sur les jolies femmes, qu'il faut les laisser courir quand on ne peut faire mieux, que c'est folie d'en prendre des cheveux gris, qu'assez d'autres calamités nous tombent sur la tête sans celle-là, et que, les pèlerines étant jeunes, pleines d'esprit, hardies, heureuses, elles s'en tireront sans que nous nous en mêlions. N'écrivez donc pas, ainsi que je vous l'avais demandé, pour avoir des nouvelles de ces gentilles

(1) Voyez un Homme d'autrefois, p. 181 et 182.

fugitives. Nous avons, vous et moi, trop à faire pour nous confondre à chercher ce qui se perd de cette façon... Malgré la beauté de mes raisonnemens, évitez, mon amie, de courir le monde avec des généraux constitutionnels ou des commissaires de la Convention, car ils sont de détestable compagnie. »

Pendant ce temps, les « pèlerines » se dirigeaient vers Paris avec leurs protecteurs. Ce que fut ce voyage en partie carrée, il est facile de s'en rendre compte, quand on sait quels étaient alors le prestige et la puissance des représentans du peuple, la terreur et le désir de plaire qu'ils inspiraient, les privilèges dont ils jouissaient, la docilité avec laquelle on exécutait leurs ordres. C'était, partout où ils passaient, un agenouillement. Aux auberges auxquelles on s'arrêtait, le soir venu, les chambres les plus confortables étaient pour eux, comme, à la table, la meilleure place et les plus fins morceaux. Aux relais des postes, quand les chevaux manquaient pour tout le monde, on en trouvait pour leur service. C'est timides et tremblans qu'en exécution des lois égalitaires du jour, les agens des districts leur demandaient leurs papiers et que les présidens des sociétés populaires avides de prouver leur zèle civique se portaient à leur rencontre. Omnipotens et redoutables, s'ils daignaient adresser à ces humbles quelques paroles cordiales, c'est bien respectueusement qu'on les en remerciait. L'étonnement que pouvait causer la présence dans leur voiture d'une ou plusieurs femmes, élégantes et jolies, personne n'eût osé le leur exprimer. Tout au plus, les purs qu'effarouchait l'étalage de leur luxe se promettaient-ils d'écrire au Comité de Salut public pour dénoncer ces représentans du peuple qui voyageaient en compagnie d'aristocrates. Mais il en était bien peu d'assez téméraires pour donner suite à ce projet au risque de se briser contre plus puissant que soi; et, pour de jeunes femmes à l'âme indépendante et sans préjugés, c'était en vérité tout plaisir que de courir les chemins sous une telle protection, le plus sûr moyen d'éviter les périls et les inconvéniens auxquels les mesures vexatoires décrétées par la Convention et la vigilance des soi-disant patriotes exposaient quiconque s'éloignait de son foyer.

La route est longue de Paris à Chambéry; elle exigeait alors plus d'une semaine. Mais, elle dut paraître courte aux « gentilles fugitives, » à Adèle surtout, objet des attentions et des prévenances de Hérault de Séchelles. Le beau conventionnel était

ardemment épris, et, tel que nous le connaissons, nous avons quelque raison de supposer qu'il manifestait ses sentimens sous les formes les plus propres à flatter l'orgueil de sa maîtresse et à toucher son cœur.

Tout était d'ailleurs sujet d'étonnement pour les voyageuses. N'ayant jamais quitté leur province, chaque étape leur réservait quelque surprise, non comparable cependant à celle qu'elles éprouvèrent à leur entrée dans ce Paris qui depuis si longtemps les attirait. En décidant de s'y rendre et de s'y fixer, elles avaient fait preuve d'une rare intrépidité. Il fallait être intrépide en effet pour oser se montrer dans la capitale alors que tant de gens ne songeaient qu'à s'enfuir, que les nobles et les riches étaient traqués, les prisons remplies, le tribunal révolutionnaire en plein fonctionnement et la guillotine en permanence. Mais, ces dangers ne semblent pas les avoir effrayées, ni même préoccupées, puisque, loin de se cacher, elles se mêlèrent aussitôt à toutes les manifestations de la vie publique, confiantes dans les protecteurs qu'elles s'étaient donnés.

On voudrait pouvoir préciser ici en quel logis elles s'installèrent. Ce fut peut-être chez Hérault de Séchelles, qui, dans la maison de sa grand'mère Hérault, rue Basse-du-Rempart, occupait deux étages. Les papiers dont la saisie suivit son arrestation font allusion, sans la nommer, à une « citoyenne » qu'on voyait chez lui, comme à demeure, et à qui s'adressaient parfois les solliciteurs qui venaient présenter quelque requête au député. Il n'est pas impossible que cette citoyenne fût Adèle de Bellegarde. Mais ce n'est là qu'une hypothèse qu'on ne peut, malgré sa vraisemblance, transformer en affirmation.

Nous sommes mieux informés en ce qui touche le genre d'existence qu'adoptèrent les deux sœurs une fois à Paris. Ce qu'a écrit sur elles une personne qui les a connues vers ce temps permet de se le figurer. « Elles étaient contentes de devenir Françaises, et ce que cette époque avait de désastreux frappait à peine des étrangères sans parens, sans habitudes, dont la jolie figure, la jeunesse, plaisaient à tous les yeux, qui réfléchissaient peu sur les mesures publiques et n'avaient personne ni aucune chose à regretter... Rien ne leur faisait donc partager le deuil commun, et cette première indifférence, quand tout le monde dans le pays répandait des larmes, a imprimé sur elles une singularité qui ne manque pas d'un certain attrait piquant, mais qui

repousse l'attachement et la confiance. N'éprouvant pas ces haines passionnées contre le sang et contre les persécuteurs, leur porte était ouverte à tout le monde et, leur curiosité pour voir les personnes célèbres de cette époque n'étant arrêtée par aucune répugnance, on peut se figurer les gens qui sont entrés dans leur chambre (1). »

Bien que ces notes d'une observatrice attentive et clairvoyante se rapportent à la période postérieure au 9 thermidor, elles éclairent d'une lumière précieuse, en ce qui touche les dames de Bellegarde, la période antérieure, celle qui suivit leur arrivée à Paris. Leur curiosité les poussant, elles voulaient tout voir et tout connaître, les hommes et les choses, les acteurs et le théâtre des grands événemens qui se déroulaient à leur portée. Pour circuler à travers ces agitations mémorables, elles avaient un guide sûr, c'était Hérault de Séchelles. Il mettait quelque orgueil à les produire partout où lui-même brillait.

Il est logique de penser qu'elles étaient dans les tribunes de la Convention lorsqu'il fit casser la fameuse Commission des Douze, lorsqu'il réclama la mise en liberté d'Hébert, et pendant les tragiques séances de mai et de juin, alors qu'il la présidait et dut tenir tête au farouche Hanriot déclarant « que le peuple ne s'était pas levé pour écouter des phrases, mais pour donner des ordres. » Le 10 juillet, elles assistèrent sans doute à son élection comme membre du Comité de Salut public et, probablement, l'entendirent défendre la Constitution dite de 1793, en qualité de rapporteur. Enfin elles le virent figurer comme président de la Convention, dans la fête solennelle qui fut donnée le 10 août pour célébrer la mise en œuvre de la charte nouvelle et commémorer la prise de la Bastille.

A la place de l'antique forteresse, on avait élevé une colossale statue de la Nature; l'eau coulait de ses seins. Hérault, tenant enlaçé un vieillard, vénérable doyen de la Convention, s'avança, une coupe à la main; il remplit cette coupe, et tous deux y burent, au bruit des applaudissemens et des acclamations de la foule, qui n'avait d'yeux que pour le beau Séchelles. Ses amies eurent la joie de constater qu'il était le triomphateur du jour. Elles se fussent moins réjouies, si elles avaient pu surprendre le regard jaloux, soupçonneux et chargé de haine que, durant cette

(1) *Mémoires* d'Aimée de Coigny, duchesse de Fleury, publiés par M. Étienne Lamy.

solennité théâtrale, Robespierre dirigeait sur son collègue dont la popularité subitement lui portait ombrage. Elles auraient deviné que, dès ce moment, Hérault était marqué pour la guillotine. Mais, trop peu clairvoyantes pour prévoir ce féroce dénouement, l'arrêt de mort prononcé ce jour-là leur échappa.

Ainsi, leur existence se poursuivait agitée, distrayante, émouvante, les mettant en relations avec les puissans que fréquentait leur ami, et notamment avec Danton. Ces rencontres avaient lieu tantôt à Paris, tantôt au château d'Epone où, fidèle à d'anciennes habitudes, Hérault continuait à réunir nombreuse compagnie (1). De plus en plus mêlées à sa vie, elles étaient de toutes les réunions de plaisirs, y coudoyaient sans scrupules les politiciens et les agioteurs dont il aimait à s'entourer.

A la même époque, dans des circonstances qui nous échappent, elles se trouvèrent accidentellement rapprochées de leur oncle, le marquis d'Hervilly, frère de leur mère. Elles allèrent le voir à Chenoise, aux environs de Provins, où il vivait retiré. Cette terre, qui avait compté d'illustres possesseurs et entre autres un des Strozzi, Pierre de Gondi, archevêque de Paris, le maréchal de Retz, était devenue, en 1773, à la mort de la marquise d'Hervilly, la propriété de son fils. Dès les débuts de la Révolution, ce jeune homme, officier dans les armées du roi, avait passé en Angleterre. Son père, n'ayant pas voulu émigrer, était resté au château de Chenoise ou plutôt dans un pavillon qui demeurait debout parmi les ruines de cette construction féodale, élevée au xv<sup>e</sup> siècle, et détruite par un accident qui témoigne de l'excentricité du marquis d'Hervilly. Possédé de la manie de multiplier les portes et fenêtres, il en avait tant et tant ouvert dans les façades de son château qu'un matin les murailles percées de part en part s'étaient effondrées (2). Les communs et un pavillon avaient seuls échappé à la destruction.

C'est là que le vieux gentilhomme habitait et qu'il reçut ses nièces, la cocarde au chapeau, vêtu d'habits tricolores. Il avait adopté cette tenue pour donner un gage de son civisme et de sa

(1) Parmi les familiers de la maison, il faut citer le peintre David, qui siégeait alors dans la Convention. Jusqu'en ces dernières années, on a pu voir sur les murs d'un pavillon, au fond du parc d'Epone, un soldat romain dessiné au fusain et signé de lui. C'est dans ce pavillon que fut rédigé le projet de la Constitution de 1793.

(2) *Notice manuscrite sur Chenoise et ses dépendances*, par I. Debeuge, communiquée par M. Bouvrain, maire de Chenoise.

soumission aux lois. Mais ce déguisement, pas plus que son langage, ne trompait personne. Il avait beau prodiguer aux paysans les : « Bonjour, citoyen, » ceux-ci lui répondaient :

— Bien le bonjour, monsieur le marquis.

Mécontent, il répliquait :

— Citoyens, tous les hommes sont égaux.

— Vous êtes bien bon, monsieur le marquis. C'est vrai pour nous autres, mais pas pour vous.

Ayant reçu cordialement ses nièces, il voulut les présenter à la municipalité de Chenoise. Quand il entra avec elles dans la salle de la mairie, tous les conseillers se levèrent avec respect et, malgré ses adjurations, refusèrent de s'asseoir devant « ces demoiselles » et devant lui. Irrité par ces marques de déférence, il prétendait que ceux qui les lui prodiguaient cherchaient à le rendre suspect et à le faire arrêter. Il ne tarda pas à l'être. Ses nièces ne devaient pas le revoir, bien qu'après thermidor il eût recouvré sa liberté et qu'il ait survécu pendant plusieurs années à son fils, l'un de chefs de l'armée royaliste à Quiberon.

C'est à la même époque qu'Adèle de Bellegarde entreprit de faire prononcer son divorce. En se donnant tout entière à Hérault de Séchelles, et en laissant sa sœur se compromettre avec Philibert Simond, elle n'avait pu se dissimuler le caractère définitif de leur chute commune. Le chemin glissant qu'elles venaient de descendre avec une rapidité vertigineuse, elles ne le remonteraient jamais. Les liens de famille qu'elles avaient volontairement brisés ne se renoueraient pas. Elles le savaient au moment où elles quittaient la Savoie. Le séjour de Paris ne pouvait que fortifier cette conviction. De là, sans doute, le désir que conçut la jeune femme de consommer la séparation conjugale dont elle avait pris si lestement l'initiative.

La loi sur le divorce récemment promulguée lui fournissait le moyen de se rendre libre. Les exemples de quelques femmes de son monde qui ne craignaient pas d'en user eurent pour effet de transformer son désir en décision. Quelque usage qu'elle comptât faire de sa liberté, et peut-être avec l'espoir qu'Hérault de Séchelles l'épouserait, elle se livra aux démarches qui devaient la conduire à son but. Ces démarches n'étaient pas bien compliquées. Les mesures édictées contre les émigrés contribuaient à les faciliter. Il suffisait à l'un des époux de faire

constater l'absence de l'autre pour obtenir le divorce. Le comte de Bellegarde étant inscrit sur la liste des émigrés, et sa présence dans l'armée sarde ne pouvant être contestée, sa femme avait beau jeu pour prouver ses droits à l'annulation de son mariage. Le 7 octobre 1793, armée d'un acte de notoriété dressé par le comité civil de la section du Mont-Blanc, établissant l'absence de l'époux, elle se présentait à la municipalité de Paris, où, sur sa requête, le divorce fut aussitôt prononcé.

A ce moment, Héroult de Séchelles et Philibert Simond venaient de quitter la capitale, le premier pour se rendre en Savoie où un retour offensif de l'armée sarde avait décidé la Convention à l'envoyer en le chargeant, avec son collègue Dumas et le général Kellermann (1), d'organiser la défense, le second pour remplir dans le Haut-Rhin une mission de même nature, ce département frontière étant menacé par la coalition et travaillé à son profit par la faction contre-révolutionnaire. Leur absence devait être de courte durée. Adèle, qui n'avait vu partir qu'à regret son amant, attendait avec impatience son retour, impatience d'autant plus vive qu'elle la savait partagée.

ERNEST DAUDET.

(1) Le 11 septembre, Kellermann était à Chambéry et assista à la séance du Conseil général. Accueilli par des acclamations enthousiastes, il déclara dans un discours emphatique qu'il aurait promptement raison des brigands qui menaçaient la liberté et qu'il ne demandait d'autre récompense, lorsque, sa carrière terminée, il viendrait se fixer en Savoie, que le commandement des gardes nationales du Mont-Blanc. Dans un ordre du jour voté à l'unanimité le Conseil général rendit hommage « à son courage, à son civisme épuré, à ses talens militaires, à ses principes de morale, de philosophie et d'humanité, » et prit acte de ses engagemens fraternels « pour servir de garantie réciproque et de monument éternel des services qu'il a rendus à la liberté dans ce département, de ceux qu'il veut encore lui rendre, de l'estime, de la confiance, de la reconnaissance et de l'amour de tous ses habitans. » Huit jours plus tard, il était destitué, rappelé à Paris et arrêté en y arrivant.

---

# LA JEUNESSE DE SCHOPENHAUER

---

## I. — LES PARENS

Il y a dans le principal ouvrage de Schopenhauer un long chapitre sur l'hérédité morale. Que les caractères physiques des individus, aussi bien que des espèces, soient héréditaires, aucun philosophe ni aucun naturaliste n'en a jamais douté, et l'expérience de tous les jours le prouve. Mais en est-il de même des penchans, des aptitudes, de tout ce qui ne tient pas essentiellement à la forme du corps? Peut-on dire d'une manière absolue que bon chien chasse de race, et que tel père, tel fils? Non seulement Schopenhauer l'affirme, mais il prétend déterminer, dans la transmission des qualités morales, la part de chacun des deux parens. Le père fournit l'élément primordial et fondamental de tout être vivant, le besoin d'agir, la volonté. De la mère dérive l'intelligence, faculté secondaire. Schopenhauer n'a pas de peine à trouver dans l'histoire des faits qui justifient sa théorie, et il écarte simplement ceux qui la contredisent. Que, par exemple, Domitien ait été le vrai frère de Titus, « c'est ce que je ne croirai jamais, dit-il, et j'incline à mettre Vespasien au nombre des maris trompés. »

Mais il ne pensait sans doute qu'à lui-même quand il disait : « Que chacun commence par s'observer, qu'il reconnaisse ses penchans et ses passions, ses défauts de caractère et ses faiblesses, ses vices aussi bien que ses mérites et ses vertus, s'il en a ; qu'il se reporte ensuite en arrière et qu'il pense à son père : il ne manquera pas de retrouver en lui tous ces mêmes traits de caractère (1). » Les ascendans paternels de Schopenhauer, aussi

(1) *Die Welt als Wille und Vorstellung*, supplément au 4<sup>e</sup> livre, chap. 43.



loin qu'on peut suivre sa généalogie, étaient des hommes de forte volonté, avec un penchant à la bizarrerie. La famille était d'origine hollandaise. Le grand-père était un propriétaire campagnard des environs de Dantzig ; il eut des revers de fortune, dus en partie aux révolutions politiques qui firent passer l'ancienne ville hanséatique de la suzeraineté des rois de Pologne sous le gouvernement de la Prusse. La grand-mère, devenue veuve, fut déclarée folle, et il fallut lui donner un conseil judiciaire. De leurs quatre fils, l'aîné était faible d'esprit ; le second le devint, par suite d'excès. Le quatrième, Henri-Floris, le père du philosophe, s'associa avec son troisième frère pour fonder à Dantzig une maison de commerce, qui fut bientôt très florissante. C'était un homme grand et fort ; il avait la bouche large, le nez retroussé, le menton saillant, l'oreille dure. Lorsqu'il entra dans son comptoir, dans l'après-midi du 22 février 1788, pour annoncer à ses commis la naissance d'un fils, son teneur de livres, confiant en sa surdité, le complimenta en ces mots : « S'il ressemble à son père, ce doit être un beau babouin. »

Deux qualités qu'on ne peut refuser à Henri Schopenhauer, ce sont une volonté droite et ferme, qui ne rejetait pas la discussion, mais qui finissait toujours par s'imposer, et cette largeur d'idées que donne facilement le grand commerce maritime. Il avait fait son apprentissage à Bordeaux, et avait ensuite voyagé en France et en Angleterre. Il était cosmopolite ; mais s'il avait eu à choisir une nationalité, il se serait fait Anglais ; il lisait chaque jour le *Times*. Avant que son fils fût né, il avait décidé qu'il en ferait un commerçant et qu'il l'appellerait Arthur, ce nom étant le même dans toutes les langues. Il avait assisté, au cours de ses voyages, à une revue de Frédéric II à Potsdam, et il avait attiré l'attention du roi par son air de gentilhomme. Frédéric l'avait fait venir au château, avait eu avec lui une conversation qui dura deux heures, et lui avait accordé, par diplôme spécial, l'autorisation de s'établir dans ses États avec toutes sortes de franchises. Il n'usa jamais de ce privilège, et, lorsqu'en 1793 la ville de Dantzig fut incorporée au royaume de Prusse, il transporta le siège de sa maison à Hambourg. Il resta toute sa vie fidèle à sa devise : « Point de bonheur sans liberté. »

Il avait épousé, en 1785, Johanna-Henriette Trosiener, fille d'un conseiller de Dantzig. Il avait alors trente-huit ans ; elle en avait dix-neuf : c'est à peu près la différence qui existait

entre les deux parens de Goethe. Johanna, telle qu'on nous la dépeint, était plutôt gracieuse que belle ; elle était de petite taille, avait les cheveux bruns, les yeux bleus, et dans sa physionomie une expression de vivacité affable et prévenante ; elle aimait le monde et causait à merveille. Elle venait d'avoir son rêve de jeunesse, un amour déçu ; et quand le riche commerçant demanda sa main, elle l'accepta sans hésiter. « Je ne pris même pas, dit-elle, les trois jours de réflexion que, selon l'usage du temps, les jeunes filles se réservaient. De telles simagrées ont toujours répugné à mon sens droit, et je gagnai ainsi, dès le premier instant et sans le savoir, l'estime de l'homme le plus libre de préjugés que j'aie jamais connu. » Johanna devint plus tard célèbre par ses romans. Pour le moment, elle ne pensa qu'à jouir de l'aisance que lui procurait son époux, à satisfaire les besoins d'élégance et de luxe qui étaient dans sa nature. Elle s'établit dans une spacieuse villa, ayant vue sur la mer et adossée à des forêts. « Que ne possédais-je pas ! le superbe jardin disposé en terrasses, le jet d'eau, l'étang avec sa gondole peinte qui venait d'Arkhangel, si légère qu'un enfant de six ans l'aurait dirigée, des chevaux, deux petits chiens d'Espagne, huit agneaux blancs comme neige, avec des clochettes au cou, dont la sonnerie argentine formait une octave complète, ensuite le poulailler avec des espèces rares, enfin les grosses carpes dans l'étang, qui ouvraient leurs grandes bouches dès qu'elles entendaient ma voix, et se disputaient les miettes que je leur jetais de ma gondole. » Quoiqu'elle n'aimât pas les « simagrées » dans la vie ordinaire, elle ne manquait pas d'une certaine teinte romanesque. Elle se souvient avec émotion des « courtes et tièdes nuits d'été du Nord, où le soleil se cache pendant quelques heures seulement, comme pour narguer les hommes, et où la raie de pourpre du couchant n'est pas encore éteinte, quand déjà les feux d'un jour nouveau montent à l'orient (1). »

## II. — L'ÉDUCATION

Arthur avait cinq ans quand la famille, fuyant devant l'occupation prussienne, s'établit dans la ville libre de Hambourg. Son unique sœur, Adèle, naquit quatre ans après, en 1797. La même

(1) *Jugendleben und Wanderbilder*, Brunswick, 1839.

année, son père commença à s'occuper de son éducation. Henri Schopenhauer voulait faire de son fils un gentilhomme comme lui, ayant l'œil ouvert et le sens droit, jugeant de tout par lui-même et sachant se retourner dans le monde. S'il préférait la carrière commerciale à toute autre, ce n'était point par habitude ou par préjugé, mais à cause de l'aisance et de la liberté qu'elle procure et de l'exercice qu'elle donne à toutes les facultés. Il y avait deux moyens de s'y préparer, l'étude des langues et les voyages ; c'étaient, selon lui, les deux fondemens de toute éducation personnelle et libérale. « Il faut que mon fils, disait-il, apprenne à lire dans le livre du monde. »

En 1797, Arthur Schopenhauer fut placé chez un correspondant de son père, au Havre. Il resta là deux ans ; il apprit le français, si bien qu'à son retour il ne pouvait plus s'habituer aux dures consonances de la langue allemande. Plus tard, étant à Amsterdam, il se félicitait d'avoir pu passer une soirée entière dans une société où l'on ne parlait que français. A Hambourg, il commença ses études, ou plutôt sa préparation à la carrière commerciale, dans un institut qui n'était fréquenté que par les enfans des familles patriciennes. Mais, toutes les fois que l'occasion s'en présentait, son père l'emmenait au loin, et on le trouve tour à tour à Hanovre, à Cassel, à Weimar, à Prague, à Dresde, à Leipzig, à Berlin. Arthur Schopenhauer s'est sans doute souvenu des leçons et des expériences de sa jeunesse, quand plus tard il traçait ce parallèle entre l'éducation naturelle et l'éducation artificielle :

« D'après la nature de notre intelligence, nos idées abstraites doivent naître de nos perceptions ; celles-ci doivent donc précéder celles-là. Si l'éducation suit cette marche, comme c'est le cas chez celui qui n'a eu d'autre précepteur et d'autre livre que sa propre expérience, l'homme sait parfaitement quelles sont les perceptions que chacune de ses idées présuppose et qu'elle représente ; il connaît exactement les unes et les autres, et il les applique avec justesse à tout ce qui se présente devant ses yeux. C'est la marche de l'éducation naturelle.

« Au contraire, dans l'éducation artificielle, qui consiste à faire dire, à faire apprendre, à faire lire, la tête de l'élève est bourrée d'idées, avant qu'il ait été mis en contact avec le monde. On espère ensuite que l'expérience suppléera les perceptions qui doivent confirmer ces idées. Mais, avant qu'elle ait pu le

faire, les idées sont appliquées à faux, les choses et les hommes sont mal jugés, vus de travers, maniés à contresens. L'éducation produit ainsi des têtes mal faites. Le jeune homme, après avoir beaucoup appris et beaucoup lu, entre dans le monde comme un enfant perdu, tantôt sottement inquiet, tantôt follement présomptueux. Il a la tête pleine d'idées qu'il s'efforce d'appliquer, mais qu'il applique presque toujours maladroitement. C'est une opération qui revient à mettre la conséquence devant le principe. L'éducateur, au lieu de développer d'abord chez l'élève la faculté de connaître et de juger, n'est occupé qu'à lui encombrer l'esprit d'idées toutes faites et qui lui sont étrangères; et il faut ensuite qu'une longue expérience vienne rectifier les jugemens provenant d'une fausse application des idées. Cela réussit rarement, et de là vient qu'il y a si peu de savans doués de ce bon sens naturel qui abonde chez les non-savans (1). »

Arthur Schopenhauer, tout en jouissant de ses jeunes expériences et de ce premier regard qu'il lui était donné de jeter sur le monde, commençait à manifester du goût pour les études savantes. Il aimait à lire les poètes; il s'appliquait au latin, autant que le lui permettait le peu de temps que le programme de l'école consacrait à cette langue. Ses maîtres le déclaraient unanimement fait pour la carrière des lettres. Henri Schopenhauer, le père, d'abord étonné, puis contrarié, n'aurait peut-être pas résisté au désir de son fils, « si, dans son esprit, l'idée de la vie littéraire n'avait été indissolublement unie à celle de pauvreté (2). » Il songea d'abord à lui acheter un canonicat, et, comme la négociation traînait, il lui laissa l'alternative ou d'entrer immédiatement au gymnase, ou de faire avec ses parens un long voyage à travers l'Europe, après lequel il retournerait au comptoir. « On me prit par la ruse, dit Arthur Schopenhauer; on savait que je ne demandais qu'à voir du pays. » On fit briller devant son imagination « les royaumes de ce monde; » il se laissa tenter; et, au mois de mai 1803, il prit avec ses parens la route d'Amsterdam, où l'on devait s'embarquer pour Londres.

Nous avons sur ce voyage trois sources de renseignemens : d'abord les *Souvenirs* de la mère, écrits sur le ton du roman, et

(1) *Parerga und Paralipomena*, chap. xxviii.

(2) *Vitæ curriculum* : Notice autobiographique qu'Arthur Schopenhauer remit à la Faculté philosophique de l'Université de Berlin, le 31 décembre 1819, lorsqu'il demanda l'autorisation d'enseigner.

où elle ne manque aucune occasion d'intercaler une anecdote plaisante, vraie ou inventée ; ensuite le *Journal* qu'Arthur rédigea sur la demande de ses parents ; enfin les lettres que la mère adressait à son fils quand les voyageurs se séparent. Ils passent six mois dans la Grande-Bretagne, et, pendant que les parents vont faire une excursion dans la région des lacs et en Écosse, le fils est laissé dans une pension à Wimbleton près de Londres, pour apprendre l'anglais ; il arrive, en effet, à le parler assez couramment pour faire illusion sur sa nationalité. Mais ce qui le choque, lui qui avait été habitué à l'urbanité des mœurs françaises, c'est le formalisme anglais et surtout « l'infâme bigoterie. » Sa mère le redresse là-dessus. Le 19 juillet 1803, elle lui écrit : « Il faut que tu sois plus accueillant que tu n'as l'habitude de l'être. Toutes les fois que deux hommes se rapprochent, il faut que l'un fasse le premier pas ; et pourquoi ne serait-ce pas toi, qui, quoique le plus jeune, as l'avantage d'avoir été mêlé de bonne heure et souvent à des étrangers, et par conséquent de n'être retenu par aucune espèce de timidité ? J'admets que le ton cérémonieux te frappe, mais il est nécessaire à l'ordre social. Quoique je tiende peu à la froide étiquette, j'aime encore moins les façons rudes des gens qui ne cherchent qu'à se complaire à eux-mêmes. Tu as une propension à cela, comme je l'ai souvent remarqué avec peine, et je ne suis pas fâchée que tu te trouves maintenant avec des gens d'un autre acabit, quoiqu'ils penchent peut-être un peu trop du côté opposé. Je serai satisfaite si je puis voir, à mon retour, que tu as pris quelque chose de ce ton complimenteur, comme tu l'appelles ; car je ne crains en aucune façon que tu en prennes trop. »

Une autre fois elle lui recommande, dans ses lectures, de ne pas trop s'en tenir aux poètes : « Tu as maintenant quinze ans, et tu as déjà lu et étudié les meilleurs poètes allemands, français et même anglais, et, à l'exception de ce que tu as dû lire en classe, tu n'as lu aucun ouvrage en prose, si ce n'est quelques romans, ni aucun livre d'histoire. Cela n'est pas bien. Tu sais que j'ai le sentiment du beau, et je suis heureuse de penser que tu l'as hérité de moi. Mais tu dois bien te dire que ce sentiment ne peut pas nous servir de guide dans le monde, tel qu'il est. L'utile passe avant tout, et rien ne pourrait me déplaire autant que de te voir devenir ce qu'on appelle un bel esprit (1). » Quant

(1) W. Gwinner, *Schopenhauers Leben*. Leipzig, 1878.

à la « bigoterie, » elle l'engage seulement à ne pas se livrer là-dessus à des déclamations de mauvais goût, et elle lui rappelle en plaisantant que, tout petit, il demandait instamment à ne rien faire le dimanche, parce que c'était « le jour du repos. »

De Londres, le voyage se continua, au mois de novembre 1803, par Rotterdam, Anvers et Bruxelles, sur Paris. Ici, les voyageurs trouvèrent un guide excellent dans Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*, un polygraphe s'il en fut, qui s'intitulait lui-même le plus grand *livrier* de France, et dont l'esprit paradoxal ne devait pas déplaire au jeune Schopenhauer. Celui-ci se répandait beaucoup, s'orientait partout. Il passait de longues heures dans la galerie des antiques au Louvre. Quant aux représentations dramatiques, c'étaient le vaudeville et l'opéra-comique qui lui paraissaient le plus conformes à l'esprit français et le plus parfaits en leur genre. Il ne pouvait s'habituer, dit-il, à la déclamation tragique, même dans la bouche d'un Talma. Vers la fin de janvier de 1804, on gagna le midi de la France, et de là, par Lyon, la Savoie et la Suisse. Le retour se fit par la Souabe, la Bavière et l'Autriche, et, au mois de septembre, les voyageurs arrivèrent à Berlin.

Les impressions d'Arthur Schopenhauer pendant la dernière partie du voyage sont de deux sortes. Il est sensible aux beautés de la nature; il les considère en artiste et en philosophe; il cherche volontiers un sens symbolique aux grands phénomènes qui se présentent devant lui. D'un autre côté, un penchant inné l'attire vers le spectacle des misères humaines. A Saint-Ferréol, dans la Montagne Noire, la gorge obscure au fond de laquelle gronde le flot qui alimente le canal du Midi lui donne pour la première fois, dit-il, la sensation du sublime. La cime du Mont-Blanc représente à ses yeux l'isolement du génie. « L'humeur sombre qu'on remarque souvent chez les esprits éminens, écrit-il plus tard, a son image sensible dans le Mont-Blanc. La cime est le plus souvent voilée; mais quand parfois, surtout à l'aube, le voile se déchire, quand la montagne rougie par le soleil et dressée vers le ciel regarde sur Chamonix, chacun sent son cœur s'épanouir au fond de son être. Ainsi l'homme de génie, habituellement porté à la mélancolie, montre par intervalles cette sérénité particulière qui n'est possible qu'à lui, qui plane sur son front comme un reflet de lumière, et qui tient à ce que son esprit sait s'oublier et se fondre dans le monde extérieur (1). »

(1) *Die Welt als Wille und Vorstellung*, supplément au 3<sup>e</sup> livre, chap. 31.

Ailleurs, la vue d'un beau paysage, dont sa mère ferait volontiers le cadre d'une idylle, lui est gâtée par quelques pauvres masures qui bordent la route et où végètent des êtres rabougris. A Toulon, il visite le bagne, et il écrit : « C'est une chose terrible de se dire que la vie de ces misérables esclaves est sans aucune joie, et, chez ceux dont les souffrances ne finiront même pas après vingt-cinq ans de détention, sans aucun espoir. Que peuvent éprouver ces malheureux, attachés à un banc dont la mort seule les séparera? » A Lyon, il trouve encore les traces de la Révolution. « Cette grande et magnifique ville a été le théâtre d'horribles exploits. Il n'est presque pas une famille qui n'ait perdu quelques-uns de ses membres ou même son chef; et les survivans se promènent maintenant sur cette même place où leurs parens et leurs amis ont été mitraillés en masse. Croirait-on qu'ils peuvent vous raconter de sang-froid l'exécution des leurs? On ne comprend pas que le temps efface si vite les impressions les plus vives et les plus terribles (1). »

A Berlin, au mois de septembre, les voyageurs se séparent encore une fois. Le père prend le chemin de Hambourg. Arthur se rend, avec sa mère, à Dantzig, où il doit recevoir la confirmation protestante. Dans les lettres que Henri Schopenhauer écrit à son fils à Dantzig, il lui recommande d'avoir de l'ordre dans ses affaires grandes et petites, dans son habillement, dans son linge de corps, dans son mobilier, dans ses papiers, de s'appliquer à la correspondance française et anglaise, de soigner son écriture, « les lettres d'un négociant étant faites pour être lues, » d'être affable et prévenant dans ses rapports journaliers, enfin de se tenir toujours droit, même en mangeant et en écrivant : « Un homme qui fait le gros dos devant une table ou un bureau ressemble à un savetier déguisé. » Qu'il engage même ses amis à lui donner une tape, toutes les fois qu'il se tiendra mal! « Tel fils de prince a eu recours à ce moyen, et a préféré une humiliation passagère à la honte de passer pour un lourdaud toute sa vie. » Ainsi cette éducation, qui avait pour but de faire du fils un négociant gentilhomme comme l'était le père, se continuait à distance. Au mois de décembre, Arthur Schopenhauer quitta Dantzig pour n'y plus revenir, et, au commencement de l'année suivante, fidèle à sa promesse, il entra dans la grande maison du

(1) *Tagebuch*, extraits dans Gwinner, ouvrage cité.

sénateur Jénisch à Hambourg, afin d'achever sous une direction étrangère l'apprentissage qu'il avait commencé sous la tutelle paternelle.

Quand plus tard, ayant déjà changé de carrière, il se rappelait ces années de voyage, sa première initiation à la vie, il écrivait : « Il est évident que deux années de ma jeunesse ont été entièrement perdues pour les disciplines scolaires, et cependant ne m'ont-elles pas apporté des fruits d'autre sorte, qui ont largement compensé cette perte ? A l'âge où l'intelligence s'éveille et s'ouvre aux impressions du dehors, où le jeune homme est avide de comprendre et de savoir, on ne m'a pas, selon l'usage, rempli la mémoire de formules, mal appropriées à des objets dont je ne pouvais avoir aucune connaissance exacte. Au contraire, je me suis nourri de la vision des choses ; j'ai appris ce qu'elles étaient, avant de m'exercer à raisonner sur elles, et je me suis habitué de bonne heure à me défier des formules et à ne pas prendre les mots pour les choses (1). »

### III. — LE COMPTOIR

Arthur Schopenhauer assure, et on le croit sans peine, qu'il n'y eut jamais au monde un plus mauvais employé de commerce que lui. Tout prétexte lui était bon pour se soustraire à un travail qui lui répugnait. La seule chose qui l'intéressât durant les derniers mois d'hiver de 1805, ce furent les conférences que le docteur Gall vint faire à Hambourg sur la phrénologie. Il était décidé à garder l'engagement qu'il avait pris vis-à-vis de son père, et pourtant la pensée de sa carrière manquée le rongait comme un remords. Il s'en prenait aux autres de sa propre infortune, se confirmait dans son humeur sarcastique et frondeuse, et, généralisant le mal dont il souffrait, il trouvait de plus en plus que le monde était l'œuvre d'un génie hostile à l'humanité. Son père mourut le 20 avril, étant tombé ou s'étant jeté d'un grenier dans le canal qui passait derrière la maison. Les circonstances de cette mort n'ont jamais été bien éclaircies. Arthur, dans son autobiographie latine, l'attribue à un accident (2) ; mais, dans un document académique et officiel, il

(1) *Vitæ curriculum*, 1819.

(2) *Pater optimus carissimusque subito, fortuito, cruento mortis genere repente abreptus est* (*Vitæ curriculum*, 1819).



n'était pas tenu à plus de détails, ni, en pareil cas, à plus de franchise. Dans le public, on croyait à un suicide. Gwinner, l'un des biographes les mieux informés de Schopenhauer, dit : « Des déclarations qui m'ont été connues indirectement, provenant de la mère et du fils, auquel, du reste, je me suis abstenu de poser aucune question à ce sujet, permettent à peine de douter que le bruit public ait été fondé. » Grisebach, au contraire, se fait un devoir d'ignorer ces renseignemens « indirects (1). » Ce qui est certain, c'est qu'on remarquait depuis quelque temps chez Henri Schopenhauer une singulière défaillance de la mémoire ; il ne reconnaissait plus ses amis, leur parlait comme à des étrangers. Peut-être Arthur Schopenhauer a-t-il pensé à son père, lorsqu'il a écrit ces mots dans un chapitre de son grand ouvrage, où il traite du génie et de la folie : « Le plus souvent, les fous ne se trompent point dans la connaissance de ce qui est immédiatement présent ; leurs divagations se rapportent toujours à des choses absentes ou passées, et indirectement à la liaison de ces choses avec le présent : en conséquence, leur maladie me paraît affecter surtout la mémoire (2). » Si la mort de Henri Schopenhauer a été due à un suicide, c'est un trait de plus à ajouter aux annales pathologiques de la famille.

Arthur pouvait se croire libre ; il porta sa chaîne encore deux ans, pour des raisons qu'il indique. Le ressort de sa volonté était brisé ; une tristesse morne le paralysait ; enfin la promesse qu'il avait faite à son père lui paraissait d'autant plus sacrée que celui-ci n'était plus là pour l'en délier. Sa mère, pour l'arrangement de sa vie à elle, se montra moins hésitante. Elle procéda d'abord à la liquidation du fonds de commerce ; puis elle songea à s'établir dans une ville où elle pût se livrer à ses goûts littéraires. Son choix se porta naturellement sur Weimar, le séjour des Muses, comme on disait alors. Elle y fit un voyage de reconnaissance, avec sa fille Adèle, au mois de mai 1806, et, à son arrivée, elle écrivit : « Je crois, mon cher Arthur, que je dresserai ici ma tente. Les relations y sont agréables, et l'on y vit à bon marché. Je pourrai, avec peu de peine et encore moins de frais, réunir au moins une fois par semaine les plus fortes têtes de la ville et peut-être de l'Allemagne. » Elle se lia dès lors avec le bibliothécaire de la duchesse Amélie, Fernow, qui

(1) Grisebach, *Schopenhauer*, Berlin, 1897 ; p. 35, note.

(2) *Die Welt als Wille und Vorstellung*, 3<sup>e</sup> livre, § 36.

devait bientôt avoir une influence décisive sur la vie d'Arthur Schopenhauer ; et elle était déjà en relations avec Bertuch, le collaborateur de Wieland au *Mercure allemand* et l'un des fondateurs de la *Gazette littéraire d'Iéna*. Elle se fixa définitivement à Weimar dans les derniers jours de septembre. Peut-être eût-elle été moins prompte à quitter Hambourg, si elle avait prévu l'orage qui s'approchait ; car on était à la veille de la bataille d'Iéna. Mais elle était plus au courant de la littérature que de la politique. Au reste, elle n'eut pas à se repentir de son imprudence. Sa maison fut épargnée dans le pillage de la ville. Ensuite elle se fit un devoir d'adoucir chez les autres des souffrances qui lui avaient été épargnées à elle-même ; elle institua à ses frais une ambulance où elle recevait une cinquantaine de blessés. Ils mouraient presque tous entre ses mains, dit-elle, mais ils étaient vite remplacés, car chaque soir en amenait au moins trois cents. Le 19 octobre, elle écrivait à son fils : « En dix jours, on a appris à me connaître ici, mieux qu'en d'autres circonstances, on ne l'aurait fait en dix ans. Gœthe m'a dit aujourd'hui que le baptême du feu m'avait faite Weimarienne, et il a bien raison. Il m'a dit aussi que, puisque l'hiver s'annonçait plus tristement que d'habitude, il fallait nous rapprocher, nous alléger réciproquement le poids des mauvais jours. Je fais ce que je peux pour m'entretenir en belle humeur et ne pas me décourager. Tous les soirs je réunis chez moi les personnes que je connais. Je leur offre le thé avec des tartines de beurre, dans la plus stricte acception du mot. Meyer (1) et sa femme, Fernow, parfois Gœthe, sont du nombre. D'autres, que je ne connais pas encore, demandent à être introduits. Ainsi tout ce que je souhaitais autrefois se trouve de soi-même, et je ne le dois qu'au bonheur que j'ai eu de garder ma demeure intacte, de pouvoir me montrer telle que j'étais, de conserver toute ma sérénité d'esprit, ayant été la seule parmi des milliers qui n'ait éprouvé aucune perte sensible et qui n'ait eu à déplorer que le malheur public. Cette pensée est très égoïste, je le sais, mais c'est là précisément le côté le plus affligeant de notre détresse, l'égoïsme qui envahit et déprime les meilleurs d'entre nous (2). »

(1) Jean-Henri Meyer, professeur et plus tard directeur à l'Académie de peinture de Weimar, collaborateur de Schiller dans *les Heures* et de Gœthe dans *les Propylées* et dans *l'Art et l'Antiquité*.

(2) L. Schemann, *Schopenhauer's Briefe*. Leipzig, 1893

Conservé la sérénité de l'esprit : sur cette règle de conduite, Johanna Schopenhauer pouvait s'entendre avec Gœthe. Celui-ci eut bientôt une autre raison de se rapprocher d'elle. Il venait de faire consacrer par l'Église son union avec Christiane Vulpius, et, tandis que la société aristocratique de Weimar faisait grise mine à la roturière, Johanna l'accueillit avec son affabilité ordinaire. « Quand Gœthe lui donne son nom, disait-elle, nous pouvons bien lui offrir une tasse de thé. » Elle-même, du reste, n'avait d'autre titre à faire valoir auprès de la petite cour ducale que celui de conseiller aulique que son mari avait reçu du dernier roi de Pologne et qu'il n'avait jamais voulu porter.

Elle continua de recevoir ses amis deux fois par semaine, et toujours avec la même simplicité. Ses « thés littéraires » alternaient avec le théâtre, et Gœthe finit par y être très assidu. Johanna Schopenhauer a pour Gœthe une admiration qui s'exalte parfois, mais qui n'exclut pas le jugement et qui n'est pas banale dans l'expression ; on sent qu'il y a entre eux, toute proportion gardée entre l'homme de génie et la femme du monde, une affinité de nature. « Le cercle qui se forme autour de moi le dimanche et le jeudi, écrit-elle à son fils le 28 novembre, n'a probablement pas son pareil dans toute l'Allemagne. Que ne puis-je, une fois seulement, d'un coup de baguette, te transporter ici ! Gœthe se sent bien chez moi et vient souvent. Il a sa petite table à lui dans un coin, avec tout ce qu'il faut pour dessiner (1) : c'est Meyer qui m'a donné cette idée. Il s'installe là, quand il en a envie, et improvise des paysages à l'encre de Chine, légèrement esquissés, mais vivans et vrais, comme lui-même et comme tout ce qu'il fait. C'est un être à part, grand et bon. Comme son arrivée n'est jamais annoncée, je suis toujours saisie quand il entre. Il faut bien qu'il soit d'une nature supérieure, puisqu'il produit la même impression sur ceux qui le connaissent depuis plus longtemps et de plus près. Lui-même reste d'abord muet pendant quelques instans et presque embarrassé, jusqu'à ce qu'il ait bien considéré la société. Ensuite il s'assied près de moi, un peu en arrière, en s'appuyant sur le dossier de ma chaise. Je me mets à causer, il s'anime et devient très aimable. C'est l'être le plus parfait que je connaisse, même dans son extérieur : une

(1) Gœthe aimait à dessiner, tout en causant. Dans les salons qu'il fréquentait le plus, chez la duchesse Amélie, chez le libraire Frommann, il avait sa place habituelle, où on lui mettait ses dessins.

belle taille, droite et haute; beaucoup de soin dans son habillement, toujours noir ou bleu foncé; les cheveux arrangés avec goût et d'une manière conforme à son âge; enfin une figure expressive, avec des yeux bruns, à la fois doux et pénétrants. Il embellit beaucoup quand il parle, et alors on ne peut trop la regarder. Il cause de tout, a toujours quelque anecdote à raconter, et n'impose nullement par sa grandeur; il est sans prétention, comme un enfant. » Gœthe faisait souvent la lecture; *le Prince constant* de Calderon occupa plusieurs soirées. « Il nous ravit tous, écrit Johanna Schopenhauer à son fils (le 23 mai 1807), quoiqu'il ne lise pas selon les règles de l'art. Il s'anime trop, il déclame, et, dans les scènes de combat, c'est un tapage comme à Drurylane. Il joue chaque rôle, quand le rôle lui plait, aussi bien qu'il est possible de le jouer en étant assis. Les beaux passages lui font à lui-même une très vive impression; alors il les explique, les relit, y ajoute mille choses encore plus belles. Bref, c'est un être unique, et malheur à qui voudrait l'imiter! Mais il est impossible de le voir et de l'entendre sans l'admirer. Et comme tout cela va bien à sa figure et à toute sa manière d'être! Avec quelle grâce supérieure il s'en acquitte! Il a quelque chose de si simple, de si enfantin! Ce qui le frappe, il le voit aussitôt devant lui; à chaque scène il ajoute le décor. Bref, je souhaiterais que tu pusses l'entendre une fois (1). » Ce que ces jugemens de Johanna Schopenhauer sur Gœthe ont d'intéressant, c'est le trait caractéristique sur lequel elle insiste, en toute circonstance, la simplicité, la naïveté *enfantine*, qui nous font voir un Gœthe intime, tout différent de l'Olympien qu'on se représente d'ordinaire.

Ce qu'elle ne savait pas, c'est qu'en parlant ainsi, elle était la plus imprudente des mères. Arthur Schopenhauer n'avait pas besoin qu'on lui fit une si vive peinture des délices de Weimar pour prendre de plus en plus le négoce en aversion. Irrésolu comme il était, il souffrait sans pouvoir s'arrêter à un parti, et il se résignait en maugréant. Il avait dix-neuf ans : se mettrait-il encore sur les bancs du gymnase? Le 28 mars 1807, il écrivit une lettre plus pressante à sa mère, où il lui exprimait ses inquiétudes (2). Elle y répondit le 28 avril suivant, après avoir

(1) Düntzer, *Gœthes Beziehung zu Johanna Schopenhauer und ihren Kindern*, dans : *Abhandlungen zu Gœthes Leben und Werken*, 2 vol. Leipzig, 1885; au 1<sup>er</sup> vol.

(2) Cette lettre est perdue, comme toutes celles que Schopenhauer écrivit à sa

pris conseil de son ami Fernow, qui pouvait d'autant mieux l'éclairer qu'il s'était trouvé dans une situation semblable à celle du jeune Schopenhauer. Fils d'un paysan de la marche de Brandebourg, Fernow avait déjà été clerc de notaire et apprenti pharmacien, lorsqu'il connut à Lubeck, à l'âge de vingt-trois ans, le peintre Carstens, qui le tourna vers les études artistiques, et avec lequel il vécut plusieurs années à Rome. Il enseigna plus tard l'histoire de l'art à l'université d'Iéna, et il publia, avec Meyer et Schulze, la première édition complète des œuvres de Winkelmann. Fernow avait eu à lutter contre un obstacle de plus que Schopenhauer, la pauvreté; Johanna le recueillit chez elle pendant sa dernière maladie, en 1808. Le 28 avril, Arthur reçut une longue lettre de sa mère, contenant une note presque aussi longue de Fernow (1) : « Je me suis réservé cette journée, disait-elle, pour pouvoir répondre en détail à tes plaintes et à tes désirs. A moi aussi, mon cher Arthur, la chose me tient à cœur; j'y ai beaucoup réfléchi, et cependant je ne suis arrivée à aucun résultat satisfaisant, tant il est difficile de se mettre par la pensée dans la situation d'un autre, là surtout où il y a différence de caractère. Tu es irrésolu par nature, moi trop prompte peut-être et trop portée à choisir, entre deux issues, celle qui paraît la plus étrange : c'est ce que j'ai fait en venant m'établir à Weimar, où j'étais une étrangère, au lieu de retourner, comme la plupart des femmes l'auraient fait à ma place, dans ma ville natale, où j'aurais retrouvé des parens et des amis... Je savais depuis longtemps que tu étais mécontent de ta situation, mais je n'en étais pas inquiète, car j'attribuais ton mécontentement à d'autres causes. Je ne sais que trop aussi que la joyeuse humeur de la jeunesse ne t'a pas été donnée en partage, et que tu as malheureusement hérité de ton père un penchant à la réflexion mélancolique; elle-même les détruisit. Quant aux lettres qu'elle lui adressa, elle les lui demanda, lorsqu'en 1837 elle commença la rédaction de ses *Souvenirs*; ce qui en a été conservé se trouve dans la succession du professeur Düntzer, mort le 16 décembre 1901.

(1) On a reproché à tort à Johanna Schopenhauer d'avoir fait attendre sa réponse un mois à son fils. Dès le 13 avril, elle lui avait écrit une lettre, où elle lui apprenait la mort de la duchesse Amélie, et qui commençait par ces mots : « J'ai à répondre à deux de tes lettres, l'une très longue et sérieuse, et qui mérite une réponse sérieuse... J'y répondrai en détail : cela te prouvera une fois de plus que je t'aime et que j'ai du moins le désir de contribuer à ton bonheur, si je n'en ai pas le pouvoir... » Cette lettre, dont Düntzer n'avait donné que des fragmens, a d'abord été publiée en entier dans le *Journal de Francfort* du 9 avril 1902.

colique. Cela m'a souvent attristée, mais je n'y pouvais rien, et j'ai dû en prendre mon parti, espérant que le temps, qui change tant de choses, te changerait peut-être aussi. Là-dessus est venue ta lettre. Ce ton sérieux et calme, venant de l'âme et allant à l'âme, m'a tirée de mon repos. Serait-il possible que tu eusses manqué ta vocation? Il faut, dans ce cas, que je mette tout en œuvre pour te sauver : je sais ce que c'est que de vivre contrairement à ses goûts... »

Elle lui montre ensuite les deux routes qui s'ouvrent devant lui : d'un côté, une vie aisée et considérée dans une grande ville, avec des relations dans tous les grands ports de l'Europe; de l'autre, un effort surhumain pour rattraper le temps perdu, et, au bout, une existence laborieuse, simple et retirée, avec l'estime de quelques-uns et la satisfaction que donne la noblesse du but poursuivi. « Considère tout cela, ajoute-t-elle, et choisis. Mais, ton choix fait, n'hésite plus et ne faiblis pas, et tu atteindras sûrement le but que tu te seras proposé, quel qu'il soit. Je ne te dis pas de ne pas me tromper, car je connais ta pure et profonde loyauté; mais, je t'en conjure les larmes aux yeux, ne te trompe pas toi-même. Entre en conseil avec toi, sérieusement et honnêtement : il s'agit du bonheur de ta vie et de la joie de mes vieux jours, car ce n'est que de toi et de ta sœur que je puis attendre encore une compensation pour ma jeunesse perdue. Je ne supporterai pas de te savoir malheureux, surtout si je devais me reprocher d'avoir causé ton malheur par trop de condescendance... »

C'est en cette circonstance que Johanna Schopenhauer se montre sous son meilleur jour. Elle marque bien, dans sa lettre, ce qui la distingue de son fils, et ce qui bientôt les séparera. Elle avait cette mobilité d'esprit, cette faculté d'adaptation rapide qui fait les natures heureuses, parce qu'elle leur permet de prendre toujours leur part, grande ou petite, des jouissances de la vie. Ses enfans ont pu lui reprocher plus tard un défaut d'économie, de prévoyance, un peu d'égoïsme dans la recherche de ces plaisirs de l'esprit dont elle n'entendait plus être sevrée, peut-être même une certaine ingratitude envers l'homme qui, en l'enrichissant, lui avait donné le moyen de se les procurer. Mais, au moment où la carrière de son fils se décide, elle n'écoute que son cœur maternel. Un reproche plus grave que la postérité sera toujours en droit de lui adresser, c'est de nous avoir dérobé les

lettres de jeunesse du futur philosophe. On aimerait à observer en lui et à l'aide de ses propres confidences la genèse de son pessimisme. Il avait dans le sang un fonds d'humeur noire. Ce fonds premier et héréditaire n'a pu que se développer dans la gêne de sa vie de comptoir. Il se défiait de tout le monde, et, à force de se défier des autres, il en était venu à se défier de lui-même : de là son irrésolution. Et, comme pour se dédommager de son incertitude dans l'action, il était devenu de plus en plus franchant et amer dans ses jugemens. Ce qui augmentait son trouble intérieur, c'est qu'il sentait en lui la vocation philosophique, assez forte déjà pour lui donner des tentations de révolte, mais assez vague encore pour qu'il n'osât pas s'y livrer sans réserve. Dans un aphorisme qui date de 1807, il dit : « On a peine à concevoir comment l'âme immortelle, exilée dans le corps, peut être arrachée de son apathie sublime et ravalée dans la petitesse de l'existence terrestre, au point de désapprendre complètement son état antérieur et de s'identifier avec une manière d'être qui, de son point de vue élevé, devrait lui paraître infiniment mesquine... L'homme passe sur un pont dont il ne connaît pas les fondemens; il suit son petit sentier, sans penser d'où il vient, ni où il va, et ne considérant toujours que le pas prochain. » D'autres indications précieuses devaient être contenues dans ses lettres; nous n'en avons que le reflet dans les réponses de sa mère.

#### IV. — LES ÉTUDES CLASSIQUES

Fernow calculait que, avec la connaissance qu'il avait des langues modernes, avec l'expérience qu'il avait acquise dans ses voyages, il faudrait à Schopenhauer quatre ans pour accomplir le stage des études classiques. Il ne songeait pas que rien n'égale l'énergie du rêveur qui est sorti de son rêve, ou de l'irrésolu qui a pris son parti. Schopenhauer n'eut besoin que de deux années; encore furent-elles traversées par un incident dû à son humeur caustique. Il était entré au gymnase de Gotha, où enseignait alors l'helléniste Jacobs, auquel il a toujours gardé un souvenir reconnaissant. Il suivait à la fois les cours appropriés au degré de son instruction générale, et, pour l'allemand, le cours supérieur appelé la *Selecta*, sans compter les leçons particulières qu'il recevait du directeur, Frédéric-Guillaume Døring.

Un des professeurs du gymnase ayant plaisanté inconsidérément la *Selecta* dans une feuille publique, Arthur crut devoir venger ses camarades dans une épigramme très mordante, qui circula de main en main. Il dut quitter l'établissement. Mais tout d'abord il reçut une vive semonce de sa mère. « Si tu pouvais seulement finir par comprendre, lui disait-elle, ce que tu cries par-dessus les toits ! Tu répètes à tort et à travers la sentence de Gœthe : « Tenez donc les fous pour des fous, comme cela doit être (1). » Mais est-ce les tenir pour ce qu'ils sont que de vouloir les corriger ? C'est, au contraire, se mettre à leur niveau. La sagesse consiste à les abandonner à eux-mêmes, à profiter de leur folie ou à s'en divertir à l'occasion, surtout à ne pas les heurter, de peur de faire du simple fou un fou furieux ; et c'est ce que Gœthe a voulu dire. Tu n'es pas méchant ; tu as de l'esprit, de la culture, tout ce qui pourrait faire de toi un ornement de la société ; je connais ton cœur, il n'en est pas de meilleur ; et, avec cela, tu es à charge et insupportable, et j'estime qu'il est très difficile de vivre avec toi. Toutes tes bonnes qualités sont gâtées et obscurcies par ta *suprasagesse*, par la fureur qui te possède de vouloir tout savoir mieux que tout le monde, de voir partout des défauts, excepté en toi-même, de prétendre tout corriger et gouverner. Tu aigris ainsi les hommes contre toi. Personne ne veut se laisser corriger et éclairer si violemment, surtout par un individu aussi peu important que tu l'es encore... Je te dis cela, non pour te faire des reproches, mais pour essayer une fois de te montrer à tes propres yeux tel que le monde te voit, tel que moi, ta mère, qui t'ai donné tant de preuves de mon affection, je suis obligée de te voir. Maintenant, c'est à toi de conclure. »

Elle lui laissait le choix ou de continuer ses études à Altenbourg, ou de prendre des leçons particulières à Weimar : cette ville possédait bien un gymnase, mais trop peu important pour donner un enseignement complet. Arthur se décida pour Weimar ; sa mère aurait préféré l'autre solution.

Johanna sentait qu'avec la différence de leurs natures, ils ne

(1) « C'est folie d'espérer que les fous se corrigeront. Enfans de la Sagesse, tenez donc les fous pour des fous, comme cela doit être. » Tel est le refrain d'une *chanson cophte* qui se trouve parmi les *Lieder* de Gœthe ; cette chanson devait figurer dans la pièce intitulée *le Grand Cophte*, dont Gœthe voulait d'abord faire un opéra.



pouvaient s'entendre qu'à la condition de ne pas vivre trop près l'un de l'autre; elle prévoyait qu'un contact trop fréquent et trop immédiat amènerait inévitablement un choc, et c'est en effet ce qui arriva. Elle déclara d'abord qu'Arthur ne demeurerait pas chez elle, qu'il ne viendrait même la voir qu'à de certains jours et à de certaines heures, en un mot, qu'il garderait sa liberté et qu'il ne gênerait pas celle de sa mère. La lettre qu'elle lui écrivit, à la date du 13 décembre 1807, lorsqu'il était encore à Gotha, commence, comme beaucoup d'autres, par des protestations de tendresse maternelle; elle n'en est pas moins explicite dans son contenu : « Tu ne doutes pas de mon affection; je t'en ai donné des preuves toute ma vie. Il est nécessaire à mon bonheur de te savoir heureux, mais de ne pas en être témoin. Je t'ai toujours dit qu'il était difficile de vivre avec toi, et, à mesure que je te connais davantage, cette difficulté me paraît augmenter, du moins quant à moi. Je ne te le cache pas, aussi longtemps que tu seras tel que tu es, je consentirais à tous les sacrifices plutôt qu'à la vie commune. Je ne méconnais pas ce que tu as de bon : aussi, ce qui m'éloigne de toi ne réside pas dans ton cœur et dans ton âme, mais dans ta manière d'être extérieure, dans tes opinions, dans tes jugemens, dans tes habitudes. Bref, je ne puis m'accorder avec toi sur rien de ce qui concerne la vie extérieure. Ton humeur chagrine aussi m'est à charge et trouble ma gaieté habituelle, sans profit pour toi. Rappelle-toi, mon cher Arthur, les visites passagères que tu m'as faites : il en est résulté chaque fois des scènes vives pour des riens, et je ne respirais librement qu'après ton départ. Tes doléances sur des choses inévitables, tes mines farouches, tes jugemens bizarres, qui tombaient de ta bouche comme des oracles et ne souffraient point de réplique, tout cela me pesait, sans parler de l'effort que je faisais sur moi-même pour ne pas te répondre et pour éviter les occasions de dispute. Voilà longtemps que je n'ai eu un moment désagréable, excepté avec toi. Rien ne me dérange, personne ne me contredit, et je ne contredis personne. Jamais, autour de moi, un mot ne se dit plus haut que l'autre. Tout va son train uniforme, je suis mon chemin de mon côté, et l'on remarque à peine, dans la maison, qui commande et qui obéit. Chacun fait ce qui est de son devoir, et les jours glissent l'un après l'autre, sans qu'on s'en aperçoive. Tel est le genre de vie qui me convient, et auquel tu ne dois rien changer, si la tran-

quillité et le bonheur des années qui me restent à vivre te tiennent à cœur. Plus tard, mon cher Arthur, quand l'âge t'aura fait voir plus nettement certaines choses, nous nous entendrons mieux, et peut-être aurai-je alors mon meilleur temps dans ta maison, au milieu de tes enfans, comme il convient à une vieille grand'mère... En attendant, voici sur quel pied nous devons vivre ensemble. Dans ton logis, tu es chez toi ; dans le mien, tu es un hôte, un hôte bienvenu, toujours bien accueilli, mais qui ne se mêlera de rien... A mes jours de réception, tu dîneras chez moi, si tu veux réprimer ta fâcheuse envie de disputer, qui me contrarie, et t'abstenir de tes éternelles lamentations sur la sottise humaine et les misères de ce monde, qui me donnent de mauvais rêves et m'empêchent de dormir (1). »

Arthur accepta tout. Son unique pensée était de s'instruire, et il était décidé à s'y employer avec acharnement. Il avait l'ambition de figurer un jour avec honneur dans ce groupe illustre où il n'apparaissait encore que comme un original. Ses premiers rapports avec Goëthe furent tout extérieurs. Lui-même n'était pas homme à faire des avances, même à plus grand que lui, et Goëthe, dit-il, « ne lui adressait pas habituellement la parole (2). » Il eut pour principal directeur, à Weimar, comme à Gotha, un helléniste : c'était Franz Passow, seulement de deux ans et demi plus âgé que lui, plus tard professeur à l'université de Breslau, et qui remania et compléta le dictionnaire grec-allemand de Schneider. Schopenhauer devint un classique déterminé, nourri des poètes grecs et latins. Il écrivit alors sur la première page de son Homère cette oraison dominicale en hexamètres, qui rappelle la Prière sur l'Acropole de Renan :

« Notre Père Homère, toi qui maintenant, avec le noble Achille, — te promènes dans les bosquets de l'Élysée, que ton nom soit sanctifié ! — Que ton esprit nous visite, et, comme, au pays des ombres, — ta lyre se fait entendre, qu'ainsi elle retentisse jusque sur la terre, — elle dont les accords chassent de nos âmes le souci du pain quotidien, — et qui, charme merveilleux de l'oreille, réconcilierait les Centaures avec les Lapithes ! — Cependant, que jamais ton génie ne nous induise à la tentation d'une lutte inégale ! — Mais délivre-nous seulement pour quelques instans de la destinée de ce monde ! — Car à toi appar-

(1) Gwinner, *ouvrage cite.*

(2) *Non me alioquī solebat (Vitæ curriculum, 1819).*

tient la force d'émouvoir les cœurs, à toi le laurier, — ô saint Père, aux siècles des siècles ! *Amen.* »

Les dernières lignes contiennent en germe tout un côté de la philosophie de Schopenhauer. Ce sera plus tard une de ses règles de conduite de chercher dans la poésie et dans les arts une consolation et un refuge, un contrepoids au spectacle des misères humaines, qu'un penchant inné le portait à scruter sans cesse.

#### V. — L'UNIVERSITÉ

Au commencement du mois d'octobre 1809, il se rendit à Gœttingue. Les études classiques l'avaient familiarisé avec l'antiquité; l'université devait l'orienter dans les sciences de la nature. Il se fit inscrire à la Faculté de médecine. L'université de Gœttingue, la *Georgia-Augusta*, qui avait été fondée au siècle précédent pour opposer une digue au dogmatisme théologique, était restée un asile de la libre recherche. Elle comptait alors parmi ses professeurs le naturaliste Blumenbach, l'historien Heeren, le philosophe Gottlob-Ernest Schulze. Celui-ci, dans son premier ouvrage, intitulé *Enésidème*, avait produit, sous le masque du sceptique alexandrin, ses scrupules sur l'idéalisme transcendantal, qu'il craignait de voir dégénérer en idéalisme absolu; et déjà, en effet, cette évolution s'opérait entre les mains de Fichte. Schulze voulait qu'on appelât sa propre philosophie non pas un scepticisme, mais un anti-dogmatisme. Sceptique seulement à l'endroit des théories métaphysiques sur l'origine de nos connaissances, il était disposé à admettre pour vrai tout ce que l'expérience raisonnée nous donne comme tel. Schulze fut le premier directeur philosophique de Schopenhauer; il lui conseilla d'étudier d'abord Kant et Platon et d'y joindre ensuite Aristote et Spinoza, réunissant ainsi dans une double synthèse, qui comprenait chaque fois un ancien et un moderne, ce qu'il considérait comme le fonds acquis et la matière indispensable du travail philosophique.

A ce moment, Schopenhauer montrait encore plus de goût pour Platon que pour Kant, dont la rigoureuse analyse lui semblait décolorer le monde extérieur. Dans une de ces nombreuses notes qu'il prenait au courant de ses lectures, il disait : « Si Gœthe n'avait pas été envoyé dans ce monde en même temps que Kant, comme pour lui faire contrepoids dans l'esprit du

siècle, Kant aurait pesé sur les âmes comme un cauchemar; il les aurait écrasées et endolories. Maintenant ils agissent tous deux dans des directions contraires; leur action combinée est bienfaisante, et élèvera peut-être l'Allemagne à une hauteur où l'antiquité elle-même n'a pu atteindre. » Si Schopenhauer éprouve encore, devant l'austère critique de Kant, une sorte d'effroi dont il triomphera bientôt, il est séduit dès l'abord par la théorie des Idées platoniciennes, types éternels des choses périssables, et Platon restera pour lui le divin Platon. « Les Idées, dit-il dans une autre note, sont des réalités qui existent en Dieu. Le monde des corps est comme un verre concave qui disperse les rayons émanés des Idées; la raison humaine est un verre convexe qui les réunit de nouveau et qui rétablit l'image primitive, quoique troublée par ce détour. » Les Idées les plus hautes, continue-t-il, nous sont communiquées directement par Dieu; mais, comme elles ne correspondent à aucun objet sensible, comme d'un autre côté nous éprouvons le besoin de leur donner une expression, nous essayons de les traduire au moyen des formes et des images que nous fournit la nature : « ces essais, nécessairement imparfaits, sont la philosophie, la poésie et les arts. » Ainsi Platon est associé à Kant et prend même le pas sur lui, dans la première conception de la philosophie de Schopenhauer. En général, on remarque chez lui, pendant toute la durée de ses années d'études, à côté de sa tendance innée à l'observation pessimiste, un besoin de contemplation idéale, auquel il donnera plus tard satisfaction par sa théorie des arts.

Il continuait de lire les poètes. Parmi les anciens, c'étaient surtout les tragiques grecs; parmi les modernes, c'était, de préférence à tous, Goethe. Il prenait des leçons de musique. Tout jeune, il avait joué de la flûte; à Göttingue, il apprit la guitare. Au reste, son pessimisme n'était pas de ceux qui se plaisent dans la solitude; il conversait volontiers avec ses semblables, à condition d'exercer librement sur eux, à l'occasion, sa mauvaise humeur. Il persistait dans cette manie de disputer que sa mère lui reprochait, et il perdait, dit-on, force paris pour vouloir soutenir son opinion contre toute vraisemblance. Parmi les hommes qui formaient alors sa société, on cite l'humaniste Thiersch, le jeune poète Ernest Schulze, le philologue Lachmann, surtout Karl-Josias Bunsen, qui s'appela plus tard le chevalier Bunsen, et qui fut ambassadeur de Prusse à Rome et à

Londres. Schopenhauer, ayant amené Bunsen à Weimar pendant les vacances de Pâques de 1811, le présenta à Gœthe. Il eut, à la même époque, une conversation avec Wieland, à la suite de laquelle celui-ci dit à Johanna Schopenhauer : « Je viens de faire la connaissance d'un jeune homme qui sera un jour un grand philosophe. »

La carrière universitaire de Schopenhauer se termina par trois semestres passés à Berlin (octobre 1811 à mai 1813). Ce qui l'attirait surtout dans cette ville, c'était le désir d'entendre Fichte, pour lequel il avait conçu à distance « une admiration *a priori* » qui ne résista pas à l'épreuve. Plus tard, il aimait encore à parodier « le petit homme à la face rougeaude, au regard perçant et aux cheveux hérissés, » jouant devant ses auditeurs la comédie du moi et du non-moi. En réalité, ce qui l'éloignait de Fichte, c'était le dogmatisme du fond et le caractère oratoire de la forme. Le cours de Schleiermacher sur l'histoire de la philosophie au moyen âge le laissa indifférent. Mais il se passionna pour les leçons de Bæckh sur Platon, et plus encore pour celles de Wolf sur Aristophane et sur Horace ; le poète latin devint un de ses auteurs favoris. Au printemps de l'année 1813, il quitta Berlin, jugeant son instruction universitaire suffisante, et il songea à la rédaction de sa thèse de doctorat, qui fut son premier ouvrage important.

Schopenhauer a vingt-cinq ans. Ses années d'apprentissage sont terminées, « des années d'apprentissage qui, chose peu ordinaire, viennent après les années de voyage (1). » Sa jeunesse a été longue, sa maturité tardive. Tout son développement a été marqué par un effort continu, âpre et persistant, qui est empreint sur ses traits. On a deux portraits de Schopenhauer, du temps de sa jeunesse. L'un est un pastel, attribué à Gerhard de Kügelgen, un ami de Fernow ; il date de 1809. L'autre, de 1814, est un portrait à l'huile, fait par Louis-Sigismond Ruhl, un élève de l'Académie des beaux-arts de Dresde, plus tard conservateur du musée de Cassel (2). Les deux portraits s'accordent assez, ce qui est une garantie d'exactitude. Les yeux sont brillants, bleus comme ceux de Johanna Schopenhauer, profondément encaissés et très espacés. Le nez est finement tracé vers

(1) Kuno Fischer, *Geschichte der neueren Philosophie*, t. VIII.

(2) Le premier sert de frontispice à la biographie de Gwinner, le second aux *Schopenhauer Briefe* de Schemann.

le haut, élargi aux ailes. La bouche est petite, un peu charnue. Les cheveux sont blonds et frisés; une boucle descend sur le front, selon la mode du temps. Le front est plutôt large que haut. Schopenhauer avait la petite taille de sa mère, la poitrine bombée, les épaules larges, la voix forte, la parole incisive. Il était soigneux de sa mise, et il a toujours gardé, selon la recommandation de son père, sa tenue de gentilhomme. On disait qu'il ressemblait à Voltaire quand il parlait, à Beethoven quand il se taisait (1).

Schopenhauer, à l'âge de vingt-cinq ans, n'a encore rien publié; il n'a fait que prendre des notes sur ses lectures. Mais dès maintenant on peut déterminer les élémens dont se composera sa philosophie. Sa vocation s'est décidée pendant l'enseignement qu'il a reçu de Schulze, un kantien sage et prudent, se défiant des conséquences qu'on commençait à tirer de la doctrine du maître. Ses observations personnelles se portent principalement, par suite d'une disposition innée, sur les côtés tristes de la destinée humaine. « La vie, disait-il à Wieland, est un dur problème à résoudre; j'ai consacré la mienne à y réfléchir. » Ses réflexions se coordonnent à la lecture de Kant et de Platon. Il empruntera au premier sa théorie de la connaissance, en la modifiant dans les termes plutôt que dans le fond; au second, sa vision sublime des Idées, dans lesquelles il trouvera l'inspiration et la règle de la poésie et des arts. Il composera ainsi un pessimisme d'une espèce particulière, qui n'abdiquera d'un côté que pour se reprendre de l'autre, et qui se relèvera du spectacle déprimant de la réalité par la contemplation idéale.

A. BOSSERT.

(1) Le portrait de Schopenhauer qui a été le plus souvent reproduit est celui d'Angilbert Gœbel; il a été fait en 1859. Schopenhauer, alors âgé de soixante et onze ans, le trouvait « ressemblant, très bon, mais sans aucune idéalité. » Les traits sont devenus durs, le front s'est dégarni, la bouche s'est élargie par la chute des dents, mais le regard a gardé tout son feu. C'est ce portrait qui semble avoir servi de modèle à celui de Lenbach, fait pour la Villa Wagner à Bayreuth. Lenbach y a mis « l'idéalité, » mais il a noyé les traits dans les tons neutres et affaibli l'expression. Le portrait de Gœbel est reproduit dans Gwinner (ouvrage cité, p. 582), celui de Lenbach dans Schemann (*Schopenhauer Briefe*, p. 510).

---

---

# REVUE LITTÉRAIRE

---

## L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET LA DÉMOCRATIE

---

« On ne parle que de ma mort là dedans ! » s'écrie un personnage de comédie. Ce mot pourrait aussi bien servir d'épigraphe au volume que des membres éminens de l'Université viennent de consacrer à l'enseignement secondaire. C'est un recueil de leçons professées à l'École des hautes études sociales et publié sous ce titre : *L'Éducation de la démocratie* (1). Quelle peut être dans une démocratie la place de l'enseignement secondaire, quels en doivent être l'objet, le rôle, la nature, les méthodes ? Autant de questions qu'on est un peu surpris de voir aborder aujourd'hui comme nouvelles, mais heureux de trouver discutées par des hommes dont la compétence égale la bonne volonté. Et plus on se rend compte du zèle et de l'ingéniosité dont les auteurs de ces leçons font preuve pour défendre ce qu'on appelle encore aujourd'hui du nom d'enseignement secondaire. Plus on s'aperçoit à quel point celui-ci est compromis.

Le livre s'ouvre par une âpre critique de l'enseignement tel qu'on le donnait jadis dans les lycées au temps des vieilles humanités. M. Lavissee a connu ce temps et il en a gardé le souvenir. On ne peut dire que ce souvenir se traduise chez lui par un excès de reconnaissance à l'égard des maîtres qui l'ont élevé. Certes, il s'empresse de proclamer que c'étaient de très braves gens ; il rend hommage à leur bonté et à leur conscience professionnelle ; il ne conteste pas qu'ils n'eussent ornés de toutes les vertus et doués de toutes les qualités de

(1) *L'Éducation de la démocratie*. Conférences faites à l'École des hautes études sociales, par MM. Lavissee, A. Croiset, Seignobos, Lanson, Malapert, Hadamard, 1 vol. in-8° (F. Alcan).

cœur ; mais il faut bien qu'ils fussent un peu faibles d'esprit, et, pour tout dire, un peu sots, puisqu'ils appliquaient avec tant de sérénité des méthodes déplorables. Que M. Lavissee, au sortir de leurs mains, ait pu devenir un historien, c'est une espèce de miracle, ou c'est la preuve que la plus mauvaise éducation ne saurait gâter un bon naturel. Soucieux d'épargner aux générations futures les erreurs dont il a failli lui-même être la victime, l'éminent professeur de la Sorbonne procède à une exécution en règle de ce système classique, qu'il est d'ailleurs tellement plus facile de railler que de remplacer ! C'est la mort sans phrases, la guillotine sèche.

Ce système qui fonctionnait encore dans son intégralité, quand M. Lavissee en a subi la fâcheuse discipline, a été dans ces vingt dernières années sensiblement modifié. On y a introduit diverses réformes que les humanistes déploraient, sans toutefois oser trop protester, crainte de se faire honnir. Il est curieux de constater qu'aujourd'hui il n'est aucune de ces réformes, tant vantées, qui ne soit, après épreuve faite, condamnée, abandonnée, rejetée. Citons seulement pour mémoire la création de cet « enseignement moderne » promis à de si belles destinées et réservé à un si misérable échec. Il venait de naître et aspirait à remplacer l'enseignement classique, — ou, pour autant dire, vieillot et suranné, — lorsqu'une mésaventure l'arrêta net : lors de la grande enquête menée, il y a quatre ans, par la commission parlementaire que présidait M. Ribot, il réunit contre lui l'unanimité des suffrages. Mais en outre, à l'intérieur même de l'enseignement classique, on s'était efforcé de faire circuler un esprit nouveau, qu'on croyait inspiré des méthodes de l'histoire et de la science.

On déclarait absurde, par exemple, de ne faire jamais connaître aux jeunes gens les ouvrages des grands écrivains que par des extraits, et d'expliquer dans les classes des fragmens, des morceaux choisis, au lieu d'étudier les œuvres entières. Voici qu'on n'est plus si assuré de l'utilité de ces lectures d'ensemble : on revient à comprendre l'utilité de ces petits livres qui contiennent, suivant le mot de Fénelon, la fleur de la plus pure antiquité. Au maître qui veut faire goûter l'antiquité à ses élèves, M. A. Croiset recommande « de choisir, élagner, et ne pas s'asservir à ces scrupules pédantesques de fidélité littérale ou de purisme qui ont fait critiquer des recueils exquis comme le *Selectæ*, comme le *Narrationes* ou le *Conciones* ou comme des extraits de Plutarque. Vouloir offrir à nos élèves exclusivement des ouvrages complets sous le prétexte de leur en faire saisir l'ensemble, c'est lâcher la proie pour l'ombre. Le plus souvent ils sont



peu capables d'apprécier l'ensemble d'un ouvrage étendu, tandis que les anecdotes, les récits, les développemens limités dont ces ouvrages fourmillent, seraient pour leur esprit et pour leur cœur la nourriture la plus substantielle à la fois et la plus savoureuse. »

Parmi les exercices scolaires, celui qui, pendant longtemps, avait occupé le sommet de la hiérarchie et qui était considéré comme le plus bel effort d'un élève bien doué, c'était le discours. C'est aussi celui sur lequel on a daubé avec le plus de verve. Voyez-vous ce rhétoricien en train de composer le discours d'Annibal à ses troupes, de Henri IV à ses gentilshommes, de Louis XIV au Parlement ! Au lieu de ces chefs-d'œuvre oratoires, ne vaudrait-il pas mieux lui faire écrire quelques pages simples et saines sur un sujet de littérature ? La dissertation devait être infiniment préférable au discours : elle enseignerait à lier des idées, au lieu d'agencer uniquement des mots. On s'aperçoit aujourd'hui que ce genre de dissertations littéraires suppose chez l'élève des connaissances qu'il ne peut avoir, dépasse la portée de son raisonnement, et ne peut donc servir, la plupart du temps, qu'à lui faire contracter de très mauvaises habitudes d'esprit. C'est M. Lanson qui le déclare : « Nous avons à peu près lâché le discours politique et historique, et nos élèves ne courent plus guère après les habiletés oratoires ni les convenances dramatiques. Sous forme de discours et de dissertations, c'est l'histoire littéraire et la critique littéraire qui règnent dans la composition française : l'histoire littéraire, c'est-à-dire parler de ce que l'on ne sait pas, sans avoir lu les textes, sur la foi d'un manuel ; la critique littéraire, c'est-à-dire parler de ce qu'on n'atteint pas, de ce qu'on ne comprend pas, sur des autorités. Verbalisme creux, démarquage et plagiat, insincérité et abdication du sens propre, ou au contraire étourderie audacieuse à affirmer son savoir : voilà les résultats, je ne dis pas généraux, mais trop fréquens, de l'exercice que nous pratiquons. » Un autre point auquel on revenait avec insistance, c'était la nécessité d'enseigner abondamment dans les classes l'histoire de notre littérature. Comment admettre qu'un jeune Français ayant terminé ses classes fût moins instruit de la suite et du développement de notre génie littéraire que tel élève de gymnase allemand ou d'université anglaise ? Il fut décidé que cette matière figurerait au programme, et notre jeunesse cessa d'ignorer les caractères de la poésie lyrique au moyen âge et les sources du *Roman de Renart*. Elle se mit en devoir d'emmagasiner des dates, des titres d'ouvrages, des jugemens qu'elle n'avait ni le moyen, ni, au surplus, le désir de contrôler. On s'aperçoit aujourd'hui que l'histoire littéraire

n'est pour les meilleurs élèves qu'un prétexte à apprendre par cœur des phrases de manuel et qu'il convient de se réduire à en donner les notions essentielles, à propos d'une lecture faite en classe. « Aussi peu d'histoire littéraire que possible... Bien entendu il sera toujours possible, souvent utile pour l'explication d'un texte particulier, d'ouvrir quelques percées dans l'histoire littéraire, d'avertir de certaines relations des œuvres et d'autres œuvres; mais cela discrètement, prudemment, jamais en formules toutes faites, et plutôt sous forme d'un avertissement, d'un programme de lectures à faire. » C'est exactement ainsi que les choses se passaient dans les rhétoriques des Lemaire et des Boissier, ou plus tard des Merlet et des Maxime Gaucher.

Je pourrais prolonger cette énumération et signaler encore beaucoup de ces erreurs devenues manifestes à l'user, celle, par exemple, qui a consisté à introduire dans les classes sous forme de grammaire savante ou de critique des textes l'érudition la plus sèche et la mieux faite pour engendrer chez de jeunes esprits l'ennui et le dégoût. Tel est le bilan des réformes partielles accomplies il y a une vingtaine d'années dans l'enseignement secondaire : le grec et le latin ont reculé sans qu'on ait vu ni le français progresser, ni les langues vivantes bouger d'une ligne; le niveau de l'enseignement littéraire s'est abaissé, sans qu'on ait vu s'élever celui de l'enseignement scientifique. En présence de ces résultats, on a pensé qu'il était urgent de procéder à une refonte totale du système d'études, et d'opérer cette fois une véritable réforme, celle qui se traduirait aussitôt par un universel bouleversement.

Cette réforme est celle qui, à l'heure actuelle, affole parents, élèves, professeurs, et les met exactement dans la situation du voyageur égaré au milieu d'une forêt et qui se trouve à un carrefour où s'entrecroisent plusieurs routes. Ces routes désignées par des lettres A, B, C, aboutissent à d'autres routes désignées par les mêmes lettres, mais dont la signification n'est plus la même. Bifurcations, trifurcations, voies parallèles, tronçons qui se raccordent, c'est le dédale. On dira que la réforme entre à peine en application; que, pour se reconnaître dans cette confusion, peut-être suffira-t-il d'un apprentissage et d'un peu d'accoutumance : laissons faire au temps, repassons dans quelques années! Seulement, ce qu'on commence à craindre, c'est que dans quelques années nous ne cherchions en vain la trace de l'enseignement secondaire, attendu qu'il aura cessé d'exister. Les déclarations des divers professeurs sont, à ce point de vue, des plus nettes et des plus trou

blantes. M. Paulin Malapert constate que notre enseignement vient de subir une opération : « Les médecins accourus au chevet du malade ont reconnu nécessaire une intervention chirurgicale. Elle vient d'avoir lieu et ce nous est tout à la fois un motif d'espoir et un sujet d'angoisse ; car, chacun le sait, à la suite des merveilleux progrès accomplis par la chirurgie, il est devenu possible de formuler cette sorte de double loi : on ne meurt plus d'une opération, on n'échappe guère à ses suites. » Le moyen, en effet, d'échapper aux suites d'une opération qui consiste, paraît-il, dans l'amputation des jambes et l'ablation de la tête ? Pour parler sans métaphore, « je vois très bien, continue le même professeur, comment il se pourrait faire que d'ici une vingtaine d'années l'enseignement secondaire eût vécu. Cette disparition serait la suite naturelle d'une évolution dont il est facile de se représenter les divers stades, dont la possibilité, la probabilité ne sont pas malaisées à apercevoir, dont même, à de certains symptômes, il est permis de croire qu'elle est déjà commencée, du moins dans les vœux de certains. » M. Malapert est philosophe, et c'est donc de la philosophie qu'il mène le deuil. M. Croiset, qui professe les lettres anciennes, déplore le discrédit où elles sont tombées. M. Lançon, qui est professeur de littérature française, est amené à concevoir comme possible une éducation nationale où les professeurs de littérature française ne seraient que les premiers des « professeurs d'agrément. » Au moins le professeur de sciences se déclare-t-il satisfait ? Si la leçon de M. Hadamard a été placée à la fin du volume, c'était, pensions-nous, parce que toutes les autres devaient converger vers elle, et parce que le travail de réforme devait avoir eu pour résultat d'installer sur les ruines de tous les autres un enseignement scientifique capable de recueillir leur succession. Quelle n'a pas été notre stupeur à constater que les lamentations des professeurs de sciences font écho aux angoisses des professeurs de lettres et de philosophie ! M. Hadamard estime que, dans certaines sections, l'enseignement des sciences est dérisoire, réalisant ce prodige d'être devenu inférieur à ce qu'il était précédemment ; et il est d'avis que, dans les autres sections, les sciences ne sont pas réparties suivant leur importance respective, et sont enseignées d'après des méthodes absurdes, il ne craint même pas d'écrire : honteuses ! Le désarroi général, et la crainte d'une finale disparition, voilà donc l'état que révèlent les aveux des maîtres les plus désireux de conserver à l'enseignement secondaire sa valeur et son efficacité. En sorte qu'il est aujourd'hui aisé d'apercevoir le chemin parcouru en peu de temps. Nous avons en France un ensei-

gnement secondaire fortement organisé, harmonieux, et qui avait fait ses preuves; enseignement incomparable au point de vue français, puisque nulle part à l'étranger on n'en trouvait l'équivalent; c'était lui qui avait formé notre esprit, sinon notre caractère, et qui y avait mis sa marque au temps où la primauté de l'esprit français dans le monde était incontestée. Cet enseignement, on s'est d'abord évertué à le fausser, à l'altérer, à le diminuer. Aujourd'hui, on en vient à se demander combien de temps mettront à tomber les quelques pans de mur encore debout de l'édifice miné, lézardé et ruineux.

Je n'ignore pas à quel ordre de préoccupations ont obéi les promoteurs de la dernière réforme de l'enseignement, et c'est ici le centre du débat. « Cet enseignement des humanités, disent-ils, vous pouvez l'admirer et le regretter, mais vous ne pouvez empêcher qu'il n'ait fait son temps. Ce n'est pas de nos réformes qu'il souffre, c'est de sa longévité. Il arrive que le malade meure des remèdes qu'on lui fait; il arrive aussi qu'il meure de sa maladie; c'est le cas. Comment aurions-nous pu fermer l'oreille aux réclamations qui s'élevaient de toutes parts? Comment méconnaître une opinion qui se faisait jour dans les écrits de tous les publicistes, à quelque parti d'ailleurs qu'ils appartenissent?... » Ils n'ont pas réfléchi que, comme on le faisait remarquer dans un livre récent (1), ces critiques sont aussi anciennes que l'enseignement auquel on les adresse et qu'on n'a pas attendu le xix<sup>e</sup> siècle pour se plaindre d'un enseignement qui date du xvi<sup>e</sup>. C'est au début du xvi<sup>e</sup> siècle qu'un poète s'exprimait en termes déjà rudes sur le compte des maîtres qui avaient perdu sa jeunesse et, comme dirait M. Lavisse, manqué son éducation :

... C'étaient de grands bêtes  
Que les régens du temps jadis,  
Jamais je n'entre en Paradis  
S'ils ne m'ont perdu ma jeunesse.

Après Marot, Rabelais n'était guère moins sévère, et, à l'en croire, un élève formé par les méthodes d'enseignement usitées de son temps en devenait « fou, niays, tout resveux et rassoté. » Montaigne à son tour déplorait qu'on ne s'adressât qu'à la mémoire de l'enfant, qu'on fût sans cesse à « crier à ses oreilles, comme qui verserait dans un entonnoir. » Descartes, ses études terminées, faisait retour sur lui-même et s'apercevait qu'il ne savait rien. D'un bout à l'autre du

(1) Conférences pour le temps présent, 1 vol. (Lecoffre).

xvii<sup>e</sup> et du xviii<sup>e</sup> siècle les mêmes plaintes se répètent. Et notez que les reproches qu'on adresse alors à l'enseignement diffèrent à peine de ceux qu'on trouve sous la plume de nos modernes publicistes : surcharge des programmes, encombrement des classes, surmenage, inutilité, frivolité d'un enseignement tout verbal et formel. Pour nous dispenser d'une longue énumération, il nous suffira peut-être de citer une opinion qui en résume plusieurs autres. « La manière dont la jeunesse est instruite dans les collèges de l'Université laisse à désirer; les écoliers y apprennent tout au plus un peu de latin; mais ils ignorent l'histoire, la géographie et la plupart des sciences qui servent dans le commerce de la vie. » Celui qui exprimait ainsi par avance les desiderata des plus réalistes de nos réformateurs est un personnage dont ils n'ont guère coutume de se recommander, puisque c'est Louis XIV. Comme l'enseignement classique n'a cessé d'être attaqué par ceux-là mêmes aux besoins et aux goûts de qui il nous semble aujourd'hui qu'il fût exactement adapté, nul doute que l'enseignement nouveau, tel qu'il sortira des réformes actuelles, ne soulève de violentes critiques parmi ceux dont on souhaitait le plus vivement l'approbation. C'est une loi que, dans tous les temps et dans tous les pays, on fasse son procès à l'enseignement : la raison en est toute simple : si contents que nous soyons de nous, il nous faut bien constater que nous sommes un peu plus ignorans que nous ne voudrions; au lieu de nous en prendre à nous-mêmes, nous accusons nos maîtres.

Quel est pourtant le grand argument sous le poids duquel on accable l'enseignement secondaire? On déclare qu'il n'est pas approprié à la vie moderne. Dans une société où, depuis cent ans, toutes les conditions ont changé, il est inadmissible que l'enseignement lui seul reste immuable. « L'enseignement secondaire est un enseignement d'ancien régime; » telle est l'objection fondamentale ou, pour mieux dire, l'unique objection qu'on invoque contre lui. Chez plusieurs, elle ne traduit qu'un sentiment de bas fanatisme, à savoir que l'enseignement secondaire est accessible surtout à la classe bourgeoise et que cette classe est l'ennemie. A ceux-là, bien entendu, nous n'essaierons pas de répondre. Il va sans dire que, dans l'esprit des professeurs de l'Université, l'objection prend un tout autre caractère. Ils sont très justement frappés de la nécessité qu'il y a à mettre en harmonie toutes les institutions d'un pays. Ils comprennent bien que le but de l'éducation doit être de fournir à ce pays les hommes dont il a besoin. Il est incontestable qu'aujourd'hui plus qu'au temps où le mot célèbre fut prononcé, « la démocratie coule à pleins bords; » notre enseigne-

ment doit donc être adapté à un régime démocratique. D'autre part, les sciences ont pris dans l'époque moderne un développement inouï, et elles n'ont pas seulement changé la conception que nous nous faisons du monde, mais, par leurs innombrables applications industrielles, elles sont devenues un des élémens les plus considérables de notre vie quotidienne. Nous avons chaque jour davantage besoin de chimistes et d'ingénieurs, d'industriels et de commerçans, Qu'avons-nous à faire d'hellénistes? Science et démocratie sont deux termes inséparables, et, cet aphorisme étant tenu pour axiome, il s'ensuit que l'enseignement dans une démocratie doit être scientifique. De là ce mépris qu'il est d'usage aujourd'hui d'affecter, même entre lettrés, pour la littérature. De là cette énergie avec laquelle on s'engage à n'enseigner la littérature que de la façon la moins littéraire possible. De là ce dédain, — où l'on ne saura jamais pour quelle part entre l'envie, — à l'endroit de ce qu'on appelle la virtuosité et qui n'est que le talent : une démocratie n'a pas besoin d'hommes de talent...

Il y a dans cette façon de raisonner d'étranges confusions de mots. Il est bon d'écartier d'abord tout ce qui ne sert qu'à encombrer la discussion et masquer la question véritable. Nous aimons la démocratie, mais nous aimons encore plus la vérité. Avouons-le donc, ce n'est pas par sa nature qu'un enseignement échappe à la masse ou lui est accessible, c'est par son degré. Et M. Croiset en fait excellemment la remarque : tout enseignement, même fondé sur l'histoire ou sur les sciences, dès qu'il est poussé un peu loin, devient aristocratique. Il ne s'agit pas davantage de savoir si le lycée formera des jeunes gens munis de toutes les connaissances positives qu'exige la pratique des diverses professions; car ce n'est pas pour cela que le lycée a été institué. L'objet propre de l'éducation au lycée est de donner à l'esprit une culture générale. Donnera-t-on cette culture générale par le moyen des sciences ou par le moyen des lettres? tel est, réduit à ses données essentielles, le problème de l'enseignement secondaire.

Or, que les sciences, dans la mesure où on peut les enseigner au lycée, aient, en vue de cette culture générale, une suffisante valeur éducative, c'est ce que les hommes de science n'accordent pas. « La science telle que nous la concevons, écrit M. Hadamard, vient à peine de se former. Ses méthodes, ses résultats, son rôle philosophique, son rôle social sont autant de conquêtes nouvelles de l'humanité; nouvelle aussi son entrée dans l'enseignement. » Ce n'est pas dans la période où, nouvelles encore, elles se cherchent et s'essaient que les connaissances ont une valeur d'éducation. D'ailleurs, c'est M. Homais

qui considère la science comme formant un bloc ; quand ils parlent de la science, les savans entendent : les sciences. Entre ces sciences, l'équilibre ne s'est pas établi, mais il y a rivalité, et on se demande aujourd'hui si on n'a pas fait fausse route en donnant à une catégorie de sciences la prédominance sur toutes les autres dans l'enseignement : « Bien loin que les mathématiques doivent nous occuper exclusivement, nous devons nous élever contre la prépondérance que l'enseignement secondaire leur a donnée sur les autres sciences. » Ce sont encore les non-savans qui s'imaginent que dans l'ordre scientifique il n'y a pas de place pour l'incertitude : en fait, nous voyons qu'on n'est pas d'accord sur la méthode dont on doit se servir pour les enseigner. Quoi ! Deux méthodes en mathématiques, comme on disait jadis : deux morales ! Il faut bien en croire un homme de la partie. « A ces obstacles qu'on lui impose, l'enseignement mathématique en ajoute un autre venant de lui-même et de sa méthode. Celle-ci est, comme on sait, la méthode euclidienne, immortel édifice qui domine encore aujourd'hui toutes les mathématiques... Si une telle méthode est indispensable aux mathématiciens, si elle est même considérée comme nécessaire aux élèves qui sont arrivés à un certain degré d'instruction, on doit se demander s'il n'y a pas de graves inconvéniens à l'imposer immédiatement aux commençans. » Pour ce qui est de la méthode d'après laquelle on enseigne aujourd'hui les sciences naturelles. M. Hadamard la compare à celle de ce professeur de gymnastique qui faisait faire à ses élèves des compositions écrites. Le malheur est que cette méthode qui consiste à dicter un cours, faire étudier dans un livre et donner des problèmes à résoudre sur le papier semble bien imposée par la force même des choses. C'est au laboratoire qu'on s'initie vraiment aux méthodes de la découverte scientifique ; ce n'est pas sur les bancs du collège. De même il y a sans doute une sorte d'enthousiasme scientifique qui peut élever l'esprit et l'emporter dans les plus hautes régions. Mais ne nous payons pas de mots : reconnaissons que cet enthousiasme est la récompense d'un long commerce avec la science, mais qu'il ne saurait être l'effet de l'étude balbutiante, fragmentaire et incomplète des élémens des sciences. Et puisqu'on prétend adapter l'enseignement aux conditions de notre époque, ne cessons pas de tenir compte de ces conditions dès qu'elles deviennent gênantes pour notre thèse. Nous vivons dans une époque où les conditions d'existence matérielle sont de plus en plus rudes et difficiles, où la concurrence se fait sentir avec une âpreté grandissante, où il faut se faire tout de suite sa place. Nos

jeunes gens sont pressés et ils vont au plus pressé. Ce qui est de nature à les tenter dans les sciences c'est qu'elles offrent de nombreux débouchés, et mènent directement à toute sorte de carrières : et c'est bien pourquoi, dans l'actuelle organisation par cycles, tant de parens ont choisi pour leurs fils les sections où brille le mot magique de sciences. On va aux sciences non parce qu'elles offrent à qui les aime d'un amour désintéressé des émotions quasi religieuses, mais parce que leur étude a un caractère d'utilité immédiate. Pas plus dans une démocratie qu'ailleurs, l'enseignement scientifique et utilitaire n'est un instrument de culture générale.

Au contraire, les lettres peuvent bien n'avoir pas d'autre efficacité ; mais elles sont l'organe même de cette culture, le moyen approprié à cette fin. Les professeurs de littérature dont nous lisons les leçons dans *l'Éducation de la démocratie* se sont appliqués avec soin à ne pas se contenter d'argumens de sentiment, et ne pas « entonner l'hymne éloquent des vieilles humanités. » A notre avis, ils s'en sont gardés avec un excès de scrupule ; mais leur argumentation n'en est que plus solide. M. Lanson n'a pas eu de peine à montrer, en des pages d'une précision qui ressemble à de la sécheresse, tout ce qu'on peut tirer, pour la formation intellectuelle, d'un texte littéraire dont on sait dégager et développer le contenu. « Une œuvre littéraire est un aspect de l'humanité, un moment de la civilisation. La plus légère est toute chargée de sens... A son tour, M. Croiset se porte garant que l'esprit de l'enseignement universitaire est l'esprit scientifique. « Nous ne croyons qu'à la science ; » telle est sa déclaration de principes. Son témoignage a d'autant plus de force quand il s'élève en faveur de la culture esthétique et de sa valeur éducative. « La vraie beauté n'est que l'épanouissement suprême de l'idée dans une forme qui la rend sensible. L'œuvre d'art la plus belle est celle qui enferme dans l'harmonie du mot, de la ligne, de la couleur, la plus grande somme de vie, c'est-à-dire de pensée et de sentiment. Éliminer de l'idée de beauté toute réalité substantielle, c'est une grave erreur. Mais en exclure, comme fait Tolstoï, la notion même de la forme, c'est un contresens. Le propre de la beauté est d'être à la fois fond et forme, et de donner ainsi à l'âme un aliment complet, mieux adapté aux enfans et à la foule que ne l'est parfois l'idée pure... Ce serait donc une lourde faute que de ne pas faire à la beauté sa part dans l'éducation, en France surtout, où le goût naturel est si vif, où le sens de l'art a toujours été une des qualités essentielles de l'esprit national et un de ses moyens d'influence les plus efficaces. » Veut-on développer



chez les jeunes gens uniquement le bon sens (ce qui d'ailleurs est une conception beaucoup trop étroite et timide de l'objet de l'éducation)? veut-on leur donner uniquement le goût de la vérité (ce qui d'ailleurs revient à amputer la nature humaine, qui ne se passera jamais de nobles, de généreuses et de magnifiques illusions)? où trouvera-t-on pour développer le bon sens, le sentiment des réalités et le goût du vrai, un procédé meilleur que le commerce intime avec notre littérature classique? J'avoue encore que l'idée d'autorité n'est guère en faveur aujourd'hui et que celle de tradition nous est suspecte; mais il appartient aux hommes de pensée de conserver leur sang-froid au milieu de l'engouement universel, et de maintenir contre le courant de la foule les principes qu'ils savent être nécessaires. On ne conçoit même pas une société organisée où l'autorité ne joue quelque rôle; et, si affamé qu'on soit de progrès, on ne peut méconnaître que la tradition, qui a en elle sa vertu, est en outre la condition même et un des élémens de ce progrès. L'autorité et la tradition auraient encore leur place dans l'éducation quand bien même elles seraient bannies de partout ailleurs, Et par là encore l'enseignement littéraire se recommande à quiconque aborde avec sérieux et respect le problème de l'éducation.

Comment enfin ne pas être frappé de ce fait qu'au moment où, de gaité de cœur, nous nous apprêtons à sacrifier l'enseignement des lettres, on s'efforce de le retenir ou de le renforcer dans les nations voisines, dans celles mêmes qui sont aujourd'hui le mieux armées pour la lutte économique et qui nous font sur les marchés du monde une concurrence trop souvent victorieuse. M. Malapert rectifie l'assertion de je ne sais quel rapporteur de commission affirmant qu'en Prusse on a établi l'égalité de sanction entre la *Real Schule* et le gymnase. C'est le contraire qui est vrai. « Le gymnase est sorti du conflit plus fort qu'auparavant : on ne peut faire ni droit, ni médecine, ni théologie, sans connaissance du latin. » Encore ne s'agit-il ici que de la préparation aux carrières dites libérales. Mais d'après un renseignement que M. Croiset emprunte à un article de M. Bornecque paru dans la *Revue universitaire*, la fameuse supériorité des Anglo-Saxons trouve dans la formation littéraire classique un auxiliaire dont elle n'a garde de se priver. « Dans des villes industrielles comme Birmingham, tous les *Headmasters* (directeurs) des écoles industrielles et commerciales considèrent l'enseignement du latin comme le meilleur moyen de former l'intelligence : tous leurs élèves apprennent le latin jusqu'à quatorze ans et le continuent deux années encore dans la

division moderne ; de même, le latin est obligatoire, jusqu'à treize ans, dans l'école essentiellement pratique de Dulwich. » A ces exemples, qu'il serait facile de multiplier, j'en ajouterai un, sur lequel mon expérience personnelle ne me laisse aucun doute. Tous ceux qui ont visité les Universités des États-Unis savent quelle extension y a prise dans ces derniers temps l'enseignement des lettres. Dans cette culture classique qu'elle travaille à nous ravir et à s'approprier, la démocratie américaine ne voit pas seulement une parure, mais une force.

La conclusion qui se dégage de ces quelques remarques est très nette, et l'ouvrage qui nous les a suggérées a tout au moins cette utilité d'avoir posé la question comme elle le doit être. A l'enseignement professionnel il appartient de fournir aux jeunes gens une préparation technique ; et puisqu'il laisse encore chez nous beaucoup à désirer, qu'on ne néglige donc rien pour le développer ! A l'enseignement supérieur il appartient d'ouvrir toutes grandes les portes de la recherche scientifique et de former des spécialistes. Entre les deux, reste une place bien déterminée pour l'enseignement secondaire, dont l'objet, qui ne se confond avec celui d'aucun autre, consiste dans la culture générale et désintéressée de l'esprit. De cet enseignement, une démocratie ne saurait se passer ; et il n'y a rien en lui qui contredise le principe même de l'égalité ; car s'il n'est pas en fait également accessible à tous, il ne s'ensuit pas qu'en dernière analyse tous n'en profitent pas de quelque manière. Cet enseignement a pour moyen les études littéraires. Que ces études littéraires puissent se renouveler, se rajeunir, et qu'elles profitent des progrès de l'histoire ou de la philologie, nul ne le conteste. Encore faut-il que les réformes qu'on y introduit soient faites dans un esprit de sympathie, non de suspicion. En cherchant à le modifier, on l'a naguère affaibli et appauvri, et les professeurs de l'Université n'hésitent pas aujourd'hui à répudier des innovations malheureuses : car le mieux qu'on ait à faire, quand on s'est trompé, c'est sans doute de réparer son erreur. L'erreur que découvrent aujourd'hui dans les nouveaux programmes ceux-là mêmes qui sont chargés de les appliquer serait de conséquence autrement grave, puisqu'elle aboutirait, dans un laps de temps peu éloigné, à la ruine totale de l'enseignement secondaire. Si l'on n'y avise, et si l'on ne se ressaisit pendant qu'il en est temps, c'en sera fait d'une supériorité dont personne encore en France n'avait songé à faire bon marché : la supériorité intellectuelle.

---

---

# REVUES ÉTRANGÈRES

---

## UNE THÉORIE SCIENTIFIQUE DE LA VIE FUTURE

---

*Human Personality and its Survival of Bodily Death*, par Frédéric W. H. Myers,  
2 vol. in-8°. Londres, Longmans, Green and Co, 1903.

Il n'y a peut-être pas eu en Angleterre, de toute l'année, un livre qui ait trouvé plus de lecteurs, plus d'acheteurs, qu'un ouvrage posthume du poète et critique Frédéric Myers sur *la Personnalité Humaine*. Et la chose ne laissera pas de paraître assez étonnante quand j'aurai ajouté que cet ouvrage, dont les éditions se succèdent presque de mois en mois depuis un an bientôt, coûte la somme considérable de quarante-deux shillings, tandis que, d'autre part, ses dimensions suffiraient, à elles seules, pour en rendre la lecture extrêmement difficile : deux massifs in-octavo de sept cents pages chacun, et imprimés d'un caractère si menu, si serré, qu'au bout de dix pages les yeux les plus résistans voient les lignes se brouiller, se déplacer, se mettre à tourner sur le blanc de la feuille. Mais c'est que l'ouvrage de Myers n'est pas simplement, comme semblerait l'indiquer son titre, une étude de psychologie expérimentale à la manière de Stuart Mill ou d'Alexandre Bain. Ou plutôt il a bien la prétention d'être cela, une étude de psychologie expérimentale, mais l'étude d'un sujet tout autre, et ayant pour le grand public un tout autre intérêt, que ceux dont s'est occupée jusqu'ici l'école empirique anglaise. Et d'ailleurs son titre, dont je n'ai cité que la moitié, indique aussitôt la nature de ce sujet et son importance : car le livre s'appelle, en réalité : *De la Personnalité humaine, et de sa Survivance à la Mort corporelle*. Par les

mêmes méthodes d'observation et d'induction scientifiques qui ont servi à Stuart Mill pour établir les lois de l'association des idées, Myers s'est efforcé de démontrer que l'âme humaine était foncièrement indépendante du corps, et qu'elle lui survivait, et qu'elle pouvait même, dans certaines conditions, rester en rapport suivi avec notre monde terrestre après l'avoir quitté.

A cette démonstration Frédéric Myers a employé les trente dernières années d'une très belle vie, d'une vie toute partagée entre le travail et le rêve, alliant à une recherche passionnée du vrai un goût, non moins passionné, de toutes les formes de la beauté esthétique et morale. Poète d'un talent remarquable, et l'un des meilleurs humanistes de son pays, Myers, aux environs de l'année 1875, dans sa retraite de Cambridge, voyait s'ouvrir devant lui une heureuse et brillante carrière d'écrivain, lorsque son attention fut attirée, par hasard, sur des phénomènes *psychiques* dont personne, aujourd'hui, ne songe plus à nier la possibilité, mais que la science d'alors, faute de leur avoir encore trouvé une explication, s'obstinait à tenir pour des illusions ou des supercheries. Désireux de soumettre ces phénomènes à une enquête sérieuse, il fonda, vers 1880, avec quelques amis, une Société de Recherches Psychiques qui, ainsi que le savent peut-être nos lecteurs, ne devait point tarder à prendre un grand développement, et allait contribuer pour une forte part à faire reconnaître officiellement, par la science, tout un domaine nouveau de la vie spirituelle. En 1886, sous le titre de : *les Fantômes des Vivans*, Myers, secondé par son collègue et ami Edmond Gurney, publia un volumineux recueil d'observations tendant à prouver, — et, tout de suite, à définir scientifiquement, — ce qu'il appelait la *télépathie*, c'est-à-dire la communication à distance d'une âme à l'autre. Le livre fit grand bruit dans l'Europe entière; et déjà l'on y fut frappé, tout ensemble, du singulier talent d'exposition des auteurs, de la prudente sûreté de leur expérimentation, et de la hardiesse téméraire de leurs conclusions. Mais Myers, dans l'élan fiévreux de sa curiosité, n'était homme à s'en tenir ni aux expériences, ni aux conclusions de son premier livre. Après *les Fantômes des Vivans*, il s'était mis à recueillir les élémens d'un second livre, qu'il voulait appeler *les Fantômes des Morts*. Puis, peu à peu, sous l'influence de phénomènes nouveaux qu'il avait été amené à étudier de près, sa conception primitive du sujet s'était modifiée, élargie; et c'est ainsi qu'il avait enfin formé le projet d'un ouvrage qui ne devait plus être seulement un recueil d'observations classées et commentées, mais une sorte d'*organum* psychologique, un

traité général de la nature et des modes divers de la personne humaine. Il est mort à la tâche, il y a un an environ ; mais son œuvre était à peu près achevée ; et tout porte à croire que, s'il avait pu s'occuper lui-même de sa publication, elle serait restée sensiblement pareille à ce qu'elle est sous sa forme présente, aussi vaste, aussi lourde, aussi difficile à lire, avec un extraordinaire mélange de sagesse et de folie, de rigueur scientifique et de divagation, de la noble fantaisie d'un poète et de la présomption puéride d'un demi-savant.

Ce qu'est ce livre, de quelle façon il est conçu et composé, j'essaierai tout à l'heure de l'indiquer brièvement. Mais, d'abord, j'imagine que le lecteur français sera curieux de savoir si, bon ou mauvais, indépendamment de sa valeur littéraire ou philosophique, le livre de Myers a vraiment réussi à prouver « la survivance de la personnalité humaine à la mort corporelle. » Hélas ! non, je dois l'affirmer tout de suite, il n'y a pas réussi ! Il n'y a pas réussi, du moins, directement ; et je ne crois pas qu'il se trouve un seul lecteur qui, ayant approfondi ses 1400 pages, en emporte cette impression de certitude que l'auteur avait évidemment l'espoir de nous communiquer. Je dirai plus : depuis le début même de son argumentation, Myers me fait l'effet d'opérer dans l'absurde. Ce ne sont point seulement ses théories sur la vie de l'âme après la mort que je me sens, pour ma part, tout à fait hors d'état d'admettre, ou, plus exactement, de comprendre : je ne parviens pas non plus à comprendre ses théories sur les modes les plus habituels de la vie mentale, sur la mémoire, l'imagination, sur le génie, sur le sommeil et les rêves. De page en page, à le suivre, il me semble entendre un homme fort intelligent, souvent fort éloquent, et en possession d'un admirable appareil de dialectique, mais qui, avec tout cela, ne cesse point d'assembler des formules vides, et m'offre pour certaines des propositions où je ne découvre aucun sens. Et cependant, d'autre part, son livre pourrait bien être l'un des documens les plus significatifs et les plus probans qu'on ait produits depuis de longues années en faveur de la *possibilité* de cette survivance de l'âme, dont il échoue à nous démontrer la *réalité*. Il n'y a personne, je crois, qui, ayant lu cet énorme livre, en emporte la certitude que l'âme survit au corps de la façon et dans les conditions affirmées par Frédéric Myers : mais il n'y a personne non plus qui n'en emporte l'impression que tous les argumens des adversaires de l'immortalité de l'âme reposent sur une notion incomplète et inexacte des faits, et que, s'il nous est à présent impossible de connaître, par

voie scientifique, cette immortalité, nous sommes en revanche beaucoup plus libres d'y croire que ceux mêmes qui y croient n'ont communément l'habitude de le supposer.

Cette double signification de l'ouvrage de Frédéric Myers s'explique, du reste, le plus simplement du monde, par le caractère même et le plan de l'ouvrage. C'est que cet ouvrage, lui aussi, est double, formé de deux parties parallèles, qui se juxtaposent de chapitre en chapitre, et s'arrangeraient parfaitement d'être séparées. D'un côté, il y a une masse de faits : exemples de prévisions, de pressentimens, d'échanges de pensées à distance, d'apparitions, etc., de toute sorte de phénomènes anormaux, pour ne pas dire surnaturels : tout cela présenté avec un tel luxe d'attestations que, à moins d'un parti pris d'incrédulité, — et sauf ensuite pour nous à imaginer telle explication qui nous conviendra, — nous sommes bien forcés d'en admettre la véracité. Et, d'autre part, il y a, s'appuyant sur ces faits, l'argumentation personnelle de l'auteur : une argumentation toute dialectique, aussi constamment arbitraire que les faits qui l'accompagnent sont positifs et précis ; une argumentation qui, ainsi que je l'ai dit, procède de proche en proche, suivant une méthode constructive plus encore qu'inductive, de telle manière qu'avant d'admettre, par exemple, la théorie que nous propose Myers sur le somnambulisme, nous sommes tenus d'avoir admis la suite tout entière de ses théories précédentes sur la conscience, la mémoire, le sommeil, etc. Ainsi tout l'ouvrage est un long *discours* continu, se maintenant au-dessus d'une énorme quantité d'observations particulières qu'il nous présente comme lui ayant servi de matériaux, mais que rien ne nous empêche, quant à nous, de considérer à part et isolément, pour en tirer nous-mêmes d'autres conclusions.

Voici maintenant, en résumé, l'ordre et la suite du *discours* de Myers :

La personnalité humaine n'est certainement pas, comme le croyaient les anciens philosophes spiritualistes, un principe simple et homogène, identique à la conscience que nous avons de notre *moi* : mais elle n'est pas non plus, comme le voudraient les empiristes modernes, un mélange composite d'éléments divers, n'ayant aucun lien entre eux. En réalité, notre *moi* est bien un principe unique, sous la variété de ses manifestations : mais c'est un principe qui dépasse infiniment le petit groupe de faits que la conscience nous permet d'atteindre. Sous ces faits, dont l'ensemble constitue notre *moi*

conscient, ou, suivant l'expression de Myers, notre *moi supraliminal*, s'étend un autre moi, *subliminal*, dont nous n'avons aucune conscience à l'état ordinaire. Sans cesse seulement ce moi subliminal projette des rayons rapides dans notre vie consciente : et parfois, sous certaines influences, il se substitue au moi conscient, comme dans les cas de « désintégration de la personnalité. » Un homme, tout à coup, oublie son nom, sa condition, prend un caractère tout différent de celui qu'il a eu jusque-là, devient, en fait, un autre homme : c'est le moi subliminal qui, chez lui, provisoirement ou à demeure, vient remplacer le moi supraliminal. D'autres fois, comme dans le cas du génie, le moi subliminal se charge d'aider, d'approvisionner, de diriger le moi conscient. Dans le sommeil, aussi, un échange se fait entre les deux moi : et ici, déjà, on commence à apercevoir toute la profondeur mystérieuse de ce moi subliminal, qui non seulement emmagasine et conserve toutes les impressions de la vie consciente, mais qui peut même entrer en contact avec des faits étrangers à cette vie, ainsi que le démontrent des cas nombreux de visions, de prévisions, de pressentimens, éprouvés en rêve. Délivré des contraintes que lui impose, à l'état de veille, sa dépendance étroite à l'égard du corps, l'esprit, dans le sommeil, s'éploie, s'ouvre à l'invasion de tout un monde nouveau de sentimens et d'idées. Car on peut dire que, à toute minute, nous avons deux vies : l'une, consciente, soumise aux conditions de notre corps, et adaptée aux besoins de notre existence terrestre ; l'autre, inconsciente, affranchie des liens corporels, plongeant par toutes ses racines dans une réalité supérieure. Et le sommeil a précisément pour objet de maintenir et de renouveler, de jour en jour, l'union de ces deux vies, de façon à nous permettre de nous munir, dans notre moi subliminal, de la somme d'énergie spirituelle nécessaire pour notre vie consciente. Aussi n'y a-t-il rien de plus normal, ni de plus facile à expliquer, que les phénomènes, même les plus étranges en apparence, de l'hypnotisme. Celui-ci n'est proprement qu'une exagération, une mise en relief, du sommeil : ou plutôt encore l'hypnotisme est quelque chose comme un sommeil « expérimental, » « un appel direct au moi subliminal. » Et Myers n'hésite pas à nous affirmer, à ce propos, la possibilité d'un relèvement moral de l'être humain par la suggestion hypnotique. Mais le principal mérite des expériences d'hypnotisme est de nous renseigner, mieux encore que ne fait le sommeil, sur la portée lointaine, vraiment incalculable, du moi subliminal. C'est en effet par la suggestion hypnotique que l'on arrive surtout à produire des phénomènes d'hallucination et de télépathie,

encore que ces phénomènes puissent se produire spontanément, ou par d'autres moyens. A chaque instant le moi subliminal est capable d'entrer en rapport avec d'autres moi, vivans ou morts : si bien que tantôt une personne vivante peut transmettre sa pensée à une autre, éloignée d'elle par des milliers de lieues, et tantôt une personne qui meurt, ou qui vient de mourir, envoie à un ami survivant une claire et précise vision de sa mort. Et ce n'est pas tout : le moi subliminal peut aussi se laisser pénétrer par un autre moi, qui, prenant sa place, s'impose du même coup au moi supraliminal, et provoque ces phénomènes de possession qui se retrouvent aussi bien dans les avis du « démon » de Socrate, ou dans les « voix » entendues par Jeanne d'Arc, que dans tous les cas d'« écriture automatique, » de « lévitation, » dans les manifestations diverses obtenues par l'entremise de ce qu'on appelle les « médiums. » D'une façon générale, le moi subliminal dispose de possibilités indéfinies pour communiquer avec tout ce qui vit. Et c'est déjà là, suivant Myers, une preuve de son indépendance à l'égard du corps, c'est déjà une présomption en faveur de l'hypothèse de son immortalité.

Mais d'autres faits, plus récemment reconnus par l'auteur, lui ont permis d'aller plus loin, jusqu'à transformer sa présomption en une certitude. La télépathie, les pressentimens, les apparitions, le pouvoir extraordinaire qu'ont certains médiums de « se dépersonnaliser » pour lire dans la pensée de ceux qui les entourent, tout cela, à la rigueur, pourrait encore s'expliquer sans rendre nécessaire l'hypothèse d'une communication directe avec les âmes des morts. Mais il a été donné à Myers d'étudier de très près deux médiums, l'Anglais Stainton Moses et l'Américaine M<sup>me</sup> Piper, qui, incontestablement, ont eu des communications directes avec des âmes « désincarnées. » Stainton Moses, homme d'un caractère éminemment droit et pur, le plus incapable qui fût de toute supercherie, a entendu, par exemple, un soir, la voix d'une dame qu'il ne connaissait pas, et qui lui annonçait qu'elle venait de mourir. Bien plus, cette dame, pour lui prouver la réalité de son message, a tenu à écrire, par la main du médium, un billet qui, examiné ensuite par ses parens et par des experts, portait, à un très haut degré, les caractères distinctifs de son écriture. Tout cela produit et contrôlé dans des conditions que je ne puis songer à détailler ici, mais qui attestent de la façon la plus certaine et la bonne foi de Moses et la réalité positive des faits que j'ai dits. Quant à M<sup>me</sup> Piper, que Myers a eu l'occasion de connaître intimement, de même qu'il a connu Stainton Moses, elle est, elle aussi, au



contraire de la plupart des médiums, une personne d'une honorabilité et d'une bonne foi parfaites. Et jamais peut-être aucun médium n'a fourni à l'expérimentation des phénomènes plus précis, plus clairs, ni plus décisifs. Par son entremise, non seulement des morts sont entrés en communication avec leurs amis survivans, mais, en maintes circonstances, ils leur ont révélé des détails ignorés de ces amis comme de M<sup>me</sup> Piper, et qui se sont trouvés exacts après vérification. N'est-ce pas là une preuve nouvelle, et directe, celle-là, de l'immortalité de l'âme, ou du moins de sa survivance à la mort corporelle? De telle sorte que Myers, dans la conclusion de son livre, demande que, dès maintenant, cette survivance soit admise parmi les vérités scientifiques : car il est avant tout respectueux de la science, se refusant à admettre la possibilité d'aucun phénomène surnaturel, et allant même jusqu'à s'interrompre de ses considérations sur les messages des *esprits* pour railler ce qu'il appelle le « bas égoïsme » et la « superstition grossière » des catholiques qui espèrent trouver à Lourdes la guérison de leurs maladies. La survivance de l'âme, d'après lui, n'est d'ailleurs qu'un nouveau chapitre de la grande doctrine de l'évolution. Elle n'a rien à voir avec les hypothèses surannées du ciel et de l'enfer, n'étant qu'une occasion offerte à l'homme de poursuivre indéfiniment le progrès que constitue déjà son existence terrestre. « Et tout porte à supposer, ajoute l'auteur anglais, que, en même temps que les hommes incarnés s'élèvent de la barbarie à l'intelligence, les hommes désincarnés, par l'effet d'une évolution parallèle, acquièrent sans cesse davantage le pouvoir de communiquer avec le monde terrestre. »

Voilà quelle est, dans ses lignes principales, la théorie de Frédéric Myers. Elle repose, d'une part, sur une série d'inférences logiques dérivant de l'hypothèse initiale d'un moi inconscient, d'autre part sur un petit nombre de phénomènes de spiritisme qui, au dire de l'auteur, ne pourraient absolument pas s'expliquer autrement que par l'intervention personnelle et immédiate d'âmes humaines « désincarnées. » Or ce second argument, d'abord, ne soutient pas l'examen. Les phénomènes racontés tout au long dans le livre de Myers sont assurément fort étranges ; et la bonne foi des médiums, le soin minutieux apporté à l'observation et au contrôle des faits, rendent effectivement assez peu probable l'idée d'une supercherie. Mais il n'y a pas un seul de ces phénomènes qui, comme le prétend Myers, ne puisse absolument s'expliquer que par l'intervention d'esprits d'un autre monde. Toujours, même dans les deux cas que j'ai cités plus haut, nous

restons libres d'imaginer que la communication attribuée aux esprits ne vient en réalité que des médiums eux-mêmes, à la condition toutefois de supposer, chez ceux-ci, une sorte d'hyperesthésie les douant de facultés anormales de mémoire, de vision à distance, de pénétration jusqu'au plus secret des pensées et des sentimens d'autrui. Et si vraiment certaines de ces communications ne pouvaient venir que d'esprits d'un autre monde, la seule explication scientifique un peu raisonnable qu'on en pourrait concevoir serait, non pas celle d'âmes désincarnées poursuivant leur évolution, mais celle d'esprits diaboliques, stupides et malfaisans, se divertissant à la fois à intriguer et à mystifier la curiosité des braves gens qui les interrogent, car rien n'égale la sottise de tous les messages rapportés par Myers, leur manque absolu de toute beauté intellectuelle ou morale, à moins que ce ne soit leur incohérence et leur contradiction. Et quant à la théorie du moi subliminal, en vain l'écrivain anglais s'efforce de lui donner l'aspect d'une doctrine positive, rigoureusement induite de faits d'observation : du début à la fin, elle demeure aussi incompréhensible pour nous que le serait, par exemple, une théorie fondée sur la non-existence de l'espace ou du temps. Ce moi spirituel, qui non seulement vit en nous sans que nous le connaissions, mais qui est encore une véritable personne, un être un et homogène, l'élément principal de tout notre moi : c'est là une entité que je ne crois pas qu'aucun esprit un peu réfléchi puisse prendre au sérieux. Possible, l'existence de ce moi l'est assurément : mais qu'avons-nous à faire de la possibilité d'une chose que nous sommes hors d'état de connaître ni de comprendre ? Comment veut-on que nous mettions assez de confiance dans la réalité d'un tel moi pour faire reposer entièrement sur elle notre espoir d'une vie au delà du tombeau ? Et que nous importe, en fin de compte, l'immortalité d'une âme que nous ignorons, qui vit et opère en nous à notre insu, qui, quelques services qu'elle puisse nous rendre, ne saurait vraiment avoir aucun droit à nous intéresser ?

Le pauvre Myers a perdu sa vie à bâtir sur un nuage : et, de tout le beau monument qu'il y a édifié, je crains bien que pas une pierre ne reste debout. Mais, comme je l'ai dit, les ruines de ce monument ne remplissent qu'une partie de son livre. De chapitre en chapitre, au-dessous de sa théorie du moi subliminal et de la *vie météorique des âmes désincarnées*, il a tenu à mettre sous nos yeux quelques-uns des faits dont l'observation l'avait conduit à cette théorie : nous offrant ainsi, comme en marge, un répertoire immense de phénomènes sin-

guliers, la plupart récents, et tous, ou à peu près, accompagnés d'attestations formelles, de contre-expertises, d'un tel cortège de preuves que l'on souhaiterait aux événemens historiques les mieux reconnus de réunir autant de titres à notre confiance. Ce qui ne signifie point, d'ailleurs, que quelques-uns des faits rapportés par Myers ne puissent pas avoir été inexactement observés, ou encore avoir été interprétés avec le parti pris d'y voir un élément de surnaturel. Il y a là telle prévision qui peut bien n'avoir été qu'une coïncidence, telle apparition dont le « percevant » s'est probablement ensuite exagéré la netteté, dans son désir d'en faire un message « télépathique. » Oui, pour dûment vérifiés que soient tous ces faits, on est en droit de supposer qu'une bonne moitié d'entre eux n'ont pas eu le caractère anormal que leur ont attribué leurs premiers témoins ; mais c'est à la condition d'admettre que l'autre moitié a eu, incontestablement, ce caractère ; sans compter que Myers n'a recueilli dans son livre qu'une petite partie des phénomènes divers qu'il a eu l'occasion d'étudier, et que, de la même façon, parmi ces autres faits que, faute de place, il ne cite pas, — se bornant à nous indiquer les endroits où nous pourrions en trouver le récit, — quelques-uns tout au moins doivent se trouver dont le témoin le plus sceptique ne saurait contester la réalité.

Lorsque, par exemple, vingt personnes nous affirment qu'elles ont vu apparaître devant elles un parent ou un ami qui, vers le même temps, mourait ou était en danger de mort à l'autre bout du monde ; lorsque nous apprenons que ces personnes ont fait part aussitôt de leur vision à leur entourage, qu'elles l'ont notée, ce même jour, dans leur agenda ; que non seulement elles ont vu une image confuse de l'ami lointain, mais qu'elles ont encore remarqué et noté un vêtement qu'elles ne lui connaissaient pas, une égratignure sur le front, tel détail dont on découvre plus tard qu'en effet il a existé chez l'ami en question ; lorsque tout cela nous est certifié par des hommes d'une honorabilité incontestable, et des savans, et des sceptiques, qui nous avouent que jamais, ni avant, ni après, aucun autre fait du même genre n'est parvenu à leur connaissance, force nous est de supposer que la moitié au moins de ces faits ont grande chance d'avoir eu lieu vraiment, tels qu'on nous les rapporte, d'avoir contenu en eux quelque chose de plus qu'une illusion ou un simple hasard. Et qu'on ne s'imagine point que tous les faits cités par Myers consistent en des apparitions de morts ou de mourans ! A chaque degré, pour ainsi dire, de son analyse psychologique de la personnalité humaine, l'auteur anglais nous offre toute une série de faits à la fois étranges et certains :

destinés, d'après lui, à justifier la théorie du moi subliminal, mais qui, quand on les sépare de cette théorie incompréhensible, semblent plutôt ne pouvoir servir qu'à railler, en se déroband à lui ou en le contredisant, le patient travail d'induction de la psychologie. Un répertoire de l'anomalie psychologique sous toutes ses formes : voilà ce qu'est le livre de Myers, voilà ce que sans doute ses lecteurs anglais voient, dès maintenant, et verront toujours en lui, autant et plus qu'une démonstration scientifique de la vie future.

Encore la façon dont j'ai présenté, tout à l'heure, une catégorie particulière de ces anomalies serait-elle pour donner une idée inexacte de ce qui constitue peut-être leur principale originalité. En vain Myers s'efforce-t-il de classer, d'assembler sous une même rubrique, des faits de double personnalité, de rêves prémonitoires, de double vue, de messages médiumniques, etc. : pas un de ces faits ne ressemble aux autres, ne présente les caractères généraux que présentent les autres, ne se laisse expliquer d'accord avec les autres. Des vingt personnes qui, dans les conditions rigoureusement contrôlées et vérifiées que j'ai dites, ont vu apparaître l'image d'un ami mourant, les unes ont vu cette image la veille de la mort, d'autres à l'instant de la mort, d'autres plusieurs jours après. Se refuser d'avance à croire aucun d'eux, sous prétexte que de tels faits ne rentrent sous aucune des lois admises jusqu'à présent par la science, c'est peut-être pousser trop loin le scepticisme, ou la crédulité : mais on dirait vraiment, d'autre part, que ces faits s'amuseut tout exprès à revêtir une variété d'aspects indéfinie, de façon à ne nous permettre jamais de les ranger sous des lois. C'est, au reste, exactement, l'aventure qui arrive depuis une vingtaine d'années aux savans qui ont eu la hardiesse d'aborder loyalement l'étude des « phénomènes psychiques » au lieu de se borner à en nier, une fois pour toutes, la possibilité. Tous, de même que Myers et ses amis anglais, ils ont commencé par n'admettre comme réels et scientifiques que les faits élémentaires d'hypnotisme et de suggestion ; mais, pendant que les uns s'arrêtaient là, d'autres se voyaient amenés à admettre aussi la réalité scientifique de la suggestion à distance ; après quoi venait celle de formes plus singulières encore de la télépathie ; et les voici maintenant, avec Myers et Gurney, avec les Américains James et Hodgson, qui s'efforcent d'établir les lois scientifiques de l'autre monde, et de soumettre à l'appareil de la méthode expérimentale les communications réciproques des âmes « incarnées » et « désincarnées ! »

Et tout porte à supposer que la science, tôt ou tard, finira par avoir

raison de ces résistances : une formule, une loi, se découvrira qui, mieux que l'hypothèse de Frédéric Myers, englobera les étranges phénomènes observés par la Société des Recherches Psychiques; après quoi les prodiges des « fantômes des morts » cesseront sans doute de nous étonner. Mais alors, d'autres prodiges surgiront, qui délieront à leur tour le zèle de notre science. Et d'ailleurs j'imagine que cette loi elle-même, pour peu qu'elle se pique d'être vraiment décisive, ne pourra manquer de confirmer les deux impressions principales qui se dégagent, pour tout lecteur désintéressé, de l'énorme amas de faits rassemblés et décrits par l'écrivain anglais.

La première de ces impressions est une connaissance plus intime et plus immédiate de l'impénétrable mystère dont nous sommes entourés. Non pas certes que nous ayons besoin, pour constater l'existence de ce mystère, de voir se dresser devant nous les spectres des morts : les phases les plus normales de la vie de l'esprit, celles qui sont l'objet des premiers chapitres du livre de Myers, la mémoire, le sommeil, le génie, — et l'esprit lui-même, — tout cela est au fond si profondément mystérieux qu'il n'y a personne qui parfois, à y songer, n'ait frémi d'épouvante. Mais à tout cela nous évitons de songer, nous laissant emporter au courant des choses; tandis que des phénomènes exceptionnels, comme ceux que nous trouvons racontés dans le livre de Myers, nous obligent à secouer un instant notre somnolence, à reprendre contact avec l'universel inconnu, à nous rappeler que ce que nous savons et ce que nous sommes n'est rien qu'une pauvre petite barque sans voile, qui flotte, au hasard dans la nuit, sur un immense océan ignoré. Un prédicateur américain, bon père de famille, citoyen estimé, travaille depuis cinquante ans au perfectionnement d'un moi de la possession duquel il se croit aussi assuré que de celle de sa maison et de ses titres de rente : mais, tout à coup, un moi nouveau se substitue, chez lui, à celui-là; le prédicateur se retrouve installé dans une autre ville, à l'autre extrémité des États-Unis, avec un autre nom, s'occupant d'un autre métier; et de nouveau, tout à coup, plusieurs années après, il s'éveille du rêve de son second moi. Ou bien c'est une jeune paysanne, qui, pendant que, dans une ville lointaine, on assassine son père, voit ce père entrer dans sa chambre, lui désigner une cachette où, effectivement, quelques heures avant de mourir, il a mis son argent. Ou bien encore c'est une dame qui, arrivant dans une chambre d'auberge, y aperçoit un vieillard en perruque, et vêtu d'un habit à l'ancienne mode : elle raconte sa vision à des amis qui habitent la petite ville (où elle vient

d'arriver pour la première fois) : et on lui apprend que l'homme qu'elle a vu est un vieil excentrique qui, mort depuis longtemps, a jadis demeuré dans cette même chambre. Je prends les trois premiers exemples venus, entre des centaines d'autres : accompagnés, chacun, des plus complètes garanties d'authenticité, ne sont-ils pas faits pour raviver dans nos âmes la conscience de ce que le monde, tel que nous croyons le connaître, contient pour nous d'à jamais obscur et inexplicable? Ne nous ramènent-ils pas au contact de ce mystère profond qu'est toute notre vie, et que nous nous efforçons en vain de nous dissimuler à nous-mêmes sous l'appareil de nos formules scientifiques, fragile échafaudage péniblement construit et toujours à refaire?

Et la seconde impression qui se dégage du livre de Frédéric Myers, celle-là plus positive, c'est le sentiment que notre vie spirituelle est bien moins servie encore de la vie corporelle que nous n'avons l'habitude de le présumer. Si Stainton Moses et M<sup>me</sup> Piper n'ont pas été vraiment en communication avec des âmes libérées de leurs corps, il faut donc qu'ils aient eu le pouvoir, l'un, d'assister en pensée à la mort d'une dame qu'il ne connaissait point, et, toujours en pensée, de voir une écriture qu'il n'avait jamais vue; l'autre, de lire au fond de la mémoire d'une fiancée, à cent lieues de là, le souvenir d'une confidence faite jadis à cette fiancée par un homme mort depuis. De quelque façon qu'on interprète les faits attribués par l'école de Myers à la *télépathie*, il n'y a pas un de ces faits qui, en nous montrant un renforcement imprévu des pouvoirs de l'âme, ne nous incline à considérer celle-ci comme trop différente du corps, trop supérieure à lui en force et en liberté, pour n'en être qu'un produit ou une dépendance. Mais, au reste, ici encore, l'étude des faits anormaux ne sert qu'à nous replacer en contact avec la conclusion qui ressort des modes les plus ordinaires de notre vie mentale : elle vient simplement nous rappeler que, dans le couple formé par le corps et l'âme, c'est l'âme que nous connaissons la première, ou plutôt que c'est l'âme seule que nous connaissons en réalité, ne percevant le corps que sous la forme des sensations qu'il évoque en elle. Subordonner ses destinées à celles du corps, il n'y a pas d'erreur plus gratuite, ni plus sottise, ni, certes, plus fâcheuse. Et si même l'ouvrage posthume de Myers n'avait d'autre mérite que de nous forcer à nous en souvenir, il n'en constituerait pas moins un document précieux en faveur de la « survivance de la personne humaine à la mort corporelle. »

---

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

14 octobre.

Paris, ou plutôt la France, s'apprête à recevoir le roi et la reine d'Italie. On constatera certainement de l'autre côté des Alpes, et nous le faisons nous-mêmes avec une satisfaction très sincère, que pas une voix discordante ne s'est élevée au milieu de la sympathie générale provoquée par cet heureux événement. Au moment où nous écrivons, Paris se pavoise, prépare ses illuminations et met ses habits de fête. Il oublie les malentendus qui ont existé pendant quelques années entre l'Italie et nous, ou, s'il se les rappelle, c'est pour en effacer définitivement le souvenir. Malentendus est certainement le mot juste. Nous n'avons jamais compris, pour notre compte, quel pouvait être le motif sérieux de la mésintelligence qui s'était produite entre deux nations faites pour s'aimer. C'était la conséquence néfaste d'une politique tout artificielle, où les intérêts français et italiens étaient également sacrifiés. S'il y a, en effet, deux pays que tout rapproche, la géographie, l'ethnographie et l'histoire, assurément ce sont l'Italie et la France. Leur entente cordiale est une garantie de la paix européenne ; leur désaccord, au contraire, est un élément d'inquiétude et de trouble. Le roi Victor-Emmanuel l'a compris : c'est une justice que nous devons lui rendre. Il s'est dégagé, avec un grand esprit politique, des préjugés d'un passé encore récent. A peine monté sur le trône, il a eu un sentiment net et une conception ferme des principes nouveaux qui devaient diriger son gouvernement, et il a trouvé autour de lui des hommes capables de l'aider dans l'œuvre de rapprochement qu'il voulait entreprendre. On nous permettra de dire qu'en France aussi les hommes n'ont pas manqué à la politique d'entente dont l'opportunité, l'utilité, la fécondité, apparais-

saient à tous les esprits sensés. Enfin, nous avons eu à Rome, de même que le gouvernement italien a eu à Paris, un ambassadeur parfaitement approprié à la tâche qu'il s'agissait de remplir. Nous ne saurions oublier, ni M. le comte Torielli, ni M. Barrère, au moment où la politique dont ils ont été les ouvriers intelligents, actifs et habiles arrive en quelque sorte à son épanouissement.

Le rapprochement semble aujourd'hui facile, parce qu'on le sent naturel, et parce que, le jour où il se réalise, on ne voit plus les obstacles qui s'y sont longtemps opposés. Ces obstacles étaient beaucoup plus dans les hommes que dans les choses, et n'en étaient pas moins puissans. On peut transiger, on peut se mettre d'accord sur les choses ; leur opposition est rarement assez irréductible pour qu'on n'arrive pas à trouver un biais qui permette de les concilier. Mais, quand le mal est dans les hommes mêmes, dans leur parti-pris, dans leur imagination ou leur amour-propre, il est beaucoup plus redoutable et tenace. Il faut alors aller le vaincre dans sa forteresse la plus inaccessible. Nous avons été condamnés à le faire, et nous en sommes finalement venus à bout. A l'heure où nous sommes, les nuages sont assez complètement dissipés pour qu'il n'y ait aucun inconvénient à rechercher comment ils s'étaient formés. Pourquoi, forts du présent et sûrs de l'avenir, ne jetterions-nous pas un coup d'œil sur le passé ?

L'Italie avait cru, on était arrivé à lui faire croire que nous étions les adversaires résolus de toute expansion coloniale de sa part, soit dans la Méditerranée, soit dans la Mer-Rouge, soit même ailleurs. On nous attribuait contre elle des sentimens de jalousie et de malveillance qui nous étaient fort étrangers. Nous n'avions en réalité aucune mauvaise intention de ce genre, et nous aurions vu sans la moindre inquiétude l'Italie porter son effort civilisateur sur un point quelconque de l'univers, sauf un, qui était la Tunisie. Aujourd'hui que vingt ans et plus se sont écoulés et que les passions si vivement excitées à cette époque se sont apaisées, nous faisons appel à l'esprit d'équité des Italiens. Qu'ils jettent les yeux sur une carte du Nord de l'Afrique, et ils reconnaîtront tout de suite qu'il n'y a pas de frontière naturelle entre l'Algérie et la Tunisie. Entre l'une et l'autre les voies sont ouvertes, et il est presque impossible de les fermer. Une nation maîtresse de l'Algérie ne pouvait donc pas admettre qu'une autre, quelle que fût cette autre, vint s'installer dans la Régence ; la situation entre les deux voisines aurait été pleine d'insécurité ; un jour ou l'autre, elle aurait inévitablement abouti à un conflit, et c'est ce qu'il



fallait empêcher. Comment ? Le mieux peut-être, si on l'avait pu, aurait été de maintenir le *statu quo* qui existait alors. Le gouvernement beylical nous gênait peu sur notre frontière orientale : il était faible et ne pouvait rien contre nous, sinon peut-être nous causer quelques embarras de frontière, comme le gouvernement marocain à l'ouest : encore ces embarras étaient-ils moindres. Nous aurions pu accepter le maintien de cet état de choses pour une période indéterminée. Les devoirs que nous imposait et les droits que nous conférait notre situation politique et géographique auraient sans doute pu se concilier avec les intérêts de l'Italie. Mais l'Europe était alors dominée par le génie puissant de M. de Bismarck, et l'illustre chancelier se proposait pour but tout autre chose que la bonne entente entre la France et l'Italie. On était au lendemain du traité de Berlin. Le prince de Bismarck sentait la Russie lui échapper, assurément par sa faute. Le système d'alliances qu'il avait imaginé pour s'assurer la tranquille possession de ses conquêtes menaçait ruine. Il fallait lui en substituer un autre, et quel autre était possible sinon la triple alliance qu'il a réalisée depuis ? L'Italie était appelée à en faire partie intégrante. Pour cela que fallait-il ? La brouiller avec la France. La pomme de discorde était toute trouvée, c'était la Tunisie.

On se souvient de ce qui s'était passé à Berlin, pendant le Congrès de 1878, au sujet de la Tunisie. L'émotion avait été très vive le jour où s'était répandue la nouvelle que l'Angleterre, sous une forme et des conditions devenues depuis et qui paraissent même alors sans intérêt, s'était fait adjuger l'île de Chypre par la Porte. La France, grande puissance méditerranéenne, ne pouvait pas voir avec indifférence l'équilibre changé aussi gravement dans une mer où elle occupait une place et jouait un rôle importants. L'Angleterre elle-même s'en était rendu compte, et il était résulté des conversations qui eurent lieu à ce moment entre ses représentans et les nôtres la promesse de sa part de se désintéresser de ce que nous croirions avoir à faire, un jour ou l'autre, dans la Régence de Tunis.

Le prince de Bismarck a connu ces arrangemens et les a approuvés : il y voyait le moyen qu'il cherchait de nous mettre mal avec l'Italie. Mais nous n'étions pas nous-mêmes sans apercevoir cette conséquence de notre intervention dans la Régence. Après avoir pris la précaution de nous assurer pleine liberté à l'égard de l'Angleterre pour une éventualité dont la réalisation restait incertaine au moins dans sa date, nous n'éprouvions effectivement aucune hâte à la poursuivre. Rien ne nous pressait : beaucoup d'années auraient pu s'écouler encore

sans que rien fût changé au Nord de l'Afrique. Mais ce n'est pas ce que voulait le chancelier allemand. Il entendait faire naître, au moyen de la Tunisie, un dissentiment durable entre l'Italie et la France, et, pour cela, il a poussé également et conjointement les deux nations dans la Régence, avec l'arrière-pensée que, si elles y allaient toutes les deux, le conflit serait immédiat et violent, — il n'en demandait pas tout à fait autant, — et que, si l'un ou l'autre franchissait le pas, le résultat qu'il désirait serait obtenu. Il a donc agi sur la France pour la presser de prendre parti, et, bien que nous sachions d'une manière moins précise ce qu'il a fait du côté de l'Italie, nous avons tout lieu de croire qu'il a exercé sur elle les mêmes tentations et la même pression. Il serait puéril d'en faire un reproche à sa mémoire : c'était son droit, après s'être assigné un but, d'user des moyens les plus efficaces et les plus prompts pour l'atteindre. Au reste, le choix des moyens l'a très médiocrement embarrassé pendant toute sa carrière. Nous sommes restés longtemps sans rien faire, parce que nous voulions ménager l'Italie. On nous en gourmandait à Berlin, et peut-être à la même heure donnait-on à l'Italie des encouragemens analogues : nous avons dit qu'il était assez indifférent au prince de Bismarck que ses conseils fussent suivis tout d'abord par les Italiens ou par nous. Cependant, cela n'est pas tout à fait exact. Autant qu'il soit possible de pénétrer dans sa pensée profonde, toujours très claire pour lui, mais souvent obscure pour les autres, notre conviction est qu'il nous donnait la préférence. Il désirait que ce fût la France qui allât à Tunis. Il croyait que, si elle s'engageait dans la politique coloniale, elle y trouverait des satisfactions qu'il ne demandait pas mieux que de lui faciliter et, en tout cas, une occupation propre à détourner son imagination d'autres objets, à exercer son activité, à absorber ses forces. Lui-même ne dépensait jamais les siennes en pure perte. A aucun moment, il n'a cherché à nous opposer des obstacles ou à nous créer des embarras lorsqu'il n'y avait pas un intérêt immédiat pour son pays. Il a vu naître avec satisfaction notre politique coloniale, et s'est montré disposé à la favoriser discrètement. Quant à l'Italie, il ne se dissimulait pas que, si nous allions à Tunis, elle aurait un premier mouvement de colère très vive, et une rancune tenace ; mais c'est précisément ce qu'il voulait, et il estimait, d'autre part, qu'en l'admettant dans l'alliance allemande, après lui avoir fait sentir combien elle en avait besoin, il la tiendrait longtemps par ce lien de l'espérance qui est un des plus solides, mais parfois un des plus décevans de tous. Qu'est-il arrivé ? L'Italie la première, il faut bien le dire, a tendu une main

impatiente sur la Régence de Tunis. On n'a pas oublié l'affaire du chemin de fer de la Goulette, et tout ce qu'elle contenait de projets subséquens. Alors nous avons été obligés de sortir de notre immobilité, et les événemens ajournés ont dû s'accomplir.

Il en est résulté pour l'Italie une blessure dont nous ne nous dissimulions pas l'acuité : nous avons fait tout ce que nous avons pu pour la panser. L'Italie n'a certainement pas eu à se plaindre de la situation qui a été faite à ses nationaux dans la Régence. Quelque nombreux qu'ils y fussent déjà, nous les avons traités de manière qu'ils y vissent plus nombreux encore, et on peut dire sans exagérer qu'ils ont été les premiers à profiter de l'œuvre civilisatrice que nous avons entreprise. Ils auraient été chez eux en Tunisie qu'ils n'y auraient pas été sensiblement mieux. Au bout de quelques années, il a bien fallu le reconnaître et nous en tenir compte. Cependant il restait de l'inquiétude, de la défiance même, au fond de l'âme italienne. On se demandait à Rome jusqu'où irait l'ambition de la France. On craignait de la rencontrer avec la priorité d'action que lui rendaient plus facile les positions déjà acquises sur les divers points de l'Afrique où l'Italie pourrait un jour se porter elle-même. Rien n'était plus loin de notre pensée que de pareils desseins. Notre établissement africain est terminé à l'est : n'ayant jamais eu l'intention de le pousser plus loin, il ne nous coûtait rien de le dire. Au surplus, nous en avons déjà donné la preuve, puisque, dans nos arrangemens avec d'autres puissances, nous avons toujours respecté l'arrière-pensée de territoires qui ne nous appartenaient pas et sur lesquels nous n'avions aucune vue. Si on a éprouvé quelquefois à Rome certaines appréhensions à ce sujet, il nous a été facile de les dissiper par des explications franches et loyales.

Ce n'est pas à nous à pousser l'Italie en Afrique, comme le prince de Bismarck nous y a poussés, elle et nous, autrefois : nous n'avons aucun motif pour la brouiller, ou pour nous brouiller nous-mêmes avec la Porte. Aussi nous sommes-nous contentés de lui dire que nous n'avons pas d'ambition qui pût éventuellement contrarier les siennes : rien de plus, rien de moins. Mais cela a suffi à éclaircir l'horizon sur lequel tant d'obscurités avaient été accumulées. Est-ce donc la première fois que nous tenions ce langage à l'Italie ? Non, certes ; mais c'est la première fois qu'elle a bien voulu l'écouter, l'entendre, nous demander les explications dont elle pouvait avoir besoin, la première enfin où nous avons pu arriver de part et d'autre à une précision absolue dans la confiance que nous nous sommes faite des objets,

très indépendans les uns des autres, auxquels nos deux politiques pouvaient s'attacher. Dès qu'on a bien voulu se prêter mutuellement quelque attention, ou plutôt quelque confiance, on s'est compris, et cette énorme montagne de malentendus, bien plus haute que les Alpes, que la mauvaise foi des uns et la crédulité des autres avaient dressée entre les deux pays, s'est évanouie comme par enchantement. La réconciliation était mûre; elle s'est faite vite, et on a commencé à se demander à Rome et à Paris comment on avait pu la retarder aussi longtemps. Le motif en est simple, et nous l'avons déjà donné : c'est que la difficulté était dans les imaginations et non pas dans les intérêts. Les hommes une fois changés et leurs dispositions modifiées, le reste est devenu facile. Il a suffi de se tendre la main.

A la vérité, l'Italie est restée dans la Triple-Alliance : elle a même renouvelé hâtivement et formellement le contrat qui la lie à l'Allemagne. Mais l'assurance nous a été donnée qu'en aucun cas il ne pourrait en résulter pour elle une obligation agressive contre nous. Il y a des manières très différentes de faire partie d'un système d'alliance, et, par exemple, nous n'avons jamais pris ombrage de celle dont l'Autriche-Hongrie faisait partie de la Triplice : nous sommes convaincus que c'est sans aucune mauvaise intention à notre égard. Il n'en a pas toujours été de même de l'Italie : mais il y a loin, heureusement, de M. Crispi aux ministres qui lui ont succédé, à partir de M. Visconti-Venosta, et même de M. di Rudini. Ils ont été, en effet, du côté italien, les véritables initiateurs de la politique nouvelle. A partir de ce moment, tout a pris une autre face. C'est l'affaire de l'Italie de savoir si elle a intérêt à rester attachée à la Triplice : nous croyons, quant à nous, qu'elle serait tout aussi forte et aussi respectée si elle était absolument indépendante et prête à profiter de toutes les circonstances, car personne ne la menace et n'a profit à le faire ; mais encore une fois cela ne regarde qu'elle, et c'est un ordre de considérations dans lequel nous n'avons pas à entrer. Il suffit de l'indiquer. Quoi qu'il en soit, l'Italie a éprouvé le désir et le besoin moral de se rapprocher de nous : elle a trouvé de notre côté des dispositions semblables aux siennes. Rien ne nous divise plus, si tant est que nous ayons jamais été divisés par quelque chose de réel. Le roi Victor-Emmanuel vient à Paris, accompagné de la gracieuse reine Hélène : ils y seront reçus l'un et l'autre avec la sympathie la plus respectueuse et la plus vive. On se rappelle que, lors des premières manifestations du rapprochement franco-italien, le chancelier de l'Empire allemand a été appelé à s'en expliquer devant le Reichstag.

Dans un ménage bien uni, a-t-il dit, et où la confiance est réciproque, le mari n'éprouve aucune inquiétude en voyant sa femme faire un tour de valse avec un tiers. L'apologue était spirituel : peut-être même l'était-il trop. Suffirait-il aujourd'hui à caractériser ce qui se passe ? La femme, — nous nous excusons auprès de l'Italie de prolonger une comparaison dont nous ne sommes pas l'inventeur, — après avoir fait un tour de valse avec un tiers, qui sans doute ne lui a pas déplu, entre décidément en relations avec lui et va lui faire publiquement visite. On ne fera croire à personne que cela ne signifie rien. Lorsqu'un fait qui semblait tout à fait impossible il y a peu d'années encore vient à se produire, il faut bien admettre que ce changement ne s'est pas produit sans raisons. Les raisons, cette fois, sont d'origine lointaine, et profondes : elles n'en ont que plus de prise sur le présent et sur l'avenir.

Au moment où nous écrivons, le Roi et la Reine arrivent à Paris, et tout est prêt pour les y recevoir. Ils apprécieront, nous n'en doutons pas, avant toutes choses, l'unanimité du sentiment qui s'est manifesté dans l'opinion. Les querelles de partis se sont tues. Nous voyons dans le roi Victor-Emmanuel le représentant d'une nation amie, dont l'histoire s'est souvent et glorieusement confondue avec la nôtre, qui est de même race que nous et de même génie. Dans l'œuvre générale de la civilisation, la France et l'Italie se sont presque constamment prêté un concours réciproque. Il serait impossible de dire quelle est celle de ces deux nations qui doit le plus à l'autre ; mais il est sûr qu'elles se doivent réciproquement beaucoup, et leur rayonnement à travers le monde n'a jamais été plus vif que lorsqu'il est parti d'un foyer qui leur était commun. Sans parler de nos espérances, de grands souvenirs servent en quelque sorte de cortège aux souverains italiens parmi nous, et c'est ce qui donne à la visite qu'ils veulent bien nous faire un éclat tout particulier.

Nous n'avons pas parlé, il y a quinze jours, des affaires d'Orient, parce qu'elles ne présentaient, en somme, aucun caractère nouveau, et qu'elles restaient toujours très obscures. Elles ne le sont pas moins aujourd'hui ; on n'y voit pas beaucoup plus clair dans les vallées des Balkans : toutefois la rencontre récente de l'empereur de Russie et de l'empereur d'Autriche, les quelques jours qu'ils ont passés ensemble et qui n'ont pas été consacrés exclusivement à la chasse, les conversations qui ont eu lieu entre leurs ministres des Affaires étrangères qui ne les avaient pas suivis pour rien, enfin la

fatigue qui commence à se manifester du côté des révolutionnaires bulgares, sans parler de l'hiver qui vient ou qui est déjà venu, tout cet ensemble de faits a créé une situation nouvelle, et on peut croire qu'elle évolue dans le sens de l'apaisement. Cet apaisement sera-t-il définitif? Il serait téméraire de le dire. Cela dépendra de beaucoup de choses qui restent incertaines. Mais, au point de tension où on est aujourd'hui, un répit, ne fût-ce que de quelques mois, permettrait à chacun de se recueillir, de faire son examen de conscience, et de se demander, avec un peu plus de sang-froid qu'on ne saurait en avoir au milieu de la révolution déchaînée, ce qui peut le mieux en arrêter le cours, ou l'empêcher de se précipiter de nouveau.

On parle de négociations directes entre la Bulgarie et la Porte. Elles pourraient sans doute, en flattant l'amour-propre de la Principauté, faciliter une détente qu'il convient de préparer par tous les moyens: il est toutefois peu vraisemblable que le Sultan accorde à la Bulgarie autre chose et plus que les grandes puissances ne lui auront demandé. Celles-ci ont investi la Russie et l'Autriche d'un véritable mandat; elles s'en sont remises à l'empereur Nicolas et à l'empereur François-Joseph du soin d'agir en leur nom auprès de la Porte et du cabinet bulgare, et de dresser le programme des réformes à appliquer immédiatement dans la Macédoine. Le gouvernement anglais, qui parle quelquefois même en dehors des sessions parlementaires, a expliqué qu'il ne renonçait à son initiative, ni pour donner des conseils, ni pour prendre personnellement des résolutions, mais enfin que le premier rôle était abandonné à la Russie et à l'Autriche: ce qui s'explique, a dit M. Balfour, par leur proximité des Balkans et par l'intérêt plus étroit qu'elles prennent aux affaires qui les agitent et les troublent. De là l'importance de l'entrevue des deux empereurs et des conversations de leurs ministres.

Qu'en est-il sorti? On ne le sait pas encore d'une manière tout à fait précise et sûre: cependant, l'idée qui semble bien s'en être dégagée est qu'il y a quelque chose de plus à faire qu'on ne l'avait pensé jusqu'ici. S'agit-il de développer le programme des réformes? Nous avons déjà dit qu'on pourrait le faire sans inconvéniens, et même avec avantage, car il très restreint; mais ce n'est pas dans cette voie qu'on est entré. Peut-être n'y a-t-il de reproches à en faire à personne: avant de dresser un programme, il faut être certain de pouvoir en assurer l'exécution, et, aux difficultés qui se sont présentées jusqu'ici, on peut mesurer celles qui se présenteraient encore si on allongeait sensiblement la liste des réformes. Au reste, cette liste

demeure ouverte; mais à chaque jour suffit sa peine : commençons par ce qu'on peut faire aujourd'hui. C'est ainsi que paraissent avoir raisonné les deux empereurs et leur attention s'est portée principalement, sinon exclusivement, sur l'organisation d'un contrôle qui veillerait d'une manière sérieuse à l'exécution des réformes, et servirait de garantie à la Bulgarie et à l'Europe. Que ce contrôle soit utile, nécessaire, indispensable, rien n'est moins douteux. Il y aurait quelque puérité à s'en remettre, pour la réalisation des réformes, à la bonne volonté de la Porte seule, d'abord parce qu'il y a tout lieu de croire que cette bonne volonté n'existe nullement, et ensuite parce que, à supposer qu'elle existât, elle aurait les plus grandes chances de rester inefficace si l'Europe ne la secondait pas, ne la stimulait pas, ne l'aidait pas à surmonter les obstacles par un concours de tous les instans. L'expérience a montré, trop souvent pour qu'on ne se décide pas à en tenir compte, à quel point on pouvait peu se fier aux promesses de la Porte. Elles ont toujours ressemblé aux vœux, d'ailleurs très sincères, que Panurge adressait au ciel pendant la tempête, et qu'il oubliait le lendemain. Rien ne se fera par le gouvernement ottoman seul : il faut donc que, sous une forme ou sous une autre, il sente l'Europe derrière lui.

Deux questions principales se posent : l'une est de savoir comment le contrôle européen sera organisé, l'autre s'il convient de nommer en Macédoine un gouverneur chrétien. Il semble plus facile de s'entendre sur la première que sur la seconde : le contrôle, tout le monde en est d'accord, doit être assuré par la surveillance des consuls européens en Macédoine. Mais comment doit-il s'exercer ? Nous n'avons aucune réponse à faire à une question aussi délicate, et nous ne connaissons pas encore celle qui a dû être faite par la Russie et par l'Autriche.

On se demande si le contrôle devra être exercé par les consuls de toutes les grandes puissances, ou seulement par ceux de l'Autriche et de la Russie. La première solution serait certainement la plus rationnelle, et la seconde peut-être la plus efficace, s'il est vrai, comme nous avons eu l'occasion de le faire remarquer plus d'une fois, que l'efficacité de toute intervention collective est en raison inverse du nombre de ceux qui y prennent part. Ici, une seconde question se présente, qui est de savoir si les populations balkaniques ne seront pas elles-mêmes associées au contrôle. Dernièrement la Bulgarie avait demandé à collaborer à l'œuvre de la Porte, et celle-ci, avec son habileté habituelle, avait répondu qu'elle ne demandait pas mieux, mais alors que la Grèce et la Serbie devaient y collaborer également.

Pourquoi faire des conférences? Contre une observation aussi légitime, il n'y avait évidemment rien à dire : la Bulgarie peut bien s'attribuer en fait, mais non pas se faire reconnaître en droit, un rôle particulier dans les Balkans : elle est exactement sur le même pied que les autres nationalités chrétiennes. Si une d'elles pouvait afficher une prétention plus élevée, qu'elle aurait d'ailleurs beaucoup de peine à imposer, ce serait la Grèce, comme étant la plus ancienne. Les diverses populations, les petits royaumes et principautés balkaniques se détestent si cordialement et sont divisés par des rivalités si ardentes, que le contrôle deviendrait nul s'ils étaient appelés à l'exercer en commun : la Porte reprendrait tous ses avantages. Et, s'ils étaient appelés à participer au contrôle des grandes puissances, ce contrôle ne gagnerait rien ni en autorité morale, ni en force réelle. La question se ramène donc à savoir s'il se fera à deux ou à six, c'est-à-dire par les consuls de l'Autriche et de la Russie, ou par ceux de toutes les puissances. Tout compte fait, il y a lieu de pencher vers la dernière solution.

Mais que sera le futur gouverneur de la Macédoine? Le gouvernement anglais a émis l'avis qu'il devrait être chrétien, ce qui semble à première vue tout naturel, puisque la grande majorité de la population est chrétienne, bien qu'elle appartienne à des églises différentes. Toutefois la souveraineté continuera d'appartenir à la Porte, et dans un pays où les questions religieuses et politiques sont si étroitement liées qu'elles se confondent, il n'est pas sans inconvénient de décider que le gouverneur sera toujours et dès aujourd'hui chrétien, si l'on veut y maintenir l'autorité du sultan. On cite l'exemple d'autres parties de l'Empire où il y a des gouverneurs chrétiens, et où ce système fonctionne bien, par exemple à Samos et en Crète. Mais Samos et la Crète sont des îles, et de plus, en ce qui concerne la dernière, la nomination comme gouverneur d'un fils du roi de Grèce a une signification sur laquelle personne ne se méprend. Il est clair qu'un jour ou l'autre la Crète fera retour à la Grèce. A qui ferait retour la Macédoine? Nous avons dit souvent que la guerre seule pourrait en décider, et ce serait rendre cette guerre presque certaine à bref délai que de détacher en quelque sorte cette province de l'Empire turc en lui donnant un gouverneur de religion et de race chrétienne. On cite les exemples qui ont plus ou moins réussi, mais on oublie volontiers les autres, et ceux-là mêmes qui s'appliquent le mieux à la situation. A-t-on oublié la création artificielle que le traité de Berlin avait faite d'une Roumélie orientale? Le traité avait décidé que la Roumélie aurait un gouverneur chrétien qui, nommé par le sultan, était d'ail-



leurs un de ses sujets. Malgré cela, l'institution a été extraordinairement faible, et, le jour venu, la Bulgarie n'a eu qu'à tendre la main pour renverser le gouverneur, attribuer sa place à son propre prince, et opérer ainsi la réunion d'une province ottomane avec elle. L'entreprise qui, on s'en souvient, a été conduite comme une conspiration, a coûté cher au prince Alexandre de Battenberg, puisqu'il y a finalement perdu sa demi-couronne : elle n'en a pas moins réussi au point de vue politique, puisque la Bulgarie et la Roumélie orientale n'ont plus fait qu'un à partir de ce moment. Rien n'a été plus facile que de détruire sur ce point l'œuvre fragile du traité de Berlin et de revenir à celle du traité de San-Stefano. Veut-on le renouvellement et le complément de cette aventure ? On n'a qu'à procéder pour la Macédoine comme l'avait fait le Congrès de Berlin pour la Roumélie orientale. Très vraisemblablement, le dénouement sera le même, et, au surplus, nous ne nous en plairions pas s'il devait se produire avec la même facilité. Le malheur est que, cette fois, les prétendants sont trop nombreux, qu'ils sont sur le qui-vive, et que si l'un d'entre eux manifestait par un acte l'intention de s'emparer de la Macédoine, les autres entreraient immédiatement en ligne pour la lui disputer.

Le mieux est donc de laisser jusqu'à nouvel ordre la province sous la souveraineté ottomane, et de se contenter de prendre des mesures pour que cette souveraineté s'exerce désormais dans des conditions plus conformes aux principes de la civilisation et aux lois de l'humanité. Ce que nous en disons n'est pas, on peut le croire, inspiré par l'amour du Turc. Nous connaissons ses défauts ; ils sont grands, à coup sûr, et il faut s'appliquer à les diminuer et à les corriger. Mais, quelque grands que soient leurs défauts, les Turcs n'en sont pas moins un moindre mal lorsque les chrétiens sont divisés par des rivalités implacables, et qu'il peut seul maintenir entre eux un peu d'ordre et de paix. C'est, en somme, la conclusion qui se dégageait d'une lettre récente écrite par M. Balfour à l'archevêque de Cantorbéry, qui avait mis sous sa sauvegarde les populations chrétiennes de Macédoine et l'engageait à prendre plus nettement parti en leur faveur. Nous avons déjà fait quelques allusions et quelques emprunts à la lettre de M. Balfour. On la lui a reprochée, bien à tort sans doute, car il ne faut pas donner à des populations malheureuses plus d'encouragemens qu'on n'est décidé à leur donner de concours effectif, et l'Angleterre, pas plus d'ailleurs que les autres puissances de l'Europe, n'est disposée à mettre le feu à l'Orient, peut-être même à l'Occident, pour soutenir la révolution macédonienne. Cette révolution a

éclaté de la manière la plus imprudente. On a prodigué les conseils aux Bulgares pour qu'ils missent leur confiance dans l'Europe et non pas dans leurs comités. On leur a dit et répété que, s'ils passaient outre, ils le feraient à leurs risques et périls et ne devaient compter sur aucun appui. Ils n'ont rien voulu entendre, et, convaincus qu'en se jetant étourdiment dans la bagarre, ils sauraient bien forcer l'Europe à les en tirer, ils ont usé à la fois de la dynamite et de la poudre pour attirer plus bruyamment l'attention sur eux. Ils ne l'ont que trop attirée sur certains côtés de leurs procédés. Nous respectons leur courage. Des hommes qui sacrifient leur vie à une idée patriotique sont devenus trop rares aujourd'hui pour ne pas inspirer de la sympathie; mais on n'est pas obligé de compromettre des intérêts encore plus considérables que les leurs, alors qu'on n'a rien fait pour les jeter en avant et qu'on a tout fait, au contraire, pour les retenir.

Le rôle principal a été joué ici et continue de l'être par la Bulgarie. On a quelquefois appelé ce pays le Piémont des Balkans, et peut-être un jour justifiera-t-il ce titre. Il a l'esprit sérieux, de la persévérance et du courage. Mais une des plus grandes qualités du Piémont est d'avoir su attendre, et d'avoir fait les choses avec à-propos : pour que la ressemblance avec lui soit plus complète, la Bulgarie fera bien de suivre sur ce point son bon exemple, et de ne pas partir en guerre le jour où les circonstances, nous allions dire les dieux, sont le moins propices. L'effort qui a été fait ne sera pas perdu; il en restera quelque chose d'utile et de profitable à la Macédoine; le sort de ses habitans sera certainement amélioré. Mais si on veut plus, si on veut tout à la fois, si on veut tirer d'immenses conséquences politiques de ce qui n'a été, au total, qu'une longue échauffourée, on risque de tout perdre en même temps. Ce sont les vrais amis des populations balkaniques qui conseillent aujourd'hui aux Bulgares de laisser quelque chose à l'avenir.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-Gérant,*

F. BRUNETIÈRE.

---

CINQUIÈME PÉRIODE — LXXIII<sup>e</sup> ANNÉE

---

# TABLE DES MATIÈRES

DU

## DIX-SEPTIÈME VOLUME

---

SEPTEMBRE — OCTOBRE

---

### Livraison du 1<sup>er</sup> Septembre.

	Pages.
DE BOULOGNE A AUSTERLITZ. — II. LA LEVÉE DU CAMP, par M. ALBERT SOREL, de l'Académie française. . . . .	5
LE MAÎTRE DE LA MER, dernière partie, par M. le vicomte EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ, de l'Académie française. . . . .	38
DÉFICITS ET EXCÉDENS DES BUDGETS EUROPÉENS, par M. RAPHAËL-GEORGES LEVY. . . . .	75
UN ÉPISODE DE L'HISTOIRE RELIGIEUSE DU XVII <sup>e</sup> SIÈCLE. — III. LA COMPAGNIE DU SAINT-SACREMENT ET LES PROTESTANS, par M. ALFRED RÉBELLIAU. . . . .	103
DEUX TABLEAUX DE LA VIE TERRENEUVIENNE, par M. CHARLES LE GOFFIC. . . . .	136
LES HUILES VÉGÉTALES, par M. le comte ANTOINE DE SAPORTA. . . . .	174
LE ROMAN-FEUILLETON ET L'ESPRIT POPULAIRE, par M. MAURICE TALMEYR. . . . .	203
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . . . .	228

### Livraison du 15 Septembre.

LA FILLE DE LADY ROSE, première partie, par Mrs HUMPHRY WARD. . . . .	241
DE BOULOGNE A AUSTERLITZ. — III. LA VEILLE DE LA BATAILLE, par M. ALBERT SOREL, de l'Académie française. . . . .	293
L'ÉQUATION FONDAMENTALE, par M. FERDINAND BRUNETIÈRE, de l'Académie française. . . . .	319
LA QUESTION DU GOLFE PERSIQUE. — II. LES ANGLAIS ET LES RUSSES EN PERSE, par M. ROUIRE. . . . .	349

	Pages.
IBSEN. — II. SUR LES GLACIERS DE L'INTELLIGENCE, par M. A. SUARÈS. . . . .	376
LA NOUVELLE AMÉRIQUE, par Mrs JOHN VAN VORST. . . . .	414
REVUE LITTÉRAIRE. — LES DERNIÈRES ANNÉES DE CHATEAUBRIAND, par M. RENÉ DOUMIC. . . . .	446
REVUES ÉTRANGÈRES. — UNE BIOGRAPHIE ANGLAISE DE WATTEAU, par M. T. DE WYZEWA. . . . .	458
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . .	469

#### Livraison du 1<sup>er</sup> Octobre.

LA FILLE DE LADY ROSE, deuxième partie, par Mrs HUMPHRY WARD. . . . .	481
L'ARMÉE CHINOISE, par M. le général FREY. . . . .	528
LES DAMES DE BELLEGARDE. — MŒURS DES TEMPS DE LA RÉVOLUTION. — I. AUTOUR DU CHATEAU DES MARCHES, par M. ERNEST DAUDET. . . . .	570
EN PAYS BOUDDHIQUE. — I. RANGOON, par M. ANDRÉ CHEVRILLON. . . . .	604
CHATEAUBRIAND ET MADAME DE STAËL, D'APRÈS LES LETTRES INÉDITES DE CHATEAUBRIAND, par M. PAUL GAUTIER. . . . .	633
FIGUIG ET LA POLITIQUE FRANÇAISE AU MAROC, par M. RENÉ PINON. . . . .	678
REVUE SCIENTIFIQUE. — L'ÉVOLUTION DE LA PHYSIOLOGIE DU FOIE, par M. A. DASTRE. . . . .	697
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . .	709

#### Livraison du 15 Octobre.

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE DE SAINTE-BEUVE. — LETTRES A M. ET M <sup>me</sup> JUSTE OLIVIER, première partie. . . . .	721
LA FILLE DE LADY ROSE, troisième partie, par Mrs HUMPHRY WARD. . . . .	755
LE CONGO FRANÇAIS. — SON HISTOIRE ET SON DÉVELOPPEMENT, par M. HENRI LORIN. . . . .	806
EN PAYS BOUDDHIQUE. — II. RANGOON ET MANDALAY, par M. ANDRÉ CHEVRILLON. .	834
LES DAMES DE BELLEGARDE. — MŒURS DES TEMPS DE LA RÉVOLUTION. — II. LA GÈNESE D'UN TERRORISTE, par M. ERNEST DAUDET. . . . .	864
LA JEUNESSE DE SCHOPENHAUER, par M. A. BOSSERT. . . . .	900
REVUE LITTÉRAIRE. — L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET LA DÉMOCRATIE, par M. RENÉ DOUMIC. . . . .	923
REVUES ÉTRANGÈRES. — UNE THÉORIE SCIENTIFIQUE DE LA VUE FUIÈRE, par M. T. DE WYZEWA. . . . .	935
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. .	947











TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES



3 9090 007 525 765

